La regence et Louis 15. par Alexandre Dumas

1. Notice

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

The text on this page is estimated to be only 17.31% accurate

‘’V r-^ ■‘'•'^ftL -'^ . *• » !T*^-^**‘*’***L‘ i*^' - ..-4# -*-^..
'“*-;i-' ’j*» '" ■■^•*^ * ** ^ ‘te V ‘ »i «S'fiisa' *^*1'^ %^.,i0>» r^r. 4„„- X?-
. »2i-’:i:j sri' 'lA»Vt " ’ i*'**-* "Sr «•5-:.’! 'rn)&««#& Digitized by Google

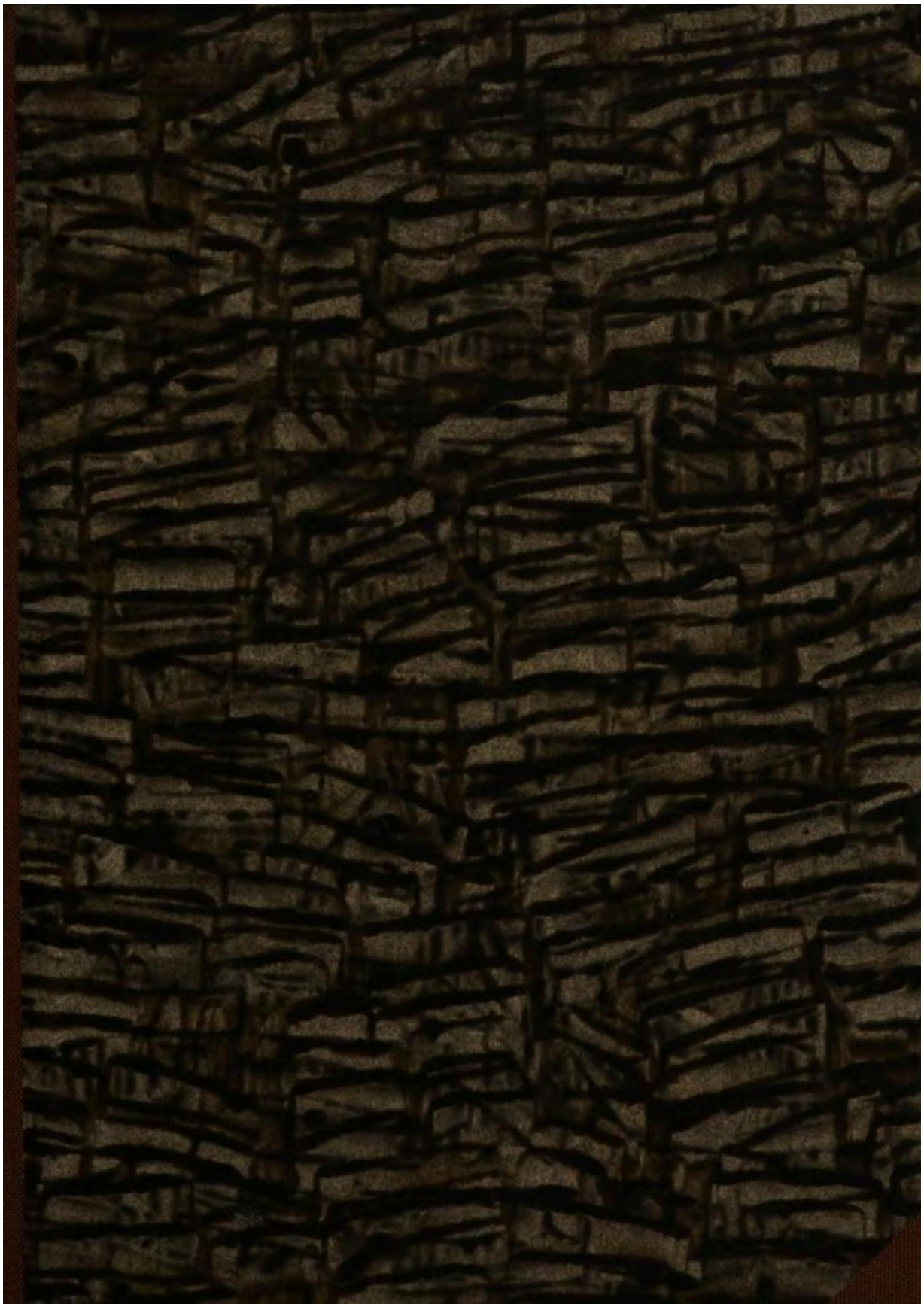

The text on this page is estimated to be only 23.00% accurate

c Digitized by Google

LA RÉGENCE ET LOUIS XV

Par Alexandre Dumas

ILLUSTRÉ PAR LES PREMIERS ARTISTES DE PARIS

On Souscrit :

6, rue de Beaune, près le Pont-Royal, ancien hôtel de Nesle

Et chez les Correspondants de l'*Écho des Feuilletons*

LEGRAIN

72

NAPOLI

Digitized by Google

LA RÉGENCE

ET

LOUIS XV

The text on this page is estimated to be only 14.67% accurate

1 Biet NAZ. VItt. Emanu*i« lli Aa«ç. 355 NAPOLI. t *.»T. — T!i \ut^r I Digitized by Google

BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
Racc.
di Manuscr
C
355
NAPOLI

LAGNY. — Typographie VIALAT.

Digilized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.25% accurate

i»U!S JdY ET MABAMI. T Digilized by Googie

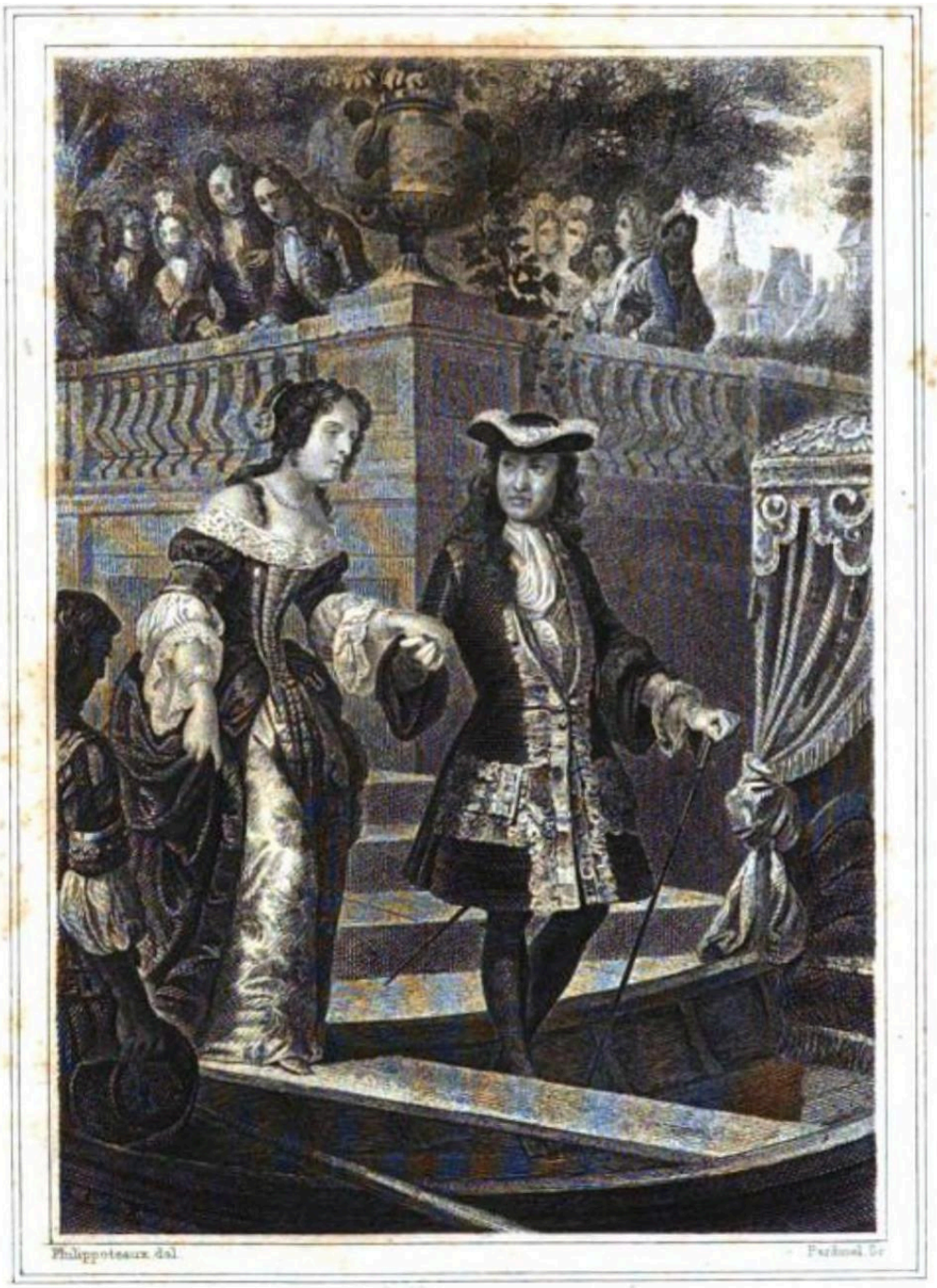

LA RÉGENCE

The text on this page is estimated to be only 7.97% accurate

LA KÉr.EX'CE LOUIS XV ALKXANDUE 1)1 VI AS PARIS DI KOI K. \iri.AT ET liOl EANr.ER, EDITECRS j il. yr AI MA I, AÇiA ts * l8o7 î Digitized by Google

LA RÉGENCE

ET

LOUIS XV

PAR

ALEXANDRE DUMAS

PARIS

DUFOUR, MULAT ET BOULANGER, ÉDITEURS

21, QUAI MALAQUAIS

1857

The text on this page is estimated to be only 26.67% accurate

Dlgilized by Google

cii.M'irut: HUvMitn. E 9 septembre 17) o, vers sept heures (lu soir, un char funéraire, suivi de rpielqucs voilures de deuil, sortait silencieusement de Versailles, traversait le bois de Boulogne, gagnait la plaine Saint-Denis, par des chemins détournés, et entrait dans la vieille basilique de Dagobert, porlint un cadavre (pii venait prendre, sur le premier degré (le l'i^scalier des tombeaux , la place (pie son prédécesseur, étonné s.ins doute d'une si longue attente, y tenait depuis soixantetreize ans. Ce cadavre qui, à son tour, devait.attendre son successeur pendant cin((iiante-neuf ans, était celui du roi Louis XIV. Pourquoi la dernière dépouille d'un des plus grands rois que la France ait eus, avait-elle suivi cette route détournée? Pourquoi autour d'elle cette absence de pom|ie royale? Pourquoi ce mystérieux acheminement vers la dernière demeure? C'est que la majesté de la mort, d'ordinaire la plus puissante de toutes les majestés, était cette fois aussi insuffisante que la majesté du rang pour protéger Louis XIV contre l'outrage. T. I. 4 I Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

Le 9 septembre 1715, vers sept heures du soir, un char funéraire, suivi de quelques voitures de deuil, sortait silencieusement de Versailles, traversait le bois de Boulogne, gagnait la plaine Saint-Denis, par des chemins détournés, et entrait dans la vieille basilique de Dagobert, portant un cadavre qui venait prendre, sur le premier degré de l'escalier des tombeaux, la place que son prédécesseur, étonné sans doute d'une si longue attente, y tenait depuis soixante-treize ans.

Ce cadavre qui, à son tour, devait attendre son successeur pendant cinquante-neuf ans, était celui du roi Louis XIV.

Pourquoi la dernière dépouille d'un des plus grands rois que la France ait eus, avait-elle suivi cette route détournée? Pourquoi autour d'elle cette absence de pompe royale? Pourquoi ce mystérieux acheminement vers la dernière demeure?

C'est que la majesté de la mort, d'ordinaire la plus puissante de toutes les majestés, était cette fois aussi insuffisante que la majesté du rang pour protéger Louis XIV contre l'outrage.

2 LA RÉLENr.l! En effet, quand la nouvelle de la mort du roi se répandit autour de Versailles, Paris tressaillit de joie romme s’il sentait se briser un long cselavagc; le [leuplc, si longtcnips nulheureux, opprimé, ruiné, méprisé', [)ies<|ue haï, le (leuple battit des mains, dansa, chanta, alluma des feux jxir la ville : de sorte (jue le lieutenant de |Hilice, M. d'Âргenson, qui avait fait rl'inutiles efforts pour s’op|H)ser à ce torrent d'im|)iétés, déclara qu'il ne répondait de rien si le cortège mortuaire traversait Paris. Voilà pourquoi le convoi suivait, dans sa course nocturne et mystérieuse, la roule que nous avons indiquée. Mius le peuple n'y |x^rdit rien : ce iK'iqile avide de spectacles et qui depuis si longleni|)s n'avait plus que celui des processions religieuses, ce |)cuple jura que celui-ci ne lui échapperait point ; et comme SaiidDenis était le but où devait inévitablement tendre le cadavre royal, ignorant du jour où Louis XIV se rendrait à sa dernière demeure, il alla des le fi septembre bivouaquer dans la plaine qui sépare Paris du tombeau de ses rois. Vers dix heures le cortège apparut. Chose étrange, p;is un prince du sang, pas un des princes légitimés, pas un des pairs crà’æ par ce roi, pas un des courtisans, qui de génération en génération s’éUiicnt relayés dans les antichambres de Versailles pour attendre son lever, jxis un de ces hommes n'accompagnait ce pauvre cadavre isolé, qu’on semblait bien mieux trainer à quelque gémonie inconnue, que conduire à une sépulture royale. M. le duc, seul, jeune homme de vingt-trois ans, petit-fils du grand Coudé, accompagnait Le corps. Élait-cc par piété? était-ce [xiur s’assurer que la porte du caveau funèbre serait bien refermée sur lui? Aussi , le [icuplc qui attendait tout le long de cette roule, le peuple, qui, comme dans un champ de foire, qui, comme sur une place de marché, avait ses restaurants, ses jeux, scs baladins, aussi le [Xinplc, que la vue d’une cerlainc iKun|)c, ou à défaut de cette iKinqtc, une douleur vraie et sincère eut (leut-ètre contenu, le peuple, en voyant cet i.'iulemcnl, compril-il qu’on lui abandonnait ce cadavre]>our

Digilized by Google

En effet, quand la nouvelle de la mort du roi se répandit autour de Versailles, Paris tressaillit de joie comme s'il sentait se briser un long esclavage; le peuple, si longtemps malheureux, opprimé, ruiné, méprisé, presque haï, le peuple battit des mains, dansa, chanta, alluma des feux par la ville : de sorte que le lieutenant de police, M. d'Argenson, qui avait fait d'inutiles efforts pour s'opposer à ce torrent d'impiétés, déclara qu'il ne répondait de rien si le cortége mortuaire traversait Paris.

Voilà pourquoi le convoi suivait, dans sa course nocturne et mystérieuse, la route que nous avons indiquée.

Mais le peuple n'y perdit rien : ce peuple avide de spectacles et qui depuis si longtemps n'avait plus que celui des processions religieuses, ce peuple jura que celui-ci ne lui échapperait point; et comme Saint-Denis était le but où devait inévitablement tendre le cadavre royal, ignorant du jour où Louis XIV se rendrait à sa dernière demeure, il alla dès le 6 septembre bivouaquer dans la plaine qui sépare Paris du tombeau de ses rois.

Vers dix heures le cortége apparut.

Chose étrange, pas un prince du sang, pas un des princes légitimés, pas un des pairs créés par ce roi, pas un des courtisans, qui de génération en génération s'étaient relayés dans les antichambres de Versailles pour attendre son lever, pas un de ces hommes n'accompagnait ce pauvre cadavre isolé, qu'on semblait bien mieux traîner à quelque gémonie inconnue, que conduire à une sépulture royale.

M. le duc, seul, jeune homme de vingt-trois ans, petit-fils du grand Condé, accompagnait le corps.

Était-ce par piété? était-ce pour s'assurer que la porte du caveau funèbre serait bien refermée sur lui?

Aussi, le peuple qui attendait tout le long de cette route, le peuple, qui, comme dans un champ de foire, qui, comme sur une place de marché, avait ses restaurants, ses jeux, ses baladins, aussi le peuple, que la vue d'une certaine pompe, ou à défaut de cette pompe, une douleur vraie et sincère eût peut-être contenu, le peuple, en voyant cet isolement, comprit-il qu'on lui abandonnait ce cadavre pour

Lk BEGEXCE 3 qu’il en fit a son plaisir et qu'il se vengeât de l’oppression par l’insulte. Aux portes de Saint-Denis, le tumulte qui pendant toute la route avait accompagné le corlé’ge redoubla encore; on voulait renvei'serle char funèbre; on voulait mettre en morceaux et cercueil et cadavre; la troupe fut obligée d’intervenir. Un homme sortit la tête par un des carrosses de la suite, et cria : « Je ne croyais pas que le carnaval fut en septembre. » Un autre repoussa deux Parisiens ivres qui roulèrent dans un fossé plein de fange, et s’éloigna en disant : a — Crapauds, cela vous apprendra à chanter quand le soleil se couche. » En effet, la foule chantait ; elle chantait des noèls en réjouissances, des épigrammes contre le roi ; elle chanUiit des menaces contre les jésuites. Or, quand les chants du peuple se font entendre sur un pareil ton, ils ressemblent fort à un rugissement. Le cadavre, en entrant dans la basilique, n’échappa point aux ir>sidtes de ces misèa-ables. Le lendemain on lut sur les murailles de l'église : A Saint'Denis cumme à Versailles Il est sâDS cœur et sans entrailles! effigies du roi ne pouvaient échapper à une pareille proscription ; les statues de pierre et de marbre furent mutilées; la statue de bronze de la place des Victoires sur laquelle les dents ni les ongles ne pouvaient mordre, reçut cette inscription : Tyran de bronze, U fut toujours ainsi. les saturnales durèrent jusqu’au lendemain matin. Laissons le peuple hurler ses imprécations contre le monarque, ou plutôt contre la monarchie, et voyons ce que Louis XIV laissait apn's lui. Trois pouvoirs bien distincts, dont deux étaient intimement liés. Ces trois pouvoiis étaient : Madame de Maintenon, de favorite, devenue femme de Louis XIV, comme nous l'avons dit. MM. (lu Maine et de Toulouse, reconnus par le roi, et devenus princes légitimés. Digitized by Google

qu'il en fît à son plaisir et qu'il se vengeât de l'oppression par l'insulte.

Aux portes de Saint-Denis, le tumulte qui pendant toute la route avait accompagné le cortége redoubla encore; on voulait renverser le char funèbre; on voulait mettre en morceaux et cercueil et cadavre; la troupe fut obligée d'intervenir. Un homme sortit la tête par un des carrosses de la suite, et cria : « Je ne croyais pas que le carnaval fût en septembre. » Un autre repoussa deux Parisiens ivres qui roulèrent dans un fossé plein de fange, et s'éloigna en disant : « — Crapauds, cela vous apprendra à chanter quand le soleil se couche. »

En effet, la foule chantait; elle chantait des noëls en réjouissances, des épigrammes contre le roi; elle chantait des menaces contre les jésuites.

Or, quand les chants du peuple se font entendre sur un pareil ton, ils ressemblent fort à un rugissement.

Le cadavre, en entrant dans la basilique, n'échappa point aux insultes de ces misérables. Le lendemain on lut sur les murailles de l'église :

A Saint-Denis comme à Versailles
Il est sans cœur et sans entrailles!

Les effigies du roi ne pouvaient échapper à une pareille proscription; les statues de pierre et de marbre furent mutilées; la statue de bronze de la place des Victoires sur laquelle les dents ni les ongles ne pouvaient mordre, reçut cette inscription :

Tyran de bronze, il fut toujours ainsi.

Les saturnales durèrent jusqu'au lendemain matin.

Laissons le peuple hurler ses imprécations contre le monarque, ou plutôt contre la monarchie, et voyons ce que Louis XIV laissait après lui.

Trois pouvoirs bien distincts, dont deux étaient intimement liés.

Ces trois pouvoirs étaient :

Madame de Maintenon, de favorite, devenue femme de Louis XIV, comme nous l'avons dit.

MM. du Maine et de Toulouse, reconnus par le roi, et devenus princes légitimés.

c 4 LA RCGENCB Et M. le duc d’Orlciuis, héritier légitime du trône en cas d'extinction do la hrancbe ainée, repré'sentce par le jeune Ixjuis XV, arrièrepelit-lils de Louis XIV, deuxième fds du duc de Bourgogne, né à Fontainebleau le 15 février 1710, et dernier débris de cette riche deseeudancc que le roi épouvanté avait vu foudre entre les mains de la mort. Les deux pouvoirs alliés et ayant un même but, étaient madame de Mainicnon et les princes légitimés. Ce but était de remettre tous les fils de l'État aux mains de M. du Maine, afin que madame de Maiutcuon continuât d'exercer sous la ri'gencc de son élève favori, l'iiifluence que Louis XIV lui avait laissé prendre sur les atl'aires politiques et religieuses pendant les dernièies années de son règne. ij! but de M. le duc d’Orléans était nu contraire de soutenir la prérogative de son sang, de réclamer, avec la régence, la direction de l’éducation royale; et en conservant enfin jusrpi’au jour de sa majorité le jeune prince sain et sauf, de répondre iiérerapioircmeut aux calomnies ré|)andues sur lui par ses ennemis à l’époque désastreuse de la mort du grand dauphin et des princes scs fils et ses petits-fils. La cause de M. le duc d’Orléans était celle de toute la noblesse de France, qui se regardait comme insultée par les privilèges inouïs accordés par Louis XIV aux princes légitimés, auxquels il avait donné le pas sur les ducs et pairs, et qu’il ap[ielait à la succession au tré)iie au cas d’extinction de lu branche ainée. Ainsi, dans ce cas, M. du Maine, enfant adultérin, primait M. le dued’Orléans, héritierlégitime dans l’ordrcde lasuccession ordinaire. Disons (piebpies mots des personnages dont nous venons de prononcer les noms, d’indiquer les prétentions, etdedévoiler le but. Dans notre histoire de l.ouis XIV, nous avons dit sur Françoise d’Aubigné tout ce que nous avions à en dire ; nous l’avons suivie dans son étrange fortune depuis sa naiss<mce dans les prisons de la Con ciergeric de Niort le 27 novembre 1035, jusqu’à sa sortie de Versailles et son entrée à Saint-Cyr le 30 août 1715. Tout ce que nous |X)urrions écrire ici serait donc une répétition. Nous avons raconté comment le duc du Maine, né le 31 mars 1670, Digifîzed’Cy Google

Et M. le duc d'Orléans, héritier légitime du trône en cas d'extinction de la branche aînée, représentée par le jeune Louis XV, arrière-petit-fils de Louis XIV, deuxième fils du duc de Bourgogne, né à Fontainebleau le 15 février 1710, et dernier débris de cette riche descendance que le roi épouvanté avait vu fondre entre les mains de la mort.

Les deux pouvoirs alliés et ayant un même but, étaient madame de Maintenon et les princes légitimés.

Ce but était de remettre tous les fils de l'État aux mains de M. du Maine, afin que madame de Maintenon continuât d'exercer sous la régence de son élève favori, l'influence que Louis XIV lui avait laissé prendre sur les affaires politiques et religieuses pendant les dernières années de son règne.

Le but de M. le duc d'Orléans était au contraire de soutenir la prérogative de son sang, de réclamer, avec la régence, la direction de l'éducation royale; et en conservant enfin jusqu'au jour de sa majorité le jeune prince sain et sauf, de répondre péremptoirement aux calomnies répandues sur lui par ses ennemis à l'époque désastreuse de la mort du grand dauphin et des princes ses fils et ses petits-fils.

La cause de M. le duc d'Orléans était celle de toute la noblesse de France, qui se regardait comme insultée par les priviléges inouïs accordés par Louis XIV aux princes légitimés, auxquels il avait donné le pas sur les ducs et pairs, et qu'il appelait à la succession au trône au cas d'extinction de la branche aînée.

Ainsi, dans ce cas, M. du Maine, enfant adultérin, primait M. le duc d'Orléans, héritier légitime dans l'ordre de la succession ordinaire.

Disons quelques mots des personnages dont nous venons de prononcer les noms, d'indiquer les prétentions, et de dévoiler le but.

Dans notre histoire de Louis XIV, nous avons dit sur Françoise d'Aubigné tout ce que nous avions à en dire; nous l'avons suivie dans son étrange fortune depuis sa naissance dans les prisons de la Conciergerie de Niort le 27 novembre 1635, jusqu'à sa sortie de Versailles et son entrée à Saint-Cyr le 30 août 1715. Tout ce que nous pourrions écrire ici serait donc une répétition.

Nous avons raconté comment le duc du Maine, né le 31 mars 1670,

LA BËULNC1! S nomnii' Hourbon ainsi que son frère en 1073, revêtu du premier raiif; avec les princes du sang en 1091, et enfin appelé à succéder au Irène à défaut de prince du sang en 1711, avait complélemciit abandonné le parti de sa more, pour se rallier au parti de sa rivale, madame de Maintenon. Que l'on ne s'étonne pas de cette ingratitude; M. le duc du Maine n'avait aucune vertu réelle, et il était prêt à sacrifier à son intérêt, jusqu'à l'apparence des vertus qu'il faisait semblant d'avoir. C'est dans Saint-Simon, ce grand peintre du XVIU" siècle, qu'il faut chercher le portrait de M. le duc du .Maine. — M. le duc. du Maine avait de l'esprit, non [vis comme un ange, mais comme un démon auquel il ressemblait en malignité, en noirceur d'àmc et en perversité de cœur. Il avait épousé, le 19 mars 1092, Anne-Ixuise-Béiiédicle de Bourbon, petite-fille du grand Condé. Toute autre femme eut |ieutêlre contenu ce caractère dangereux, mais rorgueilleuse princesse lendit au contraire éternellement à augmenter l'ambition de son mari. Avec autant d'esprit au moins que le duc, Louise de Bourbon marchait d'une allure toute contraire. Elle avait du courage à l'e.xcès, elle était entreprenante, audacieuse, furieuse, ne connaissant que la passion présente, s'indignant sans cesse des mesures souterraines de son mari qu'elle appelait misères et faiblesses, de son mari à qui elle reprochait l'honneur qu'elle lui avait fait en l'épousant, de son mari qu'à force d'énergie elle rendait petit et souple devant elle et qu'elle poussait en avant, esiiérant sans cesse communiquer sa volonté à cette pauvre et misérable organisation. Physiquement, M. du Maine avait la figure agréable, la taille moyenne et assez bien prise, mais il boitait d'une chute qu'il avait faite dans son enfance. Madame du Maine était loin d'être jolie, cependant son esprit donnait du piquant à son visage, mais elle était si petite qu'on l'appelait la naine. A |K.'ine atteignait-elle à la taille de quatre pieds. M. le comte de Toulouse, à l'opposi'; de son frère, était l'honneur, la vertu, la droiture, l'équité même. Il avait l'accueil aussi gracieux Digilized by Google

nommé *Bourbon* ainsi que son frère en 1673, revêtu du premier rang avec les princes du sang en 1694, et enfin appelé à succéder au trône à défaut de prince du sang en 1714, avait complétement abandonné le parti de sa mère, pour se rallier au parti de sa rivale, madame de Maintenon.

Que l'on ne s'étonne pas de cette ingratitude; M. le duc du Maine n'avait aucune vertu réelle, et il était prêt à sacrifier à son intérêt, jusqu'à l'apparence des vertus qu'il faisait semblant d'avoir.

C'est dans Saint-Simon, ce grand peintre du XVIII^e^ siècle, qu'il faut chercher le portrait de M. le duc du Maine.

— M. le duc du Maine avait de l'esprit, non pas comme un ange, mais comme un démon auquel il ressemblait en malignité, en noirceur d'âme et en perversité de cœur.

Il avait épousé, le 19 mars 1692, Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé. Toute autre femme eût peut-être contenu ce caractère dangereux, mais l'orgueilleuse princesse tendit au contraire éternellement à augmenter l'ambition de son mari.

Avec autant d'esprit au moins que le duc, Louise de Bourbon marchait d'une allure toute contraire. Elle avait du courage à l'excès, elle était entreprenante, audacieuse, furieuse, ne connaissant que la passion présente, s'indignant sans cesse des mesures souterraines de son mari qu'elle appelait *misères et faiblesses*, de son mari à qui elle reprochait l'honneur qu'elle lui avait fait en l'épousant, de son mari qu'à force d'énergie elle rendait petit et souple devant elle et qu'elle poussait en avant, espérant sans cesse communiquer sa volonté à cette pauvre et misérable organisation.

Physiquement, M. du Maine avait la figure agréable, la taille moyenne et assez bien prise, mais il boitait d'une chute qu'il avait faite dans son enfance.

Madame du Maine était loin d'être jolie, cependant son esprit donnait du piquant à son visage, mais elle était si petite qu'on l'appelait la naine.

A peine atteignait-elle à la taille de quatre pieds.

M. le comte de Toulouse, à l'opposé de son frère, était l'honneur, la vertu, la droiture, l'équité même. Il avait l'accueil aussi gracieux

que son nature) glacial pouvait le lui permeltrc, un certain courage et une envie réelle d'élre utile au roi ou à la France, mais cela par les bonnes voies et par les moyens honiictes; fieu sfiirituclˌ un sens droit remplaçait chez lui cette vcnedniit avait hérité son frère aîné, et qu'on appelait l'esprit des Mortemart. Tout appliqué d';iilleurs à savoir sa marine et son commerce, deux choses qu'il entendait trèsbien. Il avait épousé une demoiselle Marie de N'oailles, dont l'Iiisloire s'est [leu CH'cupée, et dont nous n'aurons guère à nous occufier filus que l'histoire. A ce jiarti des princes légitimés, se rattachaient naturellement les autres enfants illégitimes du roi, c'est-à-dire la première mademoiselle de Blois, mariée au prince de Conti, mort en 1085, et qu'on apfielait la princesse douairière. Mademoiselle de ^antes, mariée au duc de Bourbon, et qu'on appelait madame lu diichesse. El la seconde mademoiselle de Blois, mariée au duc d'Orléans qui fut depuis le régent. Phili|)fie 11, duc d'Orléans, était né à Saint-Cloud le 4 août 1774. Sa mère, Charlolle-Élisabelh de Ihivière, connue sous le nom de princesse Palatine, disait en parlant de lui : — Les fées furent conviées à mescouches, etchacune dotant mon fils d'un talent, il les eut tous. Midhcureuseiucnt ou avait oulilié d'inviter une fiie qui, arrivant après les autres, dit : — Il aura tous les talents, excepté celui d'en faire bon usage. A l'àge de 41 ans auquel il était parvenu, au moment où nous ouvrons cette nouvelle période de l'iiistoirede France, le duc d'Orléans était d'une figure agréable, quoique rougie par le soleil d'Italie et d'Espigne, d'une physionomie attrayante, quoique ses mauvais yeux le fissent loucher, d'une taille médiocre et cependant aisée, quoiipie grosse. Ses reparties étaient promptes, justes et gaies. Scs premiers jugemcids étaient surs, la réflexion seule les rendait indécis; s;i déinonslndion était si lucide qu'il faisait claires les choses les plus abstraites de la science, de la politique, du gouvernement et des finances. Tous les arts lui étaient familiers, il était bon peintre, bon musicien Digilized by GoogI

que son naturel glacial pouvait le lui permettre, un certain courage et une envie réelle d'être utile au roi ou à la France, mais cela par les bonnes voies et par les moyens honnêtes; peu spirituel, un sens droit remplaçait chez lui cette verve dont avait hérité son frère aîné, et qu'on appelait l'esprit des Mortemart. Tout appliqué d'ailleurs à savoir sa marine et son commerce, deux choses qu'il entendait très-bien.

Il avait épousé une demoiselle Marie de Noailles, dont l'histoire s'est peu occupée, et dont nous n'aurons guère à nous occuper plus que l'histoire.

A ce parti des princes légitimés, se rattachaient naturellement les autres enfants illégitimes du roi, c'est-à-dire la première mademoiselle de Blois, mariée au prince de Conti, mort en 1685, et qu'on appelait la princesse douairière.

Mademoiselle de Nantes, mariée au duc de Bourbon, et qu'on appelait madame la duchesse.

Et la seconde mademoiselle de Blois, mariée au duc d'Orléans qui fut depuis le régent.

Philippe II, duc d'Orléans, était né à Saint-Cloud le 4 août 1774.

Sa mère, Charlotte-Élisabeth de Bavière, connue sous le nom de princesse Palatine, disait en parlant de lui :

— Les fées furent conviées à mes couches, et chacune dotant mon fils d'un talent, il les eut tous. Malheureusement on avait oublié d'inviter une fée qui, arrivant après les autres, dit :

— Il aura tous les talents, excepté celui d'en faire bon usage.

A l'âge de 41 ans auquel il était parvenu, au moment où nous ouvrons cette nouvelle période de l'histoire de France, le duc d'Orléans était d'une figure agréable, quoique rougie par le soleil d'Italie et d'Espagne, d'une physionomie attrayante, quoique ses mauvais yeux le fissent loucher, d'une taille médiocre et cependant aisée, quoique grosse. Ses reparties étaient promptes, justes et gaies. Ses premiers jugements étaient sûrs, la réflexion seule les rendait indécis; sa démonstration était si lucide qu'il faisait claires les choses les plus abstraites de la science, de la politique, du gouvernement et des finances. Tous les arts lui étaient familiers, il était bon peintre, bon musicien

IA RtetNCE 7 excellent cliiinistc, niécanidcn habile. A l'entendre parler on lui eût cru une vaste instruction : on se fût troraja'!, il n'avail qu'une excellente miimoire. Il avait par son père, Monsieur, hérité en plein, comme dit Saint-Simon, du amrage de ses ancêtres, ce qui, sans être méchant de paroles, le rcndiiit assez diflicile sur la valeur des autres. Le duc d'Orléans avait dix-sept ans à peine, quand le roi le maria avec mademoiselle de Blois, sa fille. 11 aimait fort madame de Bouchon, et ne se prêta qu'avec uuegi“ande répugnance à ce mariage. On l'avait menacé, sur son premier refus, de l'enfermer au château de Villcrs-Cotterct, et ce|x:ndant il ri'sistait ; ce fut Dulxiis qui le décida. On sait qu'au moment où il vcn.iit d'engager sa parole au roi , la princesse l’alaline, nourrie dans les traditions de l'aristocratie allemande, accueillit cette déclaration par un soufflet. Gjtte union ne fut |)<is heureuse ; le duc d'Orléins s'était marié avec répugnance. Mademoiselle de Blois s'était mariée sans alïection; elle croyait avoir fort honoré M. le duc d'Orléans en l'épousant. Quelque effoi-t qu'elle fit |»ur se retenir à cet endroit, il lui éclwiiiKiit des imfiertinences qu elle eut voulu reprendre aussitôt qu'elles étaient dites, et que cependant elle laissait consUunment échap[ier. Madame la duchesse d'Orléans était grande sans majesté, elle avait la gorge, les yeux et les bras admirables, la bouche assez bien, de belles dents un peu longues, des joues trop larges et trop pendantes qu'elle fardait outre mesure ; ce qui la déprail c'était la place de ses sourcils, qui était pelée et rouge avec fort peu de poils, quoiqu'elle eût de belles p,aupièrcs et des cheveux châtains bien plantés ; elle avait la léfe branlante comme une vieille femme, ce qui était chez elle la suite de la petite vérole; sans être bossue ni contrefaite, elle avait cejicndant un côté plus gros (pie l'autre; elle était horriblement paresseuse, demeurant le plus qu'elle pouvait soit dans son lit, soit sur une chaise longue, mangeant presque toujours couchée, et ayant rarement d'autres convives que Louise-Adélaïde de Damas Thiange, duchesse de Sforce, nièce de madame de Montespm, et (wr conscHiuent sa cousine germaine à elle. Islle avait commencé à donner

Digitized by Google

excellent chimiste, mécanicien habile. A l'entendre parler on lui eût cru une vaste instruction : on se fût trompé, il n'avait qu'une excellente mémoire. Il avait par son père, Monsieur, hérité *en plein*, comme dit Saint-Simon, du courage de ses ancêtres, ce qui, sans être méchant de paroles, le rendait assez difficile sur la valeur des autres.

Le duc d'Orléans avait dix-sept ans à peine, quand le roi le maria avec mademoiselle de Blois, sa fille. Il aimait fort madame de Bourbon, et ne se prêta qu'avec une grande répugnance à ce mariage. On l'avait menacé, sur son premier refus, de l'enfermer au château de Villers-Cotteret, et cependant il résistait ; ce fut Dubois qui le décida. On sait qu'au moment où il venait d'engager sa parole au roi, la princesse Palatine, nourrie dans les traditions de l'aristocratie allemande, accueillit cette déclaration par un soufflet.

Cette union ne fut pas heureuse ; le duc d'Orléans s'était marié avec répugnance. Mademoiselle de Blois s'était mariée sans affection ; elle croyait avoir fort honoré M. le duc d'Orléans en l'épousant. Quelque effort qu'elle fit pour se retenir à cet endroit, il lui échappait des impertinences qu'elle eût voulu reprendre aussitôt qu'elles étaient dites, et que cependant elle laissait constamment échapper.

Madame la duchesse d'Orléans était grande sans majesté, elle avait la gorge, les yeux et les bras admirables, la bouche assez bien, de belles dents un peu longues, des joues trop larges et trop pendantes qu'elle fardait outre mesure ; ce qui la déparait c'était la place de ses sourcils, qui était pelée et rouge avec fort peu de poils, quoiqu'elle eût de belles paupières et des cheveux châtains bien plantés ; elle avait la tête branlante comme une vieille femme, ce qui était chez elle la suite de la petite vérole ; sans être bossue ni contrefaite, elle avait cependant un côté plus gros que l'autre ; elle était horriblement paresseuse, demeurant le plus qu'elle pouvait soit dans son lit, soit sur une chaise longue, mangeant presque toujours couchée, et ayant rarement d'autres convives que Louise-Adélaïde de Damas Thiange, duchesse de Sforce, nièce de madame de Montespan, et par conséquent sa cousine germaine à elle. Elle avait commencé à donner

8 LA BÉGÜNCE quelques sujets de plainte à son mm i, en jetant les yeux asec un peu trop de hicnveillance sur le chevalier de Iloyc, qui fut depuis le marquis de Iji Rochefoucault, ce qui ne l'cmpècha pas d'en vouloir fort à M. le duc d'Orléans, de toutes les infidélités qu'il lui lit eu échange do celle qu'elle avait eu rinlciition de lui faire, et cela, non pas par jalousie, mais par dépit de ne pas être adorée et servie par lui comme une divinité. De ce mariage étrange et mal emboité, étaient nés ou devaient naitre sept enfants, un garçon et six fdles. Le garçon était I>ouis d'Orléans. f^s six filles élaiont, l'aînée, Marie-Louise, qui avait épousé M. le duc de Berry, et qui était veuve dejniis trois ans. La seconde. l.ouisc-Adélaide de Lliartrcs, qui devait devenir abbesse de Chclle.î. La troisième, Cliarlottc-.\glaé de Valois, qui devait éiajuser le duc de Modène, quatrième, Louise-bdisjrnelli de ^lontpcnsicr, qui devait épouser Don Louis, prince des .Vsluries. Li cinquième, l'I'.ilippinc-Klisabeth-Charbdtc, comtesse de Beaujolais, fianci-een 1721 un second filsdii roi d'Kspngnc. Enfin la sixième, Louise-Diane, qui devait épouser le prince de Conti. Il avait en outre trois IxUards, deux garçons et une fille. Un seul fut légitimé, se nomma le chevalier d'Orléans, fut général des galères et grand prieur de France; il était fils de mademoiselle de Sery, (|ui fut depuis comtesse d'.Xrgenfon. Les deux autres étaient , l'un , abbé de Saint-.\lbin , fils de la Florence, danseuse de l'Opéra. L'autre, mie fille née de mademoiselle Desmarets, actrice de la Comédie-Française.* Le duc d'Orléans ne croyait à sa paternité qu'à l'égard du chevalier d'Orlt'xms, aussi le reconnut-il. Quant aux deux autres il ne voulut entendre à rien malgré leurs instances. Maintenant que nos principaux acteurs sont posés, levons la toile Digilized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.67% accurate

Digilized by Google

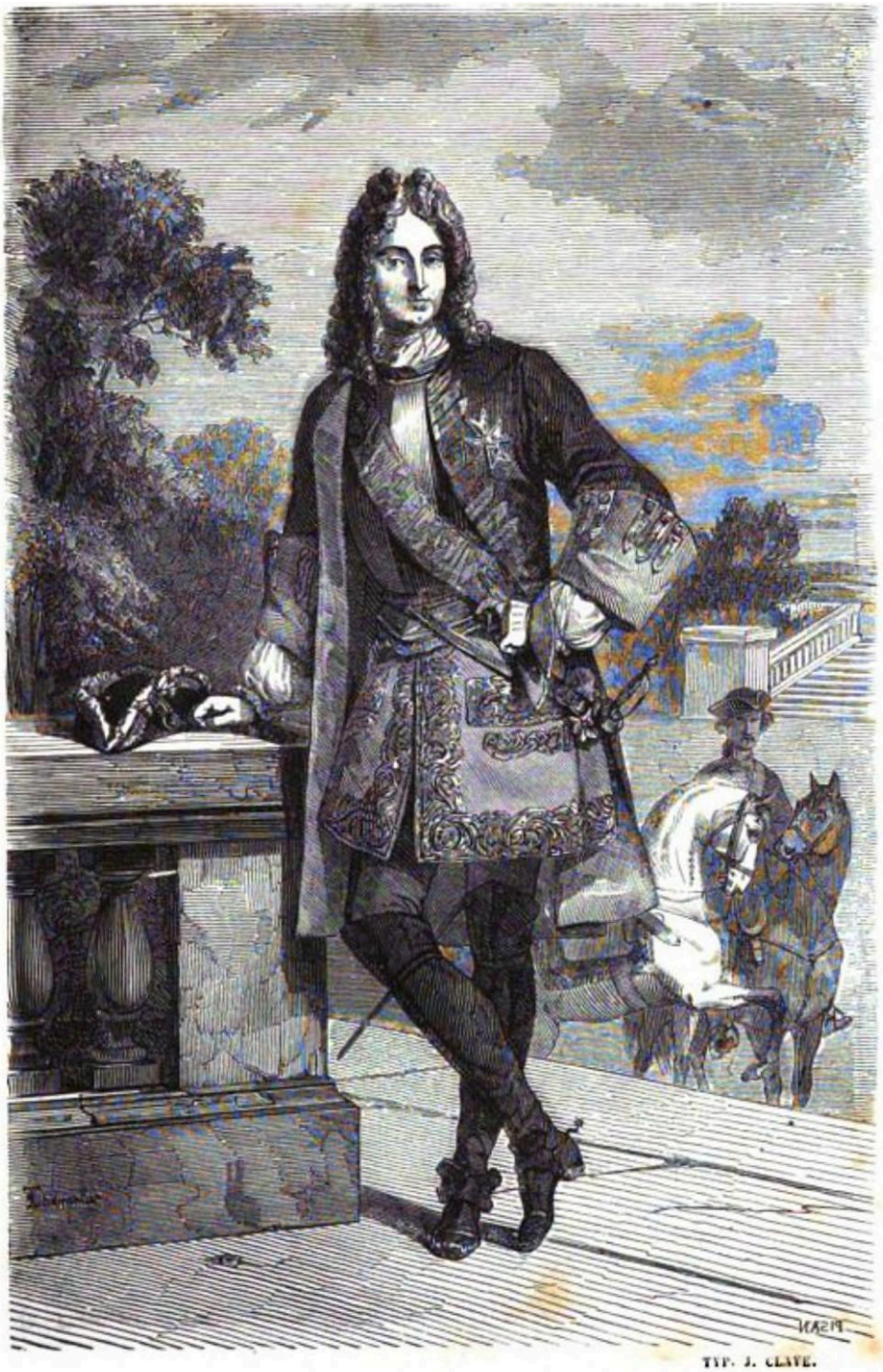

TYP. J. CLAYE.

Le Régent.

NAPOLI

The text on this page is estimated to be only 15.33% accurate

OKjXyzeti by Google

LA RËGE.fCE 0 et voyons-les jouer chacun son rôle, dans celle grande comédie qu'on appelle la Régence. CHAPITRE II. Pendant les trois derniers jours de la maladie du roi , les salons du duc d'Orléans s'étaient vidés et remplis, selon les alternatives de bien et de mal de l'illustre malade. Outre la nouvelle de la mort de Louis XIV, la conversation de ses salons roul.nt sur une des dcniiércsexccntririlés du prince de Conti qui avait éjiousé une princesse de Condé. C'était un singulier cor|B au physique et au moral, que monseigneur Louis-Armand , prince de Conti , et ses excentricités, comme on dirait aujourd'hui , faisaient alternaliveraent les joies et les terreurs de la cour. C'était un petit homme horriblement contrefait, qui pouvait encore iwsser pour la ligure, mais repoussant du reste de sa personne, et auquel sa distraction continuelle donnait un air égaré qui , lorsqu'on connaissait son caracliirc , n'avait rien de rassurant. Sa femme était une charmante personne qui jouait à la beauté , dit la princesse Palatine. Le prince de Conti n'avait jiunais aimé personne que sa mère , mademoiselle de ISIois, fdle de mademoiselle de La Valliére , et qu'on apiielait la grande princesse de (ionli , et ceiiendant la mère et le fils étaient toujours en dispute. Dans un moment de bouderie , la grande princessedécidadesefaire Iwtir une maison loin deriiùlel de son fils cl y mit les ouvriers ; malheureusement les fondations à peine posées elle se raccommoda avec son mmjot, comme elle l'api>elait, et les ouvriers furent congédiés. Mais Iclvcau tempsétait rare dansk maison de Conti. Une nouvelle brouille survint, elavec elle les ouvriers ; cela ékit devenu une habitude : à chaque dispute elle les rap(ielait, de sorte qu'on pouvait savoir, à la seule inspection des travaux, comment lu grande princesse et son fils vivaient ensemble : la maison avanT. I. 1 Digitized by Google

et voyons-les jouer chacun son rôle, dans cette grande comédie qu'on appelle la Régence.

CHAPITRE II.

Pendant les trois derniers jours de la maladie du roi, les salons du duc d'Orléans s'étaient vidés et remplis, selon les alternatives de bien et de mal de l'illustre malade.

Outre la nouvelle de la mort de Louis XIV, la conversation de ses salons roulait sur une des dernières excentricités du prince de Conti qui avait épousé une princesse de Condé.

C'était un singulier corps au physique et au moral, que monseigneur Louis-Armand, prince de Conti, et ses excentricités, comme on dirait aujourd'hui, faisaient alternativement les joies et les terreurs de la cour.

C'était un petit homme horriblement contrefait, qui pouvait encore passer pour la figure, mais repoussant du reste de sa personne, et auquel sa distraction continuelle donnait un air égaré qui, lorsqu'on connaissait son caractère, n'avait rien de rassurant.

Sa femme était une charmante personne qui jouait à la beauté, dit la princesse Palatine.

Le prince de Conti n'avait jamais aimé personne que sa mère, mademoiselle de Blois, fille de mademoiselle de La Vallière, et qu'on appelait la grande princesse de Conti, et cependant la mère et le fils étaient toujours en dispute. Dans un moment de bouderie, la grande princesse décida de se faire bâtir une maison loin de l'hôtel de son fils et y mit les ouvriers ; malheureusement les fondations à peine posées elle se raccommoda avec son *magot*, comme elle l'appelait, et les ouvriers furent congédiés. Mais le beau temps était rare dans la maison de Conti. Une nouvelle brouille survint, et avec elle les ouvriers ; cela était devenu une habitude : à chaque dispute elle les rappelait, de sorte qu'on pouvait savoir, à la seule inspection des travaux, comment la grande princesse et son fils vivaient ensemble : la maison avan-

10 LA RÉGENCE m çait-elle, Us étaientchien et chat; la maison était-elle abamUmnée, tout ;illait le mieux du monde dans rintérienr filial et materjiel. Outre ces défauts, le prince de (x)nti en avait un bien pins grave, défaut qui eût menacé d'extinction la race des Condé-Conti s'il n'y avait eu (jue lui pour la per|)i'luer, défaut que nous ne pouvons que laisser deviner, et (pii ceiicndant ne l'empéeliait pas d'étrc jaloux de sa femme et de hanter assidûment les mauvais lieux. C'était avec les suites d'une visite dans une des localités que nous venons de dire, qu'on égayait sourdeiiMint bi visite de condoléances que les courtisans faisaient à l'hilippc 11 , i<endant la soirée du 1 " septembre 1715. Le lendemain avait lieu la séance du Parlement qui devait décider de la validité du tcslamenl de I/)uis XIV. Le futur régent était en train d'acheter la n''gence. Le premier président de Mesmes était une créature de madamede Maintenon , il ne fallait pas songer à l'avoir. M. de Giiiche passait pour être fort attaché aux bâtards. M. de Guiche était colonel aux gaides françaises; M. deGuiche était un homme important; M. de Guiche reçut six cent raille livres et rci>ondit de ses hommes. I.es simples gardes françaises devaient occuper sourdement le Palais, tandis que les officiers avec les soldats d'élite, mais sans uniforme, se répandraient dans la salle. Quant aux présidents Maison et Ijepellclier, ils étaient au duc d'Orléans ; le]irincc les apisdait ses pigeons privés. D'Aguesseau lui était dévoué; Joly-de-Fleury lui avait promis de parler en sa faveur. Les jeunes conseillers ne devaient pas hc-siter entre la vieille, c'était ainsi qu'on nommait madame de Maintenon, et le dnc d'Orléans. Les vieux conseillers ne tiendraient pas devant le droit de remontrances (pie l'on promettait de leur rendre. Enfin les ducs et (vairs devaient être séduits par la prérogative (|ui leur serait difinilivement accordée de rester couverts pendant (pic le premier président leur demanderait leur voix. L'Espagne menaçait bien, à cause de lu vieillo rancune que le roi DigilizecTby tjnfjgle

r LA ataKHCB 1 < gardiiil au duc d’Orléans, qui avait été en coquetterie avec sa femme ; l’Kspiigiie, disons-nous, menaçait l)icn, par l'organe du prince de Cellamarc, de ne point reconnaître la régence de M. le duc d'Orléans; mais lord Stairs, au nom de l'Angleterre, s'était engagé à la reconnaitre, et l’arnhassadcnr, |x;ndant la séance, consentait à se montrer dans une tribune avec l’ablié Dubois. Lord Staii-s était en bonne position à la cour du feu roi , et il devait cette bonne position à un fait trop caractéristique pour que nous ne le fassions pas counaitre. Un jour on disait à Louis XIV que lord Stairs était, de tous les membres di|>lomatiques, relui qui savait peut-être le mieux ce qui était dû de respect aux têtes couronnées. — Je le verrai bien , dit Louis XIV. Le soir même, lord Stairs devait monter dans la propre voiture du roi. Arrivé au marche-pied , et comme lord Stairs attendait humblement, le chapeau à la main, que le roi prit place, — Montez, monsieur Stairs, dit brusquement le roi. Lord Stairs passa aussitût devant le roi et monta le premier. — On avait raison , Monsieur, dit Louis XIV, et vousêtes l’homme le pins jKili ((ue je connaisse. On conçoit que cette politesse consistait à avoir obéi sans aucune observation au roi, quoiqu'il fût inouï ipi'un homme passât devant Louis XIV, et montât le premier dans sa voiture. Lord Stairs savait obéir sans observation, l'ordre fût-il inattendu, étrange, inouï. Lord Stairs fut donc, à partir de ce moment, aux veux du grand roi , l'homme le plus poli de l’Europe. Parfois, les anecdotes nous écarteront de notre récit, mais non pas de notre sujet , l’histoire de la Régence n’est en réalité qu'un grand recueil d'anecdotes. Tout en causant à droite et à gauche, tout en achetant M. de Guiche, tout en caressant MM. d'Aguesseau et Joly-dc-Fleury, tout en serrant la main à lord Stairs, tout en rudoyant le prince de Conti, tout en cherchant des veux le jeune duc de Fronsac, qui était déjà une puissance , tout en échangeant tout bas quelques mots avec M. de Digilized by Google

gardait au duc d'Orléans, qui avait été en coquetterie avec sa femme ; l'Espagne, disons-nous, menaçait bien, par l'organe du prince de Cellamare, de ne point reconnaître la régence de M. le duc d'Orléans ; mais lord Stairs, au nom de l'Angleterre, s'était engagé à la reconnaître, et l'ambassadeur, pendant la séance, consentait à se montrer dans une tribune avec l'abbé Dubois.

Lord Stairs était en bonne position à la cour du feu roi, et il devait cette bonne position à un fait trop caractéristique pour que nous ne le fassions pas connaître.

Un jour on disait à Louis XIV que lord Stairs était, de tous les membres diplomatiques, celui qui savait peut-être le mieux ce qui était dû de respect aux têtes couronnées.

— Je le verrai bien, dit Louis XIV.

Le soir même, lord Stairs devait monter dans la propre voiture du roi.

Arrivé au marche-pied, et comme lord Stairs attendait humblement, le chapeau à la main, que le roi prît place,

— Montez, monsieur Stairs, dit brusquement le roi.

Lord Stairs passa aussitôt devant le roi et monta le premier.

— On avait raison, Monsieur, dit Louis XIV, et vous êtes l'homme le plus poli que je connaisse.

On conçoit que cette politesse consistait à avoir obéi sans aucune observation au roi, quoiqu'il fût inouï qu'un homme passât devant Louis XIV, et montât le premier dans sa voiture.

Lord Stairs savait obéir sans observation, l'ordre fût-il inattendu, étrange, inouï. Lord Stairs fut donc, à partir de ce moment, aux yeux du grand roi, l'homme le plus poli de l'Europe.

Parfois, les anecdotes nous écarteront de notre récit, mais non pas de notre sujet, l'histoire de la Régence n'est en réalité qu'un grand recueil d'anecdotes.

Tout en causant à droite et à gauche, tout en achetant M. de Guiche, tout en caressant MM. d'Aguesseau et Joly-de-Fleury, tout en serrant la main à lord Stairs, tout en rudoyant le prince de Conti, tout en cherchant des yeux le jeune duc de Fronsac, qui était déjà une puissance, tout en échangeant tout bas quelques mots avec M. de

12 LA RÉGENCE Saint-Simon, le duc d’Orléans prenait toutes ses précautions pour le lendemain. I.e duc d'Orléans iwssa urœ partie de la nuit dans son cabinet avec le cardinal de Noailles, le même qui avait été chargé de remcUre lo cœur du feu roi aux jésuites, et (jui leur avait dit en le leur remettant : — Mes [XTes, vous possédez ce cœur (jui vous a honorés constamment de son amitié et de sa confiance : le grand roi dont nous pleurons la mort vous ayant toujours aimés tendrement. Avec le cardinal, les dernières mesures pour le lendemain avaient été prises. Ce lendemain tant attendu arriva. Le jour trouva M. le duc d'Orléans parfaitement préparé à la lutte qui allait avoir lieu. A huit heures du malin , le Parlement était assemblé sous la présidence de Jean-.\ntoine de Mesmes. La lettre de cachet, portant l'annonce officielle de la mort de Louis XIV, fut lue. Puis, le duc d'Orléans fut introduit avec tous les honneurs dus à un fils de France. M. le duc du Maine entra un instant apres, suivi de M. le comte de Toulouse. Le duc d'Orléans à son tour traversa le parquet, et alla se placer au-dessus du duc de Bourbon. Eu passant, .M. de Guiche lui avait montré ses hommes. En prenant place au milieu des ducs et pairs, M. de Saint-Simon lui avait fait un signe. En entrant, lord Stairs l’avait salué respectueusement de la tribune, où derrière lui, dans la pénombre, on pouvait aixircevoir la figure grimacvmlc de l'abbé Dubois. Chacun , comme on voit , éUùt à son poste. La bataille s’engagea p;ir un discours de M. le premier président. On commit les détails de cette mémorable séance dans laquelle fut détruit en quelques heures, pierre à pierre, l'édilice <pic madame de Maiiilenon, le Père Iæ Tellier cl les bâtards avaient si laborieusement élevé, pendant dix uns de patience et d’habileté. Comme l’a-OiqrtiTM by tii >nglc

Saint-Simon, le duc d'Orléans prenait toutes ses précautions pour le lendemain.

Le duc d'Orléans passa une partie de la nuit dans son cabinet avec le cardinal de Noailles, le même qui avait été chargé de remettre le cœur du feu roi aux jésuites, et qui leur avait dit en le leur remettant :

— Mes pères, vous possédez ce cœur qui vous a honorés constamment de son amitié et de sa confiance : le grand roi dont nous pleurons la mort vous ayant toujours aimés tendrement.

Avec le cardinal, les dernières mesures pour le lendemain avaient été prises.

Ce lendemain tant attendu arriva.

Le jour trouva M. le duc d'Orléans parfaitement préparé à la lutte qui allait avoir lieu.

A huit heures du matin, le Parlement était assemblé sous la présidence de Jean-Antoine de Mesmes.

La lettre de cachet, portant l'annonce officielle de la mort de Louis XIV, fut lue.

Puis, le duc d'Orléans fut introduit avec tous les honneurs dus à un fils de France.

M. le duc du Maine entra un instant après, suivi de M. le comte de Toulouse.

Le duc d'Orléans à son tour traversa le parquet, et alla se placer au-dessus du duc de Bourbon.

En passant, M. de Guiche lui avait montré ses hommes.

En prenant place au milieu des ducs et pairs, M. de Saint-Simon lui avait fait un signe.

En entrant, lord Stairs l'avait salué respectueusement de la tribune, où derrière lui, dans la pénombre, on pouvait apercevoir la figure grimaçante de l'abbé Dubois.

Chacun, comme on voit, était à son poste.

La bataille s'engagea par un discours de M. le premier président.

On connait les détails de cette mémorable séance dans laquelle fut détruit en quelques heures, pierre à pierre, l'édifice que madame de Maintenon, le Père Le Tellier et les bâtards avaient si laborieusement élevé, pendant dix ans de patience et d'habileté. Comme l'a-

LA RÉGENCE 13 vaitprévu Louis XIV, tesUunent et codicille, tout fut détruit. — Nous sommes tout-puis.saiits tant ({ue nous vivons , avait dit le grand roi ; morts, nous sommes moins que de simples |>arliculiers. Autorité politiijue, autorité militaire, tout fut remis nu duc d'Orléans. Il devait être seulement président du conseil do régence, il fut nommé régent ; le commandement des troiqies de la maison du roi devait cire donné à .M. du Maine, il futdounéàlMiilipiicll; .M. du Maine devait disposer des emplois, bénéfices et charges de rfitul, ce fut le duc d'Orléans qui hérita de ce privilège. En outre, le duc d'Orléans eut le <lroit de former le conseil de régence comme il l'cntendrait, et meme tous conseils inférieurs qu'il lui plairait d'établir. M. le duc du Maine conserva seulement la surintendance de l'éducation royale. Quant à M. le duc de Bourbon , qui ne devait être admis au conseil de régence qu'à l'àge de 24 ans, M. le duc d'Orléans demanda sou admission immédiate, et l'obtint. Ixs seuls articles du testament maintenus furent ceuv qui donnaient au maréchal de Villeroy le titre de gouverneur du jeune roi lajuis XV, et à la duchesse de Ventadour, celui de sa gouvernante. Au reste, il n'y avait rien d'étonnant dans le maintien de ces dispositions à l'égard de la duchesse de Ventadour. On ne pouvait , destituer la gouvernante du roi sans lui faire son procès. La gouvernante du roi était revêtue d'une charge de la couronne. Le gouverneur n'avait qu'une commission. Ce premier arrêt du Parlement fut à peine répandu dans Paris, que la joie y éclata. Le duc d'Orléans, c'était l'avenir, c'est-à-dire l'inconnu ; or, l'inconnu, Dieu l'a voulu ainsi pour le bonheur de riuimanité, c'est l'espéTance. Le duc du Maine, c'était le passe, c'cst-ii-dire, madame de Maintcuon, le Père LeTellier, c'étaient les désastres de la guerre de succession , la sombre famine , la morne tristesse; le passé, enfin, c'était la mort, l'avenir, c'était la vie. Un second arrêt du Parlement , rendu le 12, confirma le premier. A cette seconde séance , le jeune roi assista, dans les bras de sa gouvernante , et prononça un discours de trois lignes ; — Messieiu's, dit-il de sa petite voix lldtée, je suis venu ici pour Digitized by Google

vait prévu Louis XIV, testament et codicille, tout fut détruit. — Nous sommes tout-puissants tant que nous vivons, avait dit le grand roi ; morts, nous sommes moins que de simples particuliers.

Autorité politique, autorité militaire, tout fut remis au duc d'Orléans. Il devait être seulement président du conseil de régence, il fut nommé régent ; le commandement des troupes de la maison du roi devait être donné à M. du Maine, il fut donné à Philippe II ; M. du Maine devait disposer des emplois, bénéfices et charges de l'État, ce fut le duc d'Orléans qui hérita de ce privilége. En outre, le duc d'Orléans eut le droit de former le conseil de régence comme il l'entendrait, et même tous conseils inférieurs qu'il lui plairait d'établir. M. le duc du Maine conserva seulement la surintendance de l'éducation royale.

Quant à M. le duc de Bourbon, qui ne devait être admis au conseil de régence qu'à l'âge de 24 ans, M. le duc d'Orléans demanda son admission immédiate, et l'obtint.

Les seuls articles du testament maintenus furent ceux qui donnaient au maréchal de Villeroy le titre de gouverneur du jeune roi Louis XV, et à la duchesse de Ventadour, celui de sa gouvernante.

Au reste, il n'y avait rien d'étonnant dans le maintien de ces dispositions à l'égard de la duchesse de Ventadour. On ne pouvait destituer la gouvernante du roi sans lui faire son procès.

La gouvernante du roi était revêtue d'une charge de la couronne.

Le gouverneur n'avait qu'une commission.

Ce premier arrêt du Parlement fut à peine répandu dans Paris, que la joie y éclata. Le duc d'Orléans, c'était l'avenir, c'est-à-dire l'inconnu ; or, l'inconnu, Dieu l'a voulu ainsi pour le bonheur de l'humanité, c'est l'espérance. Le duc du Maine, c'était le passé, c'est-à-dire, madame de Maintenon, le Père Le Tellier, c'étaient les désastres de la guerre de succession, la sombre famine, la morne tristesse ; le passé, enfin, c'était la mort, l'avenir, c'était la vie.

Un second arrêt du Parlement, rendu le 12, confirma le premier. A cette seconde séance, le jeune roi assista, dans les bras de sa gouvernante, et prononça un discours de trois lignes :

— Messieurs, dit-il de sa petite voix flûtée, je suis venu ici pour

14 LA BÉGENCE VOUS assurerde mon afTecliun. Mon chancelier vous dira ma volonté. Ce furent les premières paroles politiques que prononça Sa Majesté ; elles lui furent payées en bonbons par sa «(ouvemanlc. Les dernières lui furent (vayées en lilAniesevère par la France. Une des particularités de ce lit de justice, dit le journal historique du règne de Louis XV, par M. de Lévi, prè-sidenlà la cour des Aides, fut que la duchesse de Venladonr y assista, assise; au bas du trône de Sa Majesté; avantage (pi'aucune femme, avant elle, n'uvait jamais eu, et dont elle aurait clé privée s' il y avait eu une reino-régeide pour conduire elle-même le roi , son fds, à cette auguste fonction. Ce second arrêt prononcé , aucun espoir ne restait plus aux princes légitimés. M. de Toulouse , sans ambition avant comme après , s'en retourna chasser dans les bois de UamiKvuillel , où sa femme, sans ambition, comme lui , le reçut avec son sourire habituel. M. duMaiite, faible comme toujours et boideux de sa faiblesse, s'en retourna s'enfermer à Sceaux , pour achever sa traduction de Lucrèce. — Monsieur, lui dit sa femme en le recevant, grôce à votre lâcheté, M. le duc d'Orléans est inaitre du royaunu;, et vous, avec votre Lucrèce, vous ne serez pis même de l'Académie. M. le duc d'Orléans, après avoir reçu ksi félicitations de ses amis, courut à Sainl-Cyr, faire une visite à sa vieille ennemie, madame de Mainteuon , qui le reçut avec une feinte humilité. Il venait lui annoncer qu'il lui continuait la pension que lui avait faite le feu roi , et comme elle le remerciait : — Je ne fais que mon devoir, répondit M. le duc d'Orléans, vous savez ce qui m'a été prescrit, je n'ai garde d'y manquer par cette raison , je le fais aussi par estime iwur vous. la; lendemain de cette visite, madame de Maintenon écrivait à madame de Caylus : a Je voudrais de tout mon cœur que votre état fût aussi heureux a que le mien. J'ai quitté le monde , que je n'aime pas , et suis dans a lu plus aimable retraite. » Ce fut un des di rniere soupii's (lud'oii entendit s'exhaler de SaintCyr, madame de .Maiidcnon n'était plus qu'à l'état d'agonisante. Digitized by Google

vous assurer de mon affection. Mon chancelier vous dira ma volonté.

Ce furent les premières paroles politiques que prononça Sa Majesté ; elles lui furent payées en bonbons par sa gouvernante.

Les dernières lui furent payées en blâme sevère par la France.

Une des particularités de ce lit de justice, dit le journal historique du règne de Louis XV, par M. de Lévi, président à la cour des Aides, fut que la duchesse de Ventadour y assista, assise au bas du trône de Sa Majesté ; avantage qu'aucune femme, avant elle, n'avait jamais eu, et dont elle aurait été privée s'il y avait eu une reine-régente pour conduire elle-même le roi, son fils, à cette auguste fonction.

Ce second arrêt prononcé, aucun espoir ne restait plus aux princes légitimés.

M. de Toulouse, sans ambition avant comme après, s'en retourna chasser dans les bois de Rambouillet, où sa femme, sans ambition, comme lui, le reçut avec son sourire habituel.

M. du Maine, faible comme toujours et honteux de sa faiblesse, s'en retourna s'enfermer à Sceaux, pour achever sa traduction de Lucrèce.

— Monsieur, lui dit sa femme en le recevant, grâce à votre lâcheté, M. le duc d'Orléans est maître du royaume, et vous, avec votre Lucrèce, vous ne serez pas même de l'Académie.

M. le duc d'Orléans, après avoir reçu les félicitations de ses amis, courut à Saint-Cyr, faire une visite à sa vieille ennemie, madame de Maintenon, qui le reçut avec une feinte humilité.

Il venait lui annoncer qu'il lui continuait la pension que lui avait faite le feu roi, et comme elle le remerciait :

— Je ne fais que mon devoir, répondit M. le duc d'Orléans, vous savez ce qui m'a été prescrit, je n'ai garde d'y manquer par cette raison, je le fais aussi par estime pour vous.

Le lendemain de cette visite, madame de Maintenon écrivait à madame de Caylus :

« Je voudrais de tout mon cœur que votre état fût aussi heureux « que le mien. J'ai quitté le monde, que je n'aime pas, et suis dans « la plus aimable retraite. »

Ce fut un des derniers soupirs que l'on entendit s'exhaler de Saint-Cyr, madame de Maintenon n'était plus qu'à l'état d'agonisante.

LA BËGENCB <5 Pendant ce temps, M. le duc d'Orléans orfKinisait son conseil de régence, qui demeurait tel que l'avait indiqué le feu roi. Outre le conseil de régence, il créait encore six autres conseils : Un conseil desall'airesétrangèrea, présidé par le inaréclial d'Uxelles. Un conseil de guerre, présidé |)nr le marrélial de V'illars. Un conseil des linances, (irésidé p;ir M. le duc de Niviillos. Un conseil de la marine, présidé jvir le maiéclml d'Esli-ées. Un conseil d'Etat, présidé par M. le duc d'Aulin. Un conseil de conscience, jH-ésidé par le cardinal de A'oaillcs. Ces conseils créés, il s'occupa de tenir les promesises faites, ce qui est chose rare de la part de ceux qui arrivent au pouvoir. Le Parlement eut son droit de remontrances , qui lui avait été enlevé sous Louis XIV. M. de .Mesmes , premier président, qui avait su tourner à temps de M. le duc du Maine à M. le duc d'Orléans, fut fait grand maître des ponts et chaussées du royaume, charge qui, créée pour lui, devait mourir avec lui. Jolv-de-Kleury et d'Aguesseau entrèrent au conseil de conscience. Le marquis de Ruffe, lieutenant général des armées du roi, fut nommé sous-gouverneur de Sa Majesté. Le marquis d'AsfcId fut menihre du conseil de la guerre et fut nommé contrôleur général des forlilîcations. Le marquis de Simiane fut nommé lieutenant général du roi en Provence. L'ahlié de Fleury, auteur de Y Histoire Ecclésiastique, fut nommé confesseur du roi. Cette dernière nomination, quoiqu'elle fût une sinécure, l'auguste pénitent ayant cinq ans à peine , n'en était pas moins significative. Depuis Henri IV, cette place ayant été constamment tenue par des jésuites. Le Père Le Tellier, se voyant sans fonction , demanda au régent quelle était sa dcslinalion présente. — Cela ne me legardc pas , dit le prince , informez-vous à vos supérieurs. Quant à l'ordre qui avait été donné par Louis XIV, à son lit de Digitized by Google

16 I.\ ntGlîNTE mort , de conduire le jeune roi à Viiicennes, à cause de la salubrité de l'air, le régent, au lieu d'y voir un inconvénient, y voyait une facilité pour lui ; Vinccnnes étant plus prés de Paris que dc.VeiviilIcs, et Paris étant le eentre de ses affaires, et surtout de ses plaisirs. Néanmoins, les médecins de la Cour, ayant sans doute, pour des motifs de commodité pei-sonnellc , déclwc l'air de VeisKii lies aussi pur que quelque air que ce fut , le régent assembla les médecins de Paris, (|ui, prubaldcniont et toujoiii's par le même raotil' de commodité, se décidèrent pour Vinccnnes. En conséquence, le jeune roi fut conduit au donjon le 9 ; c'est-àdire lemêmejouroù leccrcucildu roi mort fut conduit à Satnl-Denis. Les cours étrangères vengèrent l^ouis XIV des insultes qui avaient été faites à son cadavre par la populace do Paris. A Vienne, l'cmiiereur prit le deuil comme d'un père, et tout diverlissement fut défendu])cndant le carnaval, qui ne venaü cependant que (|uatre mois aprè“s. A Constantinople, un gi-and service fut célébré, et le comte des Alleui-s , ambass,ideur de France près la Porle-Oltomanc , demanda et obtint une audience du grand seigneur, pour lui notifier la mort de Louis XIV. Le sultan le reçut .aussitôt, et le visir lui dit : — Vous avez perdu un grand empereur, et nous un grand ami et bon allié : Sa Ilautesse et moi avons pleuré sa mort. Ce fut pendant qu'on rendait à Louis XIV ces honneurs suprêmes à l'étranger, que d'Argenson vint dire au régent qu'on, traitait le roi de banqueroutier. — Eh bien ! demanda le régent, quel remède voyez-vous à cela? — Il faut , répondit le lieutenant de police , faire arrêter ceux qui tiennent ces mauvais pro[X)S. — Vous n’y entendez rien, dit le prince, il faut payer les dettes du défunt, et tous ces gens se tairont. Digitized by Google

mort, de conduire le jeune roi à Vincennes, à cause de la salubrité de l'air, le régent, au lieu d'y voir un inconvénient, y voyait une facilité pour lui ; Vincennes étant plus près de Paris que de Versailles, et Paris étant le centre de ses affaires, et surtout de ses plaisirs.

Néanmoins, les médecins de la Cour, ayant sans doute, pour des motifs de commodité personnelle, déclaré l'air de Versailles aussi pur que quelque air que ce fût, le régent assembla les médecins de Paris, qui, probablement et toujours par le même motif de commodité, se décidèrent pour Vincennes.

En conséquence, le jeune roi fut conduit au donjon le 9 ; c'est-à-dire le même jour où le cercueil du roi mort fut conduit à Saint-Denis.

Les cours étrangères vengèrent Louis XIV des insultes qui avaient été faites à son cadavre par la populace de Paris.

A Vienne, l'empereur prit le deuil comme d'un père, et tout divertissement fut défendu pendant le carnaval, qui ne venait cependant que quatre mois après.

A Constantinople, un grand service fut célébré, et le comte des Alleurs, ambassadeur de France près la Porte-Ottomane, demanda et obtint une audience du grand seigneur, pour lui notifier la mort de Louis XIV.

Le sultan le reçut aussitôt, et le visir lui dit :

— Vous avez perdu un grand empereur, et nous un grand ami et bon allié : Sa Hautesse et moi avons pleuré sa mort.

Ce fut pendant qu'on rendait à Louis XIV ces honneurs suprêmes à l'étranger, que d'Argenson vint dire au régent qu'on traitait le roi de banqueroutier.

— Eh bien ! demanda le régent, quel remède voyez-vous à cela ?

— Il faut, répondit le lieutenant de police, faire arrêter ceux qui tiennent ces mauvais propos.

— Vous n'y entendez rien, dit le prince, il faut payer les dettes du défunt, et tous ces gens se tairont.

LA HIÎGENCB t7 CHAPITRE III. Dans k-s doux chapitres préoédiaiLs, nous avens tracé le portrait des principaux |)crsonnagcs qui servent de transition à ces deux éimqucs bien distinctes, qu'on appelle le siècle de LouisXlV et la Régence. Nous avons dit ce qu'étaient M. le due du Maine, madame la duchesse du Maine et M. le comte de Toulouse. Nous avons esquisati la silhouette de Philippe II d'Orléans ; nous avons dit un mot de la seconde mademoiselle de Blois, sa femme; mais nous n'avons aucunement parlé du reste de la famille; c'est-ii-dire de .Mad.vme, seconde femme de .Monsieur et mère du régent; c'est-à-dire de madame de Berry, fille aînée de Philippe, de mademoiselle Louise-Adélaïde de Chartres; de M. Louis d'Orléans ; de mademoiselle Charlotte- Aglaé de Valois, qui jouent un rôle important dans 1a vie de leur père. Les trois autres lilles qui furent, l'une mariée au prince des Asturies, la seconde fiancée à l'infant don Carlos, et la troisième qui devint la femme du prince de Conti, n'ont ni inqavrtance politique, ni réputation scandaleuse; nous ne nous en occuiverons donc que suivant les besoins de notre narration. Le terrain politique déblayé par le double arrêt du Parlement, madame de Maintenon relèguè'e à Saint-Cyr, .M. du Alaine et M. de Toulouse, retirés, l'un à Sceaux, l'autre à Rambouillet, le père Le Tellicr, exilé à la Flèche, le roi mort, enterré à Saint-Denis, le jeune roi installé à Vincennes, isolent le Palais-Royal, cette halte que fait la Régence entre Vcisvaillcs et tes Tuileries, et nous |>ermettent de changer les murailles muettes du cardinal de Richelieu, en transparentes cloisons de verre. Comme âge et comme inqHirtance de personne. Madame vient d'abord. Madame, que son fils aimait si tendrement, écoutait si patiemment et à la(|uelle il désobéissait si régulièrement. Charlotte-Elisabeth de Bavière avait succédé, comme seconde femme de Monsieur, à ta belle et coquette madame Henriette d'Angleterre, morte en 1670, cmpoisonné’e selon toute probabilité , jiar le chevalier de Lorraine et le manpiis d'Et'tiat, T. I. 3

CHAPITRE III.

Dans les deux chapitres précédents, nous avons tracé le portrait des principaux personnages qui servent de transition à ces deux époques bien distinctes, qu'on appelle le siècle de Louis XIV et la Régence. Nous avons dit ce qu'étaient M. le duc du Maine, madame la duchesse du Maine et M. le comte de Toulouse. Nous avons esquissé la silhouette de Philippe II d'Orléans; nous avons dit un mot de la seconde mademoiselle de Blois, sa femme; mais nous n'avons aucunement parlé du reste de la famille; c'est-à-dire de MADAME, seconde femme de MONSIEUR et mère du régent; c'est-à-dire de madame de Berry, fille aînée de Philippe, de mademoiselle Louise-Adélaïde de Chartres; de M. Louis d'Orléans; de mademoiselle Charlotte-Aglaé de Valois, qui jouent un rôle important dans la vie de leur père.

Les trois autres filles qui furent, l'une mariée au prince des Asturies, la seconde fiancée à l'infant don Carlos, et la troisième qui devint la femme du prince de Conti, n'ont ni importance politique, ni réputation scandaleuse; nous ne nous en occuperons donc que suivant les besoins de notre narration.

Le terrain politique déblayé par le double arrêt du Parlement, madame de Maintenon reléguée à Saint-Cyr, M. du Maine et M. de Toulouse, retirés, l'un à Sceaux, l'autre à Rambouillet, le père Le Tellier, exilé à la Flèche, le roi mort, enterré à Saint-Denis, le jeune roi installé à Vincennes, isolent le Palais-Royal, cette halte que fait la Régence entre Versailles et les Tuileries, et nous permettent de changer les murailles muettes du cardinal de Richelieu, en transparentes cloisons de verre.

Comme âge et comme importance de personne, MADAME vient d'abord, MADAME, que son fils aimait si tendrement, écoutait si patiemment et à laquelle il désobéissait si régulièrement.

Charlotte-Élisabeth de Bavière avait succédé, comme seconde femme de Monsieur, à la belle et coquette madame Henriette d'Angleterre, morte en 1670, empoisonnée selon toute probabilité, par le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat.

<8 LA REGENCE Li nouvelle Madame étail née à ileidelhcrg, le 7 juillet 1052, pendant le se|itièmc mois de la grossesse de s;i mère. Laissons lu sincère princesse l'aii e elle-même son iHirtrait plnsique. Nous eni|)rnnlerons" le portrait moral au duc de Saint-Simon, à Diiclos et aux autres auteurs du teni|)s. Voici le premier : « Il faut lùen (pie j'avoue (]ucje suis aliominaldement laide, ce (|ui d'ailleui's ne me coûte pas beaucoup à dire. Je n'ai pas de traits, j ai des |>etits yeux, un nez court et gros, des li'vres longues et plali.'s, tout ceci ne peut former une pliysionomie. J'ai de grandes joues pendanUset un grand visage, avec cela je suis trisi-iictitc de taille, courte et grosse. Pour savoir si mes yeux annoncent de l'esiirit, il faudrait k's examiner nu micrnscojic ou av»!C des cons(.Tves, autrement il serait difficile d'en juger. On ne trouverait prohalilemciil pas sûr toute la terre des mains plus vilaini.s ipie les miennes. n Dans ma jeunesse, j'aimais mieux les épées et les fusils que les poiqiéi»; j'aurais bien voulu être ganain, ce (pii a failli me coûter la vie. En effet, ayant entendu raconter ipi'û force de sauter, .Marie (icrmain était devenue bomiiic, j'ai fait des sauts si terribles, pour ipie. le même changement s'opérflt en moi , ([uc c'est un miracle (jue je ne me sois [xis cassé le cou. » Au milieu de tout cela, la princesse Cliarlollc avait grandi, et en grandissant, était devenue un affreux |«'lit laideron, comme elle le dit elle-même. Mais elle ('lait princesse, ce qui lit qu'on avait toute certitude de la marier, si laide qu'elle fût. D'ailleurs, malgré sa laideur, elle avait inspiré une véritidde |kission. Cet étrange amoureux était Fn'idi'Tick, manpiis de Bade-Dourlacli. Il lit tout ce ipi'il put pour se faire aimer de la princesse, mais chose siiigulière, quoiipi'il fût jeune et [M'ai!, l'affreux laideron ne voulut pas de lui. Le pauvre marquis fut un temps énorme à se consoler de cet tehec, et il n'épousa le princesse de Holslein que contraint et forcé pir ses parents, et lorsqu'il eut perdil tout espoir d'épouser la princesse Palatine. Ce ne fut pas le tout. On voulut encore la marier avec Fr("dcric-Gisimir, duc de Courlande. Celui-là était amoureux d'une autre Digilized by Google

La nouvelle Madame était née à Heidelberg, le 7 juillet 1652, pendant le septième mois de la grossesse de sa mère.

Laissons la sincère princesse faire elle-même son portrait physique. Nous emprunterons le portrait moral au duc de Saint-Simon, à Duclos et aux autres auteurs du temps. Voici le premier :

« Il faut bien que j'avoue que je suis abominablement laide, ce qui d'ailleurs ne me coûte pas beaucoup à dire. Je n'ai pas de traits, j'ai des petits yeux, un nez court et gros, des lèvres longues et plates, tout ceci ne peut former une physionomie. J'ai de grandes joues pendantes et un grand visage, avec cela je suis très-petite de taille, courte et grosse. Pour savoir si mes yeux annoncent de l'esprit, il faudrait les examiner au microscope ou avec des conserves, autrement il serait difficile d'en juger. On ne trouverait probablement pas sur toute la terre des mains plus vilaines que les miennes.

« Dans ma jeunesse, j'aimais mieux les épées et les fusils que les poupées ; j'aurais bien voulu être garçon, ce qui a failli me coûter la vie. En effet, ayant entendu raconter qu'à force de sauter, Marie Germain était devenue homme, j'ai fait des sauts si terribles, pour que le même changement s'opérât en moi, que c'est un miracle que je ne me sois pas cassé le cou. »

Au milieu de tout cela, la princesse Charlotte avait grandi, et en grandissant, était devenue un affreux petit laideron, comme elle le dit elle-même.

Mais elle était princesse, ce qui fit qu'on avait toute certitude de la marier, si laide qu'elle fût.

D'ailleurs, malgré sa laideur, elle avait inspiré une véritable passion. Cet étrange amoureux était Frédérick, marquis de Bade-Dourlach. Il fit tout ce qu'il put pour se faire aimer de la princesse, mais chose singulière, quoiqu'il fût jeune et beau, *l'affreux laideron* ne voulut pas de lui. Le pauvre marquis fut un temps énorme à se consoler de cet échec, et il n'épousa la princesse de Holstein que contraint et forcé par ses parents, et lorsqu'il eut perdu tout espoir d'épouser la princesse Palatine.

Ce ne fut pas le tout. On voulut encore la marier avec Frédéric-Casimir, duc de Courlande. Celui-là était amoureux d'une autre

LA RI^GRNCE 19 fommo, co(tp àiiliv reiiinio iM.iil l;i J)riiii'psM? Marianne, lille du duc L’iricli efe Wurtemberg ; mais les («rciits du duc de Ck>urlaudc uvaieul jeté les yciiA sur la jirincosse l’alaline, cl reliisjiut leur conseiilemrail au mariage déliré, ils exigeaieid que leur fils fit une visite à lleiitcllierg, csjKa-aiit que les attraits de la yiriiicessc Charlutte militeraient victurieusemeiit en su laveur; mais à \ieine eut-il jeté les yeux sur elle, ((u'il se sauva , demanda a partir [mur l’amiée, aimant mieux se faire tuer ipie d'c[»ouser un pareil monstre. Le [H’iiice Casimir courait loujoui's, et la princesse Palatine riait encore de relTet qu’elle avait produit sur son prétendant, lorsque les messiigeiii du roi Louis XIV arrivèrent, la demandant en mariage [M)ur MoNStECB. Quel motif avait déterminé le grand roi à cette alliance, c’est chose facile à expliquer. Par son mariage avec la fille de Plnli|)|ie IV, il avait mis nu pied en Ks|ngnc; [«r le mariage de madame llenrictle avec .Moxsieub, il avait mis un [ned en Angleterre; par son alliance avec l’avant-dernier électeur de la branche Palatine, il mettait un [lied en Allemagne. C'était chose triste pour la princesse que ce mariage; elle succédait à une princesse morte de mort violente ; elle èpousiiit un prince dont les goùLs étranges étaient connus; enfin, elle allait [wraître au milieu d'une cour où, comme elle le dit elle-même, la fausseté pass;nt jionr de l’esprit, et la franchise [mur de la simplicité. Aussi fit-elle toutes les difficultés possibles, unds la raison d’Ëtat était là, il fallut obéir. Aussi, arrivée à Saint-Germain, lui sembla-t-il être tombée des nues. Fille fit son effet sur Moxsiel'r, c’est-à-dire qu’elle lui [xnait hideuse. Monsieeb s’enfuit en l’apercevant, comme avait fait le duc de Courlande. Le roi Imuis XIV, qui n’épousait pas, fut au contraire charmant [mur Madame. Il la vint chercher, la conduisit chez la reine en lui disant : Soyez trampnlle, elle aura plus peur de vous que vous d’elle, et pendant toutes les cérémonies, il s’assit prés d’elle, lui indiquant lorsqu'il fallait se lever, lors(|u'il fallait s’asseoir. Monsieur n’avait pas eu de garçon de sa première femme, mois

femme, cette autre femme était la princesse Marianne, fille du duc Ulrich de Wurtemberg; mais les parents du duc de Courlande avaient jeté les yeux sur la princesse Palatine, et refusant leur consentement au mariage désiré, ils exigeaient que leur fils fît une visite à Heidelberg, espérant que les attraits de la princesse Charlotte militeraient victorieusement en sa faveur; mais à peine eut-il jeté les yeux sur elle, qu'il se sauva, demanda à partir pour l'armée, aimant mieux se faire tuer que d'épouser un pareil monstre.

Le prince Casimir courait toujours, et la princesse Palatine riait encore de l'effet qu'elle avait produit sur son prétendant, lorsque les messagers du roi Louis XIV arrivèrent, la demandant en mariage pour Monsieur.

Quel motif avait déterminé le grand roi à cette alliance, c'est chose facile à expliquer. Par son mariage avec la fille de Philippe IV, il avait mis un pied en Espagne; par le mariage de madame Henriette avec Monsieur, il avait mis un pied en Angleterre; par son alliance avec l'avant-dernier électeur de la branche Palatine, il mettait un pied en Allemagne.

C'était chose triste pour la princesse que ce mariage; elle succédait à une princesse morte de mort violente; elle épousait un prince dont les goûts étranges étaient connus; enfin, elle allait paraître au milieu d'une cour où, comme elle le dit elle-même, la fausseté passait pour de l'esprit, et la franchise pour de la simplicité.

Aussi fit-elle toutes les difficultés possibles, mais la raison d'État était là, il fallut obéir.

Aussi, arrivée à Saint-Germain, lui sembla-t-il être tombée des nues. Elle fit son effet sur Monsieur, c'est-à-dire qu'elle lui parut hideuse. Monsieur s'enfuit en l'apercevant, comme avait fait le duc de Courlande.

Le roi Louis XIV, qui n'épousait pas, fut au contraire charmant pour Madame. Il la vint chercher, la conduisit chez la reine en lui disant : Soyez tranquille, elle aura plus peur de vous que vous d'elle, et pendant toutes les cérémonies, il s'assit près d'elle, lui indiquant lorsqu'il fallait se lever, lorsqu'il fallait s'asseoir.

Monsieur n'avait pas eu de garçon de sa première femme, mais

20 LA BÉGEKCE Louis XIV voulait qu’il en eûl un de la seconde, force fut donc à MoNSUiUR de se mettre à l'œuvre. Après trois ans de répugnance, Philippe d’Orléans naquit en 1674, et Élisalxdh-Charlotte d'Orléans en 1676. Aussitôt ce devoir accompli, Monsieur demanda à Madame la permission dé faire lit à part, ce que lui accorda de grand cœur la princesse qui avait très-peu d’inclination pour le mariage. Au milieu de tout cela Madame avait inspiré une amitié étrange par son exaltation à la princesse de Monaco , Cathei ine-Charlolle de Grammont. On comprend comment avec son rigorisme allemand Madame i-egut les avances de cet allacliement si peu en harmonie avec sa froideur. La pauvre madame de Monaco fut inconsolable et dans son désespoir elle disait à la princesse : — Mon Dieu, de quoi êtes-vous faite, madame, que vous ne soyez sensible ni à l’amour des hommes ni à l’amitié des femmes? Il va sans dire que la bonne princesse fut en haine avec madame de Mainleiion qui lui aliéna la dauphine. Lorsipie Madame vit que la dauphine la recevait mal, elle alla droit à madame de .Mainleniiii. — Madame, lui dit-elle, madame la dauphine me reçoit mal, cela va bien tant qu’elle gardera des formes vis-ii-vis de moi , et ce n’est jamais avec elle que je me querellerai : mais si elle devient trop grossière, j’irai demander au rci si c’est lui qui le veut ainsi. Cette menace ramena à Madame, non (vas le cœur, mais le vis;ige de madame de Maintenon et de madame 'de Dourgogiie. Madamcdc Fieunes, femme de r('!cuver ordinaire de .AIadame, avait beaucoup d’es(>ril ; mais elle était railleuse, et su langue n’é|>argnail [Xirsonue, pas même le roi, pas même Monsieur, à (vins forte raison Madame; mais Madame la prit un jour (>ar lu main, et la conduisant dans un coin, elle lui dit : — Madame, vous avez beaucoup d’esprit , vous êtes aimable, seulement vous avez une manière de (wrler dont le roi et Monsieur s’accommodent (larce qu’ils y sont accoutumé's ; pour moi qui arrive d’Allemagne, je n’y suis (xiiiit faite, et comme il est probable que je ne m’y ferai |Ms, comme je me filchc tout rouge (piand on se moque de moi , je veux bien vous donuer un [letit avis. Si vous m’é[»aignez, Digitized by Google

Louis XIV *voulait* qu'il en eût un de la seconde, force fut donc à Monsieur de se mettre à l'œuvre.

Après trois ans de répugnance, Philippe d'Orléans naquit en 1674, et Élisabeth-Charlotte d'Orléans en 1676.

Aussitôt ce devoir accompli, Monsieur demanda à Madame la permission de faire lit à part, ce que lui accorda de grand cœur la princesse qui avait très-peu d'inclination pour le mariage.

Au milieu de tout cela Madame avait inspiré une amitié étrange par son exaltation à la princesse de Monaco, Catherine-Charlotte de Grammont. On comprend comment avec son rigorisme allemand Madame reçut les avances de cet attachement si peu en harmonie avec sa froideur. La pauvre madame de Monaco fut inconsolable et dans son désespoir elle disait à la princesse : — Mon Dieu, de quoi êtes-vous faite, madame, que vous ne soyez sensible ni à l'amour des hommes ni à l'amitié des femmes?

Il va sans dire que la bonne princesse fut en haine avec madame de Maintenon qui lui aliéna la dauphine. Lorsque Madame vit que la dauphine la recevait mal, elle alla droit à madame de Maintenon.

— Madame, lui dit-elle, madame la dauphine me reçoit mal, cela va bien tant qu'elle gardera des formes vis-à-vis de moi, et ce n'est jamais avec elle que je me querellerai ; mais si elle devient trop grossière, j'irai demander au roi si c'est lui qui le veut ainsi.

Cette menace ramena à Madame, non pas le cœur, mais le visage de madame de Maintenon et de madame de Bourgogne.

Madame de Fiennes, femme de l'écuyer ordinaire de Madame, avait beaucoup d'esprit ; mais elle était railleuse, et sa langue n'épargnait personne, pas même le roi, pas même Monsieur, à plus forte raison Madame ; mais Madame la prit un jour par la main, et la conduisant dans un coin, elle lui dit :

—Madame, vous avez beaucoup d'esprit, vous êtes aimable, seulement vous avez une manière de parler dont le roi et Monsieur s'accommodent parce qu'ils y sont accoutumés; pour moi qui arrive d'Allemagne, je n'y suis point faite, et comme il est probable que je ne m'y ferai pas, comme je me fâche tout rouge quand on se moque de moi, je veux bien vous donner un petit avis. Si vous m'épargnez,

LA RÉr.KtfCE 21 nous serons trtVbien ensemble; mais si vous me Iraitez comme les autres, je ne vous dirai rien, mais je me plaindrai à voire mari, et si votre mari ne vous corrige pas , je le ferai chasser. Madame de Fienues comprit parfaitement le danger qu'il y avait à plaisanter sur une [Kireille femme, et retint sa langue, moyennant quoi elle demeura au mieux avec la princesse, au grand étonnement de la cour et du roi lui-mcme qui se demandait comment madame de Fiennes , qui disait du mal de tout le monde , meme de lui , [)ouvait se taire aussi absolument à l'égard de Madame. Ce mutisme l'étonna tellement qu'un jour il s'informa près de sa belle-sœur, laquelle lui dit tout naïvement son secret. La princesse |)assait sa vie à écrire, racontant les aff.iircs les plus secrètes de I Ftat à toutes les amies qu'elle pouvait avoir de par le monde, et surtout à ses amis d'outre-Rhin. On comprend qu'avec cette rigidité ; madame de Berry devait être pour elle ce que Julie cüiit pour Auguste, son ulcère. Madame de Berry était la fille aînée du due d'Orléans; à l'âge de sept ans, elle avait été prise d'une maladie que tous les médecins jugèrent mortelle ; aussi l'abandonnèrent-ils. Alors M. le duc d'Orléans fit porter chez lui le berceau de la (lauvre petite , la soigna à sa manière et la guérit. Aussi Marie-Louise d'Orléans était-elle la fille bien-aimée de Philippe U ; trop aimée, disent certains historiens. Ce fut surtout lorsqu'il fut question de marier mademoiselle d'Orléans avec M. le duc de Berry, que les bruits auxcpiels nous venons de faire allusion se répandirent,. mais ils n'eurent point de prise sur Louis XIV, et le mariage eut lieu. Aussitôt le mariage fait, le duc d'Orléans gagna l'amitié de son gendre qui le laissa aus.si libre avec sa femme que lorsque la princesse était au Palais-Royal. Us man geaient souvent tous deux ensemble, servis par mademoiselle de Vienne, confidente de la duchesse, et cspfîce de dévergondée bonne à toute chose, apte à toute commission. A peine mariée, madame de Berry entra en galanterie avec La Haye qui, de page du roi, était devenu écuyer de son mari. C était, dit S<iint-Simon , un grand homme sec, à la taille contrainte, ayant le visage écorché, l'air sot et fat, de jieu d'esprit,

Digitized by Coogle

nous serons très-bien ensemble; mais si vous me traitez comme les autres, je ne vous dirai rien, mais je me plaindrai à votre mari, et si votre mari ne vous corrige pas, je le ferai chasser.

Madame de Fiennes comprit parfaitement le danger qu'il y avait à plaisanter sur une pareille femme, et retint sa langue, moyennant quoi elle demeura au mieux avec la princesse, au grand étonnement de la cour et du roi lui-même qui se demandait comment madame de Fiennes, qui disait du mal de tout le monde, même de lui, pouvait se taire aussi absolument à l'égard de MADAME.

Ce mutisme l'étonna tellement qu'un jour il s'informa près de sa belle-sœur, laquelle lui dit tout naïvement son secret.

La princesse passait sa vie à écrire, racontant les affaires les plus secrètes de l'État à toutes les amies qu'elle pouvait avoir de par le monde, et surtout à ses amis d'outre-Rhin.

On comprend qu'avec cette rigidité, madame de Berry devait être pour elle ce que Julie était pour Auguste, son ulcère.

Madame de Berry était la fille aînée du duc d'Orléans; à l'âge de sept ans, elle avait été prise d'une maladie que tous les médecins jugèrent mortelle; aussi l'abandonnèrent-ils. Alors M. le duc d'Orléans fit porter chez lui le berceau de la pauvre petite, la soigna à sa manière et la guérit. Aussi Marie-Louise d'Orléans était-elle la fille bien-aimée de Philippe II; trop aimée, disent certains historiens.

Ce fut surtout lorsqu'il fut question de marier mademoiselle d'Orléans avec M. le duc de Berry, que les bruits auxquels nous venons de faire allusion se répandirent, mais ils n'eurent point de prise sur Louis XIV, et le mariage eut lieu. Aussitôt le mariage fait, le duc d'Orléans gagna l'amitié de son gendre qui le laissa aussi libre avec sa femme que lorsque la princesse était au Palais-Royal. Ils mangeaient souvent tous deux ensemble, servis par mademoiselle de Vienne, confidente de la duchesse, et espèce de dévergondée bonne à toute chose, apte à toute commission.

A peine mariée, madame de Berry entra en galanterie avec La Haye qui, de page du roi, était devenu écuyer de son mari.

C'était, dit Saint-Simon, un grand homme sec, à la taille contrainte, ayant le visage écorché, l'air sot et fat, de peu d'esprit,

22 LA RÉGENCE mais ttonhnmme. Elle lui [inniosa <lo fuir avec lui cl de l'ciiiiiiencr un lli>Uan(U>.; mais la proposition épouvanta La ILiyc, (pii alla tout dire au duc d'Orléans. Il fallut riiitlnencc du |iérc sur la fille pour que ccllc-ci comprit ce ipi'il y avait d(^ dilTérunce à être princesse du sang en France, ou niaitrcs.se d'un |«tit gentilhomme en Holüinde. Enfin , La duchesse de Berry se rendit , et cette petite fantaisie fut ouliliée. » Madame de Berry était bien faite avant que les excès gâtassent sa tiille, Ix'llc avant que sa peau fût marquiaï de taches rouges, elle manquait de grâce et avait le regard effronté. Comme son père et sa mère, elle [xissédait une grande facilité de parler, disi\nt tout ce qu'elle voûtait, et comme elle le voiiLiit dire, avec une netteté, une précision, une justesse, un choix de termes et une singularité de tour qui surprenaient sans cesse. Timiile d'un côté, mais seulement pour lis bagatelles, hardie de l'autre à effrayer, hautaine jiisipi'â la folie, libre jusqu'au cynisme; elle.élait, sauf l'avarice, dit SaintSimon , un modèle de tons les vices, modi'le d'autant plus dangereux , qu'il n'en pouvait exister un seul au monde, ayant plus d'art et plus d'esprit. Li stt'ur de madame la duchesse de Berry, la deuxième tille de M. le duc d'Orléans, mademoiselle Louise-Adélaïde de Chartres, était bien faite et la plus belle de toutes ses smurs. Elle avait un teint superlx?, une belle [leau, uiu! liclle taille, de beaux yeux, des mains (L'dicalcs, des dents comme un collier de ptu les, des gencives non moins bi lles, des jou<» oii le blanc et le rouge se mêlaient sans aucun art. Elle dansait bien, chanLait mieux, avait une belle voix, lisait sa musique à livre ouvert, seulement elle iK’gayait un i«'u en |Kirlant. D’ailleurs, ayant les goûts très cavaliers, aimant les épées,' les fusils, les pistolets, les chiens et L's chevaux, maniant la poudre c<,imine un artilleur, faisant des feux d'artifices qu'elle tirait ellemême, n’ayant |>cur de rien au monde, dédiigneuse de La toilette, des bijoux, des lleui-s, détestant enfin tout ce qui d'ordinaire plaît aux femmes.
Digitized by Google

mais bonhomme. Elle lui proposa de fuir avec lui et de l'emmener en Hollande; mais la proposition épouvanta La Haye, qui alla tout dire au duc d'Orléans.

Il fallut l'influence du père sur la fille pour que celle-ci comprît ce qu'il y avait de différence à être princesse du sang en France, ou maîtresse d'un petit gentilhomme en Hollande.

Enfin, la duchesse de Berry se rendit, et cette petite fantaisie fut oubliée.

Madame de Berry était bien faite avant que les excès gâtassent sa taille, belle avant que sa peau fût marquée de taches rouges, elle manquait de grâce et avait le regard effronté. Comme son père et sa mère, elle possédait une grande facilité de parler, disant tout ce qu'elle voulait, et comme elle le voulait dire, avec une netteté, une précision, une justesse, un choix de termes et une singularité de tour qui surprenaient sans cesse. Timide d'un côté, mais seulement pour les bagatelles, hardie de l'autre à effrayer, hautaine jusqu'à la folie, libre jusqu'au cynisme; elle était, sauf l'avarice, dit Saint-Simon, un modèle de tous les vices, modèle d'autant plus dangereux, qu'il n'en pouvait exister un seul au monde, ayant plus d'art et plus d'esprit.

La sœur de madame la duchesse de Berry, la deuxième fille de M. le duc d'Orléans, mademoiselle Louise-Adélaïde de Chartres, était bien faite et la plus belle de toutes ses sœurs. Elle avait un teint superbe, une belle peau, une belle taille, de beaux yeux, des mains délicates, des dents comme un collier de perles, des gencives non moins belles, des joues où le blanc et le rouge se mêlaient sans aucun art. Elle dansait bien, chantait mieux, avait une belle voix, lisait sa musique à livre ouvert, seulement elle bégayait un peu en parlant.

D'ailleurs, ayant les goûts très cavaliers, aimant les épées, les fusils, les pistolets, les chiens et les chevaux, maniant la poudre comme un artilleur, faisant des feux d'artifices qu'elle tirait elle-même, n'ayant peur de rien au monde, dédaigneuse de la toilette, des bijoux, des fleurs, détestant enfin tout ce qui d'ordinaire plaît aux femmes.

The text on this page is estimated to be only 29.78% accurate

LA RÉGENCE 23 C’ùtail raidc-chimistc, l’aiilc-mécanicicn, l’aidc-chirurgicn de son |K‘re. Sa sœur, madame de Valois , élail moins jolie iiu'cllc, rcpeiidant elle avait ce t(iic les femmes apindleiil des jours; car elle avait de beauvdievcux dorés, les dents blanches, le teint, la (ksiu et les jeux agieables; mais tout cela élail gâté |>ar un grand nez et par une dent siiillantc (pii semblait sortir de sa iMjuche , cliaipie lois (pi’elle riait. Sa taille était ramassée, sa télé dans ses éiianles ; elle inareliait eomme une vieille, (|uoi(prclle eut ipiinze ans à i>eine. .Madame la duchesse d'Orléans avait riiabiliide de dire : « de serais la plus jiarcsseuse [lersonne de la terre , si je n’avais ma fille Charlolte-.4glaé, qui est encore |ilns (wresseuse (jue moi. » M. de Uiehelieii était apjielé à guérir la princesse de ce dernier défaut. lavi autres enfants du prince n’existaient point encore au point de vue de l'ini|iorlanee. Louis d'Orléans, duc de Chartres, né le 2 septembre 1703, n’avait i|ue treize ans, et promettait d'être le prince froid, dévot et iiisigniliant ipi’it fut, comme sises trois sœurs avaient pris pour elles tout le sang des d'Orléans cl des Morlemart. Les deux autres filles, Lmiise-Clisalieth, mademoiselle de Monlpensier, ((ni devait é[)ouscr le (irince des Asturies, éhml née seuleinciil le 1 1 décembre 1709, et mademoiselle de Beaujolais, le 1 8 di'/cembre 1714. Quant à la dernière fille de M. le duc d'Orléai^ , elle n’était (las encore née. CHAPITUE IV. Fils de gouverneur de roi, gouverneur de roi hii-méme, le maréchal de A’illeroy était un grand homme, bien fait, de visage agréable, qui semblait bâti ex|)rcs (lour (irésidcr à un bal, ou être juge dans un Girrouscl , et (Niiir elianter à l’0|)i'ra les rijlesde rois et de héros. .Au reste, fort et vigoureux, faisant de sou grand cor(is tout

C'était l'aide-chimiste, l'aide-mécanicien, l'aide-chirurgien de son père.

Sa sœur, madame de Valois, était moins jolie qu'elle, cependant elle avait ce que les femmes appellent *des jours;* car elle avait de beaux cheveux dorés, les dents blanches, le teint, la peau et les yeux agréables; mais tout cela était gâté par un grand nez et par une dent saillante qui semblait sortir de sa bouche, chaque fois qu'elle riait. Sa taille était ramassée, sa tête dans ses épaules; elle marchait comme une vieille, quoiqu'elle eût quinze ans à peine. Madame la duchesse d'Orléans avait l'habitude de dire :

« Je serais la plus paresseuse personne de la terre, si je n'avais ma fille Charlotte-Aglaé, qui est encore plus paresseuse que moi. »

M. de Richelieu était appelé à guérir la princesse de ce dernier défaut.

Les autres enfants du prince n'existaient point encore au point de vue de l'importance.

Louis d'Orléans, duc de Chartres, né le 2 septembre 1703, n'avait que treize ans, et promettait d'être le prince froid, dévot et insignifiant qu'il fut, comme si ses trois sœurs avaient pris pour elles tout le sang des d'Orléans et des Mortemart.

Les deux autres filles, Louise-Élisabeth, mademoiselle de Montpensier, qui devait épouser le prince des Asturies, étant née seulement le 11 décembre 1709, et mademoiselle de Beaujolais, le 18 décembre 1714.

Quant à la dernière fille de M. le duc d'Orléans, elle n'était pas encore née.

CHAPITRE IV.

Fils de gouverneur de roi, gouverneur de roi lui-même, le maréchal de Villeroy était un grand homme, bien fait, de visage agréable, qui semblait bâti exprès pour présider à un bal, ou être juge dans un carrousel, et pour chanter à l'Opéra les rôles de rois et de héros. Au reste, fort et vigoureux, faisant de son grand corps tout

24 LA RfGKNCE ce qu’il voulait sms l’incommodci', iic comptant pas avec les veilles ni avec les faligiitat, passant les Jours et les nuits à cheval, magniliqiic en tout, noble dans scs moindres manières, grand et l)eau joueur, sans SC soucier in de la perte ni du gain, ayant le langage cl les fayons d un gland seigneur longlcmiis iWdri à la cour, glorieux à l'excès, mais aussi humide et bas quand il croyait avoir besoin de se courtier à genoux devant le roi et devant madame de Maintenon. D’ailleurs, |xmvre et mauvais général, incapable dans l’action. Feuquicres disait de lui et du prince de Vaiidcmont, à propos du siège de Namur ; « Il semblait que messieurs de Villeroy et Vaudemont di8pulas.scnt entre eux à qui ferait le plus de fautes, en quoi, pourtant, M. de Villeroy remporta sur M . de Vaiidcniont. Spectateur impassible de la belle défense de M. de Bouftlers, il resta l’épée au fourreau pendant un mois, tandis qu’il n’avait qu'un mouvement à faire pour le dégager. » C’est alors, comme .lit madame de Coulanges, que Villeroy fut chamarré de vaudevilles, en voici un des plus piquaiiLs : Qu.in<l (Juirtcs Vjl oinlni t'An^lais N’avail plus (l’csjM rautT, 1K‘ d'Aro, Dieu (it lo rhoiv. Four délivrer lu France. Ne t’embnrra.sse pa.s, gran<l roi, Ont fois plus sûre i{ti'ellu; Dans le fourreau de Villeroy, Il est une pucelle. Pendant toute la cam(xigne suivante, il trouva moyen de rester parfaitement inayerçu, quoiqu il ci’it le commandement en chef de l’armée des Pays-Bas. La paix de Riswick avait rendu Villeroy au repos, la guerre de la succession le remit nialbeureuseraent en campagne ; il entra en Italie, et ce fut imur forcer le prince de Savoie et Catinat à athupier le prince Eugène à Cbiari ; la bataille fut perdue et Catinat blcssi’-. Trois mois après, il laissait prendre Crémone , se laissait prendre avec elle. Le prince Eugène rendit Villeroy à la France sans rançon, pinisant qu’il faisait assez de mal à la France en le lui renvoyant. En effet, Bonis XIV, qui s’entêtait à soutenir celui qu’il appelait son favori , parce que tout le monde l’attaquait , lui rendit le coraraandeDigitized by Google

ce qu'il voulait sans l'incommoder, ne comptant pas avec les veilles ni avec les fatigues, passant les jours et les nuits à cheval, magnifique en tout, noble dans ses moindres manières, grand et beau joueur, sans se soucier ni de la perte ni du gain, ayant le langage et les façons d'un grand seigneur longtemps pétri à la cour, glorieux à l'excès, mais aussi humble et bas quand il croyait avoir besoin de se courber à genoux devant le roi et devant madame de Maintenon.

D'ailleurs, pauvre et mauvais général, incapable dans l'action. Feuquières disait de lui et du prince de Vaudemont, à propos du siége de Namur : « Il semblait que messieurs de Villeroy et Vaudemont disputassent entre eux à qui ferait le plus de fautes, en quoi, pourtant, M. de Villeroy l'emporta sur M. de Vaudemont. Spectateur impassible de la belle défense de M. de Boufflers, il resta l'épée au fourreau pendant un mois, tandis qu'il n'avait qu'un mouvement à faire pour le dégager. » C'est alors, comme dit madame de Coulanges, que Villeroy fut *chamarré* de vaudevilles, en voici un des plus piquants :

Quand Charles VII contre l'Anglais
N'avait plus d'espérance,
De Jeanne d'Arc, Dieu fit le choix,
Pour délivrer la France.
Ne t'embarrasse pas, grand roi,
Cent fois plus sûre qu'elle;
Dans le fourreau de Villeroy,
Il est une pucelle.

Pendant toute la campagne suivante, il trouva moyen de rester parfaitement inaperçu, quoiqu'il eût le commandement en chef de l'armée des Pays-Bas.

La paix de Riswick avait rendu Villeroy au repos, la guerre de la succession le remit malheureusement en campagne ; il entra en Italie, et ce fut pour forcer le prince de Savoie et Catinat à attaquer le prince Eugène à Chiari ; la bataille fut perdue et Catinat blessé. Trois mois après, il laissait prendre Crémone, se laissait prendre avec elle.

Le prince Eugène rendit Villeroy à la France sans rançon, pensant qu'il faisait assez de mal à la France en le lui renvoyant. En effet, Louis XIV, qui s'entêtait à soutenir celui qu'il appelait son favori, parce que tout le monde l'attaquait, lui rendit le commande-

LA Bf.GRVCE 25 nioiil do l’amiée d'Italie. Ramillies fut le résultat de cette faiblesse, vingt mille hommes tués ou pris, toute l’artillerie, tous lesdraiicaux resté's sur le champ de bataille, douze places fortes du Brabant et de la France abandonnées par nous et prises par rcniicrai , donnèrent le mol de cette générosité du général ennemi, que personne n’avait comprise. Louis XIV, en apprenant la défaite de Ramillies , avait , comme Auguste , redemandé ses légions à Varus. Madame de Maintenon qui soutenait Villeroy, lui dit : — Sire, il faut offrir vos peines à Dieu. — Ah ! Madame ! trente bataillons prisonniers de guerre , quel sacrifice 1 Cependant , madame de Maintenon l’emporta sur la colère du roi , et Louis XIV n’en fut que plus tetulre pour Villeroy, alla au-devant de lui jusqu'à la porte de sa chambre , et comme on s’attendait à un éclat terrible, — Monsieur le maréchal , dit-il , on n’est plus heureux à notre âge. Le roi s’entêta jus(|u’à la fin , et mourut nommant M. de Villeroy gouverneur du jeune roi I>ouis XV. Le maréchal de Villars , ([ui venait immévlialcment après le maré> chal de Villeroy, était iielil-fils d'un greffier de (iondrieux : son père était l'homme le mieux fait et de meilleure minequ'il y eût en France, fort brave et fort adroit aux armes; or, comme on se battait fort de ce temps, il s’était fait, dans les duels, une réputation à laquelle l'honneur qu’il eut de servir desecond à M. de Nemours, dans son combat avec M. deBeaufort, vint mettre le sceau. Li réputation de M. de Villars, apri-s cette rencontre, fut d’autant plus grande (pic, tandis (pie M. de Nemours était tué, il renversait, lui, son adversaire. L’éclat(pj'il pritdeson aventure, fit cpie M. le prince de Conti se l'attacha. De sorte que, lorsque le cardinal de Mazarin songea à lui donner sa nièce , il se servit de Villars comme de son représeii-' tant, situation qui le mit tout à fait dans un monde fort au-dessus de lui , parmi lequel il ne se méconnut jam,ais , restant galant et discret , en même temps que sa jolie figure et sa belle taille lui donnaient entrée chez les dames. A une époque où la veuve Scarron était T. 1. * Digitized by Google

ment de l'armée d'Italie. Ramillies fut le résultat de cette faiblesse, vingt mille hommes tués ou pris, toute l'artillerie, tous les drapeaux restés sur le champ de bataille, douze places fortes du Brabant et de la France abandonnées par nous et prises par l'ennemi, donnèrent le mot de cette générosité du général ennemi, que personne n'avait comprise.

Louis XIV, en apprenant la défaite de Ramillies, avait, comme Auguste, redemandé ses légions à Varus.

Madame de Maintenon qui soutenait Villeroy, lui dit : — Sire, il faut offrir vos peines à Dieu.

— Ah ! Madame ! trente bataillons prisonniers de guerre, quel sacrifice !

Cependant, madame de Maintenon l'emporta sur la colère du roi, et Louis XIV n'en fut que plus tendre pour Villeroy, alla au-devant de lui jusqu'à la porte de sa chambre, et comme on s'attendait à un éclat terrible,

— Monsieur le maréchal, dit-il, on n'est plus heureux à notre âge.

Le roi s'entêta jusqu'à la fin, et mourut nommant M. de Villeroy gouverneur du jeune roi Louis XV.

Le maréchal de Villars, qui venait immédiatement après le maréchal de Villeroy, était petit-fils d'un greffier de Condrieux : son père était l'homme le mieux fait et de meilleure mine qu'il y eût en France, fort brave et fort adroit aux armes ; or, comme on se battait fort de ce temps, il s'était fait, dans les duels, une réputation à laquelle l'honneur qu'il eut de servir de second à M. de Nemours, dans son combat avec M. de Beaufort, vint mettre le sceau. La réputation de M. de Villars, après cette rencontre, fut d'autant plus grande que, tandis que M. de Nemours était tué, il renversait, lui, son adversaire. L'éclat qu'il prit de son aventure, fit que M. le prince de Conti se l'attacha. De sorte que, lorsque le cardinal de Mazarin songea à lui donner sa nièce, il se servit de Villars comme de son représentant, situation qui le mit tout à fait dans un monde fort au-dessus de lui, parmi lequel il ne se méconnut jamais, restant galant et discret, en même temps que sa jolie figure et sa belle taille lui donnaient entrée chez les dames. A une époque où la veuve Scarron était

26 LA KËGBNCE pauvre, il lui fut utile. Madaraede .Maiiitcnon, qui n'oubliail pas scs amis, SC souvint de Villars , cl sa position faite auprès de Louis XIV, ménagea la [tosition de son (ils. I>e second raari'clial de Villars, celui dont nous nous occupons , tout au contraire de Villeroy, avait eu la chance de sauver, à Deiiain, la France que Villeroy avait |ierdue è Raniillies. On disait bien que ce n'était pas à son génie anilitaire, mais au hasard que cette victoire mémorable était due. Mais Vilhirs n'eu croyait rien, il avait assez d'esprit pour en inqwseraux sots, par la counaiico (pi'il avait en lui-même, et il était aidé, en cela, par une l'açilité d'élocution, par une abondance et une continuité de paroUs, d'auliiil plus rebuhmtes (jour les hommes supérieurs, que c'éUtit (oujoui's avec l'art de revenir à soi , de se vanter, de se louer d'avoir tout prévu et d'avoir tout consulté. 11 avait été fait duc après k bataille d'HochsIctl, et pair aprè's celle de Malplaquet. Ce qui étonna tout le monde, ces deux batailleséLant deux défail(s. C'était un grand homme brun, bien fait, devenu gros en vieillissant, sans être ap|iesaidi autrement par l'Age, avec une plnsioiminic vive, ouverte, un juiu folle, physionomie à laipielle s;i contenance et ses gestes répondaient. Il était d'une ambition déiftesurée qui ne s'arrêtait pas aux moyens, d'une grande opinion de lui, (pi'ilékit parvenu à communiquer au roi, d'une valeur brillante avec une grande activité, d'une aud.ice sans (Kireille, d'une ctfronlerie qui soutenait tout et ne s'arrêtait à rien. Joint à une fanfaronnade et à une avarice pousst'es aux dernières limites, et qui ne le quittaient jamais. Les lauriers de Denain n'avaient jvoint, au reste, préservé M. de Villars d'un malheur assez comroun en tout tenqis, mais moins rai'C que jamais à cette éiHique. La raiiréehale, pour s'excuser, quand elle s'excusait, rejetait la faute sur certaines habitudes que le marpclud avait prises au camp: Elle l'accusait d'un libertinage de mauvais ton ; il est vrai qu'elle-même choisis.sait mieux ses idoles. Elle courait après M. le régent, après M. le comte (le 'Toulouse, après M. de Rkbelieu. Digitized by Google

pauvre, il lui fut utile. Madame de Maintenon, qui n'oubliait pas ses amis, se souvint de Villars, et sa position faite auprès de Louis XIV, ménagea la position de son fils.

Le second maréchal de Villars, celui dont nous nous occupons, tout au contraire de Villeroy, avait eu la chance de sauver, à Denain, la France que Villeroy avait perdue à Ramillies. On disait bien que ce n'était pas à son génie militaire, mais au hasard que cette victoire mémorable était due. Mais Villars n'en croyait rien, il avait assez d'esprit pour en imposer aux sots, par la confiance qu'il avait en lui-même, et il était aidé, en cela, par une facilité d'élocution, par une abondance et une continuité de paroles, d'autant plus rebutantes pour les hommes supérieurs, que c'était toujours avec l'art de revenir à soi, de se vanter, de se louer d'avoir tout prévu et d'avoir tout consulté.

Il avait été fait duc après la bataille d'Hochstett, et pair après celle de Malplaquet. Ce qui étonna tout le monde, ces deux batailles étant deux défaites.

C'était un grand homme brun, bien fait, devenu gros en vieillissant, sans être appesanti autrement par l'âge, avec une physionomie vive, ouverte, un peu folle, physionomie à laquelle sa contenance et ses gestes répondaient.

Il était d'une ambition démesurée qui ne s'arrêtait pas aux moyens, d'une grande opinion de lui, qu'il était parvenu à communiquer au roi, d'une valeur brillante avec une grande activité, d'une audace sans pareille, d'une effronterie qui soutenait tout et ne s'arrêtait à rien. Joint à une fanfaronnade et à une avarice poussées aux dernières limites, et qui ne le quittaient jamais.

Les lauriers de Denain n'avaient point, au reste, préservé M. de Villars d'un malheur assez commun en tout temps, mais moins rare que jamais à cette époque. La maréchale, pour s'excuser, quand elle s'excusait, rejetait la faute sur certaines habitudes que le maréchal avait prises au camp. Elle l'accusait d'un libertinage de mauvais ton ; il est vrai qu'elle-même choisissait mieux ses idoles. Elle courait après M. le régent, après M. le comte de Toulouse, après M. de Richelieu.

LA B^ENCE J7 Le maréchal, dit-on, riait des accusations de sa femme et se souciait assez peu de ses galanteries, ils avaient beaucoup à se pardonner mutuellement. Le mai-éelial d'Uxelles, dont le nom était de Blé, dut toute sa fortune à son alliance avec ce Béringlien qui était écuyer de la reinemère, et dont nous avons parlé longuement dans notre Histoire de Louis XIV. R(iringhen et sa femme étaient fort aimés de mademoiselle Choin, (jui s'était fait épouser par le grand Dauphin', comme madame de Maintenon par le roi; elle consentit sur leur demande à le recevoir. On arrivait à Monseigneur («r mademoiselle Choin, on arrivait à mademoiselle Choin (>ar sa chienne. Cette chienne était un méchant petit animal fort hargneux et toujours irrité, qu'on n'amadouait qu'avec des tètes de lapin, friandise qu'elle estimait par-dessus tout. M. d'Uxelles qui n'était pas encore maréchal, mais qui voulait le devenir, entreprit de séduire Monseigneur par ricochets. En conséquence, deux ou trois fois jiar semaine, il apportait luiméme, dans un mouchoir brodé, des têtes de lapin à la chienne de mademoiselle Choin, et les jours où il ne les apiwrtait pas, il lei envoyait par un l.aquais à sa livrée. Monseigneur mort, M. d'Uxelles, non-seulement ne reparut plus, •mais encore, il lit semblant de n'avoir jamais vu ni mademoiselle Choin ni ai chienne. Quand on lui parlait de l'une ou de l'autre, il répondait qu'il ne savait pis ce qu'on lui voulait dire, qu'il n'avait jamais connu ces espcces-là. C'était un grand et gros homme tout d'une venue, qui marchait lentement et comme en se traînant, un grand visage tout coiqierosi' et ceiiendant assez agréable, quoique renfrogné par de gros sourcils sous lesquels deux petits yeux vifs défendaient à leurs regards de rien laisser échapi>er. Son premier aspect était celui d'un marchand de bœufs en foire : avec cela, voluptueux à l'excès, gourmand de chère exquise rehaussée de débauches antiques, et tout cela impudemment , sans voiles, entouré sans cesse de jeunes officiers, qu'il adomesliquait, comiuc dit Saint-Simon, bas, souple et tlatteur auprès

Le maréchal, dit-on, riait des accusations de sa femme et se souciait assez peu de ses galanteries, ils avaient beaucoup à se pardonner mutuellement.

Le maréchal d'Uxelles, dont le nom était de Blé, dut toute sa fortune à son alliance avec ce Béringhen qui était écuyer de la reine-mère, et dont nous avons parlé longuement dans notre Histoire de Louis XIV.

Béringhen et sa femme étaient fort aimés de mademoiselle Choin, qui s'était fait épouser par le grand Dauphin, comme madame de Maintenon par le roi; elle consentit sur leur demande à le recevoir.

On arrivait à Monseigneur par mademoiselle Choin, on arrivait à mademoiselle Choin par sa chienne. Cette chienne était un méchant petit animal fort hargneux et toujours irrité, qu'on n'amadouait qu'avec des têtes de lapin, friandise qu'elle estimait par-dessus tout.

M. d'Uxelles qui n'était pas encore maréchal, mais qui voulait le devenir, entreprit de séduire Monseigneur par ricochets.

En conséquence, deux ou trois fois par semaine, il apportait lui-même, dans un mouchoir brodé, des têtes de lapin à la chienne de mademoiselle Choin, et les jours où il ne les apportait pas, il les envoyait par un laquais à sa livrée.

Monseigneur mort, M. d'Uxelles, non-seulement ne reparut plus, mais encore, il fit semblant de n'avoir jamais vu ni mademoiselle Choin ni sa chienne. Quand on lui parlait de l'une ou de l'autre, il répondait qu'il ne savait pas ce qu'on lui voulait dire, qu'il n'avait jamais connu ces espèces-là.

C'était un grand et gros homme tout d'une venue, qui marchait lentement et comme en se traînant, un grand visage tout couperosé et cependant assez agréable, quoique renfrogné par de gros sourcils sous lesquels deux petits yeux vifs défendaient à leurs regards de rien laisser échapper. Son premier aspect était celui d'un marchand de bœufs en foire : avec cela, voluptueux à l'excès, gourmand de chère exquise rehaussée de débauches antiques, et tout cela impudemment, sans voiles, entouré sans cesse de jeunes officiers, qu'il *adomestiquait*, comme dit Saint-Simon, bas, souple et flatteur auprès

28 LA RÉGENCE des "CHS dont il croyail avoir à craindre ou à espérer, dominant sur tout le reste sans nul ménagement. yiiant à M. de Tallard, c'était un tout autre homme. Le comte d'Harcourt cl lui (w.ivaient seuls se disputer d'.esprit, de finesse, d'itidustric, de manège, d'intrigues, de désiie d'être et de charmer dans le commerce de la vie et dans le commandement. Tous deux avaient une grande ap|ilieation, une grande suite, une grande aisance dans le travail. Jamais ni l'un ni l'autre ne fil, sans un but réel et positif, le pas le plus indifférent. Chez eux, ambition pareille; chez eux, même désir de réussir, n'importe par (jucl moyen. Tous deux doux, |)olis, alTables, accessibles en tout tcm|)s, tous deux adorés de leurs généraux, tous deux arrivés par un service continuel sur les champsde bataille ou dans les ambassades. D'Harcourt, portantpius haut, car il senhiit qu'il avait madame de Maintenon en croupe; Tallard, plus souple, car il avançait n'ayant pour tout aide avec son mérite, que sa mère, sirur du premier maréchal de Villeroy, qui était fort du grand inonde, et qui dré sa jeunesse y poussa son fils. Au physique, Tallard était un homme de taille médiocre, au regard jaloux , plein de feu et de finesse, mais qui exprimait toutes ces choses, sans y voir goutte; maigre cl hâve de corjis, ayant beaucoup d'esprit et de grâce dans l'esprit; mais, comme dit Saint-Simon, sans cesse battu du diable à cause de son ambition. Quant au comte d'Harcourt, pour achever son portrait, c'était un beau et vaste génie, un esprit charmant; mais comme Tallard, une ambition sans bornes, une hauteur, un mépris des autres, une domination insupportable, tous lesdeliors de la vertu dans son langage, sans qu'au fond rien lui coûtât pour arriver à ses fins. Au reste, plus honnêtement corrompu que d'Uxclles et même que Tallard , mêlant avec grâce un air de guerre et un air de cour. Gros, point grand, d'une laideur particulière qui surprenait au premier abord ; mais avec des yeux si vifs, avec un regard si perçant, si haut et pourtant si doux; toute une physionomie si pétillante d'esprit, qu'â peine le trouvait-on laid ; en outre il boitait fort bas , s'étant démis la hanche dans une chute qu'il avait faite en tombant du haut du rempart de J.,uxcmbourg, dans le fossé. H prenait presqu'autant de tabac que le D^itized by Google

des gens dont il croyait avoir à craindre ou à espérer, dominant sur tout le reste sans nul ménagement.

Quant à M. de Tallard, c'était un tout autre homme. Le comte d'Harcourt et lui pouvaient seuls se disputer d'esprit, de finesse, d'industrie, de manége, d'intrigues, de désir d'être et de charmer dans le commerce de la vie et dans le commandement. Tous deux avaient une grande application, une grande suite, une grande aisance dans le travail. Jamais ni l'un ni l'autre ne fit, sans un but réel et positif, le pas le plus indifférent. Chez eux, ambition pareille; chez eux, même désir de réussir, n'importe par quel moyen. Tous deux doux, polis, affables, accessibles en tout temps, tous deux adorés de leurs généraux, tous deux arrivés par un service continuel sur les champs de bataille ou dans les ambassades. D'Harcourt, portant plus haut, car il sentait qu'il avait madame de Maintenon en croupe; Tallard, plus souple, car il avançait n'ayant pour tout aide avec son mérite, que sa mère, sœur du premier maréchal de Villeroy, qui était fort du grand monde, et qui dès sa jeunesse y poussa son fils.

Au physique, Tallard était un homme de taille médiocre, au regard jaloux, plein de feu et de finesse, mais qui exprimait toutes ces choses, sans y voir goutte; maigre et hâve de corps, ayant beaucoup d'esprit et de grâce dans l'esprit; mais, comme dit Saint-Simon, sans cesse battu du diable à cause de son ambition.

Quant au comte d'Harcourt, pour achever son portrait, c'était un beau et vaste génie, un esprit charmant; mais comme Tallard, une ambition sans bornes, une hauteur, un mépris des autres, une domination insupportable, tous les dehors de la vertu dans son langage, sans qu'au fond rien lui coûtât pour arriver à ses fins. Au reste, plus honnêtement corrompu que d'Uxelles et même que Tallard, mêlant avec grâce un air de guerre et un air de cour. Gros, point grand, d'une laideur particulière qui surprenait au premier abord; mais avec des yeux si vifs, avec un regard si perçant, si haut et pourtant si doux; toute une physionomie si pétillante d'esprit, qu'à peine le trouvait-on laid; en outre il boitait fort bas, s'étant démis la hanche dans une chute qu'il avait faite en tombant du haut du rempart de Luxembourg, dans le fossé. Il prenait presqu'autant de tabac que le

LA RËGENCE 29 maivciml dTxelles; mais quoif'ue ce fût moins salement, s'étant aïK-Tçu un jour de la répugnance qu'avait inspirée au roi la vue de ce tabac répandu sur toute sa iiersomie, il le cessa tout à coup; cessiition à laquelle on attribue les aiwplexies qu'il eut dans la suite et qui lui ib'cnt une si terrible mort. Ix‘ duc de Xoailles était fait pour la plus grande fortune, quand même il ne l'eût pas trouvée toute faite chez lui. Sa taille était grande, mais épaisse, sa démarche lourde et forte, son vêlement uni, sinqde costume d'officier tout au plus. Il était difficile d'avoir plus d'esprit que le maréchal de Noailles , plus d'art et de souplesse à accommoder cet esprit à celui des autres, et à leur persuader, quand cela |K>uvait lui être bon, qu'il était pressé des mêmes désirs et alîcctions qu'ils l'étaient eux-mêmes. Doux, gracieux, affable, ne paniis.sant jamais importuné, même quand il l'était le plus; gaillard, amusant, plaisant, plein de celte bonne et fine plaisanterie qui n'offense jamais, fécond en saillies charmantes, bon convive, musicien; Iwn à revêtir comme siens tous les goûts dfs autres; sans jamais la moindre humeur, ayatit le talent de dire tout ce qu'il voulait; la faculté de parler toulç une journée sans qu'on puisse recueillir rien d'important dans les paroles qu'il avait laisse tomber;- aisé, accueillant, sachant un |ieu de tout, causant de tout, mais, à la superficie, montrant le tuf aussitôt que l'on creusait. Voilà pour celui qui voyait M. de Noailles un instant , une heure, un jour. Mais pour celui qui , devant lutter contre lui, avait à l'étudier à fond, c'était autre chose. Tout cet art, tout cet esprit, tout ce monde, tout ce commerce de pièges, d'amitié, d'estime, de confiance cachaient une profondeur d'abime h donner le vertige; une fausseté à toute épreuve, une perfidie aisée et naturelle accoutumée à se jouer de tout, une noirceur d'àmc à faire douter qu'il en eût une, un mépris complet de toute vertu, la constante fatigue de l'hypocrisie la plus ouverte et la plus suivie qui , prise sur le fait ; ne rougit point, pousse plus vivement sa pointe, qui se trouvant à découvert et dans l'impuissance, se replie comme un serpent dentelle conserve le venin, et tout celasims humeur, sans haine, sans colère, à des amis Digilized by Google

maréchal d'Uxelles; mais quoique ce fût moins salement, s'étant aperçu un jour de la répugnance qu'avait inspirée au roi la vue de ce tabac répandu sur toute sa personne, il le cessa tout à coup; cessation à laquelle on attribue les apoplexies qu'il eut dans la suite et qui lui firent une si terrible mort.

Le duc de Noailles était fait pour la plus grande fortune, quand même il ne l'eût pas trouvée toute faite chez lui. Sa taille était grande, mais épaisse, sa démarche lourde et forte, son vêtement uni, simple costume d'officier tout au plus.

Il était difficile d'avoir plus d'esprit que le maréchal de Noailles, plus d'art et de souplesse à accommoder cet esprit à celui des autres, et à leur persuader, quand cela pouvait lui être bon, qu'il était pressé des mêmes désirs et affections qu'ils l'étaient eux-mêmes. Doux, gracieux, affable, ne paraissant jamais importuné, même quand il l'était le plus; gaillard, amusant, plaisant, plein de cette bonne et fine plaisanterie qui n'offense jamais, fécond en saillies charmantes, bon convive, musicien; bon à revêtir comme siens tous les goûts des autres; sans jamais la moindre humeur, ayant le talent de dire tout ce qu'il voulait; la faculté de parler toute une journée sans qu'on puisse recueillir rien d'important dans les paroles qu'il avait laissé tomber; aisé, accueillant, sachant un peu de tout, causant de tout, mais, à la superficie, montrant le tuf aussitôt que l'on creusait. Voilà pour celui qui voyait M. de Noailles un instant, une heure, un jour.

Mais pour celui qui, devant lutter contre lui, avait à l'étudier à fond, c'était autre chose. Tout cet art, tout cet esprit, tout ce monde, tout ce commerce de piéges, d'amitié, d'estime, de confiance cachaient une profondeur d'abîme à donner le vertige; une fausseté à toute épreuve, une perfidie aisée et naturelle accoutumée à se jouer de tout, une noirceur d'âme à faire douter qu'il en eût une, un mépris complet de toute vertu, la constante fatigue de l'hypocrisie la plus ouverte et la plus suivie qui, prise sur le fait, ne rougit point, pousse plus vivement sa pointe, qui se trouvant à découvert et dans l'impuissance, se replie comme un serpent dont elle conserve le venin, et tout cela sans humeur, sans haine, sans colère, à des amis

iilaimlro pI onvprs lestjiipls il a meme pontraclé les plus grandes oldigalions. M. de Torey veiiail apres. Sou be;ui-(iére, .M. de l’omiioniie, lui facilitait souvent l'euttw du conseil en lui donnatil des dépêches à y (M)rlcr ; il cspé'rait <pie le feu roi s'hahituerait aussi à sa figure ; il s'y hahitiia eu elîel, et, à force de le voir entrer et sortir, il lui dit un jour de s’y asseoir et d'y rester. A ré(K«jue où nous sommes, M. de Torey avait ipiaraule ans à peu pris, il avait voyage utilement dans toutis les cours de l'Europe. C'était un homme sage, instruit, extrêmement mesuré, aimé de tout le monde et particidüaement du régent. Auprès de tous c«s hommes, le conseiller Rouillé du Coudray h-nait une bien ()ctite place, ce (pii ne rcmpéchail pas de lutter avec eux de volonté et même de reparties. C'était un des hommes de eoidiance du duc de Noailhs qui l'avait rcamimandé au régent, ce qui n’empéehait p:is Rouillé du ('oudray d'élre aussi ferme avec le duc (pie s’il ne lui devait alsoiumeut rien. Noire conseiller, jiarfailenicut honnête homme, avait beaucoup d'esprit et de littérature; mais il aimait Je vin jusqu'à l’ivresse, était déliauehé jusipi'au scandale, et ne se retenait sur rien. Un jour, en plein conseil, Rouillé du Coudray s’exprimait avec sa lilicrté ordinaire, M. de N'oaillcs lui dit : .Monsieur Rouillé, il y a ici de la bouteille. — C'est possible, monsieur le duc, ré|K)udit Rouillé, mais jamais de pot de vin. M. de Nouilles rougit et se tut : tout duc et maréchal qu’il (était, il , n’aurait pu en dire autant. Au reste, eu toutes choses. Rouillé avait les mains si nettes ipi’une coinpignie de traitants, qui avait besoin de su signature, lui ayant pré'senté une liste de leurs associés, et ayant trouvé des noms en blanc, il leur demanda la raison de ces lacunes. — Ce sont, répondit celui qui portait la parole, les places dont vous pouvez disposer. — Ah çà ! dit Rouillé, si je partage avec vous, comment |xmrrai-je vous faire |iendre au cas (pie vous soyez (b’s fripons ? Derrière le conseil de régence, derrière les ciiiij autres conseils Digilized by Google

dont il avoue n'avoir jamais eu à se plaindre et envers lesquels il a même contracté les plus grandes obligations.

M. de Torcy venait après. Son beau-père, M. de Pomponne, lui facilitait souvent l'entrée du conseil en lui donnant des dépêches à y porter; il espérait que le feu roi s'habituerait aussi à sa figure; il s'y habitua en effet, et, à force de le voir entrer et sortir, il lui dit un jour de s'y asseoir et d'y rester.

A l'époque où nous sommes, M. de Torcy avait quarante ans à peu près, il avait voyagé utilement dans toutes les cours de l'Europe. C'était un homme sage, instruit, extrêmement mesuré, aimé de tout le monde et particulièrement du régent.

Auprès de tous ces hommes, le conseiller Rouillé du Coudray tenait une bien petite place, ce qui ne l'empêchait pas de lutter avec eux de volonté et même de reparties. C'était un des hommes de confiance du duc de Noailles qui l'avait recommandé au régent, ce qui n'empêchait pas Rouillé du Coudray d'être aussi ferme avec le duc que s'il ne lui devait absolument rien. Notre conseiller, parfaitement honnête homme, avait beaucoup d'esprit et de littérature; mais il aimait le vin jusqu'à l'ivresse, était débauché jusqu'au scandale, et ne se retenait sur rien. Un jour, en plein conseil, Rouillé du Coudray s'exprimait avec sa liberté ordinaire, M. de Noailles lui dit : Monsieur Rouillé, il y a ici de la bouteille.

— C'est possible, monsieur le duc, répondit Rouillé, mais jamais de pot de vin.

M. de Noailles rougit et se tut : tout duc et maréchal qu'il était, il n'aurait pu en dire autant.

Au reste, en toutes choses, Rouillé avait les mains si nettes qu'une compagnie de traitants, qui avait besoin de sa signature, lui ayant présenté une liste de leurs associés, et ayant trouvé des noms en blanc, il leur demanda la raison de ces lacunes.

— Ce sont, répondit celui qui portait la parole, les places dont vous pouvez disposer.

— Ah çà ! dit Rouillé, si je partage avec vous, comment pourrai-je vous faire pendre au cas que vous soyez des fripons ?

Derrière le conseil de régence, derrière les cinq autres conseils

I.\ RÉGENr.e 31 que nous avons dits, il y avait un honmic qui seul avait plus d'inllucnce sur le roi que tous ses conseillers. Cet homme, c'était Cuillaume Dubois. Le duc. d'Orléans avait eu successivement quatre gouverneurs, le maréchal de Navailles, le maréchal d'EsIrades, le duc de la Vieuville et le mar(|uis d'Arcy ; tous quatre étaient morts avant (pic l'éducation du prince fût achevée. Ce qui faisait dire à Benserade : qu'ou ne pouvait pas élever de gouverneur à cet enfant-là. Saint-Laurent, officier de Monsieur et homme du plus grand mérite, leur succéda ; mais la place portait malheur, car ayant été pris d'une violente colique, il mourut en quelques heures. Saint-Laurent avait pris pour copier les thèmes du jeune prince, une espece d'abbé, moitié scrilie, moitié valet du curé de SaiutEustache, nommé l'abbé Dubois, fils d'un apothicaire de Brivcs-laGaillarde ; on prétendait que sa mère avait oublié de le faire baptiser, et son pi-re de lui faire faire sa première communion. En échange, il avait été mis chez les Jésuites où il avait acquis les défauts ijui lui maïupiaient et appris un peu de latin. Une intrigue avec la femme de chambre de madame de Gourgues, amena un mariage que détermina une dot de mille écus que donna le président, et qui décida du voyage des nouveaux marii's à Paris. Au bout de trois mois, ils se séparèrent, le mari pour faire des éducations, la femme pour couliuuer la sienne. Afin de donner plus de confiance. Dubois revêtit alore le petit collet ét prit le litre d'abbé; c'est sous ce titre qu'il élail,. comme nous l'avons dit, moitié scribe, moitié valet du curé de Saint-Eustache, lorsqu'il fut présenté à Sainl-LaurenI qui ^ l'employa comme nous l'avons dit. Saint-Laurent mort, le prince était assez grand pour avoir un précepteur en titre, on lui laissa Dubois qui, par ses bonnes façons et sa piété, avait séduit tout le monde, même M.vd.vme. Souple et insinuant, il s'empara bientôt et complètement de l'esprit de son élève; de sorte que, (luand le roi eut l'idée de faire épouser mademoiselle de Blois au duc de Chartres, on no vit pas d'autres que Dubois qui pi'd négocier cette affaire et la mener à bien. Ce fut le père Li Chaise qui se chargea de mettre Dubois en comDigitized by Google

que nous avons dits, il y avait un homme qui seul avait plus d'influence sur le roi que tous ses conseillers.

Cet homme, c'était Guillaume Dubois.

Le duc d'Orléans avait eu successivement quatre gouverneurs, le maréchal de Navailles, le maréchal d'Estrades, le duc de la Vieuville et le marquis d'Arcy; tous quatre étaient morts avant que l'éducation du prince fût achevée. Ce qui faisait dire à Benserade : qu'on ne pouvait pas élever de gouverneur à cet enfant-là.

Saint-Laurent, officier de Monsieur et homme du plus grand mérite, leur succéda; mais la place portait malheur, car ayant été pris d'une violente colique, il mourut en quelques heures.

Saint-Laurent avait pris pour copier les thèmes du jeune prince, une espèce d'abbé, moitié scribe, moitié valet du curé de Saint-Eustache, nommé l'abbé Dubois, fils d'un apothicaire de Brives-la-Gaillarde ; on prétendait que sa mère avait oublié de le faire baptiser, et son père de lui faire faire sa première communion. En échange, il avait été mis chez les Jésuites où il avait acquis les défauts qui lui manquaient et appris un peu de latin. Une intrigue avec la femme de chambre de madame de Gourgues, amena un mariage que détermina une dot de mille écus que donna le président, et qui décida du voyage des nouveaux mariés à Paris. Au bout de trois mois, ils se séparèrent, le mari pour faire des éducations, la femme pour continuer la sienne. Afin de donner plus de confiance, Dubois revêtit alors le petit collet et prit le titre d'abbé; c'est sous ce titre qu'il était, comme nous l'avons dit, moitié scribe, moitié valet du curé de Saint-Eustache, lorsqu'il fut présenté à Saint-Laurent qui l'employa comme nous l'avons dit. Saint-Laurent mort, le prince était assez grand pour avoir un précepteur en titre, on lui laissa Dubois qui, par ses bonnes façons et sa piété, avait séduit tout le monde, même Madame.

Souple et insinuant, il s'empara bientôt et complétement de l'esprit de son élève, de sorte que, quand le roi eut l'idée de faire épouser mademoiselle de Blois au duc de Chartres, on ne vit pas d'autres que Dubois qui pût négocier cette affaire et la mener à bien.

Ce fut le père La Chaise qui se chargea de mettre Dubois en com-

 muniralion avec Versailles, deux ou trois entrevues avec madame de Maiutenmi lui aci|uirctit le précepteur qui, ainsi qu'il s’y était engagé, décida le prince à ce mariage, moitié par crainte de la colère du roi, moitié |iar l'es[>oir qu'il lut donna de voir son crédit doubler à la cour. la! mariage fait, le roi demanda à l’abbé ce «ju’il désirait pour sa réconi|)ense. — Sire, répondit hardiment Dubois, dans les occtisions importantes un ne doit demander, à un aussi grand roi que Votre .Majesté, autre chose tpie des grAces proportiouuées à la grandeur du maitre, je prie donc Votre Majesté de me faire cardinal. Le roi crut avoir mal entendu, il fit répéter à Dubois ce qu’il venait de dire, lui tourna le dos et ne lui re|)arla jamais. On comprend qu'aprés cet enlremettage , .Madame prit Dubois en horreur. Aussi, comme au sortir du Parlement le régent se rendait chez ■Mau.vme, pour lui rendre compte de l'heureux résiliât obtenu. Madame, apri'S l'avoir rêoiitéavec une grande joie, lui dit : — Mou lils, je ne désire rien au monde que le bien de l’Ktat et votre gloire; je n'ai qu’une chose à vous demander pour votre honneur; mais j'en exige votre parole. Le due la donna, — Eh bien ! dit la princesse un peu tranquillisé>e, ce ([ue je désire de vous, c’est que vous n’employiez jamais ce frii»on d'abbé Dubois, le plus grand coquin qu’il y ait au monde, et qui sacrifierait l'Étal et vous au plus léger intérêt. Eu rentrant dans son cabinet, la première personne que le r^ent y trouva fut l’abbé Dubois. Il tenait à la main des provisions de conseiller d'Etat, qu'il mil sous les yeux de Sou Alles.se. — Qu'ast-ce que cclaî demanda le régent. — Vous le voyez bien, Monseigneur, réqivindit Dulvois. — Oui, ce sont des provisions de conseiller d’ Etat; mais qui veuxtu que je nomme? — Moi , Monseigneur. Digitized by Google

munication avec Versailles, deux ou trois entrevues avec madame de Maintenon lui acquirent le précepteur qui, ainsi qu'il s'y était engagé, décida le prince à ce mariage, moitié par crainte de la colère du roi, moitié par l'espoir qu'il lui donna de voir son crédit doubler à la cour.

Le mariage fait, le roi demanda à l'abbé ce qu'il désirait pour sa récompense.

— Sire, répondit hardiment Dubois, dans les occasions importantes on ne doit demander, à un aussi grand roi que Votre Majesté, autre chose que des grâces proportionnées à la grandeur du maître, je prie donc Votre Majesté de me faire cardinal.

Le roi crut avoir mal entendu, il fit répéter à Dubois ce qu'il venait de dire, lui tourna le dos et ne lui reparla jamais.

On comprend qu'après cet *entremettage*, MADAME prit Dubois en horreur.

Aussi, comme au sortir du Parlement le régent se rendait chez MADAME, pour lui rendre compte de l'heureux résultat obtenu, MADAME, après l'avoir écouté avec une grande joie, lui dit :

— Mon fils, je ne désire rien au monde que le bien de l'État et votre gloire; je n'ai qu'une chose à vous demander pour votre honneur; mais j'en exige votre parole.

Le duc la donna.

— Eh bien! dit la princesse un peu tranquillisée, ce que je désire de vous, c'est que vous n'employiez jamais ce fripon d'abbé Dubois, le plus grand coquin qu'il y ait au monde, et qui sacrifierait l'État et vous au plus léger intérêt.

En rentrant dans son cabinet, la première personne que le régent y trouva fut l'abbé Dubois.

Il tenait à la main des provisions de conseiller d'État, qu'il mit sous les yeux de Son Altesse.

— Qu'est-ce que cela? demanda le régent.

— Vous le voyez bien, Monseigneur, répondit Dubois.

— Oui, ce sont des provisions de conseiller d'État; mais qui veux-tu que je nomme?

— Moi, Monseigneur.

The text on this page is estimated to be only 29.33% accurate

Digitized by Google

TYP. J. CLAYE.

L'abbé Dubois.

The text on this page is estimated to be only 22.00% accurate

Digitized by Google

L\ RÉCENCE 33 — Conmicnl, lui? — Oui, Monseigneur; quand j'ai marié Votre Altesse avec la fdlo du roi , j'ai demandé à Sa Majesté de nie faire cardinal , elle m’a refusé, et elle a bien fait, je n'étais pas fait jiour être homme d’église, je suis fait [auir être ministre; signes, Monseigneur. Le régent prit la plume et signa, puis, jetant Im provisions à Dubois : . • — Tiens, maraud ! sauve-toi ! ou je t’assomme. Dubois prit les provisions cl se sauva. Voilà comment Dubois était conseiller d’fitat. Ou pliitùt, voilà les causes apparentes, les causes rrélles furent — la réflexion — le mot est étrange, et cependant juste. I>e régent avait réfléchi, que Dubois, ce compagnon de débauches qui n’avait pas reçu de nom sur les fonts de baptême, et auquel parfois il en donnait un, des plus énergiques et des plus mérités, ce mév'hanf douneur de conseils pour la vie privée, lui avait toujoui-s donné d'excellents conseils pour la vie publique, que cet athée rpii ne croyait.en rien, croyait dans la gloire des d’Orléans; il avait réfléchi enfin qu'aucun prélat ne lui avait demandé, ni ne lui demanderait cette place, ne voulant [las être précédé au conseil par l'abbé Bignon, simple ecclésiastique; il avait réfléchi enfin que le choix qu’il ferait de l’abbé Dubois, était un des meilleurs choix qn'oti pouvait faire. Au physique, l'abbé Dubois était un homme maigre effilé , chafouin, à perruque blonde, à mine" de fouine, à physionomie spirituelle. «Tous les vices, dit Saint-Simon, combattaient en lui à ipii demeurerait le maître de la place. Us y faisaient entre eux un bruit et un combat continuels. L’avarice, l’ambition et la débauche étaient scs dieux. — La perfidie, la flatterie, le servage, ses moyens. — L’impiété [>arfaite, l’opinion que la probité et riionnétcté sont des chimères; — scs qualités : — Il excellait en de basses intrigues et en vivait, mais toujours avec son but, où toutes ses démarches tendaient avec une (xitiencc qui n’avait de terme que le succès, ou la démonstration réitérée et positive de n’y pouvoir arriver, à moins que cheminant aussi dans la profondeur et les ténèbres, il ne vit jour

— Comment, toi?

— Oui, Monseigneur; quand j'ai marié Votre Altesse avec la fille du roi, j'ai demandé à Sa Majesté de me faire cardinal, elle m'a refusé, et elle a bien fait, je n'étais pas fait pour être homme d'église, je suis fait pour être ministre; signez, Monseigneur.

Le régent prit la plume et signa, puis, jetant les provisions à Dubois :

— Tiens, maraud! sauve-toi! ou je t'assomme.

Dubois prit les provisions et se sauva.

Voilà comment Dubois était conseiller d'État.

Ou plutôt, voilà les causes apparentes, les causes réelles furent — la réflexion — le mot est étrange, et cependant juste.

Le régent avait réfléchi, que Dubois, ce compagnon de débauches qui n'avait pas reçu de nom sur les fonts de baptême, et auquel parfois il en donnait un, des plus énergiques et des plus mérités, ce méchant donneur de conseils pour la vie privée, lui avait toujours donné d'excellents conseils pour la vie publique, que cet athée qui ne croyait en rien, croyait dans la gloire des d'Orléans; il avait réfléchi enfin qu'aucun prélat ne lui avait demandé, ni ne lui demanderait cette place, ne voulant pas être précédé au conseil par l'abbé Bignon, simple ecclésiastique; il avait réfléchi enfin que le choix qu'il ferait de l'abbé Dubois, *était un des meilleurs choix qu'on pouvait faire.*

Au physique, l'abbé Dubois était un homme maigre effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine, à physionomie spirituelle. « Tous les vices, dit Saint-Simon, combattaient en lui à qui demeurerait le maître de la place. Ils y faisaient entre eux un bruit et un combat continuels. L'avarice, l'ambition et la débauche étaient ses dieux. — La perfidie, la flatterie, le servage, ses moyens. — L'impiété parfaite, l'opinion que la probité et l'honnêteté sont des chimères; — ses qualités : — Il excellait en de basses intrigues et en vivait, mais toujours avec son but, où toutes ses démarches tendaient avec une patience qui n'avait de terme que le succès, ou la démonstration réitérée et positive de n'y pouvoir arriver, à moins que cheminant aussi dans la profondeur et les ténèbres, il ne vit jour

34 LA RteENCE à mieux, en ouvrant iiu autre liovaii. Il passait ainsi dans les sappes les trois (juurts de sa vie. Le mensonge le plus hardi était tourné chez lui en nature, avec un air druit, sincère, souvent honteux. 11 eût pîirlé avec grâce et facililej^ si ^ dans le dessein de |>énétrer les autres en {variant , et dans la crainte dws'avancer plus (|u'il ne voulait, il ne s'élail accoutumé à un bégalcnMul factice qui l4 dépurait, et qui rcdonhlé, (|iiand il fut arrivé à se mêler desaffaires importantes, devint insupportable et pirfois inintelligible, ^ans ses datonrs et le |ieu de naturel qui y perçait malgré scs soins, sa conversation eût été aimahlc. Il avait de l'esprit , assez ne lettres, d'histoire et de lecture ; lieancou|i d'habitude du monde, force envie de plaire et de's'inséBuer. Mais tout cela était gâté par une fausseté <{ui sortait de tous ses*pprer, ci mémo de sa gaieté qui attristait par là. Méchant d'ailleurs avqc réflexion; par nature et par raisonnement, traire et ingrat, maître expert aux compositions des plus grandes noirceurs; effronté à faire peur, étautpris sur le fait ; enviant tout, voulant toutes les dépouilles; d'ailleui-s déliaüché, inconsc(|ucut , ignorant dans tonie affaire, passionné, toujours eni|iorU-,tildBpliématei iiret fou ju.squ'à mépriser publiquement son maître, (irenant les affaires, enfln,. pour les s.acritier à son crédit, à sa puissance, à son autorité absofuc, à sa grandeur, à son avarice, à sa tyrannie, à ses vengmnccs. » Voilà le jugement des contemporains. Seulement la^usterité, en ^ le ratiflnnt eu partie, y ajouta une seule ligne : - ^ ' — C'était un bomme de génie. _ >.fCH.4PITRE V. Maintenant que la)ilus grande partie des personnages qui doivent jouer un rôle {tendant la régence de M. le duc d'Orléans, et {tendant les {tremiéres années du régne de Louis XV, est posée devant nos lecteurs, suivons le lil des événements. Le 2 janvier 1716, le roi revint aux Tuileries; il était reste quatre mois à Vincennes. rr. GooSle

LA REGENCE 35 On se rap[)cllcqiic 'I. tl'Argeiison avait dit, le jour où le cadau-e de Ijiuis XIV était déposé Saint-Denis, (pie l'on traitait le feu roi de liampieroutier. , En effet, l'état des finances était déplorable. Depuis près deiiuaranteans, c'ctail unclKPiir lugubre de misères, chœur non pas chanté, mais pleuré par le jwuple, et dans Icipiel chaque ministre venait tour à tour jeter un lamentable récitatif. C'est Colliert qui, en 1681 , dit : — On ne |)cut [dus aller. — El, en effet, comme Collicrt ne peut plus aller, CadlK-rt meurt. En 1698, le dur de Bourgogne dnnaiKle un rapport aiiv intendants, et les intendants répondent que la France va se déiiciiplaid par la misère, qu'un tiers de la population a disparu, et que les paysans n'ont plus de meubles à saisir. Ne dirait-on pas un cri d'agonie. Eh bien! en 1707 , Le Normand de Boisguillicrt regarde cette année de 1698 comme une année heureuse. — .yoiii, dibil, alors il y avait encore de rimile dans la lam|ic. Aujourd'hui tout a pris fin, faute de matières; aujourd'hui, ajoute-t-il, le procès va rouler entre ceux (pji paient et ceux qui n'ont fonction ([uc de recevoir. Que dit rarchevèque de Gnnbray, le précepteur du petit-fils de Louis XIV : — Les peuples no vivent plus en hommes, il n'est plus {vermis de compter sur leur patience; la vieille machine achèvera de se briser au premier choc; on touche au bout des forces, et tout sc réduit, de la part du gouvcrnemcid, à fermer les yeux et à prendre toujours. Aussi se réjouit-on, comme nous l'avons dit, à la mort de Louis XIV, qu'on appelle Ivanqueroulier. En effet, au moment oii Louis XIV dépose son bilan entre les mains de la mort, il doit deux miiliaids et demi. — Si j'cl.ais sujet, disait le régent, je me révolterais à coup sur. Et comme on lui p.irlait d'une émeute qui était instante : — l.c peuple a raison , dit-il , il est bien bon de tant souffrir. C'est qu'aussi, le iK'uplc était bien malheureux; dès 1098 il n'a plus de meubles à saisir, depuis ce teuqvs, on a donc été (ddigé de saisir ce (jui restait, c'est-à-dire le bétail ; sans bétail, plus d'engrais,

On se rappelle que M. d'Argenson avait dit, le jour où le cadavre de Louis XIV était déposé à Saint-Denis, que l'on traitait le feu roi de banqueroutier.

En effet, l'état des finances était déplorable.

Depuis près de quarante ans, c'était un chœur lugubre de misères, chœur non pas chanté, mais pleuré par le peuple, et dans lequel chaque ministre venait tour à tour jeter un lamentable récitatif.

C'est Colbert qui, en 1681, dit : — On ne peut plus aller. — Et, en effet, comme Colbert ne peut plus aller, Colbert meurt.

En 1698, le duc de Bourgogne demande un rapport aux intendants, et les intendants répondent que la France va se dépeuplant par la misère, qu'un tiers de la population a disparu, et que les paysans n'ont plus de meubles à saisir.

Ne dirait-on pas un cri d'agonie. Eh bien! en 1707, Le Normand de Boisguilbert regarde cette année de 1698 comme une année heureuse. — Alors, dit-il, alors il y avait encore de l'huile dans la lampe. Aujourd'hui tout a pris fin, faute de matières; aujourd'hui, ajoute-t-il, le procès va rouler entre ceux qui paient et ceux qui n'ont fonction que de recevoir.

Que dit l'archevêque de Cambray, le précepteur du petit-fils de Louis XIV : — Les peuples ne vivent plus en hommes, il n'est plus permis de compter sur leur patience; la vieille machine achèvera de se briser au premier choc; on touche au bout des forces, et tout se réduit, de la part du gouvernement, à fermer les yeux et à prendre toujours.

Aussi se réjouit-on, comme nous l'avons dit, à la mort de Louis XIV, qu'on appelle banqueroutier. En effet, au moment où Louis XIV dépose son bilan entre les mains de la mort, il doit deux milliards et demi.

— Si j'étais sujet, disait le régent, je me révolterais à coup sûr.

Et comme on lui parlait d'une émeute qui était instante : — Le peuple a raison, dit-il, il est bien bon de tant souffrir.

C'est qu'aussi, le peuple était bien malheureux; dès 1698 il n'a plus de meubles à saisir, depuis ce temps, on a donc été obligé de saisir ce qui restait, c'est-à-dire le bétail : sans bétail, plus d'engrais,

 plus d’agrinilture. C’est la terre qui souffre à son four, c'est la terre qui jeûne, et (|ui, en jeûnant, s'épuise. I^i terre, cette mère nourricière, meurt de faim comme ses enfants. . Et cependant riiomme lutte encore. Heureusement, les anciennes lois défendent le sol comme une chose sacrée. Le lise n'a pu saisir la charrue; hommes, femmes et enfants s’attélent aprt-s la charrue; mais on a beau faire, l’année ne nourrit plus l’annee. A la mort du roi, outre les deux milliards et demi de dettes, il y avait, sur les dépenses courantes, un déficit de 77 millions; en outre, on avait déjà mangé une partie de l'année 1717. Le dernier contrôleur général Dc'smarcts avait fait des merveilles, mais ce gouffre était devenu un ahime; il n’y avait plus moyen de le combler. Faire face aux besoins iit'cuniers, infiltrer un peu d'or dans la grande machine [xilitique, c’était la première nécessité du nouveau règne. On pourvut aux paiements des troupes et des rentiers, en tirant des receveurs généraux cf des fermes géné-ralcs les sommes nécessaires. Ou supprima une multiludc d’offices ridiculement privilégiés et onéreux au peuple et au roi ; la finance en fut liqiiidéie à quatre pour cent d’intérét, et l'on y trouva un protit des trois cinquièmes ; enfin on ordonna la ré'vision des comptes , que des entrepreneurs avides avaient, dit le duc de Noaillcs, couverts des ténèbres de leur friponnerie. Une lettre circulaire fut écrite, le .foclohre, aux intendants des provinces. On y trouve celte parcelle d'or que rien n’a pu corrompre chez le prince, — un bon cœur. — Comme il est, disait-il, de la piété d'empêcher f oppression des taillahles, je crois ipi’il n'est [viint de jieinc assez forte pour punir ceux qui voudraient s’opposer au dessein de les soulager. Vous tiendrez donc la main à ce que les collecteurs, procédant par voie d’exécution contre les taillahles, n’enlèvent point les chevaux et bœufs servant au labourage, ni les lits, haliits, ustensiles et outils avec lesquels les artisans gagnent leur vie. En outre, on demandait des mémoires exacts qui pussent servir à Digilized by Google

plus d'agriculture. C'est la terre qui souffre à son tour, c'est la terre qui jeûne, et qui, en jeûnant, s'épuise. La terre, cette mère nourricière, meurt de faim comme ses enfants.

Et cependant l'homme lutte encore. Heureusement, les anciennes lois défendent le sol comme une chose sacrée. Le fisc n'a pu saisir la charrue; hommes, femmes et enfants s'attèlent après la charrue; mais on a beau faire, l'année ne nourrit plus l'année.

A la mort du roi, outre les deux milliards et demi de dettes, il y avait, sur les dépenses courantes, un déficit de 77 millions; en outre, on avait déjà mangé une partie de l'année 1717.

Le dernier contrôleur général Desmarets avait fait des merveilles, mais ce gouffre était devenu un abîme; il n'y avait plus moyen de le combler.

Faire face aux besoins pécuniers, infiltrer un peu d'or dans la grande machine politique, c'était la première nécessité du nouveau règne.

On pourvut aux paiements des troupes et des rentiers, en tirant des receveurs généraux et des fermes générales les sommes nécessaires. On supprima une multitude d'offices ridiculement privilégiés et onéreux au peuple et au roi; la finance en fut liquidée à quatre pour cent d'intérêt, et l'on y trouva un profit des trois cinquièmes; enfin on ordonna la révision des comptes, que des entrepreneurs avides avaient, dit le duc de Noailles, couverts des ténèbres de leur friponnerie.

Une lettre circulaire fut écrite, le 4 octobre, aux intendants des provinces. On y trouve cette parcelle d'or que rien n'a pu corrompre chez le prince, — un bon cœur.

— Comme il est, disait-il, de la piété d'empêcher l'oppression des taillables, je crois qu'il n'est point de peine assez forte pour punir ceux qui voudraient s'opposer au dessein de les soulager. Vous tiendrez donc la main à ce que les collecteurs, procédant par voie d'exécution contre les taillables, n'enlèvent point les chevaux et bœufs servant au labourage, ni les lits, habits, ustensiles et outils avec lesquels les artisans gagnent leur vie.

En outre, on demandait des mémoires exacts qui pussent servir à

LA RÉCENCS 37 régler l’imposilion de la taille avec toute l'égalité jiossihle; on aceorda des remises sur le dixiéme et la capitation de 1 7 1 0 ; enfin , on diminua les tailles de l'année 1 7 10 de plus de 3, iOO, 000 livres, et l'on défendit de. lever aucmie imiMisition , si elle n'était ordonnée par arrêt et en connaissance de cause. Le premier moyen que l'on employa pour faire face an déficit de l'autre règne et aux réductions de tailles du nouveau, fut une lefonte des espèces. la; gouvernement déclara qu'au l"janvierl716,leslouis d'or vaudraient vingt livres au lieu de quatorze, et les écus, cinq livres au lieu de trois et demie. On reçut à la Monnaie les écus d'or pour seize livres et les écus d'argent pour quatre. Le bénéfice fut d'environ 72 millions. I*uis vint fédit sur les traitants. O Le 1 2 mai , dit le piésident de Lévi , une chambre de justice fut établie [lour la recherche et la punition de ceux qui avaient commis les abus de finances. n Elle ne corrigea personne, mais elle produisit beaucoup d’argent. » l.’établis.semcnt de cette chambre réjouit bien autrement le peuple’ que les petites diminutions ipi'oii lui avait fuites. Le peuple comprend mieux la justice qui s'exerce sur les autres, que la bienfaisance qui se répmd sur lui-niéme. Il y a une chose curieuse , c'est de suivre des yeux cette liste de gens Uixés, de voir d'où ces hommes étaient sortis, et où ils étaient arrivés. 11 y a un Ferlet ipii est yvorté pour 900,000 livres, un François Aubert, ancien intendantducliancelicrPhilippeaux, pour 700,000, un Jean-Jaciiues d'Availly yiour 887,000, un Pierre Maringuc pour 1,300,000, un Guillaume Hureau de licrally pour 1,123,000, un Romane! pour t,'lü'î>000, un Gourgon, ex-intendant de Rouen, pour 1,349,372, un AntoineCrozatyiour 0,090,000, un Jean-Pierre Chaillon pour 1,400,000, un Jean Remy-Hénault, petit-fils du laboureur et père du président au Parlement, yiour 1,800,000, un Duchauffour, qui fut roué dixans plus tard en place de Grève, pour 137,000. Le tout produisit, ou dut produire, 3.17,333,433 francs. Nous disons dut produire, parce qu'en réalité la taxe ne produisit ijue ,

régler l'imposition de la taille avec toute l'égalité possible; on accorda des remises sur le dixième et la capitation de 1716; enfin, on diminua les tailles de l'année 1716 de plus de 3,400,000 livres, et l'on défendit de lever aucune imposition, si elle n'était ordonnée par arrêt et en connaissance de cause.

Le premier moyen que l'on employa pour faire face au déficit de l'autre règne et aux réductions de tailles du nouveau, fut une refonte des espèces. Le gouvernement déclara qu'au 1er janvier 1716, les louis d'or vaudraient vingt livres au lieu de quatorze, et les écus, cinq livres au lieu de trois et demie. On reçut à la Monnaie les écus d'or pour seize livres et les écus d'argent pour quatre. Le bénéfice fut d'environ 72 millions.

Puis vint l'édit sur les traitants.

« Le 12 mai, dit le président de Lévi, une chambre de justice fut établie pour la recherche et la punition de ceux qui avaient commis les abus de finances.

« *Elle ne corrigea personne, mais elle produisit beaucoup d'argent.* »

L'établissement de cette chambre réjouit bien autrement le peuple que les petites diminutions qu'on lui avait faites. Le peuple comprend mieux la justice qui s'exerce sur les autres, que la bienfaisance qui se répand sur lui-même.

Il y a une chose curieuse, c'est de suivre des yeux cette liste de gens taxés, de voir d'où ces hommes étaient sortis, et où ils étaient arrivés.

Il y a un Ferlet qui est porté pour 900,000 livres, un François Aubert, ancien intendant du chancelier Philippeaux, pour 700,000, un Jean-Jacques d'Availly pour 887,000, un Pierre Maringue pour 1,500,000, un Guillaume Hureau de Berally pour 1,125,000, un Romanet pour 4,453,000, un Gourgon, ex-intendant de Rouen, pour 1,349,572, un Antoine Crozat pour 6,600,000, un Jean-Pierre Chaillon pour 1,400,000, un Jean Remy-Hénault, petit-fils du laboureur et père du président au Parlement, pour 1,800,000, un Duchauffour, qui fut roué dix ans plus tard en place de Grève, pour 157,000.

Le tout produisit, ou dut produire, 347,355,433 francs. Nous disons dut produire, parce qu'en réalité la taxe ne produisit que

The text on this page is estimated to be only 28.02% accurate

38 I.A RÉGENCE 100 millions dont 60 à peine entrèrent dans les coffres du roi. En effet, te voleurs étaient rançonnés par d'autres >0101111!, et il V avait moyen de s’arranger. I.es maitressesdn régent, les maiircsscs (te juges, les juges eux-mêmes vendaient des réductions. En traitant tu.xéà 1,200,000 fut visité jsir un seigneur cpii luiulfraitdc le faire décharger pour 300,000. — Ma foi, monsieur le comte, lui répondit-il ,.^vous arrivez troti faire mon marché avec Madame pour I4i0,000 livres. ^ Chacun tirgit à lui pour em|X>rter la plus grosse part jwssible de cette magn^(|ue curée. M. dcFourqueux, pri'sidcntde la chambre de justice, s’élait spécialertKitt'eqiproprié la déqiuuille du fameux lîonrvalais; un jour on vit apparaître sur sa table les seaux d’argent dans lesipiels lioiirvalais, au temps de saf S|^enileur, faisait rafraichir ses vins; on lesreconnutj et d^iis on n’appela M. de Founpieuv (|ue le gyde des sceaux. La; triaripnsdc I-i Fare, gendre de Paiwrel, condamneà mort, lié iMi Adjuger Lesbiens de son lieau-iière, les mangea en débauches, sans mémo songer à envoyer un sccouni au pauvre diable de condamné dont le régent avait commué la))eine, et qui était aux galères. Li joie était grande parmi le j!onplc, tous te jours il y avait amende honorable au Parvis Notre-Dame, les traitants condaninésy allaient, conduits (sir le lx)urrcau, en ch.iiTettc et la corde au cou. Ia!s gravures du temps les représentent vomissaut. l’or dont ils s’étaient gorgés. Les moyens que nous venons d’indiquer, un |ieu violents mais tr(-s-|)opulaires, firent donc face aux premiers besoins. Sur ces entrefaites était arrivé un homme ipii devait en peu de temps prendre une immense influence sur les alfaircsdii royaume. Nous voulons parler de l’Écossais Jcsin Eiw. La première fois (|ue Lavv était venu en France c'était sous le ri'gnc du feu roi, qui l’eût volontiers cnqilové s’il eût été catholique. Liw était fils d orfévre, mais baron du fait de sa mère, propriétaire de la terre de lAuiriston, érigée en baronnie. On ne savait pas exactement son âge, ipi’il ne disait jamais. Jeune et déjà très-fort .dans la science des calculs, il vint à Eoudres, fit de grands bénéDigitized by Google

160 millions dont 60 à peine entrèrent dans les coffres du roi.

En effet, les voleurs étaient rançonnés par d'autres voleurs, et il y avait moyen de s'arranger. Les maîtresses du régent, les maîtresses des juges, les juges eux-mêmes vendaient des réductions. Un traitant taxé à 1,200,000 fut visité par un seigneur qui lui offrait de le faire décharger pour 300,000. — Ma foi, monsieur le comte, lui répondit-il, vous arrivez trop tard; je viens de faire mon marché avec MADAME pour 150,000 livres.

Chacun tirait à lui pour emporter la plus grosse part possible de cette magnifique curée. M. de Fourqueux, président de la chambre de justice, s'était spécialement approprié la dépouille du fameux Bourvalais; un jour on vit apparaître sur sa table les seaux d'argent dans lesquels Bourvalais, au temps de sa splendeur, faisait rafraîchir ses vins; on les reconnut, et depuis on n'appela M. de Fourqueux que le garde des sceaux. Le marquis de La Fare, gendre de Paparel, condamné à mort, se fit adjuger les biens de son beau-père, les mangea en débauches, sans même songer à envoyer un secours au pauvre diable de condamné dont le régent avait commué la peine, et qui était aux galères.

La joie était grande parmi le peuple, tous les jours il y avait amende honorable au Parvis Notre-Dame, les traitants condamnés y allaient, conduits par le bourreau, en charrette et la corde au cou. Les gravures du temps les représentent vomissant l'or dont ils s'étaient gorgés.

Les moyens que nous venons d'indiquer, un peu violents mais très-populaires, firent donc face aux premiers besoins. Sur ces entrefaites était arrivé un homme qui devait en peu de temps prendre une immense influence sur les affaires du royaume.

Nous voulons parler de l'Écossais Jean Law.

La première fois que Law était venu en France c'était sous le règne du feu roi, qui l'eût volontiers employé s'il eût été catholique.

Law était fils d'orfévre, mais baron du fait de sa mère, propriétaire de la terre de Lauriston, érigée en baronnie. On ne savait pas exactement son âge, qu'il ne disait jamais. Jeune et déjà très-fort dans la science des calculs, il vint à Londres, fit de grands béné-

LA RÉGENCE 39 ficcs au jeu, SC prit de dispute à propos d'une femme, avec M. Wilson , qu'il tua en duel, fut arrêté, s'enfuit de prison, passa en France, • où il établit une baiKpie de pharaon cl réalisa des bénéfices considérables, si considérables même, que la police en prit ombrage et invita Law à quitter Paris. Law alors visita Genève, Gènes, Venise, jouant et gagnant toujours, puis désirant exploiter plus en grand; il alla présenter un système de finance à Viclor-Amédée, duc de Savoie, lequel après l'avoir examiné se contenta de lui ré[)ondre : Je ne suis pas a.sscï puissant pour me ruiner. C'est alors qu'il revint |)Our la seconde fois en France, s'aboucha avec Desmarels, et fut reiwussé par la raison (pic nous avons dite. Mais ce qui était un empêchement pour Louis XIV n'en était pas un pour Philippe d'Orléans. I,e régent reçut Liw, (icouhi l'cxposf' de son système, vit un homme i(ui promettait de diminuer Icsimpùlsct d'augmenter les revenus, l'esprit du régeOt était un de ces esprits avenlui'eux (|iii recherchent l'inconnu, (pii désirent ('impossible. Le projctétaitextraorclinaire, audacieux, et, par conséquent, devait plaire au prince; il l'adopta. Ce projet avait deux objets bien distincts. ^ . t* bi crcxilion d'une banque d'escompte. , 2" La formation d'une compagnie de commerce destinée à mettre en valeur des yiays annoncéscorame renfermant d' immenses richesses. Le 2 mai un édit fut rendu portant établissement d'une banque générale pour tout le royaume, sous la raison Law et compagnie. En outre Law fut nommé directeur de la Compagnie du commerce, dite Compagnie d'Occident, parce qu'elle devait faire le commerce du Mississipi. Cette compagnie avait la propriété duSénégal et le privilège exclusif ' (lu commerce de 1a Chine. Nous suivrons ces deux institutions dans leui-s progrès et dans leiu' (l'cadence. Quant à Law', achevons son portrait en quehpies mots : c'ètail, à l époque oii nous sommes arrivés, un homme de quarante-cinq à cin()uaute ans, de grande taille, de physionomie douce et placide,

fices au jeu, se prit de dispute à propos d'une femme, avec M. Wilson, qu'il tua en duel, fut arrêté, s'enfuit de prison, passa en France, où il établit une banque de pharaon et réalisa des bénéfices considérables, si considérables même, que la police en prit ombrage et invita Law à quitter Paris.

Law alors visita Genève, Gênes, Venise, jouant et gagnant toujours, puis désirant exploiter plus en grand; il alla présenter un système de finance à Victor-Amédée, duc de Savoie, lequel après l'avoir examiné se contenta de lui répondre : Je ne suis pas assez puissant pour me ruiner. C'est alors qu'il revint pour la seconde fois en France, s'aboucha avec Desmarets, et fut repoussé par la raison que nous avons dite.

Mais ce qui était un empêchement pour Louis XIV n'en était pas un pour Philippe d'Orléans. Le régent reçut Law, écouta l'exposé de son système, vit un homme qui promettait de diminuer les impôts et d'augmenter les revenus, l'esprit du régent était un de ces esprits aventureux qui recherchent l'inconnu, qui désirent l'impossible.

Le projet était extraordinaire, audacieux, et, par conséquent, devait plaire au prince; il l'adopta.

Ce projet avait deux objets bien distincts.

1° La création d'une banque d'escompte.

2° La formation d'une compagnie de commerce destinée à mettre en valeur des pays annoncés comme renfermant d'immenses richesses.

Le 2 mai un édit fut rendu portant établissement d'une banque générale pour tout le royaume, sous la raison Law et compagnie.

En outre Law fut nommé directeur de la Compagnie du commerce, dite Compagnie d'Occident, parce qu'elle devait faire le commerce du Mississipi.

Cette compagnie avait la propriété du Sénégal et le privilége exclusif du commerce de la Chine.

Nous suivrons ces deux institutions dans leurs progrès et dans leur décadence.

Quant à Law, achevons son portrait en quelques mots : c'était, à l'époque où nous sommes arrivés, un homme de quarante-cinq à cinquante ans, de grande taille, de physionomie douce et placide,

40 LA BËGeNCE qui parlait suffisamment le français pour démontrer clairement dans nuire langue les problèmes assez obscurs de son système. 0)mme tous les hommes de génie, pouniui l'existence n'a point été autre chose qu'une lutte , il s'embarrassait peu des ennemis (|u'il avait, les comparant aux mouches qui se posaient sur son visage et qu'il chassait avec la main. Pendant ce tenqw, le- lègent, profilant des bonnes dispositions de l'Angleterre à son égard, avait envoyé Dubois à Londres pour y conclure le traité de la triple alliance. Cette bonne intelligence avait failli être rompue par la fuite de Jacques III , qui avait quitté le duché de Bar, qui avait traversé Paris et <(ui avait été s embarquer en Bretagne. La fuite du prétendant fil grand bruit, Louis \iV avait toujours soutenu ouvertement les Sluarts, et toujours nourri cette es[HTancc de les rétablir un jour sur le trône. Mais, à là mort du roi, la |x>litiquc avait changé, et le régent, à qui l'avenir pouvait réserver le sort de Guillaume d'Orange, avait vu dans l'Angleterre son alliée naturelle et dans l'Espagne son ennemie. Déjà du temps de Louis XIV, Bolindbrog et le duc d'Orraonck étaient venus faire leur soumission <à Jac(|ues 111, qui habitait alor.-, Saint-Germain. Ces deux chefs du torysme, proscrits d'Angleterre, proposaient un débarquement en Ecosse. Le comte de Marr promettait l'insurrection des trois royaumes, et, en effet, le 20 septembre 17IÜ, il levait à Carlstovvn, à la tête de trois cents de ses vassaux, l'étendard royal de Jacques III d'Angleterre, qui était Jacques VIII d'Ecosse. Il était impossible que le jeune prince laissât ses fidèles Ecossais se faire tuer pour lui, sans les soutenir par sa présence, il résolut de se mettre à leur tète , et , «aimine nous l'avons dit , il quitta Bar pour traverser la France. Milord Staii-s avait su cedéiart, il comptait empêcher l'arrivée du prince en Ecosse, jMir'leux movens : 1^ pi cmicr ét;üt de prici- le ivgent, eh vertu des bonnes relations q^existaicnl entre lui et le roi d’.àngicterre, de faire arrêter le prétendaotà son |»ass;^cn France.
Digitized by Google

LA Rf.GEXCB 41 récent, mis en demciire prir lord Stairs, donna à M. deContades, major de scs gardes, l'ordre de partir à l'instaiit [ajiir CtiileauTliierry. et d’y arrêter Jacques lit, à son passage; mais M. de Conlades était un grand seigneur (pii comprenait que le régent ne iiouvait pas faire arrêter Jacqiu-s lit. Un coup d'ieil échangé avec le prince lui suflit; il partit dans ta nuit du 0 novemhre, entra ù CliàteauTliierry |>ar une porte, au moment même où le prétendant venait d'en sortir par l'autre. Le 10 au matin, le prétendant arriva à Paris, descendit dans une petite maison ((ue .M. de l.auzun avait à Chaillot, y vit la reine sa mère, et le nunne soir partit pur la route d'Orléans, dans la cliaise de poste de .M. de Torcy. Le second moyen trouvé par lord Stairs , d'empécher le prétendant d’arriver en Bretagne, était de le faire assassiner, et ce fut celui auquel il s’arrêta ipiand il s'aperçut de l'habile maladresse de M. de Conlades. Il y avait à Paris un certain colonel Douglas, qui avait commandé un régiment d'Irlandais à la solde de France, et ((ui avait été réformé ; c'était un homme de Iwnnc compagnie, ayant de la politesse, beaucoup du monde, une répulation de courage; mais qu'on savait être Irisi-pauvre. Lord Stairs le lit venir, s'ouvrit à lui, et lui proposa de délivrer l'Angleterre de ce dernier Stuart, qui, pour la seconde fois, venait réclamer le trône de ses pères. Quelle fut la promesse faite à Douglas, à quelle condition se conclut le pacte régicide. Nul ne le .sait. Douglas accepta la mission terrible, prit avec lui deux hommes sûrs et bien armés, et s'en fut attendre le prince sur le diemin qu'il devait parcourir. A Nonancourl, Douglas s'arrêta, mit pied à terre, mangea un morceau, s'informa avec un soin eviréme d’une chaise de poste qu'il dépeignit, et aunme on lui disait (pi'eile u'était pas encore passée, il s'emjKU'la en inveclivevi et en menaces, disant ((u'on voulait le tromper. En ce moment un cavalier arriva couvert de boue et de sueur. Iæ cavalier prit Douglas à pari et lui parla tout bas: sans doute lui auT. I. ' ‘ Q

Le régent, mis en demeure par lord Stairs, donna à M. de Contades, major de ses gardes, l'ordre de partir à l'instant pour Château-Thierry, et d'y arrêter Jacques III, à son passage; mais M. de Contades était un grand seigneur qui comprenait que le régent ne pouvait pas faire arrêter Jacques III. Un coup d'œil échangé avec le prince lui suffit; il partit dans la nuit du 9 novembre, entra à Château-Thierry par une porte, au moment même où le prétendant venait d'en sortir par l'autre.

Le 10 au matin, le prétendant arriva à Paris, descendit dans une petite maison que M. de Lauzun avait à Chaillot, y vit la reine sa mère, et le même soir partit par la route d'Orléans, dans la chaise de poste de M. de Torcy.

Le second moyen trouvé par lord Stairs, d'empêcher le prétendant d'arriver en Bretagne, était de le faire assassiner, et ce fut celui auquel il s'arrêta quand il s'aperçut de l'habile maladresse de M. de Contades.

Il y avait à Paris un certain colonel Douglas, qui avait commandé un régiment d'Irlandais à la solde de France, et qui avait été réformé; c'était un homme de bonne compagnie, ayant de la politesse, beaucoup du monde, une réputation de courage; mais qu'on savait être très-pauvre.

Lord Stairs le fit venir, s'ouvrit à lui, et lui proposa de délivrer l'Angleterre de ce dernier Stuart, qui, pour la seconde fois, venait réclamer le trône de ses pères.

Quelle fut la promesse faite à Douglas, à quelle condition se conclut le pacte régicide. Nul ne le sait. Douglas accepta la mission terrible, prit avec lui deux hommes sûrs et bien armés, et s'en fut attendre le prince sur le chemin qu'il devait parcourir.

A Nonancourt, Douglas s'arrêta, mit pied à terre, mangea un morceau, s'informa avec un soin extrême d'une chaise de poste qu'il dépeignit, et comme on lui disait qu'elle n'était pas encore passée, il s'emporta en invectives et en menaces, disant qu'on voulait le tromper.

En ce moment un cavalier arriva couvert de boue et de sueur. Le cavalier prit Douglas à part et lui parla tout bas; sans doute lui an-

42 LA BÉGENC* nonçait-il qu'il nvait (lerdu la trace du prince, car la culèrr de Douglas redoubla. \j: muilre de la poste , nommé l'HApital , était al>sent ; mais la femme se trouvait à la maison. C'était une brave et honnête femme ayant de l'esprit, de ta télé et du courage; elle reconnut dans Douglas un Anglais ou un Écossais, |icnsa <(u'it était ipicstinn du prétendant, devina que ces hommes avaient de mauvaises intentions contre lui, et résolut de le sauver. Éii coiisi'-(|uence, elle se mit tout A la dis|iosilion de Douglas el de ses sbires, ne leur refusa rien, leur promit'de mettre tout le retard possible à livrer les chevaux aux voyageurs, et s'ils voulaient lui dire où ils seraient, de les prévenir (tendant ce lemps-lA. Douglas était défiant, il se relini avec un de ses hommes, laissa les deux autres à l'bôtcl de la poste el alla s'embusquer sur la route; ses hommes connaissaient seuls le lieu de l'embuscade, et le cavalier (|ui était venu le rejoindi-e un instant au]>ardvant, devait le faire prévenir [tar le valet qui restait prés de lui, aussitôt qu'on apercevrait la chaise. La (Kiuvre femme se trouva fort embarrassée lorsqu'elle se vit en face de ces deux hommes; heureusement elle réllécbit que l'un lies deux était arrivé au moment oii relui qui (laraissail être le chef delà trou|ie, se levait de la table, et que (lar conséquent, le nouveau venu n'avait rien (vris : elle lui otfrit à déjeuner; mais au lieu de lui servir du vin ordinaire, elle lui servit du bon vin, le tint à table le (dus loiigleinps qu'çlk ('ut, et alla au-devant de tous ses ordies. Pendant oe tem|)s, un .maître valet à elle, dans lequel elle avait toute ronliance, était en sentinelle dans la rue ; il avait ordre de se montrer sur le .^euil de Ri ()orte, mais sans rien dire, dw que la chaise a|)paraitruit ; cependant la chaise tardait, le cavalier s'ennuyait à table; il était fatigué de la course qu'il venait de faire; inadamc rHô|)ital lu! (lersuada d'entrer dans une chambre, de se juter sur le lit et de com|)le{ sur idle et sur son valet. Le cavalier nxommanda à ce dernier de ne (las quitter le seuil de la porte, et de venir l'avertir qpssitôt que la cliaise (larailrait. Digilized by Google

Digitized by Google

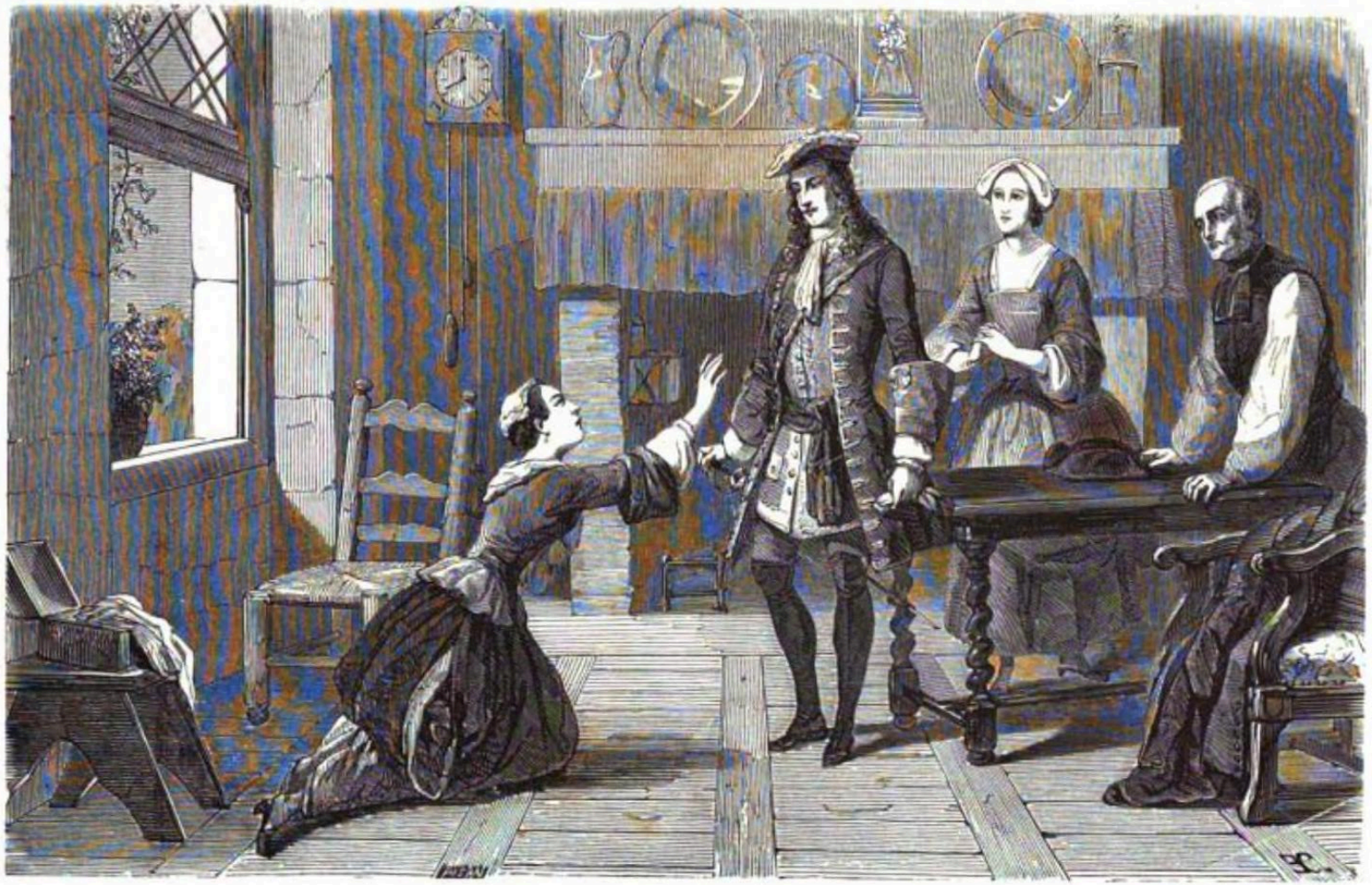

TYP. J. CLAYE.

Jacques III sauvé par la maîtresse de poste de Nonancourt.

NAPOLÉON

Digitized by Google

î..\ BÉGENCE 43 Son Ik'iIc conduit dans la chambre la plus retirée do la maison, madame l'Hiipilal sort par une porte de derrière, court chez une de ses amies*, qui demeurait dans une rue détourm^ , lui conte son aventure et ses soupçons, s'assure d'elle |)our recevoir chu/, elle le voyageur, envoie chercher un ecchsiasticpic , son p<nent, le dé ponille de sa perru((ue et de sa robe , reprend le chemin de sa maison, trouve lè ^alet sur le seuil, lui (lersuade de boiie un coup avec son postillon, tandis qu'elle veillera laiurlui; leposlillon prévenu, verse rasade sur rasiide, et couche à la troisième bouteille le valet ivre-mort sous la table. Aussitôt il ap|ielle s:i maîtresse, celle-ci rentre , va écouter à 1^= porte du cavalier, reconnaît à son soufllo ([u'il dort, donne im tour il la clè, et vient se mettre en sentinelle à la porte de la rue. Au bout d un quart d'heure, la chaise parait, madame l'Hôpital court au-devant d'elle, lui fait prendre une rue détournée, conduit le voyageur chez son amie, et là, elle se jette aux pieds du roi Jacques 111, le supplie d'avoir confiance en elle, Ini dit qu'au cas contraire il est perdu ; lui raconte ce qui s'est jwssé , et tandis que le roi se déguise en abbé, ci s'inshdic dans celte maison oii tout le monde ignore sa présence, elle fait prévenir la justice, lui déclare les sou|içons ipi'elle a conçus, fait arrêter le valet ivre et le cavalier endormi, et expédie un de scs postillons à M. de ïorcy, dont le roi lui a donné le nom et l'adresse, pour faire savoir au minish'e ce qui est arrivé. Pendant ce temps, un grand hiaiil se fait à l'IuMel de la poste ; le cavalier réveillé en sursaut crie qu'il appartient à l'imibassade d'Angleterre, et que comme tel il est inviolable. On lui demande la preuve de ce <pi'il avance, il ne peut la donner, nomme Douglas, m.ais refuse de dire où il est. Enfin, après un long débat, lui et le valcl encore chancelant, sont conduits en prison. G; que devint Douglas, à la suite de cette arrestation, n'a point été su. Sans doule le bruit que fit l'arrestation de ses deux complices, parv int jusqu'à lui . On le vit sur la roule, courant en désespéré, mais courant en vain. Ix' roi Jaajues demeura trois jours caché à Nonancourl , chez

Son hôte conduit dans la chambre la plus retirée de la maison, madame l'Hôpital sort par une porte de derrière, court chez une de ses amies, qui demeurait dans une rue détournée, lui conte son aventure et ses soupçons, s'assure d'elle pour recevoir chez elle le voyageur, envoie chercher un ecclésiastique, son parent, le dépouille de sa perruque et de sa robe, reprend le chemin de sa maison, trouve le valet sur le seuil, lui persuade de boire un coup avec son postillon, tandis qu'elle veillera pour lui; le postillon prévenu, verse rasade sur rasade, et couche à la troisième bouteille le valet ivre-mort sous la table. Aussitôt il appelle sa maîtresse, celle-ci rentre, va écouter à la porte du cavalier, reconnaît à son souffle qu'il dort, donne un tour à la clé, et vient se mettre en sentinelle à la porte de la rue.

Au bout d'un quart d'heure, la chaise paraît, madame l'Hôpital court au-devant d'elle, lui fait prendre une rue détournée, conduit le voyageur chez son amie, et là, elle se jette aux pieds du roi Jacques III, le supplie d'avoir confiance en elle, lui dit qu'au cas contraire il est perdu; lui raconte ce qui s'est passé, et tandis que le roi se déguise en abbé, et s'installe dans cette maison où tout le monde ignore sa présence, elle fait prévenir la justice, lui déclare les soupçons qu'elle a conçus, fait arrêter le valet ivre et le cavalier endormi, et expédie un de ses postillons à M. de Torcy, dont le roi lui a donné le nom et l'adresse, pour faire savoir au ministre ce qui est arrivé.

Pendant ce temps, un grand bruit se fait à l'hôtel de la poste; le cavalier réveillé en sursaut crie qu'il appartient à l'ambassade d'Angleterre, et que comme tel il est inviolable. On lui demande la preuve de ce qu'il avance, il ne peut la donner, nomme Douglas, mais refuse de dire où il est. Enfin, après un long débat, lui et le valet encore chancelant, sont conduits en prison.

Ce que devint Douglas, à la suite de cette arrestation, n'a point été su. Sans doute le bruit que fit l'arrestation de ses deux complices, parvint jusqu'à lui. On le vit sur la route, courant en désespéré, mais courant en vain.

Le roi Jacques demeura trois jours caché à Nonancourt, chez

44 LA BËCENCB l'amie de madame l'Hdpital , puis, en |iartant sous son déguisement, il lui remit une lellrc pour sa mère, gagna le port de Bretagne où il devait s'emhartpicr, et arriva sans accidentel! Écosse. .Vprèshuit joiu-s de courses inutiles, Douglas revint à Paris, cria à la violation du droit des gens, avec une audace et une ini|tudcncc exIrOnies. De sonci'ité lord Stairs alla clicz le régent pour se plaindre de celle même violation, mais le régent lui raconta son projet dans tous ses détails, l'invita à se taire, et consentant à laisser là l'instruction commencée , lui rendit ses deux assassins arrêtés à Nonancourt. Douglas, fort de l'appui de lord Stairs, demeura quelque temps encore à Paris, se montrant avec afl'ectation dans les fêtes et dans les spectacles. Mais comme le régent ne le recevait plus, comme les honnêtes gens lui avaient fermé leurs portes, il disparut pour ne plus re|Kiraitre. La reine d'Angleterre fit venir madame l'Hôpital à Saint-Germain, la remercia, la caressa comme elle méritait de l'être, et finit par lui donner son portrait , avec la conscience d'avoir rempli son devoir. Ce fut tout ce que lui rapporta sa bonne action. Elle mourut maîtresse de poste à Nonancourt. CHAPITRE VI. Tandis que le jeune roi, revenu de Vincennes aux Tuileries, grandit sur la surveillance de madame la duchesse de Ventadour, tandis que les exécutions se poursuivent contre les traitants, tandis (pie Liw pose les fondements de son éystème, tandis que Dukiis pomsuit à Londres la signature du traité de la triple alliance, tandis enfin que Jqgques 111, échappé au guet-aiiens de Nonancourt, essuie de reconquérir le triple trône de ses pères, Paris se remet de la secousse éprouvée ; le duc d'Orléans, sauf un travail extraordinaii'C, reprend sa vie habituelle, et madame la duchesse de Berry, sa tille aillée, se jette dans cette folle existence qui, au milieu de celle Digilized by Google

I,A RÉGENCE 45 ép(V|Up de vertigineuse dissolution, lui a valu de la part des historiens et des annalistes une mention toute particulière. Madame de Berry, à la suite de ses discussions avec madame la duchesse d'Orléans sa mère , cl [tour être plus libre de scs actions sans cesse contrôli'cs au l'alais-Kojal iwr la princesse Palatine sa grand'mére, avait demandé au régent la permission d'habiter le Luxemlxvurg , permission qu'en bon père le régent s'était hâté de lui accorder. A peine madame la duchesse de Berry fut-elle au Luxembourg, que tous ces terribles instincts physiques qu'il y avait en elle se développèrent. Son premier caprice fut d'avoir une compagnie de gardes. Le duc d'Orléans, qui ne savait rien refuser à sa fille hieii-ainu'C, la lui accorda, mais en même tcm|)s il voulut que sa mère, la princesse Palatine, en eût une avissi. C'cbnt une chose sérieuse i>our madame la duchesse de Berry, que le choix des gentilshommes qui devaient former celle compagnie et qui, attachés à sa personne , seraient continuellement à ses ordies, le jour comme la nuit. * C'était surtout une chose importante que le choix de leur capir tainc, de leur lieutenant et de leur cornette. La place de capitaine fut donnée au chevalier de Roye, marquis de La Rochefoucault. Et la place de cornette au chevalier de Courtaumer. Restait la lieutenance. l'n malin que madame de Pons, dame d'atours de madame la duchesse de Berry, présidait à la toilette de la princesse, elle lui demanda cette lieutenance pour M. de Riom. — Ou'est-ce que M. de Riom ? demanda la princesse en cherchant dans .ses souvenirs à ipiel visage pouvait se ralhicher ce nom. — Mais, madame la duchesse, c'est un fort l>on gentilhomme, cadet de la maison d'Aydie , fils d'une sœur de madame de Biron et par cons("quent neveu de .M. de Lauznn. — Je tic vous demande point cela, ma chère; vous savez que j'aime les figures agréables, les gens bien faits : comment est-il bâti?

époque de vertigineuse dissolution, lui a valu de la part des historiens et des annalistes une mention toute particulière.

Madame de Berry, à la suite de ses discussions avec madame la duchesse d'Orléans sa mère, et pour être plus libre de ses actions sans cesse contrôlées au Palais-Royal par la princesse Palatine sa grand'mère, avait demandé au régent la permission d'habiter le Luxembourg, permission qu'en bon père le régent s'était hâté de lui accorder.

A peine madame la duchesse de Berry fut-elle au Luxembourg, que tous ces terribles instincts physiques qu'il y avait en elle se développèrent.

Son premier caprice fut d'avoir une compagnie de gardes.

Le duc d'Orléans, qui ne savait rien refuser à sa fille bien-aimée, la lui accorda, mais en même temps il voulut que sa mère, la princesse Palatine, en eût une aussi.

C'était une chose sérieuse pour madame la duchesse de Berry, que le choix des gentilshommes qui devaient former cette compagnie et qui, attachés à sa personne, seraient continuellement à ses ordres, le jour comme la nuit.

C'était surtout une chose importante que le choix de leur capitaine, de leur lieutenant et de leur cornette.

La place de capitaine fut donnée au chevalier de Roye, marquis de La Rochefoucault.

Et la place de cornette au chevalier de Courtaumer.

Restait la lieutenance.

Un matin que madame de Pons, dame d'atours de madame la duchesse de Berry, présidait à la toilette de la princesse, elle lui demanda cette lieutenance pour M. de Riom.

— Qu'est-ce que M. de Riom? demanda la princesse en cherchant dans ses souvenirs à quel visage pouvait se rattacher ce nom.

— Mais, madame la duchesse, c'est un fort bon gentilhomme, cadet de la maison d'Aydie, fils d'une sœur de madame de Biron et par conséquent neveu de M. de Lauzun.

— Je ne vous demande point cela, ma chère; vous savez que j'aime les figures agréables, les gens bien faits : comment est-il bâti?

46 LA aïneNCE — Mais cniiinie il convient à un militaire, Madame, c'est un homme de cinq [lieds quatre pouces , à la poitrine cU'acée , à la jambe bien faite. — Le visage? — Je suis obligée d'avouer à Son Altesse que M. de Riom n'rst pas précisément ce qu'on appelle un beau garçon; ce que je puis dire c'est <pie c'est un homtne sur. — C'est bien, Pons, faites venir le comte à Paris, je le verrai. Madame de Pons, comme on pense bien, se hâta d'éaàrc à son cousin, qui de son cote se hâta d'arriver. Madame de Pons avait bien fait de ne i>as vanter par trop le visage de .M. de Riom. — C'était, dit Saint-Simon, un gros garçon court , joufflu , js'de, qui avec force bourgeons ne ressemblait pis. mal à un abcès. Seulement le comte de Riom avait de bdin dents, il était doux, respectueux, poli et honnête garçon, il n'avait jamais imaginé pouvoir causer une passion (pielconquc, aussi «juand il s'aperçut que la princesse avait du goût pour lui, fut-il tout ébouriffé de son bonheur et counit-il trouver son oncle M. de Lauïun'. Le duc réllMhit un instant, puis se voyant revivre dans le fils de sa sœur : — Tu me demandes conseil ? dit-il. — Oui, mon oncle. — Eh bien ! il faut faire ce que j'ai fait. — Que fqut-il faire? — Il faut être souple, complaisant, respectueux, tant que tu ne seras pas l'amant de la princesse, mais d<>s que tu te seras, il faut changer de Ion et de manières , avoir des volonti's comme un maitre, des caprices comme une femme. Riom s'inclina devant celte vieille expérience, et se retira. Pendant la première année de la Régence, c'est-à-dire |>endaiit l'époque dont nous nous occupons eu ce moment, le duc d'Orléans, ardent au travail comme tous les hommes d'imagination et d'énergie, avait, [lour chaque sorte de besogne, une heure fixe. Il commençait le travail seul dans son lit, avant de s'hubilkr; voyait du monde Diaéiawvf b/ Google

— Mais comme il convient à un militaire, Madame, c'est un homme de cinq pieds quatre pouces, à la poitrine effacée, à la jambe bien faite.

— Le visage?

— Je suis obligée d'avouer à Son Altesse que M. de Riom n'est pas précisément ce qu'on appelle un beau garçon; ce que je puis dire c'est que c'est un homme sûr.

— C'est bien, Pons, faites venir le comte à Paris, je le verrai.

Madame de Pons, comme on pense bien, se hâta d'écrire à son cousin, qui de son côté se hâta d'arriver.

Madame de Pons avait bien fait de ne pas vanter par trop le visage de M. de Riom.

— C'était, dit Saint-Simon, un gros garçon court, joufflu, pâle, qui avec force bourgeons ne ressemblait pas mal à un abcès.

Seulement le comte de Riom avait de belles dents, il était doux, respectueux, poli et honnête garçon, il n'avait jamais imaginé pouvoir causer une passion quelconque, aussi quand il s'aperçut que la princesse avait du goût pour lui, fut-il tout ébouriffé de son bonheur et courut-il trouver son oncle M. de Lauzun.

Le duc réfléchit un instant, puis se voyant revivre dans le fils de sa sœur :

— Tu me demandes conseil? dit-il.

— Oui, mon oncle.

— Eh bien! il faut faire ce que j'ai fait.

— Que faut-il faire?

— Il faut être souple, complaisant, respectueux, tant que tu ne seras pas l'amant de la princesse, mais dès que tu le seras, il faut changer de ton et de manières, avoir des volontés comme un maître, des caprices comme une femme.

Riom s'inclina devant cette vieille expérience, et se retira.

Pendant la première année de la Régence, c'est-à-dire pendant l'époque dont nous nous occupons en ce moment, le duc d'Orléans, ardent au travail comme tous les hommes d'imagination et d'énergie, avait, pour chaque sorte de besogne, une heure fixe. Il commençait le travail seul dans son lit, avant de s'habiller; voyait du monde

LA RISGENCE 47 il son lever, qui était court et toujoui-s suivi et précédé d'audiences qui lui faisiiient |x>rdrc lieaucoup de tenqw; les chefs des conseils le tenaient alors successivement jusqu'à deux heures; à deux heures au lieu du diner auquel il avait coinpléleinent renoncé, il prenait le chocolat; puis M. de La Vrilliére s'emi>arait de lui; puis lyO illanc, dont il se servait |x)ur scs espionnages; puis ceux qui venaient lui (lai-Icr de la Bulle, dont nous parlerons nous-niémes hienlôt , et (pie l'on apjiclait ta ConsliUitinn ; puis M. deTorcy, avec Icrpiel il décachetait les lettres, et au((uel il donna plus tard la direction des postes; puis M. de Vilicroy, pour rien, pour piaffer, coinnic dit SaintSimon ; puis une fois la semaine les ministres étrangère , et quelquefois les conseils. On gagnait ainsi sept ou huit heures du soir. Les dimanches et têtes, le duc d'Orléaus entendait la messe dans sa chapelle en (larticulier. Après le chocolat, une demi-heure était donnée à madame la duchesse d'Orléans, sa femme, et une demi-heure à la princesse Palatine, quand celle-ci haliitait le Palais-Royal, c'est-à-dire l'hiver ; la princesse Palatine passant l'été à Saint-Cloud. Qucl(|uefois le matin avant le travail et cpiclquefois le soir, quand le travail était fini, le duc d'Orléans allait cher, le roi. Alors c'était fête pour Louis XV, car prescjue toujours le régent lui apporüiit quelque charmant joujou, ou lui racontait quelque histoire amusante (|ui faisait attendre une nouvelle visite^avec grande impatience. Jamais le prince, d'ailleurs, ne quittait le roi (ju'avec nombre de révérences et les marques du plus profond respect. Le jour où il n'y avait |>as conseil, la journée était finie à ciri(| heures du soir, et, à partir de ce moment, il n était plus (picstion d'affaires, mais d'aller à l'OptTa, ou à la campagne, et de souper soit au Luxembourg, soit au Palais-Royal. Ce sont ces fameux soupers dont on a tant parlé avant nous , et dont, à notre tour, nous allons dire (piehiues mots, après avoir parlé des convives ordinaires qui y assistaient. C’étaient d'abord la maîtresse ou les maîtresses du régent, puis ses compagnons habituels, auxquels il donna le nom de lioiiés, nom qui fut aecueilli par la chroniipio scandaleuse du Jpnqis, et transmis

à son lever, qui était court et toujours suivi et précédé d'audiences qui lui faisaient perdre beaucoup de temps; les chefs des conseils le tenaient alors successivement jusqu'à deux heures; à deux heures au lieu du dîner auquel il avait complétement renoncé, il prenait le chocolat; puis M. de La Vrillière s'emparait de lui; puis Le Blanc, dont il se servait pour ses espionnages; puis ceux qui venaient lui parler de la Bulle, dont nous parlerons nous-mêmes bientôt, et que l'on appelait *la Constitution;* puis M. de Torcy, avec lequel il décachetait les lettres, et auquel il donna plus tard la direction des postes; puis M. de Villeroy, pour rien, pour piaffer, comme dit Saint-Simon; puis une fois la semaine les ministres étrangers, et quelquefois les conseils. On gagnait ainsi sept ou huit heures du soir.

Les dimanches et fêtes, le duc d'Orléans entendait la messe dans sa chapelle en particulier.

Après le chocolat, une demi-heure était donnée à madame la duchesse d'Orléans, sa femme, et une demi-heure à la princesse Palatine, quand celle-ci habitait le Palais-Royal, c'est-à-dire l'hiver : la princesse Palatine passant l'été à Saint-Cloud.

Quelquefois le matin avant le travail et quelquefois le soir, quand le travail était fini, le duc d'Orléans allait chez le roi. Alors c'était fête pour Louis XV, car presque toujours le régent lui apportait quelque charmant joujou, ou lui racontait quelque histoire amusante qui faisait attendre une nouvelle visite avec grande impatience. Jamais le prince, d'ailleurs, ne quittait le roi qu'avec nombre de révérences et les marques du plus profond respect.

Le jour où il n'y avait pas conseil, la journée était finie à cinq heures du soir, et, à partir de ce moment, il n'était plus question d'affaires, mais d'aller à l'Opéra, ou à la campagne, et de souper soit au Luxembourg, soit au Palais-Royal.

Ce sont ces fameux soupers dont on a tant parlé avant nous, et dont, à notre tour, nous allons dire quelques mots, après avoir parlé des convives ordinaires qui y assistaient.

C'étaient d'abord la maîtresse ou les maîtresses du régent, puis ses compagnons habituels, auxquels il donna le nom de *Roués*, nom qui fut accueilli par la chronique scandaleuse du temps, et transmis

48 r.A RIÎGEXCE à la poslcrilù comme faisant liomieui' à la sagacité de l'illustre IKirrain. C'élail aussi (|ueli|ucfois l'ablH’ Dubois, quand sa santé le lui permettait. — .Mon lils, disait la princesse l’alatine, a Itcauconpdn roi David : il a du cfTur et de l'esprit; il est musicien, («lit, courageu.x, et aime Ixaucoup les fcnimos. An moment où nous sommes arrivés, su maiti-csse en titre était madame de Parabére. Ce qui n'enn)«"cbait |>as le duc d'Orléans d'avoir en même temps qu'elle, mais moins assidûment, madame d'Averne, madame de Sabran cl la duchesse de Pbalaris. Madame d'Averne était femme d'un lieutenant aujt gardes. Les amours du n'^gent et de madame d'.Vverne dataient d'une fêle donnée par madame la maréchale d'Eslréa-s, c'était une charmante jeune femme, toute faite de grâces, ayant des cheveux blonds, fins et légers, en somme les plus jolis cheveux du monde, une peau d'une blancheur éblouissante, une taille qu'on eût enfertnée dans une jarretière, une voix douce et tendre, à laquelle un léger défaut de prononciation provençale donnait une gn'icc de plus : sa physionomie, jeune et mobile, devenait charmante quand elle s’animait et quand, dans une douce cl tendre rêverie, scs yeux bleus se voilaient d'une va|xuir humide, quand sa bouche froide et rougissante tout à la fois laissait entrevoir entre la légère si’paration de scs lèvres un fil de [verlcs. ce n’ètait plus une femme , c'était le génie de la volupté. Quelques tètes de Greuze, peuvent donner une idée de ce qu'était madame d'Averne. Madame de Sabraii. qui toute jeune avait déjà les dispositions qui firent plus tani sa réputation galante, madame de Sabran s’était échappé'C des mains de sp mère pour épouser un homme d'un grand nom mais (pii n’avait rien ; ce mariage l’avait mise eu liberté' et c'était tout ce (pic voulait madame de Sabran. C'était une charmante femme, belle d inie parfaite beauté, beauté à la fois régulière, agréable et touchante, ayant l'air naturel, les manières simples; insinuante, spirituelle, un jieu débauchée, telle Digitized by Google

à la postérité comme faisant honneur à la sagacité de l'illustre parrain.

C'était aussi quelquefois l'abbé Dubois, quand sa santé le lui permettait.

— Mon fils, disait la princesse Palatine, a beaucoup du roi David : il a du cœur et de l'esprit; il est musicien, petit, courageux, et aime beaucoup les femmes.

Au moment où nous sommes arrivés, sa maîtresse en titre était madame de Parabère.

Ce qui n'empêchait pas le duc d'Orléans d'avoir en même temps qu'elle, mais moins assidûment, madame d'Averne, madame de Sabran et la duchesse de Phalaris.

Madame d'Averne était femme d'un lieutenant aux gardes. Les amours du régent et de madame d'Averne dataient d'une fête donnée par madame la maréchale d'Estrées, c'était une charmante jeune femme, toute faite de grâces, ayant des cheveux blonds, fins et légers, en somme les plus jolis cheveux du monde, une peau d'une blancheur éblouissante, une taille qu'on eût enfermée dans une jarretière, une voix douce et tendre, à laquelle un léger défaut de prononciation provençale donnait une grâce de plus : sa physionomie, jeune et mobile, devenait charmante quand elle s'animait et quand, dans une douce et tendre rêverie, ses yeux bleus se voilaient d'une vapeur humide, quand sa bouche froide et rougissante tout à la fois laissait entrevoir entre la légère séparation de ses lèvres un fil de perles, ce n'était plus une femme, c'était le génie de la volupté.

Quelques têtes de Greuze, peuvent donner une idée de ce qu'était madame d'Averne.

Madame de Sabran, qui toute jeune avait déjà les dispositions qui firent plus tard sa réputation galante, madame de Sabran s'était échappée des mains de sa mère pour épouser un homme d'un grand nom mais qui n'avait rien; ce mariage l'avait mise en liberté et c'était tout ce que voulait madame de Sabran.

C'était une charmante femme, belle d'une parfaite beauté, beauté à la fois régulière, agréable et touchante, ayant l'air naturel, les manières simples; insinuante, spirituelle, un peu débauchée, telle

LA niiGENCE 49 enfin qu’il fallail être iiour plaire au régent. Le ivgcnl lit M. île Sabrai! son niailre d'Iiütcl avec deux mille écus de rcnie iiue madame de Sabran trouvait Iwn de toucher elle-même. Ce fut elle qui à l'un des soui>ers du régent liasarda, à la grande joie des convives, cet aphorisme devenu célèbre depuis : « Dieu, après avoir formé l'homme, prit un reste de boue dont il pétrit l'àme des princes et des laquais. » Madame de Phalaris était une grande femme sérieuse , toujours couverte de mouches, empanachée de plumes, fière de son crédit à la cour, prude et affectant tout haut des principes auxquels [lersonne ne croyait, auxquels elle seule avait l'air de croire. Quant à madame de Parabère, la favorite que le prince ap|Xilait son petit corbeau noir, elle était |ietite, comme l'indiquait son surnom, gracieuse, svelte, hardie et prompte à la repartie, elle buvait et mangeait à merveille, et par toutes ces qualités et quelques autres que nous ne mentionnerons pas ici, elle s’était ù peu pris emiiarèe de l'esprit du régent. Au reste , toutes ces femmes avaient peu d'influence sur Philippe qui ne se ruinait pas pour elles , et ne leur laissait prendre aucune iwrt aux affaires de l’État. lin jour madame de Parabère insista pour que le duc d’Orléans lui fil (xirt de je ne sais quel projet politique, mais le duc d'Orléans la prit |vir la main et la conduisant devant une glace . — Madame, lui dit-il, regardez-vous dans le miroir et dites-moi si c'est ù un pareil minois que l'on jieut (larler d'alTaircs. Les Roués de monseigneur étaient surtout le duc de Brancas, 1e marquis de Canillac, le comte de Broglie et le comte de Nocé. Le duc de Brancas était un charmant voluptueux, un épicurien parfait , qui effleurait la vie sans accepter d'elle aucun des devoirs qui pouvaient déranger son égo'isme , ou des ennuis qui pouvaient le distraire de sa paresse. Le régent ouvrait-il la bouche |K)ur lui faire une confidence : — Chut, Monseigneur, disait-il, je n’ai jamais su garder mes propi'es secrets , ce n’est point (lour garder ceux des autres. Voulait-on lui parler des allaircs de l'Etat : t. 1. 7 Digitized by Coogle

enfin qu'il fallait être pour plaire au régent. Le régent fit M. de Sabran son maître d'hôtel avec deux mille écus de rente que madame de Sabran trouvait bon de toucher elle-même.

Ce fut elle qui à l'un des soupers du régent hasarda, à la grande joie des convives, cet aphorisme devenu célèbre depuis :

« Dieu, après avoir formé l'homme, prit un reste de boue dont il pétrit l'âme des princes et des laquais. »

Madame de Phalaris était une grande femme sérieuse, toujours couverte de mouches, empanachée de plumes, fière de son crédit à la cour, prude et affectant tout haut des principes auxquels personne ne croyait, auxquels elle seule avait l'air de croire.

Quant à madame de Parabère, la favorite que le prince appelait son petit corbeau noir, elle était petite, comme l'indiquait son surnom, gracieuse, svelte, hardie et prompte à la repartie, elle buvait et mangeait à merveille, et par toutes ces qualités et quelques autres que nous ne mentionnerons pas ici, elle s'était à peu près emparée de l'esprit du régent.

Au reste, toutes ces femmes avaient peu d'influence sur Philippe qui ne se ruinait pas pour elles, et ne leur laissait prendre aucune part aux affaires de l'État.

Un jour madame de Parabère insista pour que le duc d'Orléans lui fît part de je ne sais quel projet politique, mais le duc d'Orléans la prit par la main et la conduisant devant une glace :

— Madame, lui dit-il, regardez-vous dans le miroir et dites-moi si c'est à un pareil minois que l'on peut parler d'affaires.

Les Roués de monseigneur étaient surtout le duc de Brancas, le marquis de Canillac, le comte de Broglie et le comte de Nocé.

Le duc de Brancas était un charmant voluptueux, un épicurien parfait, qui effleurait la vie sans accepter d'elle aucun des devoirs qui pouvaient déranger son égoïsme, ou des ennuis qui pouvaient le distraire de sa paresse.

Le régent ouvrait-il la bouche pour lui faire une confidence :

— Chut, Monseigneur, disait-il, je n'ai jamais su garder mes propres secrets, ce n'est point pour garder ceux des autres.

Voulait-on lui parler des affaires de l'État :

SO LA BËULNCii . — Tout beau, disail-il, les allaircs iii’ciiiiuieiit et la \ie n'est faite que pour se divertir. Ses aniis le priaient-ils de demander quelque chose au prinee, — C'est inutile, faisait Ifrancas, j'ai l>eaucoup de faveur, mais aucun crédit. Au reste, au bout de deux ou trois ans de cette vie qu’il menait, il prit à Brancasun remords, il se lit dévot, se retira à l'abbaye du Bec, et écrivit au duc d'Orléans pour l’inviter à se retirer du monde, comme lui, et à faire [wnitence avec lui. Le duc d’Orléans se coutenta de lui ré[X)ndre par le refrain d’une chanson à la mode à cette épo<iue. Reviens. Philis, en faveur de tes charmes Je ferai grcice à ta lOgèrclc. Bnmeas était un des plus lieaux hommes de la cour. Après Brancas venait Canillac. Canillac était capitaine tl’une compagnie de mousquetaires du Boi, il avait la ligure douce, l’esprit agrétdde, la conversation courtoise; il conbiit avec une facilité («rliculièremeut gracieuse linordaul avec des dents maguili(|ucs, il plaisait tout en déchirant; (lassiouné pour les plaisirs et la Iwnne chère, il alîet tait une rigidité austère dont parfois il lui arrivait de plaisanter lui-mènic. Au moment où la banque d’Occideut comraein'u à s'embarrasser dans ses alfaires, Ginillac dit à Liw : — Monsieur Law, je fais des billets cl je ne les [laye pas , vous m’aveï volé mon système. Le duc de Broglie ressemblait à la fois à une chouette et à un singe; joueur, lilierlin, criblé de dettes, il passait sa vie dans les triiiots , ce qui pendant le jour le rendait assez triste ; mais le soir le verre en main, sa conversation pétillait comme la mousse de la lii|ueur qu’il |H>rtait à ses lèvres, avec une frè(|uence qui faisait l’admiration des plus rudes convives; alore c’étaient de sa part de ces plaisanteries sans tin et de ces folles chausons qui font d'un repas une orgie. Kocé était grand et brun, ou plutôt, comme disait la pi-inccsso Palatine, vert, noir cl jaune; il avait de grandes manières et une Digilized by Google

— Tout beau, disait-il, les affaires m'ennuient et la vie n'est faite que pour se divertir.

Ses amis le priaient-ils de demander quelque chose au prince,

— C'est inutile, faisait Brancas, j'ai beaucoup de faveur, mais aucun crédit.

Au reste, au bout de deux ou trois ans de cette vie qu'il menait, il prit à Brancas un remords, il se fit dévot, se retira à l'abbaye du Bec, et écrivit au duc d'Orléans pour l'inviter à se retirer du monde, comme lui, et à faire pénitence avec lui. Le duc d'Orléans se contenta de lui répondre par le refrain d'une chanson à la mode à cette époque.

Reviens, Philis, en faveur de tes charmes
Je ferai grâce à ta légèreté.

Brancas était un des plus beaux hommes de la cour.

Après Brancas venait Canillac.

Canillac était capitaine d'une compagnie de mousquetaires du Roi, il avait la figure douce, l'esprit agréable, la conversation courtoise; il contait avec une facilité particulièrement gracieuse: mordant avec des dents magnifiques, il plaisait tout en déchirant; passionné pour les plaisirs et la bonne chère, il affectait une rigidité austère dont parfois il lui arrivait de plaisanter lui-même.

Au moment où la banque d'Occident commença à s'embarrasser dans ses affaires, Canillac dit à Law :

— Monsieur Law, je fais des billets et je ne les paye pas, vous m'avez volé mon système.

Le duc de Broglie ressemblait à la fois à une chouette et à un singe; joueur, libertin, criblé de dettes, il passait sa vie dans les tripots, ce qui pendant le jour le rendait assez triste; mais le soir le verre en main, sa conversation pétillait comme la mousse de la liqueur qu'il portait à ses lèvres, avec une fréquence qui faisait l'admiration des plus rudes convives; alors c'étaient de sa part de ces plaisanteries sans fin et de ces folles chansons qui font d'un repas une orgie.

Nocé était grand et brun, ou plutôt, comme disait la princesse Palatine, vert, noir et jaune; il avait de grandes manières et une

LA RfiOENCE 51 haiilc im|X'rlinence, son esprit débordait en saillies amères qui emportaient la pièce. Élevé avec le régent, dont son père avait été le sous-gouverneur, il avait une grande influence sur lui. Quand le régent sortait la nuit, c'était toujours avec Nocé. Nocé était le Gialîar de ce nouvel Âroun-al-ltascliild. Les autres convives habituels étaient Ravannes, qui a laissé des mémoires curieux sur ces petits soupers dont nous parlerons, et Cossé de Brissac, chevalier de Malte, qui apportait jusrpi'aux moments extrêmes d'une extrême orgie, les manières chevaleresques de ses pères. C'est avec ces hommes, c'est avec ces femmes, auxquelss'adjoignait parfois sa fliie, la duchesse de Berry, que, dix heures arrivées, le régent se renfermait. Alors, et une fois les portes closes, Paris pouvait brûler, la France s'engloutit , le monde crouler, il y avait défense, défense positive, instante, absolue, de venir troubler le régent. Ce qui se passait dans ces soirées, c'est tout ce que (touvait imaginer la folie de gens ivres, riches et puissants, ce sont des choses comme en raconte Pétrone, comme en rêve Apulée. Il y avait au milieu de tout cela un domestique du régent , brave homme qui avait vu naître le prince, et que le princoavait fiüt concierge du Palais-Royal. R se nommait Ihagnct, aimait sincèrement son maître et lui parlait avec la liberté d'un vieux serviteur. Le régent avait pour Ibagnet une sorte de respect ; jamais il n'aurait osé; le charger d'une de ces missions honteuses que ses ministres ou ses roués remplissaient volontairement pour lui. Le soir, Ihagnct, un bougeoir à la main, conduisait son maître jusqu'à la chambre où se célébrait l'orgie, là il s'arrêtait. Un jour, le duc d'Orléans l'invita d'entrer, mais le brave homme secouant la tête : — Monseigneur, dit-il, mon service finit ici. Je ne vois pas si> mauvaise compagnie. Cette vie que menait le régent était si terrible que Chirac, son premier médecin , chaque fois qu'on venait le chercher pour le prince, tic manquait pas de s'écrier ; — Oh! mon Dieu ! a-t-il eu une attaque d'apoplexie! Enfin, à force d'instances, Chirac obtint du régent qu'il s'ab»

haute impertinence, son esprit débordait en saillies amères qui emportaient la pièce. Élevé avec le régent, dont son père avait été le sous-gouverneur, il avait une grande influence sur lui. Quand le régent sortait la nuit, c'était toujours avec Nocé.

Nocé était le Giaffar de ce nouvel Aroun-al-Raschild.

Les autres convives habituels étaient Ravannes, qui a laissé des mémoires curieux sur ces petits soupers dont nous parlerons, et Cossé de Brissac, chevalier de Malte, qui apportait jusqu'aux moments extrêmes d'une extrême orgie, les manières chevaleresques de ses pères.

C'est avec ces hommes, c'est avec ces femmes, auxquels s'adjoignait parfois sa fille, la duchesse de Berry, que, dix heures arrivées, le régent se renfermait. Alors, et une fois les portes closes, Paris pouvait brûler, la France s'engloutir, le monde crouler, il y avait défense, défense positive, instante, absolue, de venir troubler le régent.

Ce qui se passait dans ces soirées, c'est tout ce que pouvait imaginer la folie de gens ivres, riches et puissants, ce sont des choses comme en raconte Pétrone, comme en rêve Apulée.

Il y avait au milieu de tout cela un domestique du régent, brave homme qui avait vu naître le prince, et que le prince avait fait concierge du Palais-Royal. Il se nommait Ibagnet, aimait sincèrement son maître et lui parlait avec la liberté d'un vieux serviteur. Le régent avait pour Ibagnet une sorte de respect; jamais il n'aurait osé le charger d'une de ces missions honteuses que ses ministres ou ses roués remplissaient volontairement pour lui. Le soir, Ibagnet, un bougeoir à la main, conduisait son maître jusqu'à la chambre où se célébrait l'orgie, là il s'arrêtait. Un jour, le duc d'Orléans l'invita d'entrer, mais le brave homme secouant la tête :

— Monseigneur, dit-il, mon service finit ici. Je ne vois pas si mauvaise compagnie.

Cette vie que menait le régent était si terrible que Chirac, son premier médecin, chaque fois qu'on venait le chercher pour le prince, ne manquait pas de s'écrier :

— Oh! mon Dieu! a-t-il eu une attaque d'apoplexie!

Enfin, à force d'instances, Chirac obtint du régent qu'il s'abs-

LA KtUENCE o2 licndrail de diiier, et stdisliliiei ail an relias de deii\ lieures, une simple tasse de choenlat ; mais ectte tasse de clKa ulat était tellement chargée d'ambre, qu'au lieu de lui être salutaire, elle iie pouvaitquc lui être nuisible. Le duc d'Orléans crevait rainbrc un puissant aphrodisiaque. Jetons, mainleuant, les ycuv sur la litlér.dure de l'eixiquc. X l'exception de C'haidieu et de Fouleuelle. ces deux duvens de la littérature, toute la brillante pléiade de Louis XIV avait disisiru. Corneille, qui était le doyen de l'Académie rnmçaise, était mort en 168-t; Roli-ou, eu 1691 ; Molière, eu l(i7o; Racine, eu 1099; 1^ Fonliiine, en 1095, Regnard, en 1709; Roileau, en 1711. La littérature du XYUI" siècle, la littérature philosophique plutôt que la littérature littéraire, était née à peine ou encore a naître. JeanJacques Rousseau, né en 1712, était encore enfant. Voltaire, né en 1694, faisait scs premiers vers. Marivaux, né en 1688, ne devait donner sa première comédie qu'eu 1 721 . Civbillon lils, né en 1707, avaitdixans. Piron, né en 1689, ne devait venir à Paris qu'en 1719. Montes(|uiou, né eu 1689, conseiller en 1714, prè-sideut à mortier au Parlement de Bordeaux, ne devait faire [Kiraitre ses icMrcs Persanes, sou premier ouvrage, (pi'en 1720. Tout se pas.siitdonc, ou allait se [lasser entre (Jiaulieu, qui avait 77 ans; Fontenelle, qui eu avait 59 ; Lesage, qui eu avait 48 ; Crébillon, ((ui en avait 43; Destouches, ipii eu avait 37 ; .Marivaux, qui en avait 28, et Voltaire, qui n'en avait fuis encore 20. Chaulieu, septuagénaire, avait vu se dérouler sous ses yeux tout le siècle isissé' ; il eu avait mesuré la grandeur et la misère, les splendeurs et les di'sastres ; presque avetiglc, il avait conservé celle gaieté, qui est le privilège des aveugles. Hélas! dans ce soleil qui se couchait, il y avait plus de gaieté, plus de foi, plus de croyance que dans tous les astres qui allaient se lever; C.haulieu, uii pied dans la tombe, riait d'un rire moins grimaçant que le jeune Arouctdans son berceau. Fontenelle, qui devait vivre cent ans, était la pcrsonnirication de l'égoïsme, ce fautômevivaut (|ui (Visse à Iravcis le tenqis sans penser ùautre chose qu'àsoi-méme; Fontenelle, homme d'esprit, écrivain charmant, |ihilüso()hc (lauthéisle, se vantait de n'avoir jamais ni ri Digilized by Gôogle

tiendrait de dîner, et substituerait au repas de deux heures, une simple tasse de chocolat; mais cette tasse de chocolat était tellement chargée d'ambre, qu'au lieu de lui être salutaire, elle ne pouvait que lui être nuisible. Le duc d'Orléans croyait l'ambre un puissant aphrodisiaque.

Jetons, maintenant, les yeux sur la littérature de l'époque.

A l'exception de Chaulieu et de Fontenelle, ces deux doyens de la littérature, toute la brillante pléiade de Louis XIV avait disparu. Corneille, qui était le doyen de l'Académie française, était mort en 1684; Rotrou, en 1691; Molière, en 1675; Racine, en 1699; La Fontaine, en 1695, Regnard, en 1709; Boileau, en 1711.

La littérature du XVIII^e^ siècle, la littérature philosophique plutôt que la littérature littéraire, était née à peine ou encore à naître. Jean-Jacques Rousseau, né en 1712, était encore enfant. Voltaire, né en 1694, faisait ses premiers vers. Marivaux, né en 1688, ne devait donner sa première comédie qu'en 1721. Crébillon fils, né en 1707, avait dix ans. Piron, né en 1689, ne devait venir à Paris qu'en 1719. Montesquiou, né en 1689, conseiller en 1714, président à mortier au Parlement de Bordeaux, ne devait faire paraître ses *Lettres Persanes*, son premier ouvrage, qu'en 1720.

Tout se passait donc, ou allait se passer entre Chaulieu, qui avait 77 ans; Fontenelle, qui en avait 59; Lesage, qui en avait 48; Crébillon, qui en avait 43; Destouches, qui en avait 37; Marivaux, qui en avait 28, et Voltaire, qui n'en avait pas encore 20.

Chaulieu, septuagénaire, avait vu se dérouler sous ses yeux tout le siècle passé; il en avait mesuré la grandeur et la misère, les splendeurs et les désastres; presque aveugle, il avait conservé cette gaieté, qui est le privilége des aveugles. Hélas! dans ce soleil qui se couchait, il y avait plus de gaieté, plus de foi, plus de croyance que dans tous les astres qui allaient se lever; Chaulieu, un pied dans la tombe, riait d'un rire moins grimaçant que le jeune Arouet dans son berceau.

Fontenelle, qui devait vivre cent ans, était la personnification de l'égoïsme, ce fantôme vivant qui passe à travers le temps sans penser à autre chose qu'à soi-même; Fontenelle, homme d'esprit, écrivain charmant, philosophe panthéiste, se vantait de n'avoir jamais ni ri

LA RËGE.VT.E 53 ni pleuré. Fniiteiielle lia un sÜH'le i>ar ses deux Iwiils, sans avoir en une nmitresse ni un ami. Voulez-vous prendre une idée exacte de ce qu'est Fontenellet écoutez : Fontenelle entre avec un de ses compatriotes chez un restauraleur; tous deux demandent des asj>ergcs : seulement Fontenelle les aime mieux à l'huile, l'autre à la siucé. Tandis (jue le garçon sort pour exécuter les ordres donnés, le convive de Fontenelle est frapité d'une apoplexie foudroyante qui le tue sur la place. Foidenelle le secoue, le tùtc, s'assure qu'il est bien mort, fait emporter le cadavre, puis rappelant le garçon : — Toutes lesas[)erges à l'huile, dit-il. Une seule anecdote est parfois plus complète «pi'une biographie. I-e Sage, comme nous Tavuns dit, avait donné, en 1709, Turcarel, c'est-à-dire une des plus charmantes comédies iiui existent. Kn outre, il avait fait iiaraitre, en 1707, son roman du üiiiiblcBoiteux, et venait, en 1715, de publier la première partie de üilBlas. Crébillon arrivait aprt's les grands maitres : Corneille, Rotrou, Racine. Il avait un reste d'inspiration tragique, quelque chose de sombre et de drapé dans la conception , mais (eu d'art dans 1a composition, pas de style surtout; son Cah/ina tourmenta si fort Voltaire , que VolUiirc n'eut jias de repos qu'il n'en eût fait un autre. Un eut deux mauvaises pi^cs |iour une , voilà tout. Crébillon appelait lui-méme son genre le genre terrible. Après la représentation d'Alrée, on lui demanda pourquoi il entrait dan» cette voie : — Je n'ai pas eu à choisir, répondit Crébillon ; Corneille avait pour lui le ciel, Racine la terre, il ne me restait plus que les enfers ; je m'y suis Jeté à corps perdu. Crébillon, à l'éporpie où nous sommes arrivés, après avoir été, en 1 7 U , à l'apogée de s;i réputation , commençait à descendre de ce faîte glissant. Xerxès, en 1 7 1 i , l'avait poussé sur cette pente rapide de la chute; enfin, il allait donner 5émiram/s, qui devait lui faire faire un [vas de plus vers ce profond abîme d'oubli où il est tombé- de nos Jours.

ni pleuré. Fontenelle lia un siècle par ses deux bouts, sans avoir eu une maîtresse ni un ami. Voulez-vous prendre une idée exacte de ce qu'est Fontenelle? écoutez :

Fontenelle entre avec un de ses compatriotes chez un restaurateur; tous deux demandent des asperges : seulement Fontenelle les aime mieux à l'huile, l'autre à la sauce. Tandis que le garçon sort pour exécuter les ordres donnés, le convive de Fontenelle est frappé d'une apoplexie foudroyante qui le tue sur la place. Fontenelle le secoue, le tâte, s'assure qu'il est bien mort, fait emporter le cadavre, puis rappelant le garçon :

— Toutes les asperges à l'huile, dit-il.

Une seule anecdote est parfois plus complète qu'une biographie.

Le Sage, comme nous l'avons dit, avait donné, en 1709, *Turcaret*, c'est-à-dire une des plus charmantes comédies qui existent.

En outre, il avait fait paraître, en 1707, son roman du *Diable-Boiteux*, et venait, en 1715, de publier la première partie de *Gil-Blas*.

Crébillon arrivait après les grands maîtres : Corneille, Rotrou, Racine. Il avait un reste d'inspiration tragique, quelque chose de sombre et de drapé dans la conception, mais peu d'art dans la composition, pas de style surtout; son *Catilina* tourmenta si fort Voltaire, que Voltaire n'eut pas de repos qu'il n'en eût fait un autre. On eut deux mauvaises pièces pour une, voilà tout.

Crébillon appelait lui-même son genre le genre terrible. Après la représentation d'*Atrée*, on lui demanda pourquoi il entrait dans cette voie :

— Je n'ai pas eu à choisir, répondit Crébillon; Corneille avait pour lui le ciel, Racine la terre, il ne me restait plus que les enfers; je m'y suis jeté à corps perdu.

Crébillon, à l'époque où nous sommes arrivés, après avoir été, en 1711, à l'apogée de sa réputation, commençait à descendre de ce faîte glissant. *Xerxès*, en 1714, l'avait poussé sur cette pente rapide de la chute; enfin, il allait donner *Sémiramis*, qui devait lui faire faire un pas de plus vers ce profond abîme d'oubli où il est tombé de nos jours.

.Î4 LA RÉGENCE Deslouches avait débuté par une tragédie des Macchabées , dont l'histoire dramatique n'a pas conservé de trace. Puis il avait fait jouer, en 1710, le Curieux impertinent, puis, en 1713, Y Irrésolu, qui se termine par ce vers charmant : J’.iurais mieuï fait, je crois, il’épouscr Célimènc. Enfin, en 1715, il venait de faire représenter le Médisant. Marivaux , nous l'avons dit , n'avait encore rien fait. Voltaire, qui allait être poêle de l'époque par sa tragédie d'OEdipe, n'était encore connu que par les J’ai vu, qui l’avaient fait mettre à la Bastille. Pendant ce temps , le jeune roi grandissait aux mains de madame de Ventadour, qui essayait de lui donner l’éducation la plus royale qu’elle pouvait, mais qui n’y réussissait pas toujours. Un jour l'enfant , jouant avec un louis, le laissa échapper ; comme il se baissait jKiur le ramasser, la duchesse de Ventadour le releva : — Sire, dit-elle, tout ce qui tombe des mains d’un roi ne lui appartient plus. ,.Et elle donna le louis à un laquais qui passait. Un autre jour, on présentait au roi M. de Coislin, évéque de Metz, dont la figure était assez peu avenante ; aussi , en apercevant le prélat, Louis XV s’écria-t-il : — Oh ! que vous êtes laid ! — En vérité, répondit le prélat en tournant le dos au roi, voici nn petit garçon bien mal appris. El il sortit sans autrement saluer Sa Majesté. Sa Majesté avait bonne envie de se fâcher, mais madame de Ventadour intervintel dit au roi : Que ce qui, de la part d’un autre enfant, n’eût été qu’une naïveté, était de sa part une grossière impolitesse. Louis XV, hom.aie, est assez bien peint dans ces deux traits de Louis XV enfant.
Digitized by

Destouches avait débuté par une tragédie des *Macchabées*, dont l'histoire dramatique n'a pas conservé de trace. Puis il avait fait jouer, en 1710, le *Curieux impertinent*, puis, en 1713, l'*Irrésolu*, qui se termine par ce vers charmant :

J'aurais mieux fait, je crois, d'épouser Célimène.

Enfin, en 1715, il venait de faire représenter le *Médisant*.

Marivaux, nous l'avons dit, n'avait encore rien fait.

Voltaire, qui allait être poëte de l'époque par sa tragédie d'*OEdipe*, n'était encore connu que par les *J'ai vu*, qui l'avaient fait mettre à la Bastille.

Pendant ce temps, le jeune roi grandissait aux mains de madame de Ventadour, qui essayait de lui donner l'éducation la plus royale qu'elle pouvait, mais qui n'y réussissait pas toujours.

Un jour l'enfant, jouant avec un louis, le laissa échapper ; comme il se baissait pour le ramasser, la duchesse de Ventadour le releva :

— Sire, dit-elle, tout ce qui tombe des mains d'un roi ne lui appartient plus.

Et elle donna le louis à un laquais qui passait.

Un autre jour, on présentait au roi M. de Coislin, évêque de Metz, dont la figure était assez peu avenante ; aussi, en apercevant le prélat, Louis XV s'écria-t-il :

— Oh ! que vous êtes laid !

— En vérité, répondit le prélat en tournant le dos au roi, voici un petit garçon bien mal appris.

Et il sortit sans autrement saluer Sa Majesté.

Sa Majesté avait bonne envie de se fâcher, mais madame de Ventadour intervint et dit au roi : Que ce qui, de la part d'un autre enfant, n'eût été qu'une naïveté, était de sa part une grossière impolitesse.

Louis XV, homme, est assez bien peint dans ces deux traits de Louis XV enfant.

I.A RI-r.fiNCE cnAPiTUK vir. Ndus avons assisté à la première manifeslalinn de l'alliance formée enire lord Staii's et l'ablK' Dubois, (jiiand Ions doux se montrèrent dans la même tribune, à cette fameuse séance du Parlement, qui décerna la régence à Pbilipix' II. Déjà , depuis plus d'une année avant la mort du feu roi , lord Stairs était en France, où, sans mission apparente, il remplissait, non pas la charge d'ambassadeur, mais où il représentait les intérêts du roi Georgisi. 11 avait.ses provisions en blanc dans sa poche. C'était à lui de choisir le moment oii il prendrait une position officielle. C'était un très-simple gentilhomme écossais, grand, bien fait, maigre, jeune encore, avec la tête haute et l'œil fier. Il était vif, entreprenant , audacieux , hardi par tempérament et par principes. Il avait de l'esprit , de l'adresse , ce qu'entin 'bn appelait du tour. Avec cela , secret , instruit , maître de soi , commandant a son visage, parlant toutes les langues et tous les langages ; sous prétexte d'aimer la bonne chère, donnant de grands dîners, où il poussait les autres jusrpi'à l'ivresse, sjins jamais, lui, perdre la raison; créature de Marlborough, auquel il était profondément attaché, se souvenant que c'était lui qui l'avait tiré de l'obscurité en lui donnant un régiment et l'ordre d'Fcosse; wigh, enfin , jusqu'au bout des ongles. Un pareil homme devait s'entendre admirablement avec Dubois. D'ailleurs les intérêts politiques du roi d'Angleterre et du régent de France étaient les mêmes. • Guillaume était mort en 1702, laissant le trône à sa fille Anne, morte elle-même en 1 71 2 sans imslérité , mais ayant , depuis 1 704, appelé à sa succession éventuelle Georges, électeur de Hanovre. Georges avait donc vu son adoption ratifiée par le Parlement anglais, comnu' Philipi» avait vu sa régence ratifiée par le Parlement français. Chacun d'cu.v avait un ennemi dangereux. Georges i'% Jacques Hl, prétend.mt an trône d'Angleterre; le régent, cri cas de mort <hi jeune roi Louis XV, Philippe V, prétendant nu trône de France. 11 .était donc tout simple que le régent donnât aide à

CHAPITRE VII.

Nous avons assisté à la première manifestation de l'alliance formée entre lord Stairs et l'abbé Dubois, quand tous deux se montrèrent dans la même tribune, à cette fameuse séance du Parlement, qui décerna la régence à Philippe II.

Déjà, depuis plus d'une année avant la mort du feu roi, lord Stairs était en France, où, sans mission apparente, il remplissait, non pas la charge d'ambassadeur, mais où il représentait les intérêts du roi Georges. Il avait ses provisions en blanc dans sa poche. C'était à lui de choisir le moment où il prendrait une position officielle.

C'était un très-simple gentilhomme écossais, grand, bien fait, maigre, jeune encore, avec la tête haute et l'œil fier. Il était vif, entreprenant, audacieux, hardi par tempérament et par principes. Il avait de l'esprit, de l'adresse, ce qu'enfin on appelait *du tour*. Avec cela, secret, instruit, maître de soi, commandant à son visage, parlant toutes les langues et tous les langages; sous prétexte d'aimer la bonne chère, donnant de grands dîners, où il poussait les autres jusqu'à l'ivresse, sans jamais, lui, perdre la raison; créature de Marlborough, auquel il était profondément attaché, se souvenant que c'était lui qui l'avait tiré de l'obscurité en lui donnant un régiment et l'ordre d'Écosse; wigh, enfin, jusqu'au bout des ongles.

Un pareil homme devait s'entendre admirablement avec Dubois.

D'ailleurs les intérêts politiques du roi d'Angleterre et du régent de France étaient les mêmes.

Guillaume était mort en 1702, laissant le trône à sa fille Anne, morte elle-même en 1712 sans postérité, mais ayant, depuis 1704, appelé à sa succession éventuelle Georges, électeur de Hanovre.

Georges avait donc vu son adoption ratifiée par le Parlement anglais, comme Philippe avait vu sa régence ratifiée par le Parlement français. Chacun d'eux avait un ennemi dangereux. Georges Ier, Jacques III, prétendant au trône d'Angleterre; le régent, en cas de mort du jeune roi Louis XV, Philippe V, prétendant au trône de France. Il était donc tout simple que le régent donnât aide à

30 LA RÉGENCR Georges I*' contre Jacques III, afin qn'en revanche Georges I" lui donnùt aide contre l'Iiilippe V. Seulement cette nouvelle combinaison renversait toutes les données de lu politique de Louis XIV, qui avait fait de rEsjiagnc une alliée et de l'Angleterre une ennemie. Le voyage de Dubois avait donc pour but de serrer cette alliance d'intéréts communs entre Georges l"^ et le régent. Il ré'sulta, des négociations liées par Dubois, le traité signé à La Haye entre la France et l'Angleterre, et qui reçut le nom de traité de la triple alliance, parce (jue les Provinces-Unies finirent par y adhérer. Ce traité (vortait que le prétendant sortirait de France, que Dunkerque et .Mardick seraient démolies, qu'aucun des contractants ne donnerait asile auv (lersonnes déclarées rebelles par les deux autres parties; moyennant quoi , on se prometUdt réciproquement le maintien des dispositions du traité d'L'trecht, qui assuraient la succession de la couronne d'Angleterre à la maison de Hanovre, et qui écartaient Philippe V du trône de France. La signature du traité valut deux lettres à Dubois : l'une du roi Georges, l'autre du régent. Voici celle du roi Georges : « Ce serait bien fait à vous, monsieur Dubois, de vous trouver « le 20 du courant (janvier 1717) à (1), où je vais passer en O allant à Londres. Outre l'agrément de vous voir, je me propose de « vous entretenir sur plusieurs objets. Stanhope vous dira la satis« faction que j'éprouve du consentement unanime des Sept-Pro« vinces. Si j'étais régent de France, je ne vous laisserais pas long« temps conseiller d'État. En Angleterre, vous seriez ministre avant « huit jours d'ici. a Georck, Roi. » Voici celle du régent : « Mon cher ablié, vous avez sauvé la France, le duc d'Orléans O vous embrasse, le régent ne sait comment vous récompenser. (I) I.o nttiii e»l illisililt* il.ui-s la li*Ure autographe. Digitized h. CiOOglc

Georges Ier contre Jacques III, afin qu'en revanche Georges Ier lui donnât aide contre Philippe V.

Seulement cette nouvelle combinaison renversait toutes les données de la politique de Louis XIV, qui avait fait de l'Espagne une alliée et de l'Angleterre une ennemie.

Le voyage de Dubois avait donc pour but de serrer cette alliance d'intérêts communs entre Georges Ier et le régent.

Il résulta, des négociations liées par Dubois, le traité signé à La Haye entre la France et l'Angleterre, et qui reçut le nom de *traité de la triple alliance*, parce que les Provinces-Unies finirent par y adhérer.

Ce traité portait que le prétendant sortirait de France, que Dunkerque et Mardick seraient démolies, qu'aucun des contractants ne donnerait asile aux personnes déclarées rebelles par les deux autres parties; moyennant quoi, on se promettait réciproquement le maintien des dispositions du traité d'Utrecht, qui assuraient la succession de la couronne d'Angleterre à la maison de Hanovre, et qui écartaient Philippe V du trône de France.

La signature du traité valut deux lettres à Dubois : l'une du roi Georges, l'autre du régent.

Voici celle du roi Georges :

« Ce serait bien fait à vous, monsieur Dubois, de vous trouver « le 20 du courant (janvier 1717) à..... (1), où je vais passer en « allant à Londres. Outre l'agrément de vous voir, je me propose de « vous entretenir sur plusieurs objets. Stanhope vous dira la satis- « faction que j'éprouve du consentement unanime des Sept-Pro- « vinces. Si j'étais régent de France, je ne vous laisserais pas long- « temps conseiller d'État. En Angleterre, vous seriez ministre avant « huit jours d'ici.

« GEORGES, ROI. »

Voici celle du régent :

« Mon cher abbé, vous avez sauvé la France, le duc d'Orléans « vous embrasse, le régent ne sait comment vous récompenser.

(1) Le nom est illisible dans la lettre autographe.

LA RÉGENCR 57 « J'ai fait part au roi du service éclatant que vous venez de lui « rendre; il m'a répondu, avec la naïveté de son âge : « Je ne « croyais pas que les abbés fussent si utiles. » Hâtez-vous de jouir <t de votre triomphe, car je m'aperçois de votre absence auPalais« Royal. Faites à présent une longue alliance avec la santé et la vie. « Votre affectionné , a PuiUPPB d'ObLÉANS. » Dubois revint triomphalement à Paris ; il y trouva le chancelier Voisin mort, M. d'Aguesseau chancelier à sa place, et le roi hors des femmes, comme on disait à cette époque. Le 1 D février, il avait été remis par madame de Ventadour aux mains de M. le duc d'Orléans, qui lui présenta aussitôt M. de Villeroy et l'abbé Fleury, ancien évêque de Fréjus, qu'il ne faut pas confondre avec l'auteur de l'Histoire ecclésiastique, et qui était, non pas précepteur, mais confesseur du roi. Cependant, tout en réalisant le traité de la triple alliance, qui était une précaution contre l'Espagne, le duc d'Orléans tenait à entretenir de bonnes relations avec cette puissance ; en conséquence il envoyait, le 26 février 1717, M. le duc de Richelieu porter le cordon bleu au prince des Asturies, et ouvrir avec Philippe V une négociation qui avait pour but le mariage du prince avec une de ses filles. M. le duc de Richelieu, dont nous avons déjà une fois prononcé le nom, mérite plus que personne une mention à part. Né pendant le siècle de Louis XIV, il devait survivre quinze ans à Louis XV, et, type de l'aristocratie du XVUI' siècle, mourir en 1788, un an avant la prise de la Bastille, c'est-à-dire un an avant le coup qui frappa la monarchie au cœur. Le duc de Richelieu, ne en 1696, avait alors 21 ans; il était d'une figure agréable, d'une taille élégante, et avait conquis la réputation d'un des hommes les plus spirituels de l'époque. Une aventure presque ù son début dans le monde, une aventure à l'ùgc de 1 5 ans avec madame la duchesse de Bourgogne , avait mis ù la mode le petit neveu du grand cardinal. Il avait été surpris par les feinines sous le lit de la ducltessé, exactement comme Chatelard avait été

« J'ai fait part au roi du service éclatant que vous venez de lui « rendre; il m'a répondu, avec la naïveté de son âge : « Je ne « croyais pas que les abbés fussent si utiles. » Hâtez-vous de jouir « de votre triomphe, car je m'aperçois de votre absence au Palais-« Royal. Faites à présent une longue alliance avec la santé et la vie.

« Votre affectionné,

« Philippe d'Orléans. »

Dubois revint triomphalement à Paris; il y trouva le chancelier Voisin mort, M. d'Aguesseau chancelier à sa place, et le roi hors des femmes, comme on disait à cette époque.

Le 15 février, il avait été remis par madame de Ventadour aux mains de M. le duc d'Orléans, qui lui présenta aussitôt M. de Villeroy et l'abbé Fleury, ancien évêque de Fréjus, qu'il ne faut pas confondre avec l'auteur de l'Histoire ecclésiastique, et qui était, non pas précepteur, mais confesseur du roi.

Cependant, tout en réalisant le traité de la triple alliance, qui était une précaution contre l'Espagne, le duc d'Orléans tenait à entretenir de bonnes relations avec cette puissance; en conséquence il envoyait, le 26 février 1717, M. le duc de Richelieu porter le cordon bleu au prince des Asturies, et ouvrir avec Philippe V une négociation qui avait pour but le mariage du prince avec une de ses filles.

M. le duc de Richelieu, dont nous avons déjà une fois prononcé le nom, mérite plus que personne une mention à part. Né pendant le siècle de Louis XIV, il devait survivre quinze ans à Louis XV, et, type de l'aristocratie du XVIII^e^ siècle, mourir en 1788, un an avant la prise de la Bastille, c'est-à-dire un an avant le coup qui frappa la monarchie au cœur.

Le duc de Richelieu, né en 1696, avait alors 21 ans; il était d'une figure agréable, d'une taille élégante, et avait conquis la réputation d'un des hommes les plus spirituels de l'époque. Une aventure presque à son début dans le monde, une aventure à l'âge de 15 ans avec madame la duchesse de Bourgogne, avait mis à la mode le petit neveu du grand cardinal. Il avait été surpris par les femmes sous le lit de la duchesse, exactement comme Chatelard avait été

58 I.A nÉGKNCE sitrpris sotis Ir lil de Mnrie Stuart; seulcnicnt l’aventure avait fini d’une façon moins tragique. Chatelard avait porté sa tête sur le billot, Riehelicu en avait été quitte pour une inrarcération de quatorze mois é la Bastille. ' Il avait servi sous le maréchal de Villars. s’était trouvé près de lui à Douaiii, et jouissiiit de ce double privilège, assez rare, d’être adoré à la fois du mari et de la femme. A peine était-il sorti de la Bastille, que mademoiselle deClmrolais, sœur de .M. le duc d(! Bourbon , se prit d’une folle fission (wur lui. A propos de M. le due de Bourbon, quand nous en serons arrivé à lui, nous dirons quebpics mots do madame la duchesse, sa mère, qui fiüsait ces charmantes chansons ((u'on chantait tout haut alors, mais qu’on n'oserait chanter tout Iws aujourd’hui, et deLouisIll de Bf)urbon, son père, qui, bossu comme un sac de noi.x, disait à Monsieur, frère de Louis XIV ; — Monsieur, hier, au bal de l’Opéra, on m’a pris pour vous. — Ce à quoi Monsieur répondait : — Monsieur, je mets cela aux pieds du crucifix. En attendant, et à propos de son amour pour M. de Richelieu, arrêtons-nous un instant lï mademoiselle de Charohiis, qui, ainsi (pi'oii va le voir, mérite bien que l’on s'occiqie d’elle. Madeuioisv'lle de Cliarolais n’était d’aucune cabale polilique, cl ne s’occiip'iit que de ses plaisirs; elle était belle , gracieuse, et avait reçu du ciel celle heureuse ou fatale sensibilité qui fait un liesoin de l’amour. Ce besoin, chez elle comme chez M. de Richelieu, s’était fait sentir avant l’Age de 15 ans, et, arrivés à l’Age de 20 ou 21 ans chacun, mademoiselle de Cliarolais avait en à peu près autant d’amants que M. de Richelieu avait eu de maîtresses. Il était rc'sullc de cette charmante existence que mademoiselle de t'harolais, depuis l^e de 15 jusqu’il celui de 20 ans, avait eu un enfant tous les Au reste, eU^Umn^ pas grand mystère, regardant cela, dit Bois-Jourdain (tàfijGStfM^langes histonques, comme un accident de r étal de grande fille et du titre de princesse. Cependant, chaque fois qu’un accident de ce genre arrivait , on disait mademoiselle de Digilized by Google

surpris sous le lit de Marie Stuart; seulement l'aventure avait fini d'une façon moins tragique. Chatelard avait porté sa tête sur le billot, Richelieu en avait été quitte pour une incarcération de quatorze mois à la Bastille.

Il avait servi sous le maréchal de Villars, s'était trouvé près de lui à Denain, et jouissait de ce double privilége, assez rare, d'être adoré à la fois du mari et de la femme.

A peine était-il sorti de la Bastille, que mademoiselle de Charolais, sœur de M. le duc de Bourbon, se prit d'une folle passion pour lui. A propos de M. le duc de Bourbon, quand nous en serons arrivé à lui, nous dirons quelques mots de madame la duchesse, sa mère, qui faisait ces charmantes chansons qu'on chantait tout haut alors, mais qu'on n'oserait chanter tout bas aujourd'hui, et de Louis III de Bourbon, son père, qui, bossu comme un sac de noix, disait à MONSIEUR, frère de Louis XIV :

— Monsieur, hier, au bal de l'Opéra, on m'a pris pour vous. — Ce à quoi MONSIEUR répondait :

— Monsieur, je mets cela aux pieds du crucifix.

En attendant, et à propos de son amour pour M. de Richelieu, arrêtons-nous un instant à mademoiselle de Charolais, qui, ainsi qu'on va le voir, mérite bien que l'on s'occupe d'elle.

Mademoiselle de Charolais n'était d'aucune cabale politique, et ne s'occupait que de ses plaisirs; elle était belle, gracieuse, et avait reçu du ciel cette heureuse ou fatale sensibilité qui fait un besoin de l'amour. Ce besoin, chez elle comme chez M. de Richelieu, s'était fait sentir avant l'âge de 15 ans, et, arrivés à l'âge de 20 ou 21 ans chacun, mademoiselle de Charolais avait eu à peu près autant d'amants que M. de Richelieu avait eu de maîtresses.

Il était résulté de cette charmante existence que mademoiselle de Charolais, depuis l'âge de 15 jusqu'à celui de 20 ans, avait eu un enfant tous les ans.

Au reste, elle n'y mettait pas grand mystère, regardant cela, dit Bois-Jourdain dans ses Mélanges historiques, *comme un accident de l'état de grande fille et du titre de princesse.* Cependant, chaque fois qu'un accident de ce genre arrivait, on disait mademoiselle de

LA RËGF.NCE 59 Cfiarolais malade pendant les six dernières semaines de sa grossesse ; alors elle ne voyait plus personne (|ue des amis intimes, et, quoi((u'on n'ignorât rien de cette situation dans le public, c'était tellement |Kissè“ en luLitude, que personne n'en parlait; seulement la^ cour envoyait prendre de ses nouvelles, mais sans aller plus loin. Une fois, cependant, il arriva que l'incognito fut rompu sans (|u'on cliercli&tà le pénétrer : le suisse de l'Iiétel ayant été changé, et su leçon ne lui ayant |ias été faite, il répondit à un domestique qui venait demander des nouvelles de la princesse. — Mademoiselle va à merveille, et l'enfant aussi. C'était à ce moment heureux de la vie de mademoiselle de Charolais(|ue .M. de Richelieu lui était apparu, et (pie, comme nous l'avons dit, elle s'était prise d'une folle pas.sion pour lui. Au reste, ce qui, |ieut-étre, avait déterminé le régent à éloigner le jeune duc de Fronsac, qui venait de faire une seconde station à la Itastille ù cause de son duel avec M. de Gacé, ce qui ; disons-nous, avait d(‘cidé le prince à l'envoi de ce cordon bleu au prince des Asturies, c'était moins encore peut-être le désir de lier avec l'Espagne les négociations dont nous avons parlé que celui de rétablir, dans sa propre maison , la tranquillité troublée par le jeune duc. Mademoiselle de Valois, fille du régent, s'était prise, pour M. de Richelieu, d'une passion non moins folle (pie sa cousine, mademéiselle de Gharolais. Nous en demandons bien pardon à nos lecteurs, mais notre liabitude est de peindre les épopies, non pas d'après les historiens, mais d'après les annalistes ; non pas à la manière de Tacite , mais de Suétone ; non pas à la mode de M. Anquetil , mais à celle du duc de Saint-Simon. Nous avons été sombre et triste avec la dernière période du siècle del/iuisXlV, qu'on nous permette d'être insensé, bniyani, graveleux avec cette éprxpie graveleuse, bniyante et insenséiî. A notre avis, l'histoire est un miroir sur leipiel l'historien n'a pas le droit de jeter un voile. Revenons aux amours de mademoiselle de Valois. Mademoiselle de Valois n'avait pas les mêmes facilités, pour voir • ♦

60 LA nÉGENCE M. de Riclielicu, que sa rniisinc, mademoiselle deCharolais. laqSIle logeait au rez-de-chaussée, sur un jardin dont M. de Rkhclieii aTnil la clé. Mademoiselle de Valois était sévèrement gardée, |Kirson père surtout, si sévci'cment qu'un jour, au Uil de l'Opéra, M. de Mauconseil , ami du duc de Richelieu , vêtu d'un domino jiaFeil au sien, causait avec la princesse, lors(|ue le régent, qui sou|)çonnait l'amour des jeunes gens, |>ns$a près de sa lille, et, s'adressant à .Mauconseil qu'il prenait pour le due de Richelieu : — Heau masque, lui dit-il, prenez garde à vous, si vous ne voulez pas retourner une troisième fois à la Raslille. Mauconseil, effrayé, èta aussitôt son mas(|uo, afin que le régent pût voir qu'il s'élait trompé; le régent le reconnut. — C'est bien, dit-il, mais l'avis n'en est |>as moins donné, monsieur de Mauconseil ; répétez donc à votre ami ce que je viens de dire à son intention. Li menace n'effraya point Richelieu , qui se déguisa en femme et pénétra jus(|u'à lu princesse. Le régent fut averti de cette infraction à scs volontés; mais comme dans son amour (lour lui , et de |>eur (|ue la menace de la Rastille ne fût mise à e.\écution , mademoiselle de Valois avait donné à son amant des armes terribles contre son père ; le régent dissimula sa colère, et donna au duc une mission en Espagne. Voici comment le duc de Richelieu avait été choisi pour porter le cordon bleu au prince des Asturies. Nous avons déjà parlé deux ou trois fois des bals de l'Opéra; c'était en eiïct vers la même époque qu'ils avaient été inventés par le chevalier de Bouillon, qui se faisait, on ne sait pourquoi , appeler le prince d'Auvergne , et qui avait eu le premier l'idée d'élever le parquet à la hauteur de la scène, et de faire de la salle de l'Opéra un salon de plaiu-pied. Le régent avait trouvé l'idée si heureuse, qu'il avait fait au chevalier de Bouillon une pension de six mille livres. On sait que l'Opéra était à cette é|XM)ue au Palais-Royal. Vers ce temps on apprit la prochaine arrivée du czar Pierreà Paris. C'était une grande curiosité pour les Parisiens, que ce monarque polaire qui s'élait fait charpentier à Saardam, qui était revenu à « -J Digilized by Google

LA RÉGENCB 61 Pétcfsliourp ajKiiscr une révolle de SIrélilz, sa liache d’écarrissage à la main, ct(|iii eidiii avait écrasé, à l*ultava, Charles Xll, le lion du nord. Depuis Innglemps, Pierre P' désirait voir la France; il avait témoigné ce désir à Louis XIY, dans les dernières années de son régne ; mais le roi attristé |Kir les infirmités de son âge , ruiné |»r la guerre de la succession , honteux de ne plus (Kiuvoir étaler le faste des premières années de son règne, le roi, le plus iKiliment qu'il lui avait été possible, avait fait détourner le czar de son projet. Vers le commencement de l'année 1 7 1 7, il ri'solut donc de mettre à exécution ce projet renvoyé par Louis XJV à une autre époque. Le prince Kurakin, son ambassadeur, fit |iart au régent du désir que son maitre avait de visiter la France, et, de peur de quelque défaite, en faisant part de ce projet, annonça -que le prince était parti pour le mettre à exécution. Le régent ne put donc s'excuser comme avait fait Louis XIV, et comme l'arrivée était prochaine, il envoya au-devant du Ciiar, jusqu'à Dunkerque, où devaient l’attendre avec les équipages du roi, le marquis de Nesle et du Libois, son gentilhomme ordinaire. Ordre était donné de le recevoir au débarquement , de le défrayer sur la roule, et de lui faire rendre partout les mêmes honneurs qu'au roi. En outre, le maréchal de Tessé alla au-devant' de lui jusqu'à Beaumont et le conduisit à Paris, où il arriva le 7 de mai. Le czar était grand, bien fait, assez maigre; il avait le teint bmn et animé, les veux grands cl vifs, le regard perçant, ((uelquefois farouche, surtout loisqu'il lui prenait dans le visage un mouvement convulsif qui détrai|uait toute sa physionomie, et qui était occasionné par une tentative d'empoisonnement qu'on avait faite sur lui dans son enfance; cependant lorsqu'il voulait faire accueil à c|uelqu'un, sa physionomie devenait riante et ne manquait pas de grâce, quoiqu'il conservât toujours un («u de majesté sarmate. Ses mouvements étaient brus(|ues et précipités, son caractère impétueux , ses passions violentes; l'habitude du despotisme faisait que désirs, volontés, fantaisies se succédaient rapidement chez lui, et ne pouvaient soulfrir

(>2 LA K£6EHCE la moindre contrariété, ni des leiiips, ni des lieux, ni des circonstances; quelquefois fatigué de l'affluence des visiteurs qui se . présentaient chez lui. il les congédiait d'un mot, d'un geste, ou bien les laissait là, et allait où la curiosité l'appelait : si les carrosses n'étaient pas prêts, il entrait dans la première voiture venue, fût-ce un carrosse de place. Un jour, n'en trouvant pas d'autre, il prit celui de la maréchale de Matignon qui était venue le voir, cl se lit conduire à Boulogne; dans ce cas, (jui se représentait souvent, le marielial (le Tess(' et ses gardes couraient comme ils |K>uvaient apria lui. Eulin, on résolut de lui tenir des carrosses et des chevaux toujours prêts, ce (pii fut textuellement exécuté. Néanmoins, dans d'autres occasions, il donnait des preuves d'une certaine connaissance de l'étiquette; ainsi quebjue im|Kiticncc qu'il eût de visiter Paris, il déclara (pi'il lie sortirait |K>iut de chez lui qu'il n'eût reçu la visite du roi. Aussi, ne voulut-on pas le tenir prisonnier longtemps; dès le lendemain de l'arrivée du czar à Paris , le régent lui lit sa v isitc. A peine fut-il annoncé chez le czar que celui-ci sortit de son cabinet, lit quelques pas au-devant de lui, l'embrassa, puis lui montrant de lu main la porte du cabinet, se tourna aussitôt, et passa le premier, suivi du régent et du prince Kurakin ; deux fauteuils étaient pré|iarés, le czar en prit un, le régent s'assit sur l'autre; le prince Kurakin, (pii leur servait d'interprète, resta debout. Après une demi-heure d'entretien , le czar se leva , s'arrêta au même endroit où il avait reçu le régent qui , en se retirant , fit une profonde révérence , à laquelle le czar répondit (lar une inclinaison. Le lundi, 10 mai, le roi à son tour fit sa visite à l'empereur ; au bruit de lu voiture, le czar s'avança jus(piedans la cour, reçut le roi à la descente de son carrosse , et tous deux marchant sur la même ligne, le roi à droite, entrèrent dans l'appartement où le czar prèscnUi le premier fauteuil , cédant partout la main ; après avoir été assis quelques instants, le czar se leva, prit le roi dans ses bras, l'embrassa à plusieurs reprises, les yeux attendris, et avec l'air et les trans|iorts de la tendresse la plusv^f^quée. Au reste, le roi, qui n'avait que sept ans et quelques'Wflit ne fut nullement étonné, il

la moindre contrariété, ni des temps, ni des lieux, ni des circonstances; quelquefois fatigué de l'affluence des visiteurs qui se présentaient chez lui, il les congédiait d'un mot, d'un geste, ou bien les laissait là, et allait où la curiosité l'appelait : si les carrosses n'étaient pas prêts, il entrait dans la première voiture venue, fût-ce un carrosse de place. Un jour, n'en trouvant pas d'autre, il prit celui de la maréchale de Matignon qui était venue le voir, et se fit conduire à Boulogne; dans ce cas, qui se représentait souvent, le maréchal de Tessé et ses gardes couraient comme ils pouvaient après lui. Enfin, on résolut de lui tenir des carrosses et des chevaux toujours prêts, ce qui fut textuellement exécuté.

Néanmoins, dans d'autres occasions, il donnait des preuves d'une certaine connaissance de l'étiquette; ainsi quelque impatience qu'il eût de visiter Paris, il déclara qu'il ne sortirait point de chez lui qu'il n'eût reçu la visite du roi.

Aussi, ne voulut-on pas le tenir prisonnier longtemps; dès le lendemain de l'arrivée du czar à Paris, le régent lui fit sa visite. A peine fut-il annoncé chez le czar que celui-ci sortit de son cabinet, fit quelques pas au-devant de lui, l'embrassa, puis lui montrant de la main la porte du cabinet, se tourna aussitôt, et passa le premier, suivi du régent et du prince Kurakin; deux fauteuils étaient préparés, le czar en prit un, le régent s'assit sur l'autre; le prince Kurakin, qui leur servait d'interprète, resta debout.

Après une demi-heure d'entretien, le czar se leva, s'arrêta au même endroit où il avait reçu le régent qui, en se retirant, fit une profonde révérence, à laquelle le czar répondit par une inclinaison.

Le lundi, 10 mai, le roi à son tour fit sa visite à l'empereur; au bruit de la voiture, le czar s'avança jusque dans la cour, reçut le roi à la descente de son carrosse, et tous deux marchant sur la même ligne, le roi à droite, entrèrent dans l'appartement où le czar présenta le premier fauteuil, cédant partout la main; après avoir été assis quelques instants, le czar se leva, prit le roi dans ses bras, l'embrassa à plusieurs reprises, les yeux attendris, et avec l'air et les transports de la tendresse la plus marquée. Au reste, le roi, qui n'avait que sept ans et quelques mois, ne fut nullement étonné, il

The text on this page is estimated to be only 21.85% accurate

Digitized by Google Réception par Louis XV de Paul 1*', empereur de Russie.

TYP. J. CLAYE.

Réception par Louis XV de Paul Ier, empereur de Russie.

DONNÉ NAPOLI

Digiiized by Google

LA RtSKNCi! 63 fit au czar un petit compliment et de bonne grftce à toi^ les caresses de l'empereur ; en sortant, 1& dèux princes gardèreiff le mÿme cérémonial qu'à l'arrivée, le czar donnant la main sur lui jusqu'à son carrosse, et conservant toujours le maintien de t'^alité. Le lendemain 1 1 , le czar rendit au roi sa visite ; il devait être reçu à la descente de son carrosse par le roi, mais dés qu'il aperçut le jeûné prince sous Je vestibule des Toileries , il sauta en bas de sa voiture^ courut au-devant du roi; le. prit dans ses bras, monta ainsi l'escalier, et le porta jusqu'à l'appariement; arrivés là, tout se passa comme la veille, à l'exception- de la main que le roi donna ptitout chez lui an czar, comme il l'avait eue chez le prince. En arrivant à Paris, le czar était descendu au Louvre où l'attendait l'appartement de la reine tout meublé et tout éclairé ; mais il l'avait trouvé trop lieau, et était remonté en carrosse en demandant une maison particulière; alors on l'avait conduit à l'hétel Lesdi^A^rcs, près de l'Arsenal, où il avait trouvé les appartements aussi et les meubles aussi riches qu'au Louvre. Il avait donc pris son de cette contrariété (T être trop bien logé, avait tiré d'un four-' gon son lit de camp et l'avait Tait tendre dans une garde-ro%. Varton, l'un des maitreid'Hdtel du roi, était chargé'd'entretenir, matin et soir, au prince, une bible de quarante couverts, sans compter une seconde table pour les officiers, et une troisième pour les domestiques. La visite duroi reçue et rendue, le czar courut Paris, entrant dans les boutiques, arrêtant les ouvriers, questionnant tout le monde, visitant les Gobelins, l'Observatoire, le Jardin-des-Planles, le cabinet de Mécanique, la Galerie des Plans, les Invalides ;jebmt un regard dédaigneux sui- les diamants de la couronne, mais s'arrêtant une heure à causer avec les charpenliers qui faisaient le |K>nt tournant. ' Quant à son costume, il était des plus simples et se composait d'un habit de bouracan serré par un large ceinturon d'où [icndail un sd^re,^rmé perruque ronde, sans poudré,' qui ne lui dépassait)>as lé' cbl,' InTune chemise sans manchettes. En arrivant à Paris il avait coi^àndé^e pèfnique, le |M;rru(iuier la lui avait apiwi-li-e à la moà^t'lTÀM-dii'e longue et fournie; le czar ne se donna pas ujcoK

64 LA REGENCE la))cine (Ir lui dire que ce ii'éluit |x>int ainsi qu'il In voulail, il prit des ciscauv et In n-duisit à la forme qui lui coiiYint. Au milieu de toutes ses courses, il prit au czar l'envie de visiter , Saint-CjT; il étudia toutes les classes et se fit expliquer tous les exercices , puis soudain , ayant été pris du désir de voir madame de Maintenon, il monta chez elle et, sans s'arrêter aux observations de scs femmes, qui lui disaient que leur niaitresse était au lit, il entra jusque dans sa chambre, et comme les rideaux du lit et de la fenêtre étaient fermés, il tira les rideaux de la fenêtre d'abord, ceux du lit ensuite, la regarda avec curiosité et au bout de cinq minutes sortit sans lui avoir adressé- la parole. Il visita la Sorbonne et en apercevant le tombeau du cardinal de Richelieu, il courut vers lui et embrassa la ligure du ministre de Louis XllI en s'écriant : ' — Je donnerais la moitié de mon empire à un homme tel i^e loi pour qu'il m'aidât à gouverner l'autre. ' C La Monnaie eut son tour : le czar, apri-s avoir examiné la struc-^ lure et le jeu du lialaucicr, se joignit aux ouvriers pour frapper tlW [liéce, aussitôt frapjiée, la pièce lui fut présentée. C'était une médaille à son effigie avec son inseription : Peints Alexioimtcli Czar. Hag. Ituss. lmp. Au revers elle portait une renommée avec ces mots : Vires acquirileundo. Cette galanterie lui fut fort agréable; il n'avait jamais vu médaille aussi bien frappée (|ue celle-là, ni aussi ressemblante. Le premier mois, Paris no s'occupa que du czar, le deuxième mois il produisit moins d'effet, le troisième tout le monde f avait vu et |iersonnc n'y faisait plus attention. Le iO juin il [larlit pour les eaux de Spa. Cependant le grand procès qui séparait la noblesse de France durait toujours; le testament de Louis XIV avait été cassé mais non l'édit du ü mai 1694, qui avait donné aux pritices légitimés le rang > immédiatement après les princes du sang, au-dessus des pairs, et celui du mois de juillet 1714, qui déclarait qu'au cas d'extinction, des princes légitimes de la maison de Bourbon, MM. du .Maine cl de Toulouse seraient, eux et leurs eï'ants légitimes, aptes à succéder. ^ » J, __N Digitized

LA BI'CENCE 65 c’est qu’au contraire de cette maxime iMuise par Ia^)uis XIV, que , ne lenuni tn couronne que de Dieu il |H>uvail la Iraiismetlre à ipii il voulait, les princes du sau" diisiieul que cette disposition ôlnit à lu nation son plus beau droit, qui est de disposer d' elle-même au cas oii la famille royale viendrait (i manquer. Ainsi voilà l'élection reconnue, voilà le suffrage universel réclamé |iar la noblesse elle-même , par les princes du sang euxmêmes, dans leur requête du 22 août 1716. A cette requête répondit, le 2 juillet 1717, un édit qui révoqué l’édit de juillet t7l i et la déclaration de 1715, qui prive les princes légitimes du droit de se pouvoir dire et qualifier princes du sang , mais qui leur conserve les honneurs dont ils avaient joui jus<|ue-là au Parlement , c’est-à-dire la prés*‘ance et le rang au-dessus des pairs. Moins cette derniere prérogative qui leur était conservée , les princes légitimés se trouvaient complètement dépouiliré des étranges honneurs dont les avait entourés la faiblesse du vieux roi. Pendant qu'on jugeait ce grand procès , un conflit non moins grave s’éleva, et qui, ainsi que l'autre, ne put être jugé que p<ir le conseil de régence. Quelques jours après celui où le roi était p;issé dans les mains des hommes, il voulut aller à la foire à Saint-Germain, qui venait de s’ ouvrir. On crut d’abord que rien n'était plus facile que de lui procurer ce divertissement; mais comme il fallut monter eu carrosse, M. du Maine et M. de Villeroy ne s’accordètent point sur la place (pi’ils devaient respectivement occuper dans celui du roi; M. de Villeroy, coinuie son gouverneur, prétendant qu'il ne devait cérler la première place qu’aux princes du sang. Cette difficulté ne put être réglée sur l’heure, le roi rcmniita eu pleurant dans ses appartements , et fut privé de voir la foire à SaintGermain. Pendant ce temps la vue du régent devint si mauvaise, qu’il fut menacé de complète cé-cité , et qu’on agita de lui éter la régence et de ta donner au duc de Hourbou, eu cas de cécité absolue. T. I. a Digilized by Google

c'est qu'au contraire de cette maxime émise par Louis XIV, que, ne *tenant la couronne que de Dieu*, il pouvait la transmettre à qui il voulait, les princes du sang disaient que cette disposition *ôtait à la nation son plus beau droit, qui est de disposer d'elle-même au cas où la famille royale viendrait à manquer.*

Ainsi voilà l'élection reconnue, voilà le suffrage universel réclamé par la noblesse elle-même, par les princes du sang eux-mêmes, dans leur requête du 22 août 1716.

A cette requête répondit, le 2 juillet 1717, un édit qui révoque l'édit de juillet 1714 et la déclaration de 1715, qui prive les princes légitimés du droit de se pouvoir dire et qualifier princes du sang, mais qui leur conserve les honneurs dont ils avaient joui jusque-là au Parlement, c'est-à-dire la préséance et le rang au-dessus des pairs.

Moins cette dernière prérogative qui leur était conservée, les princes légitimés se trouvaient complétement dépouillés des étranges honneurs dont les avait entourés la faiblesse du vieux roi.

Pendant qu'on jugeait ce grand procès, un conflit non moins grave s'éleva, et qui, ainsi que l'autre, ne put être jugé que par le conseil de régence.

Quelques jours après celui où le roi était passé dans les mains des hommes, il voulut aller à la foire à Saint-Germain, qui venait de s'ouvrir.

On crut d'abord que rien n'était plus facile que de lui procurer ce divertissement; mais comme il fallut monter en carrosse, M. du Maine et M. de Villeroy ne s'accordèrent point sur la place qu'ils devaient respectivement occuper dans celui du roi; M. de Villeroy, comme son gouverneur, prétendant qu'il ne devait céder la première place qu'aux princes du sang.

Cette difficulté ne put être réglée sur l'heure, le roi remonta en pleurant dans ses appartements, et fut privé de voir la foire à Saint-Germain.

Pendant ce temps la vue du régent devint si mauvaise, qu'il fut menacé de complète cécité, et qu'on agita de lui ôter la régence et de la donner au duc de Bourbon, en cas de cécité absolue.

LA «fl L< eniisc que l'on donna au |iui>lie de eette maladie, qui menaçait la vue (lu régent d'extinction (toinpléle, tut un coup de raquette que le régent se serait donné lui-méme ('ii jouant à la courte -paume. Mais si le régent était presque aveugle, il n'était |H>int sourd. Il avait entendu piirler vaguement de faire M. le duc de Bourbon régent à sa place, il avait poursuivi et atteint ce bruit , creusé ce complot et acquis la certitude que scs auteurs étaient le chancelier d'Agues.seau et le cardinal de Noailles. Le duc d'Orléans prit à l'instant même la résolution de ponir les couiwbles ; cl, comme il s'entretenait un beau jour avec le duc de Noailles, président du conseil des finances, et .MM. l\)rtail et L'onrqueux, membres du Parlement, le prince amena la conversation sur son chancelier, se plaignit de son peu de complaisance ji ses dé'Àrs et leur déclara qu'il était presque décidé à le remplacer. M. de Noailles, qui ne se doutait pas du point ofi en étaient arrivées les choses, d(‘fcndit le chancelier plus chaudement qu'il ne l'oM fait s'il eut été averti. Les deux conseillers, qui llairérent une disgrâce, mollirent bienlé)! dans cette même défense qu'ils avaient, comme le duc de Noailles, commence à entreprendre. D'ailleurs, chacun d'eux avait l'espérance qu'au cas de renvoi de d'Aguesseau, ce serait lui qui le remplacerait. On en était là de la conversation, lorsque l'huissier annoni;a M. d'Argenson, en ouvrant les deux Ixiltants de la porte, honneur qui, rendu à un simple lieutenant de police, étonna fort les assistants. Mais, piesque aussitôt, le légent leur donna le mot de (x-tte énigme : — Messieurs , leur dit - il , je vous présente le nouveaa garde des sceaux. El en même temps, tirant la rammission de d'Argenson de sa p<x:tie, le prince j mit le cachet de sa main et la lui donna. — D'après ce qui se passe, dit M. de Noailles tout étourdi, dîme semble que je n'ai plus rien à faire que de me retirer, car je vois (pie j'ai le malheur d'être en pleine disgrâce. — Faites, Monsieur, répondit le régent. M. le duc de Noailles se relira. Digilized by Google

La cause que l'on donna au public de cette maladie, qui menaçait la vue du régent d'extinction complète, fut un coup de raquette que le régent se serait donné lui-même en jouant à la courte-paume.

Mais si le régent était presque aveugle, il n'était point sourd. Il avait entendu parler vaguement de faire M. le duc de Bourbon régent à sa place, il avait poursuivi et atteint ce bruit, creusé ce complot et acquis la certitude que ses auteurs étaient le chancelier d'Aguesseau et le cardinal de Noailles.

Le duc d'Orléans prit à l'instant même la résolution de punir les coupables ; et, comme il s'entretenait un beau jour avec le duc de Noailles, président du conseil des finances, et MM. Portail et Fourqueux, membres du Parlement, le prince amena la conversation sur son chancelier, se plaignit de son peu de complaisance à ses désirs et leur déclara qu'il était presque décidé à le remplacer.

M. de Noailles, qui ne se doutait pas du point où en étaient arrivées les choses, défendit le chancelier plus chaudement qu'il ne l'eût fait s'il eût été averti.

Les deux conseillers, qui flairèrent une disgrâce, mollirent bientôt dans cette même défense qu'ils avaient, comme le duc de Noailles, commencé à entreprendre.

D'ailleurs, chacun d'eux avait l'espérance qu'au cas de renvoi de d'Aguesseau, ce serait lui qui le remplacerait.

On en était là de la conversation, lorsque l'huissier annonça M. d'Argenson, en ouvrant les deux battants de la porte, honneur qui, rendu à un simple lieutenant de police, étonna fort les assistants.

Mais, presque aussitôt, le régent leur donna le mot de cette énigme : — Messieurs, leur dit-il, je vous présente le nouveau garde des sceaux.

Et en même temps, tirant la commission de d'Argenson de sa poche, le prince y mit le cachet de sa main et la lui donna.

— D'après ce qui se passe, dit M. de Noailles tout étourdi, il me semble que je n'ai plus rien à faire que de me retirer, car je vois que j'ai le malheur d'être en pleine disgrâce.

— Faites, Monsieur, répondit le régent.

M. le duc de Noailles se retira.

LA RéQENCI «7 Alors le prince, se reiounianl vors les deux coDseiUers : — Messieurs, dit-il cir leur montrant d'Ârgciisoii , je vous présente non-seulement M. le chancelier, mais encore le chef du conseil des finances. — Les deux membres du Parlement s'inclinèrent et sortirent pour n'étrepas obligés de faire leurs complinacùts à M. d'Argenson. Quant au cardinal de Noailles, il resta encore quelque temps à la tète du conseil de Conscience, mais bientôt il fut remplacé par les deux chefs du paiti Moliniste, les cardinaux de Rohan et de Bissy. Quelque temps avant cette petite révolution de cabinet, M. le duc d'Orléans avait eu lui-mème une discus«on de préséance assez curieuse, en ce qu'elle indique Timportance que chacun attachait, à cette époque, à des honneurs que nous avons vus, nous, tomber en désuétude. En 1716, le duc d'Orléans n'avait point assisté à la procession solennelle qui se faisait à cette époque le jour de l'Assomption de la Viei^e. Mais Saint-Simon lui ayant fait reproche sur ce mauvais exemple, il avait résolu d'y assister l'année suivante. Le jour venu, il lit donc dfrmander au Parlement quel rang il tiendrait dans cette cérémonie, et à queUe place il devrait représenter la personne du roi en quiditc de régent. Les Chambres s'assemblèrent deux fois îi ce sujet, et le président fit répondre au pr ince que, comme membre du Parlement, il devait, selon l'usage, marcher entre deux présidents. Sur cette réponse, le duc d'Orléans envoya une lettre de cachet à MM. du Parlement et au cliapitre de Notre-Dame, par laquelle Sa Majesté déclarait qu'elle avait eu grande euvie de se trouver â la procession, pour montrer l'exemple à son peuple, et satisfarre sa dévotion à l'égard de la sainte Vierge; mais que, comme on lui avait fait observerque l'excessive chaleur pouvait nuire à sa santé, elle avait prié M. le duc d'Orléans d'assister à cette procession à sa place, pour implorer le secours du ciel en faveur de son royaume ; qu'elle ordonnait doue qu'on i-eçùt M. le régent comme elle-même, puisque M. le régent la représentait.

Alors le prince, se retournant vers les deux conseillers :

— Messieurs, dit-il en leur montrant d'Argenson, je vous présente non-seulement M. le chancelier, mais encore le chef du conseil des finances.

Les deux membres du Parlement s'inclinèrent et sortirent pour n'être pas obligés de faire leurs compliments à M. d'Argenson.

Quant au cardinal de Noailles, il resta encore quelque temps à la tête du conseil de Conscience, mais bientôt il fut remplacé par les deux chefs du parti Moliniste, les cardinaux de Rohan et de Bissy.

Quelque temps avant cette petite révolution de cabinet, M. le duc d'Orléans avait eu lui-même une discussion de préséance assez curieuse, en ce qu'elle indique l'importance que chacun attachait, à cette époque, à des honneurs que nous avons vus, nous, tomber en désuétude.

En 1716, le duc d'Orléans n'avait point assisté à la procession solennelle qui se faisait à cette époque le jour de l'Assomption de la Vierge.

Mais Saint-Simon lui ayant fait reproche sur ce mauvais exemple, il avait résolu d'y assister l'année suivante.

Le jour venu, il fit donc demander au Parlement quel rang il tiendrait dans cette cérémonie, et à quelle place il devrait représenter la personne du roi en qualité de régent.

Les Chambres s'assemblèrent deux fois à ce sujet, et le président fit répondre au prince que, comme membre du Parlement, il devait, selon l'usage, marcher entre deux présidents.

Sur cette réponse, le duc d'Orléans envoya une lettre de cachet à MM. du Parlement et au chapitre de Notre-Dame, par laquelle Sa Majesté déclarait qu'elle avait eu grande envie de se trouver à la procession, pour montrer l'exemple à son peuple, et satisfaire sa dévotion à l'égard de la sainte Vierge; mais que, comme on lui avait fait observer que l'excessive chaleur pouvait nuire à sa santé, elle avait prié M. le duc d'Orléans d'assister à cette procession à sa place, pour implorer le secours du ciel en faveur de son royaume; qu'elle ordonnait donc qu'on reçût M. le régent comme elle-même, puisque M. le régent la représentait.

68 LA BtliENCE En cnnsé(|ucnce , Son Altesse Royale marcha seule, en avant du premier président CHAPITRE VIII. A l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire au comniemvv ment de l'année 1718, M. d'Argenson, le nouveau garde des sceaux, avait environ soixante ans, et était lieutenant de police depuis 1697, c'est-à-dire depuis vingt et un uns à |m'U près. Il était grand , et si brun , ou plutôt si noir de visage , que , lorsqu'il prenait son ton de magistrat, il glaçait l'accusv'! de terreur; au reste, excellent lieutenant de police, itislruit de tout ceijui se lassait, connaissant les mœurs, les vertus et les vices dis Parisiens, qui le craignaient comme le feu, quoiqu'il usiit fort discritement des révélations qui lui étaient faites par scs agents, surtout vis-à-vis des personnes qui étaient d'une qualité distinguée. Cet homme, si dur, si fier, si terrible comme bornnie publie, était, comme homme privé, un des amis les plus sùi-s, un des caractères les plus doux , un des causeurs les plus aimables (|ui se puissent voir, plein d'esprit, de finesse, d'enjouement, il avait presque toujours, et surtout à table, une de ces gaietés charmantes qui font le plaisir d'un repas. M. d'Argenson, en sa qualité de lieutenant de [Hdico, avait son entrée dans tous les couvents, dont il était naturellement inspecteur; en outre, et toujours en sa qualité de lieutenant de {Kilicc, il |X)uvait accorder une foule de faveurs qui, sans lui coûter un sou à lui, enrichissaient les saintes tilles. Ce fut dans une de ces visites qu'il fit connaissance de la supérieure du couvent de la Madeleine-du-Tresncl. Cette supérieure était jeune encore, encore belle, elle avait des yeux brillants, une peau maguiliiiue, un ensemble de visage agréable , une taille un peu forte .
Digitized by Google

En conséquence, Son Altesse Royale marcha seule, en avant du premier président.

CHAPITRE VIII.

A l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire au commencement de l'année 1718, M. d'Argenson, le nouveau garde des sceaux, avait environ soixante ans, et était lieutenant de police depuis 1697, c'est-à-dire depuis vingt et un ans à peu près.

Il était grand, et si brun, ou plutôt si noir de visage, que, lorsqu'il prenait son ton de magistrat, il glaçait l'accusé de terreur; au reste, excellent lieutenant de police, instruit de tout ce qui se passait, connaissant les mœurs, les vertus et les vices des Parisiens, qui le craignaient comme le feu, quoiqu'il usât fort discrètement des révélations qui lui étaient faites par ses agents, surtout vis-à-vis des personnes qui étaient d'une qualité distinguée.

Cet homme, si dur, si fier, si terrible comme homme public, était, comme homme privé, un des amis les plus sûrs, un des caractères les plus doux, un des causeurs les plus aimables qui se puissent voir, plein d'esprit, de finesse, d'enjouement, il avait presque toujours, et surtout à table, une de ces gaietés charmantes qui font le plaisir d'un repas.

M. d'Argenson, en sa qualité de lieutenant de police, avait son entrée dans tous les couvents, dont il était naturellement inspecteur; en outre, et toujours en sa qualité de lieutenant de police, il pouvait accorder une foule de faveurs qui, sans lui coûter un sou à lui, enrichissaient les saintes filles.

Ce fut dans une de ces visites qu'il fit connaissance de la supérieure du couvent de la Madeleine-du-Tresnel.

Cette supérieure était jeune encore, encore belle, elle avait des yeux brillants, une peau magnifique, un ensemble de visage agréable, une taille un peu forte.

LA KËÜKNCL CO Ail lioiil d'une semaine, le lieutenant de police était reçu fort amicalement à la Madcleine-du-Tresnel. Au bout de trois mois , la supérieure espérait si bien tenir M. d'Argenson pour le reste de sa vie, qu'elle faisait bâtir une cbapclle à Saint-Marc. Or, saint .Marc était le patron de M. d'Argenson, lequel avait été tenu sur les fonts de baptême par la sérénissime République de Venise. Dans cette chapelle, s'élevait un tombeau où devait être déposé son cœur. Ces deux attentions si délicates touchèrent profondément M. d'Argenson; aussi nt-il élection de domicile au couvent, où tous les soirs, après son travail, il se retirait dans une maison qu'il avait fait bâtir. La première opération financière de M. d'Argenson fut un traité avec les marchands de Saint-Malo, qui s'obligèrent de fournir au roi 22 millions d'argent en barres, qui devaient être payés en monnaie à 55 livres le marc. En même temps la comiiagnic d'Oceident commença ses opérations en faisant prtir {lour la Louisiane, six vaisseaux chargés d'hommes, de femmes et de marchandises. Vers la lin de mai , le régent rendit au nom du roi un édit qui ordonnait une refonte générale, et une augmentation considérable dans les monnaies , il ne fut point présenté au Parlement, et fut enregistré seulement à la cour des monnaies, ce qui fit que le Parlement SC leva contre cet édit, et rendit le 20 juin un arrêt qui décidait qu'il serait fait au roi d'humbles remontrances, non-seulement sur les formes de l'édit non enregistré à la cour, mais aussi sur ses conséquences, jusqu'à ce qu'il eût plu au roi de faire droit sur les remontrances. On voit que le Parlement n'avait point tardé à user du droit qui lui avait été rendu. Au milieu de toutes les dissensions qu'amenait cette opposition du Parlement , le duc d'Orléans se laissait parfois em[X)rler à la fougue de son caractère. Un jour, fatigué de tant de lenteur et de mauvais vouloir, il répondit au magistrat qui lui faisait des remontrances au non de la Compagnie : — Aller, vous faire Digitized by Google

Au bout d'une semaine, le lieutenant de police était reçu fort amicalement à la Madeleine-du-Tresnel.

Au bout de trois mois, la supérieure espérait si bien tenir M. d'Argenson pour le reste de sa vie, qu'elle faisait bâtir une chapelle à Saint-Marc. Or, saint Marc était le patron de M. d'Argenson, lequel avait été tenu sur les fonts de baptême par la sérénissime République de Venise. Dans cette chapelle, s'élevait un tombeau où devait être déposé son cœur.

Ces deux attentions si délicates touchèrent profondément M. d'Argenson; aussi fit-il élection de domicile au couvent, où tous les soirs, après son travail, il se retirait dans une maison qu'il avait fait bâtir.

La première opération financière de M. d'Argenson fut un traité avec les marchands de Saint-Malo, qui s'obligèrent de fournir au roi 22 millions d'argent en barres, qui devaient être payés en monnaie à 55 livres le marc.

En même temps la compagnie d'Occident commença ses opérations en faisant partir pour la Louisiane, six vaisseaux chargés d'hommes, de femmes et de marchandises.

Vers la fin de mai, le régent rendit au nom du roi un édit qui ordonnait une refonte générale, et une augmentation considérable dans les monnaies, il ne fut point présenté au Parlement, et fut enregistré seulement à la cour des monnaies, ce qui fit que le Parlement se leva contre cet édit, et rendit le 20 juin un arrêt qui décidait qu'il serait fait au roi d'humbles remontrances, non-seulement sur les formes de l'édit non enregistré à la cour, mais aussi sur ses conséquences, jusqu'à ce qu'il eût plu au roi de faire droit sur les remontrances.

On voit que le Parlement n'avait point tardé à user du droit qui lui avait été rendu.

Au milieu de toutes les dissensions qu'amenait cette opposition du Parlement, le duc d'Orléans se laissait parfois emporter à la fougue de son caractère. Un jour, fatigué de tant de lenteur et de mauvais vouloir, il répondit au magistrat qui lui faisait des remontrances au nom de la Compagnie : — Allez vous faire.....

70 LA RÉUBNCB — Votre Altesse ordonne-t-elle iju'on fasse registre de sa réponseT demanda le magistrat en s'inclmant . • Cette gravité rendit son sang-fmid au prince, mais n'cmptVha pas le régent d'assembler le conseil et de lui faire rendre un arrêt qui cassait celui du Parlement , et ordonnait que l'édit serait exécuté selon sa forme cl teneur. Nouvelles remontrances du Parlement , corroborées de remontrances de la chambre des Gmiples et de la Cour des Aides. Ce conflit amena un lit de justice auquel le Parlement se rendit , traversant Paris en rol>es rouges. La Compagnie ne gagna rien autre chostïà celle démonstration que d'élre suivie tout le long de la roule par une centaine de (wlissons qui criaient : A bas les homards. Pendant ce temps, Dubois était relouméà Londres; il s'agissait, cette fois, de faire accéder l'empereur au traité de la triple alliance, et d'en faire ainsi le traité de la quadruple alliance. Dubois était parti de Paris avec des notes précieuses , fournies par lord Slairs sans doute , sur toutes les |>ersonnes qui pouvaient exercer de l'influence sur le roi Georges. Au premier rang de ces personnes était la maîtresse du roi, la duchesse de Kciidal. Aussi Dubois arriva-t-il à Londres avec un chargement de modes de Paris, coilTure à l'Adrienne, robes de toutes esi>éces, essences premières, poudres de senteur, etc., etc., il résulti de ces précautions qu'au bout de huit jours de résidence de Dubois à Ixindrcs, la duchesse de Kendal fut tout entière à la France. Restait le premier des Pitt, l'aïeul de celte famille iiarlemcntairc qui se trouva peodant trois générations il la tête de la politiipic anglaise. Pitt était un des antagonistes les plus acharnés de l'alliance française. Dubois s'informa des moyens il l'aide desquels on pouvait séduire le grand [Hilitique, et apprit que Pitt était {lossesseur d'un diamant du poids de six cents grains et qu'il en voulait deux millions. Dulmis avait un crédit illimité , il acheta le diamant et l'envoya au duc d'Orléans, en lui écrivant ; « Je vous envoie un diamant auquel vous donnercr. certainement votre nom ; il ne précède que de quelques jouis un traité auipiel je donnerai peut-être le mien. » Digitieed by Cbôgle

—Votre Altesse ordonne-t-elle qu'on fasse registre de sa réponse? demanda le magistrat en s'inclinant.

Cette gravité rendit son sang-froid au prince, mais n'empêcha pas le régent d'assembler le conseil et de lui faire rendre un arrêt qui cassait celui du Parlement, et ordonnait que l'édit serait exécuté selon sa forme et teneur.

Nouvelles remontrances du Parlement, corroborées de remontrances de la chambre des Comptes et de la Cour des Aides.

Ce conflit amena un lit de justice auquel le Parlement se rendit, traversant Paris en robes rouges. La Compagnie ne gagna rien autre chose à cette démonstration que d'être suivie tout le long de la route par une centaine de polissons qui criaient : A bas les homards.

Pendant ce temps, Dubois était retourné à Londres; il s'agissait, cette fois, de faire accéder l'empereur au traité de la triple alliance, et d'en faire ainsi le traité de la quadruple alliance.

Dubois était parti de Paris avec des notes précieuses, fournies par lord Stairs sans doute, sur toutes les personnes qui pouvaient exercer de l'influence sur le roi Georges.

Au premier rang de ces personnes était la maîtresse du roi, la duchesse de Kendal. Aussi Dubois arriva-t-il à Londres avec un chargement de modes de Paris, coiffure à l'Adrienne, robes de toutes espèces, essences premières, poudres de senteur, etc., etc., il résulta de ces précautions qu'au bout de huit jours de résidence de Dubois à Londres, la duchesse de Kendal fut tout entière à la France.

Restait le premier des Pitt, l'aïeul de cette famille parlementaire qui se trouva pendant trois générations à la tête de la politique anglaise. Pitt était un des antagonistes les plus acharnés de l'alliance française.

Dubois s'informa des moyens à l'aide desquels on pouvait séduire le grand politique, et apprit que Pitt était possesseur d'un diamant du poids de six cents grains et qu'il en voulait deux millions. Dubois avait un crédit illimité, il acheta le diamant et l'envoya au duc d'Orléans, en lui écrivant : « Je vous envoie un diamant auquel vous donnerez certainement votre nom; il ne précède que de quelques jours un traité auquel je donnerai peut-être le mien. »

LA (É6ENCI fi En effet , le 2 août le traité était conclu entre l'empereur, le roi d'Angleterre et le roi de France ; la quatrième puissance qui était la Hollande, ne s'7 joignit que le 1 6 février 1719. Par ce traité, l'cmporcur consenUiil enfin à renoncer, tant pour 'ui que pour ses successeurs , à tous scs titres et droits sur rEs|vigne , en faisant renoncer le roi catholique, de son cété, à tous droits et prétentions sur ses états dans l'Italie et les Ihiys-Bas, ainsi qu'au marquisat de Final , et aux droits de reversion qu'il s'étiit ri'servi's sur le royaume de Sicile , mais on lui accordait tout ce qu'il pouvait prétendre sur les successions éventuelles des duchés de Parme et de Toscane. L'empereur s'engagea, lorsque les successions seraient ouvertes, d'en donner l'investiture aux enfants de la reine d'Esjiagne; enfin on dérogea par ce traité à 1a suite de celui d'Utrecht qui donnait la Sicile au duc de Savoie, le prince devant la rendre à l'empereur qui, en écliange, lui faisait céder [>ar l'Esi>agne, file et le royaume de Sardaigne, dont l'Es|)agne s'était mise en possession l'année précédente. Le 18 novembre, le duc de Savoie donna son adhesion au traité de la quadruple alliance et accepta la Sardaigne en échange de la Sicile. Toutes ces choses se faisaient au détriment du roi d'Espagne qui , les yeux sans cesse fixés sur le trône de France , attendait (|ue le jeune roi mourût pour venir réclamer la succession de son grandpère. En effet, non-seulement le roi Louis XV était trèa-faible, mais encore les mêmes personnes qui avaient fait courir tous ces bruits d'empoisonnementsqui s'étaient répandus lors de la mort des princes, recommençaient à prédire la mort prochaine du jeune roi , qui, passé comme nous l'avons dit aux mains du régent, était cette fois à son entière disposition. Comme pour donner raison aux calomniateurs, l'enfant tomlia effectivement malade, et comme les médecins jugèrent à propos de lui donner l'émétique, on s'empressa de répandre qu'il n'avait été sauvé que par un vomitif donné à temps ; il y eut plus, l'inquiétude fut si grande à Paris, qu'elle détermina un simple bourgeois de la capitale à partir p6ur Vienne où il avait un ami puissant à la cour. Le but de ce voyage était de supplièr Digitized by Google

En effet, le 2 août le traité était conclu entre l'empereur, le roi d'Angleterre et le roi de France; la quatrième puissance qui était la Hollande, ne s'y joignit que le 16 février 1719.

Par ce traité, l'empereur consentait enfin à renoncer, tant pour lui que pour ses successeurs, à tous ses titres et droits sur l'Espagne, en faisant renoncer le roi catholique, de son côté, à tous droits et prétentions sur ses états dans l'Italie et les Pays-Bas, ainsi qu'au marquisat de Final, et aux droits de reversion qu'il s'était réservés sur le royaume de Sicile, mais on lui accordait tout ce qu'il pouvait prétendre sur les successions éventuelles des duchés de Parme et de Toscane. L'empereur s'engagea, lorsque les successions seraient ouvertes, d'en donner l'investiture aux enfants de la reine d'Espagne; enfin on dérogea par ce traité à la suite de celui d'Utrecht qui donnait la Sicile au duc de Savoie, le prince devant la rendre à l'empereur qui, en échange, lui faisait céder par l'Espagne, l'île et le royaume de Sardaigne, dont l'Espagne s'était mise en possession l'année précédente.

Le 18 novembre, le duc de Savoie donna son adhésion au traité de la quadruple alliance et accepta la Sardaigne en échange de la Sicile.

Toutes ces choses se faisaient au détriment du roi d'Espagne qui, les yeux sans cesse fixés sur le trône de France, attendait que le jeune roi mourût pour venir réclamer la succession de son grand-père.

En effet, non-seulement le roi Louis XV était très-faible, mais encore les mêmes personnes qui avaient fait courir tous ces bruits d'empoisonnements qui s'étaient répandus lors de la mort des princes, recommençaient à prédire la mort prochaine du jeune roi, qui, passé comme nous l'avons dit aux mains du régent, était cette fois à son entière disposition. Comme pour donner raison aux calomniateurs, l'enfant tomba effectivement malade, et comme les médecins jugèrent à propos de lui donner l'émétique, on s'empressa de répandre qu'il n'avait été sauvé que par un *vomitif donné à temps;* il y eut plus, l'inquiétude fut si grande à Paris, qu'elle détermina un simple bourgeois de la capitale à partir pour Vienne où il avait un ami puissant à la cour. Le but de ce voyage était de supplier

 de faire une démonslralion menacanle du cdté de la France, afin de bien faire comprendre que la grande famille des UMes couronnées était solidaire, et que la mort du roi que l'on ne [louvait supiwser être nalurelle, serait un casiis belli. Ce qn'il y a d'étrange , c’est que cette ouverture fut , après une négociation de quelques mois, parfaitement vue par l’empereur, qui amassa des vivres à Luxembourg, et fit voltiger quelques corps de troupes sur la frontière. Li santé du roi qui se rétablit, et le traité de la quadruple alliance qui fut signé , mit fin à toutes les démonstrations hostiles. L’homme qui menait toutes les intrigues franco-espagnolesétait le cardinal Albéroni. I.a fortune de ce prélat, dont le remuant génie faillit changer la face du monde, ébiit étrange. Ceux qui ont lu notre Histoire de Louis XIV, se rappellent M. de Vendôme et les excentricités auxquelles il se livrait. Dans le temps où il commandait en Italie, M. le duc de Parme envoya auprès du général français, pour traiter avec lui en son nom, un évéïpie de son conseil. M. de Vendôme reçut l’ambassadeur sur sa chaise]iercée, où il passait la moitié de sa vie; d’abord la chose pirul singulière à l’èvèque, mais il en prit son parti et présenta à M. de Vendôme les compliments de son maître, que celui-ci reçut gravement assis sur son trône; après les compliments du duc de Parme l’évôque prèsenUi les siens, et demanda à M. de Vendôme comment il se portait. — Tout doucement, rèqxmdit celui-ci. — En effet, reprit l’évèque en voyant la face bourgeonnée deM. de Vendôme, Votre Altesse me parait avoir le visage bien échauffé. — Bastl répondit celui-ci, ce n’est rien que mon visage, si vous voyiez mon c’est bien autre chose. Et pour que l'ambassadeur ne pût douter de sa parole, M. de Vendôme se retourna et le fit juge de ce qu’il venait d’avancer. — Monseigneur, dit l’évérpie en se levant, je vois bien que je ne suis pas l’homme qu’il faut jiour traiter avec vous, mais je vous enverrai un de mes aumôniers qui fera bien votre affajre. Digitized by Coogle

l'empereur Charles VI de faire une démonstration menaçante du côté de la France, afin de bien faire comprendre que la grande famille des têtes couronnées était solidaire, et que la mort du roi, que l'on ne pouvait supposer être naturelle, serait un *casus belli*. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que cette ouverture fut, après une négociation de quelques mois, parfaitement vue par l'empereur, qui amassa des vivres à Luxembourg, et fit voltiger quelques corps de troupes sur la frontière.

La santé du roi qui se rétablit, et le traité de la quadruple alliance qui fut signé, mit fin à toutes les démonstrations hostiles.

L'homme qui menait toutes les intrigues franco-espagnoles était le cardinal Albéroni.

La fortune de ce prélat, dont le remuant génie faillit changer la face du monde, était étrange.

Ceux qui ont lu notre Histoire de Louis XIV, se rappellent M. de Vendôme et les excentricités auxquelles il se livrait.

Dans le temps où il commandait en Italie, M. le duc de Parme envoya auprès du général français, pour traiter avec lui en son nom, un évêque de son conseil. M. de Vendôme reçut l'ambassadeur sur sa chaise percée, où il passait la moitié de sa vie; d'abord la chose parut singulière à l'évêque, mais il en prit son parti et présenta à M. de Vendôme les compliments de son maître, que celui-ci reçut gravement assis sur son trône; après les compliments du duc de Parme l'évêque présenta les siens, et demanda à M. de Vendôme comment il se portait.

— Tout doucement, répondit celui-ci.

— En effet, reprit l'évêque en voyant la face bourgeonnée de M. de Vendôme, Votre Altesse me paraît avoir le visage bien échauffé.

— Bast! répondit celui-ci, ce n'est rien que mon visage, si vous voyiez mon . . . . . c'est bien autre chose.

Et pour que l'ambassadeur ne pût douter de sa parole, M. de Vendôme se retourna et le fit juge de ce qu'il venait d'avancer.

— Monseigneur, dit l'évêque en se levant, je vois bien que je ne suis pas l'homme qu'il faut pour traiter avec vous, mais je vous enverrai un de mes aumôniers qui fera bien votre affaire.

LA BÊUENCB 73 Et sur CCS mois il se relira. Cet aumônier qu'il voulait envoyer au prince était Albéroni. AII)croni était né dans la cabane d'un jardinier : enfant, il fut sonneur de cloches; jeune homme, il liwpia son sarreau de toile contre le [letit collet. Il était d'humeur bouffonne et riait à tout propos, lîn jour le duc de Parme l'entendit rire de si bon cœur, que le pauvre prince qui ne riait pas tous les jours, appela le prcstoict qui lui racnnti je ne sais quelle aventure grotesque ; le rire gagna Son Altesse, cl Son Altesse ayant vu qu'il étaitbon de rire quelquefois, l'attacha à sa cha|)cllc i>articuliére plutôt comme bouffon que comme desservant ; mais peu à peu le prince s'aperçut que son bouffon avait de l'esprit, plus que de l'esprit même, et que celui qu'il avait pris dans un simple espoir d'amusement, pourrait bien lui être en politique d'une grande utilité. Le prince était dans ces dispositions à l'égard d' Albéroni et ne demandait qu'une occasion de l'employer à quelque chose d'important quand l'évêfjue rminl de sa mission, raconta au prince ce qui s'était passé et le pria d'envoyer Albéroni à sa place ; le prince ne demanda pas mieux , et l'aumônier fut chargé près du petit-tils de Henri IV, de la mission qu'avait dû remplir l'évèque. Albéroni partit avec les pleins pouvoirs du duc. Il trouva M. de Vendôme prêt à se mettre à table : AlWroni comprit la situation. M. de Vendôme était gourmand comme s'il eût été un vrai Bourbon ; au lieu de lui parler d'affaires , Albéroni lui demanda la permission de lui faire goûter de deux plats de sa façon, puis aussitôt il descendit û la cuisine, et remonta un quart d'heure après, une soupe au fromage d'une main, et un macaroni de l'autre. M. de Vendôme goûta la soujie et la trouva si bonne , qu'il voulut qu' Albéroni la mangeât avec lui. Au macaroni, l'admiration de M. de Vendôme pour Albéroni fut à son comble, alors celui-ci entama l'affaire et l'enleva a la pointe de sa fourchette. Son Altesse était émerveillée ; les plus grands génies diplomatiques n'avaient jamais eu i>areillc influence sur lui. Albéroni retourna près du duc avec l'heureuse nouvelle que ce qu'il désirait de M. de Vendôme lui était accordé.

Et sur ces mots il se retira.

Cet aumônier qu'il voulait envoyer au prince était Albéroni.

Albéroni était né dans la cabane d'un jardinier : enfant, il fut sonneur de cloches; jeune homme, il troqua son sarreau de toile contre le petit collet. Il était d'humeur bouffonne et riait à tout propos. Un jour le duc de Parme l'entendit rire de si bon cœur, que le pauvre prince qui ne riait pas tous les jours, appela le prestolet qui lui raconta je ne sais quelle aventure grotesque; le rire gagna Son Altesse, et Son Altesse ayant vu qu'il était bon de rire quelquefois, l'attacha à sa chapelle particulière plutôt comme bouffon que comme desservant; mais peu à peu le prince s'aperçut que son bouffon avait de l'esprit, plus que de l'esprit même, et que celui qu'il avait pris dans un simple espoir d'amusement, pourrait bien lui être en politique d'une grande utilité.

Le prince était dans ces dispositions à l'égard d'Albéroni et ne demandait qu'une occasion de l'employer à quelque chose d'important quand l'évêque revint de sa mission, raconta au prince ce qui s'était passé et le pria d'envoyer Albéroni à sa place; le prince ne demanda pas mieux, et l'aumônier fut chargé près du petit-fils de Henri IV, de la mission qu'avait dû remplir l'évêque.

Albéroni partit avec les pleins pouvoirs du duc.

Il trouva M. de Vendôme prêt à se mettre à table : Albéroni comprit la situation. M. de Vendôme était gourmand comme s'il eût été un vrai Bourbon; au lieu de lui parler d'affaires, Albéroni lui demanda la permission de lui faire goûter de deux plats de sa façon, puis aussitôt il descendit à la cuisine, et remonta un quart d'heure après, une soupe au fromage d'une main, et un macaroni de l'autre.

M. de Vendôme goûta la soupe et la trouva si bonne, qu'il voulut qu'Albéroni la mangeât avec lui. Au macaroni, l'admiration de M. de Vendôme pour Albéroni fut à son comble, alors celui-ci entama l'affaire et l'enleva à la pointe de sa fourchette. Son Altesse était émerveillée; les plus grands génies diplomatiques n'avaient jamais eu pareille influence sur lui.

Albéroni retourna près du duc avec l'heureuse nouvelle que ce qu'il désirait de M. de Vendôme lui était accordé.

74 LÀ RtfiBNCI Mais en quittant M. de Vendôme, Albéroni s’était bien gardé do donner sa recette au cuisimer du prince, de sorte qu'au bout de huit jours ce fut te duc de Vendôme qui fit demander au duc de Parme s'il n'avait rien 4 traiter avec lui. Son Altesse clioreba et trouva un second motif d'ambassade, et envoya de nouveau Albéroni au due. Albéroni comprit que c'était là qu’était son avenir, il parvint à persuader à son souverain que l’endroit où il lui serait le plus utile , était près de M. de Vendôme ^ et à persuader à M. de Vendôme qu'il ne saurait plus vivre sans soupe au fromage ni macaroni. En conséquence, M. de Vendôme attacha Albéroni à son service, lui confia ses affaires le« plus secrètes, et lorsqu'il passa en Espagne, il l'emmena avec lui. En Espagne, Albéroni se mit en relation avec madame desUrains, maîtresse de Philip]ie V, de sorte que lorsque M. de Vendôme mourut à Tignaros, en t7t2, elle lui donna près d'elle la position qu'il tenait près du défunt. Pour Albéroni, c'était monter toujouivi, madame des Ursins était U véritable reine d'Esjvagoe. Cependant, la princesse des Ursins commençait à se faire vieille, ce qui était un grand crime aux yeux de Philippe V ; aussi lorsque Marie de Savoie , sa première femme , était morle en 1 7 1 4 , madame des Ursins avaitrellc eu l'idée de faire une seconde reine, |vensant qu'une princesse qui tiendrait la couronne d'elle, la lui laisserai I porter, Alors, Albéroni intervint, proposa à la pnnresse la tille de son ancien maître, le duc de Parme, la lui présentant comme une enfant sans caractère et sans volonté, dont elle ferait tout ce qu'elle voudrait, et qui ne réclamerait jamais autre chose de la royauté que le nom. La princesse des Ursins crut à cette promesse, le mariage fut arrêté et la jeune princesse quitta l'Italie pour l'Elspagiie. La princesse des Ursins , en apprenant sa prochaine arrivée,)iartit pour aller au-devant d’elle; mais cette jeune reine, que la favorite devait ra>nduire à son gré, eut à peine aperçu madame des Ursins, qu'elle donna ordre de l’arrêter. La princesse, en conséquence, fut placée dans une voiture, dont un garde avait cassé la glace avec son cxiude, et la poilhne déeottvwte, sans tsanteau, en robe de cour. ■'

— Oigitized by Google

Mais en quittant M. de Vendôme, Albéroni s'était bien gardé de donner sa recette au cuisinier du prince, de sorte qu'au bout de huit jours ce fut le duc de Vendôme qui fit demander au duc de Parme s'il n'avait rien à traiter avec lui. Son Altesse chercha et trouva un second motif d'ambassade, et envoya de nouveau Albéroni au duc.

Albéroni comprit que c'était là qu'était son avenir, il parvint à persuader à son souverain que l'endroit où il lui serait le plus utile, était près de M. de Vendôme, et à persuader à M. de Vendôme qu'il ne saurait plus vivre sans soupe au fromage ni macaroni. En conséquence, M. de Vendôme attacha Albéroni à son service, lui confia ses affaires les plus secrètes, et lorsqu'il passa en Espagne, il l'emmena avec lui.

En Espagne, Albéroni se mit en relation avec madame des Ursins, maîtresse de Philippe V, de sorte que lorsque M. de Vendôme mourut à Tignaros, en 1712, elle lui donna près d'elle la position qu'il tenait près du défunt. Pour Albéroni, c'était monter toujours, madame des Ursins était la véritable reine d'Espagne.

Cependant, la princesse des Ursins commençait à se faire vieille, ce qui était un grand crime aux yeux de Philippe V; aussi lorsque Marie de Savoie, sa première femme, était morte en 1714, madame des Ursins avait-elle eu l'idée de faire une seconde reine, pensant qu'une princesse qui tiendrait la couronne d'elle, la lui laisserait porter.

Alors, Albéroni intervint, proposa à la princesse la fille de son ancien maître, le duc de Parme, la lui présentant comme une enfant sans caractère et sans volonté, dont elle ferait tout ce qu'elle voudrait, et qui ne réclamerait jamais autre chose de la royauté que le nom. La princesse des Ursins crut à cette promesse, le mariage fut arrêté et la jeune princesse quitta l'Italie pour l'Espagne.

La princesse des Ursins, en apprenant sa prochaine arrivée, partit pour aller au-devant d'elle; mais cette jeune reine, que la favorite devait conduire à son gré, eut à peine aperçu madame des Ursins, qu'elle donna ordre de l'arrêter. La princesse, en conséquence, fut placée dans une voiture, dont un garde avait cassé la glace avec son coude, et la poitrine découverte, sans manteau, en robe de cour,

KA R|!«KI«CE 75 recoiRhijte par un froid de six degrra, à Burgos d'abord, puis en France, où elie arriva après avoir élé forcée d’emprunter cinquante piatoles à ses domestii|ues. Le lendemain de ses noces, le roi d'Espagne annonça à Albéroni qu'il était premier ministre. Or, Albéroni premier ministre, rêvait devoir Philippe V roi de France. Le roi Geoi^ avait plusieurs fois prévenu le régent que quelque chose se tramait contre lui, le régent avait mis les communications sous les yeux de d’Argenson, sans que l’habilelé de l’ancien lieutenant de police ait rien pu voir dans ce complot qui paraissait être bien plutét à l’état de fiction qu’ù l'éfcit de réalité. Le moment était bien choisi , la popularité du régent commençait . à s'affaiblir dans la bourgeoisie, que les orgies du l^lais-Royal n'‘volbiicnt, dans le Parlement auquel il venait de retirer son droit de remontrances, et qu’il avait exilé à Pontoise, et dans l'aristocratie qui, voyant sa tendance à la concentration des [>ouvoirs, sentait que l'influence gonvernementale allait lui échapper [lour passer entre les mains du régent et dans celles de Dubois; en outre le duc d'Oi^ léans avait rompu avec le parti janséniste et tous les docteurs de l’ancien Porl-Royal commençaient à élever la voix contre lui. De son côté, madame du Maine exilée à Sceaux, s’était fait une cour de poètes, de publicistes et de savants, qui, à cette époque de satires , de noèls et de pamphlets, avait une puissance énorme sur la direction de l'esprit public. A la tète de celte opposition était le poète Chancel de Lagrange, plus habituellement aujourd’hui appelé Lagrange-Cliancel. Lagrange-Chancel était connu par quelques succès dramatiques, depuis son début au théAtre, en 1697, par Oreste et Pilade; il avait fait jouer, en 1701, Amasis; en 1703, Alceste; en 1713, ta Folie supposée; en 1716, Soptionisbé. Toutes ces pièces avaient eu ou des chutes ou de médiocres succès ; mais dans ce temps de médiocrité, elles n’en avaient pas moins fait à l.egrange-Chancel , une espèce de réputation. Deson o)té. Voltaire venait de donner Œdipe. Digitized by Google

reconduite par un froid de six degrés, à Burgos d'abord, puis en France, où elle arriva après avoir été forcée d'emprunter cinquante pistoles à ses domestiques.

Le lendemain de ses noces, le roi d'Espagne annonça à Albéroni qu'il était premier ministre.

Or, Albéroni premier ministre, rêvait de voir Philippe V roi de France.

Le roi Georges avait plusieurs fois prévenu le régent que quelque chose se tramait contre lui, le régent avait mis les communications sous les yeux de d'Argenson, sans que l'habileté de l'ancien lieutenant de police ait rien pu voir dans ce complot qui paraissait être bien plutôt à l'état de fiction qu'à l'état de réalité.

Le moment était bien choisi, la popularité du régent commençait à s'affaiblir dans la bourgeoisie, que les orgies du Palais-Royal révoltaient, dans le Parlement auquel il venait de retirer son droit de remontrances, et qu'il avait exilé à Pontoise, et dans l'aristocratie qui, voyant sa tendance à la concentration des pouvoirs, sentait que l'influence gouvernementale allait lui échapper pour passer entre les mains du régent et dans celles de Dubois; en outre le duc d'Orléans avait rompu avec le parti janséniste et tous les docteurs de l'ancien Port-Royal commençaient à élever la voix contre lui.

De son côté, madame du Maine exilée à Sceaux, s'était fait une cour de poëtes, de publicistes et de savants, qui, à cette époque de satires, de noëls et de pamphlets, avait une puissance énorme sur la direction de l'esprit public.

A la tête de cette opposition était le poëte Chancel de Lagrange, plus habituellement aujourd'hui appelé Lagrange-Chancel.

Lagrange-Chancel était connu par quelques succès dramatiques, depuis son début au théâtre, en 1697, par *Oreste et Pilade;* il avait fait jouer, en 1701, *Amasis;* en 1703, *Alceste;* en 1713, *la Folie supposée;* en 1716, *Sophonisbé.* Toutes ces pièces avaient eu ou des chutes ou de médiocres succès; mais dans ce temps de médiocrité, elles n'en avaient pas moins fait à Lagrange-Chancel, une espèce de réputation.

De son côté, Voltaire venait de donner *OEdipe.*

76 LA RtGKNCI OEdipe était une vengeance l ontre le régent, Voltaire avait occupé- les loisirs, (]iie lui faisait sa délentinn à ta Bastille, à composer OEdipe ; annales incestueuses du roi Théliain, étaient une satire continuelle des incestes que l'on reprochait au ré-gent. Il y avait plus, la tragédie avait été mise sous la protection de laducliesse d'Orléans, qui en accepta la dé-dicace, et dans cette dédicace. Voltaire disait qu'il avait composé OEdipe pour lui plaire, et qu'il la mettait sous sa protection, comme un faible essai de sa plume. L'es.sai était faible, effectivement, mais la critnjue était sanglante, elle ré[)ondait à l'esprit d'opposition du moment. La pièce fut jouée, sans interruption, (HMidant (juarante-cinq représentations. Le régent fit semblant de ne rien voir de blessant pour lui dans OEdipe, et apn'-s la première repré-sentation, il fit parvenir à son auteur une somme as,sc7. considérable. — Monsieur, dit Voltaire à celui qui la lui remettait, dites à Son Altesse que je la remercie de se charger de ma nourriture, mais que je la prie de ne plus se charger de mon logement. C'était au milieu de ces préoccupations qu'Albéroni, le prince de Cellamare et madame du Maine avaient dressé leur plan. Or, voici ce qu'Alhcroni rêvait, il voulait faire enlever Philippe d'Orléans, l'enfermer dans la citadelle de Tolède ou de Tarragone; le prince en prison, il faisait reconnaître M. du Maine pour régent, enlevait la France à la quadruple .alliance, jetait Jacques Ul, avec une flotte, sur les céites d'Angleterre, raetUiit la Prusse, la Suède et la Russie avec lesquelles, de son côté, il avait signé un traité d'alliance, aux prises avec la Hollande. L'empire profitait de la lutte pour reprendre Naples et la Sicile ; alors , Albéroni assurait le grand duché de Toscane, prêt à rester sans maître par Textinction des Médicis, au second fils du roi d'Espagne, il réunissait les Pays-Bas à la France, il donnait la Sardaigne au duc de Savoie, Commachio au Pape, Mantoue aux Vénitiens; il se faisait l'àme de la grande ligue du Midi et de l'Occident, contre l'Orient et le Nord; cl si Louis XV venait à mourir, couronnait Philippe V roi de la moitié du monde. • Le plan ne manquait (las d'une ccrhiinc grandeur, on en conDigitized by Google

OEdipe était une vengeance contre le régent, Voltaire avait occupé les loisirs, que lui faisait sa détention à la Bastille, à composer *OEdipe* : Les annales incestueuses du roi Thébain, étaient une satire continuelle des incestes que l'on reprochait au régent. Il y avait plus, la tragédie avait été mise sous la protection de la duchesse d'Orléans, qui en accepta la dédicace, et dans cette dédicace, Voltaire disait qu'il avait composé *OEdipe* pour lui plaire, et qu'il la mettait sous sa protection, comme un faible essai de sa plume.

L'essai était faible, effectivement, mais la critique était sanglante, elle répondait à l'esprit d'opposition du moment. La pièce fut jouée, sans interruption, pendant quarante-cinq représentations.

Le régent fit semblant de ne rien voir de blessant pour lui dans *OEdipe*, et après la première représentation, il fit parvenir à son auteur une somme assez considérable.

— Monsieur, dit Voltaire à celui qui la lui remettait, dites à Son Altesse que je la remercie de se charger de ma nourriture, mais que je la prie de ne plus se charger de mon logement.

C'était au milieu de ces préoccupations qu'Albéroni, le prince de Cellamare et madame du Maine avaient dressé leur plan.

Or, voici ce qu'Albéroni rêvait, il voulait faire enlever Philippe d'Orléans, l'enfermer dans la citadelle de Tolède ou de Tarragone; le prince en prison, il faisait reconnaître M. du Maine pour régent, enlevait la France à la quadruple alliance, jetait Jacques III, avec une flotte, sur les côtes d'Angleterre, mettait la Prusse, la Suède et la Russie avec lesquelles, de son côté, il avait signé un traité d'alliance, aux prises avec la Hollande. L'empire profitait de la lutte pour reprendre Naples et la Sicile; alors, Albéroni assurait le grand duché de Toscane, prêt à rester sans maître par l'extinction des Médicis, au second fils du roi d'Espagne, il réunissait les Pays-Bas à la France, il donnait la Sardaigne au duc de Savoie, Commachio au Pape, Mantoue aux Vénitiens; il se faisait l'âme de la grande ligue du Midi et de l'Occident, contre l'Orient et le Nord; et si Louis XV venait à mourir, couronnait Philippe V roi de la moitié du monde.

Le plan ne manquait pas d'une certaine grandeur, on en con-

LA RÉGKNCE 77 victiîlra, quoique sorti de la cervelle d’im faiseur de macaroni. Un de ces événements, (jui déjouent (lar leur inrimilé Imites les |iix-visions humaines, vint renverser cette giganlesiquc combinaison. Ceux que la Providence fit pour cette fois les agents de sa volonté, furent un pauvre employé à la bibliulliéquc, et la maitressc d’une nuison de filles. L'employé se nommait Jean Buvat. L’appareilicuse se nommait la Fillon. Tous deux se présentèrent prestpie en même temps chez Dubois. Voici ce qui était arrivé pour Jean Buvat. Le pauvre employé, avec lequel l'administration de la bibliotbispie était resté-e en arriére decinq ou six mois, vu l'embarras des finances, allait, pour faire face à ses liesoins, demandant des copies de tons côtés ; un faux prince de Listhney, qui n’était autre qu’un valet de chambre du prince de G'Ilamare , roccuyiait à faire les choses de seconde importance, et jamais Buvat ne s'était préoccupé de ce qu’il copiait, quand une note, laissée imprudemment |iarmi les (xapiers confiés au pauvre calligrapbe, éveilla ses sou|)çmis. Voici cette note, textuellement copié'e aux archives des affaires étrangères : « Confidentielle, « Pour Son Excellence paonseigneur.Albéroni, en personne « Rien n’est plus imi>ortant que de s’assurer des places voisines des Pyrénées et des seigneurs qui font leur résidence dans cisi cantons. » Jus(|ue-là, Buvat n’avait pas trop conqtris, et, comme il copiait au fur et à mesure qu'il lisait , il avait continué ù copier et à lire : « Gagner la garnison de Bayonne, ou s’en rendre rnaiti-e. » A partir de là, la chose avait commencé à paraître plus sérieuse à Buvat, et, cessant d’écrire, il avait lu avec une attention qui n’avaitfailques’accroitrc, sclon’qu’il avançait dans le précieuxdocument. « Le marquis de T est gouverneur de D , on connaît les intentions de ce seigneur; quand il sera décidé, il doit tripler sa dépense iK)ur attirer la noblesse ; il doit réjaindie des gratifications. « En Normandie, Carenlan est un poste important : se conduire avec le gouverneur de cette ville comme avec le marquis de T , "Dlgitized by Google

viendra, quoique sorti de la cervelle d'un faiseur de macaroni.

Un de ces événements, qui déjouent par leur infimité toutes les prévisions humaines, vint renverser cette gigantesque combinaison.

Ceux que la Providence fit pour cette fois les agents de sa volonté, furent un pauvre employé à la bibliothèque, et la maîtresse d'une maison de filles.

L'employé se nommait Jean Buvat.

L'appareilleuse se nommait la Fillon.

Tous deux se présentèrent presque en même temps chez Dubois.

Voici ce qui était arrivé pour Jean Buvat.

Le pauvre employé, avec lequel l'administration de la bibliothèque était restée en arrière de cinq ou six mois, vu l'embarras des finances, allait, pour faire face à ses besoins, demandant des copies de tous côtés : un faux prince de Listhney, qui n'était autre qu'un valet de chambre du prince de Cellamare, l'occupait à faire les choses de seconde importance, et jamais Buvat ne s'était préoccupé de ce qu'il copiait, quand une note, laissée imprudemment parmi les papiers confiés au pauvre calligraphe, éveilla ses soupçons.

Voici cette note, textuellement copiée aux archives des affaires étrangères :

« Confidentielle,

« Pour Son Excellence monseigneur Albéroni, en personne.....

« Rien n'est plus important que de s'assurer des places voisines des Pyrénées et des seigneurs qui font leur résidence dans ces cantons. »

Jusque-là, Buvat n'avait pas trop compris, et, comme il copiait au fur et à mesure qu'il lisait, il avait continué à copier et à lire :

« Gagner la garnison de Bayonne, ou s'en rendre maître. »

A partir de là, la chose avait commencé à paraître plus sérieuse à Buvat, et, cessant d'écrire, il avait lu avec une attention qui n'avait fait que s'accroître, selon qu'il avançait dans le précieux document.

« Le marquis de T..... est gouverneur de D....., on connaît les intentions de ce seigneur ; quand il sera décidé, il doit tripler sa dépense pour attirer la noblesse ; il doit répandre des gratifications.

« En Normandie, Carentan est un poste important : se conduire avec le gouverneur de cette ville comme avec le marquis de T.....,

T« LA RI’RFMCE aller (dus loin , et assurer à ses olïicJers les récompenses qui leur conviennent. < Agir de même dans toutes U» provinces. » Il n'y avait plus de doute pour ituvat, il était sur les traces d'une vaste conspiration. U continua : U Pour fournir à cette dépense, on doit compter au moins sur trois cent mille livres le premier mois, el dans la suite cent raiUe livTcs par mois pavées exactement. » Ces cent mille livres par mois, imyi'xs exactement, firent venir l'eau à la bouche du pauvre Buvat; il n'avait, lui, que neufoents livres [>ar an, et on ne les lui |>ayait (las. Aussi lepril-il avec une nouvelle ardeur : < Celle dé|)ense, qui cessera à la paix, me! le roi catlioliqac à même d'agir sûrement en cas de gnerne. a L'Es()agne n est qu'une auxiliaire; la vi-ritable anaiée de Philip|ie V est en France. Dix nulle Espagnols sont plus que sitfiisaBts avec la présence du roi. « Mais il faut compter d'enlever au moins la moitié de l'anHoe du duc d'Orléans. C'est ici le [loitit dix-isif, cela ne peuls'exécuteraans argent. Une gratification de cent mille livres est nécessaire parbataillon et par escadron. « Vingt bataillons, c'est deux tniUions. Avec cette somme, on forme une armée sûre, on détruit celle de l'ennemi. « Il est presque certain que les sujets les plus dévoués du roi d'Es|>agne ne seront pas employés dans l'armée qui marotieracontre lui ; qu'ils se dispersent dans les provinces; là, ils agii<ont;>l faut seulement les revêtir d'un caractère s'ils n'en ont pas; dans«e cas, il est nécessaire que Sa Majesté Catliolique env oie des ordres en Uanc que son niinistFe, à Paris, puisse remplir. « Attendu la multiplicilé des ordres à donner, il «envient que l'ambassadeur ait pouvoir de signer pour le roi d'Esjiogne. < Il convient encore que Sa Majesté Catliolique signe «es ordres comme fils de France; c'est là son titre. a Faire un fonds ,pour une armée de quatre-viiigt-dix mille Digitized by Google

aller plus loin, et assurer à ses officiers les récompenses qui leur conviennent.

« Agir de même dans toutes les provinces. »

Il n'y avait plus de doute pour Buvat, il était sur les traces d'une vaste conspiration.

Il continua :

« Pour fournir à cette dépense, on doit compter au moins sur trois cent mille livres le premier mois, et dans la suite cent mille livres par mois payées exactement. »

Ces cent mille livres par mois, payées exactement, firent venir l'eau à la bouche du pauvre Buvat; il n'avait, lui, que neuf cents livres par an, et on ne les lui payait pas.

Aussi reprit-il avec une nouvelle ardeur :

« Cette dépense, qui cessera à la paix, met le roi catholique à même d'agir sûrement en cas de guerre.

« L'Espagne n'est qu'une auxiliaire; la véritable armée de Philippe V est en France. Dix mille Espagnols sont plus que suffisants avec la présence du roi.

« Mais il faut compter d'enlever au moins la moitié de l'armée du duc d'Orléans. C'est ici le point décisif, cela ne peut s'exécuter sans argent. Une gratification de cent mille livres est nécessaire par bataillon et par escadron.

« Vingt bataillons, c'est deux millions. Avec cette somme, on forme une armée sûre, on détruit celle de l'ennemi.

« Il est presque certain que les sujets les plus dévoués du roi d'Espagne ne seront pas employés dans l'armée qui marchera contre lui; qu'ils se dispersent dans les provinces; là, ils agiront; il faut seulement les revêtir d'un caractère s'ils n'en ont pas; dans ce cas, il est nécessaire que Sa Majesté Catholique envoie des ordres en blanc que son ministre, à Paris, puisse remplir.

« Attendu la multiplicité des ordres à donner, il convient que l'ambassadeur ait pouvoir de signer pour le roi d'Espagne.

« Il convient encore que Sa Majesté Catholique signe ces ordres comme fils de France; c'est là son titre.

« Faire un fonds pour une armée de quatre-vingt-dix mille

LA RtolKCe 70 hnniiiics r|uc Sa Majesté trouvera ferme, aguerrie, disei|ilinét'. « Ce fonds, arrivé enFranceà larmdeniui ouaucomincncemciit de juin , doit être distribué immédiatement dans les capitales des pru\inces : telles que Nantes, Bavonne, etc. " Ne pas laisser sortir d'Espagne l'ambassadeur de France; sa présence répondra de la sûreté de ceux qui se déclareront. » Si copiste que fût Buvat, il n'y avait pas de doutes à conserver; il copia la pièce que nous venons de transcrire comme il avait copié les autres ; il la copia même mieux, car au lieu d'une, il en fil deux copies. . Cne qu'il remit au faux prince de Lislhney, l'autre qu'il garda. Puis en sortant de chez leprincede Listliney , il courut chez Dubois à qui il remit la copie qu'il avait conservée. Ix! lendemain, Dulwis reçut une auU-e visite non moins importante que celle-ci ; c'était celle de la Filioa. Buvat était venu dénoncer le message. La Fillon venait dénoncer le messager. Voilà ce qui s'était passé la veiUe dans sa maison. Un des secrétaires du prince de Cellamare avait un rendez-vous à huit heures du soir avec une des pensionnaires de l'honorable dame. Au lieu de venir à huit heures du soir, il était venu à minuit. Ce retard avait amené une explication entre les amoureux. Le secrétaire avait donné pour raison de ce retard que, l'abbé Porto-Carrero partant pour l'Espagne, et étant chargé par le prince de Cellamare de pièces fort iin|X)rtantes , il avait été forcé de prolonger son travail jusqu'à onze heures et demie. La Fillon avait entendu toute rex|)lication , et, se doutant qu'il y avait quelque mystère là-dessous, elle était venue la transmettre à Dubois. Dubois agrafa les deux affaires l'une à l'auti'e. Ces pièces , qu'avait copiées Buvat, c'était Porto-Carrei-o qui en était chargé. En effet, Porto-Carrero était un ieime abbé, neveu du cardinal de ce nom ; il ne s'occupait pas le moins du monde de politique ; il était impossible qu'on soxqiQonnàl l'importance du message dont il était chargé.

hommes que Sa Majesté trouvera ferme, aguerrie, disciplinée.

« Ce fonds, arrivé en France à la fin de mai ou au commencement de juin, doit être distribué immédiatement dans les capitales des provinces : telles que Nantes, Bayonne, etc.

« Ne pas laisser sortir d'Espagne l'ambassadeur de France; sa présence répondra de la sûreté de ceux qui se déclareront. »

Si copiste que fût Buvat, il n'y avait pas de doutes à conserver; il copia la pièce que nous venons de transcrire comme il avait copié les autres ; il la copia même mieux, car au lieu d'une, il en fit deux copies.

Une qu'il remit au faux prince de Listhney, l'autre qu'il garda.

Puis en sortant de chez le prince de Listhney, il courut chez Dubois à qui il remit la copie qu'il avait conservée.

Le lendemain, Dubois reçut une autre visite non moins importante que celle-ci ; c'était celle de la Fillon.

Buvat était venu dénoncer le message.

La Fillon venait dénoncer le messager.

Voilà ce qui s'était passé la veille dans sa maison.

Un des secrétaires du prince de Cellamare avait un rendez-vous à huit heures du soir avec une des pensionnaires de l'honorable dame.

Au lieu de venir à huit heures du soir, il était venu à minuit.

Ce retard avait amené une explication entre les amoureux.

Le secrétaire avait donné pour raison de ce retard que, l'abbé Porto-Carrero partant pour l'Espagne, et étant chargé par le prince de Cellamare de pièces fort importantes, il avait été forcé de prolonger son travail jusqu'à onze heures et demie.

La Fillon avait entendu toute l'explication, et, se doutant qu'il y avait quelque mystère là-dessous, elle était venue la transmettre à Dubois. Dubois agrafa les deux affaires l'une à l'autre.

Ces pièces, qu'avait copiées Buvat, c'était Porto-Carrero qui en était chargé.

En effet, Porto-Carrero était un jeune abbé, neveu du cardinal de ce nom ; il ne s'occupait pas le moins du monde de politique ; il était impossible qu'on soupçonnât l'importance du message dont il était chargé.

80 LK RÉCevCE Seulement, il avait douze lieui'es (l'avance sur Dubois. Dubois ordonna de courir ajirès lui ; mais Porlo-Carrcro courait presque aussi bien (|uc les coureiu-s de Dubois, et peut-être fût-il arrivé en Espagne avant eux si, à Poitiers, sa chaise de poste n'avait versé eu passant un gué. D'ordinaire, (piand un voyageur verse, c'est de lui d'abord qu'il s'occupe, ses effets ne vienucut qu'ensuite; mais il en avait été tout autrement de Porto-tarrero, qui ne s'était occupé que de sa valise, laquelle suivait le cxiurs de l'eau , et apres laquelle il s'élança sans s'iut|uiéter de ce que la rivière cessait d'être gtiéable. Gui acliaruemeut à sauver sa valise au ris<jue de sa vie donna des sou[x;ons au postillon. Au prochain relais, il ht piu't de ses soupçons à l'autorité. Tout ce qui allait en Es[iague ou qui en revenait flairait la réliellion. On arrêta à tout hasard Porto-Carrero , et <|uand les courriers de Dubois arrivèrent . ils trouvèrent Porto-Carrero tout arrêté. Un. s'assura doublement de sa |iersonne, et l'on envoya, pir un cavalier, courant à fond de train, la valise à Dubois, qui la recevait le jeudi 8 décembre, au moment où le régent parlait pour l'Opéra. l'ne fois six heures venues, nous l'avons dit, il n'y avait plus moyen de p;irler affaires au régent. En sortant de l'Opéra, le régent avait commandé un j(elil souper, et il était encore bien plus inabordable à table (ju'au spectacle. Dubois eut donc Jusfju'au lendemain midi [tour arranger sa conspiration comme il rcnlciidail. Nous disons jus(|u'au lendemain midi , car chaque fois que le régent faisait un de ces soiqiers que nous avons essayé de dmâre, les fumées du vin lui rendaient la tête si lourde, qu'avant midi il lui était inqvossible de s'occuper de politique. Dubois s'était emparé de l'afl'aire avec un grand empressement. Dubois avait ses amis et scs ennemis ; Dubois n'était pas fâché de se conserver quelque haute protection , au cas où son étoile ne lui amènerait pas toujours des Buvatet des Fillon, il brûla donc ou cacha une partie des lettres, ne livrant au régent que les coujiables qu'il trouvait bon de lui livrer. Digilized by Google

Seulement, il avait douze heures d'avance sur Dubois.

Dubois ordonna de courir après lui; mais Porto-Carrero courait presque aussi bien que les coureurs de Dubois, et peut-être fût-il arrivé en Espagne avant eux si, à Poitiers, sa chaise de poste n'avait versé en passant un gué.

D'ordinaire, quand un voyageur verse, c'est de lui d'abord qu'il s'occupe, ses effets ne viennent qu'ensuite; mais il en avait été tout autrement de Porto-Carrero, qui ne s'était occupé que de sa valise, laquelle suivait le cours de l'eau, et après laquelle il s'élança sans s'inquiéter de ce que la rivière cessait d'être guéable. Cet acharnement à sauver sa valise au risque de sa vie donna des soupçons au postillon. Au prochain relais, il fit part de ses soupçons à l'autorité. Tout ce qui allait en Espagne ou qui en revenait flairait la rébellion. On arrêta à tout hasard Porto-Carrero, et quand les courriers de Dubois arrivèrent, ils trouvèrent Porto-Carrero tout arrêté.

On s'assura doublement de sa personne, et l'on envoya, par un cavalier, courant à fond de train, la valise à Dubois, qui la recevait le jeudi 8 décembre, au moment où le régent partait pour l'Opéra.

Une fois six heures venues, nous l'avons dit, il n'y avait plus moyen de parler affaires au régent.

En sortant de l'Opéra, le régent avait commandé un petit souper, et il était encore bien plus inabordable à table qu'au spectacle.

Dubois eut donc jusqu'au lendemain midi pour arranger sa conspiration comme il l'entendait.

Nous disons jusqu'au lendemain midi, car chaque fois que le régent faisait un de ces soupers que nous avons essayé de décrire, les fumées du vin lui rendaient la tête si lourde, qu'avant midi il lui était impossible de s'occuper de politique.

Dubois s'était emparé de l'affaire avec un grand empressement. Dubois avait ses amis et ses ennemis; Dubois n'était pas fâché de se conserver quelque haute protection, au cas où son étoile ne lui amènerait pas toujours des Buvat et des Fillon, il brûla donc ou cacha une partie des lettres, ne livrant au régent que les coupables qu'il trouvait bon de lui livrer.

LA RÉGENCE 81 Cp|M'nilaiil le [irint’o ilc Cellmimre avait, par im courrier particulier, élé averti (le rarrcslatioii de I’orto-(iirrcro ; mais connue il ne pouvait su|>i>oser (pie son secret eiit tité éventé, il se présenta le 9 (Icceinbre au malin à laiblanc, secivlaired'Élat de la guerre, |K)ur réclamer la mise en lilierté de son messager, ipii vovageait ave>c un passcsiKu t ts|iaguol, ou tout au moins la remise d'un pii^uet dont il l’avait chargé. Leblanc, prévenu par Duliois, répondit au prince, (pie non-seulement sou messager ne serait pas mis en lilierté, ipie non-seulement son paipiet ne lui serait pis rendu, mais eiicure qu'il avait l’ordre de reconduire le princé à sou lu'itel, et de s;iisir les papiers ([ui se trouveraient dans son caliiiiel . la; prince de (iellamare essava d'arguer de son litre d’ambassadeur, mais, sur ces cuirel’ailes, Dubois entra, et, sur l'invilatioii plus piasisaute de ce dernier, le prince ne lit plus de ddliculté de revenir à l'ambassade avec ses deu.v acolytes. L’ambassade était déjà occupée par un détachenicnt de mousijuetaires. Ou lit la visite des papiers du prince, et pirtout on mil le sceau du roi et le cacbet de l'ambassadeur. l’endant celte visite, Leblanc, (HUir leipicl le prince alVeclail de conserver une grande (Mililesse, taudis qu'au contraire il traitait Dubois avec le dernier mépris, Leblanc mit la main sur une |ielite cassette de Boule pleine de lettres. Le prince la lui tira des mains. — Monsieur Leblanc, dit-il, ceci n'est point de votre ressort; la CiLs.sette que vous tencï; ne renferme ([ue des lettres de l'emmes ; passez cela à l'abbé. le soir, le contenu de la valise, ou plutôt ce que Dubois eu avait laissé, fut lu au conseil. On recoimul (pie les priiici(iaux coupibles étaient : le prince de ('cllamarc, madame la duebesse et M. le duc du Maine, le duc de Biehelieu, le maivpiis de Pompulour, le comte d’Aydie, Foucault de .Magny, introducteur des ambassadeurs, un ablié Brigaut et un chevalier du .Mesnil. Le chevalier du .Mesnil fut arrêté le 9, mais il avait déjà brûlé ses pajiieis, ce (pie le régent regretta fort, attendu ipi'il était un des

Cependant le prince de Cellamare avait, par un courrier particulier, été averti de l'arrestation de Porto-Carrero ; mais comme il ne pouvait supposer que son secret eût été éventé, il se présenta le 9 décembre au matin à Leblanc, secrétaire d'État de la guerre, pour réclamer la mise en liberté de son messager, qui voyageait avec un passe-port espagnol, ou tout au moins la remise d'un paquet dont il l'avait chargé. Leblanc, prévenu par Dubois, répondit au prince, que non-seulement son messager ne serait pas mis en liberté, que non-seulement son paquet ne lui serait pas rendu, mais encore qu'il avait l'ordre de reconduire le prince à son hôtel, et de saisir les papiers qui se trouveraient dans son cabinet. Le prince de Cellamare essaya d'arguer de son titre d'ambassadeur, mais, sur ces entrefaites, Dubois entra, et, sur l'invitation plus pressante de ce dernier, le prince ne fit plus de difficulté de revenir à l'ambassade avec ses deux acolytes.

L'ambassade était déjà occupée par un détachement de mousquetaires.

On fit la visite des papiers du prince, et partout on mit le sceau du roi et le cachet de l'ambassadeur.

Pendant cette visite, Leblanc, pour lequel le prince affectait de conserver une grande politesse, tandis qu'au contraire il traitait Dubois avec le dernier mépris, Leblanc mit la main sur une petite cassette de Boule pleine de lettres.

Le prince la lui tira des mains.

— Monsieur Leblanc, dit-il, ceci n'est point de votre ressort ; la cassette que vous tenez ne renferme que des lettres de femmes ; passez cela à l'abbé.

Le soir, le contenu de la valise, ou plutôt ce que Dubois en avait laissé, fut lu au conseil. On reconnut que les principaux coupables étaient : le prince de Cellamare, madame la duchesse et M. le duc du Maine, le duc de Richelieu, le marquis de Pompadour, le comte d'Aydie, Foucault de Magny, introducteur des ambassadeurs, un abbé Brigaut et un chevalier du Mesnil.

Le chevalier du Mesnil fut arrêté le 9, mais il avait déjà brûlé ses papiers, ce que le régent regretta fort, attendu qu'il était un des

 confidents intimes de madame du Maine, et passait même pour l’amant de mademoiselle, de I^unujr, qui avait, disait-on, toute la confiance de la princesse. L’abbé Bfigant, après trois ou quatre jours de recherches, fut arrêté à Montarpis, ramené à Paris, et écrouéà la bastille. Foucault de Magnv se sauva. C'était unecsi)èce de fou, dit Duelos, qui, dans toute sa vie, ne fit qu’une aetionsage, ce fut de s’enfuir. Le chevalier d'Aydie, cousin et beau-frère de Riom, se trouvait dans une maison où il devait sou|)cr, et était occupe à regarder une partie d'échecs, loi-si|u il ap|ii il (pie le prince de Cellamare était arrêté. D'Aydie très-attentif à une nouvelle si intéressante, n’en parut pas moins attentif à sa pirtie. .Au bout de di.\ minutes, un des joueurs s’avoua vaincu. Alors d'.Aydie otîrit de prendre la partie, la prit et gagna. Aprèaïqiioi, au moment ou l'on annonç;dt que le smqier était servi, il profita du mouvement qui se faisait et sortit. Une fois dehors, il se liAta de descendre chez lui, envoya chercher des chevaux de poste et partit. Le tO au matin, le marquis de Pompadour fut arrêté chez lui. C’était le jMire de la belle madame de Courcillou, et l’aieul de la princesse de Rohan. Lorsqu’on se présenta chez M. de Richelieu pour l’arrêter, il était encore couché. R entendit du bruit dans son salon. Mais avant même qu’il eût eu le temi» de demander ce que c’était, Duchevron, prévôt de la connétablic, était dans sa chambre avec une trentaine d’archers. Le duc avait eu, la veille au soir, une lettre d'Albéroni et l’avait fourrée sous son traversin. Cette lettre, on ne |xad plus compromettante, |K‘rdail le duc s> elle était saisie. Le duc conserva son sang-froid, et sautant à bas de son lit ; — Messieurs, dit-il , je suis prêt à vous suivre, laissez-moi seulement le temps de causer avec ma table de nuit. Kn disant ces mots, il ouvre sa table de nuit, se penche pour prendre le pot de chambre ; et tandis (|uc par un mouvement naturel, bvs gardes se détournent, il saisit la lettre, la porte à sa bouche, et l’avale sans (|ue pei-sonne s’eu soit a|ierçu. M. le duc du .Maine fut arreté à Sceaux, par La Billarderie, lieuDigitized by CiOOglt

confidents intimes de madame du Maine, et passait même pour l'amant de mademoiselle de Launay, qui avait, disait-on, toute la confiance de la princesse.

L'abbé Brigaut, après trois ou quatre jours de recherches, fut arrêté à Montargis, ramené à Paris, et écroué à la Bastille.

Foucault de Magny se sauva. C'était une espèce de fou, dit Duclos, qui, dans toute sa vie, ne fit qu'une action sage, ce fut de s'enfuir.

Le chevalier d'Aydie, cousin et beau-frère de Riom, se trouvait dans une maison où il devait souper, et était occupé à regarder une partie d'échecs, lorsqu'il apprit que le prince de Cellamare était arrêté. D'Aydie très-attentif à une nouvelle si intéressante, n'en parut pas moins attentif à sa partie. Au bout de dix minutes, un des joueurs s'avoua vaincu. Alors d'Aydie offrit de prendre la partie, la prit et gagna. Après quoi, au moment où l'on annonçait que le souper était servi, il profita du mouvement qui se faisait et sortit. Une fois dehors, il se hâta de descendre chez lui, envoya chercher des chevaux de poste et partit.

Le 10 au matin, le marquis de Pompadour fut arrêté chez lui. C'était le père de la belle madame de Courcillon, et l'aïeul de la princesse de Rohan.

Lorsqu'on se présenta chez M. de Richelieu pour l'arrêter, il était encore couché. Il entendit du bruit dans son salon. Mais avant même qu'il eût eu le temps de demander ce que c'était, Duchevron, prévôt de la connétablie, était dans sa chambre avec une trentaine d'archers. Le duc avait eu, la veille au soir, une lettre d'Albéroni et l'avait fourrée sous son traversin. Cette lettre, on ne peut plus compromettante, perdait le duc si elle était saisie. Le duc conserva son sang-froid, et sautant à bas de son lit :

— Messieurs, dit-il, je suis prêt à vous suivre, laissez-moi seulement le temps de causer avec ma table de nuit.

En disant ces mots, il ouvre sa table de nuit, se penche pour prendre le pot de chambre ; et tandis que par un mouvement naturel, les gardes se détournent, il saisit la lettre, la porte à sa bouche, et l'avale sans que personne s'en soit aperçu.

M. le duc du Maine fut arrêté à Sceaux, par La Billarderie, lieu-

The text on this page is estimated to be only 18.17% accurate

Digitized by Google Arre^lalioD do la ducliesss du Maine. ConsjMration do Ccllamure.

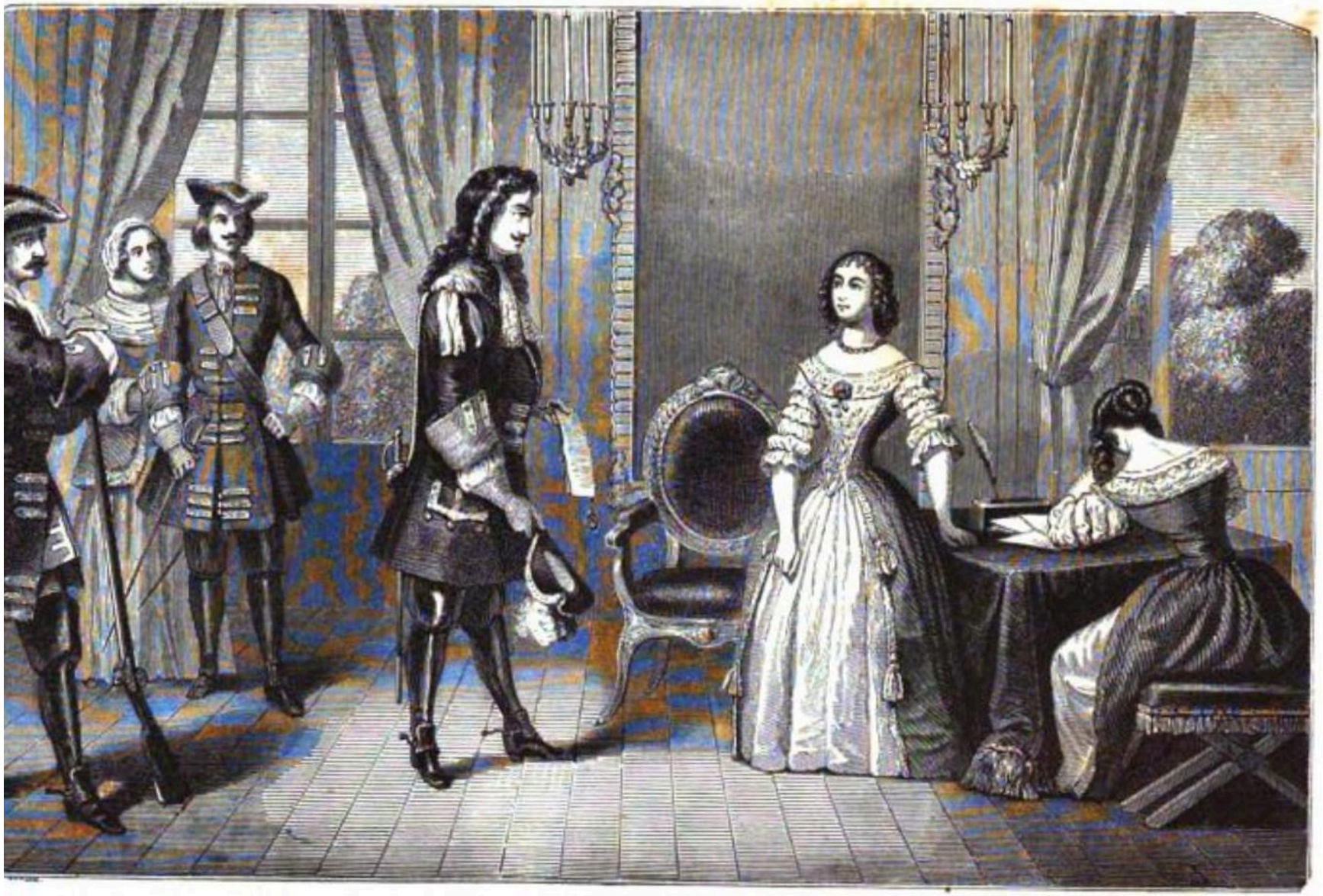

The text on this page is estimated to be only 24.00% accurate

Digitized by Google

IA RÉGENCE 83 tenant des j;.-mles-du-cor|)s, conduit au château de Donllens en Picardie, et laissé sous la garde de Favancourt, lirigadier des mousquetaires. Quant à la duches.se du Maine, ce fut le duc d'Ancenis, capitaine des gardcs-du-corps , qui rarrêhi dans une maison de la me SaintHonoré., (|u'cllc avait prise pour être plus à porli'e du châleau des Tuileries. Le duc d'.Anccnis la conilnisit à L\on, d'où un lieulenant et un eveinpt des ganles-dn-corps la eondnisircid au château de Dijon. Après la visite faite chez lui, par Lehlanc et Dulmis, .M. le prince lie Lellamare fut acheminé sur l'Esiwgne. Il voulut rt-clamer, invo(pier If droit des gens, mais il lui fui répondu que le droit des gens n'exislait point pour les conspirateurs. Il partit en cons«'‘quence de Paris, accompigné de Dniihois et de deux capitaines de cavalerie, (|ui s'arrêtèrent ii lîlois avec le prince, en attendant rarrivés; de M. de Saint-Aignan, notre ambassadeur à .Madiid, aprè'S quoi on le lais.su continuer lihrenient sa roule. M. de Saint-Aignan arriva plus vite qu’on ne s’y attendait. Juste an moment où on arrêtait le prince de Cellamare, il recevait luiméme l’ordre de ipiilter Madrid. On ignora tonjours la cause de cette brutalité, que quelques jversonnes attrihucrent à un propos tenu par M. de Saint-.Aignan. — M. de Saint-Aignan aurait dit à propos d’un testament que venait de faire Philippe V, et dans lequel, en cas de mort, il nommait la reine régente et Albéroni premier ministre : — Il pourrait bien en être du testament du petit-fils comme il en a été du testament du grand-père. L’année 1 7 1 8 se ferma par la nouvelle de la mort de Charles XII, qui depuis dix uns occupiit l'Europe de ses chevuleres(|ues folies. Il fut tué d’un coup de fauconneau, tiré de la forteresse de Frédéricks-Hall qu’il assiégeait : voici l’opinion commune. Seulement, sans prendre consistance, le bmit courut qu’il avait eu la tête cassée d’un coup de pistolet, tiré par un officier, que le service de ce prince moitié fou avait lasse.

tenant des gardes-du-corps, conduit au château de Doullens en Picardie, et laissé sous la garde de Favancourt, brigadier des mousquetaires.

Quant à la duchesse du Maine, ce fut le duc d'Ancenis, capitaine des gardes-du-corps, qui l'arrêta dans une maison de la rue Saint-Honoré, qu'elle avait prise pour être plus à portée du château des Tuileries. Le duc d'Ancenis la conduisit à Lyon, d'où un lieutenant et un exempt des gardes-du-corps la conduisirent au château de Dijon.

Après la visite faite chez lui, par Leblanc et Dubois, M. le prince de Cellamare fut acheminé sur l'Espagne. Il voulut réclamer, invoquer le droit des gens, mais il lui fut répondu que le droit des gens n'existait point pour les conspirateurs. Il partit en conséquence de Paris, accompagné de Dulibois et de deux capitaines de cavalerie, qui s'arrêtèrent à Blois avec le prince, en attendant l'arrivée de M. de Saint-Aignan, notre ambassadeur à Madrid, après quoi on le laissa continuer librement sa route.

M. de Saint-Aignan arriva plus vite qu'on ne s'y attendait. Juste au moment où on arrêtait le prince de Cellamare, il recevait lui-même l'ordre de quitter Madrid. On ignora toujours la cause de cette brutalité, que quelques personnes attribuèrent à un propos tenu par M. de Saint-Aignan. — M. de Saint-Aignan aurait dit à propos d'un testament que venait de faire Philippe V, et dans lequel, en cas de mort, il nommait la reine régente et Albéroni premier ministre :

— Il pourrait bien en être du testament du petit-fils comme il en a été du testament du grand-père.

L'année 1718 se ferma par la nouvelle de la mort de Charles XII, qui depuis dix ans occupait l'Europe de ses chevaleresques folies.

Il fut tué d'un coup de fauconneau, tiré de la forteresse de Frédéricks-Hall qu'il assiégeait : voici l'opinion commune.

Seulement, sans prendre consistance, le bruit courut qu'il avait eu la tête cassée d'un coup de pistolet, tiré par un officier, que le service de ce prince moitié fou avait lassé.

The text on this page is estimated to be only 26.72% accurate

 !.« rùsiillat iialure! du tons eus uvunumeiils fui la guerre avec 1 LsIMgiie. Le ^ janvier la Fraiu [Uildia son nianilVsle. Il conleouil l'élal de la l'ianre à la mort de Louis XIV; le l>csoiu iiu'elli' a\ail di' la paix, la néecssilé pour cliacun de se réunir eonli-e eelniipii la tioulilait. Il ex|Misail les a\anlag<-s faits au roi d'I'lspagiie par le Irailé de la i^uadruple alliaiiee : tels que la renoneialion ahsolue de l'eni|KTeurau rovaume d'Kspagnc, renoneialion qu'il n'avait jamais voulu aeeorder jiisipi'alors ; l'assurance et rimes'ilinx' des dueliés de Toscane, l'arnii^ et l*lais;inee pour lesenfanis de L reine, et la reversion du r<iyaunie de Sardaigne accordée au roi d'Espagne en écliange de la cession qu'il faisait de la .Si(ile. lx' manifesie de la France ap|>ela celui de l'Espagne. l'hilipiMî V e\|)Osait de son cévié lis motifs (pii l'avaient déterminé à faire la guemi à l'ciiqiereur ; c'élaieni les mauvais procédés des im|iériaux dans l'exéculion des Irailés lois de l'évacualion des [ilaces de la Catalogne et des Iles de Mavorque et d'iviigi, dans lesipielli s ils avaient jeté, en |>artant, des semences de réliellioii, et auxipielles ils avaient fait passer des secoure |)oiir les enqiéclicr de se soiniiellre; de plus, il rappelait l'atlentat commis (lar le gouvernement de Milan sur le grand iiiipiisiteiir d'Espagne, arix'dé conlre le droit des gens lorede son |iassigc dans cetle ville. Et eiilin les négociations qui sef lisaient à Londres et à Vienne pour rendre la Sicile à l'cnqicrcurci jn iver la camronned'Esiiagne du droit de revereioiislipiilée (VU' les Irailé'S. Or, comme d'après les uianifesles, cluicuiie des deux puissances avait raison, elles en apiM'lérenl à l'arbitre inviKjué en jiareil cas, au Dieu des arnié'es. 1^ 10 mars, les Irmqx'S fran(;aises commandées par le général de Itcrwick, canqH'i'cnt entre Bayonne et Saint-Jean-l'icd-de-l'ort, prèles il commencer les liosliliilés conlre l'Espagne. Le la mars, le prétendant arriva en Espagne prêt à fiire, avec l'aide du cabinet de Madrid, une nouvelle leiilalivc sur les cûles Digitized by Google

CHAPITRE IX.

Le résultat naturel de tous ces événements fut la guerre avec l'Espagne.

Le 2 janvier la France publia son manifeste.

Il contenait l'état de la France à la mort de Louis XIV; le besoin qu'elle avait de la paix, la nécessité pour chacun de se réunir contre celui qui la troublait. Il exposait les avantages faits au roi d'Espagne par le traité de la quadruple alliance : tels que la renonciation absolue de l'empereur au royaume d'Espagne, renonciation qu'il n'avait jamais voulu accorder jusqu'alors; l'assurance et l'investiture des duchés de Toscane, Parme et Plaisance pour les enfants de la reine, et la reversion du royaume de Sardaigne accordée au roi d'Espagne en échange de la cession qu'il faisait de la Sicile.

Le manifeste de la France appela celui de l'Espagne.

Philippe V exposait de son côté les motifs qui l'avaient déterminé à faire la guerre à l'empereur; c'étaient les mauvais procédés des impériaux dans l'exécution des traités lors de l'évacuation des places de la Catalogne et des îles de Mayorque et d'Iviça, dans lesquelles ils avaient jeté, en partant, des semences de rébellion, et auxquelles ils avaient fait passer des secours pour les empêcher de se soumettre; de plus, il rappelait l'attentat commis par le gouvernement de Milan sur le grand inquisiteur d'Espagne, arrêté contre le droit des gens lors de son passage dans cette ville. Et enfin les négociations qui se faisaient à Londres et à Vienne pour rendre la Sicile à l'empereur et priver la couronne d'Espagne du droit de reversion stipulée par les traités.

Or, comme d'après les manifestes, chacune des deux puissances avait raison, elles en appelèrent à l'arbitre invoqué en pareil cas, au Dieu des armées.

Le 10 mars, les troupes françaises commandées par le général de Berwick, campèrent entre Bayonne et Saint-Jean-Pied-de-Port, prêtes à commencer les hostilités contre l'Espagne.

Le 15 mars, le prétendant arriva en Espagne prêt à faire, avec l'aide du cabinet de Madrid, une nouvelle tentative sur les côtes

LA RÉGENCE 83 irAnylcfeire afin d’y opÉrcT une divereimi qui piU emiR'cljer colle puissance (loiircndrc parti pour l'empereur. Le2l avril, le marquis de Silly passa la Bidassoa et s’cmpiara du cliàlcau do Béhofiie. Le 27, l'hiliiqie V, ipii s’étail décidé à quitter la jeune reine pour prendre en iK-i-sonne le commaiulemenl de son arrnw, fit puldier une proelauialion déelarant que son amitié (mur le roi de France et son zèle \>our la nation française, le déterminaient à prendre, Ininième, le commandemeni des troiqn-s (mur les tirer de l'o[i|iression. Im roi Philipim V croyait voir à cette déclaration la France se soulever loul enlièro cl une portion de l'armée française (lasser dans les rangs de l'armée espagiude. Mais lu France avait liien autre chose h faire que de s’occuymr de la [u-oclamation du roi Philippe V. Elle s'occupait de la captiviU'; de M. de Biclielieu. Le 28 mai-s 1719, longlem(vs après hîs autres conspirateurs, M. de' Rieliclieu iivait été arrêté, comme nous avons dit, dans sa chamiue à coucher cl conduit à la Bastille. la' régent qui en voulait depuis longtenqis à Bichelieu, avait dit que le duc, eùt-il «piatre tètes, il avait de quoi les lui faire coiqs’r tontes les ((uatre; mais comme les (irenves de la cul|iahilité du duc n'avaient [las été rendues |iuhli(|ues, qu'une stade lettre (>ar laquelle M. de Bichelieu essayait de faire rester son régiment il Itayonne, courait les salons, on donnait une autre cause, une cause toute personnelle à l'arrestation de l'hoimue à la mode. Quoi qu'il en fut de la omse de celle arrestation, le fait n’en fut pas moins un grand événement pour les femmes; le due de Birhelieu semblait être leur chose à elles, on leur prenant le duc, on leur prenait un bien qui leur ap|iarlenail : on ei'it dit que les salons de Paris, depuis ceux de la cour jusqu’à ceux de la bourgeoisie, vivant (lar le duc, s’en allaient mourant de|mis que le duc était en prison. Une autre (mrsonne (Partageait en ce moment, avec l’homme à la mo<le, le privilège scandaleux de [iréoceu|mr Paris, c’était madame la duchesse de Berry ; madame la duchesst; de Berry qui n’avnit [us

d'Angleterre afin d'y opérer une diversion qui pût empêcher cette puissance de prendre parti pour l'empereur.

Le 21 avril, le marquis de Silly passa la Bidassoa et s'empara du château de Béhobie.

Le 27, Philippe V, qui s'était décidé à quitter la jeune reine pour prendre en personne le commandement de son armée, fit publier une proclamation déclarant que son amitié pour le roi de France et son zèle pour la nation française, le déterminaient à prendre, lui-même, le commandement des troupes pour les tirer de l'oppression.

Le roi Philippe V croyait voir à cette déclaration la France se soulever tout entière et une portion de l'armée française passer dans les rangs de l'armée espagnole.

Mais la France avait bien autre chose à faire que de s'occuper de la proclamation du roi Philippe V. Elle s'occupait de la captivité de M. de Richelieu.

Le 28 mars 1719, longtemps après les autres conspirateurs, M. de Richelieu avait été arrêté, comme nous avons dit, dans sa chambre à coucher et conduit à la Bastille.

Le régent qui en voulait depuis longtemps à Richelieu, avait dit que le duc, eût-il quatre têtes, il avait de quoi les lui faire couper toutes les quatre; mais comme les preuves de la culpabilité du duc n'avaient pas été rendues publiques, qu'une seule lettre par laquelle M. de Richelieu essayait de faire rester son régiment à Bayonne, courait les salons, on donnait une autre cause, une cause toute personnelle à l'arrestation de l'homme à la mode.

Quoi qu'il en fût de la cause de cette arrestation, le fait n'en fut pas moins un grand événement pour les femmes; le duc de Richelieu semblait être leur chose à elles, en leur prenant le duc, on leur prenait un bien qui leur appartenait; on eût dit que les salons de Paris, depuis ceux de la cour jusqu'à ceux de la bourgeoisie, vivant par le duc, s'en allaient mourant depuis que le duc était en prison.

Une autre personne partageait en ce moment, avec l'homme à la mode, le privilége scandaleux de préoccuper Paris, c'était madame la duchesse de Berry; madame la duchesse de Berry qui n'avait pas

86 LA BÉGEMCK voulu faire, disait-on, une seule démarche en faveur du prisonnier, son ancien amant, et cela pir jalousie contre mailemoisellc île Valois. \ l'époque <lc la semaine s;iinte, madan\e de Herry, toute grosse qu'elle était, s'était, comme d'habitude, retiriic aux Filles-du-Calvaire, dans un appartement qu'elle habitait à l'épo(|uc des dévotions de Pâques ou pendant les caprices religieux qui lui prenaient quelquefois. Cet appariement était une pauvre cclhde dans laquelle elle vivait comme une simple religieuse, couchant sur un lit aussi dur qu'une piei re cl faisant scs |irièrcs sur la dalle humide, sans vouloir accepter |xiurmellie sous scs genoux, ni nattes, ni cous.sins. Aussi quand les saintes filles voy.iient la royale iHMiilenlc pleurer et prier ainsi , ne coraprenaieiil-elles rien à toutes les rumeurs rlu monde qui pénétraient jusqu'au fond du courent, et qui prétendaient que les [léchés de la M.idelciiie antique n'étaient que des peccadilles [très de ceux de la Maileleinc moderne. G;lle fois la duche.sse de Berry lit des Pâques encore plus sévères ((ue de coutume; elle éhiit sous le [Kiids d'une prophétie i|ui avait produit sur elle une vive impression. Avant d'entrer en retraite, la princesse, di‘giiisé*e de façon à ne jxis être reconnue, avait été visiter une es|iéce de l«)hémiennc fort en ré|iutatioii à cette é[)oque, la' quelle, à riusficction de sa main lui avait dit : « l'olrc accouchement sera périlleux, mais si vous en réchappez vous vivres loiiytemps. » OItc pro|)hétie avait d'autant plus frap|x; la princesse , qu'elle coïncidait avec nue autre qui lui avait été faite dans sa jeunesse et qui lui annonçait qu'elle ne dépiLsserait |i,is sa vingt-cinquième année. Quelipic précaution i[uc prit la [irincessc, le hasard ou la fatalité donna raison à la bohémienne ; dans le huitième mois du sa grossesse, la princesse lit une chute qui tua son enfant. \ l'instant meme de la chute, la lièvre prit la princesse; la nuit suivante elle eut le transport, au bout de quelque temps elle se trouva si mal que le bruit du sa mort prochaine s'était répandu dans Paris. En cet état, madame la duchesse de Beri’y ébiit abandonnée île» médecins. Alors, alin de tout tenter, rempyrisme après la science, Digitized by Google

voulu faire, disait-on, une seule démarche en faveur du prisonnier, son ancien amant, et cela par jalousie contre mademoiselle de Valois.

A l'époque de la semaine sainte, madame de Berry, toute grosse qu'elle était, s'était, comme d'habitude, retirée aux Filles-du-Calvaire, dans un appartement qu'elle habitait à l'époque des dévotions de Pâques ou pendant les caprices religieux qui lui prenaient quelquefois.

Cet appartement était une pauvre cellule dans laquelle elle vivait comme une simple religieuse, couchant sur un lit aussi dur qu'une pierre et faisant ses prières sur la dalle humide, sans vouloir accepter pour mettre sous ses genoux, ni nattes, ni coussins.

Aussi quand les saintes filles voyaient la royale pénitente pleurer et prier ainsi, ne comprenaient-elles rien à toutes les rumeurs du monde qui pénétraient jusqu'au fond du couvent, et qui prétendaient que les péchés de la Madeleine antique n'étaient que des peccadilles près de ceux de la Madeleine moderne.

Cette fois la duchesse de Berry fit des Pâques encore plus sévères que de coutume; elle était sous le poids d'une prophétie qui avait produit sur elle une vive impression. Avant d'entrer en retraite, la princesse, déguisée de façon à ne pas être reconnue, avait été visiter une espèce de bohémienne fort en réputation à cette époque, laquelle, à l'inspection de sa main lui avait dit :

« *Votre accouchement sera périlleux, mais si vous en réchappez vous vivrez longtemps.* »

Cette prophétie avait d'autant plus frappé la princesse, qu'elle coïncidait avec une autre qui lui avait été faite dans sa jeunesse et qui lui annonçait qu'elle ne dépasserait pas sa vingt-cinquième année.

Quelque précaution que prit la princesse, le hasard ou la fatalité donna raison à la bohémienne; dans le huitième mois de sa grossesse, la princesse fit une chute qui tua son enfant.

A l'instant même de la chute, la fièvre prit la princesse; la nuit suivante elle eut le transport, au bout de quelque temps elle se trouva si mal que le bruit de sa mort prochaine s'était répandu dans Paris.

En cet état, madame la duchesse de Berry était abandonnée des médecins. Alors, afin de tout tenter, l'empyrisme après la science,

LA RÉGENCE 87 on parla de l’élixir de Garus , (jiii était fort à la mode à celle époque. Carus fid mandé; il examina la princesse et la trouxa si mal, qu'il ne voulid répondre de rien. Connne il ji’y avait plus il'espoir, le duc d'Orléans, malgré la coléiv de Chirac, ne dériila pas moins de |Kinsser la chose à hoid. Garus Ut scs conditions, c’est-à-dire qu’à partir du moment où la princesse aurait pris son élixir jus(ju’à l’heure de la guérison ou de sa mort, -elle lui appartiendrait cniiércmenl. Il demanda (pie luiméme et deux gardes ne quittassent point la cliamhre de la princesse, alin que lés deux gardes-malades pussent veiller, (piand lui prendrait un instant de re[»)s. Tout lui fut accordé, promis, juré. Li princesse prit l’élixir, et Garus et ses deux gardes s’établirent d.ans sa cluimhre. lae remède réussit au delà de toute es|iérance. A l’instant même la duchesse se sentit soulagée. I‘eiidant queh|ues instants, on craignit ((UC ce soulagement, comme celui ((u’avait é|irouvé le roi laïuis XIV, ne fûtijue momentané. Mais, le soir, le mieux augmenta, se soutint le lendemain toute la journée, de sorte ipie vingUpialre iieures apriB avoir administré le remède, Garus froyait pouvoir re|Hindre du salut de la princesse. Mais Garus avait com|ité sans Chirac. Chirac était furieux de voir qu’un charlatan réussissait là oii la mi'decine avait échoué. Il savait que Garus avait dit que dans l’état où se trouvait la princesse, c’est-à-dire après avoir (iris son élixir, tout purgatif était mortel. Il guetta l’instant où Garus, écrasé de fatigue, dormait sur une ottomane, se présenta à la [lorte, et, d’un geste impérieux, il commanda I ■ silence aux deux gardes, qui, sachant l’influence (|ue Chirac avait sur le duc d’Orleaus, n’osèrent s’o(i((Oser à son action ; et, s’a()[irocliant du lit de la princesse, il lui (irésenta un breuvage. La princesse, à moitié endormie, prit ce qu’on lui (ir(''sentait sans s'informer ni ({uelle était la (mtion, ni ({uelle était la main qui la lui offrait, et Chirac disparut avec sa tasse vide. Au bout de ciii((minutes, la princesse se dressa sur s<vn lit en poussant des cris affreux , se plaignant d’iqirouver fous les synqitomes de reuqioisuunement.

on parla de l'élixir de Garus, qui était fort à la mode à cette époque. Garus fut mandé; il examina la princesse et la trouva si mal, qu'il ne voulut répondre de rien.

Comme il n'y avait plus d'espoir, le duc d'Orléans, malgré la colère de Chirac, ne décida pas moins de pousser la chose à bout. Garus fit ses conditions, c'est-à-dire qu'à partir du moment où la princesse aurait pris son élixir jusqu'à l'heure de la guérison ou de sa mort, elle lui appartiendrait entièrement. Il demanda que lui-même et deux gardes ne quittassent point la chambre de la princesse, afin que les deux gardes-malades pussent veiller, quand lui prendrait un instant de repos. Tout lui fut accordé, promis, juré. La princesse prit l'élixir, et Garus et ses deux gardes s'établirent dans sa chambre.

Le remède réussit au delà de toute espérance. A l'instant même la duchesse se sentit soulagée. Pendant quelques instants, on craignit que ce soulagement, comme celui qu'avait éprouvé le roi Louis XIV, ne fût que momentané. Mais, le soir, le mieux augmenta, se soutint le lendemain toute la journée, de sorte que vingt-quatre heures après avoir administré le remède, Garus croyait pouvoir répondre du salut de la princesse.

Mais Garus avait compté sans Chirac. Chirac était furieux de voir qu'un charlatan réussissait là où la médecine avait échoué. Il savait que Garus avait dit que dans l'état où se trouvait la princesse, c'est-à-dire après avoir pris son élixir, tout purgatif était mortel. Il guetta l'instant où Garus, écrasé de fatigue, dormait sur une ottomane, se présenta à la porte, et, d'un geste impérieux, il commanda le silence aux deux gardes, qui, sachant l'influence que Chirac avait sur le duc d'Orléans, n'osèrent s'opposer à son action; et, s'approchant du lit de la princesse, il lui présenta un breuvage.

La princesse, à moitié endormie, prit ce qu'on lui présentait sans s'informer ni quelle était la potion, ni quelle était la main qui la lui offrait, et Chirac disparut avec sa tasse vide.

Au bout de cinq minutes, la princesse se dressa sur son lit en poussant des cris affreux, se plaignant d'éprouver tous les symptômes de l'empoisonnement.

88 I.A Rt(iE>CB A CCS cris, Gai ns sc rcveilla, dciiiaiiilaiit ce ijui était arrivé. Il fallut liii'ii le lui (lire. .Aloi-s, tout furieux, il courut au salon, où étaient le due et la duchesse d'Orhauis, attendant l'cIVet du remède, et à grands cris leur dénonça Gliirac. Aloi-s, on SC |uvci[iita dans la cliamhre de la malade, que dix miuulos avaient suffi (lour replonger dans un étal désespéré. Mais en ce moment, impudeuce étrange, apparut Chirac, qui sc vanta tout haut cl en riant de ce qu'il avait fait, et, avec une révérence iroiii(pie, souhaita à madame la duchesse de Berry un bon voyage et sortit. Deux joui-s après, la duchcs.se était morte sans avoir un instant repris connaissance. Pendant l'agonie de sa fille, le duc d'Orlévms était resté longtemps à soa chevet. Mais enfin, enlminé par le duc de Saint-Simon, il l'avait suivi dans un |Kdit cahinet, où, la fenêtre ouverte et ajfipuyésiir le Iwlcon, il (winvait plemer tout à son aise. Sa douleur était si profonde, ses sanglots si violents, qu'un instant, disposé comme était le dur à une nllai|ue d'apo|ile\ie, on craignit la sulîocalion. Knlin, connhe il fidiait, |iour sortir, rcjiasser par la charnltrc de la princeswv, on ohlini du duc qu'il rcivasserail avant (jn'ellc fût morte. .Mais (|uand ce [htc désolé revit étendue sur son lit d'agonie celle fille (pi'il avidt tant aimée, il ne put faire un |Kis de plus : il alla tomlier à son chevet et ne se releva que lorsqu'elle fut expirée. Alors scidemcnt il revint au Palais-Royal , chargeant M. de SaintSimon de veiller à tout, et disant tout haid que la maison de la princesse, et même la sienne , étaient inviU'es à ne recevoir d'ordres (jue du duc. las détails de rantopsic demeurèrent secrets. Le bruit courut qu'accoucht* à |veine de|>uis trois mois, le cor|»s avait présenté l'aspect d'une nouvelle grossesse. La duchesse d(v Berry fut enterrée sans gardes- du-corps, ni eau bénite, ni oraison funèbre, rd aucune cérémonie; son cœur fut porté au Val-de-Gràce. Le convoi fut celui d'un riche particulier, et le seul hor.neur royal Digitized by Google

A ces cris, Garus se réveilla, demandant ce qui était arrivé. Il fallut bien le lui dire. Alors, tout furieux, il courut au salon, où étaient le duc et la duchesse d'Orléans, attendant l'effet du remède, et à grands cris leur dénonça Chirac.

Alors, on se précipita dans la chambre de la malade, que dix minutes avaient suffi pour replonger dans un état désespéré. Mais en ce moment, impudence étrange, apparut Chirac, qui se vanta tout haut et en riant de ce qu'il avait fait, et, avec une révérence ironique, souhaita à madame la duchesse de Berry un bon voyage et sortit.

Deux jours après, la duchesse était morte sans avoir un instant repris connaissance.

Pendant l'agonie de sa fille, le duc d'Orléans était resté longtemps à son chevet. Mais enfin, entraîné par le duc de Saint-Simon, il l'avait suivi dans un petit cabinet, où, la fenêtre ouverte et appuyé sur le balcon, il pouvait pleurer tout à son aise.

Sa douleur était si profonde, ses sanglots si violents, qu'un instant, disposé comme était le duc à une attaque d'apoplexie, on craignit la suffocation. Enfin, comme il fallait, pour sortir, repasser par la chambre de la princesse, on obtint du duc qu'il repasserait avant qu'elle fût morte. Mais quand ce père désolé revit étendue sur son lit d'agonie cette fille qu'il avait tant aimée, il ne put faire un pas de plus : il alla tomber à son chevet et ne se releva que lorsqu'elle fut expirée.

Alors seulement il revint au Palais-Royal, chargeant M. de Saint-Simon de veiller à tout, et disant tout haut que la maison de la princesse, et même la sienne, étaient invitées à ne recevoir d'ordres que du duc.

Les détails de l'autopsie demeurèrent secrets. Le bruit courut qu'accouchée à peine depuis trois mois, le corps avait présenté l'aspect d'une nouvelle grossesse.

La duchesse de Berry fut enterrée sans gardes-du-corps, ni eau bénite, ni oraison funèbre, ni aucune cérémonie; son cœur fut porté au Val-de-Grâce.

Le convoi fut celui d'un riche particulier, et le seul honneur royal

The text on this page is estimated to be only 23.71% accurate

LA BtUENCE 80 f|iii fui iTiiilu il ce [wiivrc corps fut de reposer dans l'antique basilique de l)iigi>liert. Ia> roi porla le deuil six semiines et la cour trois mois. La diielii'ssi! <le l!err\ laissa une seule fille. l'ti jour, un iiiciinnu se présenla au convent îles Hospitalières du faubiiiii'g S.iinf->l,ui-e iu. et pria la supérieure de rerevoir dans sa maison une |ieltlc lille d'environ deux ans, aecoinpapni'e de sa pviivernaiilc. Le prix de l a pension arrêté, cet inroimu paya d'avance les cinq pi eniières années. Puis il retourna clierclier l'enfant qu'il amena au couvent avec sai •.'oiivcrnante. Le carros.se était plein de ballots de lln^e orné de dentelles et d élolTes pour roln's. 11 y avait en outre un iielil service de vaisselle tout eu argenl. ttnelqiie tenqis api'i's 1 1 mort de la duchesse de lîiTry, madi-iuoiselle de Cli.irlix's. dovciniealibes.sc de Cbelles. lit iv. l unor l'eiil'inl cotnine élant sa nièce; ce fut abus seulcmeid que l'on connut le secret de sa naiss inee. Vingt ou viugl-eiii(| ans après, Diiclos dit avoir vu celle religieuse dans un couvent de l'onloise. Toute sa fortune alors était réduite à nue pension de trois cents francs. l'resipieen inéine temps que celle mort , qui eut lieu le 21 juillet . tï If), à minuit, deux autres morts, qui dix ans anparavaid eussent remué le monde, arrivèrent suis f.iirc plus de sensation que si ceux qu'ellys frapp lieul cnssenl été des personn iges ordinaires. La premiire de ces deux morts fut celle fie madame de lUainlenon. Madame de .Mainteiinn élait à Sainf-Cvr depuis la mort du roi. Elle y ilemeiirait avec nue espèce d'éliqnelle de reine-douairière, lausique la reine d'.\ngle!erre .diait diuer eliez elle, chacune avait son fauteuil. Les jeunes élèves de la m.iison leS servaient, et tout se passait entre elles sur le pieil fie l égalité. M. du Maine seul (louvait allei' la voir sans le lui faire dem inder. Il lui réndail fie fréi|ueiils devoirs, et elle, de son côté, le rerovail toujours avec une ti iidresse de mère. Elle fut plus sensible à la ibgradation de son lils adoptif qu'elle ne l'avait été à la mort du roi. I. I. 13 ■Bwfeçi by Google

qui fut rendu à ce pauvre corps fut de reposer dans l'antique basilique de Dagobert.

Le roi porta le deuil six semaines et la cour trois mois.

La duchesse de Berry laissa une seule fille.

Un jour, un inconnu se présenta au couvent des Hospitalières du faubourg Saint-Marceau, et pria la supérieure de recevoir dans sa maison une petite fille d'environ deux ans, accompagnée de sa gouvernante. Le prix de la pension arrêté, cet inconnu paya d'avance les cinq premières années.

Puis il retourna chercher l'enfant qu'il amena au couvent avec sa gouvernante. Le carrosse était plein de ballots de linge orné de dentelles et d'étoffes pour robes. Il y avait en outre un petit service de vaisselle tout en argent.

Quelque temps après la mort de la duchesse de Berry, mademoiselle de Chartres, devenue abbesse de Chelles, fit réclamer l'enfant comme étant sa nièce; ce fut alors seulement que l'on connut le secret de sa naissance.

Vingt ou vingt-cinq ans après, Duclos dit avoir vu cette religieuse dans un couvent de Pontoise. Toute sa fortune alors était réduite à une pension de trois cents francs.

Presque en même temps que cette mort, qui eut lieu le 21 juillet 1719, à minuit, deux autres morts, qui dix ans auparavant eussent remué le monde, arrivèrent sans faire plus de sensation que si ceux qu'elles frappaient eussent été des personnages ordinaires.

La première de ces deux morts fut celle de madame de Maintenon.

Madame de Maintenon était à Saint-Cyr depuis la mort du roi. Elle y demeurait avec une espèce d'étiquette de reine-douairière. Lorsque la reine d'Angleterre allait dîner chez elle, chacune avait son fauteuil. Les jeunes élèves de la maison les servaient, et tout se passait entre elles sur le pied de l'égalité.

M. du Maine seul pouvait aller la voir sans le lui faire demander. Il lui rendait de fréquents devoirs, et elle, de son côté, le recevait toujours avec une tendresse de mère. Elle fut plus sensible à la dégradation de son fils adoptif qu'elle ne l'avait été à la mort du roi.

90 LA RËUÜNCi: Et , pour mourir en qucl(|uc sorte comme (^llc avait vécu , elle s’alita le lendemain du jour où elle apprit son ari'eslation ; et, après trois mois de fièvre et de langnenr, elle mourut le s.nncdi 13 avi il 1719, à l’Age de cpiatre-vingl-trois ans. (3;f(e aulre mort, si importante dans une autre époque, si ignorés; à ré;iKiquc où nous sommes arrivés, fut celle du père Le Tellier, confesseur du roi , qui inouï ut le 2 septeinlire di; la même anné'e. Pendant celenqis, la guerre d'Es|signc se continuait, et le ttijuin nous prenions Fontarahie, le H août Saint-Si';lKistien. Enfin, dans le courant de ce deruier mois, le clievalier de Givry, avec cent hommes montés sur une escadre anglaise, surprenait la ville de&ntenaet y hrülait trois vaissiïni* espagnols, tandis que le mariH-hal de lîervvick entrait en Catidogne et s'emiwrait de la ville d’I’rgel et de son château. CHAPITRE X. Quelque temps avant que la mort ne prit an régent une de ses filles, la religion lui enlevait l’autre. Nous avons dit les hriiits qui couraient sur mademoiselle de Chartres; c’étaient les mêmes qui avaient eouni sur niadainc la duchessi; de Berry et sur raadeinoiselle de Valois. Li cause de sa retraite resta un secret. La princesse Palatine, dans s*s .Mémoires, avoue elle-inéme ignorer les motifs qui ont fait désirer à mademoiscdle de Chartres d’étre religieuse. Richelieu n’y met pus tant de ménagements, et déclare tout net < que c’isst à la fois pir jalousie contre mademoiselle de Valois et * pour avoir un sérail. » 11 y avait déjà prés d’un an que mademoiselle de Chartres vivait an couvent, où elle avait prononcé scs vœux le 23 août 1718, quand elle en fut noininés; ahiiesse le 14 septeinlire 1710. La place d’abhesse de Chelles avait été achetée |xir le régent à

Digitized by Google

Et, pour mourir en quelque sorte comme elle avait vécu, elle s'alita le lendemain du jour où elle apprit son arrestation; et, après trois mois de fièvre et de langueur, elle mourut le samedi 15 avril 1719, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Cette autre mort, si importante dans une autre époque, si ignorée à l'époque où nous sommes arrivés, fut celle du père Le Tellier, confesseur du roi, qui mourut le 2 septembre de la même année.

Pendant ce temps, la guerre d'Espagne se continuait, et le 16 juin nous prenions Fontarabie, le 11 août Saint-Sébastien.

Enfin, dans le courant de ce dernier mois, le chevalier de Givry, avec cent hommes montés sur une escadre anglaise, surprenait la ville de Centena et y brûlait trois vaisseaux espagnols, tandis que le maréchal de Berwick entrait en Catalogne et s'emparait de la ville d'Urgel et de son château.

CHAPITRE X.

Quelque temps avant que la mort ne prît au régent une de ses filles, la religion lui enlevait l'autre.

Nous avons dit les bruits qui couraient sur mademoiselle de Chartres; c'étaient les mêmes qui avaient couru sur madame la duchesse de Berry et sur mademoiselle de Valois. La cause de sa retraite resta un secret. La princesse Palatine, dans ses Mémoires, avoue elle-même ignorer les motifs qui ont fait désirer à mademoiselle de Chartres d'être religieuse.

Richelieu n'y met pas tant de ménagements, et déclare tout net « que c'est à la fois par jalousie contre mademoiselle de Valois *et « pour avoir un sérail.* »

Il y avait déjà près d'un an que mademoiselle de Chartres vivait au couvent, où elle avait prononcé ses vœux le 23 août 1718, quand elle en fut nommée abbesse le 14 septembre 1719.

La place d'abbesse de Chelles avait été achetée par le régent à

LA BéGENCE 01 matlcmoiselli' (le Villars , sœur du maréclial , moycnnaiil une renie viagère de doure mille livres par au. « C'était, dit Sainl-Simoti , une singulière abbesse : tanl(‘)l austère à l'excès, tantôt n'ayant de religieuse (|ue l'habit. Musicienne, diirurgienue , lliéologicnne, directrice, et tout cela [wr saut et par bond, toujours dégoûtée et fatigute de ces situations divi^rses. » Tandis (|ue madame de Berry mourait, tandis riuc mademoiselle de Chartres se faisait abbesse, et troquait son nom princier wntre l'humble nom de s<cur Bathildc, la fortune de l.aw atteignait son apogée, et Paris tout entier, s<! portant à la rue Qnincampoix, prenait un as[)ect étrange causé par les mélamorplioscs sociales ipii s'opéraient. Eu effet, toutisles fortunes avaient été atteintes, ébranlées, renversées ou bàti(!S par cet étrange vertige qui venait de s'empaier de toute la France : on arrivait de la province, on arrivait de l'.^ngliv terre , on arrivait d’.Vraériquc même , pour jouer ce singulier jeu des actions qui faisait et défaisait les fortunes entre deux soleils. Du 3 janvier au 1" avril seulement, Liw avait, en vertu d édits royaux , émis pour soixante-douze millions de billets. Il était ini|x>ssible que le régent refusât le contrôle des finances à un homme si populaire. Aussi était-il fort question de le lui donner; la seule cause qui retint le rf'gent, c'est que Law n'était pas cutholiijue. Par bonheur, Law était encore moins scrupuleux que le régent; il abjura entre les mains de l'abbé de Tencin. Cette abjuration de Law valut à l'abbé de Tencin l'ambassade de Rome. Ce n'était (vas trop cher, cnr Ijiw obtenait chaque jour des édits si étranges, qu'il était évident ([ue l'orage qui s'amassait tout doucement contre lui devait retomber uu jour sur sa tète en grêle et en toimerre. . D'abord, ce fut un arrêt du conseil qui défendit de faire aucun piement en argent, au-dessus de la somme de liOO livres. Quelques mois après, par un nouvel arrêt, ces paiements ne pouvaient plus se faire au-dessus de 10 livres en argent, et de 300 livres eu or. Digitized by Google

mademoiselle de Villars, sœur du maréchal, moyennant une rente viagère de douze mille livres par an.

« C'était, dit Saint-Simon, une singulière abbesse : tantôt austère à l'excès, tantôt n'ayant de religieuse que l'habit. Musicienne, chirurgienne, théologienne, directrice, et tout cela par saut et par bond, toujours dégoûtée et fatiguée de ces situations diverses. »

Tandis que madame de Berry mourait, tandis que mademoiselle de Chartres se faisait abbesse, et troquait son nom princier contre l'humble nom de sœur Bathilde, la fortune de Law atteignait son apogée, et Paris tout entier, se portant à la rue Quincampoix, prenait un aspect étrange causé par les métamorphoses sociales qui s'opéraient.

En effet, toutes les fortunes avaient été atteintes, ébranlées, renversées ou bâties par cet étrange vertige qui venait de s'emparer de toute la France : on arrivait de la province, on arrivait de l'Angleterre, on arrivait d'Amérique même, pour jouer ce singulier jeu des actions qui faisait et défaisait les fortunes entre deux soleils.

Du 3 janvier au 1er avril seulement, Law avait, en vertu d'édits royaux, émis pour soixante-douze millions de billets.

Il était impossible que le régent refusât le contrôle des finances à un homme si populaire. Aussi était-il fort question de le lui donner; la seule cause qui retint le régent, c'est que Law n'était pas catholique.

Par bonheur, Law était encore moins scrupuleux que le régent; il abjura entre les mains de l'abbé de Tencin.

Cette abjuration de Law valut à l'abbé de Tencin l'ambassade de Rome.

Ce n'était pas trop cher, car Law obtenait chaque jour des édits si étranges, qu'il était évident que l'orage qui s'amassait tout doucement contre lui devait retomber un jour sur sa tête en grêle et en tonnerre.

D'abord, ce fut un arrêt du conseil qui défendit de faire aucun paiement en argent, au-dessus de la somme de 600 livres. Quelques mois après, par un nouvel arrêt, ces paiements ne pouvaient plus se faire au-dessus de 10 livres en argent, et de 300 livres en or.

02 I.A Rf.liENCH Kiifiii lin dmiicr arrrl iiilerviiil . ijiii (lÉfiMidail à ((iii qiip re fût, sous ((l’irie d’iinicndc, de coiisorvor c’Iuv. soi plus de oOO livres PU argplil luomiayp; la défi'uso s'olpiidail jus<|iraux «■onmiuuault's l'plipieusi’s pl sv'rulières. lai Mets de la somme trouvée elle/, le eonlreveiianl était, à titre de prime, aceurdé aux délateurs. A l'iustaiit même, tous les dé|«'ils d'argent furent convertis eu papier et iloiiuérent une nouvelle valeur aux actions de la douille lianipie. qui, s'il faut en rroire M. de Neeker, dans sa ré|ionse à l’alilié Morellet, en 1707, montèrent jus<p^,^ six milliards. Ctnant à Livv, il tro<|uait son ai'fient non pas contre du papier, mais contre des terres. A son détint, il avait aciielé du comte d'Iivrcux, moyennaut la somme de 1,800,000 livres, le comté de Tancarville, en Normandie. Il ulfrail au prince de Girignaii 1,400,000 livi-esde rliôlel de Sfiis-sons: à la marquise de llcuvron, .'iOO.OOO livres de sa terre de Lillelionne; enlin, au duc de Savoie, 1,700,000 livres de son maripiisat de Kosny. yuani au régent, tout au contraire de l-aw, il ne prot.l.iit de ses gains à lui que [M>ur les répandre sur tout le monde, non pas en pÜs-cs d'or, maison pluie de papier. Il donna un million à rilolclDieu de Paris, un million à l' Hospice-Général, un million aux Knfanl.s-Trouvt-s; quinze cent mille livres furent emfiloyées par lui à tirer de captivité des prisonmei-s |Vour dettes; eulîn le marquis de Nocé, le comte de Li Motlieet le comte de Rove reçurent chacun de sa main une gratilication de cinquante mille livres. Le duc de Bourlion ne suivit |)oint cet exemple; il gagna des sommes imiueuses. Ht relsdir Chantilly et acheta tous les hiens qu'il trouva à sa convenance : il avait le goiit des hôtes féroces, il se lit une ménagerie plus belle <pie celle du roi ; il aimait le luxe des coureui-s, et, d’um; seule fois, il en fit venir cent cinquante d'Angleterre. les<piels lui audaienl I o 5 1,800 livres la pièce. Diins une seule fctc qu'il donna au régent et à la pauvre duchesse de Rcrry , fêle qui dura cinq jours et cinq nuits, il dépensa près de deux millions. CeiK iulaul toute l'alfaire de la conspiration de Cellamare était toniijée dans l'(.'au ou à [jcu prè'S. tJigir* I >'7 Google

Enfin un dernier arrêt intervint, qui défendait à qui que ce fût, sous peine d'amende, de conserver chez soi plus de 500 livres en argent monnayé; la défense s'étendait jusqu'aux communautés religieuses et séculières.

Un tiers de la somme trouvée chez le contrevenant était, à titre de prime, accordé aux délateurs.

A l'instant même, tous les dépôts d'argent furent convertis en papier et donnèrent une nouvelle valeur aux actions de la double banque, qui, s'il faut en croire M. de Necker, dans sa réponse à l'abbé Morellet, en 1767, montèrent jusqu'à six milliards.

Quant à Law, il troquait son argent non pas contre du papier, mais contre des terres. A son début, il avait acheté du comte d'Évreux, moyennant la somme de 1,800,000 livres, le comté de Tancarville, en Normandie. Il offrait au prince de Carignan 1,400,000 livres de l'hôtel de Soissons; à la marquise de Beuvron, 500,000 livres de sa terre de Lillebonne; enfin, au duc de Savoie, 1,700,000 livres de son marquisat de Rosny.

Quant au régent, tout au contraire de Law, il ne profitait de ses gains à lui que pour les répandre sur tout le monde, non pas en pièces d'or, mais en pluie de papier. Il donna un million à l'Hôtel-Dieu de Paris, un million à l'Hospice-Général, un million aux Enfants-Trouvés; quinze cent mille livres furent employées par lui à tirer de captivité des prisonniers pour dettes; enfin le marquis de Nocé, le comte de La Mothe et le comte de Roye reçurent chacun de sa main une gratification de cinquante mille livres.

Le duc de Bourbon ne suivit point cet exemple; il gagna des sommes immenses, fit rebâtir Chantilly et acheta tous les biens qu'il trouva à sa convenance : il avait le goût des bêtes féroces, il se fit une ménagerie plus belle que celle du roi; il aimait le luxe des coureurs, et, d'une seule fois, il en fit venir cent cinquante d'Angleterre, lesquels lui coûtaient 15 à 1,800 livres la pièce. Dans une seule fête qu'il donna au régent et à la pauvre duchesse de Berry, fête qui dura cinq jours et cinq nuits, il dépensa près de deux millions.

Cependant toute l'affaire de la conspiration de Cellamare était tombée dans l'eau ou à peu près.

LA RÉGENTK 03 Ij' priiifp, comme nous l'avons ilit, avait etc relàclic le premier et rcnvovc en Es|wonc. Le régent avait fait venir LagrangfvChancel , l'auteur des Philippicpies, et lui avait deraandé s'il était bien vrai qu'il pensiit tout ce qu'il avait dit de lui. — Oui, .'lonseigni'ur, lui avait ivpondu etTronténicnl le poète. — C'est bien lienreux [Kiur vous, reprit le régent; car si vous eussiez écrit de' pireilles infamies contre votre ronscienee, je vous eus.se fait pendre. Et il se contenta de l'envoyer aux Iles Sainte-Marguerite, où il resta trois ou quatre mois. Mais au bout de ce tenq)s, les ennemis du régent ayant ré|iandu le bruit ipie le prince l'y avait fait enq«>isonner, le prince ne trouva pas de meilleur moyen do démentir celle nouvelle calomnie, <pic d'ouvrir les portes de sii prison nu prétendu mort , qui se bâta de revenir à Paris plus gonflé de baine et de fiel que jamais. Quant au duc de llichclicu, il était tombé malade à la Ifaslille; on exposa au régent que si le (irisonnier avait le malbeurde mourir en prison , ce serait contre su cruauté un concert de malédictions ipii pouvait ternir sa mémoire. Ü! duc s<; laissa donc. Imicher. 11 [«rmil d'abord que Iliclielicu sortit, à la condition que le cardinal de Noailles et la ilucbessc de Richelieu, si bello-mèi'c, iraient le prendre à la Bastille et le garderaient à Conllans jusqu'à ce qu'il fût en état de se rendre à sa terre de Richelieu, où il resterait jusipi'à nouvel ordre. Il sortit en conséquence de prison le 30 août 1710, se rendit à Conllans, dont il escaladait les murailles au Ixmt de Iniil joura, et, comme il s'apprêtait à partir pour son exil, il reçut l'autorisation de venir |wsser à Saint-Cermain le tem|)s que devait durer cet exil. Trois mois apri-s, il faisait au régent s;i visite de réconciliation. Le régent, ipii ne savait pas haïr, lui tendit la main et rembrass,i. Le duc et la duchesse du .Maine avaient clé conduits ; run au château de Dourlans, l'autre à la citadelle de Dijon. Tous deux sortirent de leur prison avant la lin de l'année, di'-sarmani le régent, le duc du Maine [lar une dénégation absolue, la duchesse [Kir un aveu comi>lel. Digitized by Google

Le prince, comme nous l'avons dit, avait été relâché le premier et renvoyé en Espagne.

Le régent avait fait venir Lagrange-Chancel, l'auteur des Philippiques, et lui avait demandé s'il était bien vrai qu'il pensât tout ce qu'il avait dit de lui.

— Oui, Monseigneur, lui avait répondu effrontément le poëte.

— C'est bien heureux pour vous, reprit le régent; car si vous eussiez écrit de pareilles infamies contre votre conscience, je vous eusse fait pendre.

Et il se contenta de l'envoyer aux îles Sainte-Marguerite, où il resta trois ou quatre mois. Mais au bout de ce temps, les ennemis du régent ayant répandu le bruit que le prince l'y avait fait empoisonner, le prince ne trouva pas de meilleur moyen de démentir cette nouvelle calomnie, que d'ouvrir les portes de sa prison au prétendu mort, qui se hâta de revenir à Paris plus gonflé de haine et de fiel que jamais.

Quant au duc de Richelieu, il était tombé malade à la Bastille; on exposa au régent que si le prisonnier avait le malheur de mourir en prison, ce serait contre sa cruauté un concert de malédictions qui pouvait ternir sa mémoire. Le duc se laissa donc toucher. Il permit d'abord que Richelieu sortît, à la condition que le cardinal de Noailles et la duchesse de Richelieu, sa belle-mère, iraient le prendre à la Bastille et le garderaient à Conflans jusqu'à ce qu'il fût en état de se rendre à sa terre de Richelieu, où il resterait jusqu'à nouvel ordre.

Il sortit en conséquence de prison le 30 août 1719, se rendit à Conflans, dont il escaladait les murailles au bout de huit jours, et, comme il s'apprêtait à partir pour son exil, il reçut l'autorisation de venir passer à Saint-Germain le temps que devait durer cet exil.

Trois mois après, il faisait au régent sa visite de réconciliation. Le régent, qui ne savait pas haïr, lui tendit la main et l'embrassa.

Le duc et la duchesse du Maine avaient été conduits : l'un au château de Dourlans, l'autre à la citadelle de Dijon. Tous deux sortirent de leur prison avant la fin de l'année, désarmant le régent, le duc du Maine par une dénégation absolue, la duchesse par un aveu complet.

Oi LA R^fiKNCE Tous (leiu relrnuvôrcnt à Scojiiix le marquis de Poni|iiMl()iir; le comte de Laval, Malézieux et mademoiselle de Launay, qui, sortis de prison avant eux, lesyaltetidaicnt pour reprendre ces charmantes fi'tes que Ohaulicu, [Kiuvre aveugle qui ne |iouvail pas les voir, npiwlait les Nuits-Blanches de Sceaux. Quant au cardinal de Poliguac, il n'avait pis mfmc él6 arn'té, le régent s'étant contenté de l'exiler dans son ahlaiye d'.\nchin. On fut donc assez étonné d'apprendre à Paris, veis la fin de [iovenibre, rarrestalion de quatre gentilshommes bretons, dont l'affaire se rattachait à celle du prince de Cellamare. Pendant cette année et l'année précédente, un grand changement s'était fait dans la politique intérieure. Pour se populariser d'abord, la Régence s'était appuyée sur le Parlement et la noblesse. On avait ré'agi contre ce pouvoir royal, qui avait paru si lourd aux mains de Louis XIV ; on avait essayé de gouverner avec les uto[àes de Fénelon et du duc de Bourgogne. Mais, bientôt, on s'ébiit aperçu qu'en rendant le droit de remontrances au Parlement, on avait ressuscité une opposition, et qu'en éUiblissant des conseils de régence, on s'était créé des embarras. Aussi , jieu à |icu ce droit de remontrances, accordé au Parlement, lui avait-il été retiré, et les conseils abolis avaientils été remplacés par des secrétaires d'Élat. Peu à peu, les secrétaires d'État avaient été primés eux-mêmes par une volonté unique. Le gouvernement du ré'gent avait compris que toute sa force était dans la concentration; et, le 3t dréembre 1719, au lieu des soixante-dix ministres composant les différents conseils de régence, restaient seulement: Duliois, secrétaire d'Ltataux affaires étrangères. Leblanc, secrétaire d'État à la guerre. D'Argenson, garde, des sceaux. • EtLaw, contrôleur génér.d des finances. Tous quatre appartenaient corps et àme au régent. (iomme on l'a vu précédemment , les premiei-s événemenis de la guerre n'avaient pas été favorables à la cause de PhilipiieV. L'armée française franchis.sant la Bidassoa, Fontarabic prise par capitulation, Saint-Sébastien enqKirtée d'assaut, trois vaisseaux brûlés dans le

Tous deux retrouvèrent à Sceaux le marquis de Pompadour; le comte de Laval, Malézieux et mademoiselle de Launay, qui, sortis de prison avant eux, les y attendaient pour reprendre ces charmantes fêtes que Chaulieu, pauvre aveugle qui ne pouvait pas les voir, appelait les Nuits-Blanches de Sceaux.

Quant au cardinal de Polignac, il n'avait pas même été arrêté, le régent s'étant contenté de l'exiler dans son abbaye d'Anchin.

On fut donc assez étonné d'apprendre à Paris, vers la fin de novembre, l'arrestation de quatre gentilshommes bretons, dont l'affaire se rattachait à celle du prince de Cellamare.

Pendant cette année et l'année précédente, un grand changement s'était fait dans la politique intérieure. Pour se populariser d'abord, la Régence s'était appuyée sur le Parlement et la noblesse. On avait réagi contre ce pouvoir royal, qui avait paru si lourd aux mains de Louis XIV; on avait essayé de gouverner avec les utopies de Fénelon et du duc de Bourgogne. Mais, bientôt, on s'était aperçu qu'en rendant le droit de remontrances au Parlement, on avait ressuscité une opposition, et qu'en établissant des conseils de régence, on s'était créé des embarras. Aussi, peu à peu ce droit de remontrances, accordé au Parlement, lui avait-il été retiré, et les conseils abolis avaient-ils été remplacés par des secrétaires d'État.

Peu à peu, les secrétaires d'État avaient été primés eux-mêmes par une volonté unique. Le gouvernement du régent avait compris que toute sa force était dans la concentration; et, le 31 décembre 1719, au lieu des soixante-dix ministres composant les différents conseils de régence, restaient seulement :

Dubois, secrétaire d'État aux affaires étrangères.

Leblanc, secrétaire d'État à la guerre.

D'Argenson, garde des sceaux.

Et Law, contrôleur général des finances.

Tous quatre appartenaient corps et âme au régent.

Comme on l'a vu précédemment, les premiers événements de la guerre n'avaient pas été favorables à la cause de Philippe V. L'armée française franchissant la Bidassoa, Fontarabie prise par capitulation, Saint-Sébastien emportée d'assaut, trois vaisseaux brûlés dans le

LA nÉfiENC* 95 |ioH do Ccniena, la ville elle chilloau d'Urgel, conquis par le mari-clial do Borvvick , la citadelle de Messine lombt-c aux mains des iml>^Tiaux et des Anglais, avaient donné à réfléchir an roi d'Ks)vigtie, et le résultat de scs réllexions avait été que tous ces désastres étaient nés de l'ambition d'Alhéroni. Mais Albéioni n'en était pas moins resté h la Ifte du ministère es|)agnot ; Albéroni n'en avait pas moins la main à toutes les givmdcs affaires du nnnide ; et la sagesse éternelle , qui fait l'iiistoire avant que les historiens ne l'écrivent, avait décidé que, monté au faite du jHwivoir p,'ir un jeu de la fortune, AlWroni en tomberait jxir un caprice du hasard. A p<-irt ce grand système politiepie, dont nous avons parlé, et qu'Albéroni avait appliqué au mouvement curojvéen, rex-sonucur de cloches avait un système particulier qu'il ap|ili(pmit à sa conservation [icrsonnclle : c'était de ne laisser pénétrer à la cour d'Espagne aucun Parmesan. Soit qu'il ne voulût pas avoir de témoin de la bassesse de son origine, soit qu'il craignit qu'un conqxitriote exerçât sur la reine une pirt de cette influence dont il se réservait la totalité pour lui-méiue. Il ne put cependant enqiéchcr que la jeune prinec'sse n'obtînt de son mari de faire venir près d'elle sa nourrice , p;iysannc des environs de Parme, et qu'on nommait Liura Piscalori. C'est que la reine d'Espagne, aloi-s qu'elle désirait une chose, avait à sa disposition des moyens contre lesquels, malgré tout son génie, ne pouvait lutter le cardinal Allæroni. Philip|ie V, jeune encore, ardent comme son aïeul, avait un læsoin journalier de femmes, besoin dont scs principes religieux ne lui permettaient |kis d'aller chercher Insatisfaction hors de son ménage. Lorscpie la jeune téine était arrivée, le téte-à-léle avait duré vingtquatre heures, et, an sortir de ce téte-à-léte, elle avait com|)ris que cet homme, aux puissantes passions, serait éternellement son esclave ; aussi , quoique son règne fût nocturne , sa puissance était-elle celle qui gouvernait l'Esivagne. Luira Piscatori était doue arrivée à Madrid, et la reine en avait fait son assafeta, c'est-à-dire sa première femme de chambre.

port de Centena, la ville et le château d'Urgel, conquis par le maréchal de Berwick, la citadelle de Messine tombée aux mains des impériaux et des Anglais, avaient donné à réfléchir au roi d'Espagne, et le résultat de ses réflexions avait été que tous ces désastres étaient nés de l'ambition d'Albéroni.

Mais Albéroni n'en était pas moins resté à la tête du ministère espagnol ; Albéroni n'en avait pas moins la main à toutes les grandes affaires du monde ; et la sagesse éternelle, qui fait l'histoire avant que les historiens ne l'écrivent, avait décidé que, monté au faîte du pouvoir par un jeu de la fortune, Albéroni en tomberait par un caprice du hasard.

A part ce grand système politique, dont nous avons parlé, et qu'Albéroni avait appliqué au mouvement européen, l'ex-sonneur de cloches avait un système particulier qu'il appliquait à sa conservation personnelle : c'était de ne laisser pénétrer à la cour d'Espagne aucun Parmesan. Soit qu'il ne voulût pas avoir de témoin de la bassesse de son origine, soit qu'il craignît qu'un compatriote exerçât sur la reine une part de cette influence dont il se réservait la totalité pour lui-même.

Il ne put cependant empêcher que la jeune princesse n'obtînt de son mari de faire venir près d'elle sa nourrice, paysanne des environs de Parme, et qu'on nommait Laura Piscatori.

C'est que la reine d'Espagne, alors qu'elle désirait une chose, avait à sa disposition des moyens contre lesquels, malgré tout son génie, ne pouvait lutter le cardinal Albéroni.

Philippe V, jeune encore, ardent comme son aïeul, avait un besoin journalier de femmes, besoin dont ses principes religieux ne lui permettaient pas d'aller chercher la satisfaction hors de son ménage. Lorsque la jeune reine était arrivée, le tête-à-tête avait duré vingt-quatre heures, et, au sortir de ce tête-à-tête, elle avait compris que cet homme, aux puissantes passions, serait éternellement son esclave ; aussi, quoique son règne fût nocturne, sa puissance était-elle celle qui gouvernait l'Espagne.

Laura Piscatori était donc arrivée à Madrid, et la reine en avait fait son assafeta, c'est-à-dire sa première femme de chambre.

96 LA RSCFM'.E A [leiiie arrivât!, l.:inra sut, di- la rciiie dlp-mi’ine, trnil ce (|ta- le cardinal a>ait fait lanir s’oiipnser à son appel à Madrid; et. nialf'iv le suurirc avec lequel Alla'roni racciieillil, elle lui Aoua une haine pareille à celle doid clic était l’objet de sa part. Dubois avait des es|iions dans loules les cours de l'Euro|ie , el parliculiéreincnt à la cour d’Espagne. Il sut les délwrts dimiesli(pu's (pii s'elaient élevés à piiiposde l'inlroduelion à la cour de Lauiu l’iscalori, el résolut de proliter de la haine de celle reniine. Dubois avait le génie de ces sortes d'iidrigues. Il lit oITrir à Laura un million si elle brouillait le cardinal avec lu reine, l’ne fois celle brouille bien élahlie, il élail Iraiapiille. Ihiil jours après celle négocialion teiuninée, .Albéroni recul un billet de l‘liilip|ie V, ()ui lui enjoignait de quiller .M.alrid dans les vingisjuaire heures, et l’Espignc dans les(piin/.e jouis, avec dél'ense d’écrire au roi, à la reine, ni à ipii (pie ce fût. En oflicierd(S gardes-du-cor|is fut, en outre, chargé de le conduire jusiju’à la frontière. A Barcchrne, le lieulenant du roi donna au niinislre disgracié une escorte de ciiKiuante hommes; le chemin qu’il devait parcourir élail infesté de kindils , el sans doute Allèroiii , après avoir fai! la grande guerre (siur le coinple de son souverain , allait-il être forcé de faii-e la |K'lile guerre pour son propre compte. En cITel, àTrenla-Passos, voilure, escorleel cardinal furent attaques |Kir deux cents miipielels, au milieu des(juels il fallut passer le pistolet au poing. Dix lieues plus loin, on signala une autre troupe qui semblait poHi-suivre l’exilé, mais celle lrou|ie portail l’uniforme desgardesde Sa Majesté Calholi(|ue, de sorte, qu’au lieu de fuir ou de faire ivsislance, ou allendit. Celle-là, en elîel, venait de la part de Dhilip|ie V. Apres le départ d’Albéroni , on s'était a(MT(ai qu’il avait enqiorlé des actes |>récieux, et, entre autres, le testament de Charles II, (pii instituait Dhilip]>e V l'iuhitier de la monarchie es|xigiiole; ipiel était le but du ministre disgracié; sans doute de remettre cette pii'^e à reiiqiereur, qui, cctie piè'cc une fois aïK'anlic, rè-clamait de nouveau le trône au nom lie Charlta V, ,:t»cd bÿ vàiflglc’

A peine arrivée, Laura sut, de la reine elle-même, tout ce que le cardinal avait fait pour s'opposer à son appel à Madrid; et, malgré le sourire avec lequel Albéroni l'accueillit, elle lui voua une haine pareille à celle dont elle était l'objet de sa part.

Dubois avait des espions dans toutes les cours de l'Europe, et particulièrement à la cour d'Espagne. Il sut les débats domestiques qui s'étaient élevés à propos de l'introduction à la cour de Laura Piscatori, et résolut de profiter de la haine de cette femme.

Dubois avait le génie de ces sortes d'intrigues.

Il fit offrir à Laura un million si elle brouillait le cardinal avec la reine. Une fois cette brouille bien établie, il était tranquille.

Huit jours après cette négociation terminée, Albéroni reçut un billet de Philippe V, qui lui enjoignait de quitter Madrid dans les vingt-quatre heures, et l'Espagne dans les quinze jours, avec défense d'écrire au roi, à la reine, ni à qui que ce fût.

Un officier des gardes-du-corps fut, en outre, chargé de le conduire jusqu'à la frontière.

A Barcelone, le lieutenant du roi donna au ministre disgracié une escorte de cinquante hommes; le chemin qu'il devait parcourir était infesté de bandits, et sans doute Albéroni, après avoir fait la grande guerre pour le compte de son souverain, allait-il être forcé de faire la petite guerre pour son propre compte.

En effet, à Trenta-Passos, voiture, escorte et cardinal furent attaqués par deux cents miquelets, au milieu desquels il fallut passer le pistolet au poing.

Dix lieues plus loin, on signala une autre troupe qui semblait poursuivre l'exilé, mais cette troupe portait l'uniforme des gardes de Sa Majesté Catholique, de sorte, qu'au lieu de fuir ou de faire résistance, on attendit. Celle-là, en effet, venait de la part de Philippe V.

Après le départ d'Albéroni, on s'était aperçu qu'il avait emporté des actes précieux, et, entre autres, le testament de Charles II, qui instituait Philippe V l'héritier de la monarchie espagnole; quel était le but du ministre disgracié; sans doute de remettre cette pièce à l'empereur, qui, cette pièce une fois anéantie, réclamait de nouveau le trône au nom de Charles V.

LA RÉGEN-CE ' ^ 97 Le clief des gai;(les força AIImtoiu de dcsccnrlrc de voiture, ou ouvrit scs malles, ou le fouilla lui-mèiue ; tous ses papiers furent pris et rein|)orlcs à Madrid. ^ ÜulK.is avait été averti, même avant le rfgent,^de la disgrtee d'.AIbéroiii ; il'Eonnaissait la roule (ju'il suivaft pour sf rendre en Italie, il savait (pi'il devait traverser le nii(li d^là Fmncc, il envova M. de Marcieu, (pii avait connu le cardinal à l>am)e, |K)ur le recevoir à la frontière. Le prétexte élait^ de lui faire honneur, le li^ était de profder de la colère du ministre disgracié, pour^pprehdre de lui qiiclcpies secrets sur Philippe V, ou sur la reine, dont Duhois comptaitliien faire, son profil. ' » AIhéroni , en apercevant M. dcTMari^u , comprit à l'instant même la mission dont il était cliai-gé. ' Vous venez pourcoiinaitre le secret dcYi monarchie esfwgnole? demanda-t-il , je vais vous le dire : Philippe V est un homme qui n'a besoin que de deux choSes : unofcinmc et un prie-Dieu. Le résultat de la disgrâce (f'.^foroni fut celui qiion avait prévu : Duliois obünt la paix générale. ** , I.e roi Phih'piMS V ^çcèda au tnûlé de la ((uadruple alliance, qui fut si^e a La Haye, le 17 î'évrier, par*lc marquis de Berelti-Laudi, son niinislre, ^ ^ Un autre événeracnL'd'uneimixwtance non moins grande, , attira, dés queie Mrdinal fut cmb^(i<ié' ii Anlilies, les yeux^e l'Europe vers Paul re ex t sémite ^e la France. ^Kous ayons'dit que les étals de Bretagne, au lieu' d'accorder le don gratuit |wr acdamaliou, comme c'était d'usage, avaient répondu qu'ils ne ppuvaienl avoir égard à la demande qu'api-ès avoir vu et examiné les comptes. A 1 instant môme où cette réponse avait élé connue du maréchal de .Monlesquioii, gouverneur de |a province, il avait occiqic Rennes, A aunes, Redon et Nantes, dé-fendant, en outre, aux gentilshommes bretons de se réunir sans la permission du roi. Or, comme on le sait, les gentilshommes bretons étaient une 'rac^à [lart, nide, primitive, sauvage qui, tandis ipie le reste de lu

Le chef des gardes força Albéroni de descendre de voiture, on ouvrit ses malles, on le fouilla lui-même ; tous ses papiers furent pris et remportés à Madrid.

Dubois avait été averti, même avant le régent, de la disgrâce d'Albéroni ; il connaissait la route qu'il suivait pour se rendre en Italie, il savait qu'il devait traverser le midi de la France, il envoya M. de Marcieu, qui avait connu le cardinal à Parme, pour le recevoir à la frontière.

Le prétexte était de lui faire honneur, le but était de profiter de la colère du ministre disgracié, pour apprendre de lui quelques secrets sur Philippe V, ou sur la reine, dont Dubois comptait bien faire son profit.

Albéroni, en apercevant M. de Marcieu, comprit à l'instant même la mission dont il était chargé.

— Vous venez pour connaître le secret de la monarchie espagnole? demanda-t-il, je vais vous le dire : Philippe V est un homme qui n'a besoin que de deux choses : une femme et un prie-Dieu.

Le résultat de la disgrâce d'Albéroni fut celui qu'on avait prévu : Dubois obtint la paix générale.

Le roi Philippe V accéda au traité de la quadruple alliance, qui fut signé à La Haye, le 17 février, par le marquis de Beretti-Landi, son ministre.

Un autre événement, d'une importance non moins grande, attira, dès que le cardinal fut embarqué à Antibes, les yeux de l'Europe vers l'autre extrémité de la France.

Nous avons dit que les états de Bretagne, au lieu d'accorder le don gratuit par acclamation, comme c'était d'usage, avaient répondu qu'ils ne pouvaient avoir égard à la demande qu'après avoir vu et examiné les comptes.

A l'instant même où cette réponse avait été connue du maréchal de Montesquiou, gouverneur de la province, il avait occupé Rennes, Vannes, Redon et Nantes, défendant, en outre, aux gentilshommes bretons de se réunir sans la permission du roi.

Or, comme on le sait, les gentilshommes bretons étaient une race à part, rude, primitive, sauvage qui, tandis que le reste de la

\'%^urt : 98 * ■*-4< !»■ \'ï • I.A BÉGENCB ilubk'ïge de Franco oUiil venu s’éliuler au soleil de Versailles, .était (lemiKirée ferme, \ignureuse et le front levé à l’ombre de ses momunents druidiiiues et de scs vieilles 1'orèts. Celte alteintg poflee aui ^)rivilégcs de là noblesse bretonne lui fut donc insupÎMirleblc. Vieux amis dé IT4|Ki(;ne,,sous la Ligne, à ectle r[)CK(uc où la inonarchie catholi(|Hé étaiKradversère de la France, les Drctonsado|v tîTcnt Je iwrti de Fhilip[«c V contre le n'gent, et envoyèrent une députation à .Madrid. <p, M. de Mélac Ilervieut, éhef, dç l’ambassade, était chargé de porter la parole à Pliilip|ic V, un nom de' la noblesse bretonne. IMnljj)pe V rSpondit^^par cétt^ letlce, datée de Saint-Eslcv;ui , îïjuiu 1719.. « M. de .MÇÎac uèrvieux m'a apporté des propositions de la i>art • « de la noblesse de iTrclaJiie, concernant les intérêts des deux coii« ronnes. ïe m’en 'reiypls sui’ce <|ue ledit sieur rejiorlcra de ma «paît, mais je leur assiird ici, de.nioi-mémc, que je leur aaisirés« bon grédu t«irli qu’ils prennen^ et que je soutiendrai démon «'mieux, ravi de iH>u\,«»jr leyr^ tunrqpcr l’ustimc que^e fais de su« jets aussi lidéles dp roi, mon npvcn , doiit je ne veu.x (juc*le bien .. « et la gloire. . - . , « Mot leTloj^» l.c parti (jhrieux que predaff la nohIcsÆ bretonne et dont elle avait fait doliuer avis à l'bilipyj; cjj^làit la, â'paraliuu de' la Bretagne de la Ftj^nce. _ , a • ■ l.e plan était sim|jte : les états se constituaient et prenaient un arrèlL^disiliil que : les privilège^ de la province étant violés, lajn-o-' vince se déclarait indépendante. IK’ux femmes avaient donné l’plan à 'ce grand j'rqjel, vieux rêve du Morbihan et du Finistère, optaient les châtelaines de Kankeii'el de Bonnamour. Une femme tnaliitson pays, ce fut la dame d'Fgoulas. I,eblaDc était tenu au courant, jiar elle, de tout ce qui se faisait en Bretagne. I.«blanc, nous l'avons dit , c’était Uubois. .M. de .Montesipiinu reçut l'ordre de sévir, •* 1 ’ >4 \ ■ i U

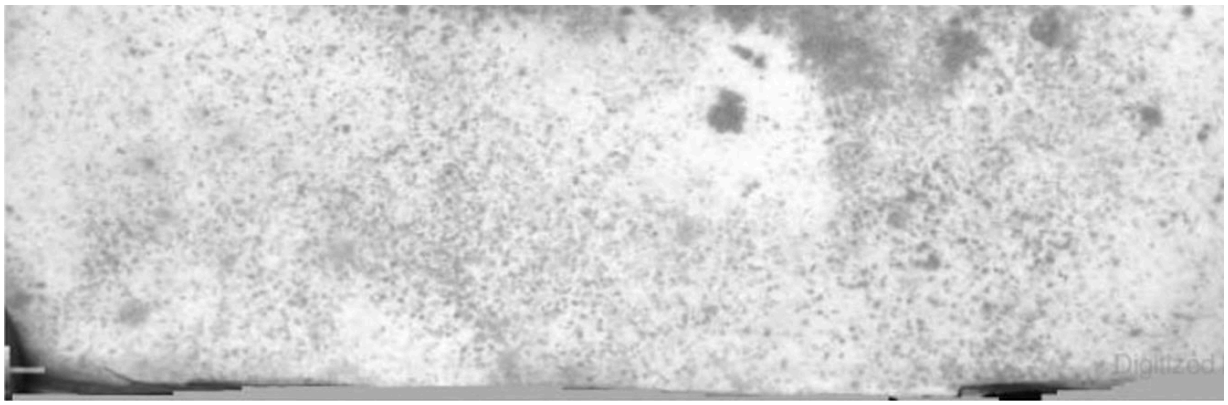
Digitized

f ,-v *• *r. *. ’. U BÉGENCB • 99 . C’éLiif bien 1 homme qu’il fallait pour réprimer une n'^bcllion, fût-ce en BreUigue, ce pays des rébellious éteincllcs'cl des répressions iin))ussiblcs. Pierre d'Artagnan de Montes<piiou , maréc^l' (le France,, ôtait le descendant de ces vieux Moulesquiou. héritiers de t^lovis, comme le dit dans une de scs chartes,, le sire de .Munles(pi|pu , (|ui devint duc d'Athènes. Sous les dra)ieaux depuis plus d'un demi-siècle , il s’y était fait un coeur de bronze et un iras de '.fer, ..A lu pretnTère nouvelle de la révolte il avait fuit demuiulor des trouQjCs, et comme si à cet honune, dont les aïeux remontaient uu berc<ÿn^dv la mov nurchie, on eût voulu donner des soldats qui eus^iil aussi des ancêtres, on lui avait envoyé les descenSêpIs et les restes de cc§ fameux dragons qui avaient elpiiit dans. le sang la r^dlion des Ccvenues, cette ISiÿtagiusméridfonjÜe de Ja France. La lutte dura trois mois, et au hput de trois mois , la Bretagne était soumise , et trois ou quatry: ceuLs paysans et une douzaine de genlilshommes bretons étaient prttoiinicrs. I*ai'nii les p^sonni^ ; on choisit .qiiq^a; tj^lcs |H)ur l’échafaud ; celles do Ponlcalcc, de .^lpnilouis, de Talhouct et de du Couëdiç. Les tribunauA oedinairés eussent^fail longueur, il fallait à une jKireillc révolte upe répression'promptc ct sévère. L'i chambre royale d* Xante^^ut installée et prononça l’arrêt. Le 20 mars P dix lierres du soir, |Kir pnejiuit de trm|icte, l’échafaiid, un échafaud tendu d^ noir, tel qu’ij coiçyient à des gentilshommes, fut dressé sur la idace' publiipi'e df^Niuites. Le jicnpie attepré ne pouvait pas plus croire é la chute de ces (piatre tètes, qu’il eût cru au rcnverscuicnl de ces vieilles pierres druidiques piés desquelles il passe toujours avec un^tonnement mêlé de res|)ecl. A dix heures et. demie, la place s’illumina, cinquante soldats (lortanl des torches de pçûx résine, firent mi cercle autour de l’échafaud. Presipie en même temps, les quatre condamnés parurent ; c'étaient quatre beaux jeunes gens, ayant cent (juarantc ans à eux (|uatre. Ils étaient calmes, fermes et doux à la fois. Opendant, iiuund un coniKi lems beaux cheveux, cet anti(|ue

signe de la liberté franque qui, de nos jours, s'est encore conservé en Bretagne intact, ils frémirent.

Montlouis, le plus jeune de tous, versa une larme; il faisait tout bas au bourreau la prière de porter à sa mère cette crinière fauve comme celle d'un lion.

A minuit, tous quatre avaient reçu en souriant le baiser de la mort.

Beaucoup restèrent en prison ; plus encore gagnèrent l'Espagne, et ceux-là c'étaient les plus malheureux. Ceux auxquels on avait tranché la tête, dormaient dans la tombe paternelle, ceux qu'on avait faits captifs, voyaient à travers les barreaux de la prison, le ciel de la patrie; mais les exilés!

« On les voit, écrit en 1724 le maréchal de Tessé, errer dans les rues de Madrid, avec une figure à faire croire qu'ils ne feront pas révolter la Bretagne. »

Encore aujourd'hui, au fond de la Bretagne, à Saint-Malo, cet antre de pirates si fatal à l'Angleterre, à Lorient, à Villeneuve, à Brest, où finit la terre, *finis terræ*, légués par leurs pères aux enfants, on voit dans les plus pauvres chaumières les portraits de du Couëdic, de Talhouet, de Pontcalec et de Montlouis, et lorsque vous demandez à vos hôtes les maîtres de ces chaumières, quels sont ces hommes dont ils conservent si religieusement l'image; dans leur ignorance pleine de foi, les uns vous répondent : — ce sont des saints; les autres, — ce sont des martyrs.

Cependant, ce moment tant prédit de la chute du système était arrivé. Les actions du Mississipi, du Sud et du Sénégal, créées à cinq cents livres, étaient montées jusqu'à quatorze et quinze mille livres. Chacun comprenait qu'une nouvelle progression était impossible, que le maintien des actions à ce taux était improbable, et que le discrédit était prochain.

On a vu l'édit prononcé dans le courant de l'année 1719, qui ordonnait à tout propriétaire d'une somme en numéraire dépassant 500 livres, de porter cette somme à la banque pour la troquer contre du papier.

L'édit avait bien été rendu, mais l'édit avait été mal exécuté. On comptait sur une rentrée d'un milliard, les versements ne montèrent

U n^GEKCK 101 pas à vingt millions. Drè lors, non-seulement l'argent ne se trouva plus en balance avec rémission des billets, mais rémission dépassait des deux tiers toutes Icscspccesd'or et d'argent qui se trouvaient dans le royaume. Enrm,le2l mai, jour mortel, un édit parut qui ordonnait la réduction des billets de lianquc et des actions de la Coni|)ngnic. Cette réduction devait avoir lieu graduellement, mdis par mpis,^Jns<pi'au I janvier 1731, époque à laquelle les billets se trouveraient réduiLs à la moitié de la valeur qu'ils avaient le jour où l'édit avait été rendu. 'A jjartir de ce moment , le système fut miné,. On eut Inau, le 22, révoquer par un autre édit, l'édit du 21, les actions élaicnl discréditées, et leur chute fui plus rapide encore (pic leur élcvaliori. On comprend lu conslernation (luq. ces deux édits répandirent dans Paris. la; premier discréditait les actions, le second maintenait dans le commerce un papier discrédité. Ce fut un coup porté à toutes les fortunes, à part quelques hommes sages qui avaient enfoui leur or dans leurs caves, le jvapier monnaie avait pénétré partout. La valeur riclivc de ce papier avait luonio par la hausse des actions jusipi'à six milliards; mais lu chiffre réel de l'émission avait monté à deux milliards six cenis millions, somme énorme. Ce fut par toute l.i France une de ces secousses comme on en éprouve dans les tremblements de terre. Li stu|X'factiun dont chacun avait été frappé, se convertit en rage. Parlouron afnclia des placards séditieux. Paris fut près de se soulever. ^ ' Le duc d'Orléans, aaec ce courage téméraire dont il avait donné tant de, preuves dans la vie publiipie, dans la viq privée et sur les champs de Ivaiaille, le duc, disous-nous, riait fort de tous ces mouvements populaires qui épouvantaient laivvau dernier point. Aussi Lw, (jui s'était léfiigié au Palais-lloyal , se hàta-t-il de donner sa démission de contrôleur général des finances. Il voulait fuir à l'instant même et, quittant la France, disparaître de l'hoiizon financier et politirpie. Le n’‘gent, que scs terreurs amusaient fort, lui donna des gardes qui, tout en ayant mission de le protéger contre le peuple, avaient en meme temps l'ordre de s'opposer à sa fuite.

pas à vingt millions. Dès lors, non-seulement l'argent ne se trouva plus en balance avec l'émission des billets, mais l'émission dépassait des deux tiers toutes les espèces d'or et d'argent qui se trouvaient dans le royaume.

Enfin, le 21 mai, jour mortel, un édit parut qui ordonnait la réduction des billets de banque et des actions de la Compagnie. Cette réduction devait avoir lieu graduellement, mois par mois, jusqu'au 1er janvier 1721, époque à laquelle les billets se trouveraient réduits à la moitié de la valeur qu'ils avaient le jour où l'édit avait été rendu.

A partir de ce moment, le système fut ruiné. On eut beau, le 22, révoquer par un autre édit, l'édit du 21, les actions étaient discréditées, et leur chute fut plus rapide encore que leur élévation.

On comprend la consternation que ces deux édits répandirent dans Paris. Le premier discréditait les actions, le second maintenait dans le commerce un papier discrédité. Ce fut un coup porté à toutes les fortunes, à part quelques hommes sages qui avaient enfoui leur or dans leurs caves, le papier monnaie avait pénétré partout. La valeur fictive de ce papier avait monté par la hausse des actions jusqu'à six milliards; mais le chiffre réel de l'émission avait monté à deux milliards six cents millions, somme énorme. Ce fut par toute la France une de ces secousses comme on en éprouve dans les tremblements de terre. La stupéfaction dont chacun avait été frappé, se convertit en rage. Partout on afficha des placards séditieux. Paris fut près de se soulever.

Le duc d'Orléans, avec ce courage téméraire dont il avait donné tant de preuves dans la vie publique, dans la vie privée et sur les champs de bataille, le duc, disons-nous, riait fort de tous ces mouvements populaires qui épouvantaient Law au dernier point.

Aussi Law, qui s'était réfugié au Palais-Royal, se hâta-t-il de donner sa démission de contrôleur général des finances. Il voulait fuir à l'instant même et, quittant la France, disparaître de l'horizon financier et politique.

Le régent, que ses terreurs amusaient fort, lui donna des gardes qui, tout en ayant mission de le protéger contre le peuple, avaient en même temps l'ordre de s'opposer à sa fuite.

102 LA BÉGEKCB Enfin le lOdiVembre, après avoir continué à prendre pari à tonies les opérations finnneièros (pii s'exé'culèrent entre le mois de mai et la lin de l'année, Law ipiitla le H«'‘àlrc de sts exploits et se réfugia dans une de sps terres située à trois ou (jnatre lieues de Paris. Mais ne se eroyapt plus en sûreté bientéi dans cette espèce d'exil, après avpirapnité Paris, ùl voulut ipiillcrla France; |nr malheur, à Valenciennes une dewièrc terreur l'attendait. Le gouverneur de la province, leîils du garide des seeaux, le marquis d'Argenson le fit . arrêter; leîtclinl deux fois vingt-quâtre heures, et ne le relâcha ([ue sur un ordre formel du régent. • \ De Valenciennes, Law se rendit <i Bruxelles; puis du lit û Venise oti il mourut. 11 avait laissé 6 Paris des dettes énormes (|ue sa femme layn. PeruLinl la première période de l'anni'e, ipielques événements que • nous avons passé» sons silence, pour nous occu[)er de lu chute du 'sjïtème et de son auteur, s’étaient accomplis. A [leine lu iwix'conclue entre la EVance cl l'ivspigné, à la suite de la disgrâce d'.VIbéroni, M. de .Maulevrier, nommé ambassadeur par le roi Louis XV, était parti pour sc'rcndre à .Madrid, |mrtanl le cordon bleu ^au dernier infanf d’F.s|>agye, et cbat^- de négocier le double mariage du roi avec l’infante, et celui de mademoiselle de Monliicnsier. fille du régent, avec le pTince des Asturies. Le 1 8 février, le roi était entré au coiifHI de ri'gence; la première si'aiu'e l'ennuya fort. Au retour, il diiclara à son précepteur, M. de Fleury, qu'il n’y voulait plus retourner. . — Prenez garde. Sire, répondit le précepteur au roi, si vous ne voulez pas apprendre les affaires publiques, vous resterez ignorant, et si vous avez jamais un dauphin plus insbuil que voud, il pourra bien prendre votre plAre cl se contenter de vous faire une jicnsion. — La (lensinn scra-l-clle bien foMef'dcmaiida le roi. Enfin , par une lielle journée de mai , la vigie de Xotre-Dame-dela-Garde avait signalé un navire. Ce yiavire, ca[iitainc Ehîileau , liortait le nom du Grand Saint-Anloine. Il ét.ait parti de Sidoii avec ptitente nette le dt janvier. 11 avait grand besoin de se ravitailler, car à Cagliari, ayant voulu faire de

l'eau et prendre quelques provisions, il avait été reçu à coups de canon par le gouverneur de l'île, lequel avait vu dans un rêve la peste s'abattre sur la Sardaigne, et décimer la population. Deux hommes étaient morts pendant la traversée. Un troisième mourut le jour même de l'arrivée. Le bâtiment entra en quarantaine à Pomègue. Le surlendemain de l'entrée en quarantaine, le chirurgien qui avait soigné les malades, tomba malade lui-même et mourut à son tour.

Le bruit de cette singulière mortalité commençait à se répandre dans la ville, et à y inspirer une vague terreur, lorsqu'un des chirurgiens de la ville vint déclarer qu'il traitait à la place du Linche un marin qui avait tous les symptômes de la peste Orientale. Le soir le marin était mort. La peste était à Marseille.

Le 16 août, jour de la fête de Saint-Roch, sept cents personnes mouraient de la contagion, et deux médecins, par ordre du régent, partaient pour aller étudier le fléau, qui ayant déjà mis un pied à Aix, pouvait bien un jour ou l'autre venir jusqu'à Paris.

Ces deux parlementaires envoyés à la mort étaient les docteurs Lemoine et Bailly.

Il suffit de prononcer un nom pour faire l'éloge de ce nom, M. de Belzunce. Mais il est d'autres noms aussi que les habitants de Marseille conservent dans leurs cœurs, et qu'ils répètent encore à la fête séculaire qui consacre la disparition de la peste. C'est celui du chevalier Rose, qui, au milieu des cadavres, un jour où quatre mille personnes tombèrent comme frappées de la foudre, calme, son bâton de commandement à la main, faisait enlever les morts par les galériens d'Alger et de Tunis aux visages bronzés et aux cheveux ras, partageant les dangers de ces hommes qu'on ne regardait pas comme des hommes.

Ce sont ceux des échevins Moustier, Dieudé, Audemar, Pichatté de Croissante, Estellé, et du bailli de Langeron.

Nous allions dire, ce sont ceux des capucins qui se sacrifièrent pour porter du secours aux malades, et pour enterrer les morts, mais les capucins n'ont pas de nom, et l'on dit seulement à Marseille. « Au commencement de la peste, il y avait à Marseille deux

cent soixante-dix moines de l'ordre de Saint-François, à la fin de la peste il en restait trois. »

Quelque chose de pareil arriva après la bataille d'Eylau. L'Empereur donna au colonel d'un régiment qui avait fait des merveilles, douze croix de la Légion d'honneur, à distribuer à sa volonté.

Le colonel les prit d'un air embarrassé.

— Eh bien! demanda Napoléon, qu'avez-vous? — Sire, répondit le colonel, j'ai que Votre Majesté me donne douze croix, et qu'il ne me reste que six hommes.

CHAPITRE XI.

Juste au moment où cette peste allait éclater, mademoiselle de Valois, cette belle Charlotte-Aglaé, qui avait eu le privilége d'enlever M. de Richelieu à mademoiselle de Charolais, et son père à madame de Berry, traversait Marseille pour se rendre dans les états de son époux, M. le duc de Modène.

Ce n'avait point été chose facile que de décider la jeune princesse à ce mariage. Comme nous l'avons dit elle adorait le duc de Richelieu.

Mais c'était une raison pour que le régent désirât pour elle un établissement qui l'éloignât de la France. Il avait d'abord été question de la marier avec le prince de Piémont; mais MADAME, grand'mère de mademoiselle de Valois, ne voulant pas qu'on pût lui reprocher d'avoir trompé une amie, avait écrit à la reine de Sicile avec laquelle elle était en grande correspondance : « Je vous aime trop « pour vous faire un si méchant cadeau. »

Le premier mariage échoua donc, à la grande joie de mademoiselle de Valois, à la grande douleur de sa mère qui avait rêvé cette union, et à la grande satisfaction de Dubois et du régent qui, sachant que le royaume de Sicile devait être enlevé à la Sardaigne, avaient plutôt laissé faire qu'ils ne faisaient cette alliance.

Ce fut alors qu'on lia des négociations avec la cour de Modène. Le 28 novembre 1719, le courrier arriva, annonçant que sur la

LA BÉGENCE 105 simple vue du porlrail de la princesse, le duc de Modime en était devenu amoureux. C'était un beau triomphe. Avant de [wrtir, mademoiselle de Valois voulut aller voir sa sœur à Chelles. Madame la princesse Palatine fit tout ce qu'elle put pour s'oi>j)oscr à cette visite, disant à la princesse que la rougeole était à l'al)laye et (lu'elic risquait sa vie en y allant. — Tant mieux, répondit mademoiselle de Valois, c'est ce que je cherche. En effet, mademoiselle de Valois gagna la rougeole et fut trèsmalade; mais si malade qu elle fut, elle bénissait sa maladie qui retardait son mariage. Enfin , le jour fixé pur le départ arriva. Il fallut obéir. Ix duc de .Modène devailsc rendre à Gènes incognito. C'est dans cette ville que la première entrevue entre les fiancés devait avoir lieu. Mudcmoiselle de Valois s'arrêtait oii elle puvait. De Lyon, elle envova une harangue grotesrpie que lui avait adressée un curé', et (|Ui ré]j,juil fort toute la cour. Elle demandaijj^en même temps la prmission de voir la Provence, Toulon, la Sainte-Baume. Elle voulait tout voir, puvre princesse, excepté son mqri. , Enfin , elle mit tant de lenteur dajis son voyage que le fiancé se plaignit d'attendre et de ne rien voir venir. Le régent se fécha et ordonna à sa fille dé s'embanpier sans nouveau retard. L'emirirqneraent eut lien à Antibes. Ccpndant, après l'entrevue, des lettres de La princesse arrivèrent, aniHinçant qu'elle avait trouvé le prince de .Modène mieux qu'elle ne s'y atl^idait, et qu'elle espérait s'IiaOituer d lui. Il y avait, en effet, une grande différence entre ce (pie quittait mademoiselle de Valois cl ce qu elle allait chercher, comme 1 attestent les vere suivants (jui coururent au moment de son déprt. ■ J'éponsc un des plus pclils princes, .Marin; tlu liês-pcliu Etals, ^ ynaln; desquels ne vaudraient («o flic de uns moindres provinces. Nnl jeu; linancc trés-iicliU;. ' |

The text on this page is estimated to be only 29.15% accurate

u^j.; i :^io6. LA RÉGENCE OiirI]e ilini^noc! graiifl Dk-u* Lntri' cv puuvn' rt tristi- Heu, Et Iti Ru-fietieu qu<‘ jo quitte. •f't " , . Tandis qtin ni.idcninisclle dc Valois likhait de s'Iiabilucr à son ' . mari, lu roi sigiiuil ittiu dûularalion qui faisait gmnd hruil. Célaifla défense de rien dire, suutenirou débiter contre titnlion l'nigeniliis. Nous avons déjà ailleurs |wrlé de cette Omstitution Disons en jteu de mots îe (pie c'était. I.'expliaition n’eti sera |ias ’ ainusanle, aussi l'avuns-nous retardée autant qtie nous avons pu. Maintenant, nous ne pouvons plus' reculer et il nous faut en linir avec elle, Ivt bulle Unigenitus dtitail du règne de Louis XIV; c'était l'œuvre du |ia|ve Clément Xi ijiii lui avait donné naissance en t70H. ^ Klle prononçait la suprématie du jiajie sur les évéqites; suprématie fondée sur te que. le jiupe dérivait de Jésus-Christ, et que les autres prélats relevaient du souverain pontife. (ailte bulle avilit été rendue en opposition, surtout contre un livre publié un an ou deux' aiifélravant , pir le |ière Qnesnel, chef du isirli jansénisic, leipièl livre intitulé Réflexions morales "sur le \oiiveau Testament , faisait au contraire descendre directement les évéques de Jésus-Christ. M. de Nouilles" et huit évt'apies jansénistes et amis du jMTe Qiiesnel, all.aquérent la biille;‘décl.arant «pie, d'ajués le texte clair et formel de l'Cvangile, iis tenaient leur autorité, non du souverain imiitife, mais de Jésus-fibrist. C'était ré|)oque àlaqnclleon ne savait comraentamuser Louis XIV, on l'amusa avec celte querelle. ' Dientüt Ionie la l'rance fut divisée en jansénistes^ cl en muliuistes. Ix! mot de jésuite s'était fondu dans ce dernier mol. An moment de mourir, les|ierséculions ipie le toi avait fait subir^^^ aux jansiMiistes lui revimcnl .'i l'esprit. Il refusa au cardinal de llissÿ' de donner une dernière dia-laration contre le jansénisme. — J'ai fait, dit-il, tout ce ipie j'ai im pour mettre la p.aix (jutre ' ’^vous, je n'ai pu en venir à bout, je prie Dieu iju'ii vous la donne.

Quelle différence! grand Dieu!
Entre ce pauvre et *triste lieu*,
Et le *Richelieu* que je quitte.

Tandis que mademoiselle de Valois tâchait de s'habituer à son mari, le roi signait une déclaration qui faisait grand bruit.

C'était la défense de rien dire, soutenir ou débiter contre la Constitution *Unigenitus*.

Nous avons déjà ailleurs parlé de cette Constitution *Unigenitus*. Disons en peu de mots ce que c'était. L'explication n'en sera pas amusante, aussi l'avons-nous retardée autant que nous avons pu. Maintenant, nous ne pouvons plus reculer et il nous faut en finir avec elle.

La bulle *Unigenitus* datait du règne de Louis XIV; c'était l'œuvre du pape Clément XI qui lui avait donné naissance en 1706.

Elle prononçait la suprématie du pape sur les évêques; suprématie fondée sur ce que le pape dérivait de Jésus-Christ, et que les autres prélats relevaient du souverain pontife.

Cette bulle avait été rendue en opposition, surtout contre un livre publié un an ou deux auparavant, par le père Quesnel, chef du parti janséniste, lequel livre intitulé *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, faisait au contraire descendre directement les évêques de Jésus-Christ.

M. de Noailles et huit évêques jansénistes et amis du père Quesnel, attaquèrent la bulle; déclarant que, d'après le texte clair et formel de l'Évangile, ils tenaient leur autorité, non du souverain pontife, mais de Jésus-Christ.

C'était l'époque à laquelle on ne savait comment amuser Louis XIV, on l'amusa avec cette querelle.

Bientôt toute la France fut divisée en jansénistes et en molinistes. Le mot de jésuite s'était fondu dans ce dernier mot.

Au moment de mourir, les persécutions que le roi avait fait subir aux jansénistes lui revinrent à l'esprit. Il refusa au cardinal de Bissy de donner une dernière déclaration contre le jansénisme.

— J'ai fait, dit-il, tout ce que j'ai pu pour mettre la paix entre vous, je n'ai pu en venir à bout, je prie Dieu qu'il vous la donne.

r.A BÉGENCE 107 Y' Quelque temps avant sa mort I/mis XIV avait renvoyé l'affaire au pa|te, eu lui deuiaiulaut une Ginslilution qui conilamnAI èremont les propositions du |>i're Quesnel , soutenues |Kir .M . de Noaillcs. Le roi assurait le pape de l'entière oWissance 4lu clergé français à ses décisions. la? pa]>e lança la Guistilulion demandée, mids loin de trouver dans lé clergé fi-anrais celle olHassance avCTigIc, promis»' par Louis XIV, Clément XI y trouva une formidahlc opjsisillon : op|M>silion qui venait, nmlhcureiiscment pour le pape et |«)ur le roi, des liomnMîs les plus dislingiit'-s)iar leurs vertus et leur science. ^ Lu roi mounit, comme nous l'avons dit, sans que celle grande affaire Tut lcrmini'e, de sorte que sous la Régence, elle reprit avec plus d'activité que jamais. la? parti de madame ilii Maine^ le due de Villemyi Ri'sons, Bissy, Duhnis lui-même, qui visait au cardinalat, so déclarèrent |H>ur le pape. Li Sorbonne et quaire évêques, voyant les libertés de l'Église galliraéc menacées', demandèrent un conçjlo'généric. (à? fut dans ce moment que le régenlj comme nous l'avi>ns dit, iléfendil de rien dire, écrire on publier wnire la bulle Cnigfnitiis. Tout n'toiq), au milieu vie loq? ces scandales religieux, un scandale bien plus grand éclata. Duluiis visait hu c?ardinalat, M. de Tencin n'avaifété envoyé à Rome que pour aplanir les voies. D»'-s l'année 1718, le l'rétendani, exilé A Rome, où il mou^ait <îe faim, avait fait offrir à Uulmis le .'’cba|x?nu de cardinal s'il lui faiSAit |iayer la jvension que le régent - lui avait ordonnancée. $lais Dulxiis avait compris tpi'accepler le clia|>eau de Jacques 111, ç'élâit se disciédiler aiqrrès du roi Georges, il avait donc refusé, tout en gardant la lettre pour s'en servir au ' besoin. Sur ces entrefaites rardieviVlié de (àunbrai vint à vaquer |>ar la mort de .M. le cardinal de La Trémouille. (à?t arebevéebé nqqiorlait cent cinquante mille livres et c'était en outre un grand degré {>our . l.-v pourpre. ç Di^is jugea que c'était le moment d'utiliser la lettre »|u'il avait f reçue de l'rétcndunt , if Tenvoya à iS'éricaidt Destouebes , chargé îles . A •> • - '-s* • ». « * 0:':|

 affaires de France ü Londres, en lui ordonnant de montrer cette lettre au roi Georges et de le prier de le recommander, lui üul>uis , auteur de la quadruple alliance, au régent pour le susdit archevêché. Destouches se présenta à l'audience, remit au roi Georges la lettre du Prétendant et exposa à Sa Majesté la demande de Dubois. Le roi Georges se mit à rire. — Sire, dit DestOuche-s, je sens comme Votre Majesté tout ce qu'il y a de singulier dans cette demande, mais il est du plus grand intérêt [lour moi qu'elle réussisse, attendu que si elle réussit, ma fortmieest faite, taudis qu'au eontrairesi elle é'choue, je suis perdu. — Mais, répondit le roi Georges, comment veux-tu qu'un prince prolcsIaiU se mêle de faire un archevêque en France , le régent rira de la recommandation et la mettra de côté. — Pardomicz-inoi, Sire, dit Destouches, le régent rira, c'est vrai, mais il accordera : premièrement, par respect pour Votre .Majesté ; secondement , [«rcc qu'il trouvera la chose plaisante. — G:la te fera-l-il pkdsirî demanda le roi. — -.Oui . Sii-c. — Donne donc. El il signa la demande qu'à tout hasard Destouclics avait préivirée, et qui le jour même, J]ul adressée au régent, en même lemjvs (pie Dubois recevait avis de l'envoi, Le lendemain du jour oii le régent avait dû recevoir la recommandation du roi Georges', Dubois se présenki souriant au lever du duc d'Orléans. — Qu'as-tu donc, et qui te donne celte joyeuse humeur? demanda le prince. — Ma foi. Monseigneur, un dnMe de rêve que j’ai fait. — El qu’as-tu rêvé? — J'ai rêvé<|ue vous m'aviez donné l'archevêché de Cambrai ([ui est vacant. — Par Dieu, l'abbé, dit le rt^'ent en lui tournant le dos, il faut avouer cpie tu fais des rêves bien ridicules. — Tiens, et jK>un|uoi donc ne me ■ feriez-vous pas archevêque comme un autre? — Alors c'est sérieusement <jue tu me fait cette denia?ideî — Très-sérieusement, Monseigneur. — Eh bien, l'ablw, voici ma réponse : ce n’csl pas celte nuit que tu as rêvé, c’est maintenant que tu rêves. Et it tourna une seconde fois 1e dos à l'alibé. L'abbc’; s’était trop pressé d’un jour, la dépêche du roi Georges

\. rv LA RËUËNCe 100 adressée au régent avait été retardée, et n'arriva que le soir. Le lendemain Did>ois se présenta comme la veille. — Eli l)ien, Monseigneur, que rnneluons-nous à l'égard de cet archevêché que je vous ai demandé hier. — Ecoute, dit le régent, tu m'as bien étonné en me le demandant, ch bien, moi, je vais t'étonner plus encore , je te. l'accorde. Dulxiis prit la main du régent et la lui baisa. Cependant, une chose préoccupait Duhois au moment do recevoir les ordres. DuIkùs était marié. Demander le divorce à (ilémeni XI . à qui l'on comptait demander plus tard un cha|)c:ui de cardinal, c'était corapliiiuer la situation ; Dubois pensa qu'il serait plus court et plus facile de faire disparaître les preuves de ce mariage. Dubois conlia son emliorras à M. de Breteuil, intendant de Limoges. M. de Breteuil , enchanté de rendre service 5 un homme qui tenait sa fortune entre ses mains, reçut de Duhois tous les renseignements dont il avait liesoin, sur le nom dosa femme, sur le nom du village où le mariage avait été contracté ; enfin , sur l'année et le jour du susdit mariage. Bien ferré sur tous les points, M.' de Breteuil se mil en tournée, et prit si bien scs picsurcs, qu'il arriva A une heure fort avancée de la nuit d:uis le village où le mariage avait été célébré, et descendit chez le egré, successeur de celui qui avait marié Dubois. Le curé, iuiquel .M. de Breteuil demanda amicalement l'hospitalité, fui enchante de recevoir chez lui l'in'lendant de la province, et 'mit tout sens dessus dessous au preshvtère. Il s'ensuivit un souper que W. de' Breteuil trouva excellent; à son avis surtout, les vins de son hétc étaient exquis. Il en résulta que les libations se succédèrent as-sez rapidement, de la part du curé du moins, pour i(u'au dessert celui-ci n'eiit plus la vue parfaitemént nette. En ce moment M. de Breteuil revcu.ani aux affaires du l)on curé, dit (pi'il ne doutait point que ses registres fussent en ordre; mais que, cependant, pour la forme , il ne serait (voint fiiché de les voie. Le curé, sùr de son exactitude à tenir ses livres au courant, se leva et posa ses registres pris de M. de Breteuil, qui remit la visite après la première bouteille bue; on déboucha donc la bouteille , mais en arrivant à la fin, les a' a w . h • ♦ V ;rj; * . ï V • ••

LA RÉGENCE 110 . yeux du curé, qui étaient déjà troublés, se fermèrent tout à fait. Ce que voyant M. de Itreteuil, il chercha dans le registre rannré du mariage; trouva l'année, puis l'acte ((u'il détarlia et mil daus sa poche ; puis , comme on était dans les beaux jours de l'élé , et que le jour commençait à poindre, M. de Itreteuil réveilla la servante,*' lui donna quelques louis, la chargea de remercier eu son nom le* curé , et [lartit. Le tour était fait quant à l'acte de mariage. Iteslait le conlrat. Ce fut encore M. de Breteuil qui fut chargé de cette négociation difficile. Ix' talicllion qui avait passé l'acte était mort depuis vingt ans, on lit venir son successeur, on lui laissa l'option entre une somme de !)0,000 livres ou une prison pi'iqiéluelle. la* nolaire ii'liésita pas, il remit lu niimileù M. de Breteuil , qui la joignit à l'acte de l'état civil. Les deux pirées furcntaussitôt cnvoyi'es à Dubois qui les anéantit. Kufiii, pour ne laisser aucune inqufélude au nouvel archeviVpic, M. de Breteuil envoya cherclicr' madame Dubois, et , dniis*ies termes qu'il avait enqiloyés vis-à-vis du nolaire, il lui lui^i l'oplinii toujours d'une somme de BQ, 000 livres ou d'une püson pej-|iéliicjle. Elle prit .les 50,000 livres, cl promit de garder, pour l'avenir, fe m^me secret qu'elle avait gardé._dans le [«issé. Tout était donc arrangé pour le iiiiMix dans le meilleur des mondes possibles, comme devait dire plus lard Voltaire. L'abbé se préoçcuiia de recevoir les ordres. üii s'adressa au cardinal de ISoailIcs. Mais, sans hauteur, sans alfectalion, sans scandale, le cardinal refq^ purcinent etsfniplcnieiil, sans que ni promesses, ni*mcnaces, |iUsseiil le déterminer à revenir sur ce refus. On s'adressa alors à M. de.Besons, frère du maréchal, cpii, de rarchcvéehé de Bordeaux, avail été transféré à celui de Bouen; celui-ci y mil plus de complaisance que .M. le cardinal de Noailles, et donna les |>crnnssioiis nécessaii'es jiourquc Duliois reçût le§ ordres dans le grand vicariat de l’oiiloise , qui apiwrlieiit au diocèse de Bouen.

LA BÉGeNCE lit Dubois, sous prétexte des affaiies importantes dont il était chargé, s'ôtait fait donner un bref jatur recevoir à la fois tous les ordi-es. Il alla donc un matin dans' une église piiroisoiale du grand vicariat do Pontoise, où M. l'évéque de Nantes, ainsi qu'il s'jf était engagé, lui conféra , dans la mcinc messe basse, le sous-diaconat, le diaconat et 1a prêtrise. A cette occasion , Iq régent lui fit ciideau d'un anneiiu [lastoral (pii valait plus de cqiit mille livres. Puis il le uomina pléni|iOl(giliKirq au congrès de Cambrai avec MM. de Morville et de Saint-Coutest. ^ ciiAmnE XII. , LcSTOlème renversée! Liwen ftritc, il fallail songer à reraeltre les choses dans l'état où èllc's étaient aujaravant.*" La prcinii're ^'hose qui fut faite^ fut d'ériger nneclinihb^ de justice, chargée d'un travail à peu prèjipareil à çclui (lui avait déjà été fait sur les U-ailants „au commcaccment d(j la llég^ec. L'invcsligatinn devait porter su?b ou jjOft inijiions d'actions qui, disait-on, avaient été éhnsef[sa^ aulurisationfoyalc. En attendant quê^ette chaire fônctiortnùt, une prêiÿiére salisfacliOn futdOnnée aujieuple. ■* * Les meubles deLaw furent vendus à Iqfriéc puMii^ic, ctses terres^ cÿiüsiiuées : ilïn avail'(|Uiitijp:e de titrées. - rLe '20 janvier 1721 ,pari^un£U'rèl qui ordonnait un visa général de tou|Jes elTljts dubaii(|Uc énii^ depuis un an. Les propriétaires de ces effets étaient obligés de ijpclàrcr de ([tfi ils les tenaient et à quel prix ils les avaient achetés^^ Il se fit alyrsiLcffravanles découvertes. La fortune de M. leblanc montait à 17 millions; célic de M. de fji Fayeà 18; celle de M. de • f qçgcs à 20 ; celle de M . do Verrue à_28 ; enfin , celle de M. de Chaumont à 127. % . ' Les lioimflîsd'Étalconsidcrablcsivoiirsuivis à cette occasion, furen^^

If - * ' 112 I.A nÉCENCE lo sccn-laire Ix'lilano, le comte cl le chevalier de Bclle-lsic, fils cl pctit-lils de Fou(|iiet, cl un sieur Morcait de Si-eiicllcs. Eu outre , d'Argenson y avait perdu s;i place de chancelier, rendue à d'Aguesseau, homme esseuliellcuicnt populaire. Il est vrai que sa disgrâce fut accompagnée de toutes sortes de distinctions : on lui conserva le litre dejjarde des sceaux, il eut la lil>erlé de veniraux conseils i|uand il voudrait, il resta l'ami cl le conseiller du duc d'Orléans; Mais, quelque soin que l'on prit d'adoucir la disgrâce de l'exchancelicr, ce n’ctail pas moins une disgrâce, d'Argenson en fut jiro- ' füTulcmout alTecté, si profondcnKuit qu'il en tomba malade, traîna |)endaul un an , cl mourut cnliii le 8 avril 1721 . La mort dupapeClcmcntXl,aulcurdela bulle Uniycniius, piaxtédé de quelques jours celle de M. d'Argenson. Ix 1 8 mai suivant , le cardinal Conli fut élu comme son successeur, et prit le nom d'innocent Xlll. , La mort de Clément XI arrêta court les poursuites faites contre Albéroni, aiupicl, sur les demandes du roi et de la reine d'Es|iagne, on voulait ùlcr le cha{ieau. L'n tribunal ,dc caixlinaux avait été établi pour juger celle affaire, mais le triliunal, par .esprit decori», avait ' n'-solude traincrralTnirecplougu^r,cspérautquc Clément XI, qui avait vingt ans deiwnlilicat, mourrait avant que le jugement ne fiit rendu. Il arriva, selon les préviSons du tribunal, et, non-sculcmcnt All)éroni sc trouva déban-assé d'un procès, do;it trois ennemis terribles, le roi , la reine d'Eyvignc et le' (lapc , poursuivaient le résultat,mais il fut encore invitq, |ier ceu.v qui avaient totê' scs jugcs',!à siéger au conclave, allcndu (|u'il était toujours cardinal , cl <pie son absence pouvait amener une protestation, 'et même poüvait invalider la nomination du nouveau |ki|ic. Ce nouveau pa|ic, la France désirait (|ue ce fût le cardinal (ionli. Dubois ne comptait [las s'arrêter à l'archevêché de Gimhrai, il lui fallait le chapeau de «irdinal, et, encore, au delà du chapeau de cardinal, entrevoyait-il la liarç. Deuxaflidêsù lui négociaient le chapeau à Itome; l'un tjgs deux était le jésuite Ld'fittcau, évêipie de Sisicron ; l'autre était l'abbé deTeiicin.

le secrétaire Leblanc, le comte et le chevalier de Belle-Isle, fils et petit-fils de Fouquet, et un sieur Moreau de Séchelles.

En outre, d'Argenson y avait perdu sa place de chancelier, rendue à d'Aguesseau, homme essentiellement populaire.

Il est vrai que sa disgrâce fut accompagnée de toutes sortes de distinctions : on lui conserva le titre de garde des sceaux, il eut la liberté de venir aux conseils quand il voudrait, il resta l'ami et le conseiller du duc d'Orléans.

Mais, quelque soin que l'on prît d'adoucir la disgrâce de l'ex-chancelier, ce n'était pas moins une disgrâce, d'Argenson en fut profondément affecté, si profondément qu'il en tomba malade, traîna pendant un an, et mourut enfin le 8 avril 1721.

La mort du pape Clément XI, auteur de la bulle *Unigenitus*, avait précédé de quelques jours celle de M. d'Argenson.

Le 18 mai suivant, le cardinal Conti fut élu comme son successeur, et prit le nom d'Innocent XIII.

La mort de Clément XI arrêta court les poursuites faites contre Albéroni, auquel, sur les demandes du roi et de la reine d'Espagne, on voulait ôter le chapeau. Un tribunal de cardinaux avait été établi pour juger cette affaire, mais le tribunal, par esprit de corps, avait résolu de traîner l'affaire en longueur, espérant que Clément XI, qui avait vingt ans de pontificat, mourrait avant que le jugement ne fût rendu. Il arriva, selon les prévisions du tribunal, et, non-seulement Albéroni se trouva débarrassé d'un procès, dont trois ennemis terribles, le roi, la reine d'Espagne et le pape, poursuivaient le résultat, mais il fut encore invité, par ceux qui avaient été ses juges, à siéger au conclave, attendu qu'il était toujours cardinal, et que son absence pouvait amener une protestation, et même pouvait invalider la nomination du nouveau pape.

Ce nouveau pape, la France désirait que ce fût le cardinal Conti.

Dubois ne comptait pas s'arrêter à l'archevêché de Cambrai, il lui fallait le chapeau de cardinal, et, encore, au delà du chapeau de cardinal, entrevoyait-il la tiare.

Deux affidés à lui négociaient le chapeau à Rome; l'un des deux était le jésuite Laffitteau, évêque de Sisteron ; l'autre était l'abbé de Tencin.

LA RÜGKNCE i13 Mais , quelques instances qu'ils déployassent , on trouvait dans Clément XI une sourde op|K>sition qui faisait croire que la négociation serait plus difficile qu'on ne l'avait jugé d'abord. En conséquence, Dubois proposa au cardinal de Rohan d'aller presser sa promotion à Rome, lui promettant en échange le premier ministère vacant à sou retour. Le cardinal de Rohan se disjiosait à partir quand on apprit la mort de Clément XI. La mission du cardinal de Rohan fut maintenue ; seulement , elle doubla d'importance , le cardinal partit dans le double but de faire nommer Conti pape et Duboiscardinal. Le cardinal de Rohan avait un crédit illimité. Chaque cardinal a le droit de prendre un conclavistc, le cardinal prit Tencin qui , avant de s'enfermer avec lui, passa un traité avec le cardinal Conti. Le cardinal serait élu pape , grâce à l'influence de la France, et le pape ferait Dubois cardinal. Ce traité fait , les lettres échangées , Tencin et le cardinal de Rohan furent enfermés dans le palais de l'élection. Laffltteau resta dehors pour recevoir les lettres de Dubois. On sait la rigueur de la captivité pour les membres du conclave; mais cette rigueur s'adoucit devant les millions apportés par le cardinal de Rohan. Le 5 mai, le jésuite Laffltteau écrivait à Dubois que, malgré la prétendue impénétrabilité du conclave, il y entrait toutes les nuits au moyen d'une fausse clé et pénétrait jusqu'au cardinal de Rohan et jusqu'à Tencin, quoiqu'il fallût, pour parvenir jusqu'àeux , traverser cinq corps-de-garde. Le 8 mai , Conti fut élu pape , et s'imposa le nom d'innocent XIU. Le procès d'Albéroni était termine par cette élection. Innocent XIII n'avait pas, pour poursuivre Albéroni, les mêmes motifs que Clément XL Albéroni au lieu d'être dépouillé de la pourpre et de subir l'exil, ce qui lui fût probablement arrivé si Clément XI eût vécu, Albéroni loua dans Rome un magnifique palais, s'y installa avec une dépense et une hauteur que soutenaient les millions qu'il avait mis de côté pendant le temps de sa grandeur en Espagne. Là, il vit mourir, l'un après l'autre, le cardinal del Gindicc et la princesse des Ursins, ses ennemis, habitant Rome comme lui. Nommé légat

Mais, quelques instances qu'ils déployassent, on trouvait dans Clément XI une sourde opposition qui faisait croire que la négociation serait plus difficile qu'on ne l'avait jugé d'abord. En conséquence, Dubois proposa au cardinal de Rohan d'aller presser sa promotion à Rome, lui promettant en échange le premier ministère vacant à son retour. Le cardinal de Rohan se disposait à partir quand on apprit la mort de Clément XI. La mission du cardinal de Rohan fut maintenue; seulement, elle doubla d'importance, le cardinal partit dans le double but de faire nommer Conti pape et Dubois cardinal.

Le cardinal de Rohan avait un crédit illimité.

Chaque cardinal a le droit de prendre un conclaviste, le cardinal prit Tencin qui, avant de s'enfermer avec lui, passa un traité avec le cardinal Conti.

Le cardinal serait élu pape, grâce à l'influence de la France, et le pape ferait Dubois cardinal.

Ce traité fait, les lettres échangées, Tencin et le cardinal de Rohan furent enfermés dans le palais de l'élection.

Laffitteau resta dehors pour recevoir les lettres de Dubois.

On sait la rigueur de la captivité pour les membres du conclave; mais cette rigueur s'adoucit devant les millions apportés par le cardinal de Rohan. Le 5 mai, le jésuite Laffitteau écrivait à Dubois que, malgré la prétendue impénétrabilité du conclave, il y entrait toutes les nuits au moyen d'une fausse clé et pénétrait jusqu'au cardinal de Rohan et jusqu'à Tencin, quoiqu'il fallût, pour parvenir jusqu'à eux, traverser cinq corps-de-garde.

Le 8 mai, Conti fut élu pape, et s'imposa le nom d'Innocent XIII.

Le procès d'Albéroni était terminé par cette élection. Innocent XIII n'avait pas, pour poursuivre Albéroni, les mêmes motifs que Clément XI. Albéroni au lieu d'être dépouillé de la pourpre et de subir l'exil, ce qui lui fût probablement arrivé si Clément XI eût vécu, Albéroni loua dans Rome un magnifique palais, s'y installa avec une dépense et une hauteur que soutenaient les millions qu'il avait mis de côté pendant le temps de sa grandeur en Espagne. Là, il vit mourir, l'un après l'autre, le cardinal del Gindice et la princesse des Ursins, ses ennemis, habitant Rome comme lui. Nommé légat

<14 LA RteKNCE de h'errare, Albimiii mourut tionoré de ce litre à l'âge de 90 ou de 92 ans. Keveiioosau cardinal de Conti, c'est-à-dire au nouveau pape. Il avait 66 ans, et 14 ans de cardinalat. U avait été nonce en Suisse, en Eispagne et eu Portugal; enfin il était issu d'une des quatre piemières maisons de Rome , et marchait de pair avec les L'rsins, les Columie et les Savelli. C'était un homme doux, hon, timide , qui aimait fort la maison dont il était sorti, et chex lequel le rang avait bien fait de suppléer au mérite. Le doute où il avait été de ce mérite insuffisant pour le porter au pontificat , lui avait fait passer avec Tencin le marché que nous avons dit, et qui, maintenant, lui était une chaîne. La lutte fut longue, elle dura du 18 mai au 16 juillet. Conti, élu pa|ic, y regardait à deux fois d'inaugurer son pouvoir puiitiReal par une pareille simonie, mais, son traité à la main, Tencin le forçai de tenir sa parole. Une bibliothèque de douze mille écus que désirait le pape, et qui lui fut offerte au nom de Dubois, leva les derniers scrupules de Sa Sainteté. Le 16 juillet, au grand scandale de la chrétienté, Dubois fut nommé cardinal. Ce fut l'abbé Passerini, aumônier du pape, qui apporta la barrette. On s'occupait fort de cette promotion , les jeux de mots et les quolibets pleuvaient autour du nouveau cardinal quand un événement inattendu, qui évoquait tout à coup toutes les vieilles calomnies rèjKindues autrefois contre le régent, fit tressaillir la France. Le 31 du mois de juillet, le roi, qui s'était endormi jouissant d'une santé parfaite, se réveilla avec un grand mal de tête et de gorge, un frisson survint, et vers trois heures de l'après-midi, le mal de tète et de gorge ayant augmenté, l'enfant, qui s'était levé pendant deux heures, fut obligé do se remettre au lit. La nuit fut mauvaise : à deux heures du matin , il y eut un redoublement assez fort, la consternation se répandit aussitôt dans le palais, et du palais dans la ville. Vers midi , M. de Saint-Simon, qui avait ses grandes entrées à la cour, pénétra jusqu'à la chambre du roi, elle était vide,
M le Digiiized by Google

de Ferrare, Albéroni mourut honoré de ce titre à l'âge de 90 ou de 92 ans.

Revenons au cardinal de Conti, c'est-à-dire au nouveau pape.

Il avait 66 ans, et 14 ans de cardinalat. Il avait été nonce en Suisse, en Espagne et en Portugal; enfin il était issu d'une des quatre premières maisons de Rome, et marchait de pair avec les Ursins, les Colonne et les Savelli. C'était un homme doux, bon, timide, qui aimait fort la maison dont il était sorti, et chez lequel le rang avait bien fait de suppléer au mérite.

Le doute où il avait été de ce mérite insuffisant pour le porter au pontificat, lui avait fait passer avec Tencin le marché que nous avons dit, et qui, maintenant, lui était une chaîne.

La lutte fut longue, elle dura du 18 mai au 16 juillet. Conti, élu pape, y regardait à deux fois d'inaugurer son pouvoir pontifical par une pareille simonie, mais, son traité à la main, Tencin le força de tenir sa parole. Une bibliothèque de douze mille écus que désirait le pape, et qui lui fut offerte au nom de Dubois, leva les derniers scrupules de Sa Sainteté.

Le 16 juillet, au grand scandale de la chrétienté, Dubois fut nommé cardinal.

Ce fut l'abbé Passerini, aumônier du pape, qui apporta la barrette.

On s'occupait fort de cette promotion, les jeux de mots et les quolibets pleuvaient autour du nouveau cardinal quand un événement inattendu, qui évoquait tout à coup toutes les vieilles calomnies répandues autrefois contre le régent, fit tressaillir la France.

Le 31 du mois de juillet, le roi, qui s'était endormi jouissant d'une santé parfaite, se réveilla avec un grand mal de tête et de gorge, un frisson survint, et vers trois heures de l'après-midi, le mal de tête et de gorge ayant augmenté, l'enfant, qui s'était levé pendant deux heures, fut obligé de se remettre au lit.

La nuit fut mauvaise : à deux heures du matin, il y eut un redoublement assez fort, la consternation se répandit aussitôt dans le palais, et du palais dans la ville.

Vers midi, M. de Saint-Simon, qui avait ses grandes entrées à la cour, pénétra jusqu'à la chambre du roi, elle était vide, M. le

LA RÉGENCE i I 5 duc d'Orléans seul était assis au coin de la cliemini'c et fort triste. En ce moment Boulduc, un des apothicaires du roi, entra avec un breuvage, madame de Li Ferté, sœur de madame la ducliesse de Ventadour, gouvernante du roi, le suivit. En apercevant M. de Saint-Simon qui lui cachait le rr'gent : — Ah ! monsieur le duc, s'écria-t-elle, le roi est empoisonné. — Mais taisez- vous donc. Madame, répondit le duc de SaintSimon. — Je vous dis qu'il est empoisonné, répliqua-t-elle. Saint-Simon alla à elle. — Ce que vous dites là est horrible. Madame, dit-il; taiséz-vous. Et comme dans ce mouveoKnt qu'il avait fait, il avait démasqué le régent , elle se tut. Quant au duc d'Orléans , il se contenta de hausser les épaules en échangeant un regard avec Saint-Simon et Boulduc. Le troisième jour, la tête du jeune roi commença de s'embarrasser, et les médecins commencèrent à la perdre eux-mémes. Helvétius, le plus jeune de tous, qui fut depuis le médecin de la reine, et le père du fameux Helvétius , proposa alors une saignée aux pieds ; mais tous les mixiecins se récrièrent, et Maréclial , premier chinirgien du roi, déclara que s'il ne restait phisqu'une lancette enFrance, il la briserait pour que le roi ne fût pas saigné. Le régent, M. le duc, M. de Villeroy, madame de Ventadour et la duchesse de La Ferté , la même dont nous avons perlé tout à l'heure, étaient présents à la consultation , et au désespoir de ne pas voir plus d'unanimité parmi ces hommes qui tenaient dans leurs mains la vie du roi. On appeb des médecins de la ville, c’étaient MM. Dumoulin, Silva, Camille et Falconnet. Au bout de quelques instants de discussion, ceux-ci furent ramenés à l'avis d’Helvétius. Mais les médecins du roi tinrent bon. — Messieurs, dit alors Helvétius qui vit qu’il n’y avait que ce moyen de faire prévaloir son opinion , répondez-vous sur votre tète de la vie du roi si on ne le saigné pas T — Non , répondirent les mé

duc d'Orléans seul était assis au coin de la cheminée et fort triste.

En ce moment Boulduc, un des apothicaires du roi, entra avec un breuvage, madame de La Ferté, sœur de madame la duchesse de Ventadour, gouvernante du roi, le suivit. En apercevant M. de Saint-Simon qui lui cachait le régent :

— Ah ! monsieur le duc, s'écria-t-elle, le roi est empoisonné.

— Mais taisez-vous donc, Madame, répondit le duc de Saint-Simon.

— Je vous dis qu'il est empoisonné, répliqua-t-elle.

Saint-Simon alla à elle.

— Ce que vous dites là est horrible, Madame, dit-il ; taisez-vous.

Et comme dans ce mouvement qu'il avait fait, il avait démasqué le régent, elle se tut.

Quant au duc d'Orléans, il se contenta de hausser les épaules en échangeant un regard avec Saint-Simon et Boulduc.

Le troisième jour, la tête du jeune roi commença de s'embarrasser, et les médecins commencèrent à la perdre eux-mêmes. Helvétius, le plus jeune de tous, qui fut depuis le médecin de la reine, et le père du fameux Helvétius, proposa alors une saignée aux pieds ; mais tous les médecins se récrièrent, et Maréchal, premier chirurgien du roi, déclara que s'il ne restait plus qu'une lancette en France, il la briserait pour que le roi ne fût pas saigné.

Le régent, M. le duc, M. de Villeroy, madame de Ventadour et la duchesse de La Ferté, la même dont nous avons parlé tout à l'heure, étaient présents à la consultation, et au désespoir de ne pas voir plus d'unanimité parmi ces hommes qui tenaient dans leurs mains la vie du roi.

On appela des médecins de la ville, c'étaient MM. Dumoulin, Silva, Camille et Falconnet.

Au bout de quelques instants de discussion, ceux-ci furent ramenés à l'avis d'Helvétius.

Mais les médecins du roi tinrent bon.

— Messieurs, dit alors Helvétius qui vit qu'il n'y avait que ce moyen de faire prévaloir son opinion, répondez-vous sur votre tête de la vie du roi si on ne le saigne pas ? — Non, répondirent les mé-

1(0 LA RÉGENCE (iecins, nous ne pouvons prendre sur nous une pareille responsnhilitc. — Eh bien ! moi, reprit Helvétius, sur ma tête, je réponds de sa vie si on le saigne. Il y avait une telle conviction dans la voix du célèbre médecin , que M. le régent prit la parole et dit ; — Faites, monsieur Helvétius. Les autres médecins se retirèrent ; Helvétius resté seul saigna le roi . Une heure après, la fièvre diminua; le soir, le danger avait disparu, et le surlendemain de la saigna le roi se leva. Paris, qui était tombé dans la tristesse la plus profonde, Lrlata en chants et en fêtes. On chanta le Te Deutn dans toutes les églises de Paris, et le roi , miraculeusement sauvé, alla remercier Dieu de sa guérison à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève. La Saint-Louis arriva sur ces entrefaites. Il y avait tous les ans, et nous avons vu cette tradition se conserver encore de nos jours , il y avait tous les ans un concert dans le jardin des Tuileries. Cette fois, le concert dégénéra en fête. Le maréchal de Villeroy qui avait crié plus haut que personne que le roi était empoisonné, lemaréaïhal s'ébahissait devant cette affluence qui importunait le roi, lequel se cachait h tout moment dans un coin dont le maréchal le tirait par le bras iüin que tout le monde le vit. Enfin, voyant le jardin des Tuileries, les cours du Carrousel pleines de monde, les toits jonchré de curieux, il mena le roi au balcon. Aussitôt, celte innombrable foule [loussa le cri de : l'ire le roi! qui s'étendit dans les rues et sur les places en une acclamation universelle. — Sire, dit alors M. de Villeroy à Louis XV, vous voyez tout ce monde, tout ce peuple, toute cette foule, tout cela vous appartient, tout cela est à vous, vous en êtes le maitre, vous pouvez en faire tout ce que vous voudrez. Hélas! ees imprudentes paroles de son gouverneur ne se gravèrent que trop bien dans l'esprit du jeune prince. De ce peuple qui criait vive le roi en 1721, il avait fait un [leuplequi, 72 ans après, criait vive la guillotine. Pendant ce temps, on faisait à Londres , sur des condamnés à Digitized by Google

decins, nous ne pouvons prendre sur nous une pareille responsabilité. — Eh bien! moi, reprit Helvétius, sur ma tête, je réponds de sa vie si on le saigne.

Il y avait une telle conviction dans la voix du célèbre médecin, que M. le régent prit la parole et dit :

— Faites, monsieur Helvétius.

Les autres médecins se retirèrent; Helvétius resté seul saigna le roi.

Une heure après, la fièvre diminua; le soir, le danger avait disparu, et le surlendemain de la saignée le roi se leva.

Paris, qui était tombé dans la tristesse la plus profonde, éclata en chants et en fêtes. On chanta le *Te Deum* dans toutes les églises de Paris, et le roi, miraculeusement sauvé, alla remercier Dieu de sa guérison à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève.

La Saint-Louis arriva sur ces entrefaites.

Il y avait tous les ans, et nous avons vu cette tradition se conserver encore de nos jours, il y avait tous les ans un concert dans le jardin des Tuileries. Cette fois, le concert dégénéra en fête.

Le maréchal de Villeroy qui avait crié plus haut que personne que le roi était empoisonné, le maréchal s'ébahissait devant cette affluence qui importunait le roi, lequel se cachait à tout moment dans un coin dont le maréchal le tirait par le bras afin que tout le monde le vît. Enfin, voyant le jardin des Tuileries, les cours du Carrousel pleines de monde, les toits jonchés de curieux, il mena le roi au balcon. Aussitôt, cette innombrable foule poussa le cri de : *Vive le roi!* qui s'étendit dans les rues et sur les places en une acclamation universelle.

— Sire, dit alors M. de Villeroy à Louis XV, vous voyez tout ce monde, tout ce peuple, toute cette foule, tout cela vous appartient, tout cela est à vous, vous en êtes le maître, vous pouvez en faire tout ce que vous voudrez.

Hélas! ces imprudentes paroles de son gouverneur ne se gravèrent que trop bien dans l'esprit du jeune prince. De ce peuple qui criait vive le roi en 1721, il avait fait un peuple qui, 72 ans après, criait vive la guillotine.

Pendant ce temps, on faisait à Londres, sur des condamnés à

LA RiGETCCB 117 mort rexporienoe de l'inoculation. Cinq furent inoculés et tous les cinq cchap[)èrcnt à la mort. De son côte, M. de Maulcvrier, envoyé à Madrid pour porter le cordon bleu pu dernier infant d'Espagne, et pour négocier le mariage du roi avec l'infante, et celui du prince des Asturies avec mademoiselle de Montpensier, n'avait pas perdu de temps. Le 14 septembre tout était décidé, et une lettre du roi Philippe V au roi Louis XV était arrivée, qui annonçait non-seulement le consentement de Sa Majesté Catholique à cette alliance, mais encore la joie qu'elle en éprouvait. Restait à annoncer le mariage au roi , à qui on n'en avait pas encore touché le moindre mot, et qui, malgré scs onze ans, ne serait peut-être jias disposé à épouser une petite fille de trois. On choisit un jour du conseil de régence, afin que la nouvelle annoncée au roi, le fût presijue en même temps au conseil et qu'il n'y eût plus à revenir là-dessus. Il fallait surtout, dans cette négociation, se défier de M. de VillcroY, qui, ennemi déclaré du régent, ferait sans doute son [>ossihle pQur imprimer au roi de la répugnance contre la petite infante. Aussi le régent commença-t-il par s'assurer deux auxiliaires: le premier, dans M. le Duc, surintendant de l'éducation royale. Le second, dans M. de Fréjus, précepteur du roi. M. le Duc reçut sa confidence à merveille et approuva fort l'alliance. L'évêque de Fréjus fut plus froid. Il objecta l'àge de l'infante qui faisait de ce mariage un acte dérisoire. Mais cependant il dit qu'il ne croyait j>as que le roi résistât, promit de se trouver là quand on ferait la proposition au roi, et s'engagea à user de toute son influence sur le jeune prince pour le décider à seconder les vues du régent. La communication fut remise au lendemain. A l'heure convenue, le régent se présenta chez le roi; mais dans les antichambres, son premier soin fut de demanderai M. de Fréjus était près de son élève. Contrairement à sa promesse, M. de Fréjus était absent. Le régent l'envoya chercher, bien décidé à n'entrer chez le roi que lorsque le précepteur serait arrivé. Un instant après il le vii accourir

mort l'expérience de l'inoculation. Cinq furent inoculés et tous les cinq échappèrent à la mort.

De son côté, M. de Maulevrier, envoyé à Madrid pour porter le cordon bleu au dernier infant d'Espagne, et pour négocier le mariage du roi avec l'infante, et celui du prince des Asturies avec mademoiselle de Montpensier, n'avait pas perdu de temps.

Le 14 septembre tout était décidé, et une lettre du roi Philippe V au roi Louis XV était arrivée, qui annonçait non-seulement le consentement de Sa Majesté Catholique à cette alliance, mais encore la joie qu'elle en éprouvait.

Restait à annoncer le mariage au roi, à qui on n'en avait pas encore touché le moindre mot, et qui, malgré ses onze ans, ne serait peut-être pas disposé à épouser une petite fille de trois.

On choisit un jour du conseil de régence, afin que la nouvelle annoncée au roi, le fût presque en même temps au conseil et qu'il n'y eût plus à revenir là-dessus.

Il fallait surtout, dans cette négociation, se défier de M. de Villeroy, qui, ennemi déclaré du régent, ferait sans doute son possible pour imprimer au roi de la répugnance contre la petite infante.

Aussi le régent commença-t-il par s'assurer deux auxiliaires: le premier, dans M. le Duc, surintendant de l'éducation royale.

Le second, dans M. de Fréjus, précepteur du roi.

M. le Duc reçut sa confidence à merveille et approuva fort l'alliance.

L'évêque de Fréjus fut plus froid. Il objecta l'âge de l'infante qui faisait de ce mariage un acte dérisoire. Mais cependant il dit qu'il ne croyait pas que le roi résistât, promit de se trouver là quand on ferait la proposition au roi, et s'engagea à user de toute son influence sur le jeune prince pour le décider à seconder les vues du régent.

La communication fut remise au lendemain.

A l'heure convenue, le régent se présenta chez le roi; mais dans les antichambres, son premier soin fut de demander si M. de Fréjus était près de son élève.

Contrairement à sa promesse, M. de Fréjus était absent. Le régent l'envoya chercher, bien décidé à n'entrer chez le roi que lorsque le précepteur serait arrivé. Un instant après il le vit accourir

 comme un homme qui, s’étant trom[)6 sur l'heure, s'empresse de réparer son erreur. Le régent entra aussitôt avec M. de Fréjus, et trouva près du roi M. le Duc, le maréchal de Villeroy et le cardinal Dubois. Alors le régent, de l'air le plus gracieux qu'il put prendre, annonça au roi la grande nouvelle, vantant les avantages de l'alliance et suppliant Sa Majesté d'y donner son consentement. Mais le roi suiqiris garda le silence, son coeur se gonlla et ses yeux devinrent humides. Le régent avait les yeux fixi'S sur l'évéquc, car il sentait bien ([ue c'était de lui que tout allait dépendre. L'évèijue tint sa promesse et insista, après le régent, sur la nécessitt'» que le roi tint les engagements pris en son nom, ce que voyant le maréchal, il se mit à presser le roi de son côté, disant : — Allons, Sire, il faut faire la chose de bonne grilce. Mais aucune itistahce ne pouvait rompre le silence obstiné du roi. M. de Fréjus lui parla tout bas, l'exhortant avec tendresse à ne |X)inl différer de voir au conseil déclarer son consentement. Mais le roi demeura, non-seulement silencieux, mais immobile. Ce|xaidanl, sans doute à la tin, lit-il un geste, un signe, un mouvement, car M. de Fréjus dit : — Monseigneur, Sa Majesté ira au conseil, mais il lui faut un yieu de tem|)s pour s'y disposer. Le régent s’inclina, répondit qu’il était fait pour attendre le bon pISisir du roi, et fit signe à Dubois et à M. le Duc de le suivre. En effet, une demi-heure après, le roi entra au conseil, et sur la lecture qui lui fut faite de la lettre de IMiilipiie V, dt'x’lara qn'il donnait avec plaisir son consentement à ce mariage. 11 approuvait en même temps le mariage de mademoiselle de .Montpensicr avec le prince des Asturies. Ias ennemis les plus acharnés du régent furent étourdis de ce coup inattendu. Par un chef-d’œuvre de |>olitique, le dur d'Orléans, non-seulement devenait l’allié le plus proche de celui qui un an auparavant demandait sa tête, mais sa fille mettait le pied sur les marches du trône d'Espagne. Aussitôt ce double mariage approuvé par le roi, M. le duc de üigitized by Coogle

comme un homme qui, s'étant trompé sur l'heure, s'empresse de réparer son erreur. Le régent entra aussitôt avec M. de Fréjus, et trouva près du roi M. le Duc, le maréchal de Villeroy et le cardinal Dubois.

Alors le régent, de l'air le plus gracieux qu'il put prendre, annonça au roi la grande nouvelle, vantant les avantages de l'alliance et suppliant Sa Majesté d'y donner son consentement. Mais le roi surpris garda le silence, son cœur se gonfla et ses yeux devinrent humides. Le régent avait les yeux fixés sur l'évêque, car il sentait bien que c'était de lui que tout allait dépendre. L'évêque tint sa promesse et insista, après le régent, sur la nécessité que le roi tînt les engagements pris en son nom, ce que voyant le maréchal, il se mit à presser le roi de son côté, disant :

— Allons, Sire, il faut faire la chose de bonne grâce.

Mais aucune instance ne pouvait rompre le silence obstiné du roi. M. de Fréjus lui parla tout bas, l'exhortant avec tendresse à ne point différer de voir au conseil déclarer son consentement. Mais le roi demeura, non-seulement silencieux, mais immobile. Cependant, sans doute à la fin, fit-il un geste, un signe, un mouvement, car M. de Fréjus dit :

— Monseigneur, Sa Majesté ira au conseil, mais il lui faut un peu de temps pour s'y disposer.

Le régent s'inclina, répondit qu'il était fait pour attendre le bon plaisir du roi, et fit signe à Dubois et à M. le Duc de le suivre.

En effet, une demi-heure après, le roi entra au conseil, et sur la lecture qui lui fut faite de la lettre de Philippe V, déclara *qu'il donnait avec plaisir son consentement à ce mariage.*

Il approuvait en même temps le mariage de mademoiselle de Montpensier avec le prince des Asturies.

Les ennemis les plus acharnés du régent furent étourdis de ce coup inattendu. Par un chef-d'œuvre de politique, le duc d'Orléans, non-seulement devenait l'allié le plus proche de celui qui un an auparavant demandait sa tête, mais sa fille mettait le pied sur les marches du trône d'Espagne.

Aussitôt ce double mariage approuvé par le roi, M. le duc de

LA RÉGENCE 119 Siliiit-Simon fut nommé ambassadeur en Espagne pour aller faire la demande offieielle <le l'infanlc. Madame deVenbdour^it nommé'C sa gouveruanle et chargée d'aller la prendre à Madrid et de l'anuîuer <i Paris. Enfin, le duc d'Ossuna et le manjuis de Li Fare, se cruisi'renl à Bayonne, l'un vcnaiil présenter les eomidiments de Plulipi» V à Louis XV, l'autre allant pri-senter les compliments de Louis XV à Pliilipi>e V. Pendant que l'aristocratie était toute à ces événements, le peuple cl la bourgeoisie avaient aussi leur spectacle : Ou leur rouait Girlouche en Crève. Emprisonné au ChAtelet, d'abord, puis conduit à la Conciergerie, Cartouche fut jugé et condamné le 20 novembre 1721, le 27 on l'applitjua à la question qu'il souffrit sans rien avouer, le 28, il fut conduit à l'échafaud. Arrivé sur la place de Grève, Cartouche qui n'avait fait aucune révélation, dans la conviction que scs complices feraient au dernier moment une tentative pour le délivrer. Cartouche fouilla du regard la foule, les ruelles des rues, les portes des allées, et n'ajant rien vu de ce qu'il espérait voir, mais seulement l'échafaud terrible dominant toute cette population avide de son supiilice; Cartouche, au moment où le bourreau lui mettait la main sur l'é'paule, l'arrêta par cette parole : — J'ai des révélations à faire. On s'empressa de conduire Cartouche à l'Hôtel-de-Ville, et là, outre l'aveu de ses crimes qu'il n'avait jamais fait, et qu'il fit, C,artouche dénonça trois cent soiiantc-dix personnes, dont cent trentequatre femmes. A l'iustanl même, des ordres furent donnf's, et comme Cartouche avait, en dénonçant ses complices, indiqué les repaires où ils étaient cacliés, ils furent arrêtés prestjue tous et conduits sur l'heure à l'IIôlel-de-Ville. Là, Cartouche les attendait plutôt pareil à un juge qu'à un condamné. Ils s'approchèrent pâles et suppliants. — Ecoutez-moi , un tel, un tel, dit Cartouche en les nommant

Saint-Simon fut nommé ambassadeur en Espagne pour aller faire la demande officielle de l'infante. Madame de Ventadour fut nommée sa gouvernante et chargée d'aller la prendre à Madrid et de l'amener à Paris. Enfin, le duc d'Ossuna et le marquis de La Fare, se croisèrent à Bayonne, l'un venant présenter les compliments de Philippe V à Louis XV, l'autre allant présenter les compliments de Louis XV à Philippe V.

Pendant que l'aristocratie était toute à ces événements, le peuple et la bourgeoisie avaient aussi leur spectacle :

On leur rouait Cartouche en Grève.

Emprisonné au Châtelet, d'abord, puis conduit à la Conciergerie, Cartouche fut jugé et condamné le 26 novembre 1721, le 27 on l'appliqua à la question qu'il souffrit sans rien avouer, le 28, il fut conduit à l'échafaud.

Arrivé sur la place de Grève, Cartouche qui n'avait fait aucune révélation, dans la conviction que ses complices feraient au dernier moment une tentative pour le délivrer, Cartouche fouilla du regard la foule, les ruelles des rues, les portes des allées, et n'ayant rien vu de ce qu'il espérait voir, mais seulement l'échafaud terrible dominant toute cette population avide de son supplice; Cartouche, au moment où le bourreau lui mettait la main sur l'épaule, l'arrêta par cette parole :

— J'ai des révélations à faire.

On s'empressa de conduire Cartouche à l'Hôtel-de-Ville, et là, outre l'aveu de ses crimes qu'il n'avait jamais fait, et qu'il fit, Cartouche dénonça trois cent soixante-dix personnes, dont cent trente-quatre femmes.

A l'instant même, des ordres furent donnés, et comme Cartouche avait, en dénonçant ses complices, indiqué les repaires où ils étaient cachés, ils furent arrêtés presque tous et conduits sur l'heure à l'Hôtel-de-Ville.

Là, Cartouche les attendait plutôt pareil à un juge qu'à un condamné.

Ils s'approchèrent pâles et suppliants.

— Écoutez-moi, un tel, un tel, dit Cartouche en les nommant

120 LA Ker.ENCK cliacun par son nom. Voici (lucllc a été ma conduite envers vous; je vous ai enrichis et soutenus tant que j'ai été libre. Prisonnier, j'ai subi une torture douloureuse, sans vouloir rien avouer, selon le serment que nous nous étions fait tes uns aux autres. Enfin je suis monté sur l'échafaud , confiant en vos promesses ; vous , au contraire, voici quelle a été votre conduite envers moi. L'un d'entre vous m'a vendu ; vous vous êtes cacbi's lors de mon arrestation, et le jour fixé pour mon exécution , vous m'avez abandonne. A mon tour je vous dénonce, nous voilà quittes. Quant à ceux qui, matériellement, n'ont pu me secourir, je les absous et ne les dénonce pas. Ceux-là , j'en suis sùr, me vengeront assez. Il était tard, Cartouche fut conduit à sa prison et le supplice remis au lendemain. Le lendemain , Cartouche fut rompu vif de onze coups de barre de fer; un des archers alors, au lieu de le laisser souffrir sur la roue, comme l'enjoignait l'arrêt, un des archers se glissa sous l'échafaud, et |)assant sa main |>ar les interstices des planches, attira la corde qui attachait le cou du |>alicnt, la serra et l'étrangla. Ce fut l'événement important qui termina l'année 1721.

CHAPITRE Xm. L'an-ée 1722 fut inaugurée par l'échange des princesses, futures éix)use$ du roi et du prince des Asturies, dans Pile des Faisans, situé au milieu de la rivière de la Bidassoa qui si'^pare les deux royaumes. C'était daqs cette même île, qu'en 1659, avaient eu lieu les conférences du cardinal Mazarin et de don Louis de Haro, premiers ministres de France et d'Espagne, (pii y conclurent la paix des Pyrénées et le mariage de Louis XIV avec l'infante MarieThérèse. L'échange eut Jieu le 9 janvier, et le même jour les princesses s'acheminaient, mademoiselle de Montpensier vers Madrid, l'infante vers Paris. Digitized by Google

chacun par son nom. Voici quelle a été ma conduite envers vous : je vous ai enrichis et soutenus tant que j'ai été libre. Prisonnier, j'ai subi une torture douloureuse, sans vouloir rien avouer, selon le serment que nous nous étions fait les uns aux autres. Enfin je suis monté sur l'échafaud, confiant en vos promesses; vous, au contraire, voici quelle a été votre conduite envers moi. L'un d'entre vous m'a vendu; vous vous êtes cachés lors de mon arrestation, et le jour fixé pour mon exécution, vous m'avez abandonné. A mon tour je vous dénonce, nous voilà quittes. Quant à ceux qui, matériellement, n'ont pu me secourir, je les absous et ne les dénonce pas. Ceux-là, j'en suis sûr, me vengeront assez.

Il était tard, Cartouche fut conduit à sa prison et le supplice remis au lendemain.

Le lendemain, Cartouche fut rompu vif de onze coups de barre de fer; un des archers alors, au lieu de le laisser souffrir sur la roue, comme l'enjoignait l'arrêt, un des archers se glissa sous l'échafaud, et passant sa main par les interstices des planches, attira la corde qui attachait le cou du patient, la serra et l'étrangla.

Ce fut l'événement important qui termina l'année **1721**.

CHAPITRE XIII.

L'année **1722** fut inaugurée par l'échange des princesses, futures épouses du roi et du prince des Asturies, dans l'île des Faisans, située au milieu de la rivière de la Bidassoa qui sépare les deux royaumes. C'était dans cette même île, qu'en 1659, avaient eu lieu les conférences du cardinal Mazarin et de don Louis de Haro, premiers ministres de France et d'Espagne, qui y conclurent la paix des Pyrénées et le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse.

L'échange eut lieu le 9 janvier, et le même jour les princesses s'acheminaient, mademoiselle de Montpensier vers Madrid, l'infante vers Paris.

L\ RÉGENCE 121 En arriviintà Paris, M. le duc d'Ossuna fat nommé chevalier du Saiiit-Esiirit, et de son côté M. de Saint-Simon reçut, des mains de Phili|)))e V, deux colliers de la Toison, l'un pour lui, l'autre pour l'aîné de scs lils , et deux brevets de grandesse, l'un pour lui, l'autre pour un de ses fds à son choix. Ce fut en ce moment que s'agita à la cour une affairo de la plus haute gravité. Le père d'Aubanton, confesseur du roi Philippe V, avait nonseulement obtenu de son pénitent que l'infante edt un confcs.seur jésuite; — l'infante, on se le rappelle, avait trois ans ; — mais encore il était autorisé à demander à .M. de Saint-Simon que le jeune roi eût un confesseur du même ordre. M. de Saint-Simon ne voulut s'engager à rien, et en écrivit au régent qui en référa à Dubois. Cette proposition entrait dans les vues du nouveau cardinal. On détermina donc l'abbé Fleury à se retirer, et l'abbé Fleury retiré , on proposa le Père de Linières qui était déjà confesseur de Mxdaxe. La proposition trouva trois opposants : le cardinal de Noailles, le mari'cbal de Villeroy et l'évêque de Fréjus. Le cardinal de Noailles, sans présenter personne, se bornait à exclure les jésuites. M. de Villeroy proposait trois sujets. Le chancelier de Notre-Dame. Benoit , curé de Saint-Germain-en-Laye. Et l'abbé de Vaurouy qui venait de refuser l'évêché de Perpignan. L'évêque de Fréjus en proposait deux. Paulet, supérieur du séminaire des Bons-Enfants, ouCbampigny, trésorier de la Sainte-Chapelle. , Le crédit de Dubois l'em|X)rta en faveur du Père Linières, et la direction de la conscience du roi de France fut de nouveau remise aux jésuites. Il va sans dire, que MM. de Fréjus, de Villeroy et de Noidiles furent profondément blessés de ce peu d'attention qui avait été fait à leurs remontrances.

En arrivant à Paris, M. le duc d'Ossuna fut nommé chevalier du Saint-Esprit, et de son côté M. de Saint-Simon reçut, des mains de Philippe V, deux colliers de la Toison, l'un pour lui, l'autre pour l'aîné de ses fils, et deux brevets de grandesse, l'un pour lui, l'autre pour un de ses fils à son choix.

Ce fut en ce moment que s'agita à la cour une affaire de la plus haute gravité.

Le père d'Aubanton, confesseur du roi Philippe V, avait non-seulement obtenu de son pénitent que l'infante eût un confesseur jésuite;— l'infante, on se le rappelle, avait trois ans ; — mais encore il était autorisé à demander à M. de Saint-Simon que le jeune roi eût un confesseur du même ordre.

M. de Saint-Simon ne voulut s'engager à rien, et en écrivit au régent qui en référa à Dubois.

Cette proposition entrait dans les vues du nouveau cardinal.

On détermina donc l'abbé Fleury à se retirer, et l'abbé Fleury retiré, on proposa le Père de Linières qui était déjà confesseur de MADAME.

La proposition trouva trois opposants : le cardinal de Noailles, le maréchal de Villeroy et l'évêque de Fréjus.

Le cardinal de Noailles, sans présenter personne, se bornait à exclure les jésuites.

M. de Villeroy proposait trois sujets.

Le chancelier de Notre-Dame.

Benoît, curé de Saint-Germain-en-Laye.

Et l'abbé de Vaurouy qui venait de refuser l'évêché de Perpignan.

L'évêque de Fréjus en proposait deux.

Paulet, supérieur du séminaire des Bons-Enfants, ou Champigny, trésorier de la Sainte-Chapelle.

Le crédit de Dubois l'emporta en faveur du Père Linières, et la direction de la conscience du roi de France fut de nouveau remise aux jésuites.

Il va sans dire, que MM. de Fréjus, de Villeroy et de Noailles furent profondément blessés de ce peu d'attention qui avait été fait à leurs remontrances.

122 LA BtGEMCB Le régent ébit brouillé avec le Parlement. Il fallait en arriver à le brouiller avec le conseil de régence. On sait (juc les autres conseils avaient été supiii iiné's. Dès lors, on s'ai)erçul où tendait Dul)ois, et l'on reconnut que soit |nr conviction, soit par indilTérence, le duc d'Orléans l'encourageait dans son ambition. Mais cela ne suffisait point. Le maréchal de Villeroy et le duc de Noailles boudaient , il est vrai, mais ne se retiraient pas; Dubois inventa un nouveau moyen d'en arriver à son but. Dubois, depuis qu'il était cardinal, n'assistait plus au conseil à cause de la préséance à laquelle il avait droit, et que cependant lui interdisaient et ses antécédents et l'humilité de sa naissance; il pensa donc à y faire entrer le cardinal de Rohan, et à s'y glisser à sa suite. Le cardinal de Rohan, on s'en souvient, était le même ipii, lors de la mort de Clément XI et de l'élection de Conti , était (wrli pour Rome avec un crévlil illimité. Le cardinal de Rohan à (|ui Dulmis avait promis un ministère, et qui, dans son entrée au conseil, voyait un acheminement à ses ambitions, ne demanda pas mieux que de seconder les déwii'S de Dubois, dans lesquels d'ailleurs sa vue courte ne distinguait qu'un honneur personnel rendu à son mérite. Il arriva ce que Dubois avait prévu. ' A son entrée au conseil , le chancelier et les ducs se retirèrent à l'instanl; quant au maréchal de Villeroy, il quitta la table et alla s'asseoir sur un talmuret, derrière le roi. A cette sortie, d'Aguesseau, si méticuleux sur la préséance, perdit les sceaux. D'Armenonville les reprit et fit passer à son fils Fleuricu, la place de secrétaire d'état. Un autre moyen qui ne manquait pas d'efficacité, et que Dubois mit en usage, fut la translation du roi à Versailles. A Paris, au centre de la capitale, le roi avait une cour compos«;e de tous les grands seigneurs ayant leur établissemetit à Paris : à Ver sailles, à moins de grands sacrifices de fortune, les courtisans ne

LA KteENCB 123 pouvaient être au8» assidus, et par conséi| lient le roi s'isolait peiiê peu. Le roi fut donc établi à Versailles, d'où il ne revint à Haris iiue rarement, soit au retour d'une camiiagne, soit pour tenir quelque lit de justice. Alors Dubois commença à solliciter le régent de le nommer premier ministre. A cette ouverture, le régent se débarrassa de Dubois, en reprenant à M. de Torcy la surintendance de la poste et en la lui donnant. Dubois prit toujours cette proie en attendant mieux : du reste, au conflit du pouvoir et des amours-propres les affaires languissaient, chacun réclamait près du ré'gent, le régent réclamait près de Dubois , réclamation à laquelle Dubois répondait : — Monsei^eur, il est impossible que la machine gouvernementale puisse fonctionner, si tous les ressorts ne sont pas dirigés par une même main. Les républiques mêmes n'existeraient pas trois mois, si toutes les volontés particulières ne se réunissaient pour former une volonté unique et agissante. Il faut donc que le point de réunion soit vous ou moi, ou plutôt vous et moi, attendu qu'étant votre créature, je n'aurai jamais que votre volonté. Noramezmoi donc premier ministre ou votre régence tombera dans le mépris. — Mais, répondait le régent, ne te laissé-jê pas tout pouvoirî — Non. — Que le manque-t-il donc pour agir? — Un titre. Monseigneur,* le titre fait l'autorité du ministre, s'il n'a le titre on se moque de l'homme. A-t-il le titre? on lui obéit sans murmurer. Le titre est la consécration de la puissance. La puissance sans titre est une usurpation. Mais à toutes ces demandes poussées plus loin qu'il ne le voulait , le duc d'Orléans finissait par répondre par quelque épigrarame faite contre le cardinal, ou en chantant quelque nocl fait contre lui-mèine. Dubois résolut alors de faire dire par quelque autre au régent, ce que hii-même lui disait inutilement, espérant que son éloge aurait plus d'influence sur le prince , fait par une bouche étrangère. Il jeta les yeux sur son affîdé LafTitteau qu'il avait fait évêque de Sisteron , pour le récompenser de son travadl, et qui venait d'arriver de Rome. Digitized by Google

pouvaient être aussi assidus, et par conséquent le roi s'isolait peu à peu.

Le roi fut donc établi à Versailles, d'où il ne revint à Paris que rarement, soit au retour d'une campagne, soit pour tenir quelque lit de justice.

Alors Dubois commença à solliciter le régent de le nommer premier ministre.

A cette ouverture, le régent se débarrassa de Dubois, en reprenant à M. de Torcy la surintendance de la poste et en la lui donnant.

Dubois prit toujours cette proie en attendant mieux : du reste, au conflit du pouvoir et des amours-propres les affaires languissaient, chacun réclamait près du régent, le régent réclamait près de Dubois, réclamation à laquelle Dubois répondait :

— Monseigneur, il est impossible que la machine gouvernementale puisse fonctionner, si tous les ressorts ne sont pas dirigés par une même main. Les républiques mêmes n'existeraient pas trois mois, si toutes les volontés particulières ne se réunissaient pour former une volonté unique et agissante. Il faut donc que le point de réunion soit vous ou moi, ou plutôt vous et moi, attendu qu'étant votre créature, je n'aurai jamais que votre volonté. Nommez-moi donc premier ministre ou votre régence tombera dans le mépris. — Mais, répondait le régent, ne te laissé-je pas tout pouvoir? — Non. — Que te manque-t-il donc pour agir? — Un titre, Monseigneur, le titre fait l'autorité du ministre, s'il n'a le titre on se moque de l'homme. A-t-il le titre? on lui obéit sans murmurer. Le titre est la consécration de la puissance. La puissance sans titre est une usurpation.

Mais à toutes ces demandes poussées plus loin qu'il ne le voulait, le duc d'Orléans finissait par répondre par quelque épigramme faite contre le cardinal, ou en chantant quelque noël fait contre lui-même.

Dubois résolut alors de faire dire par quelque autre au régent, ce que lui-même lui disait inutilement, espérant que son éloge aurait plus d'influence sur le prince, fait par une bouche étrangère.

Il jeta les yeux sur son affidé Laffitteau qu'il avait fait évêque de Sisteron, pour le récompenser de son travail, et qui venait d'arriver de Rome.

<24 t.A RËGKNCE LufnUca'j était un rm)uin licfTé, aussi tnaiivais prêtre que Dubois, ce qui n'était pas [icu dire, effronté, lil>erlin, scandaleux au suprême degré; mais de là venait la confiance que Dubois avait en lui, car Dubois seul pouvant soutenir Lal'litteau, il était évident que Laflittcau ferait tout ce qu'il pourrait pour grandir la fortune de Dubois. Laflitteau allait être reçu en audience |>articuliére du régent. Dans cette audience, laiflitteau devait s'étendre sur la considération dont jouissait Dubois à Rome, et dire deux mots de l'amélioi'ation ijui se ferait dans les affaires de la France, si Dubois était premier ministre. Mais aux premières paroles que l'évêque de Sisleron hasarda sur celle matière, le régent l'interrompit. — Eh! que diable veut donc le c;u-dinalî s'êcria-t-il ; il a toute l'autorité d'un premier miiiislre et n'est pas content; il en veut lé titre, et qu'en fera-t-il? — Monseigneur, il en jouira. — Combien de tcnqis? Chirac l'a visité, et m'a dit qu'il n'avait pas six mois à vivre. — Est-ce bien vrai? demanda Liffitteau. — Pardieu! et si tu en doutes, je te le ferai dire)var Chirac lui-même. — Eh, MonR-igneur, cela étant, répondit Laflitteau, je vous conseille de le d(> clarer premier ministre à l'instant même. — Comment cela? — Sans doute; comprenez donc, MonRugneur, nous approchons delà majorité du roi, n'esl-ce pas? — Oui. — Vous conserverez, sans doute, la confiance du roi? — Je l'csiière. — Il la devra à vos services, à vos talents supérieurs, je sais cela, mais enfin vous n'avez plus d'autorité propre. Un grand prince comme vous êtes a toujours des ennemis et des jaloux, ils chercheront à vous aliéner le roi, ceux qui l'approchent de plus prés ne vous sont pas les plus attachés : vous ne pouvez pas à la fin de votre régence vous faire nommer premier ministre, cela est s;ms exemple. Eh bien! faites cet exemple dans un autre. Le cardinal Dubois sera premier ministre, comme l'ont été les cardinaux Richelieu et Mazarin, à sa mort vous succéderez à un tilj-e qui n'aura pas été ébibli pour vous, auquel le public sera accoutumé, que vous aurez l'air de prendre par modestie et par attachement pour le roi, et vous aurez en même temps toute la réidilé de la puissance. Digiti.-. - - .i .o(\qU

Laffitteau était un coquin fieffé, aussi mauvais prêtre que Dubois, ce qui n'était pas peu dire, effronté, libertin, scandaleux au suprême degré; mais de là venait la confiance que Dubois avait en lui, car Dubois seul pouvant soutenir Laffitteau, il était évident que Laffitteau ferait tout ce qu'il pourrait pour grandir la fortune de Dubois.

Laffitteau allait être reçu en audience particulière du régent.

Dans cette audience, Laffitteau devait s'étendre sur la considération dont jouissait Dubois à Rome, et dire deux mots de l'amélioration qui se ferait dans les affaires de la France, si Dubois était premier ministre.

Mais aux premières paroles que l'évêque de Sisteron hasarda sur cette matière, le régent l'interrompit.

— Eh! que diable veut donc le cardinal? s'écria-t-il; il a toute l'autorité d'un premier ministre et n'est pas content; il en veut le titre, et qu'en fera-t-il? — Monseigneur, il en jouira. — Combien de temps? Chirac l'a visité, et m'a dit qu'il n'avait pas six mois à vivre. — Est-ce bien vrai? demanda Laffitteau. — Pardieu! et si tu en doutes, je te le ferai dire par Chirac lui-même. — Eh, Monseigneur, cela étant, répondit Laffitteau, je vous conseille de le déclarer premier ministre à l'instant même. — Comment cela? — Sans doute; comprenez donc, Monseigneur, nous approchons de la majorité du roi, n'est-ce pas? — Oui. — Vous conserverez, sans doute, la confiance du roi? — Je l'espère. — Il la devra à vos services, à vos talents supérieurs, je sais cela, mais enfin vous n'avez plus d'autorité propre. Un grand prince comme vous êtes a toujours des ennemis et des jaloux, ils chercheront à vous aliéner le roi, ceux qui l'approchent de plus près ne vous sont pas les plus attachés : vous ne pouvez pas à la fin de votre régence vous faire nommer premier ministre, cela est sans exemple. Eh bien! faites cet exemple dans un autre. Le cardinal Dubois sera premier ministre, comme l'ont été les cardinaux Richelieu et Mazarin, à sa mort vous succéderez à un titre qui n'aura pas été établi pour vous, auquel le public sera accoutumé, que vous aurez l'air de prendre par modestie et par attachement pour le roi, et vous aurez en même temps toute la réalité de la puissance.

LA ReCKNCB 1 25 Le duc d’Orléans réfléchit, trouva le conseil du jésuite bon, et fit Dubois premier ministre. Le soir, il y avait soujier au Palais-Royal , on y parlait naturellement de la nomination de Dubois, et le duc d'Orléans, tout naturellement encore, défendait son ancien professeur en disant qu'on pouvait tout faire d’un homme doué d'une pareille capacité. — Monseigneur, dit Nocé, vous en avez fait un secrétaire d’état; vous en avez fait un ambassadeur; vous en avez fait un archevêque; vous en avez fait un cardinal; vous en avez fait un premier ministre; mais je vous défie d’en faire un honnête homme. Le lendemain , Nocé était exilé. On l’a vu, et nous avons d’ailleurs eu le soin de le faire remarquer à nos lecteurs, depuis plus d’un an toute la politique intérieure du régent tendait à la concentration des pouvoirs et au bris des oppositions publiques et privées. l.es conseils faisaient de l’opposition, ils avaient été dissous. Le Parlement faisait de l’opposition, il avait été exilé à Pontoise. M. d’Argenson faisait de l’opposition, il avait été disgracié. Nocé avait fait de l'opposition , il avait quitté Paris. Restait le maréchal de Villeroy qui, non-seulement faisait de l’opposition , mais encore de l’insolence. Dubois, avant de prendre contre lui des mesures violentes, tenta de le séduire. * Comme il avait fait pour le roi, comme il avait fait pour Madame, comme il avait fait pour les princes, Duluiis essaya , vis-à-vis du maréchal , de l’humilité ; mais le maréchal était si (luissamment orgueilleux , que ce qui avait suffi aux premiers de l'État, ne lui suflit pas. à lui. Plus le cardinal redoubla de soumission, plus le maréchal redoubla de hauteur. Dubois s’adressa au cardinal de Bissy, ami du maréchal, et le pria, désirant rester en bonnes relations avec M. de Villeroy, d’être son médiateur près de lui. Le cardinal de Bissy, qui avait vu son confrère, le cardinal de Rolian, entrer au conseil |»our un bon oftice rendu à Dubois, ne demandait pas mieux que d’étru agréable au cardinal, espérant enDigitized by Google

Le duc d'Orléans réfléchit, trouva le conseil du jésuite bon, et fit Dubois premier ministre.

Le soir, il y avait souper au Palais-Royal, on y parlait naturellement de la nomination de Dubois, et le duc d'Orléans, tout naturellement encore, défendait son ancien professeur en disant qu'on pouvait tout faire d'un homme doué d'une pareille capacité.

— Monseigneur, dit Nocé, vous en avez fait un secrétaire d'état; vous en avez fait un ambassadeur; vous en avez fait un archevêque; vous en avez fait un cardinal; vous en avez fait un premier ministre; mais je vous défie d'en faire un honnête homme.

Le lendemain, Nocé était exilé.

On l'a vu, et nous avons d'ailleurs eu le soin de le faire remarquer à nos lecteurs, depuis plus d'un an toute la politique intérieure du régent tendait à la concentration des pouvoirs et au bris des oppositions publiques et privées. Les conseils faisaient de l'opposition, ils avaient été dissous. Le Parlement faisait de l'opposition, il avait été exilé à Pontoise. M. d'Argenson faisait de l'opposition, il avait été disgracié. Nocé avait fait de l'opposition, il avait quitté Paris.

Restait le maréchal de Villeroy qui, non-seulement faisait de l'opposition, mais encore de l'insolence.

Dubois, avant de prendre contre lui des mesures violentes, tenta de le séduire.

Comme il avait fait pour le roi, comme il avait fait pour MADAME, comme il avait fait pour les princes, Dubois essaya, vis-à-vis du maréchal, de l'humilité; mais le maréchal était si puissamment orgueilleux, que ce qui avait suffi aux premiers de l'État, ne lui suffit pas à lui.

Plus le cardinal redoubla de soumission, plus le maréchal redoubla de hauteur.

Dubois s'adressa au cardinal de Bissy, ami du maréchal, et le pria, désirant rester en bonnes relations avec M. de Villeroy, d'être son médiateur près de lui.

Le cardinal de Bissy, qui avait vu son confrère, le cardinal de Rohan, entrer au conseil pour un bon office rendu à Dubois, ne demandait pas mieux que d'être agréable au cardinal, espérant en-

<26 L;i RÉGENCK trer par la même porte que M. de Rohan, il se chargea donc de la négociation. M. de Bisey n’eut pas de peine à fhire accroire au maréchal que l'adniiration que lui témoignait Dubois était réelle. Ce qui étonnait M. de Villeroy, dans ceux qui l'entouraient, c'était, non pas la présence, mais l'absence de cette admiration. Quant à l'humilité de Dubois, à l’avis du maréchal de Villeroy, c'était bien le moins qu’un si petit compagnon fût humble devant les grainls seigneurs. Ces deux points furent donc accejités sans conteste par le maréchal et le disposèrent, au reste, à bien accueillir le troisième, qui était un rapprochement. Le maréchal déclara qu'il était prêt à sacrifier ses antipathies personnelles au bien de l'Ëtat, ét permit i Bissy de porter des paroles de paix au premier ministre. Bissy courut rendre compte à Dubois de sa mission, et revint è l'instant même, chargé par Dubois de demander à M. de Villeroy , quel jour et à quelle heure il pourrait lui présenter ses respectueux hommages. Soit que le maréchal ne voulût point recevoir Duboischez lui, soit qu'il voulût être un galant homme jusqu’au bout, il fit répondre à Dubois de l'attendre. Bissy fit entendre à Dubois qu’il ferait tout son possible pour lui amener le maréchal le lendemain , jour de réception desambassadeurs. Dubois, au comble de la joie, se ruina en promesses pour Bissy, dans le cas où Bissy lui rendrait un pareil service. Bissy s'employa de son mieux pour réussir, et réusaiten effet. Le lendemain , au moment où Dubois donnait audience à l’ambassadeur de Russie, et où le salon qui précédait le cabinet était rempli de ministres étrangers et des personnages les plus importants de la diplomatie, un aiiuoii(a ; M. le maréchal de Villeroy. Il n'était pas d’habitude que les audiences fussent coupées par qui que ce fût. Cependant les laquais, qui avaient l'ordre, voulaient prévenir, à l'instant même, le premier ministre; mais le maréchal s’y opposa et attendit au salon avec tout le monde. En reconduisant l'ambassadeur de Russie, Dubois aperçut le maDigitized by Google

trer par la même porte que M. de Rohan, il se chargea donc de la négociation.

M. de Bissy n'eut pas de peine à faire accroire au maréchal que l'admiration que lui témoignait Dubois était réelle.

Ce qui étonnait M. de Villeroy, dans ceux qui l'entouraient, c'était, non pas la présence, mais l'absence de cette admiration. Quant à l'humilité de Dubois, à l'avis du maréchal de Villeroy, c'était bien le moins qu'un si petit compagnon fût humble devant les grands seigneurs. Ces deux points furent donc acceptés sans conteste par le maréchal et le disposèrent, au reste, à bien accueillir le troisième, qui était un rapprochement.

Le maréchal déclara qu'il était prêt à sacrifier ses antipathies personnelles au bien de l'État, et permit à Bissy de porter des paroles de paix au premier ministre.

Bissy courut rendre compte à Dubois de sa mission, et revint à l'instant même, chargé par Dubois de demander à M. de Villeroy, quel jour et à quelle heure il pourrait lui présenter ses respectueux hommages.

Soit que le maréchal ne voulût point recevoir Dubois chez lui, soit qu'il voulût être un galant homme jusqu'au bout, il fit répondre à Dubois de l'attendre.

Bissy fit entendre à Dubois qu'il ferait tout son possible pour lui amener le maréchal le lendemain, jour de réception des ambassadeurs.

Dubois, au comble de la joie, se ruina en promesses pour Bissy, dans le cas où Bissy lui rendrait un pareil service.

Bissy s'employa de son mieux pour réussir, et réussit en effet.

Le lendemain, au moment où Dubois donnait audience à l'ambassadeur de Russie, et où le salon qui précédait le cabinet était rempli de ministres étrangers et des personnages les plus importants de la diplomatie, on annonça : M. le maréchal de Villeroy.

Il n'était pas d'habitude que les audiences fussent coupées par qui que ce fût. Cependant les laquais, qui avaient l'ordre, voulaient prévenir, à l'instant même, le premier ministre; mais le maréchal s'y opposa et attendit au salon avec tout le monde.

En reconduisant l'ambassadeur de Russie, Dubois aperçut le ma-

LA HIÏGENCe <27 réchal; alurs, oubliant le reste de la terre, il s’élança vers lui, se courbant romnie devant une majesté, et rcntrainant respectueusement dans son cabinet Là, Dubois se confondit en remercimenis sur l’honneur que lui faisait le maréchal. Le maréchal le laissa se confondre, écoutant toutes ses protestations d’un air superbe, et répondant par de légers signes des Icvi-es, des yeux et de la tête. Apres quoi, Dutwiss’étint calmé, le maréchal, de ce ton doctoral qui lui était propre, lui donna quelques conseils, puis, se laissant entraîner par son éloquence, piissa des conseils aux admonestations, et des admonestations aux reproches. Dubois était comme le serpent, il voulait bien ramper, mais à la condition qu’on ne marcherait pas sur lui. Au premier contact de ce pied qui profitait de son humilité pour tenter de l'écraser, il se releva. Le cardinal de Bissy vit où tendaient les choses et voulut se mettre en travers, mais il était déjà trop tard, la colère avait guigné le cœur du maréchal et lui montait au cerveau. Il frappait du pied, relevait la tète, piatVail enfin, comme dit Saint-Simon; Dubois, au contraire, pâlissait , sé repliait en lui-mème comme pour s’élancer. Au bout d’un instant, étourdi par le bruit de ses propres [laroles, le maréchal ne se connaissait plus, il menaçait Dubois; enfin il s’emporta jusqu’à lui dire : — Oui, Monsieur, c’est comme cela, il faut que l’un de nous deux tombe, et si vous voulez recevoir un dernier conseil de moi, faitesmoi arrêter. Le cardinal de Bissy vit l’œil de Dubois étinceler ; il comprit que toute son influence personnelle était perdue s'il laissait aller les choses plus loin : il prit le maréchal par le bras, l’entraina de forae et le fit sortir. Mais le raaréclial n’était pas homme à faire une sortie ordinaire, tout en sortant il continua de railler, d’injurier et de menacer Dubois. L’audience fut suspendue; et, furieux, essoufflé, bégayant de colère. Dubois se précipita chez le régent. Dubois suivait le conseil du maréchal, il venait proposer au régent d’arrêter M. de Villeroj.

réchal; alors, oubliant le reste de la terre, il s'élança vers lui, se courbant comme devant une majesté, et l'entraînant respectueusement dans son cabinet.

Là, Dubois se confondit en remercîments sur l'honneur que lui faisait le maréchal.

Le maréchal le laissa se confondre, écoutant toutes ses protestations d'un air superbe, et répondant par de légers signes des lèvres, des yeux et de la tête. Après quoi, Dubois s'étant calmé, le maréchal, de ce ton doctoral qui lui était propre, lui donna quelques conseils, puis, se laissant entraîner par son éloquence, passa des conseils aux admonestations, et des admonestations aux reproches.

Dubois était comme le serpent, il voulait bien ramper, mais à la condition qu'on ne marcherait pas sur lui. Au premier contact de ce pied qui profitait de son humilité pour tenter de l'écraser, il se releva. Le cardinal de Bissy vit où tendaient les choses et voulut se mettre en travers, mais il était déjà trop tard, la colère avait gagné le cœur du maréchal et lui montait au cerveau. Il frappait du pied, relevait la tête, piaffait enfin, comme dit Saint-Simon; Dubois, au contraire, pâlissait, se repliait en lui-même comme pour s'élancer. Au bout d'un instant, étourdi par le bruit de ses propres paroles, le maréchal ne se connaissait plus, il menaçait Dubois; enfin il s'emporta jusqu'à lui dire :

— Oui, Monsieur, c'est comme cela, il faut que l'un de nous deux tombe, et si vous voulez recevoir un dernier conseil de moi, faites-moi arrêter.

Le cardinal de Bissy vit l'œil de Dubois étinceler; il comprit que toute son influence personnelle était perdue s'il laissait aller les choses plus loin : il prit le maréchal par le bras, l'entraîna de force et le fit sortir.

Mais le maréchal n'était pas homme à faire une sortie ordinaire, tout en sortant il continua de railler, d'injurier et de menacer Dubois. L'audience fut suspendue; et, furieux, essoufflé, bégayant de colère, Dubois se précipita chez le régent.

Dubois suivait le conseil du maréchal, il venait proposer au régent d'arrêter M. de Villeroy.

128 L\ BI:GENCE Le régent n’avait aucun motif de soutenir le maréchal , le maréchal était un de ses plus achaniés calomniateurs. A chaque indis|)osilion du roi, un entendait siffler la voix du maréchal , et cette voix disait ; |)oison. Mais comme il était de sang-froid, il pria Dubois de SC calmer, lui dit que pour ne pas le laisser écraser, lui Dulx>is, sous les haines qui le menaçaictd, et que l’arrestation d'un hommecomme le maréchal ne ferait qu'enfler encore, il voulait prendre l’arreshdiou pour son compte, et que cette arrestation aurait lieu, ce qui ne pourrait tarder, à la première insulte que lui ferait le maréchal. A tout hasard, on envoya chercher M. de Saint-Simon pour préparer, comme il le dit lui-méme, la mécanique où prendre M. de Villeroy. Le duc de Saint-Simon fut de l’avis du régent, et pensa qu’avec l’insolence bien connue du maréchal, il ne tarderait pas à fournir l’occasion belle, pleine et entière à Son Altesse. M. le Duc, qui assistait à la conférence, fut de l’avis de M. de Saint-Simon ; mais il proposa de ne pas s'en rapporter au hasard et de préparer le piège. Ce piège, ce fut .M. de Saint-Simon qui le trouva. Au prochain conseil, M. le duc d'Orléans parlerait nas au roi, et si le maréchal , comme c'était son habitude , venait fourrer son oreille entre eux deux , M. le duc d'Orléans emmènerait le roi dans son cabinet , alors, sans aucun doute , M. de Villeroy voudrait suivre le roi ; le régent le lui défendrait , M. de Villeroy se porterait alors, probablement, à quelque extrémité dont profiterait Son Altesse. Tout serait en conséquence préparé |>our l'arrestation du roarérhid . Tout se passa comme l'avait prévu M. de Saint-Simon , le maréchal voulut écouter ce que le régent disait au roi , le maréchal voulut suivre le roi dans le cabinet du régent; alors le régent dit positivement au maréchal qu'il avait quelque chose de particulier à dire au roi et qu'il devait lui parler seul; ce à quoi le maréchal, prêtant de plus en plus le flanc, répondit que Sa Majesté ne jiouvait pas et ne devait pas avoir de secrets ;iour son gouverneur; mais à cette ol>scrvation le régent se retourna. — Monsieur le maréchal, lui dit-il, vous vous oubliez, vous ne

Le régent n'avait aucun motif de soutenir le maréchal, le maréchal était un de ses plus acharnés calomniateurs. A chaque indisposition du roi, on entendait siffler la voix du maréchal, et cette voix disait : poison. Mais comme il était de sang-froid, il pria Dubois de se calmer, lui dit que pour ne pas le laisser écraser, lui Dubois, sous les haines qui le menaçaient, et que l'arrestation d'un homme comme le maréchal ne ferait qu'enfler encore, il voulait prendre l'arrestation pour son compte, et que cette arrestation aurait lieu, ce qui ne pourrait tarder, à la première insulte que lui ferait le maréchal.

A tout hasard, on envoya chercher M. de Saint-Simon pour préparer, comme il le dit lui-même, la mécanique où prendre M. de Villeroy.

Le duc de Saint-Simon fut de l'avis du régent, et pensa qu'avec l'insolence bien connue du maréchal, il ne tarderait pas à fournir l'occasion belle, pleine et entière à Son Altesse.

M. le Duc, qui assistait à la conférence, fut de l'avis de M. de Saint-Simon; mais il proposa de ne pas s'en rapporter au hasard et de préparer le piége.

Ce piége, ce fut M. de Saint-Simon qui le trouva.

Au prochain conseil, M. le duc d'Orléans parlerait pas au roi, et si le maréchal, comme c'était son habitude, venait fourrer son oreille entre eux deux, M. le duc d'Orléans emmènerait le roi dans son cabinet, alors, sans aucun doute, M. de Villeroy voudrait suivre le roi; le régent le lui défendrait, M. de Villeroy se porterait alors, probablement, à quelque extrémité dont profiterait Son Altesse.

Tout serait en conséquence préparé pour l'arrestation du maréchal.

Tout se passa comme l'avait prévu M. de Saint-Simon, le maréchal voulut écouter ce que le régent disait au roi, le maréchal voulut suivre le roi dans le cabinet du régent; alors le régent dit positivement au maréchal qu'il avait quelque chose de particulier à dire au roi et qu'il devait lui parler seul; ce à quoi le maréchal, prêtant de plus en plus le flanc, répondit que Sa Majesté ne pouvait pas et ne devait pas avoir de secrets pour son gouverneur; mais à cette observation le régent se retourna.

— Monsieur le maréchal, lui dit-il, vous vous oubliez, vous ne

LA RÏGRNCe <29 senloz pas la force de vos termes, et il n’y a que la présence du roi qui m'empêche de vous traiter comme vous le méritez. Et sur ces paroles, Son Altesse lit une profonde révérence au roi , et sortit. Le maréchal courut après le régent pour s’excuser, mais celui-ci, d'un geste, lui fit comprendre qu’il n’accepterait aucune excuse. La journée se passa pour le maréchal à se rengorger, disant qu’il avait fait son devoir, et rien que son devoir, mais que cependant , comme la conscience de son droit l’avait peut-être entraîné un peu loin , il se présenterait le lendemain chez le régent pour s’en expliquer avec lui. Le lendemain , en effet , avec cette superbe épée qui ne l’abandonnait jamais, le maréchal traversa la cour et se présenta chez le duc ; comme d’habitude, la foule s'ouvrit à son passage, et, o^mmc il ne vit rien de changé aux honneurs qu’on lui rendait, il demanda tout haut : — Où est M. le duc d’Orléans 7 — Il travaille, monsieur le maréchal, répondit l’huissier de service. — Il faut que je le voie, dit le duc, qu’on m’annonce. Et au même instant M. de Villeroy s'avança vers la porte, ne doutant pas qu’elle s’ouvrit devant lui. Elle s’ouvrit en effet, mais ce fut La Fare, capitaine des gardes de M. le régent, qui en sortit, et qui , s’avançant vers le maréchal , lui demanda son épée. En même temps Leblanc lui présenta l’ordre d’arrestation signé du roi, tandis que le comte d'Artagnan, capitaine des mousquetaires gris, faisait avancer une chaise toute préparée dans un coin. En un tour de main , le maréchal fut poussé dans la chaise, et la chaise, refermée sur lui, emportée par une fenêtre qui s’ouvrait en porte sur le jardin. Au bas de l’escalier de l'orangerie, un carrosse, entouré de vingt mousquetaires, attendait le maréchal pour le conduire à Villeroy, lieu de son exii. Villeroy était à une (fizaine de lieues de Versailles. Restait le roi à instruire de l’exécution. Le roi, comme tous les

sentez pas la force de vos termes, et il n'y a que la présence du roi qui m'empêche de vous traiter comme vous le méritez.

Et sur ces paroles, Son Altesse fit une profonde révérence au roi, et sortit.

Le maréchal courut après le régent pour s'excuser, mais celui-ci, d'un geste, lui fit comprendre qu'il n'accepterait aucune excuse.

La journée se passa pour le maréchal à se rengorger, disant qu'il avait fait son devoir, et rien que son devoir, mais que cependant, comme la conscience de son droit l'avait peut-être entraîné un peu loin, il se présenterait le lendemain chez le régent pour s'en expliquer avec lui.

Le lendemain, en effet, avec cette superbe épée qui ne l'abandonnait jamais, le maréchal traversa la cour et se présenta chez le duc : comme d'habitude, la foule s'ouvrit à son passage, et, comme il ne vit rien de changé aux honneurs qu'on lui rendait, il demanda tout haut :

— Où est M. le duc d'Orléans ?

— Il travaille, monsieur le maréchal, répondit l'huissier de service.

— Il faut que je le voie, dit le duc, qu'on m'annonce.

Et au même instant M. de Villeroy s'avança vers la porte, ne doutant pas qu'elle s'ouvrît devant lui.

Elle s'ouvrit en effet, mais ce fut La Fare, capitaine des gardes de M. le régent, qui en sortit, et qui, s'avançant vers le maréchal, lui demanda son épée.

En même temps Leblanc lui présenta l'ordre d'arrestation signé du roi, tandis que le comte d'Artagnan, capitaine des mousquetaires gris, faisait avancer une chaise toute préparée dans un coin.

En un tour de main, le maréchal fut poussé dans la chaise, et la chaise, refermée sur lui, emportée par une fenêtre qui s'ouvrait en porte sur le jardin.

Au bas de l'escalier de l'orangerie, un carrosse, entouré de vingt mousquetaires, attendait le maréchal pour le conduire à Villeroy, lieu de son exil.

Villeroy était à une dizaine de lieues de Versailles.

Restait le roi à instruire de l'exécution. Le roi, comme tous les

no LA HÉGENCE cnninls aimait tous ceux (|ui le louaient : or, nul ne le louait plus que M. de Villeroy. Le roi aimait donc fort le maréehal. Aussi, à la première nouvelle de soli alisenee, sans vouloir enteiidre aucune des raisonsqui avaient motivé celte arrestation , le roi SC prit à pleurer : le régent essaya de le consoler; mais, à tout ce qu'il puf dire, le roi ne rx'pondit point, ce que voyant le régent, il salua le jeune prince et se retira.]a; roi fut triste tout le reste du jour; mais le lendemain ce fut bien autre chose, lorsqu'il ne vit point paraître l'évèque de Fréjus, et qu'ayant demandé où il était, on lui répondit qu'il n'était plus à Versailles, et qu'on ne savait où il était. En même temps il se ré|wndit le bruit qu'il s'était fait, entre le marrébal cl l'évéquc, un pacte par lecpiel chacun s'était engagé, si l'autre était exilé, à s'exiler volonlaireinent en même lein|)squc lui. Villeroy avait si bien convaincu le roi qu'il n'était entouré que d'ennemis et (pie d'empoisonneurs, (ju'il ne devait la vie ipi'aux soins assidus de son gouverneur et de son prt'cepleur, que, se voyant s('‘paré de l'un et de l'autre en même temps, il entra dans un véritable désespoir. Le régent n'avait point prévu le coup et était dans le plus mortel embarras. Dubois s'était imaginé, sans raison aucune, que l'évéqiie élîiit à la Trappe ; et sur ce simple soupçon, »n allait y envoyer un courrier, lorsqu'on apprit que M. de Fréjus s'était tout simplement retiré à Bàville, chez le président de Lamoignon. Dès que le régent sut à quoi s'en tenir sur la retraite de M. de Fréjus, il courut dire au roi que son précepteur serait de retour dans la journée, ce qui consola un peu le jeune prince. Iaî courrier, dijè en selle [lonr aller ù la Trappe , partit pour Bàville, et , comme l'avait promis le régent au roi , le précepteur revint dans la journée .M. de Fréjus était quitte de son serment. Il s'était en cITct exilé volontairement le même jour que M. de Villeroy. Ce n'était pas sa faute si le roi lui avait ordonné de revenir; or, comme le premier devoir d'un sujet est d'obéir, M. de Fréjus avait obéi. A partir de ce moment, le régent comprit que l'évêque était une puissance, il lui expliqua longuement le motif qui l'avait fait se

enfants gâtés, aimait tous ceux qui le louaient : or, nul ne le louait plus que M. de Villeroy. Le roi aimait donc fort le maréchal.

Aussi, à la première nouvelle de son absence, sans vouloir entendre aucune des raisons qui avaient motivé cette arrestation, le roi se prit à pleurer : le régent essaya de le consoler; mais, à tout ce qu'il put dire, le roi ne répondit point, ce que voyant le régent, il salua le jeune prince et se retira.

Le roi fut triste tout le reste du jour; mais le lendemain ce fut bien autre chose, lorsqu'il ne vit point paraître l'évêque de Fréjus, et qu'ayant demandé où il était, on lui répondit qu'il n'était plus à Versailles, et qu'on ne savait où il était.

En même temps il se répandit le bruit qu'il s'était fait, entre le maréchal et l'évêque, un pacte par lequel chacun s'était engagé, si l'autre était exilé, à s'exiler volontairement en même temps que lui.

Villeroy avait si bien convaincu le roi qu'il n'était entouré que d'ennemis et que d'empoisonneurs, qu'il ne devait la vie qu'aux soins assidus de son gouverneur et de son précepteur, que, se voyant séparé de l'un et de l'autre en même temps, il entra dans un véritable désespoir.

Le régent n'avait point prévu le coup et était dans le plus mortel embarras. Dubois s'était imaginé, sans raison aucune, que l'évêque était à la Trappe; et sur ce simple soupçon, on allait y envoyer un courrier, lorsqu'on apprit que M. de Fréjus s'était tout simplement retiré à Bâville, chez le président de Lamoignon.

Dès que le régent sut à quoi s'en tenir sur la retraite de M. de Fréjus, il courut dire au roi que son précepteur serait de retour dans la journée, ce qui consola un peu le jeune prince. Le courrier, déjà en selle pour aller à la Trappe, partit pour Bâville, et, comme l'avait promis le régent au roi, le précepteur revint dans la journée.

M. de Fréjus était quitte de son serment. Il s'était en effet exilé volontairement le même jour que M. de Villeroy. Ce n'était pas sa faute si le roi lui avait ordonné de revenir; or, comme le premier devoir d'un sujet est d'obéir, M. de Fréjus avait obéi.

A partir de ce moment, le régent comprit que l'évêque était une puissance. Il lui expliqua longuement le motif qui l'avait fait se

LA RÉCENCÏ 131 porter i\ cotte cxtr6mité vis-à-vis de M. de Villcroy, et finit par la lui faire approuver. Au fond, M. de Kréjiis éfiiit enehanté d'ûtre débarras.sé d'un homme dont plus d'une fois, lui, avait eu aussi à suppôt ter la jactance et l'orgueil. Il en résulhi que lui-même présenta et recommanda au roi le duc de Qiarost, à qui le régent avait donné la place du maréchal Quant à ce dernier, comme on trouvait la terre de Villeroy trop près de Versailles, on l'envoya prisonnier à Lyon. Dubois se trouva donc non-seulement premierministre, mais encore dél)arrassé de scs deux ennemis les plus à craindre, Nocé et Villeroy. L'Académie profita de la circonstance pour nommer Dubois aca^ démicien. Pendant ce temps, un des hommes qui avaient fait le plus de mal à la France sous le règne précédent, mourait à Windsor. Nous voulons parler de Jean Churchill, duc de Marlborough. Une chanson nous vengea de lui , et d'un nom terrible fil un nom ridicule. L'époque fixée pour le sacre arrivée", le SS9 octobre la cérémonie eut lieu. Les six pairs de France laïcs y furent représentés par six princes du sang, ce qui n'avait jamais eu lieu : le duc d'Orléahs représenta le duc de Bourgogne , le duc de Chartres y tint la place du duc de Normandie, le duc de Bourixui celle du duc d'Aquitaine, le comte de Charolais celle du comte de Toulouse, le comte de Clermont celle du comtede Flandres et le prince de Conti celle du comte de Cham[Kignc. Le maréchal de Villars représenta le connétable de France, et le prince de Rohan le grand maître de la maison du roi. Lorsqu'on mit la couronne sur la tète du roi , au lieu de la garder, il l'ôla et la posa sur l'autel. On lui dit que ce n'était point dans le cérémonial du sacre; mais le prince répondit qu'il aimait mieux manquer au cérémonial et faire hommage de sa couronne à celui qui la lui avait donnée. A son retour de Reims, le roi séjourna quelque temps à VillersColerets, où le duc d'Orléans lui donna des fêtes magnifiques; puis de là, il fit étape à Chantilly chez M. le duc de Bourbon, qui dépensa un million pour le recevoir.

porter à cette extrémité vis-à-vis de M. de Villeroy, et finit par la lui faire approuver. Au fond, M. de Fréjus était enchanté d'être débarrassé d'un homme dont plus d'une fois, lui, avait eu aussi à supporter la jactance et l'orgueil.

Il en résulta que lui-même présenta et recommanda au roi le duc de Charost, à qui le régent avait donné la place du maréchal.

Quant à ce dernier, comme on trouvait la terre de Villeroy trop près de Versailles, on l'envoya prisonnier à Lyon.

Dubois se trouva donc non-seulement premier ministre, mais encore débarrassé de ses deux ennemis les plus à craindre, Nocé et Villeroy.

L'Académie profita de la circonstance pour nommer Dubois académicien.

Pendant ce temps, un des hommes qui avaient fait le plus de mal à la France sous le règne précédent, mourait à Windsor. Nous voulons parler de Jean Churchill, duc de Marlborough. Une chanson nous vengea de lui, et d'un nom terrible fit un nom ridicule.

L'époque fixée pour le sacre arrivée, le 25 octobre la cérémonie eut lieu.

Les six pairs de France laïcs y furent représentés par six princes du sang, ce qui n'avait jamais eu lieu : le duc d'Orléans représenta le duc de Bourgogne, le duc de Chartres y tint la place du duc de Normandie, le duc de Bourbon celle du duc d'Aquitaine, le comte de Charolais celle du comte de Toulouse, le comte de Clermont celle du comte de Flandres et le prince de Conti celle du comte de Champagne.

Le maréchal de Villars représenta le connétable de France, et le prince de Rohan le grand maître de la maison du roi.

Lorsqu'on mit la couronne sur la tête du roi, au lieu de la garder, il l'ôta et la posa sur l'autel. On lui dit que ce n'était point dans le cérémonial du sacre; mais le prince répondit qu'il aimait mieux manquer au cérémonial et faire hommage de sa couronne à celui qui la lui avait donnée.

A son retour de Reims, le roi séjourna quelque temps à Villers-Coterets, où le duc d'Orléans lui donna des fêtes magnifiques; puis de là, il fit étape à Chantilly chez M. le duc de Bourbon, qui dépensa un million pour le recevoir.

132 LA REGENCE Aussi, voyani ce luxe, Canillac disnit-il. • On voit bien que le fleuve Mississipi a passé par là. » Ce fut pendant son séjour à VilIcrs-Cotei-ets et à Chantilly que le roi prit pour la première fois le plaisir de la chasse, plaisir qui devint chez lui une passion. A son retour à Paris, M. le duc d'Orléans fit partir pour l'Espagne, accompagnée de madame la duchesse de Duras et du chevalier d'Orléans, mademoiselle de Beaujolais, sa fdlc, dont le contrat de mariage, avec l'infant don Carlos, avait été signé le 26 novembre. Ce mariage n'eut pas son exécution. Huit jours après la signature de ce contrat, mourut la princesse Palatine, mère du régent. Les s|iectacles furent fermés pendant huit jours, le deuil fut de quatre mois. Peu d'accidents de cette importances'accomplissaicnt sans exercer la verve des faiseurs d'épigrammes. On proposa cette épitaphe pour la défunte : Ci-GiT l'Oisiveté. Un vieux proverbe dit, on se le rappelle, que l'oisiveté est la mère de tous les vices. Ce fut avec le fameux tremblement de terre de Portugal, qui inspira une tragédie à maître André, le dernier événement de l'année 1722. CHAPITRE XIV. L'année 1723 s'ouvrit, en quelque sorte, par la majorité du roi. Le 16 février, Louis XV entra dans sa quatorzième année. Le matin même de ce jour, le duc d'Orléans se trouva à son lever, lui rendit ses respects, et lui demanda ses ordres pour le gouvernement de l'Etat. Le 22 février suivant, le roi tint un lit de justice, où il déclara sa

Aussi, voyant ce luxe, Canillac disait-il.

« On voit bien que le fleuve Mississipi a passé par là. »

Ce fut pendant son séjour à Villers-Coterets et à Chantilly que le roi prit pour la première fois le plaisir de la chasse, plaisir qui devint chez lui une passion.

A son retour à Paris, M. le duc d'Orléans fit partir pour l'Espagne, accompagnée de madame la duchesse de Duras et du chevalier d'Orléans, mademoiselle de Beaujolais, sa fille, dont le contrat de mariage, avec l'infant don Carlos, avait été signé le 26 novembre.

Ce mariage n'eut pas son exécution.

Huit jours après la signature de ce contrat, mourut la princesse Palatine, mère du régent.

Les spectacles furent fermés pendant huit jours, le deuil fut de quatre mois.

Peu d'accidents de cette importance s'accomplissaient sans exercer la verve des faiseurs d'épigrammes.

On proposa cette épitaphe pour la défunte :

CI-GIT L'OISIVETÉ.

Un vieux proverbe dit, on se le rappelle, que l'oisiveté est la mère de tous les vices.

Ce fut avec le fameux tremblement de terre de Portugal, qui inspira une tragédie à maître André, le dernier événement de l'année 1722.

CHAPITRE XIV.

L'année 1723 s'ouvrit, en quelque sorte, par la majorité du roi. Le 16 février, Louis XV entra dans sa quatorzième année.

Le matin même de ce jour, le duc d'Orléans se trouva à son lever, lui rendit ses respects, et lui demanda ses ordres pour le gouvernement de l'État.

Le 22 février suivant, le roi tint un lit de justice, où il déclara sa

 majorité et annonça que, selon les lois de l'État, il voulait désormais prendre le gouvernement de la France ; puis, se retournant vei-s le duc d'Orléans , Sa Majesté le remercia des soins qu'il avait donnés aux affaires du royaume, le pria de les continuer, et conlirma le cardinal Dubois dans ses fonctions de premier ministre. Trois ducs et [lairs furent faits dans cette séance : Biron , Lévi et La Vallière. n y avait, de la part du duc d'Orléans, un grand fait de justice dans cette restitution aux Biron de leur duché-pairie. Cette duchépairie avait été enlevée à Charles de Biron , coupable de lèse-majcslé. Elle était rendue à son descendant innocent ; on avait fait à ce sujet quelques observations au duc, mais il avait ré[>ondu : — Il est juste qu'une famille qui s'est perdue par des fautes puisse ■se relever par des services. C'est à ce temps qu'il faut rattacher la disgrâce de Leblanc et du comte de Belle-Isie , qui signala les commencements de l'influence de madame de Prie. Madame de Prie était la fille de Bertelot de Pléneuf , riche financier, l'un des premiers commis du chancelier Voisin ; il avait fait une fortune immense, et tenait une maison excellente, dont sa femme faisait les honneurs avec beaucoup de grâce et d'esprit. Parmi ses enfants, madame de Pléneuf avait choisi, pour en faire l'objet de ses plus tendres affections, la petite Agnès, qui devait être plus tard madame de Prie; mais au fur et à mesure que l'enfant grandissait et se faisait jeune fille, au fur et à mesure qu'elle plaisait aux autres enfin, elle commençait à déplaire à sa mère ; au bout d'un certain temps, ce profond amour de la mère était devenu une bonne et franche haine, de rivale â rivale. On résolut donc de marier au plus vite mademoiselle de Pléneuf afin de ramener, par son absence, la bonne harmonie que sa présence chassait de la maison du pauvre traitant. Plusieurs partis se présentèrent, et entre autres le marquis de Prie. Le marquis de Prie était d'excellente famille, était parrain du roi, et tenait â madame de Ventadour; il est vrai qu'il n'avait pas de fortune, et que la paix avait arrêté sa carrière comme officier; mais, de la fortune, Pléneuf en avait; mais, au lieu de continuer la carDigitized by Google

majorité et annonça que, selon les lois de l'État, il voulait désormais prendre le gouvernement de la France : puis, se retournant vers le duc d'Orléans, Sa Majesté le remercia des soins qu'il avait donnés aux affaires du royaume, le pria de les continuer, et confirma le cardinal Dubois dans ses fonctions de premier ministre.

Trois ducs et pairs furent faits dans cette séance : Biron, Lévi et La Vallière.

Il y avait, de la part du duc d'Orléans, un grand fait de justice dans cette restitution aux Biron de leur duché-pairie. Cette duché-pairie avait été enlevée à Charles de Biron, coupable de lèse-majesté. Elle était rendue à son descendant innocent; on avait fait à ce sujet quelques observations au duc, mais il avait répondu :

— Il est juste qu'une famille qui s'est perdue par des fautes puisse se relever par des services.

C'est à ce temps qu'il faut rattacher la disgrâce de Leblanc et du comte de Belle-Isle, qui signala les commencements de l'influence de madame de Prie.

Madame de Prie était la fille de Bertelot de Pléneuf, riche financier, l'un des premiers commis du chancelier Voisin; il avait fait une fortune immense, et tenait une maison excellente, dont sa femme faisait les honneurs avec beaucoup de grâce et d'esprit. Parmi ses enfants, madame de Pléneuf avait choisi, pour en faire l'objet de ses plus tendres affections, la petite Agnès, qui devait être plus tard madame de Prie; mais au fur et à mesure que l'enfant grandissait et se faisait jeune fille, au fur et à mesure qu'elle plaisait aux autres enfin, elle commençait à déplaire à sa mère; au bout d'un certain temps, ce profond amour de la mère était devenu une bonne et franche haine, de rivale à rivale. On résolut donc de marier au plus vite mademoiselle de Pléneuf afin de ramener, par son absence, la bonne harmonie que sa présence chassait de la maison du pauvre traitant.

Plusieurs partis se présentèrent, et entre autres le marquis de Prie.

Le marquis de Prie était d'excellente famille, était parrain du roi, et tenait à madame de Ventadour; il est vrai qu'il n'avait pas de fortune, et que la paix avait arrêté sa carrière comme officier; mais, de la fortune, Pléneuf en avait; mais, au lieu de continuer la car-

<34 U RtGENCR rière de t'armée , le marquis de i'rie pouvait sc jeter dans les ambassades. L'affaire fut conclue, le mariage eut lieu , madame de Prie tut présentée au roi , elle déploya toutes les séductions de son esprit ; ces séductions étaient grandes quand elle voulait, M. de Prie fut nommé à l'ambassade de Turin. Là , madame de Prie vit le grand monde , et y prit ces grandes manières, qui ont fait d'elle une des femmes les plus dangereuses, mais, en même temps, les plus distinguées de l'époque dans laquelle nous venons d'entrer. En 1719, madame de Prie était revenue à Paris, c'était alors une femme complète , une créature enivrante ; elle avait une ligure charmante, plus de grâce encore que de beauté, un esprit vif et délié, du génie, de l'ambition, de rélourdcrie, avec cela, une grande présence d'esprit, ef l'extérieur le plus décent du monde. M. le Duc la vit et en devint amoureux; madiune de Prie comprit l'importance de la conquête et ne le fit pas languir. Leur liaison s'établit mystérieusement d'abord , ils curent une jietitc maison rue Soinle-Appoline, un carrosse gris de bonne fortune, boudoir au dedans, fiacre au dehors. M. de Bourbon fut jaloux , comme il convient à un amoureux dans la lune de miel, et M. d'Alincourt, lils du maréchal de Villeroy, qui tenait la place avant le prince, fut renvoyé. Les femmes du génie de madame de Prie ne font rien pour rien ; la marquise avait à se plaindre, ou croyait avoir à se plaindre de Leblanc et du comte de Belle-Islc, petit-rds de Fouquet, elle saisit, pour perdre Leblanc, l'occasion de la banqueroute de La Jonchère, trésorier de l'extraordiiudre de la guerre, qui fut mis à la Bastille; et, comme de La Jonchère était une créature de Leblanc, elle accusa Leblanc d'avoir puisé dans sa caisse et d'avoir ainsi déterminé la banqueroute. M. le Duc, poussé par madame de Prie, s'adressa au duc d'Orléans, demandant que l'on Fit justice de cette concussion. Le duc d'Orléans renvoya à Dubois. Dubois n'avait aucun motif de soutenir Leblanc, qui n'était pas un homme à lui, il avait des engagements avec M. de Breteuil, qui avait si adroitement déchiré cette feuille des registres paroissiaux qui, en disparaissant , avait fait l'abbé célibataire : Leblanc et M. de Belle-lsie furent envoyés à ta Bastille, Di.üii jffÿ 'Google

rière de l'armée, le marquis de Prie pouvait se jeter dans les ambassades. L'affaire fut conclue, le mariage eut lieu, madame de Prie fut présentée au roi, elle déploya toutes les séductions de son esprit; ces séductions étaient grandes quand elle voulait, M. de Prie fut nommé à l'ambassade de Turin.

Là, madame de Prie vit le grand monde, et y prit ces grandes manières, qui ont fait d'elle une des femmes les plus dangereuses, mais, en même temps, les plus distinguées de l'époque dans laquelle nous venons d'entrer.

En 1719, madame de Prie était revenue à Paris, c'était alors une femme complète, une créature enivrante; elle avait une figure charmante, plus de grâce encore que de beauté, un esprit vif et délié, du génie, de l'ambition, de l'étourderie, avec cela, une grande présence d'esprit, et l'extérieur le plus décent du monde.

M. le Duc la vit et en devint amoureux; madame de Prie comprit l'importance de la conquête et ne le fit pas languir. Leur liaison s'établit mystérieusement d'abord, ils eurent une petite maison rue Sainte-Appoline, un carrosse gris de bonne fortune, boudoir au dedans, fiacre au dehors. M. de Bourbon fut jaloux, comme il convient à un amoureux dans la lune de miel, et M. d'Alincourt, fils du maréchal de Villeroy, qui tenait la place avant le prince, fut renvoyé.

Les femmes du génie de madame de Prie ne font rien pour rien; la marquise avait à se plaindre, ou croyait avoir à se plaindre de Leblanc et du comte de Belle-Isle, petit-fils de Fouquet, elle saisit, pour perdre Leblanc, l'occasion de la banqueroute de La Jonchère, trésorier de l'extraordinaire de la guerre, qui fut mis à la Bastille; et, comme de La Jonchère était une créature de Leblanc, elle accusa Leblanc d'avoir puisé dans sa caisse et d'avoir ainsi déterminé la banqueroute. M. le Duc, poussé par madame de Prie, s'adressa au duc d'Orléans, demandant que l'on fît justice de cette concussion. Le duc d'Orléans renvoya à Dubois. Dubois n'avait aucun motif de soutenir Leblanc, qui n'était pas un homme à lui, il avait des engagements avec M. de Breteuil, qui avait si adroitement déchiré cette feuille des registres paroissiaux qui, en disparaissant, avait fait l'abbé célibataire : Leblanc et M. de Belle-Isle furent envoyés à la Bastille,

d'instruire son procès, et le département de la piicrre fut donné à Breteuil. Oitte affaire délcrniiiù’e à la satisfaction de madame de Prie et de M. le Duc, le cardinal Dubois s'occup de pr^ider l'assemblée du clergé, qui ne s'étatt (us réunie depuis 1715. Ce fut ce dernier honneur qui couronna cette vie étrange, la prédiction de Chirac, qui no doimait pas au premier ministre six mois d'existence, était sur le point de s’accomplir. Depuis quelques jours ou se doutait que Dul)ois était souffrant. Il avait fait transporter la cour do Versailles à .Meudon , sous prétexte de procurer au roi le plaisir d'un nouveau séjour; mais en réalité pour diminuer de moitié le chemin qn'il avait è faire ; attaqué depuis longtemps d'un ulcère à la vessie, il ne pouvait même plus supporter leraouveraent du carrosse, mais seulement celui de la chaise. Le samedi 7 août il se trouva si mal, que les médecins lui d('x!larèrent qu'il lui fallait faire une opération très-grave et très-douloureuse, mais tellement urgente, que si on ne la lui faisait, il était probable qu'il serait mort avant trois jours ; ils l'invitaient, en conséquenoe, à se faire transporter à Versailles, pour que cette opération fût faite le plus vite possible. A celle nouvelle, le ministre entra en fureur et envoya promener, très-loin, les médecins et les chirurgiens; l'o[)ération se fit néanmoins, mais, le lendemain à cinq heures, vingt-quatre heures, minute pour minute, après l'opération faite. Dubois mourut, tem|)ôtant et jurant. Il était temps que Dubois mourût : il avait fait son œuvre, pesait à tout le monde et surtout au régent. Le jour de l'opération, l'air, extrêmement chaud, tourna à l'orage. Eln effet, au bout de quelques instants le tonnerre éclata. — Allons, allons, dit le régent en se frottant les mains, voilà , je l'espère. Un temps qui fera partir mon drôle. Le soir même de la mort, il écrivit à Noce, exilé du fait do Dubois : « Morte la hôte , morte le venin. Je t'atlenda ce soir au Palais-Hoyal. > Ce fût l'oraison funèbre du premier ministre. Cependant, le duc d'Uricans ne (levait pas survivre longtemps à

136 LA RÜGENCE celui donl il venait de prendre si légèrement congé. A lui aussi sa tâche était accomplie. La mort de Diihois, (pii devait lui être un enseignement, ne lui fut qu’une occasion de se livrer avec plus de facilité à des plaisirs qui lui étaient devenus indispensables. Cependant la mort lui envoyait, en quelque sorte, tous les avertissements qu'il était en son ' [Kiuvoir de lui donner : il avait la tête basse, le visage pourpre, l'air hébété. Chirac l’admonestait tous les jours, et tous les jours le duc d'Orléans lui répondait : — Mon cher Chirac, ne meurt pas d’apoplexie qui veut : Courte et bonne. Tous les jours Chirac venait chez le prince pour le saigner, et tous les jours le prince remettait la saigni-e au lendemain. Enfin, le jeudi matin 2 décembre, il l'en pressa si vivement, que le prince, pour se débarrasser de lui , prit heure au lundi suivant. Ce même jour il avait travaillé chez le roi. En rentrant dans son cabinet, où son portefeuille était tout préparé, il trouva madame de Phalaris qui l'attendait à la porte. Celle vue parut lui taire plaisir. — Entrez donc, lui dit-il. J’ai la tête lourde, vous m'amuserez avec vos contes. Tous deux entrèrent et s'assirent côte à côte près du feu et dans deux fauteuils. Tout à coup, madame de Phalaris, qui avait commencé une histoire, sentit que le duc se renversait sur elle, avec la loui-deur d'un homme qui s'évanouit. Elle le releva. Le duc était sans connaissance, ou plutôt il était mort. Mort douce, comme il l’avait toujours désirée : mort pareille à sa vie, et qui le frappa dans les bras du sommeil. Une gazette étrangère annonça que le duc d'Orléans était mort assisté de son confesseur ordinaire. Le duc d’Orléans était âgé de quarante-neuf ans trois mois et vingt-neuf jours. Jetons un coup d’œil en arrière, et disons un mot sur les événements compris dans la [STiode qui vient de s'écouler, et sur les hommes qui y ont joué un rôle. Digitized by Google

celui dont il venait de prendre si légèrement congé. A lui aussi sa tâche était accomplie.

La mort de Dubois, qui devait lui être un enseignement, ne lui fut qu'une occasion de se livrer avec plus de facilité à des plaisirs qui lui étaient devenus indispensables. Cependant la mort lui envoyait, en quelque sorte, tous les avertissements qu'il était en son pouvoir de lui donner : il avait la tête basse, le visage pourpre, l'air hébété. Chirac l'admonestait tous les jours, et tous les jours le duc d'Orléans lui répondait : — Mon cher Chirac, ne meurt pas d'apoplexie qui veut : Courte et bonne.

Tous les jours Chirac venait chez le prince pour le saigner, et tous les jours le prince remettait la saignée au lendemain.

Enfin, le jeudi matin 2 décembre, il l'en pressa si vivement, que le prince, pour se débarrasser de lui, prit heure au lundi suivant.

Ce même jour il avait travaillé chez le roi. En rentrant dans son cabinet, où son portefeuille était tout préparé, il trouva madame de Phalaris qui l'attendait à la porte.

Cette vue parut lui faire plaisir.

— Entrez donc, lui dit-il. J'ai la tête lourde, vous m'amuserez avec vos contes.

Tous deux entrèrent et s'assirent côte à côte près du feu et dans deux fauteuils.

Tout à coup, madame de Phalaris, qui avait commencé une histoire, sentit que le duc se renversait sur elle, avec la lourdeur d'un homme qui s'évanouit. Elle le releva. Le duc était sans connaissance, ou plutôt il était mort.

Mort douce, comme il l'avait toujours désirée : mort pareille à sa vie, et qui le frappa dans les bras du sommeil.

Une gazette étrangère annonça que le duc d'Orléans était mort assisté de son confesseur ordinaire.

Le duc d'Orléans était âgé de quarante-neuf ans trois mois et vingt-neuf jours.

Jetons un coup d'œil en arrière, et disons un mot sur les événements compris dans la période qui vient de s'écouler, et sur les hommes qui y ont joué un rôle.

The text on this page is estimated to be only 22.67% accurate

t)igiiized by Google

TYP. J. CLAYE.

Louis XV.

BIBLIOTECA NAZIONALE NAPOLI

The text on this page is estimated to be only 23.00% accurate

Digitized by Google

LA Rf-CÜNCB 137 Lt société avait déjà subi une grande transformation depuis la fin du régne de Louis XIV, et cette transformation avait commencé de se faire sentir au commencement du siècle. Ixs événements, plus forts que les hommes, avaient brisé la puissance iiolitique aux mains du vieux roi. Les hommes, plus forts que la volonté royale, avaient réhappé à la pression de cette volonté. Charlemagne, à son lit de mort, pleura sur la future invasion des Barbares qui venaient détruire l'œuvre de toute sa vie. Louis XIV dut pleurer sur la transformation d'une société qui allait anéantir l'œuvre de tout son régne. Le but politique de Louis XIV avait été le pouvoir unique, l'autorité royale; il avait voulu dire et il avait dit : t État, c'est moi. Il eût pu dire la même chose de la société. Un instant ; la société ce fut lui. Mais de même que les rois se lassèrent de subir sa tutelle, de même la société se lassa de suivre son exemple. Les rois échappèrent à son influence , par ses défaites. La société échappa à sa tyrannie, par sa mort. Pendant les dernières années de son règne , toute une génération grandissait, qui, se séparant des mœurs du XVII* siècle, allait inaugurer les mœurs du XVlll*. Cette génération , Richelieu fut son héros, le duc d'Orléans, son apôtre, Louis XV, son roi; Nocé, Canillac, Brancas, Fargy, Ravannes, ses modèles. Le XVir siècle est la construction laborieuse de l'autorité politique et religieuse. Henri IV y use son esprit, Richelieu, son génie; Louis XIV, sa volonté. Le XVIII* siècle , c'est la démolition de ce principe, c'est la chute du trône , c'est la profanation de l'autel. s Au XVn* siècle. Corneille, Racine, Molière, Montesquieu, Bossuet, Fénelon, Fouquet, Louvois, Colbert. Au XVin* siècle. Voltaire, Rousseau, Grimm, d'Alembcrt, Beaumarchais, Crébillon fils, le marquis de Sade, Law, Maurepas et Calonne. Et remarquez que ce fatal XVŒ* siècle n'est pas un accident au milieu de la série des âges; il est selon les desseins de Dieu , il est T. I. 4S Digilized by Google

La société avait déjà subi une grande transformation depuis la fin du règne de Louis XIV, et cette transformation avait commencé de se faire sentir au commencement du siècle.

Les événements, plus forts que les hommes, avaient brisé la puissance politique aux mains du vieux roi. Les hommes, plus forts que la volonté royale, avaient échappé à la pression de cette volonté.

Charlemagne, à son lit de mort, pleura sur la future invasion des Barbares qui venaient détruire l'œuvre de toute sa vie. Louis XIV dut pleurer sur la transformation d'une société qui allait anéantir l'œuvre de tout son règne.

Le but politique de Louis XIV avait été le pouvoir unique, l'autorité royale; il avait voulu dire et il avait dit : *l'État, c'est moi.*

Il eût pu dire la même chose de la société. Un instant : *la société ce fut lui.*

Mais de même que les rois se lassèrent de subir sa tutelle, de même la société se lassa de suivre son exemple.

Les rois échappèrent à son influence, par ses défaites.

La société échappa à sa tyrannie, par sa mort.

Pendant les dernières années de son règne, toute une génération grandissait, qui, se séparant des mœurs du XVII^e^ siècle, allait inaugurer les mœurs du XVIII^e^. Cette génération, Richelieu fut son héros, le duc d'Orléans, son apôtre, Louis XV, son roi; Nocé, Canillac, Brancas, Fargy, Ravannes, ses modèles.

Le XVII^e^ siècle est la construction laborieuse de l'autorité politique et religieuse. Henri IV y use son esprit, Richelieu, son génie; Louis XIV, sa volonté.

Le XVIII^e^ siècle, c'est la démolition de ce principe, c'est la chute du trône, c'est la profanation de l'autel.

Au XVII^e^ siècle, Corneille, Racine, Molière, Montesquieu, Bossuet, Fénelon, Fouquet, Louvois, Colbert.

Au XVIII^e^ siècle, Voltaire, Rousseau, Grimm, d'Alembert, Beaumarchais, Crébillon fils, le marquis de Sade, Law, Maurepas et Calonne.

Et remarquez que ce fatal XVIII^e^ siècle n'est pas un accident au milieu de la série des âges; il est selon les desseins de Dieu, il est

138 LA HtoPNCI préparé par la révocation de l'Ëdit de Nantet, par l’ouverture des * écoles de Genève , de Hollande , d'Angleterre, par Newton, comme par madame la marquise de Maintenon, par Leibnitz, comme par le Père Le Tellicr. Qu’est -ce que cet antagonisme du rm contre le duc d’Orléans ; cette haine que l’oncle porte au neveu et que le neveu porte à l’oncle T C’est la lutte du génie du passé contre l’esprit de l’avenir, Pourquoi de toute cette postérité de Louis XiV ne reste-t-il que Louis XV T C’est qu’à cette société qui se corrompt , il faut un roi ciirrompu , afin que roi et société tombent dans le môme abîme, et que tout se raviveet se renouvelle à la lois. C’est l’histoire de toutes les vieilles mouarcliies. Aussi voyez comme Philippe d’Orléans prépare bien Louis XV ; dites, Richelieu a-t-il mieux préparé Louis Xf\'? — Non. — . Le duc d’Orléans est spirituel , athée, blasphémateur, débauché, il ne croit à aucun sentiment humain , il ne respecte aucun lien de famille; mais il a mission de conserver Louis XV, de le faire traverser sain et sauf toutes les maladies de l’enfanoe, toutes les phases d’une mauvaise santé; Dieu, dans ses secrets immuables, a besoin de Louis XV, c’est le dissolvant à l’aide duquel il va ôter l’àme à cette société qu’il veut détruire, aussi met-il au oœur du duc d’Orléans cette sublime probité de l’homme qui répond de l’enfant, et quand la santé de cet enfant s’est ratfermie, quand aidé par le ministre que la Providence a fait pour lui, complaisant à la fois de son génie et de ses débauches, quand de l’enfant U a fait un jeune homme, et du jeune homme un roi, il meurt comme s’il n'eût attendu que ce moment pour mourir. U meurt comme il a vécu, sans avoir le temps de se repentir de toutes ses fautes dont quelquesunes sont presque des crimes , tant il est sûr qu’une seule parole suffira pour désarmer le Seigneur et qu’il n’aura qu’à dire à Dieu : — Tu m’as donné le Dauphin, je t’ai rendu Louis XV. Et alors tout lui sera pardonné. Aussi le duc d’Orléans, malgré tous ses vices, est-il un grand et nuble cœur, et l'histoire oubliant les désordres du père, les orgies du prince, ka faiblesses de l’boqnRie, le représenlera-t-elle Digitized by Google

préparé par la révocation de l'Édit de Nantes, par l'ouverture des écoles de Genève, de Hollande, d'Angleterre, par Newton, comme par madame la marquise de Maintenon, par Leibnitz, comme par le Père Le Tellier.

Qu'est-ce que cet antagonisme du roi contre le duc d'Orléans; cette haine que l'oncle porte au neveu et que le neveu porte à l'oncle? C'est la lutte du génie du passé contre l'esprit de l'avenir. Pourquoi de toute cette postérité de Louis XIV ne reste-t-il que Louis XV? C'est qu'à cette société qui se corrompt, il faut un roi corrompu, afin que roi et société tombent dans le même abîme, et que tout se ravive et se renouvelle à la fois. C'est l'histoire de toutes les vieilles monarchies.

Aussi voyez comme Philippe d'Orléans prépare bien Louis XV; dites, Richelieu a-t-il mieux préparé Louis XIV? — Non. — Le duc d'Orléans est spirituel, athée, blasphémateur, débauché, il ne croit à aucun sentiment humain, il ne respecte aucun lien de famille; mais il a mission de conserver Louis XV, de le faire traverser sain et sauf toutes les maladies de l'enfance, toutes les phases d'une mauvaise santé; Dieu, dans ses secrets immuables, a besoin de Louis XV, c'est le dissolvant à l'aide duquel il va ôter l'âme à cette société qu'il veut détruire, aussi met-il au cœur du duc d'Orléans cette sublime probité de l'homme qui répond de l'enfant, et quand la santé de cet enfant s'est raffermie, quand aidé par le ministre que la Providence a fait pour lui, complaisant à la fois de son génie et de ses débauches, quand de l'enfant il a fait un jeune homme, et du jeune homme un roi, il meurt comme s'il n'eût attendu que ce moment pour mourir. Il meurt comme il a vécu, sans avoir le temps de se repentir de toutes ses fautes dont quelques-unes sont presque des crimes, tant il est sûr qu'une seule parole suffira pour désarmer le Seigneur et qu'il n'aura qu'à dire à Dieu :

— Tu m'as donné le Dauphin, je t'ai rendu Louis XV.

Et alors tout lui sera pardonné.

Aussi le duc d'Orléans, malgré tous ses vices, est-il un grand et noble cœur, et l'histoire oubliant les désordres du père, les orgies du prince, les faiblesses de l'homme, le représentera-t-elle

LA RËGBNCB 139 veillant la main étendue sur le berceau de celui qu'on l'accusait de vouloir empoisonner. Et maintenant voyons ce que va devenir cet enfant que la voix du peuple a déjà proclamé le BiEN-Ami.

veillant la main étendue sur le berceau de celui qu'on l'accusait de vouloir empoisonner.

Et maintenant voyons ce que va devenir cet enfant que la voix du peuple a déjà proclamé le BIEN-AIMÉ.

FIN DE LA RÉGENCE.

Digitized by Google

LOUIS XV CHAPITRE 1 Le samedi 15 février 1710, Louis XIV avait été réveillé à sept heures du imtin, c’est-à-dire une heure plus tôt que d'huhiludc, parce que madame la duchesse de Bourgogne éprouvait les douleurs de l'enfantement. Le roi s'habilla diligemment et se rendit auprès d'elle. Cette fois encore, Louis XIV n'attendit pas, ou du moins attendit peu. A huit heures trois minutes trois secondes , la duchesse de Bourgogne mit au monde uu prince qui reçut le nom de duc d'Anjou. Le cardinal de Janson ondoya le nouveau-né. Il fut emporté sur les genoux de madame de Ventadour, dans une chaise à [lorteurs. M. deBoufflerset huit gardes du corps escortaient la chaise. A midi, M. de La Vrillière lui apporta le cordon bleu, et, dans la même journée, toute la cour le vint voir. Cet enfant , qui venait de voir le jour, avait déjà un frère aîné qui portait le titre de dauphin , comme nous l'avons dit , lui , reçut le titre de duc d'Anjou. Le 6 mars 1711, les deux enfants tombèrent malades de la rougeole. Louis XIV en fut instruit aussitôt. Les deux petits princes n'étaient qu’ondoyés ; le roi ordonna qu'Us fussent baptisés sur-le-champ. Madame de Ventadour eut permission de prendre pour [larrains et marraines les premières personnes qui lui tomberaient sous la main. Tous deux devaient recevoir le nom de Louis, àladanie de Ventadour Biÿhzcc by Google

142 LOUIS XT tint le petit dauphin sur les fouis de baptême avec le comte de La Molle. Le duc d'Anjou eut pour parrain M. le marquis de Frie, et pour marraine madame de La Ferlé. Le 8 mars, l'ainé des deux enfants mourut, alors le duc d'Anjou succéda à son frère, et prit à son tour le titre de dauphin. Nous avons vu Louis XV emmené à Viucennes, à la mort du roi Louis XIV ; nous l'avons vu revenir à l'arls pour tenir le lit de justice qui annulait le testament de son aïeul, et faisait M. leducd'Orléans régent. Nous avons dit les principes qu* lui donnait .M. de Villeroy, son gouverneur, son amitié pour son précepteur, M. de Fleury ; son anti|Kilhie pour Dubois ; nous avons raconté les craintes de la France , et l'anxiété de .M. le duc d'Orléans, quand unenouvelle maladie le mil aux portes du tombeau. EnGn nous avons raconté comment la fermeté d'Helvétius lui sauva la vie. Nous avons ensuite assisté à la déclaration de sa majorité, puis à son sacre, puis à la mort de M. le duc d'Orléans, firappé d'apoplexie dans les bras de madame de Phalaris, le 2 décembre 172.'); La Vrillière, fds de Châteauneuf, secrétaire d'état sous Louis XIV, le même qui avait tant scandalisé mademoiselle de Mailly, sa femme, quand elle avait su qu'elle n'épousait qu'un petit bourçeois : La Vrillicrc, qui était devenu secrétaire du conseil de régence, quand la régence avait un conseil; La Vrillière fut le premier averti de la mort de M. le duc d'Orléans. Il courut d'abord chez le roi , puis chez M. de Fréjus^ puis enfin chez M. le duc de Bourbon, et, dans la pensée que ce prince pourrait bien hériter des titres de premier ministre, il sc hifci d'en dicsser, à tout hasard , la patente sur le modèle de celle de M. le duc d'Orléans. L'évéque de Fréjus aurait pu, dès lors, s'emparer du ministère, ses amis le lui conseillaient, et peut-être y songea-t-il un insLant. Mais c'était un homme de patience et d'ambition que M. de Fréjus, assenililage rare, et qui rend si difficile h renverser les hommes politiques qui le possèdent. D'ailleurs, il savait sc contenter de la réalité du iwuvoir, en laissant aux autres les apprences; chose rare encore. Il ne crut |tas devoir manifester silét le désir qu'il réalisa plus tard,

tint le petit dauphin sur les fonts de baptême avec le comte de La Motte. Le duc d'Anjou eut pour parrain M. le marquis de Prie, et pour marraine madame de La Ferté.

Le 8 mars, l'aîné des deux enfants mourut, alors le duc d'Anjou succéda à son frère, et prit à son tour le titre de dauphin.

Nous avons vu Louis XV emmené à Vincennes, à la mort du roi Louis XIV; nous l'avons vu revenir à Paris pour tenir le lit de justice qui annulait le testament de son aïeul, et faisait M. le duc d'Orléans régent. Nous avons dit les principes que lui donnait M. de Villeroy, son gouverneur, son amitié pour son précepteur, M. de Fleury; son antipathie pour Dubois; nous avons raconté les craintes de la France, et l'anxiété de M. le duc d'Orléans, quand une nouvelle maladie le mit aux portes du tombeau. Enfin nous avons raconté comment la fermeté d'Helvétius lui sauva la vie.

Nous avons ensuite assisté à la déclaration de sa majorité, puis à son sacre, puis à la mort de M. le duc d'Orléans, frappé d'apoplexie dans les bras de madame de Phalaris, le 2 décembre 1723; La Vrillière, fils de Châteauneuf, secrétaire d'état sous Louis XIV, le même qui avait tant scandalisé mademoiselle de Mailly, sa femme, quand elle avait su qu'elle n'épousait qu'un petit bourgeois: La Vrillière, qui était devenu secrétaire du conseil de régence, quand la régence avait un conseil; La Vrillière fut le premier averti de la mort de M. le duc d'Orléans.

Il courut d'abord chez le roi, puis chez M. de Fréjus, puis enfin chez M. le duc de Bourbon, et, dans la pensée que ce prince pourrait bien hériter des titres de premier ministre, il se hâta d'en dresser, à tout hasard, la patente sur le modèle de celle de M. le duc d'Orléans.

L'évêque de Fréjus aurait pu, dès lors, s'emparer du ministère, ses amis le lui conseillaient, et peut-être y songea-t-il un instant. Mais c'était un homme de patience et d'ambition que M. de Fréjus, assemblage rare, et qui rend si difficile à renverser les hommes politiques qui le possèdent. D'ailleurs, il savait se contenter de la réalité du pouvoir, en laissant aux autres les apparences; chose rare encore. Il ne crut pas devoir manifester sitôt le désir qu'il réalisa plus tard,

tmns XV 143 et se déclara le premier pour le duc de Boiicbnn, dont il connaissait la profonde incapacité. I.a mort du prince connue , tous les courtisans se rendirent chez le roi ; M. le Duc les précédait. Louis XV était fort triste ; à ses yeux rouges et humides, on voyait qu'il avait versé des larmes. A peine la porte fut-elle refermée sur M. le Duc et sur les courtisans , que l'évéque de Fréjus dit tout haut au roi que , dans la grande |)crte qu'il faisait de M. le duc d'Orléans, dont l'éloge se trouva fait en deux mots. Sa Majesté ne pouvait mieux faire que de prier M. le Duc, là présent, de se charger du poids de toutes les affaires, et d'accepter la place de premier ministre , que venait de laisser vacante M. le duc d'Orléans. Le roi regarda M. le duc de Fréjus , comme pour lire dans ses yeux ; puis s'apercevant que ses yeux étaient d'accord avec ses paroles, il consentit d'un signe de tète à la proposition. Tout aussitôt, M. le Duc fit son remerciment. Quant à La Vrillière, transporté d'aise de la prompte réussite de cette grande affaire , il tira de sa poche le serment de premier ministre, copié sur celui de M. le duc d'Orléans, et proposa tout haut à M. de Fréjus de le lui faire prêter sur-le-champ. M. de Fréjus se retourna, dit au roi que c'était une choee convenable, et, de suite, M. le Duc prêta le serment. Presque aussitôt le serment prêté, M. le Duc sortit du cabinet. La foule le suivit, de aorte qu'une heure après la mort de H. le duc d'Orléans et avant que son fils, qui était à Paris, ne fdt même averti de cette mort, tout était consommé. Consacrons quelques lignes au prince à qui La Vrillière et Fleury venaient de donner, d'une façon si leste, l'héritage de M. le duc d'Orléans. U était fils de Louis de Bourbon-Condé ,.au père duquel Louis XIV avait donné, en <660, le duché de Bourbon, en échange du duché d'Albret. Sa mère était cette spirituelle mademoiselle de Nantes, fille de Louis XTV et de madame de Hontespan. Elle aussi avait hérité de l'esprit des Mortemart. Digitized by Google

et se déclara le premier pour le duc de Bourbon, dont il connaissait la profonde incapacité.

La mort du prince connue, tous les courtisans se rendirent chez le roi ; M. le Duc les précédait.

Louis XV était fort triste : à ses yeux rouges et humides, on voyait qu'il avait versé des larmes.

A peine la porte fut-elle refermée sur M. le Duc et sur les courtisans, que l'évêque de Fréjus dit tout haut au roi que, dans la grande perte qu'il faisait de M. le duc d'Orléans, dont l'éloge se trouva fait en deux mots, Sa Majesté ne pouvait mieux faire que de prier M. le Duc, là présent, de se charger du poids de toutes les affaires, et d'accepter la place de premier ministre, que venait de laisser vacante M. le duc d'Orléans.

Le roi regarda M. le duc de Fréjus, comme pour lire dans ses yeux ; puis s'apercevant que ses yeux étaient d'accord avec ses paroles, il consentit d'un signe de tête à la proposition.

Tout aussitôt, M. le Duc fit son remercîment. Quant à La Vrillière, transporté d'aise de la prompte réussite de cette grande affaire, il tira de sa poche le serment de premier ministre, copié sur celui de M. le duc d'Orléans, et proposa tout haut à M. de Fréjus de le lui faire prêter sur-le-champ.

M. de Fréjus se retourna, dit au roi que c'était une chose convenable, et, de suite, M. le Duc prêta le serment. Presque aussitôt le serment prêté, M. le Duc sortit du cabinet. La foule le suivit, de sorte qu'une heure après la mort de M. le duc d'Orléans et avant que son fils, qui était à Paris, ne fût même averti de cette mort, tout était consommé.

Consacrons quelques lignes au prince à qui La Vrillière et Fleury venaient de donner, d'une façon si leste, l'héritage de M. le duc d'Orléans.

Il était fils de Louis de Bourbon-Condé, au père duquel Louis XIV avait donné, en 1660, le duché de Bourbon, en échange du duché d'Albret. Sa mère était cette spirituelle mademoiselle de Nantes, fille de Louis XIV et de madame de Montespan. Elle aussi avait hérité de l'esprit des Mortemart.

 M. le Duc avait donc, à l'époque uii nous sommes arrivés, (rente et un ans sonnés. Il était grand et maigre comme un éclat de bois, il avait le corps voûté comme un bossu , les jambes longues et grêles comme une cigogne, les joues creuses, de grosses lèvres, et le menton si singulièrement pointu qu'on eût cru , disait la duchesse sa mère , que la nature lui avait fait ce menton pour qu'on le prit par là. Voilà pour le phvsique de M. le Duc ; quant à son moral , c'était un homme poli , sachant bien vivre, ayant de la grandeur, peu d'esprit, peu d'instruction , mais beaucoup de politique et d'avarice. Il avait gagné, de compte à demi avec sa mère, plus de 250 millions. l'n jour qu'il montrait une liasse d'actions du Mississipi à Brancas dont il croyait exciter ainsi la cupidité : — àlonseigneur, dit Brancas, une des actions de votre aïeul vaut mieux que toutes celles-ci. L'aïeul, c'était le grand Condé. chapitre II. Pendant que tout le monde s'amusait à qui mieux mieux à la cour de France , on s'ennuyait fort à la cour d'Espagne. Philippe V, ce roi à qui il ne fallait, au dire d'Albéroni, qu'un prie-Dieu et une femme, avait fini par se lasser de celui des deux objets que nous venons de citer, qui le rattachait au monde ; sombre, taciturne, faisant pour toute distraction quelques visites aux tombeaux de l'Escurial ; il ambitionnait , lui qui avait coûté à la France vingt-cinq ans de guerre pour le maintenir sur le trône, le calme, le repos et la prière du cloitre; enfin , le 15 janvier 1724, cédant à cette attraction vers la vie religieuse qui le tourmentait depuis longtemps. il résigna sa couronne à don Louis , prince des Asturies , et se retira dans son palais de Saint-lldefonse , sombre monument qui n'avait rien à envier au cloître le plus sévère. Pendant que Philippe V se retirait momentanément du monde,

Digiiized by Google

M. le Duc avait donc, à l'époque où nous sommes arrivés, trente et un ans sonnés. Il était grand et maigre comme un éclat de bois, il avait le corps voûté comme un bossu, les jambes longues et grêles comme une cigogne, les joues creuses, de grosses lèvres, et le menton si singulièrement pointu qu'on eût cru, disait la duchesse sa mère, que la nature lui avait fait ce menton pour qu'on le prît par là.

Voilà pour le physique de M. le Duc; quant à son moral, c'était un homme poli, sachant bien vivre, ayant de la grandeur, peu d'esprit, peu d'instruction, mais beaucoup de politique et d'avarice. Il avait gagné, de compte à demi avec sa mère, plus de 250 millions.

Un jour qu'il montrait une liasse d'actions du Mississipi à Brancas dont il croyait exciter ainsi la cupidité:

— Monseigneur, dit Brancas, une des actions de votre aïeul vaut mieux que toutes celles-ci.

L'aïeul, c'était le grand Condé.

CHAPITRE II.

Pendant que tout le monde s'amusait à qui mieux mieux à la cour de France, on s'ennuyait fort à la cour d'Espagne.

Philippe V, ce roi à qui il ne fallait, au dire d'Albéroni, qu'un prie-Dieu et une femme, avait fini par se lasser de celui des deux objets que nous venons de citer, qui le rattachait au monde; sombre, taciturne, faisant pour toute distraction quelques visites aux tombeaux de l'Escurial; il ambitionnait, lui qui avait coûté à la France vingt-cinq ans de guerre pour le maintenir sur le trône, le calme, le repos et la prière du cloître; enfin, le 15 janvier 1724, cédant à cette attraction vers la vie religieuse qui le tourmentait depuis longtemps, il résigna sa couronne à don Louis, prince des Asturies, et se retira dans son palais de Saint-Ildefonse, sombre monument qui n'avait rien à envier au cloître le plus sévère.

Pendant que Philippe V se retirait momentanément du monde,

LOUIS XV 145 * le pape Innocent Xm , en sortait pour toujours , après trois années de pontificat. Le 28 mai, Vincent-Marie Orsini était élu [tape et s'imposait le nom de Benoit XUl. Dix jours auparavant, la fameuse Culheriiie, celte orpheline qu'un pasteur luthérien avait élevée par charité, cette prisonnière que Tcheremetof avait faite en prenant Muriemhourg, celte femme d'un soldat suédois, disparu sans qu'on ait jamais su ce qu'il était devenu, cette esclave du favori Menzikoff, celte maitresse de Pierre I" que nous avons vu visiter Paris vers les derniers temps de la Régence, avait été couronnée impératrice de toutes les Russies. Tels étaient les principaux événements de l'Europe, lorsque le roi Louis XV, qui était d'une faible santé, tomba encoreune fois malade. Comme la première fois le mal se présenta avec des symptômes dangereux, fit des progrès rapides, m iii oéda à deux saignées. Pendant trois jours on avait craint pour son existence. Mais l'homme qui avait éprouvé les plus vives angoisses pendant cette maladie, était M. le Duc, non pas qu'il eût à craindre comme le régent d'ètrc accusé d'empoisonnement, et par conséquent de voir son honneur périr avec le roi, mais avec le roi périssait sa puissance, et M. le Duc tenait fort à être premier ministre. Aussi, une nuit, — M. le Duc couchait au-dessous de la chambre du roi , — une nuit que M. le Duc crut entendre chez Sa Majesté plus de bruit et de mouvement qu'à l'ordinaire, il se leva précipitamment en robe de chambre, et monta à l'appartement du roi. A cette apparition, l'étonnement de Maréchal, premier chirurgien, qui couchait dans l'antichambre, fut grand, il se leva et courut au-devant du prince , lui demandant ce qui l'effarait ainsi ; mais il n'en put tirer que des paroles entrecoupées et pareilles à celles qui sortiraient de la bouche d'un fou. J'ai entendu du bruit, levai est mahdet Que deviendrais-je! s'écriait le duc tout hors de lui. Enfin, Maréchal parvint à te rassurer; mais l'impression était si profonde, que tout en reconduisant M. le Duc, Maréchal entendit le prince qui sc-disait à lui-méme : Je n'y serai pas repris, et s'il en " revient, je le marierai. t. I. 49 Digitized by Google

146 LOUIS XV Eln effet, on se rappelle que la future femme de Louis XV avait huit ans, ce ipii remettait le mariage du roi à six ans au moins. Dans sept ou huit ans seulement, le roi pourrait donc avoir un enfant. Or, en cas de mort du roi, il fallait un dauphin pour que ia couronne u'allàt point au duc d'Orléans, et que M. le Duc restàtau pouvoir. Dès lors, le renvoi de Tlnfante fut résolu dans l'esprit de M. le Duc, et le 5 avril 1723, celte grande résolution fut exécutée. Mais ce n'était pas le tout d'avoir fait le roi libre en renvoyant l'Infante, U fallait remplacer l'Infante par une jeune fille. M. le Duc jeta donc les yenx sur la France et sur l'Europe , pour chercher une princesse qui pût devenir au plus vile 1a femme du roi. Ses yeux se portèrent d'abord sur mademoiselle de Vermandois, sa sœur. Ainsi il devenait beau-frèie du roi, et, en cas de régence, son ambition trouvait dans la veuve du roi un nouvel appui. M. le Duc consulta madame de Prie, sans l'avis de laquelle il ne faisait rien d important, et madame'de Prie fut pour mademoiselle de Vermandois. Madame de Prie, en se déclarant pour mademoiselle de Vermaudois, espérait qu'une reine de sa façon n'aurait rieii à lui refuser. Mais à la première entrevue que la marquise eut avec la princesse, elle vil qu'il ne fallait (las compter acquérir sur la sœur la dixième partie de l'influence qu'elle avait sur le frère. Aussi k {uitta-t-elle en se jurant, à elle-même, que mademoiselle de Vermandois ne serait pas reine de France. La cliose n'ètail |ias difficile pour madame de Prie. Elle fil remarquer à M. le Duc une chose qu'elle n'avait pas, dit-elle, i-emai'quée elle-mcme d'abord ; c'est qu'en mariant sa sœur au roi , il se mettait complètement sons la dépendance de sa sœur et de sa mère. Le caractère absolu des deux femmes était au reste bien connu du prince, elle n'eut donc pas de peine, quelque bonneui' qui dût lui eo revenir, à faii-e renoncer .M. le Duc à cette illustre alliance. Un instant les yeux du premier ministre se tournèrent vers k Russie. Au premier biiiil du renvoi de l'Infante, le prince Kourakin avait écrit celle nouvelle à la czarine qui venait de succéder à son mari , mort comme meurent les czare. Le 8 février 1 7 23, la crarino

^jçfibëd'BTGîïogle

En effet, on se rappelle que la future femme de Louis XV avait huit ans, ce qui remettait le mariage du roi à six ans au moins. Dans sept ou huit ans seulement, le roi pourrait donc avoir un enfant. Or, en cas de mort du roi, il fallait un dauphin pour que la couronne n'allât point au duc d'Orléans, et que M. le Duc restât au pouvoir. Dès lors, le renvoi de l'Infante fut résolu dans l'esprit de M. le Duc, et le 5 avril 1725, cette grande résolution fut exécutée.

Mais ce n'était pas le tout d'avoir fait le roi libre en renvoyant l'Infante, il fallait remplacer l'Infante par une jeune fille. M. le Duc jeta donc les yeux sur la France et sur l'Europe, pour chercher une princesse qui pût devenir au plus vite la femme du roi.

Ses yeux se portèrent d'abord sur mademoiselle de Vermandois, sa sœur. Ainsi il devenait beau-frère du roi, et, en cas de régence, son ambition trouvait dans la veuve du roi un nouvel appui. M. le Duc consulta madame de Prie, sans l'avis de laquelle il ne faisait rien d'important, et madame de Prie fut pour mademoiselle de Vermandois.

Madame de Prie, en se déclarant pour mademoiselle de Vermandois, espérait qu'une reine de sa façon n'aurait rien à lui refuser.

Mais à la première entrevue que la marquise eut avec la princesse, elle vit qu'il ne fallait pas compter acquérir sur la sœur la dixième partie de l'influence qu'elle avait sur le frère. Aussi la quitta-t-elle en se jurant, à elle-même, que mademoiselle de Vermandois ne serait pas reine de France.

La chose n'était pas difficile pour madame de Prie. Elle fit remarquer à M. le Duc une chose qu'elle n'avait pas, dit-elle, remarquée elle-même d'abord; c'est qu'en mariant sa sœur au roi, il se mettait complétement sous la dépendance de sa sœur et de sa mère. Le caractère absolu des deux femmes était au reste bien connu du prince, elle n'eut donc pas de peine, quelque honneur qui dût lui en revenir, à faire renoncer M. le Duc à cette illustre alliance.

Un instant les yeux du premier ministre se tournèrent vers la Russie. Au premier bruit du renvoi de l'Infante, le prince Kourakin avait écrit cette nouvelle à la czarine qui venait de succéder à son mari, mort comme meurent les czars. Le 8 février 1725, la czarine

ülTril sa fille Élisabeth pour remplacer l'iiifaiile ; maisM. le Duc voulut taire une obligation de sa nomination nu trône de Pologne à la mort du roi Auguste , et la négociation échoua. Ce fut alors que nudame de Prie jeta les yeux sur Marie Leczinska, fille de Stanislas Leeziuski, i-oi de Pologne détrôné et retiré à Wissembourg en Alsace. il était difficile de rencontrer un roi dan^- une |X)sition plus humble que celle où se trouvait Stanislas. Ëclia|i|ié avec sa femme et sa fille aux jioursuites du roi Auguste, il avait été proscrit, un décret de la diète de Pologne avait mis sa tète à prix , il s'était ri’fugié en Suède, en Turquie, puis aux Deux-Ponts. Enfin, Charles XII, son dernier appui, étant mort, toujours menacé, sans argent, sans sécurité, sans es|HTance , il avait exposé sa malheureuse ytosition au duc d’Orléans régent, qui, touché de compassion, lui avait yiermis de se retirer datis un village près de l.andawr. Enfin , ayant appris que même sons la protection de la France, il n’était point en sûreté, et qu'on menaçait de le faire enlever, il se retira à Wissembourg dans une vieillt! cominanderic, dont la moitié des murailles était ruinée. Stanislas commençait à goûter quelque repus dans cette retraite, quand M. Sura vint porter plainte au nom du roi Auguste de l’hospitalité accordée par la France au souverain détrôné. — Monsieur, dit le régent, mandez à votre maître que la France a toujours été l’asile des rois malheureux. Ce fut là qu’un matin, par une lettre particulière de M. le Duc, il apprit le bonheur inouï qui lui arrivait, il se précipita aussitôt dans là chambre de sa femme et de sa fille en disant ; — Mettons- nous à genoux et remercions Dieu. — Oh I mon père, s’écria la princesse Marie, Dieu vous rend-il donc votre trône de Pologne? — Non, ma fille, il fait mieux que cela, dit le roi , il vous fait reine de France. On était pressé des deux parts de conclure le mariage. Quinze jours après, Marie l.eczinska arrivait à Fontainebleau, et le 4 septembre le cardinal de Rohan, en lui donnant la bénédiction nuptiale, la faisait reine de Franco. M. le duc de Uicbclieu ne put assisterai! mariage, depuis le 8 juillet il était nommé ambassadeur à Vienne.

offrit sa fille Élisabeth pour remplacer l'Infante ; mais M. le Duc voulut faire une obligation de sa nomination au trône de Pologne à la mort du roi Auguste, et la négociation échoua.

Ce fut alors que madame de Prie jeta les yeux sur Marie Leczinska, fille de Stanislas Leczinski, roi de Pologne détrôné et retiré à Wissembourg en Alsace.

Il était difficile de rencontrer un roi dans une position plus humble que celle où se trouvait Stanislas. Échappé avec sa femme et sa fille aux poursuites du roi Auguste, il avait été proscrit, un décret de la diète de Pologne avait mis sa tête à prix, il s'était réfugié en Suède, en Turquie, puis aux Deux-Ponts. Enfin, Charles XII, son dernier appui, étant mort, toujours menacé, sans argent, sans sécurité, sans espérance, il avait exposé sa malheureuse position au duc d'Orléans régent, qui, touché de compassion, lui avait permis de se retirer dans un village près de Landawr. Enfin, ayant appris que même sous la protection de la France, il n'était point en sûreté, et qu'on menaçait de le faire enlever, il se retira à Wissembourg dans une vieille commanderie, dont la moitié des murailles était ruinée.

Stanislas commençait à goûter quelque repos dans cette retraite, quand M. Sum vint porter plainte au nom du roi Auguste de l'hospitalité accordée par la France au souverain détrôné.

— Monsieur, dit le régent, mandez à votre maître que la France a toujours été l'asile des rois malheureux.

Ce fut là qu'un matin, par une lettre particulière de M. le Duc, il apprit le bonheur inouï qui lui arrivait, il se précipita aussitôt dans la chambre de sa femme et de sa fille en disant : — Mettons-nous à genoux et remercions Dieu. — Oh ! mon père, s'écria la princesse Marie, Dieu vous rend-il donc votre trône de Pologne ? — Non, ma fille, il fait mieux que cela, dit le roi, il vous fait reine de France.

On était pressé des deux parts de conclure le mariage.

Quinze jours après, Marie Leczinska arrivait à Fontainebleau, et le 4 septembre le cardinal de Rohan, en lui donnant la bénédiction nuptiale, la faisait reine de France.

M. le duc de Richelieu ne put assister au mariage, depuis le 8 juillet il était nommé ambassadeur à Vienne.

148 LOUIS TV Nous avons parlé en son temps du procès de Leblanc, du chevaliei et du comte de Belle-Isie, l'instruction ne trouva rien contre eux, et pleinement justifiés de toute accusation , ils sortirent des châteaux de la Biistillc et de Vincennes où ils avaient été enfermés. Ce fui le premier coup porté au pouvoir de M. le Duc et à l'inlluence que la marquise de l*rie avait sur lui. Bientôt une accusation grave commença de planer sur eux. L'année 1725 avait été mauvaise, à |>eine si pendant les plus be-aux jours du printemps et de l'été , le soleil avait paru ; en échange les terres étaient détrempées par des pluies incessantes, il en résultait que les moissons noyées n'avaient pu mûrir. L'élat des récoltes menacé ainsi, fit donc craindre une famine, cette crainte amena une hausse dans les blés et dans les farines, et, chose inouïe jusqu'alors, le pain monta à neuf sous la livre. Alors on accusa ouvertement madame de Prie et son conseil d'avoir monopolisé les grains. Heui'cusemcnt on s'était trompé sur le résultat des récoltes, le lieau temps revint, le soleil reparut et sécha les plaines, la récolte fut abondante, et même, comme le blé trop imprégné d'eau, n'était pas de garde, les froments tombèrent bientôt au plus bas prix. Avec la famine l'orage s'était amassé, avec les bons jours l'orage dis|wnit, M. le Duc échappa donc à ce premier danger qui avait menacé sa fortune. Pour faire un meilleur exemple à la France, M. le Duc devait tomlier par lui-méme, et cette chute devait être amenée par l'insati.ible avidité de madame de Prie. Lelle-ci ne s'était pas trompée en faisant donner la couronne à celle pauvre Marie Leezinska, elle avait trouvé dans la jeune reine un creur droit et reconnaissant, si reconnaissant, que passant pardessus l'étiquette , la reine recevait familièrement la marquise, quoiqu'elle fût fille de M. de Pléneuf et maltresse de M. le Duc. Il est vrai que pour diminuer l'inconvenance ou pour rendre l'inconvenance plus grande, on lui avait donné une charge à la cour. Gvmptant sur cette protection , madame de Prie crul |Miuvoir ris■picr ntl petit coup d'Ftat. Sa haine pour .\L de Fréjus datait du commencement de l'admiDigitizod by

Nous avons parlé en son temps du procès de Leblanc, du chevalier et du comte de Belle-Isle, l'instruction ne trouva rien contre eux, et pleinement justifiés de toute accusation, ils sortirent des châteaux de la Bastille et de Vincennes où ils avaient été enfermés.

Ce fut le premier coup porté au pouvoir de M. le Duc et à l'influence que la marquise de Prie avait sur lui.

Bientôt une accusation grave commença de planer sur eux.

L'année 1725 avait été mauvaise, à peine si pendant les plus beaux jours du printemps et de l'été, le soleil avait paru; en échange les terres étaient détrempées par des pluies incessantes, il en résultait que les moissons noyées n'avaient pu mûrir. L'état des récoltes menacé ainsi, fit donc craindre une famine, cette crainte amena une hausse dans les blés et dans les farines, et, chose inouïe jusqu'alors, le pain monta à neuf sous la livre. Alors on accusa ouvertement madame de Prie et son conseil d'avoir monopolisé les grains.

Heureusement on s'était trompé sur le résultat des récoltes, le beau temps revint, le soleil reparut et sécha les plaines, la récolte fut abondante, et même, comme le blé trop imprégné d'eau, n'était pas de garde, les froments tombèrent bientôt au plus bas prix. Avec la famine l'orage s'était amassé, avec les bons jours l'orage disparut, M. le Duc échappa donc à ce premier danger qui avait menacé sa fortune.

Pour faire un meilleur exemple à la France, M. le Duc devait tomber par lui-même, et cette chute devait être amenée par l'insatiable avidité de madame de Prie.

Celle-ci ne s'était pas trompée en faisant donner la couronne à cette pauvre Marie Leczinska, elle avait trouvé dans la jeune reine un cœur droit et reconnaissant, si reconnaissant, que passant pardessus l'étiquette, la reine recevait familièrement la marquise, quoiqu'elle fût fille de M. de Pléneuf et maîtresse de M. le Duc.

Il est vrai que pour diminuer l'inconvenance ou pour rendre l'inconvenance plus grande, on lui avait donné une charge à la cour.

Comptant sur cette protection, madame de Prie crut pouvoir risquer un petit coup d'État.

Sa haine pour M. de Fréjus datait du commencement de l'admi-

The text on this page is estimated to be only 14.40% accurate

Ttr. I. a«ne La ruine)laric Lcck^insca. Digiiized by Google

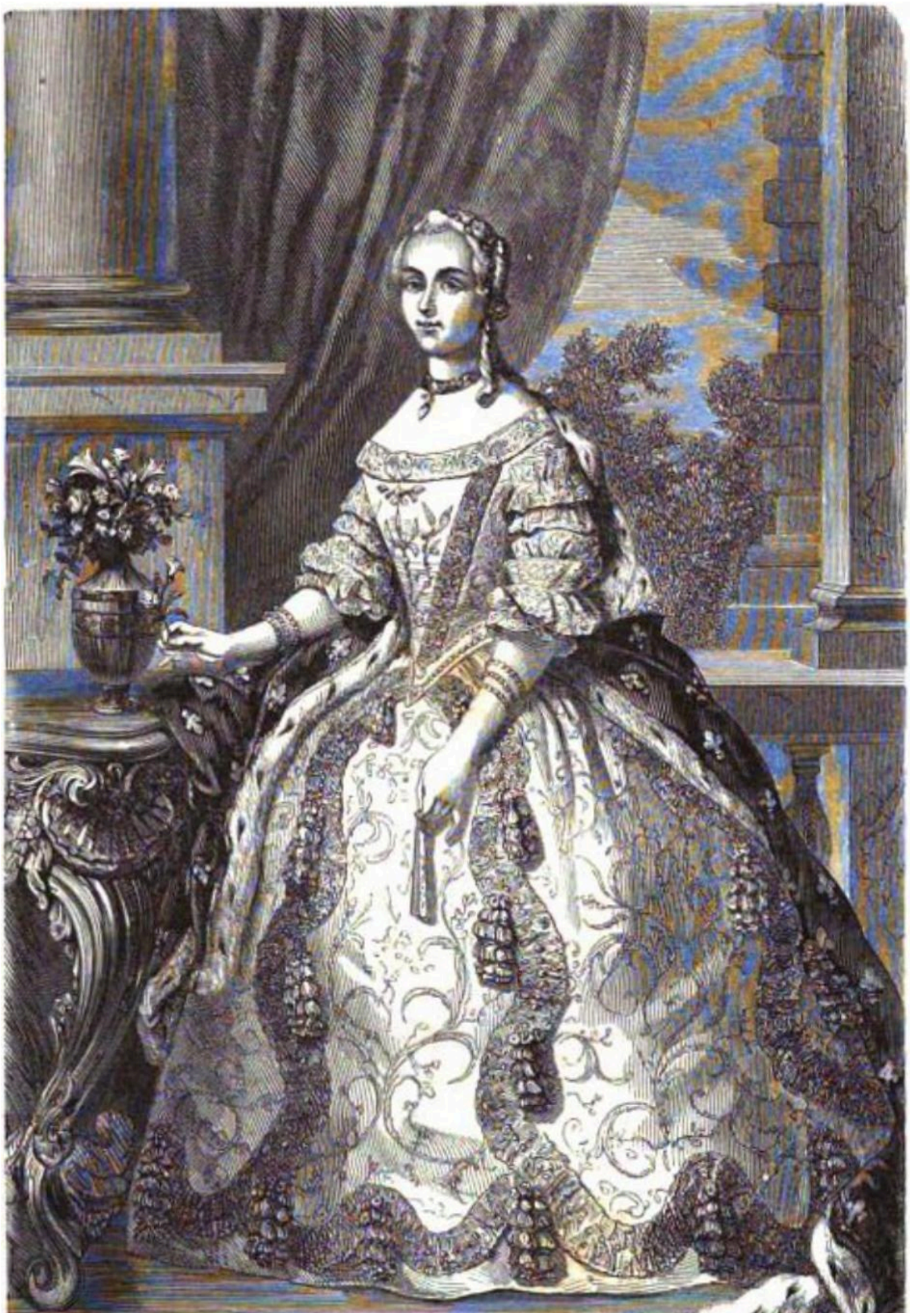

The text on this page is estimated to be only 23.33% accurate

Digilized by Google

LOI IS XV 149 nislr.ilion de M. le Duc. En atlcndant les contributions que sous les dilTérents prétextes que son active imagination devait lui fournir, madame de Prie comptait tirer de la France, elle s'était d'abord em|Mrée de la pension de quarante mille livres sterling que l'Angleterre faisait à Dubois pour qu'il lui fût favorable; comme cette subvention était réclamée au nom de M. le Duc, comme au bout du compte M. de F réjus était plus avide de pouvoir que d'argent , l'évèque les laissa faire ; mais il n'en fut pas ainsi quand madame de Prie voulut mettre la main sur la feuille des bénéfices. L'évêque prit ÜL le Duc à part, et très-religieusement, très-respectueusement, mais aussi avec beaucoup de fermeté, il lui fit entendre qu'en se soumettant à ses lumières à l'endroit des affaires temporelles, sa conscience ne lui permettait pas d'abandonner les spirituelles, il ajouta même que cette réserve qu'il faisait était un soulagement pour le prince, déjà écrasé de tant d'affaires qu'il pliait sous le poids ; or, les affaires de l'Eglise étant très-nombreuses et très-compliquées, ce n'était pas trop d'une personne qui s'en occupÂt uniquement. M. te Duc savait bien l'importance de l'abandon qu'on lui demandait; mais il n'osa mécontenter M. de Fréjus, il laissa en conséquence le précepteur du roi s'emparer complètement de cette branche d'administration. À partir de ce moment les ministres jugèrent la position , M. de Fleury était le collègue invisible, mais réel de M. le duc de Bourbon. Aussi avant d'aller chez le roi, ne manquaient-ils point de lui porter secrètement leurs portefeuilles, et lui , aussi secrètement que le portefeuillelui était apporté , il en prenait connaissance, et les guidait dans la marche qu'ils devaientsuivre et qu'il se chargeait de faire approuver par le roi. M. de Fleury était donc en réalité, comme on le voit, plus que le premier . ministre, puisque croyant tout diriger, M. le Duc ne faisait qu'obéir. Madame de Prie avait été furieuse de voir la feuille des bénéfices échapper à ses mains, cependant elle avait compris d'abord que seule et isolée comme elle était, il lui fallait prendre patience et joindre au pouvoir deM. le Duc un autre pouvoir, aussi puissant, s'il était possible. C'est dans cette intention qu’elle avait manœuvré en faisant Marie Leezinska reine de France. Digiiized by Google

nistration de M. le Duc. En attendant les contributions que sous les différents prétextes que son active imagination devait lui fournir, madame de Prie comptait tirer de la France, elle s'était d'abord emparée de la pension de quarante mille livres sterling que l'Angleterre faisait à Dubois pour qu'il lui fût favorable; comme cette subvention était réclamée au nom de M. le Duc, comme au bout du compte M. de Fréjus était plus avide de pouvoir que d'argent, l'évêque les laissa faire; mais il n'en fut pas ainsi quand madame de Prie voulut mettre la main sur la feuille des bénéfices.

L'évêque prit M. le Duc à part, et très-religieusement, très-respectueusement, mais aussi avec beaucoup de fermeté, il lui fit entendre qu'en se soumettant à ses lumières à l'endroit des affaires temporelles, sa conscience ne lui permettait pas d'abandonner les spirituelles, il ajouta même que cette réserve qu'il faisait était un soulagement pour le prince, déjà écrasé de tant d'affaires qu'il pliait sous le poids; or, les affaires de l'Église étant très-nombreuses et très-compliquées, ce n'était pas trop d'une personne qui s'en occupât uniquement. M. le Duc savait bien l'importance de l'abandon qu'on lui demandait; mais il n'osa mécontenter M. de Fréjus, il laissa en conséquence le précepteur du roi s'emparer complétement de cette branche d'administration. A partir de ce moment les ministres jugèrent la position, M. de Fleury était le collègue invisible, mais réel de M. le duc de Bourbon. Aussi avant d'aller chez le roi, ne manquaient-ils point de lui porter secrètement leurs portefeuilles, et lui, aussi secrètement que le portefeuille lui était apporté, il en prenait connaissance, et les guidait dans la marche qu'ils devaient suivre et qu'il se chargeait de faire approuver par le roi. M. de Fleury était donc en réalité, comme on le voit, plus que le premier ministre, puisque croyant tout diriger, M. le Duc ne faisait qu'obéir.

Madame de Prie avait été furieuse de voir la feuille des bénéfices échapper à ses mains, cependant elle avait compris d'abord que seule et isolée comme elle était, il lui fallait prendre patience et joindre au pouvoir de M. le Duc un autre pouvoir, aussi puissant, s'il était possible. C'est dans cette intention qu'elle avait manœuvré en faisant Marie Leczinska reine de France.

150 loüis XV Il y avait bioii des ténèbres dans le cœur de cette femme de vingtquatre à vingt-cinq ans. Arrivée au but qu'elle voulait atteindre, forte à la fois de l'amitié de la reine pour elle et de l'indifférence du roi |V)ur les affaires, elle pensa que si elle pouvait éloigner M. de Fréjus du travail, tout pouvoir lui était acquis. En elTct, à l'exemple du régent, M. le Duc allait tous les jours travailler avec le roi, ou plutôt travailler en sa présence. Or, l'évéque de Fréjus ne manquait jamais d'assister à ce travail, ce qui gênait, non pas M. le Duc, seul il se fiU à peu prés accommodé de tout, mais ce qui gênait madame de Prie. En const'iqrience , madame de Prie avisa un moyen de se débarrasser de ee témoin incommode : c'était de persuader au roi de faire faire le travail chez sa femme, comme Louis XIV le faisait faire chez madame de Maintenon ; le précepteur n'ajant point de leçons à donner au mari, mais seulement au jeune prince, ne le suivrait probablement pas chez la reine, et là, elle, madame de IVie, remplacerait ,M. de Fréjus. Le projet une fois arrêté, l'exécution ne se fit point attendre; à la première occasion que M. le Duc eut de voir le roi, il l'engagea de venir travailler chez la reine, le roi accepta, et M. de Bourbon prévint Sa Majesté qu'il se rendrait directement au nouvel endroit assigné pour le travail. M. de Fréjus, qui ignorait toute cette petite niacbinalion, se rendit à l'heure ordinaire au cabinet du roi, le roi s'y trouvait encore, mais au bout de dix minutes il sortit et passa chez la reine ; l'évêque, sans s'inquiéter d'avance de cette sortie, attendit quelque temps, puis ne voyant pas arriver M. le Duc à l'heure accoutumée, il se douta de ce qui se passait, s'informa et apprit que le roi travaillait chez sa femme avec M. le Duc. Aussitôt il rentrachez lui, écrivit à 80n élève une lettre pleine de douleur, et ceiicndant tendre et affectueuse, dans laquelle il lui annonçait qu'il se retirait de la cour et allait finir ses jours dans la retraite. Niort, premier valet de chambre, fut chargé de remettre cette lettre au roi. Dix minutes après M. de Fréjus parlait pour Issy, se rendant à la maison des Sulpiciens dans laqiK-llc il athiil quelquefois se délasser. Digitized by Google

Il y avait bien des ténèbres dans le cœur de cette femme de vingt-quatre à vingt-cinq ans.

Arrivée au but qu'elle voulait atteindre, forte à la fois de l'amitié de la reine pour elle et de l'indifférence du roi pour les affaires, elle pensa que si elle pouvait éloigner M. de Fréjus du travail, tout pouvoir lui était acquis. En effet, à l'exemple du régent, M. le Duc allait tous les jours travailler avec le roi, ou plutôt travailler en sa présence. Or, l'évêque de Fréjus ne manquait jamais d'assister à ce travail, ce qui gênait, non pas M. le Duc, seul il se fût à peu près accommodé de tout, mais ce qui gênait madame de Prie. En conséquence, madame de Prie avisa un moyen de se débarrasser de ce témoin incommode : c'était de persuader au roi de faire faire le travail chez sa femme, comme Louis XIV le faisait faire chez madame de Maintenon ; le précepteur n'ayant point de leçons à donner au mari, mais seulement au jeune prince, ne le suivrait probablement pas chez la reine, et là, elle, madame de Prie, remplacerait M. de Fréjus.

Le projet une fois arrêté, l'exécution ne se fit point attendre ; à la première occasion que M. le Duc eut de voir le roi, il l'engagea de venir travailler chez la reine, le roi accepta, et M. de Bourbon prévint Sa Majesté qu'il se rendrait directement au nouvel endroit assigné pour le travail.

M. de Fréjus, qui ignorait toute cette petite machination, se rendit à l'heure ordinaire au cabinet du roi, le roi s'y trouvait encore, mais au bout de dix minutes il sortit et passa chez la reine ; l'évêque, sans s'inquiéter d'avance de cette sortie, attendit quelque temps, puis ne voyant pas arriver M. le Duc à l'heure accoutumée, il se douta de ce qui se passait, s'informa et apprit que le roi travaillait chez sa femme avec M. le Duc. Aussitôt il rentra chez lui, écrivit à son élève une lettre pleine de douleur, et cependant tendre et affectueuse, dans laquelle il lui annonçait qu'il se retirait de la cour et allait finir ses jours dans la retraite. Niert, premier valet de chambre, fut chargé de remettre cette lettre au roi.

Dix minutes après M. de Fréjus partait pour Issy, se rendant à la maison des Sulpiciens dans laquelle il allait quelquefois se délasser.

LOUIS XV <51 Le roi en sortant du travail, rentra cliex lui assez iii({uiet de la façon dont la chose allait se passer avec M. de Fréjus. Mais au lieu de l'évèque, il trouva sa lettre. La retraite avait dijà réussi une première fois à M. de Fréjus , et le succès lui avait indiqué que le moyeu était bon. Louis XV ne fut pas moins affligé cette fois que la première, il pleura, et pour dérober ses larmes et son chagrin à tous les yeux, s'enfuit dans sa garde-robe. Mais Niert, qui avait sans doute ses instructions, courut instruire de ce qui se passait M. le duc de Mortemart, premier geulilboinme. Dix minutes après M. de Mortemart était près du roi. Le roi était encore dans sa garde-robe et continuait de pleurer. — En vérité, Sire, dit Mortemart, j'en demande pardon à Votre Majesté, mais je ne comprends pas qu'un roi pleure; une intrigue éloigne M. de Fréjus de vous, dites tout simplement je veux revoir M. de Fréjus et envoyez-le cherclier. — Mais par qui, qui osera se charger de cet ordre, se brouiller avec M. le Duc ? — Qui l'oseraî moi. Sire, faites une ligne et vous verrez. — Eh bien! va, Mortemart, dit le roi, tout ce que tu feras sera bien, pourvu que .M. de Fréjus revienne. Mortemart ne se le fit pas répéter deux fois. Fort des pleins pouvoirs du prince il alla droit à M. le Duc, et lui signifia la volonté du roi, non comme un désir, mais comme un ordre. M. le Duc essaya d'abord de résister, mais Mortemart sentit que s'il ne faisait pas plier cette résistance , il était perdu : il exigea donc au nom du roi que l'exprès qu) devait aller chercher M. de Fréjus à Issy , partit devant lui , et il ne sortit de chez M. le Duc que lorsqu'il eut vu le courrier s'éloigner au galop. Dès que Mortemart l'eut quitté, M. le Duc appela madame de Prie. La situation était pressante. On émit l'avis d'enlever l'évèqne sur le chemin d'Issy à Versailles, et de l'emmener dans quelque province éloignée, où une lettre de cachet le tiendrait en exil. Quand le roi le demanderait , on lui répondrait que l'évéque avait refusé de revenir. Alors on emploierait toutes les séductions de la r^ne, on ferait de grandes chasses, on inventerait, s'il était possible, des plaisny; nom veaux pour distraire le roi. I-e jeune homme oublierait son vieux précepteur, l'absent aurait tort. ft'faiiized by Google

Le roi en sortant du travail, rentra chez lui assez inquiet de la façon dont la chose allait se passer avec M. de Fréjus. Mais au lieu de l'évêque, il trouva sa lettre.

La retraite avait déjà réussi une première fois à M. de Fréjus, et le succès lui avait indiqué que le moyen était bon. Louis XV ne fut pas moins affligé cette fois que la première, il pleura, et pour dérober ses larmes et son chagrin à tous les yeux, s'enfuit dans sa garde-robe. Mais Niert, qui avait sans doute ses instructions, courut instruire de ce qui se passait M. le duc de Mortemart, premier gentilhomme. Dix minutes après M. de Mortemart était près du roi.

Le roi était encore dans sa garde-robe et continuait de pleurer.

— En vérité, Sire, dit Mortemart, j'en demande pardon à Votre Majesté, mais je ne comprends pas qu'un roi pleure; une intrigue éloigne M. de Fréjus de vous, dites tout simplement je veux revoir M. de Fréjus et envoyez-le chercher. — Mais par qui, qui osera se charger de cet ordre, se brouiller avec M. le Duc? — Qui l'osera? moi, Sire, faites une ligne et vous verrez. —Eh bien! va, Mortemart, dit le roi, tout ce que tu feras sera bien, pourvu que M. de Fréjus revienne. Mortemart ne se le fit pas répéter deux fois. Fort des pleins pouvoirs du prince il alla droit à M. le Duc, et lui signifia la volonté du roi, non comme un désir, mais comme un ordre. M. le Duc essaya d'abord de résister, mais Mortemart sentit que s'il ne faisait pas plier cette résistance, il était perdu : il exigea donc au nom du roi que l'exprès qui devait aller chercher M. de Fréjus à Issy, partit devant lui, et il ne sortit de chez M. le Duc que lorsqu'il eut vu le courrier s'éloigner au galop.

Dès que Mortemart l'eut quitté, M. le Duc appela madame de Prie. La situation était pressante. On émit l'avis d'enlever l'évêque sur le chemin d'Issy à Versailles, et de l'emmener dans quelque province éloignée, où une lettre de cachet le tiendrait en exil. Quand le roi le demanderait, on lui répondrait que l'évêque avait refusé de revenir. Alors on emploierait toutes les séductions de la reine, on ferait de grandes chasses, on inventerait, s'il était possible, des plaisirs nouveaux pour distraire le roi. Le jeune homme oublierait son vieux précepteur, l'absent aurait tort.

1S2 LOUIS XV Le projet était audacieux , mais à cause même de son audace, il pouvait réussir. Mais l'exprès faisait plus grande diligence qu'on ne s'y était attendu, l'évêque de son cété, au lieu de se faire prier, partit tout de suite, de sorte que M. de Fréjus était déjà chez le roi que l'on discutait encore sur le meilleur moyen de l'empêcher de revenir. Pendant sa retraite d'une demi-journée à Issy, Horace Walpole, qui depuis le 25 mai 1724 résidait à Paris comme ambassadeur de la Grande-Bretagne, était le seul que M. de Fréjus eût vu venir ; à peine avait-il su le départ de l'évêque qu'il était parti, et arrivant presque aussitôt que lui, lui avait fait ses protestations d'amitié. M. de Fréjus n'oublia jamais cette visite. De retour à Versailles, on le comprend, la lutte était entre M. le Duc et M. de Fréjus, aussi M. le Duc eut-il beau marquer au prélat toutes sortes d'égards et madame de Prie se modeler sur M. le Duc, le renvoi du premier ministre fut résolu. Cependant, M, le Duc et madame de Prie tout en se sentant menacés, ne croyaient pas leur chute si proche, M. de Fréjus continuait de rendre à M. le Duc tous les honneurs dus à son rang. Quant à madame de Prie il ne la voyait |ias plus ni moins qu'auparavant, ne paraissant aucunement s'occuper d'elle, ni avoir gardé de ce qui s'était passé le moindre ressentiment. Le 1 1 juin, le roi devait partir pour Rambouillet et M. le Duc était nommé pour le suivre, le roi partit le premier, en recommandant au prince de ne pas se faire attendre. On le voit, Louis XV ne jouait pas mal non plus «on petit rôle. M. le Duc s'apprêtait à partir, lorsqu'un capitaine des gardes entra chez lui, et, au nom du roi, lui signifia de se retirer à Chantilly et d'y demeurer jusqu'à ce qu'il plût au roi de lui donner des ordres contraires. Quant à madame de Prie, une lettre de cachet l'exilait à sa terre de Courbe-Epine. La pauvre disgraciée crut d'abord à un malheur d'un instant Aussi elle partit souriante et promettant à ses amis un prochain ro^ tour, car effectivement elle ne croyait pas à la longueur de cet exil. Mais sou espoir ne tint pas contre la nouvelle qu'elle apprit à peine Digitized by Googlc

Le projet était audacieux, mais à cause même de son audace, il pouvait réussir. Mais l'exprès faisait plus grande diligence qu'on ne s'y était attendu, l'évêque de son côté, au lieu de se faire prier, partit tout de suite, de sorte que M. de Fréjus était déjà chez le roi que l'on discutait encore sur le meilleur moyen de l'empêcher de revenir.

Pendant sa retraite d'une demi-journée à Issy, Horace Walpole, qui depuis le 25 mai 1724 résidait à Paris comme ambassadeur de la Grande-Bretagne, était le seul que M. de Fréjus eût vu venir; à peine avait-il su le départ de l'évêque qu'il était parti, et arrivant presque aussitôt que lui, lui avait fait ses protestations d'amitié.

M. de Fréjus n'oublia jamais cette visite.

De retour à Versailles, on le comprend, la lutte était entre M. le Duc et M. de Fréjus, aussi M. le Duc eut-il beau marquer au prélat toutes sortes d'égards et madame de Prie se modeler sur M. le Duc, le renvoi du premier ministre fut résolu.

Cependant, M. le Duc et madame de Prie tout en se sentant menacés, ne croyaient pas leur chute si proche, M. de Fréjus continuait de rendre à M. le Duc tous les honneurs dus à son rang. Quant à madame de Prie il ne la voyait pas plus ni moins qu'auparavant, ne paraissant aucunement s'occuper d'elle, ni avoir gardé de ce qui s'était passé le moindre ressentiment.

Le 11 juin, le roi devait partir pour Rambouillet et M. le Duc était nommé pour le suivre, le roi partit le premier, en recommandant au prince de ne pas se faire attendre.

On le voit, Louis XV ne jouait pas mal non plus *son petit rôle*.

M. le Duc s'apprêtait à partir, lorsqu'un capitaine des gardes entra chez lui, et, au nom du roi, lui signifia de se retirer à Chantilly et d'y demeurer jusqu'à ce qu'il plût au roi de lui donner des ordres contraires.

Quant à madame de Prie, une lettre de cachet l'exilait à sa terre de Courbe-Epine.

La pauvre disgraciée crut d'abord à un malheur d'un instant.

Aussi elle partit souriante et promettant à ses amis un prochain retour, car effectivement elle ne croyait pas à la longueur de cet exil.

Mais son espoir ne tint pas contre la nouvelle qu'elle apprit à peine

LOUIS XV 153 «rrivéedans si s terres, que sa place de dame du palais kii était ôtée et donnée à OMdamc d'Halaincourt ; alors, elle vit clairement qu'elle était chassée de Versailles à n'y Jamais re|nrailre , et toute cette philosophie qu'elle avait affectée disparut avec l'espoir. Le chagrin la prit si tenace, si obstiné, si violent, qu'elle commença de maigrir à vue d'œil, sans que les médecins pussent attribuer à son mal d'autre cause que les nerfs et les vapeurs. Alors elle vit bien que tout était fini pour elle, puisque après la faveur, la beauté la quittait; elle résolut en conséquence de s'empoisonner, et fixa d'avance le jour et l'heure , bien décidée à ne rien changer à cette résolution. Alors, elle annonça sa mort comme une prophétie, disant que tel jour, à telle heure, elle aurait cessé de vivre, et, en effet . elle mourut à l'heure et au jour dits. CHAPITRE III. Le cardinal Mazarin avait, en mourant, donné à Louis XIV le conseil de ne jamais avoir de premier ministre; M. de Fleury, sans doute, était de l'avis de Mazarin, car, quoiqu'il fût, après la [letite révolution que nous venons de raconter, on ne peut plus facile de se faire nommer à la place de M. le Duc, il se contenta de l'entrée au conseil et du titre de ministre d'Ëlat. Avec l'entrée ostensible de M. de Fleury au pouvoir, commença, pour la France et même pour l'Europe , une [)ériode de paix qui ressemble moins au calme qu'à l'atonie ; alors les historiens commencent à enregistrer une série de faits sans importance, qui semblent interrompre la vie de la nation. X C'est un tremblement de terre à Palerme, un incendie dans la forêt deFontainebleau, une aurore boréaleà Paris, une peste à Constantinople. Puis des morts. La duchesse d'Orléans, princesse de Baden-Baden, meurt en îoucheà l'àge de 21 ans. Sophie-Dorothée, fille unique de Georges T. U so

t54 LOUIS XV Guillnumc, duc de Brunswick-Zell, reine de la Grande-Bretagne, meurt au chAteau d'Alien. Le duc de Parme, François Fernèse, meurt sans enfants à l'Age de 49 ans, son frère lui succéda. LouisArmand de Bourbon , prince de Conti , dont nous nous sommes plus d une fois occupé, meurt à l'âge de 31 ans. Enfin, M. de Vendôme, grand prieur de France, meurt à l'âge de 71 ans. Disons qnelipics mots de ce dernier, en qui s'éteignait la race de César de Vendôme, fils naturel d'Henri FV et de Gabrielle d'iîslrées, duchesse do Beaufort. Le grand prieur était frère de ce fameux duc de Vendôme qui montrait si fiicilement son visage à ses ennemis et son derrière à ses amis. Il avait fait ses premières armes contre les Turcs à Candie, sous son oncle, ce héros de la régence d'Anne d'Autriche, ce roi des halles de la fronde, qui se sauva de Vinoennes pour faire son inutile expédition de Gigelli, et s'en aller mourir d'une façon si mystérieuse à Candie. Le grand prieur n'avait que 1 7 ans lorsqu'il était revenu de cette croisade, puis il s'était distingué dans la conquête de Hollande, avait été blessé à la bataille de Marsaille, et fait lieutenant général en 1693; il avait servi avec son frère, quel(|uefois sous lui, mais jusipi'cn 1703 seulement, aussi brave que lui, moins paresseux que lui, et plus liliertin peut-être. En effet, une femme l'empêcha d'assister à la bataille de Cassano, faute qui lui valut la disgrâce du roi; alors il se retira âRome, il passa quelques annœs à voyager. Ix roi, furieux de son insouciance, le menaça de lui retirer scs bénéfices, aussitôt le grand prieur les renvoya de lui-méme, ne gardant qu'une pension ; bdt prisonnier |iar les im[)ériaux comme il traversait les Grisons, il ne rentra en France qu'en 1712, c'est-à-dire la même année où son frère mourait d'indigestion à Vignaros, en Espagne. Le grand prieur, â cette mort, se trouva le dernier de la maison de Vendôme, que son frère, l'illustre duc, ne s'était jamais occupé de perpéduer ; quant à lui, il avait, des sa jeune«>o, fait des vœux dans l'ordre de Malle, et, par conséquent, ne pouvait avoir d'enfants. En 1715, il fut nommé généralissime des forces de son ordre. Digitized by Google

Guillaume, duc de Brunswick-Zelt, reine de la Grande-Bretagne, meurt au château d'Ahen. Le duc de Parme, François Fernèse, meurt sans enfants à l'âge de 49 ans, son frère lui succéda. Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, dont nous nous sommes plus d'une fois occupé, meurt à l'âge de 31 ans. Enfin, M. de Vendôme, grand prieur de France, meurt à l'âge de 71 ans.

Disons quelques mots de ce dernier, en qui s'éteignait la race de César de Vendôme, fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort.

Le grand prieur était frère de ce fameux duc de Vendôme qui montrait si facilement son visage à ses ennemis et son derrière à ses amis. Il avait fait ses premières armes contre les Turcs à Candie, sous son oncle, ce héros de la régence d'Anne d'Autriche, ce roi des halles de la fronde, qui se sauva de Vincennes pour faire son inutile expédition de Gigelli, et s'en aller mourir d'une façon si mystérieuse à Candie.

Le grand prieur n'avait que 17 ans lorsqu'il était revenu de cette croisade, puis il s'était distingué dans la conquête de Hollande, avait été blessé à la bataille de Marsaille, et fait lieutenant général en 1695; il avait servi avec son frère, quelquefois sous lui, mais jusqu'en 1705 seulement, aussi brave que lui, moins paresseux que lui, et plus libertin peut-être.

En effet, une femme l'empêcha d'assister à la bataille de Cassano, faute qui lui valut la disgrâce du roi; alors il se retira à Rome, il passa quelques années à voyager. Le roi, furieux de son insouciance, le menaça de lui retirer ses bénéfices, aussitôt le grand prieur les renvoya de lui-même, ne gardant qu'une pension; fait prisonnier par les impériaux comme il traversait les Grisons, il ne rentra en France qu'en 1712, c'est-à-dire la même année où son frère mourait d'indigestion à Vignaros, en Espagne.

Le grand prieur, à cette mort, se trouva le dernier de la maison de Vendôme, que son frère, l'illustre duc, ne s'était jamais occupé de perpétuer : quant à lui, il avait, dès sa jeunesse, fait des vœux dans l'ordre de Malte, et, par conséquent, ne pouvait avoir d'enfants. En 1715, il fut nommé généralissime des forces de son ordre,

LOUIS XV 1S5 avec mission d'aller défendre Malle, menacée d'un siège par les Turcs ; mais le grand prieur fit un voyage inulile, Malte ne fut point assiégée, et il revint achever tranquillement cette admirable existence qu'il avait menée dans sa délicieuse retraite du Temple. Là, il vivait au milieu des gens de lettres dont il avait fait sa société habituelle, Chaulieu et La Face étaient les convives de tous les jours. Voltaire l'appelait Altesse Chansonnière, et c'est dans une de ces soirées que lui échappa ce joli mot : — Sommes-nous tous princes , ou tous poëtesT Le grand prieur mourut au milieu de ses templiers, comme il appelait scs amis, le 24 janvier 1727. Puisque nous avons prononcé le nom de Voltaire, disons à quel propos il avait quitté la France, et voyageait en Angleterre. Nous avons dit sa familiarité avec le grand prieur de Vendôme, c'était la même chez M. de Conti, c'était la même chez M. le duc de Sully, c'était la même partout. C'est en dînant chez ce dernier que Voltaire avait eu, avec M. de Rohan-Chabot, cette querelle qui le força de quitter la France. M. de Rohan émettait une opinion (pie Voltaire combattait avec sa lilxirté ordinaire ; étonné d'èlre contredit ainsi par quelqu'un qu'il ne connaissait [winl et qui ne lui semblait pas être de son monde, M. de Rohan demanda, d'un ton insolent, quel était ce jeune homme qui parlait si liaut. — Un jeune homme, répondit le poète, qui est le premier de son nom, tandis que vous êtes le dernier du vôtre. L'aftiire en resta là pour le moment. Mais huit jours après , comme Voltaire dinait encore chez le duc , on vint lui dire (jue quelqu'un le demandait à la porte pour une affaire d'importance; Voltaire descendit. A la porte, en effet, il trouva une voiture dont la portière était ouverte et le marchepied abaissé, il s'apprêtait à monter dans la voiture, quand un homme qui se trouvait dans le carrosse le saisit au collet et le maintint, impuissant à se défendre, tandis qu'un autre homme le frappait avec un bâton. Pendant ce tenqis, M. de Rohan-Chaliot était à quatre pas criant à scs gens : — N'oubliez pas que c'est Voltaire , ne frappez pas sur la tête, il peut encore en sortir quelque chose de bon. Digitized by Google

avec mission d'aller défendre Malte, menacée d'un siége par les Turcs; mais le grand prieur fit un voyage inutile, Malte ne fut point assiégée, et il revint achever tranquillement cette admirable existence qu'il avait menée dans sa délicieuse retraite du Temple.

Là, il vivait au milieu des gens de lettres dont il avait fait sa société habituelle, Chaulieu et La Fare étaient les convives de tous les jours, Voltaire l'appelait Altesse Chansonnière, et c'est dans une de ces soirées que lui échappa ce joli mot :

— Sommes-nous tous princes, ou tous poëtes?

Le grand prieur mourut au milieu de *ses templiers*, comme il appelait ses amis, le 24 janvier 1727.

Puisque nous avons prononcé le nom de Voltaire, disons à quel propos il avait quitté la France, et voyageait en Angleterre.

Nous avons dit sa familiarité avec le grand prieur de Vendôme, c'était la même chez M. de Conti, c'était la même chez M. le duc de Sully, c'était la même partout. C'est en dînant chez ce dernier que Voltaire avait eu, avec M. de Rohan-Chabot, cette querelle qui le força de quitter la France. M. de Rohan émettait une opinion que Voltaire combattait avec sa liberté ordinaire; étonné d'être contredit ainsi par quelqu'un qu'il ne connaissait point et qui ne lui semblait pas être de son monde, M. de Rohan demanda, d'un ton insolent, quel était ce jeune homme qui parlait si haut.

— Un jeune homme, répondit le poëte, qui est le premier de son nom, tandis que vous êtes le dernier du vôtre. L'affaire en resta là pour le moment. Mais huit jours après, comme Voltaire dînait encore chez le duc, on vint lui dire que quelqu'un le demandait à la porte pour une affaire d'importance; Voltaire descendit.

A la porte, en effet, il trouva une voiture dont la portière était ouverte et le marchepied abaissé, il s'apprêtait à monter dans la voiture, quand un homme qui se trouvait dans le carrosse le saisit au collet et le maintint, impuissant à se défendre, tandis qu'un autre homme le frappait avec un bâton.

Pendant ce temps, M. de Rohan-Chabot était à quatre pas criant à ses gens : — N'oubliez pas que c'est Voltaire, ne frappez pas sur la tête, il peut encore en sortir quelque chose de bon.

(56 LOUIS XV 0;lle insulte dura jusqu'à ce que M. de Rohan dit : — c’est assez. Voltaire, furieux, remonta chez M. de Sully, le priant de l'aider à se venger d'un outrage qui retombait sur lui-mèrae, puisque Voltaire était son hôte quand on l'avait fait descendre. M. de Sully s’y refusa. Voltaire s’en vengea en effaçant de la Henriade le nom de son aïeul. En apprenant cette aventure, qui se passait en (725, M. de Conti dit : — Voilà des coups de bâton bien reçus , mais mal donnés. Cependant Voltaire avait résolu de se venger; il s’enferma pendant trois mois, et pendant trois mois apprit tout ensemble l'escrime et l'anglais; l’escrime pour se battre avec M. de Rohan, l'anglais pour vivre en Angleterre quand il se serait battu. Au bout de trois mois, il envoya appeler le chevalier de RohanChabot dans des termes qui ne permettaient pas à celui-ci de refuser. Le combat fut accepté, et les témoins prirent jour pour la rencontre; mais dans l'intervalle la famille de Rohan fit des démarches près de M. le Duc; elle demandait l'incarcération de Voltaire, M. le Duc avait refusé d'abord, mais les solliciteurs revinrent à la charge en apportant au prince un quatrain de l’écriture de Voltaire, dans lequel celui-ci attaquait M. le Duc et faisait une déclaration à madame de Prie. Voltaire, arrêté, fut pour la seconde fois conduit à la Bastille où il resta six mois. Le jour de sa mise en liberté, il reçut l’ordre de quitter la France. Voltaire était donc en Angleterre à cette époque, de sorte que le théâtre semblait aussi endormi que la politique , aussi vide que les événements de cette époque. La reine était grosse, et la France dans l’anxiété attendait sa délivrance. Cette fois les vœux de la France furent trompés, la reine accoucha de deux princesses. Une pareille fécondité donnait de l’espoir pour l’avenir, néanmoins Louis XV résolut de mettre Dieu dans ses intérêts. Le 8 décembre (728, tous deux communièrent publiquement à cette intention, et neuf mois après la reine mit au monde le premier dauphin.

Cette insulte dura jusqu'à ce que M. de Rohan dit : — c'est assez.

Voltaire, furieux, remonta chez M. de Sully, le priant de l'aider à se venger d'un outrage qui retombait sur lui-même, puisque Voltaire était son hôte quand on l'avait fait descendre. M. de Sully s'y refusa. Voltaire s'en vengea en effaçant de la Henriade le nom de son aïeul.

En apprenant cette aventure, qui se passait en 1725, M. de Conti dit :

— Voilà des coups de bâton bien reçus, mais mal donnés.

Cependant Voltaire avait résolu de se venger ; il s'enferma pendant trois mois, et pendant trois mois apprit tout ensemble l'escrime et l'anglais ; l'escrime pour se battre avec M. de Rohan, l'anglais pour vivre en Angleterre quand il se serait battu.

Au bout de trois mois, il envoya appeler le chevalier de Rohan-Chabot dans des termes qui ne permettaient pas à celui-ci de refuser. Le combat fut accepté, et les témoins prirent jour pour la rencontre ; mais dans l'intervalle la famille de Rohan fit des démarches près de M. le Duc ; elle demandait l'incarcération de Voltaire, M. le Duc avait refusé d'abord, mais les solliciteurs revinrent à la charge en apportant au prince un quatrain de l'écriture de Voltaire, dans lequel celui-ci attaquait M. le Duc et faisait une déclaration à madame de Prie. Voltaire, arrêté, fut pour la seconde fois conduit à la Bastille où il resta six mois. Le jour de sa mise en liberté, il reçut l'ordre de quitter la France.

Voltaire était donc en Angleterre à cette époque, de sorte que le théâtre semblait aussi endormi que la politique, aussi vide que les événements de cette époque.

La reine était grosse, et la France dans l'anxiété attendait sa délivrance.

Cette fois les vœux de la France furent trompés, la reine accoucha de deux princesses.

Une pareille fécondité donnait de l'espoir pour l'avenir, néanmoins Louis XV résolut de mettre Dieu dans ses intérêts. Le 8 décembre 1728, tous deux communièrent publiquement à cette intention, et neuf mois après la reine mit au monde le premier dauphin.

Loms XV 157 Alors ce fut un délire non-seulement pour toute la France, mais encore pour toute l'Europe, dont cet accouchement assurait ta paix : on rendit à Dieu qui avait d'une façon si incontestable montre son intervention dans les choses humaines, on rendit à Dieu des actions de grâces publiques, le roi assista au Te Deum qui fut chanté à Notre-Dame, et soupa ensuite à l'Hôtel-de-Ville avec les princes de son sang et les principaux de la cour, on frappa une médaille sur laquelle étaient représentés leroi et la reine, etau revers la Terre assise sur un globe tenant le dauphin entre ses bras avec cette légende : VOTA ORBis, les vœux de l'univers. Vers le commencement de la première grossesse de la reine, Catherine, impératrice de Russie, mourait à Saint-Pétershourg et Newton était enterré à Westminster. Six pairs du royaume portaient les extrémités du drap mortuaire. CHAPITRE IV. Le commencement de l'année 1729 fut signalé par un grand événement dont Paris avait bien besoin pour sortir de la torpeur où il se trouvait. M. le duc de Richelieu revint de son ambassade de Vienne. Déjà depuis trois mois, en récompense des grands services que le duc avait rendus au roi près de l'empereur, le roi l'avait autorisé à porter le cordon du Saint-Esprit. Le 1*' de janvier, il fut reçu au chapitre, et le roi lui donna la plaque. Excepté cela, les seuls événements importants continuent à être des morts et des naissances. Madame la marquise deNesle meurt, et sa fille, madame la comtesse de Madly, à laquelle nous allons bientôt voir jouer un râle important, est nommée dame du palais à sa place. Le maréchal d'Uxelles meurt, mademoiselle Adrienne Lecouvreur meurt. Les trois premières morts ne firent pas grande impression, madame de Nesie était malade depuis longtemps, M. d'Uxelles avait 79 ans, et H. de Villeroy 76 ou 77. Digitized by Google

Alors ce fut un délire non-seulement pour toute la France, mais encore pour toute l'Europe, dont cet accouchement assurait la paix : on rendit à Dieu qui avait d'une façon si incontestable montré son intervention dans les choses humaines, on rendit à Dieu des actions de grâces publiques, le roi assista au *Te Deum* qui fut chanté à Notre-Dame, et soupa ensuite à l'Hôtel-de-Ville avec les princes de son sang et les principaux de la cour, on frappa une médaille sur laquelle étaient représentés le roi et la reine, et au revers la Terre assise sur un globe tenant le dauphin entre ses bras avec cette légende : VOTA ORBIS, les vœux de l'univers.

Vers le commencement de la première grossesse de la reine, Catherine, impératrice de Russie, mourait à Saint-Pétersbourg et Newton était enterré à Westminster. Six pairs du royaume portaient les extrémités du drap mortuaire.

CHAPITRE IV.

Le commencement de l'année 1729 fut signalé par un grand événement dont Paris avait bien besoin pour sortir de la torpeur où il se trouvait. M. le duc de Richelieu revint de son ambassade de Vienne.

Déjà depuis trois mois, en récompense des grands services que le duc avait rendus au roi près de l'empereur, le roi l'avait autorisé à porter le cordon du Saint-Esprit. Le 1^er^ de janvier, il fut reçu au chapitre, et le roi lui donna la plaque.

Excepté cela, les seuls événements importants continuent à être des morts et des naissances.

Madame la marquise de Nesle meurt, et sa fille, madame la comtesse de Mailly, à laquelle nous allons bientôt voir jouer un rôle important, est nommée dame du palais à sa place. Le maréchal d'Uxelles meurt, mademoiselle Adrienne Lecouvreur meurt. Les trois premières morts ne firent pas grande impression, madame de Nesle était malade depuis longtemps, M. d'Uxelles avait 79 ans, et M. de Villeroy 76 ou 77.

)S8 lOUB XV Mais mademoiselle Lecouvreur élait dans tout l’éclat de sa jeunesse, de sa beauté et de son talent, puis des circonstances étranges environnaient cette catastrophe. Voilà ce qu'on raconta à celte époque. Mais d'aboixl quelques mots sur sa vie avant d'en arriver à sa mort. Adrieune Lecouvreur élait fille d’un pauvre chapelier de Fisnie, en Champagne , qui élait venu s'établir ù Paris ; il avait choisi le lieu de son établissement dans le voisinage du Théâtre-Franc lis et ce voisinage avait mis dans la U'te de la petite Adrienne des idées de comédie qu'elle réalisa, en débutant, le 1-t mars 1717, dans le rôle de Moniine, puis dans ceux d'Électre et de Bérénice. Un mois apris scs débuts elle était reçue comédienne ordinaire du roi pour les rôles liagiques et comiques. Sa carrière dramatique avait été de treize ans et les treize ans elle les avait vus s'é-couler au milieu de succès croissants et incessamment encouragés par la faveur du public. Elle appartenait à cette rare école d'artistes dramalirpies qui jiarle la tnigôdie, et c|ui tout en rompant la mesure du vers, sait conserver à la période son harmonie poétique. Sans être d'une taille élevée elle savait si bien se grandir qu'elle semblait toujours dépas.scr les autres femmes de toute la tète, aussi disait-on d’elle, que c’était une reine égari'ai parmi les comédiennes. Son répertoire le plus familier, celui qu’elle jouait avec une supériorité marquée , c’étaient les rôles de Jocaste, de Pauline, d’Alhalie, de Zénobie, de Roxane, d’Hermione, d'Ériphile, d’Emilie, de Marianne, de Gornélie et de Phèdre. Une des aventures d’Adrienne avait fait grand bruit dans le monde. Lorsque le 28 juin 1726, le comte de Saxe son amant, d’une voix unanime avait été fait duedeCourlande, elle avait mis pour l’aider à conquérir son duché que lui disputaient la Pologne et la Russie, sa vaisselle en gage pour une somme de 40,000 livres. Et le comte de Saxe qui réunissait en ce moment toutes scs ressources personnelles et toutes celles de scs amis, avait non-seulement accepté, mais encore avait raconté, dans les mcillevires maisons, ce devouomeiit de sa maîtresse. RLilheureuscment pour .4driennc l'entreprise n’avait pas réuÆi. Foreé de quitter la Courlaïule en 1727, le comte

Mais mademoiselle Lecouvreur était dans tout l'éclat de sa jeunesse, de sa beauté et de son talent, puis des circonstances étranges environnaient cette catastrophe.

Voilà ce qu'on raconta à cette époque.

Mais d'abord quelques mots sur sa vie avant d'en arriver à sa mort.

Adrienne Lecouvreur était fille d'un pauvre chapelier de Fisme, en Champagne, qui était venu s'établir à Paris; il avait choisi le lieu de son établissement dans le voisinage du Théâtre-Français et ce voisinage avait mis dans la tête de la petite Adrienne des idées de comédie qu'elle réalisa, en débutant, le 14 mars 1717, dans le rôle de Monime, puis dans ceux d'Électre et de Bérénice. Un mois après ses débuts elle était reçue comédienne ordinaire du roi pour les rôles tragiques et comiques. Sa carrière dramatique avait été de treize ans et les treize ans elle les avait vus s'écouler au milieu de succès croissants et incessamment encouragés par la faveur du public. Elle appartenait à cette rare école d'artistes dramatiques qui parle la tragédie, et qui tout en rompant la mesure du vers, sait conserver à la période son harmonie poétique. Sans être d'une taille élevée elle savait si bien se grandir qu'elle semblait toujours dépasser les autres femmes de toute la tête, aussi disait-on d'elle, que c'était une reine égarée parmi les comédiennes.

Son répertoire le plus familier, celui qu'elle jouait avec une supériorité marquée, c'étaient les rôles de Jocaste, de Pauline, d'Athalie, de Zénobie, de Roxane, d'Hermione, d'Ériphile, d'Émilie, de Marianne, de Cornélie et de Phèdre.

Une des aventures d'Adrienne avait fait grand bruit dans le monde. Lorsque le 28 juin 1726, le comte de Saxe son amant, d'une voix unanime avait été fait duc de Courlande, elle avait mis pour l'aider à conquérir son duché que lui disputaient la Pologne et la Russie, sa vaisselle en gage pour une somme de 40,000 livres. Et le comte de Saxe qui réunissait en ce moment toutes ses ressources personnelles et toutes celles de ses amis, avait non-seulement accepté, mais encore avait raconté, dans les meilleures maisons, ce dévouement de sa maîtresse. Malheureusement pour Adrienne l'entreprise n'avait pas réussi. Forcé de quitter la Courlande en 1727, le comte

LOUIS XV <59 de Saxe était revenu à Paris, et duc manqué il avait repris ses relations avec une princesse dont la royauté quoique plus, éphémère était plus durable que la sienne. Jusqu'ici voilà les faits : maintenant voici les conjectures. Un ou deux mois avant la mort d'Adrienne Lecouvreur, LoiiiseHenriette-Françoise de Lorraine, quatrième femme d'EininniiiiclThéodore de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, s'était éprise du comte de Saxe. I.a duçhcsse de Bouillon, alors âgée de 23 ans, était une femme violente, emportée, capricieuse et surtout excessivement galante, la chronique scandaleuse prétendait que ses goûts n'avaient point de limites et s'étendaient des princes aux comédiens. La duchesse, comme nous l'avons dit, s'était donc prise d'amour pour le comte de Saxe, mais celui-ci , on ne sait pourquoi, fit l'Hippolyte et ne voulut point répondre à celte fantaisie, non point qu'il se piquât de fidelité envers Adrienne, mais sans doute par un caprice pareil à celui qui attirait à lui madame de Bouillon. Une femme méprisée citerche toujours, au mépris dont elle est l'objet, la raison la moins humiliante possible; celle qu'adopta la duchesse de Bouillon fut que les engagenieiiLs que le comte de Saxe avait pris avec Adrienne ne lui laisseraient pas la liberté d'avoir une autre maîtresse. Elle vit donc dans Adrienne l'olntacle qui empêchait le comte de Saxe de venir à elle, et elle résolut de se venger en se défaisant de sa rivale. Nous ne sommes pas de ceux qui croient à la culpabilité des princes, par la seule raison qu'étant princes ils doivent être coupables. Non, nous sommes de ceux qui enregistrent tous les bniits retentissants, et par conséquent, nous répétons ce qui fut dit à cette époque, non pas à la façon d'un accusateur public, mais àcelle d'un simple narrateur. La Bastille dévoilée, signale au nombre des personnes incarcé* rées en 1730, le sieur abbé Bouvet, pour \' affaire de la ducheeee de Bouillon et de la Lecouvreur, comédienne. Voici l'affaire pour laquelle était incarcéré l'abbé Bouvet. Nous prenons les détails qu'on va lire dans une lettre de mademoiselle Aïssé à madame de CaUudrine. (iette lettre est datée : mars <739. Digitized by Google

de Saxe était revenu à Paris, et duc manqué il avait repris ses relations avec une princesse dont la royauté quoique plus éphémère était plus durable que la sienne.

Jusqu'ici voilà les faits : maintenant voici les conjectures.

Un ou deux mois avant la mort d'Adrienne Lecouvreur, Louise-Henriette-Françoise de Lorraine, quatrième femme d'Emmanuel-Théodore de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, s'était éprise du comte de Saxe. La duchesse de Bouillon, alors âgée de 23 ans, était une femme violente, emportée, capricieuse et surtout excessivement galante, la chronique scandaleuse prétendait que ses goûts n'avaient point de limites et s'étendaient des princes aux comédiens. La duchesse, comme nous l'avons dit, s'était donc prise d'amour pour le comte de Saxe, mais celui-ci, on ne sait pourquoi, fit l'Hippolyte et ne voulut point répondre à cette fantaisie, non point qu'il se piquât de fidélité envers Adrienne, mais sans doute par un caprice pareil à celui qui attirait à lui madame de Bouillon.

Une femme méprisée cherche toujours, au mépris dont elle est l'objet, la raison la moins humiliante possible; celle qu'adopta la duchesse de Bouillon fut que les engagements que le comte de Saxe avait pris avec Adrienne ne lui laisseraient pas la liberté d'avoir une autre maîtresse. Elle vit donc dans Adrienne l'obstacle qui empêchait le comte de Saxe de venir à elle, et elle résolut de se venger en se défaisant de sa rivale.

Nous ne sommes pas de ceux qui croient à la culpabilité des princes, par la seule raison qu'étant princes ils doivent être coupables. Non, nous sommes de ceux qui enregistrent tous les bruits retentissants, et par conséquent, nous répétons ce qui fut dit à cette époque, non pas à la façon d'un accusateur public, mais à celle d'un simple narrateur.

La Bastille dévoilée, signale au nombre des personnes incarcérées en 1730, le sieur abbé Bouvet, pour l'*affaire de la duchesse de Bouillon et de la Lecouvreur, comédienne.*

Voici l'affaire pour laquelle était incarcéré l'abbé Bouvet. Nous prenons les détails qu'on va lire dans une lettre de mademoiselle Aïssé à madame de Calandrine. Cette lettre est datée : mars 1730.

Les nouvelles qu'elle contient avaient donc toute la fraîcheur de la nouveauté, puisque mademoiselle Lecouvreur est morte le 20 de ce mois. Décidé à supprimer l'obstacle qui la gênait, la duchesse de BouiL Ion fit faire des pastilles empoisonnées; puis, commeV fallait trouver un moyen de faire remettre les pastilles à mademoiselle Lecouvreur, elle choisit un jeune abbé qui avait la réputation de peindre agréablement, pour être l'instrument de sa vengeance. L'abbé était pauvre , et un jour qu'il se promenait aux Tuileries sons savoir comment il dînerait, il fut abordé par deux hommes, qui , après une assez longue conversation , lui proposèrent un moyen de le tirer de la misère : ce moyen était de s'insinuer à la faveur de son talent de peintre, chez la Lecouvreur, et de lui faire manger des pastilles qu'on lui donnerait; le pauvre abbé refusa, se défendit contre les instances devenues plus pressantes, objecta la grandeur du crime ; mais les deux hommes lui répondirent que puisqu'il avait reçu la confidence, il n'y avait plus moyen de reculer, et que s'il n'exécutait point ce que l'on attendait de lui , il était un homme condamné. L'abbé effrayé promit tout. Alors on le conduisit chez madame de Bouillon , qui lui répéta promesses et menaces et lui remit les pastilles ; l'abbé s'engagea de là à huit jours à avoir mis son projet à exécution. Dans l'intervalle, mademoiselle Lecouvreur reçoit une lettre anonyme; cette lettre la supplie de venir seule ou avec une personne dont elle soit sàrc comme d'elle-méme hu jardin du Luxembourg. Au cinquième arbre d'une ailée qu'on lui désigne elle trouvera un homme qui a des choses de la dernière conséquence à lui communiquer. Comme la lettre arrivait, ou plutôt était reçue, car mademoiselle Lecouvreur, sortie depuis le matin, rentrait chez elle avec un ami et mademoiselle Lamothe sa camarade, comme la lettre, disons-nous, arrivait à l'heure même du rendez-vous, elle monta en voiture avec les deux personnes qui l'accompagnaient, et ordonna au cocher de toucher au Luxembourg. Une fois au Luiemlwurg, elle trouva l'allée indiquée, et au |)ied du cinquième arbre, l'obbé Bouvet qui s'avançant vers elle, lui ra

Les nouvelles qu'elle contient avaient donc toute la fraîcheur de la nouveauté, puisque mademoiselle Lecouvreur est morte le 20 de ce mois.

Décidé à supprimer l'obstacle qui la gênait, la duchesse de Bouillon fit faire des pastilles empoisonnées ; puis, comme il fallait trouver un moyen de faire remettre les pastilles à mademoiselle Lecouvreur, elle choisit un jeune abbé qui avait la réputation de peindre agréablement, pour être l'instrument de sa vengeance.

L'abbé était pauvre, et un jour qu'il se promenait aux Tuileries sans savoir comment il dînerait, il fut abordé par deux hommes, qui, après une assez longue conversation, lui proposèrent un moyen de le tirer de la misère : ce moyen était de s'insinuer à la faveur de son talent de peintre, chez la Lecouvreur, et de lui faire manger des pastilles qu'on lui donnerait; le pauvre abbé refusa, se défendit contre les instances devenues plus pressantes, objecta la grandeur du crime; mais les deux hommes lui répondirent que puisqu'il avait reçu la confidence, il n'y avait plus moyen de reculer, et que s'il n'exécutait point ce que l'on attendait de lui, il était un homme condamné. L'abbé effrayé promit tout. Alors on le conduisit chez madame de Bouillon, qui lui répéta promesses et menaces et lui remit les pastilles; l'abbé s'engagea de là à huit jours à avoir mis son projet à exécution.

Dans l'intervalle, mademoiselle Lecouvreur reçoit une lettre anonyme; cette lettre la supplie de venir seule ou avec une personne dont elle soit sûre comme d'elle-même au jardin du Luxembourg. Au cinquième arbre d'une allée qu'on lui désigne elle trouvera un homme qui a des choses de la dernière conséquence à lui communiquer. Comme la lettre arrivait, ou plutôt était reçue, car mademoiselle Lecouvreur, sortie depuis le matin, rentrait chez elle avec un ami et mademoiselle Lamothe sa camarade, comme la lettre, disons-nous, arrivait à l'heure même du rendez-vous, elle monta en voiture avec les deux personnes qui l'accompagnaient, et ordonna au cocher de toucher au Luxembourg.

Une fois au Luxembourg, elle trouva l'allée indiquée, et au pied du cinquième arbre, l'abbé Bouvet qui s'avançant vers elle, lui ra-

LOUIS XV 161 conta la fatale mission qu’il avait reeue, déclarant qu'il est incapable d'un pareil crime, mais ajoutant que ne le commettant pas lui-mcme il est certain d’étre assassiné. •Adricnne remercia le jeune homme, et lui dit que son avis était, puisqu'il avait choisi le cété honorable de la chose, de pousser l'affaire jusqu'au bout en venant dénoncer à l'instant même le crime au lieutenant de police. L’abbé répondit qu'il avait d'abord eu cette intention , seulement il avait été arrêté par la puissance des ennemis qu’il sefaisait, mais puisque elle-même lui donnait un conseil en harmonie avec ses premières inspirations, il était prêt à revenir à elle et à suivre le conseil. Adriennc profile de cette bonne disposition, donne une place dans sa voiture à l’abbé, et le conduit chez M. Hérault, alors lieutenant de police. Le motif de la visite lui est exposé. M. Hérault demande à l'abbé s'il a les pastilles qu'on lui a remises; pour toute réponse l'abbé les tire de sa poche et les remet au lieutenant de police. On appelle un chien, on lui donnCi une de ces pastilles, et le chien crève au bout d’un quart d'heure. — Laquelle des deux Bouillon vous a fuit remettre ces pastilles? demanda alors le lieutenant de police. — C'est la duchesse, répondit l'abbé (I). — Cela ne m’étonne pas. Quand la proposition vousa-t-clle été faite? continua-t-il. — Avant-hier. — Où cela? — Aux Tuileries. — Par qui? — Par deux hommes que je ne connais pas. — Et ils vous ont dit qu'ils parlaient au nom de madame de Bouillon? — Ils ont mieux fait que cela, ils m'ont conduit chez elle. — ' Et la duchesse vous a confirmé ce que ces deux hommes vous avaient dit? — De point en point. — Oseriez-vous soutenir cette aflaire? — Faites-moi mettre en prison et confronfez-moi avec madame de Bouillon. Le lieutenant de police réfléchit un instant — Non, dit-il, il sera toujours temps d'en venir là. Puis, lui ayant demandé son adresse, il le renvoya chez lui en disant à mademoiselle Lecouvreur cette phrase sacramentelle do tous les lieutenants de police, passés, présents et à venir: (t) La seconde était Maried^hariotte Sobieski, mariée en <7S1 à Charles Godetroy de Ui Tour d'Auvergne, prince de Bouillon. T. I. Digilized by Google

conta la fatale mission qu'il avait reçue, déclarant qu'il est incapable d'un pareil crime, mais ajoutant que ne le commettant pas lui-même il est certain d'être assassiné.

Adrienne remercia le jeune homme, et lui dit que son avis était, puisqu'il avait choisi le côté honorable de la chose, de pousser l'affaire jusqu'au bout en venant dénoncer à l'instant même le crime au lieutenant de police. L'abbé répondit qu'il avait d'abord eu cette intention, seulement il avait été arrêté par la puissance des ennemis qu'il se faisait, mais puisque elle-même lui donnait un conseil en harmonie avec ses premières inspirations, il était prêt à revenir à elle et à suivre le conseil.

Adrienne profite de cette bonne disposition, donne une place dans sa voiture à l'abbé, et le conduit chez M. Hérault, alors lieutenant de police. Le motif de la visite lui est exposé. M. Hérault demande à l'abbé s'il a les pastilles qu'on lui a remises; pour toute réponse l'abbé les tire de sa poche et les remet au lieutenant de police. On appelle un chien, on lui donne une de ces pastilles, et le chien crève au bout d'un quart d'heure.

— Laquelle des deux Bouillon vous a fait remettre ces pastilles? demanda alors le lieutenant de police. — C'est la duchesse, répondit l'abbé (1). — Cela ne m'étonne pas. Quand la proposition vous a-t-elle été faite? continua-t-il. — Avant-hier. — Où cela? — Aux Tuileries. — Par qui? — Par deux hommes que je ne connais pas. — Et ils vous ont dit qu'ils parlaient au nom de madame de Bouillon? — Ils ont mieux fait que cela, ils m'ont conduit chez elle. — Et la duchesse vous a confirmé ce que ces deux hommes vous avaient dit? — De point en point. — Oseriez-vous soutenir cette affaire? — Faites-moi mettre en prison et confrontez-moi avec madame de Bouillon. Le lieutenant de police réfléchit un instant.

— Non, dit-il, il sera toujours temps d'en venir là.

Puis, lui ayant demandé son adresse, il le renvoya chez lui en disant à mademoiselle Lecouvreur cette phrase sacramentelle de tous les lieutenants de police, passés, présents et à venir:

(1) La seconde était Marie-Charlotte Sobieski, mariée en 1724 à Charles Godefroy de La Tour d'Auvergne, prince de Bouillon.

 — Soyez tranquille, je veille sur vous. A peine mademoiselle Lecouvreur et l'abbc Bouvet furent-ils partis, que le lieutenant de police fit instruire le cardinal de Bouillon de cette aventure. Le cardinal accounit furieu.x, insista d'abord pour la publicité; mais les amis et les parents de la maison de Bouillon furent d'avis de ne point mettre au jour cette scandaleuse affaire. Nais au bout de ((uelque temps, on ne sait par où ni comment l'affaire devint publique et fit un bruit horrible. Le beau-frère de madame de Bouillon en parla à son frère et lui dit qu'il fallait absolument que sa femme se lavitt d'un pireil soupçon , qu'il devait demander une lettre de cachet pour faire enfermer l'abbé. La lettre de cachet fut facile à obtenir. On arrêta le malheureux et on le conduisit à la Bastille. Là, on le questionna, mais il ne fit que ré|icter ce qu'il avait déjà dit. On le hienaça , mais il persista dans sa déclaration. On lui fil de magnifiques promesses, mais il ne voulut pas se laisser corrompre. On le garda donc en prison sans que l'alTaii'c fit un pas de plus en avant ou en arrière. Alors Adrienne écrivit au père qui demeurait en province et qui ignorait le malheur arrivé à son fils. Le pauvre homme accounil à Paris, sollicita l'instniction de l'affaire, et demanda comme une grâce qu'on fit le procès de son fils. Voyant que toutes ses réclamations étaient inutiles, il alla droit au cardinal, qui demanda à madamede Bouillon si elle voulait qu'on instruisit cette affaire, attendu que sa conscience lui défendait de laisser un innocent en prison. Madame de Bouillon préféra l'élargissement au procès; l'abbé sortit de la Bastille. Pendant deux mois encore le père resta à Paris et veilla sur son fils; mais au bout de deux mois, étant parti et l'abbé ayant eu rimprudeiK3e de rester à son logement, il disparut tout à coup et l'on u'en entendit plus (larler. En apprenant cette disparition, Adrienne comprit que la vengeance de la duchesse de Bouillon n'avait fait que s'endormir et qu'elle s'éveillait. Quinze jours s'écoulèrent cependant sans qu' Adrienne entendit parler de rien. Enfin, un soir, après la grande pièce, Adrienne avait joué Phèdre, madame de Bouillon la fit inviter de venir la h'ouier

— Soyez tranquille, je veille sur vous.

A peine mademoiselle Lecouvreur et l'abbé Bouvet furent-ils partis, que le lieutenant de police fit instruire le cardinal de Bouillon de cette aventure. Le cardinal accourut furieux, insista d'abord pour la publicité; mais les amis et les parents de la maison de Bouillon furent d'avis de ne point mettre au jour cette scandaleuse affaire. Mais au bout de quelque temps, on ne sait par où ni comment l'affaire devint publique et fit un bruit horrible.

Le beau-frère de madame de Bouillon en parla à son frère et lui dit qu'il fallait absolument que sa femme se lavât d'un pareil soupçon, qu'il devait demander une lettre de cachet pour faire enfermer l'abbé. La lettre de cachet fut facile à obtenir. On arrêta le malheureux et on le conduisit à la Bastille. Là, on le questionna, mais il ne fit que répéter ce qu'il avait déjà dit. On le menaça, mais il persista dans sa déclaration. On lui fit de magnifiques promesses, mais il ne voulut pas se laisser corrompre. On le garda donc en prison sans que l'affaire fît un pas de plus en avant ou en arrière.

Alors Adrienne écrivit au père qui demeurait en province et qui ignorait le malheur arrivé à son fils. Le pauvre homme accourut à Paris, sollicita l'instruction de l'affaire, et demanda comme une grâce qu'on fît le procès de son fils. Voyant que toutes ses réclamations étaient inutiles, il alla droit au cardinal, qui demanda à madame de Bouillon si elle voulait qu'on instruisît cette affaire, attendu que sa conscience lui défendait de laisser un innocent en prison. Madame de Bouillon préféra l'élargissement au procès; l'abbé sortit de la Bastille. Pendant deux mois encore le père resta à Paris et veilla sur son fils; mais au bout de deux mois, étant parti et l'abbé ayant eu l'imprudence de rester à son logement, il disparut tout à coup et l'on n'en entendit plus parler.

En apprenant cette disparition, Adrienne comprit que la vengeance de la duchesse de Bouillon n'avait fait que s'endormir et qu'elle s'éveillait.

Quinze jours s'écoulèrent cependant sans qu'Adrienne entendit parler de rien. Enfin, un soir, après la grande pièce, Adrienne avait joué Phèdre, madame de Bouillon la fit inviter de venir la trouver

LOOIS XV 163 dans sa loge. Surprise d'une pareille invitation, l'actrice répondit qu'elle était dans un déshabillé qui ne lui permettait pas de paraître devant elle. Mais la duchesse ne se tint point pour battue, elle lui fit dire que, quelle que fût sa toilette , elle lui pardonnait d'avance. — Madame la duchesse est trop indulgente, dit Adrienne, et si elle me |iardonnait de paraître ainsi dans la salle, le public ne me le pardonnerait pas. Cependant, dites-lui que pour lui obéir autant qu'il est en moi , à la sortie, je me trouverai sur son passage. Force fut à la duchesse de Bouillon de se contenter de cette réponse, et, à la sortie, elle trouva en effet mademoiselle Lecouvreur qui l'altendajt. La duchesse lui fit toutes sortes de compliments sur son jeu et de louanges sur sa grâce et sur sa beauté ; sans doute voulait-elle pur cette marque publique de sympathie , comme il n'était point rare que les grands seigneurs en donnassent aux artistes, faire tomber les bruits qui avaient couru. Le surlendemain , Adrienne se trouva mal au milieu de la pièce qu'elle jouait et ne put l'achever. On fut obligé de faire une annonce, et le public , qui n'avait pas été parfaitement rassuré par la gracieuseté que la duchesse de Bouillon avait faite à l'artiste , demanda avec la plus grande anxiété de ses nouvelles à la fin du spectacle. Celles qui lui furent données étaient fàclieuses : on avait été obligé de porter Adrienne jusqu'à sa voiture tant elle était faible. A partir de cette soirée, mademoiselle Lecouvreur dépérit visible ment; cependant elle essaya de lutter contre le mal, et, le 1 fi mars, reparut dans Jocaste. Alors le public put juger du changemoit qui s'était fait en elle, i peine pouvait-elle parler et se soutenir; on crut qu'elle n'achèverait pas la tragédie. Après OCdipe venait le Fforentin. On regarda comme impossible qu' Adrienne remplit son réle dans cette comédie, quand, au grand étonnement de tous, elle reparut. Là, on la vil lutter et vaincre le mal , elle fut charmante. C'étaient ses adieux au pul>lic. Quatre jours après, elle mourut dans des convulsions horribles. On l'ouvrit, elle avait les entrailles gangrenées. Le bruit se répandit qu'elle avait été empoisonnée dans un lavement.

dans sa loge. Surprise d'une pareille invitation, l'actrice répondit qu'elle était dans un déshabillé qui ne lui permettait pas de paraître devant elle. Mais la duchesse ne se tint point pour battue, elle lui fit dire que, quelle que fût sa toilette, elle lui pardonnait d'avance.

— Madame la duchesse est trop indulgente, dit Adrienne, et si elle me pardonnait de paraître ainsi dans la salle, le public ne me le pardonnerait pas. Cependant, dites-lui que pour lui obéir autant qu'il est en moi, à la sortie, je me trouverai sur son passage.

Force fut à la duchesse de Bouillon de se contenter de cette réponse, et, à la sortie, elle trouva en effet mademoiselle Lecouvreur qui l'attendait. La duchesse lui fit toutes sortes de compliments sur son jeu et de louanges sur sa grâce et sur sa beauté ; sans doute voulait-elle par cette marque publique de sympathie, comme il n'était point rare que les grands seigneurs en donnassent aux artistes, faire tomber les bruits qui avaient couru.

Le surlendemain, Adrienne se trouva mal au milieu de la pièce qu'elle jouait et ne put l'achever. On fut obligé de faire une annonce, et le public, qui n'avait pas été parfaitement rassuré par la gracieuseté que la duchesse de Bouillon avait faite à l'artiste, demanda avec la plus grande anxiété de ses nouvelles à la fin du spectacle. Celles qui lui furent données étaient fâcheuses : on avait été obligé de porter Adrienne jusqu'à sa voiture tant elle était faible.

A partir de cette soirée, mademoiselle Lecouvreur dépérit visiblement ; cependant elle essaya de lutter contre le mal, et, le 15 mars, reparut dans Jocaste.

Alors le public put juger du changement qui s'était fait en elle, à peine pouvait-elle parler et se soutenir ; on crut qu'elle n'achèverait pas la tragédie.

Après OEdipe venait le Florentin. On regarda comme impossible qu'Adrienne remplît son rôle dans cette comédie, quand, au grand étonnement de tous, elle reparut. Là, on la vit lutter et vaincre le mal, elle fut charmante. C'étaient ses adieux au public. Quatre jours après, elle mourut dans des convulsions horribles. On l'ouvrit, elle avait les entrailles gangrenées. Le bruit se répandit qu'elle avait été empoisonnée dans un lavement.

164 Louis xv Mais ce n'est pas le tout : Les malheurs d'Adrienne ne devaient pas s’arrêter là : ils survécurent à sa mort. La sépulture «’clésiastique fut refusée à l'artiste, et des portefaix, à une heure du matin , l'enterrèrent clandestinement près des bords de la Seine, au coin de la rue de Bourgogne. Il existe un très-beau portrait d’elle, en cornélie; le portrait est de Doypel et gravé par Brevet fils. M. le duc de Bouillon , mari de la duchesse , qu'on accusait hautement d’avoir empoisonné mademoiselle Lecouvrcur, ne survécut à l'artiste que de deux mois. &! fut vers le même temps que les Corses tentèrent leur première révolte contre les Génois, révolte qui devait alioutir à la réunion de la Corse à la France, deux ans avant la naissance de Napoléon. Nous avons dit la joie universelle qui avait accueilli la nouvelle de la naissance de M. le dauphin, la joie ne fut pas moins grande quand on annonça la naissance d'un second prince, qui fut appelé M. le duc d'Anjou. Dès lors, à moins d'une de ces fatalités pareilles à celle qui avait poursuivi la]>ostérilé de Louis XIV, la branche aînée ne risquait plus de manquer. Cependant, la guerre contre les jansénistes et les molinistes continuait, la bulle Unigenitus, dont les convulsionnaires de saint Médard n'étaient qu’un épisode , occupait les esprits à défaut d'événements plus importants. Les appelants faisaient rage contre elle et publiaient, comme nous avons dit, contre les acceptants un recueil hebdomadaire, plein d'esprit, de finesse et d’amertume, intitulé les Nouvelles ecclésiastiques. Au reste, cette étrange secte des convulsionnaires, dont tous les historiens enregistrent l’extinction vers l'an 1756, existe encore de nos jours. L'auteur de ce livre a connu une famille de convulsionnaires où les crises se sont perpétuées, et il eût vu administrer ce que l’on nommait les grands secours , c’est-à-dire les coups de bâton et les coups de bûche à une pauvre vieille femme de 70 ans qui avait régulièrement des convulsions tous les trois mois, si, aux premiers

Mais ce n'est pas le tout : Les malheurs d'Adrienne ne devaient pas s'arrêter là : ils survécurent à sa mort. La sépulture ecclésiastique fut refusée à l'artiste, et des portefaix, à une heure du matin, l'enterrèrent clandestinement près des bords de la Seine, au coin de la rue de Bourgogne.

Il existe un très-beau portrait d'elle, en cornélie; le portrait est de Doypel et gravé par Drevet fils.

M. le duc de Bouillon, mari de la duchesse, qu'on accusait hautement d'avoir empoisonné mademoiselle Lecouvreur, ne survécut à l'artiste que de deux mois.

Ce fut vers le même temps que les Corses tentèrent leur première révolte contre les Génois, révolte qui devait aboutir à la réunion de la Corse à la France, deux ans avant la naissance de Napoléon.

Nous avons dit la joie universelle qui avait accueilli la nouvelle de la naissance de M. le dauphin, la joie ne fut pas moins grande quand on annonça la naissance d'un second prince, qui fut appelé M. le duc d'Anjou.

Dès lors, à moins d'une de ces fatalités pareilles à celle qui avait poursuivi la postérité de Louis XIV, la branche aînée ne risquait plus de manquer.

Cependant, la guerre contre les jansénistes et les molinistes continuait, la bulle *Unigenitus*, dont les convulsionnaires de saint Médard n'étaient qu'un épisode, occupait les esprits à défaut d'événements plus importants. Les appelants faisaient rage contre elle et publiaient, comme nous avons dit, contre les acceptants un recueil hebdomadaire, plein d'esprit, de finesse et d'amertume, intitulé les *Nouvelles ecclésiastiques*.

Au reste, cette étrange secte des convulsionnaires, dont tous les historiens enregistrent l'extinction vers l'an 1756, existe encore de nos jours.

L'auteur de ce livre a connu une famille de convulsionnaires où les crises se sont perpétuées, et il eût vu administrer ce que l'on nommait les grands secours, c'est-à-dire les coups de bâton et les coups de bûche à une pauvre vieille femme de 70 ans qui avait régulièrement des convulsions tous les trois mois, si, aux premiers

LOUIS XT 105 coups portes, il ne s'était sauvé , effrayé tout à la fois de la violence avec laquelle les tourmenteurs frappaient et de la volupté avec laquelle la oatiente recevait cette singulière préparation à l'extase. Il va sans dire que la Faculté n'était pour rien dans le traitement , et que l'application du terrible remède se faisait en famille. Pendant ce temps, un roi suivait l'exemple de Charles-fjuint, de Christine et de Philipiie V, et se dégoûtait du trône qu'il devait regretter plus lard. Ce roi, c'était Victor-Amédée D, lequel quittait Turin pour Chambéry, où il comptait vivre comme un simple particulier, sous le nom de comte de Tende, laissant la couronne à son fils Charles-Emmanuel. Mais, plus encore que les différentes vicissitudes de sa vie orageuse, son amour pour la belle comtesse de Saint-Sébastien avait déterminé sa retraite. Aussi, à peine arrivé à Chambéry, fit-il pour elle, mais publiquement, ce que, clandestinement, le roi Louis XIV avait fait pour madame de Maintenon : il l'épousa. Au milieu des troubles qui lui enlevaient un duché et lui rendaient un royaume, la vie de Victor-Amédée s'était partagée entre deux amours. Celui de madame de Verrue, qui avait apporté en France le contre-poison qu'elle offrit à Louis XV, et celui de la comtesse do Saint-Sébastien, qui devait l'accompagner de sa prospérité dans sa retraite, et de sa retraite dans sa prison. Puisque nous avons prononcé le nom de madame de Verrue qui, quelques années plus tard, devait quitter le monde, encore un mot sur cette curieuse existence, qui fut une des plus complètes de l'époque, qui finit par mourir avec le nom de dame de Volupté, après avoir mérité celui de dame de Vertu. Madame de Verrue était fille du duc de Luynes et de sa seconde femme, qui se trouvait en même temps être femme et tante de sou mari, étant fille, étant sœur de père de sa mère, la fameuse duchesse de Chevreuse, à laquelle nous avons consacré tant de pages dans notre Histoire de Louis XIV. De ce second lit, le duc de Luynes ■ avait beaucoup d'enfants, et, comme il n'était pas riche, il s'étùt défait de ses filles comme il avait pu. Jfeanne d'Albert de Luynes, née le 1 8 septembre 1 670 , celle qui nous occupe , avait épousé M. dg Digitized by Google

coups portés, il ne s'était sauvé, effrayé tout à la fois de la violence avec laquelle les tourmenteurs frappaient et de la volupté avec laquelle la patiente recevait cette singulière préparation à l'extase. Il va sans dire que la Faculté n'était pour rien dans le traitement, et que l'application du terrible remède se faisait en famille.

Pendant ce temps, un roi suivait l'exemple de Charles-Quint, de Christine et de Philippe V, et se dégoûtait du trône qu'il devait regretter plus tard. Ce roi, c'était Victor-Amédée II, lequel quittait Turin pour Chambéry, où il comptait vivre comme un simple particulier, sous le nom de comte de Tende, laissant la couronne à son fils Charles-Emmanuel.

Mais, plus encore que les différentes vicissitudes de sa vie orageuse, son amour pour la belle comtesse de Saint-Sébastien avait déterminé sa retraite. Aussi, à peine arrivé à Chambéry, fit-il pour elle, mais publiquement, ce que, clandestinement, le roi Louis XIV avait fait pour madame de Maintenon : il l'épousa.

Au milieu des troubles qui lui enlevaient un duché et lui rendaient un royaume, la vie de Victor-Amédée s'était partagée entre deux amours. Celui de madame de Verrue, qui avait apporté en France le contre-poison qu'elle offrit à Louis XV, et celui de la comtesse de Saint-Sébastien, qui devait l'accompagner de sa prospérité dans sa retraite, et de sa retraite dans sa prison.

Puisque nous avons prononcé le nom de madame de Verrue qui, quelques années plus tard, devait quitter le monde, encore un mot sur cette curieuse existence, qui fut une des plus complètes de l'époque, qui finit par mourir avec le nom de dame de Volupté, après avoir mérité celui de dame de Vertu.

Madame de Verrue était fille du duc de Luynes et de sa seconde femme, qui se trouvait en même temps être femme et tante de son mari, étant fille, étant sœur de père de sa mère, la fameuse duchesse de Chevreuse, à laquelle nous avons consacré tant de pages dans notre Histoire de Louis XIV. De ce second lit, le duc de Luynes avait beaucoup d'enfants, et, comme il n'était pas riche, il s'était défait de ses filles comme il avait pu. Jeanne d'Albert de Luynes, née le 18 septembre 1670, celle qui nous occupe, avait épousé M. de

166 LOUIS XV Vernie, dont la mère, veuve et fort considérée) était dame d'honneur de madame de Savoie. Le comte de Verrue parut à la cour de Piémont avec sa jeune femme. Il était jeune, beau, bien fuit, riche, et de phi.s honnéle homme. Toutes ces qualités frappèrent réponse et lui inspirèrent un amour profond et réel pour son mari. Les premières années de leur union s'écoulèrent donc, dans un bonheur que rien ne vint troubler. Le duc de Savoie vit madame de Verrue cliez sa mère, et en devint amoureux. L'amour d'un prince ne se cache pas longtemps, surtout à celle qui en est l'objet. .Madamede Verrue s'aperçutdes galanteries de M. de Savoie, et en prévint sa lielle-mèrc et son mari, qui SC contentèrent de la louer de sa sagesse, mais ne tinrent aucun compte de l'avis. M. de Savoie, voyant cette facilité, redoubla de soins, ordonna des fêtes contre sa coutume et son goût, faisant madame de Verrue la reine de ces fêtes. Celle-ci n'eut pas besoin de chercher longtemps à l'intention de qui ces fêtes étaient données. Elle inventa des prétextes et s'abstint d'y paraître deux fois de suite. Comme on le comprend , son absence fut remarquée, et, loin de lui savoir gré de ce sacrifice, son mari et sa belle-mère lui firent un crime de son absence. Alors, elle avoua à son mari que M. de Savoie était amoureux d'elle, que les attentions, les soins, les paroles même du duc ne lui laissaient aucun doute à cet égard, mais .M. de Verrue lui répondit que M. de Savoie fût-il amoureux d'elle, il ne convenait ni à son honneur, ni à sa fortune qu'elle en marquât rien. Alors, M. de Savoie voyant que rien ne s'opposait à son amour, devint plus hardi et s'en ouvrit directement à la jeune femme, qui recourut de nouveau à son mari et à sa belle-mère, les priant de l'emmener l'un ou l'autre à la campagne, ou tout au moins de lui donner la permission de s'y retirer. Mais à cotte demande, belle-mère et mari éclatèrent en disant qu'elle voulait leur ruine. Alors il ne lui restait plus qu'une ressource, elle feignit une maladie, se ht ordonner les eaux de Bourbon, et manda à son père qu'elle le priait instanunent de se trouver à Bourbon en même temps qu'elle , l'avertissant ({u'elle avait un secret de la plus haute importance à lui confier. Devant une ordonnance de médecin, il fallait s'incliner. Madame de Verrue la

Verrue, dont la mère, veuve et fort considérée, était dame d'honneur de madame de Savoie.

Le comte de Verrue parut à la cour de Piémont avec sa jeune femme. Il était jeune, beau, bien fait, riche, et de plus honnête homme. Toutes ces qualités frappèrent l'épouse et lui inspirèrent un amour profond et réel pour son mari. Les premières années de leur union s'écoulèrent donc dans un bonheur que rien ne vint troubler.

Le duc de Savoie vit madame de Verrue chez sa mère, et en devint amoureux. L'amour d'un prince ne se cache pas longtemps, surtout à celle qui en est l'objet. Madame de Verrue s'aperçut des galanteries de M. de Savoie, et en prévint sa belle-mère et son mari, qui se contentèrent de la louer de sa sagesse, mais ne tinrent aucun compte de l'avis. M. de Savoie, voyant cette facilité, redoubla de soins, ordonna des fêtes contre sa coutume et son goût, faisant madame de Verrue la reine de ces fêtes. Celle-ci n'eut pas besoin de chercher longtemps à l'intention de qui ces fêtes étaient données. Elle inventa des prétextes et s'abstint d'y paraître deux fois de suite. Comme on le comprend, son absence fut remarquée, et, loin de lui savoir gré de ce sacrifice, son mari et sa belle-mère lui firent un crime de son absence. Alors, elle avoua à son mari que M. de Savoie était amoureux d'elle, que les attentions, les soins, les paroles même du duc ne lui laissaient aucun doute à cet égard, mais M. de Verrue lui répondit que M. de Savoie fût-il amoureux d'elle, il ne convenait ni à son honneur, ni à sa fortune qu'elle en marquât rien. Alors, M. de Savoie voyant que rien ne s'opposait à son amour, devint plus hardi et s'en ouvrit directement à la jeune femme, qui recourut de nouveau à son mari et à sa belle-mère, les priant de l'emmener l'un ou l'autre à la campagne, ou tout au moins de lui donner la permission de s'y retirer. Mais à cette demande, belle-mère et mari éclatèrent en disant qu'elle voulait leur ruine. Alors il ne lui restait plus qu'une ressource, elle feignit une maladie, se fit ordonner les eaux de Bourbon, et manda à son père qu'elle le priait instamment de se trouver à Bourbon en même temps qu'elle, l'avertissant qu'elle avait un secret de la plus haute importance à lui confier. Devant une ordonnance de médecin, il fallait s'incliner. Madame de Verrue la

LOUIS XV 161 mère et son fils consentirent donc que la malade quittât le duché de Savoie, mais accompagnée de son oncle, l'abbé de Scaglia. Rien n'était mieux qu'une pareille tutelle, l'abbé ayant près de soixantedix ans, et passant pour un saint homme. ' âlais madame de Verrue était belle à damner un sabit. Le vilain vieillard, comme dit Saint-Simon, devint amoureux de sa nièce, de sorte que quand celle-ci eut vu son père et se fut ouverte à lui du danger qu'elle courait de revenir en Piémont , l'abbé Scaglia pruinit de veiller sur sa nièce, et de se mettre en travers de toute tentative qui serait faite contre son honneur. La promesse rassura M. de Luynes et madame de Verrue ellemême. M. de Luynes retourna à L'aria, et après trois mois d'at>sence, madame de Verrue revinten Piémont. âLaispendant le voyage, l'abbé avoua à son tour à sa nièce que tout ce qu'il avait fait pour la garder près de lui , tenait à l'amour qu'il avait pour elle, de sorte qu'ayant repoussé cet amour presque avec horreur, madame de Verrue s'aperçut que loin d'avoir un défenseur dans son oncle, elle venait d'en faire son plus cruel ennemi. Ein arrivant à Turin, elle trouva M. de Savoie plus amoureux, et M. de Verrue et sa mère plus complaisants que jamais. Alors, la pauvre femme repoussée par sa belle-mère, abandonnée par son mari, penséCutée par son oncle, n'eut plus qu'une seule ressource, ce fut de se jeter dans les bras du duc. l.'éclat fait, le mari, la mère et l'oncle furent au désespoir et jetèrent les grands cris, mais il était trop tard; d'ailleurs le duc leur imposasilencc. 11 était fou de madame de Verrue. En un instant elle jouit, auprès de M. de Savoie, d'une faveur égale à celle dont madame de M.aintenon avait joui près de la>uis XIV. M. de Savoie tenait conseil des ministres cliez elle, la comblant en toutes façons, devinant ses désirs et allant au-devant d'eux , lui donnant pensions, pierreries, meubles, maisons, maison écliange, jaloux d'elle comme un tigre, et la tenant fort enfermée, comme au reste il se tenait luP même. Au milieu de tout cela, madame de Verrue tomba malade, elle était empoisonnée. Heureusement, M. de Savoie avait uu contrepoison, il le lui donna à tout hasard. Le contre-poison sc trouva être l'antidote du poison, et madame de Verrue guérit. Quelque

Digitized by Google

mère et son fils consentirent donc que la malade quittât le duché de Savoie, mais accompagnée de son oncle, l'abbé de Scaglia. Rien n'était mieux qu'une pareille tutelle, l'abbé ayant près de soixante-dix ans, et passant pour un saint homme.

Mais madame de Verrue était belle à damner un saint. Le vilain vieillard, comme dit Saint-Simon, devint amoureux de sa nièce, de sorte que quand celle-ci eut vu son père et se fut ouverte à lui du danger qu'elle courait de revenir en Piémont, l'abbé Scaglia promit de veiller sur sa nièce, et de se mettre en travers de toute tentative qui serait faite contre son honneur.

La promesse rassura M. de Luynes et madame de Verrue elle-même. M. de Luynes retourna à Paris, et après trois mois d'absence, madame de Verrue revint en Piémont. Mais pendant le voyage, l'abbé avoua à son tour à sa nièce que tout ce qu'il avait fait pour la garder près de lui, tenait à l'amour qu'il avait pour elle, de sorte qu'ayant repoussé cet amour presque avec horreur, madame de Verrue s'aperçut que loin d'avoir un défenseur dans son oncle, elle venait d'en faire son plus cruel ennemi. En arrivant à Turin, elle trouva M. de Savoie plus amoureux, et M. de Verrue et sa mère plus complaisants que jamais. Alors, la pauvre femme repoussée par sa belle-mère, abandonnée par son mari, persécutée par son oncle, n'eut plus qu'une seule ressource, ce fut de se jeter dans les bras du duc. L'éclat fait, le mari, la mère et l'oncle furent au désespoir et jetèrent les grands cris, mais il était trop tard; d'ailleurs le duc leur imposa silence. Il était fou de madame de Verrue. En un instant elle jouit, auprès de M. de Savoie, d'une faveur égale à celle dont madame de Maintenon avait joui près de Louis XIV. M. de Savoie tenait conseil des ministres chez elle, la comblant en toutes façons, devinant ses désirs et allant au-devant d'eux, lui donnant pensions, pierreries, meubles, maisons, mais en échange, jaloux d'elle comme un tigre, et la tenant fort enfermée, comme au reste il se tenait lui-même. Au milieu de tout cela, madame de Verrue tomba malade, elle était empoisonnée. Heureusement, M. de Savoie avait un contre-poison, il le lui donna à tout hasard. Le contre-poison se trouva être l'antidote du poison, et madame de Verrue guérit. Quelque

 elle tomba malade de la petite vérole. Le duc ne voulut point qu'elleeùt d'autre garde-malade que lui, la veillant toutes les nuits jusqu'à ce qu'elle fût hors de danger. Mais la preuve d'amour que madame de Verrue eût désiré avant toutes celles-là, eût été un peu de liberté. Or, chaque jour son illustre amant devenait plus jaloux d'elle, quoiqu'elle ne lui donnât aucun motif de jalousie, et la renfermait davantage. Cette existence finit par devenir insupportable à la pauvre favorite. Elle avait un frère qu'elle aimait fort, le chevalier de Lujnes. Elle lui écrivit de la venir voir à Turin, lui donnant rendez-vous pour l'époque précise où le roi devait faire un voyage à Chambéry. M. le chevalier de Luynes fut aussi exact à venir à Turin que son père l'avait été à aller à Bourbon. Comme elle avait fait à son père, sa sœur lui avoua tout. Alors il fut convenu entre eux que l'on essaierait de fuir et de gagner la France. Madame de Vernie commença par faire sortir du duché son argent et ses bijoux, puis elle réalisa par des ventes de différents biens, des sommes considérables qui prirent le même chemin que les premiers envois qu'elle avait faits. Enfin, elle-mèrae, par une belle nuit, sous la conduite de son frère, elle quitta Turin à cheval , gagna Gènes, s'embarqua pour Marseille et y arriva sans accident. Le duc fut furieux , mais son pouvoir ne dépassait pas la frontière de son duché; et tandis qu'il faisait rage contre la fugitive, celle-ci gagnait Paris et s'enfermait dans un couvent. Mais, comme on le comprend bien, madame de Verrue n’avait pas quitté une prison forcée pour s'imposer une prison volontiirc. Elle sortit de son couvent, s'acheta une maison, donna des dinei's où l'on faisait grande chère; et comme c'était une femme charmante, pleine d'esprit, rayonnante encore de jeunesse et de beauté, elle eut bientôt une cour au milieu de laquelle elle fut bien autrement reine qu'elle ne l'était en Piémont. Le service iprelle rendit au roi, en a]>portant un contre-poison pareil à celui qui l'avait sauvée cllo-mèmc, acheva de la poser dans le monde. Cent mille francs qu'elle dépensait par an en tableaux, en curiosités, en gratifications qu'elle donnait aux artistes pauvres, ou aux pauvres

temps après, elle tomba malade de la petite vérole. Le duc ne voulut point qu'elle eût d'autre garde-malade que lui, la veillant toutes les nuits jusqu'à ce qu'elle fût hors de danger. Mais la preuve d'amour que madame de Verrue eût désiré avant toutes celles-là, eût été un peu de liberté. Or, chaque jour son illustre amant devenait plus jaloux d'elle, quoiqu'elle ne lui donnât aucun motif de jalousie, et la renfermait davantage. Cette existence finit par devenir insupportable à la pauvre favorite. Elle avait un frère qu'elle aimait fort, le chevalier de Luynes. Elle lui écrivit de la venir voir à Turin, lui donnant rendez-vous pour l'époque précise où le roi devait faire un voyage à Chambéry.

M. le chevalier de Luynes fut aussi exact à venir à Turin que son père l'avait été à aller à Bourbon. Comme elle avait fait à son père, sa sœur lui avoua tout. Alors il fut convenu entre eux que l'on essaierait de fuir et de gagner la France. Madame de Verrue commença par faire sortir du duché son argent et ses bijoux, puis elle réalisa par des ventes de différents biens, des sommes considérables qui prirent le même chemin que les premiers envois qu'elle avait faits. Enfin, elle-même, par une belle nuit, sous la conduite de son frère, elle quitta Turin à cheval, gagna Gênes, s'embarqua pour Marseille et y arriva sans accident.

Le duc fut furieux, mais son pouvoir ne dépassait pas la frontière de son duché; et tandis qu'il faisait rage contre la fugitive, celle-ci gagnait Paris et s'enfermait dans un couvent.

Mais, comme on le comprend bien, madame de Verrue n'avait pas quitté une prison forcée pour s'imposer une prison volontaire. Elle sortit de son couvent, s'acheta une maison, donna des dîners où l'on faisait grande chère; et comme c'était une femme charmante, pleine d'esprit, rayonnante encore de jeunesse et de beauté, elle eut bientôt une cour au milieu de laquelle elle fut bien autrement reine qu'elle ne l'était en Piémont. Le service qu'elle rendit au roi, en apportant un contre-poison pareil à celui qui l'avait sauvée elle-même, acheva de la poser dans le monde. Cent mille francs qu'elle dépensait par an en tableaux, en curiosités, en gratifications qu'elle donnait aux artistes pauvres, ou aux pauvres

 hommes de lettres, lui valurent les louanges de Lafaye et de Voltaire. Cette vie charmante dura jusqu'en 17S6, époque à laquelle elle mourut. Elle laissait un fils et une fdle, tous deux reconnus par M. de Savoie. Le fds mourut jeune et sans alliance; la fille épousa le prince de Carignan, dont la descendance règne aujourd'hui sur la Sardaigne. Nous avons dit, à propos de la comtesse de Saint-Sébastien, que son amour devait accompagner le roi Victor-Amédée dans sa retraite, et de sa retraite dans sa prison. Oisons comment , régnant encore le f" septembre 1730, Victor-Amédée était prisonnier le 8 octobre 1731, c'est-à-dire une année après être descendu du trône, et avoir abdiqué volontairement en faveur de son fils Charles-Emmanuel. C'est que Victor-Amédée, comme Charles-Quint et comme Christine, ne fut pas plutôt descendu du trône, qu'il regretta ce trône dédaigné, et tenta de le reprendre à celui auquel il l'avait donné; mais un trône ne se rend pas ainsi, même à son père. Une nuit, c'était celle du 28 au 29 septembre, Victor-Artiédée fut arrêté au château de Moncalier, par ordre de son fils, et conduit au château de Rivoli. Quant à sa femme, la comtesse de Saint-Sébastien, elle fut i-eleguée sur les frontières du Piémont. Pendantqu'un fils faisait arrêter son père en Sardaigne, en Prusse un père faisait arrêter son fils. Le 13 septembre 1730, Frédéric-Guillaume O, fils de cet électeur de Brandebourg, qui avait fait ériger la Prusse en royaume, et en avait été reconnu roi le 18 janvier 1701, Frédéric-Guillaume 11 donna l'ordre d'arrêter son fils, qui, de concert avec le comte de Katte, avait voulu sortir des états de son père contre son gré. L'ordre fut exécuté contre le prince et son complice. Ce fut vers cette époque que H. le duc d'Orléans, las de la lutte inutile qu'il soutenait contre M. de Fleury, résolut de se retirer des affaires pour se donner entièrement à la dévotion. En consé<|uence, il donna sa démission de la charge de colonel général de l'infanterie. Le roi accepta la démission et supprima la charge. T- •• m Digitized by Google

hommes de lettres, lui valurent les louanges de Lafaye et de Voltaire. Cette vie charmante dura jusqu'en 1756, époque à laquelle elle mourut.

Elle laissait un fils et une fille, tous deux reconnus par M. de Savoie. Le fils mourut jeune et sans alliance; la fille épousa le prince de Carignan, dont la descendance règne aujourd'hui sur la Sardaigne.

Nous avons dit, à propos de la comtesse de Saint-Sébastien, que son amour devait accompagner le roi Victor-Amédée dans sa retraite, et de sa retraite dans sa prison. Disons comment, régnant encore le 1er septembre 1730, Victor-Amédée était prisonnier le 8 octobre 1731, c'est-à-dire une année après être descendu du trône, et avoir abdiqué volontairement en faveur de son fils Charles-Emmanuel.

C'est que Victor-Amédée, comme Charles-Quint et comme Christine, ne fut pas plutôt descendu du trône, qu'il regretta ce trône dédaigné, et tenta de le reprendre à celui auquel il l'avait donné; mais un trône ne se rend pas ainsi, même à son père. Une nuit, c'était celle du 28 au 29 septembre, Victor-Amédée fut arrêté au château de Moncalier, par ordre de son fils, et conduit au château de Rivoli. Quant à sa femme, la comtesse de Saint-Sébastien, elle fut reléguée sur les frontières du Piémont.

Pendant qu'un fils faisait arrêter son père en Sardaigne, en Prusse un père faisait arrêter son fils.

Le 13 septembre 1730, Frédéric-Guillaume II, fils de cet électeur de Brandebourg, qui avait fait ériger la Prusse en royaume, et en avait été reconnu roi le 18 janvier 1701, Frédéric-Guillaume II donna l'ordre d'arrêter son fils, qui, de concert avec le comte de Katte, avait voulu sortir des états de son père contre son gré. L'ordre fut exécuté contre le prince et son complice.

Ce fut vers cette époque que M. le duc d'Orléans, las de la lutte inutile qu'il soutenait contre M. de Fleury, résolut de se retirer des affaires pour se donner entièrement à la dévotion. En conséquence, il donna sa démission de la charge de colonel général de l'infanterie. Le roi accepta la démission et supprima la charge.

170 LOUIS XV Cette même charge, déjà supprimée en 1639, après la mort du duc d'Ëpernon, avait été rétablie en 1721 pour M. le duc d'Orléans, alors duc de Chartres. Quant à Louis XV, pendant tous les événements que nous ve- . nons de raconter, son plus grand plaisir, après la chasse, le cérémonial, les officesd'église et l'étiquette, c'était de planter des laitues dans un petit jardin que lui avait donné M. de Fleury, et de les regarder pousser. A propos de M. de Fleury, nous avons oublié de consigner en terni» ^ promotion au cardinalat. Cette promotion date du 11 septembre 1726. CHAPITRE V. Rien , en effet , n'était plus innocent que la cour du roi Louis XV, à l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire au 1" janvier 1732. C'était encore aiî régent qu'était due cette chasleté de la jeunesse de l>ouis XV. Dissolu pour lui, athée, blasphémateur, il avait préservé le royal enfant dont Dieu lui avait donné la garde, de tout contact avec l'orgie univcivielle dont il était le chef. I/)uis XV élait sorti des mains du moderne Sardanapale avec la robe blanche d'Ëliacin. Aussi , quelle heureuse existence eût été celle de cette pauvre princesse qu'on était allé chercher dans une vieille comnianderie d'Allemagne, pour en faire la reine de France, si, en même temps que la femme, elle eût su être la maîtresse de son royal époux. Aux yeux de Louis XV, Marie Leezinska était la plus belle de toutes les femmes, et la fteondité de la reine faisait foi que le roi ne s'en tenait pas aux simples louanges. D'abord, au bout de dix mois de mariage , elle avait mis au monde une |)remière princesse, puis deux jumelles, puis un fils, ce dauphin dont la naissance avait donné lieu à tant de fêtes, puis le duc d'Anjou, qui élait venu consolider le sceptre dans la main de la branche ainée. Cinq eukmts en cinq

Cette même charge, déjà supprimée en 1639, après la mort du duc d'Épernon, avait été rétablie en 1721 pour M. le duc d'Orléans, alors duc de Chartres.

Quant à Louis XV, pendant tous les événements que nous venons de raconter, son plus grand plaisir, après la chasse, le cérémonial, les offices d'église et l'étiquette, c'était de planter des laitues dans un petit jardin que lui avait donné M. de Fleury, et de les regarder pousser.

A propos de M. de Fleury, nous avons oublié de consigner en temps et lieux sa promotion au cardinalat. Cette promotion date du 11 septembre 1726.

CHAPITRE V.

Rien, en effet, n'était plus innocent que la cour du roi Louis XV, à l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire au 1er janvier 1732.

C'était encore au régent qu'était due cette chasteté de la jeunesse de Louis XV. Dissolu pour lui, athée, blasphémateur, il avait préservé le royal enfant dont Dieu lui avait donné la garde, de tout contact avec l'orgie universelle dont il était le chef. Louis XV était sorti des mains du moderne Sardanapale avec la robe blanche d'Éliacin.

Aussi, quelle heureuse existence eût été celle de cette pauvre princesse qu'on était allé chercher dans une vieille commanderie d'Allemagne, pour en faire la reine de France, si, en même temps que la femme, elle eût su être la maîtresse de son royal époux. Aux yeux de Louis XV, Marie Leczinska était la plus belle de toutes les femmes, et la fécondité de la reine faisait foi que le roi ne s'en tenait pas aux simples louanges. D'abord, au bout de dix mois de mariage, elle avait mis au monde une première princesse, puis deux jumelles, puis un fils, ce dauphin dont la naissance avait donné lieu à tant de fêtes, puis le duc d'Anjou, qui était venu consolider le sceptre dans la main de la branche aînée. Cinq enfants en cinq

LOUIS IV 171 aus! et le là're île cette nombreuse famille avait lui-mème à peine vingt et un ans! Et cependant, tout autour du roi, ce n'étaient que plaisirs. Nous avons dit les amours de toutes les grandes dames de l'époque. Tous les amours se croisaient comme un réseau dans lequel tout cœur venait se prendre, excepté celui du roi. Marie Leczinska ctaitson seul amour, la chasse était son seul plaisir. C'était une chose merveilleuse que les chasses de la jeunesse de Louis X'V, avec toutes ces galantes amazones qui les suivaient. La belle comtesse de Toulouse , mademoiselle de Charolais, mademoiselle de Clermont, mademoiselle de Sens, toutes ces héroïnes des peintures de Vanloo, qu'il nous a laissées vivantes après un siècle de celle vie mythologique dont toute l'éilbque est parfumée. Ces chasseresses, non pas chastes comme Diane, mais amoureuses comme Calypso, qui couraient les bois de Rambouillet et de Vincennes, de Boulogne, de Versailles et de Satory, non pas en calèche comme mesdames Henriette de Montespan et dclAVallière,. mais à grande course de chevaux, leurs cheveux poudrés, noués par des chaines de perles et de rubis, le petit chapeau à trois cornes coquettement (lenché sur l'oreille, l'amazone à revers, serrée au corsage et traînant jusqu'à terre , sans cependant cacher le petit pied qui éperoimait le cheval avec un aiguillon d'or. Au reste , toutes ces chasses n'étaient pas sans dangers : cerfs et sangliers vendaient chèrement leur vie aux illustres piqueurs qui les poursuivaient l'épieu à la main. Dans une de ces chasses, M. de Melun fut tué : c'était l'amant de mademoiselle de Clermont; mais la jeune princesse était si indolente que madame la duchesse demandait le lendemain ; — Croyez-vous que mademoiselle de Clermont se soit aperçue que son amant est mort? Puis, au retour, c'étaient de ces joyeux soupers comme en font des esprits et des estomacs de vingt-cinq ans, des nuits passées au jeu , nuits plus agitées et plus brûlantes encore que les jours où l'or roulait sur les tables en étincelantes cascades. Ije roi jouait comme son aïeul Henri IV, seulement Henri IV gagnait toujours, et le roi Digitized by Google

ans! et le père de cette nombreuse famille avait lui-même à peine vingt et un ans!

Et cependant, tout autour du roi, ce n'étaient que plaisirs. Nous avons dit les amours de toutes les grandes dames de l'époque. Tous les amours se croisaient comme un réseau dans lequel tout cœur venait se prendre, excepté celui du roi. Marie Leczinska était son seul amour, la chasse était son seul plaisir.

C'était une chose merveilleuse que les chasses de la jeunesse de Louis XV, avec toutes ces galantes amazones qui les suivaient. La belle comtesse de Toulouse, mademoiselle de Charolais, mademoiselle de Clermont, mademoiselle de Sens, toutes ces héroïnes des peintures de Vanloo, qu'il nous a laissées vivantes après un siècle de cette vie mythologique dont toute l'époque est parfumée. Ces chasseresses, non pas chastes comme Diane, mais amoureuses comme Calypso, qui couraient les bois de Rambouillet et de Vincennes, de Boulogne, de Versailles et de Satory, non pas en calèche comme mesdames Henriette de Montespan et de La Vallière, mais à grande course de chevaux, leurs cheveux poudrés, noués par des chaînes de perles et de rubis, le petit chapeau à trois cornes coquettement penché sur l'oreille, l'amazone à revers, serrée au corsage et traînant jusqu'à terre, sans cependant cacher le petit pied qui éperonnait le cheval avec un aiguillon d'or.

Au reste, toutes ces chasses n'étaient pas sans dangers : cerfs et sangliers vendaient chèrement leur vie aux illustres piqueurs qui les poursuivaient l'épieu à la main. Dans une de ces chasses, M. de Melun fut tué : c'était l'amant de mademoiselle de Clermont; mais la jeune princesse était si indolente que madame la duchesse demandait le lendemain :

— Croyez-vous que mademoiselle de Clermont se soit aperçue que son amant est mort?

Puis, au retour, c'étaient de ces joyeux soupers comme en font des esprits et des estomacs de vingt-cinq ans, des nuits passées au jeu, nuits plus agitées et plus brûlantes encore que les jours où l'or roulait sur les tables en étincelantes cascades. Le roi jouait comme son aïeul Henri IV, seulement Henri IV gagnait toujours, et le roi

172 I.OUIS XV perdait quelquefois, Alors il fallait avoir recours à M. de Fleury ; M. de Fleury grondait et payait, car il songeait que mieux valait, pour son ambition , que le roi passât ses journées à la chasse et ses nuits au jeu, dût-il en coûter quelques mille livres au Trésor, que de se mêler des affaires d'Etat. U régnait une grande liberté d'actions et de paroles dans toutes ces réunions; d'ailleurs c'était la mode à cette époque, et la princesse Palatine et madame la duchesse nous l'ont appris , d'appeler les choses par leurs noms. Pendant près d'un siècle, la langue française n'eut, sous ce rapport, rien à envier à la langue latine. M. de Fleury n'était d'aucune de ces parties ; il avait pour excuse sa vieillesse, et Louis XV se félicitait d'échapper ainsi à la double surveillance du précepteifr et du ministre ; mais M. de Fleury n'ignorait rien de ce qui se passait dans toute cette intimité ; chacun s'empressait de se faire espion pour obtenir un sourire du vieux mentor, et madame de Toulouse, toute la première. Aussi M. de Fleury ne savait-il rien lui refuser. Ce fut dans ces petits conseils de la Muette et de' Rambouillet qu'on ménagea, pour le duc dePenthièvre, fils du duc de Toulouse et encore enfant , la survivance de la charge de grand amiral et des autres gouvernements de son père. Ce fut dans ces petits conseils qu'on a^ura la fortune du duc et du marquis d'Antin, fils du premier lit de la comtesse. Ce fut encore là qu'on prépara la disgrâce de M. de Chauvelin , garde des sceaux et ministre des affaires étrangères. Enfin ce fut là qu'on reconnut et qu'on développa, dès les premiers symptômes, cette tendance vers le plaisir, que les refus conjugaux de la reine firent enfin naitre dans le cœur du roi. Celle qui avait suivi ces progrès avec le plus d'impatience était mademoiselle de Charolais; depuis deux ou trois ans déjà, scs yeux ne quittaient pas le jeune prince, à qui l'on avait successivement donné, mais sans aucune certitude et sur les probabilités seulement, la comtesse de Toulouse, mademoiselle de Clermont, madame de Ncsic, madame de Rolian et même madame la duchesse. Malgré ces quelques bonnes fortunes dont on faisait courir le bruit, le roiétaitd' une timidi té (|uerentreprenan te princesse résolutde vaincre;

perdait quelquefois, Alors il fallait avoir recours à M. de Fleury; M. de Fleury grondait et payait, car il songeait que mieux valait, pour son ambition, que le roi passât ses journées à la chasse et ses nuits au jeu, dût-il en coûter quelques mille livres au Trésor, que de se mêler des affaires d'État.

Il régnait une grande liberté d'actions et de paroles dans toutes ces réunions; d'ailleurs c'était la mode à cette époque, et la princesse Palatine et madame la duchesse nous l'ont appris, d'appeler les choses par leurs noms. Pendant près d'un siècle, la langue française n'eut, sous ce rapport, rien à envier à la langue latine.

M. de Fleury n'était d'aucune de ces parties; il avait pour excuse sa vieillesse, et Louis XV se félicitait d'échapper ainsi à la double surveillance du précepteur et du ministre; mais M. de Fleury n'ignorait rien de ce qui se passait dans toute cette intimité: chacun s'empressait de se faire espion pour obtenir un sourire du vieux mentor, et madame de Toulouse, toute la première. Aussi M. de Fleury ne savait-il rien lui refuser.

Ce fut dans ces petits conseils de la Muette et de Rambouillet qu'on ménagea, pour le duc de Penthièvre, fils du duc de Toulouse et encore enfant, la survivance de la charge de grand amiral et des autres gouvernements de son père. Ce fut dans ces petits conseils qu'on assura la fortune du duc et du marquis d'Antin, fils du premier lit de la comtesse. Ce fut encore là qu'on prépara la disgrâce de M. de Chauvelin, garde des sceaux et ministre des affaires étrangères. Enfin ce fut là qu'on reconnut et qu'on développa, dès les premiers symptômes, cette tendance vers le plaisir, que les refus conjugaux de la reine firent enfin naître dans le cœur du roi.

Celle qui avait suivi ces progrès avec le plus d'impatience était mademoiselle de Charolais; depuis deux ou trois ans déjà, ses yeux ne quittaient pas le jeune prince, à qui l'on avait successivement donné, mais sans aucune certitude et sur les probabilités seulement, la comtesse de Toulouse, mademoiselle de Clermont, madame de Nesle, madame de Rohan et même madame la duchesse.

Malgré ces quelques bonnes fortunes dont on faisait courir le bruit, le roi était d'une timidité que l'entreprenante princesse résolut de vaincre.

LOUIS XV 173 Mais mademoiselle de Charolais était elle-même une maîtresse trop légère pour retenir longtemps Louis XV ; et l'on s'aperçut bientôt que, si elle avait détourné le roi de ses amours conjugaux, ce n'était que pour un instant. Marie Leczinska, en effet, tenait toujours le cœur de son mari, et avait une puissance absolue en tout ce qui ne regardait pas M. de Fleury. Vis-à-vis M. de Fleury, toute influence échouait,, même l'influence royale. C'était surtout à l'endroit de l'argent que l'avare ministre était intraitable. Bonne et bienfaisante, le reine dépensait le peu d'argent qu'elle avait, en œuvres charitables. Une fois, à Compicgne, elle laisssa tout ce qu'elle possédait, aident et bijoux, aux commerçants et à l'école d'artillerie; de retour à Paris, elle fut obligée d'emprunter de l'argent pour tenir le jeu. Madame de Luyiies, témoin de celte gêne, essaya vainement de déterminer Marie Leczinska à demander un supplément de pension, elle s'y refusa obstinément, répondant qu'elle était sûre de n'obtenir du premier ministre qu'un humiliant refus. Alors madame de Luynes résolut de tenter la chose elle-même , et de son propre mouvement, elle alla trouver le cardinal et lui exposa la position de la reine. Le cardinal se contenta de répondre qu'il arrangerait la chose avec le contrôleur général Orri. Le cardinal, en effet, s'entretint au premier travail avec le contrôleur général de l'état des finances de la reine, et lui ordonna de remettre à Sa Majesté , cent louis une fois payés. Le contrôleur général prévenu par madame de Luynes, se récria contre la modicité de cette somme , représentant avec respect au premier ministre , que cent louis, c'était ce que lui, simple particulier, donnerait à son fils s'il était dérangé, comme in reine, par ses aumônes. — Eh bien! - ajoutez cinquante louis, dit M. de Fréjus. Orri insista encore, disant <pie cent cinquante louis ne suffiraient pas et qu'il n'oserait jamais présenter à la reine une si misérable somme. M. de Fleury, pour se débarrasser de l'obsession, augmenta encore l'allocation de vingtcinq louis; enfin, de vingt-cinq louis en vingt-cinq louis, le contrôleur général poussa M. de Fréjus jusqu'à douze mille francs. Cette ordonnance conquise, Orri alla trouver la reine et la lui remit, eu Digitized by LiOOgle

174 LOL'IS XV lui demandunt si elle lui suriiruit. 41arie répondit qu'elle était trcssalisfaite et tout fut terminé là; si ce n'est que l'évôtjue trjuva le moyen de faire traîner l'expédition des douze mille francs pendant plus de trois mois, et ce ne fut qu'au retour de ses revenus accûu> tumés que la reine put payer ses dettes et se remettre au jeu. Malheureusement la reine qui avait encore un soutien dans sou mari, |icrdit elle-même, par sa faute et gratuitement, ce soutien. Soit fatigue de ses couches réitérées , soit éloignement pour son époux, Marie Leezinska affecta une froideur qui blessa Louis XV et l'éloigna de sa femme, qui eût pu , tout au contraire, faire de lui, si elle l'eût voulu, ce que la reine d'Espagne faisait de Philippe V. Ainsi donc rien ne transpirait encore sur les amours secrètes de Ia)uis XV, (piand, le 24 janvier 1732, le roi, à un de ces |ielits soupers où il avait plus hu que d'haljitude, leva tout à coup son verre et ayant porté un toast d la nuiîtresse inconnue, brisa sa coupe, invita les convives à en faire autant que lui et à deviner le nom de cette inconnue. Alors chacun nomma la dame dont le nom se présenta à son esprit. Les convives étaient au nombre de vingt-quatre y compris le roi, sept se prononcèrent pour madame la duchesse, sept [tour mademoiselle de Beaujolais et neuf |>our madame de Lauraguais, petitefdle de Inssay et belle-tille du duc de VUIars-Brancas, qui était à la cour depuis un mois. A partir de ce jour tous les doutes furent levés, on sut que le roi avait une maitresw, seulement on ne sut pas qui elle était. Cette ignorance tourmenta les courtisans et surtout le cardinal ; une maîtresse, c'était (leut-ètre un maître ; cliacun voulut être pour quelque chose daits les futures amours du roi. Un conseil fut donc tenu entre l'ei-précepteur, madame la ducliessc et le.s trois valets de clianibre Boutemps, Lebel et Bachelier ; runaninuté des suffrages se porta sur miulame de Maiily. Un motsurlamaisondeNesledoutlesangétaitmcIéùoeluidosM lillj. C'était une nolde et mitiifue ra iison connue en Europe d mhuï le XP siècle, par la personne d'Anselme de Miilly, tuti'ur du comte de Flandres, gouverneur de ses étals et tué au siège de lille; leur Digitized by Coogle

lui demandant si elle lui suffirait. Marie répondit qu'elle était très-satisfaite et tout fut terminé là; si ce n'est que l'évêque trouva le moyen de faire traîner l'expédition des douze mille francs pendant plus de trois mois, et ce ne fut qu'au retour de ses revenus accoutumés que la reine put payer ses dettes et se remettre au jeu.

Malheureusement la reine qui avait encore un soutien dans son mari, perdit elle-même, par sa faute et gratuitement, ce soutien.

Soit fatigue de ses couches réitérées, soit éloignement pour son époux, Marie Leczinska affecta une froideur qui blessa Louis XV et l'éloigna de sa femme, qui eût pu, tout au contraire, faire de lui, si elle l'eût voulu, ce que la reine d'Espagne faisait de Philippe V.

Ainsi donc rien ne transpirait encore sur les amours secrètes de Louis XV, quand, le 24 janvier 1732, le roi, à un de ces petits soupers où il avait plus bu que d'habitude, leva tout à coup son verre et ayant porté un toast *à la maîtresse inconnue*, brisa sa coupe, invita les convives à en faire autant que lui et à deviner le nom de cette inconnue.

Alors chacun nomma la dame dont le nom se présenta à son esprit. Les convives étaient au nombre de vingt-quatre y compris le roi, sept se prononcèrent pour madame la duchesse, sept pour mademoiselle de Beaujolais et neuf pour madame de Lauraguais, petite-fille de Lassay et belle-fille du duc de Villars-Brancas, qui était à la cour depuis un mois.

A partir de ce jour tous les doutes furent levés, on sut que le roi avait une maîtresse, seulement on ne sut pas qui elle était.

Cette ignorance tourmenta les courtisans et surtout le cardinal; une maîtresse, c'était peut-être un maître; chacun voulut être pour quelque chose dans les futures amours du roi.

Un conseil fut donc tenu entre l'ex-précepteur, madame la duchesse et les trois valets de chambre Bontemps, Lebel et Bachelier; l'unanimité des suffrages se porta sur madame de Mailly.

Un mot sur la maison de Nesle dont le sang était mêlé à celui des Mailly.

C'était une noble et antique maison connue en Europe depuis le XI^e^ siècle, par la personne d'Anselme de Mailly, tuteur du comte de Flandres, gouverneur de ses états et tué au siége de Lille; leur

LOUIS XV 175 blason avait figuré parmi les plus renommés nu temps des croisades, et les nombreuses brandies de la famille qui tenaient le premier rang dans l'Etat portaient haut et fier leurs armes aux trois maillets et leur superbe devise : cogne oui voudra. Le marquis Louis 111 de Nesic, aine de la race, avait épousé, en 1709, mademoiselle de Laporte-Mazarin , dont la galanterie était devenue proverbiale; Marie Leezinska, dont elle était la dame d'honneur, connaissait toutes ces galanteries, mais elle ne lui en lit jamais aucun reproche, seulement lorsqu'elle savait ou croyait savoir que madame de Nesle avait quelque rendez-vous , elle la retenait en lui faisant lire ou l'Imitation de Jésus-Chritt ou l'Écriture Sainte. C'était l'expiation du péclié qu'elle avait eu envie de commettre. C'était cette madame de Nesle, qu'on disait, trois ou quatre ans avant l'époque où nous sommes arrivés, avoir été passagèrement la maîtresse du roi. Elle était morte en 1729, laissant cinq filles qui toutes les cinq atlirèient les regards du roi. La première, Louiso-Julie, épousa Louis-Alexandre de Mailly, son cousin. C'est celle dont il est question ici. La seconde, Pauline-Félicité, épousa Félix de Vinlimille. i.ia troisième, Diane-Adèla'ide, épousa Louis de Brancas, duc de Lauraguais. Lu quatrième, Hortense-Félicité, épousa le marquis de Flavacourt. Enfin la cinquième, Marie-Anne, épousa le marquis de La Tournelle. Celle-ci fut la fameuse madame de Cbùteauroux. C'était donc l'ainée des tilles de madame de Nesle que M. de Fleury trouvait bon que le roi aimât ; mais , nous l'avons dit , Louis XV encore très-pudique , encore très-religieux , encore très-soumis anx préjugée de ménage , n'était pas homme à aider son précepteur dans cette grande entreprise. — Ou fit trouver madamede Mailly plusieurs fois avec le roi , mais comme le roi parla seulement des yeux, il fut décidé que Bachelier et Lebel , les deux valets de chambre , feraient marcher l'intrigue. Le roi trouvait madame de Mailly charmante , mais c'était toujours à la reine à laquelle il revenait, le résultat de la conversation fut'donc qu'il envoya Bachelier prévenir la reine qu'il paaserait la nuit avec Digiiized by Google

blason avait figuré parmi les plus renommés au temps des croisades, et les nombreuses branches de la famille qui tenaient le premier rang dans l'État portaient haut et fier leurs armes aux trois maillets et leur superbe devise : COGNE QUI VOUDRA.

Le marquis Louis III de Nesle, aîné de la race, avait épousé, en 1709, mademoiselle de Laporte-Mazarin, dont la galanterie était devenue proverbiale; Marie Leczinska, dont elle était la dame d'honneur, connaissait toutes ces galanteries, mais elle ne lui en fit jamais aucun reproche, seulement lorsqu'elle savait ou croyait savoir que madame de Nesle avait quelque rendez-vous, elle la retenait en lui faisant lire ou l'*Imitation de Jésus-Christ* ou l'*Écriture Sainte.* C'était l'expiation du péché qu'elle avait eu envie de commettre.

C'était cette madame de Nesle, qu'on disait, trois ou quatre ans avant l'époque où nous sommes arrivés, avoir été passagèrement la maîtresse du roi. Elle était morte en 1729, laissant cinq filles qui toutes les cinq attirèrent les regards du roi.

La première, Louise-Julie, épousa Louis-Alexandre de Mailly, son cousin. C'est celle dont il est question ici.

La seconde, Pauline-Félicité, épousa Félix de Vintimille.

La troisième, Diane-Adélaïde, épousa Louis de Brancas, duc de Lauraguais.

La quatrième, Hortense-Félicité, épousa le marquis de Flavacourt.

Enfin la cinquième, Marie-Anne, épousa le marquis de La Tournelle. Celle-ci fut la fameuse madame de Châteauroux.

C'était donc l'aînée des filles de madame de Nesle que M. de Fleury trouvait bon que le roi aimât; mais, nous l'avons dit, Louis XV encore très-pudique, encore très-religieux, encore très-soumis aux *préjugés* de ménage, n'était pas homme à aider son précepteur dans cette grande entreprise. — On fit trouver madame de Mailly plusieurs fois avec le roi, mais comme le roi parla seulement des yeux, il fut décidé que Bachelier et Lebel, les deux valets de chambre, feraient marcher l'intrigue.

Le roi trouvait madame de Mailly charmante, mais c'était toujours à la reine à laquelle il revenait, le résultat de la conversation fut donc qu'il envoya Bachelier prévenir la reine qu'il passerait la nuit avec

176 LOUIS XV clic. Li reine répondit qu'elle était dé'sespérée , mais qu'elle ne pouvait recevoir Sa Majesté. C'esl ce que désiraient les deux tentatcui-s. Mais Louis XV ne se tint pas pour battu. Il envoya le valet de rhambre une seconde, puis une troisième fois, et à chaque fois, le valet de chambre revint apporter la même réponse. Alors Louis XV irrité jura qu'il n'existerait plus rien désormais entre la reine et lui, et que plus jamaisi/ ne lui demanderait le devoir. Cette expression peint à merveille l'aspect sous lequel Marie Leezinska ré'pondait aux avances amoureuses de son époux. En ce moment M. de Richelieu entra, il était envoyé par les amis de madame de Mailly et sans doute avait été prévenu par queb|ue message secret de l'un des deux valets de chambre de l'opportunité de l'occasion. Il mit le roi sur le compte de la reine. Louis XV était tout bouillant encore, il raconta au duc ce qui venait de se passer, le duc alors demanda au roi s'il croyait qu'il pût vivre avecun pareil vide dans le cœur et si, en vérité, il n'avait pas fait, pour rester fidèle à sa femme, tout ce qu'il était humainement possible de faire : le roi soupira, le duc prononça le nom de madame de Mailly. Ce nom éveilla un souvenir agréable dans l'esprit et dans le cœur du roi. Louis XV avoua que c'était une charmante femme et que ce serait une charmante favorite ; une entrevue fut arrêtée. La victoire était chose facile, madame de Mailly ne demandait qu'é être vaincue. Quelques-uns, et M. de Richelieu est du nombre, prétendent qu'il ne fallut rien moins que l'intervention du valet de chambre Bachelier, pour que madame de Mailly ne sortit point de la chambre royide telle qu'elle y était entrée. En somme, que Bachelier ait aidé au dénoément de l'entreprise, ou que les honneurs en reviennent à madame de Mailly seule, madame de Mailly était la maitresse du roi, c'était ce que l'on voulait. En effet, madame de Mailly était bien la femme qui convenait, à la fois, à l'amour du roi et aux projets de M. de Fleury. Elle était née en 1710, et par conséquent était de l'âge du roi. Elle avait une certaine décence, dont l'importance de la situation

elle. La reine répondit qu'elle était désespérée, mais qu'elle ne pouvait recevoir Sa Majesté. C'est ce que désiraient les deux tentateurs.

Mais Louis XV ne se tint pas pour battu. Il envoya le valet de chambre une seconde, puis une troisième fois, et à chaque fois, le valet de chambre revint apporter la méme réponse.

Alors Louis XV irrité jura qu'il n'existerait plus rien désormais entre la reine et lui, et que plus jamais *il ne lui demanderait le devoir*.

Cette expression peint à merveille l'aspect sous lequel Marie Leczinska répondait aux avances amoureuses de son époux.

En ce moment M. de Richelieu entra, il était envoyé par les amis de madame de Mailly et sans doute avait été prévenu par quelque message secret de l'un des deux valets de chambre de l'opportunité de l'occasion.

Il mit le roi sur le compte de la reine. Louis XV était tout bouillant encore, il raconta au duc ce qui venait de se passer, le duc alors demanda au roi s'il croyait qu'il pût vivre avec un pareil vide dans le cœur et si, en vérité, il n'avait pas fait, pour rester fidèle à sa femme, tout ce qu'il était humainement possible de faire : le roi soupira, le duc prononça le nom de madame de Mailly.

Ce nom éveilla un souvenir agréable dans l'esprit et dans le cœur du roi. Louis XV avoua que c'était une charmante femme et que ce serait une charmante favorite ; une entrevue fut arrêtée.

La victoire était chose facile, madame de Mailly ne demandait qu'à être vaincue.

Quelques-uns, et M. de Richelieu est du nombre, prétendent qu'il ne fallut rien moins que l'intervention du valet de chambre Bachelier, pour que madame de Mailly ne sortit point de la chambre royale telle qu'elle y était entrée.

En somme, que Bachelier ait aidé au dénoûment de l'entreprise, ou que les honneurs en reviennent à madame de Mailly seule, madame de Mailly était la maitresse du roi, c'était ce que l'on voulait. En effet, madame de Mailly était bien la femme qui convenait, à la fois, à l'amour du roi et aux projets de M. de Fleury.

Elle était née en 1710, et par conséquent était de l'âge du roi. Elle avait une certaine décence, dont l'importance de la situation

LOUIS XV 177 avait i.ii seule la faire sortir; sa voix était un peu dure, mais eu parlant d'amour celle voix s'adoucissail, elle avait de fort beaux cl de fort grands yeux pleins de feu et d'éclat , elle était brune avec un visage long, un beau front et des joues un peu plates. Voilà ;iour le roi. Douce, réservée, timide, sans ambition, sans connaissance des affaires d'État, d'un caractère (“gai, amie sûre, incapable d'une fausseté, compatissante, pleine de droiture, ennemie de l'intrigue. Voilà pour M. de Fréjus. Au reste, l’avenir justifia l'opinion qu'on avait eue d’elle; malti-esse du roi , elle n'aima le roi que pour lui-méme, que parce qu'il était le plus aimable et le plus beau de sa cour et de son royaume, contente de l’aimer secrètement, elle n’essaya pas même d’user de sa faveur; jamais, pendant tout le temjvs que cette faveur dura, elle ne demanda une seule grâce, ni pour elle ni pour ses parents, ne recevant du roi que quelques petits présents, qu’un bourgeois eût eu honte d’offrir à sa maitresse. Deux personnes Tirent grand bruit de cette intrigue. M. de Mailly et M. de Nesle, le père et le mari. Le mari reçut Tordre de cesser tout commerce avec sa femme. Le père, dont les affaires étaient fort dérangées, se tut moyennant cinq cent ibille livres. C était faire bien bon marché de l’honneur de la maison de Nesle. Quelque temps avant les événements que nous venons de raconter, c’est-à-dire le 31 janvier 1732, on signait à Versailles le contrat de mariage de mademoiselle de Chartres avec M. le prince de Conti, lesqueb étaient mariés le lendemain par M. le cardinal de Rohan. Ce prince de Conti était le fils du fameux prince de Conti dont nous avons parlé, et qui, mort en 1727, avait laissé pour successeur à ses titres, à ses biens et à son nom, le comte de La Marche. Quelques jours après, la mère du prince de Conti , Marie-Thérèse de Bourbon-Condé qui se disputait périodiquement avec son fils, mouçut à son tour, âgée de soixante-dix ans. U ne restait plus du nom de Conti que les deux douairières, In T. I. U

avait pu seule la faire sortir; sa voix était un peu dure, mais en parlant d'amour cette voix s'adoucissait, elle avait de fort beaux et de fort grands yeux pleins de feu et d'éclat, elle était brune avec un visage long, un beau front et des joues un peu plates. Voilà pour le roi.

Douce, réservée, timide, sans ambition, sans connaissance des affaires d'État, d'un caractère égal, amie sûre, incapable d'une fausseté, compatissante, pleine de droiture, ennemie de l'intrigue. Voilà pour M. de Fréjus.

Au reste, l'avenir justifia l'opinion qu'on avait eue d'elle; maîtresse du roi, elle n'aima le roi que pour lui-même, que parce qu'il était le plus aimable et le plus beau de sa cour et de son royaume, contente de l'aimer secrètement, elle n'essaya pas même d'user de sa faveur; jamais, pendant tout le temps que cette faveur dura, elle ne demanda une seule grâce, ni pour elle ni pour ses parents, ne recevant du roi que quelques petits présents, qu'un bourgeois eût eu honte d'offrir à sa maîtresse.

Deux personnes firent grand bruit de cette intrigue.

M. de Mailly et M. de Nesle, le père et le mari.

Le mari reçut l'ordre de cesser tout commerce avec sa femme.

Le père, dont les affaires étaient fort dérangées, se tut moyennant cinq cent mille livres. C'était faire bien bon marché de l'honneur de la maison de Nesle.

Quelque temps avant les événements que nous venons de raconter, c'est-à-dire le 31 janvier 1732, on signait à Versailles le contrat de mariage de mademoiselle de Chartres avec M. le prince de Conti, lesquels étaient mariés le lendemain par M. le cardinal de Rohan.

Ce prince de Conti était le fils du fameux prince de Conti dont nous avons parlé, et qui, mort en 1727, avait laissé pour successeur à ses titres, à ses biens et à son nom, le comte de La Marche.

Quelques jours après, la mère du prince de Conti, Marie-Thérèse de Bourbon-Condé qui se disputait périodiquement avec son fils, mourut à son tour, âgée de soixante-dix ans.

Il ne restait plus du nom de Conti que les deux douairières, le

178 LOUIS XV prince de Conti qui venait de se marier, et un oncle de celui-ci, grand prieur, homme d'esprit. C'était, en outre, un prince brave, aimable, vif à l'excès, jaloux de son rang et prodigue avec folie. Un jour, son écuyer vint lui rendre compte qu'il n'y avait plus de fourrage dans son écurie. Furieux d'une pareille négligence, le prince appela son intendant, lequel s'excusa sur le trésorier qui n'avait pas voulu donner d'argent. Le prince fit venir alors le trésorier, lequel s'excusa sur ce qu'il n'y avait pas d'argent dans les coffres, et que le fournisseur refusait de livrer du fourrage sans argent. Le cas était grave. Aussi, pour la première fois de$avie, le prince se mit à réfléchir. Puis après avoir réfléchi : — Qui nous fait crédit encore?demanda-t-il. — Personne, excepté le rôtisseur. — Eh bien , dit le prince, faites donner des poulardes à mes chevaux. Le 2 juin , le jeune duc de Chartres est baptisé et nommé LouisPhilippe par ses parrains, le roi etia reine. Ce fut ce prince, père de Philippe Égalité et grand-père du roi Louis-Philippe, qui épousa madame de Montesson. CHAPITRE VI. Après cette longue période de paix , ou de guerre sans importance, un événement s'accomplissait, qui allait remettre en question l'équilibre de l'Europe. Le 1*' février, le roi de Pologne, Frédéric-Auguste, meurt à Varsovie, âgé de 62 ans. Son fils, le prince royal et électoral de Saxe, succédait de droit à son électorat, mais il ne pouvait succéder au trône de Pologne , le trône de Pologne étant soumis à l'élection. Ce prince, Frédéric-Auguste 11, était le même qui avait détrôné Stanislas, beau-père de Louis XV. Le 3 mai la diète s'assembla. Le résultat de sa délibération fut ; Que les seuls gentilshommes polonais avaient droit à l'éligibilité. Digitized by Google

prince de Conti qui venait de se marier, et un oncle de celui-ci, grand prieur, homme d'esprit.

C'était, en outre, un prince brave, aimable, vif à l'excès, jaloux de son rang et prodigue avec folie. Un jour, son écuyer vint lui rendre compte qu'il n'y avait plus de fourrage dans son écurie. Furieux d'une pareille négligence, le prince appela son intendant, lequel s'excusa sur le trésorier qui n'avait pas voulu donner d'argent. Le prince fit venir alors le trésorier, lequel s'excusa sur ce qu'il n'y avait pas d'argent dans les coffres, et que le fournisseur refusait de livrer du fourrage sans argent.

Le cas était grave. Aussi, pour la première fois de sa vie, le prince se mit à réfléchir. Puis après avoir réfléchi :

— Qui nous fait crédit encore? demanda-t-il. — Personne, excepté le rôtisseur. — Eh bien, dit le prince, faites donner des poulardes à mes chevaux.

Le 2 juin, le jeune duc de Chartres est baptisé et nommé Louis-Philippe par ses parrains, le roi et la reine. Ce fut ce prince, père de Philippe Égalité et grand-père du roi Louis-Philippe, qui épousa madame de Montesson.

CHAPITRE VI.

Après cette longue période de paix, ou de guerre sans importance, un événement s'accomplissait, qui allait remettre en question l'équilibre de l'Europe.

Le 1er février, le roi de Pologne, Frédéric-Auguste, meurt à Varsovie, âgé de 62 ans. Son fils, le prince royal et électoral de Saxe, succédait de droit à son électorat, mais il ne pouvait succéder au trône de Pologne, le trône de Pologne étant soumis à l'élection. Ce prince, Frédéric-Auguste II, était le même qui avait détrôné Stanislas, beau-père de Louis XV.

Le 3 mai la diète s'assembla. Le résultat de sa délibération fut : Que les seuls gentilshommes polonais avaient droit à l'éligibilité.

Qu'il fallait non-seulement, pour jouir de ce droit, être gentilhomme polonais, mais encore être né de père et mère catholiques. Que personne autre que le primat ne pouvait proclamer le roi sous peine d'être déclaré ennemi de la patrie. Enfin, que l'élection était fixée au du mois d'août. Dès le 1 7 mars , le roi Louis XV avait déclaré à tous les ambassadeurs étrangers accrédités près la cour de France, qu'il ne souffrirait jias qu'aucune puissance s'opposât à la liberté de l'élection. Ce qui avait donné lieu à cette déclaration, c'était la demande faite par le primat et par un certain nombre de gentilshommes auprès du roi Stanislas. Cette démarche avait pour but d'offrir la couronne de Pologne au père de la reine de France. Mais en écoutant la proposition, Stanislas avait secoué la tète et avait dit : — Je connais les Polonais, ils me nommeront, mais ik ne me soutiendront pas. — Soyez nommé, lui fit dire Louis XV, et je vous soutiendrai, moi. Sur cette promesse de son gendre, Stanislas accueillit l'offre qui lui était faite et déclara qu'il se mettrait sur les rangs. Son compétiteur naturel était le prince royal et électoral de Sexe, fik du roi défunt. Naturellement encore, la Russie et l'Autriche voyant que la France s'était déclarée en faveur de Stanislas, la Russie et l'Autriche se déclarèrent en faveur du prince Auguste. La Russie fit croiser une flotte dans la Baltique. L'Autriche donnases ordres pour empêcher de traverser ses états. Le 20 août, c'est-à-dire cinq jours avant le jour fixé pour l'élection, le chevalier de Thiange, qui avait de la ressemblance avec le roi Stanislas, ajouta encore à cette ressemblance en se coiffant comme fui et en revêtant les habits que le roi portait ordinairement. Ce changement de nom et de costume eut lieu à Bemy, près de Paris, où Stanislas s'était rendu en quittant Versailles. A Berny, le vrai roi et le faux roi se séparèrent pour se tourner le dos. Thiange, traité de majesté, prit la route de Bretagne, arriva .à

Qu'il fallait non-seulement, pour jouir de ce droit, être gentilhomme polonais, mais encore être né de père et mère catholiques. Que personne autre que le primat ne pouvait proclamer le roi sous peine d'être déclaré ennemi de la patrie. Enfin, que l'élection était fixée au 25 du mois d'août.

Dès le 17 mars, le roi Louis XV avait déclaré à tous les ambassadeurs étrangers accrédités près la cour de France, qu'il ne souffrirait pas qu'aucune puissance s'opposât à la liberté de l'élection.

Ce qui avait donné lieu à cette déclaration, c'était la demande faite par le primat et par un certain nombre de gentilshommes auprès du roi Stanislas.

Cette démarche avait pour but d'offrir la couronne de Pologne au père de la reine de France. Mais en écoutant la proposition, Stanislas avait secoué la tête et avait dit :

— Je connais les Polonais, ils me nommeront, mais ils ne me soutiendront pas.

—Soyez nommé, lui fit dire Louis XV, et je vous soutiendrai, moi.

Sur cette promesse de son gendre, Stanislas accueillit l'offre qui lui était faite et déclara qu'il se mettrait sur les rangs. Son compétiteur naturel était le prince royal et électoral de Saxe, fils du roi défunt.

Naturellement encore, la Russie et l'Autriche voyant que la France s'était déclarée en faveur de Stanislas, la Russie et l'Autriche se déclarèrent en faveur du prince Auguste. La Russie fit croiser une flotte dans la Baltique. L'Autriche donna ses ordres pour empêcher de traverser ses états.

Le 20 août, c'est-à-dire cinq jours avant le jour fixé pour l'élection, le chevalier de Thiange, qui avait de la ressemblance avec le roi Stanislas, ajouta encore à cette ressemblance en se coiffant comme lui et en revêtant les habits que le roi portait ordinairement.

Ce changement de nom et de costume eut lieu à Berny, près de Paris, où Stanislas s'était rendu en quittant Versailles.

A Berny, le vrai roi et le faux roi se séparèrent pour se tourner le dos.

Thiange, traité de majesté, prit la route de Bretagne, arriva à

180 LOUIS XV Brest, où il s’erabirqua publiquement le 20, à dix heures du soir, au bruit de toute l'artillerie du port. Quant au roi Stanislas, il devait gagner Varsovie par terre, accompagné du seul chevalier d’Andelot. En conséquence, le roi se coiffa d’une petite perruque noire et endossa un habit gris de la plus simple apparence; quant au chevalier d'Andelot, il s'habilla un peu plus somptueusement, car il devait passer pour le maître, tandis que , le roi jouait purement et simplement le rôle d'homme de confiance. " Tous deux montèrent dans une voiture en mahvais état et fort crottée, et avec des chevaux de poste gagnèrent la route de Metz. Mais si pauvre et si délabrée que fût la chaise, ce n'en était pas moins une voiture française, laquelle, en Allemagne, pouvait inspirer des soupçons à la première ville de l’empire. En conséquence, le chevalier d’Andelot reconnut que la voiture avec laquelle il était venu irait difficilement plus loin. Il invita donc son hôte à s'informer si dans la ville il n'y avait pas quelque chaise allemande à vendre. L'hôte chercha, en découvrit une et vint annoncer la trouvaille au chevalier qui, trop fatigué, à ce qu’il prétendait, pour sortir lui-méme, envoya son compagnon examiner la chaise, le chargeant de conclure le marché s’il trouvait le véhicule convenable. Le roi acheta la chaise et paya. Puis l’on se remit en route. Jusqu’aux portes de Jlerlin tout alla bien, mais aux portes de la capitale de la Prusse commença un long interrogatoire dont le marchand et son homme de confiance sortirent à leur honneur. A Francfort-sur-l’Oder, ils trouvèrent le neveu du marquis de Monti, ambassadeur de France, ils montèrent dans sa voilure où, pour tromper les espions, le roi ne prit que la quatrième place. Enfin, le 8 septembre, le roi entrait dans Varsovie. L’élection, qui devait avoir lieu le 25 août, avait été remise au 1 1 septembre. Stanislas arrivait donc à temps pour se montrer au peuple et lutter de sa personne. Le 10, il monta à cheval, parcourut Varsovie dans tous les sens, au bruit des acclamations universelles. Le 1 1, on recueillit les suffrages; tous furent pour Stanislas. Le prince Wieznowiski, chancelier de Lithuanie, protesta seul

Brest, où il s'embarqua publiquement le 26, à dix heures du soir, au bruit de toute l'artillerie du port.

Quant au roi Stanislas, il devait gagner Varsovie par terre, accompagné du seul chevalier d'Andelot. En conséquence, le roi se coiffa d'une petite perruque noire et endossa un habit gris de la plus simple apparence; quant au chevalier d'Andelot, il s'habilla un peu plus somptueusement, car il devait passer pour le maître, tandis que le roi jouait purement et simplement le rôle d'homme de confiance. Tous deux montèrent dans une voiture en mauvais état et fort crottée, et avec des chevaux de poste gagnèrent la route de Metz. Mais si pauvre et si délabrée que fût la chaise, ce n'en était pas moins une voiture française, laquelle, en Allemagne, pouvait inspirer des soupçons à la première ville de l'empire. En conséquence, le chevalier d'Andelot reconnut que la voiture avec laquelle il était venu irait difficilement plus loin. Il invita donc son hôte à s'informer si dans la ville il n'y avait pas quelque chaise allemande à vendre. L'hôte chercha, en découvrit une et vint annoncer la trouvaille au chevalier qui, trop fatigué, à ce qu'il prétendait, pour sortir lui-même, envoya son compagnon examiner la chaise, le chargeant de conclure le marché s'il trouvait le véhicule convenable.

Le roi acheta la chaise et paya. Puis l'on se remit en route.

Jusqu'aux portes de Berlin tout alla bien, mais aux portes de la capitale de la Prusse commença un long interrogatoire dont le marchand et son homme de confiance sortirent à leur honneur.

A Francfort-sur-l'Oder, ils trouvèrent le neveu du marquis de Monti, ambassadeur de France, ils montèrent dans sa voiture où, pour tromper les espions, le roi ne prit que la quatrième place. Enfin, le 8 septembre, le roi entrait dans Varsovie.

L'élection, qui devait avoir lieu le 25 août, avait été remise au 11 septembre. Stanislas arrivait donc à temps pour se montrer au peuple et lutter de sa personne.

Le 10, il monta à cheval, parcourut Varsovie dans tous les sens, au bruit des acclamations universelles.

Le 11, on recueillit les suffrages; tous furent pour Stanislas.

Le prince Wieznowiski, chancelier de Lithuanie, protesta seul

conti-e celle unanimité en se retirant de l'assemblée, et entraînant avec lui quelques mécontents. Le même jour, te primat eût pu proclamer Stanislas roi, mais il avait espéré ramener le chancelier de Lithuanie qui persista dans sa retraite , ce qui fut cause que Stanislas ne fut proclamé que le surlendemain. Mais ce qu'avait prévu Stanislas arriva. Une armée russe marchait contre Varsovie pour annuler l'élection. Les cent mille Polonais qui s'étaient réunis pour faire Stanislas roi , s'étaient retirés dans leurs provinces respectives. L'armée polonaise était faible et désorganisée. Le secours promis par Louis XV n'arrivait pas. Les partisans de Stanislas ne l'invitaient pas moins à tenir bon , lui disant qu'il n'était besoin que d'une chose pour réussir, c'est-à-dire de gagner du temps. On jeta les yeux sur les différentes places fortes qui pouvaient offrir un asile au roi, et le choix s'arrêta sur la ville de Dantzick , cité libre , se gouvernant elle-même , sous la protection du roi de Pologne. Le 2 octobre, le roi Stanislas fit, en conséquence, son entrée à Dantzick, accompagné du primat, de l'ambassadeur de France et du comte Poniatowski, que suivaient quelques seigneurs polonais. Pendant ce temps, les Russes entraient en Pologne et dans le faubourg de Praga même, à la suite de la déi'laration du général de Lacy, commandant les troupes russes, et réclamant, au nom de la czarine, l'élection du prince Auguste; le prince Auguste fut élu. La nouvelle de cette élection n'étonna pas Stanislas. — Je l'avais bien dit, murmura-t-il en levant les épaules ; lui aussi éprouvera bientôt la fidélité de ceux qui l'ont nommé. Et il proposa aux habitants de Dantzick de quitter leur ville et de leur rendre leur parole. Mais ceux-ci s'opposèrent au départ du roi. L'armée russe marcha donc sur Dantzick, et, le 20 février 1754, le siège commença. Une grande question européenne se débattait en dehors de la question privée. Le roi Stanislas représentait la nationalité polonaise. Le prince Auguste représentait l'influence russe et allemande. La nomination du prince Auguste , c'était le futur démembrement de |a Pologne,

contre cette unanimité en se retirant de l'assemblée, et entraînant avec lui quelques mécontents. Le même jour, le primat eût pu proclamer Stanislas roi, mais il avait espéré ramener le chancelier de Lithuanie qui persista dans sa retraite, ce qui fut cause que Stanislas ne fut proclamé que le surlendemain.

Mais ce qu'avait prévu Stanislas arriva.

Une armée russe marchait contre Varsovie pour annuler l'élection. Les cent mille Polonais qui s'étaient réunis pour faire Stanislas roi, s'étaient retirés dans leurs provinces respectives. L'armée polonaise était faible et désorganisée. Le secours promis par Louis XV n'arrivait pas. Les partisans de Stanislas ne l'invitaient pas moins à tenir bon, lui disant qu'il n'était besoin que d'une chose pour réussir, c'est-à-dire de gagner du temps. On jeta les yeux sur les différentes places fortes qui pouvaient offrir un asile au roi, et le choix s'arrêta sur la ville de Dantzick, cité libre, se gouvernant elle-même, sous la protection du roi de Pologne.

Le 2 octobre, le roi Stanislas fit, en conséquence, son entrée à Dantzick, accompagné du primat, de l'ambassadeur de France et du comte Poniatowski, que suivaient quelques seigneurs polonais.

Pendant ce temps, les Russes entraient en Pologne et dans le faubourg de Praga même, à la suite de la déclaration du général de Lacy, commandant les troupes russes, et réclamant, au nom de la czarine, l'élection du prince Auguste; le prince Auguste fut élu. La nouvelle de cette élection n'étonna pas Stanislas.

— Je l'avais bien dit, murmura-t-il en levant les épaules; lui aussi éprouvera bientôt la fidélité de ceux qui l'ont nommé.

Et il proposa aux habitants de Dantzick de quitter leur ville et de leur rendre leur parole. Mais ceux-ci s'opposèrent au départ du roi.

L'armée russe marcha donc sur Dantzick, et, le 20 février 1754, le siége commença.

Une grande question européenne se débattait en dehors de la question privée. Le roi Stanislas représentait la nationalité polonaise. Le prince Auguste représentait l'influence russe et allemande. La nomination du prince Auguste, c'était le futur démembrement de la Pologne.

182 lODIg XT La France n’avait pa» pris à l'aventure et sans réflexion le parti du roi Sbnislas. 11 lui fallait, dans ses intérêts communs avec l'Els' pagne, ruiner la puissance de l’Autriche en Italie. Il lui fallait opposer une digue à l'empire russe menaçant, dès cette époque, de déborder sur l'Europe. Cette digue, c’était la Suède, la Pologne et la Prusse. La Suède et la Prusse promirent la neutralité. Stanislas, roi de Pologne , continuait la politique de Qiarles IX et de Louis XIV. De Charles IX , soutenant l’élection de Henri IH ; de Louis XIV, soutenant l’élection du prince de Conti. Stanislas à Varsovie surveillait à la fois Pétersbourg et Vienne. Voilà quelles considérations avaient entraîné la France dans cette guerre , bien entreprise , mal soutenue. Mal soutenue surtout par celui qui avait le principal intérêt à la soutenir, c’est-à-dire par Stanislas. En se mettant à la tête de l’armée , toute désorganisée qu’elle était , en appelant les Polonais aux armes au nom de la nationalité polonaise, le roi Stanislas pouvait réunir cinquante mille hommes. Avec ces cinquante mille hommes, il pouvait tenir tête aux Russes, garder sa capitale, attendre le secours de la France, et, s’il tombait, tomber du moins en combattant. Mais Stanislas avait plus de cinquante ans ; Stanislas n’avait jamais été un homme énergique. Il couvrit sa faiblesse du manteau de la philanthropie, et déclara : qu’il ne voulait ni s'assurer une couronne aux dépens de la vie de ses sujets, ni se mettre dans le cas d’avoir marqué son avènement au trône par l’effusion de leur sang. C'était répondre en prêtre et non en soldat. Stanislas s’était donc retiré, comme nous l’avons dit, àDantzick, pour 'j attendre les secours de la France. Le comte de Munich était venu joindre M. de Lacy avec un renfort de dix mille hommes; il prit le commandement du siège. Dantzick fut complètement investi, et le bombardement commença. La famine se fit bientôt sentir. Mais la France avait promis un secours; la France n’avait pas encore pris l'habitude de manquer à sa parole. Les assiégés attendirent ce secours avec confiance.

La France n'avait pas pris à l'aventure et sans réflexion le parti du roi Stanislas. Il lui fallait, dans ses intérêts communs avec l'Espagne, ruiner la puissance de l'Autriche en Italie. Il lui fallait opposer une digue à l'empire russe menaçant, dès cette époque, de déborder sur l'Europe. Cette digue, c'était la Suède, la Pologne et la Prusse. La Suède et la Prusse promirent la neutralité. Stanislas, roi de Pologne, continuait la politique de Charles IX et de Louis XIV. De Charles IX, soutenant l'élection de Henri III; de Louis XIV, soutenant l'élection du prince de Conti. Stanislas à Varsovie surveillait à la fois Pétersbourg et Vienne.

Voilà quelles considérations avaient entraîné la France dans cette guerre, bien entreprise, mal soutenue.

Mal soutenue surtout par celui qui avait le principal intérêt à la soutenir, c'est-à-dire par Stanislas.

En se mettant à la tête de l'armée, toute désorganisée qu'elle était, en appelant les Polonais aux armes au nom de la nationalité polonaise, le roi Stanislas pouvait réunir cinquante mille hommes. Avec ces cinquante mille hommes, il pouvait tenir tête aux Russes, garder sa capitale, attendre le secours de la France, et, s'il tombait, tomber du moins en combattant.

Mais Stanislas avait plus de cinquante ans; Stanislas n'avait jamais été un homme énergique. Il couvrit sa faiblesse du manteau de la philanthropie, et déclara : qu'il ne voulait ni s'assurer une couronne aux dépens de la vie de ses sujets, ni se mettre dans le cas d'avoir marqué son avénement au trône par l'effusion de leur sang. C'était répondre en prêtre et non en soldat.

Stanislas s'était donc retiré, comme nous l'avons dit, à Dantzick, pour y attendre les secours de la France.

Le comte de Munich était venu joindre M. de Lacy avec un renfort de dix mille hommes; il prit le commandement du siége.

Dantzick fut complétement investi, et le bombardement commença. La famine se fit bientôt sentir.

Mais la France avait promis un secours; la France n'avait pas encore pris l'habitude de manquer à sa parole. Les assiégés attendirent ce secours avec confiance.

LODIS XV 183 EnAn , le drapeau blaoc parut à l'horizon ; mais toutea le» batteries de la câte étaient au pouvoir des Russes. M. de La Motte, qui commandait la Aotte, n'osa s’exposer à une destruction à peu près certaine. Le cas qui se présentait était d'ailleurs prévu; dans ce cas, la Hotte devait s'arrêter à Copenhague et s'entendre sur ce qu'il y avait à faire avec M. de Plelo, ambassadeur de France en Danemark. Louis-Robert-Hippolyte de Bréhan, comte de Plelo, était de cette belle et noble race bretonne qui ne marchande jamais avec l'honneur. C'était un jeune homme de trente-quatre ans, poète, savant et diplomate à la fois, qui avait fait imprima* des recherches astronomiques dans le Recueil de C Académie royale de$ Sciences, et des poésies légères dans le Portefeuille d'un homme de goût. Il se Ht communiquer par M. de La Motte, commandant de l'escadre, les instructions qu'il avait reçues de MM. de Fleury et de Maurepas. 11 vit que s'il y avait moyen de garder Dantzick, il fallait tout faire pour y introduire un premier secours qui serait bientôt suivi d'un second ; que si Dantzick était pris, il ne [allait plus s'occuper que d'une chose, c'est-à-dire de sauver le roi Stanislas. Dantzick n'était pas pris, donc il fallait y introduire le secours envoyé. Ce secours se composait de quinze cents hommes. Avec ces quinze cents hommes, il s'agissait d'ën attaquer quarante mille et de passa*. Si on lit attentivement l'histoire de nos guerres, on verra que l'impossible est ce qui germe le plus facilement dans une tête française. A l'aspect de la situation , M. de La Motte recula. Man M. de Plelo prit tout sur lui , déclarant qu’il se chargeait, lui personnellemoit, de conduire les troupes françaises et de diriger le débarquement. M. de La Motte rejeta toute responsabilité sur l'ambassadeur, et Ht diriger la flotte sur Dantzick. La flotte passa à travers un feu croisé et arriva à la rade de Dantzick. M. de Plelo débarqua, attaqua l'armée russe et tomba percé de coups. Il avait prévu ce dénoùment, mais, au nom de l'honneur français, il avait cru devoir tenter cc qui ne pouvait être accompli. M. de Plelo mort, la retraite se fit en bon ordre, et la flotte revint à Copenhague. Comme danstous scs échecs militaires, la France avait eu dans celuici le côté brillant qui immortalise une défaite à l'égal d'une victoire. Digitized by Google

Enfin, le drapeau blanc parut à l'horizon ; mais toutes les batteries de la côte étaient au pouvoir des Russes. M. de La Motte, qui commandait la flotte, n'osa s'exposer à une destruction à peu près certaine. Le cas qui se présentait était d'ailleurs prévu ; dans ce cas, la flotte devait s'arrêter à Copenhague et s'entendre sur ce qu'il y avait à faire avec M. de Plelo, ambassadeur de France en Danemark.

Louis-Robert-Hippolyte de Bréhan, comte de Plelo, était de cette belle et noble race bretonne qui ne marchande jamais avec l'honneur. C'était un jeune homme de trente-quatre ans, poëte, savant et diplomate à la fois, qui avait fait imprimer des recherches astronomiques dans le *Recueil de l'Académie royale des Sciences*, et des poésies légères dans le *Portefeuille d'un homme de goût*.

Il se fit communiquer par M. de La Motte, commandant de l'escadre, les instructions qu'il avait reçues de MM. de Fleury et de Maurepas. Il vit que s'il y avait moyen de garder Dantzick, il fallait tout faire pour y introduire un premier secours qui serait bientôt suivi d'un second ; que si Dantzick était pris, il ne fallait plus s'occuper que d'une chose, c'est-à-dire de sauver le roi Stanislas. Dantzick n'était pas pris, donc il fallait y introduire le secours envoyé. Ce secours se composait de quinze cents hommes. Avec ces quinze cents hommes, il s'agissait d'en attaquer quarante mille et de passer.

Si on lit attentivement l'histoire de nos guerres, on verra que l'impossible est ce qui germe le plus facilement dans une tête française.

A l'aspect de la situation, M. de La Motte recula. Mais M. de Plelo prit tout sur lui, déclarant qu'il se chargeait, lui personnellement, de conduire les troupes françaises et de diriger le débarquement. M. de La Motte rejeta toute responsabilité sur l'ambassadeur, et fit diriger la flotte sur Dantzick. La flotte passa à travers un feu croisé et arriva à la rade de Dantzick. M. de Plelo débarqua, attaqua l'armée russe et tomba percé de coups. Il avait prévu ce dénoûment, mais, au nom de l'honneur français, il avait cru devoir tenter ce qui ne pouvait être accompli. M. de Plelo mort, la retraite se fit en bon ordre, et la flotte revint à Copenhague.

Comme dans tous ses échecs militaires, la France avait eu dans celui-ci le côté brillant qui immortalise une défaite à l'égal d'une victoire.

184 LOGIS XT Au moment même où la flotte rentrait dans le port de Copenhasue, le second secours d'hommes arrivait; grâce à ce second secours, on pouvait réunir deux mille hommes des régiments de Flandre et d'Artois. La situation de Dantzick ne fut point cachée aux officiers', réunis en conseil de guerre, pour qu'ils eussent à décider par eux-mémes. Tous déclarèrent que, partout où les Français étaient deux mille, ils ne pouvaient reculer devant l'ennemi si nombreux qu'il fût; si la flotte ne pouvait passer, on s'emparerait des forts à coups de mousquets. D'ailleurs, on avait une mission sacrée à remplir, il fallait sauver la tète du roi Stanislas. La flotte française reparut donc à l'embouchure de la Vistule. mais cette fois, chose incroyable, elle passa à travers le feu croisé des latteries, et, aux acclamations de la ville, elle entra voiles déployées dans le port de Dantzick. Seulement il ne s'agissait plus de tenir contre les Russes, mais de sauver le roi Stanislas, dont la tête était mise à prix. Le roi était résolu de demeurer à Dantzick et de partager le sort de scs défenseurs, lors([ue l'on apprit tout à coup que le fort de Wesheelmiindvenait de capituler. Celte capitulation obligea la ville de songer à la sienne, et le roi fut le premier à rendre aux Dantziqunis la parole qu'ils lui avaient donnée de s'ensevelir sous leurs murailles. Il ne s'agissait plus pour le roi que de savoir comment il cpiitterait la ville, cernée de tous côtés par l'armée moscovite, et complètement inondée jusqu'à trois lieues aux environs. Chacun alors forma pour le roi un projet de retraite; madame la comtesse Cznpska, palatine de Poméranie, qui parlait l'allemand comme sa langue maternelle, se fiant à un homme qu'elle avait éprouvé et qui connaissait parfaitement le pays, lui offrit de partager les risques de son voyage, de se travestir en paysanne et de le faire passer pour son mari. Un autre cxiiédient avait encore été proposé, c'était de se mettre à la tète de cent hommes résolus et de faire une trouée à travers l'ennemi. La difficulté n'était pas de trouver les cent hommes, il s'en serait pn'-senté mille ; mais le moyen de tenter une pareille action dans un pays inondé et aveç des lignes de circonvallation houi

Au moment même où la flotte rentrait dans le port de Copenhague, le second secours d'hommes arrivait; grâce à ce second secours, on pouvait réunir deux mille hommes des régiments de Flandre et d'Artois. La situation de Dantzick ne fut point cachée aux officiers, réunis en conseil de guerre, pour qu'ils eussent à décider par eux-mêmes. Tous déclarèrent que, partout où les Français étaient deux mille, ils ne pouvaient reculer devant l'ennemi si nombreux qu'il fût; si la flotte ne pouvait passer, on s'emparerait des forts à coups de mousquets. D'ailleurs, on avait une mission sacrée à remplir, il fallait sauver la tête du roi Stanislas.

La flotte française reparut donc à l'embouchure de la Vistule. mais cette fois, chose incroyable, elle passa à travers le feu croisé des batteries, et, aux acclamations de la ville, elle entra voiles déployées dans le port de Dantzick.

Seulement il ne s'agissait plus de tenir contre les Russes, mais de sauver le roi Stanislas, dont la tête était mise à prix.

Le roi était résolu de demeurer à Dantzick et de partager le sort de ses défenseurs, lorsque l'on apprit tout à coup que le fort de Wesheelmund venait de capituler. Cette capitulation obligea la ville de songer à la sienne, et le roi fut le premier à rendre aux Dantziquois la parole qu'ils lui avaient donnée de s'ensevelir sous leurs murailles.

Il ne s'agissait plus pour le roi que de savoir comment il quitterait la ville, cernée de tous côtés par l'armée moscovite, et complétement inondée jusqu'à trois lieues aux environs.

Chacun alors forma pour le roi un projet de retraite; madame la comtesse Czapska, palatine de Poméranie, qui parlait l'allemand comme sa langue maternelle, se fiant à un homme qu'elle avait éprouvé et qui connaissait parfaitement le pays, lui offrit de partager les risques de son voyage, de se travestir en paysanne et de le faire passer pour son mari.

Un autre expédient avait encore été proposé, c'était de se mettre à la tête de cent hommes résolus et de faire une trouée à travers l'ennemi. La difficulté n'était pas de trouver les cent hommes, il s'en serait présenté mille; mais le moyen de tenter une pareille action dans un pays inondé et avec des lignes de circonvallation bou-

LOUIS XV <8S chant tous les passages. Ce projet fut donc abandonné comme l'autre. Un troisième était proposé par le maniuis de Monti, ambassadeur de France, et ce troisième paraissait le plus praticable : c'était de quitter Dantzickavcc deux ou trois hommes sûrs et déguisés en pa j’saiis. Dans le but d'adopter ce moyen , Stanislas se rendit chez l'ambassadeur, le dimanche 27 juin, sous le prétexte d'y passer une nuit tranquille en s'écartant des bombes qui commençaient à gagner le quartier qu'il habitait; mais arrivé là, un de ces innmes accidents, qui se suspendent presque toujours au-dessus des grands projets et qui menacent de les faire manquer, se rencontra et faillit faire échouer celui du roi de Pologne. • Le marquis de Monti s’était procuré un costume de paysan tel qu'il convenait à la situation ; habit usé, chemise de grosse toile, bonnet des plus simples, bâton d'une épine rude et polie, enfilée d'un cordon de cuir, mais restaient les bottes. Donner au roi des bottes neuves c'était le dénoncer au premier œil observateur qui se fixerait sur lui . L'ambassadeur avait examiné avec attention tous les pieds qui passaient devant lui depuis deux jours, afin de faire un choit intelligent entre la botte neuve, qui pouvait dénoncer le roi, et la botte trop usée qui pouvait le laisser dans l'embarras, et il avait cru qu’un des officiers de la garnison possédait • une paire de bottes tout à fait convenables à la situation. Seulement, comment et sous quel prétexte l'ambassadeur pouvaitil demander à l’officier de lui céder cette paire de bottes. C'était une négociation devant laquelle la diplomatie du marquis de Monti , si habile qu'elle fût , recula ; il préféra corrompre le domestique de l'officier, lequel vola les hottes de son maître et les apporta à l'ambassadeur. Si étrange que fût le caprice d'un ambassadeur pour une vieille paire de bottes, le vol au moins répondait du secret. Mais si M. de Monti avait bien jugé du degré d’usure des bottes, il avait mal mesuré le pied de l’officier, l’officier avait le pied petit, le roi avait le pied grand, de sorte que lorsque Stanislas voulut mettre les bottes de l'officier il lui fut impossible d’entrer dedans. M. de {donti fît alors apporter toutes les vieilles battçs de sa maison , une î' L H * Digiiized by Google

chant tous les passages. Ce projet fut donc abandonné comme l'autre.

Un troisième était proposé par le marquis de Monti, ambassadeur de France, et ce troisième paraissait le plus praticable : c'était de quitter Dantzick avec deux ou trois hommes sûrs et déguisés en paysans.

Dans le but d'adopter ce moyen, Stanislas se rendit chez l'ambassadeur, le dimanche 27 juin, sous le prétexte d'y passer une nuit tranquille en s'écartant des bombes qui commençaient à gagner le quartier qu'il habitait ; mais arrivé là, un de ces infimes accidents, qui se suspendent presque toujours au-dessus des grands projets et qui menacent de les faire manquer, se rencontra et faillit faire échouer celui du roi de Pologne.

Le marquis de Monti s'était procuré un costume de paysan tel qu'il convenait à la situation ; habit usé, chemise de grosse toile, bonnet des plus simples, bâton d'une épine rude et polie, enfilée d'un cordon de cuir, mais restaient les bottes.

Donner au roi des bottes neuves c'était le dénoncer au premier œil observateur qui se fixerait sur lui. L'ambassadeur avait examiné avec attention tous les pieds qui passaient devant lui depuis deux jours, afin de faire un choix intelligent entre la botte neuve, qui pouvait dénoncer le roi, et la botte trop usée qui pouvait le laisser dans l'embarras, et il avait cru qu'un des officiers de la garnison possédait une paire de bottes tout à fait convenables à la situation.

Seulement, comment et sous quel prétexte l'ambassadeur pouvait-il demander à l'officier de lui céder cette paire de bottes.

C'était une négociation devant laquelle la diplomatie du marquis de Monti, si habile qu'elle fût, recula ; il préféra corrompre le domestique de l'officier, lequel vola les bottes de son maître et les apporta à l'ambassadeur.

Si étrange que fût le caprice d'un ambassadeur pour une vieille paire de bottes, le vol au moins répondait du secret.

Mais si M. de Monti avait bien jugé du degré d'usure des bottes, il avait mal mesuré le pied de l'officier, l'officier avait le pied petit, le roi avait le pied grand, de sorte que lorsque Stanislas voulut mettre les bottes de l'officier il lui fut impossible d'entrer dedans. M. de Monti fit alors apporter toutes les vieilles bottes de sa maison, une

 paire appartenant i son valet de chambre lit l'aflaire. Ainsi, il était allé cliercher bien loin ce qu'il avait sous sa main ; ainsi, il avait été obligéde négocier un vol quand il n’avait qu'à réclamerson proprebien. Le roi, complètement déguisé, ayant deux cents ducas en or sur lui, quitta la maison de l'ambassadeur, et à l’angle de la rue trouva le général Sieinflicht qui l'attendait, déguisé comme lui ; tous deux allèrent alors prendre le major de la place. Ce major, qui était Suédois de naissance, s'était engagé à favoriser la retraite du roi et devait se trouver à certain endroit du rempart. Le major était à l’endroit désigné et attendait. Au bas du rempart deux nacelles étaient amarrées, et dans ces nacelles se tenaient trois hommes, qui connaissant, à ce qu'ils prétendaient, le voisinage, s'étaient engagés à conduire le fugitif jusqu’à Marienwerder, qui était au roi de Prusse. Au lieu de trois hommes , il y en avait quatre , mais ce n'était pas le moment de faire des questions , le roi accepta ce surcroît d'escorte. A dix pas du fossé était un poste occupé par un sergent et quelques hommes. Ce sergent avait sans doute une consigne sévère, car Stanislas le vit deux ou trois fois coucher en joue le major qui voulait passer et faire passer les fugitifs saas donner H’explication. Deux ou trois fois même le major poussé à bout mit, de son côté, la main sur la gâchette d'un pistolet qu’il tenait caché dans la pocha de sa veste, mais il réfléchit au bruit que ferait l’arme, au tumulte qui suivrait la mort du sergent, et il préféra lui tout avouer. Alors celuici exigea que le roi vint lui parier à lui-raéme et se faire reconnaître. Le roi y consentit, le sergent s’inclina et ordonna à ses hommes de laisser passer Stanislas et sa suite. Le major n’avait pas besoin d'aller plus avant, Stanislas le renvoya donc et monta dans la nacelle avec le général Steinllicht; il commença de voguer ou plutôt de ramer à travers la campagne inondio, dans l'espoir de gagner la Vistule et de se trouver à la pointe du jour de l’autre côté du fleuve et par conséquent presque hors d'atteinte de l’ennemi. Mais, après un quart de lieue à peine, les conducteurs du roi ayant rencontré une cal>ane située au milieu des marais, déclarèrent que, pour ce jour-là, il y avait assec de chemiq de fait , qu’il était trop

Digitized by Google

paire appartenant à son valet de chambre fit l'affaire. Ainsi, il était allé chercher bien loin ce qu'il avait sous sa main; ainsi, il avait été obligé de négocier un vol quand il n'avait qu'à réclamer son propre bien.

Le roi, complétement déguisé, ayant deux cents ducas en or sur lui, quitta la maison de l'ambassadeur, et à l'angle de la rue trouva le général Steinflicht qui l'attendait, déguisé comme lui ; tous deux allèrent alors prendre le major de la place. Ce major, qui était Suédois de naissance, s'était engagé à favoriser la retraite du roi et devait se trouver à certain endroit du rempart. Le major était à l'endroit désigné et attendait. Au bas du rempart deux nacelles étaient amarrées, et dans ces nacelles se tenaient trois hommes, qui connaissant, à ce qu'ils prétendaient, le voisinage, s'étaient engagés à conduire le fugitif jusqu'à Marienwerder, qui était au roi de Prusse.

Au lieu de trois hommes, il y en avait quatre, mais ce n'était pas le moment de faire des questions, le roi accepta ce surcroît d'escorte.

A dix pas du fossé était un poste occupé par un sergent et quelques hommes. Ce sergent avait sans doute une consigne sévère, car Stanislas le vit deux ou trois fois coucher en joue le major qui voulait passer et faire passer les fugitifs sans donner d'explication. Deux ou trois fois même le major poussé à bout mit, de son côté, la main sur la gachette d'un pistolet qu'il tenait caché dans la poche de sa veste, mais il réfléchit au bruit que ferait l'arme, au tumulte qui suivrait la mort du sergent, et il préféra lui tout avouer. Alors celui-ci exigea que le roi vînt lui parler à lui-même et se faire reconnaître. Le roi y consentit, le sergent s'inclina et ordonna à ses hommes de laisser passer Stanislas et sa suite.

Le major n'avait pas besoin d'aller plus avant, Stanislas le renvoya donc et monta dans la nacelle avec le général Steinflicht; il commença de voguer ou plutôt de ramer à travers la campagne inondée, dans l'espoir de gagner la Vistule et de se trouver à la pointe du jour de l'autre côté du fleuve et par conséquent presque hors d'atteinte de l'ennemi.

Mais, après un quart de lieue à peine, les conducteurs du roi ayant rencontré une cabane située au milieu des marais, déclarèrent que, pour ce jour-là, il y avait assez de chemin de fait, qu'il était trop

The text on this page is estimated to be only 17.11% accurate

Digilized by Google StaniHliJs, roi de Pulof^ne, abaiidunnanl Danlzûl.

TYP. J. CLAYE.

Stanislas, roi de Pologne, abandonnant Dantzick.

NAPOLI

louis »v 187 lard pour tciiler le passage de la rivière, et qu'il fallait se décider à demeurer là le reste de la nuit et le jour suivant. Le roi eut beau faire des représentations, c'était un parti pris, il fallut céder. Il descendit de sa nacelle et entra dans la maison. Ce fut alors, qu'à la suite de cette première lutte (pi'il venait d'avoir avec son escorte, Stanislas jeta un regard investigateur sur les hommes qui la composaient. Le chef était un homme de trente à trente-cinq ans , affectant sur ses compagnons un air d'autorité qu'il prenait en toute occasion pour présenter les projets les plus extravagants, c'était à La fois le type de l'ignorance, de la sottise et de l'entêtement. I.es deux autres appartenaient à cette classe vagabonde, moitié soldat, moilié bohème, qu'on appelle sznapans et dont nous donnerons une idée plus exacte en rap]>elant que de ce mot sznapan , nous avons fait chenapan ; eux connaissaient assez bien le pays , mais ils offraient , à part cet instinct des animaux qui consiste à retrouver son chemin par la vue , l'ouïe et l'odorat , le type le plus complet de la bruUilité. Le quatrième , celui que le roi ne s'attendait pas à trouver, n'appartenait point en effet à l'honorable compagnie. C'était un banqueroutier qui , fuyant les recors, s'était arrangé pour gagner la Prusse' à l'aide des dispositions prises en faveur du roi. Tout cela ne rassurait pas le fugitif, aussi fut-ce le cœur profondément serré qu'il entra dans la cabane et que, couché sur un banc, la tète appuyée au banqueroutier qui, en vertu de l'égalité dans le malheur, |iarlagcait ce 'banc avec lui, il attendit le jour. Le jour venu, le roi sortit de la cabane, il était à une derai-lieue de Dantzick que l'on continuait de bombarder, et il ne perdait aucun détail du bombardement. Le roi passa toute la journée dans l'impatience de la voir finir. Ilcurcuscment'la cabane dans laquelle il se trouvait était si misérable et si isolée que personne n'y vint. On se remit en chemin avec la nuit, seulement, au fur et à mesure que l'on avançait, le chemin devenait plus pénible; on était arrivé au milieu d'une forêt de roseaux dans laquelle il fallait se frayer un passage , non-seulement en les Partant, mais encore en les écrasant sons le fond de la barque, il en résultait que cette cour

tard pour tenter le passage de la rivière, et qu'il fallait se décider à demeurer là le reste de la nuit et le jour suivant. Le roi eut beau faire des représentations, c'était un parti pris, il fallut céder. Il descendit de sa nacelle et entra dans la maison.

Ce fut alors, qu'à la suite de cette première lutte qu'il venait d'avoir avec son escorte, Stanislas jeta un regard investigateur sur les hommes qui la composaient.

Le chef était un homme de trente à trente-cinq ans, affectant sur ses compagnons un air d'autorité qu'il prenait en toute occasion pour présenter les projets les plus extravagants, c'était à la fois le type de l'ignorance, de la sottise et de l'entêtement. Les deux autres appartenaient à cette classe vagabonde, moitié soldat, moitié bohême, qu'on appelle sznapans et dont nous donnerons une idée plus exacte en rappelant que de ce mot sznapan, nous avons fait chenapan; eux connaissaient assez bien le pays, mais ils offraient, à part cet instinct des animaux qui consiste à retrouver son chemin par la vue, l'ouïe et l'odorat, le type le plus complet de la brutalité.

Le quatrième, celui que le roi ne s'attendait pas à trouver, n'appartenait point en effet à l'honorable compagnie. C'était un banqueroutier qui, fuyant les recors, s'était arrangé pour gagner la Prusse à l'aide des dispositions prises en faveur du roi.

Tout cela ne rassurait pas le fugitif, aussi fut-ce le cœur profondément serré qu'il entra dans la cabane et que, couché sur un banc, la tête appuyée au banqueroutier qui, en vertu de l'égalité dans le malheur, partageait ce banc avec lui, il attendit le jour.

Le jour venu, le roi sortit de la cabane, il était à une demi-lieue de Dantzick que l'on continuait de bombarder, et il ne perdait aucun détail du bombardement. Le roi passa toute la journée dans l'impatience de la voir finir. Heureusement la cabane dans laquelle il se trouvait était si misérable et si isolée que personne n'y vint.

On se remit en chemin avec la nuit, seulement, au fur et à mesure que l'on avançait, le chemin devenait plus pénible; on était arrivé au milieu d'une forêt de roseaux dans laquelle il fallait se frayer un passage, non-seulement en les écartant, mais encore en les écrasant sous le fond de la barque, il en résultait que cette cour-

188 LOUIS XV bure non-seulement faisait , dans le silence de la nuit, un bruit qui pouvait £tre entendu , mais encore laissait une trace qui donnait toute facilité à poursuivre les fugitifs. De temps en temps, en outre, il fallait descendre du bateau enfoncé dans la vase et le tirer à force de bras dans les endroits où il y avait plus d'eau. Vers minuit, on arrivait à la chaussée d'une rivière que l'on crut être la Vistule, aussitôt les conducteurs se mirent à tenir conseil entre eux; ni le roi , ni le général Stcinflicht ne furent admis à ce conseil ; le roi profita de ce moment pour prier le général Steinflicht de se charger de l'or qu'il portait sur lui et dont le ballottement le blessait ; mais le général lui fit observer qu'ils pouvaient par un accident quelconque être séparés et qu'alors la perte de cet or deviendrait on ne peut plus préjudiciable au roi. Le roi insista, mais tout ce à quoi consentit le général fut de partager la somme. U prit donc cent ducats et laissa les cent autres au roi. Le résultat du conseil tenu par l'escorte du roi avait été que , dans le doute où l'on se trouvait des localités, le chef, Steinflicht et le banqueroutier remonteraient à pied la chaussée , tandis que le roi et les deux sznapans côtoieraient cette même chaussée par le marais. Ainsi , ce qu'avait prévu Steinflicht ne tardait pas à se réaliser, le roi et le général allaient être séparés, il est vrai que ce n'était que momentanément. Il y avait erreur dans les calculs, on ne se trouvait pas au bord de la Vistule, mais au bord du Néring. G'pcndant, au bout de cent pas, les deux petites troupes s'étaient perdues de vue; à chaque instant le roi s'informait de Steinflicht, et à chaque information ses compagnons répondaient : — Soyez tranquille , il ëst là. Le jour vint, on était perdu ou à peu près , il fallait sans gaspiller le temi>s chercher un endroit où passer la journée et attendre la nuit. Alors les deux hommes en s'orientant reconnurent qu'il devait y ^ avoir dans les environs une cabane appartenant à un paysan de leur connaissance ; on aborda chez lui en lui demandant ; 1 — Avez-vous des Moscovites chez vous? — Je n'en ai pas dana Digitized by Google

bure non-seulement faisait, dans le silence de la nuit, un bruit qui pouvait être entendu, mais encore laissait une trace qui donnait toute facilité à poursuivre les fugitifs.

De temps en temps, en outre, il fallait descendre du bateau enfoncé dans la vase et le tirer à force de bras dans les endroits où il y avait plus d'eau.

Vers minuit, on arrivait à la chaussée d'une rivière que l'on crut être la Vistule, aussitôt les conducteurs se mirent à tenir conseil entre eux; ni le roi, ni le général Steinflicht ne furent admis à ce conseil ; le roi profita de ce moment pour prier le général Steinflicht de se charger de l'or qu'il portait sur lui et dont le ballottement le blessait; mais le général lui fit observer qu'ils pouvaient par un accident quelconque être séparés et qu'alors la perte de cet or deviendrait on ne peut plus préjudiciable au roi. Le roi insista, mais tout ce à quoi consentit le général fut de partager la somme. Il prit donc cent ducats et laissa les cent autres au roi.

Le résultat du conseil tenu par l'escorte du roi avait été que, dans le doute où l'on se trouvait des localités, le chef, Steinflicht et le banqueroutier remonteraient à pied la chaussée, tandis que le roi et les deux sznapans côtoieraient cette même chaussée par le marais.

Ainsi, ce qu'avait prévu Steinflicht ne tardait pas à se réaliser, le roi et le général allaient être séparés, il est vrai que ce n'était que momentanément.

Il y avait erreur dans les calculs, on ne se trouvait pas au bord de la Vistule, mais au bord du Néring.

Cependant, au bout de cent pas, les deux petites troupes s'étaient perdues de vue; à chaque instant le roi s'informait de Steinflicht, et à chaque information ses compagnons répondaient :

— Soyez tranquille, il est là.

Le jour vint, on était perdu ou à peu près, il fallait sans gaspiller le temps chercher un endroit où passer la journée et attendre la nuit. Alors les deux hommes en s'orientant reconnurent qu'il devait y avoir dans les environs une cabane appartenant à un paysan de leur connaissance ; on aborda chez lui en lui demandant :

— Avez-vous des Moscovites chez vous? — Je n'en ai pas dans

LOUIS XV 189 cc momenl-ci, dit le paysan, mais si vous avez alTaire à eux, il m'en vient toute la journée. Le parti du roi était pris, mieux valait encore rester caché dans cette cabane que dans les marais; les deux sznapans conduisirent le roi dans un petit grenier situé au-dessus de la salle commune,, lui olTrirent la disposition d'une botte de paille qui se trouvait là par hasard, et l'invitèrent à se reposer tandis que l'un monterait la garde en bas et que l'autre se mettrait à la recherche du général que le roi ne cessait de demander. Il y avait deux nuits que le roi n'avait fermé l'œil , il essaya de dormir, mais ses bottes pleines d'eau et de fange, cette séparation , ce dessein marqué par ses conducteurs de s'éloigner de la route qu'on était convenu de suivre, les dangers qu'il courait dans cette cabane où, au dire des paysans, les Moscovites venaient vingt fois le jour; enQn toutes les idées funestes qui passent à travers l'esprit d'un homme en pareille situation, écartèrent de lui le sommeil. Ne pouvant dormir, le roi se leva donc, et, mettant la tête à la lucarne de son grenier, il vit un officier russe qui se promenait dans la prairie à cent pas de la cabane, et deux soldats russes qhi faisaient paitre leurs chevaux. Ces trois hommes éloignés du camp parurent au roi trois sentinelles placées là pour l'épier, en attendant sans doute qu'on fût allé chercher du renfort, et cette idée fut confirmée dans l'esprit du pauvre prince, lorsqu'il vit une douzaine de Cosaques courant bride abattue à travers champs et venant droit à la caliane ; ce changement dans le paysage, assez tranquille jusque-là, (U que le roi se retira de la fenéti-e et se rejeta sur sa botte de paille, attendant les événements. \u bout de cinq minutes la bande de Cosaques occupait la salle basse de la cabane. Uii instant après , le roi entendit craquer l'escalier qui conduisait à son grenier, il s'attendait à voir paraître quelques figures barbues et menaçantes, lorsque au contraire, dans la personne qui venait le visiter, il reconnut son hùtesse, laquelle lui était e.xpédiée par les deux sznapans pour lui dire de se garder de descendre. Le roi n'en avait pas la moindre intention. Digitized by Google

ce moment-ci, dit le paysan, mais si vous avez affaire à eux, il m'en vient toute la journée.

Le parti du roi était pris, mieux valait encore rester caché dans cette cabane que dans les marais; les deux sznapans conduisirent le roi dans un petit grenier situé au-dessus de la salle commune, lui offrirent la disposition d'une botte de paille qui se trouvait là par hasard, et l'invitèrent à se reposer tandis que l'un monterait la garde en bas et que l'autre se mettrait à la recherche du général que le roi ne cessait de demander.

Il y avait deux nuits que le roi n'avait fermé l'œil, il essaya de dormir, mais ses bottes pleines d'eau et de fange, cette séparation, ce dessein marqué par ses conducteurs de s'éloigner de la route qu'on était convenu de suivre, les dangers qu'il courait dans cette cabane où, au dire des paysans, les Moscovites venaient vingt fois le jour; enfin toutes les idées funestes qui passent à travers l'esprit d'un homme en pareille situation, écartèrent de lui le sommeil. Ne pouvant dormir, le roi se leva donc, et, mettant la tête à la lucarne de son grenier, il vit un officier russe qui se promenait dans la prairie à cent pas de la cabane, et deux soldats russes qui faisaient paître leurs chevaux.

Ces trois hommes éloignés du camp parurent au roi trois sentinelles placées là pour l'épier, en attendant sans doute qu'on fût allé chercher du renfort, et cette idée fut confirmée dans l'esprit du pauvre prince, lorsqu'il vit une douzaine de Cosaques courant bride abattue à travers champs et venant droit à la cabane; ce changement dans le paysage, assez tranquille jusque-là, fit que le roi se retira de la fenêtre et se rejeta sur sa botte de paille, attendant les événements.

Au bout de cinq minutes la bande de Cosaques occupait la salle basse de la cabane.

Un instant après, le roi entendit craquer l'escalier qui conduisait à son grenier, il s'attendait à voir paraître quelques figures barbues et menaçantes, lorsque au contraire, dans la personne qui venait le visiter, il reconnut son hôtesse, laquelle lui était expédiée par les deux sznapans pour lui dire de se garder de descendre. Le roi n'en avait pas la moindre intention.

190 tOL'IS XV Les Cosaques ne couraient aucunement après lui, ib venaient déjeuner, voilà tout. Leur séjour dans la cabane dura une heure, mab débarrassé des Cosaques , le roi ne l'était pas de son hôtesse : la curiosité de celte femme avait été éveillée par lesoin avec lequel le voyageur se cachait et par la commission qu'elle venait de remplir près de lui , et elle voulait savoir quel était le grand personnage qui craignait si fort les Cosaques et qu'elle avait l'honneur de recevoir chez elle. Stanklas eut grand'peine à se tirer de cette épreuve, il inventa un roman que son hôtesse crut ou fit semhbnt de croire. Sur la fin du jour, ennuyé de la réclusion qu'il subissait, le roi descendit pour prendre langue avec ses conducteurs; ceux-ci lui répondirent que le général Steinfiicht n'était qu'à un quart de lieue et qu'il se proposait de rejoindre le roi pendant la nuit , à un endroit de la Yistule dont ils étaient convenus et où il se trouverait un bateau tout prêt pour les passer; mobib doutaient que l'on pût, tant le vent soufflait avec violence, traverser un si grand fleuve dans un si petit bateau. Le roi nb pouvait plus se défier de l'honneur de ces hommes qui, ayant passé la journée au milieu des Russes , auraient pu le livrer si telle eût été leur intention, mab il craignait leur ignorance. Le soir venu, lise remit donc en route, rassuré sur le premier point, mab fort inquiet sur le second. A un quart de lieue de la cabane où l'on avait passé la journée, il fallut bbser le bateau, attendu que l'inondation finissait là. On commença donc de marcher à pied dans un sol fangeux où à chaque instant l'un des trob voyageurs entrait jusqu'aux cuisses et avait besoin de l'aide de ses deux compagnons pour ne pas entrer jusqu'au cou. Enfin, au bout de quatre ou cinq heures on reconnut qu'on avait atteint la chaussée de la Vbtule. Un des sznapans pria alors le roi de demeurer avec son camarade bndis qu'il irait voir si le bateau était à sa place. lin quart d'heure après il revint disant que le bateau n'y était plus, et sans doute avait été enlevé par les Moscovites. -J "TtigîtTzeo by Goog c

Les Cosaques ne couraient aucunement après lui, ils venaient déjeuner, voilà tout.

Leur séjour dans la cabane dura une heure, mais débarrassé des Cosaques, le roi ne l'était pas de son hôtesse : la curiosité de cette femme avait été éveillée par le soin avec lequel le voyageur se cachait et par la commission qu'elle venait de remplir près de lui, et elle voulait savoir quel était le grand personnage qui craignait si fort les Cosaques et qu'elle avait l'honneur de recevoir chez elle. Stanislas eut grand'peine à se tirer de cette épreuve, il inventa un roman que son hôtesse crut ou fit semblant de croire.

Sur la fin du jour, ennuyé de la réclusion qu'il subissait, le roi descendit pour prendre langue avec ses conducteurs; ceux-ci lui répondirent que le général Steinflicht n'était qu'à un quart de lieue et qu'il se proposait de rejoindre le roi pendant la nuit, à un endroit de la Vistule dont ils étaient convenus et où il se trouverait un bateau tout prêt pour les passer; mais ils doutaient que l'on pût, tant le vent soufflait avec violence, traverser un si grand fleuve dans un si petit bateau.

Le roi ne pouvait plus se défier de l'honneur de ces hommes qui, ayant passé la journée au milieu des Russes, auraient pu le livrer si telle eût été leur intention, mais il craignait leur ignorance. Le soir venu, il se remit donc en route, rassuré sur le premier point, mais fort inquiet sur le second.

A un quart de lieue de la cabane où l'on avait passé la journée, il fallut laisser le bateau, attendu que l'inondation finissait là. On commença donc de marcher à pied dans un sol fangeux où à chaque instant l'un des trois voyageurs entrait jusqu'aux cuisses et avait besoin de l'aide de ses deux compagnons pour ne pas entrer jusqu'au cou.

Enfin, au bout de quatre ou cinq heures on reconnut qu'on avait atteint la chaussée de la Vistule. Un des sznapans pria alors le roi de demeurer avec son camarade tandis qu'il irait voir si le bateau était à sa place.

Un quart d'heure après il revint disant que le bateau n'y était plus, et sans doute avait été enlevé par les Moscovites.

. Loms XV Il fallut rentrer dans le marais et chercher un asile où passer la journée; on aperçut une maison et l'on s'achemina vers elle. ' Mais à [leine la petite troupe avait-elle mis le pied sur le seuil, que le maître de la maison se retournant s'écria en montrant le roi : — Oh! mon Dieul quel est cet homme? — Pardieu ! dit untles sznapans, cet homme, c'est notre camarade. — Cet homme, dit le paysan en ôtant son bonnet et en s'inclinant, c'est le roi Stanislas. Il n'y avait jias à hésiter. — Oui, mon ami, dit le roi en lui tendant la main; oui, le roi Stanislas fugitif qui se confie à vous et qui vient vous demander un asile dans votre maison, et le moyen de gagner l'autre bord de la Vistule. Cet aveu obtint le plus heureux succès ; fier de celle confiance , le paysan n'eut plus qu'un désir, celui de la mériter; il promit au roi de lui faire passer la Vistule , et à l'instant même se mit en mesure de tenir sa promesse. Pendant que le brave homme était occupé de chercher un bateauet un passage , le roi aperçut le chef de ses conducteurs dont il était séparé depuis trente-six heures, et qui revenait tout courant vers la maison. U le reçut sur le seuil , et son premier mot fut pour lui demander des nouvelles du général Steinflicht. Le chef raconta alors que la veille, tandis qu'il attendait avec le général et le banqueroutier, le roi, à l'endroit convenu, ils avaient vu accourir vers eux une troupe de Cosaques, alors chacun aurait fui de son côté; lorsqu'il avait retourné la tête, il n'avait plus revu ni le général ni le banqueroutier, et il ignorait ce qu'ils étaient devenus. Tous les reproches n'y pouvaient rien, le roi prit patience et attendit. Vers cinq heures du soir il vit revenir son hôte, lequel lui annonça qu'il avait trouvé un bateau chez un pécheur, où logeaient deux Moscovites, mais que son avis était d'attendre plusieurs jours avant de tenter le passage, et cela à cause du grand nombre de Cosaques répandus dans les environs , les uns pour -faire pâturer leurs chevaux , les autres pour suivre la trace du roi dont la fuite commençait à être connue.

Il fallut rentrer dans le marais et chercher un asile où passer la journée; on aperçut une maison et l'on s'achemina vers elle.

Mais à peine la petite troupe avait-elle mis le pied sur le seuil, que le maître de la maison se retournant s'écria en montrant le roi :

— Oh! mon Dieu! quel est cet homme?

—Pardieu! dit un des sznapans, cet homme, c'est notre camarade.

— Cet homme, dit le paysan en ôtant son bonnet et en s'inclinant, c'est le roi Stanislas.

Il n'y avait pas à hésiter.

— Oui, mon ami, dit le roi en lui tendant la main; oui, le roi Stanislas fugitif qui se confie à vous et qui vient vous demander un asile dans votre maison, et le moyen de gagner l'autre bord de la Vistule.

Cet aveu obtint le plus heureux succès; fier de cette confiance, le paysan n'eut plus qu'un désir, celui de la mériter; il promit au roi de lui faire passer la Vistule, et à l'instant même se mit en mesure de tenir sa promesse.

Pendant que le brave homme était occupé de chercher un bateau et un passage, le roi aperçut le chef de ses conducteurs dont il était séparé depuis trente-six heures, et qui revenait tout courant vers la maison. Il le reçut sur le seuil, et son premier mot fut pour lui demander des nouvelles du général Steinflicht.

Le chef raconta alors que la veille, tandis qu'il attendait avec le général et le banqueroutier, le roi, à l'endroit convenu, ils avaient vu accourir vers eux une troupe de Cosaques, alors chacun aurait fui de son côté; lorsqu'il avait retourné la tête, il n'avait plus revu ni le général ni le banqueroutier, et il ignorait ce qu'ils étaient devenus.

Tous les reproches n'y pouvaient rien, le roi prit patience et attendit.

Vers cinq heures du soir il vit revenir son hôte, lequel lui annonça qu'il avait trouvé un bateau chez un pêcheur, où logeaient deux Moscovites, mais que son avis était d'attendre plusieurs jours avant de tenter le passage, et cela à cause du grand nombre de Cosaques répandus dans les environs, les uns pour faire pâturer leurs chevaux, les autres pour suivre la trace du roi dont la fuite commençait à être connue.

192 LOUIS XV Le roi tint conseil avec ses hommes et le paysan , et il fut décidé qu'il passerait dans la maison oii il était la miitet la journée suivantes. Ce furent une longue nuit et une longue journée. Le lendemain vers cinq heures les hésitations coidmcncérent. I^e roi comprit alors qu'il fallait apjieler à son aide un puissant auxiliaire; il fit monter une bouteille d'eau-dc-vio' et il invita les sznapaus et le paysan à boire à sa santé. A la fin de la bouteille l'elTet était produit et ces hommes étaient prêts à passer pour lui dans l'eau et le feu. Le roi profila de ces dispositions qui furent encore augmentées par cette bonne nouvelle que les deux soldats russes n'étaient plus chez le batelier, et qu'une barque attendait le voyageur au bord du fleuve. Le roi et son hôte montèrent à cheval ; le paysan marchait à cinquante pas en avant, les trois autres hommes suivaient à pied par derrière, à chaque pas on traversait de profonds bourbieis où le cheval du roi s'abattait ou s'enfonçait jusqu'au poitrail . De tous côtés brillaient les* feux de divers camps volants semés dans la plaine, mais la clarté de ces feux, circonscrite dans un certain cercle, avait le double avantage de montrer au roi les ennemis et de lui indiquer la ligne de ténèbres qu'il devait suivre pour ne pas être vu. Tout à coup, l'hôte du roi qui marchait en éclaireur s'arrêta, et revint dire au roi qu'il craignait que le passage qu'il croyait libre ne fût gardé, qu'il eût donc à se tenir où il était et à attendre. Le roi s'arrêta : le paysan piqua en avant, et au bout d'un quart d'heure revint dire que le passage était en effet gardé, qu'il avait perdu les chevaux dans le pâturage, et qu'il les cherchait sans pouvoir les trouver. In consternation se mit dans la petite troupe qui décida incontinent qu'il fallait revenirsur ses pas; mais le roi s'opposa de toute sa force à cette retraite, et le paysan voyant combien il répugnait àson illustre compagnon de retourner en arrière offrit de faire une nouvelle tentative et d'essayer s'il trouverait un autre passage, mais le chef et les deux sznapans chez lesquels les fumées de l'eau-de-vie s'étaient dissipées ne voulaient entendre à rien. Le roi fut obligé de

Digiiizêd by Google

Le roi tint conseil avec ses hommes et le paysan, et il fut décidé qu'il passerait dans la maison où il était la nuit et la journée suivantes.

Ce furent une longue nuit et une longue journée.

Le lendemain vers cinq heures les hésitations commencèrent. Le roi comprit alors qu'il fallait appeler à son aide un puissant auxiliaire; il fit monter une bouteille d'eau-de-vie et il invita les sznapans et le paysan à boire à sa santé. A la fin de la bouteille l'effet était produit et ces hommes étaient prêts à passer pour lui dans l'eau et le feu.

Le roi profita de ces dispositions qui furent encore augmentées par cette bonne nouvelle que les deux soldats russes n'étaient plus chez le batelier, et qu'une barque attendait le voyageur au bord du fleuve.

Le roi et son hôte montèrent à cheval; le paysan marchait à cinquante pas en avant, les trois autres hommes suivaient à pied par derrière, à chaque pas on traversait de profonds bourbiers où le cheval du roi s'abattait ou s'enfonçait jusqu'au poitrail. De tous côtés brillaient les feux de divers camps volants semés dans la plaine, mais la clarté de ces feux, circonscrite dans un certain cercle, avait le double avantage de montrer au roi les ennemis et de lui indiquer la ligne de ténèbres qu'il devait suivre pour ne pas être vu.

Tout à coup, l'hôte du roi qui marchait en éclaireur s'arrêta, et revint dire au roi qu'il craignait que le passage qu'il croyait libre ne fût gardé, qu'il eût donc à se tenir où il était et à attendre.

Le roi s'arrêta : le paysan piqua en avant, et au bout d'un quart d'heure revint dire que le passage était en effet gardé, qu'il avait perdu les chevaux dans le pâturage, et qu'il les cherchait sans pouvoir les trouver.

La consternation se mit dans la petite troupe qui décida incontinent qu'il fallait revenir sur ses pas; mais le roi s'opposa de toute sa force à cette retraite, et le paysan voyant combien il répugnait à son illustre compagnon de retourner en arrière offrit de faire une nouvelle tentative et d'essayer s'il trouverait un autre passage, mais le chef et les deux sznapans chez lesquels les fumées de l'eau-de-vie s'étaient dissipées ne voulaient entendre à rien. Le roi fut obligé de

■T. > H LOUIS XV 193 leur rendre la lilærté de se retirer seuls si cela leur convenait. Alors, ils se eouchèrent il ferre, (gémissant comme des femmes en disant qu'on lc3 faisait miircher à une mort certaine. Sur ces entrefaites 1e paysan revint; il avait trouvé un passaj^c. Le roi se remit pu route, et, en effet, au bout d'une demi-heure * atteignit la chaussi'e sans avoir fait de mauvaise rencontre. Sur cotte chaussée on vit, ou plutôt on entendit venir un chariot moscovite. Le roi se rangea de côté avec sa troiqie et le conducteur du chariot pas.-.a sans voir personne. A cent pas de là, on laissa les chevaux jvour faire un quart de lieue à pied ; ce quart de lieue fait, on se cacha dans tes broussailles, tandis que le |iaysan allait de nouveau à la découverte. Au boutd'uninslant,on entendit le bruit des rames. l.eliatelicr venait chercher le roi au bord du fleuve et lesfugitifss'emlMrquèrent. Prêt d'aliorder à l'autre rive, le roi tira son hôte à part, et prenant dans sa piKhe une imigm'-e de ces ducats qui rincommndaicnt si fort et dont par bonheur Steinflicht u'avait pas voulu se charger entièrement, il la 'mit dans la main du brave homme, lc<|uel, secouant la tête, commença par refuser toute rétribution, et finit enfin, sur les instanles prières du roi, par prendre respectueusement deux ducats dans l'auguste main qui s'étendait vers lui. Ce fut tout ce qu'il consentit à recevoir. Une fois sur l'autre bord de b Vistule , le roi n'avait plus besoin de lui. Aussi, après avoir déposé le roi sur la rive, après avoir respectueusement baisé le pan de son habit grossier, il repassa le fleuve avec le batelier. A cent pas de la Vistule, on a|>ercevait un gros village. Le roi y arrivaau point dujour. Là, croyant n'avoir plus rien à craindre, le chef et les deux sznapans se jetèrent sur un lit, où ils disparurent dans lu plume dont aucune instance ne put les tirer. IjC roi vit alors qu'il ne devait s'en rap|>orter (|u'à lui-même, du soin de trouver un nouveau moyen de transport . Il eveillu un paysan, >•, etfittant que cet homme consentit àaller chercher une voiture quelle qu'elle fût et à quelque prix que ce pût être. Seulement, le roi fit la faute de payer d'avance sou messager, de sorte que son messager revint ivrc-iuort. T. I.

19* LOUIS XV Cependant il avait eu, tout ivre qu'il était, l'intelligence de faire nu à peu près la commission. Il ramenait un homme qui voulait bien louer un chariot plein de marchandises , mais à la condition qu'on en consignerait le prix. Le roi offrit de les acheter. Le marché fut passé moyennant vingt-dnq ducats, et le roi se trouva à la tête d'un assortiment de toile de Sa.xe. Cependant le marché fait à la liàte dans la rue, en face des passants, avait ameuté quelques personnes. Il s'agissait donc de partir sans perdre de temps, lorsque l'un des sznapans voyant sans doute la facilité avec laquelle le roi se défaisait de son argent, sortit de la maison où il venait de reposer une heure ou deux et commença à vanter tout haut les services que lui et ses compagnons avaient rendus au roi et à en demander le prix , et ce prix , à son avis, devait être d'autant plus élevé et d'autant moins marchandé par le roi qu'il avait risqué sa liberté et sa vie; en conséquence, il prétendait donc et sur l'heure recevoir le prix de tout cela. I>a situation devenait cmbornissante : la foule' comme toujours paraissait prête à prendre parti pour le réclamant; quand, au grand étonnement du roi, le chef sortit delà maison, reprocha à l'homme son ivrognerie, et, se retournant vers le (leuple : — Ne croyez pas un mot de ce que dit ce drâle-là, ajouta-t-il, c'est son habitude quand il est ivre de prendre ses compagnons pour des grands seigneurs et de leur demander le prix de services qu'il ne leur a pas rendus. Puis, le prenant par le bras, il le fit rentrer -dans la maison au milieu des huées des assistants. Il n’y avait pas de temps à perdre, le roi renvoya l'ambassadeur celui de ses deux sznapans qui n’était pas ivre, il fit monter dans la voilure celui qui l’était, se plaça près de lui et confia au chef la conduite du cheval et de la voiture. On sortit du village sans demander aucun chemin ; car on ne voulait pas en cas de poursuite laisser trace du passage royal. Le roi s'orienta coniecturalement, et comme il . s’agissait maintenant de passer le Nogat, le roi essayait de gagner la l>oiiite,où il se sé|Kire de la Vistule, laissant sur la gauche Harienbourg, où il y avait garnison ennemie. Digitized by Google

Cependant il avait eu, tout ivre qu'il était, l'intelligence de faire ou à peu près la commission. Il ramenait un homme qui voulait bien louer un chariot plein de marchandises, mais à la condition qu'on en consignerait le prix. Le roi offrit de les acheter. Le marché fut passé moyennant vingt-cinq ducats, et le roi se trouva à la tête d'un assortiment de toile de Saxe.

Cependant le marché fait à la hâte dans la rue, en face des passants, avait ameuté quelques personnes. Il s'agissait donc de partir sans perdre de temps, lorsque l'un des sznapans voyant sans doute la facilité avec laquelle le roi se défaisait de son argent, sortit de la maison où il venait de reposer une heure ou deux et commença à vanter tout haut les services que lui et ses compagnons avaient rendus au roi et à en demander le prix, et ce prix, à son avis, devait être d'autant plus élevé et d'autant moins marchandé par le roi qu'il avait risqué sa liberté et sa vie; en conséquence, il prétendait donc et sur l'heure recevoir le prix de tout cela.

La situation devenait embarrassante : la foule comme toujours paraissait prête à prendre parti pour le réclamant; quand, au grand étonnement du roi, le chef sortit de la maison, reprocha à l'homme son ivrognerie, et, se retournant vers le peuple :

— Ne croyez pas un mot de ce que dit ce drôle-là, ajouta-t-il, c'est son habitude quand il est ivre de prendre ses compagnons pour des grands seigneurs et de leur demander le prix de services qu'il ne leur a pas rendus.

Puis, le prenant par le bras, il le fit rentrer dans la maison au milieu des huées des assistants.

Il n'y avait pas de temps à perdre, le roi renvoya à l'ambassadeur celui de ses deux sznapans qui n'était pas ivre, il fit monter dans la voiture celui qui l'était, se plaça près de lui et confia au chef la conduite du cheval et de la voiture. On sortit du village sans demander aucun chemin; car on ne voulait pas en cas de poursuite laisser trace du passage royal. Le roi s'orienta conjecturalement, et comme il s'agissait maintenant de passer le Nogat, le roi essayait de gagner la pointe où il se sépare de la Vistule, laissant sur la gauche Marienbourg, où il y avait garnison ennemie.

toms jtv 195 La (lelitccaravann traversa plusieurs villa|;c.s habités par des Saxons ou des Moscovites, sans ipic ni les uns ni les autres s’opposassent à son passage, ci sur les huit licurcs du soir on arriva nu bord d’une rivière. Un calwret était pris de cette rivière, et à quclipies pas du raltarcl une vieille nacelle ouverte de toutes paris; les gens du roi s’écrièient alors qu’ils étaient au Iwnl du Nogat et que la Providence elle-même leur onvopit ce Ixaleau pour le traverser. Di'jà ils s’occupaient de imussor le batclet à l’eau, lor.s(pie le roi s’informa à un paysan quelle élait celle rivière pri-s de lacpiellc il était arrêté. Celle rivière, c'était la Vistule; le Nogat élait à une lieue et demie plus loin. .Si le roi ne s’élait |xis informé, il allait se retrouver sur cel autre l>ord <lu fleuvo qu’il avait eu tant de |veinc à ipiitlcr. II ébnt difficile de gagner le pays avec la voiture, les chevaux étaient ércinté'sdc la marche forcée (pi’ils iivnient faite. Le roi entra dans lecaltaret, sc donna pour un boucher de Marienbourg qui désirait p,Tsser le Nogat |iour aller au delà faire des achats de bétail et demanda s’il ébiil por«ible de se procurer un hat&au. L’hùto secoua la lêlo, selon lui tous les bateaux, même les plus piclils, avaient été enlevi's)>ar les Russes et conduits à Maricnivourg, à cause des (urtis polonais (pii liatlaieni la campagne de l’aulre cété. Encore un obstacle <|ui se présentait au moment où l’on touchait au salut. lie roi |iassn la nuit dans une grange, nuit d’insomnie comme toutes celles (|ui s’étaient é-coulécs depuis qu’il avait quifb: Dantzick ; une seule nuit il avait reposé, c’était la nuit ipi’il avait (lassc-e (diuz le brave pays.an qui l’avait reconnu. Au point du jour, le roi remonta dans son chariot et se mit en roule suivant la chaussée, par des chemins affreux. Au bout de deux iH'urcs de marclic on rencontra un village. Le roi descendit de son chariot, entra dans une maison , et comme la veille sc donna pour un marchand liouclicr de Marienbourg qui allait acheter du bélsil de l’autre ci'ité du Nogat. — Cela tombe à merveille, lui dit l'hùtessc, et vous n’avez pas besoin de traverser l.i rivière. J'ai du bé'lail à vendre, et comme je suis de bonne conqvosition nous nous arrangerons, j'eujsuis sûre. — Cela est impossible, ré|K>ndil le roi, allcndu que je dois faire mes

196 I.ULIS XV achats avec de rargcnl qui m'est dû de l'autre ciMé de lo rivière; l'argent une fois touché, je ne dis |xis que nous ne ferons pas affaire, mais l'important pour moi dans ce moment c'est comme vous voyez de toucher mon argent. — Mais comment ferez-vous, pinstju'il n'v a pas un seul halcau? — ftdi! fit te roi, quelque chose me dit que vous m'en trouverez un, vous. — Tenez, dit-elle, je vois bien que vous êtes un brave homme et que vous avez besoin de passer l'eau. Eh bien ! je vais vous donner mon fils. 11 y a sur l'autre bord un pécheur de ses amis qui a un bateau amarré ii sa maison. A un signal il viendra vous prendre. Allez, et que Dieu vous conduise hors de l'embarras oîi je vous vois. Le roi remercia cette femme. Elle aussi l'avait-elle reconnu? Il n'en sut jamais rien, mais, montant avec' son fils dans le chariot, le roi SC rendit au Iwrd du Nogat. Là , le jeune homme donna le signal. A l'instant même le pécheur sortit de la maison et traversa la rivière. Ià: roi entra dans le bateau avec un de ses hommes, laissant l'autre au chariot et lui promettant de lui renvoyer son compagnon. Arrivé sur l'autre bord , le roi leva les mains et les yeux au ciel : il était sauvé. Alors il congédia son sznaixm, lui donna une lettre pour l'amba^deur, laquelle invitait M. de Monti à donner aux trois hommes la nicompensc promise, attendu que le roi était arrivé sain et sauf de l'autre côté du Nogat. Puis, s'avançant vers un village nommé Bialagora, le roi y acheta un autre chariot, avec deux chevaux. Le soir même, danscci équipage, Stanislas, désormais hors de tout danger, faisait son entrée à Marienvverder. Quant aux Français restés à Dantzick , au jour où la ville se rendit, leur courage leur fut compté. Des ordres arrivèrent des cours de Vienne et de Russie pour qu'ils ne fussent]ws traités en prisonniers de guerre mais en étrangers libres et auxiliaires. Soit véritable admiration pour cette splendide folie, soit que la czarine et l'empereur ne voulussent pas se fâcher avec, le cabinet de Versailles, ces deux princes firent une foule de galanteries aux officiers ; la czarine l>articulicrement envoya à chacun d'eux un halat complet de drap rus.se, manufacturé, brodé, et taillé en Russie. Ainsi finit l'expédition si fatale au roi Stanislas I.eczinski. Elle

Digitized by Google

achats avec de l'argent qui m'est dû de l'autre côté de la rivière; l'argent une fois touché, je ne dis pas que nous ne ferons pas affaire, mais l'important pour moi dans ce moment c'est comme vous voyez de toucher mon argent. — Mais comment ferez-vous, puisqu'il n'y a pas un seul bateau? — Bah! fit le roi, quelque chose me dit que vous m'en trouverez un, vous. — Tenez, dit-elle, je vois bien que vous êtes un brave homme et que vous avez besoin de passer l'eau. Eh bien! je vais vous donner mon fils. Il y a sur l'autre bord un pêcheur de ses amis qui a un bateau amarré à sa maison. A un signal il viendra vous prendre. Allez, et que Dieu vous conduise hors de l'embarras où je vous vois.

Le roi remercia cette femme. Elle aussi l'avait-elle reconnu? Il n'en sut jamais rien, mais, montant avec son fils dans le chariot, le roi se rendit au bord du Nogat. Là, le jeune homme donna le signal. A l'instant même le pêcheur sortit de la maison et traversa la rivière. Le roi entra dans le bateau avec un de ses hommes, laissant l'autre au chariot et lui promettant de lui renvoyer son compagnon.

Arrivé sur l'autre bord, le roi leva les mains et les yeux au ciel: il était sauvé. Alors il congédia son sznapan, lui donna une lettre pour l'ambassadeur, laquelle invitait M. de Monti à donner aux trois hommes la récompense promise, attendu que le roi était arrivé sain et sauf de l'autre côté du Nogat. Puis, s'avançant vers un village nommé Bialagora, le roi y acheta un autre chariot, avec deux chevaux. Le soir même, dans cet équipage, Stanislas, désormais hors de tout danger, faisait son entrée à Marienwerder.

Quant aux Français restés à Dantzick, au jour où la ville se rendit, leur courage leur fut compté. Des ordres arrivèrent des cours de Vienne et de Russie pour qu'ils ne fussent pas traités en prisonniers de guerre mais en étrangers libres et auxiliaires. Soit véritable admiration pour cette splendide folie, soit que la czarine et l'empereur ne voulussent pas se fâcher avec le cabinet de Versailles, ces deux princes firent une foule de galanteries aux officiers; la czarine particulièrement envoya à chacun d'eux un habit complet de drap russe, manufacturé, brodé, et taillé en Russie.

Ainsi finit l'expédition si fatale au roi Stanislas Leczinski. Elle

The text on this page is estimated to be only 27.33% accurate

Digitized by Goog[e Fuite (Je Stanislas, roi (Je Pologne.

BIBLIOTECA NAZIONALE NAPOLI

TYP. J. CLAYE.

Fuite de Stanislas, roi de Pologne.

The text on this page is estimated to be only 27.00% accurate

Digitized by Google

LOUIS XV 197 tira le plus pur de ee noble sang [lolonais, ipii scinldc depuis unsiifle ne deniunder qu'à eouler sur tous leselianijis de baUiille del'Enrope. Stanislas l'onialowski lui porta le dernier coup en se faisant le complice de Catherine, et en montant sur le trône à son tour trente ans après. Le canon de Uantzick avait inis le feu à l'Europe. Un affront venait d'étre fait aux armes françaises jiar les Russes et les im[)ériaux : on ne pouvait atteindre les Russes retranchés derrière le Volga et le Niémen, mais on pouvait joindre l'Autriche en Allemagncet en Italie. L'Es[>agnc, notre sœur, nous donnait ta main. Toute trace de dissentiment avait dis[)aru entre Philippe V et Louis XV. La naissance de deux princes avait mis la maison d'Oi^ léans hors de cause, et ôté au petit-fils de Louis XIV toute possibilité de rêver plus la réunion des deux royaumes. D'ailleurs, comme la France, l'Espagne était intéressée à l'abaissement de la maison d'Autriche. N'avait-elle pas Naples et Parme à réclamer en Italie. Voici le plan de la campagne arrêtée ; Une armée traverserait la Lorraine, les trois évêchés, et irait mettre le siège devant Philipsbourg, cette clé de l'Allemagne. Philipsbourg pris, on pénétrerait au cœur de la Souabe, et l'on irait à travers l'Allemagne donner la main à la Pologne. Une autre armée franchirait les Alpes avec l'aide des Picniontais nos alliés , et marcherait sur Milan , tandis qu'un corps de troupes espagnoles prenant la Péninsule par l'autre extrémité, débarquerait à Naples et marcherait de l'est à l'ouest; tandis que nous marcherions, nous, de l'ouest à l'est. Les deux généraux en chef de ces deux armées étaient, |>our l'armée d'Alleihagne , le duc de Berwick.Pour l'armée d'IUdie, le maréchal de Villars. Le duc de Berwick, Jacques Fitz-James, était fils naturel de Jacques II , et d'Arabclla Churchill, sœur du duc de Marlborough. Il était né le 21 août 1670. Il avait été envoyé en France à l'âge de sept ans, élevé à Juilly-au-Plessis et à la Flèche ; il avait fait ses premières armes en Uongrie. Us'était fait naturaliser Français cn'17ü3. 11 avait commandé en Espagne en 1 704 ; il avait été fait maréchal de

tira le plus pur de ce noble sang polonais, qui semble depuis un siècle ne demander qu'à couler sur tous les champs de bataille de l'Europe.

Stanislas Poniatowski lui porta le dernier coup en se faisant le complice de Catherine, et en montant sur le trône à son tour trente ans après.

Le canon de Dantzick avait mis le feu à l'Europe.

Un affront venait d'être fait aux armes françaises par les Russes et les impériaux : on ne pouvait atteindre les Russes retranchés derrière le Volga et le Niémen, mais on pouvait joindre l'Autriche en Allemagne et en Italie. L'Espagne, notre sœur, nous donnait la main.

Toute trace de dissentiment avait disparu entre Philippe V et Louis XV. La naissance de deux princes avait mis la maison d'Orléans hors de cause, et ôté au petit-fils de Louis XIV toute possibilité de rêver plus la réunion des deux royaumes. D'ailleurs, comme la France, l'Espagne était intéressée à l'abaissement de la maison d'Autriche. N'avait-elle pas Naples et Parme à réclamer en Italie.

Voici le plan de la campagne arrêtée :

Une armée traverserait la Lorraine, les trois évêchés, et irait mettre le siége devant Philipsbourg, cette clé de l'Allemagne. Philipsbourg pris, on pénétrerait au cœur de la Souabe, et l'on irait à travers l'Allemagne donner la main à la Pologne. Une autre armée franchirait les Alpes avec l'aide des Piémontais nos alliés, et marcherait sur Milan, tandis qu'un corps de troupes espagnoles prenant la Péninsule par l'autre extrémité, débarquerait à Naples et marcherait de l'est à l'ouest; tandis que nous marcherions, nous, de l'ouest à l'est.

Les deux généraux en chef de ces deux armées étaient, pour l'armée d'Allemagne, le duc de Berwick. Pour l'armée d'Italie, le maréchal de Villars.

Le duc de Berwick, Jacques Fitz-James, était fils naturel de Jacques II, et d'Arabella Churchill, sœur du duc de Marlborough. Il était né le 21 août 1670. Il avait été envoyé en France à l'âge de sept ans, élevé à Juilly-au-Plessis et à la Flèche; il avait fait ses premières armes en Hongrie. Il s'était fait naturaliser Français en 1703. Il avait commandé en Espagne en 1704; il avait été fait maréchal de

 il s'oUiit donc buUu succossivenionl en Espagne, en Flandre cl sur le Uhin. La paix l’avait laissé en 1719, la guerre le venait reprendre en 1734. Il avait plus de soi.xanle-(iualrc ans. Céiait un homme infatigahle, inirépidc et froid. Nous connaissons le maréchal de Villars, plus qu’octogénaire à l’époque OÙ nous sommes arrivés, c’élait toujours le même homme malgré son grand âge, et le [loids de scs quatre-vingt-un ans n’avait rien enlevé à I exaltation de son orgueil et à la légérelé de s<jn caractère. Les généraux qui devaient servir sons le duc de llerwick étaient ; (Iharlcs-Louis-Augustc Fouquet, comtede lîelle-lsie, pelit-fdsdu fameux surintendant des linanccs, dont nous avons, dans l’histoire de I^ouis XIV, raconté la haute foriniie et la profonde disgrâce. Lui aussi , avait subi ces caprices du sort familier à sa race. Nommé man"chal de camp sous la Régence , il avait fait en Espagne la guciTe de famille. Envelop(>é dans la disgréce de L'hlane, il avait été mis à la Bastille avec lui sous le ministère de .M. le Duc, et n’en était sorti que pour subir uh exil dans ses terres. Enfin, en 1732, il avait été fait lieutenant générale! promu au commandement d'un des quatre camps de plaisance formés la même année. Adrien-Maurice deNoailles, né en 1078. Nous l’avons plus d’une fois rencontré déjà sous le nom du duc d’Agen i(ii’il [Hirtait dans sa jeunesse. Il avait été cornette du régiment de cavalerie du mart'chal de Noaillcs, avait obtenu une compagnie en 1093, commandant en second une brigade de cavalerie en 1 090 , il .avait été cixié brigadier des armées du roi en 1702, enfin, maréchal do camp en 1704 et bientôt après lieutenant général. Claude-François Bidal, chevalier d'Asfeld. D'aliord mestre'de camp d’un régiment de dragons, puis brigadier des aianées du roi en 1094, puis maréchal de camp en 1702, puis lieutenant général en 1704. Enfin , M.aurice, comte de Saxe, jeune homme de trente-huit ans, héros de rare bâtarde comme Dubois et Ifervvick ; lils d'Auguste 11, électeur de Saxe et roi de Pologne, qui venait de mourir, et d’Auroré de Kœnismark, Maurice de Saxe, qui, à douxe ans, avait eu un cheval tué sous lui et son chaixiau traversé d’une balle à Tournay,

I.UUIS XV 199 qui, à la bataille de Malplaquet, c'est-à-dire à l’àge de treize abs; avait conservé le sang-froid d'un homme au milieu du plus clfroyable carnage dont les annales du siècle fassent mention ; qui , à seize ans enfin, surpris à l'improvistc dans le village de Traknilz, y avait fait à la tête d'une poignée de soldats une défense si vigoureuse que tous les historiens la comparaient à celle de Charles XII , à fiender. Depuis ce temps, le comte de Saxe s'était trouvé partout où l'occasion lui avait été donnée de tirer l'épée : à Stralsund , à Belgrade, à Mittaù. Enfin la guerreavait éclaté contre l’Autriche, et le comte de Saxe avait été envoyé à l'armée du Rhin comme maréchal de camp. Cinq princes du sang y portaient les armes avec lui. Le comte de Charolais, le prince de Conti, le prince de Domhcs, le comte d’Eu et le comte de Clermont. Les généraux qui devaient servir sous M. de Villars étaient : Le roi Charles-Emmanuel, né à Turin, le 27 avril 1701 , reconnu roi de Sardaigne et duc de Savoie après l'abdication de son père Victor-Amédée II. François, duc de Broglie, né le 11 janvier 1671 , cornette au régiment des cuirassiers en 1687, capitaine en 1690, mestre de camp en 1693, brigadier en 1702, maréchal de camp en 1701, inspecteur général decavalcriecn 1707, enfin lieutenant général en 1710. Enfin , François de Franquetot , duc de Coigny, qui , né le 1 6 mars 1670, avait conquis ses grades un à un, depuis celui de cornette jusqu’à celui de lieutenant général. Les deux généraux impériaux étaient : Le prince Eugène , général en chef de l'armée d'Allemagne. Et le général de Mcrcy, général en chef de l'armée d'Italie. Nous connaissons le fameux prince Eugène , c'est toujours le vainqueur de Zenta, d’Hoschtedt, d’Oudenarde, de Malplaquet, Peterwaradin , le fils du comte de Soissons et d'OIympe Mancini, Quant à Ferdinand-Charles de Mcrcy, né en 1660, volontaire à la défense de Vienne assiégée par les Turcs, lieutenant dans un régiment de cuirassiers , puis major, puis feld-major-général , et enfin, en 1719 nommé coramaudaiit général delà Sicile, c’était, malgré Digitized by Google

qui, à la bataille de Malplaquet, c'est-à-dire à l'âge de treize ans; avait conservé le sang-froid d'un homme au milieu du plus effroyable carnage dont les annales du siècle fassent mention; qui, à seize ans enfin, surpris à l'improviste dans le village de Traknilz, y avait fait à la tête d'une poignée de soldats une défense si vigoureuse que tous les historiens la comparaient à celle de Charles XII, à Bender.

Depuis ce temps, le comte de Saxe s'était trouvé partout où l'occasion lui avait été donnée de tirer l'épée : à Stralsund, à Belgrade, à Mittau. Enfin la guerre avait éclaté contre l'Autriche, et le comte de Saxe avait été envoyé à l'armée du Rhin comme maréchal de camp.

Cinq princes du sang y portaient les armes avec lui.

Le comte de Charolais, le prince de Conti, le prince de Dombes, le comte d'Eu et le comte de Clermont.

Les généraux qui devaient servir sous M. de Villars étaient :

Le roi Charles-Emmanuel, né à Turin, le 27 avril 1701, reconnu roi de Sardaigne et duc de Savoie après l'abdication de son père Victor-Amédée II.

François, duc de Broglie, né le 11 janvier 1671, cornette au régiment des cuirassiers en 1687, capitaine en 1690, mestre de camp en 1693, brigadier en 1702, maréchal de camp en 1704, inspecteur général de cavalerie en 1707, enfin lieutenant général en 1710.

Enfin, François de Franquetot, duc de Coigny, qui, né le 16 mars 1670, avait conquis ses grades un à un, depuis celui de cornette jusqu'à celui de lieutenant général.

Les deux généraux impériaux étaient :

Le prince Eugène, général en chef de l'armée d'Allemagne.

Et le général de Mercy, général en chef de l'armée d'Italie.

Nous connaissons le fameux prince Eugène, c'est toujours le vainqueur de Zenta, d'Hoschtedt, d'Oudenarde, de Malplaquet, Peterwaradin, le fils du comte de Soissons et d'Olympe Mancini.

Quant à Ferdinand-Charles de Mercy, né en 1666, volontaire à la défense de Vienne assiégée par les Turcs, lieutenant dans un régiment de cuirassiers, puis major, puis feld-major-général, et enfin, en 1719 nommé commandant général de la Sicile, c'était, malgré

200 I.OUIS XT sessuixaiite-huit ans, un général de surprise, d'uppuritiun suliitc, de marches et de contre-marches. Nous ne suivions pas cette double invasion dans ses détaUs , nous en signalerons seulement les princi|>aux faits, et nous en consignerons les résultats. Au nord , la Lorraine est envahie sans coup férir ; le duché fie Har reçoit garnison; le siège est mis devant Philipsbourg; le maréchal de Bcrwick est tué d'un laiidct qui lui traverse la poitrine; le siège est continué pard'Asfeld , de Noailleset surtout par M. de Belle-lslc; apres trente-deux jours de tranchée ouverte, 4a ville est prise à la vue du prince Eugène. Au midi, l'armée franco-piémontaise traverse le PO, manœuvre hardiment sans rencontrer d'autres entraves que l'orgueil et la mauvaise humeur de Yillars , constamment en opposition avec la hardiesse de mouvement et la fermeté de décision du roi Charles-Emmanuel ; heureusement la fièvre prend le maréchal , il s'alite et meurt : Ainsi, les deux armées françaises perdent au début de la campagne et |ircs(|ue en même temps, leurs deux généraux en clief, généraux (|uc vingt ans de paix ont plus vieillis que quarante ans de guerre, qui ne sont plus en harmonie avec les éléments guerriers qu'ils sont appelés à faire mouvoir, et qui disparaissent pour faire place aux tactiques nouvelles qui vont succéder aux vieilles théories. I.a mort de Berwick, et de Villars, c'œt l'avénement du chevalier de Follard et du comte de Saxe. Le commandement de l'armée d'Italie tombe donc aux mains de Broglie et de Coigny, comme celui de l'armée du nord est tombé aux mains d'AsIcId et de Noailles. En somme, les impériaux ont battu précipitamment en retraite uisf(u'à Parme, là seulement ils trouvent la position qui convient à leur général en chef pour attendre l'cnncmr. Non-seulement les im)>ériaux nous atlcndent à Parme, mais de la reirailc ils passent à l'oITcnsive, se déploient avec un ordre admirable, nous attaquent |iar colonnes serrées et par grandes masses, niellent en retraite les règimenLs de Berry et d'Auvergne, qui, de la

ses soixante-huit ans, un général de surprise, d'apparition subite, de marches et de contre-marches.

Nous ne suivrons pas cette double invasion dans ses détails, nous en signalerons seulement les principaux faits, et nous en consignerons les résultats.

Au nord, la Lorraine est envahie sans coup férir; le duché de Bar reçoit garnison; le siége est mis devant Philipsbourg; le maréchal de Berwick est tué d'un boulet qui lui traverse la poitrine; le siége est continué par d'Asfeld, de Noailles et surtout par M. de Belle-Isle; après trente-deux jours de tranchée ouverte, la ville est prise à la vue du prince Eugène.

Au midi, l'armée franco-piémontaise traverse le Pô, manœuvre hardiment sans rencontrer d'autres entraves que l'orgueil et la mauvaise humeur de Villars, constamment en opposition avec la hardiesse de mouvement et la fermeté de décision du roi Charles-Emmanuel; heureusement la fièvre prend le maréchal, il s'alite et meurt :

Ainsi, les deux armées françaises perdent au début de la campagne et presque en même temps, leurs deux généraux en chef, généraux que vingt ans de paix ont plus vieillis que quarante ans de guerre, qui ne sont plus en harmonie avec les éléments guerriers qu'ils sont appelés à faire mouvoir, et qui disparaissent pour faire place aux tactiques nouvelles qui vont succéder aux vieilles théories.

La mort de Berwick, et de Villars, c'est l'avénement du chevalier de Follard et du comte de Saxe.

Le commandement de l'armée d'Italie tombe donc aux mains de Broglie et de Coigny, comme celui de l'armée du nord est tombé aux mains d'Asfeld et de Noailles.

En somme, les impériaux ont battu précipitamment en retraite jusqu'à Parme, là seulement ils trouvent la position qui convient à leur général en chef pour attendre l'ennemi.

Non-seulement les impériaux nous attendent à Parme, mais de la retraite ils passent à l'offensive, se déploient avec un ordre admirable, nous attaquent par colonnes serrées et par grandes masses, mettent en retraite les régiments de Berry et d'Auvergne, qui, de la

LOUIS XV 204 retraite, passent à la déroute, lorsque tout à coup le comte de Mercy, atteint d'une balle, tombe mort. A l'immense clameur qui porte cette nouvelle dans leurs rangs, les impériaux s'arrêtent. M. de tàrigny saisit avec une admirable sagacité ce mouvement d'hésitation, ordonne une charge par régiments serrés en colonnes, selon la méthode du chevalier de Follard. I>es impériaux, qui attaquaient, sont attaqués à leur tour. Les régiments français font une immense trouée dans leur centre. Ils s'écartent^ se dispersent et fuient, laissant huit mille hommes sur le champ de bataille. I^uis XV apprend , à dix-neuf jours d'intervalle , la prise de Philipsbourg et la liataille de Panne : d'Asfeld, de Noailles, de Broglie et de Coigny sont nommés maréchaux de France. Nous avons vu ce qui se passe à Philipsbourg et ce qui se passe à Parme, voyons ce qui se passe à Naples. L'infant don Carlos a débarqué le 29 mars; Naples lui a ouvert ses portes sans résistance; le 10 mai , il fait son entrée dans la capitale , et , cessionnaire de tons les droits du roi son père sur le royaume des Deux-Siciles, il reçoit en son propre nom l'hommage de tous les ordres de l'État. Le 25 du même mois, les impériaux, commandés par le général Visconti, sont forcés dans leurs retranchements de Bitonto. Le 1 5 Juin, une escadre de seize galères, moilié française, moitié espagnole, amène au nouveau roi un renfort de dix-huit bataillons et de deux mille cinq cents chevaux, avec lesquels don Carlos met le siège devant Gaëte, qui selwd le 6 août. Dix-huit mille hommes passent alors le détroit pour soumettre la Sicile à don Carlos. Les impériaux abandonnent toutes les places. Sur la terre ferme, Capoue ; en Sicile, Messine et Syracuse tiennent seules pour l'empire. En cinq mois, tout lo territoire des Deux-Siciles est aux mainsdes Espagnols, et l'empereur perd le royaume de Naples pour avoir voulu faire un roi de Pologne. En même temiis, les impériaux reprennent un petit avantage, dans une surprise de nuit, où le maréchal de Broglie, paresseux et donneur, est obligé de se sauver la culotte à T. I. X6 Digitized by Google

retraite, passent à la déroute, lorsque tout à coup le comte de Mercy, atteint d'une balle, tombe mort.

A l'immense clameur qui porte cette nouvelle dans leurs rangs, les impériaux s'arrêtent. M. de Coigny saisit avec une admirable sagacité ce mouvement d'hésitation, ordonne une charge par régiments serrés en colonnes, selon la méthode du chevalier de Follard. Les impériaux, qui attaquaient, sont attaqués à leur tour. Les régiments français font une immense trouée dans leur centre. Ils s'écartent, se dispersent et fuient, laissant huit mille hommes sur le champ de bataille.

Louis XV apprend, à dix-neuf jours d'intervalle, la prise de Philipsbourg et la bataille de Parme : d'Asfeld, de Noailles, de Broglie et de Coigny sont nommés maréchaux de France.

Nous avons vu ce qui se passe à Philipsbourg et ce qui se passe à Parme, voyons ce qui se passe à Naples.

L'infant don Carlos a débarqué le 29 mars; Naples lui a ouvert ses portes sans résistance; le 10 mai, il fait son entrée dans la capitale, et, cessionnaire de tous les droits du roi son père sur le royaume des Deux-Siciles, il reçoit en son propre nom l'hommage de tous les ordres de l'État.

Le 25 du même mois, les impériaux, commandés par le général Visconti, sont forcés dans leurs retranchements de Bitonto. Le 15 juin, une escadre de seize galères, moitié française, moitié espagnole, amène au nouveau roi un renfort de dix-huit bataillons et de deux mille cinq cents chevaux, avec lesquels don Carlos met le siége devant Gaëte, qui se rend le 6 août.

Dix-huit mille hommes passent alors le détroit pour soumettre la Sicile à don Carlos. Les impériaux abandonnent toutes les places. Sur la terre ferme, Capoue; en Sicile, Messine et Syracuse tiennent seules pour l'empire.

En cinq mois, tout le territoire des Deux-Siciles est aux mains des Espagnols, et l'empereur perd le royaume de Naples pour avoir voulu faire un roi de Pologne. En même temps, les impériaux reprennent un petit avantage, dans une surprise de nuit, où le maréchal de Broglie, paresseux et dormeur, est obligé de se sauver la culotte à

 la main. &iais, le 19 septembre, le maréchal de Broglie reprend sa revanche à Guastalla ; c'est une seconde bataille de Parme. A la fin de juin 1733, les Espagnols ont fait leur jonction avec les Français et les Piémontois. Les impériaux sont presijue entièrement chassés de la Lombardie , et nous tenons tout le bas et tout le haut Hantouan. Mantouc reste à l'empereur. En Allemagne , nous sommes à la porte de Mayence , et quoique le prince Eugène soit campé entre Heidelberg et Brucksall , nous faisons des fourrages dans tout le Palatinat. Les avantages des deux campagnes, 1754-17SS, sont entièrement à nous. Seulement, l'Angleterre voyait nos victoires avec sa jalousie liabituelle. Le comte de Walpole fut interpellé au Parlement. La raa^n d'Espagne tenant Naples et la Sicile; les armées françaises sur le Pô et sur le Rhin, inquiétaient les whigs. La Hollande faisait tout bas ses observations au ministre anglais. Les Français, maîtres de Philipsbourg, dominaient la Belgique, et n'avaient qu'à étendre la main pour toucher la Hollande ; or, les Hollandais n'avaient point oublié les guerres de Louis XIV. De son cété, la Prusse menaçait de se mêler au jeu, elle, gai^ dienne des libertés germaniques, si la guerre prenait un caractère trop allemand. Walpole, attaqué de trois côtés, tira de sa poche une convention secrète avec le cardinal de Fleury , dans laquelle le cardinal consentait à tenir sa marine dans l'abaissement, et à laisser aux Anglais l'empire de la mer et l'universalité du commerce; c'était un frein mis à la bouche de la France et qu'on lui ferait sentir dès quelle songerait à s'agrandir. Les trois puissances intéressées à la paix offrirent alors leur médiation. Rien n'était plus facile que d'arriver à un résultat. Le cardinal de Fleury n'était pas d'un naturel belliqueux , et l'empereur sentait que le prince Eugène, faisant la guerre malgré l'opinion émise par lui dans le cabinet de Vienne , avait perdu la moitié de cette force qu'il avait déployée autrefois. Les négociations furent donc nouées, et, le 3 octobre, les conditions préliminaires furent arrêtées. Les voici :

I.UUIS XV 203 \ 1* Le roi Süiiiislas alx)i(|iiera la couronne de Pologne, dont il sera cciwndant reconnu roi, et dont il conservera tous les honneurs et tous' les titres. Il sera, à l'instant nnîme, rais en iwssessiun du duché de Bar, et aussilAt que le grand-duché de Toscane sera échu à la maison de lorraine, le duché de I.«rraine lui sera alKindonné |iar celte maison , puis les deux duchés de Lorraine et de Bar seront réunis à la couronncdeFrance après la mortduroi Stanislas. .\ cescnndilions, le roi Auguste est reconnu roi de Pologne et grand-duc de Lithuanie. 2* Le grand-duché de Toscane appartiendra à la maison de Lorraine après la mort du présent possesseur. Toutes les puissances lui en gai-antiront la succession éventuelle , et , en attendant cet événement , la France lui tiendra compte des revenus de la Lorraine. 3* Les royaumes de Naples et de Sicile appartiendront à don Ciu"los, qui en sera reconnu roi. V Tous les autres lîlats détachés que l'empereur possédait lui seront restilncs. Les duchés de Parme et de Plaisance lui seront cédés. Les con(piCtcs faites en Allemagne i>ar les armes delà France lui seront rendues. 5* Le roi garantira à rempereur la pragmatique sanction de 1 7 1 3. 6“ Enfin , il sera nommé des commissaires de jiart et d'autre pour régler les limites de l’Alsace et des Pays-Bas. Le 5 novembre I73S, la cessation des hostilités est publiée en Allemagne, et, le 15 du même mois, en Italie. Ce traité recul le nom <lc traité de Vienne. Il y a ceci de remarquable pour nous, que le remimiement européen qu’il amène est encore en vigueur de nos jours, malgré ks secousses que l'Europe a éprouvées depuis cent ans. Ainsi, la France est encoreaujonrd'hui, avec l’Alsace conquise |>ar Louis XIV, cl la Lorraine ajoutée par Louis XV, la F rance de la maison de Bourixvn , et non celle de la Bépublique et de Napoléon. Ainsi, le royaume piemontais, qui doit s’agrandir plus tard de Gènes, s’agrandit de deux provinces. . Ainsi , le royaume de Naples et de Sicile, conquis |>ar la branche cadette des Bourbons d'Espagne, cstencoicaux nutinsduroi Ferdinand, héritier de celle branche cadette.

204 LOUIS XV Ainsi , malgré la révolution démocratique de Florence , le grandduc de Toscane , représentant de la maison de Lorraine , vient de rentrer dans scs Éttas. Enfin les duchés de Parme et de Plaisance ne sont sortis de la maison de l'empereur que par la mort de la grande-duchesse Marie-Louise. Il est vrai que nous verrons, avant dix ans, la fin de toutes ces puissances péninsulaires dont nous n'avons pas vu le commencement. Tout l'honneur de ces deux campagnes fut à la France-, aussi, pendant les années 1734, 1735 et 1736, tous les regards furentils tournes vers nos armées, qui accomplirent tout ce qui se fit d'important. A l'intérieur, M. de Richelieu épouse la princesse Elisabeth-Sophie de Lorraine, fille du prince de Guise, laquelle, neuf mois après le mariage , lui donne un héritier, qui prend le nom de duc de Fronsac. Le comte de Belle-Isle est nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Le roi fait maréchaux de France M. le duc de Rivas, M. le man|uis de Puységur et le prince de Tingry . Notre ancienne connaissance, la princesse Charlolte-Aglaé de Valois, princesse héritière de Modène , revient à Paris. Le dauphin passe entre les mains des hommes à r%e de six ans et demi. M. le duc du Maine meurt, âgé de soixantesix ans, en son château de Sceaux. Enfin, la reine accouche d'une nouvelle princesse. Pendant ces trois années, le théâtre est entièrement tenu par Voltaire et Marivaux. Voltaire fait représenter Aixire et \' Enfant prodigue; et Marivaux, le Leg» et les Fausses Confidences, CHAPITRE VU, I.es années qui suivent la signature de la paix sont employées, par les différentes puissances qui y sont intéressées, à l'exécution des articles de celte paix. Ainsi , le 1 6 avril , le comte de Trawn prend possession , au nom de Digmzed by

Ainsi, malgré la révolution démocratique de Florence, le grand-duc de Toscane, représentant de la maison de Lorraine, vient de rentrer dans ses États.

Enfin les duchés de Parme et de Plaisance ne sont sortis de la maison de l'empereur que par la mort de la grande-duchesse Marie-Louise.

Il est vrai que nous verrons, avant dix ans, la fin de toutes ces puissances péninsulaires dont nous n'avons pas vu le commencement.

Tout l'honneur de ces deux campagnes fut à la France; aussi, pendant les années 1734, 1735 et 1736, tous les regards furent-ils tournés vers nos armées, qui accomplirent tout ce qui se fit d'important.

A l'intérieur, M. de Richelieu épouse la princesse Élisabeth-Sophie de Lorraine, fille du prince de Guise, laquelle, neuf mois après le mariage, lui donne un héritier, qui prend le nom de duc de Fronsac. Le comte de Belle-Isle est nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Le roi fait maréchaux de France M. le duc de Rivas, M. le marquis de Puységur et le prince de Tingry. Notre ancienne connaissance, la princesse Charlotte-Aglaé de Valois, princesse héritière de Modène, revient à Paris. Le dauphin passe entre les mains des hommes à l'âge de six ans et demi. M. le duc du Maine meurt, âgé de soixante-six ans, en son château de Sceaux. Enfin, la reine accouche d'une nouvelle princesse.

Pendant ces trois années, le théâtre est entièrement tenu par Voltaire et Marivaux.

Voltaire fait représenter *Alzire* et l'*Enfant prodigue;* et Marivaux, le *Legs* et les *Fausses Confidences.*

CHAPITRE VII.

Les années qui suivent la signature de la paix sont employées, par les différentes puissances qui y sont intéressées, à l'exécution des articles de cette paix.

Ainsi, le 16 avril, le comte de Trawn prend possession, au nom de

LOUIS XV 205 Vmpcrciir, des duchés de Parme et de Plaisance. Ainsi, les 18 janvier et31 marejM. de La Galaizière, maître des rcijuétcs, prend possession du duché de Bar et du duché de Lorraine. Le 9 juillet, le grand-duc de Toscane, Gaston, qui semble pressé de rendre son duché à l'empire , meurt dans sa soixante-sixième année ; c'est le dernier des Mcdicis, dont la race a régné 237 ans. Aussitôt cette mort signifiée, le prince de Craon fait prêter serment aux sénateurs, pour le duc de lorraine. Le 3 février 1739, le roi de Sardaigne, et le 21 avril de la même année, les rois d'Es[iagne et des Deux-Siciles , accèdent aux traités de Vienne. Enfin, le l" juin, la paix est proclamée à Paris : pendant ce temps le reste de la société de Louis XIV disparait, et la société de Louis XV se constitue. Le duc de Berwick meurt à l'àge de C8 ans, le maréchal de Villars meurt à l'àge de 81 ans, M. le duc du Maine meurt à l'àge de 66 ans, le cardinal de Biny meurt à l'àge de 81 ans, le comte de Toulouse meurt à l'àge de 64 ans, M. le maréchal d'Estrées meurt à l'àge de 76 ans, le duc de Mazarin meurt à l'àge de 79 ans, le maréchal de Roquelaure meurt à l'àge de 82 ans , la princesse de Conü meurt à l'àge de 72 ans; enfin, Samuel Bernard meurt à l'àge de 86 ans. 11 ne reste, d'un au Ire temps, que le cardinal de Fleury, qui, à son tour, va bientôt mourir. Autour du jeune roi, âgé de 27 ou 28 ans, la jeune génération se presse. I>c duc de Richelieu en est l'ainé; mais le duc de Richelieu n'a jamais eu d'àgc; Richelieu est tout, auprès du roi, diplomate, ambassadeur, convive à table, compagnon à la chasse, professeur d'amour, professeur de guerre; c'est lui qui donne le ton à toute cette folle jeunesse, qui a Marivaux pour poète , Watfeau pour peintre ; Crcbillon fils pour romancier. Après le duc de Richelieu , vient le beau La Trémouille , dont l'intimité a été si tendre avec le roi, qu'on en a brûlé Duchauffour. La Trémouille, qui, pendant la dernière guerre, est tombé de cheval, à la tète de son escadron , et qui ne s'est préoccupé que d'une chose , de cacher son visage pour ne pa.s être défiguré; le comte d'Agen, qui est de cette ambilicuse famille des Xoaillcs, qui, parmadamede Digitized by Google

'empereur, des duchés de Parme et de Plaisance. Ainsi, les 18 janvier et 31 mars, M. de La Galaizière, maître des requêtes, prend possession du duché de Bar et du duché de Lorraine. Le 9 juillet, le grand-duc de Toscane, Gaston, qui semble pressé de rendre son duché à l'empire, meurt dans sa soixante-sixième année ; c'est le dernier des Médicis, dont la race a régné 237 ans. Aussitôt cette mort signifiée, le prince de Craon fait prêter serment aux sénateurs, pour le duc de Lorraine. Le 3 février 1739, le roi de Sardaigne, et le 21 avril de la même année, les rois d'Espagne et des Deux-Siciles, accèdent aux traités de Vienne. Enfin, le 1er juin, la paix est proclamée à Paris : pendant ce temps le reste de la société de Louis XIV disparaît, et la société de Louis XV se constitue.

Le duc de Berwick meurt à l'âge de 68 ans, le maréchal de Villars meurt à l'âge de 81 ans, M. le duc du Maine meurt à l'âge de 66 ans, le cardinal de Biny meurt à l'âge de 81 ans, le comte de Toulouse meurt à l'âge de 64 ans, M. le maréchal d'Estrées meurt à l'âge de 76 ans, le duc de Mazarin meurt à l'âge de 79 ans, le maréchal de Roquelaure meurt à l'âge de 82 ans, la princesse de Conti meurt à l'âge de 72 ans; enfin, Samuel Bernard meurt à l'âge de 86 ans.

Il ne reste, d'un autre temps, que le cardinal de Fleury, qui, à son tour, va bientôt mourir.

Autour du jeune roi, âgé de 27 ou 28 ans, la jeune génération se presse. Le duc de Richelieu en est l'aîné; mais le duc de Richelieu n'a jamais eu d'âge; Richelieu est tout, auprès du roi, diplomate, ambassadeur, convive à table, compagnon à la chasse, professeur d'amour, professeur de guerre; c'est lui qui donne le ton à toute cette folle jeunesse, qui a Marivaux pour poëte, Watteau pour peintre; Crébillon fils pour romancier.

Après le duc de Richelieu, vient le beau La Trémouille, dont l'intimité a été si tendre avec le roi, qu'on en a brûlé Duchauffour. La Trémouille, qui, pendant la dernière guerre, est tombé de cheval, à la tête de son escadron, et qui ne s'est préoccupé que d'une chose, de cacher son visage pour ne pas être défiguré; le comte d'Agen, qui est de cette ambitieuse famille des Noailles, qui, par madame de

20G LOUIS XV Mainlenon, a eu une presque alliance avec Louis XIV, comme les Mortcmarl , par madame de Mü'nles|>an ; le marquis de Souvré , élevé près du roi, dans l'inUmité du roi, et qui, lors de sa maladie, l'a soigné eu excellent cœur, en ami dévoué ; le maixpiis de Gesvres, le marquis de Coigny, le duc de Nivernais, le marquis d'Aulin. Tous ces jeunes seigneurs, enfin, qui viennent de faire le siiige de Phili|isbourg, de gagner les liatailles de Parme et de Guastalla , sur les impiiriaux, et qui s'apprêtent, le cha|ieau à la main, la manchette plissée, le nœud à l'épaule, à gagner, sans rien chiffonner de tout cela, la bataille de Fontenoy, sur les Anglais. Pour tout ce monde spirituel, railleur, débauché, Versailles, avec ses grands appariements, ses longues galeries, son parc aux allées droites, n'csl plus ce qu'il faut aux petits soupcis ; scs petits appartementSj les salons sans éliquello où l'on puisse se rouler sur le satin, SC voir dans les glaces, s'entendre sans avoir besoin de crier. Ixiuis XV achète Choisy à M. de La Vallière; Clioisy, ce sera le Marly de I/)uis XV. Alors, Lemoine, Caysevox, Pigallc, Boucher, se mettent à l'ouvrage; les uns taillent le marbre, les autres couvrent In toile. Toute celle cour, jeune, ardente au plaisir, amoureuse de la guerre, avide encore plus d'amour que d'honneur, était, comme on le comprend bien, l'ennemie du vieux cardinal. On voulut renouveler une tentative du genre de celle qui avait échoué du temps de madame de Prie, sous M. le duc de Bourl)on; les conspirateurs furent madame de Mailly, sultane toujours n'gnantc, La Trémouille et Gesvres; il s'agissait de sul>slituer M. de Ghauvelin au cardinal. Le cardinal sut tout par la société du comte de Toulouse, ((ui lui était toute dévouée. Malheureusement pour les conspirateurs, M. de Ghauvelin était ministre des affaires étrangères pendant la dernière guerre, et, à tort nu à raison , le bruit avait couru qu'il avait reçu de Vienne des sommes considérables pour que la Savoie fût maltraitée; en effet, on se le rapirelle, pour prix de son alliance active, Gharles-Em.nanuel n'avait reçu (|ue deux petites provinces. l.e cardinal rassembla tous ces bruits vagues, les coordonna pour en faire un acte d'accusation, présenta cet acte d'accusation au ■rnit&ed by

Maintenon, a eu une presque alliance avec Louis XIV, comme les Mortemart, par madame de Montespan; le marquis de Souvré, élevé près du roi, dans l'intimité du roi, et qui, lors de sa maladie, l'a soigné en excellent cœur, en ami dévoué; le marquis de Gesvres, le marquis de Coigny, le duc de Nivernais, le marquis d'Antin. Tous ces jeunes seigneurs, enfin, qui viennent de faire le siége de Philipsbourg, de gagner les batailles de Parme et de Guastalla, sur les impériaux, et qui s'apprêtent, le chapeau à la main, la manchette plissée, le nœud à l'épaule, à gagner, sans rien chiffonner de tout cela, la bataille de Fontenoy, sur les Anglais.

Pour tout ce monde spirituel, railleur, débauché, Versailles, avec ses grands appartements, ses longues galeries, son parc aux allées droites, n'est plus ce qu'il faut aux petits soupers; ses petits appartements, les salons sans étiquette où l'on puisse se rouler sur le satin, se voir dans les glaces, s'entendre sans avoir besoin de crier.

Louis XV achète Choisy à M. de La Vallière; Choisy, ce sera le Marly de Louis XV.

Alors, Lemoine, Coysevox, Pigalle, Boucher, se mettent à l'ouvrage; les uns taillent le marbre, les autres couvrent la toile.

Toute cette cour, jeune, ardente au plaisir, amoureuse de la guerre, avide encore plus d'amour que d'honneur, était, comme on le comprend bien, l'ennemie du vieux cardinal. On voulut renouveler une tentative du genre de celle qui avait échoué du temps de madame de Prie, sous M. le duc de Bourbon; les conspirateurs furent madame de Mailly, sultane toujours régnante, La Trémouille et Gesvres; il s'agissait de substituer M. de Chauvelin au cardinal. Le cardinal sut tout par la société du comte de Toulouse, qui lui était toute dévouée. Malheureusement pour les conspirateurs, M. de Chauvelin était ministre des affaires étrangères pendant la dernière guerre, et, à tort ou à raison, le bruit avait couru qu'il avait reçu de Vienne des sommes considérables pour que la Savoie fût maltraitée; en effet, on se le rappelle, pour prix de son alliance active, Charles-Emmanuel n'avait reçu que deux petites provinces.

Le cardinal rassembla tous ces bruits vagues, les coordonna pour en faire un acte d'accusation, présenta cet acte d'accusation au

LdUIS XV 207 conseil du roi, et fit décniter la disgrâce de M. de Chauvelin. Le 20 février, M. de Maurcpas entra cliez M. de Chauvelin, et lui remit cette lettre du cardinal de Fleury. « L'amitié que j'ai toujours eue pour vous , Monsieur, m'a retenu « jusqu'à présent de vous porter le coup que l'honneur, la con^ science, la probité et le bien de l'État, m'obligent à vous porter B aujourd'hui. ' « Signé : le cardinal dk Fleury. » En même temps, M. de Jumilhac attciidait à la porte, avec ordre de conduire M. de Chauvelin à Gros-Bois. M. de Chauvelin, abattu, le cardinal se retourna contre La Trémouillc et de Gesvrcs, le roi voulut soutenir ses deux amis ; mais il lui fallut céder. Le cardinal exigea l'exil, et l'exil fut accordé. Le vieux chancelier d'Aguesseau reprit les sceaux, M. Amelot, intendant des finances, fut nommé secrétaire d'État des affaires étrangères, et M. de Maurepas, ministre d'Ëtat. Madame de Mailly était la seule dont le cardinal ne se fût pas vengé; c'est que le cardinal, les yeux li'és sur le roi, comprenait que Louis XV allait bientét le venger du reste. En effet, Louis XV, âgé de trente ans à peine , a déjà usé une portion des plaisirs de la vie. Louis XV est blasé sur la table, Louis XV est blasé sur le jeu, Louis XV s'ennuie au milieu de cette cour spirituelle, élégante, sensuelle, parfumée, Louis XV est triste, il plaisante sur la mort qu'il craint, une seule chose peut raviver Louis XV, qui a usé de tous les changements, excepté d'un seul, le cliangement en amours. Celui-là, nousallons le voir l'épuiser comme les autres. ' Parmi les quatre sœurs de madame de Mailly, il y en avait une qui rêvait une singulière renommée; c'était de partager les bonnes gràccs du roi avec sa sœur, de s'emparer du cœur de Louis XV, puis de son esprit, d'arriver à renverser le premier ministre età gouverner la France. Cette sœur, qui n était pas encore mariée, était mademoiselle de Nesle, elle venait d'entrer dans sa vingt-troisième année, elle liabiLait l'abbaye de Port-Royal. Et cependant elle n'était pas jolie; elle ne s'abusait pas sur sa figure, et savait que le roi ne Digitized by Google

conseil du roi, et fit décréter la disgrâce de M. de Chauvelin.

Le 20 février, M. de Maurepas entra chez M. de Chauvelin, et lui remit cette lettre du cardinal de Fleury.

« L'amitié que j'ai toujours eue pour vous, Monsieur, m'a retenu « jusqu'à présent de vous porter le coup que l'honneur, la con- « science, la probité et le bien de l'État, m'obligent à vous porter « aujourd'hui.

« *Signé :* le cardinal DE FLEURY. »

En même temps, M. de Jumilhac attendait à la porte, avec ordre de conduire M. de Chauvelin à Gros-Bois.

M. de Chauvelin, abattu, le cardinal se retourna contre La Trémouille et de Gesvres, le roi voulut soutenir ses deux amis ; mais il lui fallut céder. Le cardinal exigea l'exil, et l'exil fut accordé. Le vieux chancelier d'Aguesseau reprit les sceaux, M. Amelot, intendant des finances, fut nommé secrétaire d'État des affaires étrangères, et M. de Maurepas, ministre d'État.

Madame de Mailly était la seule dont le cardinal ne se fût pas vengé; c'est que le cardinal, les yeux fixés sur le roi, comprenait que Louis XV allait bientôt le venger du reste.

En effet, Louis XV, âgé de trente ans à peine, a déjà usé une portion des plaisirs de la vie. Louis XV est blasé sur la table, Louis XV est blasé sur le jeu, Louis XV s'ennuie au milieu de cette cour spirituelle, élégante, sensuelle, parfumée, Louis XV est triste, il plaisante sur la mort qu'il craint, une seule chose peut raviver Louis XV, qui a usé de tous les changements, excepté d'un seul, le changement en amours. Celui-là, nous allons le voir l'épuiser comme les autres.

Parmi les quatre sœurs de madame de Mailly, il y en avait une qui rêvait une singulière renommée; c'était de partager les bonnes grâces du roi avec sa sœur, de s'emparer du cœur de Louis XV, puis de son esprit, d'arriver à renverser le premier ministre et à gouverner la France. Cette sœur, qui n'était pas encore mariée, était mademoiselle de Nesle, elle venait d'entrer dans sa vingt-troisième année, elle habitait l'abbaye de Port-Royal. Et cependant elle n'était pas jolie; elle ne s'abusait pas sur sa figure, et savait que le roi ne

208 I.OUIf XT pouvïil soulTril' les remnias ; mais elle avait de l'ima^iiialioii un caractère aventureux et liardi , et à force de disirer elle en était arrivée à croire. Aussi écrivait-elle à une chanoiiiesse de ses amies nommée madame de Dray ; O J’enverrai lettre sur lettre à ma so-ur de Mailly, elle est l>onne, « elle m’apixdlcra prrè d'elle. Je me ferai aimer du roi, je chasserai « Kleury et je go'ivcrncrai*la France. » Toutes ces choses réussirent d'abord selon les vœux de mademoiselle de Nesic. Madame de .Mailly se laissi loucher par scs lettres qui lui i«'ignaient tout l'ennui d« couvent; elle (il venir pris d’elle la pauvre recluse. Mademoiselle de Nesle dressa toutes ses Ixitteries. Louis XV qui s'ennuyait à trente ans comme laïuis XIV s'était ennuyé à soixantedix, trouva une distraction dans l'esprit de la nouvelle venue, et quand madame de Mailly s'aperçut des projets de sa sœur, il était déjà trop tard pour qu'elle pût s'y opposer. Alors madame de Mailly prit le parti d'aider aux amours du roi au lieu de les comlvallre; d’ailleurs elle aimait tant le roi, qu'elle aimait mieux le posséder à moitié que de le perdre tout à (iiit. Madame de Mailly espérait d'ailleurs que cette complaisance resterait ignorée, mais ce n’était point là le but de mademoiselle de Nesle ; elle fit si bien, que le roi s'ouvrit de son bonheur à quelques courtisans, si bien qu’au bout de trois mois, le secret de la pauvre madame de Mailly fut celui de toute la cour. Seulement, la chose connue, il s’agissait de marier mademoiselle de Nesle. On jeta les yeux sur M. de Viulimillc, ix'tit-neveu de l’arcbevéquc de l*aris. M. de Tencin venait d'élre nommé et n’avait guères d'autres droits au cba|)eau que ceux que M. deVintimille était près d’ao quérir. On promit deux cent mille livres de dot et la place de dame du [Vidais [vour la future, six mille livres de pension et un logement à Versailles [Ktiir le mari. A partir de ce moment toute la famille jouit de 1a faveur la plus T5igitizcxl b; t^oglc

pouvait souffrir les femmes laides; mais elle avait de l'imagination un caractère aventureux et hardi, et à force de désirer elle en était arrivée à croire. Aussi écrivait-elle à une chanoinesse de ses amies nommée madame de Dray :

« J'enverrai lettre sur lettre à ma sœur de Mailly, elle est bonne, « elle m'appellera près d'elle. Je me ferai aimer du roi, je chasserai « Fleury et je gouvernerai la France. »

Toutes ces choses réussirent d'abord selon les vœux de mademoiselle de Nesle.

Madame de Mailly se laissa toucher par ses lettres qui lui peignaient tout l'ennui du couvent; elle fit venir près d'elle la pauvre recluse.

Mademoiselle de Nesle dressa toutes ses batteries. Louis XV qui s'ennuyait à trente ans comme Louis XIV s'était ennuyé à soixante-dix, trouva une distraction dans l'esprit de la nouvelle venue, et quand madame de Mailly s'aperçut des projets de sa sœur, il était déjà trop tard pour qu'elle pût s'y opposer.

Alors madame de Mailly prit le parti d'aider aux amours du roi au lieu de les combattre; d'ailleurs elle aimait tant le roi, qu'elle aimait mieux le posséder à moitié que de le perdre tout à fait. Madame de Mailly espérait d'ailleurs que cette complaisance resterait ignorée, mais ce n'était point là le but de mademoiselle de Nesle; elle fit si bien, que le roi s'ouvrit de son bonheur à quelques courtisans, si bien qu'au bout de trois mois, le secret de la pauvre madame de Mailly fut celui de toute la cour. Seulement, la chose connue, il s'agissait de marier mademoiselle de Nesle.

On jeta les yeux sur M. de Vintimille, petit-neveu de l'archevêque de Paris.

M. de Tencin venait d'être nommé et n'avait guères d'autres droits au chapeau que ceux que M. de Vintimille était près d'acquérir.

On promit deux cent mille livres de dot et la place de dame du palais pour la future, six mille livres de pension et un logement à Versailles pour le mari.

A partir de ce moment toute la famille jouit de la faveur la plus

tOIJIS XV 200 praïulp; les trois autres soeuis de madame de Mailly et de made'iioitelle de Nesle, madame de Launigiiais, madame de Tournelle el madame de Flavacourt soûl pn^iitées. Le vieux mar<|uis de Luc prolile de la faveur de sa bru pour monter dans les carrosses du roi, liotuieur au reste, auquel il a graiidemenl droit. Liiliii, Vintimille est de toutes les (wrlies, de tous les soupers et de tous les Choisy, comme autrefois, sous Louis XIV, on était de .Marly. Alors madame de Vintimille poursuit son but par sa soeur, madame de Mailly, qui la sert el ipii la complète; elle s'empare du roi par l'esprit el |iar les stms, lui fait oublier son long cou, sa grosse taille, SI dèinmclie rude et cavalière; le roi est à elle, bien à elle, et comme elle l'a écrit à son amie la chanoinesse , la religieuse de PortUoyal est en mesure déjà de lutter contre le cardinal et commence à gouverner la France. Sur ces entrefaites un événement arriva qui donna à cbacuu la mesure de sou pouvoir. la' Iwaii duc de lai Trémonille mourut de la petite vérole. la' Ikxui duc était fort revenu de ses erreurs de jeunesse si tant est, toutefois. (|ue sa jeunesse ei'il en les errems qu'on lui lu éte; il s'était admii'id)lement conduit dans sa disgrâce, et sacrifié par Louis XV au vieux cardinal, il avait pris congé du roi eu lui disant en face ; Sire, vous n'éles plus digne d'étre mon ami. Sa charge de gentilhomme de la cliambreébiil la seule qu'il ei'il conservée. Il était marié et adorait s;i femme, ils s'étaient nnilnelleinent promis de se séjwrcr niomentanémentsi l'un ou l'autre était atteint de la petite vérole, que ni l'un ni l'autre n'avait eue. Mailanie de La Tiémouilleen fut atteinte, mais comme elle ignorait elle-tiiènie la maladie dont elle souffrait, elle n'en prévint |)as son mari, qui, quoique avisé |)ar le miMlcs'in du danger qu'il counut , voulut rester prés d'elle cl continuer de la servir. La duchesse guérit, mais à son tour le duc tomba m<üade et mourut. Ce fut un deuil parmi toutes les femmes de Paris ; le duc fut pleuré • T. I. •Oigilized by Google

grande ; les trois autres sœurs de madame de Mailly et de mademoiselle de Nesle, madame de Lauraguais, madame de La Tournelle et madame de Flavacourt sont présentées.

Le vieux marquis de Luc profite de la faveur de sa bru pour monter dans les carrosses du roi, honneur au reste, auquel il a grandement droit.

Enfin, Vintimille est de toutes les parties, de tous les soupers et de tous les Choisy, comme autrefois, sous Louis XIV, on était de Marly.

Alors madame de Vintimille poursuit son but par sa sœur, madame de Mailly, qui la sert et qui la complète ; elle s'empare du roi par l'esprit et par les sens, lui fait oublier son long cou, sa grosse taille, sa démarche rude et cavalière ; le roi est à elle, bien à elle, et comme elle l'a écrit à son amie la chanoinesse, la religieuse de Port-Royal est en mesure déjà de lutter contre le cardinal et commence à gouverner la France.

Sur ces entrefaites un événement arriva qui donna à chacun la mesure de son pouvoir.

Le beau duc de La Trémouille mourut de la petite vérole.

Le beau duc était fort revenu de ses erreurs de jeunesse si tant est, toutefois, que sa jeunesse eût eu les erreurs qu'on lui prête ; il s'était admirablement conduit dans sa disgrâce, et sacrifié par Louis XV au vieux cardinal, il avait pris congé du roi en lui disant en face : Sire, vous n'êtes plus digne d'être mon ami. Sa charge de gentilhomme de la chambre était la seule qu'il eût conservée. Il était marié et adorait sa femme, ils s'étaient mutuellement promis de se séparer momentanément si l'un ou l'autre était atteint de la petite vérole, que ni l'un ni l'autre n'avait eue. Madame de La Trémouille en fut atteinte, mais comme elle ignorait elle-même la maladie dont elle souffrait, elle n'en prévint pas son mari, qui, quoique avisé par le médecin du danger qu'il courait, voulut rester près d'elle et continuer de la servir.

La duchesse guérit, mais à son tour le duc tomba malade et mourut.

Ce fut un deuil parmi toutes les femmes de Paris ; le duc fut pleuré

210 Loms XV tomme le modMedes maris, et presque ranoniirf' comme un martyr de dévouement conjugal. Il fut question de lui élever un temple par souscription. La Trémouiüe, en mourant, laissait une lîllc et un fils de quatre ans. IjCS ducs d'Aumont, de Gesvres cl de .Mortemarl , dont La Trémouille était collègue comme gentilhomme de la chambro, demandèrent pour cet enfant la survivance de la charge de son jitTe. Mesdames de Mailly et de Vintimille sollicitaient pour le duc de Luxembourg. Le cardinal de Fleury désirait faire nommer son neveu. En conséquence, le vieux ministre avait eniplovè un de ces moyens détournés qui lui étaient habituels. Il était venu trouver le roi, et il lui avait dit : — Sire, tous mes amis me pres.scut de demander è Voti'c Majesté la charge pour mon neveu, mais il est déjà si eoinhlé de hiens, qu'au lieu de vous recommander quelqu'un de ma famille, comme on m'y pousse, je viens vous demander la survivance du duc de La Trémouille pour son fils. — Et vous avez raison , monsieur le cardinal , avait répondu le roi; moi-raérae j'avais songé à votre neveu, mais j'ai réfléchi qu'une pareille faveur, lui faisant trop d'ennemis, lui serait plus préjudiciable qu'utile. Le cardinal demeura stupéfait, il ne s'attendait |ias à la réponse. Alors il comprit la lutte qui allait s'engager. Le cardinal, n'osant plus demander pour son neveu, s'entêta donc au petit La Trémouille, déclarant au roi qu'il avait engagé si parole à sa mère, et que si Sa Majesté le forçait de manquer à sa parole, il n'avait plus qu'à demander son congé au roi, voyant bien ipi'il lui devenait inutile. Au reste, ajouta-t-il, son grand âge demandait des ménagements et SI santé du repos. Sur quoi, le cardinal, selon son habitude, se retira à Issy. Le cardinal savait que si principale force à lui, c'était son absence. Lui retiré, les inteiêts agirent à l'aise. Digitized by Google

comme le modèle des maris, et presque canonisé comme un martyr de dévouement conjugal.

Il fut question de lui élever un temple par souscription.

La Trémouille, en mourant, laissait une fille et un fils de quatre ans.

Les ducs d'Aumont, de Gesvres et de Mortemart, dont La Trémouille était collègue comme gentilhomme de la chambre, demandèrent pour cet enfant la survivance de la charge de son père. Mesdames de Mailly et de Vintimille sollicitaient pour le duc de Luxembourg.

Le cardinal de Fleury désirait faire nommer son neveu.

En conséquence, le vieux ministre avait employé un de ces moyens détournés qui lui étaient habituels. Il était venu trouver le roi, et il lui avait dit :

— Sire, tous mes amis me pressent de demander à Votre Majesté la charge pour mon neveu, mais il est déjà si comblé de biens, qu'au lieu de vous recommander quelqu'un de ma famille, comme on m'y pousse, je viens vous demander la survivance du duc de La Trémouille pour son fils.

— Et vous avez raison, monsieur le cardinal, avait répondu le roi; moi-même j'avais songé à votre neveu, mais j'ai réfléchi qu'une pareille faveur, lui faisant trop d'ennemis, lui serait plus préjudiciable qu'utile.

Le cardinal demeura stupéfait, il ne s'attendait pas à la réponse. Alors il comprit la lutte qui allait s'engager.

Le cardinal, n'osant plus demander pour son neveu, s'entêta donc au petit La Trémouille, déclarant au roi qu'il avait engagé sa parole à sa mère, et que si Sa Majesté le forçait de manquer à sa parole, il n'avait plus qu'à demander son congé au roi, voyant bien qu'il lui devenait inutile.

Au reste, ajouta-t-il, son grand âge demandait des ménagements et sa santé du repos.

Sur quoi, le cardinal, selon son habitude, se retira à Issy.

Le cardinal savait que sa principale force à lui, c'était son absence.

Lui retiré, les intérêts agirent à l'aise.

The text on this page is estimated to be only 25.24% accurate

!,(JUIS XV 211 Mi-silamcs de Mailly et de Viidiniille continuérciil de pivseider M. de l,u\enilK)iii)». Madame de l.n Trémouilic, secondee par les trois gcnlilsliomnies de la eliaitdire, jidait les hauts cris lai faxeur de son l;ls. Le neveu ilu eardiiial ii'avait iiei-sunne jmiir lui i|uc son oncle alisent. Le]>reniicr mouvement de laiiiis XV fut un mouvement de ivao tion rontri' le eardinal. Dans ee pivmier mouvement, il prit la plume et lui écrivit cpi'il serait désespriré d'exijier de lui un Inivail qui jiourrait porter (pielqne préjudice à sou itqxis; ajoulaid ipie si sa santé demandait qu'il se retirât, il lui en donnait la |iermission. l'iiisla lettre écrite, le roi la mil dans sa |ioctie, en se promettard d(? l'envoyer à son heure. (iepeiidant le cardinal avait fait faire une ouverUireà madame de Vinlimille. ' tÀiinme l'audiassadeur romain, l'envoyé de Jl. de Fleury avait a)![ua lé la (Kiiv ou la puerre. Madame de Vintimilie avait réfléchi nu iiislani; puis calculant la faiblesse du roi, se rappelant qu elle avaiti elle, viupt-quatre ans. et le cardinal ipialre-vingl-ilix, elle s'était convaincue ipie mieuv valait temporiser cl prendre pour alliée la mort <pii ne pouvait lardera venir. Oi', comme depuis quelque temps le roi allernail. i|u'il passait la soirré chez madame de .Mailly, elle alla trouver ni sieur. — Chère sieur, lui dit-i'lle, nous n'avons (vas un instant à [verdre pour nous rallicrà M. de Fleury; peut-être l'emporlcrons-nous cette fois sur le cardinal, mais tiil ou lard il reviendra au [louvoirct nous fera chasser. .\rrauge-toi donc de façon à ee que demain matin le neveu du cardinal soit nommé. .Malheureusement madame de .Mailly n'élait |kis la femme qu'il fallait |KUircos sortes d'iulrigues; aimant le roi pour lui-mème. comme La Vallière avait aimé Louis XIV, elle ne demanda qu'une chose, c'est que, ne se mêlant point de poliliqiie, la politique, de sou cédé, ne vint pas la trouver, .\ussi, après avoir tout promis à sa .sœur, u'accumplit-elle, le soir venu, aucune de ses promisses. Digitized by Google

212 i.oms XV Kllc s «lait faite])liis Itelle encor e i|ue (l’iialiiludc: elle avait nièlé (les lletirs el tics (liaiiiaiils à scs chcvcnx; mais Louis XV avait vu (tans ecs Heurs et dans ces diamants un travail de co(|uelterie au |irutitde l’amour, el non nu prolit de la |)olili(pie. >ladame de Mailly s’endonnit sans avoir ouvert la bonelie au roi ni du jeune de Ui Tremouille, ni de M. de l.uvemliourf;, ni du neveu du cardinal. Mais le roi tourmenté, ne dormait pas, lui ; il semlait sa vie Iroulilee par les grondements de son ancien proles,seur ; il voyait ce travail de eori(!spondimcc curop('!enne. dont il ne s'était jimiais préoccupe, relomlrer sur lui ; il devinait les aniliitions pi ineiirres contre l(S(pielles il allait falloir Intler lorsipie le vieux ministre ne serait plus là pour dir e à l’intrigue comme Dieu à la mer : Tu n’iras pas plus loin. Il (dait donc puicmenlet sim|>lemenl appuyé sur le cana|X'. el regardant cette tête où les roses aux torts harrnotrieux se mêlaient avec la iMiudrc, et an milieu rie la pmidre et deslleui's, les diamarris Iremlilrrienl comme des gouttes de rosée. I.a respiration s’('rchap|srit de la liouclie de la belle dormeuse en haleines régulières et alternées. Le roi la réveilla. Lu première chose r|ui frappa madame de Mailly en ouvrant les yeux fut l’aspect mélatreolitjue de lautis XV. — Oh ! mon Dicrr ! s’éeria-t-elle, mais rju’a donc Votre Majesté? le roi poussit un sortpir. — J’ai, mit chéi-e, dit-il, (|ue jesuis fort tourmenté. — El à (|uel pro[K)s, Sire? — A pro|)Os de tout ce (|ui se jxissc. Maditme de .Mitillyse souvint de l’etrgagcment pris le matin même avec sa sreur; l’ouverture (400 lui faisitit le roi était kdle, elle s’y hasarda. — One se passe-t-il donc de si grave. Sire? demanda madame de .Miiilly en souriarrt de son plus clrartumil sourire. ' — Mais vous le savez, bien, méchitnle, dit le roi, puistiue vous êtes une des personnes qui trtc lourtnenlenl. — Moi, Sire! s’écria madame de Mailly. — Digilized by Google

Elle s'était faite plus belle encore que d'habitude ; elle avait mêlé des fleurs et des diamants à ses cheveux ; mais Louis XV avait vu dans ces fleurs et dans ces diamants un travail de coquetterie au profit de l'amour, et non au profit de la politique.

Madame de Mailly s'endormit sans avoir ouvert la bouche au roi ni du jeune de La Trémouille, ni de M. de Luxembourg, ni du neveu du cardinal.

Mais le roi tourmenté, ne dormait pas, lui ; il sentait sa vie troublée par les grondements de son ancien professeur ; il voyait ce travail de correspondance européenne, dont il ne s'était jamais préoccupé, retomber sur lui ; il devinait les ambitions princières contre lesquelles il allait falloir lutter lorsque le vieux ministre ne serait plus là pour dire à l'intrigue comme Dieu à la mer : Tu n'iras pas plus loin.

Il était donc purement et simplement appuyé sur le canapé, et regardant cette tête où les roses aux tons harmonieux se mêlaient avec la poudre, et au milieu de la poudre et des fleurs, les diamants tremblaient comme des gouttes de rosée.

La respiration s'échappait de la bouche de la belle dormeuse en haleines régulières et alternées.

Le roi la réveilla.

La première chose qui frappa madame de Mailly en ouvrant les yeux fut l'aspect mélancolique de Louis XV.

— Oh ! mon Dieu ! s'écria-t-elle, mais qu'a donc Votre Majesté?

Le roi poussa un soupir.

— J'ai, ma chère, dit-il, que je suis fort tourmenté.

— Et à quel propos, Sire?

— A propos de tout ce qui se passe.

Madame de Mailly se souvint de l'engagement pris le matin même avec sa sœur ; l'ouverture que lui faisait le roi était belle, elle s'y hasarda.

— Que se passe-t-il donc de si grave, Sire? demanda madame de Mailly en souriant de son plus charmant sourire. — Mais vous le savez bien, méchante, dit le roi, puisque vous êtes une des personnes qui me tourmentent. — Moi, Sire ! s'écria madame de Mailly. —

Oui, vous; en tout cas, continua le roi en soupirant, nous voilà débarrassés de notre censeur. — De quel censeur? — Du cardinal. — Débarrassé du cardinal, vous, Sire, oh! mon Dieu!

Et comme effrayée, madame de Mailly questionnait du regard.

— Oh! mon Dieu oui, la lettre est écrite. — Quelle lettre, Sire? — La lettre dans laquelle je lui donne son congé. — Oui, mais elle n'est point partie, n'est-ce pas, Sire? demanda madame de Mailly. — Ma foi, c'est tout un, puisque... — Puisque? — Puisqu'elle est là sur votre cheminée.

Et en disant ces mots, le roi regardait d'un air presque suppliant madame de Mailly; puis, il se leva.

— Sire, dit celle-ci, tout le monde sait que Votre Majesté est le maître; tout le monde sait que ce qu'elle veut, elle a le droit de le vouloir; par conséquent Votre Majesté n'a de compte à rendre à personne.

Madame de Mailly mit un de ses petits pieds sur le parquet.

— Où allez-vous? demanda le roi. — M. de Fleury est un bon et excellent ministre à qui Dieu accorde de longs jours, parce que Dieu croit que ces jours peuvent être utiles au roi et à la France. — C'est votre avis, n'est-ce pas, ma chère? dit le roi. — C'est si bien mon avis, dit madame de Mailly, que....

— Ah! mon Dieu! s'écria le roi, vous brûlez ma lettre au cardinal. — Oui, Sire; mais voilà une plume, de l'encre et du papier, et vous allez lui écrire. — Quoi! que voulez-vous que je lui écrive? — Que vous nommez son neveu à la charge de premier gentilhomme.

Le visage du roi rayonna.

— Mais que va dire madame de La Trémouille? que vont dire les autres gentilshommes? — Je ne sais ce qu'ils diront; mais à ce qu'ils diront, vous répondrez que ma sœur et moi étions pour M. de Luxembourg, et que la preuve que vous êtes le maître, que la preuve que vous êtes le roi, c'est que vous nous avez repoussées comme les autres, ma sœur et moi; et nous, pour donner tout poids à vos paroles..... — Eh bien! — Nous vous bouderons. — Vous me bouderez? — Oh! le jour, bien entendu. Voici des plumes, de l'encre et du pa-

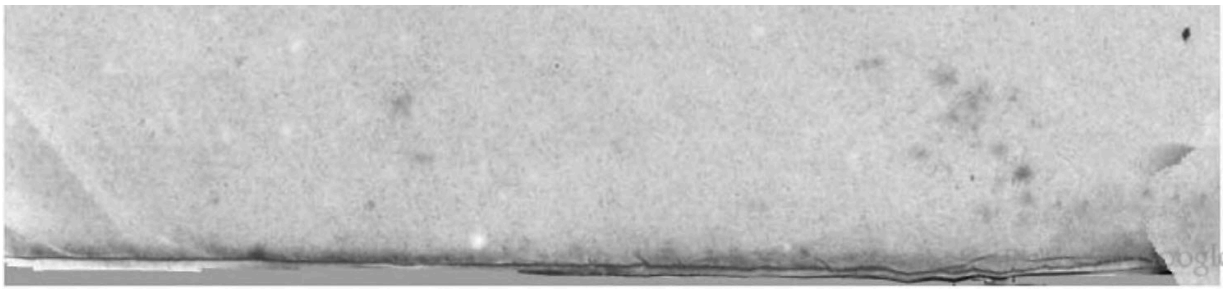

Oui, vous; en tout cas, continua le roi en soupirant, nous voilà débarrassés de notre censeur. — De quel censeur? — Du cardinal. — Débarrassé du cardinal, vous, Sire, oh! mon Dieu!

Et comme effrayée, madame de Mailly questionnait du regard.

— Oh! mon Dieu oui, la lettre est écrite. — Quelle lettre, Sire? — La lettre dans laquelle je lui donne son congé. — Oui, mais elle n'est point partie, n'est-ce pas, Sire? demanda madame de Mailly. — Ma foi, c'est tout un, puisque... — Puisque? — Puisqu'elle est là sur votre cheminée.

Et en disant ces mots, le roi regardait d'un air presque suppliant madame de Mailly; puis, il se leva.

— Sire, dit celle-ci, tout le monde sait que Votre Majesté est le maître; tout le monde sait que ce qu'elle veut, elle a le droit de le vouloir; par conséquent Votre Majesté n'a de compte à rendre à personne.

Madame de Mailly mit un de ses petits pieds sur le parquet.

— Où allez-vous? demanda le roi. — M. de Fleury est un bon et excellent ministre à qui Dieu accorde de longs jours, parce que Dieu croit que ces jours peuvent être utiles au roi et à la France. — C'est votre avis, n'est-ce pas, ma chère? dit le roi. — C'est si bien mon avis, dit madame de Mailly, que....

— Ah! mon Dieu! s'écria le roi, vous brûlez ma lettre au cardinal. — Oui, Sire; mais voilà une plume, de l'encre et du papier, et vous allez lui écrire. — Quoi! que voulez-vous que je lui écrive? — Que vous nommez son neveu à la charge de premier gentilhomme.

Le visage du roi rayonna.

— Mais que va dire madame de La Trémouille? que vont dire les autres gentilshommes? — Je ne sais ce qu'ils diront; mais à ce qu'ils diront, vous répondrez que ma sœur et moi étions pour M. de Luxembourg, et que la preuve que vous êtes le maître, que la preuve que vous êtes le roi, c'est que vous nous avez repoussées comme les autres, ma sœur et moi; et nous, pour donner tout poids à vos paroles..... — Eh bien! — Nous vous bouderons. — Vous me bouderez? — Oh! le jour, bien entendu. Voici des plumes, de l'encre et du pa-

The text on this page is estimated to be only 29.98% accurate

214 I.OUIS XV pier; é(Tivc/.. Sire. — Oh! s'écria le roi en str jclaiit ain pieds de madame de Maillv, vous êtes une fciiinu! adorable ! El il écrivit une lettre, non pas au cardinal, mais à son neveu, lettre dans laquelle il lui annonçait qu'il était nommé gentilhomme de la chambre, avec un brevcl de retenue de (piatre cent mille livres. Le matin, en recevant celle lelti e, M. de Fleury, ipii ne s'attendait à rien moins, courut trouver son oncle à Issy, lui montrant la lettre du roi, et le suppliant d'aller remercier Sa Majesté; mais le cardinal i|ui voulait toujours, quand une faveur tombait sur sa famille, avoir l'air d'avoir la main forcée, le cardinal se contenta de répondre à son neveu : — Je vous défends de rien dire ijiie je n'aie vu le roi et fait révo(juer l'oidre. — Mais, réirondit le due de Fleury, j'ai déjà répondu pcreonnellement au roi pour le remercier. — El pour accepter? s'écria le cardinal avec un accent de dc-ses|ioir dont son neveu lui-méme fut dupe. — Sans doute pour accepter, lit le duc; j'aurais été bien ingnit de refuser une faveur ambitionnée par tant de [H'r.sonnes. — Allons! dit le cardinal avec un profond soupir, me voilà compromis avec, messieurs les princiïs. Et il leva les yeux et les mains au ciel, tout eu demandiuit son carrosse pour revenir à Paris. Louis XV, en revoyant .M. de Fleury, lui raconta tout, et comme il ne voulait |vis, faible qu'il élait, avoir l'air de céder à l'exil dont l'avait menacé le cardinal, il lui dit que c'élail aux instances de madame de Mailly et de madame de Vinlimillc qu'il devait la noiniiiation de son neveu. Ix cardinal en [larul on ne fient plus recomiaissaiil aux deux sœurs, mais il n'en fut pas moins blessé au fond à l'idéa; que son crédit personnel baissait au point qu'il avait besoin du concours des deux iriaiircsscs du roi jKiiir faire oblenir une ebarge à son neveu. Maintenant, racontons les faits sans commentaire : Cette nomination avait eu lien dans le courant de juin 17 il. Le 8 aoi'il suivant, madame de Vinlimille tnt firise de la lièvre. Digitizôd by Coogle

pier; écrivez, Sire. — Oh! s'écria le roi en se jetant aux pieds de madame de Mailly, vous êtes une femme adorable!

Et il écrivit une lettre, non pas au cardinal, mais à son neveu, lettre dans laquelle il lui annonçait qu'il était nommé gentilhomme de la chambre, avec un brevet de retenue de quatre cent mille livres.

Le matin, en recevant cette lettre, M. de Fleury, qui ne s'attendait à rien moins, courut trouver son oncle à Issy, lui montrant la lettre du roi, et le suppliant d'aller remercier Sa Majesté; mais le cardinal qui voulait toujours, quand une faveur tombait sur sa famille, avoir l'air d'avoir la main forcée, le cardinal se contenta de répondre à son neveu :

— Je vous défends de rien dire que je n'aie vu le roi et fait révoquer l'ordre.

— Mais, répondit le duc de Fleury, j'ai déjà répondu personnellement au roi pour le remercier.

— Et pour accepter? s'écria le cardinal avec un accent de désespoir dont son neveu lui-même fut dupe.

— Sans doute pour accepter, fit le duc; j'aurais été bien ingrat de refuser une faveur ambitionnée par tant de personnes.

— Allons! dit le cardinal avec un profond soupir, me voilà compromis avec messieurs les princes.

Et il leva les yeux et les mains au ciel, tout en demandant son carrosse pour revenir à Paris.

Louis XV, en revoyant M. de Fleury, lui raconta tout, et comme il ne voulait pas, faible qu'il était, avoir l'air de céder à l'exil dont l'avait menacé le cardinal, il lui dit que c'était aux instances de madame de Mailly et de madame de Vintimille qu'il devait la nomination de son neveu.

Le cardinal en parut on ne peut plus reconnaissant aux deux sœurs, mais il n'en fut pas moins blessé au fond à l'idée que son crédit personnel baissait au point qu'il avait besoin du concours des deux maîtresses du roi pour faire obtenir une charge à son neveu.

Maintenant, racontons les faits sans commentaire :

Cette nomination avait eu lieu dans le courant de juin 1741.

Le 8 août suivant, madame de Vintimille fut prise de la fièvre.

The text on this page is estimated to be only 29.34% accurate

LOUIS XV 215 Elle était enreinle de huit mois. Foix* de revenir à Paris, le roi lai.ssa madame de Vinliniille à Clioisy avec sa sieur, madame de Mailly, et les dames de leur compajjuie lialiiluelle. Il y avait une lialiitudc, ou |iUilôt une loi t|ui défendait aux maris d'aeeompafjiier leurs femmes quand le roi lt»s emmenait a Clioisy. C'est étrange, mais c'étail ainsi. Il est vrai qu'à défaut de M. de Vinlimille, M. de Ciraminonl, M. deCoigny, d'Agen et les deux frèifs Meuse, qui étaient de la petite inlimilc du roi, étaient là pour faire compagnie à ces daines. On saigna madame de Vinlimille deux fois (à llc maladie sembla rendre le roi plus amoureux de madame de Vintimille qu'il ne l'avait jamais été ; la veille des coiiclies, il s'établit dans sa eliambre et y resta jusqu'à doux lieures du malin. A neuf heures du malin, inadanu' de Vinlimille accoucha d'un beau et gros garçon qu'il prit dans ses br.iscl posa ensuite sur un coussin de velours cramoisi. Puis après l'avoir embrassé et admiié, il le fit ondoyer sous le nom de Louis; nom que, plus lard, ses camarades changèient en celui de demi Louis. le roi était si beureiix qu'il voulut diner avec madame de Vinlimille; furciil invités au diner, les ducs d'.àgeu, de Villeroy, et celui des deux Meuse, ipii était son confident le plus infime. le soir, il recul clie/. madame de Vinlimille, non-seulement l'arclievéque de Paris, mais encore ,M. de Vinlimille et son [lère.' M. de Vinlimille était censé veuir voir sa femme et son enfant. îladanie de Vinlimille était accouchée si beurensmnent , qu'une heure après sa délivrance, elle sembla guérie; mais, b' 9 seplembre suivant, sans ()uc rien piil faire présager ce terrible événemeiiL, elle, fut tout à coup prise de si violentes douleurs d'eidrailles, qu'elle ap|tcla à grands cris, non pas un médecin, mais un confesseur. De son côté, le roi cnvovail cluu'cher à Paris ses deux médecins Silva et Sènac. Mais ni l'im ni l'autre n'arrivèrent à temps; elle moni ul cuire les bras du confesseur, sans s;icrement ; à peine le préfic avait-il eu le teui|is de l'absoudre. Dans celle conversation d'une demi-heure qu elle avait eue avec

Elle était enceinte de huit mois. Forcé de revenir à Paris, le roi laissa madame de Vintimille à Choisy avec sa sœur, madame de Mailly, et les dames de leur compagnie habituelle.

Il y avait une habitude, ou plutôt une loi qui défendait aux maris d'accompagner leurs femmes quand le roi les emmenait à Choisy. C'est étrange, mais c'était ainsi.

Il est vrai qu'à défaut de M. de Vintimille, M. de Grammont, M. de Coigny, d'Agen et les deux frères Meuse, qui étaient de la petite intimité du roi, étaient là pour faire compagnie à ces dames.

On saigna madame de Vintimille deux fois.

Cette maladie sembla rendre le roi plus amoureux de madame de Vintimille qu'il ne l'avait jamais été : la veille des couches, il s'établit dans sa chambre et y resta jusqu'à deux heures du matin.

A neuf heures du matin, madame de Vintimille accoucha d'un beau et gros garçon qu'il prit dans ses bras et posa ensuite sur un coussin de velours cramoisi. Puis après l'avoir embrassé et admiré, il le fit ondoyer sous le nom de Louis; nom que, plus tard, ses camarades changèrent en celui de *demi Louis*.

Le roi était si heureux qu'il voulut dîner avec madame de Vintimille; furent invités au dîner, les ducs d'Agen, de Villeroy, et celui des deux Meuse, qui était son confident le plus intime.

Le soir, il reçut chez madame de Vintimille, non-seulement l'archevêque de Paris, mais encore M. de Vintimille et son père. M. de Vintimille était censé venir voir sa femme et son enfant.

Madame de Vintimille était accouchée si heureusement, qu'une heure après sa délivrance, elle sembla guérie; mais, le 9 septembre suivant, sans que rien pût faire présager ce terrible événement, elle fut tout à coup prise de si violentes douleurs d'entrailles, qu'elle appela à grands cris, non pas un médecin, mais un confesseur.

De son côté, le roi envoyait chercher à Paris ses deux médecins Silva et Sénac.

Mais ni l'un ni l'autre n'arrivèrent à temps; elle mourut entre les bras du confesseur, sans sacrement; à peine le prêtre avait-il eu le temps de l'absoudre.

Dans cette conversation d'une demi-heure qu'elle avait eue avec

The text on this page is estimated to be only 29.09% accurate

2lf> I.011IS XV lui, mailiinic de Vintimille a\;iil cli irgé lo sjiinl lioininp de Irnnsmollre ses dernières volonlirs u madame de Mailly ; il se hàlail dune de remplir celte dernièn- l'ecummatidaliun de sa prmilente, lorsi(iie lui-même, enirani eliez madame de Madly, tomba mort sans avoir le leiii|)s de prononrer im seul mut. 0'lte nouvelle frappa Louis XV d'un coup si terrible, qu'il se mit au lit, en faisiint défendre sa |s>rte à tout le monde. Li reine lit demander à cidrei', mais la consigne, maintenue même pour clic, ne fut levée qu'en faveur du comte de Noailles. ynaid à madame de .Mailly, elle quitta sa cliandire tout é(>loréc cl à demi nue, et alla se jeter dans le lit de madame d'KsIrées. Le roi n'avait donné cpi'nn seul ordi'c en se renfermant cliez lui, c'élail qu'on fil le imrirait de madame de Vintimille morte. Des bruits d'empoisonnement s'étaient ré|>andusà l'inslanl même et avaient]>ris une telle consistance, que le roi voulut que le eoiqis fi'il ouvert. Mais il ne transpira rien du piwés- verbal d'autopsie; seiileineiil, comme le cor|is, quoique mort depuis quatre heures à [leinc. répandait une gnmde fétidité, on le déposa dans une remisi', oii il resta, (Huidant plus de trois heures, ex|«ise à la curiosité des |)assuils. Singulière desliiu'c que la mort, que l'ouverture, ipie l'exiiosition du corps de celle femme, qpi, la veille, couverte de Heurs, de dentelles. de diamants, était la jalousie de toute la cour! la; roi était anivmli, madame de Mailly, ipii était honne et qui aimait sa sieur de toute son àme, la rislemandail à Dieu à grands cris ; une de ses sœurs accourut pour la consoler, c'était la plus jeune de toutes, madayie de Lmragnais. Madame de Mailly, qui croyait ne plus tenir au roi que par madame de Vintimille, avait craint que celle mort n'éloignât le roi d'elle; mais il n'en fut rien : le roi, au contniire, concentra tontes ses affections sur elle, donna à Mensi- un api>arlemenl au-ilcssns du sien, mais à condition i[ue Meuse ne disposerait que de ranlichambre et lie la s.dles'< manger, tandis qu'en réalité madame de .Mailly dis(loserait du reste.
Digitized by Googlc

lui, madame de Vintimille avait chargé le saint homme de transmettre ses dernières volontés à madame de Mailly; il se hâtait donc de remplir cette dernière recommandation de sa pénitente, lorsque lui-même, entrant chez madame de Mailly, tomba mort sans avoir le temps de prononcer un seul mot.

Cette nouvelle frappa Louis XV d'un coup si terrible, qu'il se mit au lit, en faisant défendre sa porte à tout le monde.

La reine fit demander à entrer, mais la consigne, maintenue même pour elle, ne fut levée qu'en faveur du comte de Noailles.

Quant à madame de Mailly, elle quitta sa chambre tout éplorée et à demi nue, et alla se jeter dans le lit de madame d'Estrées.

Le roi n'avait donné qu'un seul ordre en se renfermant chez lui, c'était qu'on fît le portrait de madame de Vintimille morte.

Des bruits d'empoisonnement s'étaient répandus à l'instant même et avaient pris une telle consistance, que le roi voulut que le corps fût ouvert.

Mais il ne transpira rien du procès-verbal d'autopsie; seulement, comme le corps, quoique mort depuis quatre heures à peine, répandait une grande fétidité, on le déposa dans une remise, où il resta, pendant plus de trois heures, exposé à la curiosité des passants.

Singulière destinée que la mort, que l'ouverture, que l'exposition du corps de cette femme, qui, la veille, couverte de fleurs, de dentelles, de diamants, était la jalousie de toute la cour!

Le roi était anéanti, madame de Mailly, qui était bonne et qui aimait sa sœur de toute son âme, la redemandait à Dieu à grands cris; une de ses sœurs accourut pour la consoler, c'était la plus jeune de toutes, madame de Lauraguais.

Madame de Mailly, qui croyait ne plus tenir au roi que par madame de Vintimille, avait craint que cette mort n'éloignât le roi d'elle; mais il n'en fut rien : le roi, au contraire, concentra toutes ses affections sur elle, donna à Meuse un appartement au-dessus du sien, mais à condition que Meuse ne disposerait que de l'antichambre et de la salle à manger, tandis qu'en réalité madame de Mailly disposerait du reste.

LOUIS XV 217 Au bout de huit jours, madiime do .Mailly ébiit installi* dans col Jiliparloment avoc. sa sa-iir, niadanio do Liuraj^uais, ol il no louait qu'au roi de ne jia-s s’apercevoir que la pauvre madame de i 'inlimille était marte. Mais le roi. distrait un iustanl, ne pouvait jiarvouir à olüiguor do son esprit le souvenir de celte effroyable catastrophe. CHAPITRE VIII. Ije 12 scplcmbre 17i2, madame de .Mazarin mourut. C’était ta graiid'iuôre de mesdemoiselles de .Nesle. Sur les cinq siBure, une, madame do Mailly, était la maîtresse du roi depuis 1 732. L'autre, madame de Viniirnillc, oUut morte comme nous avons vu. I-t troisième, madame de Lauraguais, avait, disaiton, remplacé madame de Vinlimille. Kostaient mesdames de Li Tournelle et de Flavacourt, qui n’élaient pas môme présentes. C(S deux dames étaient prés de leur grand'môre, madame de Mazariu. Mais, loisipie madame de Mazarin mourut, M. do Manroixis, poussé par sa femme, on su qualité d’héritier de madame do Mazarin. lit signitier aux deux sœurs qu’elles eussent à sortir à l’insUint même de l’iiôtol. -Madame de La Tournelle était veuve, le mari de madame ilc Flavacourt élail à l’armée. Les doux dames se trouvèrent donc sans appui. En recevant cette notilication de M. de .Maurepas, madame de La Tournelle jeta les hauts cris. Tout au contraire, madame de Flavacourt répondit : — Je suis jeune, je, suis sans père et sans mère; mon mari est absent, mes parents m’abandonnent, le ciel sans doute ne m’abaiidonnora point. Sur ce raisonnement, tout entier à l’honneur de la Providence, I. i, ■ M Dirr y tjoogk'

Au bout de huit jours, madame de Mailly était installée dans cet appartement avec sa sœur, madame de Lauraguais, et il ne tenait qu'au roi *de ne pas s'apercevoir que la pauvre madame de Vintimille était morte.* Mais le roi, *distrait* un instant, ne pouvait parvenir à éloigner de son esprit le souvenir de cette effroyable catastrophe.

CHAPITRE VIII.

Le 12 septembre 1742, madame de Mazarin mourut. C'était la grand'mère de mesdemoiselles de Nesle.

Sur les cinq sœurs, une, madame de Mailly, était la maîtresse du roi depuis 1732. L'autre, madame de Vintimille, était morte comme nous avons vu. La troisième, madame de Lauraguais, avait, disait-on, remplacé madame de Vintimille.

Restaient mesdames de La Tournelle et de Flavacourt, qui n'étaient pas même présentes.

Ces deux dames étaient près de leur grand'mère, madame de Mazarin.

Mais, lorsque madame de Mazarin mourut, M. de Maurepas, poussé par sa femme, en sa qualité d'héritier de madame de Mazarin, fit signifier aux deux sœurs qu'elles eussent à sortir à l'instant même de l'hôtel.

Madame de La Tournelle était veuve, le mari de madame de Flavacourt était à l'armée. Les deux dames se trouvèrent donc sans appui.

En recevant cette notification de M. de Maurepas, madame de La Tournelle jeta les hauts cris. Tout au contraire, madame de Flavacourt répondit :

— Je suis jeune, je suis sans père et sans mère; mon mari est absent, mes parents m'abandonnent, le ciel sans doute ne m'abandonnera point.

Sur ce raisonnement, tout entier à l'honneur de la Providence,

218 I,Ol'IS XV üiaflame de Flavacourl appela une chaise, s’y plaça , se fit porter à N'eisailles, et, ariivée dans la’ cour des ministres, se lit déposer à terre, ordonna d’enlever les brancards, et renvoya scs porteurs. Beaucoup passèrent sans s'in((uiéter de cette chaise, i|iiel(iucs-uns s'en étonnèrent, mais sans oser demander à celle qui l'occupait ce qu'elle faisait là; enfin, le duc de Gesvres passiï, ouvrit la portière, et, tout émerveille, s’écria : — Eh! madame de Elavacourt, (sir quelle aventure vous trouvezvous là? Mais savez-vous bien que madame votre prand’mèrc vient de mourir? — Et vous, monsieur le duc, répondit madame de Elavacourt, savez-vous bien que M. de Maurcims et sa femme viennent de nous chasser, ma sœur et moi, comme des aventurières; ils craignaient sans doute que nous ne fussions à leur charge. Ma sxur La Tournelle est allée je ne sais où; quanta moi, me voilà entre les mains de la Providence. Le duc de Gesvres, émerveillé de l’avenlure, salua madame de Elavacourt, la priant d’attendre quelques instants avec p;itiencc, et, courant chez le roi, il le conduisit à la fenêtre, lui montrani dans la cour des minisires celle chaise solitaire. — Eh bien, demanda le roi, que me montrez-vous là? — I.e roi voit cette chaise? — Sans doute, je la vois. — Eh bien , elle renferme madame de Flavacourl. — Madame de Elavacourt toute seule dans cette chaise! s’écrùi le roi. — Toute seule. Sire. — .Mais (pii donc l’a placée là? — Son ingénieuv esprit. — E.vpliqucz-voiis, duc. — Eh bien. Sire, clic a été renvoyée jiar .M. de Maurcpis, et elle a cru devoir se mettre à la garde de Dieu et... — El... — Et du roi. Sire. Louis XV se mit à rire. — Courez la chercher, dit-il, qu’on lui donne un logement, et ipTon se mette à l'instant même à la recherche de sa sœur La Tournelle. M. le duc de Gesvres ne se le fit jias dire à deux fois , il descendit tout courant, prit madame de Elavacourt («ir la main, et remonta avec elle prés du roi. Digitized by Google

madame de Flavacourt appela une chaise, s'y plaça, se fit porter à Versailles, et, arrivée dans la cour des ministres, se fit déposer à terre, ordonna d'enlever les brancards, et renvoya ses porteurs.

Beaucoup passèrent sans s'inquiéter de cette chaise, quelques-uns s'en étonnèrent, mais sans oser demander à celle qui l'occupait ce qu'elle faisait là; enfin, le duc de Gesvres passa, ouvrit la portière, et, tout émerveillé, s'écria :

— Eh! madame de Flavacourt, par quelle aventure vous trouvez-vous là? Mais savez-vous bien que madame votre grand'mère vient de mourir?

— Et vous, monsieur le duc, répondit madame de Flavacourt, savez-vous bien que M. de Maurepas et sa femme viennent de nous chasser, ma sœur et moi, comme des aventurières; ils craignaient sans doute que nous ne fussions à leur charge. Ma sœur La Tournelle est allée je ne sais où; quant à moi, me voilà entre les mains de la Providence.

Le duc de Gesvres, émerveillé de l'aventure, salua madame de Flavacourt, la priant d'attendre quelques instants avec patience, et, courant chez le roi, il le conduisit à la fenêtre, lui montrant dans la cour des ministres cette chaise solitaire.

— Eh bien, demanda le roi, que me montrez-vous là? — Le roi voit cette chaise? — Sans doute, je la vois. — Eh bien, elle renferme madame de Flavacourt. — Madame de Flavacourt toute seule dans cette chaise! s'écria le roi.

— Toute seule, Sire. — Mais qui donc l'a placée là? — Son ingénieux esprit. — Expliquez-vous, duc. — Eh bien, Sire, elle a été renvoyée par M. de Maurepas, et elle a cru devoir se mettre à la garde de Dieu et... — Et... — Et du roi, Sire.

Louis XV se mit à rire.

— Courez la chercher, dit-il, qu'on lui donne un logement, et qu'on se mette à l'instant même à la recherche de sa sœur La Tournelle.

M. le duc de Gesvres ne se le fit pas dire à deux fois, il descendit tout courant, prit madame de Flavacourt par la main, et remonta avec elle près du roi.

I.01IIS XV 21!» IjO roi lui (lonnti rancicii a|i()artcmciitde madame de Maüly, ilans l’aile neuve, et lui promit la place de dame du palais. Quant à madame de La Tuiiriiclle, on la comluisit dans l'appartement de M. de Vauréal , évwiue de Rennes. Madame de Li Tournelle et madame de Flavaconrt étaient les plus belles des ciiK] soeurs. Le roi ne fut point sans s’ajicreevoir de cette l)caulé. 11 avait un penchant pour les demoiselles de Ncsle, et il commença de faire la cour aux deux nouvelles commensales iiue la dureté de M. et de madame de Maureias lui avait données. De leur côté, M. et madame de .Maurepas, voyant ratlenüon que le roi portait .aux deux soeurs, résolurent de se rapprocher d'elles; mais ils réussirent seulement prés de madame de Flavacourt, bonne femme, esprit charmant, cœur sans rancune, laquelle déclara que, de son côté, tout était |wrdonné à M. et madame de Maurejxis, s'ils' faisaient la moindre démarche auprès d’elle.)Liis il en fut tout auliay ment de madame delaiTouruelle, qui leur jura et qui leur tint une belle et bonne haine. Au reste, au moment où le roi tournait à la fois les yeux vers madame de Flavacourt et vem madame de La Tournelle, voici où en élaient ces dames. Le mari de madame de Flavacourt , nous l'avons dit, était à l'armée; mais il était, tout absent qu'il fût, fort aimé de sa femme, qui, dès l'ahoi'd, fit comprendre au roi ({u'elle ne Irahirait pas son mari , même pour un roi. Madame de Li Tournelle était veuve. Elle avait pour amant le comte d'Agenois, fils du duc d'Aiguillon, neveu de M. de Richelieu. Aussi fut-ce à M. de Richelieu que Louis XV s’adrcs.sa, comme devant avoir, en sa i[ualilé de grand parent, toute l'influence sur le jeune comte. .Mais le duc, au lieu de la ()ersuasion , |iensa que mieux valait employer la ruse. Il dé|)écha au comte d'Agenois une dame de la cour, avec missiou de séduire le comte. Pendant ce temps, madame de La Tournelle, retirée à Versailles, ne voyait que les peivionncs i]uc le roi lui permettait de voir ; et le comte d’Agenois n'était |>as au nombre de ces |>ersonnes-lù. Mais madame de La Tournelle n'en résistait p^is moins à L>uis XV, à qui elle avait avoué son amour pour le comte, de la fidélité duciucl elle était certaine.

220 LOUIS XV Ce fut alors ((ue M. de Hiclielieii eomiiienra son (ouvre. La sirène qu’il avait déii('olH''e à son neveu faisait tous les jours des progrès dans le cœur du comte, que son isolement livrait diisarmé. .Mais alors la dame feignit une absence, on promit de s’écrire et l’on s’écrivit. laîs lettres du comte d’Agenois étaient remises par 1a dame à Richelieu, par Uiclielicuauroi,el var leroi à madame de Ui Tournelle. Malgré ces preuves écrites, madame de La Tournelle avait tenu Ikui d’abord , prétendant (|ue l'on imitait i’é-criture du comte; mais les lettres devinrent si tendres, les marques de l’inlidélilé du comte furent si patentes, (pie madame de I.a Tournelle ré’solut de se venger *de sou infidèle amant. Il n’y a (pi une vengeance possilile en pareil cas ; c’est la [Kune du talion. Madame de La Tournelle s’arrêta à cette vengeance , et jiromit au roi de le prendre |«mr complice. Mais ce fut à une condition. .Madame de La Tournelle hais-siit sa soMir de .Mailly; d’ailleurs, elle était trop fière pour accepter lc|iartage toléré pir mesdames de Vintimille cl do Laiiraguais. Elle exigea la {Ksgn’ice de madame de Mailly. Ixî roi, qui n’aimait plus madame de Mailly, promit à madame de Li Tournelle tout ccipi’elle voulut. Piait-ètre Louis XV était-il assez embarrassé de notilicr cette disgnice à madame de Mailly , loi-S(pie celle-ci alla au-devant d’une explication, en reprochant au roi sa froideur pour elle. Louis XV était cruel jKiur les femmes ([u’il n’aimait pins. Il saisit l’occasion, dit à madame de .Mailly que cette froideur était vraie, qu’il ne savait pas dissimuler, et que, ne l’aimant plus, il ne pouvait feindre une passion ()ui avait cessé d’exister. A cette réponse, madame de Mailly jeta les hauts cris, fondit en larmes, et tomba à genoux devant le roi. Mais la glace était rompue, et madame de Mailly apprit séan(» tenante de la lionche de son royal amant que non-seulement il ne l’aimait plus, mais encore qu’il lui fallait, en se retirant, faire plaia; à sa rivale. .\loi-s, madame de Mailly pria, supplia; elle ollrit de jouer pri’s de madame de 1-a Tournelle le même rôle qu elle avait joué prés de ses sœurs Vintimille et Lauraguais, mais, implacable Digitized by Coogle

Ce fut alors que M. de Richelieu commença son œuvre. La sirène qu'il avait dépêchée à son neveu faisait tous les jours des progrès dans le cœur du comte, que son isolement livrait désarmé. Mais alors la dame feignit une absence, on promit de s'écrire et l'on s'écrivit.

Les lettres du comte d'Agenois étaient remises par la dame à Richelieu, par Richelieu au roi, et par le roi à madame de La Tournelle.

Malgré ces preuves écrites, madame de La Tournelle avait tenu bon d'abord, prétendant que l'on imitait l'écriture du comte; mais les lettres devinrent si tendres, les marques de l'infidélité du comte furent si patentes, que madame de La Tournelle résolut de se venger de son infidèle amant. Il n'y a qu'une vengeance possible en pareil cas; c'est la peine du talion. Madame de La Tournelle s'arrêta à cette vengeance, et promit au roi de le prendre pour complice. Mais ce fut à une condition. Madame de La Tournelle haïssait sa sœur de Mailly; d'ailleurs, elle était trop fière pour accepter le partage toléré par mesdames de Vintimille et de Lauraguais. Elle exigea la disgrâce de madame de Mailly. Le roi, qui n'aimait plus madame de Mailly, promit à madame de La Tournelle tout ce qu'elle voulut.

Peut-être Louis XV était-il assez embarrassé de notifier cette disgrâce à madame de Mailly, lorsque celle-ci alla au-devant d'une explication, en reprochant au roi sa froideur pour elle. Louis XV était cruel pour les femmes qu'il n'aimait plus. Il saisit l'occasion, dit à madame de Mailly que cette froideur était vraie, qu'il ne savait pas dissimuler, et que, ne l'aimant plus, il ne pouvait feindre une passion qui avait cessé d'exister.

A cette réponse, madame de Mailly jeta les hauts cris, fondit en larmes, et tomba à genoux devant le roi.

Mais la glace était rompue, et madame de Mailly apprit séance tenante de la bouche de son royal amant que non-seulement il ne l'aimait plus, mais encore qu'il lui fallait, en se retirant, faire place à sa rivale.

Alors, madame de Mailly pria, supplia; elle offrit de jouer près de madame de La Tournelle le même rôle qu'elle avait joué près de ses sœurs Vintimille et Lauraguais, mais, implacable

LOUIS XV 221 envers elle, le roi lui aecorda deux jours |)our se retirer, voilà tout. »l.e renvoi était d'auUint plus cruel ijue niadatne de Mailly n'ayant ni |)èrc ni mère, séiKirée de son mari, ne savait littéralement où aller en sortant de Versailles. Kilo dit tout cela au roi, mais le carrosse qui devait remmener n'en fut pas moins à la porte à l'heure annoncée. Heureusement, madame la comtesse de Toulouse qui avait toujours été son amie , la relira chcL elle , tandis que madame de Li Tournelle , invik'-e à aller à Clioisy, devait y prendre pulili(|ueiuent la place que sa sœur avait tenue. Ce fut le 12 novembre que le voyage eut lieu. Le roi, donnant la main à madame de La Tournelle, monta dans la gondole avec mademoiselle de L;i Hoche-sur-Yon, madame de Flavacourt, madame de Chevreuse, M. de Villeniy et le prince de Souhise. Cependant, arrivée à Clioisy, madame de l.a Tournelle eut honte, remplaçant sa sœur, de lu remplacer si facilement et si publiquement. Le sou|X!r fini, et comme le roi la dévorait des yeux, elle s'a|iprocha de madame de Chevreuse. — Ma chère, lui dit-elle, on m'a donné une chambre trop grande et j'ai |)cur ; vous qui êtes connue pour votre courage, donnez-moi la vôtre, je vous prie, et prenez la mienne. Mais madame de Chevreuse n'avait garde d'accepter ; elle craignait quelque méprise royale, où reconnue elle pourrait bien jouer un sot rôle. — Chère amie, répondit-elle à madame de Li Tournelle, je ne suis pas à Choisy chez moi, mais chez Sa .Majesté ; je ne puis donc rien faire que par l'ordre et avec ragrémcnl du roi. Il en résulta que madame de La Tournelle fut forcée de garder sa chambre, mais comme elle avait honte d'accepter une si rapide succession elle s'y barricada, et, malgré les voyages nocturnes du roi, malgré scs grattements amoureux à la porte, elle s'y tint eid'ermi'e. Cette intrigue galante, la repiusenlation de Mahomet et une voiture que venait d'inventer M. de Uichelieu, tirent les frais du dernier mois de l'ahnce 1742.

222 Lni;!S XV M. de Rirhelicn fort ennuyé de (|iiiller la eoiir pour aller lenir les étals du Lingtiedoc, avait déclaré au moins qu'il s'en irait, en dormant, jiiscpi'à Lyon, où il était obligé de s'imréter. En conséquente, et pour tenir sa promesse, il inventa une voilure de six pieds de long, bien douce, suspendue à double ressort et contenant un lit complet. IjC 13 décembre an soir, la voiture fut amenée dans la cour de Vci'sailli’s, où tout le monde descendit pour la voir. Aneuflieures, le duc de Richelieu lit bassiner son lit, se déshabilla on ne]Kut plus modestement devant les dames, prit congé dessiierlalcure, cria à son cocher, — à l.tjon, dit à son valet de ch.imbre : vous m'éveillerez en arrivant, tiia son bonnet de nuit sur ses oreilles et s'endormit. Quant à madame de Mailly, comme il était arrivé à La Vallière, elle |x>rta au Seigneur la plus sainte olîrande qu'une femme jTuisse faire à Dieu, celle d'un cœur brisé par l'amour. 11 y avait alors un piédicalenr fort renommé, qui se préparait ù prêcher aux nouvelles calholiipies le carême de 1 743, c'était le père Renaud de l'Ondoirc. Madame de Mailly all.i le trouver, le pria de la diriger, mais il s'en défendit sous pi’étexle de scs grands travaux. .Mors elle alla trouver l'archcvcque, M. de Vinlimillc, auquel elle, communiqua son dessein de renoncer au monde et de faire une pémitencc anslérc. Mais le bon prélat, qui, ainsi qu'on le verra à l'époque de sa mort, n'avait pas dt‘s principes de religion impitoyables, tout en la louant de sa ferveur, lui repre-senta que la vraie piété excluait Ions les excès, et que le silence et la modestie étaient ce qu'il y avait de mieux pour une femme dont la pcaiilcncc mémo était un scandale. Madame de Mailly conqvrit la sainteté de ce conseil, elle se relira s;ms bruit et tout doucement du monde ; on vit alors cette Icmme de luxe, de plaisir et de volupté, devenue modeste dans ses vêlements et rigide dans scs mœurs, supporter avec une pieuse résignation, nonseulement son malheur, mais encore les injures qu'il lui allirail. Enfin le roi , louché de la risilgnation de madame de .Mailly, après avoir défendu d'abord qu'on lui en pirlàl, lui donna trente mille livres de rentes, un hiMel rue Saint-Thomas-du-lmuvre et ordonna qu'on payât ses dettes. Les dettes de madame de Mailly s'élevaient ù plus de 700,000 livres.

M. de Richelieu fort ennuyé de quitter la cour pour aller tenir les états du Languedoc, avait déclaré au moins qu'il s'en irait, en dormant, jusqu'à Lyon, où il était obligé de s'arrêter. En conséquence, et pour tenir sa promesse, il inventa une voiture de six pieds de long, bien douce, suspendue à double ressort et contenant un lit complet. Le 13 décembre au soir, la voiture fut amenée dans la cour de Versailles, où tout le monde descendit pour la voir.

A neuf heures, le duc de Richelieu fit bassiner son lit, se déshabilla on ne peut plus modestement devant les dames, prit congé des spectateurs, cria à son cocher,—*à Lyon*, dit à son valet de chambre: vous m'éveillerez en arrivant, tira son bonnet de nuit sur ses oreilles et s'endormit.

Quant à madame de Mailly, comme il était arrivé à La Vallière, elle porta au Seigneur la plus sainte offrande qu'une femme puisse faire à Dieu, celle d'un cœur brisé par l'amour. Il y avait alors un prédicateur fort renommé, qui se préparait à prêcher aux nouvelles catholiques le carême de 1743, c'était le père Renaud de l'Oratoire. Madame de Mailly alla le trouver, le pria de la diriger, mais il s'en défendit sous prétexte de ses grands travaux. Alors elle alla trouver l'archevêque, M. de Vintimille, auquel elle communiqua son dessein de renoncer au monde et de faire une pénitence austère. Mais le bon prélat, qui, ainsi qu'on le verra à l'époque de sa mort, n'avait pas des principes de religion impitoyables, tout en la louant de sa ferveur, lui représenta que la vraie piété excluait tous les excès, et que le silence et la modestie étaient ce qu'il y avait de mieux pour une femme dont la pénitence même était un scandale.

Madame de Mailly comprit la sainteté de ce conseil, elle se retira sans bruit et tout doucement du monde; on vit alors cette femme de luxe, de plaisir et de volupté, devenue modeste dans ses vêtements et rigide dans ses mœurs, supporter avec une pieuse résignation, non-seulement son malheur, mais encore les injures qu'il lui attirait.

Enfin le roi, touché de la résignation de madame de Mailly, après avoir défendu d'abord qu'on lui en parlât, lui donna trente mille livres de rentes, un hôtel rue Saint-Thomas-du-Louvre et ordonna qu'on payât ses dettes. Les dettes de madame de Mailly s'élevaient à plus de 700,000 livres.

LOL'IS XV 223 Pendant ce temps, <|uoiquc l'Europe et la France fussent en pleine paix, (pioi(pie aucune raison de malheurs ne se fit visible, la France s'en allait mourant de langueur ; on eiit dit quelle aussi était octogénaire au compte des siècles, comme son ministie l'était au compte des années. Les provinces du Maine, de l'Aiigoumois, du Haut-Poitou, du Périgord, de l'Orléanais et du Berry, c'esl-A-dire les plus riches de France, étaient atteintes d'une esj)èce de fièvre lento, (pii les minait. Cette tièvre lente, c'était l'inqiol, l'impùt qui tirait de leurs veines, l'or le phts pur, l'or, ce sang des nations, que, sombre vampire, le gouvernement alisorbait. La Normandie clle-m("me, cet excellent pays, succomliait aux vexations des traitants. Tous les mé*tayci-s étaient ruinés et l'on n'en trouvait plus. I,es grands propriétaires étaient obligé-s défaire exploiter leurs terres par des valets. M. Turgol, prévét des marchands, donna un des premiers l'alarme en élevant la voix [wur se plaindre. .M. de Harlay, intendant de Paris, fit susiicndre la réparation des chemins par corvé-c. L'évéipie du Mans vint de son diocèse toucher harre à Versailles, rien (pie i>our dire (lu'en son diocèse tout se mourait. Enfin M. le duc d'Orléans apporta au conseil un morceau de |iain de fougère ipie lui avait procuré le comte d'Argenson, et, le posant sur la table du roi : — Sire, lui dit-il, voilà de (pioi vos sujets se nourrissent. L'évéque de Qiartres vint aussi à Versailles, où il tint des discours singulièrement hardis au lever du roi; et au diner de la reine, le roi l'ayant interrogé sur l'état deson diocèse, il répondit que la famine et la mortalité y régnaient, que les hommes broutaient l'herbe comme les moutons, et (ju'àprès la misère qui n'était que pour le (leuplc, viendrait la peste qui serait pour tout le monde. La reine alors lui offrit cent louis pour ses pauvres; mais il refusa. — Gardez voU'C argent, Madame, dit-il; quand les finances du roi et les miennes seront épuisé'cs, alors Votre Majesté assistera mes pauvres diocésains s'il lui reste ((uelque chose. Pendant une des retraites du cardinal à Issy, le roi alla lui faire une visite, et traversa le faulvourg Saint-Victor; le passage du roi fut su d'avance, et alors le (xmple s'amassa cl cria, non plus vive le roi/ mais : misère! famine! du pain!!! Le roi fut si attristé de cette • 1 «

224 LOljlS XV ilcmonstration qu’au lieu ri'allei' à Issy. il alla à Choisy, qn'on y an ivanl il foiipiflia lous les ouvriers qui Iravaillaieiil aux elioses de luxe, et qu'il écrivit dès le soir au cardinal ce ipi’il venait de faire. .\u milieu de foules ces luniiéres, qui [Kirvcnaient jusqu'à Versailles, et qui éclairaient les choses de leur vérilahle jour, arriva ,M. de 1^ liochcfoucauld, lequel dit au roi qu'il ne connaissait sans doute point l'élal de ses provinces, et ipie ses ministres lui fardaient la vérité, niais le roi secoua la tète. — Monsieur le due, rejiondit-il, je connais cela aussi liien que [lei-sonne, et je sais que depuis un an mon royaume a diminué d'un sixième. Sur ces entrciaifcs, des bruits de guerre européenne coururent à pro|ws de la mort de rcmiwrcur Charles VI, et comme on s'en inquiétait, le cardinal répondit naivement : — Rassurez-vous, la guerre est impossible, attendu que nous manquons d’hommes en France. En ctl'et, on cidcula que [K'ndant les annrà IT.'ID, 1740 et 1741, il mourut de misère plus d'hommes en France, ipi'il n'en niourid pendant toutes les guerres de lamis XIV. Ce fut sur CCS entrefaites ipie la santé du cardinal s'alTaihIil au jxiint que l'on jugea sa mort prochaine, lui-mémenese faisait plus illusion, et malgré les fausses listes de centenaires ((uc publiaient les journaux, il sentad iju'il approchait de sa fin. Ceiiendant, malgré cet alïaihlisscmcnt, il se cnmqxuinait encore^ à l'autorilé. Chaque jour, les ministres avec lesipiels il ne pouvait plus travailler venaient ■ lui rendre compte et prendre scs ordres. Mais on avait si grand soin d'éloigner de lui tout ce qui [Hiuvait le faire songer à la mort, qu’un malin, après avoir travaillé avec lui, le manpiis de Rrcteuil, secrétaire d’état au département de la guerre, s’étant trouvé indisposé, les gens du cardinal ne lui portèrent aucun secours, de peur que cet événement ne fit trop d'impression à leur maître, et se débarrassiTcnl du moribond en le jetant dans son carrosse oii il monrni en arrivant à Paris. Eidin, les 27, 2S cl 20 janvier, les iorces du cardinal diminuèrent tellement, qn il comprit (pie son heure él:iil arrivée. Pendant ces trois jours le roi lui rendit deux visites, à la seDigitized by Google

démonstration qu'au lieu d'aller à Issy, il alla à Choisy, qu'en y arrivant il congédia tous les ouvriers qui travaillaient aux choses de luxe, et qu'il écrivit dès le soir au cardinal ce qu'il venait de faire. Au milieu de toutes ces lumières, qui parvenaient jusqu'à Versailles, et qui éclairaient les choses de leur véritable jour, arriva M. de La Rochefoucauld, lequel dit au roi qu'il ne connaissait sans doute point l'état de ses provinces, et que ses ministres lui fardaient la vérité, mais le roi secoua la tête.

— Monsieur le duc, répondit-il, je connais cela aussi bien que personne, et je sais que depuis un an mon royaume a diminué d'un sixième.

Sur ces entrefaites, des bruits de guerre européenne coururent à propos de la mort de l'empereur Charles VI, et comme on s'en inquiétait, le cardinal répondit naïvement :

— Rassurez-vous, la guerre est impossible, attendu que nous manquons d'hommes en France.

En effet, on calcula que pendant les années 1739, 1740 et 1741, il mourut de misère plus d'hommes en France, qu'il n'en mourut pendant toutes les guerres de Louis XIV.

Ce fut sur ces entrefaites que la santé du cardinal s'affaiblit au point que l'on jugea sa mort prochaine, lui-même ne se faisait plus illusion, et malgré les fausses listes de centenaires que publiaient les journaux, il sentait qu'il approchait de sa fin. Cependant, malgré cet affaiblissement, il se cramponnait encore à l'autorité. Chaque jour, les ministres avec lesquels il ne pouvait plus travailler venaient lui rendre compte et prendre ses ordres. Mais on avait si grand soin d'éloigner de lui tout ce qui pouvait le faire songer à la mort, qu'un matin, après avoir travaillé avec lui, le marquis de Breteuil, secrétaire d'état au département de la guerre, s'étant trouvé indisposé, les gens du cardinal ne lui portèrent aucun secours, de peur que cet événement ne fît trop d'impression à leur maître, et se débarrassèrent du moribond en le jetant dans son carrosse où il mourut en arrivant à Paris. Enfin, les 27, 28 et 29 janvier, les forces du cardinal diminuèrent tellement, qu'il comprit que son heure était arrivée. Pendant ces trois jours le roi lui rendit deux visites, à la se-

f ouis TV 225 condc il avait amené le daiipliiii avec lui, et comme on tenait le jeune prince éloigné du lit du moribond : — Laissez-ie s’approcher, dit le cardinal, il est bon qu’il s’habitue à un pareil spectacle. Ce furent les dernières paroles que prononça le mourant, qui CTpira le 29 janvier 1743, à l’àge de quatre-vingt-neuf ans. Une épigramme fut son oraison funèbre. « La France est malade depuis cent ans, disait-on, trois médecins vêtus de rouge l'ont soignée successivement. Richelieu l’a saignée, Mazarin l’a purgée, Fleury l'a mise à la dicte. » Plusieurs morts impartantes avaient semble faire cortège à la mort du cardinal. Le roi de Ehaisse était mort, et son fils, Charles-Frédéric, le même à qui son père avait voulu faire couper la tète, lui avait succédé. Louis-Henri de Bourbon était mort à Chantilly, c’était, on se le rappelle, le successeur de M. le duc d’OrIràns, comme premier ministre, et l’amant de madame de Prie. La reine Anne de Neubourg , veuve de Charles II . princesse douairière d'Espagne, était morte à Guadalaxara. Jean-Riptiste Rousseau était mort à Bruxelles, où depuis trente ans il s’était retiré. Le cardinal de Polignac était mort dans ses terres , c’est le même que nous avons vu figurer dans l'affaire du prince de Cellamare. I.a reine douairière d’Rspagne, Louise-Elisabeth d’Orléans, morte au Luxembourg. Rollin, auteur de V Histoire Ancienne, était mort professeur d’éloquence au collège Royal. Enfin, l’empereur Charles VI était mort à Vienne, et c’était cette mort qui allait peut-être remettre en question la paix de l’Europe, CHAPITRE IX. A peine M. de Fleury fut-il mort, rpie Louis XV, comme avait fait son aïeul Louis XIV, déclara qu'il voidait régner par lui-même. En effet, le règne de Louis XV ne commence en réalité (pi’à la mort du cardinal de Fleury. Il commence par rendre dos devoire prrsque T. U ' *9 Digitized by Google

conde il avait amené le dauphin avec lui, et comme on tenait le jeune prince éloigné du lit du moribond :

— Laissez-le s'approcher, dit le cardinal, il est bon qu'il s'habitue à un pareil spectacle.

Ce furent les dernières paroles que prononça le mourant, qui expira le 29 janvier 1743, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Une épigramme fut son oraison funèbre.

« La France est malade depuis cent ans, disait-on, trois médecins vêtus de rouge l'ont soignée successivement. Richelieu l'a saignée, Mazarin l'a purgée, Fleury l'a mise à la diète. »

Plusieurs morts importantes avaient semblé faire cortége à la mort du cardinal. Le roi de Prusse était mort, et son fils, Charles-Frédéric, le même à qui son père avait voulu faire couper la tête, lui avait succédé. Louis-Henri de Bourbon était mort à Chantilly; c'était, on se le rappelle, le successeur de M. le duc d'Orléans, comme premier ministre, et l'amant de madame de *Prie*. La reine Anne de Neubourg, veuve de Charles II, princesse douairière d'Espagne, était morte à Guadalaxara. Jean-Baptiste Rousseau était mort à Bruxelles, où depuis trente ans il s'était retiré. Le cardinal de Polignac était mort dans ses terres, c'est le même que nous avons vu figurer dans l'affaire du prince de Cellamare. La reine douairière d'Espagne, Louise-Élisabeth d'Orléans, morte au Luxembourg. Rollin, auteur de l'*Histoire Ancienne*, était mort professeur d'éloquence au collége Royal. Enfin, l'empereur Charles VI était mort à Vienne, et c'était cette mort qui allait peut-être remettre en question la paix de l'Europe.

CHAPITRE IX.

A peine M. de Fleury fut-il mort, que Louis XV, comme avait fait son aïeul Louis XIV, déclara qu'il voulait régner par lui-même. En effet, le règne de Louis XV ne commence en réalité qu'à la mort du cardinal de Fleury. Il commence par rendre des devoirs presque

226 LOUIS XV royaux au ministre mort, fait célébrer un service solennel à NotreDame et ordonne qu'il lui soit élevé un mausolée dans l'église de Saint-Loùis-du-Louvre. Le roi de France avail alors trente-trois ans, s;i démarclie était noble, son visage régulièrement beau, son aflabilité extrême, rarement une parole dure était sortie de su bouche, son jugement était droit, son tact sùr, i| connaissait assex bien lus hommes et les choses et répétait parfois le mot de Charles-Quint : « Les gens de lettres m'instruisent, les négociants m'enrichissent, les grands me dépouillent.» Avec tout cela sa nature est apathique , il ne fera i>as de mal , mais le laissera faire; non qu'il n'ait l'intelligeiux de le comprendre, mais il n'a jos la force de le réprimer.Après la mm t du cardinal aucune mutation ne ae fait dans le personnel, M. Amelot reste aux finances, MM. de Maure[>os et Saint-Florentin reçoivent |)our collègue M. d'Argensiaii qui remplace au dé|xu'tement de la guerre le marquis de lireleuil , qui vient de mourir, comme nous l'avons dit ; Urry conserve le contrôle des finances, d'Aguesseau est toujours cliancelier. Il en résultait que le roi, en se mettant comme il le disait à la tète des affaires, no prenait pas une lourde obligation, les atfaires suivaient l'impulsion donnée et la machine gouvernementale allait d'elle-méme ou à peu près. La mort de Charles \1 avait remis en question la paix de l'Furope. En vertu de la pragmatique sanction, .Marie-Thérèse, grandeduchesse de Toscane, sa tille ainée, avait été reconnue par tous les grands, par l'armée, par la magistrature, comme héritière et souveraine des états qui composaient la succession de son pèie. Disons un mut de lu situation de l'Europe au muincnt de cette mort. Tout le ministère du cardinal de Fleury avait été une longue lutte au profit de la paix. La guerre d'Italie et d'Allemagne avait un instant forcé la main au ministre, mais aussitôt que la possibilité lui en avait été offerte, le cardinal avail éteint celte guerre, close enfin, en 1738, par le traité de Vienne. l.a maison d'Antiichc était désolée par le Turc, le cardinal se préoccu]» de celte situation de l'empereur, et son ambassadeur, le manjuis de Villeneuve, força la Porte de conclure avec l'empire le traité de 1739. Gènes était Digitized by Google

royaux au ministre mort, fait célébrer un service solennel à Notre-Dame et ordonne qu'il lui soit élevé un mausolée dans l'église de Saint-Louis-du-Louvre. Le roi de France avait alors trente-trois ans, sa démarche était noble, son visage régulièrement beau, son affabilité extrême, rarement une parole dure était sortie de sa bouche, son jugement était droit, son tact sûr, il connaissait assez bien les hommes et les choses et répétait parfois le mot de Charles-Quint :

« Les gens de lettres m'instruisent, les négociants m'enrichissent, les grands me dépouillent. »

Avec tout cela sa nature est apathique, il ne fera pas de mal, mais le laissera faire; non qu'il n'ait l'intelligence de le comprendre, mais il n'a pas la force de le réprimer.

Après la mort du cardinal aucune mutation ne se fait dans le personnel, M. Amelot reste aux finances, MM. de Maurepas et Saint-Florentin reçoivent pour collègue M. d'Argenson qui remplace au département de la guerre le marquis de Breteuil, qui vient de mourir, comme nous l'avons dit; Orry conserve le contrôle des finances, d'Aguesseau est toujours chancelier. Il en résultait que le roi, en se mettant comme il le disait à la tête des affaires, ne prenait pas une lourde obligation, les affaires suivaient l'impulsion donnée et la machine gouvernementale allait d'elle-même ou à peu près.

La mort de Charles VI avait remis en question la paix de l'Europe. En vertu de la pragmatique sanction, Marie-Thérèse, grande-duchesse de Toscane, sa fille aînée, avait été reconnue par tous les grands, par l'armée, par la magistrature, comme héritière et souveraine des états qui composaient la succession de son père. Disons un mot de la situation de l'Europe au moment de cette mort.

Tout le ministère du cardinal de Fleury avait été une longue lutte au profit de la paix. La guerre d'Italie et d'Allemagne avait un instant forcé la main au ministre, mais aussitôt que la possibilité lui en avait été offerte, le cardinal avait éteint cette guerre, close enfin, en 1738, par le traité de Vienne. La maison d'Autriche était désolée par le Turc, le cardinal se préoccupa de cette situation de l'empereur, et son ambassadeur, le marquis de Villeneuve, força la Porte de conclure avec l'empire le traité de 1739. Gênes était

LOUIS XV 227 agitée par des factions, le cardinal envoya des troupes en (^rse pour y comprimer une insurrection qui eût compliqué les affaires des Génois. Toutes les nations, l'Espagne cl la Grande-Bretagne comprises, regardaient donc la France comme une mère commune qui avait mission de maintenir la paix parmi ses enfants, (es rois de l'Europe. .Mallieureusement, il y avait au milieu de toutes ces télés couronnées uti roi qui avait toujours été fils as.sez insoumis, c'était Frédéric II , lequel venait d'iiériter du trùiie de son pi're, et avec ce trône de vingt millions d'écus et de quatre-vingt mille soldats admirablement disciplinés. A cette armée, non pas la plus nombreuse peut-être, mais la pluslielleet la plus réguliéredelouterEuro()e, était adjoint un matériel complet l'n ordre du roi suffisait pur qu'arinœ et matériel entrassent à l'instant même en campgne. Aussi M. de Beauvau, ambassadeur de France près du roi Frédéric, écrivait-il que le roi de Prusse étouffait dans son royaume et ipf il lui fallait un plus grand lit pour se coucher. Aux dé|iens de qui le roi de Prusse puvait-il se faire un meilleur lit 1 c'était évidemment aux dépens de l'Autriche. Sur ce pint, le roi Frédéric U avait deux alliées naturelles , l'Espagne et la France; l'Espgne, dans la guerre de 1733, avait déjà pris le royaume de Naples à l'Autriche et, à chaque occasion qui se présentait, elle ne manquait ps de réclamer à droite et à gauche quelques bribes de provinces, ou quelque prérogative honorifique. Ainsi, à pine Marie-Thériise sur le trône, elle lui avait demandé de lui céder l'ordre de la Toison-d'Or. La reine, qui menait tout en Fispagne, avait en outre découvert que, selon le droit public de l'Autriche, les femmes hérilaut des souverainetés de leurs pères, tout ce que Charles VI avait laissé à Marie-Thérèse appartenait de droit àPhjlipp V, héritier par les femmes d'un héritier de UiarlesV. Quant à la France, l'Autriche était sa vieille ennemie, la plitique de Henri IV, de Richelieu et-de Louis XIV, avait couslamment été de l'amoindrir; pu à pu elle lui avait enlevé tous les moyens de devenir jamais puissance maritime, l'avait circonscrite dans le continent et reléguée au fond de l'Allemagne , et de même que dans la dernière guerre, l'Espgne lui avait pris Naples, la

Digitized by Google

agitée par des factions, le cardinal envoya des troupes en Corse pour y comprimer une insurrection qui eût compliqué les affaires des Génois. Toutes les nations, l'Espagne et la Grande-Bretagne comprises, regardaient donc la France comme une mère commune qui avait mission de maintenir la paix parmi ses enfants, les rois de l'Europe. Malheureusement, il y avait au milieu de toutes ces têtes couronnées un roi qui avait toujours été fils assez insoumis, c'était Frédéric II, lequel venait d'hériter du trône de son père, et avec ce trône de vingt millions d'écus et de quatre-vingt mille soldats admirablement disciplinés. A cette armée, non pas la plus nombreuse peut-être, mais la plus belle et la plus régulière de toute l'Europe, était adjoint un matériel complet. Un ordre du roi suffisait pour qu'armée et matériel entrassent à l'instant même en campagne. Aussi M. de Beauvau, ambassadeur de France près du roi Frédéric, écrivait-il que le roi de Prusse étouffait dans son royaume et qu'il lui fallait un plus grand lit pour se coucher. Aux dépens de qui le roi de Prusse pouvait-il se faire un meilleur lit? c'était évidemment aux dépens de l'Autriche.

Sur ce point, le roi Frédéric II avait deux alliées naturelles, l'Espagne et la France; l'Espagne, dans la guerre de 1733, avait déjà pris le royaume de Naples à l'Autriche et, à chaque occasion qui se présentait, elle ne manquait pas de réclamer à droite et à gauche quelques bribes de provinces, ou quelque prérogative honorifique. Ainsi, à peine Marie-Thérèse sur le trône, elle lui avait demandé de lui céder l'ordre de la Toison-d'Or. La reine, qui menait tout en Espagne, avait en outre découvert que, selon le droit public de l'Autriche, les femmes héritant des souverainetés de leurs pères, tout ce que Charles VI avait laissé à Marie-Thérèse appartenait de droit à Philippe V, héritier par les femmes d'un héritier de Charles V.

Quant à la France, l'Autriche était sa vieille ennemie, la politique de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV, avait constamment été de l'amoindrir; peu à peu elle lui avait enlevé tous les moyens de devenir jamais puissance maritime, l'avait circonscrite dans le continent et reléguée au fond de l'Allemagne, et de même que dans la dernière guerre, l'Espagne lui avait pris Naples, la

228 i.oiirs XV France, elle, lui avait pris la lairrairie. Ce qui était l'intérêt «Ida France et de l'Espagne devait naturellement n'être point celui de l'Angleterre; notre alliance avec la Grande-Bretagne fut toujours courte et agitée. Née pour être à la fois puissance maritime et continentale, la France est sans cesse jalousée par l'Angleterre; des intérêts de famille peuvent seuls rapprocher ses gouvernants, mais jamais des intérêts de peuple. Voilà donc quelle était la position de toutes les puissances lorsque Marie-Tliérése fui proclamc'c imi>cralrice d' Autriche. Marie-Thérèse avait alors 23 ans, elle étsiit l*elle de figure, majestueuse de taille, elle conservait toute la tnmquillilé de son caractère quoiqu'elle sentit l'Europe menaçante et toute prête à la dé(louiller. En effet , l'Espagne s'apprêtait à jtorter la guerre dans ses possessions d'Italie. Le loi de Sanlaignc dévorait des yeux le .Milanais. Frixléric restait étendu et fortifié dans la Silésie. I.a France dirigeait dis trouiies dans les Flandres et sur le Rhin. Cette fois encore M. de Fleury. (|ui avait prétendu d'abord qu'il n'y avait plus assez d'hoinraes laïur faire la guerre, avait eu la main forcée. Celui qui la lui avait forcée était M. de Belle-Isle. l.e comte de Belle-lsie, constamment soutenu dans tous scspriv jets par M. le chevalier de Belle-lsle, homme presipie aussi remarquable que lui, improvisa en quelques nuits un plan diplomatique et militaire de la plus haute [airtée; le conseil consacra dix séances à l'examiner, et malgré l'opiiosition silencieuse du cardinal voyant le tendance générale, non-seulement se rallia au mouvement, mais voulut le diriger. Le comte de Belle-lsle demandait cent mille hommes. Fleury fit des difficultés sur le chiffre, cent mille hommes en cam|Mgne allaient lui manger en une année ses économies de dix ans. Alors M. de Belle-lsle présenta une statistique au roi, dans lacpielle quinze cents gentilshommes, de dix-sept à trente ans, demandaient à prendre du service et à sacrifier leur patrimoine à la gloire de la Fnince. On pouvait donc, presipie sans autre aide querelle de la noblesse, jeter cent cinquante mille hommes sur les bords du Digitizee by ■

France, elle, lui avait pris la Lorraine. Ce qui était l'intérêt de la France et de l'Espagne devait naturellement n'être point celui de l'Angleterre; notre alliance avec la Grande-Bretagne fut toujours courte et agitée. Née pour être à la fois puissance maritime et continentale, la France est sans cesse jalousée par l'Angleterre; des intérêts de famille peuvent seuls rapprocher ses gouvernants, mais jamais des intérêts de peuple.

Voilà donc quelle était la position de toutes les puissances lorsque Marie-Thérèse fut proclamée impératrice d'Autriche.

Marie-Thérèse avait alors 23 ans, elle était belle de figure, majestueuse de taille, elle conservait toute la tranquillité de son caractère quoiqu'elle sentit l'Europe menaçante et toute prête à la dépouiller.

En effet, l'Espagne s'apprêtait à porter la guerre dans ses possessions d'Italie. Le roi de Sardaigne dévorait des yeux le Milanais. Frédéric restait étendu et fortifié dans la Silésie. La France dirigeait des troupes dans les Flandres et sur le Rhin. Cette fois encore M. de Fleury, qui avait prétendu d'abord qu'il n'y avait plus assez d'hommes pour faire la guerre, avait eu la main forcée.

Celui qui la lui avait forcée était M. de Belle-Isle.

Le comte de Belle-Isle, constamment soutenu dans tous ses projets par M. le chevalier de Belle-Isle, homme presque aussi remarquable que lui, improvisa en quelques nuits un plan diplomatique et militaire de la plus haute portée; le conseil consacra dix séances à l'examiner, et malgré l'opposition silencieuse du cardinal voyant le tendance générale, non-seulement se rallia au mouvement, mais voulut le diriger. Le comte de Belle-Isle demandait cent mille hommes.

Fleury fit des difficultés sur le chiffre, cent mille hommes en campagne allaient lui manger en une année ses économies de dix ans.

Alors M. de Belle-Isle présenta une statistique au roi, dans laquelle quinze cents gentilshommes, de dix-sept à trente ans, demandaient à prendre du service et à sacrifier leur patrimoine à la gloire de la France. On pouvait donc, presque sans autre aide que celle de la noblesse, jeter cent cinquante mille hommes sur les bords du

I.OUIS XV 22n Rhin. Le roi appuya les idix» du comte de Bellc-Isle, sa pariici|)ution à celte guerre c'était [«iiir la Fr.incc les frontières du Rhin. Fleury hésitait encore, mais le roi dik-lara qu'il avait des engagements pris avec le roi de Prusse cl l'électeur de Havière. M. de Relh;Isle reçut en conséquence des instructions pour se rendre à Rcriiu et à Munich. Il fut parfaitement reçu parlerai Frédéric et par l'électeur CharlesAlbert. Le roi de Prusse avait cinquante mille hommes en Silésie, l'électeur de Bavière en avait trente sur l'inn et le Danul>e. Il demandait quarante mille Français, promettait de s'emparer de la couronne impériale, et une fois empereur, alvandonnait à la France la rive gauche du Rhin. Quant à Marie-Thérèse, elle resterait reine do Hongrie. L'électeur Charles-Albert reçut ses quarante mille hommes et fut nommé généralissime des armées française, bavaroise et saxonne. Une seconde armée de quarante mille hommes, sous les ordres du maréchal de Maillebois, se concentra en VVestphalie pour contenir les Hanovriens, le territoire de Brunswick et surveiller les EtatsdeHollandeet les Pays-Bas autrichiens. Aussi, le 18 mailTit, Marie-Thérèse écrivait-elle à la duchessede Lorraine, sa belle-mère : « J'ignore aujourd'hui s'il me restera une ville pour y faire mes ■ couches. » ' Entourée de pareils périls, Marie-Thérèse fit un appel à ses fidèles Hongrois. Son enfant dans ses bras, elle se présenta à la diète où les palatins d'une seule veix s'écrièrent : « Moriamur pro nostro rege Marin-Theresal » Ce fut en échange de ce cri d'enthousiasme que Marie-Thérèse à son tour prêta l'ancien serment dn roi André 11, et qui remontait à Tan 1222. Voici le texte de ce serment : a Si moi, ou quelqu'un de mes successeurs, en quelque temps « que ce soit, veut enfreindre vos 'privilèges, qu'il vous soit, en « vertu de cette promesse que vous venez de me taire, permis, à « vous et à vos descendants, de vous défendre s;nis être traités de < rclx-'lles. * Digitized by Googic

Rhin. Le roi appuya les idées du comte de Belle-Isle, sa participation à cette guerre c'était pour la France les frontières du Rhin. Fleury hésitait encore, mais le roi déclara qu'il avait des engagements pris avec le roi de Prusse et l'électeur de Bavière. M. de Belle-Isle reçut en conséquence des instructions pour se rendre à Berlin et à Munich.

Il fut parfaitement reçu par le roi Frédéric et par l'électeur Charles-Albert.

Le roi de Prusse avait cinquante mille hommes en Silésie, l'électeur de Bavière en avait trente sur l'Inn et le Danube. Il demandait quarante mille Français, promettait de s'emparer de la couronne impériale, et une fois empereur, abandonnait à la France la rive gauche du Rhin. Quant à Marie-Thérèse, elle resterait reine de Hongrie.

L'électeur Charles-Albert reçut ses quarante mille hommes et fut nommé généralissime des armées française, bavaroise et saxonne.

Une seconde armée de quarante mille hommes, sous les ordres du maréchal de Maillebois, se concentra en Westphalie pour contenir les Hanovriens, le territoire de Brunswick et surveiller les États de Hollande et les Pays-Bas autrichiens. Aussi, le 18 mai 1741, Marie-Thérèse écrivait-elle à la duchesse de Lorraine, sa belle-mère :

« J'ignore aujourd'hui s'il me restera une ville pour y faire mes « couches. »

Entourée de pareils périls, Marie-Thérèse fit un appel à ses fidèles Hongrois. Son enfant dans ses bras, elle se présenta à la diète où les palatins d'une seule voix s'écrièrent :

« *Moriamur pro nostro rege Maria-Theresa!* »

Ce fut en échange de ce cri d'enthousiasme que Marie-Thérèse à son tour prêta l'ancien serment du roi André II, et qui remontait à l'an 1222. Voici le texte de ce serment :

« Si moi, ou quelqu'un de mes successeurs, en quelque temps « que ce soit, veut enfreindre vos priviléges, qu'il vous soit, en « vertu de cette promesse que vous venez de me faire, permis, à « vous et à vos descendants, de vous défendre sans être traités de « rebelles. »

230 i.ouis ly C'était une l)elle diose <|iio cette iiii|WTatrice flemanJant secours à ses peiipl(>s, son enfant dans ses liras. Cette scène de la diète de Hongrie eut son retcntissenient en Kurope. C'imiW'iatrice de Russie, jeune et lielle, se déclara pour une impératrice jeune et belle comme elle. Walpole, l'allié quand mémo du cardinal de Fleury, venait de tomlier en Angleterre; Girtcrct, notre ennemi, lui succédait; la duchesse de Marlborough se proclamait l'admiratrice de .Marie-Thérèse, et se mettait à la tète d'une souscription qui produisit huit mille livres sterling. Les Etals généraux de Hollande lui offraient un emprunt de trois millions de ducats. La campagne s'ouvrail donc avec tous les éléments d'une guerre générale. Toute la noblesse de France était sous les drapeaux. Le maréchal de Broglie, qui commandait l'armée de Bohême, avait sous ses ordres Maurice de .Saxe, d'Aubigné, de Boufllers, de Tes.sé, de Clermont, le duc de Biron, et enfin Ciievert, qui n'était encore que chef de bataillon du régiment de Beauue, et qui, dans cette campagne, devait conquérir le grade de maréchal de camp cl le cordoh rouge. Le 23 novembre 17 il, l'rague fut emportée d'assaut. Chevert, à la tète de ses grenadiers, s'est élancé sur la muraille; un instant avant de marcher, il avait appelé un sergent : — Écoule bien, lui dit-il en lui montrant l'angle d'un bastion, tu monteras par là. — Oui, mon colonel. — En approcb.ant du rempart, on te criera une première fois : qui vive! — Oui, mon colonel. — Tu ne répondras pas; on le criera une seconde fois : (pii vive! — Oui , mon colo'icl. — Tu ne répondras pas encore ; on le criera une troisième fois : qui vive! — Oui, mon colonel. — Tu ne ri'‘pondras pas plus celle fois que les autres; on tirera sur toi. — Oui, mon colonel. — On te m.anquera. — Oui, mon colonel. — Tu tueras le factionnaire. — Oui, mon colonel. — Alors J'arrive pour le secourir. — Oui, mon colonel. Le sergent partit. Tout se passa comme l'avait dit Chevert, qui, comme il l'avait promis, était arrivé à lemjis. Prague, prise, devient le centre des opérations. Frédéric est en ■Moravie; Charles-Albert, élu empereur p.ir la diète de Francfort, est proclamé en Bohème. On louche à Vienne; les avant-postes de Digitized by Google

C'était une belle chose que cette impératrice demandant secours à ses peuples, son enfant dans ses bras. Cette scène de la diète de Hongrie eut son retentissement en Europe. L'impératrice de Russie, jeune et belle, se déclara pour une impératrice jeune et belle comme elle. Walpole, l'allié quand même du cardinal de Fleury, venait de tomber en Angleterre; Carteret, notre ennemi, lui succédait; la duchesse de Marlborough se proclamait l'admiratrice de Marie-Thérèse, et se mettait à la tête d'une souscription qui produisit huit mille livres sterling. Les États généraux de Hollande lui offraient un emprunt de trois millions de ducats. La campagne s'ouvrait donc avec tous les éléments d'une guerre générale. Toute la noblesse de France était sous les drapeaux. Le maréchal de Broglie, qui commandait l'armée de Bohême, avait sous ses ordres Maurice de Saxe, d'Aubigné, de Boufflers, de Tessé, de Clermont, le duc de Biron, et enfin Chevert, qui n'était encore que chef de bataillon du régiment de Beaune, et qui, dans cette campagne, devait conquérir le grade de maréchal de camp et le cordon rouge.

Le 25 novembre 1741, Prague fut emportée d'assaut. Chevert, à la tête de ses grenadiers, s'est élancé sur la muraille; un instant avant de marcher, il avait appelé un sergent :

— Écoute bien, lui dit-il en lui montrant l'angle d'un bastion, tu monteras par là. — Oui, mon colonel. — En approchant du rempart, on te criera une première fois : qui vive! — Oui, mon colonel. — Tu ne répondras pas; on te criera une seconde fois : qui vive! — Oui, mon colonel. — Tu ne répondras pas encore; on te criera une troisième fois : qui vive! — Oui, mon colonel. — Tu ne répondras pas plus cette fois que les autres; on tirera sur toi. — Oui, mon colonel. — On te manquera. — Oui, mon colonel. — Tu tueras le factionnaire. — Oui, mon colonel. — Alors j'arrive pour te secourir. — Oui, mon colonel.

Le sergent partit. Tout se passa comme l'avait dit Chevert, qui, comme il l'avait promis, était arrivé à temps.

Prague, prise, devient le centre des opérations. Frédéric est en Moravie; Charles-Albert, élu empereur par la diète de Francfort, est proclamé en Bohême. On touche à Vienne; les avant-postes de

IX>UIS XV 231 noire armée dépassent Lintr. et se |iortenl sur l'abbaye de Mclk. Tout à coup Slarie-Thérèse reprend l'offensive : on apprend que, par l'intermédiaire de l'Angleterre, le traité de Breslaw est signé entre l'impératrice et le roi de Brusse. Derrière celte signature, par laquelle Frédéric II, en écliange de la Silésie, reconnaît MarieThérèse impératrice d'Autriche, on voit pointer la coalition des peuples du nord contre la France : Angleterre, Danemark, Ih-usae, Russie, Autriche I Ainsi les l*russiens et les Saxons nous manquent à la fois ; soixante mille hommes abandonnent la ligne d'opératiuti d'un seul coup, et, du jour au lendemain, les Bavarois sont entourés par les Autrichiens, qui n'ont plus besoin de faire face à un ennemi devenu leur allié. Passaw et Munich, aux mains des iuqH’iiaux, coupent la retraite. Mais le comte de Belle-Isle, créé maréchal par le roi, vient d'arriver à Prague. C est un homme de ressoun» : le génie do la guerre est en lui comme le génie des finances était dans son aïeul. Abandonné par les Saxons et par les Prussiens , le maréchal de Br> >glie marchera sur Ihaigue, où l'on concentrera toutes les troupes que Ton pourra réunir. Alors on s'ouvrira un pas&ige , et l'on se mettra eu retraite surl'armée du maréchal dcMaillchois, qui est enWeslphalie. La concentration s'opère sans grande |ierte, l'armée française manoeuvre avec une précision admirable, trente mille hommes sont réunis. Soixante mille Autrichiens, sous les ordres du prince Charles de Lorraine, s'avancent vers Prague. A peine sont-ils arrivés devant la ville , que la nuit même de leur arrivée , sans leur donner le temps de se reposer, douze mille Français font une sortie, dispersent les Autrichiens et s’emparent de deux mille prisonniers, Il est vrai que M. de Tessé est tué, et M. de Biron blessé. Mais des courriers sont arrivés à Paris, annonçant la défection de Frédéric; les armées du Rhin et de Westphalie marcheront au secours des trente mille Français enfermés dans Prague. En attendant, le conseil propose d'ouvrir dès négociations; on reconnaîtra Marie-Thérèse impératrice, et les Français enfermés, dans Pragoe seront libres. Maie le roi fait observer quel fatal effet fera la capitulation de Prague. Digitized by Coogle

notre armée dépassent Lintz et se portent sur l'abbaye de Melk. Tout à coup Marie-Thérèse reprend l'offensive : on apprend que, par l'intermédiaire de l'Angleterre, le traité de Breslaw est signé entre l'impératrice et le roi de Prusse. Derrière cette signature, par laquelle Frédéric II, en échange de la Silésie, reconnaît Marie-Thérèse impératrice d'Autriche, on voit pointer la coalition des peuples du nord contre la France : Angleterre, Danemark, Prusse, Russie, Autriche!

Ainsi les Prussiens et les Saxons nous manquent à la fois; soixante mille hommes abandonnent la ligne d'opération d'un seul coup, et, du jour au lendemain, les Bavarois sont entourés par les Autrichiens, qui n'ont plus besoin de faire face à un ennemi devenu leur allié. Passaw et Munich, aux mains des impériaux, coupent la retraite. Mais le comte de Belle-Isle, créé maréchal par le roi, vient d'arriver à Prague. C'est un homme de ressource : le génie de la guerre est en lui comme le génie des finances était dans son aïeul. Abandonné par les Saxons et par les Prussiens, le maréchal de Broglie marchera sur Prague, où l'on concentrera toutes les troupes que l'on pourra réunir. Alors on s'ouvrira un passage, et l'on se mettra en retraite sur l'armée du maréchal de Maillebois, qui est en Westphalie.

La concentration s'opère sans grande perte, l'armée française manœuvre avec une précision admirable, trente mille hommes sont réunis. Soixante mille Autrichiens, sous les ordres du prince Charles de Lorraine, s'avancent vers Prague. A peine sont-ils arrivés devant la ville, que la nuit même de leur arrivée, sans leur donner le temps de se reposer, douze mille Français font une sortie, dispersent les Autrichiens et s'emparent de deux mille prisonniers. Il est vrai que M. de Tessé est tué, et M. de Biron blessé.

Mais des courriers sont arrivés à Paris, annonçant la défection de Frédéric; les armées du Rhin et de Westphalie marcheront au secours des trente mille Français enfermés dans Prague. En attendant, le conseil propose d'ouvrir des négociations; on reconnaîtra Marie-Thérèse impératrice, et les Français enfermés dans Prague seront libres. Mais le roi fait observer quel fatal effet fera la capitulation de Prague.

232 LOUIS XV Le controleur général Ürry déi^lare qu’il a 80 millions à la disposition du roi pour le service de l'fitat et le bien de la patrie. On ne négociera point. Maillebois recevra l’ordre de se porter sur le Danulie, par une marche rapide, et de tendre la main à la garnison de Prague. Français et Autrichiens, assiégés et assiégeants, apprennent en même temps la marche de .M. de Maillebois. Après cinquante-six jours de tranchée, le prince Charles lève le siège et s’éloigne nuitamment pour marcher contre M. de Maillebois. Aussitôt le maréchal de Broglie quitte avec son armée le camp retranché; Maurice de Saxe, quicnnnait la Bohème, village par village, est son guide : on commence par délivrer la garnison d’Égra, et par elle on se trouve en communication avec le maréchal de Maillebois. Aussitôt le maréchal de Broglie ordonne l’évacuation de Prague, dans laquelle reste Chevert avec quatre mille hommes. Après douze jours de marches admirables, >1.M. de Belle-Islc et de Broglie ont rejoint le maréchal de Maillclwis. Reste Chevert, avec ses quatre raille hommes, dans Prague, pour laquelle il obtiendra une capitulation avec tous les honneurs de la guerre. De son côté, l'Espagne avait fait invasion en Italie, réclamant Parme et le Milanais; mais, dans cette réclamation, l'Espagne ne pouvait plus avoir cette fois le Piémont pour allié. Parme et le Milanais, c’est l’objet de l’éternelle ambition de la maison de Savoie; aussi la maison de Savoie écoute-t-elle les paroles de l’Autriche, sa vieille ennemie. Les Espagnols , secondés par les Napolitains, opèrent donc seuls en Italie, quand tout à coup Naples voit paraître dans sa baie une escadre de six vaisseaux de ligne de soixante canons, et six frégates, le tout sous pavillon anglais. Le commodore Martyn commandait cette flotte. Ce qu’il venait faire dans la mer Thyrrhénienne , il n’en savait rien; ses dépêches étaient cachetées, et il avait ordre de ne les ouvrir que dans le golfe de Naples. Arrivé à destination , il ouvre ses dépêches. Les dépêches, c’est l’ordre de bombarder Naples, si , dans l’espace d’une heure , le roi ne s’est pus engagé à retirer ses troupes de la basse Italie, et a garder la plus stricte neutralité. Digitized by Coogle

Le contrôleur général Orry déclare qu'il a 80 millions à la disposition du roi pour le service de l'État et le bien de la patrie.

On ne négociera point. Maillebois recevra l'ordre de se porter sur le Danube, par une marche rapide, et de tendre la main à la garnison de Prague. Français et Autrichiens, assiégés et assiégeants, apprennent en même temps la marche de M. de Maillebois. Après cinquante-six jours de tranchée, le prince Charles lève le siége et s'éloigne nuitamment pour marcher contre M. de Maillebois. Aussitôt le maréchal de Broglie quitte avec son armée le camp retranché; Maurice de Saxe, qui connaît la Bohème, village par village, est son guide : on commence par délivrer la garnison d'Égra, et par elle on se trouve en communication avec le maréchal de Maillebois. Aussitôt le maréchal de Broglie ordonne l'évacuation de Prague, dans laquelle reste Chevert avec quatre mille hommes.

Après douze jours de marches admirables, MM. de Belle-Isle et de Broglie ont rejoint le maréchal de Maillebois.

Reste Chevert, avec ses quatre mille hommes, dans Prague, pour laquelle il obtiendra une capitulation avec tous les honneurs de la guerre.

De son côté, l'Espagne avait fait invasion en Italie, réclamant Parme et le Milanais; mais, dans cette réclamation, l'Espagne ne pouvait plus avoir cette fois le Piémont pour allié. Parme et le Milanais, c'est l'objet de l'éternelle ambition de la maison de Savoie; aussi la maison de Savoie écoute-t-elle les paroles de l'Autriche, sa vieille ennemie. Les Espagnols, secondés par les Napolitains, opèrent donc seuls en Italie, quand tout à coup Naples voit paraître dans sa baie une escadre de six vaisseaux de ligne de soixante canons, et six frégates, le tout sous pavillon anglais.

Le commodore Martyn commandait cette flotte. Ce qu'il venait faire dans la mer Thyrrhénienne, il n'en savait rien; ses dépêches étaient cachetées, et il avait ordre de ne les ouvrir que dans le golfe de Naples. Arrivé à destination, il ouvre ses dépêches. Les dépêches, c'est l'ordre de bombarder Naples, si, dans l'espace d'une heure, le roi ne s'est pas engagé à retirer ses troupes de la basse Italie, et a garder la plus stricte neutralité.

LOUIS XV 233 Les troupes de l*hili|ipe V vont donc se trouver seules et isolées devant les tronjies autrichiennes, prèles à déhoucher en Italie. •Vinsi, en moins de trois mois, non-seulement la maison d'Autriche, presque akitlue, s'est relevée, mais encore elle a réuni à elle tout ce qu'il y a, en Euro|x;, de nations hostiles à la France, et le canon va retentir de .Naples à Strasbourg, de l'Océan à la Méditerranée. CHAPITRE TL line double intrigue poussait le roi à se mettre à la télé de son année. M. de Maurepas, qui voulait séparer le roi de sa mailresse, et M. de Richelieu, qui voulait combattre sous les yeux du roi. Quant à madame de Châteauroux, comme elle avait la parole du duc de Richelieu que, d'une façon ou de l'autre, il obtiendrait qu'elle rejoignit le roi à l'armée, elle poussait aussi le roi à prendre de son côté le commandement de la guerre. Quatre armées venaient d'étre mises sur pied, une en Provence, deux en Flandre, la quatrième sur le Rliin. La première était commandée par le prince de Conti, la seconde, par le maréchal de Noailles, b troisième par le maréchal de Saxe, la quatrième par le maréchal de Coigny. iNoIre flotte,* commandée par l'amiral Court, venait de battre, le 22 février 1 744 , la flotte anglaise en face de Toulon . C'était un beau début de campagne , d'autant plus beau que nous n'avions que vingtsept vaisseaux , et les Anglais quarante. Le 2 mai, le roi soupa en grand couvert avec la reine. Le souper finit sans qu'il eût élé le moins du monde question de voy age. Après le souper, Louis entra chez la reine et cjiusa avec elle de choses indifférentes. Enfin I en sortant de chez elle, il donna tous les ordres pour son coucher. En effet, il rentra dans sa chambre, comme pour se mettre au lit, mais il ne fit que changer d'habit, embrassa tendrement le daupliin, écrivit à la dauphine, laissa quatre lignes à la T- >. 30 Digilized by Google

Les troupes de Philippe V vont donc se trouver seules et isolées devant les troupes autrichiennes, prêtes à déboucher en Italie.

Ainsi, en moins de trois mois, non-seulement la maison d'Autriche, presque abattue, s'est relevée, mais encore elle a réuni à elle tout ce qu'il y a, en Europe, de nations hostiles à la France, et le canon va retentir de Naples à Strasbourg, de l'Océan à la Méditerranée.

CHAPITRE X.

Une double intrigue poussait le roi à se mettre à la tête de son armée. M. de Maurepas, qui voulait séparer le roi de sa maîtresse, et M. de Richelieu, qui voulait combattre sous les yeux du roi.

Quant à madame de Châteauroux, comme elle avait la parole du duc de Richelieu que, d'une façon ou de l'autre, il obtiendrait qu'elle rejoignît le roi à l'armée, elle poussait aussi le roi à prendre de son côté le commandement de la guerre.

Quatre armées venaient d'être mises sur pied, une en Provence, deux en Flandre, la quatrième sur le Rhin. La première était commandée par le prince de Conti, la seconde, par le maréchal de Noailles, la troisième par le maréchal de Saxe, la quatrième par le maréchal de Coigny.

Notre flotte, commandée par l'amiral Court, venait de battre, le 22 février 1744, la flotte anglaise en face de Toulon. C'était un beau début de campagne, d'autant plus beau que nous n'avions que vingt-sept vaisseaux, et les Anglais quarante.

Le 2 mai, le roi soupa en grand couvert avec la reine. Le souper finit sans qu'il eût été le moins du monde question de voyage. Après le souper, Louis entra chez la reine et causa avec elle de choses indifférentes. Enfin, en sortant de chez elle, il donna tous les ordres pour son coucher. En effet, il rentra dans sa chambre, comme pour se mettre au lit, mais il ne fit que changer d'habit, embrassa tendrement le dauphin, écrivit à la dauphine, laissa quatre lignes à la

234 Loms t» reine, dans lesquelles il lui dis<iit que les grandes d^’ix.-nses qu'occasionnerait son voyage le forçaient de la laisser à Paris ; puis il envoya à Plaiismce, maison de cani|iagne de Pàris-Duvcrnoy . madame de Cliàleaui'ûux et madame de Linraguais, prit avec lui le Père Pérusseau, son confesseur, alla ù la tribune delà chapelle faire sa prière, et monta dans son carrosse avec le premier écuyer, avec le duc d’Agen, avec Meuse. L’evèque de Soissons, son aumônier, et le marquis de Verneuil, ayant la plume, le suivirent dans une autre voiture. De son côté, M. deMaurepas partait pour la jirovince, où il allait visiter nos ports; le cardinal de Tencin parlait pour Lyon; enlin, Orry, Saint-Florentin et le chancelier restaient à Paris pour les affaires de l'Étal. Le départ du roi eut lieu le 3 mai 4744. Madame de Cliàtcauroux , quoique certaine de ne point tarder à rejoindre le roi, ne le voyait pas partir sans inquiétude. II y avait un nom qui avait etc prononcé deux ou trois fois auprès d'elle defmis quelque temps, et qui, pareil à un pressentiment, assombrissait déjà ses jeunes amours. Ce nom, c'était celui de madame d'Étioles, qui, plus tard, devait jouer un si grand rôle sous le nom de marquise de Porapadour. Le bruit courait que madame d’Étioles était amoureuse dü roi. Deux ou trois fois, dans la forêt de Sénart, elle avait paru aux chasses, et cela dans un équipage si brillant, si léger, avec des costumes si cofjuets, que ces jours-là, aux petits soupers, il n'avait été question que d’elle. L'n jour, la duchesse deChevreusc avait eu, devant le roi, l'imprudence de prononcer le nom de la petite d’Étioles, et madame de Châleauroux lui avait écrasé le pied de telle façon , qu'elle était tom1«’« en syncope. Le lendemain , madame de CliàteauroUx était allée voir madame de Chevreuse, malade, au lit, de cet écrasement, et elle lui avait dit : — Mais vous ne savez donc pas que l’on cherche en ce moment à donner madame d’Étioles au roi , et que les moyens seuls manquent aux amis de madame d'Élioles et à mes ennemis. Cette crainte de madame de Châleauroux n'était point étrangère à I ;rr^^y Google

reine, dans lesquelles il lui disait que les grandes dépenses qu'occasionnerait son voyage le forçaient de la laisser à Paris; puis il envoya à Plaisance, maison de campagne de Pâris-Duvernoy, madame de Châteauroux et madame de Lauraguais, prit avec lui le Père Pérusseau, son confesseur, alla à la tribune de la chapelle faire sa prière, et monta dans son carrosse avec le premier écuyer, avec le duc d'Agen, avec Meuse. L'évêque de Soissons, son aumônier, et le marquis de Verneuil, ayant la plume, le suivirent dans une autre voiture. De son côté, M. de Maurepas partait pour la province, où il allait visiter nos ports; le cardinal de Tencin partait pour Lyon; enfin, Orry, Saint-Florentin et le chancelier restaient à Paris pour les affaires de l'État.

Le départ du roi eut lieu le 3 mai 1744.

Madame de Châteauroux, quoique certaine de ne point tarder à rejoindre le roi, ne le voyait pas partir sans inquiétude. Il y avait un nom qui avait été prononcé deux ou trois fois auprès d'elle depuis quelque temps, et qui, pareil à un pressentiment, assombrissait déjà ses jeunes amours. Ce nom, c'était celui de madame d'Étioles, qui, plus tard, devait jouer un si grand rôle sous le nom de marquise de Pompadour.

Le bruit courait que madame d'Étioles était amoureuse du roi. Deux ou trois fois, dans la forêt de Sénart, elle avait paru aux chasses, et cela dans un équipage si brillant, si léger, avec des costumes si coquets, que ces jours-là, aux petits soupers, il n'avait été question que d'elle.

Un jour, la duchesse de Chevreuse avait eu, devant le roi, l'imprudence de prononcer le nom de la petite d'Étioles, et madame de Châteauroux lui avait écrasé le pied de telle façon, qu'elle était tombée en syncope. Le lendemain, madame de Châteauroux était allée voir madame de Chevreuse, malade, au lit, de cet écrasement, et elle lui avait dit :

— Mais vous ne savez donc pas que l'on cherche en ce moment à donner madame d'Étioles au roi, et que les moyens seuls manquent aux amis de madame d'Étioles et à mes ennemis.

Cette crainte de madame de Châteauroux n'était point étrangère à

Loris nv l’insislance f|u'ellc avait mise à faire prendre au roi le commandement de son armée'. Le 12, le roi arrivaà Lille. Le 19, il passa en revue le camp de Giromy. Le 17, il commença le siépc de Menin. Le 7 juin, le roi énlrait en vainqueur à Menin. Le S, mesrlamcs de Châteauroux et de Liuraguais partaient, pendant la nuit, du château de Plaisance, et prenaient la route de Lille. Le 17, le roi alla mettre le siège devant Yprcs. Dans l'intervalle, mesdames de Chitcaiiroux et de Lauraguais avaient rejoint l'armée, où leur présence avait fait le plus mauvais èffet. Aussi, après la prise d'Ypres, le éoi fut-il obligé de se décidera envoyer les deux dames è Dunkerque. Ce fut à Dunkerque, où il venait de rejoindre les deux sœurs, que le roi apprit que le prince Charles avait passé le Rhin le 1 3 juillet , et qu’il se décida à aller en personne secourir l'AlsaCe. Mesdames de Châteauroux et de Lauraguais l'y suivirent; et, pendant toute la roule, M. le comte de Suxe, grand maréchal des logis, eut le soin de ménager dans les logements une communication entre l’appartement du roi et celui de la duchesse. Le roi devait séjourner à Metz. A Metz, comme dans les autres villes, on s'occupa donc de son logement et des communications nécessaires aux deux amants. L’appartement de la favorite tut préparé â l’abbaye de Saint-Amoult, que l’évéque de Marseille, qui en était abbé, avait louée au premier président, lequel céda le logement à ' madame de Châteauroux. Mais comme elle s’y trouvait trop éloignée du roi, on établit des galeries qui conduisaient de l’abbaye à l’appartement du roi. Le prétexte fut que le roi désirait aller à couvert de. son appartement à l'église; mais le peuple n’admit pas le prétexte, et quatre rues barrées et enlevées à la circulation pour l’établissement de cette galerie, parurent aux habitants de la ville un fort scandaleux exemple donné par le roi à ses amés et féaux sujets de la province. Cependant le roi avait, depuis son départ de Paris, subi de grandes fatigues. Dès son arrivée à Metz, il s’éfciit senti indisposé. Un soir, le mal de tète le prit; c’était le 8. Il fut saigné le même jour, purgé le 9; mais, dès le 9, Cassara, médecin do Metz, jugeant Digitized by Google

l'insistance qu'elle avait mise à faire prendre au roi le commandement de son armée.

Le 12, le roi arriva à Lille. Le 15, il passa en revue le camp de Giromy. Le 17, il commença le siége de Menin. Le 7 juin, le roi entrait en vainqueur à Menin. Le 8, mesdames de Châteauroux et de Lauraguais partaient, pendant la nuit, du château de Plaisance, et prenaient la route de Lille. Le 17, le roi alla mettre le siége devant Ypres.

Dans l'intervalle, mesdames de Châteauroux et de Lauraguais avaient rejoint l'armée, où leur présence avait fait le plus mauvais effet. Aussi, après la prise d'Ypres, le roi fut-il obligé de se décider à envoyer les deux dames à Dunkerque. Ce fut à Dunkerque, où il venait de rejoindre les deux sœurs, que le roi apprit que le prince Charles avait passé le Rhin le 13 juillet, et qu'il se décida à aller en personne secourir l'Alsace. Mesdames de Châteauroux et de Lauraguais l'y suivirent; et, pendant toute la route, M. le comte de Suze, grand maréchal des logis, eut le soin de ménager dans les logements une communication entre l'appartement du roi et celui de la duchesse.

Le roi devait séjourner à Metz. A Metz, comme dans les autres villes, on s'occupa donc de son logement et des communications nécessaires aux deux amants. L'appartement de la favorite fut préparé à l'abbaye de Saint-Arnoult, que l'évêque de Marseille, qui en était abbé, avait louée au premier président, lequel céda le logement à madame de Châteauroux. Mais comme elle s'y trouvait trop éloignée du roi, on établit des galeries qui conduisaient de l'abbaye à l'appartement du roi. Le prétexte fut que le roi désirait aller à couvert de son appartement à l'église; mais le peuple n'admit pas le prétexte, et quatre rues barrées et enlevées à la circulation pour l'établissement de cette galerie, parurent aux habitants de la ville un fort scandaleux exemple donné par le roi à ses amés et féaux sujets de la province.

Cependant le roi avait, depuis son départ de Paris, subi de grandes fatigues. Dès son arrivée à Metz, il s'était senti indisposé. Un soir, le mal de tête le prit; c'était le 8. Il fut saigné le même jour, purgé le 9; mais, dès le 9, Cassara, médecin de Metz, jugeant

236 I.OUIS XV la inaladio des plus graves, déclara qu'il ne répondait pas du roi, à moins que la maladie ne fut bien conduite, et que, surtout, le roi ne jouit d'une grande tranquillité. Dès lors, par ordre du duc de Richelieu, foutes les portes furent fermées, et le roi ne fut plus servi que par scs domestiques les plus intimes, par M. le duc de Richelieu, par madame de Châteauroux et madame de Lauraguais. Cependant, à l'instant même, trois partis s'étaient formés autour du roi ; le parti des ministres, le parti des princes, le parti du favori et des favorites. Ix; parti des ministres, qui avait le même intérêt que celui des princes, avait M. de Maurepas pour chef. Le parti des princes était composé de M. de Chartres, de M. de Bouillon, de MM. de La Rochefoucauld et de Villeroy, de M. de Fitz-James, évéque de Soissons, premier aumônier, et du Père Pérusseau, jésuite, confesseur du roi. Les deux maitresses, le duc de Richelieu, Meuse, les aides-de-camp et les valets de chambre, formaient le troisième parti. Ijc parti des princes, réuni à M. de Maurepas, était décidé à pénétrer, coûte que coûte, jusqu'au roi, et à profiler de la raidadie et de l'affaiblissement qu'elle devait naturellement apporter dans l'esprit de Louis XV, pour faire chasser madame de Châteauroux et madame de Lauraguais. Mesdames de Lauraguais, de Chûteauroux et le duc de Richelieu étaient résolus à tenir bon dans la chambre du roi , comme une garnison assiégée tient bon dans la forteresse jusiju'au dernier instant. Pour que l'on comprenne bien la force de la position de M. de Richelieu , il faut qu'on sache qu'il était premier gentilhomme de la chambre, et que le privilège du premier gentilhomme était d'étre maitre absolu de la chambre du roi, et d'en refuser la porte selon sa volonté. C'était un privilège dont il avait usi'; depuis le commencement de la maladie. Le comte de Clermont se présenta donc le 1 2 août à cette porte. M. de Richelieu , comme d'habitude, voulut la lui défendre, mais d'un coup de poing il écarta les deux baüanls.

la maladie des plus graves, déclara qu'il ne répondait pas du roi, à moins que la maladie ne fût bien conduite, et que, surtout, le roi ne jouît d'une grande tranquillité.

Dès lors, par ordre du duc de Richelieu, toutes les portes furent fermées, et le roi ne fut plus servi que par ses domestiques les plus intimes, par M. le duc de Richelieu, par madame de Châteauroux et madame de Lauraguais.

Cependant, à l'instant même, trois partis s'étaient formés autour du roi : le parti des ministres, le parti des princes, le parti du favori et des favorites.

Le parti des ministres, qui avait le même intérêt que celui des princes, avait M. de Maurepas pour chef. Le parti des princes était composé de M. de Chartres, de M. de Bouillon, de MM. de La Rochefoucauld et de Villeroy, de M. de Fitz-James, évêque de Soissons, premier aumônier, et du Père Pérusseau, jésuite, confesseur du roi. Les deux maîtresses, le duc de Richelieu, Meuse, les aides-de-camp et les valets de chambre, formaient le troisième parti.

Le parti des princes, réuni à M. de Maurepas, était décidé à pénétrer, coûte que coûte, jusqu'au roi, et à profiter de la maladie et de l'affaiblissement qu'elle devait naturellement apporter dans l'esprit de Louis XV, pour faire chasser madame de Châteauroux et madame de Lauraguais. Mesdames de Lauraguais, de Châteauroux et le duc de Richelieu étaient résolus à tenir bon dans la chambre du roi, comme une garnison assiégée tient bon dans la forteresse jusqu'au dernier instant.

Pour que l'on comprenne bien la force de la position de M. de Richelieu, il faut qu'on sache qu'il était premier gentilhomme de la chambre, et que le privilége du premier gentilhomme était d'être maître absolu de la chambre du roi, et d'en refuser la porte selon sa volonté.

C'était un privilége dont il avait usé depuis le commencement de la maladie.

Le comte de Clermont se présenta donc le 12 août à cette porte.

M. de Richelieu, comme d'habitude, voulut la lui défendre, mais d'un coup de poing il écarta les deux battants.

i.i)iiis XV 237 M. de Richelieu iiisislu cl voulut luire obstacle. Mais l'ccartaiit de la main : — Depuis quand un valet, dit M. de Clermont, croil-il avoir le droit d’era|xVlier les princes du sang de voir le roi de France. Puis s’avançant vei's le lit du roi : — Sire, dit-il , je ne puis croire que Votre Majesté ait l'intention de priver les princes de votre s;ing de la satisfaction de savoir par eux-mêmes des nouvelles de votre santé; nous ne voulons pas que notre présence vous importune, mais nous désirons, à cause de notre amour pour vous, avoir la lilierté d'entrer quelques momeids; et pour vous prouver que nous n’avons pas d’autres desseins, Sire, je me relire. Il s'appréUiit en effet à se retirer, quand le roi étendant la main vei's lui, lui dit : — Non, Clermont, reste. C’était un premier sum's. • On [wrla au roi d’entendre la messe dans sa chambre. Le roi dit que cela lui ferait plaisir, et l’on introduisit l’évcque de Sois.sons. Madame de Châteauroux et Richelieu voyaient du cabinet où ils s’étaient retirés, rennemi se fortilierpiedà piéd dans la place. M. de Soissons aloi's s'approcha du lit du rdi et hasarda ce mot terrible : Confession. — Oh! dit le roi , il n’est pas encore temps. M. de Soissons insista. — Non, dit le roi, j’ai trop grand mal à la tête et trop de choses à retrouver et à dire pour me confesser maintenant. — Mais, dit l’évêque insistant toujours , Votre Majesté pourrait commencer aujourd'hui et achever demain. Le roi secoua la tête. .M. de Soissons vit que ce jour-là il avait obtenu du malade tout ce qu’il en pouvait obtenir, et se retira. Derrière lui et le comte de Clermont, madame de Châteauroux rentra; et pour combattre l’intluence que venaient de prendre les princes, elle commença auprès du roi ses cai'csses accoutumées. Mais celui-ci la repoussa doucement, Digitized by Google

M. de Richelieu insista et voulut faire obstacle. Mais l'écartant de la main :

— Depuis quand un valet, dit M. de Clermont, croit-il avoir le droit d'empêcher les princes du sang de voir le roi de France.

Puis s'avançant vers le lit du roi :

— Sire, dit-il, je ne puis croire que Votre Majesté ait l'intention de priver les princes de votre sang de la satisfaction de savoir par eux-mêmes des nouvelles de votre santé; nous ne voulons pas que notre présence vous importune, mais nous désirons, à cause de notre amour pour vous, avoir la liberté d'entrer quelques moments; et pour vous prouver que nous n'avons pas d'autres desseins, Sire, je me retire.

Il s'apprêtait en effet à se retirer, quand le roi étendant la main vers lui, lui dit :

— Non, Clermont, reste.

C'était un premier succès.

On parla au roi d'entendre la messe dans sa chambre.

Le roi dit que cela lui ferait plaisir, et l'on introduisit l'évêque de Soissons.

Madame de Châteauroux et Richelieu voyaient du cabinet où ils s'étaient retirés, l'ennemi se fortifier pied à pied dans la place. M. de Soissons alors s'approcha du lit du roi et hasarda ce mot terrible : Confession.

— Oh! dit le roi, il n'est pas encore temps.

M. de Soissons insista.

— Non, dit le roi, j'ai trop grand mal à la tête et trop de choses à retrouver et à dire pour me confesser maintenant. — Mais, dit l'évêque insistant toujours, Votre Majesté pourrait commencer aujourd'hui et achever demain.

Le roi secoua la tête. M. de Soissons vit que ce jour-là il avait obtenu du malade tout ce qu'il en pouvait obtenir, et se retira. Derrière lui et le comte de Clermont, madame de Châteauroux rentra; et pour combattre l'influence que venaient de prendre les princes, elle commença auprès du roi ses caresses accoutumées.

Mais celui-ci la repoussa doucement.

238 LOUIS XV — Non,non,prince8se(l), dit-il , je crois que nous faisons mal; assez donc, assez. — Il faudra peut-être nous séparer, dit-il, — Fort bien , dit madame de Cliàteauroux, piquée. El elle se retira. Le lendemain, La PcjTonie qu'on avait fait venir de Paris, alla trouver leduc de Bouillon, et lui dit que le roi n'avait plus que deux jours à vivre, et que par conséquent il était important qu'il se confessât, et que c'était de son devoir, à lui, grand chambellan, d'annoncer au roi que l'heure de cette confession était arrivée. Le duc de Bouillon , qui comprenait tout le coté désagréable de la commission dont il était chargé, manda M. de Charapcenetz , et lui ordonna de faire part au roi, des paroles du chirurgien. Chanipccnetz obéit , s'approcha du lit de Louis XV et lui fit part de l'urgence de la situation. — Je ne demande pas mieux , 4't le roi ; mais La Peyronie se trompe, il n'est pas encore temps. Mais comme si un avertissement lui était envoyé d'en haut, à peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il tomba en faiblesse, criant d'une voix mourante : Le Père Pérusseau, vite le Père Pérusseau, et il s'évanouit, LePère Pérusseau se tenait prêt, il accourut. Un instant aprèsquelo roi eut rouvert les yeux, le Père Pérusseau apyiela le duc de Bouillon. — Bouillon, lui dit le roi, reprends ton service, lu n'éprouveras plus d'olistacle de la part de iiersonne, j'ai sacrifié favoris et lavorites à la religion et à ce que veut l'Kglise, Puis la porte se referma pour lais.ser le roi seul avec son confesseur. Le triomplie de M. de Boissons était complet. Aussi l'évèque ne perdit-il iioiut de terni»; il courut droit au cabinet où se tenaient madame de Châteauroux et sa sœur, et les yeux étina-lants, la figure animée : — Le roi , Mesdames, vous ordonne de vous retirer de chez lui sur-le-champ, dit-il. (I) Princesse, étail un mol d'amitié tlqmié i»r le rni à madaipe de Chàlcnuroux. — D - '.oogle

— Non, non, princesse (1), dit-il, je crois que nous faisons mal; assez donc, assez.

— Il faudra peut-être nous séparer, dit-il. — Fort bien, dit madame de Châteauroux, piquée.

Et elle se retira.

Le lendemain, La Peyronie qu'on avait fait venir de Paris, alla trouver le duc de Bouillon, et lui dit que le roi n'avait plus que deux jours à vivre, et que par conséquent il était important qu'il se confessât, et que c'était de son devoir, à lui, grand chambellan, d'annoncer au roi que l'heure de cette confession était arrivée. Le duc de Bouillon, qui comprenait tout le côté désagréable de la commission dont il était chargé, manda M. de Champcenetz, et lui ordonna de faire part au roi, des paroles du chirurgien. Champcenetz obéit, s'approcha du lit de Louis XV et lui fit part de l'urgence de la situation.

— Je ne demande pas mieux, dit le roi; mais La Peyronie se trompe, il n'est pas encore temps.

Mais comme si un avertissement lui était envoyé d'en haut, à peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il tomba en faiblesse, criant d'une voix mourante :

— Le Père Pérusseau, vite le Père Pérusseau, et il s'évanouit.

Le Père Pérusseau se tenait prêt, il accourut. Un instant après que le roi eut rouvert les yeux, le Père Pérusseau appela le duc de Bouillon.

— Bouillon, lui dit le roi, reprends ton service, tu n'éprouveras plus d'obstacle de la part de personne, j'ai sacrifié favoris et favorites à la religion et à ce que veut l'Église.

Puis la porte se referma pour laisser le roi seul avec son confesseur. Le triomphe de M. de Soissons était complet. Aussi l'évêque ne perdit-il point de temps; il courut droit au cabinet où se tenaient madame de Châteauroux et sa sœur, et les yeux étincelants, la figure animée :

— Le roi, Mesdames, vous ordonne de vous retirer de chez lui sur-le-champ, dit-il.

(1) Princesse, était un mot d'amitié donné par le roi à madame de Châteauroux.

LOUIS XV 239 Puis, se rclournant vers des gens qui le suivaient: — Qu’on almtte à l'instant même la galerie qui dorme de l'a|)jiarlciuent du roi à l'aliliaje de Saint-Arnoult, ordonna-t-il, alii) que le [leujde sache qu’un grand scandale est expié. Les deux femmes étaient consternées et courbaient la tête sous l’anathêmc. Aloi-s, M. de Richelieu s’avança : — Mesdames, (jU-il en face de révê(|ue, si vous avez le courage de rester et de braver des ordres extorqués dans un moment de)aiblesse, je prends tout sur moi. Cette offre de)l. de Richelieu (>orla l’exaltation du prélat à son comble. — C’est bien, s’écria-t-il; puisqu’il en est ainsi, que l’on ferme les saints tabernacles, afin que la disgrâce soit plus éclabmtc et la ré|xinitioii au Seigneur plus copiplète. Alors, les deux femmes joignirent les mains, se courlvèrcnt et sortirent la.honte sur le front, les yeux Ixiisscs et sans oser regarder personne. Mais cela ne suffisait pas au furieux prélat. Il lentra prés du roi, — Sire, dit-il, les lois de l'Église et nos saints canons nous défendent d'apporter le viatiiiue lorsque la concubine est encore dans la ville. Je prie Votre Majesté de donner de nouveaux ordres pour son départ ; car il n’y a pas de temps à jierdre. Votre Majesté va mourir. Le roi tremblait à la seule idée de la mort et de la damnation ; aux cris et aux menaces de M. de Soissons, il accorda tout ce que l'on voulut. Les deux femmes furent non pas conduites bois de la maison, mais chassées aux huées de la populace; elles coururent aux écuries du roi et ne trouvèrent pas même un officier qui voulut leur donner une voiture pour les aider à travciscr la ville. Chacun les renia à qui mieux mieux. M. de Belle-lsle,Seul, leur offrit son bias et leur fit donner un carrosse; lui, savait ce (jue c’était que la disgrâce, cl combien dans la disgrâce une main amie est la bienvenue. Mesdames de Bellcfonds, du Rourc et de Rulvenibré furent les seules qui acconI[)agnérent les fugitives, qui, au milieu des injures, des malédictions de la |iopulacc, traversèrent la ville, et furent conduites dans une maison de campagne à quelques lieues de Digilized by Googic

240 LOUIS XV Melz; et encore cul- on graniViicine à en trouver une, chaque propriclaire les repoussant comme des pestiférées. Les deux fugitives hors de la tille, les galeries abattues, le scandale de la réparation ayant enchéri sur le scandale de la faute , M. l'évèque de Soissons permit que le roi fût administré. Le moribond royal reçut le corps de Notre-Scigneur, en disant : — Monsieur, j'ai fait ma première communion il y a vingt-deux ans, je désire en faire une bonne et (m'clle soit la dernière. Le viatique reçu, le roi murmura : — Qu'un roi qui va [laraitre devant Dieu a de comptes à rendre! Oh!j' ai été bien indigne de la royauté. Mais le triompbc de M. de Soissons n'éfail pas encore complet; madame de Cbàteauroux avait la surintendance de la dauphine, il la lui fit (Mer, les deux proscrites n'étaient qu'à trois lieues de la cour, le prélat exigea qu'elles s'en éloignassent à cinquante ; enfin, la confession du roi avait été secrète, l'évêque demanda une confession publique. — On lue notre maître, murmuraient les valets. — Pourquoi donc M. de Fitz-James ne lui demande-t-il pas tout de suite son royaume? dit tout haut Lcbel. •Mais tous ces murmures ne firent qu'enhardir le prélat; au moment d'appliquer les saintes hudes, et comme chacun se renfermait dans un religieux silence : — Messieurs les princes du sang, dit-il, et vous, grands du royaume, le roi nous charge, monseigneur l'évêque de Metz et moi, de vous dire à haute voix, qu'il ('qirouve un repentir sincère du scandale qu'il a causé dans le royaume, en vivant comme il l'a lait avec madame de Cbàteauroux ; il en demande pardon à Dieu, et ayant appris ([u'elle n'est qu'à trois lieues d'ici, il lui ordonne de ne point ap|irocher de la cour de cin(|nanle lieues, et Sa Majesté lui éle sa charge dans la maison de la dauphine. . — Et A SA SŒUR AUSSI, ajouta le roi en soulevant sa tête sur son oreiller, par un suprême effort. Tout était fini pour le parti de M. de Richelieu et des favorites; le parti des princes triomphait, les prélats avaient remporté la victoire, D

Metz; et encore eut-on grand'peine à en trouver une, chaque propriétaire les repoussant comme des pestiférées. Les deux fugitives hors de la ville, les galeries abattues, le scandale de la réparation ayant enchéri sur le scandale de la faute, M. l'évêque de Soissons permit que le roi fût administré. Le moribond royal reçut le corps de Notre-Seigneur, en disant :

— Monsieur, j'ai fait ma première communion il y a vingt-deux ans, je désire en faire une bonne et qu'elle soit la dernière.

Le viatique reçu, le roi murmura :

— Qu'un roi qui va paraître devant Dieu a de comptes à rendre! Oh! j'ai été bien indigne de la royauté.

Mais le triomphe de M. de Soissons n'était pas encore complet; madame de Châteauroux avait la surintendance de la dauphine, il la lui fit ôter, les deux proscrites n'étaient qu'à trois lieues de la cour, le prélat exigea qu'elles s'en éloignassent à cinquante; enfin, la confession du roi avait été secrète, l'évêque demanda une confession publique.

—On tue notre maître, murmuraient les valets. —Pourquoi donc M. de Fitz-James ne lui demande-t-il pas tout de suite son royaume? dit tout haut Lebel.

Mais tous ces murmures ne firent qu'enhardir le prélat; au moment d'appliquer les saintes huiles, et comme chacun se renfermait dans un religieux silence :

— Messieurs les princes du sang, dit-il, et vous, grands du royaume, le roi nous charge, monseigneur l'évêque de Metz et moi, de vous dire à haute voix, qu'il éprouve un repentir sincère du scandale qu'il a causé dans le royaume, en vivant comme il l'a fait avec madame de Châteauroux; il en demande pardon à Dieu, et ayant appris qu'elle n'est qu'à trois lieues d'ici, il lui ordonne de ne point approcher de la cour de cinquante lieues, et Sa Majesté lui ôte sa charge dans la maison de la dauphine.

— Et A SA SŒUR AUSSI, ajouta le roi en soulevant sa tête sur son oreiller, par un suprême effort.

Tout était fini pour le parti de M. de Richelieu et des favorites; le parti des princes triomphait, les prélats avaient remporté la victoire,

et ils en lisjient avec ce raffinenient et celte iversistanoe de cruautés toute particulière aux persécutions ecclésiastiques. Cependant le rcù allait de]ilus mal en plus mal. La retraite des ministres et des courtisans, sjmplômcs]ihysiques, annonçait sa fin prochaine. Le 15, à six heures du matin , on appela les princes]X)ur «ju'ils assistassent aux prières des agonisants; de six heures à midi, le roi tomlia dans une espèce d'agonie; d'Ai^genson fit emballer les pa[ùers, le duc do Chartres fit atteler sa chaise de poste pour se rendre à l'armi'c du Rhin; les médecins se retirèrent, et le roi, entre la vie et la mort, fut abandonné aux empiriques. L'un d'eux, dont on ne sait pas même te nom, lui fit avaler une très-lorte dose d'émétique. Cette dose d'émétique amena une elTroyable évacuation, et avec cette évacuation un mieux sensible. Le roi avait sans cesse demandé le docteur Dumoulin : on avait expédié courrier sur courrier ; le docteur arriva comme un mieux sensible se manifestait ; il constata ce mieux, et annonça au malade qui n'y pouvait croire, un commencement de convalescence. Le 17, le docteur Dumoulin répondit du roi. La reine, qui, Ie9 ausoir, avait appris la nouvelle de la maladie, recevait chaque jour un bulletin de La PeyTonie; u'osanl [xirtir pour Metz, regardant comme un supplice de rester à Versailles, elle se laissait aller à un véritable désespoir, se renversant en arrière, se roulant sur les lapis, demandant à Dieu de la frapi>er elle-même et de conserver la vie au roi. Lorsqu'elle apprit le renvoi de la lavorite, au lieu de s'en réjouir elle s'en épouvanta. La pauvre reine comprenait toutes les douleurs de la femme, elle courut avec sa maison et le dauphin, s'agenouiller devant le Saint-Sacrement. A chaque |H)rle qui s'ouvrait elle palissait et était prise de convulsions. Un courrier arriva qui lui [lermit de venir jusqu'à Lunéville, et au dauphin et à Madame, jusqu'à Chàlons; elle voulut partir à l'instant même, fit venir des chevaux de poste et partit, ayant dans sa première berline Cl avec elle, madame de Luynes, madame de Villars et madame de Boufflers ; dans la seconde, madame de Fleury, maüame d'Antin, madame de Montaut, madame de Saint-Florentin et madame de Flavacourt; madame de Flavacourt qui était à l'aris, et ipii elle,

et ils en usaient avec ce raffinement et cette persistance de cruautés toute particulière aux persécutions ecclésiastiques. Cependant le roi allait de plus mal en plus mal. La retraite des ministres et des courtisans, symptômes physiques, annonçait sa fin prochaine. Le 15, à six heures du matin, on appela les princes pour qu'ils assistassent aux prières des agonisants; de six heures à midi, le roi tomba dans une espèce d'agonie; d'Argenson fit emballer les papiers, le duc de Chartres fit atteler sa chaise de poste pour se rendre à l'armée du Rhin; les médecins se retirèrent, et le roi, entre la vie et la mort, fut abandonné aux empiriques. L'un d'eux, *dont on ne sait pas même le nom*, lui fit avaler une très-forte dose d'émétique. Cette dose d'émétique amena une effroyable évacuation, et avec cette évacuation un mieux sensible.

Le roi avait sans cesse demandé le docteur Dumoulin : on avait expédié courrier sur courrier; le docteur arriva comme un mieux sensible se manifestait; il constata ce mieux, et annonça au malade qui n'y pouvait croire, un commencement de convalescence. Le 17, le docteur Dumoulin répondit du roi.

La reine, qui, le 9 au soir, avait appris la nouvelle de la maladie, recevait chaque jour un bulletin de La Peyronie; n'osant partir pour Metz, regardant comme un supplice de rester à Versailles, elle se laissait aller à un véritable désespoir, se renversant en arrière, se roulant sur les tapis, demandant à Dieu de la frapper elle-même et de conserver la vie au roi. Lorsqu'elle apprit le renvoi de la favorite, au lieu de s'en réjouir elle s'en épouvanta. La pauvre reine comprenait toutes les douleurs de la femme, elle courut avec sa maison et le dauphin, s'agenouiller devant le Saint-Sacrement. A chaque porte qui s'ouvrait elle pâlissait et était prise de convulsions. Un courrier arriva qui lui permit de venir jusqu'à Lunéville, et au dauphin et à Madame, jusqu'à Châlons; elle voulut partir à l'instant même, fit venir des chevaux de poste et partit, ayant dans sa première berline et avec elle, madame de Luynes, madame de Villars et madame de Boufflers; dans la seconde, madame de Fleury, madame d'Antin, madame de Montaut, madame de Saint-Florentin et madame de Flavacourt; madame de Flavacourt qui était à Paris, et qui elle,

242 l.OCIS XV toujours Silgc cl relwllc au roi, veiiait prier la reine ilc reuimencr, ce que la reine, juste et bonne, lui acconla , ne voulant pas (jue la disgrâce des coupables pesât sur l'innocente. A Soissmis, la reine trouva des dépêches de d'Argenson qui lui annonçaient que le roi l'attendait avec iuipatieiice. Li route fut donc poursuivie à fond de train; et, en arrivant à Metz, la reine se précipita de sa voilure, et toute courante, alla tomber à genoux au chevet du roi qui donnait, et qui, se réveillant, lui dit : — Ah! c'est vous. Madame, je vous demande pardon du scandale que j'ai causé , des peines et des chagrins que je vous ai faits ; me pardonnez-vous? La reine fondait en larmes et ne pouvait lui répondre, et le roi réivétait : — Mc pardonnez-vous, me pardonnez-vous? Et la pauvre femme n'avait la force de faire autre chose qu'un signe de la tcle qui voulait dire : — Dui, oui. Pendant plus d'une heure, elle resta attachée à son cou. Leroi fit .dors'approchcr le Père Pérusseau piur qu'il fût témoin de cette réconciliation conjugale. Pendant ce temps le d.auphin et M.vd.vme, qui n'avaient reiai]iermission de venir que jusqu'à Châlons, dépassaient cette ville, et, à Verdun, recevaient l'ordre des'arrcler. Malgré cette défense, le duc de Chàlillon, gouverneur du jeune prince, cniilinua sa route, taudis que, de son cûlc, madame de Tallard faisait avancer les princesses, qui SC désolaient de se voir éloignées de leur père, et surtout, jvamii elles. Madame Adélaïde qui en eut la lièvre. Malgré tout le monde, M. de Chàlillon arriva à Metz, entra chez le roi et présenta le dauphin à son |ière. Mais Louis XV reçut son fils ainé avec une froideur qui déconcerta son gouverneur, leipicl demanda au roi pardon de la lilierlé qu'il avait prise; mais le roi ne ré'pondit pas, pcismadé qu'il était que ce (|ui avait amené le dauphin à Metz, ce n'était point le désir qu'éprouve un fils de revoir un père, mais la curiosité d'un héritier qui dréire savoir oi'i en est son héritage. Au mois de septembre, le roi él.ait entièrement guéri de sa maladie ; mais à la maladie avait succédé une tristesse profonde , une méDigitized by'GüogIf

toujours sage et rebelle au roi, venait prier la reine de l'emmener, ce que la reine, juste et bonne, lui accorda, ne voulant pas que la disgrâce des coupables pesât sur l'innocente. A Soissons, la reine trouva des dépêches de d'Argenson qui lui annonçaient que le roi l'attendait avec impatience. La route fut donc poursuivie à fond de train; et, en arrivant à Metz, la reine se précipita de sa voiture, et toute courante, alla tomber à genoux au chevet du roi qui dormait, et qui, se réveillant, lui dit :

— Ah! c'est vous, Madame, je vous demande pardon du scandale que j'ai causé, des peines et des chagrins que je vous ai faits; me pardonnez-vous?

La reine fondait en larmes et ne pouvait lui répondre, et le roi répétait : — Me pardonnez-vous, me pardonnez-vous? Et la pauvre femme n'avait la force de faire autre chose qu'un signe de la tête qui voulait dire : — Oui, oui.

Pendant plus d'une heure, elle resta attachée à son cou.

Le roi fit alors approcher le Père Pérusseau pour qu'il fût témoin de cette réconciliation conjugale.

Pendant ce temps le dauphin et MADAME, qui n'avaient reçu permission de venir que jusqu'à Châlons, dépassaient cette ville, et, à Verdun, recevaient l'ordre de s'arrêter. Malgré cette défense, le duc de Châtillon, gouverneur du jeune prince, continua sa route, tandis que, de son côté, madame de Tallard faisait avancer les princesses, qui se désolaient de se voir éloignées de leur père, et surtout, parmi elles, Madame Adélaïde qui en eut la fièvre.

Malgré tout le monde, M. de Châtillon arriva à Metz, entra chez le roi et présenta le dauphin à son père.

Mais Louis XV reçut son fils aîné avec une froideur qui déconcerta son gouverneur, lequel demanda au roi pardon de la liberté qu'il avait prise; mais le roi ne répondit pas, persuadé qu'il était que ce qui avait amené le dauphin à Metz, ce n'était point le désir qu'éprouve un fils de revoir un père, mais la curiosité d'un héritier qui désire savoir où en est son héritage.

Au mois de septembre, le roi était entièrement guéri de sa maladie; mais à la maladie avait succédé une tristesse profonde, une mé-

laiicolin cniitinue. Toutes lis scènes qui s'étaient passées autour de lui (K'iidant sa maladie se représentaient à scs yeux , et ce qui en rejaillissait de honte sur l'homme faisait monter le rouge au visage du roi. A chaque instant il regardait autour de lui comme s'il eut cherché quel(|u'un, et ce quelqu'un dont il ne pouvait pas se passer, c'était surtout Richelieu. Richelieu, de son crtié, sondait le terrain. S'adressant pour les renseignements au cardinal de Tcncin et à M. de Noailles, qui tous deux lui répondaient qu'ils étaient convaincus qu'il n'avait jamais été plus avant dans le cœur de Sa Majesté ; alors Richelieu commença par faire remettre directement au roi la relation de tout ce qui s'était passé pendant sa maladie, conservantà chaque acteur le réle ipi'il avait joué dans cette tragi-comédie. N'épargnant personne, ni princes du sang, ni prélats, ni courtisans : l'envoi fut bien reçu. Richelieu comprit que la |>ortc lui était ouverte, et sc glissa par cette porte. Le roi reçut timidement encore son ancien favori; mais il était visible qu'il le recevait avec plaisii'. IV's lors, la réaction s'opéra; la reine vit peu é |vcu renaitre l'ancienne froideur du roi pour elle, et la veille du départ pour Strasbourg, la imivrc femme ayant demandé au roi quel serait son sort ù l'avenir et ayant ajouté : — Sire, je serais bien heureuse de vous suivre. Le roi se contenta de répondre : — Ce n'est point la peine. — Et elle n'en put tirer autre chose. Li reine, tout éplorée, partit pour Lunéville. Le duc de Peuthiévre resta à Metz, an'été pir la petite vérole. Madame la duchesse de Chartres et la princesse de Conti déclarèrent qu'elles iraient à la guerre, et sc présenteraient à la tranchée devant Frilxmrg. Enfin, M.vdemoiselle et madame de Modène allèrent à Strasbourg, (juant au roi il discontinua ses prières, manifestant une humeur farouche, parfois une colère concentré-e. A Lunéville il s'arrêta près du roi de Pologne, mais rien ne put le divertir; et quoi que pussent faire les dames, pas un sourire ne passa sur ses lèvres. Sa distraction était même si grande, qu'il partit de T.unéville sans songer à faire ses adieux à la' reine de Pologne, et qu'il lui renvoya un courrier de dix lieues pour lui demander pardon de cet oubli. Il en av.üt fait

lancolie continue. Toutes les scènes qui s'étaient passées autour de lui pendant sa maladie se représentaient à ses yeux, et ce qui en rejaillissait de honte sur l'homme faisait monter le rouge au visage du roi. A chaque instant il regardait autour de lui comme s'il eût cherché quelqu'un, et ce quelqu'un dont il ne pouvait pas se passer, c'était surtout Richelieu. Richelieu, de son côté, sondait le terrain. S'adressant pour les renseignements au cardinal de Tencin et à M. de Noailles, qui tous deux lui répondaient qu'ils étaient convaincus qu'il n'avait jamais été plus avant dans le cœur de Sa Majesté; alors Richelieu commença par faire remettre directement au roi la relation de tout ce qui s'était passé pendant sa maladie, conservant à chaque acteur le rôle qu'il avait joué dans cette tragi-comédie. N'épargnant personne, ni princes du sang, ni prélats, ni courtisans : l'envoi fut bien reçu. Richelieu comprit que la porte lui était ouverte, et se glissa par cette porte. Le roi reçut timidement encore son ancien favori; mais il était visible qu'il le recevait avec plaisir. Dès lors, la réaction s'opéra; la reine vit peu à peu renaître l'ancienne froideur du roi pour elle, et la veille du départ pour Strasbourg, la pauvre femme ayant demandé au roi quel serait son sort à l'avenir et ayant ajouté :

— Sire, je serais bien heureuse de vous suivre. Le roi se contenta de répondre : — Ce n'est point la peine. — Et elle n'en put tirer autre chose.

La reine, tout éplorée, partit pour Lunéville. Le duc de Penthièvre resta à Metz, arrêté par la petite vérole. Madame la duchesse de Chartres et la princesse de Conti déclarèrent qu'elles iraient à la guerre, et se présenteraient à la tranchée devant Fribourg. Enfin, Mademoiselle et madame de Modène allèrent à Strasbourg. Quant au roi il discontinua ses prières, manifestant une humeur farouche, parfois une colère concentrée. A Lunéville il s'arrêta près du roi de Pologne, mais rien ne put le divertir; et quoi que pussent faire les dames, pas un sourire ne passa sur ses lèvres. Sa distraction était même si grande, qu'il partit de Lunéville sans songer à faire ses adieux à la reine de Pologne, et qu'il lui renvoya un courrier de dix lieues pour lui demander pardon de cet oubli. Il en avait fait

 aillant [xiur sa leinmc, et ce lut un second courrier qui répara cette inadvertance. Arrivé <à Saverne, où il [lassait se rendant à rarmée, il reçut de mailaine dcCliàlcauroiix nue lettre d'amour et une cocarde, et dès ce moment, sa passion reprit tellement le dessus, que l'on disait liuit haut à la cour que l'ancienne favorite ne tarderait [xiint à reconquérir sa position. A FrilMiurg, dont il faisait le siège, le roi apprit que le duc de Cliàtillon , voyant madame de Cliàteanroux disgraciée, avait écrit en Es|)agnc des lettres peu honorables sur la ré[lutalion de sa maîtresse. Sur-le-cliamp il signa une lettre de cachet contre le duc et la duchesse de Chàlillon. Et non-seulement il signa cette lettre contre le duc , mais encore il ne lui pardonna jamais. En an après, M. de Chàlillon étant tômlié malade, il obtint à loree d'instance de venir fairedes remèdes au château de Lieuvielle; mais il lui fit déicnse d'entrer à Paris. Au mois d'aoùt, le duc ayant besoin d'aller aux eaux de Forges, il fit demander au roi la [K'i mission de traverser Paris. — Oui, m, lis sans y coucher, rr'|K)iidil le roi. Enlin, en t7li4, le duc de Chàlillon mourant, lit reprisicnlcr [Kir madame de Ponqiadour, alors favorite, la douleur profonde où il était de mourir dans la disgiàce du roi ; mais le roi [lerinit seulement à madame de Pompadour de ré(K)ndre que le roi voulait bien oublier le passé, mais à l'égard de la iamille du duc seulement, qui pouvait compter sur les bontés du roi. Tel était Louis XV. CHAPITRE XI. Le 1'" novembre, Friliourg ca|iitula; le roi signa la ppitulalion, et, laissant à ses généraux le soin de prendre les châteaux, il partit pour Paris, le 8 du même mois, alin d'y faire sou entrée triomphale. Li cara|iagne de 1742, 4.3 et 44 n'avait jus été heureuse. La retraite de Relle-lsle, si habile qu'elle fût , avait découragé les es|irits. Maillehois, qu'on ap|)elail le général des .Matimrins, avait laissé tout à faire à sou collègue. Ségur, maiU'ede la haute Autiiche,

autant pour sa femme, et ce fut un second courrier qui répara cette inadvertance.

Arrivé à Saverne, où il passait se rendant à l'armée, il reçut de madame de Châteauroux une lettre d'amour et une cocarde, et dès ce moment, sa passion reprit tellement le dessus, que l'on disait tout haut à la cour que l'ancienne favorite ne tarderait point à reconquérir sa position. A Fribourg, dont il faisait le siége, le roi apprit que le duc de Châtillon, voyant madame de Châteauroux disgraciée, avait écrit en Espagne des lettres peu honorables sur la réputation de sa maîtresse. Sur-le-champ il signa une lettre de cachet contre le duc et la duchesse de Châtillon. Et non-seulement il signa cette lettre contre le duc, mais encore il ne lui pardonna jamais. Un an après, M. de Châtillon étant tombé malade, il obtint à force d'instance de venir faire des remèdes au château de Lieuvielle; mais il lui fit défense d'entrer à Paris. Au mois d'août, le duc ayant besoin d'aller aux eaux de Forges, il fit demander au roi la permission de traverser Paris. — Oui, mais sans y coucher, répondit le roi. Enfin, en 1754, le duc de Châtillon mourant, fit représenter par madame de Pompadour, alors favorite, la douleur profonde où il était de mourir dans la disgrâce du roi; mais le roi permit seulement à madame de Pompadour de répondre que le roi voulait bien oublier le passé, mais à l'égard de la famille du duc seulement, qui pouvait compter sur les bontés du roi. Tel était Louis XV.

CHAPITRE XI.

Le 1er novembre, Fribourg capitula; le roi signa la capitulation, et, laissant à ses généraux le soin de prendre les châteaux, il partit pour Paris, le 8 du même mois, afin d'y faire son entrée triomphale.

La campagne de 1742, 43 et 44 n'avait pas été heureuse.

La retraite de Belle-Isle, si habile qu'elle fût, avait découragé les esprits. Maillebois, qu'on appelait le général des Mathurins, avait laissé tout à faire à son collègue. Ségur, maître de la haute Autriche,

i.oins XV 24Ï l’avait évacuée; Broglie s’élail à (teu près enfui de Bavière sans coup férir; l'emiKîreur, tpie nous avions élu, avait perdu non-seulement les Ktjits tpie nous lui avions promis, mais encore une portion de ceux (ju’il |K)ssédait, et était devenu la risée de l’Europe entière. La garnison d'Kgra, dernière place forte qui nous restait en Bohème, était prisonnière de guerre. .Nouilles, jxir la faule de son neveu Gram mont , avait laissé échapixîr le roi Georg('s II à la bitaille d’Ellinguen ; depuis deux ans, de tous cété-s, nous hatlions en retraite, et le partisan Mcntzel avait fait plus d’une cxiaii-sion au delà de nos frontières en menaçant de venir confier les oreilles aux Parisiens. la; peuple n’apprenait que des nouvelles de défaites, il ne vovait que des troupes vaincues, il avait usé ministres et généraux, tout, excepté le roi , dans lequel on esfHTait encore, attendu qu’il n’avait rien lait. Sa maladie venait, disait-on, des fatigues qu’il avait prises à l’armée; on avait cm qu’il allait mourir; un miracle lui avait conservé la vie; tout concourait donc, si peu de triomphes qu’il eût accompli, à lui firéiKirer une entrée triomphale. Aussi est-il diflicile de se faire une idée de l’ivresse qui accomfwgna l’entrée du roi à Paris : les arbres des houlevartls plovaient sous les sfiectateurs , les fenêtres scmhlaieut murées avec. des tètes, les toits en étaient couverts. On sortit les grands carrosses du sacre; des chevaux magnifiques et la tète empanachée, traînaient ce beau et jeune monarque, qui, lorsqu’il voulait, souriait d’un si gracieùx sourire. Tout cela exaltait le fieuple attendri, qui pleurait, courait, oubliant de ramasser l’argent qu’on lui jetait, pour se précifiiter aux portiéi'es, voir le roi, le revoir encore, et crier vive Louis le Bien- Aimé I (à'tte entrée avait lieu le 1 3 novembre. Le même soir, comme le roi et la reine couchaient aux Tuileries, on entendit gratter trois fois à la porte de communication qui conduisait du roi chez la reine. Alors les femmes de service éveillèrent Sa Majesté et lui dirent qu’elles pensaient que c’était le roi qui demandait à entrer; mais elle, souriant avec tristesse : — Ah ! vous vous trompez, leur dit-elle ; recouchez-vous et donnez. Il était vrai (|uc le roi n’avait manifesté aucun désir de f>assercl*t la reine, mais il n’était fias vrai (fue le roi fût dans son lit. • T)igilizecl by Google

l'avait évacuée; Broglie s'était à peu près enfui de Bavière sans coup férir; l'empereur, que nous avions élu, avait perdu non-seulement les États que nous lui avions promis, mais encore une portion de ceux qu'il possédait, et était devenu la risée de l'Europe entière. La garnison d'Égra, dernière place forte qui nous restait en Bohême, était prisonnière de guerre. Noailles, par la faute de son neveu Grammont, avait laissé échapper le roi Georges II à la bataille d'Eltinguen; depuis deux ans, de tous côtés, nous battions en retraite, et le partisan Mentzel avait fait plus d'une excursion au delà de nos frontières en menaçant de venir couper les oreilles aux Parisiens. Le peuple n'apprenait que des nouvelles de défaites, il ne voyait que des troupes vaincues, il avait usé ministres et généraux, tout, excepté le roi, dans lequel on espérait encore, attendu qu'il n'avait rien fait. Sa maladie venait, disait-on, des fatigues qu'il avait prises à l'armée; on avait cru qu'il allait mourir; un miracle lui avait conservé la vie; tout concourait donc, si peu de triomphes qu'il eût accompli, à lui préparer une entrée triomphale.

Aussi est-il difficile de se faire une idée de l'ivresse qui accompagna l'entrée du roi à Paris : les arbres des boulevards ployaient sous les spectateurs, les fenêtres semblaient murées avec des têtes, les toits en étaient couverts. On sortit les grands carrosses du sacre; des chevaux magnifiques et la tête empanachée, traînaient ce beau et jeune monarque, qui, lorsqu'il voulait, souriait d'un si gracieux sourire. Tout cela exaltait le peuple attendri, qui pleurait, courait, oubliant de ramasser l'argent qu'on lui jetait, pour se précipiter aux portières, voir le roi, le revoir encore, et crier *vive Louis le Bien-Aimé!*

Cette entrée avait lieu le 13 novembre.

Le même soir, comme le roi et la reine couchaient aux Tuileries, on entendit gratter trois fois à la porte de communication qui conduisait du roi chez la reine. Alors les femmes de service éveillèrent Sa Majesté et lui dirent qu'elles pensaient que c'était le roi qui demandait à entrer; mais elle, souriant avec tristesse :

— Ah! vous vous trompez, leur dit-elle; recouchez-vous et dormez.

Il était vrai que le roi n'avait manifesté aucun désir de passer chez la reine, mais il n'était pas vrai que le roi fût dans son lit.

2if> I.IH'IS XV lj> rni, au oontniirc, venail do se lever, et, sortant des Tuileries, avait passé le l*oiil-lto)ul, et s'était luit emuluirc incognito chez inailainedc Cliàleuuroux, <|ui logeait l uedii Uac, près des Jacobins. Il voulait la voir, coiiiiiailre ses condilions pour rentrer à la cour, et lui faire scs excuses de ce qui s'était passé à Metz, Dix minutes avant qu'oii lui annonçât le roi, lorsqu'elle donlait de son retour, madame de Cliàteauroui eût été trop heureuse de rentrer à Versailles sans condilions; mais à cette heure que le roi venait, en quelque sorte, se mettre à sa disciétion, elle reprenait sa fierté et parlait, non plus en exilée, mais en maitresse. Tout ce <pi elle demanda au roi lui lut accordé, et tout fut oublié. Mais 1a pauvre femme tomlrn malade prestpie aussitét.].a maladie alla touiours empirant ; onze jours se passiu-ent dans des absences d'esiirit et lies retours à la raison qui donnaient un caractère presque fatal à sa siluation; dans ses délires, elle criait qu'elle était empoisonnée. Soit aux bras, soit aux pieds , ou saigna neuf fois la duchesse pendant sa maladie, rien ne fit; chaque jour, la tète se prit davantage, chaque jour, le délire fut plus grand ; à chaque retour de délire, elle répétait qu'elle mourait em|M)isonnée. Le 8 décembre, elle mourut dans des convulsions atroces. L'aulo|)sie ne présenta aucune trace d'empoisonnement. Deux jours après, le 10 décembre 1744, elle fut inhumée dans la clia)ielle Saint-.Michel à Saint-Sulpice. Il y avait deux ans, jour pour jour, qu'on avait trouvé lu tabatière d'or du roi sous l'oreiller de la pauvre duchesse. la! roi fut très-aflligc de cette mort, et alla .4 la chasse pour se distndre. 1.Æ H , il n'avait pu rester au conseil jusqu'à lu lin , et , ne voulanl voir personne, il alla se renfermer à Triunon avec madame de Bouftiers, madame de Modène et madame de Bellel'onds, (aiur y pleurer tout à son aise. La reine eut le courage d'écrire à son mari pour lui demander de partager sa douleur ; mais le roi lui lit ré|iondie par Lebel qu'il ne la verrait qu'à Versailles. Digitized by Google

Le roi, au contraire, venait de se lever, et, sortant des Tuileries, avait passé le Pont-Royal, et s'était fait conduire incognito chez madame de Châteauroux, qui logeait rue du Bac, près des Jacobins. Il voulait la voir, connaître ses conditions pour rentrer à la cour, et lui faire ses excuses de ce qui s'était passé à Metz.

Dix minutes avant qu'on lui annonçât le roi, lorsqu'elle doutait de son retour, madame de Châteauroux eût été trop heureuse de rentrer à Versailles sans conditions; mais à cette heure que le roi venait, en quelque sorte, se mettre à sa discrétion, elle reprenait sa fierté et parlait, non plus en exilée, mais en maîtresse. Tout ce qu'elle demanda au roi lui fut accordé, et tout fut oublié. Mais la pauvre femme tomba malade presque aussitôt. La maladie alla toujours empirant; onze jours se passèrent dans des absences d'esprit et des retours à la raison qui donnaient un caractère presque fatal à sa situation; dans ses délires, elle criait qu'elle était empoisonnée.

Soit aux bras, soit aux pieds, on saigna neuf fois la duchesse pendant sa maladie, rien ne fit; chaque jour, la tête se prit davantage, chaque jour, le délire fut plus grand; à chaque retour de délire, elle répétait qu'elle mourait empoisonnée. Le 8 décembre, elle mourut dans des convulsions atroces. L'autopsie ne présenta aucune trace d'empoisonnement. Deux jours après, le 10 décembre 1744, elle fut inhumée dans la chapelle Saint-Michel à Saint-Sulpice. Il y avait deux ans, jour pour jour, qu'on avait trouvé la tabatière d'or du roi sous l'oreiller de la pauvre duchesse.

Le roi fut très-affligé de cette mort, et alla à la chasse pour se distraire. Le 8, il n'avait pu rester au conseil jusqu'à la fin, et, ne voulant voir personne, il alla se renfermer à Trianon avec madame de Boufflers, madame de Modène et madame de Bellefonds, pour y pleurer tout à son aise. La reine eut le courage d'écrire à son mari pour lui demander de partager sa douleur; mais le roi lui fit répondre par Lebel qu'il ne la verrait qu'à Versailles.

CHAIMTIIE X(I. L'anin'e 1 74.ï s'ouvrit pr le mariage du dau|>liiii avec l'inlaiite Marie-Tliéii-se-Autuiiielte-Rapliuêle, ülle <le IMiili|>|)e V et d'ElisaiKith-l'uriiése. Paris était tout en fêle, mais peut-être le roi, protondéraeiit attristé de la mort de madame île Clwteauroux, ressentant une plus forte atteinte de cet ennui qui était le ("iiicer de sa vie, et ipie le vide laissé par la lielle duchesse rendait [dus profond encore ; |(eul-êlre le roi n'eùl-il pris pari à aucune, si M. de Richelieu ne ftil revenu des Étais du l^mguedoc [Kiiir lui rendre un [Km de gaieté : il org.misa des fêtes toutes Ixiurgcoisrs données pr la ville de Paris, mais qui u'en étaient que plus originales pur un roi liahilué aux fêles princièi'es. la s chefs de métiers s<> n'iinissaient et élevaient dis saHes de hal laidOt à un endroit, taidôt à un autre, aujourd'hui sur la [dace Vendôme, demain sur la place des Victoires; chacun ap|iorlait son contingiMd : les cliarpnliers hétissaient la salle, les éqiissiers la meuhiaient, les prcelainiers y a[i|Kirl<uent leurs plus beaux vases, les marchands de fleurs en faisaient un jai-din d'ls|xihau ou de ftigdad; on arrivait ainsi, pria réunion des industries, à un luxe que les plus puissantes fortunes royales n'eussent |ms pu atteindie. Cette fois, il y avait Ixd mast|iiê sur la place de (iréve. De|iuis quelque temp, tout était à l’orient , et à l'orient conmv on le com[vrenait du teiiqis de Ijiuis XV; Galland avait traduit scs Mille et une l\'nils, Monlc'stjuieu ses l.eltres persanes ^ Voltiiire avait fait jouer Zn'/re; il y avait donc à ce Iwl fone honris, force sultanes, force kiyadéres, quand, au milieu de toutes ces étoffes de ItTocart d'or et d'argent , le roi vit s’avancÆr vers lui une simple Diane chassi'resse , portant l’arc à la main et le car([Uois sur l'é|wule, montrant un bras rond cl blanc, une jainlsî line, une main de drissco, la belle Diane était masrjiu'e, et ce|K'ndant, aux effluves symp.ilhiqucs qu’elle répudail autour d'elle, le roi devina ([uc ce n était point une étrangère; elle parla, et, en parlant, montra des dents de pries, puis, à travers ces dents, elle laissa tomber tout un monde de rail

CHAPITRE XII.

L'année 1745 s'ouvrit par le mariage du dauphin avec l'infante Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaële, fille de Philippe V et d'Élisabeth-Farnèse.

Paris était tout en fête, mais peut-être le roi, profondément attristé de la mort de madame de Châteauroux, ressentant une plus forte atteinte de cet ennui qui était le cancer de sa vie, et que le vide laissé par la belle duchesse rendait plus profond encore; peut-être le roi n'eût-il pris part à aucune, si M. de Richelieu ne fût revenu des États du Languedoc pour lui rendre un peu de gaieté : il organisa des fêtes toutes bourgeoises données par la ville de Paris, mais qui n'en étaient que plus originales pour un roi habitué aux fêtes princières. Les chefs de métiers se réunissaient et élevaient des salles de bal tantôt à un endroit, tantôt à un autre, aujourd'hui sur la place Vendôme, demain sur la place des Victoires; chacun apportait son contingent : les charpentiers bâtissaient la salle, les tapissiers la meublaient, les porcelainiers y apportaient leurs plus beaux vases, les marchands de fleurs en faisaient un jardin d'Ispahan ou de Bagdad; on arrivait ainsi, par la réunion des industries, à un luxe que les plus puissantes fortunes royales n'eussent pas pu atteindre.

Cette fois, il y avait bal masqué sur la place de Grève. Depuis quelque temps, tout était à l'orient, et à l'orient comme on le comprenait du temps de Louis XV; Galland avait traduit ses *Mille et une Nuits*, Montesquieu ses *Lettres persanes*, Voltaire avait fait jouer *Zaïre;* il y avait donc à ce bal force houris, force sultanes, force bayadères, quand, au milieu de toutes ces étoffes de brocart d'or et d'argent, le roi vit s'avancer vers lui une simple Diane chasseresse, portant l'arc à la main et le carquois sur l'épaule, montrant un bras rond et blanc, une jambe fine, une main de déesse; la belle Diane était masquée, et cependant, aux effluves sympathiques qu'elle répandait autour d'elle, le roi devina que ce n était point une étrangère; elle parla, et, en parlant, montra des dents de perles, puis, à travers ces dents, elle laissa tomber tout un monde de rail-

248 LOUIS \X liîrios fines, de ccK|iietleries suprOmes , de flatteries ingénieuses ; elle ne s'élail pas encore démasquée que le roi en était déjà fou, et, quand elle se démasqua, ce fut bien pis, car, dans la bulle Diane chasseresse, il reconnut la nvmphedcs bois de Sénart, celle qui lui était apparue, tantôt emportée par un cheval, tantôt à demi couchée dans une de ces conques de nacre que Boucher donne pour char à ses Vénus et uses Amphitrites, cette belle madame d'Ëtioles, enfin, pour laquelle un soir la pauvre duchesse de Châteauroux (•crasa le pied de madame de Chevreuse. Les femmes ont de ces presscnlimcnts-là. Celle-ci n'est pas une grande dame comme les Vintimille et les Mailly, dont nous avons déjà parlé; ce n'est pas non plus une fille du [leuple comme Jeanne Vaubernier, dont nous parlerons plus tard; c'était Antoinette Poisson : les uns la disent fille d'un riche fermier de lai Ferté-sous-Jouarre, les autres p«'‘tendent qu'un boucher des Invalides est son père; quoi qu'il en soit, elle a é)K>usé M. Lenorinand d'Étioles, le plus riche des fermiers-généraux, elle a vingtdeux ans , elle est musicienne prfaile, elle jette sur la toile de charmants paysages , sur le carton d'adorables [lastcls ; elle aime la chasse, le plaisir, la déi>ense, les arts; elle a en elle de la Vénus et de la Madeleine. l'n souper fut arrangé entre le roi et madame d'Étioles; Binet , paient de la belle Diane et valet de chambre du dauphin , fut l'interinédiaire de ces nouvelles amours ; ce sou|>er eut lieu le 22 avril 174.5; M. de l.uxerabourg et M. de Bichelieu y assistèrent. Ce tact (xirfait du courtisan qui n'avait jamais trahi Bichelieu lui manqua cette fois; il ne vit dans madame d'Étioles, ni ce qu'il y avait, ni ce qu'il y aurait; il fut froid pour elle, dédaigneux de son esprit, insensible à sa beauté; elle ne lui pardonna jamais. 1-e souper fut fort gai et la nuit fort longue. Dès ce jour-là madame d'Étioles occiqia à Versidlles l'ancien apyiartcment de madame de Mailly. (jiiels mélanculiipies mémoires écriraient les murailles de certaines chambres, si les murailles pouvaient écrire! A |Kirlir de ce moment, deux partis bien distincts se formèrent à la cour, le parti du dauphin, qu'on nomma le' parti des dévots, et Digitized by Google

leries fines, de coquetteries suprêmes, de flatteries ingénieuses; elle ne s'était pas encore démasquée que le roi en était déjà fou, et, quand elle se démasqua, ce fut bien pis, car, dans la belle Diane chasseresse, il reconnut la nymphe des bois de Sénart, celle qui lui était apparue, tantôt emportée par un cheval, tantôt à demi couchée dans une de ces conques de nacre que Boucher donne pour char à ses Vénus et à ses Amphitrites, cette belle madame d'Étioles, enfin, pour laquelle un soir la pauvre duchesse de Châteauroux écrasa le pied de madame de Chevreuse. Les femmes ont de ces pressentiments-là.

Celle-ci n'est pas une grande dame comme les Vintimille et les Mailly, dont nous avons déjà parlé; ce n'est pas non plus une fille du peuple comme Jeanne Vaubernier, dont nous parlerons plus tard; c'était Antoinette Poisson : les uns la disent fille d'un riche fermier de La Ferté-sous-Jouarre, les autres prétendent qu'un boucher des Invalides est son père; quoi qu'il en soit, elle a épousé M. Lenormand d'Étioles, le plus riche des fermiers-généraux, elle a vingt-deux ans, elle est musicienne parfaite, elle jette sur la toile de charmants paysages, sur le carton d'adorables pastels ; elle aime la chasse, le plaisir, la dépense, les arts; elle a en elle de la Vénus et de la Madeleine.

Un souper fut arrangé entre le roi et madame d'Étioles; Binet, parent de la belle Diane et valet de chambre du dauphin, fut l'intermédiaire de ces nouvelles amours; ce souper eut lieu le 22 avril 1745; M. de Luxembourg et M. de Richelieu y assistèrent. Ce tact parfait du courtisan qui n'avait jamais trahi Richelieu lui manqua cette fois; il ne vit dans madame d'Étioles, ni ce qu'il y avait, ni ce qu'il y aurait; il fut froid pour elle, dédaigneux de son esprit, insensible à sa beauté; elle ne lui pardonna jamais. Le souper fut fort gai et la nuit fort longue. Dès ce jour-là madame d'Étioles occupa à Versailles l'ancien appartement de madame de Mailly. Quels mélancoliques mémoires écriraient les murailles de certaines chambres, si les murailles pouvaient écrire!

A partir de ce moment, deux partis bien distincts se formèrent à la cour, le parti du dauphin, qu'on nomma le parti des dévots, et

The text on this page is estimated to be only 9.14% accurate

1 .Madiimr de l’mii|>adoiir. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.00% accurate

Digitized by Google

LOUIS XV 249 celui de h nouvelle fnvoritc. Tout cela se passait tandis que M. Leuormand, qui adorait sa femme, se trouvait à la terre de M. de Lavidette, un de scs amis, où il était allé passer les fêtes de Pâques. O fut là qu'il apprit de M. de Toumehara que sa femme avait quitté samaisoii,lialiitaitVers;iilleset était maîtresse déclarée. Il fallut éloigner de lui toutes les armes, il était au désespoir et voulait se tuer; dans sa douleur, il écrivit une lettre à sa femme et chargea M. Tourneham de la porter. La première chose que fit madame d'Elioles fut de montrer cette lettre au. roi , lequel la lut avec beaucoup d'attention et la lui rendit en disant — Que vous avez là. Madame, un mari honnête homme! I.a position de madame d'Étioles (ut fixée dès le premier moment ; le 9 juillet 1745, c'est-à-dire trois mois à peine après ce petit sou)icr auquel assistaient M. de Luxembourg et àl. de Richelieu, le roi lui avait déjà écrit quatre-vingts lettres. Ces lettres étaient scellées d'un cachet qui portait ces deux mots : discret et FtbÉLE. I.e 1 5 septembre de la même année , à six heures du soir, madame d'Ëtioles fut présentée par madame la princesse de Conti , qui avait réclamé cet honneur. Madame d'Étioles débuta comme madame de Châteauroux, par pousser le roi à prendre lui-mcme, à l'ouverture de la campagne , le commandement de l'armée, mais plus habile que la duchesse, elle ne demanda point à l'v suivre. Malgré la mort de Charles-Albert, arrivée le 20 janvier, laquelle mort nous permettait de reconnaître Marie-Thérèse , la guerre avait repris , et surtout allait reprendre avec plus d'acharnement que jamais; c'était notre influence diplomatique que les cabinets du nord xoiilaient abaisser; c'était notre nationalité qu'ils voulaient amoindrir. La coalition élaitcomplète ; les Hollandais venaient de se joindre aux Anglais et aux Autrichiens ; c'était encore la même ligue contre laquelle avait lutté Louis XIV, contre laquelle luttait I.x)uis XV, contre laquelle devait lutter la République et l'Empire, contre laquelle nous lutterons de nouveau avant qu'il soit longtemps. Les Anglais avaient fait un grand effort, ils avaient jeté sur le littoral de la Hollande vingt bataillons anglais et écossais, vingt-six escadrons, cinq régiments hanovriens, formant quinze mille hommes, et seize

celui de la nouvelle favorite. Tout cela se passait tandis que M. Lenormand, qui adorait sa femme, se trouvait à la terre de M. de Lavalette, un de ses amis, où il était allé passer les fêtes de Pâques. Ce fut là qu'il apprit de M. de Tourneham que sa femme avait quitté sa maison, habitait Versailles et était maîtresse déclarée. Il fallut éloigner de lui toutes les armes, il était au désespoir et voulait se tuer; dans sa douleur, il écrivit une lettre à sa femme et chargea M. Tourneham de la porter. La première chose que fit madame d'Étioles fut de montrer cette lettre au roi, lequel la lut avec beaucoup d'attention et la lui rendit en disant :

— Que vous avez là, Madame, un mari honnête homme!

La position de madame d'Étioles fut fixée dès le premier moment; le 9 juillet 1745, c'est-à-dire trois mois à peine après ce petit souper auquel assistaient M. de Luxembourg et M. de Richelieu, le roi lui avait déjà écrit quatre-vingts lettres. Ces lettres étaient scellées d'un cachet qui portait ces deux mots : DISCRET ET FIDÈLE.

Le 15 septembre de la même année, à six heures du soir, madame d'Étioles fut présentée par madame la princesse de Conti, qui avait réclamé *cet honneur*. Madame d'Étioles débuta comme madame de Châteauroux, par pousser le roi à prendre lui-même, à l'ouverture de la campagne, le commandement de l'armée, mais plus habile que la duchesse, elle ne demanda point à l'y suivre.

Malgré la mort de Charles-Albert, arrivée le 20 janvier, laquelle mort nous permettait de reconnaître Marie-Thérèse, la guerre avait repris, et surtout allait reprendre avec plus d'acharnement que jamais; c'était notre influence diplomatique que les cabinets du nord voulaient abaisser; c'était notre nationalité qu'ils voulaient amoindrir. La coalition était complète; les Hollandais venaient de se joindre aux Anglais et aux Autrichiens; c'était encore la même ligue contre laquelle avait lutté Louis XIV, contre laquelle luttait Louis XV, contre laquelle devait lutter la République et l'Empire, contre laquelle nous lutterons de nouveau avant qu'il soit longtemps. Les Anglais avaient fait un grand effort, ils avaient jeté sur le littoral de la Hollande vingt bataillons anglais et écossais, vingt-six escadrons, cinq régiments hanovriens, formant quinze mille hommes, et seize

2S0 i,ons XV loris osriiilrons s’rlaicnl iviinis aux Anplais; les filais généraux avaient fminii vingt-six Ivalaillmis et quarante csrxulrons; untin, rAntriche avait envoyé huit escadrons de cavalei ie légère et de hussards hongrois, lai prince Charles avait en outre, sur le Rhin, une armée de quatre-vingl mille hi>mmcs, qui incessamment devait être |HJilée à cent vingt mille. Le duc de Cumberland commandait les Anglais, les Hollandais et les Ilanovricns. Ia> gouvernement français lit de son côté des prodiges, pour melire sur pied une armée honorable. Nos deux grands organisa101111; n’élaicnl plus là malheureusement; envoyés en négociation à Rcrlin , le comte et le chevalier de Belle-lsle avaient été arrêtés cl conduits en Angleleri-e; on n’en léunit pas moins cent six bataillons, soixante-douœ escadrons complets et dix-sept conqiagnics franches. Celte armré, qui prit le nom d'armée de Flandre, lut mise sous le commandement du maré'chal de Saxe. Malheureusemont’ encore, le niimérlial de Saxe était ullcint d une hydropisic. Quand on le vit à Paris, se trainant à pidiie, on lui lit remiu-qiier sa faiblesse; mais il se ronicnia do répondre : Il ne s'agit p:is de vivra, mais de partir. En. ellet, il était arrivé mourant à l’armée. Le roi était à Pont-Achain le 7 mai ; le lendemain, il alla visiter le champ de bataille que le maréchal avait choisi ; car, par la («isilion des deux armées, l'ennemi se voyait forcé d’accepter le comlat tel que le lui offrait le m.aréchal, ou de laisser prendre Tournai. Le champ de bataille dénotait le grand homme de guerre; tout était préparé (wur lu victoire, tout était prévu pour la défaite : c’était une plaine lourmenté-e de ravins, resserrée entre Fonlenoy et le bois de Barry, et qui, s’élargissant ensuite, pcrmellait à notre ligne un dévelopiiement de trois quarts de lieue a]X‘U pri-s. .Ainsi disposée, l'armée appuyait sa droite à Antoin, sa gauche nu bois de Rirry; tout son front , dont Fonlenoy formait le centre, était couvert de redoutes. Antoin, surtout, avait été fortifié et entouré d’abattis d'ni^ lires; en outre, une batterie de six pièces de seise, placé'c au delà de l'F2scaut, (irenait en échar|ic toute armée qui cét tenté de s’avancer dans la plaine sé-parant Antoin de Péromie ; quant à rextrème droite rlu l'ois de Boi-ry, elle était protégée par deux rc loules assex

forts escadrons s'étaient réunis aux Anglais; les États généraux avaient fourni vingt-six bataillons et quarante escadrons; enfin, l'Autriche avait envoyé huit escadrons de cavalerie légère et de hussards hongrois. Le prince Charles avait en outre, sur le Rhin, une armée de quatre-vingt mille hommes, qui incessamment devait être portée à cent vingt mille. Le duc de Cumberland commandait les Anglais, les Hollandais et les Hanovriens.

Le gouvernement français fit de son côté des prodiges, pour mettre sur pied une armée honorable. Nos deux grands organisateurs n'étaient plus là malheureusement; envoyés en négociation à Berlin, le comte et le chevalier de Belle-Isle avaient été arrêtés et conduits en Angleterre; on n'en réunit pas moins cent six bataillons, soixante-douze escadrons complets et dix-sept compagnies franches. Cette armée, qui prit le nom d'armée de Flandre, fut mise sous le commandement du maréchal de Saxe. Malheureusement encore, le maréchal de Saxe était atteint d'une hydropisie. Quand on le vit à Paris, se traînant à peine, on lui fit remarquer sa faiblesse; mais il se contenta de répondre: Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir. En effet, il était arrivé mourant à l'armée.

Le roi était à Pont-Achain le 7 mai; le lendemain, il alla visiter le champ de bataille que le maréchal avait choisi; car, par la position des deux armées, l'ennemi se voyait forcé d'accepter le combat tel que le lui offrait le maréchal, ou de laisser prendre Tournai. Le champ de bataille dénotait le grand homme de guerre; tout était préparé pour la victoire, tout était prévu pour la défaite: c'était une plaine tourmentée de ravins, resserrée entre Fontenoy et le bois de Barry, et qui, s'élargissant ensuite, permettait à notre ligne un développement de trois quarts de lieue à peu près. Ainsi disposée, l'armée appuyait sa droite à Antoin, sa gauche au bois de Barry; tout son front, dont Fontenoy formait le centre, était couvert de redoutes. Antoin, surtout, avait été fortifié et entouré d'abattis d'arbres; en outre, une batterie de six pièces de seize, placée au delà de l'Escaut, prenait en écharpe toute armée qui eût tenté de s'avancer dans la plaine séparant Antoin de Péronne; quant à l'extrême droite du bois de Barry, elle était protégée par deux redoutes assez

ripprncli(Vs do Fontenoy |Kiiir que loiira fotiv ut; croisasspnt avec ceux de Cliàville. Or, comme Aidoin ne |iouvait cire atlaqué que par la plaine de l'éronne, comme on ne pouvait alleiiidre rariuée française qu'en traversant le défilé de Fontenoy, de quelipie coté que SC présentât l'ennemi , il fallait qu'il s'exposât, pour une victoire douteuse, à une défaite. En outre, et en cas de revers, le maréchal de Saxe avait établi en avant du pont de Gilonne, le seul sur lequel on pût traverser l'Escaut, une tête de pont eu double couronne, où il avait laissé six mille hommes de li'ou|ics fraiebes. üu moment où le danger deviendrait trop iminineid, le roi et le dauphin devaient donc se retirer par le pont, sous les reiraucbcmeiils duquel l'année, de si près quelle fût poursuivie, pouvait iwrfdite ment se rallier. De leur côté, les allies étaient divisés en deux cor[)s, (xiur faire face à la fois aux deux jwints d'attaque an'éti's d'avance. I-e jeune prince de Waldeck avec les Hollandais menaçait Antoiu ; les AngloHanovriens, sous les ordres du duc de Cumberland, s'apprêtaient à forcer le défdé de Fontenoy, et formaient un vaste demi-cercle autour de notre armée , appuyant leur gauche à Péronne et leur droite à Barry. I,es deux armées employèrent la journée du It) et la nuit du 1 1 à faire leurs dispositions. Le roi passa la journée du tO cher le maréchal de Saxe, qui, sur son ordre exprès, était reste couché. Le maréchal était atteint d'une hydropisic parvenue au troisième degré, et s'était refusé à la ponction, de peur que l'opération, ne tournant mal , ne remia^ chat d'assister à la bataille. Ce[)cndant, comme il avait grand espoir dans le succès de la journée du lendemain, il fut très-gai. De son côté, le roi était plein de coidiance et de sérénité. La conversation tomba sur les batailles oii les rois de France s'étalent trouvés en personne. Le roi rap]>ela alors aux assistants que depuis la bataille de Poitiers, aucun roi de France n'avoit combattu aveu son fils, et que depuis celle de Taillebourg, gagnée par saint l.a)ui8, aucun de ses descendants n'avait remporté de victoire imporlanto sur les Anglais; c'étaient deux revanches a prendre pour une. ix>uis XV quitta le maréchal de Saxe, sur les onze heures, et revint chez lui

rapprochées de Fontenoy pour que leurs feux se croisassent avec ceux de Châville. Or, comme Antoin ne pouvait être attaqué que par la plaine de Péronne, comme on ne pouvait atteindre l'armée française qu'en traversant le défilé de Fontenoy, de quelque côté que se présentât l'ennemi, il fallait qu'il s'exposât, pour une victoire douteuse, à une défaite. En outre, et en cas de revers, le maréchal de Saxe avait établi en avant du pont de Calonne, le seul sur lequel on pût traverser l'Escaut, une tête de pont en double couronne, où il avait laissé six mille hommes de troupes fraîches. Du moment où le danger deviendrait trop imminent, le roi et le dauphin devaient donc se retirer par le pont, sous les retranchements duquel l'armée, de si près quelle fût poursuivie, pouvait parfaitement se rallier.

De leur côté, les alliés étaient divisés en deux corps, pour faire face à la fois aux deux points d'attaque arrêtés d'avance. Le jeune prince de Waldeck avec les Hollandais menaçait Antoin ; les Anglo-Hanovriens, sous les ordres du duc de Cumberland, s'apprêtaient à forcer le défilé de Fontenoy, et formaient un vaste demi-cercle autour de notre armée, appuyant leur gauche à Péronne et leur droite à Barry. Les deux armées employèrent la journée du 10 et la nuit du 11 à faire leurs dispositions.

Le roi passa la journée du 10 chez le maréchal de Saxe, qui, sur son ordre exprès, était resté couché. Le maréchal était atteint d'une hydropisie parvenue au troisième degré, et s'était refusé à la ponction, de peur que l'opération, ne tournant mal, ne l'empêchât d'assister à la bataille. Cependant, comme il avait grand espoir dans le succès de la journée du lendemain, il fut très-gai. De son côté, le roi était plein de confiance et de sérénité. La conversation tomba sur les batailles où les rois de France s'étaient trouvés en personne. Le roi rappela alors aux assistants que depuis la bataille de Poitiers, aucun roi de France n'avait combattu avec son fils, et que depuis celle de Taillebourg, gagnée par saint Louis, aucun de ses descendants n'avait remporté de victoire importante sur les Anglais; c'étaient deux revanches à prendre pour une. Louis XV quitta le maréchal de Saxe, sur les onze heures, et revint chez lui

252 i-oms XV avec le d.nipliin. Les deux princes passèrent la nuit dans la même chambre. A quatre heures, le roi se leva, et alla réveiller, lui-méine, le comte d'Argcnson, ministre de la guerre, <|u'il dépêcha aussitôt au maréchal , pour recueillir ses derniers ordres. Il trouva le comte de &i\e couché dans une voiture d'osier, où il pouvait s'étendre comme dans son lit, afin de ne point trqp se fatiguer d'avance et inutilement; il ne comptait monter à cheval qu'au moment même de l'aclion. Le maréchal fit dire au roi qu'il avait pourvu à tout, et qu'il jKiuvait venir. roi ipii avait couché à (àilonnc, monta à cheval avec le daujihin , passa le pool en avant de la Justiee-dc-Nolrel).amo-aux-Bois, à trois quarts de lieue environ du |>onl Calonne, et à' cinquante pas en arrière de notre troisième ligne de halaille. A cinq heures on annonça au maréchal que l'ennemi se mettait en mouvement, alors il se fit conduire sur la première ligue, (pii était disposée ainsi : neuf bataillons gardaient Anioin, à gauche jiisipi'au ravin de Fontenoy, quinze bataillons formaient la gauche et s'étendaient derrière le bois de Barry, jusi|u'à Gauvin; toute la cavalerie occupait en arrière un front (igalà celui de l'infanterie, sur deux lignes, derrière la droite, un bataillon de pirlisans appelièi Grassins, était jeté en tirailleurs dans le bois de Barry. Le maréchal de Saxe s'approcha jusqu'à portée de canon de l'ennemi, pour étudier sa position. \je maréchal de Noailles vint alors à lui, pour lui rendre compte d'un ouvrage qu'il avait fait exécuter pendant la nuit , dans le but de joindre la première redoute de droite au village de Fontenoy. Le duc de GrammonI, neveu du maréchal de Noailles, éfiit derrière lui à cheval. Le maréchal de Saxe écouta le rapport , ajiprouva tout, et voyant que l'action allait s'engager, invita M. de .Noailles à se rendre à son poste ; celui-ci se tournant alors vers son neveu, lui dit : — Monsieur de Grammont, votre place est auprèsdu roi, allez lui dire que je serai heureux aujourd'hui de vaincre ou de mourir pour son service. L'oncle et le neveu s'embrassèrent; tout à coup le bruit du canon se fit entendre, et le duc de Grammont qui se trouvait entre le mariéchal de Noailles et le raan^chal de Saxe, tomba coupé en deux par le premier boulet. Digitized by Google

avec le dauphin. Les deux princes passèrent la nuit dans la même chambre. A quatre heures, le roi se leva, et alla réveiller, lui-même, le comte d'Argenson, ministre de la guerre, qu'il dépêcha aussitôt au maréchal, pour recueillir ses derniers ordres. Il trouva le comte de Saxe couché dans une voiture d'osier, où il pouvait s'étendre comme dans son lit, afin de ne point trop se fatiguer d'avance et inutilement; il ne comptait monter à cheval qu'au moment même de l'action. Le maréchal fit dire au roi qu'il avait pourvu à tout, et qu'il pouvait venir. Le roi qui avait couché à Calonne, monta à cheval avec le dauphin, passa le pont en avant de la Justice-de-Notre-Dame-aux-Bois, à trois quarts de lieue environ du pont Calonne, et à cinquante pas en arrière de notre troisième ligne de bataille.

A cinq heures on annonça au maréchal que l'ennemi se mettait en mouvement, alors il se fit conduire sur la première ligne, qui était disposée ainsi : neuf bataillons gardaient Antoin, à gauche jusqu'au ravin de Fontenoy, quinze bataillons formaient la gauche et s'étendaient derrière le bois de Barry, jusqu'à Gauvin; toute la cavalerie occupait en arrière un front égal à celui de l'infanterie, sur deux lignes, derrière la droite, un bataillon de partisans appelés Grassins, était jeté en tirailleurs dans le bois de Barry. Le maréchal de Saxe s'approcha jusqu'à portée de canon de l'ennemi, pour étudier sa position. Le maréchal de Noailles vint alors à lui, pour lui rendre compte d'un ouvrage qu'il avait fait exécuter pendant la nuit, dans le but de joindre la première redoute de droite au village de Fontenoy. Le duc de Grammont, neveu du maréchal de Noailles, était derrière lui à cheval. Le maréchal de Saxe écouta le rapport, approuva tout, et voyant que l'action allait s'engager, invita M. de Noailles à se rendre à son poste; celui-ci se tournant alors vers son neveu, lui dit : — Monsieur de Grammont, votre place est auprès du roi, allez lui dire que je serai heureux aujourd'hui de vaincre ou de mourir pour son service.

L'oncle et le neveu s'embrassèrent; tout à coup le bruit du canon se fit entendre, et le duc de Grammont qui se trouvait entre le maréchal de Noailles et le maréchal de Saxe, tomba coupé en deux par le premier boulet.

LOUIS XV 23:1 M. de Noailles fit un mouvement pour le secourir; mais tout était inutile; la mort avait déjà commencé sa triste moisson. Le maréchal secoua tristement la télé et mit son cheval au galop. Au même moment, toute la ligne française s'enflamma et répondit par une décharge générale. lîientét on ne s'en tint plus à la canonnade, on s'aborda corps à cor]». Les Hollandais/dirigèrent deux attaques sur Antoin, et deux fois ils furent repoussés. A la seconde attaque, un escadron presque entier fut emporté par une bordée croisée de la liatterie placée derrière l'Escaut, et d'une autre batterie placée en avant d'Antoin, iln'en resta que douze hommes. Quant aux Anglais, repoussés trois fois de Fontenoy, ils étaient revenus trois fois à la charge, et se reformaient pour tenter une nouvelle attaque. Le duc de Cumlierland avait remarqué que les Français devaient leur avantage au feu croisé de leur artillerie. En conséquence, il ordonna à un major général, nommé Ingolsby, de s'emparer du bois de Barrv, et d'enlever les deux redoutes. Le major vint se heurter au bataillon des (îrassins; il crut avoir affaire à une brigade tout entière, battit en retraite, et vint demander du renfort au duc, qui le fit arrêter. Les coups de feu partis du bois avaient déterminé le maréchal de Saxe à y envoyer deux bataillons. Résolu à forcer le ravin, M. de Cumberland forma une colonne d'infanterie de vingt mille Aiiglo-llanovriens, plaça six pièces à la tête et au centre de sa colonne qu'il porta en avant. Les gardes françaises et suisses, protégé'cs par un ravin , crurent n'avoir affaire qu'à une batterie soutenue par un bataillon : ils résolurent de l'enlever ; mais arrivés sur la crête, ils trouvèrent une armée ; soixante grenadiers et six officiers furent couchés à terre. Ils reprirent leurs rangs, et la colonne ennemie apparut en haut du ravin. Elle s'approcha lentement, l'arme au bras, la mèche allumée , sans que les gardes françaises et les gardes suisses, qui n'étaient pas mi contre dix, fissent un pas pour reculer. Arrivés à cinquante pas, les officiers anglais, à la tète desquels se tenaient MM. de Camplæll, d'Alberinalc, de Churchill, saluèrent du chapeau. Le comte de Chabannes, Ic-duc de Biron, qui étaient sortis des rangs pour aller au-devant d'eux , et tous les officiers rendirent le salut.

M. de Noailles fit un mouvement pour le secourir; mais tout était inutile; la mort avait déjà commencé sa triste moisson. Le maréchal secoua tristement la tête et mit son cheval au galop. Au même moment, toute la ligne française s'enflamma et répondit par une décharge générale. Bientôt on ne s'en tint plus à la canonnade, on s'aborda corps à corps. Les Hollandais dirigèrent deux attaques sur Antoin, et deux fois ils furent repoussés. A la seconde attaque, un escadron presque entier fut emporté par une bordée croisée de la batterie placée derrière l'Escaut, et d'une autre batterie placée en avant d'Antoin, il n'en resta que douze hommes. Quant aux Anglais, repoussés trois fois de Fontenoy, ils étaient revenus trois fois à la charge, et se reformaient pour tenter une nouvelle attaque.

Le duc de Cumberland avait remarqué que les Français devaient leur avantage au feu croisé de leur artillerie. En conséquence, il ordonna à un major général, nommé Ingolsby, de s'emparer du bois de Barry, et d'enlever les deux redoutes. Le major vint se heurter au bataillon des Grassins; il crut avoir affaire à une brigade tout entière, battit en retraite, et vint demander du renfort au duc, qui le fit arrêter. Les coups de feu partis du bois avaient déterminé le maréchal de Saxe à y envoyer deux bataillons. Résolu à forcer le ravin, M. de Cumberland forma une colonne d'infanterie de vingt mille Anglo-Hanovriens, plaça six pièces à la tête et au centre de sa colonne qu'il porta en avant. Les gardes françaises et suisses, protégées par un ravin, crurent n'avoir affaire qu'à une batterie soutenue par un bataillon : ils résolurent de l'enlever; mais arrivés sur la crête, ils trouvèrent une armée; soixante grenadiers et six officiers furent couchés à terre. Ils reprirent leurs rangs, et la colonne ennemie apparut en haut du ravin. Elle s'approcha lentement, l'arme au bras, la mèche allumée, sans que les gardes françaises et les gardes suisses, qui n'étaient pas un contre dix, fissent un pas pour reculer. Arrivés à cinquante pas, les officiers anglais, à la tête desquels se tenaient MM. de Campbell, d'Albermale, de Churchill, saluèrent du chapeau. Le comte de Chabannes, le duc de Biron, qui étaient sortis des rangs pour aller au-devant d'eux, et tous les officiers rendirent le salut.

234 LOILS XV Alors milord Charles Haj, eapilaiue aux gardes anglaises, fit qwitre [xis eu avant et cria : — Messieurs des gardes françaises, lirez! A ces mois, M. le conile do llauleroi'he, lienlenanl des grenadiers, fil égalcmciil quaire pas en avanl, et répondit à voix haule : — Messieurs, nous ne lii^ons jamais içs premicis. — Tire/ vonsuiètncs, s'il vous plait. Et il remit sur sa tète son chapeau, que jus<ju'alors il avait tenu à la main. Aussitôt les six pièces de canon tonnèrent, et la fusillade commença pjir division. Dix-neuf ol'llcicrs des gardes cl trois cent quatrevingts soldats, le culonc! des Suisses, M. de Courlen ; son lieutenant colonel, quatoiTe officiers et deux cent soixante-quinze soldats, tomhcrcnl tués ou blessés à cette première décharge. M.M. de Clisson, de Langc) et de Peyre étaient morts. La colonne anglaise avança au pas de couise. régiment royal protégea la retraite des gardes, (jui vinrent se reformer derrière lui, et. vint lui-mènic se réunir sous une redoute défendue par le régiment du roi. La colonne avançait toujours du même ps, tiranten marchant, et cela avec un tel ordre, qn'on voyait les majors appuyer leurs cannes sur les fusiU des soldats, afin qu'ils tirassent bien à hauteur d'homme. Les redoutes des bois de Barry et de Fontenoy foudroyaient toujours la colonne ma> chante; mais elle brisait tout ce (jui ie présentait à son front. Le désordre s'était mis dans l'armée française. Le maréchid oublia ses douleurs ; il se fit amener un cheval et le moriUi. Comme il n'avait [ms la force de porter une cuirasse, il prit à son bras un jwlit bouclier de taffetas piijuc qu'il jeta aussitôt, ce poids, quelque léger qu'il fût, étant encore trop loind |)onr lui. L'ennemi avait déliassé les liatterics de Fontenoy, qui mainiuaient de boulets et liraient à jtoudre pour ne pas laisser voir aux alliés qu'on manquait de projectiles. Le maréchal envoya le maniuis de Meuse au roi, pour lui dire do revisser le pont. M. de .Meuse trouva le roi immobile au milieu des fuyards. — Je suis sûr que le maréchal fera ce qu'il faudra, réixmdil Louis XV au manpiis ; mais je resterai où je suis. Digitized by Google

Alors milord Charles Hay, capitaine aux gardes anglaises, fit quatre pas en avant et cria :

— Messieurs des gardes françaises, tirez!

A ces mots, M. le comte de Hauteroche, lieutenant des grenadiers, fit également quatre pas en avant, et répondit à voix haute :

— Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers. — Tirez vous-mêmes, s'il vous plait.

Et il remit sur sa tête son chapeau, que jusqu'alors il avait tenu à la main.

Aussitôt les six pièces de canon tonnèrent, et la fusillade commença par division. Dix-neuf officiers des gardes et trois cent quatre-vingts soldats, le colonel des Suisses, M. de Courten ; son lieutenant colonel, quatorze officiers et deux cent soixante-quinze soldats, tombèrent tués ou blessés à cette première décharge. MM. de Clisson, de Langey et de Peyre étaient morts. La colonne anglaise avança au pas de course. Le régiment royal protégea la retraite des gardes, qui vinrent se reformer derrière lui, et vint lui-même se réunir sous une redoute défendue par le régiment du roi. La colonne avançait toujours du même pas, tirant en marchant, et cela avec un tel ordre, qu'on voyait les majors appuyer leurs cannes sur les fusils des soldats, afin qu'ils tirassent bien à hauteur d'homme. Les redoutes des bois de Barry et de Fontenoy foudroyaient toujours la colonne marchante ; mais elle brisait tout ce qui se présentait à son front. Le désordre s'était mis dans l'armée française. Le maréchal oublia ses douleurs : il se fit amener un cheval et le monta. Comme il n'avait pas la force de porter une cuirasse, il prit à son bras un petit bouclier de taffetas piqué qu'il jeta aussitôt, ce poids, quelque léger qu'il fût, étant encore trop lourd pour lui. L'ennemi avait dépassé les batteries de Fontenoy, qui manquaient de boulets et tiraient à poudre pour ne pas laisser voir aux alliés qu'on manquait de projectiles. Le maréchal envoya le marquis de Meuse au roi, pour lui dire de repasser le pont. M. de Meuse trouva le roi immobile au milieu des fuyards.

— Je suis sûr que le maréchal fera ce qu'il faudra, répondit Louis XV au marquis; mais je resterai où je suis.

 Lt riilnnnp avnnrait loiijoiirs. Ij's fuyards sc'iwriTenl un momonl le roi du dau|ihiii. l.o comte d'AcliévinI supplier le roi de s'Hoigner. M. d'Aclié avait le pied biiso par une halle, et s'évanouit de douteur devant le roi. ' — Comment est-il possible que de pareilles troupes ne soient pas victorieuses? dit Maurice de Saxe en voyant .M. de Guerchy et le régiment des vaisseaux aborder la colonne anglaise à la Ivaionnctte. La colonne n était plus qu'à six cents |)as du roi , qui déclarait au duc d'Harcourt qu'il était décidé à mourir oii il était. En ce moment le duc de Richelieu, aide-de-camp de Louis XV, accourait. — Qu y a-t-il? s'écria en l'apercevant le duc de Noaitles, et quelle nouvelle apportez-vous? — J'apporte la nouvelle que la bataille est gagnée, si l'on veut, dit le duc; l'ennemi même est étonné de sa victoire; il ne sait plus s'il doit aller en avant, car il n'est pas soutenu)var sa cavalerie. Qu'on fasse avancer une batterie contre lui , que les redoutes de Barry et de Fontenoy, ipii maintenant ont des houlcis, redoublent leur feu, et tombons tous ensemble sur lui en fourrageurs. — Très-bien, dit le roi. Monsieur de Richelieu, mettez-vous à la tête de ma maison, et donnez l'exemple. M. de Richelieu part au galop, .M. de Péquigny rencontre quatre pièces qu'on ramenait; le duc de Cliaiilnes rassemble ses chevaulégers, M. de Soubise ses gendarmes , M. de Grille ses gi-enadiera à cheval, M. de Jumilhac ses mousquelaircs, M. de lliron conserve Antoin avec le régiment de Piémont. Li colonne n'est plus (pi'à cent pas de la batterie qu'on vient d'établir par le conseil de. M. de Richelieu. Tout à coup elle se démasque et fait feu. Fontenoy et Barry tonnent à la fois; l'infanlerie française fond en flanc sur la colonne que la maison du roi, la gendarmerie et les carabiniei-s attaquent de front. Un instant encore le succès lut douteux. La colonne gigantesque faisait face de tous côtés. Enfin le régiment de Normandie commença à l'entamer; puis les Irlandais, puis Royal. Bientôt on vit le serpent se tordre, se débattre, cou|ié en trois tronçons, et la colonne fit son premier pas en arrière. Alors chacun redoubla de courage, l'armée tout entière avait à venger huit heures

La colonne avançait toujours. Les fuyards séparèrent un moment le roi du dauphin. Le comte d'Aché vint supplier le roi de s'éloigner. M. d'Aché avait le pied brisé par une balle, et s'évanouit de douleur devant le roi.

— Comment est-il possible que de pareilles troupes ne soient pas victorieuses? dit Maurice de Saxe en voyant M. de Guerchy et le régiment des vaisseaux aborder la colonne anglaise à la baïonnette.

La colonne n'était plus qu'à six cents pas du roi, qui déclarait au duc d'Harcourt qu'il était décidé à mourir où il était. En ce moment le duc de Richelieu, aide-de-camp de Louis XV, accourait.

— Qu'y a-t-il? s'écria en l'apercevant le duc de Noailles, et quelle nouvelle apportez-vous?

— J'apporte la nouvelle que la bataille est gagnée, si l'on veut, dit le duc; l'ennemi même est étonné de sa victoire; il ne sait plus s'il doit aller en avant, car il n'est pas soutenu par sa cavalerie. Qu'on fasse avancer une batterie contre lui, que les redoutes de Barry et de Fontenoy, qui maintenant ont des boulets, redoublent leur feu, et tombons tous ensemble sur lui en fourrageurs.

— Très-bien, dit le roi. Monsieur de Richelieu, mettez-vous à la tête de ma maison, et donnez l'exemple.

M. de Richelieu part au galop, M. de Péquigny rencontre quatre pièces qu'on ramenait; le duc de Chaulnes rassemble ses chevau-légers, M. de Soubise ses gendarmes, M. de Grille ses grenadiers à cheval, M. de Jumilhac ses mousquetaires, M. de Biron conserve Antoin avec le régiment de Piémont. La colonne n'est plus qu'à cent pas de la batterie qu'on vient d'établir par le conseil de M. de Richelieu. Tout à coup elle se démasque et fait feu. Fontenoy et Barry tonnent à la fois; l'infanterie française fond en flanc sur la colonne que la maison du roi, la gendarmerie et les carabiniers attaquent de front. Un instant encore le succès fut douteux. La colonne gigantesque faisait face de tous côtés. Enfin le régiment de Normandie commença à l'entamer; puis les Irlandais, puis Royal. Bientôt on vit le serpent se tordre, se débattre, coupé en trois tronçons, et la colonne fit son premier pas en arrière. Alors chacun redoubla de courage, l'armée tout entière avait à venger huit heures

256 LOUIS XY de défaite. La colonne harcelée iiiiil enfin par changer sa reli'aile en déroute. Tout était détruit ou prisonnier : pas un de ces quinze ou dix-huit mille hommes n'échappait, si la cavalerie ne fût venue les soutenir. ' Louis XV avait lancé son cheval au galop, et allait de régiment en régiment. Partout on entendait des cris de victoire, là où un quart d'heure avant on entendait des hurlements de rage et des râles d'agonie; les soldats faisaient sauter leurs chapeaux en l'air; les drapeaux criblés de balles s'inclinaient , les blessés se soulevaient pour faire encore un geste de la main ; c'était un délire général. Le marcehal de Saxe se laissa glisser aux pieds de son cheval, et tomba aux genoux du roi. — Sire, dit-il , je puis mourir à cette heure; je ne désirais vivre que pourvoir Votre Majesté victorieuse. Maintenant vous savez à quoi tiennent les batailles. Le roi releva le maréchal et l'embrassa à la vue de toute l'armée. La bataille de Fontenoy ouvrit une série de victoires qui finit par amener la paix d'Aix-la-Cha[)ellc. Ijc 1 8 juillet, le comte de I.oweodahl prend Gand par escalade. Le 22, Bruges ouvre scs partes au marquis de Souvré. Le 1" août le roi se rend maitre d'Oudenarde, Dendermonde se rend au duc d'Harcourt, Ostendc et Nieupnrt au comte de Lowcndahl, et Altsau marquis de Glermont-G.dlerandc. Par la prise de celte dernière ville, la campagne de 1745 est close; celle de 1746 s'ouvre le 20 février par la prise de Bmxelles, dans laquelle le roi fait son entrée le 4 mai. Leroi se metà la tète de son armée et marche sur Louvain, Liers, Arschot, Herentals et le tort Sainte-Marguerite <{ui sont abandonnés sans coup férir. Le 20 mai, la ville d'Anvere est prise, le 30 la citadelle. I/; 20 juillet, Mons se rend, le 2 août Charleroy, le 19 septembre Namur. Enfin, pour terminer la canqiagne de 1746 par un coup d'éclat, le maréchal de Saxe gagne le 1 1 octobre la bataille de Raucoux, tue à l'ennemi douze mille hommes, lui fait trois mille prisomiiers, et ne perd pas onze cents hommes. La campagne de 1747 s'ouvre par l'entrée des troupes en Zélande, et par la prise des forts du l'Ecluse et de Disleudick, par le comte T .) i Digitizec: ; y Google

de défaite. La colonne harcelée finit enfin par changer sa retraite en déroute. Tout était détruit ou prisonnier : pas un de ces quinze ou dix-huit mille hommes n'échappait, si la cavalerie ne fût venue les soutenir.

Louis XV avait lancé son cheval au galop, et allait de régiment en régiment. Partout on entendait des cris de victoire, là où un quart d'heure avant on entendait des hurlements de rage et des râles d'agonie; les soldats faisaient sauter leurs chapeaux en l'air; les drapeaux criblés de balles s'inclinaient, les blessés se soulevaient pour faire encore un geste de la main; c'était un délire général. Le maréchal de Saxe se laissa glisser aux pieds de son cheval, et tomba aux genoux du roi.

— Sire, dit-il, je puis mourir à cette heure; je ne désirais vivre que pour voir Votre Majesté victorieuse. Maintenant vous savez à quoi tiennent les batailles.

Le roi releva le maréchal et l'embrassa à la vue de toute l'armée.

La bataille de Fontenoy ouvrit une série de victoires qui finit par amener la paix d'Aix-la-Chapelle. Le 18 juillet, le comte de Lowendahl prend Gand par escalade. Le 22, Bruges ouvre ses portes au marquis de Souvré. Le 1er août le roi se rend maître d'Oudenarde, Dendermonde se rend au duc d'Harcourt, Ostende et Nieuport au comte de Lowendahl, et Alts au marquis de Clermont-Gallerande. Par la prise de cette dernière ville, la campagne de 1745 est close; celle de 1746 s'ouvre le 20 février par la prise de Bruxelles, dans laquelle le roi fait son entrée le 4 mai. Le roi se met à la tête de son armée et marche sur Louvain, Liers, Arschot, Herentals et le fort Sainte-Marguerite qui sont abandonnés sans coup férir. Le 20 mai, la ville d'Anvers est prise, le 30 la citadelle. Le 20 juillet, Mons se rend, le 2 août Charleroy, le 19 septembre Namur. Enfin, pour terminer la campagne de 1746 par un coup d'éclat, le maréchal de Saxe gagne le 11 octobre la bataille de Raucoux, tue à l'ennemi douze mille hommes, lui fait trois mille prisonniers, et ne perd pas onze cents hommes.

La campagne de 1747 s'ouvre par l'entrée des troupes en Zélande, et par la prise des forts de l'Ecluse et de Dislendick, par le comte

The text on this page is estimated to be only 25.94% accurate

Digilized by Google honlono) . Le régiment tlo Normandie aborde le premier la colonne anglaise.

TYP. J. CLAYE.

Fontenoy. Le régiment de Normandie aborde le premier la colonne anglaise.

The text on this page is estimated to be only 19.33% accurate

Digitized by Google

LOUIS IV 257 de Loweiidahl. Ijë 24 avril, ceux de la Perle et de Licfkeiiskmrli sont cmiwrti'S i>ar M. de Contades. Le 1'" mai, M. de Montmorin s'empare du fort Philippine , et , le 1 5 se|)temhre , le comte de Lowendahl prend Bcrg-op-Zoom l'imprenable. Voilà pour l'année 1747. Enfin, le 13 avril 1748, Maêstricht est investie et se rend le 4 mai. Le roi avait dit au maréchal de Saxe : — Pourquoi les alliés, malgré leurs défaites, ne font-ils pas la paix, maréchal î Le maréchal avait répondu avec le laconisme qui le caractérisait : — Sire, dans Maêstricht. En effet, une fois Maêstricht rendue aux Français, les hostilités cessent en Italie entre le duc de Richelieu et le comte de Brown. La reine de Hongrie, le roi d'Espagne et la république de Gênes, adhèrent aux préliminaires de paix convenus après la reddition de Maêstricht, entre le roi de France, l'Angleterre et la Hollande, et qui amènent le traité d'Aix-la-Chapelle, signé le 18 octobre 1748. Voici les changements que le traité d'Aix-la-ChapcIlc apportait à l'équilibre européen. Don Carlos recevait la confirmation du royaume des Deux-Siciles , le duc de Modène, qui avait épousé mademoiselle de Valois, fille du régent, était remis en possession de ses États; enfin, l'infant don Philippe obtenait les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla. Le roi de Prusse, qui avait commencé la guerre, fut celui qui en lira le plus d'av.antages. H conserva la Silésie, qu'il avait conquise, et se trouva tout à coup, [wr cette augmentation de territoire et aussi par les sévères économies de Frédéric P', son [)cre, à la tête d'une puissante nation. Enfin, le duc de Savoie, pour prix de son alliance avec l'imi>ératrice , obtint une partie du Milanais. Comme on le voit, le marquis de Saint-S<Werin, envoyé de la France au congrès d'Aix-la-Chapelle, avait bien suivi les recommandations de son maître. Louis XV avait voulu traiter, non en marchand, mais en roi. Pendant ce temps, avait eu lieu l'expédition du prince CharlesÉdouard en Écosse. La mort du roi Philippe V d'Espagne au BuciiRetiro. La mort du comte de Boimeval à Constautino|ile. La mort

de Lowendahl. Le 24 avril, ceux de la Perle et de Liefkenskoech sont emportés par M. de Contades. Le 1er mai, M. de Montmorin s'empare du fort Philippine, et, le 15 septembre, le comte de Lowendahl prend Berg-op-Zoom l'imprenable.

Voilà pour l'année 1747.

Enfin, le 13 avril 1748, Maëstricht est investie et se rend le 4 mai. Le roi avait dit au maréchal de Saxe :

— Pourquoi les alliés, malgré leurs défaites, ne font-ils pas la paix, maréchal?

Le maréchal avait répondu avec le laconisme qui le caractérisait :

— Sire, dans Maëstricht.

En effet, une fois Maëstricht rendue aux Français, les hostilités cessent en Italie entre le duc de Richelieu et le comte de Brown.

La reine de Hongrie, le roi d'Espagne et la république de Gênes, adhèrent aux préliminaires de paix convenus après la reddition de Maëstricht, entre le roi de France, l'Angleterre et la Hollande, et qui amènent le traité d'Aix-la-Chapelle, signé le 18 octobre 1748. Voici les changements que le traité d'Aix-la-Chapelle apportait à l'équilibre européen. Don Carlos recevait la confirmation du royaume des Deux-Siciles, le duc de Modène, qui avait épousé mademoiselle de Valois, fille du régent, était remis en possession de ses États; enfin, l'infant don Philippe obtenait les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla. Le roi de Prusse, qui avait commencé la guerre, fut celui qui en tira le plus d'avantages. Il conserva la Silésie, qu'il avait conquise, et se trouva tout à coup, par cette augmentation de territoire et aussi par les sévères économies de Frédéric Ier, son père, à la tête d'une puissante nation. Enfin, le duc de Savoie, pour prix de son alliance avec l'impératrice, obtint une partie du Milanais. Comme on le voit, le marquis de Saint-Séverin, envoyé de la France au congrès d'Aix-la-Chapelle, avait bien suivi les recommandations de son maître. Louis XV avait voulu traiter, non en marchand, mais en roi.

Pendant ce temps, avait eu lieu l'expédition du prince Charles-Édouard en Écosse. La mort du roi Philippe V d'Espagne au Buen-Retiro. La mort du comte de Bonneval à Constantinople. La mort

2S8 LOUIS XV du chevalier de Bdle-lsle, tué eu aUa(|iiimt le rcmparl d'Exiles. Eulin, celle de M. de Vintimillc, ai clievèque de Paris. L'ex|iédiliün du prince Charles-Edouard se ratlachant à notre situation avec l'Angleterre, était encouragée par la France. C'était une diversion puissante que tentait le gouverncinent de LouisXV. Le prétendant, parti de Nantes sur le bàliinenl la Ooiilelle, arrive vere la lin d'août à l'ile de Barra, l'une des Héhrides; de là, sans autre soutien que son nom, sans autre étendard qu'un cidlîou de talTetas apporté de France, sans autre ai-nû'e (|ue sept oflieiers, sans autre matériel que neuf cents fusils, il passe en Écosse, et déhaï que, le 2.'i juillet 17io, d.ins le Moidart. On connaît les différentes chances de cette folle cxiiédition du prince Charles-Édouard, qui faillit réussira cause de sa folie même. Entouré do ces quelques hommes, seconde par lord Lovât, renforcé par une centaine de clayniorcs du clan du Crants de Glennioriston, apres avoir fait hrider et détruire tout ce ((ui gênait sa marche, il franchit l'escalier du üiable, prend le fortNMlliam, surprend Perth, entre dans Édimbourg, court à Prestou-Pans, où sir John Covve réunit une annré, met celle armée en fuite, pénétre en Angleterre avec six mille fantassins et deux cent soixante chevaux, s'empare de Carlisle, s'eirtonceau cœur du royaume, traveise Mauchester, atteint Derby; arrivé là, il est à trente lieues de Londres; mais on lui avait promis de grands mouvements en sa faveur, et ces mouvements ne se font ;ias ; mais il a dû compter sur des hommes et de l'argent, l'argent et les hommes manquent; alore la division se met dans son conseil, ses soldats commencent a murmurer; seul il garde, à defaut d'espoir, une inébranlable volonté; il veut marcher sur Londres, lutte contre la volonté unanime de son armée; enfin, comprenant l'impossibilité d'aller plus avant, il tourne subitement vere l'Écossc, l'atteint sans être entamé, travense Dumphryes et Glascow, joint qucdqnes renforts français et écoss;iis, va mettre lo siège devant Stirling, dont la défense donne le temps au général Liwlay d'assembler une nrmi'e. Gharles quitte le siège, marche a l'ennemi, le rencontre à Falkirk, arrache un dernier sourire à la fortune; puis, apprenant l'approche du duc de Cumberland et de

du chevalier de Belle-Isle, tué en attaquant le rempart d'Exiles. Enfin, celle de M. de Vintimille, archevêque de Paris.

L'expédition du prince Charles-Édouard se rattachant à notre situation avec l'Angleterre, était encouragée par la France. C'était une diversion puissante que tentait le gouvernement de Louis XV.

Le prétendant, parti de Nantes sur le bâtiment la *Doutelle*, arrive vers la fin d'août à l'île de Barra, l'une des Hébrides; de là, sans autre soutien que son nom, sans autre étendard qu'un chiffon de taffetas apporté de France, sans autre armée que sept officiers, sans autre matériel que neuf cents fusils, il passe en Écosse, et débarque, le 25 juillet 1745, dans le Moidart.

On connait les différentes chances de cette folle expédition du prince Charles-Édouard, qui faillit réussir à cause de sa folie même. Entouré de ces quelques hommes, secondé par lord Lovat, renforcé par une centaine de claymores du clan du Grants de Glenmoriston, après avoir fait brûler et détruire tout ce qui gênait sa marche, il franchit l'escalier du Diable, prend le fort William, surprend Perth, entre dans Édimbourg, court à Preston-Pans, où sir John Cowe réunit une armée, met cette armée en fuite, pénètre en Angleterre avec six mille fantassins et deux cent soixante chevaux, s'empare de Carlisle, s'enfonce au cœur du royaume, traverse Manchester, atteint Derby; arrivé là, il est à trente lieues de Londres; mais on lui avait promis de grands mouvements en sa faveur, et ces mouvements ne se font pas; mais il a dû compter sur des hommes et de l'argent, l'argent et les hommes manquent; alors la division se met dans son conseil, ses soldats commencent à murmurer; seul il garde, à défaut d'espoir, une inébranlable volonté; il veut marcher sur Londres, lutte contre la volonté unanime de son armée; enfin, comprenant l'impossibilité d'aller plus avant, il tourne subitement vers l'Écosse, l'atteint sans être entamé, traverse Dumphryes et Glascow, joint quelques renforts français et écossais, va mettre le siége devant Stirling, dont la défense donne le temps au général Lawlay d'assembler une armée. Charles quitte le siége, marche à l'ennemi, le rencontre à Falkirk, arrache un dernier sourire à la fortune; puis, apprenant l'approche du duc de Cumberland et de

LOUIS XT 259 son amM'c, se retire Ji Inverncss, et, de plus en plus resserré imr les troupes royales , est forré d'accepter la fameuse bataille de Culloden. On sait quel en fut le rc-sultat : des cinq mille hommes qui com|)osaient l'armée du prétendant, quinre cents à peu près furent tués. Charles quitta le champ de bataille avec un assez bon nombre de cavaliers; mais, comme il avait compris que tout était tiiii pour lui, il se débarrassa peu à peu de toute cette suite. Sa tète avait été mise é prix à trente mille livres sterling, et iieiit-étre no croyait-il [vas pouvoir compter sur une fidélité pareille à celle qui lui fut garilré. I^e souvenir de Charles 1" vendu par les Écossais à tfrorawell lui revenait à l'esprit. Alors commença cette fuite miraculeuse dans laquelle John Hume, dans son Histoire de la Rébellion, et James Roswcll, dans sou Histoire et dans son Vopge des Iles de l'Ouest d'Écoae, ont suivi le prince pas à pas; cette fuite peut faire pendant à celle du roi Stanislas. Du cliamp de bataille, et pi-esquesans s'arrêter, le prince gagna Gortuieg, qui ap(xirtenait à lord Lovât. Soit qu'il se trouvât encoi'e trop prés de l'armée anglaise, soit quelafidéliU'^ do son hôte luiivirùt douteuse, il se hâta de gagner le château d'inverrary, où il arriva mourant de faim, et où deux saumons, qu'un pexheur venait de prendre, lui louriiirent son repas. Le château fut sévèrement puni de cette hospitalité d'un jour donnée au prince fugitif, et il fut saccagé par les soldats ànglais ; on fit sauter avec de la poudre à canon les deux châtaigniers qui ombrageaient son entrée. L'uii fut totalement déraciné , l'autre survécut à l'explosion, une moitié continua à donner des feuilles et végéta tant que vécut, ou plutôt végéta ellemême la malheureuse race des Sluarts. Quant à l'argenterie du château, une partie en fut laissée aux mains des soldats, de l'autre un fondit une coupe qui fut longtero|is la propriété de sir Adolphe Ougthon, commandant en chef en Écosse; elle portait cette inscription : Ex prœda prœdalons. D'inverraryr, Qiarles {«ssa dans le Long-Islaud, où il espérait trouver un bâtiment français; mais tout, inérae les éléments, prenait parti contre ce prince. Il y a des moments de la vie où les choses inertes et immobiles semblent recevoir, pour augmenter une grande

son armée, se retire à Inverness, et, de plus en plus resserré par les troupes royales, est forcé d'accepter la fameuse bataille de Culloden. On sait quel en fut le résultat : des cinq mille hommes qui composaient l'armée du prétendant, quinze cents à peu près furent tués. Charles quitta le champ de bataille avec un assez bon nombre de cavaliers; mais, comme il avait compris que tout était fini pour lui, il se débarrassa peu à peu de toute cette suite. Sa tête avait été mise à prix à trente mille livres sterling, et peut-être ne croyait-il pas pouvoir compter sur une fidélité pareille à celle qui lui fut gardée. Le souvenir de Charles I^er^ vendu par les Écossais à Cromwell lui revenait à l'esprit.

Alors commença cette fuite miraculeuse dans laquelle John Hume, dans son Histoire de la Rébellion, et James Roswell, dans son Histoire et dans son Voyage des Iles de l'Ouest d'Écosse, ont suivi le prince pas à pas; cette fuite peut faire pendant à celle du roi Stanislas. Du champ de bataille, et presque sans s'arrêter, le prince gagna Gortuleg, qui appartenait à lord Lovat. Soit qu'il se trouvât encore trop près de l'armée anglaise, soit que la fidélité de son hôte lui parût douteuse, il se hâta de gagner le château d'Inverrary, où il arriva mourant de faim, et où deux saumons, qu'un pêcheur venait de prendre, lui fournirent son repas. Le château fut sévèrement puni de cette hospitalité d'un jour donnée au prince fugitif, et il fut saccagé par les soldats anglais; on fit sauter avec de la poudre à canon les deux châtaigniers qui ombrageaient son entrée. L'un fut totalement déraciné, l'autre survécut à l'explosion, une moitié continua à donner des feuilles et végéta tant que vécut, ou plutôt végéta elle-même la malheureuse race des Stuarts. Quant à l'argenterie du château, une partie en fut laissée aux mains des soldats, de l'autre on fondit une coupe qui fut longtemps la propriété de sir Adolphe Ougthon, commandant en chef en Écosse; elle portait cette inscription : *Ex præda prædatoris.*

D'Inverrary, Charles passa dans le Long-Island, où il espérait trouver un bâtiment français; mais tout, même les éléments, prenait parti contre ce prince. Il y a des moments de la vie où les choses inertes et immobiles semblent recevoir, pour augmenter une grande

2G0 LOUIS XV infortune, l'intelligence et le mouvement. La tempête chassa le fugitif d'ile en Ile; enfin il arriva dans South-Wist, où il fut accueilli par t'Janranald, un des sept hommes du Moidarl, le premier qui l'eût accueilli. Là, il fut logé, au centre de la montagne, chez un bûcheron nommé Oorradale. Mais là même, presque sur les frontières du monde habitable, il s'aperçut qu'il n'étail plus en sûreté. Le général Campbell débarqua à Sopth-Wist, rallia les Mac-Donalds de Skve et Mac-Leods de lesMac-Leod, ennemis du prince, et, à la tête de deux mille hommes, commença les plus minutieuses recherches. C^fut alors qu'une femme entreprit et accomplit un projet de la réussite duquel commençaient à douter les hommes les plus braves et les plus entreprenants. Cette femme était la célèbre Flora Mac-Donald, parente de la famille (ilanranald, laquelle était en visite dans le South-Wist à ri'I>oque dont nous |iarlons; son beau-père, comme son nom l'indique, était membre du clan désir Alexandre Mac-Donald, parconsivjuent ennemi du prince ; en outre, il commandait la milice du nom de Mac-Donald , qui se trouvait alors dans le South-M'ist. Malgré les dispositions hostiles de son beau-père, Flora n'hésita jxiint; elle se procura près de lui-même un passe-port pour elle, un domestique et une jeune servante qu'elle ajoutait, disait-elle, à sa maison. Cette jeune servante, au passe-port, fut désignée sous le nom de Betty Burke. Cette Betty Burke ne devait être autre que le prince Charles-Kdouard. Sous ce nom et sous ce déguisement, Charles arriva à Kilbride, dans l'ile de Skye; mais là, il était encore au milieu du p.ays soumis à sir Alexandre Mac-Donald. Flora redoubla de courage et de ruse; cependant, se trouvant trop faible pour soutenir seule son projet, elle résolut de s'adjoindre un auxiliaire, cet auxiliaire, c'était la femme de sir Ale.xandre même, lady Marguerite Mac-Donald. Le premier mouvement de lady Mai^erite, en apprenant l'entreprise où sa belle-fille était engagée, fut un sentiment de profonde terreur, mais cette générosité du cœur, si naturelle à la femme, l'emporta sur les craintes de son esprit; son mari était absent, mais la maison était pleine de soldats anglais, elle confia, en conséquence, le prince à Mac-Donald de Kingsbourg, inten

infortune, l'intelligence et le mouvement. La tempête chassa le fugitif d'île en île; enfin il arriva dans South-Wist, où il fut accueilli par Clanranald, un des sept hommes du Moidart, le premier qui l'eût accueilli. Là, il fut logé, au centre de la montagne, chez un bûcheron nommé Corradale. Mais là même, presque sur les frontières du monde habitable, il s'aperçut qu'il n'était plus en sûreté. Le général Campbell débarqua à South-Wist, rallia les Mac-Donalds de Skye et Mac-Leods de les Mac-Leod, ennemis du prince, et, à la tête de deux mille hommes, commença les plus minutieuses recherches. Ce fut alors qu'une femme entreprit et accomplit un projet de la réussite duquel commençaient à douter les hommes les plus braves et les plus entreprenants.

Cette femme était la célèbre Flora Mac-Donald, parente de la famille Clanranald, laquelle était en visite dans le South-Wist à l'époque dont nous parlons; son beau-père, comme son nom l'indique, était membre du clan de sir Alexandre Mac-Donald, par conséquent ennemi du prince; en outre, il commandait la milice du nom de Mac-Donald, qui se trouvait alors dans le South-Wist. Malgré les dispositions hostiles de son beau-père, Flora n'hésita point; elle se procura près de lui-même un passe-port pour elle, un domestique et une jeune servante qu'elle ajoutait, disait-elle, à sa maison. Cette jeune servante, au passe-port, fut désignée sous le nom de Betty Burke. Cette Betty Burke ne devait être autre que le prince Charles-Édouard. Sous ce nom et sous ce déguisement, Charles arriva à Kilbride, dans l'île de Skye; mais là, il était encore au milieu du pays soumis à sir Alexandre Mac-Donald. Flora redoubla de courage et de ruse; cependant, se trouvant trop faible pour soutenir seule son projet, elle résolut de s'adjoindre un auxiliaire, cet auxiliaire, c'était la femme de sir Alexandre même, lady Marguerite Mac-Donald. Le premier mouvement de lady Marguerite, en apprenant l'entreprise où sa belle-fille était engagée, fut un sentiment de profonde terreur, mais cette générosité du cœur, si naturelle à la femme, l'emporta sur les craintes de son esprit; son mari était absent, mais la maison était pleine de soldats anglais, elle confia, en conséquence, le prince à Mac-Donald de Kingsbourg, inten-

LOUIS XV 201 daiit de sir Alexandre; alors il fallait conduire le prince chez cet intendant, ce fut encore Flora qui se chargea de lever cette dernière difficulté, elle pirtit pour Kingsliourg où elle dégiosa le prince. Alors commença pour le pauvre Charles-Édouard une autre st-rie d'aventures : de Kingsbourg il passa à Rasa, se donnant pour le domestique de son guide, de Rasa il gagna le pays du laird de HLicKinnon. Mais, malgré les efforts de ce chef, il fut obligé de rentrer encore une fois en Flcosse ; on le descendit sur le bord du lac de Nevis. Là, les dangers du prince redoublèrent, un grand nombre de soldats étaient occu|)és à parcourir ce district ; le prince et ses guides se trouvèrent donc enfermés dans un réseau de sentinelles qui, se croisant les unes et les autres dans leurs factions, lui ôtaient tout moyen de s'avancer dans l'intérieur du pays; enfin, après deux jours ainsi passésy'sans avoir osé une seule fois allumer du feu pour faire cuire leurs aliments, il se décida à tenter le passage entre deux jHjstcs ennemis. Pendant une heure, le prince et ses compagnons furent obligés de ramper comme des couleuvres dans un défilé étroit et oliscur; puis, après une heure de transes on se trouva avoir passii bi première ligne. • < / Vivant de ce que le hasard leur faisait rencontrer et restant quelquefois vingt-quatre heures sans manger, sans feu , sans abri , à peine couverts de vêtements tombant en lambeaux, le malheuieux prince atteignit enfin les montagnes de Strath-Glass , et avec le dernier compagnon qui lui restait : alors ne sachant que devenir, ignorant où aller, il se jeta dans une caverne qu'il savait être le refuge d'une bande de brigands. Ces brigands étaient au nombre de sept ; c'èlaicnt presque tous d'anciens partisans du prince, il se fit reconnaitre à eux et ils tombèrent à scs genoux. IA se fit pour Cliarles-Ëdouard une trêve momentanée de souffrances. Jamais roi , jamais chef de clan , jamais propriétaire de château ne fut servi avec un zèle et un respect pareils à celui que le fugitif trouva dansses nouveaux compagnons. Seulement ils le servaient à leur manière, et ne comprenaient pas les réprimandes du prince, quand leur zèle pour lui allait trop loin. Le prince manquait de deux choses, pour lesquelles il éprouvait un besoin presque égal. Des

dant de sir Alexandre; alors il fallait conduire le prince chez cet intendant, ce fut encore Flora qui se chargea de lever cette dernière difficulté, elle partit pour Kingsbourg où elle déposa le prince.

Alors commença pour le pauvre Charles-Édouard une autre série d'aventures : de Kingsbourg il passa à Rasa, se donnant pour le domestique de son guide, de Rasa il gagna le pays du laird de Mac-Kinnon. Mais, malgré les efforts de ce chef, il fut obligé de rentrer encore une fois en Écosse; on le descendit sur le bord du lac de Nevis. Là, les dangers du prince redoublèrent, un grand nombre de soldats étaient occupés à parcourir ce district; le prince et ses guides se trouvèrent donc enfermés dans un réseau de sentinelles qui, se croisant les unes et les autres dans leurs factions, lui ôtaient tout moyen de s'avancer dans l'intérieur du pays; enfin, après deux jours ainsi passés, sans avoir osé une seule fois allumer du feu pour faire cuire leurs aliments, il se décida à tenter le passage entre deux postes ennemis. Pendant une heure, le prince et ses compagnons furent obligés de ramper comme des couleuvres dans un défilé étroit et obscur; puis, après une heure de transes on se trouva avoir passé la première ligne.

Vivant de ce que le hasard leur faisait rencontrer et restant quelquefois vingt-quatre heures sans manger, sans feu, sans abri, à peine couverts de vêtements tombant en lambeaux, le malheureux prince atteignit enfin les montagnes de Strath-Glass, et avec le dernier compagnon qui lui restait : alors ne sachant que devenir, ignorant où aller, il se jeta dans une caverne qu'il savait être le refuge d'une bande de brigands. Ces brigands étaient au nombre de sept; c'étaient presque tous d'anciens partisans du prince, il se fit reconnaître à eux et ils tombèrent à ses genoux.

Là se fit pour Charles-Édouard une trêve momentanée de souffrances. Jamais roi, jamais chef de clan, jamais propriétaire de château ne fut servi avec un zèle et un respect pareils à celui que le fugitif trouva dans ses nouveaux compagnons. Seulement ils le servaient à leur manière, et ne comprenaient pas les réprimandes du prince, quand leur zèle pour lui allait trop loin. Le prince manquait de deux choses, pour lesquelles il éprouvait un besoin presque égal. Des

262 loms *v habits et d«î noiivellps. Cos hiiidils pourvurent aux habits en s’oml)UM)uant sur la route que devait parcourir le domestique d’un ofHcier qui se rendait au tort Auguste avec le bagage de son maître, et en tuant ce doinestiipie. Et coinmc le prince Cliarlcs exprimait son regret de devoir ses vèleineids à une |)areille action: — Mon prince, répondirent-ils, c’est bien de l'honneur pour un miscr<d)lc comme celui-là, que de mourir pour une pareille cause. Quant aux nouvelles, un d’eux se déguisa et pénétra dans l’intérieur du fort Auguste; là, il obtint des renseignements pn-cis sur les mouvements des troupes, et, pour n’galer le prince, il lui rrpporta, en revenant, un morceau de pain d'épice d’un sou. Charles-Edouard demeura avec eux trois semaines; le seul vécu de ces braves gens était i|u’il y demeurât toujours, et toujours satis aucun doute, leur dévouement fût resté ce qu’il élait 'pendant ces trois semaines. Mais un étrange exemple de dévouement arriva, qui ouvrit à la fuite du prince nue voie moins piTillcuse. Le fds d’un orfèvre d’Edimbourg, nommé Roderic Mackenzie, qui avait été officier dans l'armée de Charles-Edouard, et qui savait tous les dangeisi qui entouraient le prince fugitif, était caché dans les breas de Cilenmoriston, c’était un jeune homme de l’âge du prince, de la taille du prince, et par un singulier hasard, ressemblant au prince à s’y méprendre. Un |>arli de soldats divouvrit un jour Rodcric Mackenzie, et l’attaqua ; alors il vint au jeune homme une idée sublime de dévouement, c’était de rendre sa mort utile au parti auquel il avait dévoué sa vie ; après s'être défendu jus<|u'à la dernière exirév mité , il présenta la (voitrine aux soldats; en criant : — Misérables! vous allez tuer votre prince ! A CCS mots il n’y av:dt plus de merci possible, les soldats crurent avoir alTaire à Charles-Edouard , et la tête de Charles-Edouard valait treide mille livres sterling, le faux prince fut tué et la tète, détachée des épaules, envoyée à l.z)udres. Un mois s’écoula avant que la méprise fût découverte; pendant un mois on crut le prince mort, et par cons«’'quent on cessa de le chercher. Charles-Edouard pmtita de ce répit |>our prendre congé de see Digitized by Google

habits et des nouvelles. Ces bandits pourvurent aux habits en s'embusquant sur la route que devait parcourir le domestique d'un officier qui se rendait au fort Auguste avec le bagage de son maître, et en tuant ce domestique. Et comme le prince Charles exprimait son regret de devoir ses vêtements à une pareille action :

— Mon prince, répondirent-ils, c'est bien de l'honneur pour un misérable comme celui-là, que de mourir pour une pareille cause.

Quant aux nouvelles, un d'eux se déguisa et pénétra dans l'intérieur du fort Auguste; là, il obtint des renseignements précis sur les mouvements des troupes, et, pour régaler le prince, il lui rapporta, en revenant, un morceau de pain d'épice d'un sou.

Charles-Édouard demeura avec eux trois semaines; le seul vœu de ces braves gens était qu'il y demeurât toujours, et toujours sans aucun doute, leur dévouement fût resté ce qu'il était pendant ces trois semaines. Mais un étrange exemple de dévouement arriva, qui ouvrit à la fuite du prince une voie moins périlleuse. Le fils d'un orfévre d'Édimbourg, nommé Roderic Mackenzie, qui avait été officier dans l'armée de Charles-Édouard, et qui savait tous les dangers qui entouraient le prince fugitif, était caché dans les *breas* de Glenmoriston, c'était un jeune homme de l'âge du prince, de la taille du prince, et par un singulier hasard, ressemblant au prince à s'y méprendre. Un parti de soldats découvrit un jour Roderic Mackenzie, et l'attaqua; alors il vint au jeune homme une idée sublime de dévouement, c'était de rendre sa mort utile au parti auquel il avait dévoué sa vie; après s'être défendu jusqu'à la dernière extrémité, il présenta la poitrine aux soldats; en criant :

— Misérables! vous allez tuer votre prince!

A ces mots il n'y avait plus de merci possible, les soldats crurent avoir affaire à Charles-Édouard, et la tête de Charles-Édouard valait trente mille livres sterling, le faux prince fut tué et la tête, détachée des épaules, envoyée à Londres.

Un mois s'écoula avant que la méprise fût découverte; pendant un mois on crut le prince mort, et par conséquent on cessa de le chercher.

Charles-Édouard profita de ce répit pour prendre congé de ses

miiis XV 203 flilMcs ivindils , et (xiur (!:i;fncr (Lins le Bailenoch deiiv fiiKlee p.tvliHiis il lui : Ciiiny et Luelilel. Eiiliii, vers le 1 8 ne|)lemlire de raunce 1740, Charles aiipril la nouvelle que deux fn'gales françaises élaieiil arrivées il Loehlannagh, dans le liut de le recueillir, lui et les fugitifs de son paru. Le 20, Charles-Edouard et laiehiel s'ciuharquaieiit sur les deux frégates, précédi-s par une (aailaine de piudisans (jui étaient venus chercher un refuge sur leur liord. Enfin, le 29 seplemhre, le prince débanpiait près de Morlaix en Bretagne ; Ireixe mois s'ôtaient écoulés depuis son départ de France, et sur ces treize mois, il en avait |>assé cini| entre la vie et la mort. l'n des deux brigands qui avaient suivi le prince, de la caverne oii il avait trouvé un refuge jusqu'au Badenoch où il avait été rejoindre Cluny et Ixichiel , fut yiendu plus lard à inverness, pour avoir volé une vache : Cet homme qui volait une vache 3e quinze francs, avait dédaigné d'acheter au prix d'une trahison, les trente mille louis que valait la tète de son héite. Revenu en France, Charles-Édouard en fut chas.sé par le traité d'Aix-la-Chayielle; arrêté au moment où il se rendait à l'()|iéra, conduit à Vincennes dans la même chambre, peut-être, où, cinquante ans plus tard , devait être conduit le duc d'Enghien , il se relira d'abord à Bouillon, ensuite à Rome, où il s'attacha à la comtesse d'Albany, pins célèbre encore pr ses amours avec l'avant-dernier descendant des Stuarts. Charles-Édouard avait lieaucoup souffert et par conséipient avait besoin de beaucoup oublier. Est-ce |>our cela , ou est-ce pour faire un exemple sur les dcrnièi'es races royales que Dieu voulut que pendant les dernières anni'es de sa vie, il s'adonnùt à une constante ivrognerie. Il mourut à Florence, le 31 janvier 1788. Le mois de janvier est faùd aux BourlHuisel aux Stuarts. Le dernier des Stuarts, le cardinal d'York, mourut dans la capitale du monde chrétien , en 1808. l'n même monument recouvrit les ccndr(!S des deux frères, réunies dans ce vaste rausié de poussière illustre qu'on appelle Rome.

fidèles bandits, et pour gagner dans le Badenoch deux fidèles partisans à lui : Cluny et Lochiel.

Enfin, vers le 18 septembre de l'année 1746, Charles apprit la nouvelle que deux frégates françaises étaient arrivées à Lochlannagh, dans le but de le recueillir, lui et les fugitifs de son paru.

Le 20, Charles-Édouard et Lochiel s'embarquaient sur les deux frégates, précédés par une centaine de partisans qui étaient venus chercher un refuge sur leur bord.

Enfin, le 29 septembre, le prince débarquait près de Morlaix en Bretagne; treize mois s'étaient écoulés depuis son départ de France, et sur ces treize mois, il en avait passé cinq entre la vie et la mort.

Un des deux brigands qui avaient suivi le prince, de la caverne où il avait trouvé un refuge jusqu'au Badenoch où il avait été rejoindre Cluny et Lochiel, fut pendu plus tard à Inverness, pour avoir volé une vache :

Cet homme qui volait une vache de quinze francs, avait dédaigné d'acheter au prix d'une trahison, les trente mille louis que valait la tête de son hôte.

Revenu en France, Charles-Édouard en fut chassé par le traité d'Aix-la-Chapelle; arrêté au moment où il se rendait à l'Opéra, conduit à Vincennes dans la même chambre, peut-être, où, cinquante ans plus tard, devait être conduit le duc d'Enghien, il se retira d'abord à Bouillon, ensuite à Rome, où il s'attacha à la comtesse d'Albany, plus célèbre encore par ses amours avec l'avant-dernier descendant des Stuarts.

Charles-Édouard avait beaucoup souffert et par conséquent avait besoin de beaucoup oublier. Est-ce pour cela, ou est-ce pour faire un exemple sur les dernières races royales que Dieu voulut que pendant les dernières années de sa vie, il s'adonnât à une constante ivrognerie. Il mourut à Florence, le 31 janvier 1788.

Le mois de janvier est fatal aux Bourbons et aux Stuarts.

Le dernier des Stuarts, le cardinal d'York, mourut dans la capitale du monde chrétien, en 1808. Un même monument recouvrit les cendres des deux frères, réunies dans ce vaste musée de poussière illustre qu'on appelle Rome.

204 louis XT La mort de Pliilippe V, que nous avons annoncée dans le courant du chapitre, ne produisit aucun clianp'cment en Europe; son fils, le prince des Asturies, lui succéda sous le nom de Ferdinand VI, voilà tout. Ünant à la mort du comte de Bon ncval,. c'était le coniplcnient de l'existence la plus aventureuse peut-être que l'histoire ait jamais empruntée aux citprices du roman. Né le 14 juillet 1675, élève du college des Jésuites, entré dans la marine à l'àge de douze ans, Claude-.AIexandre , comte de Bonneval, faillit être réformé par le marquis de Seignelai, ministre de la marine, qui, passant la revue des gardes marines, ne voyait en lui qu'un enfant. — On ne casse pas les hommes de mon nom, monsieur le ministre, dit fièrement le jeune homme. Ix ministre comprit à qui il avait affaire. — Si fait. Monsieur, on les tasse quand ils sont simples gardes de marine, répondit-il, mais pour en faire des enseignes de vaisseau. Les qomhats de üicpiie, de la Hogue et de Cadix, prouvèrent que ni le comte de Bonneval, ni .M. de Seignelai ne s'étaient trompés. CHAPITRE XIII. \ l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire à peu près à la moitié du régne, Louis XV a huit enfants légitimes. Il ne voulut jamais reconnaitre les autres. Ces enfants étaient ; le dauphin, né le 4 septembre 1729; le duc d'Anjou, né à Vciviilles le 30 aoùtl730, et mort en 1733; LouiseÉlisalielh de France, mariée à don Philip|>e, née le 14 aoiit 1727; Anne-Henriette , sœur jumelle de Ijouise-Elisidieth ; Marie-.Adélaide, connue sous le nom de madame Adélaïde, nré le 23 mars 1732; Vicloire-ljjuise-Marie-Tliérèse, née le 11 mai 1733; Sophic-Phiippine- Elisabeth, née le 27 juillet 1734; Ixnisc - Marie, nré le 15 juillet 1737. Donc, en supiiosint que nous en soyons arrivés au Digni.;ec A a 'ogle

La mort de Philippe V, que nous avons annoncée dans le courant du chapitre, ne produisit aucun changement en Europe; son fils, le prince des Asturies, lui succéda sous le nom de Ferdinand VI, voilà tout. Quant à la mort du comte de Bonneval, c'était le complément de l'existence la plus aventureuse peut-être que l'histoire ait jamais empruntée aux caprices du roman. Né le 14 juillet 1675, élève du collége des Jésuites, entré dans la marine à l'âge de douze ans, Claude-Alexandre, comte de Bonneval, faillit être réformé par le marquis de Seignelai, ministre de la marine, qui, passant la revue des gardes marines, ne voyait en lui qu'un enfant.

— On ne casse pas les hommes de mon nom, monsieur le ministre, dit fièrement le jeune homme.

Le ministre comprit à qui il avait affaire.

—Si fait, Monsieur, on les casse quand ils sont simples gardes de marine, répondit-il, mais pour en faire des enseignes de vaisseau.

Les combats de Dieppe, de la Hogue et de Cadix, prouvèrent que ni le comte de Bonneval, ni M. de Seignelai ne s'étaient trompés.

CHAPITRE XIII.

A l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire à peu près à la moitié du règne, Louis XV a huit enfants légitimes. Il ne voulut jamais reconnaître les autres.

Ces enfants étaient : le dauphin, né le 4 septembre 1729; le duc d'Anjou, né à Versailles le 30 août 1730, et mort en 1733; Louise-Élisabeth de France, mariée à don Philippe, née le 14 août 1727; Anne-Henriette, sœur jumelle de Louise-Élisabeth; Marie-Adélaïde, connue sous le nom de madame Adélaïde, née le 23 mars 1732; Victoire-Louise-Marie-Thérèse, née le 11 mai 1733; Sophie-Philippine-Élisabeth, née le 27 juillet 1734; Louise-Marie, née le 15 juillet 1737. Donc, en supposant que nous en soyons arrivés au

LOÜIS XV Î65 comiTieiic«menl de l’année 1750, le roi a quarante ans; la reine en a quaraiile-sept , ledau])lnn en a vingt et un, les princesses jumelles en ont vingt-trois, madame Adélaïde en a dix-huit, la princesse Victoire en a dix-sept, la princesse Sophie en a seize; enlin la princesse Louise en a treize. Les princesses , à part madame Louise-Élisabeth, mariée à don Philippe, vivent sous la tutelle de leur mère. Les caractères de toutes ces princesses étaient fort différents; quel(|ues-uns étaient assez étranges. Madame était bonne, sans passion , réfléchie , timide et sage ; elle se plaisait fort dans la société de madame de Ventadour, presque centenaire , à laquelle elle faisait raconter toutes les anecdotes de la cour de Louis XIV. Madame Adélaïde, au contraire, était fort décidée ; elle avait toutes les allures d'un garçon , jouait du violon, montait à cheval , aimait la chasse. Son ambition avait toujours été d'élre homme et de faire la guerre. Toute petite , elle disait : « Je ne sais pas pourquoi on désire tant un duc d’Atïjou, il n'y a qu'à me faire duc d'Anjou, moi, on verra ce dont je suis ca[iahle. » A l'àge treize ans, elle était parvenue, en jouant à cavagnole avec la reine, àlui voler quatorze louis. Iæ lendemain, on la rencontra ouvrant les portes et essayant de sortir de Versailles pour aller acheter son éïjuipage de guerre. — Où allez-vous , princesse? lui demanda une de ses femmes en Tarrélant. ^ — Où je vais? répondit madame .Adélaïde : je vais me mettre à la tète de l'armée de Papa-Roi, je kattrai les ennemis, et j'amènerai le roi d'Angleterre prisonnier à Versailles. — Et comment exécuterez-vous seule un pareil projet, princesse? — Je ne suis pas seule; j'ai pour alliéun jeune homme à qui j'ai fait obtenir une place à la cour, et qui m'a promis de venir avec moi. Cet homme, qui éUiit l'allié de madame Adélaïde, était un gamin de quinze ans qu'elle voyait souvent dans les bois de Lagny. Cette place qu'elle avait obtenue pour lui à la cour, c’était celle de gardien des ânes des princcs.ses. Retenue de force dans son appartement, madame Adélaïde avait trouvé un autre moyen de détruire l’Angleterre. Le soir même, elle exposa ce moyen au cercle de la cour. — Je ferai venir, dit-elle, l’un après l’autre, les principaux AnT. U U Digitized by Google

commencement de l'année 1750, le roi a quarante ans; la reine en a quarante-sept, le dauphin en a vingt et un, les princesses jumelles en ont vingt-trois, madame Adélaïde en a dix-huit, la princesse Victoire en a dix-sept, la princesse Sophie en a seize; enfin la princesse Louise en a treize. Les princesses, à part madame Louise-Élisabeth, mariée à don Philippe, vivent sous la tutelle de leur mère.

Les caractères de toutes ces princesses étaient fort différents; quelques-uns étaient assez étranges. Madame était bonne, sans passion, réfléchie, timide et sage; elle se plaisait fort dans la société de madame de Ventadour, presque centenaire, à laquelle elle faisait raconter toutes les anecdotes de la cour de Louis XIV. Madame Adélaïde, au contraire, était fort décidée; elle avait toutes les allures d'un garçon, jouait du violon, montait à cheval, aimait la chasse. Son ambition avait toujours été d'être homme et de faire la guerre. Toute petite, elle disait : « Je ne sais pas pourquoi on désire tant un duc d'Anjou, il n'y a qu'à me faire duc d'Anjou, moi, on verra ce dont je suis capable. » A l'âge treize ans, elle était parvenue, en jouant à cavagnole avec la reine, à lui voler quatorze louis. Le lendemain, on la rencontra ouvrant les portes et essayant de sortir de Versailles pour aller acheter son équipage de guerre.

— Où allez-vous, princesse? lui demanda une de ses femmes en l'arrêtant.

— Où je vais? répondit madame Adélaïde : je vais me mettre à la tête de l'armée de Papa-Roi, je battrai les ennemis, et j'amènerai le roi d'Angleterre prisonnier à Versailles.

— Et comment exécuterez-vous seule un pareil projet, princesse?

— Je ne suis pas seule; j'ai pour allié un jeune homme à qui j'ai fait obtenir une place à la cour, et qui m'a promis de venir avec moi.

Cet homme, qui était l'allié de madame Adélaïde, était un gamin de quinze ans qu'elle voyait souvent dans les bois de Lagny. Cette place qu'elle avait obtenue pour lui à la cour, c'était celle de gardien des ânes des princesses. Retenue de force dans son appartement, madame Adélaïde avait trouvé un autre moyen de détruire l'Angleterre. Le soir même, elle exposa ce moyen au cercle de la cour.

— Je ferai venir, dit-elle, l'un après l'autre, les principaux An-

206 i.m'is yv gl.iis |ioiir s(' tiririf'r avi-c moi : ils s'en croiroiil fort hniinivs; pt i|iuiii(l ils ciiiloriiiis, je les liierdi tous siiceessivemeiil. Le moyeu pro[N>sê par la jeune priueesse eut, romme on le rom* promi liieu, un grand sueeès; seulement, madame de Tallard (U nliscrver à madame Adélaidei|ii'il y aurait làelielé à faire mourir tous CCS messieurs de la sorte. — Dame! rt'poudit madame .Adélaïde, comment voulez-vous que je fasse, puisipie isqu défend les duels? Quant à madame Victoire, qui avait des inclinations, sinon moins amonrcuscs, maisau moins plus pacifiques, c'élait unelielle()ei'soime avec une physionomie charmante, un teint dehruiie, des yeux lieauxel grands, et ressemhlant à la fois au roi, au daiqdiin et à madame infante; le roi |■aimaitmieux ipicscs autres s(cm's, celte préférence lit lieauconp jaser, et la calomnie vint hieidiM se mettre de moitié dans les causei'ies. Mallame Sophie, qui venait après madame Victoire, était liésblanchc, cl avait la partie siqii'M ieuix; du visage |)arfailcment l^'ssemhlanle au roi. Madame Louise, la dernière, était fort petite; mais elle avait beaucoup de physionomie , était vive et gaie , et ne laissait en aucune façon supposer qu'elle drtt être un jour religieuse. Madame infante devait mourir en 17o9. Madame Aune, en 17b2. Enfin, mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, devaient rester tilles. Ce sont ces trois princesses que le roi leur père avait, dans l'intimité, baptisées des trois noms peu poétiques de f.ncqne, Chiffe Graille. Quant au dauphin, âgé de vingt ans, comme nous l'avons dil, il avait été élevé au milieu de l'adulation la plus étrange, et parfois la plus ridicule. Aussi , jusqu'à l'âge de douze ans, M. le dauphin fut l'im des petits èti-cs les plus disaigréablcs que l'on piït voir. Un jour, le cardinal de Fleury jouait av(>c lui comme il avait joué avec lauiis XV enfant, et lui disait : — Peut-on bien compter, Monsi'igncur, sur cette amitié que vous me témoignez maintenant? I>cs amitiés des princes, à ce que l'on assure, ne sont |vas de longue durée. — Vous avez cejvendant, répondit le daiqihin en se tournant vers Digitized by Google

glais pour se marier avec moi : ils s'en croiront fort honorés; et quand ils seront endormis, je les tuerai tous successivement.

Le moyen proposé par la jeune princesse eut, comme on le comprend bien, un grand succès; seulement, madame de Tallard fit observer à madame Adélaïde qu'il y aurait lâcheté à faire mourir tous ces messieurs de la sorte.

— Dame! répondit madame Adélaïde, comment voulez-vous que je fasse, puisque papa défend les duels?

Quant à madame Victoire, qui avait des inclinations, sinon moins amoureuses, mais au moins plus pacifiques, c'était une belle personne avec une physionomie charmante, un teint de brune, des yeux beaux et grands, et ressemblant à la fois au roi, au dauphin et à madame infante : le roi l'aimait mieux que ses autres sœurs, cette préférence fit beaucoup jaser, et la calomnie vint bientôt se mettre de moitié dans les causeries.

Madame Sophie, qui venait après madame Victoire, était très-blanche, et avait la partie supérieure du visage parfaitement ressemblante au roi. Madame Louise, la dernière, était fort petite; mais elle avait beaucoup de physionomie, était vive et gaie, et ne laissait en aucune façon supposer qu'elle dût être un jour religieuse. Madame infante devait mourir en 1759. Madame Anne, en 1752. Enfin, mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, devaient rester filles. Ce sont ces trois princesses que le roi leur père avait, dans l'intimité, baptisées des trois noms peu poétiques de *Locque*, *Chiffe* et *Graille*.

Quant au dauphin, âgé de vingt ans, comme nous l'avons dit, il avait été élevé au milieu de l'adulation la plus étrange, et parfois la plus ridicule.

Aussi, jusqu'à l'âge de douze ans, M. le dauphin fut l'un des petits êtres les plus désagréables que l'on pût voir.

Un jour, le cardinal de Fleury jouait avec lui comme il avait joué avec Louis XV enfant, et lui disait :

— Peut-on bien compter, Monseigneur, sur cette amitié que vous me témoignez maintenant? Les amitiés des princes, à ce que l'on assure, ne sont pas de longue durée.

— Vous avez cependant, répondit le dauphin en se tournant vers

LOUIS XV 267 le cai (lin;il, conservé une nssez bonne fenêtre dsns le coeur dn roi pour n’avoir jus à vous plaindre. Lorsqu’il fut question de lui faire épouser l’infante Marie-Thérèse d’Es|xigne, le dauphin avait quatorze ans et n’avait encore connu aucune femme; aussi, parlait-il sans cesse de ses projets de eoui'scs et de voyagcs avec madame la dauphine. — Bon, lui (lit madame Adélaïde, parlez de votre femme, vantez son lieuu teint, son air noble, sa peau hlunche. Elle a h^ cheveux roux. — On m’a assuré qu’elle avait le caractère lion , réqxmdit le dauphin, et cela me suffit. Jlarié depuis cinq uns, le dauphin avait constamment vécu en Ikui et honnête mari. Aussi, comme nous l’avons dit, madame de Pomjiadour eraignait-ellc infiniment plus le daApliin que la reine. .Madame de Pompadoiir avait été (iréseiitée en 1 74ii , comme nous avons dit, et comme elle n’avait pu être pri-senlée sous son nom de madame Lenormand d’Etioles, comme d’aiiieurs elle avait quelques raisons de rompre avec ce nom-là , ((u’elle avait assez mal porté, elle pria le roi de faire pour elle ce .qu’il avait fait pour madame de Châteauroux. Le roi y consentit et lui donna le marquisat do Pompadour. Le premier travail de madame de Pompadour arrivée au pouvoir, fut le renversement d’Orry, contriïleur général. Orry renversé, se retira à Bercy, et tout ce ipi’il y eut d’honnêtes gens en France, alla s’éicrire chez lui. Il fut remplacé par M. de Machaull, intendant de Yalciiciennes. Au reste, M. de Machaiilt, honnête hoçame et homme intelligent, conimeiu’a par sauver la France d’une grande famine en 1740, en faisant venir des blés de Barbarie. , Madame de Pompadour avait été trompée à moitié dans son atten te ; elle avait bien eu le pouvoir de renverser un ennemi, mais elle n’avait pas eu le pouvoir de placer un ami. Pendant ce temps, le peuple que l'on oubliait, excepté à l’endroit des impôts, après avoir peu à peu repris à lamis XV son titre de hicn-aimé, le peuple, murmurait. Ces inurmui'cs, nous allons

le cardinal, conservé une assez bonne fenêtre dans le cœur du roi pour n'avoir pas à vous plaindre.

Lorsqu'il fut question de lui faire épouser l'infante Marie-Thérèse d'Espagne, le dauphin avait quatorze ans et n'avait encore connu aucune femme; aussi, parlait-il sans cesse de ses projets de courses et de voyages avec madame la dauphine.

— Bon, lui dit madame Adélaïde, parlez de votre femme, vantez son beau teint, son air noble, sa peau blanche. Elle a les cheveux roux.

— On m'a assuré qu'elle avait le caractère bon, répondit le dauphin, et cela me suffit.

Marié depuis cinq ans, le dauphin avait constamment vécu en bon et honnête mari. Aussi, comme nous l'avons dit, madame de Pompadour craignait-elle infiniment plus le dauphin que la reine.

Madame de Pompadour avait été présentée en 1745, comme nous avons dit, et comme elle n'avait pu être présentée sous son nom de madame Lenormand d'Étioles, comme d'ailleurs elle avait quelques raisons de rompre avec ce nom-là, qu'elle avait assez mal porté, elle pria le roi de faire pour elle ce qu'il avait fait pour madame de Châteauroux. Le roi y consentit et lui donna le marquisat de Pompadour.

Le premier travail de madame de Pompadour arrivée au pouvoir, fut le renversement d'Orry, contrôleur général.

Orry renversé, se retira à Bercy, et tout ce qu'il y eut d'honnêtes gens en France, alla s'écrire chez lui. Il fut remplacé par M. de Machault, intendant de Valenciennes.

Au reste, M. de Machault, honnête homme et homme intelligent, commença par sauver la France d'une grande famine en 1740, en faisant venir des blés de Barbarie.

Madame de Pompadour avait été trompée à moitié dans son attente; elle avait bien eu le pouvoir de renverser un ennemi, mais elle n'avait pas eu le pouvoir de placer un ami.

Pendant ce temps, le peuple que l'on oubliait, excepté à l'endroit des impôts, après avoir peu à peu repris à Louis XV son titre de bien-aimé, le peuple murmurait. Ces murmures, nous allons

 nous y arrêter, car c’étaient les premiers grondements de l’orage qui wlatacn t793. Nous entrons dans la période de la décadence monarchique : sur ce versant du XVIll* siècle, nous irons vite, car la pente est rapide. CHAPITRE XIV. Les brouilles entre les meilleurs amis, entre maris et femmes, entre amants et n.aîtresses, viennent souvent lorsque l’argent mampic; hélas! la rupture entre les peuplons et les rois a rarement d'autres causes. A projios de l’état des finances sous le régent, nous avons déjà dit la pénurie où se trouvait 1a France; après toutes les folies que nous venons de raconter, ce fut bien pis encore. Ce genre de malaise se manifeste ordinairement par des changements de ininistéres. I>es résultats maritimes de la dernière guerre avaient clairement démontré dans quel état déplorable était tombée notre marine si florissante sous Colbert, si abandonnée par Fleury. M. de Maurepas, rendu responsiible de celte détresse, avait quitté le ministère de la marine pour faire place à M. Rouillé , tandis qu’ainsi que nous l’avons raconté, ce brave Orry, ébranlé piir la favorite, se retirait pour faire place à M. Machault d’Arnouvillc. Arrivé au ministère, M. Machault se trouva dans les mêmes embarras que M. Orry; les embarras étaient même plus grands, car chaque jour les ressources étaient moindres et les licsoins plus div sordonnés. Il fallait combler la dette de rfttaf, éteindre un déficit ; seulement, le iieuple était tellement ruiné, qu’aucun des moyens connus n’était ca|üdile de rétablir l’ordre dans les finances. M. .Maeliault prit donc la résolution de recourir au clergé, à la noblesse et aux pays d’états, dont les véritables richesses étaient inconnues. corps avaient conservé l’ancien droit de s’imposer eux-mêmes, et de ne payer au roi, sous le litre de don gratuit, qu’une somme dont ils avaient encore le privilège de faire la répartition comme ils l’entendaieut. ■Bigrtir •C'by Google

nous y arrêter, car c'étaient les premiers grondements de l'orage qui éclata en 1793.

Nous entrons dans la période de la décadence monarchique : sur ce versant du XVIII^e^ siècle, nous irons vite, car la pente est rapide.

CHAPITRE XIV.

Les brouilles entre les meilleurs amis, entre maris et femmes, entre amants et maîtresses, viennent souvent lorsque l'argent manque; hélas! la rupture entre les peuples et les rois a rarement d'autres causes. A propos de l'état des finances sous le régent, nous avons déjà dit la pénurie où se trouvait la France; après toutes les folies que nous venons de raconter, ce fut bien pis encore. Ce genre de malaise se manifeste ordinairement par des changements de ministères. Les résultats maritimes de la dernière guerre avaient clairement démontré dans quel état déplorable était tombée notre marine si florissante sous Colbert, si abandonnée par Fleury. M. de Maurepas, rendu responsable de cette détresse, avait quitté le ministère de la marine pour faire place à M. Rouillé, tandis qu'ainsi que nous l'avons raconté, ce brave Orry, ébranlé par la favorite, se retirait pour faire place à M. Machault d'Arnouville.

Arrivé au ministère, M. Machault se trouva dans les mêmes embarras que M. Orry; les embarras étaient même plus grands, car chaque jour les ressources étaient moindres et les besoins plus désordonnés. Il fallait combler la dette de l'État, éteindre un déficit; seulement, le peuple était tellement ruiné, qu'aucun des moyens connus n'était capable de rétablir l'ordre dans les finances. M. Machault prit donc la résolution de recourir au clergé, à la noblesse et aux pays d'états, dont les véritables richesses étaient inconnues. Ces corps avaient conservé l'ancien droit de s'imposer eux-mêmes, et de ne payer au roi, sous le titre de don gratuit, qu'une somme dont ils avaient encore le privilége de faire la répartition comme ils l'entendaient.

 C’était du reste chose établie de[iiiis le commencement de notre monarchie natioiude, que les rois ne sont pas maitres alisolus, et qu'en argent surtout, la nation ne leur doit que ce qu’elle veut bien ieur payer; seulement, à cette époque, la nation n’était représentée que par la noblesse, le clergé et les piys d’états; le reste du peuple était compté jiour rien ; et cependant c’était sur lui que pesaient toutes les charges. Ce grand principe a été depuis la base de la révolution. . • Ce fut dans cette circonstance embarrassante que M. Machault envoya à l’enregistrement le fameux édit du vingtième. M. le Duc, dans une circonstance pareille, avait succombé avec son édit du cinquantième, qui le fit exiler. Calonne devait succomber depuis, en proposant le môme tribut, sous le titre d’impôt territorial. Le Parlement n’eut pas plutôt reçu l’édit, qu’il envoya trois présidents pour faire au roi des remontrances. Le roi, pour toute réponse, donna l’ordre au Parlement d’enregistrer l’édit le lendemain. Les trois présidents, de retour au sein de la compagnie, lui firent part de la décision du roi, lequel avait déclaré vouloir avant deux heures une réponse positive : le Parlement était las de la lutte. Exilé par Louis XIV, exilé ;iar le régent, il ne se souciait plus d’étre exilé par Louis XV ; il décida que le premier président retournerait près du roi, le priant d’avoir compassion de son peuple; puis, que si le roi persistait, s’étant lavé les mains comme Pilate, il procéderait à l’enregistrement. Le roi refusa et le Parlement enregistra. Cet édit enregistré, le roi demanda un emprunt de cinquante millions. C’était une occasion pour le Parlement de faire de nouvelles remontrances, quoique, ainsi qu’on vient de le voir, le roi n’y fît pas grande attention. Aussi, lorsqu’il se présenta devant le roi, le roi secontenta-t-il de dire : Messieurs, je trouve que vous avez déjà beaucoup tardé à m’obéir, et vous préviens qu’un plus long délai ne pourrait que me déplaire. Et le Parlement enregistra l’édit. Les deux édits, cette fois, mécontentaient tout le monde. L’édit du vingtième mécontentait la noblesse, le clergé et les Etats; l’édit de l’emprunt de cinquante millions mécontentait le |ieuple.

C'était du reste chose établie depuis le commencement de notre monarchie nationale, que les rois ne sont pas maîtres absolus, et qu'en argent surtout, la nation ne leur doit que ce qu'elle veut bien leur payer; seulement, à cette époque, la nation n'était représentée que par la noblesse, le clergé et les pays d'états; le reste du peuple était compté pour rien; et cependant c'était sur lui que pesaient toutes les charges. Ce grand principe a été depuis la base de la révolution.

Ce fut dans cette circonstance embarrassante que M. Machault envoya à l'enregistrement le fameux édit du vingtième. M. le Duc, dans une circonstance pareille, avait succombé avec son édit du cinquantième, qui le fit exiler. Calonne devait succomber depuis, en proposant le même tribut, sous le titre d'impôt territorial.

Le Parlement n'eut pas plutôt reçu l'édit, qu'il envoya trois présidents pour faire au roi des remontrances. Le roi, pour toute réponse, donna l'ordre au Parlement d'enregistrer l'édit le lendemain. Les trois présidents, de retour au sein de la compagnie, lui firent part de la décision du roi, lequel avait déclaré vouloir avant deux heures une réponse positive : le Parlement était las de la lutte. Exilé par Louis XIV, exilé par le régent, il ne se souciait plus d'être exilé par Louis XV; il décida que le premier président retournerait près du roi, le priant d'avoir compassion de son peuple; puis, que si le roi persistait, s'étant lavé les mains comme Pilate, il procéderait à l'enregistrement. Le roi refusa et le Parlement enregistra. Cet édit enregistré, le roi demanda un emprunt de cinquante millions. C'était une occasion pour le Parlement de faire de nouvelles remontrances, quoique, ainsi qu'on vient de le voir, le roi n'y fît pas grande attention. Aussi, lorsqu'il se présenta devant le roi, le roi se contenta-t-il de dire : Messieurs, je trouve que vous avez déjà beaucoup tardé à m'obéir, et vous préviens qu'un plus long délai ne pourrait que me déplaire.

Et le Parlement enregistra l'édit.

Les deux édits, cette fois, mécontentaient tout le monde.

L'édit du vingtième mécontentait la noblesse, le clergé et les États; l'édit de l'emprunt de cinquante millions mécontentait le peuple.

270 LOUIS XV Li noblesse, les États d'Artois, de Bourgogne, de Urelagne cl de Linguedoc se plaignirent très-liaulemcnt de ce que la cour, i>ar rétablissement du vingtième sur tous lesbiens, tendait à abolir le droit de consentir les dons gratuits qu'ils accordaient au prince. De là, insuriection de tous les corps de l'État contre le ministère. Mais les plus grands embarras devaient être suscités au roi par le clergé. A [icine l'édit publié, les évêques ipii se trouvaient à Paris s'étaient timmltueuseuient assemblés chez rarclicvèque, bien autrement dangereux dans leurs récriminations que la magistrature ou les États, parce qu'avant leurs intérêts, ils mettaient les intérêts de Dieu, et qu'en attaquant leurs privilèges, on attaquait ceux de l'Église; là, une union secrète fut résolue avec le dauphin, dévot allié sur lequel on croyait pouvoir conqilcr, mémo pour une ligue contre le roi sou père. Depuis la mort du n''gcnt, les jésuites, déjà (dus encouragèsqu'on ne l'cùt cru sous ce prince, avaient repris, sous le nom de Molinisles, toute l'autorilc ecclésiastique. Port-Koyal n'oxisbait plus, les sciences ecclésiastiiiues étaient abandonnées; aux grands pivdicateurs et aux illustres prêtres du temps de Louis XIV, avaient siia'édé des hommes d'une valeur plus ipie secondaire; Massillon, le dernier des grands génies de la chaire, éUiit mort en 1742. Ce fut sur CCS entrefaites que l'archevêque de Paris mourut, et que le parti ecclésiastique fit nommer à la place de .M. de Bcllefonds, archevêque d'Arles, M. Christophe de Beaumont, arclievêque de Vienne. ^ Arrivé à Paris, celui-ci, qui, malgré su haute ambition, voulait avoir l'air d'être forcé, se jeta aux pieds du roi, et au lieu de le remercier de la faveur qu'il en recevait, il le supplia de le décharger d'un fardeau pareil à celui qu'était rarchevéché de Paris, et où il serait obligé de combattre contre une hérésie aussi dangereuse que l'était celle des jansénistes. Le roi le releva et lui promit de l'iâler de sa protevlion; c'ébiit ce que voulaient les jésuites, «lui sentaient le liesoin d'être soutenus contre la Iraine (lopulairc, par l'autorité royale. .Montrons mabilenant jusiju'à quel point l'opposition du peuple fut portée. Digitized by Google

La noblesse, les États d'Artois, de Bourgogne, de Bretagne et de Languedoc se plaignirent très-hautement de ce que la cour, par l'établissement du vingtième sur tous les biens, tendait à abolir le droit de consentir les dons gratuits qu'ils accordaient au prince.

De là, insurrection de tous les corps de l'État contre le ministère.

Mais les plus grands embarras devaient être suscités au roi par le clergé. A peine l'édit publié, les évêques qui se trouvaient à Paris s'étaient tumultueusement assemblés chez l'archevêque, bien autrement dangereux dans leurs récriminations que la magistrature ou les États, parce qu'avant leurs intérêts, ils mettaient les intérêts de Dieu, et qu'en attaquant leurs priviléges, on attaquait ceux de l'Église; là, une union secrète fut résolue avec le dauphin, dévot allié sur lequel on croyait pouvoir compter, même pour une ligue contre le roi son père.

Depuis la mort du régent, les jésuites, déjà plus encouragés qu'on ne l'eût cru sous ce prince, avaient repris, sous le nom de Molinistes, toute l'autorité ecclésiastique. Port-Royal n'existait plus, les sciences ecclésiastiques étaient abandonnées; aux grands prédicateurs et aux illustres prêtres du temps de Louis XIV, avaient succédé des hommes d'une valeur plus que secondaire; Massillon, le dernier des grands génies de la chaire, était mort en 1742.

Ce fut sur ces entrefaites que l'archevêque de Paris mourut, et que le parti ecclésiastique fit nommer à la place de M. de Bellefonds, archevêque d'Arles, M. Christophe de Beaumont, archevêque de Vienne.

Arrivé à Paris, celui-ci, qui, malgré sa haute ambition, voulait avoir l'air d'être forcé, se jeta aux pieds du roi, et au lieu de le remercier de la faveur qu'il en recevait, il le supplia de le décharger d'un fardeau pareil à celui qu'était l'archevêché de Paris, et où il serait obligé de combattre contre une hérésie aussi dangereuse que l'était celle des jansénistes. Le roi le releva et lui promit de l'aider de sa protection; c'était ce que voulaient les jésuites, qui sentaient le besoin d'être soutenus contre la haine populaire, par l'autorité royale.

Montrons maintenant jusqu'à quel point l'opposition du peuple fut portée.

LOUI8 XV 171 Celle o|i|>osilioii eut trois causes : le refus de sacrements; l'cdit du loi sur la mi'iidicilé et le vagabondage ; et le bruit qui se répandit que le roi, (>our se remettre de ses excès amoureux, prenait des bains de sang. M. de Beaumont, pour compliquer la situation de la cour, avait eu l'idée de jeler une quislion religieuse au milieu de tonies ces ([iieslions [locuniaires el civiles. Il avail dwonvert que raneicn chef des jansénistes, le fameux cardinal de Noaillra, avail auli'efois exigé des certificals de confession avant que les prêtres pussent donner le viatique et les huiles aux mourants : Beaumont avait un antécédent pour appuyer sa conduite ; il s'cuipiessa donc, lui archevêque molinislc, d'exiger les mêmes certificats qu'avait exigés un cardiiud janséniste; nul ne pouvait le blâmer de cela. Son premier relus de sacrement, à défaut do certificat de confession , fut à un conseiller au Châtelet. Celui qui refusait les sacrements et se faisait l'homme de rarehevêque dans celteoceasiou, était un chanoine régulier de Saiule-Geneviéve, nommé Boneliu. lasi sommations légales, ni les supplications des parents ne purent rien obtenir de lui. Le Parlement le manda; mais Bonelin, à l'abri de toute iwursuile, refusa <à la magistrature de lui rendre compte do son refus, déclarant qu'il ne devait d'explications qu'ü rarehevêque. Le Parlement décréta le chanoine de prise de corps, et somma .M. de Beaumont de faire administrer, non-seulement le conseiller au Chêtelet, qui allait de plus mal en plus mal, el qui était menacé de mourir sans sacrements, mais encore les autres jansénistes qui se trouvaient en pareille situation. l.e prélat rv-pondit qu'il était prêt ù administrer tous les conseillers de la terre et tous les jansénistes du monde, [lourvu qu'ils présentassent leni-s billets do confession. Eu attendant, les malades mouraient, et l'Eglise, après avoir refusé les sacrements, refusait la sépulture. Le Parlement renouvela le décret de prise de corps contre Bonetin et envoya de nouveau sommer l'arrhevêquo de faire administrer les mounuits. La guerre était déclaré'c. Ce fut sur ces entrefaites que M. Bcrryer, nouveau préfet de |>olice, publia des ordonnances ([ui soulevèrent dans i'aiàs des troubles Digilized by Google

Cette opposition eut trois causes : le refus de sacrements; l'édit du roi sur la mendicité et le vagabondage; et le bruit qui se répandit que le roi, pour se remettre de ses excès amoureux, prenait des bains de sang.

M. de Beaumont, pour compliquer la situation de la cour, avait eu l'idée de jeter une question religieuse au milieu de toutes ces questions pécuniaires et civiles. Il avait découvert que l'ancien chef des jansénistes, le fameux cardinal de Noailles, avait autrefois exigé des certificats de confession avant que les prêtres pussent donner le viatique et les huiles aux mourants : Beaumont avait un antécédent pour appuyer sa conduite; il s'empressa donc, lui archevêque moliniste, d'exiger les mêmes certificats qu'avait exigés un cardinal janséniste; nul ne pouvait le blâmer de cela.

Son premier refus de sacrement, à défaut de certificat de confession, fut à un conseiller au Châtelet. Celui qui refusait les sacrements et se faisait l'homme de l'archevêque dans cette occasion, était un chanoine régulier de Sainte-Geneviève, nommé Bonetin. Les sommations légales, ni les supplications des parents ne purent rien obtenir de lui. Le Parlement le manda; mais Bonetin, à l'abri de toute poursuite, refusa à la magistrature de lui rendre compte de son refus, déclarant qu'il ne devait d'explications qu'à l'archevêque. Le Parlement décréta le chanoine de prise de corps, et somma M. de Beaumont de faire administrer, non-seulement le conseiller au Châtelet, qui allait de plus mal en plus mal, et qui était menacé de mourir sans sacrements, mais encore les autres jansénistes qui se trouvaient en pareille situation. Le prélat répondit qu'il était prêt à administrer tous les conseillers de la terre et tous les jansénistes du monde, pourvu qu'ils présentassent leurs billets de confession. En attendant, les malades mouraient, et l'Église, après avoir refusé les sacrements, refusait la sépulture.

Le Parlement renouvela le décret de prise de corps contre Bonetin et envoya de nouveau sommer l'archevêque de faire administrer les mourants. La guerre était déclarée.

Ce fut sur ces entrefaites que M. Berryer, nouveau préfet de police, publia des ordonnances qui soulevèrent dans Paris des troubles

 plus graves. M. Berrycr était en tous points l'homme de madame de Pompadour. Parmi ces ordonnances, il y en avait une extraordinairement sévère contre les vagabonds et les mendiants. Nous avons dit quelle fermciitalion avait soulevée le refus des sacrements, et cependant le refus n'atteignait pas précisément le laïuple. Mais le])cuplc allait lui-méme être atteint directement. Cette ordonnance contre les mendiants et les vagabonds était on ne peut plus sévère ; on les enlevait partout où on pouvait les saisir, et on en faisait, comme en Angleterre, des matelots ou des colons. C'était la Régence qui avait donné l'exemple de ces eidèveinents , lorsqu'il s'était agi, à l'époque du système de Law, de peupler le Canada et la Ijouisiane. Comme on le comprend , la justice la plus exacte ne présidait pastoujours à ces enlèvements. Un agent de police , dans le but de rançonner la mère, enleva un enlant; celle-ci, au désesjioir et le croyant perdu, lit entendre des gémissements par tout le quartier Saint-Antoine. Aces gémissements, le peuple s'attroupe ; les mères prennent parti jwur la mère désolée, le bruit se répand que, dans d'autres quartiers, d'autres enfants ont été enlevés et n'ont |>as reparu. Tout à coup, au milieu du bruit, du trouble, des cris , une voix se fait entendre, qui dit que les médecins ont ordonné au roi des bains de sang pour rétablir sa santé usée par la débauche. De pareilles accusations n'ont pas besoin d'étre approfondies pour porter coup; au moment même et à cent pas de l'endroit où le propos a été tenu, un exempt de police veut enlever un enfant qui mendie; l'enfant crie, la mère ap|>elle au secours; ce n'est plus pour le mettre dans un hôpital qu'on veut enlever son enfant, c'est pour l'égorger, c'est i>our en faire quelque chose d'odieux, comme les festins des Pélopides. Le [Miuple prend fait et cause pour la mère, l'exempt est égorgé, et la foule émue, furieuse, menaçante, descend des faubourgs et se porte en masse à l'hôtel de M. ilerryer, demandant justice, devant le Parlement, des agents de police qui ont enlevé des enfants, jx)ur en vendre le sang aux valets de chambre lu roi. Digitized by GocJgle

plus graves. M. Berryer était en tous points l'homme de madame de Pompadour.

Parmi ces ordonnances, il y en avait une extraordinairement sévère contre les vagabonds et les mendiants.

Nous avons dit quelle fermentation avait soulevée le refus des sacrements, et cependant le refus n'atteignait pas précisément le peuple. Mais le peuple allait lui-même être atteint directement.

Cette ordonnance contre les mendiants et les vagabonds était on ne peut plus sévère : on les enlevait partout où on pouvait les saisir, et on en faisait, comme en Angleterre, des matelots ou des colons. C'était la Régence qui avait donné l'exemple de ces enlèvements, lorsqu'il s'était agi, à l'époque du système de Law, de peupler le Canada et la Louisiane.

Comme on le comprend, la justice la plus exacte ne présidait pas toujours à ces enlèvements. Un agent de police, dans le but de rançonner la mère, enleva un enfant; celle-ci, au désespoir et le croyant perdu, fit entendre des gémissements par tout le quartier Saint-Antoine. A ces gémissements, le peuple s'attroupe; les mères prennent parti pour la mère désolée, le bruit se répand que, dans d'autres quartiers, d'autres enfants ont été enlevés et n'ont pas reparu. Tout à coup, au milieu du bruit, du trouble, des cris, une voix se fait entendre, qui dit que les médecins ont ordonné au roi des bains de sang pour rétablir sa santé usée par la débauche.

De pareilles accusations n'ont pas besoin d'être approfondies pour porter coup; au moment même et à cent pas de l'endroit où le propos a été tenu, un exempt de police veut enlever un enfant qui mendie; l'enfant crie, la mère appelle au secours; ce n'est plus pour le mettre dans un hôpital qu'on veut enlever son enfant, c'est pour l'égorger, c'est pour en faire quelque chose d'odieux, comme les festins des Pélopides. Le peuple prend fait et cause pour la mère, l'exempt est égorgé, et la foule émue, furieuse, menaçante, descend des faubourgs et se porte en masse à l'hôtel de M. Berryer, demandant justice, devant le Parlement, des agents de police qui ont enlevé des enfants, pour en vendre le sang aux valets de chambre du roi.

273 i.oms XV M. PxMryor, averti à fcm|vs, avait pris la fuite par les janlins. Ix; peuple voulait escalader les murailles et menaçait de tout briser dans rtiûtel, lurs(|ue les portes s' ouvrirent toutes seules; les uns disent l>ar l'ordre d'un ofTieier de (tolice; les autres, par lu main de raadamo Berrjer elle-même. Du moment où tout lui fut facile, le peuple liisila à rien entreprendre. Les uns dirent ({uc si l'on ouvrait tes portes ainsi, c'était |(our faire tomber dans un piège ceux qui enti-eraient; les autres dirent, comme chose certaine, que l'iiùlel de ta police était miné; ces bruits avaient une espèce de raison, cliacun recula. Bientôt plusieurs détachements de la maison du roi , les gardes françaises et les gardes suisses, le fusil au bras, les moustiuetaircs noirs, le sidn-c au poing, arrivèrent. Le peuple prit Li fuite et renti'a dans scs fautwurgs; mais la vengeance l'y suivit. Plusieurs hommes, qu'on avait remarqués parmi les plus acharnés, furent pris et {)cndus, un plus grand nombre furent envoyés en prison ; mais, comme en réalité des enlèvements d'enfants avaient eu lieu, le Parlement , mal avec le roi , voulut savoir ce qui s'était [xissé , et, par un arrêt du 25 mai 1750, ordonna : « Qu'il serait informé contre Icsauteui's des bruits alarmants qui ont donné lieu aux émeutes i>opulaircs, cl aussi contre ceux (jui auraient enlevé des enfants, si aucun il y a. » En attendant, cette émeute, qui duratrois jours, avait fort effrayé le roi; cette crainte royale se manifesta d'abord i>ar une réorganisation complète du guet, qui n'avait été jus(|ue-là qu'une com|>agnie de bourgeois ou des gens de métiers, sans uniforme, agissant en vertu d'une vieille loi féodale; car la bourgeoisie devait la garde et le guet. Un règlement du conseil organisa donc dix compagnies soldées et habillées par la ville, et deux comfxiguies à chev;d. la» douze compagnies, commandées])ar on capitaine du guet pris parmi les brigadiei-s ou lieutenants généraux, étaient cliargéesde veiller à la tranquillité de la ville et de maintenir l'obéissance au roi. En outre, M. d'Argenson lit dresser, par M. de Lowcndahl, un plan de fortifications et de casernes autour de Paris. Li Bastille devait être réarmée, sa garnison |>ortée à huit cents hommes, et sesunons, braqués dans deux directions opj)osées , devaient se croiser avec les

274 lUUIS XV canons de Vincenncs, sur le faulxiurg Saint-Antoine, et dominer le l'aubouig Saint-Marcel. Mais, comme du coté opp()8<i de [*aris, c'est-à-dire du cAté de la IKjrte Saint-Honoré, il n'y avait rien qui piit cxmtenir rémeule, on adopta un système de casernement qui devait servir à la fois de forteresse et d'abri. Trois casernes fuient dessinées et exécutées. I.a première, placée derrÜTe l'École-Militaire, sur la roule de Si-vreset do à augirard, était destinex; aux gardes françaises. La seconde, Ixitie à Rucil, entre le cbcniin de Versailles et de Saint-Germain, était destinée aux gaides suisses. Enfin, la troisième, bâtie à Courlievoie et destinée au deuxième régiment des gardes, avait pour but de dominer la Seine, le bas de Ncuilly, et d'arrêter tout mouvement qui SC porterait sur Vciviailles. 17ÜÜ prévoyait déjà 1792. En outre, le roi renonça, à partir de ce jour, à toute communication entre lui et cette capitale, qu'il avait tant aimée et où il avait été tant aimé ; il rompit avec Paris, qui, cinq ans auparavant, l'avait reçu en triomphateur, couvrant son pas.sagc d'une jonchée de fleurs et de verdure; avec Paris, autrefois la ville de la joie, des plafsirs et des fêtes, devenue aujourd'hui la ville des insultes et des menaces. El [wur bien faire comprendre à lu capitule qu il n y avait plus rien de commun entre elle cl lui, et ipic, même pour aller a ses châteaux de Gompiègne ou de Fonlainebleau, il ne la traverserait plus, il fit tracer celte vaste avenue qui joint le bois de Boulogneà Saint-Denis, et que l'on appelle encore aujourd'hui le chemin de l.v révolte. C'est sur ce chemin, chose étrange, que, le 13 juillet 1842, fut tué M. le duc d'Orléans, seul obstacle réel entre les derniers restes de cette monarchie, dont nous écrivons I histoire, et 1 avènement de celle république française (|ui, à deux fois différentes, a précé-dé l'Empire. Comme les grands événements que nous venons de raconter embrassent les annc*es I7Ü0, I7ÜI, 1732, 1733, 1754, 1733 et 1750, joignons-y les quelques détails particulici-s qui complétcronl l'histoire de CCS six années [lendant lescpiclles naquit en outre la guerre du Canada, à laquelle nous consacrerons un chapitre à part. Un de ces

Digitized by Google

canons de Vincennes, sur le faubourg Saint-Antoine, et dominer le faubourg Saint-Marcel.

Mais, comme du côté opposé de Paris, c'est-à-dire du côté de la porte Saint-Honoré, il n'y avait rien qui pût contenir l'émeute, on adopta un système de casernement qui devait servir à la fois de forteresse et d'abri. Trois casernes furent dessinées et exécutées. La première, placée derrière l'École-Militaire, sur la route de Sèvres et de Vaugirard, était destinée aux gardes françaises. La seconde, bâtie à Rueil, entre le chemin de Versailles et de Saint-Germain, était destinée aux gardes suisses. Enfin, la troisième, bâtie à Courbevoie et destinée au deuxième régiment des gardes, avait pour but de dominer la Seine, le bas de Neuilly, et d'arrêter tout mouvement qui se porterait sur Versailles.

1750 prévoyait déjà 1792.

En outre, le roi renonça, à partir de ce jour, à toute communication entre lui et cette capitale, qu'il avait tant aimée et où il avait été tant aimé ; il rompit avec Paris, qui, cinq ans auparavant, l'avait reçu en triomphateur, couvrant son passage d'une jonchée de fleurs et de verdure; avec Paris, autrefois la ville de la joie, des plaisirs et des fêtes, devenue aujourd'hui la ville des insultes et des menaces. Et pour bien faire comprendre à la capitale qu'il n'y avait plus rien de commun entre elle et lui, et que, même pour aller à ses châteaux de Compiègne ou de Fontainebleau, il ne la traverserait plus, il fit tracer cette vaste avenue qui joint le bois de Boulogne à Saint-Denis, et que l'on appelle encore aujourd'hui LE CHEMIN DE LA RÉVOLTE.

C'est sur ce chemin, chose étrange, que, le 13 juillet 1842, fut tué M. le duc d'Orléans, seul obstacle réel entre les derniers restes de cette monarchie, dont nous écrivons l'histoire, et l'avénement de cette république française qui, à deux fois différentes, a précédé l'Empire.

Comme les grands événements que nous venons de raconter embrassent les années 1750, 1751, 1752, 1753, 1754, 1755 et 1756, joignons-y les quelques détails particuliers qui compléteront l'histoire de ces six années pendant lesquelles naquit en outre la guerre du Canada, à laquelle nous consacrerons un chapitre à part. Un de ces

The text on this page is estimated to be only 21.00% accurate

Digitized by Google

TYP. J. CLAYE.

Le Maréchal de Saxe.

BIBLIOTECA NAZIONALE NAPOLI

The text on this page is estimated to be only 26.67% accurate

Digitized by Google

i.onis XV 27S (Ii'IhIIs imi-liailii'i-s. ri qui rrjoiiil Ir plus la cour |t\r sou urigiimlilr, fut le mariage iiiipromptu de madame la duciiessc de Boul'tlers avec M. le duc de Luxembourg. Ije 28 juin, Louis XV était à Bellevuc, chez mad;une de l'ompadoiir, quand le duc de Ijixembourg vint le prier d'bonorer de sa signature le contrat qu'il venait de faire dresser, et qui contenait les clauses de son mariage avec madame la duchesse de Boufflers. Madame de Boufflers, veuve depuis trois ans, avait débuté à la cour en t73i, elle était dame du pidais vers le même lenqis où Louis XV abandonnait la reine; aimable, séduisante, pleine de grâces, elle prit bientéi un rang distingué dans la société licencieuse de Chois}. Huit jours apres, M. de Luxembourg l'eçut la cliarge de capitaine des gardes, laissée vacante |tnr la mort du maréchal d'ilairourt. Ix‘ 10 décembre, lemarâchal de Saxe meurt à Chamboid , i|uele roi lui avait domié. Comme le roi ne (Kiuvait, à cause de la religion professée |Kir M. le iiiiu^cbal de Saxe, lui accorder les mêmes honncui's funrbivs qui avaient été accordes à M. de Turenne, il ordoinu qu'il serait enterré à Strasbourg et que les frais de transport, d'inhumation et de mausolée seraient pris sur le trésor royal, l'igalle fut chargé d'exécuter et exécuta le monument du vainqueur de Fontenoy et du Baucoux. Le maréchal de Saxe était mort à l'àge de cin(|uante-(|uali'e ans. Le 22 janvier 1781, le roi tondu l'Ëcole militaire, où doivent trouver le logement, la nourriture et l'éducation graluilesciiiq cents gcntilshummes français, préféa'uce accordée à ceux dont les pères seront morts au service du roi, ou serviront encore dans ses armées ; c'était le complément de l'idée des Invalides, seulcmcirt Louis XIV avait commencé [Kir la flii. Le 12 sc|)tembre, nudame la dauphine accouche de M. le duc de Bourgogne. IjC 4 février 1782, M.leduc d'Oi'léans meurt à Sainte-Geneviève, où il s'est retiré depuis quelques années, ajirès avoir brûlé les plus beaux tableaux de sagalerio, [Mrce qu'ils représentaient des nudités. * Le 29 juin , le fameux cardinal Alliéroni meurt à Rome. C'est le même c[ue nous avons connu à pro[>os de la cuns[iiralion de Ceila

276 LOUIS XV marc cl qui mit l’Europe en fou pour faire île l'Espagne la puissance qu’elle deiinl depuis; en cffel, au moment de cette mort, l’Espagne jiosstdc ce royaume des Dcux-Sieiles qu'il avait einalii et ces duch& de Parme et de Plaisance qu’il réclamait. Ix 28 février 1753, meurt à son tour madame du Maine. Le 23 août 1734, madame la dauphine accouche d’un prince qui reçoit le nom de duc de Berry, et qui sera plus lard le roi Louis XVI. La mort de Montcstyuiou , de M. de l.ovvendahl et du prince de Domhes sont les événemeids importants du reste de l’année 17.33. L’année 1736, pendant laquelle, sous la protection de M. le duc d'Orhvins, rinoculalion se ré|>and en France, est surtout remplie par les événements de la guerre du Canada. Au reste, pendant ces six années, la pnissimce de madame de Ponqvadour an lieu de diminuer s’csl accnic. (i’est (pi’à celle av idité d'argent et de propriélcs que l'on {(eut reproi-her à la favorite, de grandes qualités S(vnt jointes. Ces sentiments généreux et artisliipies qui manquent complétemeid au roi, elle les possi'de. Oiianil le roi cède lâchement à F Angleterre, en lui pi-omettanl l’exil du jirétciidanl ; quand , olx'issant à l’ordre du cabinet de Loiidix's, il fait arrêter en pleine rue et conduire à la frontière de France où il arrive, monlraid à ses |Hiigncts la marque des cordes avec lesquelles on l'a garrotté, le prince Charles-Édouard, elle s’opiiosc de tout son \iouvoirà cet exil et à cette an't'slalion. Elle ex[K)sc son crédit et sa fortune dans une lutte où elle ne ménage jtas les vérités à son royal amant. Puis enfin , quand l’icuvre est accomplie, par elle seule dans toute la cour, ce mot que l’Europe prononce tout bas, est prononcé tout haut : — Sire, c’est une lâcheté. , Pendant ce tcmiis, il est vrai, elle faisait des fondations moins honorables. Elle avait compris, la pauvTC femme, que celle mission regardéie comme impossible par madame de Slainicnon, c’est-à-dire d'amuser un homme inamusahlc, méritait bien quelque indulgence pontiticale. Elle avait en conséquence inventé le Parc-aux -Cerfs. C'était la première fois qu’une favorite avait eu l’idée di‘ donner un sérail à son maître. .Mais elle avait compris, rin|elligentc duchesse, i|ue ce Digitized by Google

mare et qui mit l'Europe en feu pour faire de l'Espagne la puissance qu'elle devint depuis; en effet, au moment de cette mort, l'Espagne possède ce royaume des Deux-Siciles qu'il avait envahi et ces duchés de Parme et de Plaisance qu'il réclamait.

Le 28 février 1753, meurt à son tour madame du Maine.

Le 23 août 1754, madame la dauphine accouche d'un prince qui reçoit le nom de duc de Berry, et qui sera plus tard le roi Louis XVI.

La mort de Montesquiou, de M. de Lowendahl et du prince de Dombes sont les événements importants du reste de l'année 1755.

L'année 1756, pendant laquelle, sous la protection de M. le duc d'Orléans, l'inoculation se répand en France, est surtout remplie par les événements de la guerre du Canada.

Au reste, pendant ces six années, la puissance de madame de Pompadour au lieu de diminuer s'est accrue. C'est qu'à cette avidité d'argent et de propriétés que l'on peut reprocher à la favorite, de grandes qualités sont jointes. Ces sentiments généreux et artistiques qui manquent complétement au roi, elle les possède. Quand le roi cède lâchement à l'Angleterre, en lui promettant l'exil du prétendant; quand, obéissant à l'ordre du cabinet de Londres, il fait arrêter en pleine rue et conduire à la frontière de France où il arrive, montrant à ses poignets la marque des cordes avec lesquelles on l'a garrotté, le prince Charles-Édouard, elle s'oppose de tout son pouvoir à cet exil et à cette arrestation. Elle expose son crédit et sa fortune dans une lutte où elle ne ménage pas les vérités à son royal amant. Puis enfin, quand l'œuvre est accomplie, par elle seule dans toute la cour, ce mot que l'Europe prononce tout bas, est prononcé tout haut : — Sire, c'est une lâcheté.

Pendant ce temps, il est vrai, elle faisait des fondations moins honorables.

Elle avait compris, la pauvre femme, que cette mission regardée comme impossible par madame de Maintenon, c'est-à-dire d'amuser un homme inamusable, méritait bien quelque indulgence pontificale. Elle avait en conséquence inventé le Parc-aux-Cerfs. C'était la première fois qu'une favorite avait eu l'idée de donner un sérail à son maître. Mais elle avait compris, l'intelligente duchesse, que ce

LOUIS XV 277 mailrc royal ctail surtout im tioiimic d'iiatiiliiclc, et que la variété était une distraction sans être un danger. Or, (lu'était-cc que leParcaiu-(à;rfs? un liarem de Bagdad ou de Samarcande ilont diaciue esclavcétait exilée, aprèsavoircu rhonnenrdespréfcrencesdusonverain. Celles qui n'y avaient laissé que leur honneur en recevaient le prix, on les dotait ; et, grâce à cette dot, on les mariait dans la Iwurgeoisie ou d:uis les fermes; celles qui y avaient puisé la maternité, voyaient leur enfant [Kuissé^ dans le clergé ou dans l'armée. Peu imiKirtaient donc à madame de Porapadour toutes ces esclaves d'un instant, pourvu qu'elle fût la sulüine favorite, ou tout au moins la Sclieherazade qui devait, par son esprit, par son art et |Kir ses contes , amuser le sultan pendant mille et une nuits.

CHAPITRE .KV. Il y a juste cent ans aujourd'hui, à l'époque où nous éimvons ces lignes, (]ue l'.Angleterrc et la France, ces vieilles ennemies de Crécy, de Poitiers cl d'A/.incourt, s'apprêtaient à poursuivre sur l'Océan la lutte continentale ([u'ellcs soutenaient depuis cinq siècles, et que nous avons vue se clore par b bahiillc 8e Fontenoy. Jetons les yeux sur la carte du monde en 1 7B0 , et disons quelle était leur puissance respective.

L'Angleterre, il y a cent ans, ne jmsédait que cinq comptoirs dans riude : Bomliay, Béjapour, Madras, Calcutta cl Chandernagor. Elle n'avait dans l'Amérique du nord que Terre-Neuve, et cette bande du littoral qui s'étend, comme une frange, de l'Acadie aux Floridcs. Sa seule possession, au banc de Bahama, était les îles de Lucayes, aux Petites-Antilles, Barboude; dans le golfe américain, la Jamaïque. Enfin, l'Angleterre n'avait pour toute station dans l'Océan équinoxial que Sainte-Hélène, de meurtrière mémoire.

La France, au contraire, avait la double suprématie continentale et coloniale. Elle possédait tonte cette ligne de forteresses bitties |var ■Vaulian, (jui sont les clés des Pays-Bas, et qui s'étendent de Phi

The text on this page is estimated to be only 28.87% accurate

278 joins XV lipshourgà Diinkerf|iic. Ses armi'cs ncciipâicnt la Corse, et, par le trailé de 1748, elle venait d'acquérir une infliicneo protectrice sur Gênes, Modène, l'arme. Plaisance et Guastalla. Comme puissance coloniale, elle tenait presque toutes les Antilles. Scs colonies d'Acadie, du Canada et de la Louisiane prenaient de jour en Jour plus d'étendue. Elle avait Québec , Montreal, .Mobile cl la NouvelleOrléans; les forts de Fontenai, de Saint-Charles, de Pierre et ilc Maurepas s'élevaient à l'cnvi sur les lacs du (iiiiada. Le fort la Reine dominait la rivière des Aneniboins. Elle tenait sur les lacs Oni|ieg, les forts Daupliin et Bourbon. En Afriiiiie, le Sénégal et Goi^éc lui aiqiartenhieiil. Elle colonisait Madagascar, et elle avait pour relais l'Inde, où sa puissance domine l'ile de France. Quand nous en serons à l'année 1848, nous ferons un tableau couqiaralif do ceipi'elle a gagné et de ce que nous avons ix:rdu. Revenons aux causes de notre nouvelle nqiture avec l'Angleterre. L'Angleterre, |«ir le traité d'I'treclit. avait reçu une portion de l'.Acadie. lais limites des terres cédées à l'Angleterre et des terres retenues par nous étaient mal fixées et laissaient en litige une cs[)éce de terrain vague. Sur ce terrain , dont la propriété était plus que contestable, les .\nglais avaient bAli le fort de la Nécessité, yavaieni mis une garnison assez forte, et en avaient confié le commandement au major Washington. Ix commandant des loupes franç.aises sur rOtiio, M. de Conlrecieur, ordonna aloisà M. de .lumonville, un de ses officiers, de se rendre au fort de la Nécessité , porteur d'une lettre, dans laquelle le commandant français priait le major Washington de ne]ias troubler, par une possession illégale, la [saix qui régnait entre les deux puissances, et à se retirer sur la portion des terres anglaises qui n'était susceptible d'aucune discussion. JL de Jurnonville prit trente hommes et se mit en chemin ; mais à une petite distance du fort, tout à coup une fusillade éclate, et M. de Jumonville s'aperçoit rpi'il est complètement entouré. Alore il s'avance seul entre ceux qui l'atlaquent et sa petite troupe, à laquelle il ordonne de s'arrêter, fait un signe de la main, et, rreonnii pour parlementaire, commence la lecture de sa lettre; mais, aux premiers mots, une seconde fusillade recommence et le reuvers? mort avec huit de

Digitized by GocJgle

lipsbourg à Dunkerque. Ses armées occupaient la Corse, et, par le traité de 1748, elle venait d'acquérir une influence protectrice sur Gênes, Modène, Parme, Plaisance et Guastalla. Comme puissance coloniale, elle tenait presque toutes les Antilles. Ses colonies d'Acadie, du Canada et de la Louisiane prenaient de jour en jour plus d'étendue. Elle avait Québec, Montréal, Mobile et la Nouvelle-Orléans; les forts de Fontenai, de Saint-Charles, de Pierre et de Maurepas s'élevaient à l'envi sur les lacs du Canada. Le fort la Reine dominait la rivière des Aneniboins. Elle tenait sur les lacs Onipeg, les forts Dauphin et Bourbon. En Afrique, le Sénégal et Gorée lui appartenaient. Elle colonisait Madagascar, et elle avait pour relais l'Inde, où sa puissance domine l'île de France. Quand nous en serons à l'année 1848, nous ferons un tableau comparatif de ce qu'elle a gagné et de ce que nous avons perdu.

Revenons aux causes de notre nouvelle rupture avec l'Angleterre. L'Angleterre, par le traité d'Utrecht, avait reçu une portion de l'Acadie. Les limites des terres cédées à l'Angleterre et des terres retenues par nous étaient mal fixées et laissaient en litige une espèce de terrain vague. Sur ce terrain, dont la propriété était plus que contestable, les Anglais avaient bâti le fort de la Nécessité, y avaient mis une garnison assez forte, et en avaient confié le commandement au major Washington. Le commandant des troupes françaises sur l'Ohio, M. de Contrecœur, ordonna alors à M. de Jumonville, un de ses officiers, de se rendre au fort de la Nécessité, porteur d'une lettre, dans laquelle le commandant français priait le major Washington de ne pas troubler, par une possession illégale, la paix qui régnait entre les deux puissances, et à se retirer sur la portion des terres anglaises qui n'était susceptible d'aucune discussion. M. de Jumonville prit trente hommes et se mit en chemin ; mais à une petite distance du fort, tout à coup une fusillade éclate, et M. de Jumonville s'aperçoit qu'il est complétement entouré. Alors il s'avance seul entre ceux qui l'attaquent et sa petite troupe, à laquelle il ordonne de s'arrêter, fait un signe de la main, et, reconnu pour parlementaire, commence la lecture de sa lettre; mais, aux premiers mots, une seconde fusillade recommence et le renverse mort avec huit de

The text on this page is estimated to be only 20.43% accurate

•» .f A Digitized by Google iVssasâinal de Jumonville au fort de la ISécossité.

TYP. J. CLAYE.

Assassinat de Jumonville au fort de la Nécessité.

NAPOLI

Digitized by Google

LOIIS \V 279 ics soldats, et les autres sont faits prisonniers; un seul (’,anadicn se suive et va porter au eommandanl la nouvelle de cette violation du Iroit des gens. Pendant (]ue le Canadien portait cette nouvelle au coinniandant Coût, -üeur, le major Washington donnait les mê-mes ordres (ju'il eût l'onnésen temi>s de guerre déclarée, et, se mettant à la tète de (piat.e cents hommes, marchait contre les avant-jKistes fram;ais; mais à peine avait-il fait quelques lieues qu'il fut averti [lar les sauvages qu'une trou[>e nomhreuse marchait à sa rencontre, dans le but de venger l'assassinat de Jinnonville. Ru elTet, c'était ,\I. de Villiers, frère de la victime, qui avait rc^udii commandant mission de punir les meurtrieis deson frère et de faire rendre lesprisonnieis. Le major Washington se retira dans le lort et y attendit les Français. ,M. de Vllliers y mit le siège; mais, après une énergique défense, presse plus énergiqueraeul encore, Washington fut forcé de se rendre. La capitulation, plus favorable aux Anglais que ceux-ci ne devaient s'y attendre, portait que la garnison se retirerait sur son territoire sans être inquiétés; , et avec armes et bagages. Mais la mort de Jnmonvillc était quatifié'e d'assassinat; de son côté, le major Washington s’engageait à renvoyer les Français prisonniers et qui avaient été transférés à Boston. Mais, chose étrange, ces vingt-deux hommes se trouvèrent réduits à sept, et l'on ne put savoir ce que les quinze autres étaient devenus. Le major Washington était le mémo auquel lu France, toujours oublieuse, devait plus tard offrir son aide dans la guerre de l'indéiMuidance. L’assassinat eut lieu le 24 mai 1 734, et la prise du fort le 3 juillet de la même aimée. La France fit scs ivclamations au cabinet de. Londres; mais, comme toujours, le cabinet de Londres fit une réponse évasive; puis tout à coup, sans déclaration de guerre aucune, précipitant le denoùmcnt d'une situation douteuse, et faisant sur mer ce c{ue Frédéric all.iit faire sur le continent, on apprend à Paris que des navires marchands et même des vaissc;iux de guerre ont été capturés par les escadres britanniques sans avertissement aucun. Les hostilitt's commencèrent au banc de Teree-Neuve, c’est-à

ies soldats, et les autres sont faits prisonniers ; un seul Canadien se sauve et va porter au commandant la nouvelle de cette violation du droit des gens.

Pendant que le Canadien portait cette nouvelle au commandant Cont. œur, le major Washington donnait les mêmes ordres qu'il eût donnés en temps de guerre déclarée, et, se mettant à la tête de quatre cents hommes, marchait contre les avant-postes français ; mais à peine avait-il fait quelques lieues qu'il fut averti par les sauvages qu'une troupe nombreuse marchait à sa rencontre, dans le but de venger l'assassinat de Jumonville. En effet, c'était M. de Villiers, frère de la victime, qui avait reçu du commandant mission de punir les meurtriers de son frère et de faire rendre les prisonniers. Le major Washington se retira dans le fort et y attendit les Français.

M. de Villiers y mit le siége ; mais, après une énergique défense, pressé plus énergiquement encore, Washington fut forcé de se rendre.

La capitulation, plus favorable aux Anglais que ceux-ci ne devaient s'y attendre, portait que la garnison se retirerait sur son territoire sans être inquiétée, et avec armes et bagages. Mais la mort de Jumonville était qualifiée d'assassinat ; de son côté, le major Washington s'engageait à renvoyer les Français prisonniers et qui avaient été transférés à Boston. Mais, chose étrange, ces vingt-deux hommes se trouvèrent réduits à sept, et l'on ne put savoir ce que les quinze autres étaient devenus. Le major Washington était le même auquel la France, toujours oublieuse, devait plus tard offrir son aide dans la guerre de l'indépendance.

L'assassinat eut lieu le 24 mai 1754, et la prise du fort le 3 juillet de la même année. La France fit ses réclamations au cabinet de Londres ; mais, comme toujours, le cabinet de Londres fit une réponse évasive ; puis tout à coup, sans déclaration de guerre aucune, précipitant le dénoûment d'une situation douteuse, et faisant sur mer ce que Frédéric allait faire sur le continent, on apprend à Paris que des navires marchands et même des vaisseaux de guerre ont été capturés par les escadres britanniques sans avertissement aucun.

Les hostilités commencèrent au banc de Terre-Neuve, c'est-à-

280 I.OIIS XV (lire, (liiiis les mêmes régions où venait de se passer l’événement (juc lions avons raconté. Le 3 juin tTo.'j, un an après l’aventure de Jumonvillc, l’amiral Boseavvcn, à la tête d’une escadre anglaise de treize vaisseaux de guerre, rencontre les vaisseaux du roi \' Alcide et le Lys, s’approche d’eux sous des apparences amies, et tout à coup les enveloppe et les attaque. L’j^/cidc était commandé par M. Mocqiiart, le tÿ.vpar .M. de Lorgeril. Ces deux bâtiments faisaient partie de l’escadre de M. Dubois de I.a Motte. Le prétexte de l’attaque fut la prétention émise par l’amiral Boseavvcn, et à laquelle les deux capitaines se refusaient, de faire saluer aux Français le pavillon d’Angleterre. Aprfs une di^ fense béroîipie, les deux vaisseaux furent pris. Quelques joursaprès, le vaisseau V Espérance, naviguant sous pavillon blanc, fut surpris à son tour. M. de Douville, qui le commandait, se battit comme un lion, et, conduit à Londres, déclara qu’il ne se regardait pis comme prisonnier d’une nation civilisée, mais esclave d’une bande de pirates. Ces trois événements pouvaient être un accident comme celui que les Anglais avaient appelé la surprise de Jumonville, mais que la capitulation du fort de la Nécessité reconnaissait être un assassinat. Ce|ieudant on espérait encore avoir justice, par la voie des négociations, de cette double violation du droit des gens, lorsi|u’on a|iprend à Versailles que, pendant le mois qui vient de s’écouler, soixante-quatorze bâtiments venant de nos îles ; ciiuj négriers chargés de deux mille nègres; vingt-ax bâtiments poitant des niarcbaiidiscs et des provisions à nos îles; un bâtiment allant en Crimée; deux navires delà Compagnie des Indes, un allant au Sénégal et l’aulre en revenant; soixante-six tprre-neuviens; deux bàlimcnts revenant de la pèche de la baleine; vingt-deux bâtiments portant des provisions au Canada ou revenant d’en porter ; vingt-sept bâlimeuls faisant le grand cabotage tant sur les côtes du France que dans les colonies; en tout, trois cents navires ont été pris. Nous nous trouvions donc, par suite de ce coup de fdet maritime, avoir près de dix mille prisonnière en Angleterre. Le secrétaire d’État des alfaircs étrangères à Londres était aloi-s

Digitizc'.: by l

LOUIS XV 281 Henri Fox, qui fut plus tard créé lord Holland, ennemi pei'somicl de la France, qui devait nous léguer dans son fds Charles Fox, un ennemi plus acharné et surtout plus terrihle encore. Forcé dans ses derniers retranchcnicnLs pr le caliinet de Versailles, qui demandait comment en pleine paix des actes pareils à ceux que nous venons de citer avaient pu s'accomplir, Henry Fox répondit : — Que l'état de guerre ne résultait pas toujours entre nations do combats rt'els, mais de certaines mesures qui annonçaient les hostilités; que les armements de la France étaient publics; ([u'elle préparait de grandes escadres et transportait incessamment des troupes au Canada; que, dans ces circonstances, le gouvernement britannùpie n'avait dû prendre conseil que de ses intérêts et agir vigoureusement, afin de garder la dignité de la nation. Cette réponse insolente était suivie d'une note plus insolente encore, dans laipiclle M. Fox demandait qu'on désarmât immédiatement la flotte française, que les fortifications de Dunkercjuc fussent rasées, après quoi on donnerait des explications sur les affaires du Canada et en général sur celles de l'Amériipie du nord. M. de Rouillé répondit au nom du roi : — Que ce qui venait de se passer n'était (|u'un système do granrie piraterie, indigne d'un peuple civilisé; que l'Angleterre avait non-seulement saisi les hitiments du roi de France, mais encore des navires marchands (M>ur une somme de plus de trente millions, et que le cabinet de Versailles demaiuLiit immixliatcment réparation de cet acte hostile. Sur le refus du gouvernement anglais, M. de Mirepoix, notre ambassadeur, demanda ses passe-ports, et la guerre fut déclarée. Au reste, les dispositions de l'Angleterre ne tardèrent point à être mises au jour. Un mois après le combat naval où succombèrent sous le nombre V Alcide cl le Lys, une rencontre eut lieu sur l'Ohio, près le fort Duquesne, entre les Français et les Anglais commandés par le général Bradock. Les Anglais, complètement battus, leurs officiers tués, leurs magasins et leurs provisions enlevés, on trouva les instructions données au général jwr le cabinet de Londres : ces instructions prouvaient par leur date, qu'au milieu de la ixiix la plus

The text on this page is estimated to be only 27.63% accurate

282 1.01! IS XV parfaite, le "ouvcrncinenl anglais l'aisail tous ses préparatifs]iour fraïu'liir les limites de r.Vadicet envahir la jilus grande partie do nos ét!d)lissomciits en Américpje. Le plan général était d'envoyer de fortes escadres anglaises, <ph fcrmeVaicnt aux Français l'entrée du fleuve Saint-Laurent, pendant que quatre armées fondraient sur les derrières de nos colonies. La mission particulière du général Bradock, au milieu de ce plan, était de prendre te fort Duquesne, de remonter l'Ohio pour joindre, par le tac Rrié, M. Shirlei|, qui t'attendait à Choagen avec cinq mille hommes, des haniueset du canon, l'ne fois i-ônnis, ils devaient agir de concert, prendre Niagara et Frontenac. Pondant ce temps, le colonel Johnson s’emparerait du fort Frédéric, du lac Ctiamplain, de la rivièi'e de Richelieu, et se mettrait en état de prendre au printemps la ville de Montré;d, tandis (pi'unc autre armée anglaise [vénétrerait jusqu’à Québec par la rivière Saint-Je;m. Ileuicusement, rimmense plan avortait en tombant entre luvs mains. L'escadre de JL Dubois de La Motte, auquel ou avait enlevé le Li/.v et r.Jfcj'de, comptait encore sept vaisseaux. Elle avait mis à terre JL de Dieskau avec des troupes de débar(luement. On était en état de défense; et les sauvages, qui haïssaient les Anglais, nous promettaient d'être pour nous de puissants auxiliaires. ■Malheureusement, à (s^ine arrivés, Dieskau, après avoir battu un corjvs de quinze cents Anglais, près du lac Georges, apri'S les avoir poursuivis jusque sous les retranchements du général Jackson, est blessé et pris. Jlais, maintenus et surveillés, les Anglais sont obligés non-seulement de renoncer au vaste plan (jue nous avons exivosé, mais encore de se tenir sur la défensive. D'ailleurs. |>our prendre le commandement de nos trou|ves, on attend un nouveau chef, (kî nouveau chef, c'est Louis-Joseph de Saint-Véran, marquis de Jlontcalm, c’est-à-dire un des plus braves généraux de, l’armée française. sang des Gozon n’a pas dégénéré dans stsi veines. C'est encore, à lui ces grands Ivois de la Dragonnière, où son aïeul exerçait .ses chiens à l'attaque du serpent. Sa carrière sera courte, mais rayonnante, glorieuse et rapide comme celle de la bombe qui doit lui creuser sa lomlie.

1.01'IS XV 283 D’ailleurs, pendant ce temps, on va rendre aux Anglais, en Europe, ce coup de main qu’ils voulaient tenter en Amérique. Les .Anglais ont dans la .Méditerranée une station qu’ils afTeclionnent & l’égal de Gibraltar, (pi’ils lui pi-éfèrent peut-être. Philipiie V, au temps de ses malheurs, a laissé rouler celte perle de scs mains. Les Anglais l’ont ramassée et en ont fait un des joyaux de leur couronne. Celte station, c’est l'ile de Minottpie. En prenant Minon|ue, nous coupons les communications des .Anglais avec le roi de Sardaigne, leur allié; nous troublons leur navigation au levant et en Italie. I.<e i>ort de Mabon , l’un des plus Itcaiix de rEurojw, donne un asile à leurs flottes égarées dans la Méditerranée , ce grand lac dont ils gardent l’entrée, mais dont nous sommes les véritables maitres. En cas de guerre malheureuse, la reddition de Mabon lèvera bien des difflcultés pour le rétablissement de la p;iix; dans le cas contraire, Mabon devenu notre propriété, on en traitera avec l’Espagne, qui nous donnera en échange tout ce que nous voudrons dans le golfe du Mexi(|uc. Il est vrai que le fort SaintPbilip(ie pisse |)our imprenable; cb bien! on y enverra Iticbclicu; c’est le général des brusquesallaques et des coups de main insensés. La colonne de Fontenoy, elle aussi, n’élait-elle pas inébranlable? Richelieu l'a brisée! Richelieu aura un commandement absolu sur mer et sur terre; on lui fourre cinquante mille louis dans scs coffres, on lui donne la flotte d’Ilyéres, sous les ordres de M. de La Galissonniérc, douze vaisseaux de ligne; on y joint dix-huit hftiimentsdc transport. Cette magnifique escadre met à la voile. Où va-t-elle? On le saura quand le fort Saint-Philippe sera pris. 1^1 mer est l'alliée des .Anglais. 1,0 lendemain du départ , une tempête s’élève qui rompt l’ordre de marche de la flotte; trois jours, les vaisseaux errent dispersés; le 19 avril, ils se rallient en vue de Minoixpic. 25 avril, le maréchal va reconnaitre la place de son camp, et il jette en même temps un coup d’oeil sur le fort Philip|ie. C’est partout un roc uni, des fossés de trente pieds do profondeur, taillés dans le granit. Impossible d’ouvrir la tranchée, le roc est imjiénétrable, même au canon, (fest une citadelle à prendre

 par escalade; le tout sera de trouver des échelles assez hautes. En allcndaut, Richelieu fait ses compliments aux dames minorcaincs, leur lait porter des fruits, leur envoie des honhons, et s'informe s'il y a daus les productions de la France quelque objet qui leur fasse plaisir. Puis, comme il craint pour ses soldats le bon vin d'ïis|)ai;nc , rjui encombre les caves de la ville : ' — Enfants, dit le maréchal à ses soldats, celui de vous qui se grisera n'aura pas l'honneur de paraître à la tranchée. On signale une llollc : c'est celle de l'amiral Byng, qui vient en aide à Miuorque. Le maréchal cède un millier d'hommes à La Galissonnièrc, pour renforcer ses soldats de marine. On donnera l'ass;iut, et l'on se battra sur mer à la fois. Les Minorcains auront double siiectacle. L'amiral anglais est battu à plate coulure, et, le même jour, Richelieu s'emiwe des ouvrages avancé's. Enfin , dans la nuit du 27 au 28 juin , trois forts sont pris sur ciiu; , et le 28 , à midi , trois déjuiU'-s apixirtent un projet de capitulation , qui , discuté [Kuidant le reste de la journée, est signé le même soir. Iji 29, tous les forts étaient rendus, et M. de Fronsac , fds du duc de Richelieu , en allait porter la nouvelle à Compiègne. M. de Richelieu n'avait plus rien Ji faire à Minonpie; mais il lui fallait l'agrément du roi pour iiuilter sa conquête. Malheureusement, il avait à la cour moins d'amis que d'ennemis, et madame de Pompadour était au nombre de ces derniers. Madame de Pompadour avait eu l'heureuse idée de marier sa fille Alexandrine au duc de Fronsac ; elle en avait dit deux mots à M. de Richelieu, lequel avait rt'pondu qu'il serait on ne peut plus honoré defalliancc, mais que comme M. de Fronsac avait l'honneur, par sa mire, d'appartenir à la maison im|iériale de Lorraine, il nepouvait prendre d'engagement que du consentement de l'impératrice. Madame de Pompadour avait compris la réponse et s'en était tenue là; mais, de celle réponse et du peu d'effet qu'elle avait produit sur le duc à la première vue, elle avait gardé rancune au vainqueur de Mahon. Pendant ce lemi», on minait M. de Richelieu prés du roi. Enfin, le duc fut obligé de feindre une maladie pour obtenir un congé Digilized byT[7i)OgIe

par escalade; le tout sera de trouver des échelles assez hautes.

En attendant, Richelieu fait ses compliments aux dames minorcaines, leur fait porter des fruits, leur envoie des bonbons, et s'informe s'il y a dans les productions de la France quelque objet qui leur fasse plaisir. Puis, comme il craint pour ses soldats le bon vin d'Espagne, qui encombre les caves de la ville :

— Enfants, dit le maréchal à ses soldats, celui de vous qui se grisera n'aura pas l'honneur de paraître à la tranchée.

On signale une flotte : c'est celle de l'amiral Byng, qui vient en aide à Minorque. Le maréchal cède un millier d'hommes à La Galissonnière, pour renforcer ses soldats de marine. On donnera l'assaut, et l'on se battra sur mer à la fois. Les Minorcains auront double spectacle.

L'amiral anglais est battu à plate couture, et, le même jour, Richelieu s'empare des ouvrages avancés. Enfin, dans la nuit du 27 au 28 juin, trois forts sont pris sur cinq, et le 28, à midi, trois députés apportent un projet de capitulation, qui, discuté pendant le reste de la journée, est signé le même soir. Le 29, tous les forts étaient rendus, et M. de Fronsac, fils du duc de Richelieu, en allait porter la nouvelle à Compiègne.

M. de Richelieu n'avait plus rien à faire à Minorque; mais il lui fallait l'agrément du roi pour quitter sa conquête. Malheureusement, il avait à la cour moins d'amis que d'ennemis, et madame de Pompadour était au nombre de ces derniers. Madame de Pompadour avait eu l'heureuse idée de marier sa fille Alexandrine au duc de Fronsac; elle en avait dit deux mots à M. de Richelieu, lequel avait répondu qu'il serait on ne peut plus honoré de l'alliance, mais que comme M. de Fronsac avait l'honneur, par sa mère, d'appartenir à la maison impériale de Lorraine, il ne pouvait prendre d'engagement que du consentement de l'impératrice. Madame de Pompadour avait compris la réponse et s'en était tenue là; mais, de cette réponse et du peu d'effet qu'elle avait produit sur le duc à la première vue, elle avait gardé rancune au vainqueur de Mahon.

Pendant ce temps, on minait M. de Richelieu près du roi. Enfin, le duc fut obligé de feindre une maladie pour obtenir un congé

LUUIS XV 285 qufi , gn'ice aux ccrlificals de ses nuVIccius et à la menace q\ril faisait de le prendre si on ne le lui duuuait |>as, on n’nsa plus lui refuser. I.a rentrée du maréchal à Paris fut un vérilable triomphe ; mais Louis XV le reçut froidement. — Ah! vous voilà, monsieur le duc, dit-il. Eh bien! comment avez-vous trouvé les ligues de Minorqueî on les dit fort bonnes. — Excellentes, Sire, répondit Richelieu; seulement, il faut de longues échelles pour les aller chercher. Et, le premier, il tourna le dos au roi. Au moment du départ de M. de Richelieu, on llotlait encore pour une alliance continentale entre Frédéric et Marie-Thérèse. Au retour du duc de Richelieu, on était à peu près décidé [lour T Autriche. Quoique son (ils eût l'honneur, comme il le disait, d’a|)parteuir à la maison imi>ériule de Lorraine, M. de Richelieu u’était point |K>ur l'alliauce aulrichienne. Toutes les traditions des grands hommes du dernier siècle avaient été (suir raluiisscment de la puissance impériale. Henri IV , Richelieu et Ix)uis XIV avaient poursuivi cet abaissiuucnt. Au moment où le couteau de Ravaillac fit manquer l’cx[iédition de Juliers, Henri IV venait d’arrêter avec Sully un immense projet, dont cette cxix'dilion de Juliers n’était que le prologue. Gî projet changeait la face de l’Eurojx;, qui devenait, sous le nom de républiipie chrétienne, une confédération universelle. Messieurs les jacobins de 1793, et messieurs les montagnards de 1848, écoutez ceci : c’est un projet de Henri IV; puis vous nous direz si, depuis que vous faites des théories, vous avez trouvé quelque chose de plus libc'ral , comme on disait sous Cliarlcs X, de plus radical , comme on disait sous Louis-Philippe, de plusdéraocrali()ue, comme on dit aujourd’hui. Il s’emparait de f Autriche, qui lui avait fait tant de mal, et qui, depuis cent ans, ne fût-ce que par sa devise n, c, i, o, u, Aiixtria est imperanda orbi universo, tend à l'empire universel. Une fois à Vienne, il prêchait une croisade et chassait les Turcs de l’Eumi>e. Puis il fondait une confédération chrétienne, formée de quinze Étais : six monarchies hérédilaires, cinq monaixhies électives, quatre républiques.

28G LOUIS XV Ij» six monarcliios lu réilitairos élaiont le D.mcmaik, la Suide, l’AiiglcIcrre, la France, l'Espagne et la lainibardie. Celle dernière, érigée en royaume en faveur du duc de Savoie , se com|K)sail de la Savoie, du Monlfcrrat , du Milanais et du Mantouan. Ix's cini] monarchies électives éhiienl : Rome, augmentée de Naiilre cl de la Odahre; l'empire Germanique ; Li Rohème , à la(|uellc il ajoutait la Lusace, la Silisie et la Moravie ; la Pologne , angmcnléc des conquêtes à faire sur les Russes; la Hongrie, augmentée d'une |H)i lion de l'Autriclie, du Tyrol, de la Carinthie, et des conquélesà faire sur les Turt:s. Les (piatre républiques étaient : la république Ralienne , conqwséc de tout le nord de l'ilalie, entre le royaume de Londsirdie, le pa|)c cl Venise; la ré|iubliquede Venise, augmentée tle la Sicile; la républi(pic Helvétique, augmentée de la Franche-Comté; enlin, la républii|ue Belge. Tous ces Etals devaient avoir un conseil suprême, chargé de maintenir la paix univeiselle, de prévenir lc*s querelles, de prononcer sur les différends, de défendre les frontières, de diriger les attaques contre celui qui serait déclaré ennemi commun; enfin, de veillera la sùrelc du bien-être et à la pix)s|iéritc de cette harmonie générale. Ravaillac savait-il ce qu'il y avait de profond amour pour rinimanité dans ce cœur (pi’il pei(;ait, au coin de la rue de la Ferronnerie, le H mai 1610? Eh bien ! ce rêve de Talvaissement de l'Autriche fait par Henri IV, et devenu projet, parfois même réalité entre les mains de Richelieu et de Louis XIV, allait être abandonné par Louis XV, grâce à l'inllucnce fatale de madame de Porapadoiir. (iilte maison d'Aidriche, en effet, obscure et presipic inconnue il y avait trois siècles et demi , ne s’était élevée à la monarchie de Charics-Qnint qu'en combattant {«riiétuellcment contre tout jirincipe de liberté. Dans ce combat, elle avait fierdu la Suisse, la Hollande, l'Espagne et Xapics; mais il lui rcsUdl encore les Hongrois, les Rohémes, les Rrabançons, les Toscans et les Autrichiens. Sg domination s’étendait encore de la Turquie à Philipsbourg, et de l’Océan à la Méditcrranè’e. Célail loin de ce ipi’clle était il y avait 'Diqiiized by Google

Les six monarchies héréditaires étaient le Danemark, la Suède, l'Angleterre, la France, l'Espagne et la Lombardie.

Cette dernière, érigée en royaume en faveur du duc de Savoie, se composait de la Savoie, du Montferrat, du Milanais et du Mantouan.

Les cinq monarchies électives étaient : Rome, augmentée de Naples et de la Calabre; l'empire Germanique; la Bohême, à laquelle il ajoutait la Lusace, la Silésie et la Moravie; la Pologne, augmentée des conquêtes à faire sur les Russes; la Hongrie, augmentée d'une portion de l'Autriche, du Tyrol, de la Carinthie, et des conquêtes à faire sur les Turcs.

Les quatre républiques étaient : la république Italienne, composée de tout le nord de l'Italie, entre le royaume de Lombardie, le pape et Venise; la république de Venise, augmentée de la Sicile; la république Helvétique, augmentée de la Franche-Comté; enfin, la république Belge.

Tous ces États devaient avoir un conseil suprême, chargé de maintenir la paix universelle, de prévenir les querelles, de prononcer sur les différends, de défendre les frontières, de diriger les attaques contre celui qui serait déclaré ennemi commun; enfin, de veiller à la sûreté du bien-être et à la prospérité de cette harmonie générale.

Ravaillac savait-il ce qu'il y avait de profond amour pour l'humanité dans ce cœur qu'il perçait, au coin de la rue de la Ferronnerie, le 14 mai 1610?

Eh bien! ce rêve de l'abaissement de l'Autriche fait par Henri IV, et devenu projet, parfois même réalité entre les mains de Richelieu et de Louis XIV, allait être abandonné par Louis XV, grâce à l'influence fatale de madame de Pompadour.

Cette maison d'Autriche, en effet, obscure et presque inconnue il y avait trois siècles et demi, ne s'était élevée à la monarchie de Charles-Quint qu'en combattant perpétuellement contre tout principe de liberté. Dans ce combat, elle avait perdu la Suisse, la Hollande, l'Espagne et Naples; mais il lui restait encore les Hongrois, les Bohêmes, les Brabançons, les Toscans et les Autrichiens. Sa domination s'étendait encore de la Turquie à Philipsbourg, et de l'Océan à la Méditerranée. C'était loin de ce qu'elle était il y avait

LOUIS XV 287 «Iciix CPiils ans, mais c’oinil encore plus qu'elle ne devait iHre. l'ii irislanljCn 1738, tout cet empire avait été l’éduilà la seule Honjrrie, et l'Allemagne avait respiré. Maric-Tliéivse avait vu l'abinic, clic l’avait mesuré, et, redevenue puissante, elle avait compris qu’elle ne pouvait conserver cette puissance qu’avec l’aide de la France. Mais quelle probaliilité de vaincre celle répugnance inslinclive, et de donner tort à la polititiue de trois honuncs de la taille dé Henri IV, de Itichelicu et de Louis XIV ! N’avait-clle («s, d’ailleurs, coidre elle le roi, le dauphin, les minisires, la nation enlicre? Quelle serait son alliée dans une pareille lutte? madame de Pompadour. Madame de Pompadour, la fille de .M. Poisson , ce commis à moitié pendu, cette grisetle trop heureuse d'épouser en premières noces un maitôtier, l’alliée de Marie-Thérèse, la fille, l'héritière des (àV sars! L’admirable chose que la politique, et comme son égoisme nivelle les conditions! Quoique madame de PonqKidour fût montée presque jusqu’à Louis XV, combien fallait-il encore que Marie-Thérèse descendit de degrés i>our arriver à madame de Pompadour? Marie-Thérèse lui écrivait ciqicndant à cette femme, et l’apiiclait ma cousine. Gitle alliance de la France avec l’Autriclie était si étrange, si inouïe, si peu proliable, que lorsijuc M. de Caûnitz, minisire aulrithien à Aix-la-Chapelle, eu parla pour la première fois à M. de SaintSeverin , que madame de Pompadour avait envoyé, en 1747, dans celle ville pour conclure la jnix à (|uclquc prix que ce fût, M. de Sainl-Severiii refusa de s’occuper de ce projet. Mais, à la première ouverture que Marie -Thérèse avait faite à sa cousine de ce projet d’alliance, madame do Pom]iadour, moins forte en politique que Henri IV, Richelieu et Louis XIV, madame de Pompadour avait été séduite d’être apjielée cousine par Marie-Thérèse, elle qui ii’élait apix;lée([ue Cotillon II par Frédéric. Or, pour arriver à cette alliance de la France et de l’.Vutriche, que fallait-il? lInemisè‘re|»our la favorite: renvoyerles vieilles tètes minist '•rielles qui avaient encore sur l’Autriche les préjugés de Louis XIV, de Richelieu et de Henri IV, placer à la tète des atlaires étrangères des ministres nuis, ou à sa dévotion. ~ Digilized by Google

deux cents ans, mais c'était encore plus qu'elle ne devait être. Un instant, en 1738, tout cet empire avait été réduit à la seule Hongrie, et l'Allemagne avait respiré. Marie-Thérèse avait vu l'abîme, elle l'avait mesuré, et, redevenue puissante, elle avait compris qu'elle ne pouvait conserver cette puissance qu'avec l'aide de la France. Mais quelle probabilité de vaincre cette répugnance instinctive, et de donner tort à la politique de trois hommes de la taille de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV! N'avait-elle pas, d'ailleurs, contre elle le roi, le dauphin, les ministres, la nation entière? Quelle serait son alliée dans une pareille lutte? madame de Pompadour.

Madame de Pompadour, la fille de M. Poisson, ce commis à moitié pendu, cette grisette trop heureuse d'épouser en premières noces un maltôtier, l'alliée de Marie-Thérèse, la fille, l'héritière des Césars! L'admirable chose que la politique, et comme son égoïsme nivelle les conditions!

Quoique madame de Pompadour fût montée presque jusqu'à Louis XV, combien fallait-il encore que Marie-Thérèse descendit de degrés pour arriver à madame de Pompadour? Marie-Thérèse lui écrivait cependant à cette femme, et l'appelait *ma cousine*.

Cette alliance de la France avec l'Autriche était si étrange, si inouïe, si peu probable, que lorsque M. de Caünitz, ministre autrichien à Aix-la-Chapelle, en parla pour la première fois à M. de Saint-Severin, que madame de Pompadour avait envoyé, en 1747, dans cette ville pour conclure la paix à quelque prix que ce fût, M. de Saint-Severin refusa de s'occuper de ce projet. Mais, à la première ouverture que Marie-Thérèse avait faite à *sa cousine* de ce projet d'alliance, madame de Pompadour, moins forte en politique que Henri IV, Richelieu et Louis XIV, madame de Pompadour avait été séduite d'être appelée *cousine* par Marie-Thérèse, elle qui n'était appelée que *Cotillon II* par Frédéric.

Or, pour arriver à cette alliance de la France et de l'Autriche, que fallait-il? Une misère pour la favorite: renvoyer les vieilles têtes ministérielles qui avaient encore sur l'Autriche les préjugés de Louis XIV, de Richelieu et de Henri IV, placer à la tête des affaires étrangères des ministres nuls, ou à sa dévotion.

288 LOUIS XV Toute cette alliance avec Mai'ie-Tliéii'se se nouait donc doucement dans l'ombre. I.^.'s trois complices étaient M. de Narcinlierç , ministre de la reine de Hongrie, l'ablié de Bernis et madame de l'ompadour. Voilà ce que proposait Marie-Tbérése : L'impératrice donnait les Pays-llas au duc de Parme, et séparait (tinsi, par un prince de la maison de Bourbon, les Anglais de la Hollande, Luxembourg, le Gibraltar de l'Autriche, rasé. Nous prenions liions; la Pologne était déclarée libre et la couronne héréditaire; la Suède gagnait la Poméranie, cl le Danemark était invité à l'union. La Rtmie était jtartie contractante . et comme la France était en guerre avec l' Angleterre , quoique cette guerre ne fût point de fait encore déclarée, cette ligue des grandes puissances du continent abaissait la puissance maritime de l'Angleterre à l'union de laquelle l'Autriche déclarait renoncer à jamais. Ce plan était, selon l'esprit de Marie-Thérèse, vaste et hardi. l»uis XV ne voyait ni si loin, ni si haut; aus.si le repoussa-t-il. MarioThérèse pria Louis XV de présenter le sien. Louis XV recourut à M. de Bernis, lequel proposa un pfojet en deux lignes : Garantie respective des Etats des deux maisons, la Prusse comprise, l'Angleterre exceptée. Ce fut alors (ju'on apprit qu'au commencement de 1730, il y avait eu traité entre l'Angleterre et la Prusse. La Prusse fut exclue du plan, qui se trouva encore simplifié, et se borna dès lors à cette seule ligne : Garantie respective des Etats des deux maisons. Le traité fut signé le 9 mai 1736, entre la France et l'Autriclie. CHAPITRE XVI. Pendant tout ce temps, les querelles religieuses et politiques soulevées par l'imiKit du vingtième allaient leur Iniin. la; Parlement avait déf rété le curé de Saint-Êticnne-du-Mont d'accusation ; mais le roi avait cassé le décret [«r arrêt du conseil. Le Parlement ne Digitized by Google

Toute cette alliance avec Marie-Thérèse se nouait donc doucement dans l'ombre. Les trois complices étaient M. de Naremberg, ministre de la reine de Hongrie, l'abbé de Bernis et madame de Pompadour. Voilà ce que proposait Marie-Thérèse :

L'impératrice donnait les Pays-Bas au duc de Parme, et séparait ainsi, par un prince de la maison de Bourbon, les Anglais de la Hollande, Luxembourg, le Gibraltar de l'Autriche, rasé. Nous prenions Mons; la Pologne était déclarée libre et la couronne héréditaire; la Suède gagnait la Poméranie, et le Danemark était invité à l'union. La Russie était partie contractante. et comme la France était en guerre avec l'Angleterre, quoique cette guerre ne fût point de fait encore déclarée, cette ligue des grandes puissances du continent abaissait la puissance maritime de l'Angleterre à l'union de laquelle l'Autriche déclarait renoncer à jamais.

Ce plan était, selon l'esprit de Marie-Thérèse, vaste et hardi. Louis XV ne voyait ni si loin, ni si haut; aussi le repoussa-t-il. Marie-Thérèse pria Louis XV de présenter le sien. Louis XV recourut à M. de Bernis, lequel proposa un projet en deux lignes :

Garantie respective des États des deux maisons, la Prusse comprise, l'Angleterre exceptée.

Ce fut alors qu'on apprit qu'au commencement de 1750, il y avait eu traité entre l'Angleterre et la Prusse.

La Prusse fut exclue du plan, qui se trouva encore simplifié, et se borna dès lors à cette seule ligne :

Garantie respective des Etats des deux maisons.

Le traité fut signé le 9 mai 1756, entre la France et l'Autriche.

CHAPITRE XVI.

Pendant tout ce temps, les querelles religieuses et politiques soulevées par l'impôt du vingtième allaient leur train. Le Parlement avait décrété le curé de Saint-Étienne-du-Mont d'accusation; mais le roi avait cassé le décret par arrêt du conseil. Le Parlement ne

LOUIS XV 289 s'était pas tenu pour battu ; le 8 avril , il avait rendu un arrêt en forme de règlement portant défense de faire aucun refus public de sacrements, sous prétexte de non-présentation de billets de confession ou de non-acceptation de la bulle Vnigenilm. Le roi établit alors une commission prise moitié dans l'Église, moitié dans la magistrature : dans l'Église, il nomme les cardinaux de La Rochefoucauld et de Soubise, l'archevêque de Rouen et l'évêque de Lyon; dans la magistrature, MM. Trudaine de la Grandville et d'Auriac, conseillers d'État, et M. Joly de Fleury, ancien procureur général du Parlement. En 1753, la commission a fait son office de commission , c'est-à-dire qu'elle n'a rien fait ; aussi la querelle va-t-elle s'envenimant de plus en plus. On dénonce, le 18 janvier, au parlement de Paris, divers refus de sacrements faits à Orléans, aux religieuses de Saint-Loup, de l'Hôtel-Dieu et autres. Le Parlement ordonne qu'il sera informé : le 23 , le Parlement condamne l'évêque d'Orléans en six mille livres d'amende, payables sans déport. Le 24, un arrêt du conseil évoque la connaissance de l'aflaire, étcasserarrêt du Parlement. LeParlementarréte qu'il sera fait des remontrances au roi sur l'arrêt du conseil. Sur quoi, le 22 février suivant , la contradiction parlementaire augmentant le nombre de refus de sacrements, au lieu de les diminuer, et la compétence des magistrats étant contestée par le clergé, le roi,' par lettres-patentes envoyées au Parlement, lui enjoint, sous peine de désobéissance, de surseoir à toute poursuite et procédure concernant la matière du relus de sacrements jusqu'à ce qu'il en ait autrement ordonné. 1.0 23 février, le Parlement arrête qu'il sera fait des remontrances sur ces lettres. Le 4 mai , ces remontrances sont portées au roi , qui refuse de les recevoir et ordonne l'enregistrement de ses lettres-patentes du 22 février. Le 7 mai , le Parlement arrête qu'il ne peut obtempérer aux volontés du roi , sans manquer à son devoir et à son serment. Le Parlement cesse de rendre la justice. Les présidents et conseillers des requêtes sont exilés ; quatre d'entre eux sont arrêtés et conduits en prison. La grand'chambrc en coi-ps est transférée à Pontoise. los parlements d'Aix, de Toulouse et de Rouen avaient suivi l'exemple T. I. 37 Digitized by Google

s'était pas tenu pour battu ; le 8 avril, il avait rendu un arrêt en forme de règlement portant défense de faire aucun refus public de sacrements, sous prétexte de non-présentation de billets de confession ou de non-acceptation de la bulle *Unigenitus*.

Le roi établit alors une commission prise moitié dans l'Église, moitié dans la magistrature : dans l'Église, il nomme les cardinaux de La Rochefoucauld et de Soubise, l'archevêque de Rouen et l'évêque de Lyon ; dans la magistrature, MM. Trudaine de la Grandville et d'Auriac, conseillers d'État, et M. Joly de Fleury, ancien procureur général du Parlement. En 1753, la commission a fait son office de commission, c'est-à-dire qu'elle n'a rien fait ; aussi la querelle va-t-elle s'envenimant de plus en plus. On dénonce, le 18 janvier, au parlement de Paris, divers refus de sacrements faits à Orléans, aux religieuses de Saint-Loup, de l'Hôtel-Dieu et autres. Le Parlement ordonne qu'il sera informé : le 23, le Parlement condamne l'évêque d'Orléans en six mille livres d'amende, payables sans déport. Le 24, un arrêt du conseil évoque la connaissance de l'affaire, et casse l'arrêt du Parlement. Le Parlement arrête qu'il sera fait des remontrances au roi sur l'arrêt du conseil. Sur quoi, le 22 février suivant, la contradiction parlementaire augmentant le nombre de refus de sacrements, au lieu de les diminuer, et la compétence des magistrats étant contestée par le clergé, le roi, par lettres-patentes envoyées au Parlement, lui enjoint, sous peine de désobéissance, de surseoir à toute poursuite et procédure concernant la matière du refus de sacrements jusqu'à ce qu'il en ait autrement ordonné.

Le 23 février, le Parlement arrête qu'il sera fait des remontrances sur ces lettres. Le 4 mai, ces remontrances sont portées au roi, qui refuse de les recevoir et ordonne l'enregistrement de ses lettres-patentes du 22 février.

Le 7 mai, le Parlement arrête qu'il ne peut obtempérer aux voloutes du roi, sans manquer à son devoir et à son serment. Le Parlement cesse de rendre la justice. Les présidents et conseillers des requêtes sont exilés ; quatre d'entre eux sont arrêtés et conduits en prison. La grand'chambre en corps est transférée à Pontoise. Les parlements d'Aix, de Toulouse et de Rouen avaient suivi l'exemple

 du inrlcineiit de Paris ; celui de Rouen, particulièrement, avait poursuivi l'évêque d'ÉvTeux : la procédure parait trop vive à la cour, qui la casse le 1" août , par la voix du conseil ; puis, pour qu'il n'en reste pas trace, le marquis de Fougère se transporte, par ordre du roi , à Rouen, se fait représenter les j-egistres du Parlemwit, et y fait rayer et biffer, en sa présence, les arrêts et arrêtés de cette cour. Sur quoi, le parlement de Rouen ariêle qu'il sera fait des remontrances au roi. ' Le parlement de Rennes , sans s'inquiéter des exécutions royales , entre à son tour en lice : le 1 9 août 1754, il rend un anét qui condamne l'évêque deVannCs à six mille livres d'amende, payablessans déport, pour son refus de faire un service pour le repos de l'âme du curé de Karnac, lui enjointdefaire ce service dansleshuitjour8,souspeined'être traité comme infracteur des lois du royaume , et fauteur du schisme. Le 4 septembre, le roi supprime la chambre royale qu'il avait établie, pour juger en l'alisence du Parlement, et rétablit dans scs fonctions le parlement de Paris, lequel se décide à enregistrer l'arrêt du 2 septembre, qui impose un silence absolu sur les disputes de religion, et charge le Parlement d'y tenir la main. A défaut du Parlement , le roi s'est fait juge. Le 2 janvier 1755, il exile , pour autorisation de refus de sacrements , l'évêque de Troyes à Méry-sur-Seine. Le 1 5 janvier, le curé de Sainte-Marguerite de Paris est décrété de prise de corps , par arrêt du Parlement , pour refus de sacrements fait à la dame de Perth. I>e 8 mai suivant, il est condamné à un lKinnis.sement perpétuel. Le 1 8 mars, arrêt du Pailement qui déclare qu'il y a abus dans les délilxirations du chapitre d'Orléans, pour refus de sacremehts fait au sieur Cogniou, membre de ce chapitre, et qui reçoit le procureur général appelant comme d'abus de l'exécution de la bulle Vnigeniuts. Le 4 avril, arrêt du conseil qui casse l'arrêt du Parlement, attendu que, par plusieurs decisions du roi, la bulle Unigetiittts est déclarée règle de l'Église et de 1 État. Le 23 mai, l'assemblée du clergé s'ouvre aux Augustins et donne au roi seize millions ; elle termine scs séances par une lettre circulaire qu'elle rérit aux ai cbcvêriues et évêques du royaume, dans laquelle el le expose les sentimenis des piélats de l'assemblée, sur le degré de respect dû à la bulle Unigenitus. Le Parlement s'empare de celte Infraction à Digitized by Google

du parlement de Paris ; celui de Rouen, particulièrement, avait poursuivi l'évêque d'Évreux : la procédure parait trop vive à la cour, qui la casse le 1er août, par la voix du conseil ; puis, pour qu'il n'en reste pas trace, le marquis de Fougère se transporte, par ordre du roi, à Rouen, se fait représenter les registres du Parlement, et y fait rayer et biffer, en sa présence, les arrêts et arrêtés de cette cour. Sur quoi, le parlement de Rouen arrête qu'il sera fait des remontrances au roi.

Le parlement de Rennes, sans s'inquiéter des exécutions royales, entre à son tour en lice : le 19 août 1754, il rend un arrêt qui condamne l'évêque de Vannes à six mille livres d'amende, payables sans déport, pour son refus de faire un service pour le repos de l'âme du curé de Karnac, lui enjoint de faire ce service dans les huit jours, sous peine d'être traité comme infracteur des lois du royaume, et fauteur du schisme.

Le 4 septembre, le roi supprime la chambre royale qu'il avait établie, pour juger en l'absence du Parlement, et rétablit dans ses fonctions le parlement de Paris, lequel se décide à enregistrer l'arrêt du 2 septembre, qui impose un silence absolu sur les disputes de religion, et charge le Parlement d'y tenir la main. A défaut du Parlement, le roi s'est fait juge. Le 2 janvier 1755, il exile, pour autorisation de refus de sacrements, l'évêque de Troyes à Méry-sur-Seine. Le 15 janvier, le curé de Sainte-Marguerite de Paris est décrété de prise de corps, par arrêt du Parlement, pour refus de sacrements fait à la dame de Perth. Le 8 mai suivant, il est condamné à un bannissement perpétuel. Le 18 mars, arrêt du Parlement qui déclare qu'il y a abus dans les délibérations du chapitre d'Orléans, pour refus de sacrements fait au sieur Cogniou, membre de ce chapitre, et qui reçoit le procureur général appelant comme d'abus de l'exécution de la bulle *Unigenitus*. Le 4 avril, arrêt du conseil qui casse l'arrêt du Parlement, attendu que, par plusieurs décisions du roi, la bulle *Unigenitus* est déclarée règle de l'Église et de l'État.

Le 23 mai, l'assemblée du clergé s'ouvre aux Augustins et donne au roi seize millions ; elle termine ses séances par une lettre circulaire qu'elle écrit aux archevêques et évêques du royaume, dans laquelle elle expose les sentiments des prélats de l'assemblée, sur le degré de respect dû à la bulle *Unigenitus*. Le Parlement s'empare de cette infraction à

LOUIS XV 301 la dùclarafion du 2 septembre, qui ordonne le silence à l'endroit de la bulle; en conséquence, la compagnie fait de nouvelles repri’sentations à SaMajesté, et les parlements de Rouen, d’Aix eide Bordeaux ordonnent la suppression de cette circulaire comme contraire aux lois et aux usages du royaume. Le 17 novembre 1755, naissance de M. le comte de Provence, qui sera plus tard Louis XVIII. Ix 1 2 avril , le Parlement fait lacérer et brûler par la main du bourreau , une instruction pastorale de l'évéque de Troyes, sur le schisme. Le 6 juin, à son tour, ce prélat publie un mandement par lequel il condamne et casse l'arrêt du Parlement, défendant de le lire et de le garder, sous peine d'excommunication. Mais à son tour, le roi l'exile au fond de l'Alsace, à l'abbaye de Meurbach. Le 1 5 juin, naît M. le duc de Bourbon, père du duc d'Enghien, fusillé dans les fossés de Vincennes, et que nous venons mourir luiméme pendu à respagnoletted'uncfenêtre de son rliftteaudeChantilly. Le 21 août, le roi tient son lit de justice à Versailles et y tait enregistrer trois déclarations : la première concernant rétablissement d'un second vingtième pareil à celui qui subsiste depuis 1 749 ; la seconde, pour la continuation, jwiidant dix ans, des deux sous pour la levée du dixième; lu troisième, pour la prorogation de quelques droits d'entrée dans la ville de Paris. Le 17 décembre, arrêt du Parlement, portant suppression du brel du pape, en date du 16 octobre. Enfin, le 23 décembre, lit de justice au Pariement, dans lequel le roi fait publier et enregistrer en sa présence : 1' Une déclaration par laquelle il renouvelle l'ordre de l'observation du silence prescrit sur les matières de la bulle. Ordonne que les actions civiles concernant l'administration et le refus des sacrements seront portées devant les juges royaux pour les cas privilégiés, et au surplus ordonne une amnistie générale pour le passé. 2'1'n édit portant suppression de deux chambres des enquêtes et de tous les présidents des cinq chambres des enquêtes. 3* Une déclaration contenant règlement pour la discipline du Parlement. Cette déclaration tenninait la querelle, maisn’étoulTait pas les haines. Tous ces refus de sacrements et de sénnlturcs, tous ces arrêts du Parle

la déclaration du 2 septembre, qui ordonne le silence à l'endroit de la bulle; en conséquence, la compagnie fait de nouvelles représentations à Sa Majesté, et les parlements de Rouen, d'Aix et de Bordeaux ordonnent la suppression de cette circulaire comme contraire aux lois et aux usages du royaume.

Le 17 novembre 1755, naissance de M. le comte de Provence, qui sera plus tard Louis XVIII. Le 12 avril, le Parlement fait lacérer et brûler par la main du bourreau, une instruction pastorale de l'évêque de Troyes, sur le schisme. Le 6 juin, à son tour, ce prélat publie un mandement par lequel il condamne et casse l'arrêt du Parlement, défendant de le lire et de le garder, sous peine d'excommunication. Mais à son tour, le roi l'exile au fond de l'Alsace, à l'abbaye de Meurbach.

Le 15 juin, naît M. le duc de Bourbon, père du duc d'Enghien, fusillé dans les fossés de Vincennes, et que nous verrons mourir lui-même pendu à l'espagnolette d'une fenêtre de son château de Chantilly.

Le 21 août, le roi tient son lit de justice à Versailles et y fait enregistrer trois déclarations : la première concernant l'établissement d'un second vingtième pareil à celui qui subsiste depuis 1749; la seconde, pour la continuation, pendant dix ans, des deux sous pour la levée du dixième; la troisième, pour la prorogation de quelques droits d'entrée dans la ville de Paris.

Le 17 décembre, arrêt du Parlement, portant suppression du bref du pape, en date du 16 octobre. Enfin, le 23 décembre, lit de justice au Parlement, dans lequel le roi fait publier et enregistrer en sa présence : 1° Une déclaration par laquelle il renouvelle l'ordre de l'observation du silence prescrit sur les matières de la bulle. Ordonne que les actions civiles concernant l'administration et le refus des sacrements seront portées devant les juges royaux pour les cas privilégiés, et au surplus ordonne une amnistie générale pour le passé. 2° Un édit portant suppression de deux chambres des enquêtes et de tous les présidents des cinq chambres des enquêtes. 3° Une déclaration contenant règlement pour la discipline du Parlement. Cette déclaration terminait la querelle, mais n'étouffait pas les haines. Tous ces refus de sacrements et de sépultures, tous ces arrêts du Parle-

 ment, fous ccs contre-arrêts du conseil, re\il des conseillers et des présidents, cette absence de la justice, tous ces impôts si dure, si lourds, faisaient courir comme un frisson de tempête dans les flots de ce peuple qui , depuis six ans, a cessé de voir son roi , et qui , n'entendant plus parler de lui que par les percepteurs, les huissiers et les exempts, a désappris d'abord à l'aimer et apprend peu à peu à le haïr. Aussi, depuis deux ou trois ans, les rapports du lieutenant de police sont-ils sombres cl menaçants; il ne dissimule pas au roi les menaces cju'il entend tous les jours proférer contre lui ; il engage madame de Pompadour à se méfier de quelque crime. De son côté, la marquise loçoit lettre sur lettre ; presque toutes sont insultantes, quelques-unes indiquent des complots; un jour, c'est contre le roi, un autre jour, c'est contre elle, un autre jour enfin, c'est contre le duc de Bourgogne, pauvre enfant auquel on promet la mort de cet autre prince dont il porte le nom, et qui mourra bientôt effectivement. Il y a dans l'air le poignard de Maclietb. Le 5 janvier 1757, vers cinq heures du soir, Louis XV, qui, dans l'après-midi, est revenu de Trianon pour voir mesdames ses filk's, se disposait à y retourner ; sorti de leur appartement avec M. le dauphin et une partie de la cour, il se dirige vers l'escalier au bas duquel une voiture l'attend. Il fait nuit, il (ait froid, chacun est enveloppé dans sa redingote; le roi en a deux, dont une en fourrure. Tout à coup, au moment où il met le pied sur le degré de velours, un homme s'élance d'un enfoncement, et le roi s'écrie : — Oh ! l'on m'a donné un furieux coup de poing. Puis, passant la main sous sa veste et la retirant toute sanglante: — Jcsuisblesséî dit-il. Alors, se retournant et apercevant près de lui un homme qui a son chapeau sur la tête : — C'est cet homfnc, dit-il, qui m'a frappé; anêicz-le, mais ne lui faites pas de mal. l'n valet de pied s'était élancé sur l'assassin et l'avait arrêté. Remis entre les mains des gardis du corps , cet homme fut conduit dans leur sidie et on le fouilla. Il avait encore sur lui l'arme avec laquelle il venait de frapper le roi. C'était un couteau à deux lames, l'une ayant la forme des laines de couteau oivlinairc, large cl])ointuc; l'autre en forme de lame de canif et ayant cinq pouces de long. C'était de Digitized by Google

ment, tous ces contre-arrêts du conseil, l'exil des conseillers et des présidents, cette absence de la justice, tous ces impôts si durs, si lourds, faisaient courir comme un frisson de tempête dans les flots de ce peuple qui, depuis six ans, a cessé de voir son roi, et qui, n'entendant plus parler de lui que par les percepteurs, les huissiers et les exempts, a désappris d'abord à l'aimer et apprend peu à peu à le haïr. Aussi, depuis deux ou trois ans, les rapports du lieutenant de police sont-ils sombres et menaçants; il ne dissimule pas au roi les menaces qu'il entend tous les jours proférer contre lui; il engage madame de Pompadour à se méfier de quelque crime. De son côté, la marquise reçoit lettre sur lettre; presque toutes sont insultantes, quelques-unes indiquent des complots; un jour, c'est contre le roi, un autre jour, c'est contre elle, un autre jour enfin, c'est contre le duc de Bourgogne, pauvre enfant auquel on promet la mort de cet autre prince dont il porte le nom, et qui mourra bientôt effectivement. Il y a dans l'air le poignard de Macbeth.

Le 5 janvier 1757, vers cinq heures du soir, Louis XV, qui, dans l'après-midi, est revenu de Trianon pour voir mesdames ses filles, se disposait à y retourner; sorti de leur appartement avec M. le dauphin et une partie de la cour, il se dirige vers l'escalier au bas duquel une voiture l'attend. Il fait nuit, il fait froid, chacun est enveloppé dans sa redingote; le roi en a deux, dont une en fourrure. Tout à coup, au moment où il met le pied sur le degré de velours, un homme s'élance d'un enfoncement, et le roi s'écrie :

— Oh! l'on m'a donné un furieux coup de poing. Puis, passant la main sous sa veste et la retirant toute sanglante: — Je suis blessé! dit-il.

Alors, se retournant et apercevant près de lui un homme qui a son chapeau sur la tête : — C'est cet homme, dit-il, qui m'a frappé; arrêtez-le, mais ne lui faites pas de mal.

Un valet de pied s'était élancé sur l'assassin et l'avait arrêté. Remis entre les mains des gardes du corps, cet homme fut conduit dans leur salle et on le fouilla. Il avait encore sur lui l'arme avec laquelle il venait de frapper le roi. C'était un couteau à deux lames, l'une ayant la forme des lames de couteau ordinaire, large et pointue; l'autre en forme de lame de canif et ayant cinq pouces de long. C'était de

LOUIS XV 293 celte dcniiére dont il s’clait servi pour frapper; seulement il avait eu le temps et la présence d’esprit de ressuyer. De plus, il avait sur lui trente-sept louis d’or, quelque peu d’argent blanc et un livre intitulé : Imtructions et prières chrétiennes. Il n’essaya point de se sauver ni dè cacher son nom, et déclara se nommer François Damiens. C’était le même prénom que Ravaillac. Puis, comme pressé par un remords, il s’é'cria : — Qu’on prenne garde à M. le dauphin ! que M. le dauphin ne sorte pas aujourd’hui! Celte exclamation fait croire que Damiens a des complices, cette croyance s’augmente de la déclaration d’un garde de la porte, qui vient déclarer qu’un quart d’heure avant l’assassinat il a entendu un individu dire à Damiens : — Es-tu prêt? Et Damiens lui répondre : — J’attends. Ce fut alors, et pour donner suite à cet interrogatoire extra-judiciaire, que les gardes, afin d’obtenir de l’assassin une révélation plus complète, commencèrent à lui donner la torture. On approcha Damiens du feu et on lui tenailla les chevilles des pieds avec des pinces rouges, mais quelle que fût la douleur qu’il ressentit, à peine jeta-t-il quelques cris, d’ailleurs il était tomlié entre les mains des soldats-gentilshommes qui se lassèrent bienbH de cette besogne de bourreaux. Le prévôt de l’hôtel, qui était compétent à instruire les procès concernant les crimes de lèse-majesté, arriva sur ces enti-efailes, s’empara de Damiens et le fit conduire à la geôle. Quant au roi, qui avait montré d’abord un si grand sang-froid et dont les premières paroles avaient été pour recommander de ne faire aucun mal à l’assassin, il rentra dans son appartement et on le coucha. Tout à coup une crainte lui prit, c’est que le couteau ne fût em|x>isonné. Celte crainte fut si grande, que le roi délégua ses pouvoirs au dauphin et demanda de se confesser. Un cri général courut de Versailles à Paris : < Le roi est assassiné. s Aussitôt, comme d’elles-mêmes, les cloches de toutes les églises sonnèrent de toutes volées, et l’archevêque de Paris ordonna des prières de quarante heures. Quoique le cliinirgien du roi, Lamartinière, annonçât hautement

cette dernière dont il s'était servi pour frapper; seulement il avait eu le temps et la présence d'esprit de l'essuyer. De plus, il avait sur lui trente-sept louis d'or, quelque peu d'argent blanc et un livre intitulé : *Instructions et prières chrétiennes*. Il n'essaya point de se sauver ni de cacher son nom, et déclara se nommer François Damiens. C'était le même prénom que Ravaillac.

Puis, comme pressé par un remords, il s'écria :

— Qu'on prenne garde à M. le dauphin! que M. le dauphin ne sorte pas aujourd'hui!

Cette exclamation fait croire que Damiens a des complices, cette croyance s'augmente de la déclaration d'un garde de la porte, qui vient déclarer qu'un quart d'heure avant l'assassinat il a entendu un individu dire à Damiens : — Es-tu prêt? Et Damiens lui répondre : — J'attends.

Ce fut alors, et pour donner suite à cet interrogatoire extra-judiciaire, que les gardes, afin d'obtenir de l'assassin une révélation plus complète, commencèrent à lui donner la torture.

On approcha Damiens du feu et on lui tenailla les chevilles des pieds avec des pinces rouges, mais quelle que fût la douleur qu'il ressentit, à peine jeta-t-il quelques cris, d'ailleurs il était tombé entre les mains des soldats-gentilshommes qui se lassèrent bientôt de cette besogne de bourreaux. Le prévôt de l'hôtel, qui était compétent à instruire les procès concernant les crimes de lèse-majesté, arriva sur ces entrefaites, s'empara de Damiens et le fit conduire à la geôle.

Quant au roi, qui avait montré d'abord un si grand sang-froid et dont les premières paroles avaient été pour recommander de ne faire aucun mal à l'assassin, il rentra dans son appartement et on le coucha. Tout à coup une crainte lui prit, c'est que le couteau ne fût empoisonné. Cette crainte fut si grande, que le roi délégua ses pouvoirs au dauphin et demanda de se confesser.

Un cri général courut de Versailles à Paris : « Le roi est assassiné. » Aussitôt, comme d'elles-mêmes, les cloches de toutes les églises sonnèrent de toutes volées, et l'archevêque de Paris ordonna des prières de quarante heures.

Quoique le chirurgien du roi, Lamartinière, annonçât hautement

294 LOUIS XV que la blessure était sans gravité, on ne fut réellement rassuré que lors(|u’il leva l'appareil et qu'on vit la plaie non-seulement légèie, mais saine. Alors les craintes se calmèrent et le cliamp des conjectures s’ouvrit. Quelles étaient les causes de l'assassinat? L'assassin avait-il des complices? Enfin quelle juridiction connaitrait do lui? Le f 5 janvier Louis XV, déjà remis de sa blessure, trancha cette dernière (juestion, en donnant commission d'instruire le procès à la grand’cliamhre du parlement de Paris, Le procès de Damiens, comme celui de Ravaillac, fut sombre et mystérieux. C'étaient doux hommes de 1a même treni])e. Dur de corps, dur d’àme; non plus que Ravaillac, Damiens ne lit pas de révélations, ou s’il en fit, elles compromettaient de si hauts personnages, que, comme cellosde Ravaillac, elles resti'rcnt secrétes. Comme Ravaillac , Damiens fut condamné au supplice des régicides. In 28 mars 1737 on vint prendre, à trois heures de l'après-midi,' Damiens à sa prison pour être conduit à la place de Grève. Toutes les précautions avaient été prises pour empêcher lo tumulte, et ^mur laisser au supplice tout le terrible développement qu'il devait avoir. Ycis cinq heures du soir, Damiens fut placé sur l'échafaud où le liourreau le deshabilla; pendant un insUnit il put regarder ses memhies que la torture avait meurtris et que l'écai'tellcment allait déchirer, on s'étoima du calme avec le({ucl il lit cet examen et de la fermeté de son regard lorsqu'il se reporta de lui-méme sur la foule qui l'entourait. L’échafaud était élevé de cinq pieds au-dessus de la terre, il était large de huit à neuf pieds. Im condamné y fut as-sujetti d’abord par des cordes, ensuite («r des chaînes de ter qui le retenaient au-dessous lies bras et au-dessous des cuisses. La main qui avait frappé devait étio punie lu première, onia lui brûla avec un l'eu de soufre; au moment où ce feu s'alluma il jolp un cri terrible, mais ce fut tout, cette prcmii'rc douleur passée, il releva la tète et regarda brûler sa main sans emportement, sans imprécations et même sans plainte. La main hrûho, le tciiaillcment commenta ; avec sa mâchoire de fer I hor- , rible instrument lui arracha les cliaira des bras, des mamelles, des cuisses, puis partout où béait une plaie sanglante on versa du plomb Digilized by Google

que la blessure était sans gravité, on ne fut réellement rassuré que lorsqu'il leva l'appareil et qu'on vit la plaie non-seulement légère, mais saine. Alors les craintes se calmèrent et le champ des conjectures s'ouvrit. Quelles étaient les causes de l'assassinat? L'assassin avait-il des complices? Enfin quelle juridiction connaîtrait de lui?

Le 15 janvier Louis XV, déjà remis de sa blessure, trancha cette dernière question, en donnant commission d'instruire le procès à la grand'chambre du parlement de Paris.

Le procès de Damiens, comme celui de Ravaillac, fut sombre et mystérieux. C'étaient deux hommes de la même trempe. Dur de corps, dur d'âme; non plus que Ravaillac, Damiens ne fit pas de révélations, ou s'il en fit, elles compromettaient de si hauts personnages, que, comme celles de Ravaillac, elles restèrent secrètes. Comme Ravaillac, Damiens fut condamné au supplice des régicides.

Le 28 mars 1757 on vint prendre, à trois heures de l'après-midi, Damiens à sa prison pour être conduit à la place de Grève. Toutes les précautions avaient été prises pour empêcher le tumulte, et pour laisser au supplice tout le terrible développement qu'il devait avoir. Vers cinq heures du soir, Damiens fut placé sur l'échafaud où le bourreau le déshabilla; pendant un instant il put regarder ses membres que la torture avait meurtris et que l'écartellement allait déchirer, on s'étonna du calme avec lequel il fit cet examen et de la fermeté de son regard lorsqu'il se reporta de lui-même sur la foule qui l'entourait.

L'échafaud était élevé de cinq pieds au-dessus de la terre, il était large de huit à neuf pieds. Le condamné y fut assujetti d'abord par des cordes, ensuite par des chaînes de fer qui le retenaient au-dessous des bras et au-dessous des cuisses. La main qui avait frappé devait être punie la première, on la lui brûla avec un feu de soufre; au moment où ce feu s'alluma il jeta un cri terrible, mais ce fut tout, cette première douleur passée, il releva la tête et regarda brûler sa main sans emportement, sans imprécations et même sans plainte. La main brûlée, le tenaillement commença ; avec sa mâchoire de fer l'horrible instrument lui arracha les chairs des bras, des mamelles, des cuisses, puis partout où béait une plaie sanglante on versa du plomb

LOUIS XV 29j l'niidii, ilo l’hiiilo hmiillanfe ef rte la poix résilie. A cha(|iic blessure nouvelle, àclmqiic nouvelle brûlure on enlenrtail un cri et puis c’était tout. Ce n'était là que les préliminaires du supplice, (ües préliminaires accomplis, Damiens fut couché sur une petite charpente à la hauteur de traits des chevaux et assez étroite pour que l'extrémité des pieds et des mains la dépassât. Alois la foule put jouir d'un spectacle odieux et inattendu ; si forts que fussent ces chevaux, les muscles et les nerfs de la machine humaine luttèrent une heure contre eux, trois fois emportés sous le fouet, Damiens les ramena trois fois. EnPm le bourreau coupa à cotqvs de hache les muscles principaux, une jambe fut emportée , puis l'autre, puis un bras, le (ratient vivait toujours, ce ne fut qu'au démembrement du dernier bras que ce tronc informe consentit enlin à mourir. Et il mourut emportant son secret dans sa tombe comme l’avait emporté Ravaillac, comme devait l’emporter Louvel; aussi chacun fut-il accusé de complicité avec l’assassin, cl il n’y eut pas de supposition extravagante qui ne trouvât ses crédules, A la suite de cette exécution , le roi envoya une lettre de cachet à M. d'Argenson, ministre de la guerre, et une autre à M. de Machault , ministre de la marine. Une troisième démission fut, vers le même temps, demandée par le roi â M. de Rouillé; mais oette chute du ministre des alTuires étrangères eut un autre motif. Le marquis de Paubny, neveu de M. d’Argenson, eut la place de son oncle. M. de Moras eut celle de M. do Machault. Et l'abbé comte de Bernis, celle de M. de Rouillé. N’oublions pas, au milieu de tout cela, de consigner la mort de Fontenclle, le doyen des hommes de lettix» de l’épOqueet le type des égoïstes de tous les temps. U était âgé de cent ans moins un mois.

CHAPITRE XVIL A peine rAnglcterrc vit-elle la pueree engagée dans le Canada et dans l'Inde, qu’elle songea à nous susciter une guerre européenne.

296 LOUIS XT Un traité existait entre elle et la Russie, au cas où la France envahirait le Hanovre, celte possession chérie de Georges II. Un corps de 50,000 Moscovites devait être prêt à agir pour le service de l'Angleterre; en échange de cette dépense d'hommes, l'AngleleiTe, comme toujours, faisait une dépense d'argent et payait 100,000 livres sterling et d'avance, à l'impératrice de Russie. L'hahilelé de M. le marquis de Llidpital, notre ambassadeur extraordinaire à la cour de Russie, annula le traité. L'Angleterre, trompée dans ses espérances de ce cOté, se tourna vers la Prusse. Un traité fut signé entre les deux puissances le 1 6 janvier 1756, et M. le marquis de Valory, ambassadeur à Berlin, donna bientôt avis au roi, que Frédéric allait marcher sur la Saxe comme auxiliaire du cabinet de Londres. Une réunion où quatre grandes puissances devaient avoir leur représentant, venait justement d'être décidée à Vienne. Ces représentants étaient : le maréchal d'Estrées, pour la France; le comte d'Apraxin , pour la Russie ; le comte Daun , pour l'Autriche , et le comte de Rosen, pour la Suède. Le but de cette réunion était un plan de campagne commun contre le roi de Prusse; ^ison insatiable ambition et sa soif éternelle de conquêtes, au mépris du. traité de Westphalie, troublait encore la paix de l'Allemagne, les quatre puissances se réunissaient contre lui , l'écrasaient sous un effort commun et réduisaient la Prusse aux vieilles proportions de l'électorat de Brandebourg, Mais pendant qu'on délibère Frédéric prend son parti, il a 80,000 hommes sous les armes, tandis que la coalition n'a pas une seule armée en ligne; 60,000 hommes conduits par le prince Ferdinand de Brunswick marchent sur Leipsick. L'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste H, jette à la fois un cri de surprise et de détresse. Il se plaint à la diète et à l'empereur. Il demande ce que signifie cette effroyable violation du droit germanique, et dans quel dessein la Prusse s'empare de la Saxe sans déclaration de guerre. Mais Frédéric répond avec cette bonhomie qu'on lui connait, que s'il envahit la Saxe, c'est de peur que l'empereur d'Autriche ne le devance. Il connaît les projets des quatre puissances, c'est contre lui que leurs plénipotentiaires sont assemblés à Vienne. Les Etats Digitized by Google

Un traité existait entre elle et la Russie, au cas où la France envahirait le Hanovre, cette possession chérie de Georges II. Un corps de 50,000 Moscovites devait être prêt à agir pour le service de l'Angleterre; en échange de cette dépense d'hommes, l'Angleterre, comme toujours, faisait une dépense d'argent et payait 100,000 livres sterling et d'avance, à l'impératrice de Russie. L'habileté de M. le marquis de Lhôpital, notre ambassadeur extraordinaire à la cour de Russie, annula le traité.

L'Angleterre, trompée dans ses espérances de ce côté, se tourna vers la Prusse. Un traité fut signé entre les deux puissances le 16 janvier 1756, et M. le marquis de Valory, ambassadeur à Berlin, donna bientôt avis au roi, que Frédéric allait marcher sur la Saxe comme auxiliaire du cabinet de Londres.

Une réunion où quatre grandes puissances devaient avoir leur représentant, venait justement d'être décidée à Vienne. Ces représentants étaient : le maréchal d'Estrées, pour la France; le comte d'Apraxin, pour la Russie; le comte Daun, pour l'Autriche, et le comte de Rosen, pour la Suède. Le but de cette réunion était un plan de campagne commun contre le roi de Prusse; si son insatiable ambition et sa soif éternelle de conquêtes, au mépris du traité de Westphalie, troublait encore la paix de l'Allemagne, les quatre puissances se réunissaient contre lui, l'écrasaient sous un effort commun et réduisaient la Prusse aux vieilles proportions de l'électorat de Brandebourg. Mais pendant qu'on délibère Frédéric prend son parti, il a 80,000 hommes sous les armes, tandis que la coalition n'a pas une seule armée en ligne; 60,000 hommes conduits par le prince Ferdinand de Brunswick marchent sur Leipsick.

L'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste II, jette à la fois un cri de surprise et de détresse. Il se plaint à la diète et à l'empereur. Il demande ce que signifie cette effroyable violation du droit germanique, et dans quel dessein la Prusse s'empare de la Saxe sans déclaration de guerre. Mais Frédéric répond avec cette bonhomie qu'on lui connait, que s'il envahit la Saxe, c'est de peur que l'empereur d'Autriche ne le devance. Il connait les projets des quatre puissances, c'est contre lui que leurs plénipotentiaires sont assemblés à Vienne. Les États

LOUIS XV 297 dont il vient de s’emi>arer c’est un dépôt qui lui répond de l’inlégrdlité de la Prusse. En attendant, il entoure l’armé» saxonne, la fait prisonnière, la dépouille de ses équipements, de ses magasins, do sesarmes, afin qu'ils ne tomlient pasaux mains de l'ennemi qui pourrait s’,n servir contre lui. 11 les rendra à la (in de la campagne, si, comme il l'espère, les coalisés sont aimables pour lui. En attendant, il occupe Dresde et Leipsick. Peut-être les choses se passeront-elles de manière à ce qu'il puisse les garder. La Prusse, ce grand serpent dont la queue touche à Thionville et la tête à Memel, a toujours eu grande envie d’avaler la Saxe. Il n’y avait plus à reculer pour la France, les engagements avec la Saxe et avec l'empire étaient positifs. On leva une armée de ceiit mille hommes; on prévint les Provinces-Unies, pour conserver leur ncutralilc, que les frontières de la Hollande seraient scrupuleusement res|jectces; on la divisa en trois corps, on donna le commandement de l’un à Charles de Rohan, prince de Soubise, le commandement de l’autre à Victor-François, comte de Broglie, fils du vieux maréchal; enfin, celui du troisième à Yves-François Desmarets, comte de Maillebois. Ce n'était point cc qu’il eût fallu pour lutter avec un homme de la taille de Frédéric, mais le maréchal de Saxe était mort, mais le maréchal de Lowendahl était mort, mais M. de Itelle-lsle était vieux et ami du grand Frédéric, mais M. de Richelieu , qui venait de prendre Mahon , avait pris Mahon comme il prenait tout, d'un coup de main; il avait le courage qui exécute une charge brillante, et non le froid génie qui dessine un plan de campagne. C’était un colonel de mousquetaires et non un général d’aivmée. On fut obligé de se contenter de ce que l’on avait. De son côté, l’armée autrichienne avec laquelle nous allions combiner nos mouvements, et l’armée russe qui se mettait en campagne pour entrer en ligne avec nous, n’offraient point de ca|iacilés supérieures auxquelles on pût aveuglément abandonner la conduite de la campagne. Le prince Eugène avait disparu, et le feld-maréchal Daun, soldat (le fortune, avait remplacé Piccolomini. L’école allemande succédait donc à l’école savoyarde et italienne. Les Russes s’avançaient avec quatre-vingt mille hommes, comT. I. 38 Digitized by Google

dont il vient de s'emparer c'est un dépôt qui lui répond de l'intégralité de la Prusse. En attendant, il entoure l'armée saxonne, la fait prisonnière, la dépouille de ses équipements, de ses magasins, de ses armes, afin qu'ils ne tombent pas aux mains de l'ennemi qui pourrait s'en servir contre lui. Il les rendra à la fin de la campagne, si, comme il l'espère, les coalisés sont aimables pour lui. En attendant, il occupe Dresde et Leipsick. Peut-être les choses se passeront-elles de manière à ce qu'il puisse les garder. La Prusse, ce grand serpent dont la queue touche à Thionville et la tête à Memel, a toujours eu grande envie d'avaler la Saxe.

Il n'y avait plus à reculer pour la France, les engagements avec la Saxe et avec l'empire étaient positifs. On leva une armée de cent mille hommes; on prévint les Provinces-Unies, pour conserver leur neutralité, que les frontières de la Hollande seraient scrupuleusement respectées; on la divisa en trois corps, on donna le commandement de l'un à Charles de Rohan, prince de Soubise, le commandement de l'autre à Victor-François, comte de Broglie, fils du vieux maréchal; enfin, celui du troisième à Yves-François Desmarets, comte de Maillebois. Ce n'était point ce qu'il eût fallu pour lutter avec un homme de la taille de Frédéric, mais le maréchal de Saxe était mort, mais le maréchal de Lowendahl était mort, mais M. de Belle-Isle était vieux et ami du grand Frédéric, mais M. de Richelieu, qui venait de prendre Mahon, avait pris Mahon comme il prenait tout, d'un coup de main; il avait le courage qui exécute une charge brillante, et non le froid génie qui dessine un plan de campagne. C'était un colonel de mousquetaires et non un général d'armée. On fut obligé de se contenter de ce que l'on avait.

De son côté, l'armée autrichienne avec laquelle nous allions combiner nos mouvements, et l'armée russe qui se mettait en campagne pour entrer en ligne avec nous, n'offraient point de capacités supérieures auxquelles on pût aveuglément abandonner la conduite de la campagne. Le prince Eugène avait disparu, et le feld-maréchal Daun, soldat de fortune, avait remplacé Piccolomini. L'école allemande succédait donc à l'école savoyarde et italienne.

Les Russes s'avançaient avec quatre-vingt mille hommes, com-

398 LOUIS XV mandés par le feld-maréchal comte Âpraxin, qui avait fait, sous le maréchal Munich, le même que nous avons vu poui'suivie le siège de Dantzick, ses premières campagnes contre lés Turcs. L'arnii'ie russe, formée par Pierre I", était à cette époque ce qu'elle est encore aujourd'hui, une immense machine impassible, sur laquelle un machiniste habile peut toujours compter, qui n'avance et ne recule qu'à l'ordre de ses chefs, qu'on peut détruire, mais qu'il est impossible de vaincre. — Ce n'est pas le tout que de tuer un Russe, disait Napoléon, il faut encore le pousser pour qu'il tombe. Li Saxe avait de son côté, trente-cinq mille hommes, mais ces trente-cinq mille hommes avaient été, dès le début de la campagne, entourés, morcelés, désarmés. L'avant-garde de la coalition avait donc disparu, laissant à Frédéric le cours dcl'Elliesur le<|uel il pouvait opérer à sa guise, et les admirables positions stratégiques de Pjrna, de Dresde et de Leipsick. De son côté, lu Suède venait de publier un manifeste dans lequel elle annonçait qu'en qualité de garant du traité de Westphalie, elle ne pouvait s'empêcher do faire entrer ses troupes dans les domaines du roi de Prusse et dans la division du duché de Poméranie, pour venger les constitutions de l'empire violées, et pour forcer ce prince à donner les satisfactions demandées. En conséquence, grâce à deux millions de subsides envoyés au roi de Suède, celui-ci avait mis sur pied trente mille hommes destinés à opérer en Poméranie; vieilles et excellentes troupes, chez lesquelles les traditions de GustaveAdolphe et de Charles XII étaient encore vivantes. Ainsi, contre lui et ses quatre-vingt mille hommes, Frédéric voyait s'avancer cent quatro-vUigt mille Français, divisés en trois armrés : armée de Hanovre, marchant droit aux posses.sions anglaises sur le continent, armée de Westphalie, menaçant la Prusse sur son flanc; et armée de Silésie devant agir de concert avec les Autrichiens contre la Silésie et la Saxe. Quatre-vingt mille Russes d'élite qui devaient l'attaquer au nord et en flanc; centquarante mille Autrichiens; et trente mille Suédois. C'est-à-dire quatre cent trente mille hommes. U est vrai que Frédéric avait pour allié ce terrible duc de CumDigilized by Google

loms XV 299 l)erland, qui, apres avoir perdu la bataille de Fonlenoy, était allé, l oinmc Alitée, reprendre des forces en touchant la terre natale; là, nous l'avons vu. briser comme verre la fortune de Stuart, puis, le prétendant (viiti, il avait écrasé' l'Kcosse, et cela d'une si dure façon, qu'il repiissait sur le continent avec le surnom de Boucher. Son armée se com|>osait d'IIanovriens et Hessois, quiiue ou vingt mille hommes tout au plus. Comme on le voit, ni Naples, ni l'Espagne n'étaient mêlées à la question; Naples et rEs|xigne, n'avaient rien à faire dans cette quei-cllc toute maritime entre la France et l'Angleterre; mais, à part ces deux puissances, la moitié du monde était un feu, puisqu'un se Imttait déjà sur le Saint-Laurent, dans le golfe du Mexique, à Madagascar, dans l'Inde et au Séné'gal, et qu'on allait se battre sur l'Ebre, sur le Rhin et sur la .Meuse. Le fl avril I7a7, les hostilités commencent, le prince de Souhise envoie un détachement de troupes autrichiennes s'emparer deClèves; le 8 , un autre s'empare de Vesel ; en huit joiire tout l'État de Clèves et de Gueldres, à l'exception de lu ville de Gncidres, est occuiic. Gueldres, hloijuée, se rend quelques jours plus lard sans cou|> férir, et le 23 aoiil, les troupes prussiennes qui défendaient le duché, forcé'csde se retirer d'abord à Lipstadt, sont contraintes de l'abandonner encore, et vont joindre à Bilefeld les troupes hanovriennes et hessoises commandées par le duc de Cumberland. Sur ces entrefaihs, le maréchal d'Estrées arrive à Vesel et prend le commandement de l'armée. Ix-s premières opérations du maréchal se tournent vers le duc de Cumlierland, cani|)é à Bilefeld ; par scs marches et ses contro-marches il l'inquiéle de façon ipi'il crâinl d'être enfermé, re|>asse le Vesel pour défendre l'électorat de Hanovre, et est forcé d'accepter la bataille d'Hastcmheck qui le force d'abandonner aux Français la ville, l'cleclorat de Hanovre, et les Étals de Br unswick. Le 28 juillet, le maréchal d'Estrées prend la ville de Hamelcn, ou il trouve soi.vnntc-trois pièces de canon, et ou il est rejoint par l’armée de Westphalic, conduite par le duc de Richelieu, lequel, comme étant le plus vieux maréchal, prend le commandement des Digilized by Google

berland, qui, après avoir perdu la bataille de Fontenoy, était allé, comme Antée, reprendre des forces en touchant la terre natale; là, nous l'avons vu briser comme verre la fortune de Stuart, puis, le prétendant parti, il avait écrasé l'Écosse, et cela d'une si dure façon, qu'il repassait sur le continent avec le surnom de *Boucher*.

Son armée se composait d'Hanovriens et Hessois, quinze ou vingt mille hommes tout au plus.

Comme on le voit, ni Naples, ni l'Espagne n'étaient mêlées à la question; Naples et l'Espagne, n'avaient rien à faire dans cette querelle toute maritime entre la France et l'Angleterre; mais, à part ces deux puissances, la moitié du monde était en feu, puisqu'on se battait déjà sur le Saint-Laurent, dans le golfe du Mexique, à Madagascar, dans l'Inde et au Sénégal, et qu'on allait se battre sur l'Ebre, sur le Rhin et sur la Meuse.

Le 6 avril 1757, les hostilités commencent, le prince de Soubise envoie un détachement de troupes autrichiennes s'emparer de Clèves; le 8, un autre s'empare de Vesel; en huit jours tout l'État de Clèves et de Gueldres, à l'exception de la ville de Gueldres, est occupé. Gueldres, bloquée, se rend quelques jours plus tard sans coup férir, et le 23 août, les troupes prussiennes qui défendaient le duché, forcées de se retirer d'abord à Lipstadt, sont contraintes de l'abandonner encore, et vont joindre à Bilefeld les troupes hanovriennes et hessoises commandées par le duc de Cumberland. Sur ces entrefaites, le maréchal d'Estrées arrive à Vesel et prend le commandement de l'armée.

Les premières opérations du maréchal se tournent vers le duc de Cumberland, campé à Bilefeld; par ses marches et ses contre-marches il l'inquiète de façon qu'il craint d'être enfermé, repasse le Vesel pour défendre l'électorat de Hanovre, et est forcé d'accepter la bataille d'Hastembeck qui le force d'abandonner aux Français la ville, l'électorat de Hanovre, et les États de Brunswick.

Le 28 juillet, le maréchal d'Estrées prend la ville de Hamelen, où il trouve soixante-trois pièces de canon, et où il est rejoint par l'armée de Westphalie, conduite par le duc de Richelieu, lequel, comme étant le plus vieux maréchal, prend le commandement des

300 LOUIS XV deux corps. Le maréchal a trouve l'armée du duc de Cumberland en pleine retraite, il laisse reposer un instant ses troupes, puis se met à la [wursuite du général anglais, le pousse dans le duché de Verden, entre à Verden le 28 août, mène les Hanovriens et les Hessois toujours fuya.it devant lui, s'empare de Bremcn, oblige l'ennemi de se retirer auprc's de Stade et l'accule à la mer. Là», quand le duc de Richelieu peut tout noyer, prince anglais, troupes hanovriennes, soldats hessois, quand vingt-cinq mille hommes peuvent disparaitre dans l'Océan, il signe le 1 0 septembre la convention de Closter-Seven, |)!ir laquelle, sous la garantie de Sa Majesté Danoise, le prince anglais s'engage à renvoyer ses troupes auxiliaires, à passer l'Elbe avec la partie de son armée (pi'il ne pourra placer dans la ville de Stade et aux environs, à ne permettre à la garnison de cette ville de faire aucun acte d'hostilité, et à laisser enfin jusqu'à la paix, les trou[)es françaises en possession de Bremen et de Verden. Sur de pareils actes, l'iiistoire hésite à porter un jugement, mais le peuple qui n'hésite [las, lui, appelle le pavillon que lait Ivilir M. de Richelieu au coin du boulevard et de la rue de Choiseul, et dans lequel il dépense deux millions, le pavillon de Hanovre. Mais tel qu'il était enfin, et en sup|X>sant son exécution, ce traité nous rendait raaitres absolus de tous les Etats du roi d'Angleterre en Allemagne, ainsi que de ceux de ses alliés, et nous donnait la facilité de conduire de nouveaux secours à l'impératrice et à l'électeur de Saxe , nous ouvrant en même temps un chemin pour porter la guerre dans le duché de Magdebourg. Aussi , la position de Frédéric était grave, car après avoir gagné la bataille de Prague le 6 mai, il avait perdu le 18 juin celle de Chosemiles, qui l'avait forcé de lever le 20 le siège de Prague. .Aussitôt, le prince Charles de Lorraine, saisissant l'occasion, avait fait une sortie sur l'airière-garde prussienne et lui avait tué deux mille hommes. Tout le long de sa route, Frédéric avait été en outre harcelé par les houzards autrichiens, meute toujours prêle à inndre sur l'ennemi qui recule. Enfin, le prince Charles et le niaréchal Daun réunis, l'avaient forcé au bout de deux mois d'évacuer la Bohême, tandis que l'armée russe, après avoir pris le 5 juillet la ville de Digitized by Google

deux corps. Le maréchal a trouvé l'armée du duc de Cumberland en pleine retraite, il laisse reposer un instant ses troupes, puis se met à la poursuite du général anglais, le pousse dans le duché de Verden, entre à Verden le 28 août, mène les Hanovriens et les Hessois toujours fuyant devant lui, s'empare de Bremen, oblige l'ennemi de se retirer auprès de Stade et l'accule à la mer. Là, quand le duc de Richelieu peut tout noyer, prince anglais, troupes hanovriennes, soldats hessois, quand vingt-cinq mille hommes peuvent disparaître dans l'Océan, il signe le 10 septembre la convention de Closter-Seven, par laquelle, sous la garantie de Sa Majesté Danoise, le prince anglais s'engage à renvoyer ses troupes auxiliaires, à passer l'Elbe avec la partie de son armée qu'il ne pourra placer dans la ville de Stade et aux environs, à ne permettre à la garnison de cette ville de faire aucun acte d'hostilité, et à laisser enfin jusqu'à la paix, les troupes françaises en possession de Bremen et de Verden.

Sur de pareils actes, l'histoire hésite à porter un jugement, mais le peuple qui n'hésite pas, lui, appelle le pavillon que fait bâtir M. de Richelieu au coin du boulevard et de la rue de Choiseul, et dans lequel il dépense deux millions, le pavillon de Hanovre.

Mais tel qu'il était enfin, et en supposant son exécution, ce traité nous rendait maîtres absolus de tous les États du roi d'Angleterre en Allemagne, ainsi que de ceux de ses alliés, et nous donnait la facilité de conduire de nouveaux secours à l'impératrice et à l'électeur de Saxe, nous ouvrant en même temps un chemin pour porter la guerre dans le duché de Magdebourg.

Aussi, la position de Frédéric était grave, car après avoir gagné la bataille de Prague le 6 mai, il avait perdu le 18 juin celle de Chosemiles, qui l'avait forcé de lever le 20 le siége de Prague. Aussitôt, le prince Charles de Lorraine, saisissant l'occasion, avait fait une sortie sur l'arrière-garde prussienne et lui avait tué deux mille hommes. Tout le long de sa route, Frédéric avait été en outre harcelé par les houzards autrichiens, meute toujours prête à fondre sur l'ennemi qui recule. Enfin, le prince Charles et le maréchal Daun réunis, l'avaient forcé au bout de deux mois d'évacuer la Bohême, tandis que l'armée russe, après avoir pris le 5 juillet la ville de

Louis xv 301 Mcmcl , cuirait dans la Prusse ducale , que l’armée du prince de Soubise marchait sur la Saxe et que les Suédois se prépaiment à atüiquer la Poméranie. La défaite du duc de Cumberland était donc le dernier coup porté aux espérances de Frédéric; aussi, comme .\nnibal à Zama, comme Caton à Clique, comme Brutus à Pbilippes, l’idé'e qui se dresse devant lui est-elle celle du suicide. Ce projet ne fut pas de longue durée et ce qui surtout détermina Frédéric à vivre, ce sont les niauvaises manoeuvres que lit M. de Soubise. Frédéric, par les manœuvres des armées combinées, formait le point central d'un grand cercle qui allait toujours se rétrécissant comme dans ces battues de l'Inde où le roi des animaux se trouve de plus en plus i-esserré, et dans un moment donné n'a plus d’autre ressource que de chercher un passage à l'endroit le moins bien garni d'éléphants et de chasseurs. Frédéric r^arde autour de lui, calcule que le point fermé par le prince de Soubise et les auxiliaiies français sous ses ordres est le plus facile, qu’il y a là des soldats de toutes les provinces de l'Althmagne, wurtembergeois, bavarois, badois, que les soldats français se défient de leurs alliés, que les alliés détestent les Français, quele prince de Soubise et le prince de Saxe Hildeburghausen se jalousent l’un l’autre; qu’il y a là soixante mille hommes, mais divers, qu’il en a trente-cinq mille, mais unis et fermes; c’est à travers les Français, les Wurtembergeois, les Badoiset les Bavarois que Frédéric fera sa trouée, c’est sur le corps du prince de Soubise et du prince de Saxe Hildeburghausen qu’il passera; la bataille qu’il livrera s'appellera la bataille de Rosback, et comme Malplaquet, Ramillies, Hochstedt, comptera au nombre de nos grandes défaites. Les deux derniers princes étaient nés sous de tristes auspices, le duc de Berry, qui devait être iouis XVI, avait vu le jour au milieu des querelles du Parlement et des émeutes populaires qui , quarante ans plus lard, devaient se changer en révolution. Le comte d’Artois, qui devait être Charles X, était né la veille d’une défaite. Le prince de Soubise s’était personnellement conduit en brave soldat, il avait fait les fautes d’un mauvais général ; resté le dernier sur le champ de bataille, il avait chargé trois fois l’épée au poing; Digilized by Google

Memel, entrait dans la Prusse ducale, que l'armée du prince de Soubise marchait sur la Saxe et que les Suédois se préparaient à attaquer la Poméranie. La défaite du duc de Cumberland était donc le dernier coup porté aux espérances de Frédéric; aussi, comme Annibal à Zama, comme Caton à Utique, comme Brutus à Philippes, l'idée qui se dresse devant lui est-elle celle du suicide.

Ce projet ne fut pas de longue durée et ce qui surtout détermina Frédéric à vivre, ce sont les mauvaises manœuvres que fit M. de Soubise.

Frédéric, par les manœuvres des armées combinées, formait le point central d'un grand cercle qui allait toujours se rétrécissant comme dans ces battues de l'Inde où le roi des animaux se trouve de plus en plus resserré, et dans un moment donné n'a plus d'autre ressource que de chercher un passage à l'endroit le moins bien garni d'éléphants et de chasseurs. Frédéric regarde autour de lui, calcule que le point fermé par le prince de Soubise et les auxiliaires français sous ses ordres est le plus facile, qu'il y a là des soldats de toutes les provinces de l'Allemagne, wurtembergeois, bavarois, badois, que les soldats français se défient de leurs alliés, que les alliés détestent les Français, que le prince de Soubise et le prince de Saxe Hildeburghausen se jalousent l'un l'autre; qu'il y a là soixante mille hommes, mais divers, qu'il en a trente-cinq mille, mais unis et fermes; c'est à travers les Français, les Wurtembergeois, les Badois et les Bavarois que Frédéric fera sa trouée, c'est sur le corps du prince de Soubise et du prince de Saxe Hildeburghausen qu'il passera; la bataille qu'il livrera s'appellera la bataille de Rosback, et comme Malplaquet, Ramillies, Hochstedt, comptera au nombre de nos grandes défaites.

Les deux derniers princes étaient nés sous de tristes auspices, le duc de Berry, qui devait être Louis XVI, avait vu le jour au milieu des querelles du Parlement et des émeutes populaires qui, quarante ans plus tard, devaient se changer en révolution. Le comte d'Artois, qui devait être Charles X, était né la veille d'une défaite.

Le prince de Soubise s'était personnellement conduit en brave soldat, il avait fait les fautes d'un mauvais général ; resté le dernier sur le champ de bataille, il avait chargé trois fois l'épée au poing;

302 louis XV enfin, n’ayont plusautour de lui que doux ri’giincnls suisses foi mès en carré, il avait essayé, mais iniililemcnt, de soutenir une letiaile que la fuite des Allemands changea hientôt en déroute complète. G)mme il nous est impossible de suivre dans tous ses détails et la guerre continentale et la guerre maritime, nous allons donner les dates et les résultats des principaux combats livrés sur terie et sur mer et qui forment les épisodes de cette lutte que termina le tr.iité signé à Paris entre le roi de France, le roi d’Espagne et le roi d’Angleterre, le tO février 1763, et qui fut suivi du traité signé entre l’impératrice et le roi de Prusse à Humberbourg en Saxe, le 1 3 février de la même année. Guerre continentale et guerre de sept ans. 1757. Bataille de Lissa pu deLcnshen, où Frédéric bat les confédérés du double plus forts que bii; leur tue ou blesse trente mille hommes, et à la suite de laquelle il prend Breslaw et dix-huit mille hommes de garnison que la ville renferme. 1738. Combat deFomdorf, où Frédéric perd dix mille hommes, mais en blesse ou tue vingt-deux mille aux Russes. 1738. La bataille de Rotkisch, où Daun , à son tour, bat Frédéric, lui tue dix mille hommes et lui prend cent canons. 1739. La bataille de Kunsersdorff, où les Prussiens commencent par prendre cent canons et finissent par perdre toute leur artillerie. Chacun des adversaires y perdit vingt mille hommes et se vanta de l’avoir gagnée. 1 759. La bataille de Manen, où Daun (ait mettre bas les armes à dix-huit mille IVussicns. i 1 760. La bataille de Lignitz , chef-d’œuvre de lactique et do stratégie militaire, où Frédéric entouré par quatre armées qui vont l’attaquer à la fois, se jette sur l’une d’elles, la détruit et se dégage. 1760 La bataille de Torgau , la dernière où Frédéric commande en jiei'sonne, Daun y perd vingt mille hommes. 1762. I.a bataille de Freyberg, gagnée |)ar le prince Henri de Prusse et qui termina la campagne de 1762. Digitized by Google

enfin, n'ayant plus autour de lui que deux régiments suisses formés en carré, il avait essayé, mais inutilement, de soutenir une retraite que la fuite des Allemands changea bientôt en déroute complète.

Comme il nous est impossible de suivre dans tous ses détails et la guerre continentale et la guerre maritime, nous allons donner les dates et les résultats des principaux combats livrés sur terre et sur mer et qui forment les épisodes de cette lutte que termina le traité signé à Paris entre le roi de France, le roi d'Espagne et le roi d'Angleterre, le 10 février 1763, et qui fut suivi du traité signé entre l'impératrice et le roi de Prusse à Humberbourg en Saxe, le 15 février de la même année.

Guerre continentale et guerre de sept ans.

1757. Bataille de Lissa ou de Lenshen, où Frédéric bat les confédérés du double plus forts que lui; leur tue ou blesse trente mille hommes, et à la suite de laquelle il prend Breslaw et dix-huit mille hommes de garnison que la ville renferme.

1758. Combat de Forndorf, où Frédéric perd dix mille hommes, mais en blesse ou tue vingt-deux mille aux Russes.

1758. La bataille de Rotkisch, où Daun, à son tour, bat Frédéric, lui tue dix mille hommes et lui prend cent canons.

1759. La bataille de Kunsersdorff, où les Prussiens commencent par prendre cent canons et finissent par perdre toute leur artillerie. Chacun des adversaires y perdit vingt mille hommes et se vanta de l'avoir gagnée.

1759. La bataille de Manen, où Daun fait mettre bas les armes à dix-huit mille Prussiens.

1760. La bataille de Lignitz, chef-d'œuvre de tactique et de stratégie militaire, où Frédéric entouré par quatre armées qui vont l'attaquer à la fois, se jette sur l'une d'elles, la détruit et se dégage.

1760. La bataille de Torgau, la dernière où Frédéric commande en personne, Daun y perd vingt mille hommes.

1762. La bataille de Freyberg, gagnée par le prince Henri de Prusse et qui termina la campagne de 1762.

 Guerre maritime. LeU mars I7Ü6, M. DuchalTau, arec l'Atalante, de 34 canons, s’em|iare du IfahricA, \aissead aiialais de 64. Le commandant d'Aubignt reste spectateur du combat avec un vaisseau de 56 canons, ne voulant rien enlever à la gloire de M. Duchaflau. Ià: 27 mars 1736, les Français prennent le fort de Bull , où les Anglais ont rassemblé des approvisionnements considérables. Le 13 avril 1736, une escadre française commandée par M. de Beaussier part pour le Canada, elle y porte M. de Montcalm qui va prendre le commandement des troupes. Le 1 7 avril 1 7 36, V Aquilon, de 40 canons, et le Fidèle, de 24, mettent hors de combat, à la hauteur de Rochefort, un vaisseau anglais de cinquante-sii et une frégate de trente. Le 20 juin 1 736, les indigènes se soulèvent contre les Anglais et les chassent du fort Guillaume à Colicotta, et de tous les établissements qfi'ils possèdent sur la céte du Bengale; la perte de l’Angleterre est évaluée è cinquante millions. Le 12 juillet 1736j prise du vaisseau français VArc^ncief, à hauteur de lx)uisbourg, par une escadre anglaise. Le 14août 1756, M. de Montcalm s’em|)are des forts Oswégo, Ontario et Gemmes ; la perte des Anglais est de seize cents prisonniers , sept vaisseauvde guerre, deux de transport , cent cinquante pièces de canon, un parc immense de munitions de guen-e et de vivres ; cet heureux résultat est dù surtout au courage de M. Rigaut de Vaudreuil , qui , en traversant à la nage le Ciiouagan avec ses Canadiens, a coupé la communication des torts Georges et Oswég». M. de Montcalm dans toute cette expédition ne perd que six hommes. Deux jours après, M. de Villiers, frère de M. de Junionville, dont l’assassinat a ouvert la porte à cette sanglante guen-e, tue aux Anglais quatre cents hommes, et leur fait quatre-vingts prisonniers. Ije 19 janvier 1757, l’amiral Byng qui a été envoyé pour secourir Minorque, cl qni,'ainsi que nous l’avons vu, échoue dans sa mission, est mis en jugement, condamne à mortel exécuté. Le 11 février 1737, M.dc Kersaint ruine plusieurs éfcdilisscmcnts anglais sur la cùto d’Afrique. Le21 mai 1737, M. de Vaudreuil brûle les magaDigiiizetfpy Google

Guerre maritime.

Le 11 mars 1756, M. Duchaffau, avec l'*Atalante*, de 34 canons, s'empare du *Warwick*, vaisseau anglais de 64. Le commandant d'Aubigny reste spectateur du combat avec un vaisseau de 56 canons, ne voulant rien enlever à la gloire de M. Duchaffau. Le 27 mars 1756, les Français prennent le fort de Bull, où les Anglais ont rassemblé des approvisionnements considérables. Le 13 avril 1756, une escadre française commandée par M. de Beaussier part pour le Canada, elle y porte M. de Montcalm qui va prendre le commandement des troupes. Le 17 avril 1756, l'*Aquilon*, de 40 canons, et le *Fidèle*, de 24, mettent hors de combat, à la hauteur de Rochefort, un vaisseau anglais de cinquante-six et une frégate de trente. Le 20 juin 1756, les indigènes se soulèvent contre les Anglais et les chassent du fort Guillaume à Colicotta, et de tous les établissements qu'ils possèdent sur la côte du Bengale; la perte de l'Angleterre est évaluée à cinquante millions. Le 12 juillet 1756, prise du vaisseau français l'*Arc-en-ciel*, à hauteur de Louisbourg, par une escadre anglaise. Le 14 août 1756, M. de Montcalm s'empare des forts Oswégo, Ontario et Georges; la perte des Anglais est de seize cents prisonniers, sept vaisseaux de guerre, deux de transport, cent cinquante pièces de canon, un parc immense de munitions de guerre et de vivres; cet heureux résultat est dû surtout au courage de M. Rigaut de Vaudreuil, qui, en traversant à la nage le Chouagan avec ses Canadiens, a coupé la communication des forts Georges et Oswégo. M. de Montcalm dans toute cette expédition ne perd que six hommes. Deux jours après, M. de Villiers, frère de M. de Jumonville, dont l'assassinat a ouvert la porte à cette sanglante guerre, tue aux Anglais quatre cents hommes, et leur fait quatre-vingts prisonniers.

Le 19 janvier 1757, l'amiral Byng qui a été envoyé pour secourir Minorque, et qui, ainsi que nous l'avons vu, échoue dans sa mission, est mis en jugement, condamné à mort et exécuté. Le 11 février 1757, M. de Kersaint ruine plusieurs établissements anglais sur la côte d'Afrique. Le 21 mai 1757, M. de Vaudreuil brûle les maga-

304 LOOTS XV sins anglais sur le lac du Sainl-Sacrcmenl, cl détruit quatre brigantins de 10 canons, deux 'galères et trois cent cin(|uante batiments de transport. Le tO mai 1737, arrivé au Canada M. Dubois de La Motte, avec cinq cents hommes de troupe, ravitaille Québec et Louisbourg. 9 août 1757, M. de Monlcalm prend le fort de Villiam-Henry, qui avait deux mille cinq cents hommes de garnison. Le 21 octobre 1757, M. deKersaint défait à Saint-Domingue, cinq vaisseaux et quarante corsaires anglais, et convoie en France une flotte marchande que ceux-ci voulaient prendre. Le 11 février 1757, M. Duquesne, chef de l'escadre, tombe au milidu de la flotte anglaise qui se compose de seize vaisseaux et de cinq frégates; il est fait prisonnier. Du 1" mai au 4 juin 1758, M. de Lally, lieutenant général dans l'Inde, s'empare des forts de Goudclour, de Saint-David et de Divicotay. Le 5 juillet 1758 M. de Montcalm, retranché avec six mille Français à Ticodéronga, défait vingt-huit mille 'Anglais, leur tue quatre mille hommes, et le général Howe. Le 1 " septembre 1758, descente des Anglais sur les côtes de Bretagne. M. d' Aiguillon les force à se rembarquer, et leur prend sept cents hommes. I.e 16 janvier 1759, les Anglais attaquent la Martinique et sont reimussés. Le 17 août 1759, comlat naval de Lagos; quatorze vaisseaux anglais contre sept vaisseaux français : le Centaure, le Téméraire et le Modeste sont pris ; l'Océan et le Redoutable sont brûlés. Le 10 septembre, M. d'Aché défait l'escadre anglaise de l'amiral Pocok, et ravitaille Pondichéry; onze cents hommes du régiment de Lally battent dix-sept cents Anglais et quatre mille indigènes, prennent quatre pièces de canon et deux chariots d'artillerie. I.e 17 février 1760, le capitaine Thurot, corsaire français, fait une descente en Irlande, prend Carrick, qu'il met à contribution; il est défait et tué au retour de l'expédition. Le 17 septembre 1760, un an et deux jours après la mort de Monlcalm, la ville de Montréal et tout le Canada se rendent aux Anglais. Le lOfévrier 1761, les Anglais nous prennent Mahé sur la côte de Malabar ; puis, le 7 juin , Belle-Isle-en-mer.
Digitized by Google

sins anglais sur le lac du Saint-Sacrement, et détruit quatre brigantins de 10 canons, deux galères et trois cent cinquante bâtiments de transport. Le 10 mai 1757, arrivé au Canada M. Dubois de La Motte, avec cinq cents hommes de troupe, ravitaille Québec et Louisbourg. Le 9 août 1757, M. de Montcalm prend le fort de William-Henry, qui avait deux mille cinq cents hommes de garnison. Le 21 octobre 1757, M. de Kersaint défait à Saint-Domingue, cinq vaisseaux et quarante corsaires anglais, et convoie en France une flotte marchande que ceux-ci voulaient prendre.

Le 11 février 1757, M. Duquesne, chef de l'escadre, tombe au milieu de la flotte anglaise qui se compose de seize vaisseaux et de cinq frégates; il est fait prisonnier. Du 1er mai au 4 juin 1758, M. de Lally, lieutenant général dans l'Inde, s'empare des forts de Goudelour, de Saint-David et de Divicotay. Le 5 juillet 1758 M. de Montcalm, retranché avec six mille Français à Ticodéronga, défait vingt-huit mille Anglais, leur tue quatre mille hommes, et le général Howe.

Le 1er septembre 1758, descente des Anglais sur les côtes de Bretagne. M. d'Aiguillon les force à se rembarquer, et leur prend sept cents hommes.

Le 16 janvier 1759, les Anglais attaquent la Martinique et sont repoussés. Le 17 août 1759, combat naval de Lagos; quatorze vaisseaux anglais contre sept vaisseaux français : le *Centaure*, le *Téméraire* et le *Modeste* sont pris; l'*Océan* et le *Redoutable* sont brûlés. Le 10 septembre, M. d'Aché défait l'escadre anglaise de l'amiral Pocok, et ravitaille Pondichéry; onze cents hommes du régiment de Lally battent dix-sept cents Anglais et quatre mille indigènes, prennent quatre pièces de canon et deux chariots d'artillerie.

Le 17 février 1760, le capitaine Thurot, corsaire français, fait une descente en Irlande, prend Carrick, qu'il met à contribution; il est défait et tué au retour de l'expédition. Le 17 septembre 1760, un an et deux jours après la mort de Montcalm, la ville de Montréal et tout le Canada se rendent aux Anglais.

Le 10 février 1761, les Anglais nous prennent Mahé sur la côte de Malabar; puis, le 7 juin, Belle-Isle-en-mer.

LOCIS XV 303 Le 3 iiovciiilire 1702, les lioslilités ressent, et h-sprt'liminairesde la paix sont sijincs à Fontaiiiebican , entre la Fi-ance, r\ngleterre, riîsjwgne et le Portugal, ^aix honteuse pour la France, où elle cède et garantit à rAnglclcrre t' Acadie, le Canada, l'ile du cap Breton et toutes les autres îles et côtes dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent : quinze cents lieues d'un seul trait de plume. En retour, l'ÀngleteiTC cède à la France les îles de Saint-Pierre et de Miquelon; le Mississipi servira de limite aux deux nations dans l'Amérique, à l'exception de la ville de la Nouvelle-Orléans. Kn outre, le roid'AnglctciTeraidau roidc France Belle-lsle, la .Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galande et la Désirade, dans l'état où ces lies étaient avant la conquête. A son tour, la France cède à l'Angleterre l'ile de Grenade cl les Grenadines. Les îles neutres , Saint-Vincent , la Domini([uc et Tabago resteront à rAngletcrrc. L'ile de Sainte-Lucie et l'ile de Corée sont rendues à, la France, (pu cède et garantit à la Grande-Bretagne la rivière du Sénégal, avec les forts et conqdoirs de Louis, Podor et Galam. Dans les Indes-Orientales, l'Angleterre restitue à la France tous les forts et comptoirs qu'elle y posscabit en 1 739 ; en échange, la France restitue les ac({uisitions faites depuis cette époque. L'ile de Minor(|uc et le fort Saint-Philippe sont rendusà la Grande-Bretagne. La France restitue tout le iwys qui appartenait à l'électeur de Hanovre et autres princes de l'empire. L'Angleterre restitue à l'Espgne l'ile de Cuba avec la place de la Havane. Enlin, les Es|tagnols cèdent aux Anglais la Floride, le fort Saint-Augustin et la baiedePensacola. Du traité date la décadence coloniale de la France et l'accroissement de l'Angleterre; à partir du traité de Paris, celle-ci ne s'arrêtera plus dans son ambition, qu'elle pourauivi'a au milieu des troubles europè-ens; chatfue guerre que soulèvera le cabinet de Saint-James lui coûtera un milliard; mais elle lui rapjwrtcra un port, une ile, un continent; non-seulement le monde connu lui appartient, mais le monde ùiconnu sera à elle, et dans cent ans, vaste araignée de mer, elle aura accroché sa toile aux cim; parties du monde. En Europe, elle {xissè-dera lléligoland; en A.sie, la ville d'Adcn, qui commande à la mer Rouge, comme Gibraltar à la Médderraiiée.

LOUIS XV ftoo Dans la nicrdps Imlos, ('/eylaii, la prcsqu ilo «le 1 Indoiislaii , le luid, Lahore, le Liiid, le Deloutchislau et le Caboul. Dans le golfe de Bengale, les îles Singaporc, Sinaag et Sumatra : cent cimpianle raille lieues de territoire nourrissant cent cin«iuante raillions d'hommes. Dans l'Oceanie, la moitié del .\ustralie, la terre de VanDiéinen, la Nouvelle-Zélande, Norfolk, Hawaï et le protectorat génélal de la Poljucsie. En Afriijuc, Biitliuret , Its iles de Li'on, Sierraleonc, une [lortion de la côte de Guinée, Fernando-Uio, les iles de l'Ascension et de Sainte-Hélène, la colonie du Cap, le port Natal, .Meurice, Ttodrigue, les Échelles, Socotora. En .\méri«pic, le Oinada, le continent septentrional, depuis le banc de Terre-Neuve justpi à l'erabouchure du tleuve ^lackenzie, pi'csjjue toutes les .\nlilles, la Trinité, raie partie de la Guyane, les Malouines, Balise et les Bei rand«ïs. Aujourd'hui, elle a tout préni et elle est prêle à tout. Peut-eire un jour percera-l-on 1 isthme de Panama. Elle a Balise, sentinelle qui attend. Peut-être ouvrira-t-elle l'isthmê de Suez. Elle a Aden, factionnaire qui veille. Le passage de la Meilitcrranéc à la mci dijs Indes sera à elle. Ce sera à elle le passage du Mexique, grand oeàm Boréal. Alors, elle aura, dans une armoire de l'Amiraulé, la clé de l'Inde et la clé de l'Océanie, comme elle a déjà celle de la Mediterranée. Ce n'est pas tout : par son titre de protectrice des îles Ioniennes, elle jette l'ancre à la sortie de l'.Adriatique et à I entrée de la mer Égée; elle jwse un pied sur la terre des anciens Epirotes et dis modernes Albanais. Quand l'Irlande lui rclusera ses [vaysans, l'Ecosse ses montagnards, «piand les marchés d'hommes que tiennent les princes allemands se fermeront pour elle, parce qu'il n'y aura plus de princes en Allemagne, elle recrutera parmi ces jiaiplades guemères de la vieille Epire et de l'antique Péloponi-se ; elle aura une escadre à Corfou, qui, en quel«iues jours, pounvi arriver aux Dardanelles; elle aura une arrate à a^phalonic , qui sera , en une semaine , au sommet de THéraus; de là, elle lialanccra en Grèce l'influence de la Bussie, et il lui suffira de quelques bateaux armés pour détruire le coiiinicrct; de tout le littoral autneUieo. Ainsi, l'alliance avec Marie-Thérèse, en nous jetant dans la guerre Digitized by Google

Dans la mer des Indes, Ceylan, la presqu'île de l'Indoustan, le Népaul, Lahore, le Lind, le Beloutchistan et le Caboul. Dans le golfe de Bengale, les îles Singapore, Sinaag et Sumatra : cent cinquante mille lieues de territoire nourrissant cent cinquante millions d'hommes. Dans l'Océanie, la moitié de l'Australie, la terre de Van-Diémen, la Nouvelle-Zélande, Norfolk, Hawaï et le protectorat général de la Polynésie. En Afrique, Bathurst, les îles de Léon, Sierra-Leone, une portion de la côte de Guinée, Fernando-Rio, les îles de l'Ascension et de Sainte-Hélène, la colonie du Cap, le port Natal, Meurice, Rodrigue, les Échelles, Socotora. En Amérique, le Canada, le continent septentrional, depuis le banc de Terre-Neuve jusqu'à l'embouchure du fleuve Mackenzie, presque toutes les Antilles, la Trinité, une partie de la Guyane, les Malouines, Balise et les Bermudes.

Aujourd'hui, elle a tout prévu et elle est prête à tout. Peut-être un jour percera-t-on l'isthme de Panama. Elle a Balise, sentinelle qui attend. Peut-être ouvrira-t-elle l'isthme de Suez. Elle a Aden, factionnaire qui veille. Le passage de la Méditerranée à la mer des Indes sera à elle. Ce sera à elle le passage du Mexique, grand océan Boréal. Alors, elle aura, dans une armoire de l'Amirauté, la clé de l'Inde et la clé de l'Océanie, comme elle a déjà celle de la Méditerranée.

Ce n'est pas tout : par son titre de protectrice des îles Ioniennes, elle jette l'ancre à la sortie de l'Adriatique et à l'entrée de la mer Égée; elle pose un pied sur la terre des anciens Épirotes et des modernes Albanais. Quand l'Irlande lui refusera ses paysans, l'Écosse ses montagnards, quand les marchés d'hommes que tiennent les princes allemands se fermeront pour elle, parce qu'il n'y aura plus de princes en Allemagne, elle recrutera parmi ces peuplades guerrières de la vieille Épire et de l'antique Péloponèse; elle aura une escadre à Corfou, qui, en quelques jours, pourra arriver aux Dardanelles; elle aura une armée à Céphalonie, qui sera, en une semaine, au sommet de l'Hémus; de là, elle balancera en Grèce l'influence de la Russie, et il lui suffira de quelques bateaux armés pour détruire le commerce de tout le littoral autrichien.

Ainsi, l'alliance avec Marie-Thérèse, en nous jetant dans la guerre

I.OUIS ÏV 307 (lu C/aiiada, avait non-«culement cuinproniis lo présont , mais engagé l'avenir. Li guerre de 1741, (pii avait duré neuf an», et i|ui s'était élevée [virce que Frédéric. avait voulu prendre la Silésie à .Marie-Tliérése, avait déjà coûté le douille d'argent et fait périr le double d'hommes. Ainsi, ritidie, l'Allemagne, lc‘s Pays-Bas, la Méditenunée, le Canada, l'indc, l'Euro|x;, rAmérii(ue, l'Asie, s'étaient entre-égorgés pendant seize ans, parce qu'il y avait en Allemagne nu homme nommé Frédéric, (]ui voulait avoir la Silésie, et une femme, uomniéc MarieThérèse, ([ui ne voulait pas qu'il l'eût; |iarcc qu'il y avait en France un roi faible qui se laissaitentraincr à leur querelle; enfin, parce qu'il y avait auprès de ce roi une dame de PumiKidour qui, de concert avec une impératrice qui l'aiipelait sa cousine, avait [iroinis un chapeau louge à un abbé nommé Demis, et une duché-pairie à un homme 'nommé le comte de Stainville. Voyons, en effet, ce qui s'était passé en France lendant celte guerre, i|ui vient d'égaier nos yeux sur les trois (larties du inonde. . CHAPITRE XVIII. L'abbé de Bernis, qui avait, du laïudoir de madame de Pom|iadour, négocié et conclu avec le ministère autrichien le traité du 1’' mai 1 7o6, avait été nommé ambassadeur à Vienne, le 1 1 janvier suivant, |iour le cimenter; puis, toute chose accomplie, ilélait revenu il Paris, avait été admis au conseil le 2 janvier 1757 et (h^laré ministre des affairesétrangères au mois de juin. 1.0 traité de 1736uvait été la source de cette faveur; un chapeau de cardinal devait en être la récompense. En outre, l'abbé de Bernis, quoique ennemi des jésuites et tant soit peu philosophe, n'avait pas été étranger à l'exalta- O tion du Vénitien Bezzonico, qui, en arrivant au |>ontilicat, s'im|iosa le nom de Clément XIll . Après avoir été nommé ministre des alfaires étrungères, en juin 1 757, ilavait été nommé commandeur de l'ordre

308 LOUIS XV (lu Saint-Esprit le 2 février 17o8; et, vers la fin de la même année, il avait enfiii l'eçu le clia|>cau de cardinal. Mais aussi, une fois ministre, une fois cardinal, une fois riche, l'abbé commença à s'ajierccvoir (jue cette alliance avec l'Autriche était une chose fatale, et (|ue cette guerre de sept ans, (jui en avait été la suite, était non-seulement ruineuse pour la France, niais [tour sa popularité; il tenta donc de négocier la iiaix, dût-on, pour arriver là, abandonuer l'alliance autrichienne. ■ Ce n'était point là l'affaire do madame de Pompadoiir; aussi, du moment oii elle ne vit plus dans le cardinal son premier commis, elle vil en lui un homme qu'il fallait renverser. Or, notre amliussadeur à Vienne était M. de Slainville-Choiseul, lils de M. de Slainville, envoyé du grand-duc de Toscane. Il avait servi dans l'armée de M. de Noailles, où il remplissait la fonction d'aide-major général de l'infanterie. C'était un homme d'une figuré peu agi-é;d)le, mais spirituelle, d'une ambition déniesui-ée et d'un caractère assez audacieux pour soutenir son ambition. L'ablié de Bernis s'adressa à lui pour arriver au but iiacifupie (]u'il venait de substituer à sa (lolitique première. M. de Choiseul n'hésita pas entre le cardinal de Demis et hiadame de Pompadoiir, avec laquelle il était en correspondance directe; il communiqua les déiié-ches du cardinal de Bernis à Maric'-Thérése, lui représentant le ministre des aflaircs étrangères comme un homme dangereux et découragé, comme un homme par conséquent ([u'd fallait chasser de sa [ilace; Marie-Thérèse li ouvaut un si Ixm .Autrichien dans M. de Choiseul, n'hésita |)oint à lui promettre le ministère du cardinal de Bernis, dont le renvoi était résolu à Vienne, avant même que Louis XV se doutât que le cn'ulit de son ministre fût ébranlé. Ix' cardinal de Bernis vit bientôt ce qui se tramait contre lui. C'était un homme de lieaucoup d'esprit, leipicl comprit (pi'il ne (louvait tenir contre madame de Ponqiadour, Marie-Théri-se et M. de Stainville-tlhoiseul; il offrit en consésjuence sa démission en faveur de ce dernier; la démission fut acceptée, .M. de Choiseul rap(ielé de Vienne et lait duc, comme l'abbé de Bernis avait été fait cardinal. Mais ce

LOUIS XV 300 nVlaitjioiiil assez, car lecaitlinal ôlai(resté au conseil, et continuait il’y appuyer la paix comme leseiil rcnièilc raiiable de tirer la France de la situation oii elle se trouvait; aussi Marie-ïliérése continuaitelle de réclamer contre lui. \jC duc de Clioiseul et madame de Pomiwdour prépari'rcnt une lettre d’exil, qu'ils mirent sous les yeux du roi, et que le wi signa. Arrivé au pouvoir, M. de ChoLseul comprit qu’il lui fallait, comme il venait d'opter entre madame de Pompadour et le dauphin, opter entre les jésuites et le Parlement. Entre la favorite et le dauphin, M. de Choiseul avait opté pour la favorite; afin d’être conséquent, il lui fallait opter pour le Parlement contre les jésuites. Cependant .M. de Choiseul comprit que dans cette lutte qu'il allait avoir à soutenir contre le premier prince de la maison royale, contre l’héritier de la couronne, ce n’était point assez d'avoir le roi, MarieThérèse, madame de Pompadour et le Parlement, qu’il lui fallait encore toute sa famille en place, tous scs parents au pouvoir, afin que la moindre atteinte à son autorité lui fOf dénoncée comme est dénoncé à l’araignée le moindre soufllc (|ui fait trcmhler sa toile. Il commença à faire entrer dans scs vues et mettre nu cornant de scs plans les plus secrets, sa sœur, femme d’esprit, de caractère et d’intrigue. Itéatrix, comtesse de Choiseul-Stainvillc, était chanoinessc comme madame de Tcncin, et l’on assurait (|u’elle avait encore avec madame de Tencin cette ressemblance d’aimer son frère d’un amour trop vif pour n’élrc que fraternel; au reste, de |>areilles accusations sont fr«"quentes dans l’époque (|ue nous essayons de [icindre, et il faut ne leur accorder que le degré; de confiance qu’on accorde aux mauvais propos de cour. La comtesse de Choiscul-Slainville fut appelée à Paris, oii l’on essaya d’alrord, mais sans y réussir, de la marierau prince de Beaufremont, (|ui éluda l’alliance;]ieu apn's ce mariage manqué, elle épousa le duc de Grammont, lequel consentit à cette union sur la promesse que lui fit de Choiseul de lever l’interdit de ses biens. Dès lors, madame la duchesse de Grammont eut une cour assez considérahie pour laiio ironcer le sourcil à madame de Pom|>adour. Le duc de Choiseul , ministre, la comtes.se de (3ioiseul, duchesse de

310 i.ouis XV Grammoiil.on vit tous les (3ioiscul <le la terre arrivera la cour, \loi-s il suffit (le s'appeler Choiseul et d'apjwrteiiir à une brandie mide |wur avoir des places. Tous les Clioiseul, hommes et femmes, officiers, amliassadeurs, ministres, cardinaux, gouverneurs de provinces, brigadiei-s, lieutenants généraux, maréchaux de camp, formèrent ce ipi'on api>ellc la dynastie de Choiseul; dynastie obéissant au duc de Clioiseul, son chef, sur un geste, sur un signe, sur un mot. l'n seul Choiseul fil de l'opiwsition, c'clait un Choiseul qu'on ai>pelail Choiseul-Romanet parce qu'il avait épousé! la fille de Itonnnel, président au grand conseil, il avait été menin du dauphin, et sa femme passait pour avoir clé un instant la maîtresse du roi. Il fut mis à la Bastille. .M. de Clioiseul, qui n'avait pas 4,000 livres de rente bien nets quand il avait été ministre, avait é[Hiusé, le 4 dérembre I7ü0, mademoiselle Croxal, [letile-fille du fameux millionnaire de ce nom, ipii avait été taxé, en 1716, au quatrième rûle et sous le numéi-o 221 à six «'lit mille livres, et dont le pi're avait acheté le titre de marquis du Chàlel et de Caraman : ce fut une ange i»endanf la vie de son mari, ce fut une sainte après sa mort. M. de Choiseul soutenait donc Marie-Thérèse de tout son pouvoir, lorsqu'un événement inattendu vint conti'aiudrc celle-ci à faire la paix. L'impératrice Élisabeth mounil et laissa le trône à Pierre III. Pierre 111 était l'ami personnel de Frévléric. A peine sur le trône de Russie, Pierre 111 se retira de la coalition et ordonna à ses troupes de se joindre à celles de Fn'xiéric; il n'y avait iws moyen de tenir coutre ce revirement. De là, le traité de Paris, si dé-sastreux pour nous, et dans lequel Frédéric ne perdit pas un]H)uce de terrain. 11 est vrai que Pierre 111 ne resta pas longtemps sur le trône, la même année où il l'avait faite impératrice, Catherine II le fil prisonnier. Sept jours après, Pierre III mourut dans sa prison, et Voltaire, qui aviut appelé Frédéric II le Salomon du Nord , eut une amie de plus |mnni les tûtes couronnées, Catherine y gagna le nom de Sémiroiuis du Nord, que la pejstérité changea en celui de Messalinc. Cesl du r(>gnc deOitherine 11 que date ri'ellemeut l'accroisscmenl

I.OUIS XV 311 <ic la Russie. Nous iie (>ou\ous résisler, puis(|ue iiniLs en sommes là , à mettre sous les yeux de nos lecteurs le tableau de raccroissement continental de cette puissance. Lr Russie, il y a cent ans, s'étendait de Kiew à rilcSaiut-I.aurent, et des grands monts Altaï au golfe de Ténissie, et peut-éire avait-on le dniit de croire ijue c'était |X)ur lui inanpicr une limite que Rei ing avait découvert le détroit auquel en mourant il lai.ssa son nom. La Russie ne s'est point ariètée là : elle a rompu celle vieille limite de Kiew. Le 8cr{X!nt Scandinave qui enveloppe de ses replis la septième |iarlie ilu glol>e, a déroulé Itai anneaux d'une de scs mâchoires : de sa gueule entrouverte pour dévorer lu Prusse, il louche aujourd'hui à l'o<!cidunt la Yislulc, cl de l'autre le golfe de Rothnie; a l'orient, il a franchi, en s'allongeant, le détroit de Bering, et ne s'est arrête qu'en rencontrant l'.Angleterrc au pied du mont Saint-Ëlic et des monts Bukiand : comme utie arête derrière son dos, il porte aujourd'hui une plage dcnteh'ie (pii, dernière limite du monde, se découpe sur l'océan glacial depuis le fleuve Piunina jusiiu'aux iles des Ours, et depuis le lac Pranisk(x: jus([u'au cap Sassé. Ainsi depuis cent ans, la Russie a gagné : Sur la Suède, la Finlande, Aho, rEslhonie, lu Livonie, Riga, Rcvel et une partie de la I,a|M>nie. Sur l'Allemagne, la Courlande et la Samogilic. Sur la Pologne, la Lithuanie, la Volhiuic, une (larlie de la Gallicic, Mohilew, Vilepsk, Polosk, Bialislosk, Karneniest, Tanno|x>l, •' Vilna, Orodminsk, Varsovie. Sur la Turquie, une partie de la iietitc Tartarie, la Crimé-e, la Bessarabie, le littoral de la mer Noire, le protectorat de la Servie, de la .Moldavie et de la Valachie. Sur la Perse, la Géorgie, Tillis, Ërivan, une partie de la Circassie. Sur rAmérii|ue, les des Aléoulicnnes et la partie nord-ouest du continent septentrional de l'archiiiel du Sainl-I.azaie. Sa plus grande longueur est de trois mille huit cents lieues. Sa jilus grande l.u^eur est de quatorze cents. Elle compte soixante-dix millions d'hahilanls. Del'autre cétéde la mer Noire, elle regarde la Tun|uie qu'elle s'ai>préte à envahir.

Puis, si un jour clic s’adjoint la Siu\le, elle ferme le détroit du Siind à l'occident, le détroit des Dardanelles à l’orieid, et nul ne péoiélrera plus qu'à son plaisir dans la mer Noire et dans la 15alli(iue, les deux miroirs qui réfléchissent déjà l’un Saint-Pétersbourg et l’autre Udessa. Comparez en face de ces deux puissances gigantes<pics ce que les hommes, bien plus encore que les événcmeuls, ont fait de la France. CHAPITIIE XIX. Les Choiseul placés, le traité de Paris signé, Marie-Tliérèsc satisfaite ou à (leu près, on cul le loisir de s’occuper de celle grande affaire i|ui depuis longtemps préoccupait madame de PomjKidour, M. de Choiseul et les philosophes. Nous voulons iwrlcr de l’cx|)ulsion des jé-suihs. ' Kii laissant vivre 1e dauphin et en laissant les jésuites dominer, madame de Ponqvadour et le duc de Choiseul se voyaient perdus à la mort du roi âgé alors de 53 ans. Eu anéantissant au contraire leur compagnie, non-seulement ils se popularisaient, mais enexire ils ôtaient au roi, futur fils ou pelit-lils de Louis XV, un des moyens de leur nuire. Ijs philosophes étaient les ennemis dé^elarés des jésuites; Voltaire, quoi(|ue élevé iwrim jésuite, d’Alendwrt, Diderot., et cet autre philosophe couronné ijui aida à les chasser des étals des aidres njis, mais qui ne les ch.issa [)oirit de ses états, Frédéric, les poursuivaient depuis longtemps. Ia-s Parlements ne leur en voulaient pas moins que les philosophes. l.a compagnie de Jésus, gnàce à scs influences, était toujours |>arveime à st> soustraire à rinllnence [Kirlemcnlairc en obtenant des rois, ipi’ils dirigeaient, (|uc leuis affaires fussent portées au grand conseil, coT'|>s judiciaire, instrument ministériel, mais non véritable magistivdure. Dt; là, la haine. De son côté, le peuple qui attribuait aux religieux l’assassinat de Henri IV, l’assassinat de Louis XV et lu relus de sépulture <|ui seau

313 f r LOUIS XV dalisail Paris depuis dix ans, n’élait (las disposé le moins du monde i\ soutenir les jésuites. Les deux grandes op(iosilions à ce projet de destruction pouvaient venir, rime du roi Louis XV, l’autre de la cour de Rome, entièrement gouvernée par les jésuites, sous Clément Xlll. Quant à laïuis XV, il n’y avait rien de bien arrêté en lui ni pour ni contre la compagnie de Jésus; il en avait ;x;ur instinclivcmenl, voilà tout. On commença par lui rappeler comment les jésuites s'étaient conduits envers lui lors de sa maladie de Metz. Louis XV à cette épquc ^ avait été faible jusqu’à la lâcheté, et ne leur avait jamais pai-donné cette lâcheté. Les choses ainsi préparées, on se tint sur le qui vive, décidé qu’on était à saisir la première occaàon qui se présenterait d’attaquer l’Ordre ouvertement. Depuis longtemps on savait (juc les jésuites faisaient dans l’Inde un commeixx; scandaleux ; mais le crédit de la Société était si grand , qu’il étouffait réclamations et plaintes. Le Père Ijvalctle et le Père Sacy, jésuites, avaient été jugés banqueroutiers de trois millions le 19 novembre 17B9, mais le procès s’était arrêté là. M. le duc de ChoisenI reprit ce' procès, et, [laraiTêt du 8 mai 1702, il rendit les maisons établies en France, et le général des jésuites, solidaires dos Pèias Lavalcttc et Sacy. Les créanciers jetèrent une grande clameur, et l’on put voir alors ce que la compagnie de Jésus avait d’ennemis en France. . Apri's avoir attaqué les jé-suilcs daps Icurcommerce, le ministère les attaqua dans leur constitution . L’Ordre avait été fondé par Ignace de Loyola, noble Espagnol, né en 1491, et qui, atteint d’une maladie grave, avait fait vœu en 1534, si Dieu lui rendait la santé, do renoncer à tous les biens de la terre, et de travailler à la conversion des infidèles. Dieu l’exauça. 11 revint à la vie, jeta à Paris les fondements de son Ordre, se rendit à Rome, le fit approuver en 1 540 |>ar le laiie Paul 111 , et en fut élu général en 1541. La Société se réiandit rapidement, non-seulement en Italie, non-seulement en France, mais encore par toute l’Europe, mais dans l’Inde, mais dans l’Asie, T. I, 49 • V '> ■f VI ' s: 1

LUflS XV :ili mais dans le moiiile. filablie en Franco on 1 55) sous le roi Henri H, r«lncaliün de la joiincssc leur avait été confiée. Bannis do France en 1590, ils y avaient été rap[Xilés en 1603 par le roi Henri IV; depuis ce loniiK, ils y avaient acquis rintluenco dont nous les avons vus jouir sous Louis XIV, la Régence et Louis XV. Cet oitire donné par le ministère d'examiner la constitution de l'Ordre é|K)Uvanla fort les jésuites. Réiligée |)ar des chefs qui avaient eu Ijcsoin des ixqies et des rois |vour rétablissement et la dotation de leur compagnie, il était évident que l'arbitraire avait beaucoup fait dans cette constitution discutée et mise au jour au moment de la plus grande eftlorescence îles idrés ivliilosophiques, ne pouvait donc qu'être 0 fatale à l'Ordre; aussi le dauphin, rarchevèque de Paris, M. de La Vauguyon, tout ce qui protégeait et soutenait les jésuites en France, sup|iliérent-ils le roi de ne point faire cet examen public et de s'en rixserver la connaissance. Louis XV ébranlé, attribua à son conseil la connaissance des règles des jésuites. Mais le Parlement qui voyait lui échapper l'enquête, le Parlement, soutenu par M. de Choisetil, déclara abusifs les bulles, brefs et constitutions papales; et ne Jiouvanl examiner la constitution des jésuites, il examina leurs ouvrages, Cc|x;ndaut le roi sentait instinctivement que délniire l'Ordre des jésuites iioui-suivi par les |»arleraenlaires, les philosophes cl (lar les courtisanes, et soutenu au contraire |iar le dauphin, c'ctail porter un coup terrible à la religion et par suite à la monarchie. H lui eut été inqKissible de se rendre compte de ce sentiment qui mettait la résistance au fond de son coeur, comme un pressentiment de son pro|ire danger, mais eiiKn ce sentiment, il l'éprouva. Comme les esprils faibles, il s'arrêta à un terme moyen, et lit écrire à Rome pour demander au général s'il consentirait à quelques modifications de l'Ordre; mais celui-ci répondit avec la résignation et la fermeté des anciens martyrs : « Qu'ils soient tels qu'ils sont ou qu'ils ne soient pas. » Ijc général pniférail que rérlilicc tout entier croulât, plutôt que d'en voir détacher une seule pierre. L'édilico croula donc. Le 6 août 1762, le PaiieraenI rendit un arrêt. Cet an-ét dis,sont la Société, fait défense aux jésuites de porter fliabit de l'Ordre, de Digitized byCocJgle

mais dans le monde. Établie en France en 1551 sous le roi Henri II, l'éducation de la jeunesse leur avait été confiée. Bannis de France en 1596, ils y avaient été rappelés en 1603 par le roi Henri IV; depuis ce temps, ils y avaient acquis l'influence dont nous les avons vus jouir sous Louis XIV, la Régence et Louis XV.

Cet ordre donné par le ministère d'examiner la constitution de l'Ordre épouvanta fort les jésuites. Rédigée par des chefs qui avaient eu besoin des papes et des rois pour l'établissement et la dotation de leur compagnie, il était évident que l'arbitraire avait beaucoup fait dans cette constitution discutée et mise au jour au moment de la plus grande efflorescence des idées philosophiques, ne pouvait donc qu'être fatale à l'Ordre; aussi le dauphin, l'archevêque de Paris, M. de La Vauguyon, tout ce qui protégeait et soutenait les jésuites en France, supplièrent-ils le roi de ne point faire cet examen public et de s'en réserver la connaissance. Louis XV ébranlé, attribua à son conseil la connaissance des règles des jésuites. Mais le Parlement qui voyait lui échapper l'enquête, le Parlement, soutenu par M. de Choiseul, déclara abusifs les bulles, brefs et constitutions papales; et ne pouvant examiner la constitution des jésuites, il examina leurs ouvrages.

Cependant le roi sentait instinctivement que détruire l'Ordre des jésuites poursuivi par les parlementaires, les philosophes et par les courtisanes, et soutenu au contraire par le dauphin, c'était porter un coup terrible à la religion et par suite à la monarchie. Il lui eût été impossible de se rendre compte de ce sentiment qui mettait la résistance au fond de son cœur, comme un pressentiment de son propre danger, mais enfin ce sentiment, il l'éprouva. Comme les esprits faibles, il s'arrêta à un terme moyen, et fit écrire à Rome pour demander au général s'il consentirait à quelques modifications de l'Ordre; mais celui-ci répondit avec la résignation et la fermeté des anciens martyrs :

« Qu'ils soient tels qu'ils sont ou qu'ils ne soient pas. »

Le général préférait que l'édifice tout entier croulât, plutôt que d'en voir détacher une seule pierre. L'édifice croula donc.

Le 6 août 1762, le Parlement rendit un arrêt. Cet arrêt dissout la Société, fait défense aux jésuites de porter l'habit de l'Ordre, de

il l-.v LOllS XV , 3IÔ vivre sons l’oljcissance du gciiéral et autres suiV-rieiirs de la Société, d'entretenir aucune corresiiondance avec eux dir(M;temcnt ou indirectement, leur ordonne de vider les maisons qui en dé[)endcnt, et leur fait défense de vivre en commun , se réservant d'accorder à chacun d'eux, sur leur requête, les jwnsions alimentaires nécessairps, et leur interdisant le pouvoir de {Kisséder aucun canonicat, hénéticc,. chaire ou emploi. Cet arrêt devint un modèle pour tous les Parlements de province, qui tour à tour expulsèrent les jésuites de leur ressort. Puis un arrêt du 9 mars 1764, lannit de France les jisuites qui avaient refusé de prêter le serment pi’escrit dans l'arrêt. Enliii, un édit du roi, en date de novembre 1764, prononça la dissolution de la Société. A riieure qu'il est, et quoique quatre-vingt-huit ans se soient écoulés depuis cette épofiue, ce grand acte de souveraineté parlenumtaire et de despotisme royal, n'est p;is encore jugé froidement : à l'heure qu'il est, le mot ji'îsuite mid compris, mal appliqué, mal défini est encore une injure. Poiiniuoiî C'est ((u'arrivée presque lu dernière dans la chronologie des oi-dres religieux, la compagnie de Jésius s'était mise à la tête de toutes les congr^ations religieuses, et marcliait vei-s la suprématie absolue. Sans aucun moyen de contrainte, siuis aucun privilège universitaire, les jésuites s'étaient emparés (leu à |icu de l'éducation publique, leurs collèges regorgeaient d'écoliers, et une fois sortis du collège, les écoliers devenus hommes, conservaient avec leurs anciens maîtres une relation sympathique qui , jusqu'au tombeau, liait l'abeille à la ruche, dont elle était sortie, sfins autre puissance que l'enseignement, sans autre domination i|ue la l«role; ilsen étaient arrivé“s à joindre entre leurs mains les deux bouts de la sociéU;, en développant l'intelligence du peuple, en dirigeant la conscience des rois. Leurs racines étaient si |>rofondéraent entrées dans le sol , (]ue lailgré l'arrêt do 1764, qui les dissout, que malgré l'édit de 1707, qui les bannit, que malgré le bref de 1773, qui les supprime, à iieine rétablis par le bref de 1801 , ils étaient déjà i-econstitués trois ans apres en France, sous le nom de Pères de la Foi, et en 1816, ils yavaient repris sous le nom de Société de Jésus, toute la puissance que la révolution de 1830, seule, put leur faire perdre. l iT ^ le fl*:

316 LOUIS XV Nous reviendrons à |)ro[K)s de I^oiiisXVl, de la révolution de 1789, sur l'expulsion des jésuites et sur l'influence que cette expulsion a eue sur la destruction de la religion et l'abolition de la royauté. C’est iwndant la période (|ue nous venons de décrire, (|uc JeanJacques Rousseau publie successivement : la Nouvelle Héloïse, Emile cl le Contrat social, ouvrages qui furent loin de produire, à leur apparition, l’impression qu’ils produisirent plus lard. l.a Nouvelle Héloïse parut en 1759, V Émile et le Contrat social, en 1762. Pendant que ces événements s’accomplissaient la mort sc mettait à la cour. La liclle Madame Royale, qui avait éjiousé rinfuntduc de Parme, avait quitté l’Italie pour venir voir son frère à Versailles. l/)iiis XV n’avait pas osé faire sur scs enfants l’ex|v;ricnce que le duc d’Orléans avait faite sur les siens. La |ielile vérole était toujours là, comme le lion de rÉcriturc : Querens quem devorct. La jeune princesse SC présenta sous sa main furieuse, et en moins de huit jours, Madame Royale était morte, le visage déchiré par ses ongles de feu I.C 5 mars 1 760, mourait à son tour madame de Condé, vieilleamic du roi, qu’il av'ait fait peindre, quarante ans uupaiavant, courant la chasse avec lui, coiffée en Diane chasseresse et montant un cheval alezan. Ix 23 juillet suivant, c’était le comte de Charolais cpii |Kiyait son trihut. C’était, le 22 mars 1761, M. le duc de Rvmrgogne. Ce nom fut fatal aux dau|>liinsqui le portèrent; c’était le duc de Bourgogne, pauvre enfant de dix ans, qui mourait laissant son frère, le duc de Berry, héritier de l’échafaud ; c’était un charmant enfant aimant et aimé. Kii jouant avec un de ses camarades, il toml» poussé- par lui et se blessa; ne voulant rien dire de |)eur de faire gronder celui qui avait été cause de l’accident, il mourut d’un dépôt. Ivi perte fut cruelle à l.ouis XV, le roi l’aimait comme l’aieul aime son petit-fils. Le roi croyait en être quitte avec la mort, quand tout à coup on vint lui dire, chose étrange, pour lui surtout qui la voyait tous les jours, madame de Porapadour se meurt. C’est que madame dePomIKidour jxmr qui, plaire au roi, était la première obligation, et je dirais pi-esque le suprême devoir, ne s’occupait que d’une chose, cacher au roi sa souffrance. Maintenant, de i|uoi souffrait madame de

LOl'IS XV 317 Ponipadoiir? Élait-cc une de ces maladies de femmes douloureuses, inflexililes? Ë(ait-ce, comme le crut madame de Vintimille, comme le crui madame de Châteauroux , comme elle le crut clle-raùme, uu IKiison non moins sûr et plus rapide. Voilà ce qu'on raconte ou plutôt ce qu'elle raconta elle-môme : Berlin, crôature de madame de Pompadour, était ministre des finances, et M. de Choiscul,- ambitieux de tous les [louvoirs, voulait réunir les finances aux ministères qu'il avait déjà accaparés pour lui et |K)ur les siens. Madame de Pompadour reconnut un double danger, pour la France et pour elle, à laisser M. de Clioiseul à la tète du gouvernement, et son renvoi fut arreté. M. du Choiscul connut cette détermination et le lendemain madame de Pompadour tomba malade. On la transporta do Choisy à Versailles. Louis XV vit les progris de la maladie de la mar(|uise sans la moindre émotion , le sentiment qu'il avait éprouvé pour elle et qui du désir avait passii à Habitude, ce sentiment semblait avoir subi une nouvelle transformation et se résumer en un sentiment de pure convenance. Le roi fut attentif et assidu pour la malade, comme il l'eût été pour une amie. Tous les joursieduede Fleury apportait au roi un bulletin de santé. Le lüavril 1701 il entra comme d'habitude, mais sans bulletin. Madame de Pompadour était morte. Elle s'était vue mourir, et avait été en face delà mort plus courageuse qu'on ne l'aurait cru. Au commencement de sa dernière journée, le curé de la Madeleine était venu la voir : vers onze heures, il prit congé d'elle.— Attendez encore un moment, monsieur le curé, lui dit-elle, et nous nous en irons ensemble. Avec la vie de la marquise, s'éteignit la sollicitude du roi. Ia; cadavre de la favorite fut mis sur une civière et emporté par deux bommesde peine. Le roi était à sa fenêtre quand I ignoble cortégi; passa. Il lombaitquelques gotiUcsd'eau d'un ciel chargé denuages. la? roi étendit la main et dit : — Pauvre mar([uise ! je crois qu'elle aura mauvais temps |x>ur faire son dernier voyage. Madame de Pompadour fut inhumée au couvent des Capucines do

318 LOUIS XV i’aris, dans la dia]>cllc de la maison de CnViui , qu'elle avait aelielée un au auparaviuit poui' sa sépullure. CHAPITRE XX. Nous l’avons dit, la mort de madame de Pompaduur n'avait pas prolondémcnt aflecté Louis XV. Si bien que l’habitude soit prise d’un joug, il y a des mornenls où ce joug nous pèse. lajiiis XV se regarda donc comme rendu à la liberté. D’ailleurs, depuis quelque temps, en politique et en religion , madaint; de Pompadour avait pris plus d’inllueuce qu’il ne convenait à Louis XV de lui en laisser prendre. En politique, elle l’avait lié à l’Aulriebe, objet de ses piemièies aversions, et en religion, elle lui avait fait renvoyer lesjiv suites, objet de ses premières sympathies. D’aillems, madame de Pomixidoiir, en opi>osition ouverte avec le dauphin et avec Mesiiamks, était une éternelle cause de discorde intérieure. Sa mort privait donc lauiis XV d’habitudes prises (|ui lui étaient agréables; mais aussi sa vie troublait un repos qui lui était nécessaire. .V tout prendre et au fond du cœur, Louis XV, selon toute probabilité, ne fut point fiché d’ètrc débarrassé de madame de Pomyadour. Malheureusement, la mort était entrée ila cour de France, et ne comptait pas en sortir ainsi ; il lui fallait de plus nombreuses et surtout de plus illustres victimes. Depuis la lin de 1760, M. le dauphin voyait sa santé s’altérer; souvent ses confidents intimes, M. de Uichclieu,M. do Ifuy, M. de La Vauguyon avaient reçu la confidence de scs pressentiments de mort. Aux étrangers ou au vulgaire des courtisans, il donnait pour cause de son dépérissement et de sa pâleur, un froid pris à un voyage de (àmqiiègne, iLxyuel aurait amené une affection de poitrine, dont il était souIVraut de plus en jdiis; mais à ses amis, aux emurs dévoués, à ceux dont la vie était méléc à sa vie, il avouait franchement fpi’il croy ait être cmivoisonnc. Vers le corameiiccment de décembre, il se trouva plus mal, et, apiès une mauvaise nuit, envoya chercher son Digilized by'G'oogle

Paris, dans la chapelle de la maison de Créqui, qu'elle avait achetée un an auparavant pour sa sépulture.

CHAPITRE XX.

Nous l'avons dit, la mort de madame de Pompadour n'avait pas profondément affecté Louis XV. Si bien que l'habitude soit prise d'un joug, il y a des moments où ce joug nous pèse. Louis XV se regarda donc comme rendu à la liberté. D'ailleurs, depuis quelque temps, en politique et en religion, madame de Pompadour avait pris plus d'influence qu'il ne convenait à Louis XV de lui en laisser prendre. En politique, elle l'avait lié à l'Autriche, objet de ses premières aversions, et en religion, elle lui avait fait renvoyer les jésuites, objet de ses premières sympathies. D'ailleurs, madame de Pompadour, en opposition ouverte avec le dauphin et avec MESDAMES, était une éternelle cause de discorde intérieure. Sa mort privait donc Louis XV d'habitudes prises qui lui étaient agréables; mais aussi sa vie troublait un repos qui lui était nécessaire.

A tout prendre et au fond du cœur, Louis XV, selon toute probabilité, ne fut point fâché d'être débarrassé de madame de Pompadour. Malheureusement, la mort était entrée à la cour de France, et ne comptait pas en sortir ainsi; il lui fallait de plus nombreuses et surtout de plus illustres victimes.

Depuis la fin de 1760, M. le dauphin voyait sa santé s'altérer; souvent ses confidents intimes, M. de Richelieu, M. de Muy, M. de La Vauguyon avaient reçu la confidence de ses pressentiments de mort. Aux étrangers ou au vulgaire des courtisans, il donnait pour cause de son dépérissement et de sa pâleur, un froid pris à un voyage de Compiègne, lequel aurait amené une affection de poitrine, dont il était souffrant de plus en plus; mais à ses amis, aux cœurs dévoués, à ceux dont la vie était mêlée à sa vie, il avouait franchement qu'il croyait être empoisonné. Vers le commencement de décembre, il se trouva plus mal, et, après une mauvaise nuit, envoya chercher son

k: iiioilerin. Qiioliiiips amis omprcss<"8 cntoiinienl le fimteiiil du prince. !/■ iniViecin ai»i)olé entra et lui làta le (touls; les symptômes étaient graves, car le méilctàn ti-cssaillit. Le prince s'aperçut de son ini|uiétude, et lui saisissant le hras ; — .Mon cherLabreuille, lui dit-il tout bas, n'effrayons («rsonne. Et il emmena en effet le médecin dans la chambre voisine, (mur cacher autant qu'il était en son pouvoir, à ceux ((iii l'entouraient , ' la gravité du mal dont il était atteint. [>artir de ce moment, le dauphin n'eut |)lus d'espoir, et ceux qui l'entouraient durent se (inj* parer à sa mort. Quant au roi Imuis XV, il était toujours le même ; on n'eùl pas ■ dit que ce fût un lils, on n'eùt pas dit que ce fût l'héritier de cette noble et belle couronne de France qui s'en allaihmourant, maisun étranger, un allié, un parent à (mine. Toutes sortes de soins, toutes sortes d'égards étaient prodiguésà l'illustre moribond; mais tout cela avec des yeux secs, un visage froid, une (mitrine vide. Louis XV, (K\r la (X)rte entrouverte, suivait les progrès de l'agonie; sur le visage du dauphin, il réglait les a()préts du convoi, et comme on se trouvait à Fontainebleau , comme le moment de la mort du prince devait éliie aussi le moment du retour de la cour, le roi prévint les courtisans qu'ils eussent à se. tenir piéts à retourner à Versailles le lendemain ou le surlendemain. De son lit, le malheureux prince voyait tout cela. Paquets jetés par les croisées, malles trans(X)rtées aux (mrtes des chambres, carrosses que l'on chargeait, chevaux que l'on envoyait chercher. — Ah! mon cher Lahreuille, dit tristement le |)rince à son médecin , il faut quejemcdépéclie de mourir, car en vérité, je le vois bien, en tardant, j'impatiente trop de monde. Soit fatigue, soit qu'elle ressentit déjà les atteintes du mal dont bientôt elle devait mourir, la princesse avait été forcée, consumée ((u'elle était (wr la fièvre, de se retirer chez elle, et cela la nuit qui (iiécéda la mort de son mari; mais dans son agonie, lui, (lonsail à elle, et envoyait demander comment elle se trouvait. Deux fois il reçut le viatique; c'était une consolation, presqu'un soulagement pour ce emur si religieux. J iàiji!LaLisljed|le

320 LOUIS XV — Aussitôt que ma famille aura quitté ma cliambrc, dit-il à son confesseur, vous me direz les prières des agonisants, n’est-ce pas? — Mais, lui répondit celui-ci, il n’est pas encore tcnqis, mon prince, et Votre Altesse Uoyale n’est pas si mal qu’elle le croit. — iN’imporle, dites-lcs toujours, insista-t-il; ces prières sont si belles i|u’clles me touebaient profondément, même au temps où je n’en avais pas besoin comme aujourd’hui. Deux beures seulement avant de mourir, le dauphin perdit connaissance. Jus<iue-là, il avait consolé ceux qui l’entouraient en leur disant : — Je ne souffre pas beaucoup; c’est incroyable comme il est iacile de mourir. Il ne mentait pas ; il mourut facilement, comme doit mourir un juste, le 20 décembre 176.'5. Le roi fut cependant plus sensible à cette mort qu’on ne l’aurait cru. Ciii(| minutes après que son fds eiit expiré, on fit enirer son petit-fds dans sa chambre, en annonçant ; Monsieur le dauphin. — Pauvre France! s’écria Louis XV, un roi de cinquante-cinq ans et un dauphin de onze. Presque en même temps, la veuve tout éplorée entra à son tour dans la chambre du roi et vint se jeter à ses pieds,” le priant de lui servira elle, jKiuvre étrangère, de jière et de protecteur. Elle désirait élever clle-mf'mc ses entants, obtenir la qualité de siirintcudaiite, conserver son rang à la cour, et s’approcher le plus possible de la pei'sonne du roi. Pauvre femme, qui s’inquiétait de l’avenir, quand son avenir à elle était une place prochaine dans le tombeau de son é|ioux ! Le roi se retira immédiatement à Choisy, où il passa huit joure loin de tout cérémonial. Pendant ce temps, le peuple se désespérait de la mort du dauphin comme d’un malheur. Des passants s’arrêtaient sur le Pont-Neuf, s’agenouillaient devant la statue de Henri IV, et faisaient là leur prière. On sentait que le crêpe de la veuve et des orphelins s’étendait sur la France entière. Le corps du dauphin fut transporté à Sens , oîi il repose dans le souterrain de la cathédrale; le cujiir seul fut conduit à Saiiit-Douis,

— Aussitôt que ma famille aura quitté ma chambre, dit-il à son confesseur, vous me direz les prières des agonisants, n'est-ce pas? — Mais, lui répondit celui-ci, il n'est pas encore temps, mon prince, et Votre Altesse Royale n'est pas si mal qu'elle le croit. — N'importe, dites-les toujours, insista-t-il; ces prières sont si belles qu'elles me touchaient profondément, même au temps où je n'en avais pas besoin comme aujourd'hui.

Deux heures seulement avant de mourir, le dauphin perdit connaissance. Jusque-là, il avait consolé ceux qui l'entouraient en leur disant :

— Je ne souffre pas beaucoup; c'est incroyable comme il est facile de mourir.

Il ne mentait pas; il mourut facilement, comme doit mourir un juste, le 20 décembre 1765.

Le roi fut cependant plus sensible à cette mort qu'on ne l'aurait cru. Cinq minutes après que son fils eût expiré, on fit entrer son petit-fils dans sa chambre, en annonçant : Monsieur le dauphin.

— Pauvre France! s'écria Louis XV, un roi de cinquante-cinq ans et un dauphin de onze.

Presque en même temps, la veuve tout éplorée entra à son tour dans la chambre du roi et vint se jeter à ses pieds, le priant de lui servir à elle, pauvre étrangère, de père et de protecteur. Elle désirait élever elle-même ses enfants, obtenir la qualité de surintendante, conserver son rang à la cour, et s'approcher le plus possible de la personne du roi. Pauvre femme, qui s'inquiétait de l'avenir, quand son avenir à elle était une place prochaine dans le tombeau de son époux! Le roi se retira immédiatement à Choisy, où il passa huit jours loin de tout cérémonial.

Pendant ce temps, le peuple se désespérait de la mort du dauphin comme d'un malheur. Des passants s'arrêtaient sur le Pont-Neuf, s'agenouillaient devant la statue de Henri IV, et faisaient là leur prière. On sentait que le crêpe de la veuve et des orphelins s'étendait sur la France entière.

Le corps du dauphin fut transporté à Sens, où il repose dans le souterrain de la cathédrale; le cœur seul fut conduit à Saint-Denis.

LOUIS XV 32t Revenons à !a pauvre liaupliine, qui, pendant la maladie de son mari, avait été prévenue, par (iuel((tics évanouissements, que sa sauté, il elle aussi, était profoudéraeut atteinte; bientôt sa faiblesse devint telle, et son état parut si grave aux médecins, qu'ils la réduisireutau laitage pour toute nouniture. Le régime parut apiwrter quelque amélioration dans son état; cette amélioration se soutint, et, au mois de janvier 1766, les médecins déclarèi'ent qu'ils r^ardaient la princesse comme sauvée. Malheureusement, dit la sombre chronique qui enregistre le trépas des reines qui meurent jeunes, malheureusement, la princesse voulut sc mêler de politique. F.lle favorisait le duc d' Aiguillon dont elle parla plusieuis fois au roi avec instance. C'était tout un ministère nouveau qu'elle proposait et qui se composait de M. le duc d' Aiguillon d'abord, de M. de Muy, de l'évèijue de Verdun et du président de Nicolaï. S'il faut toujours en croire celte ■même chronique, une simple tasse de chocolat détruisit tout ce beau projet. Cette tasse de chocolat, lu princesse la prit le 1" février 1767. Le même jour, la dauphine déclara au roi qu'elle était empoisonnée. Vainement madame Adélaïde lui donna-t-elle trois doses de contre-poison; la princesse mourut le vendredi 13, à l'àge de trente-cinq ans. Ce qu'avait dit madame la dauphine avant de mourir, eut un écho terrible à Versailles. A peine eut-elle fermé les yeux, que l'évêque de Verdun, M. de Muy, la duchesse de Caumout, le maixichal de Richelieu, M. de La Vauguyon crurent à l'empoisonnement. L'accusation futsi patente, que l'ouverture du corps de l'auguste défunte fut faite eu présence de quatorze médecins, lesquels déclarèrent qu'ils ne reconnaissaient aucune trace de poison. Toutes ces morts successives, toutes les accusations qui accompagnaient ces morts, augmentèrent la tristesse du roi, et parurent un iustaiit avoir sur lui celle inlluence de le faire changer de vie. On remaripia avec inquiétude qu'il sc rapprochait de sa femme, sage et pieuse princesse qui vivait en sainte au milieu des courtisans, des prostituées et des eraiwisonneurs, La reine était elle-même plongée dans une alTreuse tristesse; elle venait de perdre par accident le roi Stanislas son père. Vers le milieu de février, le vieillard s'était enii T. U

Revenons à la pauvre dauphine, qui, pendant la maladie de son mari, avait été prévenue, par quelques évanouissements, que sa santé, à elle aussi, était profondément atteinte; bientôt sa faiblesse devint telle, et son état parut si grave aux médecins, qu'ils la réduisirent au laitage pour toute nourriture. Le régime parut apporter quelque amélioration dans son état; cette amélioration se soutint, et, au mois de janvier 1766, les médecins déclarèrent qu'ils regardaient la princesse comme sauvée. Malheureusement, dit la sombre chronique qui enregistre le trépas des reines qui meurent jeunes, malheureusement, la princesse voulut se mêler de politique. Elle favorisait le duc d'Aiguillon dont elle parla plusieurs fois au roi avec instance. C'était tout un ministère nouveau qu'elle proposait et qui se composait de M. le duc d'Aiguillon d'abord, de M. de Muy, de l'évêque de Verdun et du président de Nicolaï. S'il faut toujours en croire cette même chronique, une simple tasse de chocolat détruisit tout ce beau projet. Cette tasse de chocolat, la princesse la prit le 1er février 1767. Le même jour, la dauphine déclara au roi qu'elle était empoisonnée. Vainement madame Adélaïde lui donna-t-elle trois doses de contre-poison; la princesse mourut le vendredi 13, à l'âge de trente-cinq ans.

Ce qu'avait dit madame la dauphine avant de mourir, eut un écho terrible à Versailles. A peine eut-elle fermé les yeux, que l'évêque de Verdun, M. de Muy, la duchesse de Caumont, le maréchal de Richelieu, M. de La Vauguyon crurent à l'empoisonnement. L'accusation fut si patente, que l'ouverture du corps de l'auguste défunte fut faite en présence de quatorze médecins, lesquels déclarèrent qu'ils ne reconnaissaient aucune trace de poison.

Toutes ces morts successives, toutes les accusations qui accompagnaient ces morts, augmentèrent la tristesse du roi, et parurent un instant avoir sur lui cette influence de le faire changer de vie. On remarqua avec inquiétude qu'il se rapprochait de sa femme, sage et pieuse princesse qui vivait en sainte au milieu des courtisans, des prostituées et des empoisonneurs. La reine était elle-même plongée dans une affreuse tristesse; elle venait de perdre par accident le roi Stanislas son père. Vers le milieu de février, le vieillard s'était en-

322 t.ouis XV dormi dans son fauteuil au coin du feu ; la flamme prit à ses habits et le brûla cruellement. Le 23 février 1766, il mourut, âgé de quatrevingt-huit ans, et, par cette mort, la Lorraine revint à la France. Sa fille ne lui survécut que deux ans. Après une longue et cruelle maladie, elle mourut à son tour le 24 juin 1768. Pauvre princesse, qui n'était plus, depuis vingt-cinq ans, que l'ombre d'une reine, qui avait vu les maitresses de son époux prendre sa place et qui dis[)araissait à son tour comme une ombre. La terreur qui s'était répandue à Versailles lors de la mort du grand dauphin , du duc de Bourgogne, de madame la duchesse de Bourgogne , du duc de Berry et du duc de Bretagne ; cette terreur re[>araissait aux mêmes lieux et dans la même famille un demi-siècle aprè-s. En effet, la mort venait de frapper cruellement et rapidement au milieu de la cour de France. Récapitulons les victimes : Madame infante, duchesse de Parme, madame la duchesse d'Orléans, madame la princessede Coudé, monsieur le dauphin de France , son fils aîné , monsieur le duc de Bourgogne, la dauphine, la comtesse de Toulouse, le roi Stanislas, la reine. Au milieu de tous ces cadavres, la terreur prit à madame Louise; elle se sauva de Versailles, se réfugia aux Carmélites, y prit le voile et ne s'occupa plus que de Dieu. Les accusations d'empoisonnement ne furent pas épargnées : toute la France murmura d'une seule voix; le cardinal de Luynes, les Nicolaï , le comte de Muy, le duc d' Aiguillon, le maréchal de Richelieu, l'archevêque de Paris, tous les seigneurs , tous les prélats qui formaient le parti du dauphin ; et leur nombre était grand ; tous ceux , qui attendaient un règne honnête et paternel à la suite de ce règne despotique et dissolu sous lequel on vivait depuis plus de cinquante ans; toutes les voix, enfin, inléiossées à la vie de ceux qui venaient de mourir s'écrièrent hautement que toutes ces morts n'étaient pas naturelles, et en accusèrent M. de Choiseul. Au reste, vraie ou non, cette accusation eut un retentissement tci^ rible. De cette accusation , la hainede Mesdames, de cette accusation, lahainedu duc de Berry conlrcM. de Choiseul. Louis XVI, cteurfaible et sans rancune , fut toujours obstiné sur un seul point, et les trèsDigitized by Google

dormi dans son fauteuil au coin du feu; la flamme prit à ses habits et le brûla cruellement. Le 23 février 1766, il mourut, âgé de quatre-vingt-huit ans, et, par cette mort, la Lorraine revint à la France. Sa fille ne lui survécut que deux ans. Après une longue et cruelle maladie, elle mourut à son tour le 24 juin 1768. Pauvre princesse, qui n'était plus, depuis vingt-cinq ans, que l'ombre d'une reine, qui avait vu les maîtresses de son époux prendre sa place et qui disparaissait à son tour comme une ombre.

La terreur qui s'était répandue à Versailles lors de la mort du grand dauphin, du duc de Bourgogne, de madame la duchesse de Bourgogne, du duc de Berry et du duc de Bretagne; cette terreur reparaissait aux mêmes lieux et dans la même famille un demi-siècle après. En effet, la mort venait de frapper cruellement et rapidement au milieu de la cour de France.

Récapitulons les victimes : Madame infante, duchesse de Parme, madame la duchesse d'Orléans, madame la princesse de Condé, monsieur le dauphin de France, son fils aîné, monsieur le duc de Bourgogne, la dauphine, la comtesse de Toulouse, le roi Stanislas, la reine.

Au milieu de tous ces cadavres, la terreur prit à madame Louise; elle se sauva de Versailles, se réfugia aux Carmélites, y prit le voile et ne s'occupa plus que de Dieu.

Les accusations d'empoisonnement ne furent pas épargnées : toute la France murmura d'une seule voix; le cardinal de Luynes, les Nicolaï, le comte de Muy, le duc d'Aiguillon, le maréchal de Richelieu, l'archevêque de Paris, tous les seigneurs, tous les prélats qui formaient le parti du dauphin; et leur nombre était grand; tous ceux qui attendaient un règne honnête et paternel à la suite de ce règne despotique et dissolu sous lequel on vivait depuis plus de cinquante ans; toutes les voix, enfin, intéressées à la vie de ceux qui venaient de mourir s'écrièrent hautement que toutes ces morts n'étaient pas naturelles, et en accusèrent M. de Choiseul.

Au reste, vraie ou non, cette accusation eut un retentissement terrible. De cette accusation, la haine de Mesdames, de cette accusation, la haine du duc de Berry contre M. de Choiseul. Louis XVI, cœur faible et sans rancune, fut toujours obstiné sur un seul point, et les tres-

Louis xv 323 saillements qu'il éprouvait malgré lui, à la vue de M. de Choiseul, indiquaient sans qu'il se donnât la peine de le cacher, qu'il voyait en lui l'empoisonneur de son père. Le vieux roi , plus libertin et plus dévot, à mesure qu'il avançait dans la vieillesse, parut un instant revenir à Dieu seul. Son testament date de la mort de son fils. En voyant son fils aller à Dieu , il pensa qu'il n'y avait pas de temps à perdre, et qu'il pouvait, d'un jour à l'autre, être appelé à faire le même voyage. A partir de ce moment , la cour se divisa plus profondément encore en deux partis. A la tête de l'un se trouvait M. le duc d' Aiguillon, qui accusait hautement M. de Choiseul de trahison et d'empoisonnement. M . d'Aiguillon avait pour lui le dauphin , les seigneurs que nous avons nommés tout à l'heure, l'archevêque de Paris, le clergé de France et les jésuites. M. de Choiseul avait pour lui l'impératrice Marie-Thérèse, les Parlements, les jansénistes, les poêles, les économistes et les philosophes. Nous verrons plus tard quel grain de sahie jeté dans la balance la fit pencher en faveur du duc d'Aiguillon.

CHAPITRE XXI. Nous avons laissé en arrière un événement qui produisit grand bruit dans Paris, une mort qui ne fit point en France une sensation moindre que la plus illustre des morts que nous venons de raconter. Depuis longtemps l'échafaud était resté inactif, théâtre désert où la noblesse ne venaitplusjouerson dernier rôle. I>es derniers condamnes politiques avaient été ces malheureux jeunes gens de Bretagne, dont nous avons raconté l'exécution : MM. de Mont-Louis, de Pontcalec, Ducouêdic et de Talhouet. Le ministère du cardinal de Fleury avait été tout pacifique. Louis XV, d'ailleurs, n'était pas cruel. Il était emporté seulement; plus d'une fois, dans les querelles parlementaires, il eut des velléités sanglantes. Madame de Pompadour disait : Je m'étudie à tempérer la colèredu roi; car, si une fois il commence à répandre le sang, je le connais, la cour en sera inondée. Celui qui devait relever cet échafaud de la noblesse, inactif depuis Digitized by Google

324 LOUIS XV trente-sept ans, c'était le comte Thomas Arthur de Lally-Tollendal , beau nom, nom sonore qui avait retenti à la cour des Stnarts avec un égal dévouement, soit que les Stuarts fussent rois, soit que les Stuarts fussent prisonniers, soit qu'ils habitassent Windsor, soit qu'ils habitassent Saint-Germain. Depuis que les Stuarts étaient en France, le comte deLally était devenu Français. A huit ans, il entra au service , et fut conduit par son père , second colonel du régiment irlandais de Dillon, au camp de Girone, où il reçut le baptême du feu. Quatre ans après, c'est-à-dire, à douze ans et demi, il était de garde à la tranchée devant Barcelone. Bientôt Lally fut colonel, du régiment qui portait son nom. Puis, en 1740, à l'àge de trentehuit ans , il fut nommé lieutenant général ; en 1 745 , il se distinguait à Fontenoy ; enfin, en 1750, le roi le nommait gouverneur de nos possessions dans l'Inde. Lally était brave et instruit : il arrivait dans ce vieux monde avec la haine des Anglais, et l'ambition d'une renommée. Son début fut une victoire. Trente-huit jours après son arrivée, il ne restait plus un uniforme rouge sur toute la côte de Coromandel. La prise de Goudelour et de Saint-David l'enivrèrent', il voulut pousser plus avant malgré la saison , malgié le manque de ressources, malgré l'opinion de ses généraux. La témérité était sa force, il se fia en elle, marcha sur le Tanjaour. Les Anglais le laissi^rent avancer, revinrent sur leurs pas , gagnèrent sur un de scs lieutenants la liataille d'Orixa, et s'emparèrent de la ville de Masulipatnam. Pendant ce temps Lally investissait Madras et l'emportait d'assaut. Depuis longtemps les troupes n'étaient pas payées et manquaient de tout; force fut donc au général de laisser ses soldats se ruer sur les pagodes et les roupies indiennes. Les maisons particulièi-es, les édifices publics, les temples furent pillés. D'horribles excès furent commis; maislesoldat gorgé de débauches et de butin, mais l'officier parti pauvre et devenu riche, se turent, momentanément du moins. Miüheureusemcnt, la ville de Madras seule était tomliée au pouvoir des Français. Les lorts appartenaient toujours aux Anglais. Lally fit ouvrir la tranchée , poussa vigoureusement l'attaque du fort SaintGeorges. Les moyens d'attaque manquaient. Lally qui croyait que

< Digitized by Google

trente-sept ans, c'était le comte Thomas Arthur de Lally-Tollendal, beau nom, nom sonore qui avait retenti à la cour des Stuarts avec un égal dévouement, soit que les Stuarts fussent rois, soit que les Stuarts fussent prisonniers, soit qu'ils habitassent Windsor, soit qu'ils habitassent Saint-Germain. Depuis que les Stuarts étaient en France, le comte de Lally était devenu Français. A huit ans, il entra au service, et fut conduit par son père, second colonel du régiment irlandais de Dillon, au camp de Girone, où il reçut le baptême du feu. Quatre ans après, c'est-à-dire, à douze ans et demi, il était de garde à la tranchée devant Barcelone. Bientôt Lally fut colonel du régiment qui portait son nom. Puis, en 1740, à l'âge de trente-huit ans, il fut nommé lieutenant général ; en 1745, il se distinguait à Fontenoy ; enfin, en 1756, le roi le nommait gouverneur de nos possessions dans l'Inde. Lally était brave et instruit : il arrivait dans ce vieux monde avec la haine des Anglais, et l'ambition d'une renommée. Son début fut une victoire. Trente-huit jours après son arrivée, il ne restait plus un uniforme rouge sur toute la côte de Coromandel. La prise de Goudelour et de Saint-David l'enivrèrent, il voulut pousser plus avant malgré la saison, malgré le manque de ressources, malgré l'opinion de ses généraux. La témérité était sa force, il se fia en elle, marcha sur le Tanjaour. Les Anglais le laissèrent avancer, revinrent sur leurs pas, gagnèrent sur un de ses lieutenants la bataille d'Orixa, et s'emparèrent de la ville de Masulipatnam. Pendant ce temps Lally investissait Madras et l'emportait d'assaut.

Depuis longtemps les troupes n'étaient pas payées et manquaient de tout; force fut donc au général de laisser ses soldats se ruer sur les pagodes et les roupies indiennes. Les maisons particulières, les édifices publics, les temples furent pillés. D'horribles excès furent commis; mais le soldat gorgé de débauches et de butin, mais l'officier parti pauvre et devenu riche, se turent, momentanément du moins.

Malheureusement, la ville de Madras seule était tombée au pouvoir des Français. Les forts appartenaient toujours aux Anglais. Lally fit ouvrir la tranchée, poussa vigoureusement l'attaque du fort Saint-Georges. Les moyens d'attaque manquaient. Lally qui croyait que

LOL'IS XV 325 tout devilit céder devant l'angle de fer d’une volonté énei^'ique, employait à tout moment la violence au lieu do la persuasion. Peu à peu les Français se lassèrent d'èlre commandés par cet Irlandais hautain. Les mercenaires, et leur nombre comptait pour moitié dans l'armée, écoulèrent les propositions des Anglais et passèrent au service de l’ennemi. 11 en résulta qu'au bout d’un mois d’occupation de la ville de Madras, Lally, furieux , vit qu’il était inqMjssible do la garder, leva le siège du fort Saint-Georges et se mit en retraite sur Pondichéry qu’il trouva dénué de toutes ces ressources qui, en ce moment, lui devenaient de la plus grande importance, c’est-à-dire de vivres, d’hommes et d’argent. Notre escadre ellemême qui avait sauvegardé la place depuis le commencement de la guerre, avait été attaquée par la flotte anglaise, bien suiiérieure en nombre et après un combat glorieux, mais inutile, avait fait voile pour Bourbon, de sorte qu’en entrant à Pondichéry, le gouverneur se trouva réduità ses propres ressources. Encore ses propres ressources lurent-elles bientôt réduites elles-mêmes à néant par la révolte des soldats qui, n’ayant eu pour toute solde que le pillage de Madras, réclamèrent leur arriéré. 11 leur était dù six mois. Lilly fut en face de la révolte ce qu’il était toujours, violent et hautain. Partout ou il marchait sur elle et l’attaquait de face il la comprimait; mais derrièrelui la flamme éteinte flambait de nouveau plus ardente que jamais. C’est au milieu de ces divisions intérieures que les Anglais bloquèrent Pondichéry, refusèrent à un général irlandais une capitulation qu’ils eussent accordée peut-être à un général français, entrèrent de vive force dans Pondichéry, et, maîtres de la ville, vengèrent par de terribles représailles le sac de Madras. Lally fait prisonnier avec sou état-major fut envoyé à Londres. On comprend le bruit que fit à Paris une défaite aussi complète. La capitale des possessions françaises prise , le gouverneur et son état-major prisonniers, il était impossible d’apprendre à la fois et tout d’un coup , après la série des victoires dont on s'entretenait encore, défaite plus complète et plus désastreuse. Lilly avait bon nombre d’ennemis à la cour de Versailles, le malheur du général irlandais leur donnait raison. Ils alta(|uèrent non-seulement la capaDigiiized by Google

tout devait céder devant l'angle de fer d'une volonté énergique, employait à tout moment la violence au lieu de la persuasion.

Peu à peu les Français se lassèrent d'être commandés par cet Irlandais hautain. Les mercenaires, et leur nombre comptait pour moitié dans l'armée, écoutèrent les propositions des Anglais et passèrent au service de l'ennemi. Il en résulta qu'au bout d'un mois d'occupation de la ville de Madras, Lally, furieux, vit qu'il était impossible de la garder, leva le siége du fort Saint-Georges et se mit en retraite sur Pondichéry qu'il trouva dénué de toutes ces ressources qui, en ce moment, lui devenaient de la plus grande importance, c'est-à-dire de vivres, d'hommes et d'argent. Notre escadre elle-même qui avait sauvegardé la place depuis le commencement de la guerre, avait été attaquée par la flotte anglaise, bien supérieure en nombre et après un combat glorieux, mais inutile, avait fait voile pour Bourbon, de sorte qu'en entrant à Pondichéry, le gouverneur se trouva réduit à ses propres ressources. Encore ses propres ressources furent-elles bientôt réduites elles-mêmes à néant par la révolte des soldats qui, n'ayant eu pour toute solde que le pillage de Madras, réclamèrent leur arriéré. Il leur était dû six mois. Lally fut en face de la révolte ce qu'il était toujours, violent et hautain. Partout où il marchait sur elle et l'attaquait de face il la comprimait; mais derrière lui la flamme éteinte flambait de nouveau plus ardente que jamais.

C'est au milieu de ces divisions intérieures que les Anglais bloquèrent Pondichéry, refusèrent à un général irlandais une capitulation qu'ils eussent accordée peut-être à un général français, entrèrent de vive force dans Pondichéry, et, maîtres de la ville, vengèrent par de terribles représailles le sac de Madras. Lally fait prisonnier avec son état-major fut envoyé à Londres.

On comprend le bruit que fit à Paris une défaite aussi complète. La capitale des possessions françaises prise, le gouverneur et son état-major prisonniers, il était impossible d'apprendre à la fois et tout d'un coup, après la série des victoires dont on s'entretenait encore, défaite plus complète et plus désastreuse. Lally avait bon nombre d'ennemis à la cour de Versailles, le malheur du général irlandais leur donnait raison, Ils attaquèrent non-seulement la capa-

326 LOUIS XV cité du gouverneur, non-seulement son courage , mais encore sa pro-' bilé. Selon eux, le malheur de l'expédition venait de la dilapidation des deniers de l'État qui avait empéché de payer les troupes. De Londres où il était, Lally-Tollendol entendit ces accusations. Son orgueil ne put les supporter, il demanda à venir en France sur parole, sa demande lui fut accordée. 11 arriva, croyant que haines et calomnies tout s'évanouirait devant sa face de lion; mais en général d'armée, il s'aperçut bien vite qu'il avait laissé prendre à l'ennemi une trop bonne position pour qu'il pùt l'en débusquer. Alors , Lilly voulut en appeler à la justice du roi de la justice des courtisans. Il demanda à Louis XV la faveur de se rendre à la Batillc ; et cette faveur accordée immédiatement, il fut écroué le 1" novembre 1762. Dès le 3 août de la môme année, une requête avait été présentée au roi par le gouverneur et le conseil supérieur de Pondichéry, lesquels disaient : « Qu'ayant été offensés jusqu'à l'excès dans leur honneurctdansleur réputation parlesimputations dusieur de Lally, ilsdemandaientjusticcàSa)Iajesté,et un tribunal pour la leurfaire rendre.» Cette requête était appuyée d'un mémoire , tendant à prouver que le conseil et la malheureuse colonie de l'Inde avaient été écrasés depuis le commencement jusqu'à la fin sous l'autorité d'un maître despotique, qui n'avait jamais connu les règles de l'honneur, de la prudence et même de l'humanité. Que le comte de Lally était complable de toute la régie et de l'administration tantà l'intérieur qu'à l'extérieur de la Compagnie, ainsi que de tous les revenus des tenes et dépendances qu'elle possédait; qu'il était coupable de la perte de Pondichéry, puisque la ville n'avait été rendue que faute de vivres, et que lui seul avait en mains les moyens qui pouvaient en procurer; savoir l'argent pour les acheter, les fruits des terres, le produit des récoltes et les troupes pour les protéger. Si l'instruction de l'affaire avait été portée devant un conseil de guerre, Lally eût bien certainement été acquitté, mais on voulait la mort de Lally, et l'instruction de l'affaire fut déférée aux chambres du Parlement, réunies en cour dejiSlice. Nous avons dit qu'on voulait la mort de M. de Lilly. Voici pourquoi on la voulait; nous donnerons trois raisons pour une. Digilized by Google

cité du gouverneur, non-seulement son courage, mais encore sa probité. Selon eux, le malheur de l'expédition venait de la dilapidation des deniers de l'État qui avait empêché de payer les troupes.

De Londres où il était, Lally-Tollendal entendit ces accusations. Son orgueil ne put les supporter, il demanda à venir en France sur parole, sa demande lui fut accordée. Il arriva, croyant que haines et calomnies tout s'évanouirait devant sa face de lion; mais en général d'armée, il s'aperçut bien vite qu'il avait laissé prendre à l'ennemi une trop bonne position pour qu'il pût l'en débusquer. Alors, Lally voulut en appeler à la justice du roi de la justice des courtisans. Il demanda à Louis XV la faveur de se rendre à la Bastille; et *cette faveur* accordée immédiatement, il fut écroué le 1er novembre 1762.

Dès le 3 août de la même année, une requête avait été présentée au roi par le gouverneur et le conseil supérieur de Pondichéry, lesquels disaient : « Qu'ayant été offensés jusqu'à l'excès dans leur honneur et dans leur réputation par les imputations du sieur de Lally, ils demandaient justice à Sa Majesté, et un tribunal pour la leur faire rendre.»

Cette requête était appuyée d'un mémoire, tendant à prouver que le conseil et la malheureuse colonie de l'Inde avaient été écrasés depuis le commencement jusqu'à la fin sous l'autorité d'un maître despotique, qui n'avait jamais connu les règles de l'honneur, de la prudence et même de l'humanité. Que le comte de Lally était comptable de toute la régie et de l'administration tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Compagnie, ainsi que de tous les revenus des terres et dépendances qu'elle possédait; qu'il était coupable de la perte de Pondichéry, puisque la ville n'avait été rendue que faute de vivres, et que lui seul avait en mains les moyens qui pouvaient en procurer; savoir l'argent pour les acheter, les fruits des terres, le produit des récoltes et les troupes pour les protéger.

Si l'instruction de l'affaire avait été portée devant un conseil de guerre, Lally eût bien certainement été acquitté, mais on voulait la mort de Lally, et l'instruction de l'affaire fut déférée aux chambres du Parlement, réunies en cour de justice.

Nous avons dit qu'on voulait la mort de M. de Lally. Voici pourquoi on la voulait; nous donnerons trois raisons pour une.

LOUIS XV 327 On la voulait : 1* pour faire croire à l’étranger que l'Irlandais tous avait trahis. — Une trahis^m sauvait l'bonnefir du drapeau. 1° Pour venger une vieille haine qui existait entre M. de Choiseul et d. de Lally-Tollendal, nommé malgré le ministre au gouvernement de l’Inde. 3‘ Pour perdre en même temps que M. de Lilly M. de Saint-Pricst, son parent, intendant du Languedoc et désigné par la camarilla du dauphin pour faire partie du ministère qui devait un jour ou l’autre remplacer le ministère Choiseul. D’ailleurs, il y avait un antécédent. Les Anglais nous avaient montré la roule en tranchant la tète à l’amiral Byng. Le rapport de cette grande alTuirc fut conné à M. Pasquier, conseiller à la grand’chambre, qui avait été cl.jrgé de l’atlaire de Damiens. D'abord , il fut facileà Lallyde se tromper sur le sort qui lui était résené. La Bastille adoucit pour luises rigueurs et les borna àla simple réclusion. M. de Lally jouissait de la promenade, M. de Lally pouvait recevoir ses amis; M. de Lally obtint même la permission d'avoir près de lui un secrétaire. Malheureusement, la captivité n’avait pas adouci le caractère violent et irascible du prisonnier : toutes ses facultés , au contraire, avaient pris une irascibilité nouvelle. Le malheureux secrétaire, que son dévouement pour son maître avait porté à celte bonne action de s’enfermer avec lui , fut mal récompensé de ce dévouement. Les emportements du prisonnier comnrencèrent à lui troubler l’esprit. 11 devint triste , silencieux et inquiet ; et un soir qu’un valet de chambre avait jeté dans la cour du Puits une cuvette de sang caillé provenant de saignées faites par le chirurgien de la prison, le malheureux jeune homme, déjù frappé de marasme, s’épouvanta à la vue de ce sang qu’il crut le résultat d’un supplice secret ; aussitôt ce marasme devint folie, il tomba dans une attaque de nerfs, en s’écriaqt : — Mais, je n’ai rien fait, moi! Je ne suis pas coupable I on ne peut pas me trancher la tète pour des crimes que je n’ai pas commis. Ma liberté! je veux ma liberté! Malheureusement encore pour le secrétaire, tout serviteur entré à la Bastille n’en sortait que loisiiucson maître était inis'en liberté ou mort. La lilxu té qu'il demandait ne lui fut donc pas rendue. La folie Digilized by Coogle

On la voulait : 1° pour faire croire à l'étranger que l'Irlandais nous avait trahis. — Une trahison sauvait l'honneur du drapeau. 2° Pour venger une vieille haine qui existait entre M. de Choiseul et M. de Lally-Tollendal, nommé malgré le ministre au gouvernement de l'Inde. 3° Pour perdre en même temps que M. de Lally M. de Saint-Priest, son parent, intendant du Languedoc et désigné par la camarilla du dauphin pour faire partie du ministère qui devait un jour ou l'autre remplacer le ministère Choiseul. D'ailleurs, il y avait un antécédent. Les Anglais nous avaient montré la route en tranchant la tête à l'amiral Byng. Le rapport de cette grande affaire fut confié à M. Pasquier, conseiller à la grand'chambre, qui avait été chargé de l'affaire de Damiens.

D'abord, il fut facile à Lally de se tromper sur le sort qui lui était réservé. La Bastille adoucit pour lui ses rigueurs et les borna à la simple réclusion. M. de Lally jouissait de la promenade, M. de Lally pouvait recevoir ses amis; M. de Lally obtint même la permission d'avoir près de lui un secrétaire. Malheureusement, la captivité n'avait pas adouci le caractère violent et irascible du prisonnier : toutes ses facultés, au contraire, avaient pris une irascibilité nouvelle. Le malheureux secrétaire, que son dévouement pour son maître avait porté à cette bonne action de s'enfermer avec lui, fut mal récompensé de ce dévouement. Les emportements du prisonnier commencèrent à lui troubler l'esprit. Il devint triste, silencieux et inquiet; et un soir qu'un valet de chambre avait jeté dans la cour du Puits une cuvette de sang caillé provenant de saignées faites par le chirurgien de la prison, le malheureux jeune homme, déjà frappé de marasme, s'épouvanta à la vue de ce sang qu'il crut le résultat d'un supplice secret; aussitôt ce marasme devint folie, il tomba dans une attaque de nerfs, en s'écriant :

— Mais, je n'ai rien fait, moi! Je ne suis pas coupable! on ne peut pas me trancher la tête pour des crimes que je n'ai pas commis. Ma liberté! je veux ma liberté!

Malheureusement encore pour le secrétaire, tout serviteur entré à la Bastille n'en sortait que lorsque son maître était mis en liberté ou mort. La liberté qu'il demandait ne lui fut donc pas rendue. La folie

328 LOUIS XV empira; il avait sans cesse l'édiiifaud devant les yeux : on décida qu'il serait transféré à Charenton; la décision fut accomplie; le secrétaire de Lally fut transféré, et Lilly resta seul. Cependant, le procès du gouverneur s'instraisait, mais s'instmisait lentement; les témoins les plus urgents étaient à Madras et à Pondichéry, c'est-à-dire à quatre mille lieues de la France; l'instruction ne put être ouverte que le 6 juillet 1763. Lally, jrendant une année de prison, n'avait rien perdu de sa tranquillité ' il connaissait la haine des Choiseul; il ne doutait pas de la sévérité du Parlement; mais aux inquiétudes exprimées par ses amis, il répondait imperturbablement : — Le roi fera grâce. Les débats s'engagèrent, et dés le commencement avec une partialité révoltante. D'ailleurs, l'accusé lui-même envenimait toutes les haines, doublait toutes les inimitiés par la vigueur de foules ses réponses et la puissance de scs accusations ; car, sur beaucoup de points, d'accusé qu'il éUiit, Lally se faisait accusateur. I^es séances étaient terribles, et chaque jour en rentrant à sa prison, Lally pouvait s'apercevoir que la surveillance devenait plus active autour de lui. De temps en tem[)s, de sombres pressentiments passaient dans son esprit. Un jour que le pcrru<(uier lui faisait la barbe, et cela comme d'habitude devant le geélier, I.ally s'amusa à soustraire au barbier un de ses rasoirs. L'opération finie, le liarbier réclama le second instrument qui man<{uait à sa trousse. Lally avoua alors l'avoir pris dans l'intention de se raser tout seul la première fois. Alors le geôlier se fâcha et réclama le rasoir que Lally refusa de rendre. Les ordics étaient sévères, sans doute, car, sans en référer au gouverneur, le geôlier appela main-forte, sonna le tocsin, appela la garde; on un instant, le corridor fut plein de s<ddats et la prison de Lally pleine de menaces. Alors, en riant, le général rendit le rasoir, cause de toute cette révolution. Mais il était si confiant dans la clémence du roi, que tout ce tumulte occasionné [jour un rasoir ne put lui ouwir les yeux. Un jour, cependant, un mot du major fil pénétrer une lueur cruelle dans cet esprit si mal éclairé. La voitino qui conduisait Lally aux séances du Parlement tie marehait jamais sans une nombreuse Digitized by Google

empira; il avait sans cesse l'échafaud devant les yeux : on décida qu'il serait transféré à Charenton; la décision fut accomplie; le secrétaire de Lally fut transféré, et Lally resta seul.

Cependant, le procès du gouverneur s'instruisait, mais s'instruisait lentement; les témoins les plus urgents étaient à Madras et à Pondichéry, c'est-à-dire à quatre mille lieues de la France; l'instruction ne put être ouverte que le 6 juillet 1763. Lally, pendant une année de prison, n'avait rien perdu de sa tranquillité · il connaissait la haine des Choiseul; il ne doutait pas de la sévérité du Parlement; mais aux inquiétudes exprimées par ses amis, il répondait imperturbablement : — Le roi fera grâce.

Les débats s'engagèrent, et dès le commencement avec une partialité révoltante. D'ailleurs, l'accusé lui-même envenimait toutes les haines, doublait toutes les inimitiés par la vigueur de toutes ses réponses et la puissance de ses accusations; car, sur beaucoup de points, d'accusé qu'il était, Lally se faisait accusateur. Les séances étaient terribles, et chaque jour en rentrant à sa prison, Lally pouvait s'apercevoir que la surveillance devenait plus active autour de lui. De temps en temps, de sombres pressentiments passaient dans son esprit. Un jour que le perruquier lui faisait la barbe, et cela comme d'habitude devant le geôlier, Lally s'amusa à soustraire au barbier un de ses rasoirs. L'opération finie, le barbier réclama le second instrument qui manquait à sa trousse. Lally avoua alors l'avoir pris dans l'intention de se raser tout seul la première fois. Alors le geôlier se fâcha et réclama le rasoir que Lally refusa de rendre. Les ordres étaient sévères, sans doute, car, sans en référer au gouverneur, le geôlier appela main-forte, sonna le tocsin, appela la garde; en un instant, le corridor fut plein de soldats et la prison de Lally pleine de menaces. Alors, en riant, le général rendit le rasoir, cause de toute cette révolution. Mais il était si confiant dans la clémence du roi, que tout ce tumulte occasionné pour un rasoir ne put lui ouvrir les yeux.

Un jour, cependant, un mot du major fit pénétrer une lueur cruelle dans cet esprit si mal éclairé. La voiture qui conduisait Lally aux séances du Parlement ne marchait jamais sans une nombreuse

LOUIS XT 329 escorte; en outre, le majorée tenait près de lui dans l'intérieur. Un matin , le peuple s’ameuta autour de cette voiture. Lilly voulut se pencher au dehors pour voir ce qui causait cette rumeur; mais le major, dont Lally avait toujours pu remarquer la bienveillance, lui dit: — Prenez garde, mongonéral, j’ai ordre devons tuer au moindre signe que vous feriez au [leuple, ou à la moindre marque d’intérêt qu’il vous donnera. Lally se rejeta pensif au fond de la voiture. Ce n’est pas tout. Au moment où l’on put soupçonner que, sous quelques jours, l’arrêt serait rendu, le premier président remarquant l’alfectation que mettait le général à paraître en uniforme avec les insignes de son grade et les ordres du roi dont il était décoré, le premier président ordonna au major de la Bastille de lui enlever ses épaulettes, son cordon bleu et ses plaques. Prié de les ôter par le major, qui déjà l’avait prévenu des ordres hostiles qu’il avait reçus contre lui, Lally répondit qu’on pouvait les lui arracher, mais qu’il ne les ôterait pas. L’ordre était donné, le major devait obéir; il appela mainforte; la lutte s’engagea, et ce ne fut qu’en terrassant le prisonnier qu’on put lui arracher en lambeaux scs épaulettes et ses cordons. Toutes ces sévérités étaient des persécutions inutiles qui devaient ouvrir les yeux de Lally, et cependant il ne pouvait croire à une condamnation à mort. Le 6 mai 1766, Lally fut désabusé cruellement : l’arrêt du Parlement fut rendu , et le comte condamné à mort comme atteint et convaincu d’avoir tralü les intérêts du roi, de l’Ëtat et de la Compagnie des Indes, ainsi que d’abus d’autorité et d’exactions vis-à-vis les sujets du roi et éti-angers. Le supplice était celui de la décollation et devait avoir lieu en place de Grève. A ce jugement, d’autant plus terrible que Lally n’avait absolument pas voulu le prévoir, Lally apostropha ses juges, les traitant de bourreaux et d’assassins. Alors le cui-é de la Sainte-Chapelle s’approcha de lui , l’exhortant à se calmer, mais Lally le repoussa avec impatience. — Eh! Monsieur, dit-il, laissez-raoi un seul instant. Puis il alla s’asseoir dans un coin. Pendant dix minutes à peu près, on l’abandonna à sa cruelle mé> T. I, 4J Digitized By Google

escorte; en outre, le major se tenait près de lui dans l'intérieur. Un matin, le peuple s'ameuta autour de cette voiture. Lally voulut se pencher au dehors pour voir ce qui causait cette rumeur; mais le major, dont Lally avait toujours pu remarquer la bienveillance, lui dit:

— Prenez garde, mon général, j'ai ordre de vous tuer au moindre signe que vous feriez au peuple, ou à la moindre marque d'intérêt qu'il vous donnera.

Lally se rejeta pensif au fond de la voiture. Ce n'est pas tout. Au moment où l'on put soupçonner que, sous quelques jours, l'arrêt serait rendu, le premier président remarquant l'affectation que mettait le général à paraître en uniforme avec les insignes de son grade et les ordres du roi dont il était décoré, le premier président ordonna au major de la Bastille de lui enlever ses épaulettes, son cordon bleu et ses plaques. Prié de les ôter par le major, qui déjà l'avait prévenu des ordres hostiles qu'il avait reçus contre lui, Lally répondit qu'on pouvait les lui arracher, mais qu'il ne les ôterait pas. L'ordre était donné, le major devait obéir; il appela main-forte; la lutte s'engagea, et ce ne fut qu'en terrassant le prisonnier qu'on put lui arracher en lambeaux ses épaulettes et ses cordons. Toutes ces sévérités étaient des persécutions inutiles qui devaient ouvrir les yeux de Lally, et cependant il ne pouvait croire à une condamnation à mort.

Le 6 mai 1766, Lally fut désabusé cruellement : l'arrêt du Parlement fut rendu, et le comte condamné à mort comme atteint et convaincu d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'État et de la Compagnie des Indes, ainsi que d'abus d'autorité et d'exactions vis-à-vis les sujets du roi et étrangers. Le supplice était celui de la décollation et devait avoir lieu en place de Grève. A ce jugement, d'autant plus terrible que Lally n'avait absolument pas voulu le prévoir, Lally apostropha ses juges, les traitant de bourreaux et d'assassins. Alors le curé de la Sainte-Chapelle s'approcha de lui, l'exhortant à se calmer, mais Lally le repoussa avec impatience.

— Eh! Monsieur, dit-il, laissez-moi un seul instant.

Puis il alla s'asseoir dans un coin.

Pendant dix minutes à peu près, on l'abandonna à sa cruelle mé-

330 loms XV dilalioii; puis le major, fort ému, vint le prendre pour le ramener à la Bastille. Lally se rappela alors combien de fois il avait été impatient et brutal envers cet homme, toujours bon et toujours respectueux pour lui. — Monsieur, lui dit-il , pardonnez-moi toutes mes duretés ; je suis un vieux soldat, mal habitué à obéir à tout autre qu'au roi, et presque toujours mon malheureux caractère m'emporte plus loin que je ne veux aller. — Devant un malheur pareil au vôtre. Monsieur, dit le major, je ne me souviens et ne me souviendrai jamais que du respect que je vous dois. — Alors, embrassez-moi , dit Lally; je regrette le temps que j'ai passé à vous haïr; je vois bien maintenant que vous faisiez votre charge. Us revinient ensemble à la Bastille. A peine le condamné fut-il rentiédans la prison, qu'on lui demanda s'il voulait recevoir un confesseur. — Oh! oh! déjà, dit-il; on est donc bien pressé de me tuer. — Monsieur, répondit le messager, je crois pouvoir vous as.surer que la visite du prêtre est tout oflicieuse. — Eh bien! répondit Lally, ayez la bonté de lui dire <{ue je le recevrai plus tard; en ce moment, je suis fatigué et je désirerais prendre un peu de repos. On laissa M. de Lally seul, et en effet il s'endormit. A partir de ce moment, aucun desamis, aucune dos connaissances du condamné ne pénétra plus jusqu'à lui. Alors scs]>arents, sachant qu'il ne lui serait pas fait grâce , et voulant lui sauver la honte de l'échafaud, vinrent sur la place de la Bastille dans l'espérance qu'il monterait sur la terrasse ou se mettrait à la fenêtre, et qu'alors on pourrait lui faire signe de se couper la gorge. Mais Lally dormait. On le réveilla pour lui dire que le président Pasquicr, qui avait rapporté l'affaire contre lui, demandait à lui parler. Lally sauta en bas de son lit. — Oh! oui, dit-il, faites-le entrer, (ju'il vienne, qu'il vienne. Il y avait une telle puissance dans le regard de cet homme, que le piV-sident, rencontrant son regaial, s'arrêta sur le seuil de la porte, — Monsieur, lui dit-il en rom;>ant le premier le silence, le roi Digitized by Google

ditation; puis le major, fort ému, vint le prendre pour le ramener à la Bastille.

Lally se rappela alors combien de fois il avait été impatient et brutal envers cet homme, toujours bon et toujours respectueux pour lui.

— Monsieur, lui dit-il, pardonnez-moi toutes mes duretés; je suis un vieux soldat, mal habitué à obéir à tout autre qu'au roi, et presque toujours mon malheureux caractère m'emporte plus loin que je ne veux aller. — Devant un malheur pareil au vôtre, Monsieur, dit le major, je ne me souviens et ne me souviendrai jamais que du respect que je vous dois. — Alors, embrassez-moi, dit Lally; je regrette le temps que j'ai passé à vous haïr; je vois bien maintenant que vous faisiez votre charge.

Ils revinrent ensemble à la Bastille.

A peine le condamné fut-il rentré dans la prison, qu'on lui demanda s'il voulait recevoir un confesseur.

— Oh! oh! déjà, dit-il; on est donc bien pressé de me tuer. — Monsieur, répondit le messager, je crois pouvoir vous assurer que la visite du prêtre est tout officieuse. — Eh bien! répondit Lally, ayez la bonté de lui dire que je le recevrai plus tard; en ce moment, je suis fatigué et je désirerais prendre un peu de repos.

On laissa M. de Lally seul, et en effet il s'endormit.

A partir de ce moment, aucun des amis, aucune des connaissances du condamné ne pénétra plus jusqu'à lui. Alors ses parents, sachant qu'il ne lui serait pas fait grâce, et voulant lui sauver la honte de l'échafaud, vinrent sur la place de la Bastille dans l'espérance qu'il monterait sur la terrasse ou se mettrait à la fenêtre, et qu'alors on pourrait lui faire signe de se couper la gorge. Mais Lally dormait. On le réveilla pour lui dire que le président Pasquier, qui avait rapporté l'affaire contre lui, demandait à lui parler. Lally sauta en bas de son lit.

— Oh! oui, dit-il, faites-le entrer, qu'il vienne, qu'il vienne.

Il y avait une telle puissance dans le regard de cet homme, que le président, rencontrant son regard, s'arrêta sur le seuil de la porte.

— Monsieur, lui dit-il en rompant le premier le silence, le roi

LOUIS XV 331 est si lion, que si vous témoignez la moitidi'o toumisùon, il est décidé à vous paitlonner : avouez donc vos crimes et dites vos complices. — Mes crimes! s'écria l.ally, vous ne les avez donc pas découverts, puisque vous venez m'en demander l'aveu. Quant à mes complices, n'étant pas coupable, je n'en ai pas. Maintenant, écoutez ceci : Votre démarche m'insulte, et vous êtes le dernier de ceux à qui je permets de me parler de grâce, retirez-vous donc, misérable, et que je ne vous revoie plus. — Mais, Monsieur, dit Pasejuier, réfléchissez; la passion vous emporte. — Oh! tu le sais bien que la passion m'emporte, toi qui as spéculé sur cette passion pour me faire condamner; mais le sang tache qui le verse, et mon sang versé te fera une tache éternelle. Et comme Lally faisait un pas vers lui : — A l'aide ! cria Pasquier. Les geôliers entrèrent. — Qu'on le bâillonne, dit Pasejuier, il a outragé le roi. A ces mots : qu'on le bâillonne, la rage s'empara du prisonnier; il s'élança sur le président; mais les geôliers rarrèterent, et, ayant ap;ielé deux soldats à leur aide, ils terrassèrent le vieillard, et, obéissant à l'ordre de Pasquier, lui mirent le bâillon. Le peuple apprit cette infamie, et le peuple n'appela plus Pasquier que Pas({uier-bâillon. Derrière le rapporteur, le confesseur fut introduit. Aux saintes exhortations du prêtre, Lally parut se calmer, mais ce calme était factice ; le prisonnier s'était procuré une pointe de compas , et au milieu de son discours, l'aumônier le vit pâlir. Lally venait de s'enloncer celte pointe de compas à quelques lignes du cceur. L'aumônier appela au secours; on s'empara du condamné, que l'on garrotta. — J'ai manqué mon coup, dit Lally ; maintenant, c'est le tour du bourreau. Le condamné n'eut pas longtemps à attendre. Le premier président, averti par Pas(]uier de la résistance du général, et, par les geôlici-s, de sa tentative de suicide, le premier peréident ordonna que l'exécution serait avancée. On amionça celte nouvelle à Lallj . Digilized by Google

est si bon, que si vous témoignez la moindre soumission, il est décidé à vous pardonner : avouez donc vos crimes et dites vos complices. — Mes crimes! s'écria Lally, vous ne les avez donc pas découverts, puisque vous venez m'en demander l'aveu. Quant à mes complices, n'étant pas coupable, je n'en ai pas. Maintenant, écoutez ceci : Votre démarche m'insulte, et vous êtes le dernier de ceux à qui je permets de me parler de grâce, retirez-vous donc, misérable, et que je ne vous revoie plus. — Mais, Monsieur, dit Pasquier, réfléchissez; la passion vous emporte. — Oh! tu le sais bien que la passion m'emporte, toi qui as spéculé sur cette passion pour me faire condamner; mais le sang tache qui le verse, et mon sang versé te fera une tache éternelle.

Et comme Lally faisait un pas vers lui :

— A l'aide! cria Pasquier.

Les geôliers entrèrent.

— Qu'on le bâillonne, dit Pasquier, il a outragé le roi.

A ces mots : *qu'on le bâillonne*, la rage s'empara du prisonnier; il s'élança sur le président; mais les geôliers l'arrêtèrent, et, ayant appelé deux soldats à leur aide, ils terrassèrent le vieillard, et, obéissant à l'ordre de Pasquier, lui mirent le bâillon. Le peuple apprit cette infamie, et le peuple n'appela plus Pasquier que Pasquier-bâillon.

Derrière le rapporteur, le confesseur fut introduit. Aux saintes exhortations du prêtre, Lally parut se calmer, mais ce calme était factice; le prisonnier s'était procuré une pointe de compas, et au milieu de son discours, l'aumônier le vit pâlir. Lally venait de s'enfoncer cette pointe de compas à quelques lignes du cœur.

L'aumônier appela au secours; on s'empara du condamné, que l'on garrotta.

— J'ai manqué mon coup, dit Lally; maintenant, c'est le tour du bourreau.

Le condamné n'eut pas longtemps à attendre. Le premier président, averti par Pasquier de la résistance du général, et, par les geôliers, de sa tentative de suicide, le premier président ordonna que l'exécution serait avancée. On annonça cette nouvelle à Lally.

332 I.OUIS XV — Tant mieux, dit-il; ah! ils m'ont hnillnnné en prison, mais peut-être n'oseront-ils pas le faire quand ils me conduiront à l’echafaud, et alors, oh! alors, je [rarlerai. Ces mots furent encore répétés aux juges. Le peuple avait manifesté sa sympathie pour Lally; Lally en parlant pouvait soulever le peuple; le Parlement n'était pas populaire : alors, sous le prélcvle que, pour se dérober au supplice, le condamné, selon les hahiindes orientales, pourrait avaler sa langue, on se jeta sur le général, on le bâillonna de nouveau, et lié, garrotté, bâillonné, on le porta, écumant de rage, mais muet, dans un tomlrereau, entouré d'archers, qui suivit la chaiTette de Samson. A l'aspect de ce patient bâillonné, de ce vieillard dont le visage portait les traces des violences de ses bourreaux , le peuple murmura hautement ; mais toutes les précautions étaient prises, des forces imposantes étaient disposées tout le long du chemin que le condamné devait [arcourir; il n'y avait donc pas moyen pour les s|)eclateurs de manifester leur sympathie autrement que par des murmures. Pi-es<|uc toute la noblesse était là dans des voitures, non poipt amenée par une curiosité cruelle, mais pour faire honneur au condamné. A cette vue , le vieux général reprit le calme et la sérénité du champ de bataille. C'était un dernier combat à livrer; seulement, celui-là, il était sùr de ne point y survivre, puisque la lutte était avec la mort même. Il l’alvorda la tète haute. Arrivé sur la plate-forme de l'échafaud, dont il avait courageusement monté les degrés, détendit sur la foule un long et tranquille regard , sa bouche était muette , mais il y avait, dans ce dernier appel des yeux, plus d'élorjuence ([u'il n'ent pu en mettre dans le plus éloquent discours. C'était Samson le père qui devait exécuter M. de I.ally, mais il avait abimdonné cet honneur à son fds, malgré un étrange engagement pris trente-cinq ans auparavant avec le patient lui-méme. Un soir, M. deLallyrevenaitavecquelques jeunes fous d'une petite maison (|u'il avait dans le faubourg Saint-.Antoine, les jeunes gens étaient gais et même à demi-ivres, comme il convenait à des seigneurs qui avaient fait leur éducation sous la Régence ; ils aperçurent une maison isolée au milieu d'un charmant jardin , et ardemment éclaiiée, Digitized by Google

— Tant mieux, dit-il ; ah! ils m'ont bâillonné en prison, mais peut-être n'oseront-ils pas le faire quand ils me conduiront à l'échafaud, et alors, oh! alors, je parlerai.

Ces mots furent encore répétés aux juges. Le peuple avait manifesté sa sympathie pour Lally; Lally en parlant pouvait soulever le peuple; le Parlement n'était pas populaire : alors, sous le prétexte que, pour se dérober au supplice, le condamné, selon les habitudes orientales, *pourrait avaler sa langue*, on se jeta sur le général, on le bâillonna de nouveau, et lié, garrotté, bâillonné, on le porta, écumant de rage, mais muet, dans un tombereau, entouré d'archers, qui suivit la charrette de Samson.

A l'aspect de ce patient bâillonné, de ce vieillard dont le visage portait les traces des violences de ses bourreaux, le peuple murmura hautement; mais toutes les précautions étaient prises, des forces imposantes étaient disposées tout le long du chemin que le condamné devait parcourir; il n'y avait donc pas moyen pour les spectateurs de manifester leur sympathie autrement que par des murmures. Presque toute la noblesse était là dans des voitures, non point amenée par une curiosité cruelle, mais pour faire honneur au condamné.

A cette vue, le vieux général reprit le calme et la sérénité du champ de bataille. C'était un dernier combat à livrer; seulement, celui-là, il était sûr de ne point y survivre, puisque la lutte était avec la mort même. Il l'aborda la tête haute. Arrivé sur la plate-forme de l'échafaud, dont il avait courageusement monté les degrés, il étendit sur la foule un long et tranquille regard, sa bouche était muette, mais il y avait, dans ce dernier appel des yeux, plus d'éloquence qu'il n'eût pu en mettre dans le plus éloquent discours.

C'était Samson le père qui devait exécuter M. de Lally, mais il avait abandonné cet honneur à son fils, malgré un étrange engagement pris trente-cinq ans auparavant avec le patient lui-même. Un soir, M. de Lally revenait avec quelques jeunes fous d'une petite maison qu'il avait dans le faubourg Saint-Antoine, les jeunes gens étaient gais et même à demi-ivres, comme il convenait à des seigneurs qui avaient fait leur éducation sous la Régence; ils aperçurent une maison isolée au milieu d'un charmant jardin, et ardemment éclairée,

Louis xv 333 En effet, la maison était en joie, et derrière les vitres on voyait passer, comme de folles ombres, danseurs et danseuses; une idée germa dans la tète des écervelés, c'était de prendre part à la fête; Lally frappa à la grille, mais on était si bien et si agréablement occupé dans la maison , que ce ne fut que lorsque nos fâcheux eurent fait rage, qu'un domestique vint leur ouvrir et leur demanda ce qu'ils voulaient. — Ce que nous voulons , dirent les jeunes gens, c'est que tu ailles informer ton maître que quatre jeunes seigneurs qui passent et qui ne savent que faire du reste de leur nuit , lui font demander s il veut permettre qu'ils prennent part à son bal. Le domestique hésite, on lui met un louis dans la main, on le pousse, il rentre dans la maison , et nos quatre jeunes gens, convenables jusque dans leur inconvenance, attendent sur le seuil que permission leur soit donnée d'entrer. Cinq minutes après , le domestique revint accomp:igné de son maître. C'était un homme de trente ans, au regard triste, au visage sévère. — Messieure, dit-il, mon domestique vient de m'exprimer, en votre nom, un di'sir qui ne peut que m'honorer, c'est celui de prendre part à notre bal , qui est celui de mon mariage. — .4h ! dirent les jeunes gens, vous vous mariez , bon ! rien n'est gai comme les bals de noces ; ainsi , c'est dit , nous sommes admis au nombre de vos danseurs. — Je vous ai déjà dit. Messieurs, que c'éLiit avec le plus grand plaisir, mais encore faut-il que vous sachiez quel est l'homme qui va avoir l'honneur d'étre votre hôte. — C'est un homme qui SC marie , voilà tout ce que nous avons besoin de savoir. — Si fait , Messieurs , vous avez besoin de savoir autre chose , car cet homme qui SC marie c'est.... Et l'homme hésita un instant. — C'est?... répétèrent en chœur les jeunes gens. — C'est le bourreau. La réponse refroidit un peu les jeunes gens, cependant, M. de Lally, le plus échauffe des qu.atre, ne voulut pas avoir le dernier. — Ah ! ah ! dit-il , en regardant le mai-ié avec curiosité , ah ! c'est donc vous, mon cher ami, qui décapitez, qui pendez, qui brûlez, qui rouez , qui écartclcz ! enchanté d'avoir fait votre coimaissance. Le boui'reau salua, DigitizeO'by Google

En effet, la maison était en joie, et derrière les vitres on voyait passer, comme de folles ombres, danseurs et danseuses ; une idée germa dans la tête des écervelés, c'était de prendre part à la fête ; Lally frappa à la grille, mais on était si bien et si agréablement occupé dans la maison, que ce ne fut que lorsque nos fâcheux eurent fait rage, qu'un domestique vint leur ouvrir et leur demanda ce qu'ils voulaient.

— Ce que nous voulons, dirent les jeunes gens, c'est que tu ailles informer ton maitre que quatre jeunes seigneurs qui passent et qui ne savent que faire du reste de leur nuit, lui font demander s'il veut permettre qu'ils prennent part à son bal.

Le domestique hésite, on lui met un louis dans la main, on le pousse, il rentre dans la maison, et nos quatre jeunes gens, convenables jusque dans leur inconvenance, attendent sur le seuil que permission leur soit donnée d'entrer. Cinq minutes après, le domestique revint accompagné de son maître. C'était un homme de trente ans, au regard triste, au visage sévère.

— Messieurs, dit-il, mon domestique vient de m'exprimer, en votre nom, un désir qui ne peut que m'honorer, c'est celui de prendre part à notre bal, qui est celui de mon mariage. — Ah ! dirent les jeunes gens, vous vous mariez, bon ! rien n'est gai comme les bals de noces ; ainsi, c'est dit, nous sommes admis au nombre de vos danseurs. — Je vous ai déjà dit, Messieurs, que c'était avec le plus grand plaisir, mais encore faut-il que vous sachiez quel est l'homme qui va avoir l'honneur d'être votre hôte. — C'est un homme qui se marie, voilà tout ce que nous avons besoin de savoir. — Si fait, Messieurs, vous avez besoin de savoir autre chose, car cet homme qui se marie c'est.... Et l'homme hésita un instant. — C'est ?... répétèrent en chœur les jeunes gens. — C'est le bourreau.

La réponse refroidit un peu les jeunes gens, cependant, M. de Lally, le plus échauffé des quatre, ne voulut pas avoir le dernier.

— Ah ! ah ! dit-il, en regardant le marié avec curiosité, ah ! c'est donc vous, mon cher ami, qui décapitez, qui pendez, qui brûlez, qui rouez, qui écartelez ! enchanté d'avoir fait votre connaissance.

Le bourreau salua.

334 LOlItS XV — Monsieur, dit-il , pour le commun des mnriyrs , pour les voleurs, pour les blasphémaleurs , pour les sorciers, pour les empoisonneurs , je laisse la besogne à mes aides ; des valets sont assez bons pour de pareils drôles, mais quand par hasard j'ai affaire à des jeunes gens de famille comme était M. le comte de Hom , à des jeunes seigneurs comme vous êtes, je ne laisse l'honneur de leur trancher la tête ou de leur rompre les os à personne, et je me charge moi-même de la besogne ; ainsi , si jamais les jours de messieurs de Montmorency, de Cinq-Mars, ou de Rohan reviennent, messieurs, vous pouvez compter sur moi. C'est parole donnée, messieurs; maintenant, entrez-vous toujours? — Pouitiuoi pas? — Alors, venez. Les quatre jeunes gens entrèrent, on les présenta à la mariée, ils dansèrent toute la nuit, et, le lendemain, racontèrent leur aventure à Versailles , où elle eut le plus grand succès. Au bout de trente-cinq ans, le général Lally, les cheveux blanchis, bâillonné, condamné à mort, se retrouvait face à face avec le sombre marié , dont il avait été l'hôte la première nuit de ses noces. Seulement, c'était le fils du bourreau , le premier né de ce mariage , qui devait exécuter le vieillard. Lally s'agenouilla, Samson fils, celui-là même qui, vingt-sept ans plus taixl, devait faire tomber une tète bien autrement illustre, Samson fils leva l'épée de justice, mais, comme la main lui tremblait, il ne frappa qu'un coup mal assuré qui ouvrit le crâne de la victime. I.ally tomba la face contre terre, mais presque aussitôt se releva. Aussitôt, un effroyable cri, malédiction! poussé par cent mille bouches , s'éleva de la foule. Samson père ne fit qu'un bond, arracha l'aianc ensanglantée des mains du jeune homme, prêt à tomber lui-inêinc, et, avec la rapidité de l'éclair, fit sauter la tête de Lally de dessus ses épaules. Au milieu de tous ces cris d'effroi, on avait pu distinguer un cri de douleur. <>; cri était poussé par un enfant de quatorze à quinze ans. Voici ce que c'était que cet enfant. I>a veille, ajirès la confession faite et avant l'absolution reçue, M. de Lally avait avoué au prêtre que la seule chose qui lui fit regretter la vie , c'était de laisser seul et Digitized by Google

— Monsieur, dit-il, pour le commun des martyrs, pour les voleurs, pour les blasphémateurs, pour les sorciers, pour les empoisonneurs, je laisse la besogne à mes aides ; des valets sont assez bons pour de pareils drôles, mais quand par hasard j'ai affaire à des jeunes gens de famille comme était M. le comte de Horn, à des jeunes seigneurs comme vous êtes, je ne laisse l'honneur de leur trancher la tête ou de leur rompre les os à personne, et je me charge moi-même de la besogne ; ainsi, si jamais les jours de messieurs de Montmorency, de Cinq-Mars, ou de Rohan reviennent, messieurs, vous pouvez compter sur moi. C'est parole donnée, messieurs; maintenant, entrez-vous toujours? — Pourquoi pas? — Alors, venez.

Les quatre jeunes gens entrèrent, on les présenta à la mariée, ils dansèrent toute la nuit, et, le lendemain, racontèrent leur aventure à Versailles, où elle eut le plus grand succès.

Au bout de trente-cinq ans, le général Lally, les cheveux blanchis, bâillonné, condamné à mort, se retrouvait face à face avec le sombre marié, dont il avait été l'hôte la première nuit de ses noces. Seulement, c'était le fils du bourreau, le premier né de ce mariage, qui devait exécuter le vieillard.

Lally s'agenouilla, Samson fils, celui-là même qui, vingt-sept ans plus tard, devait faire tomber une tête bien autrement illustre, Samson fils leva l'épée de justice, mais, comme la main lui tremblait, il ne frappa qu'un coup mal assuré qui ouvrit le crâne de la victime. Lally tomba la face contre terre, mais presque aussitôt se releva. Aussitôt, un effroyable cri, malédiction! poussé par cent mille bouches, s'éleva de la foule. Samson père ne fit qu'un bond, arracha l'arme ensanglantée des mains du jeune homme, prêt à tomber lui-même, et, avec la rapidité de l'éclair, fit sauter la tête de Lally de dessus ses épaules.

Au milieu de tous ces cris d'effroi, on avait pu distinguer un cri de douleur. Ce cri était poussé par un enfant de quatorze à quinze ans. Voici ce que c'était que cet enfant. La veille, après la confession faite et avant l'absolution reçue, M. de Lally avait avoué au prêtre que la seule chose qui lui fît regretter la vie, c'était de laisser seul et

LOUIS XV 335 perdu dans ce monde, un fils qui ignorait sa naissance, et qu'il •faisait sccrèleinent élever au collège d'Harcourt sous le nom de Trophinie. II. désirait, avant de mourir, voir cet enfant, le serrer sur son cœur, l'appeler — mon fils. Le confesseur accomplit le vœu du général ; mais c'était jour de fête ; l'enfant , qui était fort aimé d'un ' des professeurs, était sorti avec lui et ne revenait que le lendemain matin. Le confesseur attendit l'enfant, et, ùson retour, lui apprit à la fuis sa naissance et son malheur. Le vœu du général pouvait être encore accompli ; sur le chemin de la Grève, l'enfant pouvait voir le général une dernière fois. Le confesseur et le jeune homme s'élancèrent : la foule était nombreuse et courait empressée; cette grande affluence retardait les pas de l'aumônier; l'enfant le quitta et se hasarda seul. Mais, quelque hâte qu'il jt mit, il n'arriva sur la place de Grève que pour voir tomber, se relever et retomber son père. Ce fut à la main du Iwurrcau seulement qu'il trouva cette tète, dont les derniers r^ards l'avaient peut-être cherché dans la foule, et cherché inutilement. Cet enfant, ce fut le comte de Lally-Tollendal , que quelques hommes de notre génération ont pu voir encore, et que j'ai connu, moi. Ce que je viens de raconter, il me l'a raconté lui-raéme. On sait que, fils pieux, son premier et unique soin fut de poursuivre la réhabilitation de son père, qu'il obtint enfin en 1778. En 1786, il fut député aux États généraux , et s'y distingua parmi les orateurs du côté droit. Dès 1790, il émigra, revint en 1792, fut arrêté, parvint à s'échapper, rentra en France en 1801, entra à la Chambre des pairs en 1815, et à l'Académie en 1816. Les amis du malheureux Lally avaient fait tout au monde près de Louis XV pour obtenir une commutation de peine. Madame de Heuzc se jeta aux pieds du roi , mademoiselle de Dillon , sa parente, ne put parvenir jusqu'à Louis XV, mais lui écrivit en le suppliant d'écouter les dépositions de MM. de Montmorency et de Crillon, bons juges en matière de courage et d'honneur, ipie le Parlement, lui, avait refusé d'entendre. Tout fut inutile. Le roi, ou plutôt le ministre, fut inflexible. Plus tard, Louis XV se repentit de cette rigueur qui touchait à la cruauté. L'enfant fut rendu à madeinoiDigitizeidby Google

336 LOUIS XV selle de Dillon , avec des letlres-patcnlcs qui justiflaienl de son exli ac(ion. Puis, enriii, après les doutes, vinreiitles remords, et un jour, on entendit Louis XV dire à M. de Choiseul : — Heureusement, ce n'est pas moi qui répondrai du sang répandu, car vous m'avez trompé. I.« comte de l.«ally-Tollendal , dernier du nom , niouiait en 1830. CHAPITRE XXII. Pendant que ces événements s'accomplissaient i\ Paris et à Versailles, il se faisait dans une île de la Méditerranée, un changement de domination qui devait dansravenir avoir une étrange intluence sur la F nmee et sur l'Europe. . Le 7 août 1764, la république de Gènes, fatiguée delà lutte que depuis deux cents ans elle soutient contre la Corse, s'adresse à la F rance pour lui demander son secours et signe avec nous le traité de (xnnpiégne , traité par lequel le roi s'engage à tenir garnison pendant quatre ans dans les places d'Ajaccio , de Caivi , d'Algajula et de SaintFlorent. Le commandement de celte expédition fut conlié au comte de Marlieuf , et les troupes françaises débarquèrent en Corse au mois de décembre 1764. Pascal Paoli était le héros de la Corse; depuis dix ans, il comlmtlait contre Gènes, pour la liberté de sa patrie. En voyant arriver les Français, il comprend que de la Frana- lui arrivent les véritables meurtriers de l'indépendance corse; aussitôt il écrit à M. de Clioiseul, et tandis qu'une correspondance ()ui laisse quelque cspoiraii général Paoli, s'établit entre lui et le premier ministre, Louis XV signe avec Gênes le traité du 15 janvier 1768, qui établit le principe de réunion de la Corse à la France. A peine le traité est-il connu en Corse, que Paoli réclame contre un pacte qui, sans la consulter, donne une nation à une autre nation, puis, voyant que scs n>clauutious sont vaines, il se prépare à continuer contre la France la lutte que lui et son père ont si glorieusement soutenue contre Gènes. Digitized

selle de Dillon, avec des lettres-patentes qui justifiaient de son extraction. Puis, enfin, après les doutes, vinrent les remords, et un jour, on entendit Louis XV dire à M. de Choiseul :

— Heureusement, ce n'est pas moi qui répondrai du sang répandu, car vous m'avez trompé.

Le comte de Lally-Tollendal, dernier du nom, mourut en 1830.

CHAPITRE XXII.

Pendant que ces événements s'accomplissaient à Paris et à Versailles, il se faisait dans une île de la Méditerranée, un changement de domination qui devait dans l'avenir avoir une étrange influence sur la France et sur l'Europe.

Le 7 août 1764, la république de Gênes, fatiguée de la lutte que depuis deux cents ans elle soutient contre la Corse, s'adresse à la France pour lui demander son secours et signe avec nous le traité de Compiègne, traité par lequel le roi s'engage à tenir garnison pendant quatre ans dans les places d'Ajaccio, de Calvi, d'Algajola et de Saint-Florent. Le commandement de cette expédition fut confié au comte de Marbeuf, et les troupes françaises débarquèrent en Corse au mois de décembre 1764.

Pascal Paoli était le héros de la Corse; depuis dix ans, il combattait contre Gênes, pour la liberté de sa patrie. En voyant arriver les Français, il comprend que de la France lui arrivent les véritables meurtriers de l'indépendance corse; aussitôt il écrit à M. de Choiseul, et tandis qu'une correspondance qui laisse quelque espoir au général Paoli, s'établit entre lui et le premier ministre, Louis XV signe avec Gênes le traité du 15 janvier 1768, qui établit le principe de réunion de la Corse à la France. A peine le traité est-il connu en Corse, que Paoli réclame contre un pacte qui, sans la consulter, donne une nation à une autre nation, puis, voyant que ses réclamations sont vaines, il se prépare à continuer contre la France la lutte que lui et son père ont si glorieusement soutenue contre Gênes.

Lüfis XV ;!37 Kl d'alxml la fortune sembla sourire à l'obstiné (lél'enseur de la lil)crté de son pays. Louis XV envoie en Coise son vieil ami Chauvelin, eüurtisan habile, mais général ine.x|)érimenté, qui, pré-sintant à son ennemi des lignes trop étendues, se fait battre en délail, par des forces d'un tiei-s moins nombreuses que les siennes. Le camp français de San-Nicolao est forcé. Borgo est enlevé sous les yeux mêmes du généi-al en clief; enfin, la terreur est portée à un tel point chez les Français, que cinquante Coi-ses battent huit compagnies de grétiadiers. Il n'y avait pas de temps à |)erdre, Louis XV rappelle M. de Chauvelin, et le remplace par le comte de Vaux, qui, à la tète de vingtdeux mille hommes, prend les Coi-scs entre deux feux, et le 9 mai 1709, les écrase à la bataille de Ponle-Nuovo. Cette bataille fit évanouir foutes les espérances de Paoli ; il s'embarqua précipitamment pour Livourne, et de là passa en Anglctcn-e avec son frère et ses neveux. De ce moment l'ile fut véritablement à nous. Trois mois après la fuite de Paoli , c'est-à-dire le 1 5 août 1709, naissait à Ajaccio un enfant nommé Napoléon Bonaparte, qui devait au traité du lo Janvier 1708 la qualité de Français. Il est assez étrange que cette expédition de Corse nous amène à mettre sous les yeux de nos lecteurs une Icmmccncorebicn inconnue au commencement de janvier 1709, et (jui devait cependant jouer dans les cinq années suivantes un si grand rôle à la cour de France. Nous voulons parler de la -omtesse du Barry, qui , à cette époque ne s'appelait pas encore la comtesse du Barry, mais ne s'appelait déjà plus Jeanne Vaubernier; elle s'appelait mademoiselle Lange. Comment le souvenir de mademoiselle Lange se rattache-t-il à l'expédition de Corse? M. de Lauzun va nous le dire : Lauzun avait vingt et un ans alore ; il était aide-de-camp de M. de Chauv elin et amant de celte fameuse princesse Czarloriska qui fit avec lui, sous des habits d'homme, la campagne de Corse. Il avait fait au bid de POpéra connaissance avec un charmant domino , qui lui avait donné son nom et son adresse, c'est-à-dire le nom et l'adi-cssc de son amant , le comte Jean du Barry. Cette adresse donnée à de jeunes et beaux scigneure , (var sa mai tresse , ébait une des spéculations de M. le coaiteJean du Barry. Lecomte Jean du Barry réunissait société iollc

Et d'abord la fortune sembla sourire à l'obstiné défenseur de la liberté de son pays. Louis XV envoie en Corse son vieil ami Chauvelin, courtisan habile, mais général inexpérimenté, qui, présentant à son ennemi des lignes trop étendues, se fait battre en détail, par des forces d'un tiers moins nombreuses que les siennes. Le camp français de San-Nicolao est forcé. Borgo est enlevé sous les yeux mêmes du général en chef; enfin, la terreur est portée à un tel point chez les Français, que cinquante Corses battent huit compagnies de grenadiers.

Il n'y avait pas de temps à perdre, Louis XV rappelle M. de Chauvelin, et le remplace par le comte de Vaux, qui, à la tête de vingt-deux mille hommes, prend les Corses entre deux feux, et le 9 mai 1769, les écrase à la bataille de Ponte-Nuovo.

Cette bataille fit évanouir toutes les espérances de Paoli; il s'embarqua précipitamment pour Livourne, et de là passa en Angleterre avec son frère et ses neveux. De ce moment l'ile fut véritablement à nous. Trois mois après la fuite de Paoli, c'est-à-dire le 15 août 1769, naissait à Ajaccio un enfant nommé Napoléon Bonaparte, qui devait au traité du 15 janvier 1768 la qualité de Français.

Il est assez étrange que cette expédition de Corse nous amène à mettre sous les yeux de nos lecteurs une femme encore bien inconnue au commencement de janvier 1769, et qui devait cependant jouer dans les cinq années suivantes un si grand rôle à la cour de France. Nous voulons parler de la comtesse du Barry, qui, à cette époque ne s'appelait pas encore la comtesse du Barry, mais ne s'appelait déjà plus Jeanne Vaubernier; elle s'appelait mademoiselle Lange. Comment le souvenir de mademoiselle Lange se rattache-t-il à l'expédition de Corse? M. de Lauzun va nous le dire :

Lauzun avait vingt et un ans alors; il était aide-de-camp de M. de Chauvelin et amant de cette fameuse princesse Czartoriska qui fit avec lui, sous des habits d'homme, la campagne de Corse. Il avait fait au bal de l'Opéra connaissance avec un charmant domino, qui lui avait donné son nom et son adresse, c'est-à-dire le nom et l'adresse de son amant, le comte Jean du Barry. Cette adresse donnée à de jeunes et beaux seigneurs, par sa maîtresse, était une des spéculations de M. le comte Jean du Barry. Le comte Jean du Barry réunissait société folle

33S Loms XV de jeunes gens et de jeunes femmes , et donnait à jouer. Trop peu scrupuleux pour s'occuper de ceque faisaicut les autres femmes , trop peu jaloux pour s'inquiéter de ce que faisait sa maîtresse, il apiwrlait toute son attention au jeu, et sans doute ce fut lui qui donna naissance au contre-proverbe : malheureux en amour, heureux au jeu. 4 peine Lauzun fut-il chez le comte Jean , qu'il s'aperçut qu'il était dans un affreux tripot; mais la mauvaise compagnie n'effrayait pas les jeunes seigneurs de la cour de Louis XV, et tandis (jue son ami FitzJames répondait aux agaceries de mademoiselle Lange, il tenait, lui, les cartes à la ni>dn , tète au comte du Barry , lequel , raconte l.auzun, faiïuit la partie en rolx: de chambre et le chapeau sur la tète, attendu que son chapeau, tant soit peu inconvenant en face de gens de la naissance de Lauzun et de Fitz-James, avait pour but de maintenir deux pommes cuites appliquées sur lesyeuxdu comte, par mesure similaire. Fut-cç la vue de ces deux pommes cuites, fut-ce le souvenir de sa princesse polonaise qui amena Lauzun à ne pas disputer à son ami la posspssiotn de la belle Lange, c'est ce que Lauzun ne nous dit pas; mais ce qu'il nous dit, c'est quequcl<iues jours avant son départ, il apprit que celle qu'il avait dédaignée avait été présentée au roi et avait produit une profonde impression sur Sa Majesté. Sans doute, par une intuition de l'avenir, Lauzun ne voulut point quitter Paris, sans faire scs adieux à la nwilrfsse du comte qui l'avait si gracieusement reçu , qu'il était visible qu'elle ne s'était donnée à Fitz-James, qu'en désespoir de cause. 11 la trouva plus gracieuse et plus souriante que jamais , çt comme celle-ci lui disait que malgré son absence elle ne l'oublierait pas : — Eh bien, dit Lauzun, souvenez-vous donc que si vous êtes la maîtresse du roi, je veux commander une armée. — Et moi! ditelle, je ne vous tçouve point assez ambitieux ; si je suis maitressc du roi, je vous fais minifitre. — Bah! et M. de Choiseul 7 dit Lauzun. — M. de Choiseul, je le déteste, répondit Lange. — Ahl voyons, à quel pro[X)sî dites-moi cela, demanda Liuzun. Lange était bonne fdle et ne se lit [ws prier; c'étaient encore les malheureuses pommes cuites de Jean du Éarry qui avaient produit leur effet.

de jeunes gens et de jeunes femmes, et donnait à jouer. Trop peu scrupuleux pour s'occuper de ce que faisaient les autres femmes, trop peu jaloux pour s'inquiéter de ce que faisait sa maîtresse, il apportait toute son attention au jeu, et sans doute ce fut lui qui donna naissance au contre-proverbe : malheureux en amour, heureux au jeu.

A peine Lauzun fut-il chez le comte Jean, qu'il s'aperçut qu'il était dans un affreux tripot ; mais la mauvaise compagnie n'effrayait pas les jeunes seigneurs de la cour de Louis XV, et tandis que son ami Fitz-James répondait aux agaceries de mademoiselle Lange, il tenait, lui, les cartes à la main, tête au comte du Barry, lequel, raconte Lauzun, faisait la partie en robe de chambre et le chapeau sur la tête, attendu que son chapeau, tant soit peu inconvenant en face de gens de la naissance de Lauzun et de Fitz-James, avait pour but de maintenir deux pommes cuites appliquées sur les yeux du comte, par mesure sanitaire.

Fut-ce la vue de ces deux pommes cuites, fut-ce le souvenir de sa princesse polonaise qui amena Lauzun à ne pas disputer à son ami la possession de la belle Lange, c'est ce que Lauzun ne nous dit pas ; mais ce qu'il nous dit, c'est que quelques jours avant son départ, il apprit que celle qu'il avait dédaignée avait été présentée au roi et avait produit une profonde impression sur Sa Majesté. Sans doute, par une intuition de l'avenir, Lauzun ne voulut point quitter Paris, sans faire ses adieux à la maîtresse du comte qui l'avait si gracieusement reçu, qu'il était visible qu'elle ne s'était donnée à Fitz-James, qu'en désespoir de cause. Il la trouva plus gracieuse et plus souriante que jamais, et comme celle-ci lui disait que malgré son absence elle ne l'oublierait pas :

— Eh bien, dit Lauzun, souvenez-vous donc que si vous êtes la maîtresse du roi, je veux commander une armée. — Et moi! dit-elle, je ne vous trouve point assez ambitieux ; si je suis maîtresse du roi, je vous fais ministre. — Bah! et M. de Choiseul? dit Lauzun. — M. de Choiseul, je le déteste, répondit Lange. — Ah! voyons, à quel propos? dites-moi cela, demanda Lauzun.

Lange était bonne fille et ne se fit pas prier ; c'étaient encore les malheureuses pommes cuites de Jean du Barry qui avaient produit leur effet.

loi'is irv 339 Pour arriver au roi, on avait indiqué à Lange la voie de M. de Choiseul. M. de Choiseul avait trouvé la jeune femme charmante, mais avait vu les fatales pommes cuites, et les inquiétudes qu elles lui avaient fait éprouver avaient été cause pour Lange d'une humiliatiou quelle pardonnait à Lauzun, mais qu'elle ne pardonnait point à M. de Choiseul. , Lauzun partit donc, emportant le double engagement de mademoiselle Lange, que si elle était jamais la maîtresse du roi, elle serait son amie à lui et l'ennemie de M. de Choiseul. Maintenant, comment, malgré les scrupules égoïstes de M. de Choiseul, mademoiselle Lange avait-elle vu le roi? Nous allons le dire. C'est qu'on avait pris la véritable voie dont d'abord on s'était écarté. On s'était adressé à Lebel. Lebcl, que nous avons déjà eu l'occasion de nommer en circonstances pareilles, était le valet de chambre du roi et l'inventeur de la fameuse institution du Parc-aui-Cerfs, tolérée si philosophiquement par madame de Pompadour. Lebel vit mademoiselle Lange, fut charmé de sa beauté, ne s'effraya aucunement des deux pommes du comte Jean, et rendit au duc de Richelieu un compte si. détaillé du trésor qu'il venait de rencontrer, que le duc voulut juger, par les yeux du moins, qu'il n'y avait rien d'exagéré dans le récit de Lebel. Le duc jugea et fut satisfait. Alors on s'adjoignit le duc d'Aiguillon et l'on rédigea, en cas de réussite, les conditions d'un traité avec la nouvelle favorite. Seulement on lui denanda un aveu complet du passé, pour être prêt à faire face aux médisances comme aux calomnies. La belle Madeleine ne cacha aucun de ses péchés, et voici ce ((u'elle raconta : Elle était née à Vaucoukurs, patrie de Jeanne d'Arc, en 1744, elle avait donc vingt-quatre ans; elle était hile d'une cuisinière du pays; elle s'était appelée d'abord Jeanne Vaubernier, et sous ce nom avait commencé son éducation chez une marcbaude de

Diplznrïy Google

Pour arriver au roi, on avait indiqué à Lange la voie de M. de Choiseul.

M. de Choiseul avait trouvé la jeune femme charmante, mais avait vu les fatales pommes cuites, et les inquiétudes qu'elles lui avaient fait éprouver avaient été cause pour Lange d'une humiliation qu'elle pardonnait à Lauzun, mais qu'elle ne pardonnait point à M. de Choiseul.

Lauzun partit donc, emportant le double engagement de mademoiselle Lange, que si elle était jamais la maîtresse du roi, elle serait son amie à lui et l'ennemie de M. de Choiseul.

Maintenant, comment, malgré les scrupules égoïstes de M. de Choiseul, mademoiselle Lange avait-elle vu le roi?

Nous allons le dire.

C'est qu'on avait pris la véritable voie dont d'abord on s'était écarté.

On s'était adressé à Lebel.

Lebel, que nous avons déjà eu l'occasion de nommer en circonstances pareilles, était le valet de chambre du roi et l'inventeur de la fameuse institution du Parc-aux-Cerfs, tolérée si philosophiquement par madame de Pompadour.

Lebel vit mademoiselle Lange, fut charmé de sa beauté, ne s'effraya aucunement des deux pommes du comte Jean, et rendit au duc de Richelieu un compte si détaillé du trésor qu'il venait de rencontrer, que le duc voulut juger, par les yeux du moins, qu'il n'y avait rien d'exagéré dans le récit de Lebel. Le duc jugea et fut satisfait. Alors on s'adjoignit le duc d'Aiguillon et l'on rédigea, en cas de réussite, les conditions d'un traité avec la nouvelle favorite. Seulement on lui demanda un aveu complet du passé, pour être prêt à faire face aux médisances comme aux calomnies.

La belle Madeleine ne cacha aucun de ses péchés, et voici ce qu'elle raconta :

Elle était née à Vaucouleurs, patrie de Jeanne d'Arc, en 1744, elle avait donc vingt-quatre ans; elle était fille d'une cuisinière du pays; elle s'était appelée d'abord Jeanne Vaubernier, et sous ce nom avait commencé son éducation chez une marchande de

 modes; do la marchande de modes elle était passée dans une aiiliti maison, lieaucoiip moins honnête encore, mais beaucoup plus connue, chez mailame Gourdan. L'r, elle avait quitté son nom pour prendre celui de Lançon. Un soir, le comte Jean du Barry, à moitié ivre, la rencontra au coin d'une rue, monta chez elle, et le lendemain, l'emmena chez lui; puis, dans un moment de gène, il la vendit à Radix de Saintc-Foix, chef de bureau aux affaires étrangères, qui la rendit plus lard au comte du Barn', leriucl la mit cette fois, sous le nom de Lange, à la tète du tripot où l'avait vue Lauzun, et où 1a connut I^bel. Une pareille confession donnait à jienser; aussi la'bel et le duc d'.Uiguillon s'elTrayèrent-ils d'abord de pareils antécédents; Richelieu seul tint ferme, et déclara que les talents qu'avait, dans une vie aventureuse et agité-e, du acquérir Jeanne Vaubernicr, seraient les bienvenus du roi. Richelieu conseilla donc à Jeanne de procéder tout au contraire des autres femmes et de mettre autant de franchise dans ses entretiens avec lui que ces dames y mettaient d'ordinaire des réserves et des minauderies. Richelieu était un grand prophète ; les choses tournèrent comme il l'avait prévu et mieux encore. Prés de mademoiselle l^nige, Louis XV rêva les plus beaux jours de sa jeunesse, et l'on put voir bientôt tout l'empire qu'allait ^prendre sur lui sa nouvelle favorite. Seulement il lui fallait une esiiècc de nom; trop de personnes l'avaient comme sous celui de Jeanne Vauliernier, sous celui de mademoiselle Lançon, ou sous celui de mademoiselle Jamge, pour (pi'elle le gardât. Jean avait un frère nommé Guillaume du Barn ; < on le lit venir, on le maria à Jeanne Yaubernier, on lui donna une centaine de mille livres en échange de son nom, on le renvoya en province, et la comtesse du Bariy fut pri'sentt'c à la cour comme l'avait été madame d'Étioles, marquise de Pompadour. Ce fut alors que M. de Choiseul comprit la faute qu'il avait faite eu attachant trop d'importance aux pommes cuites du comte Jean. (ie fut alors aussi que jiarut la fameuse chanson de la Jlelle Uoui^ honnaisc, qui n'eut, tout outi"ige;inle qu'elle était, d'autre résultat que de réjouir Louis XV et madame du Bany, qui la Iredounérent

eiix-niémos aux oreilles fie M. île Clioiscul, alin i(ue le ministre n ignoràt point qu'ils la connussent. Sur ces entrefaites, on annonça l'arrivée à Paris du roi de Danemark, Christian VII. C'élait un jeune et lieau prince; aussi cette annonce mit-elle en émoi la cour, la ville et surtout les théâtres. Lorsqu'on sut dans quel hôtel il devait loger, les maisons environnantes furent encombrées des plus jolies femmes de Paris ; tpielqiicsunes s'entendirent avec le tapissier, qui mit leurs portraits dans sa chambre à coucher et dans son cabinet de toilette. Mademoiselle Grandi , de l'Opéra, prit les devants et lui envoya le sien dans le costume de Vénus sollicitant la pomme du beau Pàris. Le roi de Danemark vint à Paris, où il ne vit guère que les encyclopi^distcs, et où l'on prétend que toutes les avances féminines furent perdues. Ce|iendant, M. de Choiseul négociait une affaire qui devait neutraliser l'influence de madame du Bari^; c'était le mariage du dauphin avec une archiduchesse d'Autriche, la lignré impériale était riche en princesses; di'S longtemps le projet était fait d'allier par les nœuds du sang les Bourtiousaux Osars; on avail parlé de remarier le roi , mais le roi se sentait trop vieux pour un mariage; on résolut de marier le dauphin à la place du roi, et M. de Breteuil fut chargé d'étudier, parmi les jeunes arChiduches.ses, celle qui p.iraitrait le mieux convenir à la couronne de France. Au palais de Versailles, on peut voir encore aujourd'hui le tableau qui fut fait à cette oci'a#m ; il représente .Marie-'fhérèse à Schœnbrunn : l'illustre impératricereine y est épanouie, fraîche encore au milieu d'un grou]» de jeunes filles en boulons; au milieu de ces jeunes filles, à ses cheveux blonds cendrés, à ses'yeux bleus et doux, à sa peau si mate et si éclatante à la fois, enfin à cette lèvre autrichienne, mélange du sang de Lorraineet de Castille, on rcconnait Marie-.Antoinette à l'âge de treize ans. Marie-Antoinelte-Josi'phine-Jcaimc d'Autriche était née à Vienne le 2 novembre 1755. Deux ans avant qu'elle ne quittât Schœnbrunn, Marie-.Antoinette savait déjà ipj'elle était destmée au trône de France. M. de Choiseul lui avait choisi un précepteur de sa main, l'abbé de Vermond, de sorte qu'elle ixœlait parl'aUement notre

eux-mêmes aux oreilles de M. de Choiseul, afin que le ministre n'ignorât point qu'ils la connussent.

Sur ces entrefaites, on annonça l'arrivée à Paris du roi de Danemark, Christian VII. C'était un jeune et beau prince; aussi cette annonce mit-elle en émoi la cour, la ville et surtout les théâtres. Lorsqu'on sut dans quel hôtel il devait loger, les maisons environnantes furent encombrées des plus jolies femmes de Paris; quelques-unes s'entendirent avec le tapissier, qui mit leurs portraits dans sa chambre à coucher et dans son cabinet de toilette. Mademoiselle Grandi, de l'Opéra, prit les devants et lui envoya le sien dans le costume de Vénus sollicitant la pomme du beau Pâris.

Le roi de Danemark vint à Paris, où il ne vit guère que les encyclopédistes, et où l'on prétend que toutes les avances féminines furent perdues.

Cependant, M. de Choiseul négociait une affaire qui devait neutraliser l'influence de madame du Barry; c'était le mariage du dauphin avec une archiduchesse d'Autriche. La lignée impériale était riche en princesses; dès longtemps le projet était fait d'allier par les nœuds du sang les Bourbons aux Césars; on avait parlé de remarier le roi, mais le roi se sentait trop vieux pour un mariage; on résolut de marier le dauphin à la place du roi, et M. de Breteuil fut chargé d'étudier, parmi les jeunes archiduchesses, celle qui paraîtrait le mieux convenir à la couronne de France. Au palais de Versailles, on peut voir encore aujourd'hui le tableau qui fut fait à cette occasion; il représente Marie-Thérèse à Schœnbrunn : l'illustre impératrice-reine y est épanouie, fraîche encore au milieu d'un groupe de jeunes filles en boutons; au milieu de ces jeunes filles, à ses cheveux blonds cendrés, à ses yeux bleus et doux, à sa peau si mate et si éclatante à la fois, enfin à cette lèvre autrichienne, mélange du sang de Lorraine et de Castille, on reconnaît Marie-Antoinette à l'âge de treize ans.

Marie-Antoinette-Joséphine-Jeanne d'Autriche était née à Vienne le 2 novembre 1755. Deux ans avant qu'elle ne quittât Schœnbrunn, Marie-Antoinette savait déjà qu'elle était destinée au trône de France. M. de Choiseul lui avait choisi un précepteur de sa main, l'abbé de Vermond, de sorte qu'elle parlait parfaitement notre

 langue, et avec la même facilité l'anglais, l'italien et le latin. C'était par reconnaissance que .Marie-Thérèse avait fait apprendre le latin à sa fille : n'est-ce pas dans cette langue ipi'elle avait harangué ses fidèles Hongi-ois, cl que ses fidèles Hongrois avaient fait le serment de mourir pour elle? L'éducation de la jeune archiduches.se n'avait pas été moins soignée sous le rapport des arts d'agrément que sous celui de la philologie : Gardcl avait été son maître de danse ; Gluck lui avait donné les leçons de musique qui firent d'elle une cnihousiaste dans cet art; enfin elle dessinait d'une façon> charmante. Quant au côté politique de l'éducation, Marie-Thérèse ne l'avait confié à personne, et elle avait pris soin que devenant fVançaisc par la forme et les manières, Marie-Antoinette demeurât Autrichienne par le coeur. Le mariage, comme nous l'avons dit, éhait déjà arrêté depuis deux ans dans la politique des deux royaumes, quand le prince de Lorraine fut désigné pour aller à Vienne demander officiellement la main de Marie-Antoinette. Iji main fut accordée. L'Euroiie tout entière tressaillit à cette nouvelle, qui semblait pour longtemps consolider l'alliance austro-française, et qui par corisé(iuent changeait toute la politique du Nord. Quant à la France, elle se prépara à ces fêtes magnifiques qui accompagnaient d'ordinaire les mariages de ses rois. Marie- Antoineltopartitde Vienne muniedesinstruclionsdesa mère; 'Blute joyeuse de venir en France, pleine d'espoir dans l'avenir, pleine de confiance dans le présent. Cependant un présage l'effraya. Dans la première maison où elle s'arrêta, sur le sol de la France, la chambre qu'on lui donna était rouverte d'une tapisserie représentant le Massacre des Innocents; il v avait tant de sang répandu, tant de cadavres épars, tant de vérité et d'expression dans les physionomies, <pie la jeune princesse demanda une autre cliambre n'osant coucher dmis celle-là. C'est à Ompiègne que se lit l'entrevue, eéivîmonial renouvelé plus tard, pour Marie-Louise, et qui, dans l'un ni 1 autre cas, na pas porté bonheur aux mariés. Marie-Antoinette, conformément aux règles de rélwjuelle, se préDigitized by Google

langue, et avec la même facilité l'anglais, l'italien et le latin. C'était par reconnaissance que Marie-Thérèse avait fait apprendre le latin à sa fille : n'est-ce pas dans cette langue qu'elle avait harangué ses fidèles Hongrois, et que ses fidèles Hongrois avaient fait le serment de mourir pour elle?

L'éducation de la jeune archiduchesse n'avait pas été moins soignée sous le rapport des arts d'agrément que sous celui de la philologie : Gardel avait été son maître de danse; Gluck lui avait donné les leçons de musique qui firent d'elle une enthousiaste dans cet art; enfin elle dessinait d'une façon charmante. Quant au côté politique de l'éducation, Marie-Thérèse ne l'avait confié à personne, et elle avait pris soin que devenant Française par la forme et les manières, Marie-Antoinette demeurât Autrichienne par le cœur.

Le mariage, comme nous l'avons dit, était déjà arrêté depuis deux ans dans la politique des deux royaumes, quand le prince de Lorraine fut désigné pour aller à Vienne demander officiellement la main de Marie-Antoinette. La main fut accordée. L'Europe tout entière tressaillit à cette nouvelle, qui semblait pour longtemps consolider l'alliance austro-française, et qui par conséquent changeait toute la politique du Nord. Quant à la France, elle se prépara à ces fêtes magnifiques qui accompagnaient d'ordinaire les mariages de ses rois.

Marie-Antoinette partit de Vienne munie des instructions de sa mère; toute joyeuse de venir en France, pleine d'espoir dans l'avenir, pleine de confiance dans le présent.

Cependant un présage l'effraya. Dans la première maison où elle s'arrêta, sur le sol de la France, la chambre qu'on lui donna était couverte d'une tapisserie représentant le Massacre des Innocents; il y avait tant de sang répandu, tant de cadavres épars, tant de vérité et d'expression dans les physionomies, que la jeune princesse demanda une autre chambre n'osant coucher dans celle-là. C'est à Compiègne que se fit l'entrevue, cérémonial renouvelé plus tard, pour Marie-Louise, et qui, dans l'un ni l'autre cas, n'a pas porté bonheur aux mariés.

Marie-Antoinette, conformément aux règles de l'étiquette, se pré-

LOUIS XV ^ 343 cipila aux pieds de Louis XV, qui la releva, la baisa sur les deux joues, puis, en attendant la bénédiction conjugale, la conduisit à la Muette, où la comtesse dn Barry lui fut présentée. Marie-Antoinette, du grand désespoir des ChoiseUl, fut parfaite pour madame du Barry. Versailles avait ses habits de brocart et d'or, et cependant , un nouvel augure poursuivit la jeune daupbine jusque dans la cOur de marbre. Au moment où elle mettait le pied sur te seuil du palais, un violent orage éclata sur le château , et un coup de tonnerre long et prolongé, sembla envelopper tout l'horizon d'un cercle menaçant. Elle regarda avec inquiétude le maréchal de Richelieu , qui se trouvait près d'elle. — Triste présage ! dit celui-ci en secouant la tête. En effet , le maréchal n'était point pour l'alliance autrichienne. Le lendemain la dauphine vint à Paris, et le spectacle qui l'y attendait la rassura sur les pressentiments de la veille. Tout Paris était debout pour la recevoir, elle traversa la capitale au milieu des cris . Vive le Dauphin et vive la Dauphine! Cette joie était si vive, qùe Marie-Antoinette en éprouva une espece d'ivresse. — Vous voyez autour de vous, Madame, dit M, de Brissac , deu>: cent mille amoureux de votre pei-sonne. Mais à chaque joie le destin venait mêler son avertissement, sur chaque fête la mort prenait sa dime. On sait combien fut nombreuse celle qu'elle préleva sur la place iLouis XV, où un feu d'artilice, dont le bouquet seul coûtait soixante mille livres, devait être tiré; on lotissait alors la rac Royale-Saint-Honoré et le faubourg. ï)es filous organisèrent une poussée, on s'effraya de cette houle inconnue qui tout à coup agitait cet océan d'hommes, chacun voulut fuir, on se précipita dans lés fossés , on s'étouffa dans la presse , on s'écrasa contre les murailles. La |K)lice avoua deux cents cadavres. Les Parisiens dirent tout bas qu'on en avait jeté douze cents dans la Seine. C'était le troisième présage en moins d'un mois, et, comme on le voit, ce n'était {xis le moins terrible. L'évéuemeut tU une grundu impression sur le dauphin. U venait

Digilized by Google

cipita aux pieds de Louis XV, qui la releva, la baisa sur les deux joues, puis, en attendant la bénédiction conjugale, la conduisit à la Muette, où la comtesse du Barry lui fut présentée.

Marie-Antoinette, au grand désespoir des Choiseul, fut parfaite pour madame du Barry.

Versailles avait ses habits de brocart et d'or, et cependant, un nouvel augure poursuivit la jeune dauphine jusque dans la cour de marbre.

Au moment où elle mettait le pied sur le seuil du palais, un violent orage éclata sur le château, et un coup de tonnerre long et prolongé, sembla envelopper tout l'horizon d'un cercle menaçant. Elle regarda avec inquiétude le maréchal de Richelieu, qui se trouvait près d'elle.

— Triste présage ! dit celui-ci en secouant la tête.

En effet, le maréchal n'était point pour l'alliance autrichienne.

Le lendemain la dauphine vint à Paris, et le spectacle qui l'y attendait la rassura sur les pressentiments de la veille. Tout Paris était debout pour la recevoir, elle traversa la capitale au milieu des cris : *Vive le Dauphin et vive la Dauphine!* Cette joie était si vive, que Marie-Antoinette en éprouva une espèce d'ivresse.

— Vous voyez autour de vous, Madame, dit M. de Brissac, deux cent mille amoureux de votre personne. Mais à chaque joie le destin venait mêler son avertissement, sur chaque fête la mort prenait sa dime. On sait combien fut nombreuse celle qu'elle préleva sur la place Louis XV, où un feu d'artifice, dont le bouquet seul coûtait soixante mille livres, devait être tiré ; on bâtissait alors la rue Royale-Saint-Honoré et le faubourg. Des filous organisèrent une poussée, on s'effraya de cette houle inconnue qui tout à coup agitait cet océan d'hommes, chacun voulut fuir, on se précipita dans les fossés, on s'étouffa dans la presse, on s'écrasa contre les murailles. La police avoua deux cents cadavres. Les Parisiens dirent tout bas qu'on en avait jeté douze cents dans la Seine. C'était le troisième présage en moins d'un mois, et, comme on le voit, ce n'était pas le moins terrible.

L'événement fit une grande impression sur le dauphin. Il venait

344 LOUIS XV de recevoir deux mille éous que le roi lui donaiit tous les mois; il 'es envoya à >1. de Sariine avec cette lettre : « J'ai appris le malheur arrivé à mon occasion , j'en suis pené« tre ; ou m'a apporté ce que le roi m'envoie tous les mois pour « mes menus plaisirs; je ne puis disposer ipie de cela, je vous l'en« voie, secourez les plus malheureux. J'ai, Monsieur, beaucoup « d'estime pour vous. « Louis-Auguste. » « A Versailles, le 1*' Juin 1770. » Au milieu de tout cela , la dauphine avait produit un prand elTcl. Voici le |M)i trait que donnent d'elle les yonvclles à la main. (I Madamela dauphine, d'une laillcgraudc pmirsou âge, et maigre sans être décharnée, est telle qu'une jeune personne non encore formée : Kllc est Ires-bien faite, bien pro[iorlionné"e dans tous scs membres. Scs cheveux sont d'un beau blond, on juge qu'ils seront dans la suite d'un châtain cendré ; la forme de son visage est d'un bel ovale, mais un peu allongé; elle a ses sourcils aussi bien fournis qu'une blonde peut les avoir; ses yeux sont bleus sans être fades, et jouent avec, une vivacité pleine d'esprit. Son nez est aquilin, un peu effilé du bout. Madame la dauphine a la bouche petite, qiioirpic ayant les lèvres éixiisses, surtout l'inférieure, qu'on sait être la lèvre autrichienne ; l'éclat de son teint est éblouissant et elle a des couleurs qui pourraient la dispenser de recourir au rouge; son port est celui d'une archiduchesse ; mais sa dignité est tempérée par la douceur, et il est difficile, en contemplant cette princesse, de lui refuser un respect mêlé de tendresse. » Il ne fallait rien moins que celle beauté pour rassurer Louis XV. Il n'était rien moins que convaincu de la virilité de son petit-fils, le duc de Berry, lequel n'avait jamais montré le moindre désir de se rapprocher d'une femme; aussi la veille dis noces fit-il venir M. de lai Vaiiguyon, précepteur du dauphin, et s'informa-t-il de lui, si réducalion de Louis-Auguste était aussi complète que devait l'être celle d'un homme qui se mariait le lendemain. M. de Li Vaugiiynn, qui n'avait pas cru que les devoirs de sa charge allassent jusipie-là, Digitized by Google

de recevoir deux mille écus que le roi lui donnait tous les mois; il les envoya à M. de Sartine avec cette lettre :

« J'ai appris le malheur arrivé à mon occasion, j'en suis pénétré; on m'a apporté ce que le roi m'envoie tous les mois pour mes menus plaisirs; je ne puis disposer que de cela, je vous l'envoie, secourez les plus malheureux. J'ai, Monsieur, beaucoup d'estime pour vous.

« LOUIS-AUGUSTE. »

« A Versailles, le 1er juin 1770. »

Au milieu de tout cela, la dauphine avait produit un grand effet. Voici le portrait que donnent d'elle les *Nouvelles à la main*.

« Madame la dauphine, d'une taille grande pour son âge, et maigre sans être décharnée, est telle qu'une jeune personne non encore formée : Elle est très-bien faite, bien proportionnée dans tous ses membres. Ses cheveux sont d'un beau blond, on juge qu'ils seront dans la suite d'un châtain cendré; la forme de son visage est d'un bel ovale, mais un peu allongé; elle a ses sourcils aussi bien fournis qu'une blonde peut les avoir; ses yeux sont bleus sans être fades, et jouent avec une vivacité pleine d'esprit. Son nez est aquilin, un peu effilé du bout. Madame la dauphine a la bouche petite, quoique ayant les lèvres épaisses, surtout l'inférieure, qu'on sait être la lèvre autrichienne; l'éclat de son teint est éblouissant et elle a des couleurs qui pourraient la dispenser de recourir au rouge; son port est celui d'une archiduchesse; mais sa dignité est tempérée par la douceur, et il est difficile, en contemplant cette princesse, de lui refuser un respect mêlé de tendresse. »

Il ne fallait rien moins que cette beauté pour rassurer Louis XV. Il n'était rien moins que convaincu de la virilité de son petit-fils, le duc de Berry, lequel n'avait jamais montré le moindre désir de se rapprocher d'une femme; aussi la veille des noces fit-il venir M. de La Vauguyon, précepteur du dauphin, et s'informa-t-il de lui, si l'éducation de Louis-Auguste était aussi complète que devait l'être celle d'un homme qui se mariait le lendemain. M. de La Vauguyon, qui n'avait pas cru que les devoirs de sa charge allassent jusque-là,

UlUIS XV 345 regarda le roi avec iHonncmcnt , balbutia et finit par avouer qu'il ii’avait pas dit un mot au dauphin des choses que le roi désirait qu'il sût. Alore Louis XV voyant ([u'cn tout cas M. de l>a 4'auguyon serait un mauvais prérepleur en leçons conjugales, inventa un ingénieux moyen de parler aux yeux de l'adepte ; il fit coller le long des murs du corridor qui conduisait de sa chambre chez la dauphine, les gravures de l'Arétin moderne, que l'abbé Dulaurens venait de publier en 1763, et qui ne laissaient rien à désirer sur les points les plus obscurs de la science, pour laquelle le comte de La Vauguyon avouait lui-même être un si pauvre professeur ; et il chargea le valet de chambre du dauphin de recommander à son maître, au moment où il lui remettrait le liougeoir, de rqiarder avec attention , ù la lueur dece bougeoir, les gravures collées sur la muraille. La chose fut faite comme elle avait été recommandée, mais malgré cette précaution, un bruit étrange se réiiandit le lendemain qui lit dire à Louis XV : * — En vérité , si ma bru n’avait pas été si honnête femme, je dirais que le pauvre garçon n’est pas mon petit-fils. CIIATITIIE XXIII, Pendant quelque temps, tous les yeux furent tournés, en France, sur madame la daiqihine, et l'on ne s'inquiéta plus que de ce qu'elle disait ou faisait. Marie-Antoinette était facile à Juger, et l'on sut bientôt à quoi s'en tenir sur son compte. Connue Louis-Auguste paraissait avoir eu dès les premiers joui-s, des torts graves à lui faire oublier, il lui donna toute liberté et tous les divertissements de sou âge. .Marie-Antoinette avait étéélevré à Schœnbrunn avec toute la lilierlé allemande, de sorte que la chose qui lui coûta le plus, fut de se plier au cérémonial français. Madame de Noailles, ipii était chargré de rappeler la jeune princesse à l'ordre, lorsqu'elle s'en écartait, reçut de la dauphine le surnom de Madame ï ÉtiqueUe, I. I. 4v

regarda le roi avec étonnement, balbutia et finit par avouer qu'il n'avait pas dit un mot au dauphin des choses que le roi désirait qu'il sût. Alors Louis XV voyant qu'en tout cas M. de La Vauguyon serait un mauvais précepteur en leçons conjugales, inventa un ingénieux moyen de parler aux yeux de l'adepte; il fit coller le long des murs du corridor qui conduisait de sa chambre chez la dauphine, les gravures de l'Arétin moderne, que l'abbé Dulaurens venait de publier en 1763, et qui ne laissaient rien à désirer sur les points les plus obscurs de la science, pour laquelle le comte de La Vauguyon avouait lui-même être un si pauvre professeur; et il chargea le valet de chambre du dauphin de recommander à son maître, au moment où il lui remettrait le bougeoir, de regarder avec attention, à la lueur de ce bougeoir, les gravures collées sur la muraille.

La chose fut faite comme elle avait été recommandée, mais malgré cette précaution, un bruit étrange se répandit le lendemain qui fit dire à Louis XV :

— En vérité, si ma bru n'avait pas été si honnête femme, je dirais que le pauvre garçon n'est pas mon petit-fils.

CHAPITRE XXIII.

Pendant quelque temps, tous les yeux furent tournés, en France, sur madame la dauphine, et l'on ne s'inquiéta plus que de ce qu'elle disait ou faisait. Marie-Antoinette était facile à juger, et l'on sut bientôt à quoi s'en tenir sur son compte. Comme Louis-Auguste paraissait avoir eu dès les premiers jours, des torts graves à lui faire oublier, il lui donna toute liberté et tous les divertissements de son âge.

Marie-Antoinette avait été élevée à Schœnbrunn avec toute la liberté allemande, de sorte que la chose qui lui coûta le plus, fut de se plier au cérémonial français. Madame de Noailles, qui était chargée de rappeler la jeune princesse à l'ordre, lorsqu'elle s'en écartait, reçut de la dauphine le surnom de *Madame l'Étiquette*,

346 LOUIS XV surnom qui lui resta. Au reste, Marie-Antoinette avait compris que pour faire à sa guise, et se conduire à sa façon, il fallait d'abord se faire aimer du vieux roi. Ce lui fut chose facile d'y réussir; la priiices.se prit Louis XV par le côté sensible, elle fut gracieuse pour sa maitresse. — Quelle charge occupe madame du Barry à la cour? avait demandé un jour Marie-Antoinette à madame de Noailles. — Mais, répondit celle-ci assez embarrassée, elle est chargée de plaire au roi et de l'amuser. — En ce cas , répondit la dauphine , prévenez madame du Barry qu'elle a en moi une rivale. Effectivement, Marie-Antoinette plaisait au roi et l'amusait. Ihdle, vive, noble, enjouée, spirituelle, décidée, elle fut à peine à la cour, qu'elle y répandit un parfum de jeunesse et de liberté qui récréait le vieux roi. Elle était à Louis XV ce qu'avait été madame la duchesse de Bourgogne à Louis XrV ; aussi le grand-papa idolàtrait-il sa petitefille qui venait en déshabillé, et, le matin ou le soir, sans nul i-^ pect pour l'étiquette, lui donner son front à baiser; aussi lui passait-il bien des choses , et dans ces choses bien des folies. C'était surtout les jardins de Trianon qui étaient le théôtre de ces folles parties. Les jeunes princes et les jeunes princesses y faisaient dt!s courses à ânes, à l'instar des coùçses de chevaux que l'anglomane duc de Chartres venait d'importer de Londres à Paris. Dans une de ces courses, Marie-Antoinette tomba; on voulut l'aider à se relever. — Non pas, dit-elle, courez chercher madame l'Etiquette, elle vous indiquera le cérémonial en usage pour relever une dauphine qui tombe à bas de son âne. Le mot était d'autant plus joli , que madame la dauphine était tombi'x! de la façon la plus indiscrète du monde; mais elle était assez jolie et surtout assez bien laite pour n'ètre que médiocrement aflligéc de l'accident ; aussi, comme le comte d'Artois, en l'absence de son frère, lui taisait des compliments que le dauphin ne lui eût celles [as faits, — Ah! dame! dit Marie-Antoinette, quand on monte à âne, il faut être en état d'en tomber. Bigitized by Google

surnom qui lui resta. Au reste, Marie-Antoinette avait compris que pour faire à sa guise, et se conduire à sa façon, il fallait d'abord se faire aimer du vieux roi. Ce lui fut chose facile d'y réussir; la princesse prit Louis XV par le côté sensible, elle fut gracieuse pour sa maîtresse.

— Quelle charge occupe madame du Barry à la cour? avait demandé un jour Marie-Antoinette à madame de Noailles. — Mais, répondit celle-ci assez embarrassée, elle est chargée de plaire au roi et de l'amuser. — En ce cas, répondit la dauphine, prévenez madame du Barry qu'elle a en moi une rivale.

Effectivement, Marie-Antoinette plaisait au roi et l'amusait. Belle, vive, noble, enjouée, spirituelle, décidée, elle fut à peine à la cour, qu'elle y répandit un parfum de jeunesse et de liberté qui récréait le vieux roi. Elle était à Louis XV ce qu'avait été madame la duchesse de Bourgogne à Louis XIV; aussi le grand-papa idolâtrait-il sa petite-fille qui venait en déshabillé, et, le matin ou le soir, sans nul respect pour l'étiquette, lui donner son front à baiser; aussi lui passait-il bien des choses, et dans ces choses bien des folies.

C'était surtout les jardins de Trianon qui étaient le théâtre de ces folles parties. Les jeunes princes et les jeunes princesses y faisaient des courses à ânes, à l'instar des courses de chevaux que l'anglomane duc de Chartres venait d'importer de Londres à Paris. Dans une de ces courses, Marie-Antoinette tomba; on voulut l'aider à se relever.

— Non pas, dit-elle, courez chercher madame l'Étiquette, elle vous indiquera le cérémonial en usage pour relever une dauphine qui tombe à bas de son âne.

Le mot était d'autant plus joli, que madame la dauphine était tombée de la façon la plus indiscrète du monde; mais elle était assez jolie et surtout assez bien faite pour n'être que médiocrement affligée de l'accident; aussi, comme le comte d'Artois, en l'absence de son frère, lui faisait des compliments que le dauphin ne lui eût certes pas faits,

— Ah! dame! dit Marie-Antoinette, quand on monte à âne, il faut être en état d'en tomber.

toms XT 347 Maric-Anloinefte était coquette , et la toilette tenait une grande place dans sa journée ; Marie-Antoinette avait de magnifiques cheveux, et elle (loussa aux dernicres limites l'art de la coiffure. La cour fut un peu distraitedecetteattention accordéeJiladaupliine , par le mariage de M. le duc d'Orléans avec madame deMonlesson. Louis XV reconnut le mariage , mais refusa toujours le titre d'altesse à madame de Montessoii. Pendant ce temps, la lutte continuait entre M. de Choiseul et M. le duc d' Aiguillon. Disons un mol d'Armand Vignerod-Duplessis , duc d' Aiguillon , qui joua un si grand rôle pendant les dernières années de lyouis XV, et dont le fils joua un si triste rôle pendant les premières années de la révolution. Le duc d' Aiguillon était né en 1720. 11 était venu jeune à la cour, oii il avait été présenté sous le nom de duc d'Agonois. C'est ce môme duc d'.Agénois dont était amoui'euse madame de Cliàteauroux , laquelle s'évanouit , malgré la présence de Louis XV, en apprenant sa blessure à l'attaque de Chftteaü-Daupliin , où le roi l'avait envoyé pour l'éloigner de sa favorite. On se le rappelle, madame de Châteauroux , tout au contraire de madame de Pompadour, était anti-Aulrichienne. Le duc d' Aiguillon parlageait ses principes, qui étaient aussi ceux de son oncle , le duc de nichelieu , de sorte qu'il se trouva naturellement du parti de M. le dauphin , et antagoniste de M. de Choiseul et des Parlements. Lorsque le parlement de Bretagne commença à se relwller contre le roi en résistant à quelques édits bursaux, le duc d'Aiguillon, commandant militaire de la province, y déploya une vigueur et une sévérité qui lui aliéna l'esprit naturellement indépendant des Bretons, qui devinrent injustes à son égard ; quand , en 1758, les Anglais firent une descente sur les côtes de Bretagne, le duc d'Aiguillon les battit à Saint-Cast et les força de se rembareiuer ; mais les Bretons prétendirent que le duc d'.Aignillon n'avait pas prisé la victoire toute la part (ju'il pouvait pci'sonncllement y prendre, et l'accusèrent d'étre resté dans un moulin [wndant le combat. ' — M. d'.Aiguillon s'est couvert de gloire au combat de Saint-Cast, disait-on devant M. de La Chalotais.

Marie-Antoinette était coquette, et la toilette tenait une grande place dans sa journée; Marie-Antoinette avait de magnifiques cheveux, et elle poussa aux dernières limites l'art de la coiffure.

La cour fut un peu distraite de cette attention accordée à la dauphine, par le mariage de M. le duc d'Orléans avec madame de Montesson.

Louis XV reconnut le mariage, mais refusa toujours le titre d'altesse à madame de Montesson.

Pendant ce temps, la lutte continuait entre M. de Choiseul et M. le duc d'Aiguillon.

Disons un mot d'Armand Vignerod-Duplessis, duc d'Aiguillon, qui joua un si grand rôle pendant les dernières années de Louis XV, et dont le fils joua un si triste rôle pendant les premières années de la révolution. Le duc d'Aiguillon était né en 1720. Il était venu jeune à la cour, où il avait été présenté sous le nom de duc d'Agénois. C'est ce même duc d'Agénois dont était amoureuse madame de Châteauroux, laquelle s'évanouit, malgré la présence de Louis XV, en apprenant sa blessure à l'attaque de Château-Dauphin, où le roi l'avait envoyé pour l'éloigner de sa favorite. On se le rappelle, madame de Châteauroux, tout au contraire de madame de Pompadour, était anti-Autrichienne. Le duc d'Aiguillon partageait ses principes, qui étaient aussi ceux de son oncle, le duc de Richelieu, de sorte qu'il se trouva naturellement du parti de M. le dauphin, et antagoniste de M. de Choiseul et des Parlements.

Lorsque le parlement de Bretagne commença à se rebeller contre le roi en résistant à quelques édits bursaux, le duc d'Aiguillon, commandant militaire de la province, y déploya une vigueur et une sévérité qui lui aliéna l'esprit naturellement indépendant des Bretons, qui devinrent injustes à son égard : quand, en 1758, les Anglais firent une descente sur les côtes de Bretagne, le duc d'Aiguillon les battit à Saint-Cast et les força de se rembarquer ; mais les Bretons prétendirent que le duc d'Aiguillon n'avait pas pris à la victoire toute la part qu'il pouvait personnellement y prendre, et l'accusèrent d'être resté dans un moulin pendant le combat.

— M. d'Aiguillon s'est couvert de gloire au combat de Saint-Cast, disait-on devant M. de La Chalotais.

 — Vous voulez dire de iarine, répondit le procureur général du parlement de Bretagne. Ijc mot était dur ; il resta dans la gorge du duc d'Âiguillon , qui redoubla de sévérité. Alors les Bretons s'acharnèrent contre lui, et, de leur côté, l'accusèrcnl d'exaction et d'infidélité, sollicitant sa disgrâce, et venant ainsi en aide à M. de Choiseul, qui, instinctivement, sentait le I>csoin d'écraser le duc d' Aiguillon , et faisait de son mieux pour arriver à ce but. Forcé de lutter à la fois contre le premier ministre et contre le l'arlemcnt , le duc d' Aiguillon usa de tous scs moyens , et accusa à son tour La Chalotais d'un complot tendant au renvei'sement de la monarchie; La Chalotais fut emprisonné et devint du coup l'idole du Parlement. Le tumulte redoubla en Bretagne"; le duc d'Aiguillon établit un simulacre de pai'lcment , qui fut insulté ; enfin, le gouvernement, lassé, remplaça en Bretagne le duc d'Aiguillon par le duc de Duras; le remplacement, qui était un échec pour le duc, donna de nouvelles forces aux Parlements , qui renouvelèrent leurs plaintes contre d'Aiguillon. Le procès de concussion fut évoqué au parlement de Paris , qui se déclara contre l'accusé et menaça de frapper judiciairement. Ce fut alors que le duc d'Aiguillon et son oncle, le duc de Richelieu , reconuurent l'urgence qu'il y ■ avait pour eux de se créer un appui près de Louis XV, et produisirent madame du Barry. On voit que l'intrigue avait réussi à merveille. Par madame du Barrv, M. d'Aiguillon obtint du roi un ordre qui supprimait la procédure; de son coté, le Parlement, anticipant sur le jugement qu'il eiit dû rendre, promulgua un décret qui déclarait le duc d'Aiguillon prévenu d'un fait qui entachait son honneur et le suspendait des fonctions de la pairie jusqu'à son jugement. Pour toute réponse à cet édit, le roi tint à Versailles un lit de justice où M. d'.Aiguillon siégea parmi les pairs. Voila où en étaient les choses au moment où nous sommes arrivés. C'était à cette époque que Maupeou fds dirigeait le parlement de Paris, dont il était premier président; mais >lau])eou visait plus haut. Il voulait être chancelier de France. Afin que les sceaux ne lui ■Bigltized by trîîTnglf

— Vous voulez dire de farine, répondit le procureur général du parlement de Bretagne.

Le mot était dur; il resta dans la gorge du duc d'Aiguillon, qui redoubla de sévérité.

Alors les Bretons s'acharnèrent contre lui, et, de leur côté, l'accusèrent d'exaction et d'infidélité, sollicitant sa disgrâce, et venant ainsi en aide à M. de Choiseul, qui, instinctivement, sentait le besoin d'écraser le duc d'Aiguillon, et faisait de son mieux pour arriver à ce but. Forcé de lutter à la fois contre le premier ministre et contre le Parlement, le duc d'Aiguillon usa de tous ses moyens, et accusa à son tour La Chalotais d'un complot tendant au renversement de la monarchie; La Chalotais fut emprisonné et devint du coup l'idole du Parlement. Le tumulte redoubla en Bretagne; le duc d'Aiguillon établit un simulacre de parlement, qui fut insulté; enfin, le gouvernement, lassé, remplaça en Bretagne le duc d'Aiguillon par le duc de Duras; le remplacement, qui était un échec pour le duc, donna de nouvelles forces aux Parlements, qui renouvelèrent leurs plaintes contre d'Aiguillon. Le procès de concussion fut évoqué au parlement de Paris, qui se déclara contre l'accusé et menaça de frapper judiciairement. Ce fut alors que le duc d'Aiguillon et son oncle, le duc de Richelieu, reconnurent l'urgence qu'il y avait pour eux de se créer un appui près de Louis XV, et produisirent madame du Barry.

On voit que l'intrigue avait réussi à merveille. Par madame du Barry, M. d'Aiguillon obtint du roi un ordre qui supprimait la procédure; de son côté, le Parlement, anticipant sur le jugement qu'il eût dû rendre, promulgua un décret qui déclarait le duc d'Aiguillon prévenu d'un fait qui entachait son honneur et le suspendait des fonctions de la pairie jusqu'à son jugement. Pour toute réponse à cet édit, le roi tint à Versailles un lit de justice où M. d'Aiguillon siégea parmi les pairs. Voilà où en étaient les choses au moment où nous sommes arrivés.

C'était à cette époque que Maupeou fils dirigeait le parlement de Paris, dont il était premier président; mais Maupeou visait plus haut. Il voulait être chancelier de France. Afin que les sceaux ne lui

LOUIS XV 319 ii'liapjiassont [loiiil, il promit à M. de Choiscul son appui contre le due d'Aiguillt.:i; au duc d'Aijjuillon, son appui contre M. de Choiseul, et, appuyé par les deux |>arlis contraiiL“s, il obtint les sceaux sur la démission de son |à're (|ui les tenait. Célail un homme de cinquante-six ans, d'une taille moyenne, que ses ennemis trouvaient affieux malgré de beaux yeux vifs, pleins de feu et d'esprit. 11 avait quel((ue chose de siivére dans la physionomie, était d'un lcmi)éranicnt bilieux ([ui lui faisait le teint jaune et vert , en vertu de quoi le maréchal de Brissac l'appelait le président la Bigarrade. Ce surnom , qui eut grand succès, détermina le pi-ésident à faire ce que font les acteurs le soir au théâtre, c'est-àdire à se couvrir le visage de blanc et de rouge. Ainsi, son jxtérieur était moins sombre , et sa langue dorée se chargeait de ramener à lui ceux que cet extérieur amélioré n'avait pu lui conquérir. 11 était insinuant, souple, jaloux dessulîrages, de quelque part qu’ils vinssent. Nommé premier président, il avait demandé à un homme de confiance ce qu'on pensait de lui au palais; celui-ci s’était d’abord excusé de lui répondre; mais, forcé de s’expliquer, il lui avait avoué que chacun le trouvait d'un hautain inabordable. — N’est-ce <|ueccla? avait répondu le premier président; ch bien! ils changeront bientôt à mon égard. Et, en effet, à [Xirtir de cette heure, il devint doux, alîable, prévenant; le moindre clerc qu’il ix ncontrait lui trouvait l’air bénin et la physionomie riante : homme de [lénétration , il avait jeté les yeux sur l’avenir et avait cidculé (pi’un vieux ministre ne pouvait l’emporter sur une jeune maîtresse. Bu moment où il eut les sceaux , il tourna donc visiblement à madame du Barry. Pour ne pas effaroucher la favorite, il avait quitté la longue simarre et le carrosse d’ébène des chanceliers. Eidin, il jouait, comme un simple mortel, avec le nègre et le singe de la comtesse : avec Zamore et Mistigri; avec Zamore qui lui mangeait ses lionlKins, et Mistigri qui lui enlevait sa grosse perruque. Enfin, il ap|>elait madame du Barry, ma cousine, alliance moins disproix)rlioimée, au moins, que ne l’était celle de .Marie-Thérèse avec madame de Pompadotir. Pendant ce temps, on faisait tout au monde pour dissaffcctionner

350 Loras XV Louis XV de M. de Choiseul ; l’abbé de Broalie, chargé de la correspondance des affaires étrangères , entretenue par des agents secrets qui épiaient à la fois les cours alliées et les ambassadeure aeerédités pris; d’elles, démontra au roi que M. de Choiseul était plus dévoué à rAntiiebe qu’à la France. Madame du Barry s’était procuré le beau portrait de Van Dick représentant Qiailes 1", qui, aujourd’hui, est un des principaux .ornements de notre Musée, et elle l’avait rais en lace du canapé où avait l’habitude de s’asseoir le roi. — Qu’est-ce que ce portrait? avait demandé Louis XV. — Celui de Oiai-lcs I", Sire. — Pourquoi est-il là? — Pour vous rappeler le sort de ce malheureux roi ! — Et à quel propos voulez-vous me rappeler ce sort? — Parce que ce sort sera le vôtre. Sire, si vous ne détruisez pas votre Paiement. Un jour, le roi trouva meilleure cuisine chez madame du Barry. — Pourquoi cet heureux changement? demande Louis XV. — Parce que j’ai renvoyé mon Choiseul ; quand renverrez-vous le votre? Une note avait été remise au roi, qui prouvait, autant que pareilles choses peuvent être prouvées, que M. de Choiseul avait, de Marie-Thérèse, promesse d’une petite souveraineté, avec toute garantie d'hérédité, s’il parvenait à dédommager la maison d’ .Autriche de la perle de la Silésie. Le duc de Bichelieu , le duc d’Aiguillon et la favorite n’appelaient plus M. de Choiseul ({uc le roi Choiseul ou le petit roi. Enfin, la duchesse de Grammout, qui (larcourait la province et soulevait les Parlements, laissa surprendre une lettre qui fut remise à madame du Barry. Le roi trouva un matin la favorite jonglant avec deux oranges. — Saute, Choiseul; saute, Praslin, disait-elle. Le roi lui demanda ce que c’était que ce nouveau jeu. — Jeu de bascule , dit-elle, et elle lui remit la lettre de madame de Grammont; c’était le 24 décembre 1770. Fatigué depuis longtemps de toutes ces plaintes qui s’élevaient autour de lui , le roi ne demandait qu’une occasion et prolita de celle qui lui était offerte. 11 prit une plume et écrivit : < Mon cousin , < Le mécontentement que me causent vos services me forte à vous

Louis XV de M. de Choiseul ; l'abbé de Broglie, chargé de la correspondance des affaires étrangères, entretenue par des agents secrets qui épiaient à la fois les cours alliées et les ambassadeurs accrédités près d'elles, démontra au roi que M. de Choiseul était plus dévoué à l'Autriche qu'à la France. Madame du Barry s'était procuré le beau portrait de Van Dick représentant Charles Ier, qui, aujourd'hui, est un des principaux ornements de notre Musée, et elle l'avait mis en face du canapé où avait l'habitude de s'asseoir le roi. — Qu'est-ce que ce portrait? avait demandé Louis XV. — Celui de Charles Ier, Sire. — Pourquoi est-il là? — Pour vous rappeler le sort de ce malheureux roi! — Et à quel propos voulez-vous me rappeler ce sort? — Parce que ce sort sera le vôtre, Sire, si vous ne détruisez pas votre Parlement.

Un jour, le roi trouva meilleure cuisine chez madame du Barry.

— Pourquoi cet heureux changement? demande Louis XV. — Parce que j'ai renvoyé mon Choiseul ; quand renverrez-vous le vôtre?

Une note avait été remise au roi, qui prouvait, autant que pareilles choses peuvent être prouvées, que M. de Choiseul avait, de Marie-Thérèse, promesse d'une petite souveraineté, avec toute garantie d'hérédité, s'il parvenait à dédommager la maison d'Autriche de la perte de la Silésie. Le duc de Richelieu, le duc d'Aiguillon et la favorite n'appelaient plus M. de Choiseul que le *roi Choiseul* ou le petit roi. Enfin, la duchesse de Grammont, qui parcourait la province et soulevait les Parlements, laissa surprendre une lettre qui fut remise à madame du Barry.

Le roi trouva un matin la favorite jonglant avec deux oranges.

— Saute, Choiseul; saute, Praslin, disait-elle.

Le roi lui demanda ce que c'était que ce nouveau jeu.

— Jeu de bascule, dit-elle, et elle lui remit la lettre de madame de Grammont; c'était le 24 décembre 1770.

Fatigué depuis longtemps de toutes ces plaintes qui s'élevaient autour de lui, le roi ne demandait qu'une occasion et profita de celle qui lui était offerte. Il prit une plume et écrivit :

« Mon cousin,

« Le mécontentement que me causent vos services me force à vous

The text on this page is estimated to be only 21.44% accurate

TTf. I. a*rr. Comtesse du Barry. Digilized by Coogïe

The text on this page is estimated to be only 27.00% accurate

Digiiized by Google

« exiler à Chanteloup, où vous vous rendrez dans vingt-quatre « heures; je vous aurais envoyé beaucoup plus loin si ce n'etait « l'estime particulière que j'ai pour madame deChoiseul, dont la a sauté m'est fort intéressante. Prenez gaixle que votre conduite ne • me fasse prendre un autre (sirli ; sur ce, je prie Dieu , mon cou■ sin , qu'il vous ait en sa sainte garde. « Louis. » Puis , sur un autre papier, il écrivit pour M. de Praslin ces deux seules lignes : « Je n'ai plus besoin de vos services; je voqs envoie à Praslin , où a vous vous rendrez dans vingt-quatre heures. » Ce fut dans ce temps orhgeux que M- de Clioiseul compta le plus grand nombre d'amis. Il y eut plus, pour M. de Choiseul, la fidélité au malheur, qui n'élait rien- autie chose (|ue de l'opposition contre madame du Barry, devint une mode. M. de Choiseul , la veille de sa chute, n'était qu'un ministre; le lendemain de sa chute, il se trouva chef de parti et aerjuit la puissance d'un homme qui représente mie idée. Les Parlements sentirent l'ébranlement do sa dii^réce , et comprirent que peureux la persécution allait devenir sérieuse; d'ailleurs, le renversement de N. de Choiseid c'était l'ovation de >1. d'Aiguillon, et l'élévation de M. d'Aiguillon c'était la mine des Parlements. Toutes ces démonstrations n'effrayérent point le duc d'Aiguillon ; il ramassa courageusement , et sans hésiter, le fardeau qui venait de glisser des épaules d'Atlas, et pcenant pour lui le ministère des affaires étrangères, il résolut avec le chancelier Maupeou de former un triumvirat , dont l'abbé Teiray serait le troisième membre. Nous avons dit ce qu'était M. le duc d'Aiguillon, nous avons dit ce qu'était M. le chancelier Maupeou ; disons maintenant ce que c'était que l'abbé Terray. L'abbé Terray était un grand homme dégingandé, sans contenance, hideux de figure, avec les yeux en dessous, sans aucun eharme dans le langage, s'énonçant diflicikanent , mais doué par la nature d'une santé robuste, d'un tempérament vigoureux, d'une conception vive, d'une intelligence déliée, cTwie judiciaire excel

352 LOUIS XV lente, surtout en affaires ;‘c’ était en outre un homme d'esprit, impudent et vif à la riposte. — Comment trouvez-vous les fêtes de Versailles? demanda Louis à l'abbc Tcrray. — Impayables, Sire, répondit celui-ci. Elles avaient coûté vingt millions. — Mais en vérité, l’abbé, lui disait l'archevêque de Narlxmne, vous prenez l’argent dans la poche. — Où diable voulez-vous que je le prenne? répondit naïvement l'abbé. Aussi criait-on contre lui ; mais il avait l'habitude de dire : — Il faut laisser crier ceux que l’on écorche. Les Parisiens usaient et abusaient de la permission. — L’abbé Terray est sans foi, disaient-ils, il nous été Vespérance et nous réduit à la charité. Un matin , il se trouva que la rue Vide-Gousset avait changé de nom; un plaisant avait effacé l’inscription pendant la nuit et avait écrit ; Rue Terray. Ce n’était pas le tout que d’avoir renversé M. de Choiseiil , restaient les Parlements. Le duc de Choiseul avait soulevé la magistrature contre l’autorité absolue du roi : l’abolition de cette magistrature fut résolue. Le contre-pied de la (volitique suivie pm- M. de Choiseul à l’endroit de l’Europe, fut pris à l’instant même. Le roi d’Espagne était poussé par M. de Choiseul à rompre avec l’Angleterre; mais aussitôt la disgrâce de M. de Choiseul connue à Madrid, le roi d’Espagne donne aux Anglais satisfaction entière sur les des Falkland et le port d’Egmont, qui étaient des prétextes de querelle, et ne veut plus même examiner la nature de ses droits. M. de Choiseul , selon le système autrichien , traitait les puissances secondaires avec un mépris qui jurait singulièrement avec la protection que la France avait constamment accordée à ces puissances; mais aussitôt M. de Choiseul tombé, Ibrabim-EII’cndi, envoyé du bey rie Tunis, est admis à l’audience du roi; Gustave, prince héréditaire de Suède, reçoit un accueil digne de l’ancienne alliance qui a toujoui-s uni la Suède à la France. Entin, une alliance toute [larticulière est conclue avec le roi de Sardaigne par le mariage de Mossieub, frère cadet du dauphin, avec une princesse de la maison de Savoie,

lente, surtout en affaires; c'était en outre un homme d'esprit, impudent et vif à la riposte.

— Comment trouvez-vous les fêtes de Versailles? demanda Louis à l'abbé Terray. — Impayables, Sire, répondit celui-ci.

Elles avaient coûté vingt millions.

— Mais en vérité, l'abbé, lui disait l'archevêque de Narbonne, vous prenez l'argent dans la poche. — Où diable voulez-vous que je le prenne? répondit naïvement l'abbé.

Aussi criait-on contre lui; mais il avait l'habitude de dire :

— Il faut laisser crier ceux que l'on écorche.

Les Parisiens usaient et abusaient de la permission.

— L'abbé Terray est *sans foi*, disaient-ils, il nous ôte l'*espérance* et nous réduit à la *charité*.

Un matin, il se trouva que la rue Vide-Gousset avait changé de nom; un plaisant avait effacé l'inscription pendant la nuit et avait écrit : Rue Terray.

Ce n'était pas le tout que d'avoir renversé M. de Choiseul, restaient les Parlements. Le duc de Choiseul avait soulevé la magistrature contre l'autorité absolue du roi : l'abolition de cette magistrature fut résolue. Le contre-pied de la politique suivie par M. de Choiseul à l'endroit de l'Europe, fut pris à l'instant même. Le roi d'Espagne était poussé par M. de Choiseul à rompre avec l'Angleterre; mais aussitôt la disgrâce de M. de Choiseul connue à Madrid, le roi d'Espagne donne aux Anglais satisfaction entière sur les îles Falkland et le port d'Egmont, qui étaient des prétextes de querelle, et ne veut plus même examiner la nature de ses droits.

M. de Choiseul, selon le système autrichien, traitait les puissances secondaires avec un mépris qui jurait singulièrement avec la protection que la France avait constamment accordée à ces puissances; mais aussitôt M. de Choiseul tombé, Ibrahim-Effendi, envoyé du bey de Tunis, est admis à l'audience du roi; Gustave, prince héréditaire de Suède, reçoit un accueil digne de l'ancienne alliance qui a toujours uni la Suède à la France. Enfin, une alliance toute particulière est conclue avec le roi de Sardaigne par le mariage de MONSIEUR, frère cadet du dauphin, avec une princesse de la maison de Savoie.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.33% accurate

Digitized by Google

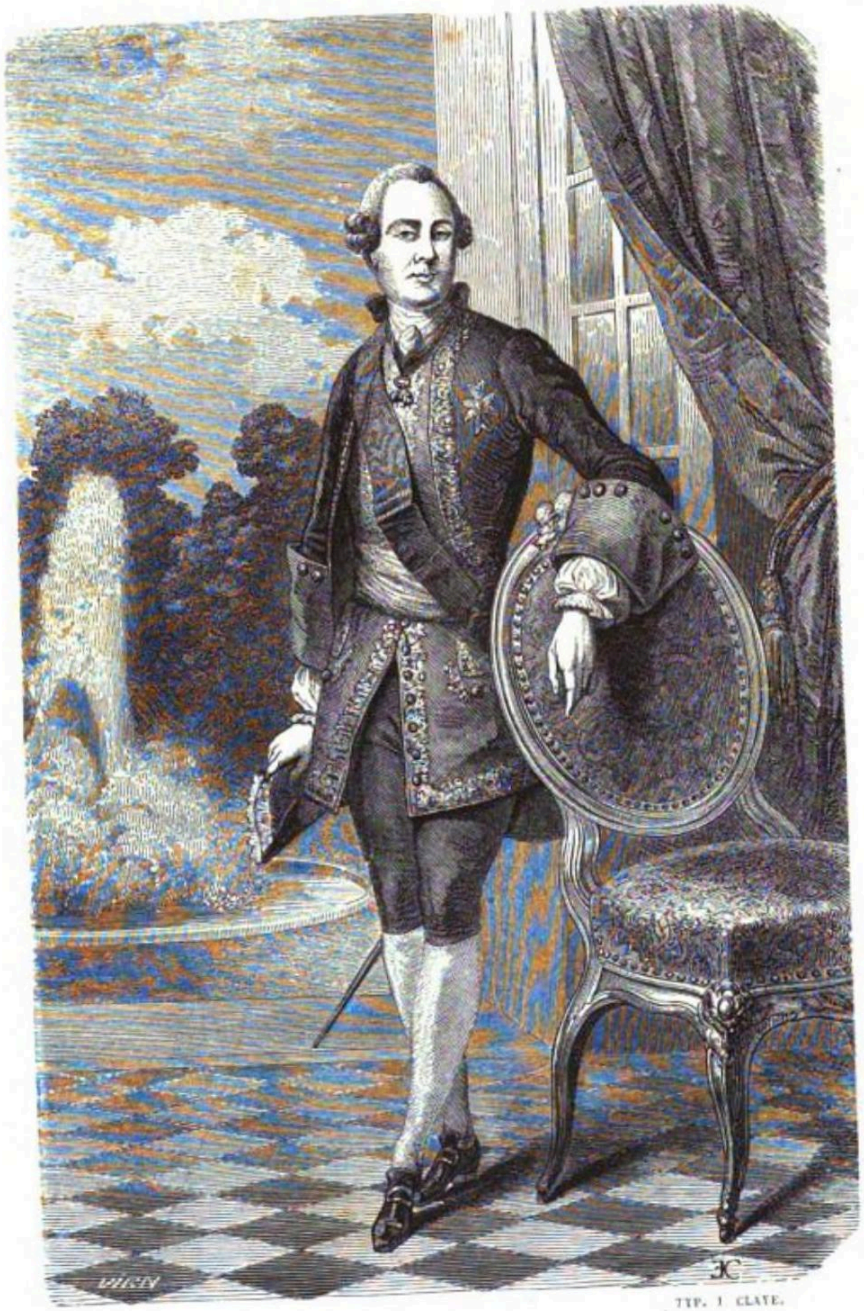

TYP. J. CLAYE.

Choiseul.

Luiiis IV 3S3 Nous avons dit que l'abolition de la magistrature avait été résolue ; c’était chose plus facile à résoudre (|u'à exécuter. La magistrature était toute-puissante, et le roi, que par dérision on appelait Louis le Débonnaire, était faible. Les Parlements avaient pour eux la majorité des pairs , que le duc de Choiseul leur avait attaches; ils avaient l'appui de la maison d'Autnclie, qui répandait obscurément quelques centaines de mille livi-es parmi les conseillers. Ils avaient pour eux, enfin, les jansénistes, qui les avaient en tout temps et en toute occasion soutenus contre la cour de France et contre la cour de Rome. Le duc d’ Aiguillon, chef du parti anti-parlementaire, était soutenu : par madame du Barry, dont il partageait les faveurs avec le roi; par le chancelier Mauiieou, qui représentait sans cesse à laïuisXV les Parlements comme capables de renouveler la tragédie de Charles 1"; par l’abbé Terray, fatigué des cris et des plaintes que ces Parlements poussjiient sans cesse contre lui; par rarchevêque de Paris, M. de Beaumont, qui depuis dix ansappelait de leurs arrêts; enfin, par les jésuites, qui pleuraient sur les ruines de leurs établissements détruits. Les partis étaient en présence, les dispositions prises pour l'attaque et pour la défense, la bataille ne pouvait tarder à être livrée. Seize jours avant l’exil de M. de Choiseul, le parlement de Paris avait cessé ses fonctions, et tous les Parlements des provinces insurgés contre le roi , avaient multiplié des remontrances à chacune desquelles madame du Barry disait ; — Kneore un pas de fait pour vous détrôner. Sire Le chancelier Maupeou donna l'ordre au Parlement de reprendre ses fonctions, s’il ne voulait encourir la colère du roi. Le Parlement répondit qu’il attendait avec soumission, mais sans fonctionner, les événements dont il était menacé. Le gant était jeté à l’autorité royale; M. le duc d’ Aiguillon le ramassa. La nuit du 19 au 20 janvier fut fixée pour l’exécution du projet arrêté. .A minuit, tous les magistrats furent réveillés au nom du roi. Dos mousquetaires entrent dans leurs cliambres, leur présentent T. U 45

Nous avons dit que l'abolition de la magistrature avait été résolue; c'était chose plus facile à résoudre qu'à exécuter.

La magistrature était toute-puissante, et le roi, que par dérision on appelait Louis le Débonnaire, était faible.

Les Parlements avaient pour eux la majorité des pairs, que le duc de Choiseul leur avait attachés; ils avaient l'appui de la maison d'Autriche, qui répandait obscurément quelques centaines de mille livres parmi les conseillers. Ils avaient pour eux, enfin, les jansénistes, qui les avaient en tout temps et en toute occasion soutenus contre la cour de France et contre la cour de Rome.

Le duc d'Aiguillon, chef du parti anti-parlementaire, était soutenu : par madame du Barry, dont il partageait les faveurs avec le roi; par le chancelier Maupeou, qui représentait sans cesse à Louis XV les Parlements comme capables de renouveler la tragédie de Charles Ier; par l'abbé Terray, fatigué des cris et des plaintes que ces Parlements poussaient sans cesse contre lui; par l'archevêque de Paris, M. de Beaumont, qui depuis dix ans appelait de leurs arrêts; enfin, par les jésuites, qui pleuraient sur les ruines de leurs établissements détruits.

Les partis étaient en présence, les dispositions prises pour l'attaque et pour la défense, la bataille ne pouvait tarder à être livrée.

Seize jours avant l'exil de M. de Choiseul, le parlement de Paris avait cessé ses fonctions, et tous les Parlements des provinces insurgés contre le roi, avaient multiplié des remontrances à chacune desquelles madame du Barry disait :

— Encore un pas de fait pour vous détrôner, Sire

Le chancelier Maupeou donna l'ordre au Parlement de reprendre ses fonctions, s'il ne voulait encourir la colère du roi. Le Parlement répondit qu'il attendait avec soumission, mais sans fonctionner, les événements dont il était menacé.

Le gant était jeté à l'autorité royale; M. le duc d'Aiguillon le ramassa.

La nuit du 19 au 20 janvier fut fixée pour l'exécution du projet arrêté.

A minuit, tous les magistrats furent réveillés au nom du roi. Des mousquetaires entrent dans leurs chambres, leur présentent

354 LOUIS XV 1 ordre de reprennre leurs fonctions, et réclament cette seule réponse sans périphrase aucune : oui ou non. Quelques-uns obéissent; mais, réunis le lendemain, ils se rassurent, se raffermissent et refusent à l'unanimilé. Ce refus est immédialement suivi de la notification de l'arrêt du conseil, qui déclare leurs charges confisquées; les mousquetaires qui s'étaient déjà présentés chez eux, s'y présentent de nouveau, avec des ordres d'exil auxquels il faut obéir sans retard. A la place du Parlement, on installe le grand conseil qui doit les remplacer. l/archcvéque de Paris, dans l'exaltation du triomphe, célèbre ce que l'on appelait la messe rouge, et le nouveau Parlement est baptisé séance tenante, du nom de Parlement Maupeou. Mais alors une grande division s'opéra jusque dans les princes de la famille royale; le comte de La Marche, fils du prince deConti, et le comte d'Artois, à qui M. de Maupeou avait promis la main de Maoemüisei.le, reconnurent le nouveau Parlement. M. le duc d'Orléans, pressé par Madame dcMonlesson, céda momentanément; niais M. de Conti ne voulut entendre parler d'aucun accommodement avec la nouvelle magistrature. M. detilcrmont, suivant l'exenijilc de M. de Conti, protesta contre ce qui venait de se faire, et malade d'une maladie mortelle, mourut sans que le roi, qui lui gardait rancune pour son opposition , envoyât demander une seule fois de ses nouvelles. Quant à la pairie, elle protesta aussi contrôla ruine de l'ancienne magistrature, mais pour la forme seulement. Quant aux Parlements de province, ils furent cassés sans aueune op|X)sitinn. C'est ainsi que s'opéra ce grand événement, dont madame du Barry futle principal levier, et dontleducd'Aiguillon recueillit tous les fruits. CHAPITRE XXIV. Nous avons déjà dit que la politique du duc d'Aiguillon avait pris le contrc-i>icd di' celle de M. deChoisenl. Appuyé sur un mémoire du dauphin, père de Louis XVI, il continua hardiment.

LOUIS XV 355 Voici la partie de ce mémoire sur lequel s'appuja la politique du ^ duc d'Aiguillon : a Je dois me souvenir sans cesse, disait le dauphin, que mille gouvernements ont été anéantis; que plusieurs familles royales ^ sont éteintes en Europe, et que les principaux États qui m'environnent sont les rivaux de la maison do Bourbon. « L'histoire en connait deux principaux : l'-AnglcIerre et l'Autriche. L'Angleterre est des deux rivales la moins redoulable. La France doit se souvenir qu'elle peut être sans ou avec une marine; car les puissances qui n'en ont pas, existaient bien par leur agriculture, leur commerce et leur industrie naturelle. Nous avons été fort considérés et redoutables, même sans marine, pendant le ministère du cardinal de Fleury, à qui mou père avait remis en totalité le soin du gouvernement. « Que l'Angleterre ait donc une plus grande ou moindre prépondérance sur mer, cela ne fait qu'augmenter, ou diminuer le bienêtre de la France, sans lui porter un priijudice notable. L'Angleterre seule doit compter son commerce comme essentiel au maintien de sa situation actuelle; l'Angleterre n'est donc pas une rivale bien à craindre. Mais l'Autriche a bien d'autres titres et des moyens hostiles et dangereux par rapport à nous ; il est de nos intérêts de la surveiller, de l'environner et de renqiècher de nous nuire ; car sa politique va plus loin que ne veut sa religion; c'est une puissance moderne en Europe que nous avons vue sortir du néant, et qui s'éleva jusqu'à la monarchie universelle sous Charles-Quint, aux dépens de scs voisins et à notre grand péril. (I Je dois donc m'ctforcer de trouver dans l'histoire de mes aïeux par quel moyen ils ont repris à cette maison , l'Espagne, Naples, la I^orrainc, les Pays-Bas en |wrtie, l'Alsace, la Franche-Comté et le Roussillon, et ne pas oublier que je ne maintiens pas cette politique observatrice. L'Autriche me répondra de ce qu'elle a pris sur mes ancêtres depuis le commencement qu'elle a existé, ce qui n'est pas fort ancien , et on se souvient de ce qu'était la France sous Charlemagne. « Mes aïeux, ceux au moins de ma branche, avaient été censDigitized by Google

Voici la partie de ce mémoire sur lequel s'appuya la politique du duc d'Aiguillon :

« Je dois me souvenir sans cesse, disait le dauphin, que mille gouvernements ont été anéantis; que plusieurs familles royales se sont éteintes en Europe, et que les principaux États qui m'environnent sont les rivaux de la maison de Bourbon.

« L'histoire en connait deux principaux : l'Angleterre et l'Autriche. L'Angleterre est des deux rivales la moins redoutable. La France doit se souvenir qu'elle peut être sans ou avec une marine; car les puissances qui n'en ont pas, existaient bien par leur agriculture, leur commerce et leur industrie naturelle. Nous avons été fort considérés et redoutables, même sans marine, pendant le ministère du cardinal de Fleury, à qui mon père avait remis en totalité le soin du gouvernement.

« Que l'Angleterre ait donc une plus grande ou moindre prépondérance sur mer, cela ne fait qu'augmenter, ou diminuer le bien-être de la France, sans lui porter un préjudice notable. L'Angleterre seule doit compter son commerce comme essentiel au maintien de sa situation actuelle; l'Angleterre n'est donc pas une rivale bien à craindre. Mais l'Autriche a bien d'autres titres et des moyens hostiles et dangereux par rapport à nous; il est de nos intérêts de la surveiller, de l'environner et de l'empêcher de nous nuire; car sa politique va plus loin que ne veut sa religion; c'est une puissance moderne en Europe que nous avons vue sortir du néant, et qui s'éleva jusqu'à la monarchie universelle sous Charles-Quint, aux dépens de ses voisins et à notre grand péril.

« Je dois donc m'efforcer de trouver dans l'histoire de mes aïeux par quel moyen ils ont repris à cette maison, l'Espagne, Naples, la Lorraine, les Pays-Bas en partie, l'Alsace, la Franche-Comté et le Roussillon, et ne pas oublier que je ne maintiens pas cette politique observatrice. L'Autriche me répondra de ce qu'elle a pris sur mes ancêtres depuis le commencement qu'elle a existé, ce qui n'est pas fort ancien, et on se souvient de ce qu'était la France sous Charlemagne.

« Mes aïeux, ceux au moins de ma branche, avaient été cons-

3S6 I.OIIIS XV, tamment attachés aux principes énoncés ci-dessus, lorsqu'il est arrivé eu France un homme, Lorrain de cccur et d'origine, qui fait en ce moment le malheur de ce pays-ci. « M. le duc de Choiseul, pensionnaire de la maison d'.\utriche, a imaginé de renforcer les premières idées de l'abhé de Demis, qui avait intérêt déplaire îi l'Autriche : l'un et l'autre ont jeté les premiers fondements des plus grands malheurs qui menacent ma raaison,si jamais les principes autrichiens viennent à y prévaloir. M. le duc de Saint-Simon m'a fait passer, il y a dix ans, un mémoire fort bien fait à ce sujet, où il prouve que la France ne |)cut se soutenir sans combattre perpétuellement contre la maison d'Autriche; on le trouvera dans mes papiers; il prouve qu'on ne peut s'arrêter qu'après l'avoir réduite à la situation d'un électorat actuel. O Mon père, toutefois, par des princi[>es que je ne puis me permettre de censurer, a fait alliance avec la maison d'Autriche, au préjudice des intérêts des petites puissances , que mes aïeux se sont fait une gloire de soutenir et de protéger ; il n'a jamais voulu approfondir la couiiable témérité de M. de Choiseul , qui vient de renverser un édifice anTermi par les siècles et par les hommes d'Ëtat les plus réfléchis et les plus attachés à notre maison. s On doit sans doute observer très-religieusement les traités ; mais la délicatesse a des homes, et lorsque l'État aura reconnu [xir l'expérience, combien est onéreux aux sujets un traité qui lie les mains à la France, qui n'a de vie que par la falculté de l'exercice de la puissance militaire, sans doute qu'il sera donné des limites, sans déclaration de guerre à l'empereur, à un traité qui nous circonscrit de toutes parts, et qui nous empêche d'ètre Français. » Malheureusement, vis-à-vis de l'Autriche, le plan était difficile à suivre. L'alliance de 17o(> existait toujours, et il n'y avait aucun motif plausible (Ktur la rompre. En outre, Marie-.Antoinette avait déjà sur le dauphin un empire décidé, et s'il avait montré une si grande haine contre M. de Choiseul, ce n'était point parce que M. de Choiseul était l'agent de 1' .Autriche, mais parce (jue le dauphin sufiposait que M. de Choiseul avait été la cause do la mort de son [1ère. D'ailleurs, le roi pouvait mourir, le roi <jui ne se privait Digiiizr d by GOOgle

tamment attachés aux principes énoncés ci-dessus, lorsqu'il est arrivé en France un homme, Lorrain de cœur et d'origine, qui fait en ce moment le malheur de ce pays-ci.

« M. le duc de Choiseul, pensionnaire de la maison d'Autriche, a imaginé de renforcer les premières idées de l'abbé de Bernis, qui avait intérêt de plaire à l'Autriche : l'un et l'autre ont jeté les premiers fondements des plus grands malheurs qui menacent ma maison, si jamais les principes autrichiens viennent à y prévaloir. M. le duc de Saint-Simon m'a fait passer, il y a dix ans, un mémoire fort bien fait à ce sujet, où il prouve que la France ne peut se soutenir sans combattre perpétuellement contre la maison d'Autriche; on le trouvera dans mes papiers; il prouve qu'on ne peut s'arrêter qu'après l'avoir réduite à la situation d'un électorat actuel.

« Mon père, toutefois, par des principes que je ne puis me permettre de censurer, a fait alliance avec la maison d'Autriche, au préjudice des intérêts des petites puissances, que mes aïeux se sont fait une gloire de soutenir et de protéger; il n'a jamais voulu approfondir la coupable témérité de M. de Choiseul, qui vient de renverser un édifice affermi par les siècles et par les hommes d'État les plus réfléchis et les plus attachés à notre maison.

« On doit sans doute observer très-religieusement les traités; mais la délicatesse a des bornes, et lorsque l'État aura reconnu par l'expérience, combien est onéreux aux sujets un traité qui lie les mains à la France, qui n'a de vie que par la falculté de l'exercice de la puissance militaire, sans doute qu'il sera donné des limites, sans déclaration de guerre à l'empereur, à un traité qui nous circonscrit de toutes parts, et qui nous empêche d'être Français. »

Malheureusement, vis-à-vis de l'Autriche, le plan était difficile à suivre. L'alliance de 1756 existait toujours, et il n'y avait aucun motif plausible pour la rompre. En outre, Marie-Antoinette avait déjà sur le dauphin un empire décidé, et s'il avait montré une si grande haine contre M. de Choiseul, ce n'était point parce que M. de Choiseul était l'agent de l'Autriche, mais parce que le dauphin supposait que M. de Choiseul avait été la cause de la mort de son père. D'ailleurs, le roi pouvait mourir, le roi qui ne se privait

LOUIS XV 357 d'aucun plaisir, malgré son âge avancé, alors tout sc retrouvait dans le niôrac état. Il se mit donc à préparer tout doucement l'Europe à voir, un jour ou l'autre, annuler ce fatal traité de 1756. Les puissances subalternes, surtout, étaient, 'comme nous l'avons dit , effrayées de la grande alliance austro-française. Le duc d' Aiguillon s'occupait de les calmer, de les écouter, de les accueillir. Il commença par raccommoder la Suède et le Danemark , nos deux alliés naturels au nord , depuis que la Pologne existait encore comme royaume, mais n'existait plus comme puissance. Le duc de Choiseul avait constamment molesté les Suisses, nos anciens alliés. Il disait d'habitude : vil comme un Suisse ! Puis, les blessant dans leurs intérêts, il ouvrait le port de Versoix sur. le lac de Genève. Le duc d'Âiguillon interrompit ces travaux. Le duc de Choiseul avait enlevé au pape le corotat Venaissin et la ville d'.\vignon; c'était pour compenser, disait-il, la perte des colonies; mais, en réalité, pour ri^ouir les philosophes qui attaquaient la religion. Le duc d'ÂiguilIon fit amende honorable à Ganganelli, et lui rendit la ville et le comtat. L'Angleterre nous ayant attachés à la maison d'Autriche, avait pris parti pour Frédéric II. Celte alliance de l'Angleterre avec Frédéric 11 , c'était la guerre contre nous. Le duc d'AiguilIon jeta les bases d'un traité de paix et d'un contrat de commerce qui devaient renouer toutes les relations amicales qui avaient existé pendant les trente ans qui avaient'suivi la paix d'ütrecht. Depuis les fameuses expéditions de Charles XII , qui avaient épuisé le pays d'hommes et d'argent, la Suède elTrayce de cette omnipotence royale qui entraînait un peuple à sa suite dans l'abime , la Suèxie avait tout fait pour réprimer l'autorité de ses rois; elle était divisée en factiotis (;ui écoutaient l'Autriche, le Danemark et le roi de Prusse. L'autorité de la France , si réelle en Suède sous GustaveAdolphe, avait fait place à l'autorité autrichienne ; c'était toute une position perdue à reconquérir. Gustave III était désireux de sortir de cette tutelle qui lui était imposée par le peuple et par la noblesse ; n'étant que prince héréditaire , il avait écrit à M. de Choiseul de ce Digitized by Google

d'aucun plaisir, malgré son âge avancé, alors tout se retrouvait dans le même état.

Il se mit donc à préparer tout doucement l'Europe à voir, un jour ou l'autre, annuler ce fatal traité de 1756.

Les puissances subalternes, surtout, étaient, comme nous l'avons dit, effrayées de la grande alliance austro-française. Le duc d'Aiguillon s'occupait de les calmer, de les écouter, de les accueillir.

Il commença par raccommoder la Suède et le Danemark, nos deux alliés naturels au nord, depuis que la Pologne existait encore comme royaume, mais n'existait plus comme puissance.

Le duc de Choiseul avait constamment molesté les Suisses, nos anciens alliés. Il disait d'habitude : vil comme un Suisse! Puis, les blessant dans leurs intérêts, il ouvrait le port de Versoix sur le lac de Genève. Le duc d'Aiguillon interrompit ces travaux.

Le duc de Choiseul avait enlevé au pape le comtat Venaissin et la ville d'Avignon; c'était pour compenser, disait-il, la perte des colonies; mais, en réalité, pour réjouir les philosophes qui attaquaient la religion. Le duc d'Aiguillon fit amende honorable à Ganganelli, et lui rendit la ville et le comtat.

L'Angleterre nous ayant attachés à la maison d'Autriche, avait pris parti pour Frédéric II. Cette alliance de l'Angleterre avec Frédéric II, c'était la guerre contre nous. Le duc d'Aiguillon jeta les bases d'un traité de paix et d'un contrat de commerce qui devaient renouer toutes les relations amicales qui avaient existé pendant les trente ans qui avaient suivi la paix d'Utrecht.

Depuis les fameuses expéditions de Charles XII, qui avaient épuisé le pays d'hommes et d'argent, la Suède effrayée de cette omnipotence royale qui entraînait un peuple à sa suite dans l'abîme, la Suède avait tout fait pour réprimer l'autorité de ses rois; elle était divisée en factions qui écoutaient l'Autriche, le Danemark et le roi de Prusse. L'autorité de la France, si réelle en Suède sous Gustave-Adolphe, avait fait place à l'autorité autrichienne; c'était toute une position perdue à reconquérir. Gustave III était désireux de sortir de cette tutelle qui lui était imposée par le peuple et par la noblesse; n'étant que prince héréditaire, il avait écrit à M. de Choiseul de ce

LOUIS XV as8 ilùsir; mais M. de Cboiseul sc serait bien gardé de faire droit aux demandes du jeune prince; c'était desobliger trop directement l'Autriche. Le duc d'.Aiguilluu , au conlraue, ne garda pas ces ménagements; il tira de l'exil où l'avait envoyé M. de Cboiseul, M. de Vergennes, notre ancien ambassadeur à Constanlinoplc, lui donna scs instructions et l'envoya en Suède, en revenant ainsi au.v plans de la vieille diplomatie française : Relever les faibles, humilier les forts. La présence de M. de Vergennes à Stockholm porta scs fruits : une révolution éclata en Suède, qui rendit au roi Gustave la puissance que la noblesse partageait avec lui, et le délivra de l'inlluence russe, autrichienne et prussienne; cette révolution s'accomplit en cini|uante-quatre heures et sans effusion de sang, le 10 août 1772. 11 est vrai que vingt ans api cs, le comte de Horn, le comte de Ribinget Ankastroéra prirent sur Gustave 111 une Siuiglaute revanche. •Nous avons exposé l'état de faiblesse où était, au milieu d(«'conllits europ('‘en5, tomWe la Pologne, du moment où la main puissante de la France s'était retirée d'elle. Catlxerine II , qui avait des vues sur cette malheureuse nation, lui avait donné un roi, et, bien certaine de Li nullité do ce roi , elle se préparait à renvahissement de son royaume. la? duc de Cboiseul n'avait vu dans l'alliance des cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg, qu'une simple défection à l'alliance de Vienne et de Vcrsiùlles; mais la cour de Vienne voyait plus loin, elle; elle voyait la cour de France ruinée en hommes et argent, cl, par conséquent, médiocre auxiliaire du moment où la Russie s'éloignait d'elle; c'était alors que M. de Cboiseul avait donné l'ordre à ■'-1. de Vergennes de soulever la Turquie contre la Russie : en cas de victoire des armées turques, la puissance et surtout le prestige de l'empire rus.se s'affaiblissaient ; en cas de délaite , la Russie rapprochait ses possessions des possessions aulricbienucs, et inciuiélail l'empù'c, (jui se. trouvait avoir d'autant jüus Itcsoin do nous. — M , de Vergennes avait donc eu Ixaui représenter à .M. de Cboiseul l'inutilité de cx?lle guerre et lui piédire son désastreux résultat ; il avait ordonné à notre aml)assarlenr d'aller de l'avant , et, sur de nouvelles

Dif)itizcdT)y Goôgle

désir; mais M. de Choiseul se serait bien gardé de faire droit aux demandes du jeune prince; c'était désobliger trop directement l'Autriche. Le duc d'Aiguillon, au contraire, ne garda pas ces ménagements; il tira de l'exil où l'avait envoyé M. de Choiseul, M. de Vergennes, notre ancien ambassadeur à Constantinople, lui donna ses instructions et l'envoya en Suède, en revenant ainsi aux plans de la vieille diplomatie française : *Relever les faibles, humilier les forts.*

La présence de M. de Vergennes à Stockholm porta ses fruits : une révolution éclata en Suède, qui rendit au roi Gustave la puissance que la noblesse partageait avec lui, et le délivra de l'influence russe, autrichienne et prussienne; cette révolution s'accomplit en cinquante-quatre heures et sans effusion de sang, le 10 août 1772.

Il est vrai que vingt ans après, le comte de Horn, le comte de Ribing et Ankastroëm prirent sur Gustave III une sanglante revanche.

Nous avons exposé l'état de faiblesse où était, au milieu des conflits européens, tombée la Pologne, du moment où la main puissante de la France s'était retirée d'elle. Catherine II, qui avait des vues sur cette malheureuse nation, lui avait donné un roi, et, bien certaine de la nullité de ce roi, elle se préparait à l'envahissement de son royaume.

Le duc de Choiseul n'avait vu dans l'alliance des cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg, qu'une simple défection à l'alliance de Vienne et de Versailles; mais la cour de Vienne voyait plus loin, elle; elle voyait la cour de France ruinée en hommes et argent, et, par conséquent, médiocre auxiliaire du moment où la Russie s'éloignait d'elle; c'était alors que M. de Choiseul avait donné l'ordre à M. de Vergennes de soulever la Turquie contre la Russie : en cas de victoire des armées turques, la puissance et surtout le prestige de l'empire russe s'affaiblissaient; en cas de défaite, la Russie rapprochait ses possessions des possessions autrichiennes, et inquiétait l'empire, qui se trouvait avoir d'autant plus besoin de nous. — M. de Vergennes avait donc eu beau représenter à M. de Choiseul l'inutilité de cette guerre et lui prédire son désastreux résultat; il avait ordonné à notre ambassadeur d'aller de l'avant, et, sur de nouvelles

LOUIS XV 339 observations de M. deVerpenues, il lui avait envoyé sa démission et l'ordre de venir en Bourgogne, où, depuis cetle époque, il était resté sanscréiit et sans emploi. Ce qu'avait prédit M. de Vergennes arriva; la Turquie fut battue, comme nous l'avons dit à propos des fêtes données par Potemkin à Catherine II; les armées russes envahirent la Moldavie, et les chevaux des Crisaques du Don se désaltérèrent au Danube. Aloi's l'Autriche, cflrayée du contact qui s'opérait entre les conquêtes russes et ses possessions territoriales, se rapprocha du roi de Prusse, sollicitant la neutralité en cas de guerre. Ainsi, le vieux Frédéric, presque intrus à son arrivée au Irène dans la grande famille des rois européens, ce petit électeur de Brandebourg, commeon l'ajipdait encore au commencement de son règne, se trouvait dans la vieillesse courtisé par les deux grandes puissances du Nord , et l'arbitre des destinées européennes, tandis que M. de Choiseul, qui avait voulu le détrôner, était, lui, exilé à Cha^eloup. De ce rapprochement de l'Autriche et de la Prusse, naissait l'idée du partage de la Pologne. Chacun y trouvait son compte. La chose fut donc promptement arrêtée entre les puissances du Nord, qui ne crurent point pour cela avoir l>esoin de la France. L'Autriche introdiùsit ses troupes dans Zips, et la Prusse dans le duché de Posen. Catherine tenait Varsovie. la commotion fut grande à Versailles quand on apprit le grand écartellemeot politique. CHAPITRE XXV. Il est vrai qu'une cliose ôtait de l'importance à toutes ces choses. Louis XV, Agé de soixante-trois ans seulemenl , paraissait dix ans de plus que le duc de Richelieu, qui en avait soixante-seize. Louis XV le beau cavalier à l'œil bleu , à l'oreille fine, au iarrettendu, IxmisXV perdait la vue, Ixmis XV devenait sourd, lx>uis XV ne montait (dus

observations de M. de Vergennes, il lui avait envoyé sa démission et l'ordre de venir en Bourgogne, où, depuis cette époque, il était resté sans crédit et sans emploi.

Ce qu'avait prédit M. de Vergennes arriva; la Turquie fut battue, comme nous l'avons dit à propos des fêtes données par Potemkin à Catherine II; les armées russes envahirent la Moldavie, et les chevaux des Cosaques du Don se désaltérèrent au Danube. Alors l'Autriche, effrayée du contact qui s'opérait entre les conquêtes russes et ses possessions territoriales, se rapprocha du roi de Prusse, sollicitant la neutralité en cas de guerre. Ainsi, le vieux Frédéric, presque intrus à son arrivée au trône dans la grande famille des rois européens, ce petit électeur de Brandebourg, comme on l'appelait encore au commencement de son règne, se trouvait dans la vieillesse courtisé par les deux grandes puissances du Nord, et l'arbitre des destinées européennes, tandis que M. de Choiseul, qui avait voulu le détrôner, était, lui, exilé à Chanteloup.

De ce rapprochement de l'Autriche et de la Prusse, naissait l'idée du partage de la Pologne. Chacun y trouvait son compte.

La chose fut donc promptement arrêtée entre les puissances du Nord, qui ne crurent point pour cela avoir besoin de la France.

L'Autriche introduisit ses troupes dans Zips, et la Prusse dans le duché de Posen.

Catherine tenait Varsovie.

La commotion fut grande à Versailles quand on apprit le grand écartellement politique.

CHAPITRE XXV.

Il est vrai qu'une chose ôtait de l'importance à toutes ces choses. Louis XV, âgé de soixante-trois ans seulement, paraissait dix ans de plus que le duc de Richelieu, qui en avait soixante-seize. Louis XV le beau cavalier à l'œil bleu, à l'oreille fine, au jarret tendu, Louis XV perdait la vue, Louis XV devenait sourd, Louis XV ne montait plus

360 LOl'IS XV à cheval qu'à l'aide d'un marche-pied. L'ennui qui planait sur son front dès sa jeunesse, avait fondu sur le vieillard, s'acharnait à lui et le dévorait. Autour de lui, d'ailleurs, s'accomplissait le falal exemple qui accompagne les hommes en train de faire leurs derniers pas dans la vie. Autour de lui , tout ce qu'il avait aimé d'amour était toml)é. Madame de Vintimille, madame de Châteauroux, madame de Pomixidour; tout ce qu'il avait aimé par les liens de la famille, fils, petit-fds, biu, femme, amis, tout tombait. Le maréchal d'Armenticres, son menin, né la même année que lui, venait de mourir; restaient M. de Chauveliii et M. de Richelieu. M. deChauveliii, surtout, était de la part du roi l'objet d'une attention particulière. Le roi s'intéressait singulièrement à sa santé. A lui et aux autres, Louis KV s'informait à chaque instant comment allait M. de Chauvelin; celte grande amitié étonnait tout le monde dans ce cœur dont l'égoïsme était connu : on en sut un jour la cause. A une fête des Loges, M. de Chauvelin s'était fait dire la bonne aventure par un sorcier à tréteaux, et celui-ci avait prédit que M. de Cliauvelin mourrait six mois avant le roi. Cette prédiction était venue aux oreilles de Louis XV ; de là cette sollicitude pour la santé de M. de Chauvelin. Or, cette dernière épouvante ou ce dernier avertissement devait lui venir à son tour. Le 23 novembre 1 773, le roi avait soupé dans les petits appartements chez la comtesse du Barry, et, de la part de la comtesse, avait invité M. de Chauvelin à partager le souper. M. de Cliauvelin avait accepté, mais tout en priant le roi de ne [xiint exiger qu'il mangeât, attendu qu'il se sentait légèrement indisposé. En effet, au souper, M. de Chauvelin, qui avait commencé un whist avec Sa Ma'esté, ne mangea que deux pommes cuites; puis, après le souper, il reprit son jeu. La partie terminée, M. de Chauvelin se leva et alla s'adosser à la chaise de madame de Mirepoix qui jouait à une autre table. Au moment où il plaisantait avec cette dame, le roi, qiii était en face du marquis , remarqua l'altération de son visage. — Qu'avez-vous donc , Chauvelin? demanda le roi. El i^oinrae le roi achevait, M. de Chauvelin ouvrit la bouche pour

Digitized ËTViOÔgle

à cheval qu'à l'aide d'un marche-pied. L'ennui qui planait sur son front dès sa jeunesse, avait fondu sur le vieillard, s'acharnait à lui et le dévorait. Autour de lui, d'ailleurs, s'accomplissait le fatal exemple qui accompagne les hommes en train de faire leurs derniers pas dans la vie. Autour de lui, tout ce qu'il avait aimé d'amour était tombé. Madame de Vintimille, madame de Châteauroux, madame de Pompadour; tout ce qu'il avait aimé par les liens de la famille, fils, petit-fils, bru, femme, amis, tout tombait. Le maréchal d'Armentières, son menin, né la même année que lui, venait de mourir; restaient M. de Chauvelin et M. de Richelieu.

M. de Chauvelin, surtout, était de la part du roi l'objet d'une attention particulière. Le roi s'intéressait singulièrement à sa santé. A lui et aux autres, Louis XV s'informait à chaque instant comment allait M. de Chauvelin; cette grande amitié étonnait tout le monde dans ce cœur dont l'égoïsme était connu : on en sut un jour la cause.

A une fête des Loges, M. de Chauvelin s'était fait dire la bonne aventure par un sorcier à tréteaux, et celui-ci avait prédit que M. de Chauvelin mourrait six mois avant le roi.

Cette prédiction était venue aux oreilles de Louis XV; de là cette sollicitude pour la santé de M. de Chauvelin.

Or, cette dernière épouvante ou ce dernier avertissement devait lui venir à son tour.

Le 23 novembre 1773, le roi avait soupé dans les petits appartements chez la comtesse du Barry, et, de la part de la comtesse, avait invité M. de Chauvelin à partager le souper. M. de Chauvelin avait accepté, mais tout en priant le roi de ne point exiger qu'il mangeât, attendu qu'il se sentait légèrement indisposé. En effet, au souper, M. de Chauvelin, qui avait commencé un whist avec Sa Majesté, ne mangea que deux pommes cuites; puis, après le souper, il reprit son jeu. La partie terminée, M. de Chauvelin se leva et alla s'adosser à la chaise de madame de Mirepoix qui jouait à une autre table. Au moment où il plaisantait avec cette dame, le roi, qui était en face du marquis, remarqua l'altération de son visage.

— Qu'avez-vous donc, Chauvelin? demanda le roi.

Et comme le roi achevait, M. de Chauvelin ouvrit la bouche pour

tours XV 361 répondre sans doute, mais il ne put articuler un son et tomba à la renverse. On appela les médecins ; mais lorsqu'ils arrivèrent , le marquis était mort. Depuis cette mort, on vit rarement sourire le roi. Dans tous les pas qu'il faisait , on eût dit que le spectre du marquis marchait à scs cûtés. La voiture seule le distrayait un peu; on multiplia les voyages; le roi allait de Rambouillet à Compiegne, de Compiegne k Fontainebleau, de Fontainebleau à Versailles. Paris, jamais. Mais toutes ces belles résidences, au lieu de le distraire, le ramenèrent au passé, le passé aux souvenirs, les souvenirs à la réflexion. Ces réflexions tristes, amères, profondes, madame du Barry seule pouvait l'en tirer, et c'était vraiment pitié à voir la peine que prenait cette jeune et jolie créature à réchaulTer non plus le corps, mais le cœur du vieillard. Pendant ce temps, la société se décomposait comme la monarchie. Aux infiltrations philosophiques de Voltaire, de d'Alembert et de Diderot, succédaient les averses scandaleuses de Beaumarchais. Beaumarchais publiait son fameux mémoire contre le conseiller Goezman; et ce magistrat, membre du tribunal Maupeou, n'osait plus reparaître sur son siège. Beaumarchais faisait répéter le Barbier de Séville, et l'on parlait déjà des hardiesses qu'allait débiter sur la scène le philosophe Figaro. Une aventure de M. le duc de Fronsac avait fait scandale. Deux aventures de M. le marquis de Sade avaient fait horreur. M. de Fronsac qui n'avait ni la séduction qui fait aimer, ni l'esprit qui enchaîne l'amour, M. de Fronsac, libertin, brutal et pressé, avait avantageusement succédé à ce comte de Charolais, à l'assassin duquel Louis XV, jeune, avait d'avance promis sa grâce. Des laquais recrutaient pour lui , enlevaient les jolies filles, et M. le duc de Fronsac les faisait passer à l'Opéra. C'était un souvenir du beau temps de la Régence. C'est que l'Opéra émancipait, et que les parents n'avaicnl plus le droit de réclamer leuis filles, une fois qu'elles justifiaient d'uii engagement à l'Académie de musique. I. 1. 46 Digilized by Coogle

répondre sans doute, mais il ne put articuler un son et tomba à la renverse.

On appela les médecins; mais lorsqu'ils arrivèrent, le marquis était mort.

Depuis cette mort, on vit rarement sourire le roi. Dans tous les pas qu'il faisait, on eût dit que le spectre du marquis marchait à ses côtés. La voiture seule le distrayait un peu; on multiplia les voyages; le roi allait de Rambouillet à Compiègne, de Compiègne à Fontainebleau, de Fontainebleau à Versailles. Paris, jamais.

Mais toutes ces belles résidences, au lieu de le distraire, le ramenèrent au passé, le passé aux souvenirs, les souvenirs à la réflexion. Ces réflexions tristes, amères, profondes, madame du Barry seule pouvait l'en tirer, et c'était vraiment pitié à voir la peine que prenait cette jeune et jolie créature à réchauffer non plus le corps, mais le cœur du vieillard.

Pendant ce temps, la société se décomposait comme la monarchie. Aux infiltrations philosophiques de Voltaire, de d'Alembert et de Diderot, succédaient les averses scandaleuses de Beaumarchais. Beaumarchais publiait son fameux mémoire contre le conseiller Goezman; et ce magistrat, membre du tribunal Maupeou, n'osait plus reparaître sur son siége. Beaumarchais faisait répéter le *Barbier de Séville*, et l'on parlait déjà des hardiesses qu'allait débiter sur la scène le philosophe Figaro.

Une aventure de M. le duc de Fronsac avait fait scandale.

Deux aventures de M. le marquis de Sade avaient fait horreur.

M. de Fronsac qui n'avait ni la séduction qui fait aimer, ni l'esprit qui enchaîne l'amour, M. de Fronsac, libertin, brutal et pressé, avait avantageusement succédé à ce comte de Charolais, à l'assassin duquel Louis XV, jeune, avait d'avance promis sa grâce. Des laquais recrutaient pour lui, enlevaient les jolies filles, et M. le duc de Fronsac les faisait passer à l'Opéra. C'était un souvenir du beau temps de la Régence.

C'est que l'Opéra émancipait, et que les parents n'avaient plus le droit de réclamer leurs filles, une fois qu'elles justifiaient d'un engagement à l'Académie de musique.

U3U1S XV 362 Une réBisla; elle était de naissance obscure; peut-être aimait-elle, et de là lui venait sa force. Devenu furieux par cette résistance, le duc de Fronsac commit la même nuit trois crimes pour la possétler, trois crimes dont chacun à cette épocpie était puni de mort : l'incendie, le rapt et le viol. Une nuit, il fit mettre le feu à la maison de la jeune fille. La Gourdan était prévenue : une femme, envoyée par elle, recueille la victime évanouie, l'emporte sous prétexte de lui porter des secours, et l'amène dans la maison infâme. On devine le reste, celte conduite de M. de Fronsac était indigne d'un gentilhomme, elle souleva l'ojiinion publique et il fallut toute l'énergie du pouvoir pour sauver le ravisseur. Une information fut commencée, mais assoupie. Tout se tut. Disons un mot du marquis de Sade, une des personnifications les plus curieuses de la fin du siècle de Louis XV. C'était un beau seigneur, déjà âgé à cette époque de trente-cinq ans, qui était né dans l'iiôlel de madame la princesse de Condé, dont sa mère était dame d'honneur. Il descendait de la belle Laure, disait-il ; rien de plus possible : malgré son amour platonique pour Pétrarque, la belle Laure avait eu douze enfants. Élevé au collège lx>uis-le-Grand, il était, à l'âge de treize ans, entré aux chevau -légers. Il avait lait la guerre de sept ans, puis il avait malgré lui épousé mademoiselle de Montreuil. Le marquis de Sade était riche, il était jeune, il était beau, il portait un nom honorable; pourquoi cet esprit fasciné, pourquoi ce cœur pervere, pourquoi ces désirs immondes, pourquoi cette rage de sang? Un soir, un samedi saint, il passe sur la place des Victoires, il y est arrêté par une femme qui lui demande l'aumône; il s arrête, il la regarde; elle est jeune et jolie; il s'informe à elle pour savoir si elle ne fait pas un autre métier, plus agréable et plus lucratif. Elle est honnête; cette honiiêtelé semble le toucher; il plaint sa misère, il lui propose de la prendre comme gouvernante, de la mettre à la tête de s:i maison ; elle y consent ; il lui met une bourse dans la main , et lui donne rendez-vous pour le lendemain à sa maison d Arcueil. La niidheureuse ne se défie de rien, elle y vient à 1 heure indiquée; le Digitized by Google

Une résista ; elle était de naissance obscure ; peut-être aimait-elle, et de là lui venait sa force. Devenu furieux par cette résistance, le duc de Fronsac commit la même nuit trois crimes pour la posséder, trois crimes dont chacun à cette époque était puni de mort : l'incendie, le rapt et le viol.

Une nuit, il fit mettre le feu à la maison de la jeune fille. La Gourdan était prévenue : une femme, envoyée par elle, recueille la victime évanouie, l'emporte sous prétexte de lui porter des secours, et l'amène dans la maison infâme. On devine le reste, cette conduite de M. de Fronsac était indigne d'un gentilhomme, elle souleva l'opinion publique et il fallut toute l'énergie du pouvoir pour sauver le ravisseur.

Une information fut commencée, mais assoupie. Tout se tut.

Disons un mot du marquis de Sade, une des personnifications les plus curieuses de la fin du siècle de Louis XV. C'était un beau seigneur, déjà âgé à cette époque de trente-cinq ans, qui était né dans l'hôtel de madame la princesse de Condé, dont sa mère était dame d'honneur. Il descendait de la belle Laure, disait-il ; rien de plus possible : malgré son amour platonique pour Pétrarque, la belle Laure avait eu douze enfants. Élevé au collége Louis-le-Grand, il était, à l'âge de treize ans, entré aux chevau-légers. Il avait fait la guerre de sept ans, puis il avait malgré lui épousé mademoiselle de Montreuil.

Le marquis de Sade était riche, il était jeune, il était beau, il portait un nom honorable ; pourquoi cet esprit fasciné, pourquoi ce cœur pervers, pourquoi ces désirs immondes, pourquoi cette rage de sang?

Un soir, un samedi saint, il passe sur la place des Victoires, il y est arrêté par une femme qui lui demande l'aumône ; il s'arrête, il la regarde ; elle est jeune et jolie ; il s'informe à elle pour savoir si elle ne fait pas un autre métier plus agréable et plus lucratif. Elle est honnête ; cette honnêteté semble le toucher ; il plaint sa misère, il lui propose de la prendre comme gouvernante, de la mettre à la tête de sa maison ; elle y consent ; il lui met une bourse dans la main, et lui donne rendez-vous pour le lendemain à sa maison d'Arcueil. La malheureuse ne se défie de rien, elle y vient à l'heure indiquée ; le

LOUIS XV 303 marquis l’aticnd, va fermer les jxirles derrière elle, renouvelle «s instances, et comme elle continue de refuser, il s’en empare, l'éiiée à la main, la force à se déshabiller, puis il l'attache à la colonne d’un lit, la flagelle, lui incise le corps avec un canif, et, dans les incisions, fuit couler de la cire brûlante, ppis il se retire, la laissant sanglante, à moitié brûlée; alois, à force d'efforts , elle rompt ses liens, court à la fenêtre?, appelle, puis, comme elle entend du bruit dans l'escalier, et qu'elle? préfère la mort au renouvellement de ses ioullrauces, elle se jette par la feuètre. Le marquis était revenu tranquillement à Paris; tout était bien fermé, il la croyait bien garrottée ; il espérait sans doute qu'elle mour rait de faim. Cette fois, l'affaire est évoquée et suit son cours, et le marquis de Sade fait six semaines de prison au château do Pierre-Encisc. Au bout de six semaines, il en sort, il oubUe la mallieureusc fdle Relier, qui, outre les blessures qu’il lui a faites, s’est cassée, en sautant par la fenêtre, la cuisse et k? bras. 11 se relire dans son beau château de Lacoste, près Marseille, vient dans la ville au mois de juin 1772, y donne un bal oii il réunit les plus charmantes femmes de la ville; puis pendant le bal, leur fait manger dos pastilles aux cantharides. Au bout d’une heure, le bal est changé en orgie romaine. Trois femmes en meurent, cinq ou six en devienftent i'oiles. M. do S;ide s’enfuit en enlevant sa belle-sœur, et le parlement d'Aix le condamne à mort, comme empoisonneur. Maù l’arrêt du parlement d’Aix est cassé, et le marquis rachète sa tête pour cinquante francs. Il revient et publie Jnsline. Ce n’est plus au gouffre que marche la société, c’est à l’égout. Poui' faire pendant à cette ordure, le chevaKer de Nerciat pubb'e, en 1770, Féliciaoumes Fredaines. En jeune prêtre écrit une lettre sur les dangers de la continence. Toutes ces anecdotes sont bien honteuses, bien immondes; mais ce sont les seules qui amusent le roi. M. de Sartine lui en lait un journal; c’est encore une idée de l’ingénieuse madame du Barry. Ce journal se rédige dans toutes les mauvaises maisons de Pai is, et particulièrement chez cette fameuse Gourdan, dont nous prononDigitized by Google

marquis l'attend, va fermer les portes derrière elle, renouvelle ses instances, et comme elle continue de refuser, il s'en empare, l'épée à la main, la force à se déshabiller, puis il l'attache à la colonne d'un lit, la flagelle, lui incise le corps avec un canif, et, dans les incisions, fait couler de la cire brûlante, puis il se retire, la laissant sanglante, à moitié brûlée; alors, à force d'efforts, elle rompt ses liens, court à la fenêtre, appelle, puis, comme elle entend du bruit dans l'escalier, et qu'elle préfère la mort au renouvellement de ses souffrances, elle se jette par la fenêtre.

Le marquis était revenu tranquillement à Paris; tout était bien fermé, il la croyait bien garrottée; il espérait sans doute qu'elle mourrait de faim.

Cette fois, l'affaire est évoquée et suit son cours, et le marquis de Sade fait *six semaines* de prison au château de Pierre-Encise. Au bout de six semaines, il en sort, il oublie la malheureuse fille Keller, qui, outre les blessures qu'il lui a faites, s'est cassée, en sautant par la fenêtre, la cuisse et le bras. Il se retire dans son beau château de Lacoste, près Marseille, vient dans la ville au mois de juin 1772, y donne un bal où il réunit les plus charmantes femmes de la ville; puis pendant le bal, leur fait manger des pastilles aux cantharides.

Au bout d'une heure, le bal est changé en orgie romaine. Trois femmes en meurent, cinq ou six en deviennent folles. M. de Sade s'enfuit en enlevant sa belle-sœur, et le parlement d'Aix le condamne à mort, comme empoisonneur.

Mais l'arrêt du parlement d'Aix est cassé, et le marquis rachète sa tête pour *cinquante francs*. Il revient et publie *Justine*.

Ce n'est plus au gouffre que marche la société, c'est à l'égout.

Pour faire pendant à cette ordure, le chevalier de Nerciat publie, en 1770, *Félicia* ou *mes Fredaines*.

Un jeune prêtre écrit une lettre sur les dangers de la continence.

Toutes ces anecdotes sont bien honteuses, bien immondes; mais ce sont les seules qui amusent le roi. M. de Sartine lui en fait un journal; c'est encore une idée de l'ingénieuse madame du Barry. Ce journal se rédige dans toutes les mauvaises maisons de Paris, et particulièrement chez cette fameuse Gourdan, dont nous pronon-

 pour la troisième fois le nom. Ces anecdotes appartiennent malheureusement à l'iiistoire des mœurs de cette époque. Un jour, le roi apprend par ce journal que M. de Lorry, évêque de Tarbes, a eu la veille l'impudence de rentrer à Paris, ramenant en calèche découverte madame Gourdan et deux de ses pensionnaires. C'est trop fort, le roi fait prévenir le grand aumômer, qui appelle près de lui l'évêque. Cette fois tout s'explique, par hasard, à la plus grande gloire de la pudeur et de la charité du prélat. En revenant de Versailles, l'évêque de Tarbes a vu à pied, sur la grande route, trois femmes près d'un carrosse brisé; pris de pitié pour leur embarras, il leur a offert une place dans sa voiture. La Gourdan a trouvé la proposition plaisante et a accepté. Et chacun de ne pas vouloir ajouter foi à cette naïveté du prélat. Chacun de lui dire : Comment, vous ne connaissez pas la Gourdan. en vérité, c'est incroyable ! Au milieu de tout cela, la fameuse guerre musicale, entre les Gluckistes et les Piccinistes, est déclarée, la cour se séjare en deux partis. La reine, jeûné, poétique, organisée musicalement, élève de Gluck, ne trouvait dans nos opéras qu'un recueil d'ariettes plus ou moins gracieuses. En voyant représenter les tragédies de Racine, elle eut l'idée d envoyer Iphigénie en Aulide à son inailre, et de l'inviter à verser les Ilots de sa musique sur les vers harmonieux de Racine. Au bout de SIX mois, la musique fut faite, et Gluck apporta lui-même sa partition à Paris Une fois arrivé, Gluck devint le favori de la dauphine, et eut ses entrées à toute heure dans les petits appariements. Il faut s'habituer à tout et surtout au grandiose. La musique de Gluck ne fil pas à son apparition tout l'elîet ([u'ellc devait faire. Aux cœurs vides, aux âmes fatiguées, il ne faut pas la penst-e, le bruit suflil : le bruit est une distraction. La vieille société préféra la musique italienne. Le grelot sonore à l'orgue mélodieux. DigilizeSTiy 'Google

çons pour la troisième fois le nom. Ces anecdotes appartiennent malheureusement à l'histoire des mœurs de cette époque.

Un jour, le roi apprend par ce journal que M. de Lorry, évêque de Tarbes, a eu la veille l'impudence de rentrer à Paris, ramenant en calèche découverte madame Gourdan et deux de ses pensionnaires. C'est trop fort, le roi fait prévenir le grand aumônier, qui appelle près de lui l'évêque.

Cette fois tout s'explique, par hasard, à la plus grande gloire de la pudeur et de la charité du prélat. En revenant de Versailles, l'évêque de Tarbes a vu à pied, sur la grande route, trois femmes près d'un carrosse brisé; pris de pitié pour leur embarras, il leur a offert une place dans sa voiture. La Gourdan a trouvé la proposition plaisante et a accepté.

Et chacun de ne pas vouloir ajouter foi à cette naïveté du prélat. Chacun de lui dire : Comment, vous ne connaissez pas la Gourdan, en vérité, c'est incroyable!

Au milieu de tout cela, la fameuse guerre musicale, entre les Gluckistes et les Piccinistes, est déclarée, la cour se sépare en deux partis.

La reine, jeune, poétique, organisée musicalement, élève de Gluck, ne trouvait dans nos opéras qu'un recueil d'ariettes plus ou moins gracieuses.

En voyant représenter les tragédies de Racine, elle eut l'idée d'envoyer Iphigénie en Aulide à son maître, et de l'inviter à verser les flots de sa musique sur les vers harmonieux de Racine. Au bout de six mois, la musique fut faite, et Gluck apporta lui-même sa partition à Paris

Une fois arrivé, Gluck devint le favori de la dauphine, et eut ses entrées à toute heure dans les petits appartements.

Il faut s'habituer à tout et surtout au grandiose. La musique de Gluck ne fit pas à son apparition tout l'effet qu'elle devait faire. Aux cœurs vides, aux âmes fatiguées, il ne faut pas la pensée, le bruit suffit : le bruit est une distraction.

La vieille société préféra la musique italienne. Le grelot sonore à l'orgue mélodieux.

LOUIS XV 365 Madame du Barry, par esprit d'opposition et parce que la dauphine avait rais en avant la musique allemande, madame du Barry prit parti pour la musique italienne. On envoya des libretlos à Piccini. Piccini renvoya des partitions, et la jeune et la vieille société se partagèrent en deux camps. C'est que des idées tout à fait nouvelles se faisaient jour au milieu de cette antique société française, comme des fleurs inconnues qui poussent entre les pavés disjoints des cours sombres, entre les pierres lézardées d'un ancien château. A la vue de toute celte société nouvelle marchant à l'inconnu , Louis XV inclinait de plus en plus la tête. En vain la folle comtesse tournait-elle autour de lui, bourdonnante comme une abeille, légère comme un papillon, resplendissante comme un colibri. A peine de temps en temps le roi relevait-il son front appesanti, sur lequel on eût dit qu'à chaque instant s'étendait plus visible le sceau de la mort. C'est que le temps s'écoulait, c'est qu'on était entré dans le sixième mois depuis la mort du marquis de Chauvelin , c'est qu'on était au S mai , et que le 23 du mois il y avait six mois, jour pour jour, que le favori était mort. Puis, comme si tout conspirait pour se joindre au lugubre présage, l'abbé de Beauvais avait prêché à la cour, et, dans son sermon sur le besoin de se préparer à la mort, et sur le danger de l'impémtence finale, il s'était écrié : — Encore quarante jours, Sire, et Ninive sera détruite. De sorte que, lorsqu'il avait pensé à M. de Chauvelin, le roi pensait à l'abbé de Beauvais ; de sorte qu'il avait dit au duc d'Agen : — 11 y aura le 23 mai six mois que Chauveliu est mort; il se retournait vers le duc de Richelieu et murmurait : — C'est quarante jours, n'est-ce pas, qu'il a dit, ce diable d'abbé de Beauvais! — Oui, Sire, pourquoi cela? Et, sans répondre à Richelieu, Louis XV .ijoiifait :

Madame du Barry, par esprit d'opposition et parce que la dauphine avait mis en avant la musique allemande, madame du Barry prit parti pour la musique italienne. On envoya des librettos à Piccini.

Piccini renvoya des partitions, et la jeune et la vieille société se partagèrent en deux camps.

C'est que des idées tout à fait nouvelles se faisaient jour au milieu de cette antique société française, comme des fleurs inconnues qui poussent entre les pavés disjoints des cours sombres, entre les pierres lézardées d'un ancien château.

A la vue de toute cette société nouvelle marchant à l'inconnu, Louis XV inclinait de plus en plus la tête.

En vain la folle comtesse tournait-elle autour de lui, bourdonnante comme une abeille, légère comme un papillon, resplendissante comme un colibri.

A peine de temps en temps le roi relevait-il son front appesanti, sur lequel on eût dit qu'à chaque instant s'étendait plus visible le sceau de la mort.

C'est que le temps s'écoulait, c'est qu'on était entré dans le sixième mois depuis la mort du marquis de Chauvelin, c'est qu'on était au 5 mai, et que le 23 du mois il y avait six mois, jour pour jour, que le favori était mort.

Puis, comme si tout conspirait pour se joindre au lugubre présage, l'abbé de Beauvais avait prêché à la cour, et, dans son sermon sur le besoin de se préparer à la mort, et sur le danger de l'impénitence finale, il s'était écrié :

— Encore quarante jours, Sire, et Ninive sera détruite.

De sorte que, lorsqu'il avait pensé à M. de Chauvelin, le roi pensait à l'abbé de Beauvais; de sorte qu'il avait dit au duc d'Agen :

— Il y aura le 23 mai six mois que Chauvelin est mort; il se retournait vers le duc de Richelieu et murmurait :

— C'est quarante jours, n'est-ce pas, qu'il a dit, ce diable d'abbé de Beauvais!

— Oui, Sire, pourquoi cela?

Et, sans répondre à Richelieu, Louis XV ajoutait :

366 LOUIS XV — Je voudrais que ces quarante jours fussent passés. Ce n’était pas le tout , l’alinanach de Liège avait dit, à propos du mois d'avril : — Dans ce mois d’avril, une dame des plus favorites jouera son dernier rôle. De sorte que madame du Barry faisait chorus aux lamentations du roi, et disait du mois d'avril ce qu'il disait de ces quanmte jours, c’est-à-dire : • — Je voudrais bien que ce maudit mois d’avril fût passé. Dans ce maudit mois d’avril qui effrayait tant madame du Bairy, et]M.'iidaut ces quarante jours qui étaient la passion du roi, les présages se multiplièrent; l’ambassadeur de Gènes, Sorba, que le roi voyait fréquemment, fut frappé de mort subite. L’ablxî de Liville venant à son tour pour le remercier de la place de directeur des affaires étrangères qu’il venait de lui donner, roula à ses pieds fnippé d’apoplexie en sa présence. Ëniin, le roi étant à la chasse, la foudre tomba près de lui. , Tout cela le rendait de plus en plus sombre. On avait espéré quelque chose du retour du printemps. Cette nature qui, au mois de mai, secoue son linceul, cette terre qui reverdit, ces arbres qui revêtent leurs robes printanières, cet air qui se iicuple d’atômes vivants; ces souffles de feu qui passent avec les brises 'et qui semblent des âmes cherchant des corps, tout cela pouvait rendre quelque existence à cette matière inerte, quelque mouvement à cette machine usée. Vers le milieu d’avril, la petite vérole faisait de grands ravages, la cour de Versailles en était attaquée d’une manière effrayante. La santé du roi était fort compromise et depuis longtemps, ses terreurs à propos de certaines prédictions et surtout à propos de la mort de M. de Chauvelin s’augmentaient de jour en jour. Louis XV avait le sang fort échauffé; il ne dormait plus et se croyait à chaque instant atteint par la maladie régnante. Le roi avait déjà eu cette maladie dans sa jeunesse ; mais, deux JOUIS après, elle se manifesta une seconde fois. Une autre maladie mal guérie reparut en iiièiue temps; ce qui fil Digitized by Google

— Je voudrais que ces quarante jours fussent passés.

Ce n'était pas le tout, l'almanach de Liége avait dit, à propos du mois d'avril :

— Dans ce mois d'avril, une dame des plus favorites jouera son dernier rôle.

De sorte que madame du Barry faisait chorus aux lamentations du roi, et disait du mois d'avril ce qu'il disait de ces quarante jours, c'est-à-dire :

— Je voudrais bien que ce maudit mois d'avril fût passé.

Dans ce maudit mois d'avril qui effrayait tant madame du Barry, et pendant ces quarante jours qui étaient la passion du roi, les présages se multiplièrent; l'ambassadeur de Gênes, Sorba, que le roi voyait fréquemment, fut frappé de mort subite. L'abbé de Laville venant à son tour pour le remercier de la place de directeur des affaires étrangères qu'il venait de lui donner, roula à ses pieds frappé d'apoplexie en sa présence. Enfin, le roi étant à la chasse, la foudre tomba près de lui.

Tout cela le rendait de plus en plus sombre.

On avait espéré quelque chose du retour du printemps. Cette nature qui, au mois de mai, secoue son linceul, cette terre qui reverdit, ces arbres qui revêtent leurs robes printanières, cet air qui se peuple d'atômes vivants; ces souffles de feu qui passent avec les brises et qui semblent des âmes cherchant des corps, tout cela pouvait rendre quelque existence à cette matière inerte, quelque mouvement à cette machine usée.

Vers le milieu d'avril, la petite vérole faisait de grands ravages, la cour de Versailles en était attaquée d'une manière effrayante. La santé du roi était fort compromise et depuis longtemps, ses terreurs à propos de certaines prédictions et surtout à propos de la mort de M. de Chauvelin s'augmentaient de jour en jour. Louis XV avait le sang fort échauffé; il ne dormait plus et se croyait à chaque instant atteint par la maladie régnante.

Le roi avait déjà eu cette maladie dans sa jeunesse; mais, deux jours après, elle se manifesta une seconde fois.

Une autre maladie mal guérie reparut en même temps; ce qui fit

Loms XV 367 dire aux Parisiens quand on leur annonça que Louis était mort de la petite vérole : « Chez les grands, il n'y a rien de petit. » Enfin , une fièvre maligne brocha sur le tout et vint compliquer la situation. Le 29 avril, la première éniption se manifesta , et l'archevêque de Paris, Christophe de Hcaumoiit , accourut à Versailles. Cette fois, la situation était étrange; l'administration des sacrements, si la ni'cessilé s'en faisait sentir, ne pouvait avoir lieu tpi'après F expulsion de la concubine, et cette concubine, (pii appartenait au parti jc^uitiiiue dont Christophe de licaumont était le chef, cette coneuhinc , au dire même de l'aiuhevèque , avait rendu, par le renversement du ministère Choiscul et par le renversement du Parlement , de si grands services à la religion , qu'il était impossible de la di^honorer canoniipiement. Lra chefs de ce pirti étaient, avec M. de Beaumont et madame du Barrj- , le duc d',\rguillon , le duc de Richelieu , le duc de Fronsac , Maupeou et Tcrray. Tous étaient renvereés du même Coup qui renversait madame du Barry ; ils n'avaient donc aucun motif de se déclarer contre elle. Le parti de M. de Choiscul, au contraire, qui était partout, jusque dans la ruelle du roi , demandait l'expulsion de la favorite et une confession prompte; ce qui était curieux à voir, puisque c'était le parti des philosophes, des jansénistes et des athées qui poussait le roi à la confession ; tandis que c'était l'archevêipic de Paris, les religieux et les dévots, qui désiraient que le roi refusât de se confesser. Telle était la singulière situation des esprits, lorsque, le t' mai, à onze heures et demie du matin, l'archevêque se présenta pour voir le roi malade. A tout hasai-d , en apprenant (pie l'archevêque était arrivé , la pauvre madame du Bariy se sauva. Ce fut le duc de Richelieu qui vint à la rencontre du prélat, dont il ignorait encore les intentions. — Monseigneur, dit le duc, je vous conjure de ne pas effrayer le Digilized by Google

dire aux Parisiens quand on leur annonça que Louis était mort de la *petite* vérole :

« Chez les grands, il n'y a rien de petit. »

Enfin, une fièvre maligne brocha sur le tout et vint compliquer la situation.

Le 29 avril, la première éruption se manifesta, et l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, accourut à Versailles.

Cette fois, la situation était étrange; l'administration des sacrements, si la nécessité s'en faisait sentir, ne pouvait avoir lieu *qu'après l'expulsion de la concubine*, et cette concubine, qui appartenait au parti jésuitique dont Christophe de Beaumont était le chef, cette concubine, au dire même de l'archevêque, avait rendu, par le renversement du ministère Choiseul et par le renversement du Parlement, de si grands services à la religion, qu'il était impossible de la déshonorer canoniquement.

Les chefs de ce parti étaient, avec M. de Beaumont et madame du Barry, le duc d'Aiguillon, le duc de Richelieu, le duc de Fronsac, Maupeou et Terray.

Tous étaient renversés du même coup qui renversait madame du Barry; ils n'avaient donc aucun motif de se déclarer contre elle.

Le parti de M. de Choiseul, au contraire, qui était partout, jusque dans la ruelle du roi, demandait l'expulsion de la favorite et une confession prompte; ce qui était curieux à voir, puisque c'était le parti des philosophes, des jansénistes et des athées qui poussait le roi à la confession; tandis que c'était l'archevêque de Paris, les religieux et les dévots, qui désiraient que le roi refusât de se confesser.

Telle était la singulière situation des esprits, lorsque, le 1er mai, à onze heures et demie du matin, l'archevêque se présenta pour voir le roi malade.

A tout hasard, en apprenant que l'archevêque était arrivé, la pauvre madame du Barry se sauva.

Ce fut le duc de Richelieu qui vint à la rencontre du prélat, dont il ignorait encore les intentions.

— Monseigneur, dit le duc, je vous conjure de ne pas effrayer le

368 LOUIS XV roi par cette proposition théologique qui a fait mourir tant de malades; mais si vous êtes curieux d'entendrf des jiédiés jolis et mignons, mettez-vous là, je me confesserai à la place du roi, et je vous en dirai de tels que vous n'en avez [las entendu de pareils depuis que vous êtes archevêque de Paris; maintenant, si ma proposition ne vous agrée point, si vous voulez absolument confesser fc roi et renouveler à Versailles les scènes de M. l'évèque de Soissons à Metz, si vous voulez congédier madame du Barry avec éclat, réfléchissez sur les suites et sur vos propres intérêts; vous opérez le triomphe du duc de Choiseul, votre plus cruel ennemi, dont madame du Barry a tant contribué à vous délivrer, et vous persécutez votre amie au profit de votre ennemi. Oui, Monseigneur, votre amie, et si bien votre amie, qu'hier elle me disait encore : — Que M. l'archevêque nous laisse tranquilles, et il aura sa calotte de cardinal ; c'est moi qui m'en charge et qui vous en réponds. L'archevêque de Paris avait laissé dire M. de Richelieu ; car, quoique du même avis que lui au fond , il fallait qu'il eût l'air d'être persuadé. Heureusement , le duc d'Aumont , madame Adélaïde et l'évêque de Senlis vinrent se joindre au maréchal et lui donner des armes contre lui-même ; il eut l'air de céder, promit de ne rien dire, entra chez le roi , auquel il ne parla nullement de confession , ce qui satisfit si fort l'auguste malade, qu'il fit rappeler aussitôt madame du Barry, dont il baisa les belles mains en pleurant de joie. Le lendemain , 2 mai , le roi se trouva un peu mieux ; au lieu de Laraartinièrc, son médecin habituel, madame du Barry lui avait donné ses deux médecins. Lorry et Bordeu. Les deux docteurs avaient reçu pour recommandation première , de cacher au roi la nature de sa maladie, de lui taire la situation dans laquelle il se trouvait, et surtout d'éloigner de lui l'idée qu'il fût assez malade pour avoir besoin de recourir aux prêtres. Cette amélioration dans la santé du roi permit à la comtesse de reprendre un inslaht ses airs libres, ses propos habituels, scs gentillesses accoutumées ; mais au moment même où , à force de verve et d'esprit, elle parvenait à faire sourire le malade, Lamartinière, à qui l'on n'avait pas ôlc ses entrées, parut sur le seuil de la porte, Digilized by Google

roi par cette *proposition théologique* qui a fait mourir tant de malades; mais si vous êtes curieux d'entendre des péchés jolis et mignons, mettez-vous là, je me confesserai à la place du roi, et je vous en dirai de tels que vous n'en avez pas entendu de pareils depuis que vous êtes archevêque de Paris; maintenant, si ma proposition ne vous agrée point, si vous voulez absolument confesser le roi et renouveler à Versailles les scènes de M. l'évêque de Soissons à Metz, si vous voulez congédier madame du Barry avec éclat, réfléchissez sur les suites et sur vos propres intérêts; vous opérez le triomphe du duc de Choiseul, votre plus cruel ennemi, dont madame du Barry a tant contribué à vous délivrer, et vous persécutez votre amie au profit de votre ennemi. Oui, Monseigneur, votre amie, et si bien votre amie, qu'hier elle me disait encore : — Que M. l'archevêque nous laisse tranquilles, et il aura sa calotte de cardinal; c'est moi qui m'en charge et qui vous en réponds.

L'archevêque de Paris avait laissé dire M. de Richelieu; car, quoique du même avis que lui au fond, il fallait qu'il eût l'air d'être persuadé. Heureusement, le duc d'Aumont, madame Adélaïde et l'évêque de Senlis vinrent se joindre au maréchal et lui donner des armes contre lui-même; il eut l'air de céder, promit de ne rien dire, entra chez le roi, auquel il ne parla nullement de confession, ce qui satisfit si fort l'auguste malade, qu'il fit rappeler aussitôt madame du Barry, dont il baisa les belles mains en pleurant de joie.

Le lendemain, 2 mai, le roi se trouva un peu mieux; au lieu de Lamartinière, son médecin habituel, madame du Barry lui avait donné ses deux médecins, Lorry et Bordeu. Les deux docteurs avaient reçu pour recommandation première, de cacher au roi la nature de sa maladie, de lui taire la situation dans laquelle il se trouvait, et surtout d'éloigner de lui l'idée qu'il fût assez malade pour avoir besoin de recourir aux prêtres.

Cette amélioration dans la santé du roi permit à la comtesse de reprendre un instant ses airs libres, ses propos habituels, ses gentillesses accoutumées; mais au moment même où, à force de verve et d'esprit, elle parvenait à faire sourire le malade, Lamartinière, à qui l'on n'avait pas ôté ses entrées, parut sur le seuil de la porte,

un is XV 369 cl , offcnsi" lie la préférence que l’ini donnait sur lui à Lorry et à lînrdcn , marcha droit au roi, lui prit le pouls et secoua la tête. Le roi l'avait laissé faire en le regardant avec teri-eur; cette terreur augmenta encore lorsqu'il vil le signe décourageant que faisait Laniarlinière. — Eh hien! Lamarlinière, demanda le roi. — Eh bien! Sire, si mes confrères ne vous ont pas dit que le cas était des plus graves, ce sont des ânes ou des menteui’s. — Que penses-tu que j'aieî Lamarlinière, demanda le roi. — Pardieu, Sire, ce n'est pas difficile à voir. Votre Majesté a la petite vérole. — Et tu dis que tu n'as pas d'espoir, mon ami T — Je ne dis pas cela, Sire ; un médecin ne désespère jamais. Je dis seulement que si Votre Majesté n'est pas roi Tris-Chrétien de nom seulement, elle doit aviser. — C'est bien, dit le roi. Puis appelant madame du Barry : — Ma raie, lui dit-il, vous entendez, j'ai la petite vérole, et mon mal est des plus dangereux, d'abord à cause de mon âge, et, ensuite, de mes autres maladies. Lamarlinière vient de me rappeler que je suis le roi Très-Chrétien et le fils ainé de l'Eglise; ma mie, peut-être va-t-il falloir nous séparer; je veux prévenir une scène semblable à celle de Metz, avertissez le duc d'Aiguillon de ce que je vous dis, afin qu'il s'arrange avec vous, si ma maladie empire, pour nous séparer sans éclat. Âu moment où le roi disait cela, tout le parti du duc de Choiscul commençait déjà à murmurer, accusant tout haut rarchevéque de complaisance, et disant que, pour ne pas déranger madame du Barry, il laisserait mourir le roi sans sacrements. Ces accusations arrivèrent aux oreilles de M. de Beaumont, qui, pour les faire cesser, prit le parti d'aller s'établir à Versailles, dans la maison des Lazaristes, pour en imposer au public, et profiter du moment favorable où placer ses cérémonies religieuses, afin de ne sacrifier madame du Barry que lorsque le roi serait dans un état tout à fait désespéré. r. 1. 47 Digilized by Google

et, offensé de la préférence que l'on donnait sur lui à Lorry et à Bordeu, marcha droit au roi, lui prit le pouls et secoua la tête.

Le roi l'avait laissé faire en le regardant avec terreur; cette terreur augmenta encore lorsqu'il vit le signe décourageant que faisait Lamartinière.

— Eh bien! Lamartinière, demanda le roi.

— Eh bien! Sire, si mes confrères ne vous ont pas dit que le cas était des plus graves, ce sont des ânes ou des menteurs.

— Que penses-tu que j'aie? Lamartinière, demanda le roi.

— Pardieu, Sire, ce n'est pas difficile à voir, Votre Majesté a la petite vérole.

— Et tu dis que tu n'as pas d'espoir, mon ami?

— Je ne dis pas cela, Sire; un médecin ne désespère jamais. Je dis seulement que si Votre Majesté n'est pas roi Très-Chrétien de nom seulement, elle doit aviser.

— C'est bien, dit le roi.

Puis appelant madame du Barry :

— Ma mie, lui dit-il, vous entendez, j'ai la petite vérole, et mon mal est des plus dangereux, d'abord à cause de mon âge, et, ensuite, de mes autres maladies. Lamartinière vient de me rappeler que je suis le roi Très-Chrétien et le fils aîné de l'Église; ma mie, peut-être va-t-il falloir nous séparer; je veux prévenir une scène semblable à celle de Metz, avertissez le duc d'Aiguillon de ce que je vous dis, afin qu'il s'arrange avec vous, si ma maladie empire, pour nous séparer sans éclat.

Au moment où le roi disait cela, tout le parti du duc de Choiseul commençait déjà à murmurer, accusant tout haut l'archevêque de complaisance, et disant que, pour ne pas déranger madame du Barry, il laisserait mourir le roi sans sacrements.

Ces accusations arrivèrent aux oreilles de M. de Beaumont, qui, pour les faire cesser, prit le parti d'aller s'établir à Versailles, dans la maison des Lazaristes, pour en imposer au public, et profiter du moment favorable où placer ses cérémonies religieuses, afin de ne sacrifier madame du Barry que lorsque le roi serait dans un état tout à fait désespéré.

 Co fut le 3 nmi que l'archevèquc arriva à Versailles. Arrivé là , il allcndit. Pendant ce temps, des scènes scandaleuses se piussaient autour du roi. Le cardinal de La Roche-Aymon était de l'avis de rarclicvè(|uc de Paris, et désirait que tout se passi'it sans bruit; mais il n'en était pas ainsi de l'évéque de Carcassonne, qui faisait le zélé , renouvelant les sei nes de Metx, et criant tout haut : — Qu'il fiillait que le roi fût administré, que la concubine fût expulsée, que les canons de l'Église fussent exécutés, et que le roi donnât un exemple de repentir n l' Europe et à la France chrétiennes qu'il avait scandalisées. — Et de quel droit me donnez-vous des avis! s'écria M. de La Roche-Aymon, impatienté. L'évéepie détacha la croix pastorale de son cou , et la mit prestpie sous le nez du prélat. — Du droit que me donne cette croix, dit-il; apprenez. Monseigneur, à re.siieder ce droit, et ne laissez pas mourir votre roi sans les sacrements de l'Eglise, dont il est le flis aîné. Tout cela se passait devant M. d'Aignillon. Il comprit tout le scandale qui allait résulter d'une pareille désunion si elle devenait puhiàpte. Il rentra chez le roi. — Eh hien! duc, lui dit le roi, avez-vous exécuté mes ordres? — A l'égard de madame du llarry. Sire? — Oui. — J'ai voulu alteudrc qu'ils me fussent renouvelés par Votre Majesté; je ne mettrai jamais d'empressement à séparer le roi des personnes qui raimcnt. — Mcicl, duc; mais il le faut. Prenez la |nuvre comtesse et menozla sans bruit dans votre campagne de Rueil, je saurai grc à madame d'Aiguillim des soins qu'elle prendra d'elle. La comtesse jiarlit tout en larmes, la pauvre femme qui était bonne, légère, aimable, lacile, aimait Louis XV comme on aime un père. Madame d' Aiguillon la mit dans un carrosse avec mademoiselle du Barry, Tainéc, et l'emmena à Rcuil, pour attendre l'événement. Les journées du H au 6 s'écoulèrent sans que l'on parlât de confession, de viatique ou d'extrême onctinn. I,c curé de Vcrsaill.:s se pi ésenta dans le but de préparer le roi à adte pieuse cérémonie ; mais Digitized by Google

Ce fut le 3 mai que l'archevêque arriva à Versailles. Arrivé là, il attendit.

Pendant ce temps, des scènes scandaleuses se passaient autour du roi.

Le cardinal de La Roche-Aymon était de l'avis de l'archevêque de Paris, et désirait que tout se passât sans bruit; mais il n'en était pas ainsi de l'évêque de Carcassonne, qui faisait le zélé, renouvelant les scènes de Metz, et criant tout haut : — *Qu'il fallait que le roi fût administré, que la concubine fût expulsée, que les canons de l'Église fussent exécutés, et que le roi donnât un exemple de repentir à l'Europe et à la France chrétiennes qu'il avait scandalisées.*

— Et de quel droit me donnez-vous des avis! s'écria M. de La Roche-Aymon, impatienté.

L'évêque détacha la croix pastorale de son cou, et la mit presque sous le nez du prélat.

— Du droit que me donne cette croix, dit-il; apprenez, Monseigneur, à respecter ce droit, et ne laissez pas mourir votre roi sans les sacrements de l'Église, dont il est le fils aîné.

Tout cela se passait devant M. d'Aiguillon. Il comprit tout le scandale qui allait résulter d'une pareille désunion si elle devenait publique. Il rentra chez le roi.

— Eh bien! duc, lui dit le roi, avez-vous exécuté mes ordres? — A l'égard de madame du Barry, Sire? — Oui. — J'ai voulu attendre qu'ils me fussent renouvelés par Votre Majesté; je ne mettrai jamais d'empressement à séparer le roi des personnes qui l'aiment. — Merci, duc; mais il le faut. Prenez la pauvre comtesse et menez-la sans bruit dans votre campagne de Rueil, je saurai gré à madame d'Aiguillon des soins qu'elle prendra d'elle.

La comtesse partit tout en larmes, la pauvre femme qui était bonne, légère, aimable, facile, aimait Louis XV comme on aime un père.

Madame d'Aiguillon la mit dans un carrosse avec mademoiselle du Barry, l'aînée, et l'emmena à Rueil, pour attendre l'événement.

Les journées du 5 au 6 s'écoulèrent sans que l'on parlât de confession, de viatique ou d'extrême onction. Le curé de Versailles se présenta dans le but de préparer le roi à cette pieuse cérémonie; mais

LOUIS XV 371 il rencontra le duc de Fronce, qui lui donna sn foi de gentilhomme, qu'il le jetterait par la fenêtre au premier mot qu'il en dirait. — Si je ne me tue pas en tombant, répondit le curé, je rentrerai par la porte, car c'est mon di'oit. Mais le 7, à trois heures du matin, ce fut le roi qui demanda impérieusement l'abbé Maudoux , pauvre prêtre sans intrigue, bonhomme d'ecclésiastique qu'on lui avaitdounépour confesseur, et qui était aveugle. Li confession dura dix-sept minutes. La confession terminée, les ducs de La Vrillière et d'.Viguillnn voulurent retarder le viatique; mais Lamarlinicre, ennemi particulier de madame du Barry, qui avait glissé près du roi Lorry et Bordeu, s'approchant du roi : — Sire, dit-il, j'ai voi Votre Majesté dans des circonstances bien difficiles, mais jamais je ne l'ai admirée comme aujourd'hui, si elle me croit , elle achèvera de suite ce qu'elle a si bien commencé. Le roi, alors, fit rappeler Maudoux, et Maudoux lui donna l'absolution. Quant à cette réparation éclatante qui devait anéantir solennellement madame du Barry, il n'en fut pas question. Le grand-auménier et l'archevêque avaient rédigé de concert cette formule, qui fut proclamêH; en présence du viatique : — Quoique le roi ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu seul, il déclare qu'il se repent d'avoir causé du scandale à scs sujets, et qu'il ne désire vivre encore que jmjuv le soutien de la religion cl le bonheur de ses peuples. Li famille royale, augmentée de madame Louise, qui était sortie de son couvent pour soigner son père, alla recevoir le saint sacrement au bas de l'escalier. Une idée le préoccupait, il craignait de ne pouvoir avaler la sainte hostie; il lit part de ses craintes à l'évéque, il ouvrit la bouche et l'évêque le rassura. Pendant que le roi m'évait les sacranieiits, le dauphin que l'on

il rencontra le duc de Fronsac, qui lui donna *sa foi de gentilhomme,* qu'il le jetterait par la fenêtre au premier mot qu'il en dirait.

— Si je ne me tue pas en tombant, répondit le curé, je rentrerai par la porte, car c'est mon droit.

Mais le 7, à trois heures du matin, ce fut le roi qui demanda impérieusement l'abbé Maudoux, pauvre prêtre sans intrigue, bonhomme d'ecclésiastique qu'on lui avait donné pour confesseur, et qui était aveugle.

La confession dura dix-sept minutes.

La confession terminée, les ducs de La Vrillière et d'Aiguillon voulurent retarder le viatique; mais Lamartinière, ennemi particulier de madame du Barry, qui avait glissé près du roi Lorry et Bordeu, s'approchant du roi :

— Sire, dit-il, j'ai vu Votre Majesté dans des circonstances bien difficiles, mais jamais je ne l'ai admirée comme aujourd'hui, si elle me croit, elle achèvera de suite ce qu'elle a si bien commencé.

Le roi, alors, fit rappeler Maudoux, et Maudoux lui donna l'absolution.

Quant à cette réparation éclatante qui devait anéantir solennellement madame du Barry, il n'en fut pas question. Le grand-aumônier et l'archevêque avaient rédigé de concert cette formule, qui fut proclamée en présence du viatique :

— *Quoique le roi ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu seul, il déclare qu'il se repent d'avoir causé du scandale à ses sujets, et qu'il ne désire vivre encore que pour le soutien de la religion et le bonheur de ses peuples.*

La famille royale, augmentée de madame Louise, qui était sortie de son couvent pour soigner son père, alla recevoir le saint sacrement au bas de l'escalier.

Une idée le préoccupait, il craignait de ne pouvoir avaler la sainte hostie; il fit part de ses craintes à l'évêque, il ouvrit la bouche et l'évêque le rassura.

Pendant que le roi recevait les sacrements, le dauphin que l'on

372 I.OflS XV conteiiiiit éloifiné du roi, parce (ju'il n’avait p;is eu la jietite vérole, le danpliin écrivait à l'aldié ïerray : « Monsieur le contrôleur général, je vous prie de faire disIriLuer « aux pauvres des paroisses de Paris, deux cent mille livres, jvoiir « prier pour le roi. Si vous trouvez cpie c'est trop cher, reteuez-les « sur nos pensions à madame la dauphine et à moi. O Signé : Louis-Aiguste. » Dans les journées du 7 et du 8, la maladie empira, le roi sentit son corps s’en aller littéralement en lamlxiaux; délaissée de ses courtisans, qui n'osaient plus i-esler prés de ce cailavrc vivant, il n'avait plus d’autre garde que ses trois l’dles, qui ne le quittaient pas un instant. Le roi était épouvanté : dans celle terrihlc gangrène qui envahissait tout le corps, il voyait une punition directe du ciel; pour lui, cetic main invisible qui le maniuail de Uiches noires, c’était la main de Dieu. Dans un délire d’aulant plus terrible que ce n’était (vas celui de la fièvre, mais celui de la pensée, il voyait des flammes, il voyait l’abimc ai'dent, et il appelait son confesseur, le pauvre prêtre aveugle, son rcluge, pour qu’il étendit le crucifix entre lui et le lac de feu; alors lui-même prenait l’eau Iténile, lui-même levait draps et couvertures, lui-même faisait ruisseler avec des gémissements de terreur l’eau sainte sur tout son corps, puis il demandait le crucifix, le pressait à pleines mains, le baisait à pleine liouche, criant : Seigneur! Seigneur! intercédez pour moi, pour moi le plus grand pv'v cheurqui ait jamais existé. Ce fut dans ces angoisses terribles et désespérées qu’il passa la journée diffl. Pondant cette journée qui ne lut qu’une longue confession, ni le prêtre, ni scs filles ne le quittèrent; son corps était en proie à la gangrène la plus hideuse, et vivant, le roi-cadavre exhalait une telle odeur, que deux valets tombèrent asphyxiés, et que l’im des deux mourut. Le tO au matin, on voyait, à travers la chair crevassée, les os de ses cuisses. Trois autres valets s’évanouirent; la terreur se mit à Versailles, toute la maison s’enfuit. Il n’y avait plus d’êln» vivants an palais, que les trois nobles filles et le digne prêtre. Digitized by Google

contenait éloigné du roi, parce qu'il n'avait pas eu la petite vérole, le dauphin écrivait à l'abbé Terray :

« Monsieur le contrôleur général, je vous prie de faire distribuer « aux pauvres des paroisses de Paris, deux cent mille livres, pour « prier pour le roi. Si vous trouvez que c'est trop cher, retenez-les « sur nos pensions à madame la dauphine et à moi.

« Signé : LOUIS-AUGUSTE. »

Dans les journées du 7 et du 8, la maladie empira, le roi sentit son corps s'en aller littéralement en lambeaux; délaissé de ses courtisans, qui n'osaient plus rester près de ce cadavre vivant, il n'avait plus d'autre garde que ses trois filles, qui ne le quittaient pas un instant.

Le roi était épouvanté : dans cette terrible gangrène qui envahissait tout le corps, il voyait une punition directe du ciel; pour lui, cette main invisible qui le marquait de taches noires, c'était la main de Dieu. Dans un délire d'autant plus terrible que ce n'était pas celui de la fièvre, mais celui de la pensée, il voyait des flammes, il voyait l'abîme ardent, et il appelait son confesseur, le pauvre prêtre aveugle, son refuge, pour qu'il étendît le crucifix entre lui et le lac de feu; alors lui-même prenait l'eau bénite, lui-même levait draps et couvertures, lui-même faisait ruisseler avec des gémissements de terreur l'eau sainte sur tout son corps, puis il demandait le crucifix, le pressait à pleines mains, le baisait à pleine bouche, criant : Seigneur! Seigneur! intercédez pour moi, pour moi le plus grand pécheur qui ait jamais existé.

Ce fut dans ces angoisses terribles et désespérées qu'il passa la journée du 9. Pendant cette journée qui ne fut qu'une longue confession, ni le prêtre, ni ses filles ne le quittèrent; son corps était en proie à la gangrène la plus hideuse, et vivant, le roi-cadavre exhalait une telle odeur, que deux valets tombèrent asphyxiés, et que l'un des deux mourut.

Le 10 au matin, on voyait, à travers la chair crevassée, les os de ses cuisses. Trois autres valets s'évanouirent; la terreur se mit à Versailles, toute la maison s'enfuit. Il n'y avait plus d'êtres vivants au palais, que les trois nobles filles et le digne prêtre.

LOfIS XV 373 Toute lu journée du 10 ne fut ((u'uiie agonie; le roi déjà mort ne voulait pas mourir : on eût dit qu'il voulait se jeter hors du lit, tombe anticipée; enfin, à trois heures moins cinq minutes, il se souleva, étendit les mains, fixa les yeux sur un point de la salle, s'écria : — Chauvelin IGhauvelin! il n'y a pourtant pas encore six mois..r Puis il l'etomba et mourut. Quel((ue vertu que Dieu eût mise dans le cœur des trois princesses et du prêtre, le roi mort, elles crurent, ainsi que lui, leur tâche achevée ; d'ailleuis, toutes trois étaient atteintes de la maladie qui venait de tuer le roi. Le soin des funérailles fut laissé au grand-maître, qui fit toutesles dispositions sans entrer dans le palais. On ne trouva que les vidangeurs de Versailles qui osassent mettre le roi dans la bière de plomb qui lui était préparée. Il fut couché dans cette dernière demeure, sans baume, sans aromates, roulé dans les draps du lit sur lequel il était mort; puis cette bière de plomb fut mise dans une caisse de bois, et le tout fut porté dans la chapelle. Le 1 2, celui qui avait été Louis XV fut conduit à Saint-Denis. Le cercueil était dans une grande voiture de chasse, un second carrosse était occupé par le duc d'Agen et le duc d'Aumont, puis, dans le troisième, venaient le grand aumônier et le curé de Versailles. Une vingtaine de pages et une cinquantaine de palefreniers à cheval et portant des flambeaux, fermaient le cortège. I.e convoi, parti dcVersailles à huit heures du soir, arriva à SaintDenis à onze. Le corps fut descendu dans le caveau royal, d'oü il ne devait sortir qu'au jour de la profanation de Saint-Denis, et l'entrée du souterrain fut aussitôt non-seulement murée, mais calfeutrée, pour qu'aucune émanation de ce fumier humain ne filtrât de la demeure des morts au séjour des vivants. Nous avons raconté la joie des Parisiens à la mort de Louis XIV; cette joie ne fut jias moins grande lorsqu'ils se virent débarnissés de celui qu'ils avaient, trente ans auparavant, surnommé le Bien-Aimé

Toute la journée du 10 ne fut qu'une agonie; le roi déjà mort ne voulait pas mourir : on eût dit qu'il voulait se jeter hors du lit, tombe anticipée; enfin, à trois heures moins cinq minutes, il se souleva, étendit les mains, fixa les yeux sur un point de la salle, s'écria :

— Chauvelin ! Chauvelin ! il n'y a pourtant pas encore six mois... Puis il retomba et mourut.

Quelque vertu que Dieu eût mise dans le cœur des trois princesses et du prêtre, le roi mort, elles crurent, ainsi que lui, leur tâche achevée ; d'ailleurs, toutes trois étaient atteintes de la maladie qui venait de tuer le roi.

Le soin des funérailles fut laissé au grand-maître, qui fit toutes les dispositions sans entrer dans le palais.

On ne trouva que les vidangeurs de Versailles qui osassent mettre le roi dans la bière de plomb qui lui était préparée. Il fut couché dans cette dernière demeure, sans baume, sans aromates, roulé dans les draps du lit sur lequel il était mort; puis cette bière de plomb fut mise dans une caisse de bois, et le tout fut porté dans la chapelle.

Le 12, celui qui avait été Louis XV fut conduit à Saint-Denis. Le cercueil était dans une grande voiture de chasse, un second carrosse était occupé par le duc d'Agen et le duc d'Aumont, puis, dans le troisième, venaient le grand aumonier et le curé de Versailles. Une vingtaine de pages et une cinquantaine de palefreniers à cheval et portant des flambeaux, fermaient le cortége.

Le convoi, parti de Versailles à huit heures du soir, arriva à Saint-Denis à onze.

Le corps fut descendu dans le caveau royal, d'où il ne devait sortir qu'au jour de la profanation de Saint-Denis, et l'entrée du souterrain fut aussitôt non-seulement murée, mais calfeutrée, pour qu'aucune émanation de ce fumier humain ne filtrât de la demeure des morts au séjour des vivants.

Nous avons raconté la joie des Parisiens à la mort de Louis XIV; cette joie ne fut pas moins grande lorsqu'ils se virent débarrassés de celui qu'ils avaient, trente ans auparavant, surnommé le Bien-Aimé

 CHAPITRE XXVL Arrivés à la fin d'un des plus longs règnes de la monarchie, cl près d’entrer dans un ri'gne où la monarchie doit périr, il est indisp(-nsahle que nous jetions un regard en arrière, et (jue nous récapitulions en (luelqiies pages, afin de les mettre sous les yeux du lecteur, les événements que nous venons de raconter en six volumes. A la mort de Louis XIV, la mojiarchie française est encore, sinon resplendissante de toute sa gloire, du moins forte de tout sou prestige. Tout en devenant faible, Louis XIV, chose singulière, avait eu le privilège de demeurer grand. Mais à |iarlir de Louis XIV, la race des grands hommes semble commencer à s’éteindre. Plus de Tureiine, plus de Bervvick, plus de Condé, plus de Vauban, plus de Foni|uet, plus de Racine, plus de Corneille, plus de Molière, plus de Bossuet, plus de Fénelon ; du talent au lieu du génie, de la pratique au lieu do science, de la manière au lieu du style. Louis XTV meurt, et comme si l’on n’attendait que le jour de sa mort pour Imulcverscr l’inlifice d’unité monarchique préparé avec tant de lalxmr par Richelieu, maintenu avec tant d’adresse par Mazarin, achevé avec tant de peine par lui, le régent éparpille l’autorité en créant les conseils; Louis XIV faisait tout par lui-méme, même ce que lui faisait faire madame de Maintenon. Le régent laisse tout faire à Dubois. Louis XIV prêcliait la rigidité des mœurs, poussait la dévotion jusqu’à la bigoterie. Le régent pousse la débauche jusciu’aucynisme ; l’indifférence religieuse jusqu’à l’impiété. Louis XIV ruiné, hésite à tenter la moindre opération financière; caresse les traitants; fait voir Versailles à Samuel Bernard; le régent permet à l.a\v de renverser toutes les théories financières connues; de substituer le papier à l’argent ; serre le col aux financiers jusqu à ce (ju ils d(*gorgenl trois cents millions, et envoie Bourvallet en Crève. Puis, Digitized by Google

— Un beau commencement de règne, dit madame du Barry en recevant la lettre de cachet que lui remit le duc de La Vrillière.

CHAPITRE XXVI.

Arrivés à la fin d'un des plus longs règnes de la monarchie, et près d'entrer dans un règne où la monarchie doit périr, il est indispensable que nous jetions un regard en arrière, et que nous récapitulions en quelques pages, afin de les mettre sous les yeux du lecteur, les événements que nous venons de raconter en six volumes.

A la mort de Louis XIV, la monarchie française est encore, sinon resplendissante de toute sa gloire, du moins forte de tout son prestige. Tout en devenant faible, Louis XIV, chose singulière, avait eu le privilége de demeurer grand. Mais à partir de Louis XIV, la race des grands hommes semble commencer à s'éteindre. Plus de Turenne, plus de Berwick, plus de Condé, plus de Vauban, plus de Fouquet, plus de Racine, plus de Corneille, plus de Molière, plus de Bossuet, plus de Fénelon; du talent au lieu du génie, de la pratique au lieu de science, de la manière au lieu du style.

Louis XIV meurt, et comme si l'on n'attendait que le jour de sa mort pour bouleverser l'édifice d'unité monarchique préparé avec tant de labeur par Richelieu, maintenu avec tant d'adresse par Mazarin, achevé avec tant de peine par lui, le régent éparpille l'autorité en créant les conseils; Louis XIV faisait tout par lui-même, même ce que lui faisait faire madame de Maintenon. Le régent laisse tout faire à Dubois. Louis XIV prêchait la rigidité des mœurs, poussait la dévotion jusqu'à la bigoterie. Le régent pousse la débauche jusqu'au cynisme; l'indifférence religieuse jusqu'à l'impiété. Louis XIV ruiné, hésite à tenter la moindre opération financière; caresse les traitants; fait voir Versailles à Samuel Bernard; le régent permet à Law de renverser toutes les théories financières connues; de substituer le papier à l'argent; serre le col aux financiers jusqu'à ce qu'ils dégorgent trois cents millions, et envoie Bourvallet en Grève. Puis,

Lows XT 375 comme Riclielieu est mort tirant Louis Xlll après lui, Dubois meurt cntrainant le ivgent dans une toml» voisine de lu sienne. ^ous avons vu le ministère do M. le Duc, l'inilucnce de madame de Prie : sous son ministère, comme sous celui de l'abbè Dubois, les dilapidations coutinuent, la débauche augmente; les roués sont les princes de la génération. Enfin, M. le Duc propose, sous le titre de cinquantième, un impét qui pèsera sur la noblesse et le clergé, et une insurrection de la noblesse et du clergé le fait exiler à Chantilly. Alors vient le pacifique cardinal de Fleury, homme timide, mais pK'Ire fanatique, faible en politique, rude en religion, qui s'empare de l'autorité pied à pied, et comme malgré lui, qui rétablit les finances, non pas en créant des lessources nouvelles, mais en gra* pillant, qui tremble dès qu'on lui parle de guerre, et qui cependant, continuateur de la politique anti-autrichienne do Henri IV, de Louis Xlll et de Louis XIV, établit un Bourbon sur le trône de N.'iplcs, aide la Prusse à conquérir la Silésie, s'empare des PaysBas , réunit le duché de Bar à la France , et prépare la réunion de la Lorraine. Alors commence à reparaître une génération non pas d'hommes de génie, mais d'hommes de talents ; Belle-Isle, Lowcndhal, le maréch;d de Saxe et Chevert aux armées ; Rousseau, Voltaire, d'AlenviKrt , Diderot, Boulanger, Raynal ; des philosophes au lieu de poètes. Enfin, après quinze ans de gouvernement, Fleury meurt laissant la place à M. de Ghoiscul. Alors, encore une fois tout Change, mœurs et politique. Le rai- " nisière de M. de Choiseul est le règne dos philosophes persécutés par Fleury ; et nous nous allionsavec l'Autriche, écartelée par lÆuisXlV, qui lui a pris l'Espagne, las doux Indes et la Franche-Comté. Le résultat de cette alliance est la désastreuse guerre de sept ans, nos colonies du Canada perdues, nos colonies de l'Inde enlevées. Comme M. le Duc a voulu établir le cinquantième sur la noblesse et le clergé, Muchaidt veut établir le vingtième, et détendre au clergé, dont l'accroissement reffraie, d'acquérir de nouveaux biens. Le clergé, alors, déclaie cette iaineusc guerre de diversion' que nous

370 LOUIS XV avons racontée, et dans laquelle ses armes sont les refus de sacrcmenls. La guerre finit par la tentative d'assassinat de Damiens, dont le Parlement accuse les jésuites, dont les jésuites accusent les jansénistes, dont les jansénistes accusent le dauphin. Les jésuites portent la peine du crime qu'ils n'ont pas commis et • sont chassés. C'est vers ce temps que Louis XV songe à celte fatalité qui s'attache à nous depuis que nous donnons la main à l'Autriche, et qu'il tente d'échapper à l'influence de Marie-Thérèse et de M. de Choiscul. Mais la mortalité se met à Versailles. Madame de Pompadour meurt, le dauphin meurt, la dauphine meurt, le duc de Berry meurt, la reine meurt. Une nouvelle favorite est présentée, qui finit par renverser M. de Choiseul et établir M. d' Aiguillon. Alors une troisième fois la république européenne change. Nous nous rattachons aux petits États de l'Europe que nous avions complètement négligés; et, malgié le mariage du dauphin avec la fille de Marie-Thérèse, l'alliance avec la maison d'Autriche va chaque jour se relâchant. A l'intérieur, les Parlements sont anéantis, et l'on est en plein contre-pied de la politique Choiseul quand le roi Louis XV meurt, ' laissant le trône à Louis XVI et à Marie-Antoinette. Depuis soixante-quinze ans, au reste, il n'y a pas eu de véritable roi de France. De 1 7 1 0 à 1 7 1 5, c’est madame de Maintcnon , le confesseur et les bâtards qui ont gouverné le roi ; — de 1715 à 1725, c’est Dubois, c'est Law, c’est d’Argenson, ce sont les roués qui ont gouverné le ♦régent; — de 1725 à 1727,c'est madame de Prie et M. le Duc qui gouvernent l’État; — de 1727 à 1742, c'est M. de Fleury qui gouverne le roi; de 1742 à 1771, c’est M. de Clioiseul et madame de Grammont; — enfin, de 1771 à 1774, c’est Maupeou, d’ Aiguillon et Tcrray. Maintenant, au-dessus de toutes ces puissances masculines, voyons s’élever l’influence des femmes. Depuis cent ans, c’est aux femmes qu’appartient l’Europe; six femmes, depuis cent ans, ont vérilablcment régné sur le monde. On a vu dans noire Siècle de Loois XIV quelle a été l’inllucnco Digilizc-i by

avons racontée, et dans laquelle ses armes sont les refus de sacrements. La guerre finit par la tentative d'assassinat de Damiens, dont le Parlement accuse les jésuites, dont les jésuites accusent les jansénistes, dont les jansénistes accusent le dauphin.

Les jésuites portent la peine du crime qu'ils n'ont pas commis et sont chassés.

C'est vers ce temps que Louis XV songe à cette fatalité qui s'attache à nous depuis que nous donnons la main à l'Autriche, et qu'il tente d'échapper à l'influence de Marie-Thérèse et de M. de Choiseul. Mais la mortalité se met à Versailles. Madame de Pompadour meurt, le dauphin meurt, la dauphine meurt, le duc de Berry meurt, la reine meurt. Une nouvelle favorite est présentée, qui finit par renverser M. de Choiseul et établir M. d'Aiguillon. Alors une troisième fois la république européenne change. Nous nous rattachons aux petits États de l'Europe que nous avions complétement négligés; et, malgré le mariage du dauphin avec la fille de Marie-Thérèse, l'alliance avec la maison d'Autriche va chaque jour se relâchant.

A l'intérieur, les Parlements sont anéantis, et l'on est en plein contre-pied de la politique Choiseul quand le roi Louis XV meurt, laissant le trône à Louis XVI et à Marie-Antoinette.

Depuis soixante-quinze ans, au reste, il n'y a pas eu de véritable roi de France.

De 1710 à 1715, c'est madame de Maintenon, le confesseur et les bâtards qui ont gouverné le roi; — de 1715 à 1725, c'est Dubois, c'est Law, c'est d'Argenson, ce sont les roués qui ont gouverné le régent; — de 1725 à 1727, c'est madame de Prie et M. le Duc qui gouvernent l'État; — de 1727 à 1742, c'est M. de Fleury qui gouverne le roi; — de 1742 à 1771, c'est M. de Choiseul et madame de Grammont; — enfin, de 1771 à 1774, c'est Maupeou, d'Aiguillon et Terray.

Maintenant, au-dessus de toutes ces puissances masculines, voyons s'élever l'influence des femmes. Depuis cent ans, c'est aux femmes qu'appartient l'Europe; six femmes, depuis cent ans, ont véritablement régné sur le monde.

On a vu dans notre Siècle de Louis XIV quelle a été l'influence

LOUIS XV 377 (le inadiunc de Maintcnon sur les trente dernières années du roi. On a vu ((uelle était sur Philippe V l'influence de la princesse des Ursins. On a vu que Philippe V n'avait échappé à l'influence de la princesse des Ursins que pour tomber entre les mains de la princesse de l'arme, sa seconde femme. C'est elle qui hérite à Madrid do l'autorité de Louis XIV. Pendant près de trente ans, elle agile tout le midi de l'Europe, afin d'arriver à ce but ([ne les enfants de son lit régnent à Parme et à Naples. Pendant son règne actif, |)endant ses ambitieuses intrigues, le reste de l'Europe demeure dans l'inaction. La France est son instrument; nialie est son théâtre. C'est à son profit que coulent des flots de sang en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas. Frédéric II a la Silésie, mais la reine d'Espagne a Naples. En 17i0, Marie-Thérèse apparaît. Pendant vingt-trois ans, elle est reine par la renommée de l'Europe centrale. Pendant qu'elle règne à Vienne, madame de Pompadour règne en France. C'est madame de Pompadour, et non pas le roi , qui tient à Marie-Thérèse; c'est madame de Pompadour qui vend le royaume, et qui en touche le prix. En 1763, c'est Catherine II qui apparaît à son tour, brillante comme l'étoile \>olaire qui s'élève au-dessus de sa tète. C'est elle qui hérite de l'inlluence de madame de Pompadour ; c'est elle qui se ligue avec Marie-Thérèse, et deux femmes commandent à l'Europe. L'Italie et les puissances inférieures d'Allemagne sont annihilées; TAnglelerie répare ses pertes; la France tomlie en corruption; la Suède est occupée de ses troubles intérieurs; le Danemark essaie de^se remettre de sa révolution de Struenzée ; l'Esjiagne détourne la tète pour qu'ayant l'air de ne pas songer aux autres, on ne songe |Xiint à elle. L'Europe depuis cent ans a donc été troublée par les caprices de cinq ou six femmes, et remarquez que ces cent ans font le siècle le plus éclairé de la monarchie. .Madame de .Mainlenou a troublé l'Europe pour devenir la lerame du roi Louis XIV; madame des Ursins a troublé l'Europe pour rester

de madame de Maintenon sur les trente dernières années du roi.

On a vu quelle était sur Philippe V l'influence de la princesse des Ursins.

On a vu que Philippe V n'avait échappé à l'influence de la princesse des Ursins que pour tomber entre les mains de la princesse de Parme, sa seconde femme.

C'est elle qui hérite à Madrid de l'autorité de Louis XIV. Pendant près de trente ans, elle agite tout le midi de l'Europe, afin d'arriver à ce but que les enfants de son lit règnent à Parme et à Naples. Pendant son règne actif, pendant ses ambitieuses intrigues, le reste de l'Europe demeure dans l'inaction. La France est son instrument; l'Italie est son théâtre. C'est à son profit que coulent des flots de sang en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas. Fréderic II a la Silésie, mais la reine d'Espagne a Naples.

En 1740, Marie-Thérèse apparaît. Pendant vingt-trois ans, elle est reine par la renommée de l'Europe centrale.

Pendant qu'elle règne à Vienne, madame de Pompadour règne en France. C'est madame de Pompadour, et non pas le roi, qui tient à Marie-Thérèse; c'est madame de Pompadour qui vend le royaume, et qui en touche le prix.

En 1763, c'est Catherine II qui apparaît à son tour, brillante comme l'étoile polaire qui s'élève au-dessus de sa tête. C'est elle qui hérite de l'influence de madame de Pompadour; c'est elle qui se ligue avec Marie-Thérèse, et deux femmes commandent à l'Europe.

L'Italie et les puissances inférieures d'Allemagne sont annihilées; l'Angleterre répare ses pertes; la France tombe en corruption; la Suède est occupée de ses troubles intérieurs; le Danemark essaie de se remettre de sa révolution de Struenzée; l'Espagne détourne la tête pour qu'ayant l'air de ne pas songer aux autres, on ne songe point à elle.

L'Europe depuis cent ans a donc été troublée par les caprices de cinq ou six femmes, et remarquez que ces cent ans font le siècle le plus éclairé de la monarchie.

Madame de Maintenon a troublé l'Europe pour devenir la femme du roi Louis XIV; madame des Ursins a troublé l'Europe pour rester

378 loms XV la maitresse de Philippe V ; la reine d’Espagne a trouhlé l'Europe ix)ur donner des couronnes à scs enfants; Marie-Thérèse a trouhlé 1 Europe pour détruire la monarchie prussienne; madame de Poinpadour a troublé l’Europe pour se venger du monarque prussien; enfin, Catherine II a troublé l'Europe pour amoindrir la Turquie et démembrer la Pologne. Ainsi, pendant un siècle, les peuples ont versé leur sang, ont épuisé leurs bourses, se sont fait des vols de territoireset d'hommes : poiiiquoiî dans quel but? Pour établir un Bourbon à Naples et à Parme; pour donner la lairraine au roi de France ; pour donner la Silésie au roi de Prusse ; |)our couronner l’amant de Catherine 11; pour ruiner la puissance de la Turquie; enfin, pour déincnibrcr la Pologne. Mais aus.si quand les peuples s’apercevront du jeu qu’ils jouent, comme ils prendront leur revanche, Maintenant, disons dims quel état Louis XV, en mourant, laissait l’Eurojie à la France et la France à son successeur. l’ecrope. L’Europe a les yeux fixés sur le lit de mort de Louis XV, car elle connaît la différence complète de sentiments qui existait entre Louis XVI et son aïeul. C’est donc une politique opposée à celle qui a été suivie depuis trente ans qui va surgir entre le tombeau du roi mort et le trône de son successeur. Ce sont des exilés qui vont revenir ou des hommes nouveaux qui vont apparaître, et, dans l’un ou l’autre cas, les changements qui auront lieu en France, c’est-à-dire dans le cerveau de l'Eui-ope, auront leui's ramifications nerveuses jusi|u'aux points les plus éloignes du glone. (àinimençons (lur Rome : si la France est la tète du monde politiipic, Rome est Tùme du monde chiélicn. ROME. Clément XIV occupe le trône pontifical; il est né le 31 octobre 170Ü; il a été élu le 19 mai 17(i9; il s’appelait, les uns disent Digitizedby lOOgle

loms XV 379 coHf-.l H/owp, los antres Laiireiil (langancllL France a favorisé s«'i nomination, et la tiare pontificale a été chercher dans nu couvent de Saint-Fraiirois, la tête rasée du [lauvre moine, qui l'emporte cette lois sur l'aristorratifpie descendance des Orichi, des Colonna et des Pamphili. Cependant Ganganelli, bon et excellent homme, fidèle à scs promesses et a scs amitife, n'est pas à la hauteur des événements , rpii , pn-cils à une marée montante, viennent de leurs flots euio|H'cns battre le Vatican , ce phare du monde ; c'est un caractère iUdien qui veut tout résoudre par les lenqK'iainenls. L'acte capital de son règne fut la destruction de l'ordre des jésuites ; soit hésitation , soit , comme il le dit lui-ménie, qu'il voulut peser cette grande résolution au poids du stmcliinire, il a mis ciinj ansà se décider ; mais, ni les menaces, ni les écrits anonymes, ni les prédictions de Bcrnardina Reiui n'ont pu fcmpécher de rendre, le 21 juillet 1773, le bref d'extinction. U est vrai que ce bref rendu, Ganganelli est saisi d'une jicur rétrospective qui ressemble à un roniords. La louange des philosophes qui se lève de tout côté et qui lui chante une hymne de gloire mondaine, UC peut couvrir la voix qui niurinure inccssamnicnt au fond de son cœur. Qiicsla siipprcssionne mi dura la morte, réiièle-t-il incessanniieiit avec un long soupir, et en effet il est évident que le souverain pontife marche à pas pressés vers la tomlie, et c'est de son lit d'agonie qu'il se soulève pour envoyer la ln-nédiction pontificale au roi ln''S-chiélien qui vienl d'expirer. L'i mort de Ganganelli sera un crime do plus, que la passion, cette insensée qui prend parfois la plume de l'histoire, inscrira au catalogue des jésuilcs. AL'TRICHE. Marie-Thérèse règne à Vienne; nous la connaissons, c'est la cousine de madame de Pompadour; c'est celte vieille amie qui nous a fait plus de mal que tous nos cniicniis ensemble. Sou alliance, pendant la guerre de sept ans, nous a coûté nos possessions de l'Inde et quinze cents lieues de territoire' dans le Canada. De son côté, malgré, notre alliance, elle a été forcée de rendre la Silésie à Frédéric II;
Digitized by Google

cent-Antoine, les autres *Laurent Ganganelli*. La France a favorisé sa nomination, et la tiare pontificale a été chercher dans un couvent de Saint-François, la tête rasée du pauvre moine, qui l'emporte cette fois sur l'aristocratique descendance des Orichi, des Colonna et des Pamphili.

Cependant Ganganelli, bon et excellent homme, fidèle à ses promesses et à ses amitiés, n'est pas à la hauteur des événements, qui, pareils à une marée montante, viennent de leurs flots européens battre le Vatican, ce phare du monde; c'est un caractère italien qui veut tout résoudre par les tempéraments. L'acte capital de son règne fut la destruction de l'ordre des jésuites; soit hésitation, soit, comme il le dit lui-même, qu'il voulût peser cette grande résolution *au poids du sanctuaire*, il a mis cinq ans à se décider; mais, ni les menaces, ni les écrits anonymes, ni les prédictions de Bernardina Renzi n'ont pu l'empêcher de rendre, le 21 juillet 1773, le bref d'extinction. Il est vrai que ce bref rendu, Ganganelli est saisi d'une peur rétrospective qui ressemble à un remords. La louange des philosophes qui se lève de tout côté et qui lui chante une hymne de gloire mondaine, ne peut couvrir la voix qui murmure incessamment au fond de son cœur. *Questa suppressionne mi dara la morte*, répète-t-il incessamment avec un long soupir; et en effet il est évident que le souverain pontife marche à pas pressés vers la tombe, et c'est de son lit d'agonie qu'il se soulève pour envoyer la bénédiction pontificale au roi très-chrétien qui vient d'expirer.

La mort de Ganganelli sera un crime de plus, que la passion, cette insensée qui prend parfois la plume de l'histoire, inscrira au catalogue des jésuites.

AUTRICHE.

Marie-Thérèse règne à Vienne; nous la connaissons, c'est *la cousine* de madame de Pompadour; c'est cette vieille amie qui nous a fait plus de mal que tous nos ennemis ensemble. Son alliance, pendant la guerre de sept ans, nous a coûté nos possessions de l'Inde et quinze cents lieues de territoire dans le Canada. De son côté, malgré notre alliance, elle a été forcée de rendre la Silésie à Frédéric II;

380 LOUIS XV elle s’cii est dédommagcc, il est vrai, en prenant avec le roi de Prusse et l’impératrice de Russie sa part de récurtellenient de la Pologne. Dés 1765, son tils Joseph R a été couronné empereur; tous deux régnent conjointement, le fils sur l’empire, la mère sur les États héréditaires; outre Joseph II, elle a encore un fils, Léopold 11, qui régnera après son frère Maximilien, qui sera électeur de Cologne; Marie- Christine, qui est gouvernante des Pa^s-Bas; Marie-Élisabeth, qui mourra abbesse d'Jnspruck ; Jlarie-Amélie, qui deviendra duchesse de Parme ; Marie-Caroline , qui sera reine de Napleset paiera les massacres de 98 par l’exil de 1813; enfin Marie-.\ntoinetle, qui passera du trône de France à la prison de la Conciergerie et de la prison de la Conciergerie à l’échafaud. C’est dans la prévision qu'elle serait un jour reine de France, qu’elle a élevé la dernière de ses filles , qui , après avoir failli épouser l’aïeul, a épousé le petit-fils, et qui doit apporter à la cour de Versailles cet esprit autrichien qui luttera avec l’esprit national de Louis XVI, jusqu’à ce qu’il l’ait vaincu. Marie-Thérèse était née en 1717, et par conséquent vient d’atteindre sa cinquante-quatrième année. S"' elle n’est plus dans toute la force de son âge, elle est encore dans toute la force de sa volonté. ANGLETERKE. Georges III règne à Londres depuis quatorze ans. Né en 1738, il vient d’atteindre sa trentième année. La Providence lui garde dans les plis de l’avenir une longue vie, c’est-à-dire une longue douleur. 11 réunira définitivement l’Irlande à sa couronne, il soumettra l’Inde tout entière; mais l’.Vmérique lui échappera ; mais atteint de folie en 1787, en 1811 , il sera déclaré incapable de régner, et traînera une vie malheureuse jusqu’en 1820. A l’éiwque oii nous sommes, il commence à s’inquiéter de l’opposition du duc de Cumberland , du duc de New-Castle et de M. PitI, qu’il a créé lord Chatam, tandis que, l’oreille tendue du côlé de l’Amérique , il tressaille de temps en temps aux grondements sourds qui traversent l’Océan. uigilized by" "ic > ogie

elle s'en est dédommagée, il est vrai, en prenant avec le roi de Prusse et l'impératrice de Russie sa part de l'écartellement de la Pologne.

Dès 1765, son fils Joseph II a été couronné empereur; tous deux règnent conjointement, le fils sur l'empire, la mère sur les États héréditaires; outre Joseph II, elle a encore un fils, Léopold II, qui régnera après son frère Maximilien, qui sera électeur de Cologne; Marie-Christine, qui est gouvernante des Pays-Bas; Marie-Élisabeth, qui mourra abbesse d'Inspruck; Marie-Amélie, qui deviendra duchesse de Parme; Marie-Caroline, qui sera reine de Naples et paiera les massacres de 98 par l'exil de 1815; enfin Marie-Antoinette, qui passera du trône de France à la prison de la Conciergerie et de la prison de la Conciergerie à l'échafaud.

C'est dans la prévision qu'elle serait un jour reine de France, qu'elle a élevé la dernière de ses filles, qui, après avoir failli épouser l'aïeul, a épousé le petit-fils, et qui doit apporter à la cour de Versailles cet esprit autrichien qui luttera avec l'esprit national de Louis XVI, jusqu'à ce qu'il l'ait vaincu.

Marie-Thérèse était née en 1717, et par conséquent vient d'atteindre sa cinquante-quatrième année. Si elle n'est plus dans toute la force de son âge, elle est encore dans toute la force de sa volonté.

ANGLETERRE.

Georges III règne à Londres depuis quatorze ans. Né en 1738, il vient d'atteindre sa trentième année. La Providence lui garde dans les plis de l'avenir une longue vie, c'est-à-dire une longue douleur. Il réunira définitivement l'Irlande à sa couronne, il soumettra l'Inde tout entière; mais l'Amérique lui échappera; mais atteint de folie en 1787, en 1811, il sera déclaré incapable de régner, et traînera une vie malheureuse jusqu'en 1820.

A l'époque où nous sommes, il commence à s'inquiéter de l'opposition du duc de Cumberland, du duc de New-Castle et de M. Pitt, qu'il a créé lord Chatam, tandis que, l'oreille tendue du côté de l'Amérique, il tressaille de temps en temps aux grondements sourds qui traversent l'Océan.

UlUIS XV 381 Rl'SSIB. Au nord, c’cst Catherine II qui se lève, étoile polaire du monde, née en 1720 , mariée en 1743 à Charles-Pierre L’irich, duc de Holstein-Cottorp, neveu de l'impératrice Élisabeth, et que l'impératrice a désigné pour sou successeur. Son époux est devenu empereur eu 1702, et elle est devenue veuve la même année. Son éiK)ux est mort étranglé en prison, après sept jours de captivité, tant la future czarinc était im|>atientc du trône. Pur qui a-t-il été étranglé? Par Grégoire Orloll, dit-on. Au -este, c'était te droit du favori. N'était-il pas le fds d'un de ces Slrélitz rclxîlles que Pierre 1" exécutait de sa propre main? Il n'a fait que rendre au mari de Oitherine II ce que le mari de Catherine 1” avait fait à son grand-père à lui. Seulement, comme le service est immense, la récompense sera infinie. Orloff sera grandmaitre de l'artillerie, l'impératrice lui bâtira un palais de marbre, sur lequel, pour faire mentir le proverbe, ingrat comme un roi, elle écrira : Offerte par l’amitié reconnaissante. Ce n'est pas tout; elle lui proposera un mariage secret qu'il refusera, l'ambitieux, sans songer que ce refus c'est sa perte. Aussi, tandis qu’elle J'envoie à Moscou pour calmer la révolte et arrêter les effets de la peste, tandis qu'elle lui fait frapper une médaille et ériger un arc de triomplie avec cette inscription ; Moscou) délivrée de la contagion par Orloff, elle donne place dans son coeur et dans son lit à un nouvel amant, WassiliLschikoff; c'est lui qui, successeur de Poniatowski et de Grégoire Orloll, continuera cette série de Césars, comme on les appelle, qui, au nombre de douze, doivent, sans compter les usurpateurs inconnus, régner sur la Russie et sur Catherine, ce qui n’empèche pas le roi de Prusse de la placer dans ses lettres , entre Lycurgue et Solon, et Voltaire, de l'ap])eler la Sémiramis du Nord. Sans doute parce que Sémiramis, elle aussi, avait un peu étranglé Ninus, son époux. Au reste, il y a une tète puissante sur les épaules de cette femme, une àme ambitieuse près de ce cœur corrompu. A l'heure où nous sommes, elle est en train de conduire la Russie au rang des premières puissances, après avoir soumis la Pologne et avoir laissé Digitized by Google

RUSSIE.

Au nord, c'est Catherine II qui se lève, étoile polaire du monde, née en 1720, mariée en 1745 à Charles-Pierre Ulrich, duc de Holstein-Gottorp, neveu de l'impératrice Élisabeth, et que l'impératrice a désigné pour son successeur. Son époux est devenu empereur en 1762, et elle est devenue veuve la même année. Son époux est mort étranglé en prison, après sept jours de captivité, tant la future czarine était impatiente du trône.

Par qui a-t-il été étranglé? Par Grégoire Orloff, dit-on. Au reste, c'était le droit du favori. N'était-il pas le fils d'un de ces Strélitz rebelles que Pierre Ier exécutait de sa propre main? Il n'a fait que rendre au mari de Catherine II ce que le mari de Catherine Ire avait fait à son grand-père à lui. Seulement, comme le service est immense, la récompense sera infinie. Orloff sera grand-maître de l'artillerie, l'impératrice lui bâtira un palais de marbre, sur lequel, pour faire mentir le proverbe, *ingrat comme un roi*, elle écrira : *Offerte par l'amitié reconnaissante*. Ce n'est pas tout; elle lui proposera un mariage secret qu'il refusera, l'ambitieux, sans songer que ce refus c'est sa perte. Aussi, tandis qu'elle l'envoie à Moscou pour calmer la révolte et arrêter les effets de la peste, tandis qu'elle lui fait frapper une médaille et ériger un arc de triomphe avec cette inscription : *Moscow délivrée de la contagion par Orloff*, elle donne place dans son cœur et dans son lit à un nouvel amant, Wassilitschikoff; c'est lui qui, successeur de Poniatowski et de Grégoire Orloff, continuera cette série de Césars, comme on les appelle, qui, au nombre de douze, doivent, sans compter les usurpateurs inconnus, régner sur la Russie et sur Catherine, ce qui n'empêche pas le roi de Prusse de la placer dans ses lettres, entre Lycurgue et Solon, et Voltaire, de l'appeler la Sémiramis du Nord. Sans doute parce que Sémiramis, elle aussi, avait un peu étranglé Ninus, son époux. Au reste, il y a une tête puissante sur les épaules de cette femme, une âme ambitieuse près de ce cœur corrompu. A l'heure où nous sommes, elle est en train de conduire la Russie au rang des premières puissances, après avoir soumis la Pologne et avoir laissé

382 loms XV tomlxîr sur le trône Jagellons,un roi <|u‘clle a repoussé de son lit; elle a marché contre les Turcs à <[ui elle a (ii is Azof , Tang-aurog et Kinhiim. Par la Crimée indéi»ndante, ses (lottes régneront dans la mer Noire et se joindront é ces anciennes flottes, qui , par le détroit de Gibrallar, envahissent la Méditerranée et visitent (lour la première fols l’archipel de la Grince. A l’heure qu’il est, elle recule les frontières de son immense empire par delà le Caucase, qu’elle aura conquis sans le soumettre. A l’heure qu’il est, elle voyage avec un monde de courtisans sur le Volga et sur le Borysthène, dont elle raille les tempêtes comme César raillait celles de l’Aunis; distribue aux seigneurs les plus policés de sa cour les différents chapitres de Bélisaire, de Marmontel, les invitant à les traduire en russe, et s’en réservant un qu’elle traduit elle-même. Puis, ai)prcnant que l’archevêque de Paris a lancé un mandement contre l’ouvrage oripin.al, elle dédie la traduction à l’archevêque de Saint-Pétcraliourg. A l’heure qu’il est, sur une route de mille lieues, Potenddn, le favori du jour, le petit lieutenant au.x gardes, qui, le 9 juillet t7(i2, a fait connaissance avec sa souveraine en lui donnant la dragonne de son sabre, sur la place de Saint-Pétersbourg, Potemkin, lieutenant de Poniatowski , d’Orlotî, de Wassilitschikoff, et de tant d’autres, dont il n’a pas même demandé les noms, insouciant qu’il est des caprices de cette Messaline, Potemkin lui improvise sur une route do mille lieues, tout un monde qui n’c.xiste pas. Dt’Coralions, prestiges, illuminations, villes qui vivront un jour, palais qui danseront une nuit, villages pous.scs en vingt-apiatre heures dans des stciqics , où la veille les Tarfares conduisaient le\irs troupeaux , pavsans qui , pendant que dormira l’impéi’africc, partiront en iwwle pour lui faire demain une poiiulation aussi tactice épie celle qu’elle aura vue aujourd’hui, et qui la conduiront au terme de ce voyage miraculeux , féerique , inouï , à un arc de triomphe portant celle inscription : — C'csl ici le chemin (le /ti/sance. Car ce doux rêve de la conipiète de Constantinople, Catherine II le carcsæ comme l’a caressé Pierre I", son prédécesseur, comme le caresseront scs successeurs .\lc.vandre et Nicolas. Digilized by Google

tomber sur le trône Jagellons, un roi qu'elle a repoussé de son lit; elle a marché contre les Turcs à qui elle a pris Azof, Tanganrog et Kinburn. Par la Crimée indépendante, ses flottes régneront dans la mer Noire et se joindront à ces anciennes flottes, qui, par le détroit de Gibraltar, envahissent la Méditerranée et visitent pour la première fois l'archipel de la Grèce. A l'heure qu'il est, elle recule les frontières de son immense empire par delà le Caucase, qu'elle aura conquis sans le soumettre. A l'heure qu'il est, elle voyage avec un monde de courtisans sur le Volga et sur le Borysthène, dont elle raille les tempêtes comme César raillait celles de l'Aunis; distribue aux seigneurs les plus policés de sa cour les différents chapitres de Bélisaire, de Marmontel, les invitant à les traduire en russe, et s'en réservant un qu'elle traduit elle-même. Puis, apprenant que l'archevêque de Paris a lancé un mandement contre l'ouvrage original, elle dédie la traduction à l'archevêque de Saint-Pétersbourg. A l'heure qu'il est, sur une route de mille lieues, Potemkin, le favori du jour, le petit lieutenant aux gardes, qui, le 9 juillet 1762, a fait connaissance avec sa souveraine en lui donnant la dragonne de son sabre, sur la place de Saint-Pétersbourg, Potemkin, lieutenant de Poniatowski, d'Orloff, de Wassilitschikoff, et de tant d'autres, dont il n'a pas même demandé les noms, insouciant qu'il est des caprices de cette Messaline, Potemkin lui improvise sur une route de mille lieues, tout un monde qui n'existe pas. Décorations, prestiges, illuminations, villes qui vivront un jour, palais qui danseront une nuit, villages poussés en vingt-quatre heures dans des steppes, où la veille les Tartares conduisaient leurs troupeaux, paysans qui, pendant que dormira l'impératrice, partiront en poste pour lui faire demain une population aussi factice que celle qu'elle aura vue aujourd'hui, et qui la conduiront au terme de ce voyage miraculeux, féerique, inouï, à un arc de triomphe portant cette inscription :

— *C'est ici le chemin de Bysance.*

Car ce doux rêve de la conquête de Constantinople, Catherine II le caresse comme l'a caressé Pierre I^er^, son prédécesseur, comme le caresseront ses successeurs Alexandre et Nicolas.

LUl'IS XV 383 Et pendant ce tcmiis, Diderot lallattc, d'Alembert la flatte, Voltaire la llatte. Que leur importe à ces philosophes haineux , cette antit|iic politi(|uc de la Franco, qui a chargé la Turquie, son alliée, d'arrèlcr le mouvement russe eu Orient, que leur inqiorte le commerce de la MédileiTancc perdu. Githerine les venge des dédains de Louis XV; c'est tout ce que demande l'égoismc orgueilleux des ouvriers de cotte autre Bahel qu'ou nomme l'Encyclopcdie. PRISSE. Lii, c'est toiijoui-s Frédéric 11, Frédéric 11 vieilli, incliné vers la tomhe, à la démarche branlante, au dos arrondi; lui aussi, il aacaqvaré les philosophes français; à Voltaire qui le llatte, il rend la (laiterie avec intérêt, seulement cet intérêt qu'il lui paie, c'est le nn'v pris; il se sert du tous ces hommes dans son calcul royal, mais il comprend bien au fond du cœur que tous ces hommes avilissent leur plume, immolent l'honneur de la France à la plus grande gloire de Genève, de la Hollande, de la Prusse. Lui, il a ce qu'il veut, la Silésie, le seul oreiller sur let;uel liait jamais dormi ti-anquillo; mais, après avoir conr[uis la Silésie, il lui faut conquérir l'opiiiioii. Voilà ce à quoi lui servent tous ces philosophes qui vendent la flatterie, non pas pour de l'argent, mais pour la louange; c'est un échange de compliments entre le luaitre et les adeptes, c'est la réciprocité d'une douce frictiou entre Tépideime royal et la main philosophique, entre l'épiderme philusophi(]ue et la main royale. De Posidam et de Sans-Souci, Frédéric regarde Versailles, et sourit. Vcmailles ne peut plus rien contre lui, non pas depuis qu'il gagne des batailles, mais depuis qu'il lait des vers. Les adversaires qu'il opposera désormais au roi de France, ce ne sont plus les vieux vain(jiieurs de Lovvositz cl de Boshach, ce sont ses alliés les philosophes; il est tranquille : quelque mal qu'ait fait à la France la guerre de sept ans, le ilijslème de la nature, le Contrat social e' le Dictionmire philosophique lui feront plus de mal encore. Quelle tristesse IHHir lui de mourir en 1780, et de ne pas voir, de ses yeux cliguottanfs, le tO août, le 21 janvier, et le 16 octobre. Digitized by Coogle

Et pendant ce temps, Diderot la flatte, d'Alembert la flatte, Voltaire la flatte. Que leur importe à ces philosophes haineux, cette antique politique de la France, qui a chargé la Turquie, son alliée, d'arrêter le mouvement russe en Orient, que leur importe le commerce de la Méditerranée perdu. Catherine les venge des dédains de Louis XV; c'est tout ce que demande l'égoïsme orgueilleux des ouvriers de cette autre Babel qu'on nomme l'Encyclopédie.

PRUSSE.

Là, c'est toujours Frédéric II, Frédéric II vieilli, incliné vers la tombe, à la démarche branlante, au dos arrondi; lui aussi, il a accaparé les philosophes français; à Voltaire qui le flatte, il rend la flatterie avec intérêt, seulement cet intérêt qu'il lui paie, c'est le mépris; il se sert de tous ces hommes dans son calcul royal, mais il comprend bien au fond du cœur que tous ces hommes avilissent leur plume, immolent l'honneur de la France à la plus grande gloire de Genève, de la Hollande, de la Prusse. Lui, il a ce qu'il veut, la Silésie, le seul oreiller sur lequel il ait jamais dormi tranquille; mais, après avoir conquis la Silésie, il lui faut conquérir l'opinion. Voilà ce à quoi lui servent tous ces philosophes qui vendent la flatterie, non pas pour de l'argent, mais pour la louange; c'est un échange de compliments entre le maitre et les adeptes, c'est la réciprocité d'une douce friction entre l'épiderme royal et la main philosophique, entre l'épiderme philosophique et la main royale. De Postdam et de Sans-Souci, Frédéric regarde Versailles, et sourit. Versailles ne peut plus rien contre lui, non pas depuis qu'il gagne des batailles, mais depuis qu'il fait des vers. Les adversaires qu'il opposera désormais au roi de France, ce ne sont plus les vieux vainqueurs de Lowositz et de Rosbach, ce sont ses alliés les philosophes; il est tranquille : quelque mal qu'ait fait à la France la guerre de sept ans, le *Système de la nature*, le *Contrat social* et le *Dictionnaire philosophique* lui feront plus de mal encore. Quelle tristesse pour lui de mourir en 1786, et de ne pas voir, de ses yeux clignottants, le 10 août, le 21 janvier, et le 16 octobre.

384 LOUIS XV SUÈDE. En SuMc règne Gustave III; il a vingt-huit ans; depuis trois ans, il est monté sur le trône, et lutte contre les oppositions politiques vendues aux partis rus^ et anglais; c'est un fidèle allié de la France qui remplace avec le Danemark le contre-poids de la puissance russe, et qui remplace pour nous la Pologne passée aux mains de Catherine; il vient d'étouffer les troubles de 1772, et prépare contre le Danemark une guerre qui n'aura pas lieu. OANEMABK. A Copenhague, Christian VH vient de s'emparer du pouvoir absolu que va bientôt lui reprendre la folie. Est-ce une première attaque de la maladie dont il mourra, comme Georges III, qui lui a fait rendre contre Struenzée la terrible sentence dont le malheureux ministre vient d'être la victime? Quoi qu'il en soit, le 28 avril 1772, celui qui , trois mois auparavant, exerçait un pouvoir sans bornes sur le roi , sur la reine et sur la noblesse, a été dégradé de scs dignités et de ses titres, a eu la main coupée, la tète tranchée, le corps écartelé et rompu. C'était un rude justicier, comme on voit, que Christian VII. TURQUIE. A Constantinople, sur la route de laquelle Potemkin promène Catherine, et qu'il lui montre de loin, sous les voûtes de ses arcs de triomphe, une révolution de sérail vient de s'opérer dans la mosquée d'Ayoub. Abd-El-Hamid, tiré de prison, a été proclamé succes,seur de Mustapha III, son frère, dans la mosquée d'Ayouh. Agé de cinquante ans, il en avait passé quarante-quatre dans le vieux stirail à faire des arcs et des flèches. Faible et vieux, il arrive au moment où la Turquie, iwur se relever, n'aurait pas trop de la main et du génie de Mahomet II. Hélas! il assistera à la décadence de l'empire d'Orient, sans pouvoir l'arrêter. Prisonnier, il a vu les Turcs battus par Soltikoff, Kaminski et Souvarow , le visir Mus,seim-Oglon enfermé dans son camp deSchumla, sans pouvoir ni se retirer, ni comliattre, ni recevoir de secours , et forcé de demander une pai x honteuse. EmDigitized by Google

SUÈDE.

En Suède règne Gustave III; il a vingt-huit ans; depuis trois ans, il est monté sur le trône, et lutte contre les oppositions politiques vendues aux partis russes et anglais; c'est un fidèle allié de la France qui remplace avec le Danemark le contre-poids de la puissance russe, et qui remplace pour nous la Pologne passée aux mains de Catherine; il vient d'étouffer les troubles de 1772, et prépare contre le Danemark une guerre qui n'aura pas lieu.

DANEMARK.

A Copenhague, Christian VII vient de s'emparer du pouvoir absolu que va bientôt lui reprendre la folie. Est-ce une première attaque de la maladie dont il mourra, comme Georges III, qui lui a fait rendre contre Struenzée la terrible sentence dont le malheureux ministre vient d'être la victime? Quoi qu'il en soit, le 28 avril 1772, celui qui, trois mois auparavant, exerçait un pouvoir sans bornes sur le roi, sur la reine et sur la noblesse, a été dégradé de ses dignités et de ses titres, a eu la main coupée, la tête tranchée, le corps écartelé et rompu. C'était un rude justicier, comme on voit, que Christian VII.

TURQUIE.

A Constantinople, sur la route de laquelle Potemkin promène Catherine, et qu'il lui montre de loin, sous les voûtes de ses arcs de triomphe, une révolution de sérail vient de s'opérer dans la mosquée d'Ayoub. Abd-El-Hamid, tiré de prison, a été proclamé successeur de Mustapha III, son frère, dans la mosquée d'Ayoub. Agé de cinquante ans, il en avait passé quarante-quatre dans le vieux sérail à faire des arcs et des flèches. Faible et vieux, il arrive au moment où la Turquie, pour se relever, n'aurait pas trop de la main et du génie de Mahomet II. Hélas! il assistera à la décadence de l'empire d'Orient, sans pouvoir l'arrêter. Prisonnier, il a vu les Turcs battus par Soltikoff, Kaminski et Souvarow, le visir Musseim-Oglou enfermé dans son camp de Schumla, sans pouvoir ni se retirer, ni combattre, ni recevoir de secours, et forcé de demander une paix honteuse. Em-

louis XV 385 porour, il verra toutes les provinces turques, au delà du Danube, conquises [lar celte Githerine qui les convoite, et par ce Polenikin qui les promet à sa souveraine; il verra Cboezim, la clé du Dniester, passer aux mains de ces éternels envahisseursipii s'avancent pas à pas vcia le Bosphore, que la chute de la Hongrie vient de leur livrer aujourd'hui. Enfin, il mourra au milieu des pixqiaratifs d'une nouvelle guerre, laissant le ti ùne à son neveu Selim, qui sera étranglé vingt ans apres. -Maintenant, le reste du monde curopt'en est à la maison de Bourbon. Le pacte de famille a donné un trône à chacun des petits-fils de Louis XIY : c'est un petit-fils de Louis XIV que Charles III , roi d'Espagne ; c'est un petit-fils de Louis XIV que Ferdinand IV, qui règne à Naples, et (jui, avec Louis XVI, son licau-frerc, est le plus jeune des princes régnants; enfin, c'est encore un [letit-fils de Louis XIV que cet infant d'Esjiagne, duc de Parme, né la même année que Ferdinand, et beau-frère comme lui de Louis XM. Ainsi, au 1 1 mai 1 774, un Bourbon règne en France, un Bourbon règne en Esjagne, un Bourbon régne à Naples, un Bourbon règne à Parme. Laissez s'écouler trente-six ans, et cette riche postérité do Louis XIV, (]ui tient la moitié de l'Europe, ira mendiante et de ville en ville, fuyant devant un enfant dedixans, qui joue à cette heure avec les cailloux du port d'Ajaccio. CHAPITRE XXVII. Depuis Henri IV jusqu'à madame de Pompadour, c'est-à-dire de loto à 1734, la France a conservé avec le même soin que Rome conservait le feu des vestales, le système diplomatique créé par le Bi'arnaiset poursuivi par Richelieu, Mazarin et Louis XIV, c'est-àdire rabaissement de la maison d'Autriche. En elfct, la m.aison d'Autriche, qui au temps de Charles-Quint ne voyait pas le soleil se coucher sur scs vastes jxissessions, a depuis deux cents ans perdu le Roussillon, la Bourgogne, l'Alsace, la Franche-Comté, l'Artois, le Hainaut, le Cambraisis, l'Espagne, Naples, la I.orraine, le Banois, la Silésie et les Indes. T. I.

pereur, il verra toutes les provinces turques, au delà du Danube, conquises par cette Catherine qui les convoite, et par ce Potemkin qui les promet à sa souveraine; il verra Choezim, la clé du Dniester, passer aux mains de ces éternels envahisseurs qui s'avancent pas à pas vers le Bosphore, que la chute de la Hongrie vient de leur livrer aujourd'hui. Enfin, il mourra au milieu des préparatifs d'une nouvelle guerre, laissant le trône à son neveu Selim, qui sera étranglé vingt ans après.

Maintenant, le reste du monde européen est à la maison de Bourbon. Le pacte de famille a donné un trône à chacun des petits-fils de Louis XIV : c'est un petit-fils de Louis XIV que Charles III, roi d'Espagne; c'est un petit-fils de Louis XIV que Ferdinand IV, qui règne à Naples, et qui, avec Louis XVI, son beau-frère, est le plus jeune des princes régnants; enfin, c'est encore un petit-fils de Louis XIV que cet infant d'Espagne, duc de Parme, né la même année que Ferdinand, et beau-frère comme lui de Louis XVI.

Ainsi, au 11 mai 1774, un Bourbon règne en France, un Bourbon règne en Espagne, un Bourbon règne à Naples, un Bourbon règne à Parme. Laissez s'écouler trente-six ans, et cette riche postérité de Louis XIV, qui tient la moitié de l'Europe, ira mendiante et de ville en ville, fuyant devant un enfant de dix ans, qui joue à cette heure avec les cailloux du port d'Ajaccio.

CHAPITRE XXVII.

Depuis Henri IV jusqu'à madame de Pompadour, c'est-à-dire de 1610 à 1754, la France a conservé avec le même soin que Rome conservait le feu des vestales, le système diplomatique créé par le Béarnais et poursuivi par Richelieu, Mazarin et Louis XIV, c'est-à-dire l'abaissement de la maison d'Autriche.

En effet, la maison d'Autriche, qui au temps de Charles-Quint ne voyait pas le soleil se coucher sur ses vastes possessions, a depuis deux cents ans perdu le Roussillon, la Bourgogne, l'Alsace, la Franche-Comté, l'Artois, le Hainaut, le Cambraisis, l'Espagne, Naples, la Lorraine, le Barrois, la Silésie et les Indes.

380 LOUIS XT Qui lui a pris tout cela? Pour elle, pour ses princes ou pour ses alliés : la France. haine doit donc être vivace entre les deux rojaumes, surtout si nous considérons de quelle façon l'Autriche s'est vengée, se venge et se vengera. Philippe n a conçu le plan de faire de l'Espagne, de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche, ce qu'il appelle la monarchie chrétienne; c'est pour cela qu'il épouse la sanglante Marie, fille de Henri MU, et (ju'il soudoie la ligue en France. En Angleharc, il échoue et ne peut parvenir à se faire couronner roi de la GrandeBretagne. En France, il échoue encore, car Henri 111 va traiter avec le Béarnais. l'n jeune ligueur, nommé Jacques Clément, assassine Henri 111. Beste Heuri IV; mais Henri IV est protestant, Henri IV ne tient point Paris. Henri IV se convertit, Paris se rend, Henri IV est roi de France. Trois fois les ligueurs, sans y réussir, essaient d'as.sassiner le vainqueur d Arques et d'ivry. Eulin, au moment où Henri IV vient de concevoir le plan d'une contre-ligue, au moment où il médite l'expédition Juliers, qui est la perte de l'Autriche, le couteau de Ravaillac le couche sanglant entre les bras de M. d'Épernon , qu'on accise, avec Marie de Médicis, fille d'une Autrichienne, de ne jias ètie étranger à sa mort. Combien cette ligue entretenue vingt ans en France a-t-elle coûté à Philippe II? Les papiers que l'on trouvera après sa mort dans son portefeuille particulier vous répondront : Cinq cent qualnivte niillioiis d'or. Henri IV mort, que fait sa veuve? Elle congédie Sully, dila|iide les vingt-ipiatre millions ipie son mari a enfermés à la Bastille et à l'Ai'seual, elle marie sa fille au roi d'Espagne, elle marie son lils A Anne d'Autriche; oh! alors, toute l'ancienne cour de Henri FV se soulève, Louis XHI le premier. On décide dans le conseil du Ixiuvre que l'on poursuivra le système de Henri IV; et Marie de Médicis, exilée par l'implacahlc Richelieu et par l'insouciant Louis XHI, va mourir à Cologne, dans la maison de son (leintre Ruliens. C'est im e.\emple pour la femme de Louis XIV. Marie-Thérèse au Digilized by Google

Qui lui a pris tout cela? Pour elle, pour ses princes ou pour ses alliés : la France.

La haine doit donc être vivace entre les deux royaumes, surtout si nous considérons de quelle façon l'Autriche s'est vengée, se venge et se vengera.

Philippe II a conçu le plan de faire de l'Espagne, de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche, ce qu'il appelle la monarchie chrétienne; c'est pour cela qu'il épouse la sanglante Marie, fille de Henri VIII, et qu'il soudoie la ligue en France. En Angleterre, il échoue et ne peut parvenir à se faire couronner roi de la Grande-Bretagne. En France, il échoue encore, car Henri III va traiter avec le Béarnais.

Un jeune ligueur, nommé Jacques Clément, assassine Henri III.

Reste Henri IV; mais Henri IV est protestant, Henri IV ne tient point Paris. Henri IV se convertit, Paris se rend, Henri IV est roi de France.

Trois fois les ligueurs, sans y réussir, essaient d'assassiner le vainqueur d'Arques et d'Ivry. Enfin, au moment où Henri IV vient de concevoir le plan d'une contre-ligue, au moment où il médite l'expédition Juliers, qui est la perte de l'Autriche, le couteau de Ravaillac le couche sanglant entre les bras de M. d'Épernon, qu'on accuse, avec Marie de Médicis, fille d'une Autrichienne, de ne pas être étranger à sa mort.

Combien cette ligue entretenue vingt ans en France a-t-elle coûté à Philippe II? Les papiers que l'on trouvera après sa mort dans son portefeuille particulier vous répondront : Cinq cent quatorze millions d'or. Henri IV mort, que fait sa veuve? Elle congédie Sully, dilapide les vingt-quatre millions que son mari a enfermés à la Bastille et à l'Arsenal, elle marie sa fille au roi d'Espagne, elle marie son fils à Anne d'Autriche; oh! alors, toute l'ancienne cour de Henri IV se soulève, Louis XIII le premier. On décide dans le conseil du Louvre que l'on poursuivra le système de Henri IV; et Marie de Médicis, exilée par l'implacable Richelieu et par l'insouciant Louis XIII, va mourir à Cologne, dans la maison de son peintre Rubens.

C'est un exemple pour la femme de Louis XIV. Marie-Thérèse au

ions IV 387 lieu de se répindre en inlrigucs comme Marie de Médicis, ou en plaintes comme Anne d'Aiilriclic, Mario-Tliérèse est triste, résignée, silencieuse, et pendant tout le régne du grand roi, l'Espagne autrichienne est prestpie une province française. Louis XV, jusfiu'à l'an 1736, aUérité de la politique de son aïeul. Cest lui ([ui , secondé par l'Espagne, enlève à l'Aulriclie le royaume de Naples, et qui aide Frédéric à lui prendre la Silésie, qu'il essaiera vainement de lui repieudre plus tard. C'est aloi-sque Marie-Thérés<! , qui ainsi qu'elle l'écrit à la duchesse de Lorraine, ne sait plus s'il lui restera une seule ville pour y faire ses couches; c'est alors que Marie-Thérése s'ahaisse à flatter madame de PonqKidour; c'est alore qu'elle ap|ielle s;> cousine, celle que Fi-édéric apyiclle Cotillon II ; c'est alors qu'elle fait M. de Choiseul duc, et Tahhe de Remis airdinal. Nous nous allions avec l'Autriche, cette alliance nous vaut la guerre desepi ans et nous coûte deux cent mille hommes, huit cents millions, nos possessions dans l'Iude, quinze cents lieues de terrain dans le Canada. Alors le cardinal de Remis reconnaît son erreur; Louis XV hésite; le dauphin se déclare hautement contre l'alliance autrichienne. Le cardinal de Remis est exilé : Louis XV échappe comme par miracle au couteau de Damiens; le dauphin meurt empoisonné. Enfin, la politique de M. de Choiseul l'emporte, et l'alliance avec l'Autrichese resseme du mariage de Marie-Antoinette avec le dauphin. A cette époijue , Dieu seul savait ce que devait coûter cette alliance à la France et à son roi. Ce fut un vertige, qui, quarante ans plus tard passa sur les yeux de Napoléon, loisrpi'à son tour il prit pour femme une tille des Césars , ipi'en 1 8 1 0 il acheta de sa popularité , et en 1 8 1 4 de son trûne, le plaisir de pouvoir dire : Mon i>auvrc oncle ImuLs XVI. Voilà donc ce qu'était la France politiquement, diminum de ses possessions de l'Inde et do scs possessions d' .Amérique. Mainletiant disons ce qu'elle était nioralcment. Moralement, le roi, la nohhsse et le clergé avaient déimit la royauté; les philosophes, la religion. Digitized by Coogle

lieu de se répandre en intrigues comme Marie de Médicis, ou en plaintes comme Anne d'Autriche, Marie-Thérèse est triste, résignée, silencieuse, et pendant tout le règne du grand roi, l'Espagne autrichienne est presque une province française.

Louis XV, jusqu'à l'an 1756, a hérité de la politique de son aïeul. C'est lui qui, secondé par l'Espagne, enlève à l'Autriche le royaume de Naples, et qui aide Frédéric à lui prendre la Silésie, qu'il essaiera vainement de lui reprendre plus tard.

C'est alors que Marie-Thérèse, qui ainsi qu'elle l'écrit à la duchesse de Lorraine, ne sait plus s'il lui restera une seule ville pour y faire ses couches; c'est alors que Marie-Thérèse s'abaisse à flatter madame de Pompadour; c'est alors qu'elle appelle sa cousine, celle que Frédéric appelle *Cotillon II;* c'est alors qu'elle fait M. de Choiseul duc, et l'abbé de Bernis cardinal.

Nous nous allions avec l'Autriche, cette alliance nous vaut la guerre de sept ans et nous coûte deux cent mille hommes, huit cents millions, nos possessions dans l'Inde, quinze cents lieues de terrain dans le Canada.

Alors le cardinal de Bernis reconnaît son erreur; Louis XV hésite; le dauphin se déclare hautement contre l'alliance autrichienne.

Le cardinal de Bernis est exilé : Louis XV échappe comme par miracle au couteau de Damiens; le dauphin meurt empoisonné.

Enfin, la politique de M. de Choiseul l'emporte, et l'alliance avec l'Autriche se resserre du mariage de Marie-Antoinette avec le dauphin.

A cette époque, Dieu seul savait ce que devait coûter cette alliance à la France et à son roi.

Ce fut un vertige, qui, quarante ans plus tard passa sur les yeux de Napoléon, lorsqu'à son tour il prit pour femme une fille des Césars, qu'en 1810 il acheta de sa popularité, et en 1814 de son trône, le plaisir de pouvoir dire : *Mon pauvre oncle Louis XVI.*

Voilà donc ce qu'était la France politiquement, diminuée de ses possessions de l'Inde et de ses possessions d'Amérique. Maintenant disons ce qu'elle était moralement.

Moralement, le roi, la noblesse et le clergé avaient détruit la royauté; les philosophes, la religion.

J88 LOUIS XV Louis XV avait (loiiiK! l'exemple des basses amoins; jusiiu’à lui, les rois de France s’élaieiit rcs|)eelés dans leins niadrcsscs. Henri IV a prisGabricIle d'Esti-ées, la duchesse de Verneuil, Charlotte de Montmorency. Louis XIV mademoiselle de La Vallièrc, madame de Monlespan, madame de Maintenon. Louis XV débute comme eux; mais de la duchesse de Cliàleauroux il passe à madame d’Éüoles, et de, madame d'Elioles à Jeanne Vaulxirnicr. Pauvre France! livrée aux Poisson et aux du Barry. De son côté, voyez où en est la noblesse. Elle compte encore, c’est vrai, quarante-trois sièges de duchés-pairies au parlement de Paris. Ixs Uichelieii seuls en ont trois : Iticheliеu, F'ronsac, Aiguillon; les llohan trois : Monibazon, Chabot et Soubise; les Chevreuse deux : Luyncs et Chaulnes. ^lais comment soutiennent-ils leurs rangs, ces derniei's héritiers des grands noms de la France? En éimusanl des filles de linanccs. Cela s’appelait fumer scs terres. Ou bien on se jetait dans le commerce. On se rappelle sous la Bégcuce les proci's du duc de La F'orce, qui avait trois lioutii|ues d’épiceries. Le comte de Laumguais était fabricant de porcelaine; un Praslin était marchand de Iwudriei's et de casques ; M. de Maillebois avait un chantier; M . de Guémenée faisait mieux, il faisait banqueroute. Mais on entretenait des courtisanes à mille louis par mois; mais ou couvrait de diamants les artistes en renom. 11 y a plus, le grand reproche que la noblesse fit à Louis XV, ce ne fut point d'avoir pris scs maîtresses parmi les femmes de la bourgeoisie, parmi les tilles du |)euplc et mémo parmi les lilles publiques, ce fut de ne pas les avoir prises dans les familles de la noblt*sse, et de la priver ainsi d’une prérogative qu’elle se croyait acquise. Aussi, (piand on apprit la fondation du Parc-aux-Cerfs, les demandes plurent-elles de tous côtés, de la part des mi'res, des fièr&s, des pères. Ils recommandaient leurs sœurs, ils recommandaient leurs filles. Calcul fait, on a reconnu que mille jeunes lilles, à peu prés de toutes classes, de tous rangs, y ont été renfermées. Digilized by Google

Louis XV avait donné l'exemple des basses amours; jusqu'à lui, les rois de France s'étaient respectés dans leurs maîtresses.

Henri IV a pris Gabrielle d'Estrées, la duchesse de Verneuil, Charlotte de Montmorency.

Louis XIV mademoiselle de La Vallière, madame de Montespan, madame de Maintenon.

Louis XV débute comme eux; mais de la duchesse de Châteauroux il passe à madame d'Étioles, et de madame d'Étioles à Jeanne Vaubernier.

Pauvre France! livrée aux Poisson et aux du Barry.

De son côté, voyez où en est la noblesse. Elle compte encore, c'est vrai, quarante-trois siéges de duchés-pairies au parlement de Paris. Les Richelieu seuls en ont trois : Richelieu, Fronsac, Aiguillon; les Rohan trois : Montbazon, Chabot et Soubise; les Chevreuse deux : Luynes et Chaulnes. Mais comment soutiennent-ils leurs rangs, ces derniers héritiers des grands noms de la France? En épousant des filles de finances. Cela s'appelait *fumer ses terres*. Ou bien on se jetait dans le commerce. On se rappelle sous la Régence les procès du duc de La Force, qui avait trois boutiques d'épiceries. Le comte de Lauraguais était fabricant de porcelaine; un Praslin était marchand de baudriers et de casques; M. de Maillebois avait un chantier; M. de Guémenée faisait mieux, il faisait banqueroute.

Mais on entretenait des courtisanes à mille louis par mois; mais on couvrait de diamants les artistes en renom.

Il y a plus, le grand reproche que la noblesse fit à Louis XV, ce ne fut point d'avoir pris ses maîtresses parmi les femmes de la bourgeoisie, parmi les filles du peuple et même parmi les filles publiques, ce fut de ne pas les avoir prises dans les familles de la noblesse, et de la priver ainsi d'une prérogative qu'elle se croyait acquise.

Aussi, quand on apprit la fondation du Parc-aux-Cerfs, les demandes plurent-elles de tous côtés, de la part des mères, des frères, des pères. Ils recommandaient leurs sœurs, ils recommandaient leurs filles.

Calcul fait, on a reconnu que mille jeunes filles, à peu près de toutes classes, de tous rangs, y ont été renfermées.

LUUIS XV Ce (ju'elles ont coûté à l'État, nous le verrons au chapitre des économistes. ' .\u milieu de toute cette noblesse, rpicls hommes restaient ayam iinehiue valeur. Ils sont faciles à compter. Le duc do Piichclieu, brave, mais dont la galanterie a fort contribué pour son compte, à la démoralisation du siècle. Le imiréehal de llrissac, original par esprit de chevalerie antiipie, ipii voit le goutîre où l'on va et qui prétend que le chancelier Maupeou nous démonarchise. Le duc de Noailles, qui avait le privilège de dire au feu roi les vérités les plus dures. Le duc de Duras enfin, et le duc de Bcauvau, qui viennent de piéférer la perle de leur gouvernement à l'adhésion au système du chancelier, et qui protestent contre le lit de justice. Écoutez ce que Voltaire dit, du reste, des courtisans qui Vont en p<iste à Versailles («Aiiyer les roépris Ott'iU reviennent soudain rendre en poste à Parts. , Par noblesse, nous entendons toujours, bien entendu, la haute noblesse, c'est-à-dire les geiililshomiiies illustrés |>ar les honneurs militaires ou par les grandes charges de la cour. Tout ce qui était robe, remontàt-il à la création du monde, ne peut être compris dans cette classe. Les robins dans aucun cas ne pouvaient manger avec les princes du sang, et leurs femmes ne pouvaient être présentées. Le moindre lieutenant d'infanterie, pourvu qu'il fût genUlhommc, passait devant le chancelier de France. Quant aux titres de marquis , vicomte et baron , ils ne signifiaient plus absolument rien. Le litre ne faisait pas la noblesse, car tout le monde prenait impudemment te titre. Exemple ; « Vous ôtes prié d'assister aux convoi, transport et enicrreraent de très-haute et très-puissante dame Élis.vbktii Doxte.ms, femme de très-haut et très-puissant seigneur Nicolas De.vujon, conseiller d'Élat, secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances de La Rochelle. » Digitized by Google

Ce qu'elles ont coûté à l'État, nous le verrons au chapitre des économistes.

Au milieu de toute cette noblesse, quels hommes restaient ayant quelque valeur.

Ils sont faciles à compter.

Le duc de Richelieu, brave, mais dont la galanterie a fort contribué pour son compte, à la démoralisation du siècle.

Le maréchal de Brissac, original par esprit de chevalerie antique, qui voit le gouffre où l'on va et qui prétend que le chancelier Maupeou nous démonarchise.

Le duc de Noailles, qui avait le privilége de dire au feu roi les vérités les plus dures.

Le duc de Duras enfin, et le duc de Beauvau, qui viennent de préférer la perte de leur gouvernement à l'adhésion au système du chancelier, et qui protestent contre le lit de justice.

Écoutez ce que Voltaire dit, du reste, des courtisans qui

> Vont en poste à Versailles essuyer les mépris
> Qu'ils reviennent soudain rendre en poste à Paris.

Par noblesse, nous entendons toujours, bien entendu, la haute noblesse, c'est-à-dire les gentilshommes illustrés par les honneurs militaires ou par les grandes charges de la cour. Tout ce qui était robe, remontât-il à la création du monde, ne peut être compris dans cette classe. Les robins dans aucun cas ne pouvaient manger avec les princes du sang, et leurs femmes ne pouvaient être présentées.

Le moindre lieutenant d'infanterie, pourvu qu'il fût gentilhomme, passait devant le chancelier de France.

Quant aux titres de marquis, vicomte et baron, ils ne signifiaient plus absolument rien. Le titre ne faisait pas la noblesse, car tout le monde prenait impudemment le titre. Exemple :

« Vous êtes prié d'assister aux convoi, transport et enterrement de *très-haute et très-puissante dame* Élisabeth Bontems, femme de *très-haut et très-puissant seigneur* Nicolas Beaujon, conseiller d'État, secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances de La Rochelle. »

390 LOUIS XV Qu’osl-cc que miiitre Kicolas Beimjon ? un financier parvenu. Aussi rablK'Terray, qui utilisait tout, trouvait moyen d'utiliser cette vanité. Toujours préoccupé d'accroître les impéts et d’aufrmenter la capitatiiui de Paris, il ordonna aux recevcui's de taxer les gens, non plus d'après la fortune, mais d'après les titres. Tous les marquis, comtes et vicomtes de contrebande, furent taxés comme de véritables barons, vicomtes, comtes et marquis. Trois jours après, les bureaux des publicains n’étaient remplis que de gens qui venaient se détitrer et demander gi-àce, mais inutilement; ils furent inscrits sur les rôles et purent désormais mettre leuis contributions parmi leurs preuves. Pîous avons dit le mot de la marquise de Qiaulnes à son fils, ipii refusait d'épouser la tille du sieur Bonnier, homme de rien, mais puissamment riche : — Vous ave?, tort, mon fils, les terres ruinées s’engraissent avec du fumier. Aus.si à l’heure^ où nous sommes arrivé>s, c’est-à-i!ire en 1774, pas une maison peut-être ne peut faire des chevaliers de .Malte sans dis[iense. [>e duc de Nevers avait épousé mademoiselle Quinaailt. Le comte d’IIérouville avait é|X)usé mademoiselle Lolotte, maîtresse (te l’arabassadeur d’Angleterre, te comte d’.Aliermale. Le marijtiLs de Moutiers avait épousé madenwiselle de Varennes, élève de madame Paris, une des premii-res entremetteuses de France. Un gentilhomme, un vrai, un représentant de la meilleure et de la plus antique noblesse, M. te marquis de Langeac, avait épousé madame Sabattin, maîtresse du duc de La Viillière, à Is conditioir expi-esse qu’il n’y toucherait pas. Enfin nous avons vu Guillaume du Barry épouser mademoiselle Linge pour faire une maîtresse titrée à Louis XV. L’honneur militaire est tombé dans le même discrédit. M. le comte r de La Lu?ernc et M. de La Maugerie s’accusent d’avoir voulu réciproquement s’assassiner, mais ils se gardent bien de se bidtre. Le comte de Maillebois est créé directeur général de la guerre, en récompense de ce qu’un proct’S sciuidalenx, don» on peut voir les détails dans toutes les gazettes du temps, prouve qu’il a trahi l’Etat. Le comte de Laiigeac est nommé chevalier de Suint-Louis quoiDigitized by Google

Qu'est-ce que maître *Nicolas Beaujon?* un financier parvenu. Aussi l'abbé Terray, qui utilisait tout, trouvait moyen d'utiliser cette vanité.

Toujours préoccupé d'accroître les impôts et d'augmenter la capitation de Paris, il ordonna aux receveurs de taxer les gens, non plus d'après la fortune, mais d'après les titres. Tous les marquis, comtes et vicomtes de contrebande, furent taxés comme de véritables barons, vicomtes, comtes et marquis. Trois jours après, les bureaux des publicains n'étaient remplis que de gens qui venaient se détitrer et demander grâce, mais inutilement; ils furent inscrits sur les rôles et purent désormais mettre leurs contributions parmi leurs preuves.

Nous avons dit le mot de la marquise de Chaulnes à son fils, qui refusait d'épouser la fille du sieur Bonnier, homme de rien, mais puissamment riche :

— Vous avez tort, mon fils, les terres ruinées s'engraissent avec du fumier. Aussi à l'heure où nous sommes arrivés, c'est-à-dire en 1774, pas une maison peut-être ne peut faire des chevaliers de Malte sans dispense.

Le duc de Nevers avait épousé mademoiselle Quinault.

Le comte d'Hérouville avait épousé mademoiselle Lolotte, maîtresse de l'ambassadeur d'Angleterre, le comte d'Abermale.

Le marquis de Moutiers avait épousé mademoiselle de Varennes, élève de madame Paris, une des premières entremetteuses de France.

Un gentilhomme, un vrai, un représentant de la meilleure et de la plus antique noblesse, M. le marquis de Langeac, avait épousé madame Sabattin, maîtresse du duc de La Vrillière, à la condition expresse qu'il n'y toucherait pas.

Enfin nous avons vu Guillaume du Barry épouser mademoiselle Lange pour faire une maîtresse titrée à Louis XV.

L'honneur militaire est tombé dans le même discrédit. M. le comte de La Luzerne et M. de La Maugerie s'accusent d'avoir voulu réciproquement s'assassiner, mais ils se gardent bien de se battre.

Le comte de Maillebois est créé directeur général de la guerre, en récompense de ce qu'un procès scandaleux, dont on peut voir les détails dans toutes les gazettes du temps, prouve qu'il a trahi l'État.

Le comte de Langeac est nommé chevalier de Saint-Louis quoi-

LOIIS XV 391 ([ii’il ait à |ieinc les années de services nécessjiires à cette récom(lensi!, pai'ce iinc le sieur Guérin , chirurgien du prince de Cunti, l’a insulté en sortant de l'Opéra et qu'il a gardé l’insulte. Un autre chevalier de Saint-Louis porte la queue du cardinal de Luyncs. L'histoire ne nous garde pas son nom, mais elle nous conserve le mot du marquis de Conllans. Un jour, le marquis se récrie contre cet usage qu'un cardinal puisse faire porter la queue de sa robe [var un gentilhomme. — Vous deviez pourtant savoir que cet usage existe, marquis, répond l’éminence, puisque j’ai eu autrefois un Conllans pour gentilhomme caudataire. — Cela se peut , répondit le marquis , il y a toujours eu dans notre famille de [rauvres hères qui, pour vivre, ont clé forcés de tirer le diable parla queue. Quant au clergé , il tenait école d’athéisme et de débauche. Comme les hautes prélatures étaient réservées à la noblesse, le clergé suivait la dissolution de la noblesse. L’évèque de Beauvais, qui fut depuis évcVjue de Sens , et qui avait prêché d’une manière si distinguée et si courageuse le carême devant le roi , révê(iue de Beauvais se trouvait exclu de l’épiscopat parce qu’il était fds de chapelier, tandis queM. de Li Roche-Aymon avait été fait cardinal sans difficulté, quoiqu’il vécût avec une femme qui l’avait fait père de sept enfants. Le cardinal de Bernis avait commencé par être un abbé fort mondain et un poète fort léger. On sait comment il était arrivé , en se faisant le complaisant de madame de Pompadour. M. de Montazet, archevêque de Lyon, qui, en sa qualité de primat des Gaules, avait réforme M. l’archevêque de Paris, avait vécu publiquement avec madame la duchesse de Mazarin. M. l’archevêque de Toulouse, Brieiine, que nous retrouverons plus lard, était athée ou à peu près. M. l'évêque de Senlis, académicien, quoiqu’il n'ait jamais écrit, ni lu, même scs maniloments, était parvenu par madame du Barry, comme .M. de Bernis par madame de Pompadour.
Digilized by Google

qu'il ait à peine les années de services nécessaires à cette récompense, parce que le sieur Guérin, chirurgien du prince de Conti, l'a insulté en sortant de l'Opéra et qu'il a gardé l'insulte.

Un autre chevalier de Saint-Louis porte la queue du cardinal de Luynes.

L'histoire ne nous garde pas son nom, mais elle nous conserve le mot du marquis de Conflans. Un jour, le marquis se récrie contre cet usage qu'un cardinal puisse faire porter la queue de sa robe par un gentilhomme.

— Vous deviez pourtant savoir que cet usage existe, marquis, répond l'éminence, puisque j'ai eu autrefois un Conflans pour gentilhomme caudataire.

— Cela se peut, répondit le marquis, il y a toujours eu dans notre famille de pauvres hères qui, pour vivre, ont été forcés de tirer le diable par la queue.

Quant au clergé, il tenait école d'athéisme et de débauche. Comme les hautes prélatures étaient réservées à la noblesse, le clergé suivait la dissolution de la noblesse. L'évêque de Beauvais, qui fut depuis évêque de Sens, et qui avait prêché d'une manière si distinguée et si courageuse le carême devant le roi, l'évêque de Beauvais se trouvait exclu de l'épiscopat parce qu'il était fils de chapelier, tandis que M. de La Roche-Aymon avait été fait cardinal sans difficulté, quoiqu'il vécût avec une femme qui l'avait fait père de sept enfants. Le cardinal de Bernis avait commencé par être un abbé fort mondain et un poëte fort léger.

On sait comment il était arrivé, en se faisant le complaisant de madame de Pompadour.

M. de Montazet, archevêque de Lyon, qui, en sa qualité de primat des Gaules, avait réformé M. l'archevêque de Paris, avait vécu publiquement avec madame la duchesse de Mazarin.

M. l'archevêque de Toulouse, Brienne, que nous retrouverons plus tard, était athée ou à peu près.

M. l'évêque de Senlis, académicien, quoiqu'il n'ait jamais écrit, ni lu, même ses mandements, était parvenu par madame du Barry, comme M. de Bernis par madame de Pompadour.

Tout cela délriiisait la société à l’envi, comme les vers détniisciit la carène d’un lv\liinenl, mordani, rongeant, [x;rçantjusiiu'à ce qu’ils aient fait chacun son trou , et que le bâtiment prenant l’eau, sombre et s'engloutisse. Au reste, la dissolution de la royauté, des princes, des nobles, du clergé et de la robe, était descendue aux basses classes; elles avaient, elles aussi, dans le Palais-Royal, leurs petits appartements; elles lisiiient le Sottisier, recueil de sales chansons du dix-huiliènic sUM'Ie; elles aehetaienl les brochures des sommateurs-ccrivains, dont le métier consistait à rançonner les grands, sous peine de divulguer leur conduite; enfin, elles feuilletaient les livres obscènes, et leur nondire était grand, étalés chez les bouquinistes. En effet, de 1700 à 1774 seulement, avaient paru Saturnin ou le Portier des Chartreux, sans nom d’auteur, public en 1760. L'Arélin moderne, par l’abbé Dulaurens, qui, tout en publiant VArétin moderne, en 1763, sous la rubrique de Rome, travaillait déjà au Compère Mathieu. Félicia ou mes Fredaines, publié vers 1770, par le chevalier de A'ereiat , sous la rubrique d’Amsterdam. t'énus en rut nu la l'ie d’une célèbre libertine, publié en T771 . L’Académie des Dames, Imitation de l'Aloisia, de Meui'sius : trois impressions. Le Sofa, de Crébillon fils. Les bijoux indiscrets et la Religieuse, de Diderot. Disons à notre gloire que, depuis le commencement du siècle, pas un livre pareil à ces livres n’a été publié. Mais alors on les publiait, mais alors le peuple les lisait, et le peuple, copiste des grands, en attendant qu’il fût leur ennemi , fais;nt parade de débauche, d’athéisme et d’incrédulité, riait de tout, des choses saintes, du patronage des nobles, débibiit de gros lazzis sur les monastères et les couvents, poursuivait de scs railleries un ecclé'siastiquc qui passait dans la rue, fréquentait jx:u les églises, mais fort les maisons de jeu, les restaurateurs, les guinguettes et les billards; enlin , commençait à déb,iptiser ses enfants de noms de saints, pour leur donner les noms des héros de la Grèce et de Rome.

Tout cela détruisait la société à l'envi, comme les vers détruisent la carène d'un bâtiment, mordant, rongeant, perçant jusqu'à ce qu'ils aient fait chacun son trou, et que le bâtiment prenant l'eau, sombre et s'engloutisse.

Au reste, la dissolution de la royauté, des princes, des nobles, du clergé et de la robe, était descendue aux basses classes; elles avaient, elles aussi, dans le Palais-Royal, leurs petits appartements; elles lisaient le Sottisier, recueil de sales chansons du dix-huitième siècle; elles achetaient les brochures des sommateurs-écrivains, dont le métier consistait à rançonner les grands, sous peine de divulguer leur conduite; enfin, elles feuilletaient les livres obscènes, et leur nombre était grand, étalés chez les bouquinistes.

En effet, de 1760 à 1774 seulement, avaient paru *Saturnin* ou le *Portier des Chartreux*, sans nom d'auteur, publié en 1760.

L'*Arétin moderne*, par l'abbé Dulaurens, qui, tout en publiant l'*Arétin moderne*, en 1763, sous la rubrique de Rome, travaillait déjà au *Compère Mathieu*.

Félicia ou *mes Fredaines*, publié vers 1770, par le chevalier de Nerciat, sous la rubrique d'Amsterdam.

Vénus en rut ou la *Vie d'une célèbre libertine*, publié en 1771.

L'*Académie des Dames, Imitation de l'Aloisia*, de Meursius : trois impressions.

Le *Sofa*, de Crébillon fils.

Les *Bijoux indiscrets* et la *Religieuse*, de Diderot.

Disons à notre gloire que, depuis le commencement du siècle, pas un livre pareil à ces livres n'a été publié.

Mais alors on les publiait, mais alors le peuple les lisait, et le peuple, copiste des grands, en attendant qu'il fût leur ennemi, faisait parade de débauche, d'athéisme et d'incrédulité, riait de tout, des choses saintes, du patronage des nobles, débitait de gros lazzis sur les monastères et les couvents, poursuivait de ses railleries un ecclésiastique qui passait dans la rue, fréquentait peu les églises, mais fort les maisons de jeu, les restaurateurs, les guinguettes et les billards; enfin, commençait à débaptiser ses enfants de noms de saints, pour leur donner les noms des héros de la Grèce et de Rome.

LOL'IS XV 393 En milre, on vcnnil d’établir iiuur lui la loteriect le Mont-de-l’iété’, ct‘s doux abimos ou plutôt cos deux égouts dans losquels j)cuvent s'engloutir à la lois l'argent et la moralité d'un peuple. FRANCS-MAÇONS, CUEVALIERS DO TEMPLE, ILLUMINES. Toute Société mystérieuse, fondée dans un but politique ou religieux a, selon la progression des grades qu occupent scs membres, des voyants et des aveugles : Les aveugles, qui se contentent du but apparent;' Les voyants, qui approfondissent lebutcaebé. Il en est de même de la Société des Francs-Maçons, qui, pour les Écossais, remonte au treiziéme sié-cle; pour les Allemands, au quinziéme ; pour les Français, au dix-huitième, et qui , pour les hommes de tous les pays qui veulent étudier sa marche à travers les siècles, se pcixl dans la somhre nuit des premiers temps. Les loges maçonniques commencèrent à éveiller l'inquiétude des gouvernements vers le milieu du dernier siècle. Ce sont les États de Hollande qui, les premiers, se préoccupent de cette Société mystérieuse, qui vient on ne sait de (lucl pays, qui marche vers on ne sait quel but, qui a un secret qu’elle ne révèle qu aux forts, après que ces lorts ont subi de terribles épreuves. Le 16 octobre 173a, des Maçons venus d’Angleterre s’asseinbleut à Amsterdam, dans une maison du Stil-Steig, qu’ils ont louée pour y tenir loge, quand une ioule fanatique, excitée par le clergé, envahit le lieu des séances, brise les meubles, et se livre aux actes de la plus brutale violence sur les membres de la Société qui n'ont point quitté la loge. I.es Francs-Maçons portent plainte; mais, bien qu’il soit lait droit à leur demande, les États généraux déclarent, le 30 du même mois/ct de la même anné'e 173a, que, quoique la coiidnile de.s membres de cette Société ne présente rien de dangereux pour la T. I. 60

Digitized by Google

En outre, on venait d'établir pour lui la loterie et le Mont-de-Piété, ces deux abimes ou plutôt ces deux égouts dans lesquels peuvent s'engloutir à la fois l'argent et la moralité d'un peuple.

FRANCS-MAÇONS, CHEVALIERS DU TEMPLE, ILLUMINÉS.

Toute Société mystérieuse, fondée dans un but politique ou religieux a, selon la progression des grades qu occupent ses membres, des *voyants* et des *aveugles :*

Les aveugles, qui se contentent du but apparent;

Les voyants, qui approfondissent le but caché.

Il en est de même de la Société des Francs-Maçons, qui, pour les Écossais, remonte au treizième siècle; pour les Allemands, au quinzième; pour les Français, au dix-huitième, et qui, pour les hommes de tous les pays qui veulent étudier sa marche à travers les siècles, se perd dans la sombre nuit des premiers temps.

Les loges maçonniques commencèrent à éveiller l'inquiétude des gouvernements vers le milieu du dernier siècle.

Ce sont les États de Hollande qui, les premiers, se préoccupent de cette Société mystérieuse, qui vient on ne sait de quel pays, qui marche vers on ne sait quel but, qui a un secret qu'elle ne révèle qu aux forts, après que ces forts ont subi de terribles épreuves.

Le 16 octobre 1735, des Maçons venus d'Angleterre s'assemblent à Amsterdam, dans une maison du Stil-Steig, qu'ils ont louée pour y tenir loge, quand une foule fanatique, excitée par le clergé, envahit le lieu des séances, brise les meubles, et se livre aux actes de la plus brutale violence sur les membres de la Société qui n'ont point quitté la loge.

Les Francs-Maçons portent plainte; mais, bien qu'il soit fait droit à leur demande, les États généraux déclarent, le 30 du même mois et de la même année 1735, que, quoique la conduite des membres de cette Société ne présente rien de dangereux pour la

304 LOUIS XV InuKluillilé puliliqiic , les asscinlilécs n’en sont pas moins interdites pour prévenir les mauvaises conséquences qui pourraient en résulter. Le 10 septembre 1737, la France suit l'exemple de la Hollande. Un commissaire de police, nommé Jean de l’Espinay, apprend qu'une assemblée de Freijs-Masons doit se tenir à l’enseigne de Saint-Bonncl, à la Rapcie-, il s'y transporte, déclare à ceux qu’il y trouve que de telles assemblées sont proliilH-es pr les dispositions générales des ordonnances du royaume, et par les arrêts des Parlements. Et les Freys-ifasons se retirent malgré les protestations du duc d'Antin, qui survient ptvndant la harangue do Jean de l’Espinay, cl qui le rudoie vertement. Un an apres, c’est le lieutenant de police Hérault lui-même qui procède contre les délinquants. Il se rend, de sa prsonne, le 27 décembre i738, àriiôlel de Soissons, rue des Deux-Ecus, airêteplusicui's frères, et les fait enfermer au For-l'Évéque. Le .3 juin 1 7 44, une sentence du Châtelet fait défense aux FrancsMaçons de se former en loges, et aux propriétaires de maisons ou cabareliers de les recevoir, sous jveine de pyer 3,000 fiuncsd’araondc. De son côté, en 1738, Clément XII lance, contre les Francs-.Macons la fameuse bulle d'excommunication renouvelée pr Clément XIV. C’est Jean-Gaston, dernier grand-duc de la maison de Medicis, qui prend, en 1737, ombrage des réunions maçonniques qui commencent à s’org,aniscr en Toscane, et ipii les dénonce à Clément XII comme propageant des doctrines condamnables. Iæ 1 8 février 1739, un écrit apologétique de la franc-maçonnerie, publié à Dublin, est brillé à Rome pr la main du Ixnirrean. Enfin, en 1748, le conseil de Berne les supprime pr toute la Suisse. Quelles causes réelles avaient motivé celte proscription en France, en Hollande, en Italie et en Suisse. C’est ce que nous allons essayer de raconter. Nous tie sommes point Franc-Maçon; par conséquent, nul ne purra nous reprocher de trahir les secrets. De la secte, ce que nous en savons, c’est donc purement (ît simplement ce que nos propres études nous ont appris. Digilized by Google

tranquillité publique, les assemblées n'en sont pas moins interdites pour prévenir les mauvaises conséquences qui pourraient en résulter.

Le 10 septembre 1737, la France suit l'exemple de la Hollande. Un commissaire de police, nommé Jean de l'Espinay, apprend qu'une assemblée de *Freys-Masons* doit se tenir à l'enseigne de Saint-Bonnel, à la Rapée; il s'y transporte, déclare à ceux qu'il y trouve que de telles assemblées sont prohibées par les dispositions générales des ordonnances du royaume, et par les arrêts des Parlements. Et les *Freys-Masons* se retirent malgré les protestations du duc d'Antin, qui survient pendant la harangue de Jean de l'Espinay, et qui le rudoie vertement.

Un an après, c'est le lieutenant de police Hérault lui-même qui procède contre les délinquants. Il se rend, de sa personne, le 27 décembre 1738, à l'hôtel de Soissons, rue des Deux-Écus, arrête plusieurs frères, et les fait enfermer au For-l'Évêque.

Le 5 juin 1744, une sentence du Châtelet fait défense aux Francs-Maçons de se former en loges, et aux propriétaires de maisons ou cabaretiers de les recevoir, sous peine de payer 3,000 francs d'amende.

De son côté, en 1738, Clément XII lance contre les Francs-Maçons la fameuse bulle d'excommunication renouvelée par Clément XIV.

C'est Jean-Gaston, dernier grand-duc de la maison de Médicis, qui prend, en 1737, ombrage des réunions maçonniques qui commencent à s'organiser en Toscane, et qui les dénonce à Clément XII comme propageant des doctrines condamnables.

Le 18 février 1739, un écrit apologétique de la franc-maçonnerie, publié à Dublin, est brûlé à Rome par la main du bourreau.

Enfin, en 1748, le conseil de Berne les supprime par toute la Suisse.

Quelles causes réelles avaient motivé cette proscription en France, en Hollande, en Italie et en Suisse. C'est ce que nous allons essayer de raconter.

Nous ne sommes point Franc-Maçon; par conséquent, nul ne pourra nous reprocher de trahir les secrets.

De la secte, ce que nous en savons, c'est donc purement et simplement ce que nos propres études nous ont appris.

LOUIS XV 3!)3 C’est loiijmii’s à l’Kgyple qu'il faut que notre société moderne reninnte |«iur chercher la source de toute science. La mystérieuse Égypte, fille de l’Inde et mère de la Grèce, est le lierccau de la civilisation ré|vanduc sur riiémisphcre occidental, et qui a descendu le Nil avec Éléphanliiie, Thèhcs et Memphis; puis, s'échevelant avec les canaux du Delta, s’est répandue fécondante sur le monde de Sardana|>alc, de N'ahonassar, d’Alexandre, d'.Annibal et de Jules G’sar. Chez les Égyptiens, chaque science éhiit soumise à un noviciat ou à des épreuves, afin que l'initiateur ou le maître fût bien assuré de la vocation de l’adepte ou de l’élève. TI en fut de l’architecture, et surtout de l’architecture sacrée, comme des autres branches de l’éducation : les jeunes gens qui se faisiiient instruire dans cet art étaient en même temps initiés aux mystères de la religion, et formaient, en dehors du sacerdoce, une caste ou une corporation qui, sur les dessins tracés par les prêtres, édifiaient les temples et autres monuments consacrés an culte des dieux. Ces architectes étaient tenus en grand honneur |«irmi les Égyptiens, et, dans les ruines de la ville de Syène, au milieu des tombeaux des premiers Pharaons de la dix-huitième dynastie, on distingue qnehpies s;ircophages appartenant à des chefs de travaux ou à des ins[H,H teurs des carrières de Silsilis (I). Les Égyptiens envoyèrent des colonies en Grèce : ces colonies y portèrent avec elles leurs mystères et leurs institutions; seulement, les dieux primitifs, nommés dans une autre langue, prirent d’autres noms ; Osiris s’appela Bacchiis ou Dionysos, Isis s’appela Gérés, la Pamélia égyptienne ne fut plus que la Dionysia grecque; rien d’étonnant , par conséipient , que la secte des architectes sacrés se retrouve eu Grèce comme en Égypte. Les prêtres de Dionysos ou de Bacchus élèvent les prcmici-s théâtres, instituent les [ircmières représentations dramatiques ; Thespis, le créateur de la tragédie, avait vu dans un petit bourg de l’Attique, aux fêtes de Bacchus, un chanteur, monté sur une table, former une espèce de dialogue avec le choeur. Or, ces représenta(1) Clavel, flifk'ire de la Franc-}P:crmneric, Digitized by Google

390 I.OUIS XV lions iiriinitives, i[iie Tliesiiis avait vues et(|u'il perfectionna, étaient liées au culte du dieu, et les archi(cctes cliargcs de la construction de ces édifices tenaient au sacerdoce par l'initiation. On les appelait ouvriers dionysiens ou dionijsiastes. C'était raille ans avant notre ère environ. Ces ouvriers avaient le privilège exclusif de construire les temples , les théâtres, les édifices publics dans toute la contrée. Les ruines de ces édifices attestent encore aujounriiui la sublimité de leur art. Leur nombre alla s'augmentant et se réiwndant sur les contrées voisines de la Grèce. On les retrouve dans la Syrie, dans l'Inde, dans la Perse. Trois cents ansavant Jésus-Christ, les rois de PerRame leur donnent Teos pour demeure. Alors ils s'organisent,. et leur organisation offre une ressemblance parfaite avec celle des Francs-Maçons de la fin du dix-septième siècle. Ils ont une initiation particulière; ils ont des mots et des signes de reconnaissance. Us sont séparés en communautés, en collèges, en synodes, en sociétés, en loges enfin. Ces loges portent des litres spéciaux : Tune s'appelle la Communauté d' Altalc, l'autre la Communauté des compagnons d'Eschie. Chacune de ces tribus est dirigée par uu maître, surveillée par des presidents élus chaque année. Us s'apixillcnl frères; et, dans leui-s cérémonies mystérieuses, les frères se servent des outils de leurs professions. Us ont , à certainis époques , dis banquets et des assemblées générales. A ces banquets, ils portent des toasts symboliques; à ces assemblées générales, ils dècemenldcs prix aux plus habiles ouvriers. Parmi eux, point d'indigents; les plus riches leur doivent secours. Si un ouvrier est malade, chacun est obligé de venir à son aide; si le malade meurt et qu'il ail bien mérité de la confraternité, on lui élèvera un monument funéraire ilans le cimetière de Senerhissar et d'Esaki, comme aux architectes ses aïeux, on eu a, deux mille ans auparavant, élevé dans la ville de Syène. Allale, roi de Pergaraè, était affilié à celte société. Celle société était donc répandue, comme nous l'avous dit, en Egypte, en Grè-cc, eu jAsie-Mincurc,cn Syrie, dans la Perse et dans l'Inde. lai Phénicie, euglol)éo dans la Syrie, la Phénicie, qui couDigitized by Google

tions primitives, que Thespis avait vues et qu'il perfectionna, étaient liées au culte du dieu, et *les architectes* chargés de la construction de ces édifices tenaient au sacerdoce par l'initiation.

On les appelait *ouvriers dionysiens* ou *dionysiastes.*

C'était mille ans avant notre ère environ. Ces ouvriers avaient le privilége exclusif de construire les temples, les théâtres, les édifices publics dans toute la contrée. Les ruines de ces édifices attestent encore aujourd'hui la sublimité de leur art. Leur nombre alla s'augmentant et se répandant sur les contrées voisines de la Grèce. On les retrouve dans la Syrie, dans l'Inde, dans la Perse.

Trois cents ans avant Jésus-Christ, les rois de Pergame leur donnent Teos pour demeure. Alors ils s'organisent, et leur organisation offre une ressemblance parfaite avec celle des Francs-Maçons de la fin du dix-septième siècle.

Ils ont une initiation particulière; ils ont des mots et des signes de reconnaissance. Ils sont séparés en communautés, en colléges, en synodes, en sociétés, en loges enfin. Ces loges portent des titres spéciaux : l'une s'appelle *la Communauté d'Attale*, l'autre *la Communauté des compagnons d'Eschie*. Chacune de ces tribus est dirigée par un maître, surveillée par des présidents élus chaque année. Ils s'appellent frères; et, dans leurs cérémonies mystérieuses, les frères se servent des outils de leurs professions. Ils ont, à certaines époques, des banquets et des assemblées générales. A ces banquets, ils portent des toasts symboliques; à ces assemblées générales, ils décernent des prix aux plus habiles ouvriers. Parmi eux, point d'indigents; les plus riches leur doivent secours. Si un ouvrier est malade, chacun est obligé de venir à son aide; si le malade meurt et qu'il ait bien mérité de la confraternité, on lui élèvera un monument funéraire dans le cimetière de Senerhissar et d'Esaki, comme aux architectes ses aïeux, on en a, deux mille ans auparavant, élevé dans la ville de Syène.

Attale, roi de Pergame, était affilié à cette société.

Cette société était donc répandue, comme nous l'avons dit, en Égypte, en Grèce, en Asie-Mineure, en Syrie, dans la Perse et dans l'Inde. La Phénicie, englobée dans la Syrie, la Phénicie, qui con-

Loms XV 397 sisUiit en une langue île terre, s’élendant le long des côtes de la Méditerranée, depuis Aradus jusqu'à Tyr, avait des établissements pareils. De leur côté, les Juifs, qui venaient d'figypte comme les Phéniciens, avaient fait en Égypte le métier de maçons. De là, malgré la répugnance des Juifs pour se mêler à aucune autre nation, de là le mélange de maçons juifs et de maçons phéniciens pour la construction du temple de Salomon, construit, dit Jost'phc, sur le même plan que celui d'IIerculc et d'iUlarté à Tyr. Or, ces ouvriers qui bâtissaient le temple et qui ne (wrlaient pas tous la même langue, puisque les uns étaient Égy ptiens, les autres Juifs, les autres Phéniciens, ces ouvTiers se reconnaissaient entre eux au moyen de mots et de signes secrets, qui étaient les mêmes pour les maçons de toutes les contrées. De là cette communication facile établie entre la Judée et la Phé-nicie. Voilà [wurquoi le roi de Tvt autorise Salomon à couper les plus Ihsiux cèdres du mont Liban; voilà pourquoi, sur sa demande, il lui envoie Hiram, son architecte, homme très-habile et qui est comme son père; voilà pourquoi il fait mettre sur des radeaux les boiscoui)és, et, par des radeaux, les fait transporter à Joppé, d'où facilement Salomon les fera transporter à Jérusalem. « Et Salomon fit le dénombrement de tous les prosélytes qui sc trouvaient dans la terre d'Israël, depuis le dénombrement qu’en avait fuit Davidson père, et il en trouva cent cinquante-trois mille six cents. « 11 en choisit soixante-dix mille pour porter les fardeaux, quatrevingt mille pour tailler les pierres dans les montagnes, et trois mille six cents pour diriger les travaux (1). » Hiram dirigea toute cette œuvre. Nous verrons plus tard ce que la tradition maçonnique emprunte à ces deux chapitres de la Bible, consacrés à la construction et à la description du temple. Aloi's , dit Scaliger, sc forma une société , qui se chargea d'entre(4) Les P<irâ(ipoméne^, chapitre u. Digilized by Google

sistait en une langue de terre, s'étendant le long des côtes de la Méditerranée, depuis Aradus jusqu'à Tyr, avait des établissements pareils.

De leur côté, les Juifs, qui venaient d'Égypte comme les Phéniciens, avaient fait en Égypte le *métier de maçons*.

De là, malgré la répugnance des Juifs pour se mêler à aucune autre nation, de là le mélange de *maçons* juifs et de maçons phéniciens pour la construction du temple de Salomon, construit, dit Josèphe, sur le même plan que celui d'Hercule et d'Astarté à Tyr.

Or, ces ouvriers qui bâtissaient le temple et qui ne parlaient pas tous la même langue, puisque les uns étaient Égyptiens, les autres Juifs, les autres Phéniciens, ces ouvriers se reconnaissaient entre eux au moyen de mots et de signes secrets, qui étaient les mêmes pour les maçons de toutes les contrées.

De là cette communication facile établie entre la Judée et la Phénicie. Voilà pourquoi le roi de Tyr autorise Salomon à couper les plus beaux cèdres du mont Liban; voilà pourquoi, sur sa demande, il lui envoie Hiram, son architecte, homme très-habile et qui est comme son père; voilà pourquoi il fait mettre sur des radeaux les bois coupés, et, par des radeaux, les fait transporter à Joppé, d'où facilement Salomon les fera transporter à Jérusalem.

« Et Salomon fit le dénombrement de tous les *prosélytes* qui se trouvaient dans la terre d'Israël, depuis le dénombrement qu'en avait fait David son père, et il en trouva cent cinquante-trois mille six cents.

« Il en choisit soixante-dix mille pour porter les fardeaux, quatre-vingt mille pour tailler les pierres dans les montagnes, et *trois mille six cents pour diriger les travaux* (1). »

Hiram dirigea toute cette œuvre.

Nous verrons plus tard ce que la tradition maçonnique emprunte à ces deux chapitres de la Bible, consacrés à la construction et à la description du temple.

Alors, dit Scaliger, se forma une société, qui se chargea d'entre-

(1) Les *Paralipomènes*, chapitre II.

398 LOUIS XV tenir le temple et d'ea orner les portiques, cl dont les membi'es prirent le nom de clievalien du temple de Jérusalem. Du sein de cette société des chevaliers du temple de Jérusalem sort la secte des cssenciers, à laquelle, dit Eusèbc, Jésus fut initié, et qui est la mère du christianisme (1). Les essenciers avaient des mystères et une initiation. Les aspirants y étaient soumis à un long temps d'épreuve. Après leur réception, ils portaient le tablier blanc. Lorsqu'ils écoutaient les instructions de leurs chefs, ils tenaient la main droite sur la poitrine, un peu audessous du menton, et la gauche plus lias, le long du côté, ("est la pose de Vénus en pleurs, après la mort d' Adonis, de Vénus dont les mystères tout phéniciens étaient célébrés à Tyr, d'où était venu Hiram. Trois mille ans après, c'est encore, dans certaines circonstances, la pose des francs-maçons modernes. Ijcs ouvriers du temple apparaissent à Rome sous Numa. Sept cent quatorze ans avant notre ère; il s'établit à Rome des cavllégos d'architectes, collegia [abrorum. Les organisateurs furent dcsGiecs que Nunia ht venir de l'Attique. Ces sociétés portent aussi le nom de fraternilates. . Ces sociétés, ces fraternités, ces collèges d'architectes avaient des franchises particulières, une juridiction et des juges distincts; ils jouissaient de l'immunité des contributions, immunité qui leur fut continuée à travers l'empire et dans le moyen âge, et d'où ils prirent leurs noms de maçons libres et de francs-maçons. La plus fameuse communauté de maçons libres était celle de la ville deCôrae,que l'on nommait magistri Comacini, c'est-à-dire maîtres de Côme. Ce sont ces communautés qui couvrent l'Ralie d'édifices religieux, tandis que quelques-unes d'entre elles se constituent en une gi ande association, passent les Alpes d'un cété, les Apennins de l'autre, et se répandent dans tous les pays où le catholicisme manque d'églises et de monastères; alors ces communautés de maçons libres ne se (1} Voir Phiion, Pline el Joaephe. Digilized by Google

tenir le temple et d'en orner les portiques, et dont les membres prirent le nom de *chevaliers du temple de Jérusalem.*

Du sein de cette société des chevaliers du temple de Jérusalem sort la secte des essenciers, à laquelle, dit Eusèbe, Jésus fut initié, et qui est la mère du christianisme (1).

Les essenciers avaient des mystères et une initiation. Les aspirants y étaient soumis à un long temps d'épreuve. Après leur réception, ils portaient le tablier blanc. Lorsqu'ils écoutaient les instructions de leurs chefs, ils tenaient la main droite sur la poitrine, un peu au-dessous du menton, et la gauche plus bas, le long du côté. C'est la pose de Vénus en pleurs, après la mort d'Adonis, de Vénus dont les mystères tout phéniciens étaient célébrés à Tyr, d'où était venu Hiram.

Trois mille ans après, c'est encore, dans certaines circonstances, la pose des francs-maçons modernes.

Les ouvriers du temple apparaissent à Rome sous Numa. Sept cent quatorze ans avant notre ère; il s'établit à Rome des colléges d'architectes, *collegia fabrorum.* Les organisateurs furent des Grecs que Numa fit venir de l'Attique. Ces sociétés portent aussi le nom de *fraternitates.*

Ces sociétés, ces fraternités, ces colléges d'architectes avaient des franchises particulières, une juridiction et des juges distincts; ils jouissaient de l'immunité des contributions, immunité qui leur fut continuée à travers l'empire et dans le moyen âge, et d'où ils prirent leurs noms de maçons libres et de francs-maçons.

La plus fameuse communauté de maçons libres était celle de la ville de Côme, que l'on nommait *magistri Comacini,* c'est-à-dire maîtres de Côme.

Ce sont ces communautés qui couvrent l'Italie d'édifices religieux, tandis que quelques-unes d'entre elles se constituent en une grande association, passent les Alpes d'un côté, les Apennins de l'autre, et se répandent dans tous les pays où le catholicisme manque d'églises et de monastères; alors ces communautés de maçons libres ne se

(1) Voir Philon, Pline et Josèphe.

LOUIS IT 39d tomposent plus seulement d'Italiens, mais de Grecs, d'Espagnols, de Français, de Portugais, de Belges, d'Anglais et d'Allemands. Vers la lin du quinziéme siècle, des personnes admises dans ces sociétés industrielles et artistiques, en qualité de membres d'honneur et de patrons, commencèrent à former des sociétés particulières, qui abandonnent le côté matériel et commencent à fonder le côté mystique, En 1512, Florence nous offre l'exemple d'une de ces sociétis de savants et de peisonnages politiques. Scs symboles sont la truelle, le marteau et l'équerre; son |iatron est celui des maçons d'Ecosse, saint André. En attendant^ les sociétés artistiques accomplissent leur grande oeuvre : ce sont elles qui sèment par l'Europe ces gigantesques efflloresccnces de granit qui font encore aujourd'hui l'admiration du poète et le désespoir des architectes. Au treizième et au quatorzième siècle, elles élèvent les cathédrales de Cologne et de Munster; en 1440, celle de Valenciennes; en 1383, le couvent de Balattra en Portugal, le monastère du mont Cassin en Italie. Ainsi à Wurtzbourg, devant la porte de la chambre des morts, deux colonnes s'élèvent, portant l'une sur son chapiteau le mot Jacliin, et l'autia sur son fnt le mot Booz qui appartiennent tous deux au répcrtoiia maçonnù^uc. Ainsi, entin. In tigure du Christ qui occupe le faite du portail de droite de l'église Saint-Denis a la main gauche en équerre sur la |>oitrinc , à la hauteur du menton , position familière encore à nos francs-maçons actuels. Les renseignements les plus exacts que nous possédions sur les sociétés maçonniques de cette époque sont ceux qui nous sont conservés par l'abbé Grandidier. Ces renseignements, il les a puisés dans un vieux registre de la compagnie des maçons de Strasbourg, qui ont bâti la cathédrale. L'œuvre merveilleuse a été commencée en 1277, sous la direction d'Hervin, deSIcinbach, et a été achevée en 1439 seulement. I.es maçons qui élevaient le monument étaient divisés en trois catégories : maîtres, maçons et apprentis. Us s'assemblaient dans une /nitte-mauria ;■ ils prenaient pour emblèmes les outils de leur profession : l'éipierre, le compas, le niveau. Us se reconnaissaient ù des signes particuliers; ils admettaient comme des associés Digilized by Coogle

composent plus seulement d'Italiens, mais de Grecs, d'Espagnols, de Français, de Portugais, de Belges, d'Anglais et d'Allemands.

Vers la fin du quinzième siècle, des personnes admises dans ces sociétés industrielles et artistiques, en qualité de membres d'honneur et de patrons, commencèrent à former des sociétés particulières, qui abandonnent le côté matériel et commencent à fonder le côté mystique. En 1512, Florence nous offre l'exemple d'une de ces sociétés de savants et de personnages politiques. Ses symboles sont la truelle, le marteau et l'équerre; son patron est celui des maçons d'Écosse, saint André.

En attendant, les sociétés artistiques accomplissent leur grande œuvre : ce sont elles qui sèment par l'Europe ces gigantesques efflorescences de granit qui font encore aujourd'hui l'admiration du poëte et le désespoir des architectes. Au treizième et au quatorzième siècle, elles élèvent les cathédrales de Cologne et de Munster; en 1440, celle de Valenciennes; en 1385, le couvent de Balattra en Portugal, le monastère du mont Cassin en Italie. Ainsi à Wurtzbourg, devant la porte de la chambre des morts, deux colonnes s'élèvent, portant l'une sur son chapiteau le mot Jachin, et l'autre sur son fût le mot Booz qui appartiennent tous deux au répertoire maçonnique. Ainsi, enfin, la figure du Christ qui occupe le faîte du portail de droite de l'église Saint-Denis a la main gauche en équerre sur la poitrine, à la hauteur du menton, position familière encore à nos francs-maçons actuels.

Les renseignements les plus exacts que nous possédions sur les sociétés maçonniques de cette époque sont ceux qui nous sont conservés par l'abbé Grandidier. Ces renseignements, il les a puisés dans un vieux registre de la compagnie des maçons de Strasbourg, qui ont bâti la cathédrale. L'œuvre merveilleuse a été commencée en 1277, sous la direction d'Hervin, de Steinbach, et a été achevée en 1439 seulement. Les maçons qui élevaient le monument étaient divisés en trois catégories : maîtres, maçons et apprentis. Ils s'assemblaient dans une *hutte*-mauria; ils prenaient pour emblèmes les outils de leur profession : l'équerre, le compas, le niveau. Ils se reconnaissaient à des signes particuliers; ils admettaient comme des associés

400 t.OLlS XV libres des personnes qui n’exerçaient pas la profession de maçons; enfin ce signe bien connu servait de marque à Jean Gziensinger, éditeur à Slraslwurg en 1525. A Straslwurg comme partout, ces corporations avaient un clief qui gouvernait la troupe, et sur dix hommes, un maître qui dirigeait les neuf autres. Mais c'est en Angleterre surtout que les mystères maçonniipies légués (tar les Romains, un instant non pas perdus, mais elTrayés pour ainsi dire par les guerres des Pietés, des Scots et des Saxons, reparaissent dés que ces derniers sont les paisibles dominateurs de l'ile. Aussitôt aux débris des traditions nationales ils adjoignent les puissances extérieures : ils ap;iellcnt en Anglcteri'c les architectes de France, d’Italie, d’Esiiagne, de Constantinople, qui se retirent, il est vrai, devant les invasions des Danois, mais dont le contact a suffi pour raviver tous les vieux instincts maçonniques, auxquels Althestan, petit-fils d’Alfred le Grand, donne une nouvelle vie en faisant bâtir plusieuis églises et plusieurs palais. En outre, dans une assemblée générale de la confraternité qui se tient à York au mois de juin 926, et que préside Cowen, le plus jeune des fils du roi, un code de lois à l’usage des maçons d’Angleterre est colligé, déliattu, arrêté. Bientôt l’agrégation aux sociétés maçonniques devient une mode; des princes, des rois se font recevoir et s’honorent du titre de grandsinaili'es. C’est alors que l’ordre du Temple apparaît et avec son esprit d’ambition, comprend ce que l’on peut faire de ce réseau d’associations qui couvre le monde. Il s’empare des loges maçonniques en Allemagne, en France, en Italie, voile ses projets politiques sous la philantropie de ses travaux ; jette des ponts, bâtit des hospices, trace des chemins ([ui portent encore leurs noms, entretient les trois routes romaines en Espagne, élève avec la rapidité de la féerie ces mille églises à clochers de pierre que la tradition populaire leur attribue encore aujourd’hui, et <|ui dressent leur arête de granit en France, en Espagne et en Italie; en Italie surtout, où elles s’appellent encore églises delta tnassone ou délia maccione, c’est-à-dire de la Maçounerie. Digitized by Google

libres des personnes qui n'exerçaient pas la profession de maçons; enfin ce signe bien connu servait de marque à Jean Gziensinger, éditeur à Strasbourg en 1525.

A Strasbourg comme partout, ces corporations avaient un chef qui gouvernait la troupe, et sur dix hommes, un maître qui dirigeait les neuf autres.

Mais c'est en Angleterre surtout que les mystères maçonniques légués par les Romains, un instant non pas perdus, mais effrayés pour ainsi dire par les guerres des Pictes, des Scots et des Saxons, reparaissent dès que ces derniers sont les paisibles dominateurs de l'île. Aussitôt aux débris des traditions nationales ils adjoignent les puissances extérieures : ils appellent en Angleterre les architectes de France, d'Italie, d'Espagne, de Constantinople, qui se retirent, il est vrai, devant les invasions des Danois, mais dont le contact a suffi pour raviver tous les vieux instincts maçonniques, auxquels Althestan, petit-fils d'Alfred le Grand, donne une nouvelle vie en faisant bâtir plusieurs églises et plusieurs palais. En outre, dans une assemblée générale de la confraternité qui se tient à York au mois de juin 926, et que préside Cowen, le plus jeune des fils du roi, un code de lois à l'usage des maçons d'Angleterre est colligé, débattu, arrêté.

Bientôt l'agrégation aux sociétés maçonniques devient une mode; des princes, des rois se font recevoir et s'honorent du titre de grands-maîtres. C'est alors que l'ordre du Temple apparaît et avec son esprit d'ambition, comprend ce que l'on peut faire de ce réseau d'associations qui couvre le monde. Il s'empare des loges maçonniques en Allemagne, en France, en Italie, voile ses projets politiques sous la philantropie de ses travaux : jette des ponts, bâtit des hospices, trace des chemins qui portent encore leurs noms, entretient les trois routes romaines en Espagne, élève avec la rapidité de la féerie ces mille églises à clochers de pierre que la tradition populaire leur attribue encore aujourd'hui, et qui dressent leur arête de granit en France, en Espagne et en Italie; en Italie surtout, où elles s'appellent encore églises *della massone* ou *della maccione*, c'est-à-dire de la Maçonnerie.

I.OUIS XV 401 Pour acquérir plus de force, la maçonnerie anglaise avait besoin de la perscculion. Gitle |x;rséculion ne lui manqua point. A l'instigation de rév&juc de Winchester, tuteur de Henri VI, alors mineur, un édit fut (K)rté contre elle en 1425, et le 27 décembre 1501, la confraternité tenant son assemblée annuelle à York, la reine Élisabeth envoya un détachement d'hommes d'armes, afin de la dissoudre; mais ces hommes d'armes, au lieu de procéder à la dissolution de l'assemblée et à l'évacuation de la loge, furent introduits dans le temple, convaincus qu'il ne s'y passait rien de contraire au respect dû à la reine et à l'obéissance due aux lois du royaume, et reçus maçons eux-mémes après avoir été soumis aux épreuves. Dis lors, Élisabeth renonce à persécuter les maçons, et rend un édit <|ui abroge celui de Henri VI. Én Écosse, la maçonnerie prend les mêmes proportions; seulement en 1437, Jacques H retire aux maçons l'élection du grandmaître, et confère cette charge à Williams Sainte-Clair, baron de Uüsslyn, et à ses héritière en ligne directe, hérédité confirmi-e en 1 650 [lar les maçons écossais. Enfin en 1703, la loge de Saint-Paul à Londres, aujourd'hui l'Antiquité, n* 2, prit une décision qui changea entièrement la face de la confrérie. Cette décision arrête : « Que les privilèges de la maçormerie ne seront plus désormais le privilège exclusif des maçons contractants, et que les hommes des dilférentes professions seront appelés à en jouir, pourvu qu'ils soient régulièrement approuvés et initiés dans l'ordre. » Du jour de cette dé'cision, rendue au TOmmenceraent du siècle philosuphii|uc (]ui devait produire les Voltaire, les Rousseau, les Montesquieu, les Diderot, les d'Alcmlœrt, les Raynal, les Helvétius et les d'Holbach, date la nouvelle ère de la maçonnerie. De cette époque aussi, selon toute probabilité, date sa transformation. D'artistiqucclle devient politique, et va accomplir au profit de la liberté l'a'uvre que les chevaliers du Temple avaient voulu lui mettre entre les mains au profit de leur ambition, et qui, si largement commencée, avait été tout à coup interrompue par le procès des chevaliers du Temple et le supplice du graud-maitre. T. I. 61

lOlIS XV Mninloniiiil laissons de riiistoirc île la maçonnerie île M. Cla\el à rhisloire ilii jacnliinisme ilu Père Bai i nel et au proei's de Oçelinsli o. Il s'en faut de Ijeaucuup que l'alilié B.irniel envisage la frane-inaçonnerie sous cet as[)ei’t innocent que lui accorde l'Iiistoricn moderne; le Père liaiTuel voit au contraire dans la franc-maçonnerie une conspiration permanente contre la royauté, dont les granilsmailrcs (tendant l'antiquité, dont les templiers [lendant le inoven Age , et di.nt les rose-croix dans les tenqis modernes ont seuls connu le secret. Ainsi, selon M. Clavel, voici le secret n'ivélé aux maitres. Nous copions textuel lenieid. Héram-.AIii, ivlèbre architecte, avait été envoyé à Salomon (lar Héram, roi de Tyr, [lour diriger lis travaux de construction du lenqile de Jérusalem. la; nombre des ouvriers était immense : Iléram-.\bi les distribua eu trois classes, qui reçurent chacune un salaire prii|iorlionné au degré d'habileté qui les distinguait. Ces ti'ois classes étaient celles d'apprentis, de com|xignons et de maitres. la's apprentis, les coni()agnons et les maîtres avaient leurs mystères (kii'tionliei's et se reconnaissaient entre eux à l'aide de signes, de mots et d'attoncheineids qui leur étaient propres.^ la» apprentis touchaient leur salaire à la colonne 15, les compagnons à la colonne J, les maities dans la chandire du milieu, et le salaire n’était délivré par les (layeuis du lenqilc à l'ouvrier qui se pri'»entait pour le recevoir, que lorsqu’il avait été scrupuleusement luilé dans son grade. Trois com(«gnons, voyant que la construction du tem|)le approchait de sa tin, cl qu’ils n’avaient |iu encore ohicnir les mots de maîtres, lésolurcnt de lis arracher \>ar la force au res[icttable lîénim, afin de (xisser (HUir maitres dans d’autres |)ays et de s'eu f.iire adjuger la paie. Ces trois misérahles, aiqieli» Juivclas, Jubelos et Jiibelum, savaient que llëram allait tous les jours à midi faire sa prière dans le tein|)lc (leudant que les ouvriers se rc()osaicnt. Ils l’é|iièrcnt, et dès qu’ils le virent dans le tenqile, ils s’embusquèrent à chacune îles (nirles, Julwlas à celle du midi, Jnlielos à celle d’occident, Jiibelum à colle de l’orient; là, ils attendirent qu’il se (iixqiaràt à sortir, llëram se dirigea d’abord vers la porte du midi; il y trouva Juhelas, qui Digitized by Google

Maintenant passons de l'histoire de la maçonnerie de M. Clavel à l'histoire du jacobinisme du Père Barruel et au procès de Cagliostro.

Il s'en faut de beaucoup que l'abbé Barruel envisage la franc-maçonnerie sous cet aspect innocent que lui accorde l'historien moderne; le Père Barruel voit au contraire dans la franc-maçonnerie une conspiration permanente contre la royauté, dont les grands-maîtres pendant l'antiquité, dont les templiers pendant le moyen âge, et dont les rose-croix dans les temps modernes ont seuls connu le secret.

Ainsi, selon M. Clavel, voici le secret révélé aux maîtres. Nous copions textuellement.

Héram-Abi, célèbre architecte, avait été envoyé à Salomon par Héram, roi de Tyr, pour diriger les travaux de construction du temple de Jérusalem. Le nombre des ouvriers était immense : Héram-Abi les distribua en trois classes, qui reçurent chacune un salaire proportionné au degré d'habileté qui les distinguait. Ces trois classes étaient celles d'apprentis, de compagnons et de maîtres. Les apprentis, les compagnons et les maîtres avaient leurs mystères particuliers et se reconnaissaient entre eux à l'aide de signes, de mots et d'attouchements qui leur étaient propres. Les apprentis touchaient leur salaire à la colonne B, les compagnons à la colonne J, les maîtres dans la chambre du milieu, et le salaire n'était délivré par les payeurs du temple à l'ouvrier qui se présentait pour le recevoir, que lorsqu'il avait été scrupuleusement *tuilé* dans son grade. Trois compagnons, voyant que la construction du temple approchait de sa fin, et qu'ils n'avaient pu encore obtenir les mots de maîtres, résolurent de les arracher par la force au respectable Héram, afin de passer pour maîtres dans d'autres pays et de s'en faire adjuger la paie. Ces trois misérables, appelés Jubelas, Jubelos et Jubelum, savaient que Héram allait tous les jours à midi faire sa prière dans le temple pendant que les ouvriers se reposaient. Ils l'épièrent, et dès qu'ils le virent dans le temple, ils s'embusquèrent à chacune des portes, Jubelas à celle du midi, Jubelos à celle d'occident, Jubelum à celle de l'orient; là, ils attendirent qu'il se préparât à sortir. Héram se dirigea d'abord vers la porte du midi; il y trouva Jubelas, qui

Lotus XV 40.1 H lui (Icniniidii le mol de maître, el c|ui, sur sou refus de le lui donner avaul qu'il eût Hui son tenqis, lui asséna en travers la gorge un coup viuient d'une règle de vingl-ajuati-e pouces dont il était armé. Iléram-Abi s'enfuit à la porte d'occident; il trouva là Jubelos, (pii . ne (snivant pas plus que Jubclas obtenir de lui le mot de maitio, lui |K)rta au cœur un coup furieux avec une équerre eu fer. Kbnmlé du coup, Iléram-.Abi recueillit ce i|ui lui restait de forces cl tenta de sc sauver |vir la porte de l'orient. Il y trouva Julxdum, (pii lui demanda, comme scs deux complices, le mot 'de maître, et qui n'obtenant pas plus de succès, lui déchargea sur le front un si ternble coup de maillet, iju'il l'ctendit mort à scs pieds. Ixs trois assassins s'etant rejoints, se demandèrent réciproquement la parole de mailrc. Voyant iiu'ils n'avaient pu l'arnicher à lléiam, et désespérés de n'avoir tiré aucun profit de leur crime, ils ne songèrent [lins (pi'à en faire disparaître les traces. A cet elfet , ils enlevèrent le coqis et le cachèrent sous des décombres. La nuit venue, ils le portèrent hora de Jérusalem et allèrent l'enterrer au loin sur une montagne. Le rcsiicctablc lléram-.\bi ne paraissant plus aux travaux comme à l'ordinaire, Salomon ordonna à neuf maîtres de se mettre à sa recherche. Ces frères suivirent successivement idusieurs directions, et le deuxième jour, ils arrivèrent au sommet du Liban; là, un d'eux, accablé de fatigue, se reposa sur un tertre et s'a|ierçut que la terre qui formait ce tertre avait été remuée récemment. Aussil(àt il appela ses compagnons el leur fit part de sa remarque. Tous se mirent en devoir de fouiller la terre en cet endroit, et ils ne tardèrent pas à diÆouvrir le corps d'Héram-Abi. Us virent avec douleur que ce rcspeclable maître avait été assassiné. N'osant , par res[lect, {Hiusscr leur recherche plus loin, ils recouvrirent la fosse, et [Kiur en reconnaître la place, ils coupèrent une branche d'acacia (|u'ils plantèrent dessus. Alors ils se retirèrent vers Salomon, auquel ils firent leur rapiwrt. A cette triste nouvelle. Salomon se sentit (lonétré de la plus vive douleur. 11 jugea (jue la dépouille mortelle renfermée dans la fosse ne pouvait cire en effet que celle de sou grand architecte HéramAbi. Il ordonna aux neuf maîtres d'aller faire l'exhuraaliondu corp^

lui demanda le mot de maître, et qui, sur son refus de le lui donner avant qu'il eût fini son temps, lui asséna en travers la gorge un coup violent d'une règle de vingt-quatre pouces dont il était armé.

Héram-Abi s'enfuit à la porte d'occident; il trouva là Jubelos, qui, ne pouvant pas plus que Jubelas obtenir de lui le mot de maître, lui porta au cœur un coup furieux avec une équerre en fer.

Ébranlé du coup, Héram-Abi recueillit ce qui lui restait de forces et tenta de se sauver par la porte de l'orient. Il y trouva Jubelum, qui lui demanda, comme ses deux complices, le mot de maître, et qui n'obtenant pas plus de succès, lui déchargea sur le front un si terrible coup de maillet, qu'il l'étendit mort à ses pieds.

Les trois assassins s'étant rejoints, se demandèrent réciproquement la parole de maître. Voyant qu'ils n'avaient pu l'arracher à Héram, et désespérés de n'avoir tiré aucun profit de leur crime, ils ne songèrent plus qu'à en faire disparaître les traces. A cet effet, ils enlevèrent le corps et le cachèrent sous des décombres. La nuit venue, ils le portèrent hors de Jérusalem et allèrent l'enterrer au loin sur une montagne. Le respectable Héram-Abi ne paraissant plus aux travaux comme à l'ordinaire, Salomon ordonna à neuf maîtres de se mettre à sa recherche. Ces frères suivirent successivement plusieurs directions, et le deuxième jour, ils arrivèrent au sommet du Liban; là, un d'eux, accablé de fatigue, se reposa sur un tertre et s'aperçut que la terre qui formait ce tertre avait été remuée récemment. Aussitôt il appela ses compagnons et leur fit part de sa remarque. Tous se mirent en devoir de fouiller la terre en cet endroit, et ils ne tardèrent pas à découvrir le corps d'Héram-Abi. Ils virent avec douleur que ce respectable maître avait été assassiné. N'osant, par respect, pousser leur recherche plus loin, ils recouvrirent la fosse, et pour en reconnaître la place, ils coupèrent une branche d'acacia qu'ils plantèrent dessus.

Alors ils se retirèrent vers Salomon, auquel ils firent leur rapport.

A cette triste nouvelle, Salomon se sentit pénétré de la plus vive douleur. Il jugea que la dépouille mortelle renfermée dans la fosse ne pouvait être en effet que celle de son grand architecte Héram-Abi. Il ordonna aux neuf maîtres d'aller faire l'exhumation du corps

 et (le le rapporter à Jérusalem ; il leur recommanda parliculièrcmciit de (!lierrher sur lui la parole du maître, oliservaiit (pic s'ils ne la retrouvaient pas, c'est ([u'ils devaient en conclure (pi'elle était perdue. Dans ce cas, il .leur enjoignit de se Lien rajiiieler le gtste (pi'ils feraient et le mot (ju'ils profére raient à l'asiiect du (adavre, afin que ce signe et ce mol fussent désormais substitués au signe et à la parole perdus. Les neuf maîtres se revêtirent de tabliers et de gants blancs, et arrivés sur le mont Liban , ils firent la levée du corps. Voilà où s'arrête losecret du maître. C'est pour retrouver ce signe, c'est fiour retrouver ce mot, qiie la franc-maçonnerie a etc fondée, et depuis plus de trois mille ans, elle est inutilement à la recherche de ce mot et de ce signe. On comprend le désap|)oinlcmcnt d'un homme qui a passé pir les épreuves terribles de la franc-maçonnerie, ipii a été un an apprenti, deux ans compagnon, et (jui enfin arrivé au grade de maître où il aspire jxiur connaître le fameux secret, apprend que ce secret est encore à trouver, et ce n'est autre chose que le mol du guet donné jiar Hérani-Abi aux maîtres maçons qui bâtissaient le leni|ile! Il est vrai que, selon le Père Barruel, le secret maçonniipie a une bien aulre portée, et tandis qu'on donne pour le mystère de l'ordre aux grades inférieurs cotte fable de Héram-Abi; on raconte aux grades supérieurs cette histoire de Manès. Un mot sur Mauis d'abord. Manès ou Many est le fondateur de la secte des mauich("ens. Il na(piit en Perse, environ deux cent vingt ans après Jésus-Christ, et à l'âge de saint Jean, fut acheté par une riche veuve de la ville de Cté'siphon, ipii le fit instruire avec Iwaucoup de soin, l'alfranchit et lui lé'gua tous ses biens. Alors Manès adople la doctrine de Térébinlhe et de son maître l'Kgyptien Scytianus, cl se met à la [irofesser. Selon Manèsi, la création doit être attribuée à deux princijxîs ; l'un (essentiellement bon , (pii est Dieu ; l'autre essentiellement mauvais, qui est le diable, la matière cl les ténèbres. C'est du boudilhismecl du christianisme mêlés euscrablc, mais dans lesquels Zoroastre l'emporte sur Moïse.
Digitized by Google

et de le rapporter à Jérusalem; il leur recommanda particulièrement de chercher sur lui la parole du maître, observant que s'ils ne la retrouvaient pas, c'est qu'ils devaient en conclure qu'elle était perdue. Dans ce cas, il leur enjoignit de se bien rappeler le geste qu'ils feraient et le mot qu'ils prononceraient à l'aspect du cadavre, afin que ce signe et ce mot fussent désormais substitués au signe et à la parole perdus.

Les neuf maîtres se revêtirent de tabliers et de gants blancs, et arrivés sur le mont Liban, ils firent la levée du corps.

Voilà où s'arrête le secret du maître. C'est pour retrouver ce signe, c'est pour retrouver ce mot, que la franc-maçonnerie a été fondée, et depuis plus de trois mille ans, elle est inutilement à la recherche de ce mot et de ce signe.

On comprend le désappointement d'un homme qui a passé par les épreuves terribles de la franc-maçonnerie, qui a été un an apprenti, deux ans compagnon, et qui enfin arrivé au grade de maître où il aspire pour connaître le fameux secret, apprend que ce secret est encore à trouver, et ce n'est autre chose que le mot du guet donné par Héram-Abi aux maîtres maçons qui bâtissaient le temple!

Il est vrai que, selon le Père Barruel, le secret maçonnique a une bien autre portée, et tandis qu'on donne pour le mystère de l'ordre aux grades inférieurs cette fable de Héram-Abi; on raconte aux grades supérieurs cette histoire de Manès.

Un mot sur Manès d'abord.

Manès ou Many est le fondateur de la secte des manichéens. Il naquit en Perse, environ deux cent vingt ans après Jésus-Christ, et à l'âge de saint Jean, fut acheté par une riche veuve de la ville de Ctésiphon, qui le fit instruire avec beaucoup de soin, l'affranchit et lui légua tous ses biens. Alors Manès adopte la doctrine de Térébinthe et de son maître l'Égyptien Scytianus, et se met à la professer. Selon Manès, la création doit être attribuée à deux principes : l'un essentiellement bon, qui est Dieu; l'autre essentiellement mauvais, qui est le diable, la matière et les ténèbres. C'est du bouddhisme et du christianisme mêlés ensemble, mais dans lesquels Zoroastre l'emporte sur Moïse.

LOUIS XV 405 Scion Manès, l’Ancien Testamcnl est l’oeuvre du prince des ténèbres. Selon Mânes, Jésus-Christ, sorti de la lumière, est venu non en réalité, mais en esprit seulement pour sauver le genre humain. Lui-même n’élait autre i|ue le divin Paraclct annoncé à Jésus-Christ par ses disciples. Aussi prend-il le nom d’a|iétre du Christ; aussi publie-t-il son Evangile, dont le dogme est la métempsycose, la défense de tuer un animal quelconque,’ et l’alistineuce complète do ■toute es|K“cede viande, aussi envoie-t-il dans l’Inde, dans l’Égypte et dans la Chine, douze disciples à l'instar des douze api'itres; et la secte fait-elle tant de progiés que le roi de Perse, Schaliphour lui-même, se fait manichéen. Mais sa faveur n’est pas longue. Un tils du roi tomlie malade et meurt entre les mains de Mani's , qui avait promis sa guérison. Alors le roi abjure. Manès est mis en prison et menacé de mort. Il parvient à s’enfuir, et, fugitif, parcourt l'indoustan, la (>hinc , le Turkcsian où il vit en faisant de la peinture et de la sculpture , tout en débitant sa doctrine , en se faisant de nombreux adeptes. Enrm, voulant frapper l’esprit de ses contemporains par un miracle pareil ù celui de la résurrection, Manè-s dépose dans une caverne découverte par lui et inconnue de tous, des vivres pour un an, puis il annonce à ses disciples qu’il va monter au ciel, d’où il ne reviendra qu’aprt>s une année révolue, pour leur apporter les œuvres de Dieu. En effet, cette année passée dans la caverne, Manès apparut à ses disciples, doué, à ce qu’il disait, d’une seconde vue, et rapportant du ciel le livre de sa doctrine, (ju’il avait, |xnidant cette année de retraite, eu le temps de rédiger. Cemiracle donna à Manès une grande popularité, et comme vers le même temps Schaliphour, son jiersi'^ cuteur, était mort, et llorraanz I", son tils, lui avait succédé, celui-ci [icrmit à Manès de rentrer en Perse, le combla de bienfaits, et lui assigna pour demeure le rhùteau de Dcskcrch, qu’il fit hèilir exprès pour lui dans le Sè'istan. Ce fut la grande époque de Manès. Protégè'e par Ilormanz, sa doctrine lit de nombreux prosélytes. Alors aveuglé jiar le succès, il prit le litre de Paraclet, qu’il avait déjà annoncé lui avoir été destiné jiar Jèsus-Christ ; puis, sous ce litre, il écrivit à Marcel, homme renommé par sa fortune et sa piété. Marcel communiqua aussitét la

Selon Manès, l'Ancien Testament est l'œuvre du prince des ténèbres. Selon Manès, Jésus-Christ, sorti de la lumière, est venu non en réalité, mais en esprit seulement pour sauver le genre humain. Lui-même n'était autre que le divin Paraclet annoncé à Jésus-Christ par ses disciples. Aussi prend-il le nom d'apôtre du Christ; aussi publie-t-il son Évangile, dont le dogme est la métempsycose, la défense de tuer un animal quelconque, et l'abstinence complète de toute espèce de viande, aussi envoie-t-il dans l'Inde, dans l'Égypte et dans la Chine, douze disciples à l'instar des douze apôtres; et la secte fait-elle tant de progrès que le roi de Perse, Schahphour lui-même, se fait manichéen. Mais sa faveur n'est pas longue. Un fils du roi tombe malade et meurt entre les mains de Manès, qui avait promis sa guérison. Alors le roi abjure. Manès est mis en prison et menacé de mort. Il parvient à s'enfuir, et, fugitif, parcourt l'Indoustan, la Chine, le Turkestan où il vit en faisant de la peinture et de la sculpture, tout en débitant sa doctrine, en se faisant de nombreux adeptes. Enfin, voulant frapper l'esprit de ses contemporains par un miracle pareil à celui de la résurrection, Manès dépose dans une caverne découverte par lui et inconnue de tous, des vivres pour un an, puis il annonce à ses disciples qu'il va monter au ciel, d'où il ne reviendra qu'après une année révolue, pour leur apporter les œuvres de Dieu. En effet, cette année passée dans la caverne, Manès apparut à ses disciples, doué, à ce qu'il disait, d'une seconde vue, et rapportant du ciel le livre de sa doctrine, qu'il avait, pendant cette année de retraite, eu le temps de rédiger. Ce miracle donna à Manès une grande popularité, et comme vers le même temps Schahphour, son persécuteur, était mort, et Hormanz Ier, son fils, lui avait succédé, celui-ci permit à Manès de rentrer en Perse, le combla de bienfaits, et lui assigna pour demeure le château de Deskerch, qu'il fit bâtir exprès pour lui dans le Séistan.

Ce fut la grande époque de Manès. Protégée par Hormanz, sa doctrine fit de nombreux prosélytes. Alors aveuglé par le succès, il prit le titre de Paraclet, qu'il avait déjà annoncé lui avoir été destiné par Jésus-Christ; puis, sous ce titre, il écrivit à Marcel, homme renommé par sa fortune et sa piété. Marcel communiqua aussitôt la

406 i.ons XT lettre (le M.inès à Arcli('liiüs, ^viViuc deCiisear, qui engag(ïa Manès à venir le trouver et à entrer en confiireiu^e avec lui. Manis arrepta le (l(■•fi, vint, développa son système avec une grande subtilité et une protondo éloquence ; mais Arcliéliüs le réfiila complètement, et la doctrine catholiip.ie sortit victorieuse de la discussion. C'était un grand échec jimir Manés, mais ce n'était rien en comparaison de la disgrâce qui l'attendait. Horman/., son proUx-leiir, mourut , et Behram 1", son fils et son successeur, fanatique de l'ancien culte, résolut d'exterminer les manichéens et leur chef. Kn conscipicnce, (xir une feinte hienveillance, il inspira à Manis une fausse sécurité; ordonna que la doctrine du projiliète liit soumise à une sorte de concile, attira .Manès dans ce erjncilc, lui fit exposc'r sa docirine et lui enjoignit de taire, séance tenante, quelque miracle qui prouvât sa mission divine, et, comme aucun miracle ne fut fait, il ordonna que Manès lût arrêté, écorché vif, et sa |K-au, iKiuriée de paille, sus|)cndueâ l'une des portes de Djondiscliaour. L'arrêt lut exécuté presque aussiliM ipie rendu. Maintenant, selon le Père lîarruel. ce sont les disciples de Mani-s, ce sont les malheureux manichéens teliap|)és à la pci-séciilion de Behmm qui, réfugiré en .Afiiipic, en Asie et en Europe, ouf été la source de toutes les sectes d'Iicrétiipies connues en Occident, et princi|>alenicnl en France sous les noms d'Alhigeois, de Cathares, de Palarins et de Bulgares. Ce serait enfin aux manichéens que les templici's auraient empnmfé leurs princip;mx mystères; cl comme les moines Solvatés étaient en même temps affiliés à la maçonnerie et maîtres de toutes les loges de l'Euroiie, ce serait dans leurs récej)tions et surtout dans celles ipii auraient suivi leur destruction, que le secret politique se serait substitué au secret artistique, cl que l'histoire d'l téram-.\hi , conservée pour les grades inférieurs, aurait, dans les grades supérieurs, fait place à celle de Manès. Ainsi, selon le Père Barruel, la cérémonie des manichéens, intitulré Ilema, est la même (pie celle des francs-maçons. Dans la ri"ccplion des hauts grades, les manichéens s'assemblaient autour d'un catafalque élevé sur le même nombre de gradins que celui des francsmaçons, rendant deigrands honneurs à celui qui était couché sous

lettre de Manès à Archélaüs, évêque de Cascar, qui engagea Manès à venir le trouver et à entrer en conférence avec lui. Manès accepta le défi, vint, développa son système avec une grande subtilité et une profonde éloquence; mais Archélaüs le réfuta complétement, et la doctrine catholique sortit victorieuse de la discussion.

C'était un grand échec pour Manès, mais ce n'était rien en comparaison de la disgrâce qui l'attendait. Hormanz, son protecteur, mourut, et Behram Ier, son fils et son successeur, fanatique de l'ancien culte, résolut d'exterminer les manichéens et leur chef. En conséquence, par une feinte bienveillance, il inspira à Manès une fausse sécurité; ordonna que la doctrine du prophète fût soumise à une sorte de concile, attira Manès dans ce concile, lui fit exposer sa doctrine et lui enjoignit de faire, séance tenante, quelque miracle qui prouvât sa mission divine, et, comme aucun miracle ne fut fait, il ordonna que Manès fût arrêté, écorché vif, et sa peau, bourrée de paille, suspendue à l'une des portes de Djondischaour.

L'arrêt fut exécuté presque aussitôt que rendu.

Maintenant, selon le Père Barruel, ce sont les disciples de Manès, ce sont les malheureux manichéens échappés à la persécution de Behram qui, réfugiés en Afrique, en Asie et en Europe, ont été la source de toutes les sectes d'hérétiques connues en Occident, et principalement en France sous les noms d'Albigeois, de Cathares, de Patarins et de Bulgares. Ce serait enfin aux manichéens que les templiers auraient emprunté leurs principaux mystères; et comme les moines Solvates étaient en même temps affiliés à la maçonnerie et maîtres de toutes les loges de l'Europe, ce serait dans leurs réceptions et surtout dans celles qui auraient suivi leur destruction, que le secret politique se serait substitué au secret artistique, et que l'histoire d'Héram-Abi, conservée pour les grades inférieurs, aurait, dans les grades supérieurs, fait place à celle de Manès.

Ainsi, selon le Père Barruel, la cérémonie des manichéens, intitulée *Bema*, est la même que celle des francs-maçons. Dans la réception des hauts grades, les manichéens s'assemblaient autour d'un catafalque élevé sur le même nombre de gradins que celui des francs-maçons, rendant de grands honneurs à celui qui était couché sous

IflllS XV 407 le calaral((ue, et qui était non plus Héram-Al)i dont on cliei'cluit à retniuver le mol perdu, mais Maiiès dont on jurait de venger la mort. Or, sur (pii pouvait-on venger la mort de Manès, supplicié vers la lin du troisième siècle, cl de Jacques de Molay, exécuté au commencement du (|uatoriièmeî Sur les rois. L'association maijonnique était donc, selon le Père Rarrucl, une association toute régicide, dans iaipielle étaient venues su fondix; trois sectes : celle des ma(;ons, celle des in niiclié'ens, celle des templiers, [K)ur en Taire sortir, au di.x-huitièmc siècle, celle des illuminés, dont les malins [Kirtaicnt le titre de ruse-croix, et le clicT suprême celui de kadocli , et ipii prciaait le titre de la marunnerie rectifiée de la haute et de la Stricte Observance. Voici le serment des illuminés : « An nom du Fils crucifié, jurex de briser les liens charnels qui vous attachent encore à père, mère, frère, sœur, p.irents, épouse, amis, maîtresses, rois, chefs, hienhJteurs, eJ toiisélres (uclconqucs nipiivnusavez piwnisfoi, oliéissancc, gratitude ou service. « Nommex le lieu qui vous vit naitre, (wur exister dans une aiiho sphère où vous n’arriverez (lu’après avoir abjuré ce globe empesté, vil nduit d(!s deux. « De ee moment, vous êtes affranchi du prétendu serment lait à la pilric et aux lois. Jurez de révéler nu nouveau chef (pie vous recomuùssez, ce (pie vous avez vu ou fait, pris, lu ou entendu, appris ou deviné, et même de rechercher ou épier ce (|ui ne s'offrirait pasà vos yeux. « Honorez et respectez r(i7ii3 lofnna (I) comme un moyen sûr, pronqit et nécessaire pour purger le globe p ir la mort ou par l’héliélalion de ceux ipii cherchent ù avilir la vérité et à l'arracher de nos mains. « Fuyez l'Espagne, fuyez Xaples, fuyez Ionie terre miu lite, fuyez enfui la tentation de révéler ce ((ue vous entendrez, car le tonnerre ii’esl (1) Paison en «sage à PrrmiK.

le catafalque, et qui était non plus Héram-Abi dont on cherchait à retrouver le mot perdu, mais Manès dont on jurait de venger la mort.

Or, sur qui pouvait-on venger la mort de Manès, supplicié vers la fin du troisième siècle, et de Jacques de Molay, exécuté au commencement du quatorzième?

SUR LES ROIS.

L'association maçonnique était donc, selon le Père Barruel, une association toute régicide, dans laquelle étaient venues se fondre trois sectes : celle des maçons, celle des manichéens, celle des templiers, pour en faire sortir, au dix-huitième siècle, celle des illuminés, dont les maîtres portaient le titre de rose-croix, et le chef suprême celui de kadoch, et qui prenait le titre de la maçonnerie rectifiée de la haute et de la Stricte Observance.

Voici le serment des illuminés :

« Au nom du Fils crucifié, jurez de briser les liens charnels qui vous attachent encore à père, mère, frère, sœur, parents, épouse, amis, maîtresses, rois, chefs, bienfaiteurs, et tous êtres quelconques à qui vous avez promis foi, obéissance, gratitude ou service.

« Nommez le lieu qui vous vit naître, pour exister dans une autre sphère où vous n'arriverez qu'après avoir abjuré ce globe empesté, vil rebut des cieux.

« De ce moment, vous êtes affranchi du prétendu serment fait à la patrie et aux lois. Jurez de révéler au nouveau chef que vous reconnaissez, ce que vous avez vu ou fait, pris, lu ou entendu, appris ou deviné, et même de rechercher ou épier ce qui ne s'offrirait pas à vos yeux.

« Honorez et respectez l'*aqua tofana* (1) comme un moyen sûr, prompt et nécessaire pour purger le globe par la mort ou par l'hébétation de ceux qui cherchent à avilir la vérité et à l'arracher de nos mains.

« Fuyez l'Espagne, fuyez Naples, fuyez toute terre maudite, fuyez enfin la tentation de révéler ce que vous entendrez, car le tonnerre n'est

(1) Poison en usage à Pérouse.

408 lODis XV pas plus prompt que le couteau qui vous atteindra dans quelques lieux que vous soyez. « Vivez au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Voici ce que Cagliostro raconte lui-méme d'une société d'illuminés , dans laquelle il fut reçu . Nous ne changconspas un mot à son récit : « Je m'en allai à Fraucfort-sur-le-Mein où je trouvai MM. NN. et NN., qui sont chefs et architectes de la maçonnerie de la Stricte Observance, appelée les Illuminés. Ils m'invitèrent à aller prendre le café avec eux. Je montai dans leur carrosse sans avoir avec moi ni ma femme, ni personne de ma maison , ainsi qu'ils m'en avaient prié. Ils me menèrent à la campagne, à la distance de trois milles de la ville ; nous entrâmes dans la maison , et après avoir pris le café, nous nous transportâmes dans le jardin où je vis une grotte artificietic. A la faveur d'une lumière dont ils se munirent, nous dcscendimes quatorze ou quinze marches dans un souterrain et nous entrâmes dans une chambre ronde, au milieu de laquelle je vis une table; on l'ouvrit, et au-dessous était une caisse de fer que l'on ouvrit encore et dans laquelle j'aperçus une (piantité de papiers ; les deux personnes y prirent un livre manuscrit fait dans la forme d'un missel , au commencement duquel était écrit : nous GRANDS-HAÎTBES DES TElffLlERS.' « Ces mots étaient suivis d'une formule de serment conçue dans les expressions les plus horribles, que je ne puis me rappeler, mais (jui contenaient l'engagement de détruire tous les souverains despotiijucs. Cette formule était écrite avec du sang, et portait onze signatures outre mon chiffre , qui était le premier, le tout écrit encore avec du sang. Je no puis me rappeler tous les noms de ces signatures, à la réserve des nommés Ces signatures étaient celles des douze grands-maitres des illuminés; mais dans la vérité, mon chiffre n'avait pas été fait par moi , et je ne sais comment il se trouvait là. « Ccqu'on me dit sur le contenu de ce livre qui était écrit en français, et le peu que j'en lus me confirma encore que cette secte avait déterminé de porter les premiers couiis sur la France, et qu'après la chute de cette monaicliic, elle devait frapper l'itaüe et Uome en

pas plus prompt que le couteau qui vous atteindra dans quelques lieux que vous soyez.

« Vivez au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

Voici ce que Cagliostro raconte lui-même d'une société d'illuminés, dans laquelle il fut reçu. Nous ne changeons pas un mot à son récit :

« Je m'en allai à Francfort-sur-le-Mein où je trouvai MM. NN. et NN., qui sont chefs et architectes de la maçonnerie de la Stricte Observance, appelée les Illuminés. Ils m'invitèrent à aller prendre le café avec eux. Je montai dans leur carrosse sans avoir avec moi ni ma femme, ni personne de ma maison, ainsi qu'ils m'en avaient prié. Ils me menèrent à la campagne, à la distance de trois milles de la ville ; nous entrâmes dans la maison, et après avoir pris le café, nous nous transportâmes dans le jardin où je vis une grotte artificielle. A la faveur d'une lumière dont ils se munirent, nous descendîmes quatorze ou quinze marches dans un souterrain et nous entrâmes dans une chambre ronde, au milieu de laquelle je vis une table ; on l'ouvrit, et au-dessous était une caisse de fer que l'on ouvrit encore et dans laquelle j'aperçus une quantité de papiers ; les deux personnes y prirent un livre manuscrit fait dans la forme d'un missel, au commencement duquel était écrit :

NOUS GRANDS-MAÎTRES DES TEMPLIERS.

« Ces mots étaient suivis d'une formule de serment conçue dans les expressions les plus horribles, que je ne puis me rappeler, mais qui contenaient l'engagement de détruire tous les souverains despotiques. Cette formule était écrite avec du sang, et portait onze signatures outre mon chiffre, qui était le premier, le tout écrit encore avec du sang. Je ne puis me rappeler tous les noms de ces signatures, à la réserve des nommés..... Ces signatures étaient celles des douze grands-maîtres des illuminés ; mais dans la vérité, mon chiffre n'avait pas été fait par moi, et je ne sais comment il se trouvait là.

« Ce qu'on me dit sur le contenu de ce livre qui était écrit en français, et le peu que j'en lus me confirma encore que cette secte avait déterminé de porter les premiers coups sur la France, et qu'après la chute de cette monarchie, elle devait frapper l'Italie et Rome en

LOUIS XV 409 [wrliculior; que Ximcnès, dont on a déjà parlé, élail un des princi(lanx eliefs de l'intrigue, et que la société a une grande quantité d'argent dispci'sée dans les banques d'Amsterdam, de Rotterdam, de Ixindres , de Gènes et de Venise. Ils me dirciit que cet argent provenait des contributions que [layaient, cbaque année, cent quatrevingt mille maçons, à raison de cin(| louis pur |)crsonnc', qu'il servait d'abord à l'entretien des chefs, et en second lieu à celui des émissaires (|u'ils ont dans toutes les cours, et enfin à enti-etcnirdes vaisseaux , à récomiicnscr tous ceux (|ui font quuli|ue entreprise contre les souverains , et à tous les autres besoins de la secte. « J'appris encore que les loges , tan t de l' Amériqueque de l'Afrique, montaient au nombre de vingt mille, t|ui , chaque année, au jour de la Saint-Jean, sont obligéesd'envoyer chacune au ti-ésor commun vingtcin(| loutsd'or. Enfin , ils m'offrirent des secours en argent, me disant (|u'ils étaient prêts à me donner jusqu'à leursang, et je reçus six cents louiscomptant. « Nous retournâmes ensuite à Francfort, d'où je partis le lendemain avec ma femme , pour me rendre à Strasbourg. » On comprend les dénégations de Cagliostro à l'endroit de son chiffre : c'était à des juges qu'il répondait, et c'est de son interrogatoire qu'est tiré le fragment qu'on vient de lire. Lui-méme était inventeur d'une nouvelle maçonnerie, comme le prouve la formule de la patente suivante, donnée {>ar lui à la loge qu'il fonda à Lyon : Gloire — Union — Sagessei Bienfaisance — Prospérité. « Nous , grand cophte , fondateur et grand-maitre de la maçonnerie Égyptienne dans toutes les parties orientales et occidentales du globe, faisons savoir à tous ceux qui verront ces présentes, que dans le séjour que nous avons fait à Lyon , beaucoup de membres de cet Orient suivant le rit ordinaire , et qui porte le titre de Sagesse, nous ayant manifesté fardent désir qu'ils avaient de sc soumettre à notre gouvernement et de recevoir de nous les lumières et le IHiuvuir nécessaires |)our connaitie et propager lu maçonnerie dans T. H M

The text on this page is estimated to be only 27.53% accurate

410 I.ollis XV sa vraie fnniH' f l dans sapriiiiilivo piirelé, nous nous sommes lemUi il leurs Iravanx, |ici'sun<lù <|u'en leur donnant dus signes de noire])icn\cillance, nous aurions la douce salisfaction d'avoir travaillé pour la gloire de riaternel et le liien de riinmanité. Il Sur ces molil's, après avoir suflisamment étidili et vérifié, auprès du vénéralde et de hcauconp de meinlires de ladite loge, le [inuvoir et l'autorité (pie nous avons à cet ell'et avec le secours de ces mêmes frères, nous créons et fondonsà perpétuité à l'orient de Lyon la pnisentc loge Egy ptienne, et nous la constituons Imje-mère par tout l'orient et l'occident, lui attribuant pour toujours le titre dislinctif de sage.s,sc triomphante, et nommant jioiir ses oflicici-s ier|Htuelset inamovihlas G. G. G. » CcllciKitcntc,entrcautrescmhlèraes, portait une croix avec ces trois lettres ; L. P. D. Ces trois lettres étaient les initiales de ces trois mots • Lii.IA — PEUiaiS — riliSÏKUE. Foulez aux pieds les lis. .Maintenant, que l'on se souvienne qu'entre autres cédc'brités pliilosopliiques agrégiies aux loges maçonniques du dix-lniilième siècle, on compte tiondorcct, Voltairo, Dupuis, Lilaude, Bonneville, Volney, Fauclict, Bailly, Guillotin, La Fayette, Mimou, Chaiiellier, MiralKxni, Sii'vi's, d'IIolbacli et le duc d'Orléans (Philippe Egalité), et l'on sera tente de croire que l'opinion du Pi re BarrncI sur l'alliance des francs-maçons et des philosophes n'est pas tout à fait dénuée de raison et de vérité. C'était. donc dans les circonstances politiques, philosophiipies et sociales (pie nous venons d'expoa'r, que Louis XVI, l' homme le |)lus faillie de sa race, allait moider sur le trône. D'où venait cette cs|ièce d'atxfiardissemcntî Nous allons le dire. Pour conserver les es|>èccs animales et même végétales dans une longue jeunes.se et dans une cotistante vigueur, la nature a indiqué le croisement des races et le mélange dis* fainillcs. .Vinsi la gretVe dans le ri-gne végétal est le principe conservateur de la bonté et de la laxnilé des espix'es. .4insi chez l'homme le mariage entre parent.s trop proches est une cause de la décadence des individus. Li naDigitized by Uoo^le

sa vraie forme et dans sa primitive pureté, nous nous sommes rendu à leurs travaux, persuadé qu'en leur donnant des signes de notre bienveillance, nous aurions la douce satisfaction d'avoir travaillé pour la gloire de l'Éternel et le bien de l'humanité.

« Sur ces motifs, après avoir suffisamment établi et vérifié, auprès du vénérable et de beaucoup de membres de ladite loge, le pouvoir et l'autorité que nous avons à cet effet avec le secours de ces mêmes frères, nous créons et fondons à perpétuité à l'orient de Lyon la présente loge Égyptienne, et nous la constituons *loge-mère* par tout l'orient et l'occident, lui attribuant pour toujours le titre distinctif de sagesse triomphante, et nommant pour ses officiers perpétuels et inamovibles G. G. G. »

Cette patente, entre autres emblèmes, portait une croix avec ces trois lettres : L. P. D. Ces trois lettres étaient les initiales de ces trois mots :

LILIA — PEDIBUS — DESTRUE.
Foulez aux pieds les lis.

Maintenant, que l'on se souvienne qu'entre autres célébrités philosophiques agrégées aux loges maçonniques du dix-huitième siècle, on compte Condorcet, Voltaire, Dupuis, Lalande, Bonneville, Volney, Fauchet, Bailly, Guillotin, La Fayette, Menou, Chapellier, Mirabeau, Siéyès, d'Holbach et le duc d'Orléans (Philippe Égalité), et l'on sera tenté de croire que l'opinion du Père Barruel sur l'alliance des francs-maçons et des philosophes n'est pas tout à fait dénuée de raison et de vérité.

C'était donc dans les circonstances politiques, philosophiques et sociales que nous venons d'exposer, que Louis XVI, l'homme le plus faible de sa race, allait monter sur le trône.

D'où venait cette espèce d'abâtardissement? Nous allons le dire.

Pour conserver les espèces animales et même végétales dans une longue jeunesse et dans une constante vigueur, la nature a indiqué le croisement des races et le mélange des familles. Ainsi la greffe dans le règne végétal est le principe conservateur de la bonté et de la beauté des espèces. Ainsi chez l'homme le mariage entre parents trop proches est une cause de la décadence des individus. La na-

LOUIS XV 411 lurc souffre, biiguit et dégénère lorsque plusieurs générations se reproiliiisenl avec le même sang. Li naliiie, an contraire, est avivte, régénérée, renforcée, lorsqu'un principe prolilique, étranger et nouveau, est introduit dans la conception. Ainsi des héros fondent toutes les grandes races, et des hommes faibles les terminent. Voyez llenri III, le dernier des Valois; voyez Gaston, le dernier des .M.slicis; voyez le eirdinal d-Yorlt, le dernier desStuarU; voyez Charles XI, le dernier des Habsbourg. Kh bien Icelle MUSC première de la dégénéralion des races, c'est à-slire le mariage dans la famille qui se fait sentir dans toutes les maisons dont nous venons de nommer les descendants , est plus sensible dans la maison de Üourbon que dans aucune autre, (larceque nulle part plus que dans la maison de liourtion il y eut alors de ces alliances de familles. Iz; sang qui régnait sur la France était en effet riquilé si précieux, si grand, si sacré, qu'il ne devait se mêler à aucun sang inférieur en noblesse, de sorte que pour okar au pi-éjuge des familles royales et catholiques européennes , de ne s'allier qu'avec leur égale, la maison de Bourbon dut Immcr ses mariages aux maisons de Florence, de Savoie, d'Autriche et d'Espagne. ° Ainsi, par exemple, en remontant de bmis XV à Hem-i IV et à Marie de Médicis, Henri IV se trouve cinq lois le trisaïeul de Louis XV, et Marie de Médicis cinc; fois sa trisaïeule. Ainsi, en remontant à Philippe III et à .Marguerite d'Anlriche. Philip|H! III est trois fois son trisaïeul, et Marguerite d'Autriche trois fois sa trisaïeule. Ainsi, sur trente-deux trisaïeuls et trisaïeules de Louis XV, on trouve six iicrsonncs de la maison de Bourlmn, cinq pereonnes de la maison de Médicis, onze de la maison d'Autriche-Ffakhourg, trois de la maison de Savoie, liois de la maison de I»rraine, deux de la maison de Bavière, un prince de la maison de Stuart et une princesse danoise. Ainsi donc, c était au plus faible de la dynastie qu'était réservé le plus lounl lanleau. Quand il eût fallu au roi qui avait à lutter contre cette noblesse ak'.tai'die, contre cette société corrompue, contre ces philo.sophes corrupteurs, contre ces ennemis secrets et publics qui en

412 LOUIS XV vcloppaicnt la monarchie, la puissance réorganisatrice de |lcnri IV et (le lj)uis XIV, les deux géants de la race. Dieu, dont les desseins étaient arrêtés d'avance, envojait le bon, niais dégénéré et impuissant monarque, qui, apris s'être appelé le duc de Berry et le dauphin de France, devait successivement s'appeler le roi de France et de .Navarre, Louis le Bienveillant, le Bestauratcur delà liberté, le lloi des Fram;ais, M. Veto et Louis Oipct. RELATION DE I,\ KMSSAN'CE ET DE l'éDUCATION DU PRINCE INFORTUNÉ SOUSTRAIT PAR LES CARDINAUX RICHELIEU ET MAZARIN A LA SOCIÉTÉ, ET RENFERAUi PAR l'ordre DE LOUIS XIV. Compoié par fe gouierneur dé ee prince au lit de sa mort, a Le prince infortuné que j'ay élevé et gardé jus(|ue vers la fin de a mes jours, nasipiitle 5 septembre t038, à 8 heures et deinie du « soir, pendant le sou|ier du roy. Son frère, à présent régnant, estait a ne le malin à raidi pendant le dincr de son père. Mais autant la « naissance du roy fut splendide et brillante, autant celle de son « frère fut triste et cachée avec soin. Car le roy, adverti par la sage« femme que la rcyne devait faire un second enfant, avait fait rosier « danssachanihre le chancelier de France, la sage-femme, le prea raier aumônier, le confesseur de la reyne et moy pour estre témoins n de ce qu'il en arriverait et de ce qu'il voulait faire, s'il naissait un « se coud enfant. « Déjà depuis longtemps le roy estait adverti par prophéties que U sa femme ferait deux fils, car il estait venu depuis plusieurs jours « des pastres à Paris qui disaient en avoir eu une inspiration divine, « si bien qu'il se disait dans Paris que si la reyne accouchait de « deux dauphins, comme on l'avait prédit, ce serait le comlilc.du « malheur do l'Estat. L'archevêque de Paris, qui fit venir ces devins, « les fit enfermer tous deux à Saint-Lazare parce que le peuple en

veloppaient la monarchie, la puissance réorganisatrice de Henri IV et de Louis XIV, les deux géants de la race, Dieu, dont les desseins étaient arrêtés d'avance, envoyait le bon, mais dégénéré et impuissant monarque, qui, après s'être appelé le duc de Berry et le dauphin de France, devait successivement s'appeler le roi de France et de Navarre, Louis le Bienveillant, le Restaurateur de la liberté, le Roi des Français, M. Veto et Louis Capet.

RELATION

DE LA NAISSANCE ET DE L'ÉDUCATION DU PRINCE INFORTUNÉ SOUSTRAIT PAR LES CARDINAUX RICHELIEU ET MAZARIN A LA SOCIÉTÉ, ET RENFERMÉ PAR L'ORDRE DE LOUIS XIV.

Composé par le gouverneur de ce prince au lit de sa mort.

« Le prince infortuné que j'ay élevé et gardé jusque vers la fin de « mes jours, nasquit le 5 septembre 1638, à 8 heures et demie du « soir, pendant le souper du roy. Son frère, à présent régnant, estait « né le matin à midi pendant le dîner de son père. Mais autant la « naissance du roy fut splendide et brillante, autant celle de son « frère fut triste et cachée avec soin. Car le roy, adverti par la sage- « femme que la reyne devait faire un second enfant, avait fait rester « dans sa chambre le chancelier de France, la sage-femme, le pre- « mier aumônier, le confesseur de la reyne et moy pour estre témoins « de ce qu'il en arriverait et de ce qu'il voulait faire, s'il naissait un « se cond enfant.

« Déjà depuis longtemps le roy estait adverti par prophéties que « sa femme ferait deux fils, car il estait venu depuis plusieurs jours « des pastres à Paris qui disaient en avoir eu une inspiration divine, « si bien qu'il se disait dans Paris que si la reyne accouchait de « deux dauphins, comme on l'avait prédit, ce serait le comble du « malheur de l'Estat. L'archevêque de Paris, qui fit venir ces devins, « les fit enfermer tous deux à Saint-Lazare parce que le peuple en

Loi'is XV 413 « estait énieu, ce qui «loniia beaucoup à penser au roy, à cause du « trouble rpi'il avait lieu de craindre dans son Estât. O Aixiva ce qui avait été |>rédit par les devins, soit que les con« slellations en eussent adverti les jiastres, soit que la Providence « voulût advertir Sa Majesté des malheurs qui pouvaient advenir à « la France. Le cardinal à qui le roy, par un messager, avait fait « sçavoir cette prédiction, avait i-épondu <|u'il fallait en adviser, que « la naissance de deux dauphins n'élail pas une chose inipos.siblc , « et (|uc dans ce cas il fallait soigneusement cacher le second, parce « (ju'il pouiTait à l'avenir vouloir estre roy, combattre son frère pour « soutenir une seconde ligue dans l'Estat et régner. « Le roy était souffrant dans son incertitude, et la rcyne qui « poussa des cris nous fit craindre un second accouchement. « Nous envoyâmes quérir le roy qui pensa tomber à lu renverse, « pressentant qu'il allait être père de deux dauphins. Il avait dit â « monseigneur l'évcsque de Meaux, qu'il avait prié de secourir la a reync : — A'c quittés pm mon é/muse jusqu'à ce quelle soit dé« livrée; j'en ai une inquiétude mortelle. Incontinent après il nous « assembla ; l'évesque de .Meaux , le chancelier, le sieur Monorat, la « dame Peronnette, sage-femme, et moy, et il nousditen présence « de la reyne, afin qu'elle peut entendre : Que nous en répondrions « sur notre teste si nous publiions la naissance d'un second daua phin, et qu'il voulait que sa nai$.sancefût un secret de l'Estat pour « prévenir les malheurs qu'il en pourrait survenir, la loi salique ne <t déclarant rien sur l'héritage en cas de naissance de deux fils aines « du roy. « G; qui avait été prédit arriva, et la reyne accoucha pendant le « souper du roy d'un second dauphin, plus mignon et plus Iveau ([ue « le premier, qui ne cessa de se plaindre et de crier comme s'il eût « déjà esprouvé du regret d'entrer dans la vie où il aurait ensuite huit « de souffrance à endurer. Le chancelier dressa le procès-verbal de a cette meneilleuse naissance, unûpiedans notre histoire. Ensuite O S;i Majesté ne trouva pas bien fait le premier procès-verbid , ce qui « fit ((u'elle le brûla en notre présence et ordonna de le relaire plu« sieurs fois, jusqu'à ce que Sa Majesté le trouvât do son gré , quoique

LOI IS XV ■ili « |Hil remontrer mnnsieur l'aiimi'mler, (lui pivlonilail que Sa Ma« jesié ne pouvait caclier la naissance d'un prince, à ipioi le roy re« poiulil (|u'il y avait en cela une raison d'Estat. « Ensuite le roy nous dit de signer notre serment ; le chancelier « le signa d'alxn d , puis monsieur l'aumônier, puis le confesseur de <1 la revue, cl je signai après. Le serment lut signe aussi par le chia rurgien et la sage-femme ipii délivra lu reync, et le roy attacha cette « pirèe au proci's-verhal qu'il enqiorta et dont je n'ay jamais ouï « iMi ler. Je me souv iens (lue Sa Majesté s'entretint avec monseigneur « le chancelier sur la formule de ce serment, et (lu'il |Kirla long« temps fort iws avec monseigneur le cardinal. Apres quoi la sage« femme fut chargée de l'enfanl dernier né, et comme on a craint « (pi'clle ne parlât toujours trop sur sa naissance, elle m'a dit qu'on U l'avait souvent meiia< ée de la faire mourir si elle venait à iwrler ; « on nous défendit même de parler jamais de cet entant entre nous « «pii étions témoins de sa naissance. a Pas un de nous n'a encore violé sou serment; car .Sa Majesté (I ne craignait rien tant après elle, (pic la guerre civile (pie ces deux « enfants, niïs ensemble, pouvaient susciter, cl le cardinal 1 entren tint toujours dans celte crainte «piand il s'empara ensuite de la siir« intendance de l'éducation do cet enfant. Ixv roy nous ordonna aussi « de bien examiner ce malheureux prince ([ui avait une verrue aiia dessus du coude gauche, une tasche jaiiniiire à son col, du côté « droit, et mie plus petite verrue au gras de sa cuisse droite, parce « que Sa M.ajcsié entendait, en cas de d('c« du premier né, entendait K et avec raison mettre on sa place l'enfant royal ipi il allait nous « donner en garde; (loimpioi il requit notre seing du procès-verbal, <« «pi'il lit sceller d'un iwtit sceau royal , et (pic nous signâmes selon „ l'ordre de Sa .Majesté et apri-selle. Et iwur a; (lu'il en fut des Iku-« gei-s (pii avaient prophélisé sa n lissancc, jamais je n en ay pu en« tendre parler, mais aussi je m'en suis empiis. Monsieur le cardinal, « «plia pris soin de cet enfant myslcriciiv, aura pu les dépayser. .< l'oiir ce qui (>st de rcnlancedii second prince, la dame Peron« nette en tit comme d'im enfant sien d'abord , niais ipn p issa pour « le lils bastard d'un grand soigneur du lempv, p irce qu'on recoimut,

« pût remontrer monsieur l'aumônier, qui prétendait que Sa Ma-
« jesté ne pouvait cacher la naissance d'un prince, à quoi le roy re-
« pondit qu'il y avait en cela une raison d'Estat.

« Ensuite le roy nous dit de signer notre serment; le chancelier
« le signa d'abord, puis monsieur l'aumônier, puis le confesseur de
« la reyne, et je signai après. Le serment fut signé aussi par le chi-
« rurgien et la sage-femme qui délivra la reyne, et le roy attacha cette
« pièce au procès-verbal qu'il emporta et dont je n'ay jamais ouï
« parler. Je me souviens que Sa Majesté s'entretint avec monseigneur
« le chancelier sur la formule de ce serment, et qu'il parla long-
« temps fort bas avec monseigneur le cardinal. Après quoi la sage-
« femme fut chargée de l'enfant dernier né, et comme on a craint
« qu'elle ne parlât toujours trop sur sa naissance, elle m'a dit qu'on
« l'avait souvent menacée de la faire mourir si elle venait à parler;
« on nous défendit même de parler jamais de cet enfant entre nous
« qui étions témoins de sa naissance.

« Pas un de nous n'a encore violé son serment; car Sa Majesté
« ne craignait rien tant après elle, que la guerre civile que ces deux
« enfants, nés ensemble, pouvaient susciter, et le cardinal l'entre-
« tint toujours dans cette crainte quand il s'empara ensuite de la sur-
« intendance de l'éducation de cet enfant. Le roy nous ordonna aussi
« de bien examiner ce malheureux prince qui avait une verrue au-
« dessus du coude gauche, une tasche jaunâtre à son col, du côté
« droit, et une plus petite verrue au gras de sa cuisse droite, parce
« que Sa Majesté entendait, en cas de décès du premier né, entendait
« et avec raison mettre en sa place l'enfant royal qu'il allait nous
« donner en garde; pourquoi il requit notre seing du procès-verbal,
« qu'il fit sceller d'un petit sceau royal, et que nous signâmes selon
« l'ordre de Sa Majesté et après elle. Et pour ce qu'il en fût des ber-
« gers qui avaient prophétisé sa naissance, jamais je n'en ay pu en-
« tendre parler, mais aussi je m'en suis enquis. Monsieur le cardinal,
« qui a pris soin de cet enfant mystérieux, aura pu les dépayser.

« Pour ce qui est de l'enfance du second prince, la dame Peron-
« nette en fit comme d'un enfant sien d'abord, mais qui passa pour
« le fils bastard d'un grand seigneur du temps, parce qu'on reconnut,

LOUIS XV 4IS « aux soins qii’fillc on prenait et aux flô|)enses qu’elle faisait, que « c’élail un fils ric lieci eliéri, encore qu'il fût désaxoué. « Quand le prince fut un [teu plus grand, monsieur le cardinal n de Maxarin, qui fut eliar^ de son éducation api-cs monseigneur le U cardinal de üiclielieu, me le fit bailler pour l’instruire et l'élever « comme reiifant d’un roy, mais en secret. Dame Peroimetfe lui « contimia ses offices jusiju’à la mort avec atbichement d'elle à luy « et de luy i elle encore davanUge. ix; prince a été instruit en ma « maison, en Bourgogne, avec tout le soin qui est deu à un fils de « roy et frère de roy. « J'ay eu de fréquentes conversations avec la reyne-mère pendant « les troubles de la France, et Sa Majesté me parut craindre que si « jamais la naissance de cet enfant était comme du vivant de son « frère le jeune roy , qiiebiucs mécontents n’en prissent raison de se « révolter, parce que plusieurs mi-decins pensent cpic, de deux « enfants jumeaux , le dernier né est le premier conçu , et , par con« si'apient, qu il est roy de droit, tandis que ce sentiment n'est pas « lecoimu par d’aulies de cet Ksfat. « Cette crainte néanmoins ne put jamais engager la rcvne à dé« truire les preuves par écrit de sa naissance, parce ([u’en cas d'é« vènement et de mort du jeune roy, elle entendait faire reconnaitre « son fri're, qnoùiu elle eût un autre enfant. Elle m’a souvent dit « qu’elle conservait avec soin ces preuves, |wr écrit, dans une cassette. « J'ay donné au prince infortuné toute l'éducation que je voudrais « qu on me doimût à moi-même, et les fils des princes avoués n’en « ont pas eu \me meilleure. Tout ce que j’ay à me reprocher, c’est « d avoir fait le malheur de ce jti-ince, quoique siins le vouloir. Gir « comme il avait, à dix-neuf ans, une envie estrange de sçavoir qui « il estait, et comme il voyait en moy la résolution de le lui taire, O me montrant à lui plus ferme (piand il m’accablait de piièies, il « n'siolut alors de me cacher sa curiosité et de me faire accroire qu’il « pensait qu il était mon fds, né d’amour illégitime. « Je lui dis souvent là-dessus, quand il m'iqi|iel;ut son jière, « quand nous étions seuls, qu’il se trompait; mais je ne lui com• buttais plus ce sentiment qu il allectait peut-être pour luu luiro

416 LOUIS XV a parler, le laissant accroire, moy, qu’il était mon fils, sans coin« battre en lui Ce sentiment, et lui se reposant là-dessus; maisclier0 chant des moyens de reconnaître qui il était. Deux ans s’étaient « écoulés, quand une malheureuse imprudence de ma i>art, de « quoy j’ai bien à me reprocher, lui fit connaître qui il était. Il sa« vait que le roy m’envoyait souvent dos messagers, et j’eus le mal« heur de laisser ma cassette, dans laquelle étaient des lettres de la « reyne et des cardinaux ; il lut une partie et devina l'autre juir sa « pénétration ordinaire, et il m’a avoué dans la suite qu’il avait cn« levé la lettre la plus expressive et la plus marquante sur sa naissance. « Je me ressouviens qu’une habitude hargneuse et brutale succéda « à son amitié et à son respect pour moy, dans lequel je l'avais c eslevé , mais je ne pus d’abord reconnaître la source de ce chan« gement, car je ne me suis advisé jamais comment il avait fouillé B dans ma cassette, et jamais il n’a voulu m’en advoucr les moyens, B soit qu'il y ail été ayde par quelques ouvriers qu’il n’a pas voulu B faire connaître ou qu’il ail eu d’autres moyens. B 11 commit un jour, ccjiendant, l’imprudence de me demander B les portraits du feu roy Louis XIII et du roy régnant. Je lui rc|)oua dis qu’on en avait de si mauvais que j’attendais qu’un ouvrier en a eût fait de meilleurs pour les avoir chez moy. B Oilte réponse ne le satisfit pas et fut suivie de la demande d’ala 1er à Dijon. — J’ai sçu dans la suite ijuc c’était pour aller voir un a portrait du roy, et partir pour la cour qui était à Saint-Jean-dea Luz, à cause du mariage avec l’infante, et pour s’y mettre en paa rallcle avec son frère et voir s'il en avait la ressemblance ; j’eus cona naissance d’un projet de voyage de sa part, et je ne le quittai plus. a Le jeune prince était alors beau comme l’Amour, et l'Amour a l'avait aussi très-bien servi pour avoir un portrait de son frère; a cac, depuis quelques mois, une jeune gouvernante de la maison a estait de son goût, et il la caressa si bien et contenta de même , a que, malgré la défense à tous les domestiques de rien lui donner a sans ma permission, elle lui donna un portrait du roy. Læ mal a heureux prince se reconnut, et il le pouvait bien, puisqu'un para trait pouvait servir à l'un et à l'autre, et cette vue le mit dans Digilized by Google

« parler, le laissant accroire, moy, qu'il était mon fils, sans com-
« battre en lui ce sentiment, et lui se reposant là-dessus; mais cher-
« chant des moyens de reconnaître qui il était. Deux ans s'étaient
« écoulés, quand une malheureuse imprudence de ma part, de
« quoy j'ai bien à me reprocher, lui fit connaître qui il était. Il sa-
« vait que le roy m'envoyait souvent des messagers, et j'eus le mal-
« heur de laisser ma cassette, dans laquelle étaient des lettres de la
« reyne et des cardinaux; il lut une partie et devina l'autre par sa
« pénétration ordinaire, et il m'a avoué dans la suite qu'il avait en-
« levé la lettre la plus expressive et la plus marquante sur sa naissance.

« Je me ressouviens qu'une habitude hargneuse et brutale succéda
« à son amitié et à son respect pour moy, dans lequel je l'avais
« eslevé, mais je ne pus d'abord reconnaître la source de ce chan-
« gement, car je ne me suis advisé jamais comment il avait fouillé
« dans ma cassette, et jamais il n'a voulu m'en advouer les moyens,
« soit qu'il y ait été aydé par quelques ouvriers qu'il n'a pas voulu
« faire connaître ou qu'il ait eu d'autres moyens.

« Il commit un jour, cependant, l'imprudence de me demander
« les portraits du feu roy Louis XIII et du roy régnant. Je lui répon-
« dis qu'on en avait de si mauvais que j'attendais qu'un ouvrier en
« eût fait de meilleurs pour les avoir chez moy.

« Cette réponse ne le satisfit pas et fut suivie de la demande d'al-
« ler à Dijon. — J'ai sçu dans la suite que c'était pour aller voir un
« portrait du roy, et partir pour la cour qui était à Saint-Jean-de-
« Luz, à cause du mariage avec l'infante, et pour s'y mettre en pa-
« rallèle avec son frère et voir s'il en avait la ressemblance; j'eus con-
« naissance d'un projet de voyage de sa part, et je ne le quittai plus.

« Le jeune prince était alors beau comme l'Amour, et l'Amour
« l'avait aussi très-bien servi pour avoir un portrait de son frère;
« car, depuis quelques mois, une jeune gouvernante de la maison
« estait de son goût, et il la caressa si bien et contenta de même,
« que, malgré la défense à tous les domestiques de rien lui donner
« sans ma permission, elle lui donna un portrait du roy. Le mal
« heureux prince se reconnut, et il le pouvait bien, puisqu'un por-
« trait pouvait servir à l'un et à l'autre, et cette vue le mit dans

LOUIS XV 417 « une toile fui’oiir, qu’il vint à moy en me disant ; Voilà mon frère, « cl voilà ijui je suis, eu me montrant une lettre du cardinal Maza« fin, qu'il m'avait volée. « La crainte de voir le prince s’échapper et accourir au mariage « du roy, me fit craindre un pareil évènement. Je despêchai un « messager au roy pour l’informer de l’ouverture de ma cassette et O du besoin de nouvelles instructions. Le roy fit envoyer ses ordres « par le cardinal , qui furent de nous enfermer tous les deux jusqu’à « des ordres nouveaux, et lui faire entendre que sa prétention était « notre malheur commun. J’ay soullcrt avec lui dans notre prison n jusqu’au moment que je crois que l’arrêt de partir de ce monde « est prononcé par mon juge d’en haut, et je ne puis refuser à la « tranquillité de mon àme ni à mon eslève une espèce de déclaration « qui lui indiquerait les moyens de sortir de l’estât ignominieux où < il est si le roy venait à mourir sans enfants. Un serment forcé « peut-il obliger au secret sur des anecdotes incroyables qu'il est « nécessaire de laisser à la postérité? » On demandera quel était ce gouverneur du prince. — Ëtait-il Bourguignon , ou simplement propriétaire d'un château ou d’une maison en Bourgogne? — A quelle distance de Dijon était sa possession?— C’était, sans contredit, un homme remarquable, puisqu'il était à la cour de Louis Xlli , jouissant de l’intime confiance, par charges ou en qualité de favori du roi, de la reine et du cardinal de Richelieu. — Le nobiliaire de Bourgogne pourrait-il nous dire quel personnage de cette province disparut de la société, après le mariage de Louis XrV, avec un jeune élève d’environ vingt ans, inconnu, et dont il avait soin dans sa maison ou dans son château? — Pourquoi ce mémoire, qui parait avoir près d’un siècle de vétusté, est-il anonyme? A-t-il été dicté par le moribond, sans pouvoir être signé par lui? Comment ce mémoire est-il sorti de prison? — Voilà les idées que ce mémoire suggérera. 11 ne nous certifie pas que ce jeune prince soit le même prisonnier que celui connu sous le nom de prisonnier au masque. — Mais tous ces faits conviennent si bien à ce personnage mystérieux, dont nous savons quelques anecdotes, qu’ils semblent remplir la grande lacune de ces mémoires et nousen T. 1. 53
Digitized by Google

 faire connaître le commencement. Je vais y joindre ici les anecdotes authentiques que nous avons depuis qu'il fut livré à Saint-Mars, comme le complément ou la eontinuation de son histoire, sans parler des débats littéraires qu'il excita. En effet, les Mémoires de la cour de Perse avaient été à peine publiés, qu'une foule de gens de lettres se disputèrent sur le fond du secret. — Voltaire, qui rapporta des faits et qui ne les dévoila pas. quoiqu'il fût plus instruit que personne; Sainte-Foix, le Père Griffet. Larivière, Linguet, Lajirange, Chanut, l'abbé Papon Palleau, M. Delaborde, plusieui-s auteurs dans divers journaux, etnohimincnt dans le Journal de Paris, ont publié diverses anecdotes. Je vais rapporter celles qui paraissent authentiques, me contentant d'écrire en lettres italiques les e-xpiessions qui m'ont paru caractériser, dans ce prisonnier, un très-grand personnage et indiquer davantage ce qu'il était. Le premier auteur qui ait parlé du personnage est l'anonyme des Mémoires secrets de la cour de Perse. Il cite quelques faits certains (]u'on a toujours pris pour tels, mais il se trompe sur le fond du secret, croyant que ce prisonnier mas<iué était le comte de Verm;mdois. « Ce prisonnier, dit-il, fut remis au commandant des Iles SainteMarguerite, qui avait reçu d'avance l'ordre de Louis XIV de ne le laisser voir à personne. Le commandant traitait son prisonnier avec le plus grand respect. Il le servait lui-méme et prenait les plats, à la porte de l'appartement , de la main des cuisiniers, dont aucun n'a jamais vu le visage du prisonnier. — Ce prince s'avisa un jour de graver son nom sur le dos d'une assiette avec la pointe d'un couteau ; un esclave, entre les mains de qui elle tomba , crut faire s;i cour en la portant au commandant, et se flatta d'ètre récompensé; mais ce malheureux fût trompé : on s'en défit sur-le-champ, afin d'ensevelir avec cet homme un secret de la plus grande importance. I.e .Masi(uc de Fer resta plusieurs annè'cs dans le château de l'Ile Sainte-Marguerite. On ne l'en ôta que pour le transférer à la Bastille, lors<iue I^uis XIV, en reconnaissance de la fidélité de ce commandant, lui en donna le gou«eniei lient. Il était, en effet, de sa prudence de faire suivre au Maia)ue le sort de celui auquel un l'avait confié, et c'eût été agir

Digilized by Coogle

faire connaître le commencement. Je vais y joindre ici les anecdotes authentiques que nous avons depuis qu'il fut livré à Saint-Mars, comme le complément ou la continuation de son histoire, sans parler des débats littéraires qu'il excita.

En effet, les *Mémoires de la cour de Perse* avaient été à peine publiés, qu'une foule de gens de lettres se disputèrent sur le fond du secret. — Voltaire, qui rapporta des faits et qui ne les dévoila pas, quoiqu'il fût plus instruit que personne; Sainte-Foix, le Père Griffet, Larivière, Linguet, Lagrange, Chanut, l'abbé Papon, Palteau, M. Delaborde, plusieurs auteurs dans divers journaux, et notamment dans le *Journal de Paris*, ont publié diverses anecdotes. Je vais rapporter celles qui paraissent authentiques, me contentant d'écrire en lettres italiques les expressions qui m'ont paru caractériser, dans ce prisonnier, un très-grand personnage et indiquer davantage ce qu'il était.

Le premier auteur qui ait parlé du personnage est l'anonyme des *Mémoires secrets de la cour de Perse*. Il cite quelques faits certains qu'on a toujours pris pour tels, mais il se trompe sur le fond du secret, croyant que ce prisonnier masqué était le comte de Vermandois.

« Ce prisonnier, dit-il, fut remis au commandant des îles Sainte-Marguerite, qui avait reçu d'avance l'ordre de Louis XIV de ne le laisser voir à personne. Le commandant traitait son prisonnier avec le plus grand respect. Il le servait lui-même et prenait les plats, à la porte de l'appartement, de la main des cuisiniers, dont aucun n'a jamais vu le visage du prisonnier. — Ce prince s'avisa un jour de graver son nom sur le dos d'une assiette avec la pointe d'un couteau; un esclave, entre les mains de qui elle tomba, crut faire sa cour en la portant au commandant, et se flatta d'être récompensé; mais ce malheureux fut trompé : on s'en défit sur-le-champ, afin d'ensevelir avec cet homme un secret de la plus grande importance. Le Masque de Fer resta plusieurs années dans le château de l'île Sainte-Marguerite. On ne l'en ôta que pour le transférer à la Bastille, lorsque Louis XIV, en reconnaissance de la fidélité de ce commandant, lui en donna le gouvernement. Il était, en effet, de sa prudence de faire suivre au Masque le sort de celui auquel on l'avait confié, et c'eût été agir

Lüliis XV 41 f) contre toutes les règles que de se donner un nouveau confident qui aurait pu être moins fidèle et moins exact. On prenait la précaution, aux des Sainte-Marguerite et à la Bastille, de faire mettie un masque au prince, lorsque, pour cause de maladie ou pour quelque autrd sujet, on était obligé de l'exposer h la vue de quelqu'un. Plusieurs personnes dignes de foi ont affirmé avoir vu ce prisonnier masqué, et ont rapporté qiiil tutoyait le gouverneur, qui, au contraire, lui rendait des respects infinis. « Quelques mois après la mort du cardinal de Ma/.arin , dit Voltaire dans son Siècle de Louis XIV (qui est le second ouvrage où il ait été parlé du prisonnier), il arriva un événement qui n'a point d'exemple; et ce qui est non moins étrange, c'est que tous les historiens l'ont ignoré. — On envoya dans le plus grand secret au château de Sainte-Marguerite, dans la mer de Provence, un prisonnier inconnu, d'uné taille au-dessus de la médiocre, jeune, et de la figure la plus belle et la plus noble. Ce prisonnier, dans la route, portait un mas(|ue dont la mentonnière avait des ressorts d'acier qui lui laissaient la liberté de manger avec le masque sur le visage. On avait ordre de le tuer s'il se découvrait. Il resta dans l'ile jusipi'à ce qu'un officier de confiance, nommé Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, ayant été fait gouverneur de la Bastille en 1690, l'alla prendre à Sainte-Marguerite et le conduisit à la Bastille, toujours masqué. Le marquis de Louvois alla le voir en cette île avant sa translation , et lui parla debout et avec une considération qui tenait du respect . Cet inconnu fut mené à la Bastille et logé aussi bien qu'on peut l'étre dans ce château. On ne lui refusait rien de tout ce qu'il demandait. Son plus grand goût était pour le linge d'une finesse extraordinaire et pour les dentelles. s II jouait de la guitare, on lui faisait la plus grande chère, et le gouverneur s'asseyait rarement devant lui. Un vieux médecin de la Bastille, qui avait souvent traité cet homme singulier dans ses maladies, a dit qu'il n'avait jamais vu son visage, quoiqu'il eût souvent examiné sa langue et le re.stant de son corps. Il était admirablement bien fait, disait ce médecin; sa peau était un peu brune; il intéressait par les seuls sons de sa voix et ne se plaignait jamais de s

Digitized by Google

contre toutes les règles que de se donner un nouveau confident qui aurait pu être moins fidèle et moins exact. On prenait la précaution, aux îles Sainte-Marguerite et à la Bastille, de faire mettre un masque au prince, lorsque, pour cause de maladie ou pour quelque autre sujet, on était obligé de l'exposer à la vue de quelqu'un. Plusieurs personnes dignes de foi ont affirmé avoir vu ce prisonnier masqué, et ont rapporté *qu'il tutoyait le gouverneur, qui, au contraire, lui rendait des respects infinis.*

« Quelques mois après la mort du cardinal de Mazarin, dit Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV* (qui est le second ouvrage où il ait été parlé du prisonnier), il arriva un événement qui n'a point d'exemple; et ce qui est non moins étrange, c'est que tous les historiens l'ont ignoré. — On envoya dans le plus grand secret au château de Sainte-Marguerite, dans la mer de Provence, un prisonnier inconnu, d'une taille au-dessus de la médiocre, jeune, et de la figure la plus belle et la plus noble. Ce prisonnier, dans la route, portait un masque dont la mentonnière avait des ressorts d'acier qui lui laissaient la liberté de manger avec le masque sur le visage. On avait ordre de le tuer s'il se découvrait. Il resta dans l'île jusqu'à ce qu'un officier de confiance, nommé Saint-Mars, gouverneur de Pignerol, ayant été fait gouverneur de la Bastille en 1690, l'alla prendre à Sainte-Marguerite et le conduisit à la Bastille, toujours masqué. *Le marquis de Louvois alla le voir en cette île* avant sa translation, *et lui parla debout et avec une considération qui tenait du respect.* Cet inconnu fut mené à la Bastille et logé aussi bien qu'on peut l'être dans ce château. On ne lui refusait rien de tout ce qu'il demandait. Son plus grand goût était pour le linge d'une finesse extraordinaire et pour les dentelles.

« Il jouait de la guitare, on lui faisait la plus grande chère, et *le gouverneur s'asseyait rarement devant lui.* Un vieux médecin de la Bastille, qui avait souvent traité cet homme singulier dans ses maladies, a dit qu'*il n'avait jamais vu son visage*, quoiqu'il eût souvent examiné sa langue et le restant de son corps. Il était admirablement bien fait, disait ce médecin; sa peau était un peu brune; il intéressait par les seuls sons de sa voix et ne se plaignait jamais de

420 LOUIS XV son éUit, et ne iaissait point entrevoir ce qu'il pouvait Ctre. Un fameux chirurgien, gendre du médecin dont je ixtrle, et qui a apixirtenu au maréchal deRichclieu,est témoin de ce que j'avance, et M. de Bernavillc, successeur de Saint-Mars, me l'a souvent confirmé. Cet inconnu mourut en 1704, et fut enterré la nuit à la paroisse de SaintPaul. Ce qui redouble l'étonnement, c'est que, quand on l'envoya aux iles Sainte-Marguerite, il nedisparut dansl'Eurqjie aucun homme considérable. M. de Chamillard fut le dernier ministre qui sut cet étrange secret. x Le second maréchal de La Feuillade, son gendre, m'a dit qu'à la mort de son beau-père, il le conjura à genoux de lui apprendre ce que c'était que cet inconnu qu'on ne connut jamais que sous le nom de l'Homme au masque de fer. Chamillard lui répondit que c'était i.e .sF.cnET DE l'État, et qu'il avait fait le serment de ne le révéler jamais. « l>e gouverneur mettait lui-même les plats sur la table du Masque quand il était aux îles, et se retirait après l'avoir enfermé. Un jour le prisonnier écrivit son nom avec un couteau sur une assiette d'argent , et jeta l'assiette par la fenêtre , vers un bateau qui était au pied de la tour. Un pècbeur à qui le bateau appartenait ramassa l'assiette et la porta au gouverneur. Celui-ci , étonné, demanda au pécheur : — Avez-vous lu ce qui est écrit sur cette assiette, et quelqu'un r a-t-il vue entre vos mains? — Je ne sais pas lire , répondit le pécheur; je viens de la trouver, personne ne l'a vue. « Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que le gouverneur fût bien informé qu'il n'avait jamais lu et que l'assiette n'avait été vue de personne. .Allez, lui dit-il, vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire. Parmi les témoins de ce fait, il y en a un digne de foi qui vit encore. » L'auteur du Siècle de Louis XIV est le premier qui ait parlé de l'Homme au masque de fer dans une histoire avérée : c'est qu'i/ était très-instruit de cette anecdote, qui étonne le siècle présent, qui étonnera la postérité, et qui n'est que trop véritable. On l'avait trompé sur la date de la mort de cet inconnu si singulièrement infortuné. 11 fut enterré à Saint-Paul le 3 mars 1703, cl non en 1704. Digitized by Google

son état, et ne laissait point entrevoir ce qu'il pouvait être. Un fameux chirurgien, gendre du médecin dont je parle, et qui a appartenu au maréchal de Richelieu, est témoin de ce que j'avance, et M. de Bernaville, successeur de Saint-Mars, me l'a souvent confirmé. Cet inconnu mourut en 1704, et fut enterré la nuit à la paroisse de Saint-Paul. Ce qui redouble l'étonnement, c'est que, quand on l'envoya aux îles Sainte-Marguerite, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable. *M. de Chamillard fut le dernier ministre qui sut cet étrange secret.*

« Le second maréchal de La Feuillade, son gendre, m'a dit qu'à la mort de son beau-père, il le conjura à genoux de lui apprendre ce que c'était que cet inconnu qu'on ne connut jamais que sous le nom de l'Homme au masque de fer. *Chamillard lui répondit que* C'ÉTAIT LE SECRET DE L'ÉTAT, et qu'il avait fait le serment de ne le révéler jamais.

« Le gouverneur mettait lui-même les plats sur la table du Masque quand il était aux îles, et se retirait après l'avoir enfermé. Un jour le prisonnier écrivit son nom avec un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par la fenêtre, vers un bateau qui était au pied de la tour. Un pêcheur à qui le bateau appartenait ramassa l'assiette et la porta au gouverneur. Celui-ci, étonné, demanda au pêcheur : — *Avez-vous lu ce qui est écrit sur cette assiette, et quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains? — Je ne sais pas lire*, répondit le pêcheur; *je viens de la trouver, personne ne l'a vue.*

« Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que le gouverneur fût bien informé qu'il n'avait jamais lu et que l'assiette n'avait été vue de personne. *Allez*, lui dit-il, *vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire.* Parmi les témoins de ce fait, il y en a un digne de foi qui vit encore. »

L'auteur du *Siècle de Louis XIV* est le premier qui ait parlé de l'Homme au masque de fer dans une histoire avérée : c'est qu'*il était très-instruit de cette anecdote*, qui étonne le siècle présent, qui étonnera la postérité, et qui n'est que trop véritable. On l'avait trompé sur la date de la mort de cet inconnu si singulièrement infortuné. Il fut enterré à Saint-Paul le 3 mars 1703, et non en 1704.

LUUIS XV 421 O II rivait ctû d’abord enfermé à Pifrnerol avant de l'étre aux îles Sainle-Marpucrite et ensuite à la Bastille, toujoui's sous la garde de ce même liomiuc, de ce Saint-Mars ijui le vit mourir. I>e Père Griffet, jésuite, qui a communiqué au public le Joiinml de la Bastille, fait foi des dates. II a eu facilement ce journal, puisqu’il a eu l’emploi délicat de confesser les prisonniers de la Bastille. O L’Homme au masque de fer est une énigme dont chacun peut deviner le mot. Les uns ont dit que c’était le duc de Beaufort ; mais le duc de Beaufort a été tué par les Turcs à la défense de Candie en 1699, et l’Homme au masque de fer était à Pignerol en 1662.D’ailIcure, comment aurait-on attaqué le duc de Beaufort au milieu de son année? Comment l’aurait-on transféré en France sans que personne en sût rien? Et pourquoi l’cùt-on mis en prison? et (xiurquoi ce masque? « Les autres ont rêvé le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV, mort publiquement delà petite véroleen 1683, à l’armée, et enterré dans la petite ville d’.\irc, non d’Arras, en quoi le Père Grifict s'est trompé, et en quoi il n’y a pas grand mal. « On a ensuite imaginé le duc de KIontmouth , à qui le roi Jacques fit couper la tète publiquement en 1673. On disait que c’était lui l’Homme au masque de fer. 11 aurait fallu qu’il eût ressuscité, et qu’ensuite il eût changé l’ordre du temps, et qu’il eût mis l’année 1 662 à la place de l’année 1 683 ; que le roi Jacques, qui ne pardonna jamais à personne, et qui parla mérita tous ses malheurs, eût pardonné au duc de Montmouth, et eût fait mourir à sa place un homme qui lui ressemblât parfaitement. Il aurait fallu trouver ce Sosie qui aurait eu la bonté de se faire couper le cou en public pour sauver le duc de Montmouth. Il aurait fallu que toute l’.Anglcterre s’y fût méprise, et qu’ensuite le roi Jacques eût prié instamment Louis XIV de lui servir de sergent et de geôlier. Ensuite Louis XIV, ayant fait ce petit plaisir au roi Jacques, n’aurait pas manqué d’avoir les mêmes égards pour le roi Guillaume et pour la reine Anne, avec lesquels il fut en guerre , et il aurait soigneusement conservé auprès de ces deux monarques sa dignité de geôlier, dont le roi Jacques l’avait honoré. « Toutes ces illusions étant dissipées, il reste à savoir qui était ce

« Il avait été d'abord enfermé à Pignerol avant de l'être aux îles Sainte-Marguerite et ensuite à la Bastille, toujours sous la garde de ce même homme, de ce Saint-Mars qui le vit mourir. Le Père Griffet, jésuite, qui a communiqué au public le *Journal de la Bastille*, fait foi des dates. Il a eu facilement ce journal, puisqu'il a eu l'emploi délicat de confesser les prisonniers de la Bastille.

« L'Homme au masque de fer est une énigme dont chacun peut deviner le mot. Les uns ont dit que c'était le duc de Beaufort; mais le duc de Beaufort a été tué par les Turcs à la défense de Candie en 1699, et l'Homme au masque de fer était à Pignerol en 1662. D'ailleurs, comment aurait-on attaqué le duc de Beaufort au milieu de son armée? Comment l'aurait-on transféré en France sans que personne en sût rien? Et pourquoi l'eût-on mis en prison? et pourquoi ce masque?

« Les autres ont rêvé le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV, mort publiquement de la petite vérole en 1683, à l'armée, et enterré dans la petite ville d'Aire, non d'Arras, en quoi le Père Griffet s'est trompé, et en quoi il n'y a pas grand mal.

« On a ensuite imaginé le duc de Montmouth, à qui le roi Jacques fit couper la tête publiquement en 1675. On disait que c'était lui l'Homme au masque de fer. Il aurait fallu qu'il eût ressuscité, et qu'ensuite il eût changé l'ordre du temps, et qu'il eût mis l'année 1662 à la place de l'année 1685; que le roi Jacques, qui ne pardonna jamais à personne, et qui par là mérita tous ses malheurs, eût pardonné au duc de Montmouth, et eût fait mourir à sa place un homme qui lui ressemblât parfaitement. Il aurait fallu trouver ce Sosie qui aurait eu la bonté de se faire couper le cou en public pour sauver le duc de Montmouth. Il aurait fallu que toute l'Angleterre s'y fût méprise, et qu'ensuite le roi Jacques eût prié instamment Louis XIV de lui servir de sergent et de geôlier. Ensuite Louis XIV, ayant fait ce petit plaisir au roi Jacques, n'aurait pas manqué d'avoir les mêmes égards pour le roi Guillaume et pour la reine Anne, avec lesquels il fut en guerre, et il aurait soigneusement conservé auprès de ces deux monarques sa dignité de geôlier, dont le roi Jacques l'avait honoré.

« Toutes ces illusions étant dissipées, il reste à savoir qui était ce

422 LOUIS XV prisonnier toujuubs masqué, à quel âge il mourut et sous quel nom il fui enterré. « Il est clair que si on ne le laissait passer dans la cour de la Bastille que toujours couvert d'un masque; si en présence du médecin il conservait ce même déguisement, c'était de peur qu'on ne reconnût dans ses traits quelque ressemblance trop frappante. U (xiuvuit montrer sa langue et jamais son visage. Pour son Age, il dit lui-méme àson apothicaire, peu de jours avant sa mort, qu'iL choyait avoir soixante ans; et le sieur .Marsoban, chirurgien du maréclial de Richelieu, et ensuite du duc d'Orléans, régent, gendre de cet apothicaire, me l'a redit plusieurs fois. Enfin, pourquoi lui donner un nom italien? On le nomma toujours Marchiali. Celui qui écrit cet article en sait peut-être plus que le Père Griffet : il n'en dira pas davantage.» Lagrange-Chancel est le troisième historien qui ait parlé du prisonnier enfermé aux îles Sainte-Marguerite, quelque temps après la translation du .Masque à la Bastille , et il a pu s'instruire de quelques faits. « Le séjour que j'ai fait , dit Lagrange-Chancel , aux ilcs SainteMarguerite, où la détention du Masque de Fer n'était plus un secret d'Etat dans le temps que j'y arrivai , m'en a appris des particularités qu'un historien plus exact que M. de Voltaire, dans ses Recherches, aurait pu savoir comme moi. Cet événement extraordinaire, qu'il place en 16fii , quelque temps après la mort du cardinal Mazarin, n'est arrivé qu'en 1669, huit ans après la mort de cette éminence. M. de Lt Mothe-Guérin, qui commandait dans ces lies du temps que j'y étais détenu , m'assuraque ce prisonnier était le duc de Beaufort , qu'on disait tué au siège de Candie , mais dont on ne put trouver le corps, suivant toutes les relations de ce temps-là. Il me dit aussi que le sieur de Saint-Mars, qui obtint W commandement de ces fies après celui de Pignerol , avait de grands égards pour ce prisonnier, qu'il le servait toujours lui-même en vaisselle d'argent, et lui fournissait souvent des habits aussi chers qu'il paraissait le désirer; que dans les maladies où il avait besoin de médecin et de chirurgien, il était obligé, sous peine de la vie, de ne paraitre en leur présence qu'avec son masque de fer, et que , lorsqu'il élait seul , il pouvait s'amuser à s'arracher le poil de la barbe avec des pincettes Digitized by Google

prisonnier TOUJOURS masqué, à quel âge il mourut et sous quel nom il fut enterré.

« *Il est clair que si on ne le laissait passer dans la cour de la Bastille que toujours* COUVERT D'UN MASQUE; *si en présence du médecin il conservait ce même déguisement, c'était de peur qu'on ne reconnût dans ses traits quelque ressemblance* TROP FRAPPANTE. Il pouvait montrer sa langue et jamais son visage. Pour son âge, il dit lui-même à son apothicaire, peu de jours avant sa mort, qu'IL CROYAIT *avoir soixante ans;* et le sieur Marsoban, chirurgien du maréchal de Richelieu, et ensuite du duc d'Orléans, régent, gendre de cet apothicaire, me l'a redit plusieurs fois. Enfin, pourquoi lui donner un nom italien? On le nomma toujours *Marchiali*. Celui qui écrit cet article en sait peut-être plus que le Père Griffet : il n'en dira pas davantage.»

Lagrange-Chancel est le troisième historien qui ait parlé du prisonnier enfermé aux îles Sainte-Marguerite, quelque temps après la translation du Masque à la Bastille, et il a pu s'instruire de quelques faits.

« Le séjour que j'ai fait, dit Lagrange-Chancel, aux îles Sainte-Marguerite, où la détention du Masque de Fer n'était plus un secret d'État dans le temps que j'y arrivai, m'en a appris des particularités qu'un historien plus exact que M. de Voltaire, dans ses *Recherches*, aurait pu savoir comme moi. Cet événement extraordinaire, qu'il place en 1661, quelque temps après la mort du cardinal Mazarin, n'est arrivé qu'en 1669, huit ans après la mort de cette éminence. M. de La Mothe-Guérin, qui commandait dans ces îles du temps que j'y étais détenu, m'assura que ce prisonnier était le duc de Beaufort, qu'on disait tué au siége de Candie, mais dont on ne put trouver le corps, suivant toutes les relations de ce temps-là. Il me dit aussi que le sieur de Saint-Mars, qui obtint le commandement de ces îles après celui de Pignerol, avait de grands égards pour ce prisonnier, qu'il le servait toujours lui-même en vaisselle d'argent, et lui fournissait souvent des habits aussi chers qu'il paraissait le désirer; que dans les maladies où il avait besoin de médecin et de chirurgien, il était obligé, sous peine de la vie, de ne paraître en leur présence qu'avec son masque de fer, et que, lorsqu'il était seul, il pouvait s'amuser à s'arracher le poil de la barbe avec des pincettes

LOUIS XV 423 d'afier très-luisant et très-joli. J'en vis une de celles qui lui servaient à cet usage dans les mains du sieur de Beaumanoir, neveu de SaintMars et lieutenant d'une compagnie franche, préposée pour la garde des prisonniers. « Plusieurs personnes m'ont raconté que lorsque Saint-Mars alla prendre possession de la Bastille, où il conduisit son prisonnier, on entendit ce dernier, qui portait son masque de 1er, dire à son conducteur : Est-ce que le roi en veut a ma vie? — Non , mon prince, répondit Saint-Mars, voire vie est en sûreté; vous n'avez gu' à vous laisser conduire. « J'ai su, de plus, d'un homme nommé Aubuisson, caissier du fameux Samuel Bernard, qui , après avoir été quelques années à la Bastille, fut conduit aux iles Sainte-Marguerite, qu'il était dans une chambre, avec d'autres prisonniers, précisément au-dessus de celle qui était occupée par cet inconnu; que, par le tuyau de la cheminée , ils pouvaient s'entretenir et se communiquer leurs pensées. Mais que ceux-ci lui ayant demandé pourquoi il s'obstinait à leur taire son nom et ses aventures, il leur avait répondu que cet aveu LUI COUTERAIT LA VIE, aussi bien qu à ceux ouxquels il aurait rcvél^ ce secret. « Quoi qu'il en soit, aujourd'hui que le nom et la qualité de œtte victime politique ne sont plus des secrets où l'État soit intéressé, j'ai cru qu'en instruisant le public de ce qui est venu à ma connaissance , je devais arrêter le cours des idées que chacun s'est forgées à sa fantaisie, sur la foi d'un auteur qui s'est fait une grande réputation par le merveilleux, joint à l'air de vérité qu'on admire dans ses écrits, même dans la Vie de Qiarles XII. n L'abbé Papon, en allant parcourir la Provence, parle aussi du Masque de Fer dont il visita la prison. « Cest à l'ile Sainte-Marguerite que fut transféré, vers la fin du dernier siècle , le fameux prisonnier au masque de fer, dont on ne saura jamais peut-être le nom. Il n'y avait que peu de personnes attachées à son service, qui eussent la liberté de lui parler. Un jour que M. de Saint- Mars s'entretenait avec lui, en se tenant hors de la chambre, dans une espèce de corridor, pour voir de loin ceux qui

Digilized by Google

d'acier très-luisant et très-joli. J'en vis une de celles qui lui servaient à cet usage dans les mains du sieur de Beaumanoir, neveu de Saint-Mars et lieutenant d'une compagnie franche, préposée pour la garde des prisonniers.

« Plusieurs personnes m'ont raconté que lorsque Saint-Mars alla prendre possession de la Bastille, où il conduisit son prisonnier, on entendit ce dernier, qui portait son masque de fer, dire à son conducteur : EST-CE QUE LE ROI EN VEUT A MA VIE? — NON, MON PRINCE, répondit Saint-Mars, *votre vie est en sûreté; vous n'avez qu'à vous laisser conduire.*

« J'ai su, de plus, d'un homme nommé Aubuisson, caissier du fameux Samuel Bernard, qui, après avoir été quelques années à la Bastille, fut conduit aux îles Sainte-Marguerite, qu'il était dans une chambre, avec d'autres prisonniers, précisément au-dessus de celle qui était occupée par cet inconnu; que, par le tuyau de la cheminée, ils pouvaient s'entretenir et se communiquer leurs pensées. Mais que ceux-ci lui ayant demandé pourquoi il s'obstinait à leur taire son nom et ses aventures, il leur avait répondu *que cet aveu* LUI COUTERAIT LA VIE, *aussi bien qu'à ceux auxquels il aurait révélé ce secret.*

« Quoi qu'il en soit, aujourd'hui que le nom et la qualité de cette victime politique ne sont plus des secrets où l'État soit intéressé, j'ai cru qu'en instruisant le public de ce qui est venu à ma connaissance, je devais arrêter le cours des idées que chacun s'est forgées à sa fantaisie, sur la foi d'un auteur qui s'est fait une grande réputation par le merveilleux, joint à l'air de vérité qu'on admire dans ses écrits, même dans la Vie de Charles XII. »

L'abbé Papon, en allant parcourir la Provence, parle aussi du Masque de Fer dont il visita la prison.

« C'est à l'île Sainte-Marguerite que fut transféré, vers la fin du dernier siècle, le fameux prisonnier au masque de fer, dont on ne saura jamais peut-être le nom. Il n'y avait que peu de personnes attachées à son service, qui eussent la liberté de lui parler. Un jour que M. de Saint-Mars s'entretenait avec lui, en se tenant hors de la chambre, dans une espèce de corridor, pour voir de loin ceux qui

LOUIS ÏV 424 viemlraicnt, le fils d'un do scs amis arrive et s'avance vers l'endroit où il enîcnd du bi uit. Le gouverneur, qui l'aperçoil, ferme aussilol la porte de la chamln-e, court précipitamment au-devant du jeune homme, et d'un air troublé, il lui demande s'il a entendu quekjue chose. « Dès qu'il fut assure du contraire, il le fit repartir le jour même, et il écrivit à son ami que peu s'en était fallu que cette aventure n'eût coûté cher à son fils, et qu'il le lui renvoie de peur de quelque autre imprudence. « J'eus la curiosité, le 2 février 1778, d'entrer dans la chambre de cet infortuné prisonnier; elle n'est éclairée que par une fenêtre, ducûténord, percée dans un mur fort épais, et fermée par trois grilles de fer placées à une distance égale; cette fenêtre donne sur la mer. Je trouvai dans la citadelle un officier de la compagnie franche, âgé de 79 ans. Il me dit que son père, qui servait dans la même compagnie, lui avait plusieurs fois raconté qu'un frater a|)orçut un jour, sous la fenêtre du prisonnier, quelque chose de blanc qui flottait sur l'eau ; il l'alla prendre et l'apporta à M. de SaintMars. C'était uncchemisc très-fine, pliée avec assez de négligence, et sur laquelle le prisonnier avait écrit d'un bout à l'autre. « M. de Saint-Mars, après l'avoir déplièeet avoir lu quelques lignes, demanda au frater, d'un air fort embarrassé, s'il n'avait pas eu la curiosité de lire le contenu ; celui-ci protesta plusieurs fois qu'il n'avait rien lu ; mais deux jours après, il fut trouve mort dans son iit. « C'est un lait que l'officier a entendu raconter tant de fois à son père et à l'aumônier du fort de ce tcmps-là, qu'il le regarde comme incontestable. Le suivant me parait également certain , d'après tous les témoignages que j'ai recueillis sur les lieux et dans le monastère de Lerins, où la tradition s'en est conservée. - « Ou cherchait une personne du sexe, pour servir le prisonnier. Une femme du village de Mongin vint s'offrir, dans la persuasion que ce serait un moyen de faire la fortune de ses enfants; mais quand on lui dit qu'il lallait renoncer à les voir, et même à conserver aucune liaison avec le reste des hommes, elle refusa de s'enfermer avec un prisonnier dont la connaissance coûtait si cher. Je dois dire encore bÿtTTKt^k'

viendraient, le fils d'un de ses amis arrive et s'avance vers l'endroit où il entend du bruit. Le gouverneur, qui l'aperçoit, ferme aussitôt la porte de la chambre, court précipitamment au-devant du jeune homme, et d'un air troublé, il lui demande s'il a entendu quelque chose.

« Dès qu'il fut assuré du contraire, il le fit repartir le jour même, et il écrivit à son ami que peu s'en était fallu que cette aventure n'eût coûté cher à son fils, et qu'il le lui renvoie de peur de quelque autre imprudence.

« J'eus la curiosité, le 2 février 1778, d'entrer dans la chambre de cet infortuné prisonnier; elle n'est éclairée que par une fenêtre, du côté nord, percée dans un mur fort épais, et fermée par trois grilles de fer placées à une distance égale; cette fenêtre donne sur la mer. Je trouvai dans la citadelle un officier de la compagnie franche, âgé de 79 ans. Il me dit que son père, qui servait dans la même compagnie, lui avait plusieurs fois raconté qu'un frater aperçut un jour, sous la fenêtre du prisonnier, quelque chose de blanc qui flottait sur l'eau; il l'alla prendre et l'apporta à M. de Saint-Mars. C'était une chemise très-fine, pliée avec assez de négligence, et sur laquelle le prisonnier avait écrit d'un bout à l'autre.

« M. de Saint-Mars, après l'avoir dépliée et avoir lu quelques lignes, demanda au frater, d'un air fort embarrassé, s'il n'avait pas eu la curiosité de lire le contenu; celui-ci protesta plusieurs fois qu'il n'avait rien lu; mais deux jours après, il fut trouvé mort dans son lit.

« C'est un fait que l'officier a entendu raconter tant de fois à son père et à l'aumônier du fort de ce temps-là, qu'il le regarde comme incontestable. Le suivant me paraît également certain, d'après tous les témoignages que j'ai recueillis sur les lieux et dans le monastère de Lerins, où la tradition s'en est conservée.

« On cherchait une personne du sexe, pour servir le prisonnier. Une femme du village de Mongin vint s'offrir, dans la persuasion que ce serait un moyen de faire la fortune de ses enfants; mais quand on lui dit qu'il fallait renoncer à les voir, et même à conserver aucune liaison avec le reste des hommes, elle refusa de s'enfermer avec un prisonnier dont la connaissance coûtait si cher. Je dois dire encore

LOUIS XV 425 qu’on avait mis aux deux extrémités du fort , du c<Hé de la mer, deux sentinelles ([ui avaient ordre de tirer sur les bateaux ((ui s’approcheraient à une certaine distance. « La personne qui servait le prisonnier mourut à file Sainte-Marguerite. Le frère de l’officier dont je viens de parler, qui était pour certaines choses l’homme de confiance de M. de Saint-Mars, a souvent dit à son fils qu’il avait été prendre le mort à l'heure de minuit, dans la prison , et qu’il l’avait porté sur ses épaules dans le lieu de sa sépulture; il croyait que c’était le prisonnier lui-même qui était mort; mais c’était , comme je viens de le dire, la (lersonne qui le servait, et ce fut alore qu'on chercha une femme pour le remplacer. » On savait en 1698 que Saint-Mars, conduisant le prisonnier à la Bastille, s’arrêta avec lui dans sa terre de Paltcau. Fréron , en conséquence, pour contredire Voltaire, qui avait écrit sur le prisonnier, demanda des anecdotes au seigneur de Palteau , qui répondit la lettre suivante, insérée dans V Année Littéraire du mois de juin 1 768 : « Comme il parait, par la lettre de M. de Sainte-Foix, dont vous venez de donner un extrait , que l’Homme au masque de fer exerce toujours l’imagination de nos écrivains, je vais vous faire part de ce que je sais de ce prisonnier. 11 n’était connu aux iles Sainte-Marguerite et à la Bastille que sous le nom de La Tour. Le gouverneur et les autres officiers avaient des égards pour lui; il obtenait tout ce qu’ils pouvaient accorder à un prisonnier. Il se promenait souvent, ayant toujours un masque sur le visage. Ce n’est que depuis que le Siècle de Louis XIV, de M. de Voltaire, a paru, que j’ai ouï dire que ce masque était de fer et à ressorts : peut-être a-t-on oublié de me parler de cette circonstance ; mais il n’avait ce masque que lorsqu’il sortait pour prendre l’air, ou qu’il était obligé de paraître devant quelque étranger. « Le sieur de Blainvilliers, officier d’infanterie, qui avait accès chez M. de Saint-Mars, gouverneur des iles Sainte-Marguerite, et depuis delà Bastille, m’a dit plusieurs fois que le sort du prisonnier de La Tour ayant beaucoup excité sa curiosité, pour la satisfmre, il avait pris l'habit et les armes d’un soldat qui devait être en sentinelle dans une galerie, sous les fenêtres de la chambre qu’occupait ce prisonnier aux iles Sainte-Margiierite. Que de là il l’avait trèsT. L U Digitized by Coogle

qu'on avait mis aux deux extrémités du fort, du côté de la mer, deux sentinelles qui avaient ordre de tirer sur les bateaux qui s'approcheraient à une certaine distance.

« La personne qui servait le prisonnier mourut à l'île Sainte-Marguerite. Le frère de l'officier dont je viens de parler, qui était pour certaines choses l'homme de confiance de M. de Saint-Mars, a souvent dit à son fils qu'il avait été prendre le mort à l'heure de minuit, dans la prison, et qu'il l'avait porté sur ses épaules dans le lieu de sa sépulture : il croyait que c'était le prisonnier lui-même qui était mort ; mais c'était, comme je viens de le dire, la personne qui le servait, et ce fut alors qu'on chercha une femme pour le remplacer. »

On savait en 1698 que Saint-Mars, conduisant le prisonnier à la Bastille, s'arrêta avec lui dans sa terre de Palteau. Fréron, en conséquence, pour contredire Voltaire, qui avait écrit sur le prisonnier, demanda des anecdotes au seigneur de Palteau, qui répondit la lettre suivante, insérée dans l'*Année Littéraire* du mois de juin 1768 :

« Comme il paraît, par la lettre de M. de Sainte-Foix, dont vous venez de donner un extrait, que l'Homme au masque de fer exerce toujours l'imagination de nos écrivains, je vais vous faire part de ce que je sais de ce prisonnier. Il n'était connu aux îles Sainte-Marguerite et à la Bastille que sous le nom de La Tour. Le gouverneur et les autres officiers avaient des égards pour lui ; il obtenait tout ce qu'ils pouvaient accorder à un prisonnier. Il se promenait souvent, ayant toujours un masque sur le visage. Ce n'est que depuis que le Siècle de Louis XIV, de M. de Voltaire, a paru, que j'ai ouï dire que ce masque était de fer et à ressorts : peut-être a-t-on oublié de me parler de cette circonstance ; mais il n'avait ce masque que lorsqu'il sortait pour prendre l'air, ou qu'il était obligé de paraître devant quelque étranger.

« Le sieur de Blainvilliers, officier d'infanterie, qui avait accès chez M. de Saint-Mars, gouverneur des îles Sainte-Marguerite, et depuis de la Bastille, m'a dit plusieurs fois que le sort du prisonnier de La Tour ayant beaucoup excité sa curiosité, pour la satisfaire, il avait pris l'habit et les armes d'un soldat qui devait être en sentinelle dans une galerie, sous les fenêtres de la chambre qu'occupait ce prisonnier aux îles Sainte-Marguerite. Que de là il l'avait très-

426 LOUIS XV bien mi, qu’il n’avait point son masque, qu’il était blanc de visage, grand et bien fait de corps, ayant la jamlicun [xîu trop fournie par le bas, et les cheveux blancs, quoiqu’il ne fût que dans la force de l’àge. Il avait passé cette nuit-là presque entièit; à se promener dans sa cbainbrc. Blainvilliers ajoutait qu’il était toujours vêtu de brun ; qu’on lui donnait du beau linge et des livres; que le gouverneur et les officiers restaient devant lui debout et découverts jusqu’à ce qu’il les fil couvrir e' asseoir; qu’ils allaient souvent lui tenir compagnie et manger avec lui. € En 1698, M. de Saint-Mars passa du gouvernement des îles Sainte-Marguerite à celui de la Bastille. En venant en prendre possession, il séjourna avec son prisonnier à sa terre de Palteau. L'homme au masque arriva dans une litière qui précédait celle de M. de SaintMars. Ils étaient accompagnés de plusieurs gens à cheval . Les paysans allèrent au-devant de leur seigneur. M. de Saint-Mars mangea avec son prisonnier, qui avait le dos opposé aux croisées de la salle à manger qui donnent sur la cour. Les paysans que j’ai interrogés ne purent voir s'il mangeait avec son masque ; mais ils observèrent trèsbien que M. de Saint-Mars, qui était à table vis-à-visde lui, avait deux pistolets à côté de son assiette. Ils n’avaient, pour être servis, qu'un seul valet de chambre, qui allait chercher les plats qu’on lui ap[)ortait dans l'antichambre , fermant soigneusement sur lui la porte de la salle à manger. Loisquo le prisonnier traversailla cour, il avait toujours son masque noir sur le visage. Les paysans remarquèrent qu’on lui voyait les dents et les lèvres; qu’il était grand et avait les cheveux blancs. M. de .Saint-Mars coucha dans un lit qu’on lui avait ditîssé auprès de celui do I hoimne au masfpie. « M. de Blainvilliers m’a dit que lors de sa mort, arrivée en 1704, on l’enterra secrètement à Saint-Paul, et que 1 on mit dans le cercueil des drogues pour consumei’ le corps. Je n ai iioiiit oui dire qu il eût aucun accent étranger. « Arrivé à la Bastille, du Jonca, lieutenant du roi , enregistra on ces termes, dans le livre de la Bastille, 1 arrivée du prisonnier, et c’est le Père Griffet, jésuite, qui, le premier, a public ces deux curieux lambeaux tirés des archives d’un château d où jamais aucun Di"‘!iZGT] i

LOUIS XT 427 |upier ne sortait; mais ii était confesseur delà Bastille, et les jésuites et le gouverneur de ce fort, dans ce tem[ts-là, avaient bien, sans doute, leurs raisons en publiant ces anecdotes : « Jeudi 8 septembre 1698, dit du Jonca, k trois heures après K midi, M. de Saint-Mais, gouverneur de la Bastillé, est arrivé, c pour sa première entrée, venant des des Sainte-Marguerite et Saint« Honorai, ayant mené avec lui, dans sa litière, un ancien prison« nier qu'il avait à Pignerol, dont le nom ne se dit pas, lequel on « a fait tenir toujours masqué, et qui fut d'abord mis dans lu tour « de la Basinière, en attendant la nuit, et que je conduisis moi« même, sur les neuf heures du soir, dans la troisième chambre de « la tour de la Bertaudière, laquelle chambre j'avais eu soin de « faire meubler de toutes choses avant son arrivée, en ayant reçu « l'ordre de M. de Saint-Mars... « En le conduisant dans ladite chambre, j'étais accompagné, « ajoute M. du Jonca, du sieur Rosarges, que M. de Saint-Mars « avait amené avec lui , lequel était chargé de desservir et de soigner « ledit prisonnier, qui était nourri par le gouverneur. » Les dernières anecdotes qu'on a puisées sur le .Masque de Fer nous ontété données par M. Linguet, qui, longtemps détenu à la Bastille, obtint quelques renseignements des plus anciens ofliciers ou serviteurs du château. U donna ses notes à M. de La Borde, qui les a publiées en ces termes, dans un petit ouvrage sur ce masque : « Le prisonnier poilait un masque de velours, et non de fer, au moins pendant le temps qu'il passa à la Bastille. Le gouverneur luimême le servait et enlevait son linge. « Quand il allait à la messe, il avait les défenses les plus expresses de parler et de montrer sa figure : l'ordre était donné aux invalida do tirer sur lui; leurs fusils étaient chargés à balle ; aussi avait-il le plus grand soin de se cacher et de se taire. « Quand il fut mort, on brûla tous les meubles dont il s'était servi, on dé[)ava sa chambre, on ôta les plafonds, on visita tous les coins, recoins, tous les endroits qui pouvaient cacher un papier, un linge; en un mot, on voulait découvrir s'il n'y aurait pas laissé quelque signe de ce qu'il était. HL Linguet m'a assuré qn'à la Bav Digilized by Google

papier ne sortait; mais il était confesseur de la Bastille, et les jésuites et le gouverneur de ce fort, dans ce temps-là, avaient bien, sans doute, leurs raisons en publiant ces anecdotes :

« Jeudi 8 septembre 1698, dit du Jonca, à trois heures après « midi, M. de Saint-Mars, gouverneur de la Bastille, est arrivé, « pour sa première entrée, venant des îles Sainte-Marguerite et Saint- « Honorat, ayant mené avec lui, dans sa litière, un ancien prison- « nier qu'il avait à Pignerol, dont le nom ne se dit pas, lequel on « a fait tenir toujours masqué, et qui fut d'abord mis dans la tour « de la Basinière, en attendant la nuit, et que je conduisis moi- « même, sur les neuf heures du soir, dans la troisième chambre de « la tour de la Bertaudière, laquelle chambre j'avais eu soin de « faire meubler de toutes choses avant son arrivée, en ayant reçu « l'ordre de M. de Saint-Mars...

« En le conduisant dans ladite chambre, j'étais accompagné, « ajoute M. du Jonca, du sieur Rosarges, que M. de Saint-Mars « avait amené avec lui, lequel était chargé de desservir et de soigner « ledit prisonnier, qui était nourri par le gouverneur. »

Les dernières anecdotes qu'on a puisées sur le Masque de Fer nous ont été données par M. Linguet, qui, longtemps détenu à la Bastille, obtint quelques renseignements des plus anciens officiers ou serviteurs du château. Il donna ses notes à M. de La Borde, qui les a publiées en ces termes, dans un petit ouvrage sur ce masque :

« Le prisonnier portait un masque de velours, et non de fer, au moins pendant le temps qu'il passa à la Bastille. Le gouverneur lui-même le servait et enlevait son linge.

« Quand il allait à la messe, il avait les défenses les plus expresses de parler et de montrer sa figure : l'ordre était donné aux invalides de tirer sur lui; leurs fusils étaient chargés à balle; aussi avait-il le plus grand soin de se cacher et de se taire.

« Quand il fut mort, on brûla tous les meubles dont il s'était servi, on dépava sa chambre, on ôta les plafonds, on visita tous les coins, recoins, tous les endroits qui pouvaient cacher un papier, un linge; en un mot, on voulait découvrir s'il n'y aurait pas laissé quelque signe de ce qu'il était. M. Linguet m'a assuré qu'à la Bas-

428 I.OUIS XV tille il y avait encore des liorames (jui tenaient ces faits de Iciire pères, anciens serviteurs de la maison, les<iuels v avaient vu l'homme au masque de fer. Ce malheureux prisonnier, après un long martjTe, mourut enfin, en 1 703, à la Bastille, après y avoir resté cinq ans deux mois! et le même qui avait enregistré son arrivée, enregistra sa mort, dans le livre des prisonniers, en ces termes : « Du lundi 19 novembre 1703, le prisonnier inconnu, toujours « masqué d'un masque de velours noir, que M. de Saint-Mars avait « mené avec lui, venant de l'isle Sainte-Marguerite, qu'il gardait « depuis longtemps, s'étant trouvé hier un peu plus mal en sortant O de la messe, il est mort aujourd'hui, sur les dix heures du soir, « sans avoir eu une grande maladie, il ne se [veut pas moins. « M. Guiraut, notre aumônier, le confessa hier. Surpris de la mort, « il n'a pu recevoir ses sacrements , et notre aumônier l'a exhorté B un moment avant que de mourir. Il fut enterré le mardi 20 no« verabre, à quatre heures après midi, dans le cimetière de SaintB Paul, notre paroisse. Son enterrement coûta quarante livres. On B cacha cependant et son nom et son âge aux prêtres de la paroisse, B et les registres de ce jour-là annoncent son inhumation en cçs B termes, que j'ai extraits des registres : a L'an mil sept cent trois, et le dix-neuf novembre, Marchiali, a âgé de quarante-cinq ans environ, est décédé dans la Bastille, B duquel le corps a été inhumé dans le cimetière de Saint-Paul, sa B paroisse, le vingt du présent, en présence de M. Rosarges, major, a et de M. Reilh, chirurgien-major de la Bastille, qui ont signé RoB sarges, Reilh. • B H est encore très-certain qu'après sa mort, on eut ordre de brûler généralement tout ce qui avait servi à son usage, comme linge, habits, matelas, couvertures et jusqu'aux portes desa prison, le bois de lit et ses chaises. Son couvert d'argent fut fondu, et l'on fit regratter et blanchir les murailles de la chambre où il avait logé ; on poussa les précautions au point d'en défaire les carreaux , dans la crainte, sans doute, qu'il n'eût caché quelque billet ou fait quelque marque qui eût pu faire connaître qui il était.
Digitized by Google

tille il y avait encore des hommes qui tenaient ces faits de leurs pères, anciens serviteurs de la maison, lesquels y avaient vu l'homme au masque de fer.

Ce malheureux prisonnier, après un long martyre, mourut enfin, en 1703, à la Bastille, après y avoir resté cinq ans deux mois! et le même qui avait enregistré son arrivée, enregistra sa mort, dans le livre des prisonniers, en ces termes :

« Du lundi 19 novembre 1703, le prisonnier inconnu, toujours « masqué d'un masque de velours noir, que M. de Saint-Mars avait « mené avec lui, venant de l'isle Sainte-Marguerite, qu'il gardait « depuis longtemps, s'étant trouvé hier un peu plus mal en sortant « de la messe, il est mort aujourd'hui, sur les dix heures du soir, « sans avoir eu une grande maladie, il ne se peut pas moins. « M. Guiraut, notre aumônier, le confessa hier. Surpris de la mort, « il n'a pu recevoir ses sacrements, et notre aumônier l'a exhorté « un moment avant que de mourir. Il fut enterré le mardi 20 no- « vembre, à quatre heures après midi, dans le cimetière de Saint- « Paul, notre paroisse. Son enterrement coûta quarante livres. On « cacha cependant et son nom et son âge aux prêtres de la paroisse, « et les registres de ce jour-là annoncent son inhumation en ces « termes, que j'ai extraits des registres :

« L'an mil sept cent trois, et le dix-neuf novembre, Marchiali, « âgé de quarante-cinq ans environ, est décédé dans la Bastille, « duquel le corps a été inhumé dans le cimetière de Saint-Paul, sa « paroisse, le vingt du présent, en présence de M. Rosarges, major, « et de M. Reilh, chirurgien-major de la Bastille, qui ont signé Ro- « sarges, Reilh. »

« Il est encore très-certain qu'après sa mort, on eut ordre de brûler généralement tout ce qui avait servi à son usage, comme linge, habits, matelas, couvertures et jusqu'aux portes de sa prison, le bois de lit et ses chaises. Son couvert d'argent fut fondu, et l'on fit regratter et blanchir les murailles de la chambre où il avait logé ; on poussa les précautions au point d'en défaire les carreaux, dans la crainte, sans doute, qu'il n'eût caché quelque billet ou fait quelque marque qui eût pu faire connaître qui il était.

LOUIS XV 429 « J’abanJoiine loules ces pièces liisloriques et ces notes sur le prisonnier masfpié il l'examen des curieux et des critiques; mais il résultera toujoui-s que ce mastiue était un grand pcisonnage; que le soin habituel de lui ordonner de caclier sa figure, sous jieine de mort, annonçait un grand danger en la montrant ; qu'à œt aspect seul de son visage on pouvait rcconnaitrc, par conséquent , qai il était ; qu'il nourrissait dans lui-même le désir de se faire connaître plutôt que le dréir de s'évader; ([u'aucun prince n'avant disparu en France à la mort de Mazarin , le Masque ne pouvait être qu'un personnage important et inconnu dans ce temps-là , et qu'il fallait que le ministère eût beaucoup d'intérêt de cacher son nom , ses aventures et sa situation , puisqu’on avait donné l'ordre de le tuer s'il se faisait connaître. it 11 résulte encore, et ces remarques sont bien plus frappantes , que {Kirtout où se trouva ce grand infortuné, soit dans une île de Provence, soit en voyage, soit à Paris, il lui fut ordonné sans cesse de cacher sa figure; l’aspect de son visage pouvait donc , dans tous les lieux de la France , dévoiler le secret de la cour. « Enfin, il faut considérer que s;i figure fut carhê'e depuis la mort de Mazarin jusqu’à celle du prisonnier, arrivée au commencement de ce siècle, et que le gouvernement porta la précaution jusqu'à l'ordre de lui balafrer le visage, ou de le faire enterrer sans tète, comme d’autres l'ont dit. « Sa figure pouvait donc le faire connaître pendant un demisiècle, et d’un bout de la France à l’autre. « Il y eut donc , pendant un demi-siècle en F rance , une tête remarquable et connue dans toutes les contrées de la France, dans une prison même établie dans une lie , comparable à celle du prisonnier et sa contemporaine. O Or, quelle était cette figure si généralement reconnaissable, sinon la figure de Louis XIV, son frère jumeau , dont la ressemblance était si redoutable. Le secret d’Ëtat , où plutôt le crime de Louis XIV, parait donc bien avéré ; et s’il reste désormais quelque doute sur cet objet, il sera occasionné par l'invraisemblance des ordres féroces donnés, à des gouverneurs même des prisons d'Etat, d'assassiner de sang-froid un aussi grand prince , s'il dévoilait son secret. Cette bar

« J'abandonne toutes ces pièces historiques et ces notes sur le prisonnier masqué à l'examen des curieux et des critiques; mais il résultera toujours que ce masque était un grand personnage; que le soin habituel de lui ordonner de cacher sa figure, sous peine de mort, annonçait un grand danger en la montrant; qu'à cet aspect seul de son visage on pouvait reconnaître, par conséquent, qui il était; qu'il nourrissait dans lui-même le désir de se faire connaître plutôt que le désir de s'évader; qu'aucun prince n'ayant disparu en France à la mort de Mazarin, le Masque ne pouvait être qu'un personnage important et inconnu dans ce temps-là, et qu'il fallait que le ministère eût beaucoup d'intérêt de cacher son nom, ses aventures et sa situation, puisqu'on avait donné l'ordre de le tuer s'il se faisait connaître.

« Il résulte encore, et ces remarques sont bien plus frappantes, que partout où se trouva ce grand infortuné, soit dans une île de Provence, soit en voyage, soit à Paris, il lui fut ordonné sans cesse de cacher sa figure; l'aspect de son visage pouvait donc, dans tous les lieux de la France, dévoiler le secret de la cour.

« Enfin, il faut considérer que sa figure fut cachée depuis la mort de Mazarin jusqu'à celle du prisonnier, arrivée au commencement de ce siècle, et que le gouvernement porta la précaution jusqu'à l'ordre de lui balafrer le visage, ou de le faire enterrer sans tête, comme d'autres l'ont dit.

« Sa figure pouvait donc le faire connaître pendant un demi-siècle, et d'un bout de la France à l'autre.

« Il y eut donc, pendant un demi-siècle en France, une tête remarquable et connue dans toutes les contrées de la France, dans une prison même établie dans une île, comparable à celle du prisonnier et sa contemporaine.

« Or, quelle était cette figure si généralement reconnaissable, sinon la figure de Louis XIV, son frère jumeau, dont la ressemblance était si redoutable. Le secret d'État, où plutôt le crime de Louis XIV, paraît donc bien avéré; et s'il reste désormais quelque doute sur cet objet, il sera occasionné par l'invraisemblance des ordres féroces donnés, à des gouverneurs même des prisons d'État, d'assassiner de sang-froid un aussi grand prince, s'il dévoilait son secret. Cette bar-

430 Loms XV bnric ne me paraît point eompatible avec ce que nous connaissons Ou caractèie de Louis XIV, qui était honnête homme; tous ceux qui ont parlé du prisonnier assurent cependant que l'ordre était donné. O Louis XV se montra bien plus humain que Louis XIV, et il l'eût même délivré .à sa majorité, s'il eût vécuà cette époque; il avait souvent tourmenté le régent |)our être instruit de ses aventures, et le duc d'Orléans lui avait toujours répondu que Sa .Majesté ne pouvait en être instruite qu'à sa majorité. « La veille du jour qu'elle devait être déclarée au Parlement, le roi, demandant encore s'il en serait du secret comme du royaume de France : « Oui , Sire , repartit le régent en présence d'un grand K nombre de seigneurs ; en dévoilant aujourd'hui le secret, je man• querais à mon devoir; mais demain je serai obligé de lépondrc • aux (|ueslions qu'il plaira à Votre Majesté de me faire. » « Le lendemain donc , le roi , en piésence des seigneurs de sa cour, tirant ce prince à l'écart pour être instruit du secret, tous les yeux accompagnèrent le roi , et l'on vit le duc d'Orléans éinouvoirla sensibilité du jeune monarque. Les courtisans ne purent rien entendre; mais le roi dit tout haut, en quittant le duc d'Orléans ; Eh bien ! s'il vivait encore, je lui donnerais la liberté. > Louis XV fut plus fidèle au secret que le duc d'Orléans. Cependant quand le Père Griffet, jésuite, et Sainte-Foix agitèrent dans leurs écrits , si connus , la question du secret , en réfutant leurs systèmes respectifs, il échappa à Louis XV de dire tes paroles en présence de plusieurs courtisans : « Laissez-les disputer ; peisonne n'a « dit encore la vérité sur le Masque de Fer. » Le roi, dans ce moment , avait dans ses mains le livré du Père GriffeL « On a su (|uc le dauphin, [lère de Louis XVI , demanda souvent au feu roi de lui faire connaître quel était ce tarneux prisonnier. « — Il est bon que vous l'ignoriez , lui répondit le roi son père ; t vous en auriez trop de douleur. » « On a su encore queM. de La Borde, premier valet de chambre de Louis XV, avec qui ce prince s'entretenait quelquefois de divers sujets d'histoire, de littérature et de beaux-arts, parla un jour au roi de quelque anecdote nouvelle sur le Masque de Fer...

barie ne me paraît point compatible avec ce que nous connaissons du caractère de Louis XIV, qui était honnête homme; tous ceux qui ont parlé du prisonnier assurent cependant que l'ordre était donné.

« Louis XV se montra bien plus humain que Louis XIV, et il l'eût même délivré à sa majorité, s'il eût vécu à cette époque; il avait souvent tourmenté le régent pour être instruit de ses aventures, et le duc d'Orléans lui avait toujours répondu que Sa Majesté ne pouvait en être instruite qu'à sa majorité.

« La veille du jour qu'elle devait être déclarée au Parlement, le roi, demandant encore s'il en serait du secret comme du royaume de France : « Oui, Sire, repartit le régent en présence d'un grand « nombre de seigneurs; en dévoilant aujourd'hui le secret, je man- « querais à mon devoir; mais demain je serai obligé de répondre « aux questions qu'il plaira à Votre Majesté de me faire. »

« Le lendemain donc, le roi, en présence des seigneurs de sa cour, tirant ce prince à l'écart pour être instruit du secret, tous les yeux accompagnèrent le roi, et l'on vit le duc d'Orléans émouvoir la sensibilité du jeune monarque. Les courtisans ne purent rien entendre; mais le roi dit tout haut, en quittant le duc d'Orléans : Eh bien! s'il vivait encore, je lui donnerais la liberté. »

Louis XV fut plus fidèle au secret que le duc d'Orléans. Cependant quand le Père Griffet, jésuite, et Sainte-Foix agitèrent dans leurs écrits, si connus, la question du secret, en réfutant leurs systèmes respectifs, il échappa à Louis XV de dire ces paroles en présence de plusieurs courtisans : « Laissez-les disputer; personne n'a « dit encore la vérité sur le Masque de Fer. » Le roi, dans ce moment, avait dans ses mains le livre du Père Griffet.

« On a su que le dauphin, père de Louis XVI, demanda souvent au feu roi de lui faire connaître quel était ce fameux prisonnier.

« — Il est bon que vous l'ignoriez, lui répondit le roi son père; « vous en auriez trop de douleur. »

« On a su encore que M. de La Borde, premier valet de chambre de Louis XV, avec qui ce prince s'entretenait quelquefois de divers sujets d'histoire, de littérature et de beaux-arts, parla un jour au roi de quelque anecdote nouvelle sur le Masque de Fer...

i.oms rv 4:i< B — Vous voudriez bion, lui dit le i>rince, que je vous dise quelque chose à ce sujet. Vous n’en sauiviz |)as plus que les autres; mais vous pouvez être assuré que ht prison de cet inl'ortuné n'a fait tort à qui que ce soit de la cour, et ((u’il n’a jamais eu ni femme ni enfants. i> « Louis XV avait eu la même réserve avec madame de Poni|iadour cl avec ses autres maitiesscs, toutes curieuses de savoir de lui quel était ce mystérieux personiiase ; mais elles tourmentèrent vainement le roi, qui ne voulait pas même qu’on lui en fit la demande. « Enlin , j’observerai que le goût du prisonnier pour le linge trèsfin , que la femme du gouverneur du fort des iles Sainte-Marguerite s’était chargée de lui procurer, provenait iiécessiurement de sa vie perpétuellement scvlenlaire : les variations du grand air, les mouvements ordinaires du coi'ps dans les habitudes de la société, l’cxercicc de tous les sens, n’avaient point ôté à ses organes cette excessive sensibilité qui appartient aux religieuses, aux jeunes gens élevés mollement et aux femmes trop délicates; le sang, pendant l’inaction , est poussé dans toutes les extrémités du corps ; l’épiderme qui le couvre est vivifiée; le tact y est parfait, la sensibilité exquise, et l’action des objets extérieurs se fait sentir avec plus de force à travers un sens aussi délicat. Les (lersonnes, au contraire, accoutumées à voyager ou à faire un grand exercice, les gens de la campagne et ceux qui s’occupent de travaux pénibles, sont moins sensibles à l’impression des objets extérieurs. On ne doit donc pas être surpris que ce prince, renfermé depuis son jeune âge, et ijui ne connaissait ni l’usage des pieds , ni l’action du grand air sur scs sens, ni les mouvements d’un homme libre, eût la peau d’une délicatesse extrême : il n’avait point le goût , mais un vrai besoin d’un linge Iré-s-fin. O Voilà tous les faits que j’ai pu recueillir sur cet étonnant |iersonnage. Je désiic qu’on fasse tonies les l'echerehes possibles («)ur découvrir le nom de son instituteur; qu’on visite les dépôts qui peuvent conserver les procé’s-verbaux de la naissance de Louis XIV. Il est lion qu'on fouille dans la Chambre des comptes et dans la Bibliotbéiuc du roi, car ces nouvelles anecdotes méritent l’attention des critiipics et des érudits. Si leurs découvertes confirment que ce prisonnier élail réellement un frère jumeau de Louis XIV, elles ren

« — Vous voudriez bien, lui dit le prince, que je vous dise quelque chose à ce sujet. Vous n'en saurez pas plus que les autres; mais vous pouvez être assuré que la prison de cet infortuné n'a fait tort à qui que ce soit de la cour, et qu'il n'a jamais eu ni femme ni enfants. »

« Louis XV avait eu la même réserve avec madame de Pompadour et avec ses autres maîtresses, toutes curieuses de savoir de lui quel était ce mystérieux personnage : mais elles tourmentèrent vainement le roi, qui ne voulait pas même qu'on lui en fît la demande.

« Enfin, j'observerai que le goût du prisonnier pour le linge très-fin, que la femme du gouverneur du fort des îles Sainte-Marguerite s'était chargée de lui procurer, provenait nécessairement de sa vie perpétuellement sédentaire : les variations du grand air, les mouvements ordinaires du corps dans les habitudes de la société, l'exercice de tous les sens, n'avaient point ôté à ses organes cette excessive sensibilité qui appartient aux religieuses, aux jeunes gens élevés mollement et aux femmes trop délicates; le sang, pendant l'inaction, est poussé dans toutes les extrémités du corps ; l'épiderme qui le couvre est vivifiée; le tact y est parfait, la sensibilité exquise, et l'action des objets extérieurs se fait sentir avec plus de force à travers un sens aussi délicat. Les personnes, au contraire, accoutumées à voyager ou à faire un grand exercice, les gens de la campagne et ceux qui s'occupent de travaux pénibles, sont moins sensibles à l'impression des objets extérieurs. On ne doit donc pas être surpris que ce prince, renfermé depuis son jeune âge, et qui ne connaissait ni l'usage des pieds, ni l'action du grand air sur ses sens, ni les mouvements d'un homme libre, eût la peau d'une délicatesse extrême : il n'avait point le goût, mais un vrai besoin d'un linge très-fin.

« Voilà tous les faits que j'ai pu recueillir sur cet étonnant personnage. Je désire qu'on fasse toutes les recherches possibles pour découvrir le nom de son instituteur; qu'on visite les dépôts qui peuvent conserver les procès-verbaux de la naissance de Louis XIV. Il est bon qu'on fouille dans la Chambre des comptes et dans la Bibliothèque du roi, car ces nouvelles anecdotes méritent l'attention des critiques et des érudits. Si leurs découvertes confirment que ce prisonnier était réellement un frère jumeau de Louis XIV, elles ren-

432 Loms XV dront plus clicre encore à tous les Français la mémoire d« cet intéressant prisonnier, qui , fut pendant si longtemps l'objet d'une curiosité générale, et déshonoreront davantage les ordres arbitraires des ministres et des tyrans. > Digitized by Google

dront plus chère encore à tous les Français la mémoire de cet intéressant prisonnier, qui fut pendant si longtemps l'objet d'une curiosité générale, et déshonoreront davantage les ordres arbitraires des ministres et des tyrans. »

The text on this page is estimated to be only 27.00% accurate

TABLE DES MATIEKES 3,£, axJb'Bjs'.'rea CiAP. I. L« MriTuril <1u rut. — I«i«nlU-t de la (r»i< |<>n;vi>1i-«. — \h■laDie d‘‘ MainU-iioii. — f.«'S (Niiiei '. Ii-iri(imrs. — M. Ir dur •(Orlrau». •» Purtraiis du >tur et de U duche>v di Idaiijr. — Porlr.ul du c»ni’c da ToiiloiiiM. — P< de Phitipiu- II iJ”Oi),Mn«. -- M.id.un - l< tlur!i»--i.i d'Orléans. — Entunlt uét de ce — B.iiardii du due tl'Orl '‘auü. — Retour aut de réi'Uiiue 4 n. Litfkxlnit» lie M. I<‘ due d'Oiléiuis pendant les Inns d>-rni>‘i-« juurs Ii imlvli>- de . — U. le prince de Cûuti. — Sa . oi3/l<'m»i<hdl« «!>' Ooiidr. — S.I mere . madt.*m(>iM-Ue de Bl«is. «- Pn’[e«r.i4iri(de M. le >lue d'Orléans ponr la séance du ParlL-mcut. — Lord Slairs , anecdote. — Séance du i «l'pU mhre. — Pn-mier discours du roi Louis XV. — Orgaoisalion du oouTcaii tfoiivemeni-nl. — Honneurs rendus ii la mt-uiuite de Louis XTV a rélnuigcr. — Répousu du duc d'Orléans a U. d'Argéoson 9 in. U régent et sa fbmille. — Madame la dueheise de Berry. — Mademois.-Ue du Cliarlivf. — AfAfl.-RiOisellç da Valois. — Lonii d’Orléans, diu* tto Charlres. — lors jeunes priiifi-sses. 17 V. La Régence , scs minisln a et Scs consedlei s. — M. de Villeroy, gouverneur de Sa Majesté. <— M. «le VilUrs. — M. d'Useil«rs. — M. d'Harronrt. — M. do Tallird. — Le duc de Noaillct. — M. du Torcy. — Rouillé du Coudniy. — L'ahbé Dubois. V. Retour du roi .vu Tuileries. — État des ftnaners. — Mesures prises p»ur faire (ice atu besoins «lu moment. — Rcfurrlt} des espèces. — Edit» sur les Irat* tauls. — R<'duc1îons. — Vente «les ré<tuc.tions. — l.aw, son arrivée a Piri^. — Sa vie. — Créal.oii de la Baii'iu»* dVsc«nnpb-. — Dubois part pour l’Artglcterre. — Jacques îfl. — Sa fuite. — Douzla*. — MroiarDc rH<'<pil.d. . Üî VL Lutemboun:. — L»'S ÿardes de tûAdame la duciiesv* du B.-rr> . — M. Je Lauxun et son neveu. — L.a vie de Philippe II «bqiuis «pt’il est r«-g-uil. — ^ Madame d'Avenu'. — Mad.imi‘ de Sabran. — Ma'lame de Plialatii:. — Madame de ParalwTc. — Les rouvs. — Biancas. — BrogUf. — O.itiillac. — Hucé. — Ravâiiio-s. — Biisfac. — Les soupom du Palais-Royal. — !.■« r«n.lergfl d’IliagucU — Cliirac. — Coup d’enil sur la littérature de l’é|K>qm-. — Krhvains lontcmporaini. — FonUuiellc. — Les asperu.'s à riiiiib'. — I. •sage. — Cn-billon. — ü. sloucbcs. — Voltaire. — Louis XV 1 1 VIL Lord Stairv. — Dubois en Angb-lu rf. — Traité do la Iriple aliiancé. — L«* i-oi remis aux mains du duc d’Orléans. — U. de RicUrlit u. — Uadt-nioisclle «le CharuUts. — l^s bals de l'Opcra.

— Le riar Pietre le Crand a Paris. — Affaire des princes legilimés. — M. dWigensou chanc«-brr. Digilized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LA RÉGENCE

Pages.

CHAP. I. Le cercueil du roi. — Insultes de la populace. — Les trois pouvoirs. — Madame de Maintenon. — Les princes légitimés. — M. le duc d'Orléans. — Portraits du duc et de la duchesse du Maine. — Portrait du comte de Toulouse. — Portrait de Philippe II d'Orléans. — Madame la duchesse d'Orléans. — Enfants nés de ce mariage. — Bâtards du duc d'Orléans. — Retour aux événements de l'époque. 1

II. Les salons de M. le duc d'Orléans pendant les trois derniers jours de la maladie de Louis XIV. — M. le prince de Conti. — Sa femme, mademoiselle de Condé. — Sa mère, mademoiselle de Blois. — Préparatifs de M. le duc d'Orléans pour la séance du Parlement. — Lord Stairs, anecdote. — Séance du 2 septembre. — Premier discours du roi Louis XV. — Organisation du nouveau gouvernement. — Honneurs rendus à la mémoire de Louis XIV à l'étranger. — Réponse du duc d'Orléans à M. d'Argenson. 9

III. Le régent et sa famille. — Madame la duchesse de Berry. — Mademoiselle de Chartres. — Mademoiselle de Valois. — Louis d'Orléans, duc de Chartres. — Les jeunes princesses. 17

V. La Régence, ses ministres et ses conseillers. — M. de Villeroy, gouverneur de Sa Majesté. — M. de Villars. — M. d'Uxelles. — M. d'Harcourt. — M. de Tallard. — Le duc de Noailles. — M. de Torcy. — Rouillé du Coudray. — L'abbé Dubois. 23

V. Retour du roi aux Tuileries. — État des finances. — Mesures prises pour faire face aux besoins du moment. — Refonte des espèces. — Édits sur les traitants. — Réductions. — Vente des réductions. — Law, son arrivée à Paris. — Sa vie. — Création de la Banque d'escompte. — Dubois part pour l'Angleterre. — Jacques III. — Sa fuite. — Douglas. — Madame l'Hôpital. . 34

VI. Le Luxembourg. — Les gardes de madame la duchesse de Berry. — M. de Lauzun et son neveu. — La vie de Philippe II depuis qu'il est régent. — Madame d'Averne. — Madame de Sabran. — Madame de Phalaris. — Madame de Parabère. — Les roues. — Brancas. — Broglie. — Canillac. — Nocé. — Ravannes. — Brissac. — Les soupers du Palais-Royal. — Le concierge d'Ibaguet. — Chirac. — Coup d'œil sur la littérature de l'époque. — Écrivains contemporains. — Fontenelle. — Les asperges à l'huile. — Lesage. — Crébillon. — Destouches. — Voltaire. — Louis XV. 44

VII. Lord Stairs. — Dubois en Angleterre. — Traité de la triple alliance. — Le roi remis aux mains du duc d'Orléans. — M. de Richelieu. — Mademoiselle de Charolais. — Les bals de l'Opéra. — Le czar Pierre le Grand à Paris. — Affaire des princes légitimés. — M. d'Argenson chancelier. 55

The text on this page is estimated to be only 19.16% accurate

434 lABU DI:.» MAflERK» ClA», Vnt» Amniir< cleü*Arg.în<9H.— Ri>fotiUdj^ro3Qnti) i. — R- montraofosJu P.t 1; m'.-at. — Lu de justirç. — L*cVtl. — Dnliiiit A tondre». «- I»>rijfue» d'u»lo matiqu •*. — Le diamant. Co»^h>»ioD do — Aïbêronl et le <iac tlo* Vyti(i''»nni. — Le m:tfaroDi. — La Mriuc<«<j di-a Uriiiii. La CoïDi>lot. — ArretitJlion do Porto Curero. — ■ Roptoî de Çglljinir». — Pfeaeuee a't? *. 4>ht <lc RirU^Ucu» — Emi>rl»oaoem?tit de* conipirjtaum. -- Li oiort d« ch.»uxn IX. Franc-; et I E*i>ngn<?, — .Vv-tntog '< d<? la Franc?» — Rlfhclteii à li B islilU», Ma<>amo de D'iry. — S;s retraites qui Filles du-Cilvain*. — Gait»«. — Chirac. — D.»ui 'iir du r-' jont,— Lt fiHcde maitlame lidurhi:^; de B-rrv. 6S — Mort de milim- >1' MaiuUqiop. — Mort do Pere Lî ToUior. CoplU DUitjija dtf no» < ç» E«|kv?oc "i. Mai-^mgiiolU da CSartm. — Ciu<ci do m n-tralh», — !.aw. — Ai>ogée du ^ — Ls due da Bjurbon. -» Richeheo tort d; b Bi^tille. — L<*i gcHhUhoinro < bretons. — Couc-entration de» pouvuiii entre I imiu? dn duc d'Orl- an>. — Atbcroiii. — La rehm d'E^pague. ~ Laura Pisfatori. ~ D.^grAcc d'AlbJ-roal. -- Lettre du roi. — Etd. — - Paix g»-n>T.i1tf. — Lc< B.vloni. — • M. dü Moutuvjuiou. — Poptcnlv-c, Mouiloui*. Tolhouci <^l do Cou-'-ilif. ~ Etcfoüvn. «-Chute du tvttflBie de Lt^». — P<ri»<“ de iUtwiHB. 9tf XL Vuvatta da do Valui». ~ Doul.-ur de nu<t;?Mui*i-U • d V.tKii*. ~ D ftitKa relative > k bail • Uniifaoitm. — Ci que c*«Uit gw? ImUc. — Pub«iî8, archoT^- tiie, ». M.s«iou da M. da B.vttfuil. — Sacre d-; Diihoii. . tOi XU. État ilt;4 UiukuccS apri« la chute du «ytlema. — Chambre de justice. — Vente d t bieai de Li\v. — Di^jjrlce ci mort de d'Ai'geusuo. — CuuU Dummé pape. — Duhui« uoinai ; rardiual. — Mali lio du roi. — nelvi-liur. Joie ^du peuple. — Pretni.ToB i-utotivM d'iour.iitaliou. — Pmmxj de mariage entre le roi et l'iuûute d'E«;M7iie, et eolro Ile de Mantputisicr cl 1 : priuco dei AUitviee. — M. de âaïQt-Simoa amhiwadeiir en Espagne. — C.irtuuclie. — Sa taorl III Xin.Èchatige do» priaceasoe. — Les conre$»ur». Eotr«^ darardiit.al dcR than et de PulHWi au conseil. — ReIraiL de d*Aguee>eau. — Le roi quitte Patii pttur Vcrmltei. Daboa premier »»il*tre. — Üubale et le mari-rlud de VULtoy,— Arrc8tatk»ï>dooiar.ecliaL — - Fuiteet rtftourdclVyitqucdcFi'j;u». — Duhtjit acadcminco. ^ MAiitdc ül.uU>orau!^>. — Sacre du it». — - Moii >— do U priucoMü Pafatiae. — Soi épitaphe. Tfeuüd.meut de Urre du Portugal IjO — XlV. MaioriU du roi.

— Madame de Prie. ~ liadMie ée PU^L — M. d- Prie t Turin. Retour. ^Diigfàcnde IrfChinA wt de M. do B.-lle» bto.— Ihdid»» de Pufcaii. «-8a ^iiort du réyl. — OmhwÉoo. U> Raa». 1. tto wMi de rappi-l mr L juuae rei. — Ce i|>lee paeta Ah caort de M. k duc a'nri-g». — W. de Bourbou fut noeamo tiretBi.-i — Son origine. — Soa poi'tiait pltyitinue et mural. . . « 14< ü. La cour <rEs|iagiie Plithppe V ahdwïue en faveur de »on hit. — Imioeent XIII mwirt. — Maladie du toL r- R6eoluhon >|ue prcwl il. I>* l>»e de lo marier. «* Rauvoi de rtntoide. — »On cherche uav Icuuito eu roi. — pfjg. _ 8onlu6u:ucc. — Marie Li.calaaka. — Abfiag<Mlu roi. — Menace de dljelle. «— PcUlc tnlriat» de ü. de Bourbon «l de aia<lAtne da Prie eoaire M. de Fr6ius. — Cttuie do M. de Boiirhon et de madame de pfili — Mjiw Bll: leab; maia l -. -« KU ipeufL . <44 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.39% accurate

TARr.E T)î:s matières 43o i jut. Itl. Fl"iiry mint^tre d*Kut. — Cilm* g :i V.t> en Boi'otVL'. — » l : > priiMtr «|q V<»u<tAm'^. ~ VoUatrj M. 'li R »h ifi-ChilM.»<. 153 IV. R t-nir (lu dnr. di» Ri^hiliu». Mort «lu mfttm? dj iJu nnr.Vh.il d'IHi'II'*, (l'i* «|j V^lljroT tft ntr. — D ti'U «ur c.-Uc tljrnl^ro m »rt. ~ R?T»l!a rla U Gjr^a. — Nii^uiri «lu iltK J*Aajou» ■ — Victor»Am-«! 0 en faveur toa flU. H at»nr>{ dj mtJ.uaa dj Verrno — Vk((>p»Am-<l-^ eoq<plr» potir rf'mnntor awr le trAoe. H Mt arrêta et OTnilaUaq chU«Att da Ritjll.— . Lj ral dj Pni^i faitarr..U.-r ion l»<. — M. La duc tfOrLaot fca raUré dM affun?». La roi la f;ut jarJiiit<'r ▼. État do I I f'Mir. — L^>n'r< XV et U risinu, -« da Onroln?.— — D_' Cl jrmoiit. — D> Sana. — Li carntiW da Toulama. — Lm chiMj<d3 B tmtw)uilltfl et da 3-ilory. ~ M. d.' M i>iaa. Cm luita dj Pl-5ury, — » Qj eon»pirg contre U reine. La toast (i < L)Ui< XV. — Anti Hi d j Fljur?, ^ M.vhme de Millly. — Li nfUwn da N -<L'. Lu rot am'>urmn. — Bi ümklit^. — Faata d< U rtfius. — M. da Ri ch»ii.-ii. Purlrait d.« mi» dxm-t de MaUlr 170 Tl. Mort de FrM jrie-Aa<^<te II. — DicUratioo dj U DièUs «ur las eon lilions d-] iVlerUoQ. ~ L'i roi Loais XV souUjnt SUniUu. -~La esirlna ol TEia* pire prêsf'utçnt h pricife fiU du fou r«i.*»Djpirl dj Stiuinlis. Son d'7nis"in7Ql, son rorn^i.^Slanitl ts est éta.-~Uaa armie marebo snr Varsovie. — SlanisUs so rtdir) « Dautsjeic. — Si Vga de Diiit* tirk. — Int^riH de U France A avoir dans le iior>i on eoatre-pitids à Tem pire de Rnwio. — K\p><iiti<Hi d* M. d-» PI do. Fnito du roi Slnitlgv.Guerr» rivtir-» TFinnire. — Han 't.? ggtnatgna d.:S i.-aii :i!>js. — B rwirk et ViU — La emte de B tie«Is|j« — Le dac dj Wuaill -s. ■— L? cheT.di.T d'Avi-ld. -^L> comt t do Sasj.— Le roi Cbarl'»s«Eusiaiaiijl. — La dn*^ de Bn>nlie. — Ls do« d j Coi^ iv. — * Li iMinca Eti< ne. — Le comie d^ M-»rov. ~ Mort da doe de BTvrtck et do attêcbal de VtlUrs. — Prise do Phili|>»i*onr^. — BtUtlIede Parme. •— PromjUoo. ■— Bitailto do QuivbJU. — Pi iSo ds W t.d < et eoaqu iio «t ; U S.nU p.iT D »ii Gtrbis. — Sitnabon des arim^fcÿiç--tisas a ta do de I7dj. -—La da Vi>'pog. — R.'mmiwweol eor4p<^T' — llsHaga da due de Tlicb dieu. -« Naia-unc.» do doe de Fronaao. — Alitrt. — L'Enfsnt prodiju4. — Le Leg», — l.-p fViwMot t7t TH. LVtniKTewr itr-nd îHxaeiulou du darbé de Parta St de PtaUanco. — Moit (bi dernier dos U 011010, ^ du« do Utiue ci du eumle de T<>uloosa. ~ ML«s<lamos do VintirntBeT 3e Lanraouois. — L* eturge de ài. de l4> Tr» mr)uiHft. — Mort de mvfaeas de ViPtrta.lle.

30i VTIf. Uort de mvdima de Mu^rin. ^MmuImo^s de La T'NiriHUe eide FUricourt. — expuisira de l’hôlal de Macarin. — R.^uUob de madame de Flivaroort. — * rel donne «b appariem»! a n«<Iai]i^ de Klixaeuurt. — On rborrhe madamo de La TooraoUe. •• Madame de Fiivaroort ropoiisse 1rs horamvtes do roi. — Amoars de M. d'As<*ii«it et de oii>laiot do La Toumullo. — Le due de Rirhdiwu faeorUj le du roi pour la m arqiitsc. — Madame de La ToomeUo rapitule. — Disgi-lce de nudaoi-! de M iilly. — Demtefo momAuts de M. de Flevy)17 IX. I.Miih XV dv^bire qo*rt veot Wgoor par — Homt^ors foni-hre» midqs a Flt»ory. — Faitrait du rm. — Etat dj rfcoropa. — M, de B.lkIde. Ia gttOfrt éclate. Mariw-Tli<Tr*e. — Frédéric ü. LVlecteur «>. de BiTiore. ■— Manrice de Saxe. — M. de Broybe. — à Piifn. ^ M. de Madiobots. — Larotrada do M. de B«die»bie. — Coeim an Italia. — Les Esnagool». — Lee AoBlMs. tij X. Le rm v-*il alW aux années. — llaun-|H.s , Rioh"l;- ii ti mv lam j *1 j Chà* t'xnrem Vy eogageot. OépaK do rot. — 6ua Ma<limi' da Digilized by Coogle

The text on this page is estimated to be only 22.88% accurate

T\BI.r PRS MSTIERFS Cbjlcauruu\ j Pari*. — Mad.tm .' d’Étiolvs. — du roi. — Pipart d^ madame doCliMcauruux cl d^: madiiD ' de l.itiraviuis — ülauni» effet de leur prcj.uce au siépo d'Ypru*. — Elles vont & Diiiilt'rquf. prinrç Clnrh»s passe lo Rhio. — Le roi à Mdt. — M. à-' La Siu<> geaud m >iechal-dcs l-»wls. ~ M'iUtiio du roi. — M. de RidicUeu — tr-ii* ivarlii. — Douleur du peuide. — Le comte d*' Cli nnoal — M de chelleq ot Louis XV. -» M. de SoissoDS. M. de BoüiUaQ. — Triomiili'j d.‘» eanemis de la ducUef*>\ Elle e*t éloigm^ ainsi que sa i»j>ur. ■— 1,1 reine. — • Di*grAce de M. de ChiUllop Il- C ipitoUUtfu de Frit)C>urg.-» Retour du rota Paris. ~ b.OM' de* Parhifii».. — L? coueli.^r de la reioe. — Eacursion nociurne dfL<ml« XV. —» Entrerue dtt roi et de mtdama do ChUeaurout. — Mafcid»' de c.ll-.‘-ci, - XII. M triage du dauphin. — Il épouse la fille de Philippe V et d’Êliubeth Far neij. — La du-: de RiHielieu roarjnfj le* boones grk.-s da Ltui* XV. — FeltîS doDii.-es par la tUlo de Pari*, —Baurgeoi* et bourgeoise*. — le bal do 1a vlllo. — La Cbasseressc. ^ Los dégui*cDi<.-ii($. — Li-s talents de madame d’EüoIoi. Le ioui>or du t} avril. — M. Lenormaud d’Ëtioles. — La correspoodaoee du mari. — La correspondance du roi. — Reprise des hostilités. Anglais et Mullandais. — L’arresUlion de MM. de D ‘llo' Isle. Maurice de Saxe. — La bataille de Fontenoy. -> M. do R’'.*he> heu. — Campagne de 4?i7. Prise de llaiislricbt. — Esp-dilion dti priiirc Ciiarles-Édouard ea Écas*o. Bataille do Cullodeu. Fuito mi* raculvuse du prétendant. Suite de aes aventures. Lo dernier drs Stnarli XIII. Famillo royale. "■» Les suruoms de Mispahis^ 01h«» du rel.—M. le dauphin. ~ Sun enfance. Platterlet qu’oa loi iwudigue. — Mots du Janphin. — Manairo do dauphin. — Madame de Pompademr. — Rontoid’O. i). . , . XIV. Embarras des finances. -» Etat déplorable de 1a mariue. M. Rouillsncretio à M» de Maoropas. — - Affaire de» biens dn cl'^tgé. — Eilit d» vingtième. — LeParlemcnl. — Plainleaj té la nublesae . du clergé et de* étals dc« provinces. —Bretagne. — Art^ fer Languwlüc. — M. de Beaumont, ar«i|ievè<|iio de Pari». — Le* rehfl nkeremcots. — Murmures du oeuiile. — M. B.-rryer. lieutenant de pom n^Emeutes. — Roorganisatiou du guet. — Plans de rortiflcatlons et casernes autour de Paris. —Le rbr» min dé la B^eofta. Mariage de madame de Boofflers et de M. <!<• Lu semboufg.-" Création do l'Ecole Militairo. — Naisaaorç du duc de Dtmrgoguf. — Puissance de madame de PtÆpadoor , XV. l/Augl'derro et

la France en présence, —^«pture. — M. de JomuMviUc. — Washimrtou. — MM. do ViUlers et de Contreemur. — Attaque des vais» seaux français par l'etcadre apgd*t*<- — Déclaration de guerre. —•Pnijet* de rAugliiterre. — Prise de Minorque par Richelieu. —Sa reolroe trioni» P baie à Paris. — Politique séculaire de la Fratteo. — Projets de Henri IV li'auhtir Muc républiquechréüeaoe. — Marie-Thérese et madame de Potiituduur. — Traité entre i*ADgleterre et la Prusse. — Allianco de la Fion» .avuc VAutriche. . . . XVI. Encore le Parlomml. — Le refus de sacremenU. — Le conseil. — Coujimvsiun mixte.— Condainnationde révé(]U'; d'Orléans.— Cassation.— Lettn-spateules du roi. — Le Parli-mcnt te refuse à rendre la justice. — Exil et prison. — Naissance dn comte de Provence.— Damictrs. — Le roi frapp-. — ArresUüüu de Damiens. — Les sardes du roi. — Lo supplice. . • . XVU. Politique do l'Angleterre. — Traités avec h Russie cl U Pnissa. — Les quatre graudes puissance». — Guerre cuiitrv lo roi de PniBsa. — Marche de Frédéric. — L.'S Saxons defaîU. — Levée do troupes. — MM. de Rohan, de Droglic, de Maillohiu*. — L'js allies de U France. — Lx Sin-de dsnc |a roalitiou. — L*“ duc de CuraherUnds — Naples ri rK*pagn.'. — I. • n

The text on this page is estimated to be only 28.61% accurate

TABLE l>EH MATIERES 437 hidj. — M. d*.- Ilu;li«*livu, — • Hirnuiiit; du U tiucm' du S’ J'l a»?. — Tidil*’ d'^ Piiri». C'XijMj'iPil iiui-li< i»ui«N.mtv aii|fl-Uiv' • • • XV|H. M. (Il* — Il \cu» aband«ini*T ridlia»*’.* :iutinr|iii.-uiKS — M.i'U|iu! il»> Potn]»>iüoui‘ niC-CoiilQiii '. — M. »l« Slaiii'ill — RcIraHe i|u iL'iul. — ï'avv'or dtj W. du Cl*<*«* 'ul-■“ U vH duo. ^ Coaduiic do .y. iIj Ciiuiscul. — M;i<Uuk de Pom|>adoar cl Marie-TlicK-ns. — Scitiiou ttvt^r le* itiuUei. — La famille dci CUoiieuJ, — Au'nomcut de Pierre 111. — CdUciiuc n. — PuiiWDi'o n\m.- XIX. At£iii-e <lti l'cipubiou de* jéiuite*. — Crainlo* de madame de Pompadour «I de M. d« Ghoieeul. •— Le» phU'>sopüe*. — Le Parlement.— Le peuple <aiu(:v la l'umpasüie de i|é*ti». ^ Craintes de Louis XV. — Reiuiso du pr«ie« I du cummerru dan» l’iiide. — Ewnu'ü de la cuiwtitulPm de l'Ordre. — Hisil.itioiii <k Loul» XV, —Il éerll au grêiicraL-— RéiM>»»»e de eelul-ci. — AriêU lie» itarlemeiit» do provluoe. — Baiiiiis» 'UK'iil de» jekuUvi. — Muii». — Li>* priuces. — Madame de Pompaduui'. » . i » • • . r t • * XX. M. |e daujdiiu, — Sc^s dernier* moment*. — AUric-Josépho de Sa%e, dau. pliiile. — Vlailaïue U daiipliiiie faToriae H. d'AiguiUou. La las»u de rlmcuhl du 1*' février. — Ladauphlue dit au roi qu'elle e»t emiwltunuHe, — I. - eo itreqioiiOQ. — Mort de U daapblae. — BoutU et dam 'ur» dau» Vci'iailles. — L'aulopric, — Dêclaratioo de qualorte mt!*<1ecini — Trouble de Louia XV.— Il *a rapproob* delà reine.— Douleur de cetto prlnoease. — Mtanlalas meurt brûl^. — La Lorralo* réunie & la Pranoe. — Moi-t de Il reine.— Le» mort*.-.» Leideui parti*.— MM.de Cboiseul et d'Alquilluii. XXI. Li eornte de LaUy>ToUendol, gouverneur de* potaeeaion* françaite* daua rindo, — Son proeè*. — Son eiécuUou. — Le* noce* du bourreau. Le liladii rouiUinué. . XXII. La Corse r(U république de Gène*. — Pa*ca| Paoli, — Le comte de Vaux aouiiK't l'ilu à la France. — Naimnce do Napoléon Bonapiirtc. — Made* mnit<‘lle I.nnae et M. de Lautun.— Le comte Jean du Barry. — Négocia'* Eotti avt.'C la future favorite, — Hiitoire de Jeanne Vaobeniier. — Elle devii'ut la comtesse du Barry, — Clirialiao VH à Pari*. — Projet do ma* rtage (tour le dauptilu, — Marie>Aiitoinotte d'Autriche. — Sou i-ducation. — Arrivi*e cii France de la jeune archiduchesse. — Funeste* prétage». — Madame du Üarry et la future dauphine. — Fête* du nuriage. — Sinistre événement. — Portrait de U dauphine. — Sollicitude du roi. ..... XXUI. Lj cour de

m.ulame 1a dauphine. — Madame rEliquellu. — Le* coiirsi.'» à inc*. — JJ. de Choiteul et M. d'Aiguillon. — M do La Cludotai*. — Affaire du parK-meut du Brotaguc- — Le parlement de Pari*. — Lit do iuUice. — Le chaucelicr Maupeou. — Le portrait de Cliarle* !•'. — lu* ii'igue* de cour. — Saute, Cboiaeul! *aute Pro*tinl — Popularité du ministre exilé. — L'atibé Terray. — Opposition de* Parlements. — Projet de coup d'Etat. — Exil du Parlement. — Le parleniuiit Mau|ieou XXIV. Politique du duc d'AieuilluD. — La moisou d'Autriche.— M. de Vcrgouue». — PartaKu do la Pologne XXV. Caducité du r(^. — La prédiction. — La *ante de M. de Clüiuveliii. — Sa mort. — Frayeur de Louii XV. — Corruption do la *OGiété. — L-'i fre» tlaints de M. le duc de Froosac. — Aventures du marquis de Sade. — Un trait de charité du l'auteur de Justinê. — Le* postillt^ du marqiiU. — Naïveté d'un préLU. — L<'S glucklste* et le* pk'ciiiisles. — Le* quaranie jour*. — La lille du meunier. — La petite vérula du roi. — U. le duc du Bkliilicu et le* évêque*. — Renvoi de U favoritu, — Le roi se courusse. — Pi'oirrcs du lam;dadi>;. — Èpmivaidt* au rli d.MU. —Dernier» moment» fl.* Lo-.ii» XV. — E\il de lidu H irry. ..... XXVI. Co ip d'*r 1 l o»iK**'lir»'ir riii«t»ire du dit*liiiili'-iii ' sied *. — Influnirr I'*ntm » »ir I sa'.tiirc$ g iKialjkde lEtropc. — Madmiide Mùul:;ioq. ?y'i 301 311 m 334 315 354 353 Digitized by Google

nada. — M. de Richelieu. — Resumé de la guerre de sept ans. — Traité de Paris. — Coup d'œil sur la puissance anglaise. 295

XVIII. M. de Bernis. — Il veut abandonner l'alliance autrichienne. — Madame de Pompadour mécontente. — M. de Stainville-Choiseul. — Retraite du cardinal. — Faveur de M. de Choiseul. — Il est créé duc. — Conduite de M. de Choiseul. — Madame de Pompadour et Marie-Thérèse. — Scission avec les jésuites. — La famille des Choiseul. — Avénement de Pierre III. — Catherine II. — Puissance russe. 307

XIX. Affaire de l'expulsion des jésuites. — Craintes de madame de Pompadour et de M. de Choiseul. — Les philosophes. — Le Parlement. — Le peuple contre la compagnie de Jésus. — Craintes de Louis XV. — Reprise du procès du commerce dans l'Inde. — Examen de la constitution de l'Ordre. — Hésitations de Louis XV. — Il écrit au général. — Réponse de celui-ci. — Arrêts des parlements de province. — Bannissement des jésuites. — Morts. — Les princes. — Madame de Pompadour. 312

XX. M. le dauphin. — Ses derniers moments. — Marie-Josèphe de Saxe, dauphine. — Madame la dauphine favorise M. d'Aiguillon. — La tasse de chocolat du 1er février. — La dauphine dit au roi qu'elle est empoisonnée. — Le contre-poison. — Mort de la dauphine. — Bruits et clameurs dans Versailles. — L'autopsie. — Déclaration de quatorze médecins. — Trouble de Louis XV. — Il se rapproche de la reine. — Douleur de cette princesse. — Stanislas meurt brûlé. — La Lorraine réunie à la France. — Mort de la reine. — Les morts. — Les deux partis. — MM. de Choiseul et d'Aiguillon. 318

XXI. Le comte de Lally-Tollendal, gouverneur des possessions françaises dans l'Inde. — Son procès. — Son exécution. — Les noces du bourreau. — Le fils du condamné. 323

XXII. La Corse et la république de Gênes. — Pascal Paoli. — Le comte de Vaux soumet l'île à la France. — Naissance de Napoléon Bonaparte. — Mademoiselle Lange et M. de Lauzun. — Le comte Jean du Barry. — Négociations avec la future favorite. — Histoire de Jeanne Vaubernier. — Elle devient la comtesse du Barry. — Christian VII à Paris. — Projet de mariage pour le dauphin. — Marie-Antoinette d'Autriche. — Son éducation. — Arrivée en France de la jeune archiduchesse. — Funestes présages. — Madame du Barry et la future dauphine. — Fêtes du mariage. — Sinistre événement. — Portrait de la dauphine. — Sollicitude du roi. 336

XXIII. La cour de madame la dauphine. — Madame l'Étiquette. — Les courses à ânes. — M. de Choiseul et M. d'Aiguillon. — M. de La Chalotais. — Affaire du parlement de Bretagne. — Le parlement de Paris. — Lit de justice. — Le chancelier Maupeou. — Le portrait de Charles Ier. — Intrigues de cour. — Saute, Choiseul! saute Praslin! — Popularité du ministre exilé. — L'abbé Terray. — Opposition des Parlements. — Projet de coup d'État. — Exil du Parlement. — Le parlement Maupeou. 345

XXIV. Politique du duc d'Aiguillon. — La maison d'Autriche. — M. de Vergennes. — Partage de la Pologne. 354

XXV. Caducité du roi. — La prédiction. — La santé de M. de Chauvelin. — Sa mort. — Frayeur de Louis XV. — Corruption de la société. — Les fredaines de M. le duc de Fronsac. — Aventures du marquis de Sade. — Un trait de charité de l'auteur de *Justine*. — Les pastilles du marquis. — Naïveté d'un prélat. — Les gluckistes et les piccinistes. — Les quarante jours. — La fille du meunier. — La petite vérole du roi. — M. le duc de Richelieu et les évêques. — Renvoi de la favorite. — Le roi se confesse. — Progrès de la maladie. — Épouvante au château. — Derniers moments de Louis XV. — Exil de la du Barry. 359

XXVI. Coup d'œil rétrospectif sur l'histoire du dix-huitième siècle. — Influence des femmes sur les affaires générales de l'Europe. — Madame de Maintenon,

The text on this page is estimated to be only 21.68% accurate

43^ table r»E5 MATIÉHEâ — La iiritiC'-ssü du* rKm*. — La princesse de P.iniic*, — M.iri<>Tlicu«««. — Madame du Pumi>a>lo<ir. — CattirHne U. — Kl;«l pol tinir du TEurutic k la m-^rt d« Louis XV’. — Rome. — f.’Aidr.tlic. — L'Acd t-rre. — La-Rus*itf. — La Prusse. — La SjWg. — Le Daiuisark. — Li Tui ii.ic. — La miison do Bourbon 3^4 XXVII. Polili<iuc de li monarchie absoltie.^I/ab iliSement do ia maison d’Autriche. — Aclioii funosle du çoutcrocmcnl do Louis X V. — Déeadroco de la nobh'Mo. — Le» conrtisiti. <«. — Le Parfi-aut-Cerf». — CoiTU{ition gêiieialo. — Litre» Infime*. 3}jFsascs-Maçoss, CHEVAtiEas Pü Tr.»et.B, ItuiaMM 393 Hi-roia» OB L'unNMKÂu M^sgUB ns fs» d’après I.» documents histohqui:». 412 I — 1mpri»«r:< *• yttiàt «* Ci». Digiiized by Google

— La princesse des Ursins. — La princesse de Parme. — Marie-Thérèse. — Madame de Pompadour. — Catherine II. — État politique de l'Europe à la mort de Louis XV. — Rome. — L'Autriche. — L'Angleterre. — La Russie. — La Prusse. — La Suède. — Le Danemark. — La Turquie. — La maison de Bourbon. 374

XXVII. Politique de la monarchie absolue. — L'abaissement de la maison d'Autriche. — Action funeste du gouvernement de Louis XV. — Décadence de la noblesse. — Les courtisanes. — Le Parc-aux-Cerfs. — Corruption générale. — Livres infâmes. 385

FRANCS-MAÇONS, CHEVALIERS DU TEMPLE, ILLUMINÉS. 393

HISTOIRE DE L'HOMME AU MASQUE DE FER d'après les documents historiques. 412

LAGNY. — Imprimerie de VIALAT et Cie.

CLASSi:.\IE.NT DES GR.WUKES Lnui» X!V et &Udatne. • • • • Le . . L^abbii Dubois. « Jacques IH RécepUon de Paul 1*' ArresUtioa de la duebesse du Uaioe Loujs XV . . .... l.a j-cine Slaric L>‘ckiitiska. . . . SUnislas abandonne Dantsick . . Fujle de SUüisUs Mayiam<j de Pom)uiduiir. . . . BiUîlle de Fonbrnor !.« maréchal de Sav Assaÿsioat «'.e JumuD^ille . Comtesse du Barry ChoiMul. • • • • . • • • en du roluine. . . 9 . . 31 . . 42 . . 63 . . 83 . liü . . UH . . (86 . . 19ti . . UH . . . . ï7.'i - . ï7h . . 350 . . 35t y Digilized by Google

CLASSEMENT DES GRAVURES

	Pages.
Louis XIV et Madame.	en tête du volume.
Le régent.	9
L'abbé Dubois.	31
Jacques III	42
Réception de Paul Ier.	63
Arrestation de la duchesse du Maine	83
Louis XV	110
La reine Marie Leckzinska.	148
Stanislas abandonne Dantzick	186
Fuite de Stanislas.	196
Madame de Pompadour.	248
Bataille de Fontenoy	256
Le maréchal de Saxe.	275
Assassinat de Jumonville.	278
Comtesse du Barry.	350
Choiseul.	352

The text on this page is estimated to be only 28.50% accurate

57t'3(i7 Digitized by Google

576265

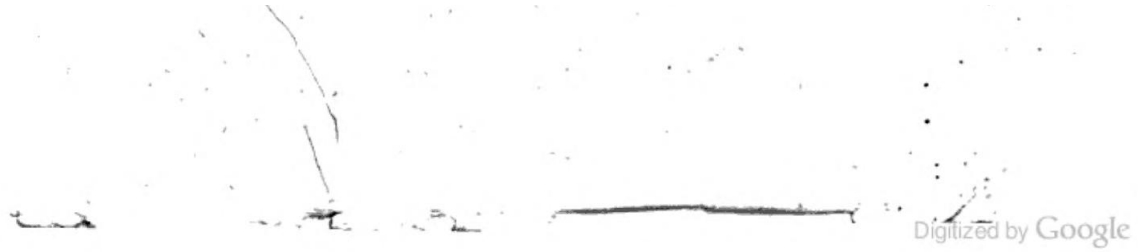
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.87% accurate

EN VENTE CHEZ LES M$>IÈS ÉDITEURS ttavre# de il. de CbAteaabrland, aycicnne édition, <6 vol. grand in-8*, illnstrcs de 64 gravures sur acier. (EnTree de Bnffbn, tO demi-vol. iii-8*, 100 gravures sur aoicr coloriét^sà la '* main, et le portrait de l'auteur. Histoire de France, 6 beaux vu).; 34 gravures. Histoire de Paris depnis les premiers temps blstorlqnes, par J.-A. I>ulaure,eüiitinuêe jiis(|u'à nus jours (tarC. LcNiiailKT, 8 vol., liiO gravui'es dont 50 coloriées ù la in.iiii. Histoire maritime de France, par .M'. Léon Guérin, liisloricii titulaire de la marine, 8 vol. grand in-8*, 50 gravures sur acier ou plans. Les quatre derniers viilumes,<jiii ciMuprcnneiit les événements maritimes depuis 1789 jus(|u'en 1857, se vendent à part. Les Héros da C.brlsilanisme à travers les Ag^es, magnifique ouvr.ige illuslrôde 48 splendides gravure^ sur acier. 4 parties de 2 vol. cliaquc. Histoire de Napoléon III et de la Dynastie napoléonienne, par ruulL»cruix(ftiliiiophileJacob!, 4 vol. illustrés de 40 gravures inédib^ sur acier. La Collection de l'Ccbo des Fenllletons, 4 7 vol., 160 gravures sur acier, et 540 gravures sur bois. Lonis XIV et son siècle, par A. Dumas, 60 gravures, 240 vignettes, 2 vol. grand in-8*. Histoire de Louis XVI et de niarlc^Antolnette, par. A. Dumas, 3 voL, 40 gravures. iloute«Cristo, par A. Dumas, 2 vol. grand in-8*, 30 gravures sur acier. Les ülonsqnetalres, }vir A. Dumas, 1 vol. grand in«8*, 33 gravures. Vingt ans après, par le même, 1 vol., 37 gravures. . Le vicomte de iBrageloamc, par A. Dumas, 2 très-beaux vol. grand iii-8% 60 gravures. Mémoires d'nn Médecin, par A. Dumas, comprenant : Joteph Balsamo, t'oUieT de la Berne , Ange Pitou cita Comtesse de CMrny, 6 volumes divisés en 12 tomes ornes de 200 gravures inédites sur papier teinté chine. EN COURS DE PUBLICATION • ^ . I Histoire de la dernière guerre de Rnsslc, par Uon Guériu, 2 vol. -grnnd iu-g" jesus, divi>és eu 4 tomes, 12 gravures, 4 caries cl plans, le tout lucilil cl sur aciiT. . , tEuvres de Chateaubriand, nouvelle et riche édition, 20 vol. grand in-S** jésu'*, ornés de lÜO gravures inédites sur acier. Géographie universelle de Malte*Brnn, revue, rccliliée et compiélemeiU mise au niveau de l'élat actuel des connaissances géographiques, par M. CoiiTAViBERT , Ricnthre et ancien secrétaire généra^ de la Société de Géographie, 8 fui ls lonn-s divisés en 16 voL, illustrés de 60 gravures et tvpes co)oh&; plus, de 8 carti'% inédites. Konvelles tEuvres illustrées de A. Damas,' corapn'nant : El Soitea4or,

âtaitre Adam le CatoOraîs, Aventures de John DavySf wi t^agedu duc de Savoie y Us .Vohicans de Salvator le Cominissiotmaire , ^ourrniT de madame Giovanni, les Compagi « de '■'hu, U Capitaine BkluTd, etc., etc., etc. LAG.NY. ~ Imphiterie de Y1ALAT. Digitized by Coog[e

The text on this page is estimated to be only 19.00% accurate

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.64% accurate

Pr«in. lagtNvi* àrtistiM ACHILLE EIORE Via Gra^J« .^rch.vio • Aapoli Digitized by Googïe

Digitized by Google